ANNÉE
DOMINICAINE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

2856

ANNEE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre

JUILLET

LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-EDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

1895

AUG 2 X

APPROBATIONS

PERMISSION DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL

Nos, Frater Antonius de Monroy, sacræ theologiæ professor, et totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magister generalis et servus.

Cum jam tres tomos *Anni Dominicani* gallico idiomate evulgaverit R. P. Fr. Joannes-Baptista Feuillet, aliisque distentus, cœptum opus deseruerit, ut illud absolvatur peroptantes, harum serie, et officii nostri authoritate, tibi R. P. Fr. Thomæ Souèges, theologiæ professori Provinciæ nostræ Tolosanæ, cujus etiam opera et studio tres priores hujus operis tomos in lucem prodiisse novimus, cæteros quamprimum edendi licentiam facimus, dummodo a duobus Ordinis nostri theologiæ professoribus fuerint approbati, et servatis de jure servandis.

Datum Romæ, die 23 decembris 1682.

Fr. Antonius de MONROY,
Magister Ordinis.
Registrata, fol. 6.

Fr. Antoninus CLOCHE,
Magister et Socius.

LETTRE DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE A L'AUTEUR, AU SUJET DE CET OUVRAGE

Reverende Pater, salutem. Etsi missus a te ultimo loco editus Tomus de Vitis Sanctorum Ordinis nondum ad Nos pervenerit, facit tamen ex aliorum frequenti lectione concepta opinio, ut cæteros, a te imposterum edendos, prioribus jam editis non fore inferiores arbitremur. Magnum sane a te

1380

obsequium, nedum Ordini, sed et Christianæ Religioni, ultro agnoscimus, cum nedum res Ordinis summa diligentia colligas, unde maxima Ordini fama comparari potest, sed et infinita propemodum virtutum exempla ob oculos ponas, quæ vehementer accendunt animos, et ad promovendam ubique observantiam, cujus incrementum omnium votorum nostrorum summa est, plurimum juvare possunt. Ut perficiendo præclaro Operi totus incumbas, erit Nobis gratissimum, teque vehementer hortamur. Ac si quid a Nobis in tui solatium, quo egeas, fieri possit, tibi, de Ordine bene merito, non deerimus; iisque argumentis exhibitis, perlibenter demonstrabimus qua te benevolentia prosequamur. Vale, Nostri et sociorum tuis in orationibus memor.

Romæ, die 4 octobris 1689. Conservus in Domino,

Fr. Antoninus CLOCHE,
Magister Ordinis.

APPROBATION DES THÉOLOGIENS DE L'ORDRE

La vertu porte avec elle sa récompense, et sans rien emprunter des hommes, elle fait son prix et sa félicité : *Apud amatorem virtutis virtus ipsa jam præmium est.* Comme elle ne cherche qu'à plaire à Dieu, elle ne cherche jamais d'autre juge, ni d'autre témoin. Il n'est pourtant pas toujours au pouvoir de la vertu de se cacher; et quoi qu'elle fasse par une innocente injustice, pour se dérober aux applaudissements qu'elle mérite, elle ne saurait les empêcher. Son éclat la trahit, et lui attire des admirateurs lors même qu'elle travaille à les éviter. C'est ce qu'on admire dans l'Ordre de Saint-Dominique, où, quelque soin que tant de saintes âmes (qui en font l'ornement et la gloire) aient pris de se cacher à la vue et à la connaissance des créatures, pour ne chercher que l'approbation de leur Souverain, leur vertu néanmoins semblable au Soleil, lorsqu'il est couvert de nuées et de brouillards, se découvre par ses propres lumières à travers ces obscurités, et fait un beau jour par la clarté de ses rayons. C'est l'idée que saint Bernard semble avoir voulu donner de ce grand Ordre par un esprit prophétique; puisqu'il ne devait paraître au monde que 137 ans après sa mort, lorsqu'il dit dans le premier Sermon, qu'il a fait de saint André, que l'Ordre des Prêcheurs est un grand et vaste fleuve, qui n'est point resserré dans une ville, dans une province, ou dans un royaume; mais qui, s'étendant dans tout l'Univers, l'arrose non seulement des eaux pures de sa doctrine, pour le remplir des plus pures vérités du Christianisme, mais encore par les exemples éclatants d'une piété, et d'une sainteté consommée, pour le rendre fécond dans la pratique de toute

sorte de vertus : *Fluvius est Prædicatorum Ordo, non in eodem permanens loco, sed extendens se, et currens, ut diversas irriget mundi partes.* C'est au zèle infatigable de l'auteur de l'*Année Dominicaine* qu'on est redevable de tant de belles découvertes, par le soin qu'il prend de recueillir tout ce que cet Ordre si célèbre renferme de personnes illustres en piété et en doctrine, pour les faire passer à la connaissance de tout le monde. Il le fait avec toute l'exactitude et la solidité possibles : mais avec tant d'onction, que tous ceux qui considéreront cet Ouvrage avec des yeux éclairés par la lumière de la Foi, y verront comme dans une glace toutes les beautés de la vertu : et s'ils cherchent à s'instruire de leurs devoirs, ils trouveront de quoi se satisfaire par les exemples admirables qu'ils y remarqueront; et semblables à ces deux gentilshommes, dont Potitien parlait à saint Augustin, qui lurent par hasard la Vie de saint Antoine, ils commenceront, en lisant cet Ouvrage, à l'admirer, à s'échauffer, et à méditer en eux-mêmes d'embrasser une pareille vie, de se dépouiller du vieil homme, pour se revêtir du nouveau, et faire des efforts généreux, pour triompher de la corruption de la nature, afin de s'attacher uniquement à Dieu. *Quam legere cœpit unus eorum, et mirari, et accendi, et inter legendum imitari talem vitam.* (lib. 8. Confess. cap. 6). C'est l'idée que nous nous en sommes formée et le jugement que nous en portons.

A Paris, ce 20 juillet 1691.

Fr. PIERRE BERNARD SABATERY, *professeur en Théologie, et Prieur du Couvent du Noviciat des Frères-Prêcheurs.*
Fr. FRANÇOIS CAMPMAS, *professeur en Théologie.*
Fr. JEAN MOISSET, *professeur en Théologie.*

DÉCLARATION DES AUTEURS

En attribuant la qualification de Saints et de Bienheureux aux personnages mentionnés dans cet ouvrage, en rapportant des faits surnaturels et miraculeux, nous déclarons ne pas entendre nous départir des limites tracées par les décrets de Sa Sainteté le Pape Urbain VIII.

Quant au titre de Vénérable, il n'est qu'un simple hommage rendu indistinctement par nos anciens auteurs à tous ceux dont l'*Année Dominicaine* conserve la mémoire.

A SAINTE
MARIE-MADELEINE

SŒUR DE S. LAZARE ET DE SAINTE MARTHE

MIROIR DE PÉNITENCE

La fidèle amante du Sauveur ; l'apôtre des Apôtres, et de la Provence ; la mère protectrice de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et la patronne particulière du Couvent Royal de Saint-Maximin, du même Ordre, le véritable possesseur de ses Reliques et du lieu de sa Pénitence (1).

GLORIEUSE SAINTE,

J'ai voulu exprimer tous ces titres à la tête de cette Epître, et vous dédier mon ouvrage.

Le motif principal que j'en ai, c'est que l'Ordre des Frères-Prêcheurs vous est si particulièrement obligé, qu'il n'a point de plus juste devoir, que celui de vous en témoigner sa très humble reconnaissance ; et il ne saurait le faire ni avec plus d'éclat, ni avec plus de zèle et d'affection, qu'en vous dédiant un tome de vies de Saints, à la sanctification desquels vous avez singulièrement contribué. Nos historiens nous assurent que depuis le commencement de notre Institut, vous nous favorisez de vos bénédictions et de vos visites ; que vous avez bien voulu nous faire l'honneur de nous traiter d'enfants et de frères ; et que par un excès de bonté il vous a plu de faire con-

(1) Contrairement à la règle suivie précédemment, nous reproduisons ici, en majeure partie, l'Epître dédicatoire du P. Souèges à sainte Marie-Madeleine, à cause du cachet de piété que présente ce monument, et, en même temps, comme témoignage de la dévotion de l'Ordre pour son illustre Protectrice.

naître que c'était par eux que vous vouliez que les précieuses dépouilles de votre Corps fussent gardées, et le lieu de votre Pénitence honoré ; et qu'ils eussent ainsi cet avantage inestimable d'être les heureux possesseurs de l'un des plus célèbres sanctuaires de l'Eglise. C'est aussi pour cette raison que plusieurs de nos Religieux, les plus illustres en sainteté, tels que le B. Elie de Saint-Maximin, le B. Dalmace Moneri de Géronde, ont recherché ce sanctuaire avec ardeur comme un lieu d'un saint repos et d'une contemplation très élevée ; que votre grotte placée sur la hauteur leur a été un mont de Sion, sur lequel ils ont vu le Seigneur, une montagne grasse et fertile par l'abondance des consolations qu'ils y ont reçues.

Mais ç'a été singulièrement par votre secours et par vos prières, Glorieuse Sainte, que le Vénérable Père Sébastien Michaëlis, le célèbre restaurateur de la vie régulière en France, a si heureusement réussi dans l'exécution du généreux dessein qu'il s'était proposé, et qu'étant Prieur de votre couvent, il remporta sur l'enfer, au lieu de votre pénitence, une si éclatante victoire.

Des Provinces entières, telles que celles du Mexique, des Philippines et du Pérou, pour ne rien dire de nos couvents particuliers, vous reconnaissent encore, Glorieuse Sainte, pour leur très illustre patronne, et ont voulu se mettre sous votre tout aimable et toute puissante protection.

Et quoi d'étonnant, puisque la vocation de notre Ordre se résume dans la *contemplation*, l'*apostolat* et la *pénitence*, dont vous, fidèle amante de Jésus-Christ, avez été un si parfait modèle.

N'est-ce point aussi ce qui est figuré par la couleur de nos vêtements, où le *blanc*, symbole de l'éclat et de la pureté de la doctrine, est protégé par le *noir*, symbole du deuil et de la pénitence. Dès lors, quel meilleur Patronage que le vôtre aurions-nous pu choisir ?

Vos commencements, vos progrès et votre fin ne nous prêchent que pénitence et qu'amour. Vous ne paraissez pas plus tôt prosternée aux pieds de votre Médecin que, selon le témoignage qu'il vous en donne lui-même, vous êtes élevée au plus haut des Cieux par le grand amour qu'il répand dans votre âme, et par l'indulgence plénière qu'il vous donne de tous vos péchés : *Remittuntur ei peccata multa*, dit-il de vous, *quoniam dilexit multùm :* Car si le plus petit amour de Dieu mérite le Ciel, de quel mérite sera cet amour si grand et si excessif, exprimé par ce seul mot : *multùm, beaucoup*, qui va au delà de tout ce qu'on en saurait dire ? Et certainement il fallait bien que cet amour fût grand, puisqu'il vous mettait de telle sorte au-dessus de tous les respects humains, que vous alliez, toute transportée de la force de votre douleur et de votre ardeur, chercher votre Rédempteur dans une maison étrangère, pendant qu'il y prenait son repas.

Le grand saint Grégoire, le plus dévot et le plus excellent prédicateur de vos vertus, Glorieuse Sainte, se demande dans l'une des Homélies qu'il a composées à votre honneur : Pourquoi, après avoir vu vide le sépulcre de votre Sauveur et après avoir même annoncé aux disciples qu'il n'y était pas,

revenez-vous encore l'y chercher? Et il répond : *Amanti semel aspexisse non sufficit : Une personne qui aime ne se contente pas de regarder une seule fois.* Et il en donne la raison : *Quia vis amoris intentionem multiplicat inquisitionis : Parce que la force de l'amour fait faire de nouvelles recherches.* Ce Père parle d'autant plus conformément à vos dispositions que, considérant l'excès de votre amour par rapport à celui de la sainte amante des Cantiques, il savait qu'étant aussi fort que la mort, et l'ardeur de votre zèle aussi dévorante que l'enfer, c'était en vain qu'on opposerait *beaucoup* d'eaux, et le cours des fleuves les plus abondants et les plus rapides, à ce *beaucoup* d'amour, qui embrasait votre âme, parce que, bien loin d'en être éteint, il convertirait tout en ses flammes, et au lieu de se rebuter dans ses recherches, il les multiplierait, pour se donner cette consolation : *Quia vis amoris intentionem multiplicat inquisitionis.*

Mais si un amour fort et violent est si habile et si ingénieux, pourquoi une contrition aussi amère et aussi sainte que la vôtre le sera-t-elle moins? Si l'épouse fidèle sait donner des marques si admirablement surprenantes de la sincérité de son amour, pourquoi l'infidèle, qui veut rentrer en sa grâce et en son amitié, en sera-t-elle moins instruite? Si c'est le même trait qui la blesse, pourquoi ne produira-t-il pas les mêmes effets? Et si ce trait lui fait encore rechercher dans le tombeau celui qu'elle savait n'y être plus, pourquoi ne lui fera-t-il pas rechercher une, deux et trois fois celui qu'elle aime, qu'elle désire, et qu'elle peut trouver, pour lui faire de nouvelles protestations de la fidélité de son amour, et de nouveaux sacrifices de ce qu'elle a de plus cher dans le monde? Ignorait-elle que c'est particulièrement aux pécheurs que le Roi Prophète adresse ces paroles : *Sacrificate sacrificium justitiæ : Offrez à Dieu un sacrifice de justice :* en lui rendant par la vertu ce qu'on lui a ôté par le péché et qu'ainsi, s'étant malheureusement soustraite elle-même tant de fois à Dieu par ses yeux, par ses parfums et par ses cheveux, elle veut lui sacrifier jusqu'à trois fois les mêmes choses? Ignorait-elle que, quand on donnerait tout ce qu'on possède pour l'amour de Dieu, surtout pour le recouvrer, lorsqu'une fois on l'a perdu, le gain en est si considérable, qu'on en regarde la dépense comme rien? Et si elle le savait, comme en effet la lumière du ciel l'en avait très bien instruite, pourquoi aurait-elle hésité à répandre jusqu'à trois fois sur la tête et sur les pieds sacrés du Sauveur ce qu'elle avait de plus odoriférant et de plus précieux?

Les Pères remarquent communément que Jésus-Christ voulant faire saint Pierre le Prince des Apôtres, et le Chef visible de son Eglise, voulut aussi que, comme il l'avait renié trois fois, il lui donnât aussi par trois fois des marques expresses de son amour. Si une faute trois fois seulement réitérée exige une triple réparation, pourquoi, disent-ils, sainte Madeleine, désignée dans l'Evangile sous le nom de pécheresse, et à laquelle Notre-Seigneur dit lui-même qu'il a remis beaucoup de péchés, n'aurait-elle pas aussi donné par trois fois des marques solennelles de son repentir, par le sacrifice de ses

larmes, de ses parfums, et de ses cheveux ? Aurait-elle moins de droit de lui répéter trois fois son *Peccavi*, que ce Prince des Apôtres, son *Amo te ?*

J'aime, Glorieuse Sainte, à considérer les transports de votre amour, parce que j'y trouve de la douceur, et qu'en les exaltant, je puis satisfaire à mon devoir et à mon inclination. J'y trouve ce grand esprit de pénitence, qui fait le manteau d'honneur des Prédicateurs les plus Apostoliques, pour apprendre aux pécheurs la grande perte qu'ils ont faite en consentant au péché mortel, et les saints efforts qu'ils doivent faire pour recouvrer le bien infini qu'ils ont perdu. J'y vois la vérité de ce qu'a dit encore votre éloquent Panégyriste : *Cum vehemens pœnitentiæ spiritus mentem occupat, omne gaudium perturbat : ut nil jam nisi flere libeat, nil nisi quod terrere potest, attendat.* — Lorsqu'un esprit de pénitence remplit le cœur, il trouble toute sa joie ; de sorte qu'il ne veut plus que pleurer, ni penser à autre chose qu'à ce qui peut lui donner de l'horreur de sa faute : Ce que vous vérifiez et accomplissez parfaitement par toutes ces onctions différentes.

Que ne pourrais-je pas encore dire des vertus qui éclatent dans votre repentir, et qui dans votre abaissement vous rendent la joie des Anges ? Il faudrait non pas seulement une simple Epître dédicatoire, mais des livres entiers comme l'ont déjà fait de très habiles Docteurs de mon Ordre, entre autres le P. Nicolas Coëffeteau, pour en découvrir une partie. Toutes vos démarches sont des mystères ; et il n'est pas jusqu'à la rupture du vase qui contient vos parfums, qui ne nous représente que si nous sommes véritablement contrits, il faut renoncer à toutes les affections de la terre. C'est ce qui me fait encore dire de vous ce que le même saint Grégoire dit du saint homme Job : « Que lors même que vous confessez vos péchés, vous paraissez plus grande dans le péché même, puisque la très humble confession que vous en faites ne vous en rend pas moins admirable que les actes les plus nobles des plus excellentes vertus. »

Vos commencements étant si saints, vos progrès sont tous admirables, et nous apprenons le chemin que doivent tenir les véritables Prédicateurs, pour se bien acquitter de leur ministère. Vous suiviez partout Jésus-Christ, vous fatiguant avec lui dans ses voyages, où vous lui fournissiez tout ce dont il avait besoin. Aussi est-il le Maître, que ces divins ouvriers doivent continuellement se proposer, puisque celui qui n'est point avec Lui est contre Lui, et celui qui n'amasse point dissipe.

Si dans la suite de votre vie je vous considère toujours à ses pieds, et, dans cette dévote posture, me représente ou l'humilité, ou l'avidité avec laquelle vous écoutez sa divine parole, pendant que votre sœur Marthe est tout empressée à lui préparer un repas ; je découvre d'abord que vous enseignez excellemment aux Prédicateurs de l'Evangile, que pour devenir les dignes disciples du divin Maître, dont ils font profession d'annoncer la doctrine, ils doivent être, non pas des canaux passagers, qui donnent tout ce qu'ils reçoivent, sans rien retenir pour eux-mêmes ; mais des réservoirs larges et

profonds, qui ne donnent, comme dit saint Bernard, que de leur plénitude, qui goûtent parfaitement par une sainte pratique les vérités qu'ils prêchent aux autres, et qui, selon l'expression du Prophète-Roi, poussent du fond de leur cœur cette bonne et salutaire parole, dont leur âme est nourrie, et ne parlent, n'agissent, que pour la plus grande gloire de Dieu.

Ce qui se passe entre vous et le même Sauveur dans la résurrection de Lazare contient tout autant de mystères que de mots ; et en vous considérant à votre ordinaire prosternée à ses pieds, et lui arrachant les larmes des yeux par le torrent des vôtres, nous y voyons d'abord combien glorieusement la véritable pénitence relève l'âme de ses chutes, et que non seulement elle lui donne ce qu'elle a perdu, mais qu'elle la rend digne des plus tendres caresses du Fils de Dieu ; car si dans cette rencontre il se trouble, il s'attriste, il pleure, ce sont premièrement vos larmes qui l'attendrissent, et qui par une suite nécessaire lui font tomber les siennes. *Jesus ergo*, dit le texte sacré, *ut vidit Mariam plorantem... infremuit spiritu, et turbavit semet ipsum... et lachrymatus est.*

Le Docteur Angélique demande, lequel des deux est plus obligé à Notre-Seigneur, ou l'innocent, qui par un bienfait continuel n'a jamais perdu la grâce ; ou le pécheur, qui après l'avoir perdue par sa faute, la recouvre par un bienfait réitéré ? Et il répond que l'un et l'autre lui sont plus et moins obligés ; le premier, parce qu'il a reçu un plus grand don, et le second, parce qu'il l'a reçu deux fois, après s'en être rendu indigne. Mais, de quelque motif que cette reconnaissance procède, comme la charité doit en être le principe, et qu'il arrive souvent, que celui qui après s'être relevé du péché, brûlant de l'amour de Dieu, est plus agréable que celui qui dans le repos de sa vie innocente mène une vie lâche et rampante, de quel mérite sera votre reconnaissance, Glorieuse Sainte, qui avez eu tant d'amour ? Et si la reconnaissance est la plus excellente disposition pour l'augmentation de la grâce, ne faut-il pas que la vôtre surpasse celle de tous ceux qui se sont jamais convertis ; puisque le cœur même de Jésus-Christ, pénétré de l'amour et de la reconnaissance que vous lui témoignez par de si bons offices, et par la confiance que vous avez en sa bonté, se trouve comme contraint de joindre ses larmes aux vôtres ?

Il me semble à ce sujet que Notre-Seigneur, travaillant à former son Eglise, fait dans l'ordre de la grâce ce qu'il observa au commencement de la création dans celui de la nature. Il fit, dit l'Ecriture, deux beaux et grands luminaires, mais l'un plus grand que l'autre ; le premier, pour éclairer, ou, comme parle l'Ecriture, pour commander au jour ; le second, pour éclairer, ou commander à la nuit. Mais quels sont ces deux luminaires dans le Ciel de l'Eglise ? La très Sainte Vierge, sans doute, qui, éclatante comme le Soleil, *electa ut Sol*, éclaire par les rayons de ses vertus tout ce qu'il y a de beau et de saint dans les âmes ; et vous, O Glorieuse Sainte Madeleine, vous qui, comme la Lune, êtes la Reine de la nuit du péché, en apprenant par vos

exemples aux coupables ce qu'ils doivent faire, pour se retirer de leurs ténèbres ? C'est ce que je trouve très bien exprimé dans l'un des répons de votre Office, où on nous porte à louer en même temps l'œuvre de Dieu dans la Vierge Marie, sa Mère, et dans votre conversion tout admirable : *Laudemus opus Dei in* Maria *genitrice, sed virgine*, disons-nous : *Laudemus in* Maria *peccatrice, sed pœnitente*. Et pour faire voir que cette œuvre de Dieu n'est ordonnée qu'à ce que je viens de dire, il est ajouté : Maria *hæc est data speculum innocentiæ : Maria hæc est exemplum pœnitentiæ*. La première Marie, nous est offerte comme un miroir d'innocence, la seconde comme un exemplaire parfait de pénitence.

Mais, comme cette très pure Vierge n'est ainsi donnée pour miroir d'innocence, que parce qu'elle a eu plus de part aux mérites et aux fruits de la Passion de son Fils, l'Auteur de toute sainteté : de même, vous n'êtes proposée comme le modèle le plus accompli d'une parfaite pénitence, que pour la part que vous avez eue aux mêmes mérites et au même fruit, préférablement à tous les autres pénitents, sans même en excepter les Apôtres. C'est pour cela qu'ils ont tant de soin de nous marquer, comme de concert, la fidélité que dans les occasions les plus fâcheuses et les plus difficiles vous gardez à Notre-Seigneur ; votre attachement à sa divine personne, que vous ne pouvez jamais abandonner, et votre empressement à lui rendre les derniers devoirs de la sépulture. Il semble même que S. Marc, vous y mettant la première dans son Evangile, veut nous faire connaître que vous étiez la conductrice des autres, et que vous animiez les sœurs mêmes de la Vierge à l'achat des parfums que vous vouliez répandre sur son corps. Si l'Ecriture, selon un Père, *Dum factum narrat, prodit mysterium*, nous découvre un mystère en rapportant une action, quel autre mystère pourrait nous découvrir le détail particulier de tant de circonstances, qui vous sont si glorieuses, sinon que vous étant tenue de plus près à votre Sauveur, à sa croix, et à son sépulcre, vous avez eu, après la Sainte Vierge, plus de part aux mérites de sa vie, de sa mort, et de sa Résurrection, dont il a voulu lui-même, selon le même Evangéliste, vous porter les premières nouvelles ?

C'est vous encore, qui, pour une plus sensible marque de votre reconnaissance, et pour tenir continuellement présent en votre cœur le souvenir du mystère de notre rédemption par un deuil et une tristesse, qui vous affligea toute votre vie, ramassâtes de cette terre bénie, arrosée du sang du Fils de Dieu, pour l'emporter avec vous. Et comme cette action de piété n'est qu'une marque plus expresse de la douleur et de la reconnaissance de votre amour, vous faisant dire comme à Jérémie dans ses Lamentations : *Memoria memor ero, et tabescet in me anima mea : Ce souvenir sera continuellement gravé dans mon cœur, et mon âme en desséchera de tristesse* : Cette action, dis-je, n'est-elle pas aussi une leçon aux Prédicateurs de ce qu'ils doivent plus vivement imprimer dans leur cœur, et graver plus intimement dans ceux des autres ?

Enfin, après avoir reçu les prémices du Saint Esprit avec les Apôtres, et

avoir eu l'honneur d'être bannie de votre pays, et exposée à la merci de la mer dans un frêle esquif, qui, sous la conduite du Maître des flots, arriva heureusement en Provence ; vous vous y employez quelque temps, pour contenter votre zèle, à prêcher la Foi à ces Infidèles. Et votre esprit de pénitence vous pressant plus que jamais, vous obtenez de votre aimable Sauveur d'être transportée dans la grotte d'une montagne inaccessible, où, pendant tout autant de temps qu'il en employa sur la terre pour la rédemption de nos péchés, vous avez gémi et souffert, pour expier les vôtres, et nous apprendre la pénitence.

Mais, Glorieuse Sainte, vous vouliez des héritiers de votre esprit, et des personnes, qui joignant l'austérité à la doctrine, fissent profession particulière de la prédication de l'Evangile, inaugurée dans le monde par la pénitence : voilà pourquoi vous avez choisi, pour être le dépositaire de vos reliques, l'Ordre des Prédicateurs, dont la devise, dès le commencement de leur Institut, fut le Crucifix marqué dans le sceau de leur Général, avec ces paroles de l'Apôtre : *Prædicamus* Christum *crucifixum*.

C'est près de vos Reliques qu'ils vous rendent leurs vœux et leurs respects, et où, tout autant de fois qu'ils disent l'Office de la Vierge au chœur, ils y joignent le vôtre, par un témoignage plus particulier de leur dévotion et de leur servitude. C'est par leur piété, par leurs jeûnes, par leurs austérités, par leur charité, et leurs aumônes, qu'ils honorent le lieu de votre pénitence, qu'ils reçoivent les Pèlerins qui le viennent visiter, qu'ils les édifient par leurs saints discours, qu'ils les encouragent par leurs bons conseils, et qu'ils les assistent dans leurs nécessités corporelles. Ce sont eux, qui se montrant en tout et par tout les justes zélateurs de votre gloire et de vos intérêts, ont voulu me choisir, pour vous en donner un témoignage public par la Dédicace de ce Livre. En quoi leur dessein est d'autant plus louable et plus généreux, qu'ayant à m'acquitter de ce devoir pour des marques de bienveillance souvent reçues de leur part, je les vois préférer la gloire de leur Mère à la leur, et vouloir que je témoigne au public que c'est à votre faveur qu'ils se reconnaissent redevables de tous les avantages dont ils jouissent ; et que, s'ils ont donné de saints Religieux à leur Ordre, des prélats aux Eglises, des prédicateurs aux rois, et des missionnaires aux peuples, ainsi qu'il paraît en divers endroits de cet ouvrage, ce n'est que par l'effet de votre bénédiction.

Quoique ce motif soit le plus prochain et le plus pressant qui me porte à vous faire cette dédicace, je ne laisserai pas de vous la faire encore, Glorieuse Sainte, au nom de tout l'Ordre de Frères-Prêcheurs qui, je l'ai dit déjà, se glorifie avec tant de raison de vous avoir pour sa patronne, et au nom encore de la Province de Toulouse, qui a le bonheur de compter votre couvent parmi les siens, depuis que, par vos assistances, le célèbre Réformateur de l'Ordre en France et l'un des plus illustres ornements de votre Province de Provence, y eut établi l'observance régulière que les misères du temps y avaient affaiblie.

Mais en m'acquittant ainsi de mon mieux de tous ces devoirs de piété, de justice et de religion, vous agréerez, s'il vous plaît, FIDÈLE AMANTE DU SAUVEUR, que prosterné très humblement à vos pieds, et honorant par mon abaissement celui, par lequel vous avez, en tant de rencontres, honoré ceux de notre Sauveur, je demande quelque participation à cet esprit de pénitence, qui a si pleinement rempli et occupé votre cœur, à cet esprit d'amour, qui vous a si suavement fait goûter les délices du ciel, à cet esprit de solitude, qui vous a portée à fuir avec tant de soin les conversations des créatures, et à cette persévérance si constante et si uniforme, qui a mis le sceau glorieux que nous admirons à toutes vos illustres actions. Ce sera le véritable moyen de me rendre digne de ma profession et des miséricordes du Seigneur, qui me feront être par une reconnaissance éternelle,

GLORIEUSE SAINTE,

Votre très humble, très affectionné et obéissant serviteur, et dévot enfant,

F. THOMAS SOUÈGES,
de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

ANNEE DOMINICAINE

I JUILLET

Le Bienheureux JEAN DE VICENCE
Légat du Pape,
Prieur du couvent de Padoue (*)

(12..)

Nous ne pourrions donner une plus haute idée du mérite et des qualités extraordinaires de cet homme illustre, l'un des plus saints et des plus éloquents Prédicateurs du XIII^e^ siècle, l'un de ceux aussi dont l'action sociale a été la plus décisive, qu'en reproduisant les paroles du Camaldule Dom

(*) Bollandistes, *II Julii*, Touron, Hist. de S. Dominique. — Thomas Cantimp.

Basile ou Basilisc Salede, l'un de ses historiens, qui revendique l'honneur d'appartenir à sa famille.

Le B. Jean Salede de Vicence, disciple de S. Dominique, a été recommandable dès sa jeunesse par l'éclat de ses vertus : il parut admirable par les dons qu'il avait reçus de Dieu pour traiter les grandes affaires, réconcilier les peuples divisés, convertir les hérétiques et défendre les droits de la sainte Eglise. La force de ses prédications, la solidité de sa doctrine ne lui ont pas fait moins d'honneur que ses grandes actions; mais ce qui rendra son nom immortel, c'est particulièrement la sainteté de sa vie, à laquelle Dieu s'est plu à rendre témoignagne par une multitude de prodiges, parmi lesquels on cite la résurrection de dix morts.

Malheureusement nous en sommes réduits à des conjectures sur les dates exactes de la naissance et de la mort de notre héros. Bologne, Padoue, Vicence réclament l'honneur de lui avoir donné le jour, mais la plupart des historiens se prononcent en faveur de Vicence. Il y naquit, probablement, à la fin du douzième siècle, selon les uns, de l'illustre famile des Salèdes au *Schio*, l'une des premières de la cité, selon les autres, d'un avocat nommé Manelino.

Son père, voulant le lancer dans la carrière du barreau, l'envoya compléter ses études à l'Université de Padoue, alors célèbre dans le monde entier par ses écoles de droit. Mais le Seigneur avait d'autres desseins sur le jeune étudiant, qu'il avait prédestiné à défendre, avec un succès non pareil, la plus noble des causes : celle de l'Evangile. Vers la même époque, le B. Dominique, fondateur du nouvel Ordre des Prêcheurs, vint dans cette ville et selon sa coutume, y annonça la parole de vérité à la jeunesse studieuse. Notre écolier, se joignant à ses condisciples, alla l'entendre, et, subjugué par cette suave et incomparable éloquence, il renonça aussitôt au monde, qui déjà lui souriait, pour s'attacher à Dieu et à son serviteur Dominique. Le saint Patriarche voulut revêtir lui-même de l'habit de son Ordre le nouveau disciple que lui envoyait la Providence. C'était Elisée recevant le manteau d'Elie : le B. Père allait, en effet, peu après quitter la terre (1221) tandis que son digne fils, Jean de Vicence, devait, comme lui, se montrer une lampe luisante et ardente, un grand convertisseur des peuples.

Le jeune Religieux fit d'étonnantes et rapides progrès dans les études et dans la piété. L'office de prédicateur fut le premier qu'il exerça dans l'Ordre et le seul que ses autres occupations ne lui firent jamais interrompre. Quel fut le champ de ses travaux apostoliques

jusqu'à l'époque de son élection comme Prieur du couvent de Padoue, en 1231 ? L'histoire est muette sur ce point. Mais à cette date de 1231, le Pape Grégoire IX nomma trois commissaires apostoliques chargés de faire les informations nécessaires pour la canonisation de S. Antoine de Padoue, qui venait de finir sa carrière en odeur de sainteté et sur le tombeau duquel s'opéraient déjà de nombreux miracles; l'un de ces trois commissaires, était Fr. Jean de Vicence, Prieur du couvent de Padoue.

Ce fut alors, sans doute, que commença à se répandre la réputation d'éloquence et de sainteté du grand Religieux. Les temps étaient critiques. Les factions des Guelfes et des Gibelins excitaient dans la Lombardie des troubles continuels, qui fournirent ample matière au zèle de notre saint Prédicateur. Pour travailler avec succès à la réconciliation, non seulement des particuliers et des familles, mais encore des villes et des républiques, il fallait un homme doué d'éminentes vertus. Les Supérieurs employèrent souvent notre Fr. Jean à cette œuvre intéressante et difficile ; le Vicaire de Jésus-Christ lui confia les missions qui demandaient le plus de sagesse, de courage et de fermeté ; plus d'une fois, les peuples joignirent leurs prières à celles de leurs premiers Pasteurs pour se procurer la médiation d'un homme qu'ils appelaient communément un ange de paix et le restaurateur de la tranquillité publique.

Bologne paraît avoir été le théâtre où éclatèrent d'abord le zèle apostolique et la mission extraordinaire de Jean de Vicence. Ses prédications y attirèrent une si prodigieuse foule d'auditeurs qu'il dut réunir le peuple sur la grande place de la ville. Là, du haut d'une estrade fort élevée, il tonna avec véhémence contre la malice de ceux qui semaient la division entre les citoyens ou qui travaillaient à l'entretenir par une criminelle politique. Il représenta sous des couleurs si vives la grandeur de ce crime et ses funestes conséquences, qu'on vit les Bolonais se donner publiquement le baiser de paix et adopter, comme signe de leur parfaite réconciliation, la coutume si chrétienne de se saluer mutuellement par ces mots : « *Loué soit Jésus-Christ ! — A jamais, ainsi soit-il* », coutume qui, de Bologne, se propagea bientôt dans toute l'Italie.

Le Bienheureux, en introduisant cette pieuse pratique, enrichie depuis lors par le Saint-Siège (Benoît XIII, Léon XII, Pie IX) d'une indulgence de cent jours, préludait à cet apostolat de la dévotion au très saint Nom de Jésus, si cher aux fils de S. Dominique et spéciale-

ment confié à leur zèle par le deuxième Concile œcuménique de Lyon (1274), mais nul, parmi eux, ne mérita mieux que Jean de Vicence le glorieux titre de Prédicateur de cet adorable Nom.

Embrasé du zèle de la justice, l'apôtre de la paix s'éleva avec non moins de force contre les usuriers, qui, pour augmenter leurs richesses iniques, suçaient impitoyablement la substance du peuple. Si tous ne se convertirent pas sincèrement en entendant ses brûlantes exhortations, ils durent cependant renoncer à leur commerce illicite pour échapper à la vindicte publique. Un jour même, on vit la foule, dépassant la mesure, et contre l'intention du serviteur de Dieu, se précipiter sur la maison du célèbre banquier Landolphe, la saccager, et chasser le banquier à coups de pierres.

Le prédicateur de l'Evangile n'épargnait pas, dans ses vigoureuses remontrances, le luxe effréné de l'époque. A sa voix persuasive, les femmes arrachaient leurs bijoux et les hommes foulaient aux pieds les couronnes de fleurs dont ils avaient orné leur front. Thomas de Champré raconte, d'après un témoin oculaire, le trait suivant: « Un jour, le Bienheureux annonçait la parole divine à la foule immense réunie autour de sa chaire, quand il s'aperçoit que tous ses auditeurs portent sur la tête une couronne de roses. Aussitôt il fait entendre cette véhémente apostrophe : « Eh ! quoi ! les membres fidèles du Christ ne rougissent pas de se couronner de roses sous un chef couronné d'épines ! » Et il ajoute : « Je maudis et excommunie, non ce peuple abusé, mais ces couronnes qui sont pour lui un instrument de perdition. »

A partir de cette heure, nul n'osa porter cette vaine parure. Un jour, cependant, des noces se célébraient dans la cité, et un jeune enfant portait à la main une de ces couronnes. Un autre adolescent, superbe et audacieux, méprisant la défense de l'apôtre, eut la témérité de saisir cette couronne et de se la mettre sur la tête. O prodige, à l'instant le feu prit à ces fleurs, et avant que le jeune homme ait eu le temps de les arracher, sa chevelure elle-même était consumée. La leçon fut comprise, et les pieux Bolonais bénirent Dieu des merveilles opérées par son fidèle serviteur.

Sur ces entrefaites, le Bienheureux reçut du Pape Grégoire IX, l'ordre de revenir à Padoue qui, partagée entre les adhérents de l'impie Frédéric II et les fidèles enfants de l'Eglise romaine, était en proie à la guerre civile (mars 1233). Les Bolonais, craignant de ne plus revoir leur apôtre, osèrent s'opposer au désir de Sa Sainteté : il fallut que

le Souverain Pontife usât de menace et de toute son autorité, pour les obliger à laisser partir un homme qui leur était si cher et dont le ministère leur était si utile. Les habitants de Padoue ayant appris qu'il revenait au milieu d'eux, en furent ivres de joie. Ils sortirent au devant de lui jusqu'au village d'Acedo, et, le faisant monter sur le *carroccio*, char militaire de la République, ils l'introduisirent triomphalement dans leur ville. A peine arrivé, il fit réunir tout le peuple dans le Champ de Mars, appelé aujourd'hui *Prato di Valle*, et son premier discours fut le signal de la paix. Durant un mois, il travailla avec succès à cimenter cette paix, soit dans les conférences particulières avec les principaux citoyens, soit dans les discours publics qu'il faisait chaque jour pour satisfaire à la pieuse avidité des Padouans et d'une foule immense de peuple, venue des environs et même de fort loin, pour avoir le plaisir de l'entendre. Nul ne pouvait résister à l'ascendant d'un homme qui paraissait inspiré de Dieu et dont la parole était accompagnée des plus éclatants miracles : guérisons de toutes sortes de maladies, résurrection de morts, etc. Aussi, le Seigneur, bénissant le zèle de son ministre, fit que les conditions de paix qu'il proposa furent acceptées de tous.

Ayant rempli les intentions du Pape, notre Prédicateur se hâta de revenir à Bologne pour assister au Chapitre général de l'Ordre et continuer l'exercice de son ministère.

Il assista, avec plus de trois cents Frères, à la translation solennelle du corps de son Bienheureux Père S. Dominique, et, comme eux, dut sentir le céleste parfum qu'exhalèrent alors ces restes glorieux. *(Voir le tome de mai.)*

Parmi les conversions qui furent le fruit de son apostolat, on cite la suivante : un homme monté sur un coursier fringant, vêtu d'habits précieux et portant à son cou une chaîne d'or, s'était approché par hasard du lieu où prêchait le V. Père. C'était Jean Buoncampio, légiste fameux, dont la réputation attirait à Bologne un grand nombre d'écoliers. Sa conversion, semblable à celles de tant d'autres docteurs qui entrèrent dans l'Ordre à l'origine de sa fondation, fut soudaine. Terrassé, comme Saül sur le chemin de Damas, par l'éloquence surnaturelle de notre Bienheureux, il se dirige aussitôt vers le couvent de Saint-Nicolas, où, s'étant dépouillé de ses riches vêtements et de son collier d'or, il demande et reçoit l'habit des Frères-Prêcheurs. Buoncampio, fervent imitateur du Bienheureux Jean de Vicence, fut, dans la suite élu Provincial de Lombardie, puis élevé sur le Siège épiscopal de Bologne.

Cependant les Bolonais craignant de perdre une seconde fois leur apôtre, résolurent d'envoyer une députation des citoyens les plus distingués vers le B. Jourdain de Saxe, Général de l'Ordre, pour lui représenter que Jean de Vicence avait semé dans leur ville la parole de Dieu avec beaucoup d'applaudissements et de succès, mais que tout le fruit de ses prédications serait perdu si on ne le retenait dans un pays où la Divine Providence l'avait envoyé si à propos. Le Maître Général les reçut très gracieusement et loua leur zèle, mais, tout en remettant la décision au Chapitre, il leur fit pressentir un refus par cette aimable repartie : « Il n'est guère d'usage qu'un semeur, après avoir ensemencé un champ, y couche jusqu'à ce que la semence fructifie : il la recommande à Dieu et s'en va ensemeneer un autre champ. Ainsi peut-être serait-il expédient que votre prédicateur allât porter ailleurs la parole de Dieu, suivant ce que disait le Sauveur : « Il faut que j'aille prêcher aussi à d'autres villes ». Nous délibérerons cependant de cette affaire avec nos Définiteurs, et nous ferons en sorte que vous ayez sujet d'être contents ».

Il ne dépendait pas uniquement du bon vouloir du B. Jourdain de combler les vœux des Bolonais. A cette époque, en effet, le Souverain Pontife invitait le grand pacificateur à s'interposer entre les républiques de Florence et de Sienne pour apporter quelques remèdes aux maux affreux causés par les rivalités de ces deux villes. Les termes employés par le Pape sont dignes d'attention et montrent en quelle estime était auprès de lui le Fr. Jean de Vicence :

« Nous rendons de très humbles actions de grâces, dit Grégoire IX, dans son bref du 28 avril 1233, à celui qui est le Sauveur et le Roi de tous les siècles, de ce que, dans ces derniers temps de malédiction et de révolte, où la perversité des hérétiques fait de si violents efforts pour altérer les dogmes de la foi et rompre l'unité de l'Eglise, la divine Bonté a suscité parmi les enfants d'Israël un homme tel que vous, jeune et rempli de l'Esprit-Saint, qui, par l'éclat des miracles, venge glorieusement l'Eglise et confond la malice de ceux qui ne cessent de persécuter l'innocence ou de la calomnier. Nous avons appris avec une singulière satisfaction que vous n'attendez point le commandement pour vous porter avec zèle à tout ce qui est de la piété, parce que vous jouissez déjà de la liberté des enfants de Dieu, et que son onction vous instruit de toute chose.

« Les cris des Florentins et des Siennois sont parvenus jusqu'à

Nous; Notre cœur n'a point été insensible aux plaintes de ceux qui gémissent dans les liens au milieu des horreurs des cachots. La faim dévore les uns, et le glaive fait périr les autres. Tant de sang répandu et celui qu'on s'apprête à répandre, nous presse d'envoyer un médiateur ou un ange de paix. Nous souhaiterions, si le Seigneur vous l'inspirait, que, faisant l'office d'ambassadeur pour Jésus-Christ, vous allassiez au secours de ces villes affligées, pour travailler à la conservation de ceux qui sont sur le point de périr et au salut de tous. Nous ne voulons pas vous le commander, sachant que vous êtes conduit par l'Esprit de Dieu auquel nous devons tous obéir; mais Nous prions Celui qui se sert de votre ministère pour le soulagement des malheureux, de vouloir vous inspirer ce que vous devez faire en faveur des deux peuples si cruellement acharnés à se détruire, afin que vous ne soyez pas obligé de verser avec Nous des larmes inutiles sur une perte qu'on ne pourrait plus réparer.

« Donné en notre palais de Latran, le quatrième des calendes de mai, de notre Pontificat la septième année. »

Des paroles aussi élogieuses ne peuvent-elles pas être considérées comme une sorte de béatification anticipée ?

En même temps, le Saint-Père écrivait au peuple de Bologne pour le supplier et, au besoin, lui ordonner de ne point mettre obstacle au départ de cet homme vénérable, si l'esprit du Seigneur l'y poussait. *Si dictum venerabilem hominem Spiritus Domini traxerit.* Mais les Bolonais ne se montrèrent pas plus empressés que la première fois à obtempérer aux ordres du Pape. Bien plus, dans l'excès de leur zèle, ils faillirent compromettre le serviteur de Dieu auprès de Sa Sainteté. Un jour qu'il avait prêché, selon sa coutume, en pleine campagne, aux environs de Bologne, l'affluence des auditeurs de toute condition, artisans, bourgeois, laboureurs, nobles et clercs, accourus pour l'entendre fut si considérable, que, pour ne pas être écrasé par la foule, Frère Jean dut rentrer à la ville, monté sur un palefroi blanc que lui avait prêté un ecclésiastique. Le premier magistrat de Bologne vint le recevoir aux portes de la ville, avec un magnifique dais. En vain l'humble religieux voulut-il se défendre d'un honneur si peu conforme à son état; on refusa de l'écouter, et, malgré sa résistance, il fut introduit dans la ville, au milieu des acclamations enthousiastes de la multitude, avec toute la pompe réservée aux triomphateurs ou aux princes de l'Eglise. Tant de marques d'honneur ne pouvaient

servir qu'à l'humilier devant Dieu et à faire éclater sa modestie aux yeux des hommes. Quelques-uns, cependant, en furent étrangement scandalisés, et accusèrent le Bienheureux auprès du Pape d'avoir fait son entrée dans Bologne avec un appareil exclusivement réservé à Sa Sainteté.

Comme parmi les plaignants se trouvait un personnage de haute réputation, Grégoire IX fut frappé de la gravité de cette accusation et crut à la vérité du fait : il déplora la chute du serviteur de Dieu et, résolu de le punir ou de l'humilier, il assembla les cardinaux et les prélats de sa cour, pour en délibérer avec eux. Mais Guillaume, évêque de Modène, représenta, avec courage et modestie, qu'il n'était pas juste de condamner un accusé sans l'avoir entendu, bien moins encore un homme dont le mérite était si éclatant et la réputation si bien établie. Le Pape ayant répondu que, « puisque la faute était certaine, et le scandale public, il ne fallait point différer de sévir contre le coupable. — Eh bien, reprit alors le pieux prélat, ordonnez, Saint-Père, qu'on me présente une Bible ». Ayant mis la main sur l'Evangile, il dit : « Je jure sur ces paroles saintes que Fr. Jean de Vicence, prêchant un jour au peuple, j'ai vu, de mes propres yeux, un Ange lui imprimer une croix d'or sur le front. Ce que je me crois obligé de révéler dans un cas où il s'agit de justifier un innocent calomnié et d'épargner à ses juges la peine qu'ils pourraient mériter s'ils reconnaissaient trop tard son innocence. » Frappé de la vigueur de ce témoignage, le Souverain Pontife laissa couler ses larmes ; il ordonna une enquête qui fut une éclatante justification du serviteur de Dieu.

Le grand nombre de Brefs que Grégoire IX continua d'adresser à Jean de Vicence, tantôt pour le charger des plus importantes négociations concernant les intérêts de l'Eglise, tantôt pour le féliciter du succès de ses travaux, tantôt pour le consoler des calomnies répandues contre lui, montre bien que celle-ci n'avait laissé aucune impression défavorable dans son esprit.

Voyant les Bolonnais peu empressés de laisser remplir au Bienheureux sa mission pacificatrice auprès des Florentins et des Siennois, le Pape, dans un nouveau Bref du 28 juin 1233, s'adresse en ces termes au clergé et aux magistrats de Bologne :

« Le zèle si ardent et la vénération particulière que vous avez en Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le prédicateur de son Nom, Notre cher fils Jean, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, ne peuvent que Nous

être fort agréables. Mais, quoique Nous consentions qu'il fasse sa demeure ordinaire parmi vous pour votre instruction et consolation ; Nous ne saurions, sans porter préjudice aux autres, permettre qu'ils fussent entièrement privés du secours qu'ils ont aussi droit d'attendre de lui, surtout dans le cas d'une extrême nécessité, lorsque Nous ne pouvons douter que sa présence ne soit très utile aux fidèles comme elle sera agréable à Dieu. C'est pourquoi, après avoir ajouté Nos exhortations et Nos prières, Nous vous commandons expressément, par la vertu du Saint-Esprit, de laisser à ce religieux la liberté de suivre le mouvement de la grâce pour aller dans tous les lieux où l'esprit de Dieu voudra le conduire. Votre docilité, en ce point, vous attirera de nouvelles bénédictions du ciel et les faveurs du Saint-Siège. Et afin que vous n'ignoriez pas ce que Nous avons fait pour procurer partout la même liberté au ministre de Jésus-Christ, Nous sommes bien aise de vous faire savoir que Nous avons adressé No Lettres Apostoliques à Nos vénérables Frères les Archevêques et[s] Evêques, de même qu'à tous les autres Supérieurs ecclésiastiques pour leur enjoindre de réprimer par les censures, la témérité de quiconque oserait faire violence au même prédicateur pour le retenir contre sa volonté. Nous voulons que les prélats punissent les désobéissants par l'excommunication; qu'ils jettent l'interdit sur leurs terres, et qu'ils menacent de Notre indignation les communautés des villes qui auraient la présomption de mépriser notre ordonnance, etc.»

La conclusion de la paix entre Florence et Sienne, que devait négocier le légat de Grégoire IX, n'était pas chose facile, vu la haine mortelle que se portaient les deux républiques rivales. La hauteur des Florentins et leurs prétentions semblaient devoir les rendre peu traitables. Déjà ils avaient fait dire ironiquement au Bienheureux : « Pour Dieu, qu'il ne vienne pas chez nous ! on dit qu'il ressuscite les morts, et nous autres vivants, nous sommes si nombreux, que la ville peut à peine nous contenir. » Mais notre saint missionnaire n'était pas homme à se laisser arrêter par la crainte. Il partit pour remplir cette difficile légation et y réussit pleinement parce qu'il n'y avait rien qui résistât à la douceur de son éloquence ou plutôt à l'esprit du Seigneur qui parlait en lui et confirmait sa parole par l'éclat des prodiges. Thomas de Champré compare notre Bienheureux aux Saints des anciens âges. « Entre autres innombrables miracles opérés par lui, dit-il, il est prouvé qu'il a ressuscité sept morts. Et si on me demande pourquoi Dieu a manifesté sa gloire par le minis-

tère de son serviteur, je crois, sauf meilleur avis, que c'est afin de confondre l'hérésie extrêmement répandue dans ces contrées et aussi pour faire resplendir dans le monde entier la gloire de l'Ordre naissant des Prêcheurs qui venait de se lever à l'horizon. »

Le succès de sa légation ne fut ni moins prompt, ni moins heureux dans la Marche d'Ancône et dans la Marche de Trévise que le Pape l'avait chargé de pacifier. Après avoir convoqué les peuples séparément, puis leurs chefs, dans une assemblée générale, il leur fit adopter tous les articles qu'il jugea nécessaire de leur proposer pour terminer leurs querelles et les faire vivre désormais dans une parfaite union. Laissons la parole à un auteur contemporain, qui a écrit l'histoire des troubles de l'Italie à cette époque :

« Il parut dans ce temps-là, dit Gérard Maurissio (1), un Religieux de l'Ordre des Prêcheurs, nommé Jean, fils d'un avocat de Vicence, homme d'une rare piété, dont je vais raconter des choses qui paraîtront, sans doute, merveilleuses, mais qui n'en sont pas moins attestées : car, pour établir une paix générale, il assembla un si grand nombre de seigneurs et de peuples, et les porta si efficacement à s'unir tous par les liens de la charité de Jésus-Christ, dont il leur faisait chanter les louanges, qu'on peut bien assurer que, depuis la naissance de l'Église, on n'avait encore rien vu de semblable. S'étant d'abord rendu à Padoue, il parla, avec tant de grâce et de force, de la nécessité et du bonheur de la paix, qu'il bannit la discorde qui régnait dans la ville, tous les citoyens ayant fait un compromis pour laisser à son jugement la dernière décision de leurs disputes. Il alla ensuite à Trévise, et les Trévisans imitèrent l'exemple de ceux de Padoue. Les habitants de Feltre et de Bellune firent paraître la même docilité, ainsi que les seigneurs de Camino, de Gonegliano et de Romano. Les populations de Vicence, de Vérone, de Mantoue, de Brescia, le comte de Saint-Boniface et tout son parti, répondirent avec joie à l'appel du restaurateur de la paix. Il exerçait un tel empire sur les cœurs que, dans toutes les villes où il passait, on ne faisait point de difficulté de lui remettre les statuts et les délibérations avec plein pouvoir de les corriger, d'en retrancher ou d'y ajouter ce qu'il jugerait à propos. Partout où il trouvait des prisonniers de guerre, il les faisait mettre en liberté. Puis il fixa à toutes les villes et à tous les particuliers un rendez-vous près de la ville de Vérone (dans la vaste

(1) Gérard Mauris. *Hist. dissid. Marchion. Estensis cum Eccelino.*

plaine de Paquata), pour y conclure, à la suite de sa prédication, une paix solide et durable.

« A cette mémorable assemblée se trouvèrent en grand nombre les habitants de Brescia, de Mantoue, de Vérone, de Vicence, de Trévise, de Feltre, de Bellune ; ceux de Padoue et des autres villes, bourgs et châteaux, une multitude incalculable d'hommes et de femmes. Le Patriarche d'Aquilée s'y rendit avec tous les évêques des villes susdites, ainsi que le marquis d'Este et Fr. Jourdain, et une foule de prêtres, de clercs, de soldats et de gens du peuple, tous sans armes et sous des étendards ornés de la croix, chaque ville se groupant autour de son *carrocio*. Jamais, depuis l'époque de Notre-Seigneur Jésus-Christ jusqu'à ce jour, on n'avait vu une pareille multitude réunie pour entendre un prédicateur ; et, par respect pour le serviteur de Dieu, la plupart marchaient nu-pieds.

« Jean de Vicence prêcha au milieu de cet immense auditoire, du haut d'un *carrocio* construit avec art et élevé de soixante coudées, et (chose à peine croyable) ces centaines de milliers d'auditeurs l'entendirent admirablement et très distinctement... Après son discours, il publia le traité de la paix générale, menaçant ceux qui le violeraient de la malédiction de Dieu, de l'indignation de Jésus-Christ et de l'anathème de l'Eglise ; promettant, au contraire, la grâce de Dieu tout-puissant et sa bénédiction à tous ceux qui l'observeraient religieusement. Puis il congédia l'assemblée, et tous revinrent dans leur pays, louant le Seigneur et lui rendant de sincères actions de grâces. Ceux qui, auparavant, avaient vécu dans des inimitiés mortelles, s'étaient donné le baiser de paix pendant la prédication de cet homme extraordinaire, qui était considéré de tous comme un prophète et que le Saint-Père lui-même avait en vénération. On ne doit pas en être surpris, vu le grand nombre de miracles qu'il faisait : outre les malades guéris, on comptait dix morts ressuscités par ses prières. C'est ce que j'ai entendu prêcher à des religieux de S. François dans la cathédrale de Vicence. »

Nous avons cité de préférence un auteur qui pouvait avoir vu de ses yeux ce qu'il raconte et qui, bien loin d'être trop favorablement prévenu pour le saint prédicateur, après avoir raconté ses actions les plus héroïques, semble vouloir faire douter de la droiture de ses intentions.

Un des principaux triomphes du Bienheureux dans l'assemblée de Paquata fut la conversion du fameux tyran Eccelin, seigneur de

Romano, et sa réconciliation avec le comte de Saint-Boniface. Les Guelfes de Padoue, furieux de cette réconciliation, se liguèrent avec ceux de Vicence et firent peser sur le serviteur de Dieu leur ressentiment. Le Pape, qui l'avait créé son légat pour l'œuvre de la paix et l'avait soutenu par ses lettres, ne manqua pas en cette occasion de lui écrire pour le consoler et soutenir son courage, lui remettant en mémoire les opprobres et la Passion du Sauveur qui suivirent de si près l'*hosanna* de l'entrée à Jérusalem. C'est ainsi que les fils de S. Dominique tendaient la main aux divers partis, dont ils ne combattaient que les excès. Au reste, la conversion d'Eccelin ne fut pas durable; devenu un féroce persécuteur de l'Eglise et le fléau de sa patrie, le tyran n'eut pas d'adversaire plus déterminé que le B. Jean, lorsque ses excès eurent forcé le Saint-Siège d'organiser la croisade contre lui. Quelques historiens mal informés ont même supposé que le Bienheureux mourut, dans la suite, martyr, avec tant d'autres clercs et religieux que le tyran faisait périr dans de sombres cachots. Mais il est démontré que Jean de Vicence survécut de plusieurs années à Eccelin, et les circonstances de sa mort sont demeurées inconnues.

Toute œuvre de Dieu est prédestinée à souffrir la contradiction. Les Gibelins, dont la faction était toujours fort puissante, troublèrent bientôt la paix que le pieux Légat venait de rétablir au prix de tant d'efforts, et souvent, par leurs embûches et leurs persécutions, mirent sa vertu à de rudes épreuves. Mais le Bienheureux puisait en Dieu sa force, et avec le puissant secours de sa grâce il parut toujours égal à lui-même : humble et modeste quand tout semblait lui sourire, ferme et tranquille au milieu de l'adversité, ayant à combattre ce que les passions des hommes ont de plus violent, et à se tenir continuellement en garde contre les artifices des hérétiques, contre la malignité des envieux, enfin contre tout le parti de l'empereur Frédéric auquel étaient toujours suspects les hommes honorés de la qualité de Légats ou Nonces apostoliques. Tant de difficultés ne servirent qu'à mieux faire connaître la sagesse et le courage du ministre de Jésus-Christ, également incapable de se laisser intimider par les menaces ou éblouir par les applaudissements. Après avoir prêché, avec le succès qu'on a vu, dans la Toscane et dans la Marche d'Ancône, il parcourut les Etats de la République de Venise et les villes principales de la Gaule cisalpine, puis il revint à Bologne, devenue le centre des opérations apostoliques. Il y apaisa un différend qui s'était élevé entre les Magistrats et l'Evêque, et rendit à la liberté, en inclinant

leurs créanciers à l'indulgence, un certain nombre de prisonniers pour dettes.

La réconciliation d'un officier bolonais, nommé Milanti, montre la bonté de son âme, son ascendant irrésistible sur les cœurs les plus farouches et le crédit singulier dont il jouissait auprès du Pape. Cet officier avait porté si loin ses excès ou ses brigandages, particulièrement contre les citoyens de Viterbe, que le Souverain Pontife, en ayant eu connaissance, avait été obligé de l'excommunier et de faire publier la sentence d'excommunication dans tous les lieux où les violences et les injustices de Milanti avaient été commises. Mais ce coup de foudre ne put ébranler un homme depuis longtemps accoutumé à ne suivre que ses passions et à se moquer des menaces et des censures de l'Eglise. Notre zélé prédicateur entreprit cependant la conversion de ce pécheur public et il y réussit. Milanti s'humilia, il confessa ses crimes et s'offrit à faire une réparation convenable. Ses amis, qui étaient en grand nombre et fort puissants en Lombardie, envoyèrent aussitôt des députés vers le Saint-Siège pour obtenir son absolution. Mais soit qu'à Rome on se défiât de la sincérité de son repentir, soit qu'on jugeât qu'un exemple de sévérité était nécessaire, pour contenir les plus audacieux dans quelques bornes, le Saint-Père refusa de lever les censures portées contre Milanti, à moins qu'après avoir réparé tout ce qu'il avait causé de dommage, il ne s'engageât encore à passer les mers, pour combattre tout le reste de sa vie contre les infidèles. C'était le condamner à un exil perpétuel, ce qui lui parut trop dur. Jean de Vicence écrivit à Sa Sainteté en faveur de son pénitent, et le Pape lui répondit en ces termes : « Nous avons reçu avec Notre bénignité ordinaire les Lettres que vous Nous avez envoyées, et Nous sommes entré dans vos sentiments. Ce que Nous avons refusé aux vives instances des ambassadeurs de Lombardie et aux prières réitérées que plusieurs Nous ont faites en faveur de Milanti, Nous vous l'accordons avec plaisir, afin de vous faire connaître par des effets dans quelle estime vous êtes auprès du Saint-Siège. Comme Nous avons une entière confiance en votre sagesse, Nous consentons qu'après avoir bien examiné les dispositions de Milanti, vous lui donniez par Notre autorité l'absolution qu'il demande, en lui faisant promettre de satisfaire la ville de Viterbe, et de servir pendant deux ans seulement dans la Palestine.

« Donné à Anagni, le huit des calendes de septembre, de Notre Pontificat la septième année. « GRÉGOIRE IX, Pape. »

Des conversions non moins éclatantes que celle de Milanti n'étaient pas rares. La vénération des fidèles augmentait aussi tous les jours envers le serviteur de Dieu et il profitait de ces dispositions favorables pour retirer les uns de leurs égarements et faire avancer les autres dans la pratique des vertus, enfin pour les retenir tous dans l'obéissance au Saint-Siège dont trop de gens travaillaient à les séparer. L'empereur Frédéric II, comprenant bien que les prédications continuelles de Jean de Vicence seraient toujours le plus grand obstacle aux desseins perfides qu'il avait formés contre la liberté de l'Eglise et l'autorité du Pape, chercha tous les moyens d'imposer silence à un prédicateur si incommode. Dans ce but, il écrivit, le 27 février 1241, une lettre longue et cauteleuse au Chapitre Général des Frères-Prêcheurs qui devait s'assembler à Paris, après Pâques de la même année. Le prince y fait d'abord paraître beaucoup d'estime et d'affection pour un Ordre qu'il relève par de magnifiques éloges. Il représente ensuite les calamités présentes de l'Eglise et de l'Empire qu'il ose attribuer à la conduite du Pape et aux conseils de ses ministres, tandis qu'il s'efforce de persuader qu'il ne fait lui-même la guerre que pour avoir la paix, et que ses intentions toujours pures ne tendent qu'au bien général de la religion, à la conservation des lois et au bonheur des peuples. Après ce prélude, l'empereur, venant au point qui était le principal objet de sa lettre, continue ainsi : « Mais parce que les fidèles règlent leur conduite sur vos décisions et que par vos prédications vous avez jusqu'ici ramené dans les voies du salut ceux qui s'en étaient égarés par la légèreté de leurs démarches, prenez garde de ne point faire changer le monde de sentiment, et ne le portez point à se former une conscience tout opposée à la première. Nous vous parlons de la sorte sur le bruit répandu qu'il y en a parmi vous qui entreprennent des légations et qui se chargent de lettres contraires à Nos intérêts et à ceux de l'Empire, dans la confiance de faire en cela une œuvre agréable à Dieu et de procurer le salut des âmes.

« Il est de la sagesse de votre sainte Assemblée de veiller de telle sorte sur ces excès, qu'il soit généralement ordonné à tous vos Religieux de s'abstenir à l'avenir de semblables commissions : afin qu'uniquement appliqués à la piété, ils continuent à mériter l'affection de tout le monde et à rendre au public des services qui soient véritablement agréables à Dieu. Par là, votre ministère obtiendra sans exception l'approbation générale ; et vous éviterez le blâme de ceux à qui il paraît peu séant que des Religieux d'un si saint Ordre prennent

intérêt dans des différends ou démêlés personnels. Au reste, dans la sincère disposition où Nous sommes de vous favoriser en tout ce qui pourra contribuer au bien et à l'honneur de votre Ordre, nous espérons que vous répondrez aussi au désir que Nous avons de vous faire plaisir. »

Il ne paraît pas douteux que, dans cette épître, Frédéric II ne visât directement les *légations* confiées à Jean de Vicence par le Pape Grégoire IX, et les *Lettres* apostoliques par lesquelles le Vicaire de Jésus-Christ témoignait à son Légat une si grande confiance. Nous avons là un échantillon fort bien réussi de la politique astucieuce du persécuteur de l'Eglise qui aurait bien voulu, comme tant d'autres, empereurs, rois ou chefs de républiques, faire taire les gardiens de la bergerie afin de pouvoir égorger à son aise le troupeau. Mais les membres du Chapître Général de 1241 n'étaient point de la race des *chiens muets* flétrie par l'Ecriture, et se montrèrent peu disposés à déférer au désir du rusé monarque.

Il est certain, d'ailleurs, que le Pape Innocent IV, successeur de Grégoire IX, continua à employer Jean de Vicence, et que celui-ci rendit encore des services signalés à l'Eglise pendant ces temps orageux. Dans un Bref du 13 juin 1247, le Saint-Père, après avoir représenté, d'une manière pathétique, les maux innombrables qui accablaient toujours l'Italie, parle ainsi à notre prédicateur : « Nous vous avertissons, Nous vous conjurons, et vous exhortons en Notre-Seigneur Jésus-Christ de travailler de toutes vos forces, et selon l'ardeur du zèle que le Seigneur vous a donné, à extirper l'hérésie, en chassant les hérétiques de toute la Lombardie. Recevez charitablement à la pénitence ceux qui voudront sincèrement se convertir et obéir désormais à l'Eglise : punissez les opiniâtres selon la rigueur des lois canoniques et agissez avec vigueur contre tous les fauteurs... Nous défendons expressément à tous vos Supérieurs de vous occuper à quelque autre emploi, sous quelque prétexte que ce puisse être, ou de substituer un autre à votre place sans une permission spéciale du Saint-Siège. » Le serviteur de Dieu exécuta fidèlement et pendant longtemps les intentions du Souverain Pontife, puisqu'il remplissait encore avec succès l'office de prédicateur et d'inquisiteur de la foi en 1259 ; nous le voyons, en effet, à cette date, lever les censures dont les habitants de sa ville natale avaient été frappés pour avoir violé le traité de paix, en s'unissant aux ennemis de l'Eglise.

A partir de cette époque, l'histoire se tait presque entièrement sur

l'illustre Frère-Prêcheur. D'après Léandre Albert, qui cite le témoignage de Galvanus Flamma, de Milan, il vivait encore en 1264, année où fut élu au Chapître Général de Paris, le Fr. Jean de Verceil, sixième Maître Général de l'Ordre. Le B. Jean de Vicence, prêchant au peuple de Bologne au moment où les Vocaux se réunissaient, annonça publiquement que le lendemain on trouverait le nom de l'élu sur un bulletin blanc qu'il fit déposer devant tous, dans un coffre fermé : l'événement vérifia sa prédiction.

Il nous reste à glaner çà et là quelques faits merveilleux recueillis par les contemporains, et qui montreront le pouvoir surnaturel de cet homme admirable.

Un jour qu'il prêchait sur la paix, on vit un ange se tenir à ses côtés et lui suggérer tout ce qu'il devait dire au peuple. D'autres fois une croix splendide ou une brillante étoile apparaissait sur sa tête. Ces signes du ciel confirmaient sa parole déjà si puissante par elle-même, et l'aidaient à toucher les cœurs les plus endurcis.

« Comme un peuple innombrable, dit Thomas de Champré, suivait chaque jour les prédications du vénérable Frère, il lui était impossible d'aller à pied, car chacun voulait le toucher et s'efforçait d'arracher ou de couper une partie de ses vêtements. Un jour donc qu'il avait prêché, dans un certain village, à une foule extraordinaire et qu'il ne pouvait retourner à pied, il manda à un prévôt (ou curé) voisin de lui envoyer un cheval pour pouvoir se rendre à un autre village. Le prévôt lui envoya dire qu'il avait un seul cheval, et que celui-ci ne voulait souffrir d'autre cavalier que son maître et le palefrenier qui prenait soin de lui depuis longtemps. Lorsque le messager rapporta cette réponse au saint Frère, celui-ci fit demander au prévôt son cheval quelque fougueux qu'il fût. Le prévôt consent et lui envoie le cheval presque plus indompté qu'une bête féroce. Dès que le saint homme le vit frémissant et écumant de colère, il lui traça sur le front le signe de la Croix en disant : « Que le prince de la paix, Jésus-Christ, t'adou-« cisse ! » Chose admirable ! à la vue de tout le peuple, le fier coursier, adouci, ploie les genoux, et offre son dos au Frère pour y monter.

« A l'ébahissement de la foule, notre Frère le monte, dit adieu à tous et se rend où il désirait, puis renvoie au prévôt son cheval, mais devenu doux comme un agneau. Le prévôt, ayant appris par la renommée ce qui s'était passé, refusa de reprendre sa monture : « A Dieu ne plaise, dit-il, que moi indigne je monte de nouveau ce « cheval, sur lequel le Seigneur a opéré un si grand miracle : gardez-

« le et servez-vous de lui comme il vous plaira ». A dater de ce jour, et pendant plusieurs années, le saint Frère se servit de ce cheval, et dès qu'il voulait le monter, le docile animal fléchissait les genoux et lui offrait son dos. »

Thomas de Champré raconte encore, d'après le V. Réginald, ancien abbé de Blois, qu'un jour une femme, étant dans son cellier pour puiser du vin, vit entrer Fr. Jean dans la ville suivi d'une multitude de peuple : elle oublia le robinet qu'elle tenait à la main, courut sur la place publique et demeura un temps considérable à suivre des yeux le saint homme. Revenue à elle et s'apercevant de sa distraction, elle courut au tonneau dont tout le vin avait coulé dans la cave. Consternée au delà de toute expression, parce qu'elle craignait d'encourir la colère de son mari, homme extrêmement brutal, elle courut après le serviteur de Dieu, se jeta à ses pieds, et avec de grands cris et beaucoup de larmes lui conta son aventure et tout ce qu'elle avait à redouter de son mari.

Touché de compassion, le Frère bénit cette femme et lui ordonna de retourner chez elle, en mettant sa pleine confiance en Dieu. O prodige ! La femme retourne au cellier, trouve le tonneau rempli, et le sol de la cave aussi sec que si pas une goutte de vin ne s'était échappée.

Le même vénérable abbé fut témoin oculaire du fait suivant : Un paysan labourait son champ, lorsqu'il vit un aigle au repos sur un tertre : « Attends-moi, ô aigle, attends-moi, s'écria-t-il ; je t'adjure par le nom du Fr. Jean ; car dès que je t'aurai pris, je t'offrirai à ce saint homme. » Et aussitôt, rentrant sa charrue, il va saisir l'oiseau de proie et le présente au saint religieux, aussi doux que s'il avait été apprivoisé ; le vénérable abbé vit, dans la suite, cet aigle suivre partout le Bienheureux, de village en village, et planant derrière lui dans les airs. Dans tous les lieux où Jean prêchait au peuple, ce compagnon fidèle se trouvait près de lui. Le discours achevé, pendant que le prédicateur bénissait l'assemblée, le roi des airs, déployant ses ailes, les agitait comme pour applaudir et bénir, à sa manière, son Créateur. Symbole expressif de la sublime mission de Jean de Vicence, et du rang exceptionnel qu'il s'est acquis parmi les hommes apostoliques.

Les Bollandistes, après une foule d'auteurs, donnent à l'illustre prédicateur le titre de Bienheureux et ne doutent pas que son culte ne soit permis à Vicence, à Padoue et peut-être à Bologne. Augustin de Florence, Camaldule, dans l'histoire de son Ordre, ne fait aucune difficulté de dire que l'éclat des vertus et des miracles l'a égalé à

S. Antoine de Padoue. Jules Carcamo, historien de Vicence, le met parmi les Saints et Bienheureux de sa ville natale. « Il est certain, dit un auteur de l'Ordre de S. François, que Jean de Vicence a toujours été regardé comme un Saint soit pendant sa vie, soit après sa mort, et que les Souverains Pontifes ont permis, non seulement de publier ses miracles, mais encore de lui donner le nom de Bienheureux et d'exposer son image à la vénération des peuples. » On la voit, en effet, dans notre église de la *Couronne* à Vicence. Cette toile est due au pinceau du célèbre François Maffei ; le B. Jean est représenté, les bras croisés sur la poitrine, les yeux levés au ciel qui projette sur son visage un rayon de lumière ; une étoile brille au-dessus de sa tête et une croix sur son front. A ses côtés se tient un ange qui lui parle secrètement à l'oreille, et à ses pieds un aigle : c'est un résumé des merveilles de sa vie. Au-dessous du tableau, l'inscription : *Pacem meam do vobis*, pour marquer que ce fidèle disciple de Jésus-Christ n'a travaillé toute sa vie qu'à conserver ou à rétablir, parmi les enfants de l'Église, ce bien si désirable de la paix que le Fils de Dieu nous a mérité, et que lui seul peut nous donner.

Au bas d'une autre gravure de notre Bienheureux, le célèbre poëte de Lentino a écrit ces vers :

Quid tibi, quidque aliis, quid denique summo
Ipse Deo fueris, hœc tria signa docent :
Stella, Orbi lumen, charumque Domino fuisse
Aliger : at carnem Crux domuisse tuam.

Vers que l'ancienne édition de l'*Année Dominicaine* traduit ainsi :

L'étoile, la croix et l'oiseau
Représentés dans ce tableau,
Sont une excellente devise
Que Jean est l'ami du Seigneur,
L'imitateur du Rédempteur
Et la lumière de l'Église.

La B. Mère ELISABETH D'EICKEN

Professe du monastère d'Ottenbach en Allemagne (*)

(13..)

La vie de cette sainte Religieuse, écrite par un Père de l'Ordre qui nous a caché son nom, demeura environ trois siècles inconnue et comme ensevelie dans l'obcurité du cloître. Il est temps de montrer au monde cette fleur dominicaine, qui l'embaumera du doux parfum de ses vertus. Le pieux auteur qui nous a transmis le récit de cette admirable vie, nous la propose comme un modèle de perfection capable de réveiller notre indolence et notre paresse. Il ne craint pas de donner à son héroïne le titre de *Bienheureuse*.

Notre Seigneur avait pris soin de retirer cette âme du milieu d'un monde pervers et de la mettre de très bonne heure à l'abri de toute corruption en la plaçant dans un cloître ; elle y vécut en effet dans une pureté sans tâche. Et quand son âge lui permit de revêtir les livrées monastiques, elle les reçut avec une ferveur qui ne se ralentit plus jusqu'à son dernier jour.

Sœur Elisabeth s'appliqua tout d'abord à une parfaite observance des Règles, et excita bientôt l'admiration de ses compagnes par sa retenue, son humilité, sa modestie. La douloureuse Passion de notre aimable Rédempteur était le sujet presque exclusif des méditations qui furent pour son âme la source des plus grandes lumières et du plus ardent amour. Le souvenir fréquent de tout ce qu'avait voulu souffrir pour nous le Fils de Dieu la porta elle même à la pratique des plus rudes austérités. Dès sa première jeunesse, ses écrits nous l'attestent, son cœur brûla du désir de participer aux plaies du Sauveur, et un jour entr'autres, comme elle le suppliait avec une plus grande ferveur de lui accorder cette grâce, une voix intérieure lui répondit : « Ma fille, comment pourrais-je te refuser ce dont je fus moi-même altéré toute ma vie ? »

Elle était exaucée. Dès lors, animée d'un nouveau et incroyable

(1) Vie tirée d'un ancien manuscrit.

courage, Sœur Elisabeth fortifia son bras et, malgré sa jeunesse, se déchira les chairs avec une discipline hérissée d'aiguilles. Un jour, pendant une flagellation de ce genre, son divin Epoux lui apparut pour la soutenir, et l'encouragea en ces termes :

« L'unique volonté de mon Père et son bon plaisir à son égard, « est de trouver en toi ma ressemblance. Or, de même que rien ne « lui a été agréable comme ma mort sur la croix, par laquelle j'ai « racheté le monde, ainsi rien ne lui saurait être plus agréable que « de te voir crucifiée avec moi. » C'était, à n'en pas douter, un encouragement à poursuivre cette voie douloureuse dans laquelle elle était si résolûment entrée. Le Seigneur lui inspira de plus, très fortement, de se confectionner une sorte de croix dont il lui montra la forme : aussi la fit-elle facilement, bien que jamais elle n'eût rien vu de semblable ; elle s'appliqua ensuite sur le corps cet instrument terrible avec un courage vraiment héroïque. Les clous aigus dont cette croix était garnie s'enfoncèrent dans les chairs et la torturèrent horriblement. Mais sa soif de souffrances n'étant point encore satisfaite, la pieuse Sœur se fit une autre croix plus grande que la première : celle-ci toutefois n'a été portée que neuf ans et seulement de Noël à la Pentecôte. La plus petite, avouait-elle, la torturait davantage parce que souvent pendant la nuit, elle laissait tomber son bras et en enfonçait ainsi plus cruellement les pointes ; de là, nouveaux supplices.

Cette sainte âme demandait un jour, à la Vierge Marie, la grâce de concevoir quelque chose de cette douleur qu'elle avait éprouvée au pied de la croix : « Mes peines, lui fut-il répondu, ne peuvent être exprimées par aucune langue humaine : celui-là seul les a connues qui m'a donné la force de les supporter. » Dans une autre rencontre comme notre Sœur se plaignait à cette Consolatrice des affligés des nouvelles croix dont Notre-Seigneur la menaçait encore, Marie lui répondit avec beaucoup de tendresse et de douceur : « Il m'est aussi naturel de compatir aux membres souffrants de mon divin Fils que de porter le nom de Mère. » Parole toute de consolation et parfaitement conforme à l'enseignement de la sainte Eglise qui chante dans ses hymnes :

Monstra te esse Matrem ;
Sumat per te preces
Qui pro nobis natus
Tulit esse tuus.

Une autre fois encore, tandis que la servante de Dieu suppliait sa Mère du ciel de lui venir en aide, elle en reçut cette tendre réponse : « Je suis inclinée à répandre ma miséricorde maternelle sur les membres de mon Fils avec plus d'abondance encore qu'on me la demande. »

C'est bien aussi la signification de ces glorieux titres de Mère de grâce et de miséricorde que la sainte Eglise décerne à Marie.

Une année, le Vendredi-Saint, comme cette fidèle Epouse de l'Agneau immolé sur la croix désirait compatir en même temps aux douleurs de sa Mère, celle-ci lui fit entendre ces douces paroles : « De même que j'ai souffert dans la personne de mon Fils ce que son Père avait ordonné dans sa sagesse, de même devez-vous souffrir ce qui vous est ordonné par mon Fils. » Et dans une autre circonstance où notre pieuse Sœur se plaignait amoureusement de ce que Notre-Seigneur la laissait sans consolation dans son angoisse, la voix maternelle de Marie lui dit : « Tu n'apprécies pas, ma fille, la grandeur de la grâce que mon Fils te fait en te soutenant dans l'aridité que tu souffres. »

Son divin Epoux lui assura un jour qu'elle ne quitterait pas ce monde sans avoir ressenti la douleur de ses plaies. Cette parole remplit son cœur d'une telle soif de souffrances, qu'elle ajouta de nouvelles blessures à celles qu'elle endurait déjà.

Dieu, d'ordinaire, la consolait au milieu de ses tourments par des paroles intérieures qui lui révélaient de plus en plus parfaitement le prix de la souffrance par laquelle le divin Sauveur lui communiquait sa vertu. Sœur Elisabeth ayant un jour, on ne sait pourquoi, enlevé sa terrible croix, le Seigneur lui retira sur le champ les délices intérieures de sa grâce, notre Sœur s'en plaignit à son céleste Epoux qui lui dit : « Quand l'enfant quitte la mamelle de sa mère, il perd la source de sa douceur. » D'où elle conclut qu'il lui fallait reprendre la croix, d'où venaient à son âme les plus douces consolations. Notre aimable Sauveur la convainquit par expérience de cette vérité ; lorsqu'elle eut replacé sur ses chairs déjà meurtries l'affreux instrument de supplice, une si grande consolation divine envahit son âme, qu'elle fut contrainte de quitter sa pauvre couche. Dieu lui donna à entendre alors que sa croix était comme un canal par lequel la vertu du sang précieux de Jésus-Christ s'écoulait dans son cœur.

Une autre souffrance torturait incomparablement plus encore cette héroïque pénitente : c'était celle de la vermine. Son pauvre corps,

déjà si tourmenté, se trouvait ainsi comme au milieu d'une horrible fourmilière dont les mille morsures se faisaient sentir jour et nuit, sans qu'elle osât y apporter le moindre soulagement. Elle se liait même parfois les mains pour éviter toute surprise involontaire : ce cœur intrépide voulait subir le martyre dans toute sa rigueur.

Sœur Elisabeth nous apprend encore que, dans les premiers temps, lorsque le Seigneur ne la soutenait pas aussi pleinement par sa grâce, elle quittait parfois son terrible instrument de pénitence aux heures de sécheresse et de dégoût. Aussitôt elle tombait malade et le remède infaillible pour recouvrer la santé était de s'attacher de nouveau la croix. L'Epoux demandait cette immolation à son épouse et soutenait dans ce but ses forces corporelles. Aussi, quand elle replaçait sur ses chairs, après l'avoir déposée quelque court espace de temps, cette croix hérissée de clous, les pointes s'enfonçaient elles-mêmes avec beaucoup de violence.

Toutefois ces souffrances étaient apparemment peu de chose, comparées au glaive invisible que la main du Seigneur semblait enfoncer dans son côté. D'autres fois c'était comme un poignard avec lequel on la perçait cent fois le jour et qu'on tournait et retournait dans la plaie. La vertu d'En haut était seule capable de soutenir notre martyre au milieu de ces inexprimables tourments. D'abord elle n'éprouva ce supplice que dans les heures où elle se trouvait seule, mais ensuite ce fut en tout temps et en tout lieu et cela pendant vingt-cinq ans.

La meilleure partie de son temps était consacrée à la contemplation des souffrances de son époux crucifié. Un jour, très touchée par ces mots du saint Évangile : « Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi » elle dit : « Seigneur, où est-ce donc que vous voulez m'attirer ? » — « A la participation de mes souffrances et à ma plus parfaite conformité » lui fut-il répondu aussitôt.

Or, comme c'est dans l'obéissance que brille plus particulièrement la conformité avec celui qui fut obéissant jusqu'à la mort de la croix, son divin Maître lui apprit à pratiquer cette vertu avec une grande perfection. Voulant une fois continuer son oraison pendant un exercice de la communauté, elle entendit une voix lui disant qu'il fallait savoir trouver Dieu partout, et que son assistance était plus présente à où ses ordres l'appelaient.

Jouissant une autre fois de la présence de Dieu, comme il lui en coûtait beaucoup de s'en priver, pour suivre l'obéissance, le Seigneur lui dit : « J'ai travaillé à ton salut dans la peine et l'amertume. Tu ne

dois point te défier de moi, car je puis agir en toi où il me plait et de la manière qu'il me plait. »

Dans une autre circonstance où elle cherchait à être dispensée de quelque devoir : « Je ne veux pas, lui dit Notre-Seigneur, que tu prétendes t'appartenir en quoi que ce soit. »

Son amant céleste lui apprenait aussi par ce même langage mystérieux à se détacher de toute créature pour être toute à lui. Un jour donc que Sœur Élisabeth avait pris plaisir à converser avec une certaine personne, Jésus dit au fond de son âme : « Je ne puis rien souffrir en toi, qui détourne ton cœur de mon amour. » Et une autre fois qu'elle était agitée par certaine sollicitude : « Ne pense, ma fille qu'aux douleurs de mes plaies, et je me chargerai de tous tes soins. »

Une peine extraordinaire déchirant un jour son âme, elle voulut quitter la compagnie de ses sœurs pour donner à ses larmes un plus libre cours : « Seigneur, dit-elle, je m'en vais sortir pour épuiser mes pleurs auprès de vous. » — « Tu n'as nul besoin de t'éloigner de moi pour me chercher, tu me trouveras au fond de ton cœur. » Cette réponse du Sauveur lui rendit le calme et la paix.

Dans les étranges et pénibles tentations dont l'antique ennemi la tourmentait, le divin Maître dit à sa fidèle servante que pour éviter ces pièges elle devait se réfugier dans ses blessures : elles avaient été ouvertes dans ce but.

Un dimanche des Rameaux notre pieuse Elisabeth demanda à son aimable Epoux pourquoi il avait voulu souffrir un jeûne si prolongé ce jour-là ; car l'on voit par le saint Évangile que personne ne l'invita à descendre dans sa demeure. Il lui fut répondu : « La faim que je souffrais dans mes membres faisait ma nourriture. »

Voici d'autres paroles très instructives que cet Epoux de sang fit entendre à son épouse touchant sa Passion : « J'avais sans cesse présent le calice de ma mort et j'éprouvais une ardente soif de le boire dans toute son amertume pour l'amour des hommes. J'étais noble et pauvre, délicat et misérable, né dans la joie et accablé d'affliction ; et je désirais si ardemment souffrir la mort pour les hommes que ce désir me tortura plus que la croix ; de même qu'un cachet s'imprime dans la cire, ainsi la force de mon amour pour l'homme, en a gravé les marques dans mes mains et mes pieds. Je regardais mes ennemis comme des amis, en temps qu'ils coopéraient à l'exécution de l'œuvre dont l'accomplissement était mon unique souhait. »

Un jour enfin, notre aimable Rédempteur se montra à cette sainte

âme dans le pitoyable état où le réduisit le supplice de la flagellation. « Vois, ma fille, jusqu'à quel point m'a épuisé l'amour dont je brûle pour toi, et combien de marques je t'en ai données par tant de blessures. Ne dois-tu donc pas me rendre amour pour amour et t'étudier sans cesse à me plaire ? »

Cette vie austère et retirée de notre séraphique vierge semble l'avoir rendue un objet de mépris pour ses compagnes, car comme elle se plaignait à Notre-Seigneur des privations auxquelles elle était soumise, Jésus lui répondit : « Ma fille, ai-je jamais joui de l'abondance des choses dont je vous laisse manquer ? Cette humble sœur fit aussi à son Dieu cette touchante prière : « Souvenez-vous, Seigneur, que je ne cesse de vous suivre avec amour dans l'amertume, que par l'effet de votre divine et aimable conduite vous ne m'avez pas épargnée depuis l'enfance, les coups de vos verges paternelles m'affligeant sans cesse, soit intérieurement, soit extérieurement, sans que jamais je reçoive l'assistance de personne. C'est là, Seigneur, l'offrande que je vous fais avec les larmes de ma croix, vous suppliant de toute mon âme d'accomplir bientôt en moi votre tout aimable promesse. Vous n'ignorez-pas, Seigneur, qu'abandonnée de tout le monde, je n'ai jamais eu que vous seul. Que votre bonté paternelle soit donc touchée de ma plainte et qu'il vous plaise de m'exaucer. » Voici la réponse qu'elle reçut : « J'accomplirai en toi toutes mes promesses, conformément à l'amour que j'ai eu de toute éternité pour ton salut. « Le temps approche où je t'unirai à moi » lui dit-il dans une autre occasion où elle soupirait après la dissolution de son corps pour être avec le Christ.

L'auteur anonyme de la vie de sœur Élisabeth d'Eicken nous dit qu'elle persévéra dans ces austérités jusqu'à l'âge de cinquante et un ans, mais sans nous indiquer la date de sa mort.

LE MÊME JOUR

1290 — A Alatri, l'illustre P. CRESCENT DE CAVA, religieux singulièrement recommandable par ses talents et sa piété. Le cardinal de Saint-Georges, désireux de le voir au rang des Princes de l'Eglise, le proposa pour pasteur au Chapître de l'église d'Alatri. Les électeurs n'eurent aucune peine à arrêter leur choix sur un sujet aussi distingué. Le P. Crescent répondit entièrement à l'attente du Cardinal son protecteur, du Chapître et de son Ordre. Il décéda en 1290, après vingt-sept années d'épiscopat. — (Fontana.)

12.. — A Rome, mourut le V. P. DIDIER, religieux de grand mérite et d'un zèle admirable pour la gloire de la sainte Eglise. Le Pape Innocent IV le choisit pour son Pénitencier et l'envoya plus tard en qualité de Légat remplir une importante mission auprès de Dom Jayme-le-Conquérant, roi d'Aragon. L'interdit avait frappé le royaume à cause du mariage adultère de ce prince avec la fille du roi de Hongrie du vivant de son épouse, Thérèse Vidaura, noble dame de la Catalogne. Le coupable souverain avait même fait couper la langue au prélat qui avait eu le courage de dénoncer son crime au chef de la sainte Eglise (1). Touché de repentir, le monarque offrit à Sa Sainteté de se soumettre à la pénitence qu'Elle croirait devoir lui imposer. Une assemblée des Etats du royaume, où se trouvèrent les Evêques de Tarragone, de Saragosse, d'Urgel, d'Huesca et d'Elne, se tint à Lérida. Le roi demanda, à genoux, pardon de sa faute et les Légats lui imposèrent pour pénitence différentes fondations pieuses.

Le P. Didier eut encore une mission semblable a remplir auprès de plusieurs princes de la Péninsule. — (Bzovius.)

12.. — En Bohême, mémoire du V. P. ALEXIS et d'un autre religieux de la même Province, envoyés par le Pape Innocent IV au roi de Russie Coloman, qui les demandait avec instance, pour ramener dans le giron de la Sainte Eglise Romaine, les schismatiques de ses Etats et convertir à la foi les Tartares et les Cumans, ses voisins. Les instances de ce roi pour obtenir ces deux Pères qu'il demandait nommément, nous donnent lieu de penser qu'ils étaient déjà célèbres. Le Souverain Pontife leur accorda les plus amples pouvoirs. Le Bref d'Innocent IV qui les charge de cette glorieuse mission, est daté de 1246. — (Bzovius.)

(1) Le V. P. Bérenger de Casteltbisbal, V. *Année Dominicaine*, 7 février.

13.. — Dans la province d'Allemagne le V. P. BIEGMANN, dont le célèbre Tauler fit publiquement l'éloge dans un de ses sermons sur l'Assomption de la Sainte Vierge : « Un de nos religieux, nommé Biegmann, dit-il, était parvenu à une si profonde connaissance de son néant, qu'il ne pouvait trouver de lieu plus convenable qu'au fond de l'enfer, sous les pieds de Lucifer. Comme il y demeurait par la pensée, une voix se fit entendre du haut des cieux, qui disait : « Biegmann, venez, venez promptement vous asseoir sur le trône de gloire qui vous a été préparé. »

13.. — A Zara, en Dalmatie, le célèbre P. NICOLAS DE SETIA, remarquable par sa doctrine, sa piété et son éloquence apostolique, fut placé à la tête de l'église de cette ville par le pape Clément V. Il y brilla par l'innocence de sa vie, la sainteté de ses mœurs, et mérita d'entrer dans la joie de son Seigneur, vers 1320. — (Fontana.)

14.. — A Raguse, décéda le V. P. BERNARD GHÉTHALD, originaire de cette même ville. Brûlant d'un grand zèle pour la perfection religieuse, il composa un ouvrage sur les hommes illustres de l'ancienne Congrégation de Raguse, dont il avait lui-même conservé l'esprit. — (Fern., script. Dalmatiæ.)

1649 — A Paris, au couvent de la rue Saint-Honoré, le vertueux Fr. JEAN CHAPON, convers, d'une admirable simplicité, fervent dans la prière et infatigable au travail. Son obéissance était celle d'un enfant. Il accomplissait tout ce qui lui était ordonné, sans s'émouvoir de l'humiliation apparente, attachée quelquefois aux ordres de ses Supérieurs, désireux sans doute d'éprouver par là sa vertu. Habile à ménager son temps, il trouvait le moyen, sans nuire jamais à ses occupations, d'ajouter aux prières prescrites par la Règle, de saintes pratiques pour entretenir son âme dans un commerce habituel avec Dieu. Menuisier de son état, le bon Frère sanctifiait son travail par de pieuses pensées, en se rappelant l'intérieur de Nazareth où il aimait à contempler Jésus et Joseph exerçant le même métier.

Sa précieuse mort arriva l'an 1649. — (*Mém. de Paris.*)

1662 — A Goa, dans les Indes Orientales, la mort précieuse du V. P. CHRISTOPHE RONGEL, l'apôtre de l'île Timor. Il travaillait avec beaucoup d'ardeur dans ces régions quand il apprit que cette île était complètement privée d'ouvriers évangéliques. Il s'y rendit, et la bénédiction de Dieu descendit si abondament sur ses travaux que cette terre, jusqu'alors inculte et stérile, porta bientôt les plus heureux fruits de salut. En effet, il lui suffit de quelques entretiens avec le roi pour persuader celui-ci d'embrasser le christianisme. Lorsqu'il eut reçu cette promesse du prince, le zélé missionnaire se mit à l'œuvre pour la construction d'une église qui fut bientôt achevée. Le roi,

suffisamment instruit, fut baptisé sous le nom de Christophe ; la cour suivit son exemple,

Les mahométans, jaloux des progrès que notre sainte religion faisait dans l'île, résolurent d'y mettre fin en se débarrassant de son fidèle ministre. Ils tentèrent donc de l'empoisonner, mais, à la première cuillerée du funeste breuvage, le V. Père en ressentit le pernicieux effet. Prenant aussitôt un contre-poison, il arrêta les progrès du mal et put échapper, de la sorte, à une mort immédiate. Le poison débilita cependant à tel point sa santé qu'il dut cesser son travail d'évangélisation. Porté d'abord à Larantuca, puis envoyé à Goa, il y trouva le P. Gaspard de Sainte-Marie accablé, lui aussi, par l'infirmité et la maladie ; tous deux allèrent, peu après, recevoir au ciel la récompense de leurs travaux, vers 1662. Lorsque cette relation fut écrite et imprimée à Lisbonne, en 1665, le P. Benoît Serran remplaçait dignement le P. Christophe dans l'île Timor. — (Ex. P. Anton. ab Incarn., *relatio de rebus Indiarum.*)

La ressemblance des faits nous invite à rapporter ici la conversion d'un royaume encore plus considérable que le précédent, due à nos Pères, dans ces mêmes parages. Il y avait dans les montagnes voisines de Larantuca un grand seigneur que les habitants appelaient *Payen* et auquel tous les petits souverains de cette île étaient soumis. Plusieurs tentatives de nos Pères pour lui faire embrasser la foi avaient échoué, lorsque le succès du P. Christophe, raconté plus haut, ranima leur courage. Ils résolurent donc d'aller encore annoncer l'Evangile à ce prince. Ce fut une inspiration du ciel, car le monarque prit goût aux vérités évangéliques et demanda le saint baptême qu'il reçut en grande solennité dans l'église qu'il avait fait lui-même construire et fut nommé CONSTANTIN.

Son premier ministre ayant suivi son exemple, tous les chefs de la cour firent de même, ainsi qu'une grande multitude de personnes. Le P. Antoine de Saint-Hyacinthe, fameux missionnaire de ces îles, était, pour lors, vicaire des églises que nos Religieux desservaient dans ces contrées avec un grand zèle, catéchisant, prêchant, baptisant et tenant école. A Larantuca, en particulier, ils avaient un collège pour l'éducation des enfants.

Lorsque le P. Antoine, auteur de la relation que nous reproduisons ici, porta la nouvelle de ces conversions à Goa, la noble capitale en témoigna la joie la plus vive et donna des fêtes publiques pour en rendre à Dieu de dignes actions de grâces. Le nouveau Constantin honora dignement son nom par une vie toute chrétienne jusqu'à sa mort arrivée l'an 1661. Sous son successeur, dom Balthasar, la religion jeta de plus profondes racines et prit une plus grande extension dans la nouvelle chrétienté.

.... — A Louvain, le V. P. JEAN DE LOUVAIN, religieux d'une vaste érudition et brisé à toutes les difficultés de la scolastique. Il ne se dis-

tinguait pas moins par l'intégrité de sa vie et par un rare don de sagesse, qui lui faisait tirer le suc de la dévotion des questions les plus subtiles et les plus relevées. Cette lumière brillait vers la fin du XIIIe siècle. — (Leand. Alb.)

.... — Au couvent de Saint-Jacques, à Paris, le vertueux P. JEAN GOSMANDI. L'épitaphe gravée sur sa tombe retrace en ces termes son éloge :

GOSMANDUS *licuit, cui bis tria vivere lustra,*
Hac jacet Hesperiis regibus ortus humo
Mortalis quomdam, meritis post funera factus
Cælicola, æternæ Regna quietis habet,
Nulli Religio, nulli sapientia major :
In nullo potuit sanctior esse fides.
Dum sacro sese studio, sanctisque dedisset
Cultibus, extremum fata dedere Diem.
Desine jam Cineres lachrimis vexare viator
Terra bibit lachrymas, culpa pianda prece est.

15.. — Au monastère de la Rose, à Lisbonne, la V. Mère BLANCHE, seconde Prieure de cette maison, fondée par l'une de ses tantes, aux soins de laquelle son éducation avait été confiée. Tout d'abord, la jeune fille songea à s'engager dans les liens du mariage.

Un jour que son prétendant se rendait au monastère pour la voir, il fit la rencontre d'un religieux inconnu qui lui demanda d'un air irrité: « Qu'allez-vous faire dans ce couvent ? » — « Je suis parent de la demoiselle Blanche, « et désire l'entretenir » répondit le jeune homme. « Elle ne peut vous « parler et vous n'êtes point son parent », répliqua le Père. Cette réponse le couvrit de confusion et lui fit perdre le souvenir de la jeune fille. Celle-ci, cependant, ne se doutant nullement de cette aventure, pensait à s'établir dans le siècle où elle pourrait vivre dans la crainte de Dieu, à l'exemple, disait-elle, de tant de femmes pieuses qui servent le Seigneur et se sauvent en cet état. Un jour elle faisait oraison sur ce sujet, quand Notre-Seigneur lui apparut couronné d'épines, chargé de sa croix, l'invitant à le suivre en lui manifestant le désir qu'elle n'eût jamais d'autre époux que lui. Ce spectacle attendrissant et cette douce réprimande la faisant rentrer en elle-même, elle demanda et obtint la blanche tunique dominicaine. Dès lors, elle mit tous ses efforts à se rendre la digne épouse de cet Epoux de sang et de douleur. Elle y réussit parfaitement. Sa vie pénitente et son admirable ferveur la firent considérer comme une belle rose mystique du monastère de ce nom, dans lequel elle florissait vers la fin du XVIe siècle. — (Souza, p. III, lib. II, C. 3.)

15.. — Au même monastère, décéda la V. Mère FRANÇOISE DE SYLVA, surnommée de Sainte-Marie, femme de grande piété et d'une vie sans tache. Elle gouverna deux fois cette maison comme Prieure, et sut si bien allier dans cette charge difficile la douceur à la fermeté, la condescendance à l'autorité, que les Sœurs auraient voulu l'avoir pour Supérieure perpétuelle, si les Règles l'eussent permis.

Sa charité et sa miséricorde ont mérité une approbation extraordinaire et miraculeuse de la divine Providence. Réduite un jour à la dernière indigence, et ne sachant que servir à la communauté, la Mère Françoise se rendit au tour afin d'envoyer emprunter de l'argent. A ce moment, un pauvre arriva pour demander l'aumône. La Vénérable Prieure lui donna tout ce qu'elle avait, regrettant de ne pouvoir faire davantage. A peine le mendiant s'est-il éloigné, qu'arrive un inconnu demandant la Supérieure et, sans déclarer ni qui il était, ni d'où il venait, il lui remet la valeur de vingt mille réaux, refuse ensuite tout remerciement, disant que là où se trouvait la misère, il n'y avait lieu à aucun remboursement.

Ceci se passait pendant une peste violente qui désolait le Portugal. Les religieuses du monastère dont nous parlons avaient préféré souffrir les plus pressantes nécessités que de sortir de leur cloître. Ce secours inespéré les confirma dans leur généreuse et sainte résolution. Un mois plus tard, la communauté étant réduite à la même indigence, le même personnage vint apporter au tour une somme pareille à la première avec l'ordre de la remettre à la Prieure, et s'en alla. Dans une autre occasion encore, cette même Supérieure fut secourue d'une manière semblable. Il ne lui restait que vingt sols pour l'entretien de sa communauté. Le chapelain fut prié d'aller faire un emprunt pour compléter cette somme. La Sœur Procureuse en allant au tour pour prendre ce surplus, y trouva neuf pièces d'or. Elle en donna sur le champ avis à la Mère Prieure, celle-ci au chapelain, et tous trois se mirent à genoux pour rendre grâces à l'auteur de tout don.

Le Seigneur appela à Lui cette Vénérable Mère pour couronner son admirable fidélité vers l'an 1590. — (Souza.)

1647 — Dans la même ville de Lisbonne, au monastère du Très Saint-Sacrement, la Vénérable Mère CATHERINE DE L'INCARNATION. Elle fut sainte dès les premières années de sa vie. Déjà, dans la maison du comte de Basto, son père, elle pratiquait les austérités les plus sévères de la religion : jeûnes, cilices, disciplines, et l'exercice salutaire de l'oraison, mère féconde de toutes les vertus. Dans sa ferveur, cette grande âme consacra au Seigneur la fleur de sa virginité par un vœu spécial ; et jamais ses parents, qui l'avaient destinée au mariage, ne vinrent à bout de lui en faire demander dispense. A force de constance, elle obtint enfin la permission d'entrer au monastère du Saint-Sacrement où elle passa le reste de sa vie dans la plus parfaite inno-

cence, soupirant sans cesse après la dissolution de son corps pour être réunie à Dieu. « *Flores apparuerunt in terra nostra :* les fleurs se sont épanouies en nos régions bienheureuses », répétait-elle souvent. Le jour vint où elle vit son ardent désir exaucé. La pieuse Sœur venait de réciter son office avec une admirable ferveur, et elle continuait ses pieux entretiens avec son Dieu, le crucifix à la main, lorsque son âme s'envola vers le ciel que son cœur avait tant désiré. Cette précieuse mort arriva l'an 1647. — (Act. Capit. 1670).

.... A Pise, la Vénérable Sœur PINA, du Tiers-Ordre. Elle a été l'ornement de cette ville par la sainteté de sa vie et l'éclat de ses miracles, méritant ainsi d'être placée par nos auteurs au rang des personnages les plus illustres de la famille dominicaine.

11 JUILLET

Le vertueux Fr. JEAN-BAPTISTE CATTANIO

Novice du couvent de Sainte-Marie de Castello à Génes (*).

(1487-1504)

A tout âge, les âmes désireuses d'acquérir la perle évangélique et de parvenir à la profession, doivent lutter sans relâche contre des ennemis acharnés. Mais le divin Chef des prédestinés, Jésus-Christ, a fourni à toutes des armes pour se défendre, des modèles à imiter. Parmi ceux-ci nous pouvons offrir aux novices la vie du pieux Fr. Jean-Baptiste Cattanio, qui mourut en saint à l'âge de dix-sept ans, un mois et demi environ après son entrée dans l'Ordre, au couvent de Sainte-Marie de Castello.

Ce Frère vit le jour à Gênes, au sein de la noble famille des *Cattanio*. Ses talents, sa brillante intelligence et son étonnante mémoire parurent avec éclat dès ses plus tendres années. Son père lui fit étudier d'abord la grammaire dans laquelle notre jeune élève se distingua par les plus merveilleux progrès ; puis il le lança dans le commerce pour lequel il montra bientôt de remarquables aptitudes. Le gain qu'il procurait ainsi à sa famille lui mérita de son père un amour de prédilection. Mais sous les avantages trompeurs du monde,

(*) Mich. Pio ; Diario Domen.

le pieux adolescent ne tarda pas à découvrir beaucoup de vide et de vanité ; aussi prit-il la résolution d'abandonner le misérable trafic des choses temporelles pour se consacrer uniquement à l'acquisition des trésors éternels. Il dirigea donc ses pas vers le couvent de Sainte-Marie de Castello, alors dans toute la ferveur de la vie régulière, et demanda instamment l'habit de l'Ordre.

Le P. Prieur, voyant sa jeunesse, douta de la solidité de sa vocation, et lui répondit par un refus catégorique. Le postulant ne se laissa point décourager par cet accueil qui eût abattu une âme moins résolue, mais il persista dans sa demande avec tant de persévérance qu'on l'admit enfin dans l'intérieur du couvent, avec l'intention de le revêtir bientôt des blanches livrées de S. Dominique.

A cette nouvelle, son père accourut, remplit le couvent de ses clameurs et reprocha au Prieur de lui avoir enlevé son fils. Les frères du jeune homme vinrent de leur côté essayer de toucher son cœur par leurs larmes, et le faire renoncer à son dessein. Rien ne fut capable d'ébranler sa constance ; il triompha de tout par sa modestie, sa douceur et la sagesse de ses réponses.

Son père, dont l'intérêt moins encore que l'amour ne pouvait se résoudre à cette séparation, revint à la charge accompagné cette fois de toute sa famille comme d'un renfort. Il employa tour à tour, promesses, flatteries, menaces, exhortations et prières : tout fut inutile, Jean-Baptiste demeurait inébranlable. Alors ce père dénaturé laissa éclater sa fureur et se répandit en mille calomnies contre son fils, mais la vertu et l'innocence de celui-ci étaient trop manifestes, pour que les religieux fissent le moindre cas de ces ignobles mensonges.

Il semble que cette nouvelle défaite aurait dû engager les parents à laisser en paix notre novice : il n'en fut rien. Le Seigneur le permettait ainsi, pour nous donner un exemple de la plus héroïque fermeté, comme il avait permis un fait à peu près analogue dans la vie de notre angélique docteur S. Thomas.

La mère, la grand'mère et la sœur du pieux jeune homme s'imaginèrent que leurs larmes et les témoignages de leur tendresse parviendraient plus aisément à fléchir le cœur de cet intrépide athlète de la vie religieuse : elles se rendirent donc toutes trois au couvent et demandèrent à lui parler.

Le P. Prieur jugea bon de faire accompagner le novice par deux Pères et un Frère, et désigna l'église pour lieu de l'entrevue. Or,

pendant que ces trois femmes fondaient en larmes et exprimaient leur douleur par des sanglots, le père entre à son tour à l'église, plein de fureur, l'épée à la main, suivi de ses fils et d'autres hommes pareillement armés, et tous ensemble, se jettent sur les Pères et les Frères, les frappent ou déchirent leurs habits, saisissent le pieux novice par les cheveux, le traînent hors de l'enceinte sacrée, et l'emmènent avec eux. Celui-ci, loin de laisser abattre son courage, s'écrie au milieu de ces cruels traitements qu'il ne consentira jamais à satisfaire leur désir, qu'il considère comme des séducteurs et des suppôts du démon ceux qui cherchent à le détourner de la vie religieuse, son paradis, tandis que le monde lui est un enfer, Dieu, en qui il a placé sa confiance, saura bien venir à son aide et le protéger.

Son père l'enferma étroitement dans sa maison et mit tout en œuvre pour le faire renoncer à son dessein; voyant que c'était peine perdue, il le pria lui-même et le fit prier par des religieux de retarder encore d'un an son entrée en religion, après quoi il lui donnerait son consentement. Le jeune homme se montra inflexible dans sa résolution de n'admettre aucun délai : cette inflexibilité lui valut un complet triomphe. Renvoyé libre, il retourna à Sainte-Marie de Castello et conjura les Pères de lui rendre au plutôt l'habit religieux parce que, disait-il, les livrées du monde lui inspiraient de la crainte; avec celles de Jésus-Christ, il n'aurait rien à redouter. On fit droit bien volontiers à une si juste demande.

Il marcha dès lors avec ardeur dans la voie des Saints, observant avec la plus parfaite exactitude les cérémonies et les observances de l'Ordre; c'était un modèle de régularité.

La seule pensée de la grâce insigne de la vocation religieuse faisait déborder son cœur de joie. Aussi exhortait-il ses compagnons de noviciat à bien apprécier le grand bienfait de leur vocation et à y correspondre par un mépris absolu du monde. Ces discours exprimés d'une manière très touchante, dissipaient les tentations et les ennuis des jeunes Frères.

La prière de Fr. Jean-Baptiste était si fervente et si tendre qu'elle faisait couler de ses yeux deux fontaines de larmes. Pour répandre avec plus de liberté son cœur devant Dieu, dans ses oraisons, il se retirait à l'écart dans quelque coin de l'église, selon la permission qu'il en avait reçue. La pureté de cœur était la grâce qu'il demandait plus particulièrement à Notre-Seigneur.

Le fléau de la peste désolait cruellement la ville de Gênes. Nos

Pères déchargèrent leur communauté en envoyant un certain nombre de religieux de différents côtés. Fr. Jean-Baptiste fut désigné pour la résidence d'Albano. Là, un de ses confrères étant décédé, victime de la terrible épidémie, notre Frère s'écria avec le sentiment de la plus profonde humilité et d'un brûlant désir d'aller à Dieu : « Ah! misérable que je suis! il n'y a pas de plus grand pécheur que moi au monde, et la terre me porte encore! »

Un de ses frères selon la chair profita de cette circonstance pour l'engager à sauver sa vie en quittant l'habit religieux pour se réfugier à la maison paternelle; comme si le terrible fléau devait respecter une maison séculière! « Je me garderai bien, repondit-il, d'abandonner le cloître, je souhaite, au contraire, y terminer mes jours; quand un religieux sera frappé de la peste, je demanderai à le servir moi-même et à lui rendre tous les devoirs que la charité peut inspirer. »

On eut l'occasion de découvrir pendant ces jours néfastes, que le Seigneur avait accordé à son fervent serviteur le don de prophétie. Le P. Mathieu Bandelli, neveu du R^me^ P. Vincent Bandelli, Général de l'Ordre, lui ayant manifesté sa crainte de mourir de la peste, notre novice lui fit cette réponse : « Vous n'avez aucun motif de craindre; votre heure n'est pas encore venue, vous ne mourrez point cette année. » Puis il ajouta en pleurant : « Quant à moi, je partirai dans quatre jours, et je vous recommande ma pauvre âme. »

Quelques jours auparavant, ce même Père l'ayant rencontré au sortir de l'église le visage baigné de larmes, lui en avait demandé la raison. « Oh! plût à Dieu, répondit-il, plût à Dieu que la mort me frappât seul! D'autres me suivront. Je viens, en effet, de voir au couvent de Castello plusieurs bières dans lesquelles on portait des religieux au tombeau. Pour qu'il ne vous demeure aucun doute sur la vérité de ce que je vous dis, vous en trouverez un frappé par le fléau. » Tout ceci se vérifia de point en point. Le jour où l'Eglise célèbre la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, Fr. Jean-Baptiste, sachant que son heure approchait, alla se jeter aux pieds de chacun de ses frères, les religieux, leur demandant humblement pardon de toutes les peines et contrariétés qu'il aurait pu leur avoir causées.

Cette action les surprit d'abord, mais leur étonnement cessa lorsqu'ils apprirent que le bon Frère agissait de la sorte pour se préparer à la mort. Le novice se retira, en effet, plein de joie, affirmant qu'il était frappé de la peste. Le P. Mathieu Bandelli, auquel le Fr. Jean-

Baptiste avait donné l'assurance qu'il ne devait pas mourir du fléau, s'offrit en toute confiance à servir le novice malade et se tint toujours à ses côtés, sans l'abandonner un seul instant. Le mal s'aggravant le pieux Frère demanda l'Extrême-Onction, qu'on lui accorda; mais son estomac ne pouvant rien supporter, il n'osa point faire la même prière touchant le saint Viatique. Il eût grandement désiré aussi prononcer ses vœux entre les mains de son Prieur, selon la coutume; mais se trouvant dans l'impossibilité de le faire, il se tourna vers son Sauveur et lui dit avec une tendresse touchante : « Mon Seigneur et mon Dieu, bien que je ne puisse prononcer solennellement mes vœux à cette heure suprême, je me consacre quand même à vous de tout mon cœur dans cette sainte Religion jusqu'à la mort, et vous supplie humblement, ô Roi de gloire et de bonté, par les mérites de votre très pieuse Mère, d'accepter le vœu que je vous fais, afin qu'à ce titre je puisse jouir à jamais de vous. »

Se sentant de plus en plus près de sa fin, Fr. Jean-Baptiste pria son infirmier de le laisser seul. Alors il se leva, s'agenouilla à terre, et demeura ainsi longtemps en prière et comme dans le ravissement.

Le religieux chargé de l'assister revint, le remit au lit, et lui lut ensuite la Passion de Notre-Seigneur, pendant laquelle notre pieux agonisant s'excitait à l'espérance du ciel par les mérites de son Rédempteur Jésus-Christ. Enfin, il jeta un profond soupir, laissa couler quelques larmes et rendit saintement son âme à Dieu, le 2 juillet 1504, quarante-deux jours seulement après son entrée en Religion.

Le P. Mathieu Bandelli, dont nous avons déjà parlé, écrivit la vie du jeune novice en reconnaissance des consolations qu'il avait reçues de lui. Il y rapporte une vision dont il fut favorisé peu après la mort du Frère. Une peine très sensible l'affligeait ; il supplia instamment Notre-Seigneur de l'en délivrer, mais, au lieu d'éprouver du soulagement, il lui semblait au contraire en être toujours plus accablé. Un jour enfin qu'il désespérait d'obtenir aucun adoucissement à son épreuve, le céleste médecin permit au Fr. Jean-Baptiste de se montrer au saint religieux tout resplendissant de gloire ; cette éblouissante et douce apparition dissipa ses angoisses et sa tristesse, comme le soleil à son lever dissipe les ténèbres de la nuit. Son âme troublée retrouva ainsi la paix et la joie.

La V. Mère DOMINIQUE DE LANGEAC
Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne à Langeac (*).

(16..)

Dans la nature, l'aurore précède la lumière éclatante du jour : ainsi en fut-il, dans l'ordre surnaturel pour le monastère de Sainte-Catherine de Langeac, au diocèse du Puy-en-Velay. Avant que la V. Mère Agnès de Jésus y jetât ce grand éclat de sainteté qui la place au nombre des plus pures gloires de l'Ordre, on put y admirer les vertus de plusieurs âmes choisies de Dieu et destinées, pour ainsi dire, à préparer les voies à l'illustre vierge dont le culte ne tardera peut-être pas à recevoir la sanction suprême du Saint-Siège. De ce nombre fut la Mère Dominique dont nous racontons ici la vie.

Engagée d'abord dans les liens du mariage, elle vécut dans la piété, mais lorsqu'elle eut perdu son mari, cette piété s'accrut et se traduisit par une pratique plus assidue de l'oraison et de la mortification. Sa sœur Suzanne la secondait dans cette voie et deux autres compagnes se joignirent à elles. L'exemple de la V. Sœur Dominique et de ses compagnes produisit des fruits d'autant plus grands et plus nombreux qu'elles appartenaient aux meilleures familles de la ville ; plusieurs personnes les imitèrent bientôt par une vie plus chrétienne et par la pratique fervente d'une vraie dévotion envers Notre-Seigneur et sa divine Mère.

Chacune de ces quatre pieuses femmes avait sous sa direction un petit groupe de personnes qu'elle instruisait dans la piété, leur faisant faire régulièrement l'oraison mentale à l'église, après en avoir indiqué le sujet. A ce saint exercice, on ajoutait celui de la visite des malades et d'autres œuvres charitables du même genre. Il se produisit bientôt dans la ville une admirable transformation ; c'était une vive image de ce que l'histoire nous apprend des premiers chrétiens.

Leur ferveur grandissant de jour en jour; elles résolurent de fonder

(*) *Mémoires de Langeac.*

un monastère à Langeac même ; et, soutenues par des hommes de bien, en jetèrent aussitôt les fondements : en quatre ans à peine, l'édifice fut achevé ; il ne s'agissait plus que d'y amener des Sœurs pour initier les fondatrices à la vie religieuse. Ce ne fut pas un petit embarras que le choix d'un Ordre austère dont les règles seraient le plus aptes à les conduire à la perfection. Enfin, après avoir offert au Seigneur à cette intention leurs vœux, leurs prières et leurs mortifications, elles se décidèrent pour l'Ordre de Saint-Dominique. Ce choix était déterminé par la réputation d'observance et la bonne odeur des vertus répandues au loin par nos Sœurs du Puy.

Les Supérieurs de la Province de Provence leur envoyèrent donc pour cette fondation des Sœurs très capables qui revêtirent du saint habit les quatre fondatrices, et, dès lors, toutes rivalisèrent pour marcher à grands pas sur les traces de l'Epoux céleste. Notre Mère Dominique fut la seconde professe : son caractère distinctif était une union intime avec Dieu, entretenue par un recueillement profond et continuel ; sans cesse absorbée dans les choses divines, étrangère à celles de ce monde, à peine levait-elle les yeux pour regarder les personnes qui lui parlaient. On pouvait entrer et sortir dans les endroits où cette Mère se trouvait, sans la distraire ou même lui faire tourner la tête ; elle semblait ne s'apercevoir de rien.

Sa tenue était si pieuse pendant ses oraisons, qu'il suffisait de la voir pour en être touché. Elle était toujours à genoux, le corps droit comme une colonne, sans appui aucun, et les yeux fermés. Cette V. Mère, outre les exercices communs, passait encore de longues heures en présence du Très Saint-Sacrement. Les jours de fête, elle ne s'éloignait presque pas du divin tabernacle, si ce n'est pour suivre la communauté dans les exercices de règle.

Accoutumée à s'entretenir sans cesse avec Dieu, la conversation des créatures lui était à charge. Elle savait néanmoins paraître gaie, affable, prévenante lorsque la charité ou la nécessité l'obligeait à entrer en rapport avec le prochain.

En dehors de ces circonstances, la Mère Dominique ne parlait qu'à demi-mot, par signes, disant strictement ce qu'il fallait pour être comprise. Cette union intérieure avec Dieu était pour son âme la source d'une paix inaltérable ; nous en avons la preuve dans les beaux exemples qu'elle en a donnés en maintes circonstances pénibles et difficiles. Ferme comme un rocher battu par l'orage, jamais elle ne proféra une parole qui marquât l'impatience ou le mécontentement.

Sa sœur, devenue Supérieure, s'appliqua grandement à l'éprouver de toute manière, contrariant ses inclinations même les plus saintes par des humiliations, des réprimandes, des pénitences et des mortifications publiques. La Mère Dominique ne vit que l'expression de la volonté divine dans ces contradictions ; elle s'y soumit toujours avec patience et respect.

Elle continuait par là l'exercice de cette humilité profonde qu'elle avait montrée dès les premiers jours de sa vie religieuse. L'une des fondatrices de cette maison, elle pouvait prétendre à remplir quelque emploi. Cependant cette âme humble supplia ses compagnes, après sa profession, de la mettre au noviciat sous la direction de la Mère Agnès de Jésus, alors Maîtresse des novices. On le lui permit. Avec l'aide de cette grande servante de Dieu, la Mère Dominique fit des progrès étonnants dans la vie intérieure. L'une des maximes de son habile Maîtresse était de ne jamais accorder à ses novices la permission de quitter leur cellule intérieure, si ce n'est pour visiter le ciel, le purgatoire l'enfer et les Lieux saints où notre divin Rédempteur a vécu et souffert pour notre salut. Dans ce but, elle leur avait donné une horloge, à l'aide de laquelle elles demeuraient, sans ennui, à toutes les heures du jour, en compagnie de Celui qui fait ses délices de converser avec les enfants des hommes. Ce pieux exercice commençait à une heure de l'après-midi et se prolongeait jusqu'à minuit. Les novices devaient, en effet, veiller à tour de rôle, jusqu'à cette heure avancée, afin de réveiller la communauté pour les matines. C'était le seul réveil dont disposait alors le monastère.

A la *première heure*, le sujet de leur colloque intérieur était la justice ou l'amour du Père céleste sacrifiant son divin Fils pour le salut du monde. A la *deuxième*, les mystères de Dieu le Fils et les vertus admirables dont il nous a laissé l'exemple. A la *troisième*, on conversait avec l'Esprit-Saint, hôte divin et Sanctificateur de nos âmes. A la *quatrième heure*, l'entretien se faisait avec la B. V. Marie, Mère de Jésus, et insigne Protectrice de l'Ordre. Nous ne prolongerons pas cette énumération des sujets de chaque heure : ceux que nous venons de citer suffiront à donner une idée de cette pieuse pratique. Cette Maîtresse zélée faisait ensuite rendre compte à ses filles des distractions qu'elles avaient eues : autant de fois leur esprit s'était égaré ailleurs, autant de fois elles devaient le marquer par des coups d'épingle sur un morceau de papier. Au Chapître elles devaient s'accuser de ces divagations d'esprit comme d'autant de sorties de la clôture, et chacune de ces sorties devait être expiée par un coup de discipline.

Cet exercice était accompli avec un grand esprit de piété, un sincère désir d'arriver à la plus haute perfection ; et les ferventes novices quittaient le Chapître plus résolues que jamais à travailler courageusement à la correction de leurs défauts. Notre Sœur Dominique, en particulier, se montrait saintement avide de remporter la victoire sur elle-même. Les longues veilles qu'elle s'imposait, soit pour éveiller les autres Sœurs à l'heure des matines, soit pour remplir d'autres emplois, la faisaient succomber au sommeil pendant l'oraison. Elle pria donc une de ses compagnes de lui asperger le visage avec un peu d'eau froide lorsque le sommeil la surprendrait : ce remède l'éveillait si bien, qu'elle n'avait plus envie de se rendormir.

Le grand attachement de notre Sœur pour ses pratiques la fit tomber dans deux fautes que nous allons signaler.

Un jour, n'ayant pas récité son Rosaire en commun avec toute la dévotion souhaitable, elle supplia sa Supérieure de lui permettre de le redire : « Vous l'avez dit avec les autres, répondit la Mère, cela suffit. » — « Je ne l'ai pas bien dit, répliqua Sœur Dominique. » — « Cela suffit, répartit une seconde fois la Mère Prieure. » — « Ma Mère, je vous en prie ! » — « Allez donc le dire, puisque vous le voulez, dit enfin la Prieure. » Heureuse de son triomphe, Sœur Dominique se rend au chœur pour réciter son Rosaire devant le Saint-Sacrement. Or, pendant ce temps-là, la V. Mère Agnès de Jésus eut un ravissement dans sa cellule, en présence de son confesseur et de plusieurs religieuses ; pendant son extase, elle dit aux personnes présentes de se mettre à genoux pour recevoir la bénédiction de la Sainte Vierge. La pieuse extatique vit cette bénédiction se répandre comme une douce rosée sur toutes les habitantes du monastère ; celle qui récitait son Rosaire au chœur fut seule exceptée. La V. Mère, en demandant le motif, la B. Vierge lui répondit : « C'est parce qu'elle a répliqué à l'obéissance. » La Mère Agnès le dit au confesseur et celui-ci en prévint Sœur Dominique, qui s'en montra inconsolable.

Voici la seconde faute, à peu près semblable. La Mère Dominique s'était prescrit chaque jour un certain nombre de génuflexions ou inclinations en l'honneur de la Reine du ciel. Un soir, comme elle accomplissait ce pieux exercice, la cloche annonça l'heure du coucher avant que notre Sœur eût achevé ses inclinations : elle les continua. Instruite de ceci par Notre-Seigneur, la Mère Agnès courut à la cellule de Sœur Dominique, et l'ouvrant brusquement : « Voilà qui est « beau, ma Sœur, s'écria-t-elle — voilà qui est beau, de rendre des

« hommages au diable. » Puis, refermant la porte, elle s'en alla, laissant Sœur Dominique profondément humiliée.

Ces corrections portèrent leurs fruits. La V. Mère devint non-seulement très exacte dans l'accomplissement des moindres recommandations qu'on lui faisait, mais elle prévenait même les ordres et les désirs de ses Supérieurs.

Son humilité était si profonde qu'elle se plaçait en esprit au dessous de tous, se jugeant indigne de la compagnie de ses Sœurs. Sa gravité, son recueillement, sa modestie inspiraient à celles-ci une grande vénération, de telle sorte qu'elles osaient à peine l'aborder : ce qui faisait croire à la V. Mère qu'on fuyait sa compagnie à cause de ses péchés.

Lorsque sa sœur Germaine fut élue Prieure, la communauté la priva, par erreur, de la voix active, dans la pensée que les Constitutions ne l'accordent pas à deux sœurs à la fois dans la même maison. Les Constitutions défendaient seulement qu'elles se succédassent immédiatement dans la charge de Prieure. L'humble Mère n'en témoigna aucune peine ; elle accepta, au contraire, cette disposition de la divine Providence comme une grâce insigne qui lui permettait de se mieux préparer à la mort en demeurant étrangère à toutes les affaires de la maison.

Bientôt après, son corps se trouva accablé de souffrances, messagères d'un prochain trépas. Un asthme pénible lui ôtait la respiration, tandis que ses jambes enflées ne lui permettaient plus de monter sans aide les escaliers. Ces infirmités ne lui firent point abandonner l'observance commune : elle se traînait comme elle le pouvait aux exercices. Sa vie se prolongea plusieurs années en cet état. Enfin, la Mère Prieure prenant pitié d'elle, lui ordonna de se retirer à l'infirmerie. La pieuse Sœur s'y rendit et y demeura depuis l'octave de la Fête-Dieu jusqu'au jour de la Visitation de la B. Vierge. Elle récitait chaque jour à genoux, les mains jointes, selon le vœu qu'elle en avait fait, l'*Ave Maria* et le *Magnificat*. Sa belle âme quitta enfin ce lieu d'exil, munie des Sacrements de l'Eglise, pour jouir au ciel de la récompense méritée par tant de vertus. Son recueillement et sa modestie restèrent empreints sur son visage après la mort, conservant ainsi à la pieuse Mère le même air de dévotion qui l'avait distinguée pendant sa vie.

LE MÊME JOUR

.... — A Kiovie sur le Dnieper, le martyre des VV. PP. ALBERT et DOMINIQUE, mis à mort par les Tartares en haine de la foi. — (Russ. Flor.)

1290 — Dans la Province romaine, le P. BARTHÉLEMI de BÉNÉVENT. Le Pape Alexandre IV l'éleva d'abord sur le siège d'Aleria en Corse : il laissa à ses successeurs, dont six furent de notre Ordre, d'admirables exemples de vertus pastorales. Transféré par Urbain IV à l'église d'Amelia près de Rome, notre Prélat gouverna dignement ce diocèse pendant vingt-trois ans, après lesquels il résigna sa charge entre les mains d'Honorius IV en 1286 afin de se préparer, dans la solitude et le repos, au grand passage de l'éternité, qui eut lieu pour lui quatre ans plus tard. — (Fontana.)

12.. — A Montpellier, le B. LÉODAT, l'un des premiers religieux de notre couvent dans cette ville. L'un de ses Frères qu'il chérissait tendrement dans le Christ à cause de sa vertu, étant venu le visiter dans sa dernière maladie, il lui raconta le fait suivant : « J'ai eu, dit-il, cette nuit une vision qui m'a comblé de joie. J'ai vu la très glorieuse Vierge qui s'approchant me dit : « Voulez-vous venir avec moi? — Qui êtes-vous, Madame? lui demandai-je. — Je suis la Mère de Dieu. » Considérant mon indignité, je répartis : « Je ne saurais croire que vous êtes la Mère de Dieu, car, misérable pécheur que je suis, je ne puis me flatter d'être honoré de votre visite. » — Elle m'assura néanmoins qu'elle était bien la Vierge Marie, et comme je doutais encore: — « Ne craignez rien, mon fils, me dit-elle enfin, je suis la Mère de Jésus-Christ.— Si vous êtes réellement la Mère de mon Dieu, lui répondis-je alors, je désire m'en aller là où vous êtes. »

Frère Léodat fut exaucé ; car il quitta la terre pour le ciel, le soir même, pendant le chant des Vêpres. — *(Vies des Frères.)*

1328 — A Tauris, en Perse, l'illustre P. GUILLAUME DE CIGUS, choisi par le Pape Jean XXII comme évêque de cette ville lointaine où il fut envoyé avec d'autres Prélats, tant de notre Ordre que de celui de Saint-François et un certain nombre de Frères. Ils devaient se partager l'Orient jusque dans l'intérieur des Indes, pour gagner ces contrées à Jésus-Christ. Cette entreprise

pouvant rencontrer bien des obstacles et des périls, le Souverain Pontife les munit de lettres apostoliques pour les différents princes des pays qu'ils traversèrent. Wadding en rapporte quelques-unes dans ses annales.

1347 — A Pise, le V. P. BARTHÉLEMI, l'un des Religieux les plus célèbres de son temps par l'humilité, la modestie, le zèle et la piété. Il était déjà docteur en droit canonique, lorsqu'il quitta le monde pour entrer dans l'Ordre. Sa science n'enfla jamais son cœur, car il sut conserver toujours une admirable simplicité, et ce ne fut que pour céder aux instantes prières de ses Frères, qu'il publia cette belle *Somme* des cas de conscience qu'il composa par ordre alphabétique et acheva l'an 1338. Ce motif, l'auteur le déclare lui-même en tête de son ouvrage.

Le travail du P. Barthélemi a plu à un tel point au P. Ange de *Clavasio*, religieux franciscain, qu'il a rapporté dans un ouvrage analogue, comme il l'avoue lui-même, tous les cas de conscience qui se trouvent dans la *Somme*. Le P. Barthélemi eut la consolation de voir son livre accueilli par tous avec applaudissements, et servir utilement à ses Frères pour lèsquels il l'avait composé. Sa mort arriva le 2 juillet 1347. — (Possevin.)

1537 — En Aragon, le V. P. PHILIPPE ESCARNER, originaire de Valence et l'un des premiers qui prirent l'habit au nouveau couvent de Saint-Onufre, situé à deux lieues de sa ville natale. Son éminente science lui mérita le titre de docteur. Elu Prieur de Saint-Onufre, il gouverna si bien cette communauté et celle de Luchente que le Chapître Provincial le mit à tête des couvents réformés de sa Province, avec l'autorité de Vicaire Général. Il exerça cette charge de 1512 à 1515, époque où il donna sa démission pour s'occuper de la fondation du couvent des SS. Jean-Baptiste et Vincent Ferrier. Ce fervent religieux eut à supporter de grands travaux et de nombreuses contrariétés dans cette entreprise; mais instruit à l'école de la croix, il souffrit toutes ces épreuves avec une inaltérable patience. Un jour, des mécréants saisirent le Frère convers qui lui servait de compagnon, lui mirent un mors à la bouche et, l'entraînant hors de la ville, le jetèrent dans un buisson. Profondément touché des mauvais traitements infligés à son confrère, le P. Philippe abandonna la fondation et sortit de la ville.

Il cheminait ainsi tristement, quand S. Vincent Ferrier lui apparut, et lui dit de retourner sur ses pas et de continuer son entreprise. Ces paroles relevèrent le courage du V. Père. Il reprit donc son œuvre, la mena à bonne fin, et gouverna cette maison comme Vicaire et Prieur. L'an 1532, il assista à Valence au Chapître, présidé par le P. Dominique de Cordoue, qui, plus tard, devait verser son sang pour la foi, ainsi que le P. Amator Espy, également présent.

Notre saint Religieux s'endormit, plein de jours et de mérites, dans la paix

du Seigneur, l'an 1537. « Le grand nombre de ses années l'avait rendu blanc comme une colombe, dit naïvement le P. Souèges ; mais son âme, parée de son innocence et enrichie des dons du Saint-Esprit, était encore plus blanche aux yeux de Dieu. » — (Diago.)

1570 — A Lisbonne, au couvent de Saint-Dominique, le V. P. THOMAS DE COSTA, grand prédicateur et érudit de renom, profès du couvent de Notre-Dame de la Serra, près d'Alméria, en Portugal. Le talent du P. Thomas de Costa pour la prédication lui mérita d'être choisi par le roi Jean II, pour prédicateur ordinaire de la cour. Ce prince l'appréciait d'autant plus qu'il connaissait son amour de la simplicité et son éloignement de toute ambition et de toute gloire mondaine. On assure que jamais il ne se rendait à la cour, si ce n'est pour y annoncer la parole de Dieu, et qu'au couvent, sa cellule était aussi pauvrement meublée que celle du dernier Religieux, Le Seigneur l'avait doué de toutes les qualités solides et brillantes qui font les grands orateurs de la chaire : extérieur agréable, voix splendide, geste noble et beau, facilité d'élocution, mémoire excellente ; ses grandes lectures et son puissant esprit lui fournissaient comme de source de belles pensées, des preuves abondantes et choisies, des termes propres et expressifs, de telle sorte qu'il se rendait à volonté maître des cœurs et les tournait à sa guise. Son zèle pour la gloire de Dieu l'a rendu plus recommandable encore que ses remarquables talents. Nulle crainte ne l'arrêtait lorsqu'il s'agissait de l'utilité de ses auditeurs ; il disait tout ce qu'il avait à dire avec une entière et sainte liberté. On rapporte qu'un jour des Cendres, après avoir donné son texte : *Memento quia pulvis es et in pulverem reverteris*, il s'adressa au prince en ces termes : « Très haut et très puissant roi de Portugal, ces paroles signifient que votre Altesse n'est que poussière et qu'en peu de temps elle retournera en poussière. » Avertissement qui se réalisa peu d'années après. Des courtisans trouvèrent outrée l'indépendante parole du prédicateur, et persuadèrent au monarque de retirer au Père son office, ce qui arriva en effet. Le saint Religieux rentra sans regret dans le silence et la solitude. Le roi, qui ne lui avait pas moins continué son estime et son affection, étant venu un jour le visiter dans sa cellule et voyant une image de S. Jean-Baptiste. demanda au Père ce que c'était. « Sire, lui répondit celui-ci avec beaucoup de grâce, c'est S. Jean-Baptiste dans les fers pour avoir dit la vérité. »

Ce prince étant décédé peu de temps après, selon la prédiction du Père, on rappela à son poste le prédicateur disgracié. La première fois qu'il remonta en chaire devant la cour, il promena ses regards sur son brillant auditoire, comme pour se rendre compte de la présence ou de l'absence des hauts personnages auxquels il adressait jadis la parole sainte. Puis, manifestant son étonnement de n'y plus trouver le plus grand et le plus noble d'entre eux, d'une voix profondément pénétrée, accompagnée du geste et du regard le

plus expressif, il s'écrie : « *Où donc est maintenant le roi Dom Juan ?* » Ce seul mot suffit pour émouvoir à tel point toute l'assistance qu'elle poussa des gémissements et des sanglots, et le ministre de Dieu fut contraint de descendre de chaire, sans pouvoir rien ajouter.

La méthode oratoire de ce grand homme consistait à expliquer et à approfondir le sens littéral des Saints Livres, selon le conseil de l'Apôtre à son disciple Timothée : « *Prædica verbum* : annonce la parole. » C'était principalement le moyen à prendre, disait-il, pour transformer les âmes et les amener à Dieu. L'Esprit-Saint y a renfermé de très sublimes mystères et caché des trésors inestimables que sa lumière nous révèle, lorsqu'on médite le Livre par excellence avec respect et humilité. Lui-même nous en donna l'exemple dans un savant ouvrage qu'il intitula : « *Tropi insignes Veteris ac Novi Testamenti ejusdemque phrases.* » C'est une explication de l'Ecriture par l'Ecriture, ordonnée avec tant d'art, d'intelligence et d'érudition qu'elle instruit et charme tout à la fois. Ce traité, malheureusement, n'a pas été publié.

Les plus éloquents prédicateurs du Portugal reconnaissaient hautement la supériorité du P. Thomas sur eux. Antoine Pinheiro, l'un des plus grands orateurs de l'époque, élevé plus tard sur le siège épiscopal de Miranda et de Leria, avait coutume de comparer le P. Thomas de Costa au taureau indompté qui renverse tout sur son passage, et il disait « que ce dominicain répandait partout une terreur salutaire par sa voix, son regard, son geste et sa tenue, et forçait ainsi son auditoire à lui accorder tout ce qu'il voulait » Eloge expressif de la vigueur apostolique du V. Père.

Le pieux et savant P. Louis Soto Major, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université de Coïmbre, ne rend pas un témoignage moins honorable à la doctrine du P. Thomas. Expliquant un passage fort difficile des Livres Saints, il finit par dire : « Le sens que j'ai donné est le véritable : je le tiens du P. Thomas de Costa ».

Pour mettre le comble à sa gloire, il ne restait au V. Père qu'à mourir dans l'exercice des nobles fonctions d'apôtre pour lesquelles il semblait formé tout exprès par le Seigneur. Cette gloire suprême ne lui a point manqué : brisé par la vieillesse, il se rendait encore à la cour pour remplir son saint ministère habituel. Un jour dans la ferveur de son zèle, il s'échauffa tellement et donna à sa parole une telle véhémence et une telle force qu'il se rompit enfin une veine comme cela était arrivé au B. Ambroise de Sienne. Le sang sortant à flots, il fut contraint de quitter la chaire. Rentré au couvent, le Père vit son heure dernière approcher et demanda les Sacrements qu'il reçut avec beaucoup de dévotion, puis recueillant ses forces, il parla aux Religieux sur les devoirs de leur état et les intentions qui devaient animer leur ministère apostolique. Peu après, il fit appeler encore les novices et leur adressa quelques mots touchants pour leur inspirer la ferveur d'esprit et la persévérance dans leur sainte vocation. La mort vint alors terminer cette vie si bien remplie pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : c'était le 2 juillet 1570.

Un des admirateurs du Père, qu'on croit être le seigneur Antoine Pinheiro dont nous avons parlé plus haut, fit, le jour même des funérailles, une élégie en forme d'épitaphe, qu'il vint placer le lendemain sur le tombeau de l'éloquent prédicateur. Elle contient trente-quatre vers dont voici les plus remarquables :

Non tulit hæc ætas talem, non lapsa tulerunt,
Nec forsan terris sæcla futura dabunt.
Tres diros hostes, mundum et cum carne Satanam,
Impia devicit monstra, Erebique duces.
Dæmona consiliis, mundum cruce, verbere carnem :
Cœlestis Patriæ Tartara vicit amor.
Sacra fides, spes firma, amor igneus arma dedêre,
Almaque paupertas, obsequium, atque pudor.
Doctor erat summus, vulgique per ora volabat :
Nomina sed renuit vana Magisterii.
Exosus famam, nesciri semper amavit,
Regales semper tardus inire domos.
Vox erat : Ite procul Tituli, procul este Thiaræ :
Nota solo pestis gloria, plausus ubi.
Qui toties alios, totes se vicerat ipsum,
Vincitur, ut belli præmia possideat. (Sousa.)

1616 — Dans la Nouvelle-Ségovie, aux îles Philippines, le V. P. GARCIAS OROZ, Navarrais d'origine et profès du couvent de N.-D. d'Atocha à Madrid. C'était un homme de grande vertu : son cœur brûlait à la fois du désir de se sanctifier et de sauver les âmes. Ce désir le poussa à solliciter de ses Supérieurs avec instance la faveur de passer aux Philippines, car il avait appris que dans cette Province on y menait de front les rudes labeurs des missions et les austérités de la vie monastique. Rebuté une première fois, le vertueux Religieux ne perdit point courage. Une occasion favorable s'étant présentée dans la suite, il en profita pour exécuter sa pieuse résolution, et partit malgré son grand âge, pour ces lointaines contrées. A ceux qui cherchaient à le détourner de son dessein en lui alléguant sa vieillesse qui le rendait incapable d'apprendre ces langues difficiles et barbares, il répondait : « Si je ne puis être utile aux autres, je tâcherai du moins de l'être à moi-même, c'est le plus important. D'ailleurs s'il m'est impossible de savoir ces langues, je pourrai du moins servir de *socius* à quelqu'un qui les connaît, entendre sa confession, et donner de cette manière occasion à un autre d'annoncer l'Evangile ».

Arrivé au terme de son pénible voyage, il travailla utilement dans cette mission, soit en administrant le sacrement de baptême à quantité de personnes, soit en s'acquittant religieusement de plusieurs autres fonctions pour lesquelles la connaissance des idiômes du pays n'était pas nécessaire. Son

principal soin fut cependant de jouir de la meilleure part de la vie religieuse, nous voulons dire, goûter les pures et célestes délices de l'oraison et de la contemplation : il s'efforçait de s'y disposer et de les mériter par la pauvreté, les jeûnes et les autres rigueurs de la pénitence. Le sujet ordinaire de ses discours était le pélérinage du ciel pour lequel il faisait si abondante provision de mérites. Quand la dernière maladie le saisit, quoiqu'elle fût peu aiguë d'abord, le Père prédit néanmoins que la mort viendrait le prendre le samedi suivant, 2 juillet, fête de la Visitation de la B. Vierge. Ce fut avec une douce joie qu'il annonça cette nouvelle, et après avoir reçu les derniers Sacrements avec la ferveur d'un saint, il rendit son âme à Dieu en redisant la parole du vieillard Siméon : « *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace:* Maintenant, Seigneur, renvoyez votre serviteur en paix. » —(Hist. Philipp.)

1618 — A Lima, mourut au couvent du Saint-Rosaire le V. P. THOMAS DE SYLVA, natif des îles Canaries, où il entra dans l'Ordre. A peine revêtu du caractère sacerdotal, il demanda la permission d'aller évangéliser les Indiens du Pérou. Dès qu'il fut arrivé dans ce royaume, ses Supérieurs l'envoyèrent au couvent de l'Assomption dans la vallée de Chicama, où il apprit en peu de temps la langue de cette région, malgré les difficultés qu'elle présente. On lui confia alors l'évangélisation du bourg nommé Chocope, où ses travaux lui apportèrent de consolants résultats. Sa charité, qui s'occupait non seulement de l'âme mais aussi du soulagement du corps, lui gagna l'affection de son cher petit troupeau : il était regardé comme un père et on lui en donnait le nom.

Le V. P. Jean de Lorenzana, provincial, l'enleva de cet humble poste et le prit pour *socius* afin de mieux s'édifier de ses bons exemples. Le temps de cet office expiré, le P. Thomas demeura au couvent de Lima, là une cruelle paralysie le priva de l'usage des jambes et de la langue. Son âme profita de cette retraite et de ce silence pour se livrer avec ardeur à l'oraison.

Le démon, jaloux de la vertu du V. Père, aggrava son état par les tourments qu'il lui infligeait. Il lui apparaissait visiblement, le traînait dans la chambre, menaçait de l'étrangler et lui faisait subir mille outrages. Le patient n'opposait à son ennemi qu'une croix de bois, placée près de lui, avec laquelle il parvenait toujours à le mettre en fuite.

Le V. P. Thomas honora toute sa vie par le Rosaire la sainte Mère de Dieu ; et son infirmier assura avoir vu plusieurs fois comme des roses tomber de ses lèvres quand il récitait les *Ave Maria*. Tendrement dévoué aux âmes du Purgatoire, il avait coûtume de se traîner au milieu de la nuit jusqu'au Chapître, le lieu de sépulture des Religieux. Là, agenouillé derrière la porte pour n'être point vu, il multipliait ses pieux suffrages. Une nuit qu'il tardait à revenir, l'infirmier vint le retrouver et lui demanda pourquoi il ne venait

pas. Le bon vieillard lui fit signe qu'il avait vu les Religieux décédés dont les âmes ont besoin de prières. Le jour de sa mort, il alla se confesser au Maître des novices, reçut la communion, puis, après deux heures d'oraison, s'étant fait porter dans sa cellule, il s'étendit sur sa couche, tenant entre ses mains sa croix et son rosaire et s'endormit ainsi doucement dans le Seigneur, l'an 1618.

— Au même couvent et le même jour, mourut aussi très saintement le V. P. JEAN GALVEZ, son intime ami. Il était profès du couvent de *Scala cœli* près de Cordoue.

Parti au Mexique à la fin de ses études, il fut envoyé par ses Supérieurs au monastère de Truxillo. Le Père y contracta un asthme pénible qui le fit rappeler à Lima où son mal s'accrut considérablement : ce qui ne l'empêcha point de suivre ponctuellement la communauté.

Une grande pureté de vie lui avait mérité que son ange gardien l'avertît par quelque signe sensible lorsque son esprit se laissait distraire dans l'oraison. L'obéissance du P. Jean Galvez était admirable. Un soir qu'il était plus souffrant que de coutume, son Prieur le fit appeler et lui dit d'aller en ville assister un moribond. L'un de ses confrères le voyant partir, lui demanda où il allait. — « Exhorter un malade à bien mourir; le P. Prieur vient de me l'ordonner. » — « Hé ! mon Père, ne pourriez-vous pas lui représenter votre état, pour ne pas augmenter ainsi votre mal par cette sortie? » — « Dieu me garde d'une pareille faute, répartit le P. Jean, et comment perdrais-je pour une incommodité passagère le mérite de l'obéissance? » Peu après la faiblesse le contraignit de s'aliter.

Entendant frapper les tablettes selon l'usage de notre Ordre, pour convoquer la communauté au lit d'un Frère mourant, il demanda pour qui le signal. — « Pour le P. Thomas de Sylva, trouvé mort dans son lit, répondit l'infirmier. » — « Oh ! alors, reprit le malade, je vous prie de me faire apporter au plus tôt les Sacrements, car je me meurs, moi aussi. » Ce qu'on fit avec empressement, et le P. Jean suivit de près son saint ami; on les déposa tous deux dans le même tombeau. — (Mélendez.)

1669 — A Limoges, le très vertueux P. DOMINIQUE DRAPEYRON, religieux fort intérieur et détaché des choses de la terre. Le caractère sacerdotal le transforma subitement et sans réserve. Peu après, ses Supérieurs l'instituèrent Maître des novices. Il usa tout d'abord dans leur formation de l'esprit austère de S. Louis Bertrand, mais il devint plus modéré dans la suite. Le P. Dominique était un vrai modèle de recueillement, de silence, d'oraison, d'union à Dieu, de patience, de douceur, d'humilité et de mortification : les haires, les disciplines, les chaînes de fer étaient pour lui des instruments de pénitence d'usage très fréquent.

Les couvents de Bordeaux, d'Avignon, de Limoges l'eurent pour Maître des novices. Les personnes du dehors, même de haut rang, recherchaient sa direction, mais lui-même usait de grande réserve, surtout par rapport à la correspondance, et il n'écrivait jamais sans une grande nécessité. Nonobstant sa complexion délicate, il ne se dispensait jamais de l'assistance à matines, ni de la rigueur de la collation au pain sec. Sa plus agréable récréation était de se promener seul, en occupant son esprit à de saints entretiens intérieurs avec Notre-Seigneur. Dans ses conversations il évitait scrupuleusement de parler des défauts d'autrui ; on ne l'entendit jamais se plaindre de qui que ce fut.

Il était encore Maître des novices quand sa dernière maladie le saisit, dans les premiers jours de la Semaine Sainte (1669). Il languit quelques mois et s'éteignit doucement le 2 juillet. — (*Ex relat. fideli.*)

12.. — Au monastère d'Unterlinden, la V. Sœur ADÉLAIDE DE BRISACH, dont la vie a été si sainte qu'on y remarqua des merveilles de grâces. La nuit du jeudi au vendredi, elle méditait la douloureuse Passion de son Sauveur avec une telle application qu'elle était souvent obligée, le lendemain, de garder la chambre. Les Pères visiteurs lui firent à ce sujet une forte réprimande : la pieuse fille sortit du Chapître heureuse d'avoir été humiliée, et chantant avec des tressaillement d'allégresse le psaume *Laudate Dominum omnes gentes.*

Sœur Adélaïde, entrée dans l'Ordre après son veuvage, pleura beaucoup la perte de sa virginité : jour et nuit elle répandait des larmes devant le Seigneur, pour recouvrer cette fleur perdue. Après plusieurs années de prières à cette intention un ange lui apparut et lui fit comprendre que, touché de ses larmes, Dieu voulait la purifier et la rendre aussi semblable aux vierges que faire se pourrait, mais que recouvrer la virginité elle-même était chose impossible.

A son heure dernière Sœur Adélaïde se fit déposer sur une natte et demanda qu'on donnât le signal avec les tablettes pour appeler la communauté auprès de son lit d'agonie. Lorsqu'on arriva au psaume *Domini est terra*, la mourante se leva sur ses genoux avec l'aide des Sœurs et s'écria : « Cessez et louez Dieu : la sagesse éternelle est ici, ainsi que la Vierge Marie, Dominique et les Anges. » Puis, levant les mains au ciel, elle rendit son âme à Dieu. Or, il s'éleva une contestation entre les Religieuses au sujet du verset du psaume pendant la récitation duquel s'était envolée au ciel cette sainte âme. Une Sœur de grande vertu, dit aussitôt : « Je vous assure avoir vu son esprit sortir de sa bouche sous la forme d'une rose à ce verset : *Attollite portas, principes, vestras.* » — (*Monasterii Subtiliensis.*)

III JUILLET

Le Bienheureux MARC DE MODÈNE
Prieur du couvent de Pesaro (*)

(1498)

Les historiens de l'Ordre ne nous ont transmis presque aucun détail sur la vie du B. Marc, Des indications générales sur son apostolat, son zèle, sa piété, ses miracles, c'est à peu près tout ce que nous avons pu recueillir dans leurs écrits sur ce saint Religieux dont nous aurions aimé à retracer ici les grandes œuvres et les héroïques vertus.

Le B. Marc naquit à Modène. Aussitôt que, à la lumière de la foi, il eut compris le néant des choses terrestres, il résolut de quitter le monde, et pour travailler plus sûrement à l'affaire de son salut, il entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Dieu aidant, il fut admis au couvent de sa ville natale. Dès lors, il s'appliqua à faire revivre en lui, autant que cela lui fut possible, l'image de son Père S. Dominique. Il s'adonna à la prière et à la contemplation des choses divines, rendit au Seigneur ses devoirs avec fidélité et dévotion, remplit jusqu'aux plus petites observances de la règle qu'il avait embrassée, dompta sa chair et orna son âme de toutes les vertus.

Sachant que l'Ordre dont il faisait profession, avait pour but principal la sanctification des âmes, il se prépara à remplir avec fruit le ministère de la prédication et joignit à l'innocence des mœurs et à la

(*) Act. SS. Légende du Bréviaire dominicain.

sainteté de la vie l'étude des lettres, surtout des lettres divines. Il devint ainsi un des hommes les plus célèbres de sa famille religieuse par la science et la vertu, et, en peu de temps, il posséda toutes les qualités qui font l'homme véritablement apostolique.

Notre Bienheureux reçut avec la joie la plus vive la mission d'aller annoncer la parole divine et il s'en acquitta avec fruit dans plusieurs villes de l'Italie. Environné du prestige de la sainteté et de la science, sa parole plus divine qu'humaine, soutenue du reste par une vie pure et irréprochable, ramena une foule de pécheurs aux pratiques de la vie chrétienne et excita dans les cœurs des gens de bien le désir de la perfection. Il composa aussi pour l'utilité des fidèles plusieurs ouvrages qui furent justement estimés du public. Devenu Prieur du couvent de Pesaro, il fut pour ses Frères un modèle des plus éclatantes vertus, et tous les habitants de la ville eurent une si haute opinion de son mérite qu'ils le vénérèrent comme un saint.

Une dame de la localité avait un tout jeune frère qui mourut à l'âge de trois ou quatre ans. La mère de l'enfant envoya immédiatement chercher le B. Marc. Le V. Religieux se mit aussitôt en prières, puis se tournant vers la mère : « Ne pleurez pas, lui dit-il, votre petit est en paradis : ne désirez plus le revoir auprès de vous, car vous le perdriez bientôt une seconde fois et avec plus de tristesse qu'aujourd'hui. » Mais, dans sa douleur, la mère ne voulut rien entendre. Le serviteur de Dieu entra de nouveau en oraison, et prenant la main de l'enfant, il s'écria d'une voix forte : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Jean-Baptiste, lève-toi. » A l'instant même, le petit se redresse, et le B. Marc le rend plein de vie à sa mère. Dix ans plus tard, il lui fut de nouveau ravi, et sans retour, comme le lui avait prédit le saint homme.

Après d'immenses travaux accomplis pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Eglise et le salut des âmes, comblé de mérites et de bonnes œuvres, usé par l'âge et la maladie, ce fidèle serviteur du Christ mourut en pressant sur sa poitrine le crucifix pour lequel il avait eu toute sa vie un vif amour. C'était l'an 1498, le vingt-unième jour du mois de septembre.

Son corps reçut une humble sépulture, mais plus tard il fut transporté dans la chapelle du saint Rosaire et inhumé sous l'autel. Lors de cette translation, Dieu glorifia le Bienheureux par deux prodiges éclatants.

Une odeur délicieuse se répandit dans l'église. Elle ne ressemblait

en rien à celle des parfums ordinaires, et elle remplit les cœurs d'une consolation si suave que les assistants ne purent retenir leurs larmes de joie. En même temps, les cloches se mettant d'elles-mêmes en branle firent retentir les airs de leurs joyeuses volées.

Cette translation donna un nouvel essort au culte que le peuple lui avait rendu jusque-là. En effet, chaque année, au lundi de la Pentecôte, les restes du Bienheureux étaient exposés publiquement à la vénération des fidèles ; et des lampes brûlaient jour et nuit devant son image, placée près de l'endroit de sa sépulture.

Ce culte s'est perpétué jusqu'à nos jours, et Pie IX, sur le rapport que lui en fit la S. Congrégation des Rites, l'a approuvé et a permis aux Frères-Prêcheurs et au diocèse de Modène de célébrer la fête du B. Marc par l'Office et la Sainte Messe.

Cette fête a été fixée dans l'Ordre à la date du 3 juillet.

Le V. P. RAPHAEL DE VEIGA
Missionnaire aux Indes-Orientales (*).

(1640)

Né à Azeitan, ville du royaume de Portugal, le P. Raphaël de Veiga prit l'habit de l'Ordre fort jeune au couvent de Benfica, où il eut pour Maître le P. Michel Rangel, puis passa dans la Province d'Espagne, et enfin dans celle des Philippines.

Arrivé à Manille, le P. Raphaël tomba malade, éprouvé par le climat et les rigueurs de la vie commune. On l'envoya d'abord en Chine et de la Chine aux îles Solor qui dépendaient du royaume de Portugal, et qui étaient évangélisées par nos Pères portugais de la Congrégation des Indes-Orientales. Là, il retrouva son ancien maître le P. Rangel qui le reçut à bras ouverts. Ce V. Père l'exhorta tout d'abord à bien remplir ses devoirs religieux, condition sans laquelle il ne profiterait à personne, suivant cette parole des Saints Livres : « Qui est mauvais pour soi pour qui sera-t-il bon ? »

(*) *Ex relatione P. Anton. de Incarnat.*

Rien cependant ne toucha le cœur du nouveau missionnaire comme les paroles d'adieu de ce même Père lorsqu'il partit pour l'Eglise de Cochin. Son neveu, le P. Jean Rangel, venait de lui apporter de Goa les Lettres qui le nommaient Pasteur de cette Eglise ; le saint Religieux embrassant son cher disciple l'exhorta avec ferveur et les larmes aux yeux, à tendre de toutes ses forces à la perfection, l'assurant qu'il ne manquera jamais de supplier le Seigneur de faire de lui un grand Saint. Ce touchant discours pénétra le cœur du P. Raphaël et lui fit joindre au zèle apostolique d'effrayantes austérités. Sa couche était très dure, son jeûne continuel, ses disciplines fréquentes et sanglantes. Tout le temps que ses occupations lui laissaient libre, il le donnait à la prière et à la contemplation. Son humilité, sa patience, son obéissance excitaient l'admiration, et son zèle pour le salut des âmes ne connaissait pas de bornes. Aussi, aurait-il pu répéter à bon droit cette parole du grand Apôtre : « Qui est infirme sans que je le sois avec lui ? Qui souffre le scandale, sans que je brûle ? »

Les Religieux, ses Frères, essayèrent de mitiger les rigueurs de son austérité, lui représentant qu'il conserverait mieux sa santé, avec un peu de discrétion, et se rendrait de la sorte plus utile aux âmes ; leurs avis n'eurent aucun résultat. Le Père savait que Notre-Seigneur ne s'était jamais épargné et avait consenti à perdre la vie dans la fleur de l'âge. Il gagna ainsi l'estime des séculiers ; et dans le pays on ne l'appelait plus que *le Saint.*

Le Vicaire Général de ces résidences, voyant la persévérance du P. Raphaël dans une vie si austère, crut pouvoir l'envoyer sûrement à la petite île de Savo, voisine de l'île Timor, où la corruption des mœurs était affreuse ; pas un missionnaire n'avait jusque-là osé y demeurer, craignant de s'y perdre lui-même en voulant sauver les autres.

Le V. Religieux ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs, et jugea qu'il était de son devoir de suivre le précepte de l'Apôtre : « *Fuge fornicationem* : Fuyez toute occasion de chute. » Il résolut donc de quitter cette plage inhospitalière, cette nouvelle Babylone. Mais, comment exécuter un tel projet ? Un bras de mer considérable séparait cette île de celle de Timor : où trouver une embarcation pour la traversée ? Le Père consulta le Seigneur dans l'oraison et lui fit cette humble et touchante prière : « Mon aimable Jésus, vous le savez, je n'ai nul dessein de fuir l'obéissance, et d'abandonner de mon propre mouvement ces pauvres égarés pour lesquels vous avez donné votre

vie. Mais, les exemples et la doctrine de vos Saints m'apprennent qu'en matière de chasteté, la fuite est le moyen le plus sûr de remporter la victoire. Je place en vous, Seigneur, ma confiance et m'abandonne à votre Providence. Je vous supplie de me conduire en un lieu où je puisse vous servir sans perdre votre grâce. »

Sa prière achevée, il se dirigea vers le port, où il trouva un petit esquif abandonné sur lequel il s'embarqua avec son petit servant de messe, *nesciens quo iret*, ignorant, comme Abraham, où il allait. Le lendemain, ayant touché terre, au royaume d'Amavi, dans l'île Timor, il s'avance, la croix à la main, et entre dans la première habitation qu'il rencontre au bourg de Batepure.

Surpris de voir un inconnu vêtu d'une manière si étrange aborder chez eux avec une frêle embarcation, à peine bonne pour traverser une rivière, les infidèles de ce lieu ne savaient qu'en penser. Ils conduisirent le Père à leur roi qui l'interrogea sur ses desseins et sur l'endroit d'où il venait. Celui-ci en profita pour annoncer au monarque les vérités de notre foi, lui en expliquer les mystères, en particulier celui de la croix par lequel fut accomplie l'œuvre de notre rédemption. Ce prince n'entendit point, ou feignit de ne point entendre un tel langage, et demanda au Père s'il ne venait pas acheter du bois de sandal. L'apôtre de Jésus-Christ répliqua qu'il n'était point venu pour exercer le trafic, mais pour gagner les âmes à Dieu et les sauver. Il le pria ensuite de lui permettre d'ériger une église en ce lieu pour louer et invoquer le Créateur et célébrer le saint Sacrifice. Touché de cette humble démarche, le roi ordonna de fournir au missionnaire le terrain et les matériaux nécessaires pour l'érection de cet édifice religieux.

Pendant qu'on y travaillait, le Père se rendait souvent auprès du roi et des principaux personnages du lieu, et mettait tout en œuvre, usant de pieuses adresses, pour les convertir à la vraie foi. Ses efforts et son zèle furent couronnés d'un plein succès. L'église était à peine terminée que déjà le roi et toute sa famille, suffisamment instruits des vérités de notre sainte religion, étaient préparés à recevoir le baptême. Ce sacrement leur fut, en effet, conféré le jour même de la bénédiction du nouveau temple chrétien.

Ce noble et royal exemple porta les plus heureux fruits : peu de jours après, d'autres personnes accouraient en foule auprès du saint missionnaire pour se faire instruire et se disposer au baptême. La vue de ce Religieux d'une angélique modestie charmait et ravissait les

cœurs : ceux qui avaient eu le bonheur de le contempler et d'entendre sa voix, en parlaient comme d'un homme tout céleste. En peu de temps, ces nombreux néophytes se trouvèrent si bien affermis dans leur foi que leur apôtre put rêver d'autres conquêtes. Il s'en alla donc visiter un souverain des montagnes voisines, lequel reçut, à son tour, le sacrement de régénération avec toute sa cour.

Après six ans de travaux dans cette île, le P. Raphaël tomba gravement malade par suite des fatigues contractées dans ses courses apostoliques. Sa grande faiblesse ne lui fit rien changer à la dureté de sa couche. Il embrassait tendrement la croix de son Sauveur et consolait ainsi son âme dans la pensée des souffrances de son Dieu. Un seul regret lui restait : celui de mourir sans sacrements, aucun de ses Frères n'étant là pour lui rendre les derniers devoirs. Dieu ne méprisa point le désir de son serviteur.

Vers ce même temps, le P. Chrysostôme de Santiago naviguait dans ces parages quand une furieuse tempête vint faire échouer son embarcation au port de Batepure.

Ce Père n'ignorait point la présence de son confrère dans ces îles, et ayant pris ses informations, il finit par découvrir le lieu de sa résidence. Qui saurait dépeindre la joie du moribond à la vue de ce Religieux, envoyé si à propos par la miséricordieuse Providence? Il se confessa, reçut le Viatique et l'Extrême-Onction, et peu après, quittant cette vallée de larmes, il s'envola au glorieux séjour de l'immortalité vers l'an 1640.

Le roi et les principaux personnages du royaume tinrent à honneur d'assister aux funérailles de celui qu'ils regardaient, à bon droit, comme leur Père. La cérémonie eut lieu avec toute la pompe usitée en pareille circonstance pour les membres de la famille royale. Ce monarque reconnaissant fit élever, à ses frais, un mausolée splendide dans lequel on déposa les restes mortels du V. P. Raphaël : et quelque instance que firent plus tard les Religieux de Larantuca pour obtenir le corps du saint missionnaire, ni le roi ni le peuple ne voulurent jamais y consentir.

Le V. Père IGNACE DEL NENTE

Profès du Couvent de Saint-Marc, de Florence (*)

(1648)

Vincent del Nente naquit à Florence, vers la fin du XVIe siècle, d'une noble et chrétienne famille. Sa jeunesse s'écoula dans l'innocence et dans l'étude des lettres, mais il ne songeait nullement à l'état religieux, lorsqu'un jour, le V. Père Sanctès Tosini, le rencontrant, lui passa la main dans sa longue chevelure qui lui tombait sur le front, et la tirant légèrement lui dit : « Eh ! bien, que fais-tu là ? qu'attends-tu ? Faudra-t-il qu'un ange te pousse à entrer en religion ? Tiens pour assuré que tu deviendras un jour fils de saint Dominique. » Le jeune homme, qui ne rêvait rien de pareil, fut frappé de cette prédiction. Peu de temps après, attiré par la grâce divine, il venait demander l'habit de Frère-Prêcheur au célèbre couvent de Saint-Marc et reçut le nom d'Ignace.

Ses progrès dans la vie intérieure furent rapides et extraordinaires. Il devint bientôt un Religieux passionné pour la solitude et très adonné à la contemplation. Cet attrait pour la piété, loin de nuire à ses progrès dans la science, les favorisa, au contraire, singulièrement, et nous voyons qu'au Chapitre Général, tenu à Milan, en 1622, il fut décoré du titre de Maître en Théologie, à la demande de la Province Romaine tout entière. Depuis lors, le P. Ignace remplit plusieurs charges importantes dans notre Ordre ; mais, aussi humble que pieux, il ne les accepta jamais que contraint par l'obéissance.

Non loin de Florence est situé le Mont-Senario, célèbre par les apparitions de la Mère des douleurs aux sept fondateurs de l'Ordre des Servites de Marie, dont la vocation fut prophétiquement révélée et défendue par saint Pierre martyr. Lié d'une étroite amitié avec ces pieux solitaires, le P. Ignace aimait à se retirer fréquemment dans leur ermitage pour vaquer avec plus de liberté à la contemplation

(*) Echard.

des choses divines. Instruit par la sagesse qui vient d'en haut, il était très éclairé pour la conduite des âmes et excellait dans le don de conseil, ce qui le faisait comparer quelquefois à saint Antonin. Le Grand-Duc de Toscane le tenait en haute estime; la Sérénissime Duchesse, sa femme, le choisit pour confesseur; enfin les principaux personnages de la cour et de la ville de Florence avaient souvent recours à ses lumières et acceptaient avec docilité ses décisions.

Grand contemplatif et habile directeur des âmes, le Père del Nente fut encore un excellent écrivain mystique. Son œuvre principale est le recueil qu'il fit de la *Vie et des écrits du B. Henri Suzo*. Dans son épître dédicatoire au R^me^ P. Ridolfi, Maître Général de l'Ordre, l'auteur parle avec un indicible enthousiasme de son aimable héros :

« Que nos Frères, dit-il, méditent attentivement l'austérité de sa vie, la candeur de sa pureté, ses veilles nocturnes, son amour de l'étude, du silence, de la contemplation, ses ravissements, ses ardeurs séraphiques, ses noces avec la Sagesse Eternelle, les torrents de larmes qu'il répandit, la guerre qu'il fit à sa volonté propre, les innombrables persécutions qu'il souffrit, et sans doute, ils demeureront avec nous confus d'étonnement. Car il suffit à lui seul pour réveiller l'Ordre entier du sommeil de la négligence et pour nous rappeler à l'esprit primitif de nos Pères et de nos Saints. Qui donc, ayant lu sa vie, pourrait encore demeurer dans la torpeur? Qui, dans un tel jeune homme, ne se sentirait excité? sous un tel Père, renouvelé? sous tant de flammes, embrasé? sous tant de larmes et de sang, touché de componction? »

On voit par ces paroles ardentes que le Père Ignace del Nente avait pris pour modèle l'illustre amant de la Sagesse Eternelle et l'honorait d'un culte spécial.

Il écrivit avec non moins d'amour l'admirable *Vie de la V. Mère Dominique du Garadio*, fondatrice du monastère des Sœurs du Tiers-Ordre (della Crocetta) de Florence, que nous donnerons dans notre volume du mois d'août, et huit autres ouvrages ou traités spirituels dont on trouvera la liste dans Echard. Ils sont loués par le P. Fontana (*Hist. Prov. Rom.*) ; et il est regrettable que plusieurs soient demeurés inédits.

Ce qui distingue les œuvres du P. del Nente, c'est non seulement le parfum de la piété la plus tendre pour la Passion de Notre-Seigneur et les douleurs de sa très sainte Mère, mais encore son ardent amour pour le Cœur adorable de Jésus, circonstance d'autant plus remarqua-

ble que ses ouvrages précédèrent d'un demi-siècle l'épanouissement de la dévotion au Sacré Cœur.

Cependant le Seigneur, jaloux d'accroître les mérites de son fidèle serviteur, de mettre le sceau de la perfection à ses vertus, lui envoya une cruelle maladie qui dura plusieurs années et le conduisit au tombeau. Durant tout ce temps, le saint Religieux donna l'exemple de la plus admirable patience comme il avait donné jusque-là celui de la plus profonde humilité. Dieu, l'amour de Jésus-Christ, le désir de porter sa croix avec lui : tel était l'unique sujet de ses entretiens avec ses Frères, ou de ses colloques intérieurs. Quand on vint lui annoncer l'approche du suprême départ, ce parfait Religieux répondit, sans émotion, que depuis son entrée dans le cloître, son esprit s'était sans cesse nourri de la pensée de la mort. Ainsi détachée du monde et d'elle-même, cette âme angélique alla continuer au ciel la vie qu'elle avait menée sur la terre, vers l'an 1648.

Le peuple accourut en foule pour honorer ses funérailles et se disputer à l'envi quelque parcelle de ses vêtements. Le Chapitre Général, réuni à Rome, en 1650, inséra l'éloge du V. P. Ignace del Nente dans ses Actes, avec celui des personnages de l'Ordre décédés en opinion de sainteté. Ses dépouilles mortelles furent gardées à part, comme en dépôt, sans être ensevelies, en attendant que, comme sa haute vertu l'avait distingué entre tous, on lui élevât aussi un tombeau particulier.

Sans vouloir donner ici un aperçu général de la dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie dans la famille dominicaine, nous croyons devoir constater, à la gloire de notre Ordre, que les Frères-Prêcheurs ne furent ni les derniers, ni les moins ardents à propager le culte du Sacré Cœur de Jésus, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Tandis que notre Père Ignace del Nente écrivait, entre 1623 et 1648, les ouvrages dont nous avons parlé, le P. Ant. Barbieux, dominicain flamand, publiait, en 1661, un livre intitulé : *De la dévotion au très saint Cœur du Fils de Dieu.*

Au XVIII^e^ siècle, un pieux Dominicain, du couvent de Naples, écrivait un remarquable opuscule intitulé : *Deux Neuvaines au Sacré Cœur de Jésus pour apprendre à bien vivre et à bien mourir.* Nos Pères de Naples, l'employèrent avec tant de fruit, dans les missions des campagnes, pour répandre la dévotion au Cœur adorable, que les fidèles en demandèrent l'impression. Il fut publié, en effet, en 1756, avec le consentement du Supérieur de l'Ordre et l'approbation de l'Archevêque de Naples, mais l'auteur voulut cacher son nom sous le voile de l'anonyme.

Cet opuscule, de près de 200 pages, recommandable par l'onction d'une piété tendre et solide, par les citations très opportunes de la Sainte Ecriture, par les applications pratiques auxquelles il descend, et surtout par la manière juste dont il envisage la dévotion au Sacré Cœur dans la personne, les inclinations et les actes de Notre-Seigneur, a été traduit de l'italien par le R. P. Marie-Raphaël Moriceau, des Frères-Prêcheurs de Lyon, et publié à Toulouse, en 1888 (1).

LE MÊME JOUR

1280 — A Castres, le V. P. RAYMOND SYCRES, fervent zélateur de l'observance régulière. L'Ordre venait d'accepter un couvent dans la ville de Pamiers ; et nos Pères s'attiraient par l'odeur de leur sainteté l'estime et les libéralités du peuple et de la noblesse de la contrée, notamment des comtes de Foix, alors très puissants. Les Supérieurs, justement jaloux de soutenir de si beaux commencements et d'en ménager les progrès, jetèrent les yeux sur le V. Père Sycres qu'ils y envoyèrent pour second Prieur. L'excellent Religieux correspondit si dignement à leur attente, que la nouvelle maison devint bientôt la plus prospère de la Province. Grand nombre de Pères et de Frères, bâtiments spacieux et réguliers, somptueuse et magnifique église; que pouvait-on désirer de plus ? Les choses restèrent dans cet état florissant jusqu'à l'époque des guerres de religion. Survint alors la décadence, puis la ruine et les profanations. Les calvinistes, dans leur rage diabolique, ne laissèrent pas pierre sur pierre de cet antique et remarquable sanctuaire.

Le P. Raymond eut en outre à remplir l'office de Visiteur de la Province, office imposé par les Chapitres Provinciaux et qui n'était confié qu'aux Religieux les plus méritants. Le couvent de Castres l'eut aussi deux fois pour Prieur, car, absous une première fois, il fut rappelé à la même charge par les Religieux, très satisfaits de son premier Priorat. Il continua à se sanctifier au milieu d'eux pendant quatre ans, jusqu'au jour où il s'en alla recevoir avec usure la récompense de ses talents, vers l'an du Seigneur 1280. — (Guidonis.)

1358 — A Metz, décéda le V. P. NICOLAS PIERRE, l'apôtre et l'ange consolateur de cette ville, à l'époque où la terrible peste, qui promenait ses ravages dans l'Europe entière, s'abattit sur ses murs. Le V. Père répandit

(1) Librairie Poussielgue, Paris, 15, rue Casette. Prix : 1 franc.

partout l'onction et la force de sa parole, pour animer les faibles et disposer tous les cœurs à recevoir avec soumission le fléau du Seigneur. Le couvent renfermait alors un nombre considérable de Frères ; mais l'épidémie fit parmi eux tant de victimes, que le cimetière commun devenant insuffisant, on fut obligé de creuser de nouvelles fosses dans la cour de l'église. Cette grande catastrophe rendit les bons sujets plus nécessaires que jamais ; voilà pourquoi le P. Nicolas fut maintenu, pendant dix-neuf ans consécutifs, à la tête de son couvent. Il y termina ses jours vers 1358. — *(Mém. de Metz.)*

1417 — A Rimini, l'Illustrissime P. BARTHÉLEMI DOMINIQUE DE SIENNE, évêque de Corone, dans la primatie de Corinthe. Il eut la gloire d'être compté parmi les principaux disciples de la séraphique vierge, Catherine de Sienne. Après la mort de la Sainte, le P. Barthélemi-Dominique prit une part active à la réforme de l'Ordre, inaugurée déjà par le B. Raymond de Capoue. Sa science, ses vertus et sa remarquable prudence, le rendait apte à seconder le Maitre Général dans cette tâche délicate. Il remplit plusieurs charges importantes : D'abord Provincial de la Province Romaine, puis Procureur Général de l'Ordre, il mourut évêque titulaire de Coron en Morée. Il eut le bonheur de coopérer au développement de la branche de l'Ordre de Saint-Dominique, à laquelle appartenait sainte Catherine et de figurer, comme témoin, au procès de Venise, au sujet des honneurs rendus à la vierge de Sienne, avant qu'elle fût canonisée. — *(Vies diverses de sainte Catherine).*

1500 — A Cordoue, le V. P. GASPARD DE CHINCILLA, évêque titulaire de Byblos en Phénicie. Il fut d'abord simple Frère convers et fit paraître dans cet humble état tant de modestie et de piété, des manières et aimables, une conduite si sage que le P. Alphonse de Burgos, devenu dans la suite évêque de Cordoue, le prit en singulière affection et le retint longtemps auprès de lui. Le Prélat put ainsi apprécier mieux encore la droiture de jugement et les autres qualités dont le Seigneur avait doué ce parfait Religieux. Afin d'utiliser pour le bien de l'Eglise ces dons remarquables, il le fit instruire, puis revêtir de l'habit des Frères de chœur, et enfin le promut aux Ordres sacrés. Cette élévation, loin d'enfler le cœur du bon Frère, contribua à le rendre plus humble encore et plus pieux. « Qui suis-je, répétait-il après le Prophète royal, qui suis-je, moi, Seigneur mon Dieu, et quelle est ma maison, pour me faire de telles grâces? » Toutefois il ne devait pas s'arrêter là sur le chemin des honneurs.

Son illustre bienfaiteur, voulant se décharger sur lui d'une partie de ses fonctions épiscopales, l'obtint pour coadjuteur avec le titre de d'évêque de Byblos en Phénicie. A la mort de Dom Alphonse de Burgos, alors évêque de Palencia, le P. Gaspard de Chincilla revint à Cordoue, qu'il édifia par sa vie vertueuse et sainte. Il combla de ses largesses le couvent de Saint-Paul

où il avait reçu l'habit de l'Ordre : il y fonda en particulier une chaire de philosophie et de théologie. Il termina sa carrière au milieu de ses Frères et fut enseveli dans leur église. — (Lopez.)

1615 — A Mexico, aux Indes Occidentales, le V. P. PIERRE DE GALARCA, espagnol de nation, qui, par le désir de se rendre plus agréable à Dieu, passa dans la Province du Mexique où il vécut jusqu'à quatre-vingts ans dans l'observance la plus étroite de nos saintes Règles. C'était un vrai modèle d'humilité, de douceur et de modestie. Il rehaussait ces vertus par une tendre charité envers les pauvres, par une dévotion toute filiale envers la Très Sainte Vierge et un zèle immense de la gloire de Dieu. Il s'acquit ainsi une grande estime parmi le peuple, qui la témoigna en assistant en foule aux obsèques du saint Religieux. — (*Cap. Bonon*, 1615.)

16.. — Dans la Province de Russie, le martyre du V. P. SERVAIS. Envoyé en Valachie par les Supérieurs de l'Ordre, il passa de là en Tartarie. Les infidèles le surprirent en chemin et répandirent son sang en haine de la Foi catholique. — (*Russia florida*).

16.. — Dans la Province de Saint-Antonin, en Amérique, mourut le R. P. ANGE SÉRAPHIN, zélé prédicateur de la foi, et recommandable pour son amour envers la Très Sainte Vierge.

Une année, au temps de Pâques, pendant qu'il s'efforçait d'inculquer à ses catéchumènes sa dévotion favorite, il plut à Notre-Seigneur d'autoriser la parole de son missionnaire par le miracle suivant : L'enfant d'une Indienne qui assistait à sa messe vint à mourir subitement. La pauvre mère, en rentrant dans sa case, se mit à pousser les hauts cris. Le Père, informé du sujet de sa douleur et tout ému de compassion en la voyant verser un torrent de larmes, lui donna son rosaire en lui disant de prendre l'enfant et d'aller le déposer auprès de Celle que l'on n'invoque jamais en vain. L'Indienne, consolée de ces paroles et pleine de confiance, passe au cou de l'enfant ce rosaire et l'emporte à l'église devant l'autel de la sainte Vierge. Elle n'avait pas achevé sa prière que le petit, s'éveillant comme d'un doux sommeil, ouvre les yeux et se met à sourire agréablement à tous les assistants, émerveillés d'un tel prodige. Ce fut pour notre saint Religieux une nouvelle occasion d'exhorter plus que jamais ces pauvres gens à recourir à Marie dans toutes leurs nécessités.

Un Indien vint un autre jour le trouver; ses traits bouleversés accusaient une violente émotion. Il voulait se confesser. Avant de l'entendre, le bon missionnaire lui demanda le sujet de son trouble. L'Indien lui avoua sans détours que le démon lui était apparu sous l'aspect repoussant d'un bouc aux cornes formidables. La méchante bête s'était accroupie devant sa case et lui

avait tenu ce langage : « Pourquoi, bons camarades que nous sommes, ne me laisses-tu pas entrer aujourd'hui ? M'aurais-tu donc oublié ? Ne ferais-tu plus cas de moi ? » — « Va-t-en, lui répondis-je, va-t-en; je ne veux ni t'ouvrir, ni te voir, depuis que le Père nous a dit que tu n'étais qu'un fourbe et un menteur; je préfère ajouter foi à sa parole plutôt qu'à la tienne. » — « Tu as beau dire, reprit le démon, j'entrerai malgré toi. » — « De fait, il entra; et me saisissant par le corps, il allait me mettre en pièces quand je m'avisai de prononcer le très saint Nom de Jésus. Ce fut comme un coup de foudre, mon adversaire disparut à l'heure même. »

La lutte avait été si vive que le pauvre homme, saisi d'effroi, était tombé presque sans vie. Ayant repris ses sens, la pensée lui vint de placer à l'entrée de sa cabane une croix rustique qu'il fabriqua avec deux petits morceaux de bois pour parer à toute éventualité, car il redoutait une nouvelle surprise de son ennemi.

Le démon revint bientôt à la charge, insistant beaucoup pour entrer, alléguant toujours qu'étant bons amis, il venait pour ce motif le visiter. — « Je ne veux point de ton amitié, lui répondit l'Indien: mon intention est, désormais, d'obéir aux intentions du Père. » — « Eh bien, cria la bête infernale, remercie bien les deux bâtons que tu as croisés sur ta porte; car, sans eux, tu verrais de la belle manière comment je sais me venger. » Ayant dit cela, il disparut non sans faire éclater un violent coup de tonnerre qui glaça d'effroi le néophyte. Le Père le consola de son mieux, lui fit voir la vertu de la sainte Croix et l'exhorta à user fréquemment d'une arme si puissante pour combattre l'enfer, sans s'inquiéter le moins du monde de ses violences. Et lui-même s'encouragea de plus en plus à prêcher dans son district la vertu du signe de la croix et à en expliquer les mystères. — (Remesal).

1669 — A Naples, au monastère de la Crèche, la V. Mère ANGÈLE SÉRAPHINE DE L'INCARNATION, bien nommée, car, angélique dès son enfance, elle mourut dans les transports d'amour d'un séraphin. Son âme parfaitement détachée de la terre ne vivait que pour le ciel. A peine cette Sœur prenait-elle la nourriture nécessaire pour subsister : ses vêtements étaient très pauvres. Elle portait à l'excès, en quelque sorte, la pratique de l'humilité et du mépris de soi-même. Pendant les douze ans qu'elle exerça la Supériorité, cette V. Mère soutint et augmenta la ferveur de ses Filles par une grande fidélité à la règle. Elle passa de ce lieu d'exil à la véritable patrie l'an 1669. — (*Mém. de Naples*).

1673 — A Naples, au monastère de la Crèche, la V. Mère ANNE-MARIE DE SAINT-GAETAN. Elle passa dans le monde les vingt premières années de sa vie dans la plus grande innocence; puis elle résolut de fuir toutes les séductions du siècle en venant s'enfermer dans la solitude du cloître. On fit

de grandes oppositions à son dessein ; mais elle n'en tint aucun compte et finit par vaincre les résistances de sa famille.

C'était vraiment le divin Epoux qui l'appelait dans le désert de la vie religieuse pour lui parler au cœur. On la vit bientôt s'élever jusqu'aux plus sublimes degrés de la contemplation. Détachée de toutes les choses d'ici-bas, son âme se désaltérait comme à souhait au torrent des ineffables délices. Son cœur était là où était son trésor, dans le ciel. Quant elle parlait, elle le faisait avec tant de sagesse et de circonspection que jamais on ne surprit dans ses discours un mot vain ou oiseux.

Une vertu si haute demandait d'être épurée comme l'or dans le creuset de la souffrance. Une douloureuse maladie, qui dura huit mois, mit le comble aux mérites de la sainte femme. Durant tout ce temps, elle ne demanda aucun soulagement aux Sœurs infirmières, ni à son médecin. Sa consolation, son souverain remède consistaient à s'unir à Jésus souffrant, car elle pouvait réellement dire comme l'Apôtre : « *Christo confixa sum Cruci :* Me voilà crucifiée avec le Christ. »

Maintes fois perdue en Dieu, elle tressaillait d'allégresse et exprimait par des paroles enflammées les transports de sa jubilation. Son âme s'envola dans le sein de Dieu, l'an 1673, après un dernier ravissement qui avait duré plus de six heures. — (*Mém. de Naples.*)

.... — A Lisbonne, au monastère de la Rose, la V. Mère MARIE DES SAINTS qui, pour répondre à un si beau nom, pratiqua jusqu'au degré le plus héroïque les vertus de son état : le recueillement, la modestie, l'humilité, la haine de soi-même. Jamais la plainte n'effleura ses lèvres. La malmenait-on? Loin de s'étonner, cette bonne fille y trouvait sa joie, s'avouant dans la sincérité de son cœur digne d'injures plus grandes encore.

Vingt-deux ans après sa mort, on trouva dans sa tombe son rosaire parfaitement conservé, bien que les grains n'en fussent enfilés que dans un simple cordon. — (Sousa.)

.... — Au monastère de Sainte-Anne, en Andalousie, la V. Mère ANNE GOMEZ DE LA MOTTE, la seconde Religieuse qui reçut le voile dans cette sainte maison. Non seulement cette digne fille de S. Dominique observait inviolablement tous les jeûnes de son Ordre, mais elle en augmentait encore la rigueur se contentant de pain et d'eau le vendredi et le samedi de chaque semaine. Après Matines, elle restait au chœur jusqu'à l'Office de Prime.

Le démon, furieux de voir tant de perfection et tant de vertu, lui déclara une guerre acharnée et s'efforça de la troubler par des fantômes et des apparitions fort pénibles. Notre vaillante Sœur, inébranlable dans sa confiance, ne trembla jamais en présence de son ennemi. Elle lui jetait son scapulaire et le traînait ainsi hors de l'église en l'accablant de coups. — (Lopez.)

IV JUILLET

Le V. P. MICHEL MARTINEZ

Profès du couvent de Cadix dans le royaume de Grenade(*)

(1546-1621)

Le P. Michel Martinez naquit à Cadix l'an 1546 d'une famille de basse condition, mais très chrétienne. Ses parents prirent grand soin de son éducation et lui-même se montra on ne peut plus docile à leurs leçons et fidèle dans l'accomplissement de tous ses devoirs; on n'avait à lui reprocher que son ardente passion pour l'étude et la retraite. Parvenu à sa vingtième année, désireux de conserver sans tache la fleur délicate de l'innocence et de faire fructifier les talents dont le Seigneur l'avait doué, le pieux jeune homme entra dans notre couvent de Cadix et y reçut l'habit de l'Ordre.

La ferveur du jeune novice allait chaque jour grandissant et les études ne nuisirent en rien à sa piété et à son zèle pour l'acquisition de la vertu. L'oraison, l'assistance au chœur, les austérités de la Règle faisaient ses délices. Capable par sa science de servir utilement la religion et d'autre part empêché de se livrer à la prédication par suite d'une prononciation défectueuse, le P. Martinez s'adonna entièrement au pénible ministère de la confession. Comme il réunissait en lui les qualités d'un parfait directeur des âmes, la sainteté, le zèle, la patience, la prudence et la fermeté, cette humble fonction, qu'il exerça

(*) Lopez.

pendant cinquante ans, produisit les fruits les plus consolants. Aussi ce saint Religieux ne s'accordait-il ni trève ni repos : tous les jours debout à trois heures du matin, il vaquait à l'oraison, puis confessait, célébrait le saint Sacrifice et y distribuait la sainte communion aux pauvres en haillons que la honte et la misère empêchaient d'accomplir leurs devoirs de piété en plein jour. Tout le monde était accueilli avec la même bienveillance à son confessionnal où il séjournait du matin jusqu'au soir avec une admirable patience. Le bon Père témoignait à ses pénitents une tendre compassion, ceux-ci se présentaient à lui avec la plus parfaite confiance, recevaient ses reproches, toujours pris en bonne part, et se retiraient d'auprès de lui l'âme en paix et résolus à se mieux conduire dans la suite. Les malades en danger de mort le faisaient fréquemment appeler, jugeant leur salut assuré, si Dieu leur accordait la grâce d'être assistés au dernier passage par son fidèle serviteur. De son côté, le Père se consacrait sans ménagement à ce pénible ministère, et on le vit jusqu'à trois nuits consécutives veiller auprès des agonisants, sans prendre une minute de repos. La bonne odeur de sa charité s'étant répandue de toutes parts, on venait de très loin le chercher pour des malades. Il partait à l'heure même, que ce fût le jour ou la nuit, son bâton à la main, à travers les chemins souvent impraticables, par les chaleurs les plus intenses ou les froids les plus rigoureux, ne reculant jamais devant la fatigue, même dans son extrême vieillesse. Cette seule pensée qu'il s'agissait du salut d'une âme suffisait pour lui rendre douces toutes ces peines. Un jour que le P. Martinez, âgé alors de soixante-quatorze ans, se trouvait à Antequera, on vint le chercher pour un malade de Séville qui touchait au terme de sa vie et à qui les démons avaient persuadé que c'en était fait de son salut éternel. Or, vingt-trois lieues séparent Antequera de Séville; le Père partit à pied, comme de coutume, sans tenir compte de son âge, ni de la longueur de la route. Que d'exemples de ce genre nous pourrions citer encore! Dans son zèle infatigable, il parcourait bourgs, villages, hameaux, les endroits les plus pauvres et les plus écartés des campagnes, afin de visiter les infirmes et de préparer les moribonds à paraître devant Dieu. Le Seigneur bénissait son zèle et ses travaux, et l'approuvait publiquement par des miracles; en voici quelques-uns parmi beaucoup d'autres :

François Portecarrero, domestique du comte de la Palma, tomba de cheval en se rendant aux champs; dans cette chute, il se fracassa les membres d'une manière horrible : on s'attendait à le voir bientôt

expirer. Le laquais courut promptement en ville prier le P. Martinez de venir au secours de son compagnon. Ayant rencontré ce saint Religieux à la porte du couvent, il commença de lui parler, mais il fut interrompu par ces mots : « Mon fils je sais le motif de votre venue. » Arrivé auprès du malheureux blessé, le Père, à l'exemple du prophète Elisée, s'étendit sur cet homme, pria pour lui et le rendit ainsi à la santé, pour ne pas dire à la vie.

Jean d'Aguilar, homme d'un grand sens et d'une bonne conduite, témoigna pareillement le fait merveilleux qui va suivre. Voyant un de ses jeunes neveux abandonné des médecins, il fit appeler le Père pour préparer cet enfant à la mort. Mais la grand'mère porta plus loin sa confiance : elle supplia le saint Religieux de demander au Seigneur la guérison du cher malade. Le Père y consentit, se retira dans une pièce voisine et se mit en prières à cette intention. Une fente de la paroi permit aux gens de la famille de le voir prosterné devant un crucifix; ils l'entendirent prononcer cette parole : « Seigneur, je ne me lèverai pas d'ici que vous ne m'ayez accordé la santé de cet enfant. » Il fut exaucé : le petit malade commença à se mieux porter et parvint en peu de temps à une complète guérison.

Le P. Martinez portait aux pauvres la plus grande compassion, et se servait, pour les secourir, de son influence sur des personnes du dehors en état de leur venir en aide. Jamais il ne renvoyait un indigent les mains vides; il lui est arrivé même de se dépouiller de sa tunique intérieure, ou de couper une partie de sa chape pour couvrir la nudité des mendiants. Son obéissance, son humilité, son austérité, sa patience étaient à la hauteur des grâces extraordinaires qu'il recevait du ciel et des fruits merveilleux qu'il opérait dans les âmes. Il conserva pur et intact, toute sa vie, le beau lis de la sainte virginité, mais non sans l'entourer des épines de la mortification : chaque nuit il se flagellait avec une rude discipline; un cilice couvrait son corps et une chaîne de fer à pointes aiguës qu'il porta jusqu'aux deux dernières années de sa vie, ceignait ses reins. L'église était le lieu où il prenait ordinairement son repos, sur un simple banc ou sur le marchepied de l'autel, après avoir consacré un temps considérable à l'oraison. Quand plus tard, ses supérieurs lui ordonnèrent de se retirer dans une cellule, il obéit sans réplique, mais sa couche n'y était pas moins dure; elle consistait en une planche toute nue et, pour toute couverture, il n'avait que les habits dont il était vêtu.

Ce V. Religieux, en vrai Frère-Prêcheur, aimait à prendre pour

modèles les Saints de son Ordre et à entretenir le feu de la dévotion en vivant, pour ainsi dire, en leur compagnie par la lecture fréquente de leurs Vies et l'étude de leurs vertus.

Au mois de février 1621, le Père tomba malade, mais son zèle pour le salut du prochain ne lui permit pas de demeurer au lit ; il continua donc d'entendre les confessions jusqu'après Pâques. On le contraignit alors de s'aliter. Sa maladie fut longue et douloureuse. Le Seigneur voulait ajouter ainsi à sa couronne la pierre précieuse de la patience. Ceux qui lui rendaient visite, s'en allaient grandement édifiés de sa joie, de sa sérénité; la grâce divine, répandue sur ses lèvres, s'épanchait dans leurs âmes par des paroles d'admirable ferveur. Une lumière surnaturelle semble lui avoir révélé à l'avance l'heure de sa mort, car il demanda les sacrements au moment précis où il convenait de les recevoir. La veille du jour où Notre-Seigneur devait l'appeler à lui, ses Frères ayant voulu demeurer auprès de sa couche, le V. Père les remercia, promettant de les avertir lorsqu'il serait temps. Il tint sa promesse ; et, quand les Religieux réunis autour de son lit d'agonie eurent prononcé ces paroles, après la recommandation de l'âme : *In manus tuas ; Domine, commendo spiritum meum*, le P. Michel Martinez rendit aussitôt l'esprit à son Créateur, le 4 juillet 1621.

A peine la cloche du couvent eut-elle annoncé son décès, que celles des églises de la ville lui répondirent d'un son lugubre, parfaite expression des regrets excités par la perte d'un si saint et si charitable Religieux. Nos Pères voulurent lui donner la sépulture, mais le clergé et les magistrats de la cité s'y opposèrent. Ils tenaient, disaient-ils, à se charger de ce soin et désiraient donner à ce Père les honneurs qu'il méritait pour les services qu'il leur avait rendus. Les funérailles furent donc remises au lendemain. Pendant ce temps les pieux visiteurs affluaient auprès du corps du défunt; les uns lui coupaient les cheveux, d'autres prenaient quelque morceau de ses vêtements, ceux-ci faisaient toucher leur chapelet à ses précieux restes, ceux-là auraient voulu détacher les doigts de ses pieds ou de ses mains et les emporter comme reliques saintes. Le jour suivant les dépouilles mortelles du P. Michel furent portées en procession à travers les rues de la ville, par les chanoines, par les chevaliers de Saint-Jacques et de Calatrava, et enfin par les Religieux des différentes communautés. Le concours du peuple, sa dévotion et son enthousiasme allaient toujours grandissant; il fallut se hâter de mettre le corps au tombeau. Le Seigneur autorisa par plusieurs remarquables prodiges les honneurs rendus à son serviteur fidèle.

Son corps, demeuré exposé pendant deux jours, n'exhala aucune mauvaise odeur, malgré les chaleurs excessives de la saison et conserva sa flexibilité comme s'il eut été vivant. On rapporte que le gardien des Frères-Mineurs ayant le visage tout brûlé par suite d'un accident, s'approcha du défunt, prit sa main et l'appliquant sur le mal, supplia Dieu de le guérir par l'intercession de son serviteur : à l'instant même, il obtint la grâce désirée.

Sœur Claire Dvarte, Augustine du monastère de la Mère de Dieu à Antequerra, fut guérie d'une surdité qui durait depuis six ans, en se recommandant au P. Michel et en appliquant sur ses oreilles un morceau de la chape du défunt. Une dame, nommée Jeanne Martin, ne pouvait marcher qu'avec beaucoup de peine depuis neuf mois; elle recouvra l'usage de ses pieds par l'application d'une relique du P. Michel. Une autre femme, du nom de Catherine de la Croix, qui s'était brisée une jambe et gardait le lit depuis deux ans fut guérie de la même manière. Enfin, un petit enfant, sur le point d'être étouffé par un morceau de cannelle qu'il ne pouvait ni avaler, ni rejeter, fut tiré de ce péril par la confiance de sa mère qui implorait à grands cris les mérites et l'intercession du P. Martinez.

Ces merveilles et plusieurs autres que nous passons sous silence nous révèlent la sainteté de ce fervent Religieux. Les magistrats d'Antequerra firent célébrer, huit jours après l'enterrement, un service solennel. Le P. Prieur des Carmes y prononça une oraison funèbre.

La fréquence des miracles qui continuaient à s'opérer sur le tombeau du V. Père, attira pendant longtemps un concours extraordinaire, de pieux fidèles dans notre église.

Le V. P. ANDRÉ DE SAN SEVERINO

Profès du couvent de Saint-Dominique à Naples (*)

(1672)

L'AUTEUR du *Diario domenicano*, le P. Marchèse, fut le premier qui écrivit la vie du P. André de San Severino dont il se glorifie d'avoir été le disciple.

C'est au sein de la famille d'Oria, l'une des plus distinguées de San Severino, dans le royaume de Naples, que naquit le saint Religieux. A sa naissance, les rosiers du jardin de son père se couvrirent de fleurs, bien que ce fût au milieu de l'hiver, très rigoureux cette année-là : heureux présage de la bonne odeur de Jésus-Christ que cet enfant prédestiné devait répandre dans le jardin de la sainte Eglise ! Ce prodige réjouit grandement le cœur des pieux parents qui conçurent de leur nouveau-né les plus belles espérances. Ils lui firent donner au saint baptême le nom de Grégoire. La mort vint les prendre peu de temps après, et l'enfant demeurant sur cette terre complètement orphelin, un de ses oncles le prit sous sa tutelle et lui donna la même éducation qu'à ses propres enfants.

Voici de quel moyen se servit la divine Providence pour amener Grégoire à la vie religieuse : il jouait un jour avec ses cousins, lorsque la lame d'un couteau dont il se servait pour couper une branche glissa si malheureusement qu'elle trancha le pouce de l'enfant qui tenait le bois. Le blessé poussa de grands cris ; Grégoire, le voyant tout couvert de sang, fut épouvanté et s'enfuit jusqu'à Naples, tant il redoutait l'humeur violente de son oncle. Arrivé dans cette ville, il se trouva dénué de tout secours ; le Seigneur lui inspira d'aller frapper à la porte de notre couvent de Saint-Dominique. Le Prieur de cette maison était le P. Dominique de San Severino, son compatriote : celui-ci le présenta au P. Séraphin de Nocéra, Provincial, qui lui donna l'habit de ses mains le 20 mai 1619, et changea son nom de Grégoire en celui d'André. C'est ainsi que la bonté divine tira le bien du mal et fit servir à ses desseins un accident attribué plus tard par le V. Père lui-même à la malice du démon.

Le P. Dominique de Polignano, grand serviteur de Dieu, homme très versé dans la science spirituelle, fut l'habile maître qui forma le saint Religieux dont nous écrivons l'histoire. Je dis ce *saint* Religieux, car il s'adonna avec une telle ferveur dès son entrée dans l'Ordre à la pratique de toutes les vertus, qu'il mérita d'être nommé le *saint novice* et ce surnom de *saint*, il le gardera toute sa vie.

Après sa profession, il eut pour second maître le P. Louis d'Aquin qui contribua beaucoup à le faire progresser dans la perfection. Le Fr. André se livra aussi à l'étude des sciences sacrées avec une ardeur admirable : il voulait par là se rendre utile aux âmes et servir efficacement son Ordre. On lui fit passer l'examen de Lecteur. Il fut reçu avec éloge ; jamais cependant il ne voulut enseigner, soit pour

n'avoir pas l'occasion d'avancer en grade, soit afin de pouvoir se consacrer plus librement à la prédication, surtout dans les missions qui lui inspiraient un grand attrait.

Le V. P. Michel de Torrès, Religieux d'une haute perfection (1), avait répandu extraordinairement à Naples la dévotion du Rosaire. Par ses ordres, on avait dressé un autel à la Sainte Vierge dans toutes les rues fermées de la ville. Le P. André y venait souvent faire des exhortations aux associés de la Confrérie. L'élan, une fois donné, ne devait pas se ralentir de si tôt. Le P. Souèges observe que de son temps on voyait encore les étudiants de notre couvent de San Domenico se rendre aux jours de fête à ces oratoires, en compagnie des confrères du saint Nom de Jésus. Ils adressaient un petit discours à la foule, récitaient ensuite le Rosaire, et pendant que les assistants continuaient de prier, le prédicateur se rendait au petit autel d'une autre rue. Le P. André avait pris la direction de cette œuvre quand le P. Torrès fut nommé évêque de Potenza (1644). Il s'y dévoua tout entier jusqu'à la mort. Chaque jour, à peu près, il faisait chanter le Rosaire en chœur et expliquait les mystères avec une onction remarquable.

Sa vertu lui gagna la confiance des personnes pieuses : elles déposaient dans ses mains de nombreuses aumônes que le V. Père employait ensuite à secourir les pauvres et à parer d'ornements les oratoires du Rosaire. Grâce à ces riches offrandes il put faire l'achat d'une statue, en argent massif, de belle grandeur, représentant la Mère de Dieu avec l'Enfant Jésus dans ses bras. Il avait encore l'habitude de préparer le peuple à la solennité de Noël par une grande neuvaine. Rien n'était épargné pour augmenter l'éclat des cérémonies : brillantes illuminations, chants, musique ; tout était employé pour disposer les âmes à fêter avec une sainte allégresse la naissance de l'Enfant-Dieu. Pendant ces neuf jours il exposait une magnifique statue de N.-D. du Rosaire, si belle, si expressive, que, ne pouvant se lasser de la considérer, il passait volontiers plusieurs heures de la nuit à ses pieds. C'était une voix commune dans le public que cette madone avait plus d'une fois adressé la parole à son dévot serviteur : et lui-même ne put, dans sa naïve candeur, s'empêcher de l'avouer. Aussi venait-on de tous les quartiers de la ville, le prier d'employer son crédit auprès de la Mère de Dieu. On lui confiait les demandes les plus importantes qu'il rédigeait sous forme de placets, et déposait dans les mains de la statue. Presque toujours il fut exaucé.

(1) V. sa Notice au volume de juin, p. 375.

Le zèle du P. André, loin de se concentrer dans les murs de la capitale, rayonnait au loin dans les contrées napolitaines. A dater de l'époque de sa prêtrise jusqu'à la vieillesse la plus avancée, il se livra sans relâche au rude labeur des missions. Qui saurait dire les travaux écrasants qu'il s'imposa dans ce genre de ministère? Longues séances au confessionnal, visite des malades, prédications multiples dans les églises, les oratoires et sur la voie publique, cette tâche ardue, il l'accomplissait avec une ardeur et une joie incroyables. Son zèle apostolique fut souvent récompensé par des faits merveilleux.

Un jour, pendant les exercices d'une mission, il tenta de parvenir dans un hameau, situé sur une éminence escarpée et sans chemin praticable. C'était l'époque des grosses chaleurs, ses compagnons le suivaient péniblement : mais n'en pouvant plus et tombant de lassitude, ils durent s'arrêter pour prendre un peu de repos. Le P. André se retira dans un endroit solitaire et se mit en prière. Après quelques instants de recueillement, il fut favorisé d'une vision de la Très Sainte Vierge qui lui dit que son divin Fils, très touché des peines et des fatigues que lui et ses Frères s'imposaient pour sa gloire, comptait tous leurs pas pour le jour des suprêmes récompenses. Il revint aussitôt auprès de ses compagnons, et les invita à prendre courage parce que tout réussirait parfaitement. A sa manière de parler, à la joie empreinte sur son visage, ceux-ci soupçonnèrent de suite quelque fait extraordinaire. L'un d'eux le pressa vivement de leur manifester la cause de cette allégresse. Le bon Père ne résista point à leur désir et déclara la révélation qu'il venait de recevoir. La confiance revint alors et l'on ne songea plus à la fatigue. Au même moment, on leur envoyait providentiellement quelques montures du lieu où ils se rendaient.

Dans le courant de l'année 1667. le Père André donnait une mission sur le territoire de San Severino. Il voulut se réserver quelques jours et passer sans retard dans un autre lieu, distant de trois milles. Ses compagnons, qui voyaient le ciel couvert, la pluie sur le point de tomber et l'orage menaçant, s'opposèrent à son désir puis finirent cependant par y accéder. A peine furent-ils en pleine campagne, qu'une pluie diluvienne les força à chercher un abri. Dès que l'ondée fut passée, les missionnaires reprirent leur route ; mais la pluie recommença à tomber sur eux de plus belle. Le P. André eut alors l'inspiration de faire le signe de la croix vers le ciel et de défendre à la nuée de mouiller aucun de ses compagnons.

O prodige ! Tandis qu'il continuait à pleuvoir autour d'eux, à droite et à gauche, le temps était serein au-dessus de leurs têtes et pas une goutte d'eau ne les atteignit. Ce miracle ne tarda pas à être remarqué et divulgué par les passants, qui les voyaient marcher à sec, tandis qu'eux-mêmes étaient complètement trempés. Les habitants de la localité où nos Pères se rendaient, ne furent pas moins étonnés de les voir arriver les habits secs par un temps pareil.

Le serviteur de Dieu cheminait un jour tout seul, n'ayant pour compagnon qu'un petit chien qu'il emmenait quelquefois avec lui. Il vint à passer près de notre église de Sainte-Marie de l'Arc et y entra pour faire son adoration. Le petit chien qui était resté à la porte, fut bientôt attaqué ; mais hors d'état de se défendre, il resta sur place, déchiré de morsures et couvert de sang. Quelques passants, mus de pitié, voyant la pauvre bête en si triste état, la portèrent dans une vigne voisine. Le Père, apprenant ce qui venait d'arriver, appelle sans hésiter le petit animal, qui accourt aussitôt, sain et sauf, et prodigue à son maître ses caresses accoutumées.

Si le V. Religieux se montrait plein de tendresse et de charité envers toute créature, il savait à l'occasion exercer la rigueur et la justice contre les âmes endurcies.

En voici une preuve. Il prêchait à Avellino, quand il entendit parler d'un homme aux mœurs dissolues, que personne jusqu'ici n'avait pu ramener à de meilleurs sentiments. Un tel récit émut vivement son cœur d'apôtre ; et voulant à tout prix la conversion de cette âme, il entreprit d'abord le pécheur, espérant pouvoir gagner ensuite plus facilement la complice de ses désordres. Le coupable, en effet, touché par ses paroles, résolut de changer de vie. Mais sa compagne se montra plus rebelle et poussa même l'audace jusqu'à dire qu'elle n'irait au sermon que pour se moquer du prédicateur. Malheur lui en prit. A bout de moyens et d'arguments, notre fervent missionnaire l'apostropha du haut de la chaire. La malheureuse, au lieu de s'humilier, sortit bruyamment de l'église. « Tu as beau t'en aller, endurcie, s'écria le Père ; tu n'échapperas pas à la justice de Dieu, car je t'annonce de sa part que cette nuit tu recevras le châtiment de tes crimes. » Cette créature ne fit que rire ; mais, le lendemain, on ne trouvait dans sa demeure qu'un cadavre infect et horrible à voir.

Dans une autre paroisse, il rencontra un gentilhomme qui ne respirait que vengeance contre ses ennemis. Vainement le P. André

essaya d'éteindre en son cœur cette haine dont il était dévoré. Non seulement il n'y réussit pas, mais il alluma dans ce malheureux, bien malgré lui, un profond désir de représailles contre son Pasteur, cause de la remontrance dont il était l'objet. Le pauvre curé, très effrayé, reconduisit, après les exercices, le Père missionnaire hors de sa paroisse et lui avoua qu'il ne voulait plus retourner à son poste, à cause des menaces de son ennemi. Le serviteur de Dieu le bénit, récita sur lui un *Ave Maria*, et lui dit : « Mon ami, revenez chez vous sans crainte ; vous allez voir ce qui va arriver. » Sur sa parole, le Pasteur retourna sur ses pas. Il arrivait aux premières maisons, quand trois coups de feu retentissent. C'était ce gentilhomme vindicatif qui, traqué à son tour, tombait lui-même mortellement atteint sous les balles de ses ennemis. Il eut néanmoins le temps et la grâce de se reconnaître, demanda pardon à Dieu et reçut les sacrements.

On ne saurait dépeindre la joie du P. André lorsqu'il obtenait la conversion de quelque grand pécheur. « Je suis allé à la pêche, disait-il, et j'ai pris un gros poisson. » Mais dans les premiers temps de son ministère, il eut de la peine à s'habituer au confessionnal. Les rechutes si fréquentes qu'il constatait chez ses pénitents, lui causaient une douleur extrême. Une fois, en recevant l'aveu de fautes énormes, il se tourna, les larmes aux yeux, vers Notre-Seigneur et lui dit intérieurement : « Bon Maître, que je souffre à entendre de si grands crimes! que ne puis-je m'enfuir dans la solitude et quitter à tout jamais le confessionnal! » Au même instant, il entendit très distinctement ces paroles : « Mais pourquoi ne pourrais-tu pas écouter l'aveu de ces péchés? Je les souffre bien, moi, et je les pardonne! » Le démon, furieux des conquêtes que remportait sur les âmes le saint missionnaire, résolut de s'en venger. Alors commença pour le serviteur de Dieu une période de luttes extérieures, pendant laquelle il fut tourmenté de la manière la plus persistante et la plus pénible. Il avait dans sa cellule cette magnifique statue du Rosaire dont nous avons parlé. La vue de cette madone parlait à son âme, et l'une de ses plus grandes joies était de prolonger ses prières à ses pieds. Le démon s'attaqua lâchement à cette statue, et ne pouvant la mettre en pièces, il s'efforça de la détériorer en faisant tomber une partie du plafond. A ce bruit, les religieux accourent, et quel n'est pas leur étonnement de voir que non seulement la madone n'avait subi aucun dommage, mais encore qu'elle s'était transportée d'elle-même dans un endroit où nulle poutre ne pouvait l'atteindre!

Le P. André se moquait de son ennemi. Il avait fabriqué un mannequin en carton qui le représentait de la façon la plus grotesque et la plus difforme. Dans ses missions il ne manquait jamais de l'emporter avec lui. « Voilà le maître, disait-il aux pécheurs, et, leur montrant ce mannequin hideux, voilà le maître que vous servez quand vous vous laissez aller à vos passions ! » Cette exhibition, il l'avouait lui-même, produisait plus de fruit que cent sermons.

Il infligea une autre défaite, plus humiliante encore, au prince des ténèbres. Interrompu dans un de ses sermons par une possédée, il commanda à l'esprit impur de se taire. Peine inutile. Alors l'homme de Dieu descend de la chaire et ordonne au démon de venir se prosterner à ses pieds. Après beaucoup de résistance, l'esprit mauvais fut contraint de se soumettre. « Puisque tu es si grand parleur et si opiniâtre, ajouta le P. André, je veux que tu parles aujourd'hui plus que tu ne l'as jamais fait; et cela non point en hurlant comme une bête, mais en formant des paroles claires et distinctes par la bouche de cette femme que tu possèdes. Au nom de Celui qui t'a vaincu sur la croix, je te commande de monter en chaire et d'annoncer à ce peuple ce qu'il doit faire pour se sauver. » Le prince de l'orgueil dut s'exécuter et travailler lui-même à la destruction de son œuvre. Son discours fut si pathétique qu'il arracha des larmes à ses auditeurs. — « Ce n'est pas tout, reprit le Père, je veux que tu montres à ce peuple le mal immense qu'il se fait en suivant tes suggestions, et les châtiments qu'il se prépare s'il ne fait pénitence. » Sommé de continuer malgré ses cris et ses colères, le nouveau prédicateur suivit les ordres du Père et continua l'instruction sur ces deux points qu'il termina par cette parole : « Sans cette mission, et sans la protection de la Mère de Dieu, qui s'est constituée votre Médiatrice, grâce à la dévotion du Rosaire que ce *Frate* vous a fait embrasser, sachez-le, vous étiez tous à moi. »

Il est temps, maintenant, de parler des vertus de ce grand missionnaire. L'esprit de foi, vif et ardent qui le distinguait, animait chacune de ses actions. Véritable enfant de S. Dominique, il ne contenait pas sa joie quand il apprenait la conversion des hérétiques, la propagation de l'Evangile ou le triomphe des armées chrétiennes sur les ennemis de l'Eglise. Sa dévotion envers l'auguste Sacrement de nos autels était à la hauteur de sa foi : on le voyait passer en adoration des journées entières, et chercher de préférence à célébrer le saint Sacrifice aux heures où il y avait le plus de communions à distribuer.

Une année, aux fêtes de la Pentecôte, pendant le *fervorino* qu'il adressait aux fidèles avant la communion, une effusion mystérieuse, semblable à une pluie de feu, tomba miraculeusement du ciel sur son pieux auditoire.

S'il aimait les pompes et les splendeurs du culte divin, si maintes fois il fit appel pour lui venir en aide à des amis dévoués, le saint Religieux savait néanmoins se maintenir dans les justes limites et garder envers tous assez d'indépendance pour sauvegarder les droits sacrés de son ministère. Le vice-roi de Naples lui demanda un jour pourquoi il paraissait si rarement au palais, lui donnant à entendre qu'il serait heureux de l'assister dans ses projets. « Monseigneur, répondit le Père, je ne recherche guère les palais et ne saurait trop quelle faveur y solliciter. Qui a Dieu a tout; et cela doit suffire. » La vice-reine reçut une réponse à peu près semblable. « Je n'ai qu'une chose à vous demander, lui dit-il, mais je suis certain que vous ne me l'accorderez pas. » — « Parlez toujours », reprit la princesse. « Ce serait de vous voir porter un costume plus modeste. Vos modes sont un scandale, et je le constate avec peine, la haute noblesse de la ville n'a d'autre souci que celui de suivre la cour. » La vice-reine gardait le silence. « Ne vous l'avais-je pas dit, ajoutait malicieusement le Père, que vous ne me donneriez point satisfaction ? ».

Durant la peste qui fit, à cette époque, d'affreux ravages à Naples, le P. André se multiplia auprès des pestiférés. Mais bientôt, il tomba lui-même atteint du terrible fléau. Sa toute-puissante Patronne, à laquelle il eut recours dans son extrémité, daigna lui apparaître, l'assurant qu'il n'en mourrait point et qu'il vivrait longtemps encore. Peu après, en effet, le malade recouvrait ses forces.

Il se retira sur les montagnes voisines où il trouva de quoi, satisfaire les ardeurs de son zèle auprès des pauvres populations des localités environnantes, privées de tous les secours religieux. Il avait apporté avec lui la statue miraculeuse dont nous avons parlé. Ayant logé la première nuit chez ce cousin auquel il avait coupé le doigt dans sa jeunesse, il se trouvait là quand un médecin vint visiter un malade. Le docteur demanda au Père si cette madone était dans sa chambre lors de sa maladie. Le Père répondit affirmativement. Alors, le docteur ordonna d'enlever au plus tôt la statue, s'ils ne voulaient pas mourir tous de la peste. On obéit scrupuleusement, mais le P. André, ne pouvant se résoudre à demeurer séparé de sa chère madone, alla passer la nuit dans la chambre inhabitée où l'on avait relégué la statue,

puis, s'étant mis en oraison devant elle, il remarqua que son visage avait pris un air triste et fâché; saisi d'effroi à cette vue, il l'interrogea : « Et ne voyez-vous pas comme l'on me traite ? lui répondit la Sainte Vierge, on me chasse, on me tient à l'écart comme une pestiférée. En punition de son irrévérence, ce médecin mourra cette année ainsi que toute sa famille. » Cette terrible sentence fut exécutée à la lettre.

L'humilité avait jeté de profondes racines dans le cœur de ce saint Religieux : les louanges et l'estime des hommes n'altéraient en rien le mépris qu'il avait pour lui-même. La pauvreté, la mortification, on le pense bien, marchaient de pair avec ses autres vertus. Son amour de Dieu s'enflammait à la moindre étincelle; il suffisait de la plus petite chose pour le ravir en extase. Un jour, entendant chanter un cantique à la Bienheureuse Vierge, à ces mots : *Oh! que Marie est belle!* son visage devint resplendissant comme celui d'un séraphin et son corps s'éleva en l'air. Ces ravissements lui arrivaient surtout après la célébration de la sainte Messe.

Nous avons déjà vu à quel degré le Seigneur lui avait départi l'esprit de prophétie et le don des miracles; voici un trait qui nous montrera à quel point aussi il reçut le discernement des esprits. Se trouvant à Pouzzoles, il fut invité par l'aumônier des Sœurs de Sainte-Claire à leur adresser la parole, puis, à entendre leurs confessions. Or, parmi ces religieuses, il s'en trouvait une, du nom de Dominica, tellement tourmentée par la tentation et les scrupules qu'elle croyait consentir à toutes les imaginations dont sa tête était remplie. Le P. André ne l'avait jamais connue, et cependant il traita dans son discours, de l'état de cette âme avec tant d'exactitude, qu'il semblait lire jusque dans ses plus mystérieuses profondeurs. La pauvre Sœur s'en trouva grandement consolée; elle n'osait point, toutefois, s'ouvrir à lui, et fit son possible pour ne point se présenter au confessionnal. La divine Providence l'y amena quand même. — « Enfin, vous voilà, s'écria le Père en la voyant; et vous ne vouliez pas venir ? Pourtant, je ne suis ici que pour vous, et je ne dois point m'en aller sans vous avoir parlé. » Il la consola si bien, qu'à dater de ce jour, ses craintes et ses scrupules s'évanouirent pour jamais. Dans une autre rencontre, cette même Sœur recommandait au P. André un de ses frères défunts. « Pourquoi me le recommandez-vous ? répliqua le serviteur de Dieu; vous savez parfaitement qu'il n'a plus besoin de prières ! » Elle en avait été instruite, en effet, par d'autres saints personnages, dont elle avait

de même sollicité les prières. La pauvre fille, un peu troublée, s'excusa en disant qu'elle ne le croyait pas fermement. « Ce n'est pas exact, répondit le saint homme, vous en étiez, au contraire, persuadée. Tenez-le désormais pour certain : la Bienheureuse Vierge l'a introduit dans la gloire. »

Le V. Père avait coutume d'adresser la parole, tous les vendredis aux confrères du saint Nom de Jésus. Un jour, il s'interrompit brusquement et se mit à supplier la justice divine de lancer ses foudres sur le tyran d'Angleterre, Olivier Cromwell, qui venait, par un attentat inouï, de faire tomber sous la hache la tête de son roi. Le vendredi suivant, il renouvela ses anathèmes, et annonça que cet impie venait de recevoir le châtiment de son forfait par une mort horrible. « Le roi Jacques, fils du défunt, montera sur le trône, ajouta-t-il encore, et les catholiques de ce royaume respireront un peu. » Bientôt arrivèrent des nouvelles entièrement conformes à ce qu'avait dit le Père.

La Bienheureuse Vierge daigna lui révéler longtemps à l'avance l'année de sa mort. Etant tombé malade, et voyant avec joie la fin de son exil, le bon Religieux supplia la Reine du ciel de venir le chercher. Mais cette fois, loin d'écouter sa prière, Marie lui apprit qu'elle lui accordait, à la demande d'une sainte fille, une prolongation de vie de dix ans.

Effectivement, il vécut encore dix années, au bout desquelles il retomba pour ne plus se relever. C'était dans les premiers jours de juillet 1672, et après une agonie très douce, son âme s'envola dans les cieux. Il y eut un immense concours à ses funérailles. On l'ensevelit dans l'église du couvent, près de la porte qui s'ouvre sur le cloître, et l'on grava sur la pierre tombale cette brève épitaphe :

Hic jacet corpus V. P. Fr. Andræ a Sancto Severino, qui cum sanctitatis opinione obiit die quarta julii, anno ab orbe redempto 1672.

Le peuple continua à rendre au saint Religieux un culte qui fut récompensé par quantité de miracles et de grâces. Le P. Marchese, auteur de cette Vie, assure qu'il en possède la preuve en bonne et due forme, et espère qu'ils seront un jour publiés, lorsque le Saint-Siège leur aura donné une souveraine approbation.

La V. M. SÉBASTIENNE DE LA FOSSE,

Professe et l'une des réformatrices du monastère d'Abbeville (*)

(1641)

Cette vraie fille de S. Dominique naquit à Auchencourt, en Picardie. Elle ne tarda pas à donner des signes extérieurs de la plus remarquable piété : à peine sut-elle s'entretenir avec son Dieu dans la prière qu'on la vit faire de ce saint exercice sa plus douce occupation et, pour s'y livrer à son aise, fuir la compagnie des filles de son âge et demeurer dans la solitude.

Le Seigneur, qui la voulait entièrement à son service, fit tomber entre ses mains la vie de la séraphique sainte Catherine de Sienne, dont la lecture toucha si vivement cette âme sensible aux mouvements de la grâce, qu'elle la détermina à rompre tout à fait avec le monde, pour se retirer dans un monastère de l'Ordre de S. Dominique : elle se présenta donc à nos Sœurs d'Abbeville et sollicita la faveur de revêtir leur habit. Son noviciat fut des plus fervents; humilité, modestie, obéissance, piété, toutes ces belles vertus resplendirent en elle du plus vif éclat. Lorsque ses supérieures l'envoyaient quêter selon leur coutume dans la ville et les villages environnants, voici la règle qu'elle s'était prescrit : En arrivant dans une localité, faire sa première visite au Saint-Sacrement; puis, adoration achevée, examiner avec attention si tout était propre et en ordre dans la maison de Dieu. Découvrait-elle quelque négligence, son humilité et sa modestie ne l'empêchaient point d'en avertir les desservants. Ces Messieurs prenaient en bonne part ses avertissements; aussi, lorsque l'époque de la quête approchait, ils se disaient entre eux : « Mettons tout en bon état, la Mère de la Fosse va venir. »

Dans les maisons particulières, la V. Mère s'informait tout d'abord, avec l'autorité que lui avait acquise sa haute vertu, si l'on vivait dans la crainte de Dieu; réunissant ensuite les membres de la famille, elle

(*) *Mémoires d'Abbeville.*

leur faisait réciter les prières habituelles du chrétien; puis elle expliquait la manière de s'approcher avec fruit des Sacrements, et de réciter le saint Rosaire, distribuant force chapelets pour propager plus efficacement cette belle dévotion. Le Seigneur bénit ses efforts et les récompensa par un prodige que racontent ainsi deux Pères Capucins qui en furent témoins :

Un homme, muni d'un de ces chapelets, entra dans une église où l'on exorcisait une possédée : aussitôt, celle-ci s'agita d'une manière étrange, en criant : « Il y a ici un homme qui me brûle avec son chapelet. » L'exorciste fit approcher le nouveau venu et mit le chapelet en question au cou de la possédée. L'esprit impur ne résista point à la vertu de ce signe béni de la prière à Marie, il abandonna la place, laissant la pauvre femme libre et tranquille.

Les exhortations que la Mère Sébastienne adressait aux malades pour les préparer à la mort avaient une onction et une vertu singulièrement efficaces. Le fait suivant, entre beaucoup d'autres, nous en offre une preuve. Un hérétique touchait à sa fin et personne n'avait encore réussi à le faire rentrer dans le chemin de la vérité. Il vint alors à la pensée de ceux qui avaient inutilement tenté cette entreprise d'appeler la V. Mère de la Fosse; celle-ci se rendit très volontiers à leur désir. Sa première visite fut consacrée uniquement à s'acquitter auprès du malade de quelques charitables offices, accomplis avec beaucoup de bonne grâce et de grandes marques de dévouement. Sensible à ces témoignages d'affection et d'intérêt, ce pauvre homme en manifesta ouvertement sa satisfaction. La bonne Sœur continua par la prière l'œuvre commencée par la charité et eut la consolation de la mener à bonne fin. Ce malheureux égaré, si obstiné jusque-là dans son erreur, se laissant toucher enfin par les discours de sa charitable infirmière, fit son abjuration, se confessa, reçut le saint Viatique et termina sa vie par une mort très édifiante.

Fidèle imitatrice de la sainte et illustre vierge de Sienne, la Mère Sébastienne portait aux pauvres de Jésus-Christ un amour et un dévouement extrêmes. Elle pansait leurs plaies, lavait leur linge, les entourait de ses soins sans se laisser rebuter jamais par leurs infirmités, si repoussantes qu'elles fussent. Un homme d'Abbeville avait une jambe rongée par un mal affreux qui exhalait une odeur insupportable : le chirurgien l'avait abandonné. Notre digne épouse de Jésus crucifié entreprit alors de donner des soins à ce misérable délaissé; on la vit, malgré ses répugnances, panser deux fois le jour

cette hideuse plaie. Son cœur charitable lui inspira, en outre, d'unir la prière à ces soins et d'obtenir du Seigneur, par une neuvaine, la guérison de ce malheureux.

Une requête dictée par une compassion si tendre et si délicate ne pouvait manquer d'être parfaitement accueillie par Celui qui s'est fait pauvre et souffrant par amour pour nous. Jésus exauça donc le pieux désir de sa servante, et le malade recouvra la santé à la grande stupéfaction des médecins qui considéraient le mal comme incurable. On attribue aussi à notre Sœur la guérison d'un enfant rongé des écrouelles : le signe de la croix accompagné de l'invocation du très saint Nom de Jésus fut le seul remède dont elle usa pour cette cure merveilleuse.

Deux nobles dames, voyant mourir tous leurs enfants en bas âge, exprimèrent leur tristesse à la V. Mère; celle-ci leur déclara que c'était le châtiment des profusions et des réjouissances frivoles dont la naissance de ces enfants était l'occasion. « Jamais, vous n'en élèverez aucun, ajouta-t-elle, si vous continuez à agir de la sorte. Distribuez en aumônes l'argent de ces folles dépenses et vous aurez la consolation de voir vos enfants grandir et devenir le soutien de leur famille. » Le conseil fut suivi et la prédiction réalisée.

La V. Mère de la Fosse conçut alors le dessein d'établir la clôture et les autres observances de l'Ordre dans son monastère. Elle communiqua son désir aux Sœurs les plus ferventes de la Communauté, et, ensemble, elles présentèrent à Dieu leurs vœux, leurs austérités et leurs prières, afin d'obtenir sa grâce et son secours ; notre V. Mère, en particulier, passait une partie des nuits en oraison et jeûnait souvent au pain et à l'eau. Enfin le Provincial de la Province de France, le P. Edmond Parigot, vint faire la visite du couvent. La Mère Sébastienne lui donna connaissance de son projet que le Père approuva sans difficulté ; l'exhortant même ainsi que ses deux compagnes à la persévérance, il leur permit de ne plus sortir. Les contradictions et les difficultés, qui sont le sceau des œuvres bénies de Dieu, ne tardèrent pas à surgir : les Sœurs attachées au genre de vie large et facile qu'elles avaient mené jusqu'alors, n'épargnèrent ni injures ni mauvais traitements pour combattre la pieuse résolution de leurs compagnes. La Supérieure ayant donné ordre à notre V. Mère d'aller à la quête, celle-ci lui répondit modestement qu'elle avait reçu du P. Provincial la permission de ne plus franchir la porte du monastère. La Prieure ne l'entendit point ainsi ; elle la traita de désobéissante et

de rebelle, la fit jeter en prison, l'exposa aux railleries des pensionnaires, lui infligea dans toute sa rigueur la peine des coulpes plus graves *(gravioris culpæ)*, consistant à recevoir la discipline des Sœurs et à se tenir à la porte de l'église au moment de l'entrée, pour demander pardon du scandale dont elle était coupable. La V. Mère se soumit, avec une admirable patience, à ces traitements injustes et humiliants ; mais ce ne fut pas tout. Le confesseur, d'accord avec la Prieure, refusa d'entendre sa confession et la renvoya en l'accablant d'injures, et cela, en présence des personnes séculières qui se trouvaient alors à l'église.

A cette nouvelle, le P. Provincial envoya, pour remédier à ce désordre, le R. P. Villette, Religieux d'un rare mérite, dont nous insérerons l'éloge aux notices de ce jour. Son premier soin, en arrivant, fut de rendre à la liberté à la Mère de la Fosse et d'enjoindre, tant au confesseur qu'à la Prieure, la défense formelle de la molester en quoi que ce fût, elle et ses compagnes.

Le P. Villette visita ensuite le Président d'Abbeville, M. le Lieutenant général et les autres membres du corps judiciaire qu'il savait être favorables à la clôture du monastère et les pria de se réunir pour délibérer sur ce point. Avant l'assemblée, un inconnu, vêtu en artisan et tenant à la main une règle de son métier, vint à la maison où se trouvaient ces messieurs et demanda à s'entretenir avec le Lieutenant général. Introduit en sa présence, l'inconnu lui dit simplement ces paroles : « Monsieur, vous êtes ici assemblés pour une affaire qui regarde la gloire de Dieu ; vous y rencontrerez de grandes contradictions, mais comme sa volonté est que cette entreprise réussisse, prenez courage, et vous verrez que tout ira selon vos désirs. » Surpris de ces paroles, le Lieutenant court vers le P. Villette pour l'inviter à venir interroger cet homme. Pendant ce temps, l'étranger disparut, et, quelques recherches que l'on fît, on ne le retrouva plus, ce qui donne lieu de croire que cet inconnu n'était autre que saint Joseph, sous la protection duquel s'étaient placées les Sœurs aspirant à la réforme. La règle qu'il tenait dans la main symbolisait la règle à laquelle devait se soumettre en toute droiture le monastère réformé.

La cour prononça un arrêt favorable à la clôture et les travaux commencèrent. Un second arrêt du 5 mars 1622 confirma le premier, et le P. Villette posa la grille. Le 18 avril, le P. Provincial arriva à son tour, fit sortir les Sœurs qui refusaient d'embrasser la réforme, leur donna pour habitation la maison dite de Saint-Julien, dépendante

du monastère, et leur en assigna le quart des revenus. Les autres religieuses, réunies à la sacristie, entrèrent à l'église en procession, au chant du *Veni Creator* et avec des cierges allumés. Le P. Provincial leur adressa alors la parole, puis leur ordonna de renouveler leurs vœux en y ajoutant celui de garder la clôture. Les personnes les plus honorables de la ville assistaient à cette touchante cérémonie, à la fin de laquelle les nouvelles professes prirent congé de leurs parents, et rentrèrent au chant solennel du *Te Deum* dans l'enceinte de ce cloître qui allait se refermer pour toujours sur elles. La réforme était achevée.

La V. Mère de la Fosse jouit pendant dix-neuf ans du fruit de son zèle et de ses épreuves. Pendant ces belles années de recueillement et de solitude, son âme grandit chaque jour en ferveur et en vertu. Elle se fit remarquer surtout par sa régularité aux Saints Offices, son ardeur pour la prière et sa charité envers les Sœurs malades. Ses communions étaient très fréquentes, et c'était avec des larmes de tendresse qu'elle recevait le Sacrement d'amour. La plus grande peine de sa vie avait été, d'après son propre aveu, la privation de cette divine nourriture durant la persécution racontée plus haut.

La V. Mère Sébastienne de la Fosse quitta cette terre pour une vie meilleure, le 4 juillet 1641, après une maladie soufferte avec patience.

LE MÊME JOUR

1291 — A Méliapour, dans les Indes, le V. P. NICOLAS DE PISTOIE, compagnon d'apostolat du fameux Jean de Monte-Corvino, franciscain. Il l'avait suivi de Tauris en Perse jusque dans cette ville de Méliapour où il se reposa dans le Seigneur de ses voyages et de ses travaux apostoliques, l'an 1291. — (*Ex annal. Minor.*)

13.. — Dans la Nubie, l'illustre P. BARTHÉLEMY DE TIVOLI, Religieux de grande piété et de profonde doctrine. Sacré à Rome, évêque de Dongola, ville de Nubie, ce courageux apôtre partit pour son Eglise afin d'y relever et d'y étendre la foi dont il ne restait plus que quelques vestiges. Deux religieux de son Ordre l'accompagnaient. Son départ de Rome eut lieu l'an 1330. Ces nobles pèlerins du Christ visitèrent d'abord Jérusalem ; et

après avoir retrempé leurs forces et leur courage dans le sang de l'Agneau, ils se dirigèrent vers les terres confiées à leurs soins. Le Seigneur daigna bénir leurs efforts et leurs travaux. Plusieurs églises furent bâties ou rétablies par le zélé Prélat et un clergé se forma parmi les populations indigènes, ramenées à la pratique de la religion chrétienne. Afin de donner un plus sûr appui et un plus solide fondement à cette Eglise renaissante, le pieux évêque fit élever un couvent de Frères-Prêcheurs qui reçut le nom d'*Alleluia* en souvenir des chants angéliques qu'on avait entendus à plusieurs reprises dans les airs sur le lieu de la fondation. Cette sainte maison ne tarda pas à se remplir de nombreux sujets et le vénéré fondateur put alors entonner son *Nunc dimittis*. Il se reposa, en effet, peu après, dans le Seigneur, chargé d'années et de mérites.

Nous tenons ces renseignements du P. Louis Urreta qui a écrit l'histoire de l'Ordre en Ethiopie. Ce Père assure ne rien affirmer qu'il n'ait lu dans les papiers de ce même couvent, où les peintures du cloître rappellent aussi les différents épisodes de cette mission.

1643 — A Rouen, le V. P. ROMAIN MAULDINT, natif de cette même cité, Docteur célèbre et l'un des plus grands prédicateurs de son siècle. Il dut ses succès moins peut-être à ses talents et à son savoir qu'à son zèle et à sa piété. Son couvent l'eut plusieurs années comme Prieur; c'est dans cette sainte maison qu'il termina sa glorieuse carrière, le 4 juillet 1643. — (*Mém. de Rouen.*)

1650 — A Nancy, la vertueuse Mère ADRIENNE DE MITRY, de l'illustre maison de ce nom. Le Seigneur l'appela dès l'âge de quinze ans à se consacrer à Lui dans la vie religieuse. Elle obéit à l'appel divin et donna dans le cloître l'exemple des plus belles vertus, de l'humilité surtout et de la pauvreté, sans perdre cette distinction de manières, propre à la grande noblesse de ce temps. Aussi fut-elle en grande vénération auprès des princes et des princesses de la cour. La Mère Adrienne exerça plusieurs fois la charge de Prieure, avec une charité et une douceur qui lui gagnaient le cœur de ses filles. Son assiduité au chœur était admirable; sa pauvreté, comme nous l'avons dit déjà, très édifiante; jamais elle ne portait d'habits neufs, sans les avoir fait user un peu par d'autres Sœurs. L'auguste Sacrement de nos autels était avec la B. Vierge Marie le principal objet de sa dévotion. La mort vint la ravir à l'affection de ses compagnes, après une maladie de deux ans, le 4 juillet 1650. La Mère Adrienne de Mitry était âgée de quatre-vingt-cinq ans.

V JUILLET

L'Illustrissime P. DIÉGO DE SORIA, Premier Prieur du couvent de Manille et Evêque de la Nouvelle-Ségovie

(1614)

PARMI les Religieux qui ont le plus dignement honoré l'Ordre et servi l'Église aux îles Philippines, le V. P. Diégo de Soria mérite sans contredit l'un des premiers rangs. Ce fut lui qui jeta les fondements de la chrétienté de la Nouvelle-Ségovie, baptisa de sa main les premiers Indiens qui se convertirent et éleva dans ce pays les premières églises. Ce fut lui que la cour d'Espagne choisit lorsqu'il fallut donner un Pasteur fidèle aux âmes qu'il avait engendrées en Jésus-Christ par ses sueurs et ses travaux.

Il naquit à Yebenès, près de Tolède, en Espagne. Prévenu de bonne heure des douceurs de la grâce, il reçut l'habit religieux au couvent d'Ocana, modèle de régularité, et se prépara, par un noviciat fervent, à élever solidement l'édifice de sa perfection. Ses Supérieurs, découvrant en lui de rares aptitudes à la prédication, l'envoyèrent après sa profession étudier au collège d'Alcala, afin de perfectionner ses riches talents. Il s'appliqua, dès le commencement, à mener une vie austère et recueillie, fermant soigneusement son esprit à la dissipation parmi les exercices de l'école où, selon le mot d'un ancien auteur, « on crie plus qu'on ne profite » et où le désir

de paraître fait souvent une guerre si dangereuse à l'humilité et à la piété. Notre jeune étudiant observait les abstinences et jeûnes de l'Ordre dans toute leur rigueur, imitant en cela le V. P. Bernard Navarro, que la divine Providence lui avait envoyé pour condisciple et pour émule et plus tard, pour compagnon d'apostolat. Imitateur de son maître, le Docteur angélique, jamais il n'entrait dans sa cellule, ni ne se mettait au travail sans prier devant une dévote image, demandant au Seigneur qu'il daignât faire servir ses études à sa plus grande gloire et au salut des âmes.

Il fut bientôt exaucé au-delà de ses espérances, car les lettres du R^me^ Père Général annonçant la fondation de la Province des Philippines et faisant appel au dévouement des Frères ne tardèrent pas à être publiées à Alcala. Transporté de joie, le Fr. Diégo ne tarda pas à donner son nom et à abandonner la carrière de la science où il pouvait se promettre un brillant avenir, pour aller s'immoler au service de Notre-Seigneur et à la conquête des âmes.

Le V. P. Jean de Castro, chef de cette première caravane de missionnaires (dont nous avons raconté la vie le XXIV juin), eut bientôt discerné les qualités et les mérites du P. Diégo, et, arrivé à Manille, il lui confia le poste le plus important de toute la mission, en le nommant Prieur du couvent qu'on devait fonder dans cette ville.

Les débuts furent très laborieux comme il arrive en toute fondation : les religieux demeurés à Manille, après la dispersion des autres missionnaires, étant fort nombreux, il fallait que chacun mît la main à l'œuvre et que le Prieur, le tout premier, sonnât les cloches, fît le portier, répondît à la sacritie, surveillât la bâtisse, payât les ouvriers, fût assidu au confessionnal. Mais le V. P. Diégo suffisait à tout ; et au milieu de la pauvreté absolue dans laquelle ses frères vivaient au jour le jour, il mettait en la tout aimable Providence sa confiance la plus entière.

Deux qualités, en apparence contradictoires, s'unissaient en lui pour faire un excellent Supérieur : une grande liberté pour corriger les défauts avec vigueur et zèle ; une douceur et une fidélité extrêmes qui lui gagnait les cœurs de tous. Aussi était-il aimé et estimé comme un homme d'un mérite extraordinaire. Cet amour et cette estime se manifestèrent dans une grave maladie qui mit sa vie en danger ; plusieurs personnes de la ville s'imposèrent de rudes pénitences pour obtenir de Dieu sa guérison.

C'était une opinion répandue à Manille, que quiconque se confes-

sait au P. Diégo, pouvait être en parfaite sûreté de conscience, parce qu'à la science, il joignait la fermeté et savait imposer à ses pénitents, sans acception de personnes, ce qu'il reconnaissait être selon Dieu.

Le gouverneur de Manille, d'ailleurs bon chrétien et homme de valeur, en fit un jour l'expérience. Il avait choisi le P. Diégo pour son guide spirituel ; or, il se présenta un cas particulier dans lequel il parut au Père que son illustre pénitent se trompait : Il l'en avertit en toute franchise. Le gouverneur répondit qu'il ne voyait en cela rien contre la justice, ni contre la conscience, et qu'ainsi il croyait pouvoir passer outre. L'intrépide confesseur lui dit alors avec fermeté : « Au tribunal de la Pénitence, c'est au juge à résoudre les cas de conscience, non au pénitent ; malgré votre science et vos lumières, vous êtes ici, non seulement partie, mais accusé ; puis donc que le confesseur est seul juge et que je suis le vôtre, après avoir mûrement considéré toutes choses, je déclare illicite cette manière d'agir ; il ne vous reste donc qu'à vous soumettre à ma décision ou à chercher un autre confesseur. » L'illustre pénitent choisit ce dernier parti, mais il ne tarda pas à en avoir beaucoup de remords, et s'étant pris à examiner avec plus de soin, de pénétration et de désintéressement ce que son sage confesseur lui avait dit, il ne put s'empêcher de reconnaître que c'était la vérité. Il vint donc le prier, les larmes aux yeux, de vouloir bien continuer à être son Père spirituel, lui promettant, pour l'avenir, une parfaite soumission.

Un autre personnage fort riche, se trouvant aux portes de la mort, et effrayé des jugements de Dieu, fit appeler le P. Diégo pour lui ouvrir sa conscience. Mais comme ses injustices étaient notoires, le Père se contenta de lui faire dire que s'il ne voulait pas restituer le tribut injuste prélevé par lui sur une certaine réduction d'Indiens qu'il laissait croupir dans l'ignorance religieuse, il ne pouvait aller le confesser. Le malade, sincèrement désireux de se convertir, lui remit le soin de son âme, et répara effectivement le tort fait aux Indiens. On cite plusieurs autres traits de ce genre.

Cependant le P. Dominique de Salazar, évêque de ces îles, devant faire un voyage, pria le Provincial de lui donner le P. Diégo pour *socius*, comme le plus capable de défendre auprès de Sa Majesté Catholique les intérêts de la mission des Philippines. Mais le gouverneur, dont nous avons parlé plus haut, ne voulut jamais consentir à son départ et le Provincial dut lui substituer le P. Michel de Benavidès, qui mourut plus tard archevêque de Manille.

Se trouvant dégagé de ce côté-là, et ayant achevé son Priorat, le P. Diégo fut envoyé comme missionnaire, d'abord au Pangasinan, puis à la Nouvelle-Ségovie. Il dut se consacrer à l'étude de la langue de cette nation, ce qui n'était pas une petite peine. Lorsqu'il la posséda suffisamment, il prêcha avec un fruit si abondant qu'il devint l'apôtre de la Nouvelle-Ségovie, et convertit le principal chef de ces tribus sauvages, nommé Diégo Siriban, ennemi déclaré des Espagnols. Cette conversion fut obtenue moins par la parole et les voies ordinaires de son zèle que par ses prières et ces macérations. Le prince barbare devint l'ami intime du Père, qui lui donna son nom au baptême, et il fut depuis lors un excellent chrétien. Plusieurs autres des principaux personnages de la tribu suivirent son exemple, et bientôt le fervent missionnaire put élever des églises et planter l'étendard sacré de la Croix au milieu de cette gentilité conquise par ses labeurs au Christ Jésus.

Pendant qu'il cultivait avec amour cette terre de bénédiction, le Priorat du couvent de Manille vint à vaquer et le P. Diégo fut élu Prieur pour la seconde fois. Les besoins de la Province exigeant impérieusement qu'on l'envoyât comme Procureur en Espagne et nul ne s'opposant plus à ce voyage, il l'entreprit, à cause de l'extrême pauvreté de son couvent, sans autre provision que la confiance en Dieu. Cette confiance ne fut pas trompée, car le Seigneur, qui exauce ceux qui l'invoquent et espèrent en lui, et qui leur donne même plus qu'ils ne demandent, lui fournit non seulement de quoi subsister à faire le voyage avec un Frère convers, mais encore de quoi bâtir à Mexico (où ils devaient faire escale) une maison avec jardin sous le vocable de saint Hyacinthe, qui sert d'hospice à nos Pères des Philippines, venant d'Europe ou y retournant ; avantage inestimable que la Province doit à la confiance et à la piété de cet excellent religieux.

Arrivé à la cour d'Espagne, le V. P. Diégo y fut reçu avec grand honneur et recherché par beaucoup de personnes désireuses de recourir à ses lumières et à son expérience des voies surnaturelles. Grands et petits étaient attirés à lui par la réputation de sa sainteté et plus encore par son abord plein de dignité et de douceur. Il possédait à un haut degré le don de conseil et nul ne s'éloignait de lui sans en avoir reçu des avis fort sages, des solutions parfaitement appropriées au temps et aux circonstances. Toutefois, il évitait avec soin de s'immiscer de lui-même dans d'autres affaires que dans celles de sa Province, but de son voyage. Ayant donc traité avec beaucoup

d'habileté et de prudence celles dont on l'avait chargé, il continua sa route vers Rome, observant dans ce voyage la plus extrême pauvreté, revêtu d'un habit grossier, rapiécé, peu proportionné à sa taille ce qui lui donnait un aspect méprisable. Cependant, dès qu'on l'abordait, on reconnaissait bien vite la supériorité de son esprit et la noblesse de son caractère. Le R. Père Général l'apprécia beaucoup et lui accorda tout ce qu'il voulut demander. Le saint et judicieux Pontife, Clément VIII, remarqua à son tour dans cet humble missionnaire un si grand fonds de piété, une si rare pénétration d'esprit, et une sagesse si éclairée que, voulant profiter de ses lumières pour la réforme des Ordres religieux, il lui ordonna de revenir à Rome l'année suivante. Le Saint-Père l'avait entretenu en effet de cet important projet, et le modeste Frère-Prêcheur lui avait suggéré des moyens nouveaux et particuliers pour conduire à bonne fin cette délicate entreprise; aussi Sa Sainteté, afin de rendre en quelque sorte nécessaire le retour du saint Religieux dans la Ville éternelle, retint nombre de reliques déjà concédées à la Province de Manille.

Le P. Diego cependant ne crut pas devoir condescendre au désir du Pape, soit à cause de ses occupations dans le recrutement de nouveaux missionnaires, soit peut-être aussi pour échapper à des emplois ou à des dignités qui effrayaient sa modestie. Le Seigneur bénit visiblement les efforts de son serviteur pour réunir des ouvriers évangéliques et les envoyer à Manille ; aucun de ceux qui lui avaient fait une fois la promesse de le suivre ne revint sur sa résolution, comme cela arrive si souvent, et même plusieurs religieux arrivèrent auprès de lui d'Aragon à Séville sans en avoir reçu la moindre invitation. Ce qu'il y eut encore de plus admirable, c'est qu'à ce moment même une peste cruelle décimait la cité. Les personnes qui fuyaient le terrible fléau, rencontrant sur leur route ces généreux missionnaires, s'écrièrent : « Où donc allez-vous, mes Pères? Nous fuyons Séville, abandonnant nos maisons et nos biens pour sauver nos vies, et vous allez vous y enfermer? Retournez sur vos pas, vous ferez mieux ; car ce n'est vraiment pas un temps propice à l'accomplissement de vos desseins. Différez jusqu'à l'année prochaine; alors vous pourrez exécuter votre projet sans exposer votre vie. » Mais, ni ces représentations en apparence si sages, ni aucun autre motif, ne furent capables d'en décourager un seul. Toutes ces nouvelles recrues se trouvèrent donc réunies à Séville et firent preuve de tant d'ardeur, de si bonne volonté, qu'elles furent les meilleures comme les plus nombreuses qu'on y eût encore jamais vues.

Le roi catholique en témoigna beaucoup de joie, et attribuant ce succès à la parfaite conduite du P. Diego, il dit un jour à la reine que ce religieux était un saint. L'estime que Sa Majesté faisait du savoir et du mérite de ce V. Père l'engagea à recourir à ses conseils, touchant plusieurs cas difficiles et importants. Admirable était l'empressement de tout le monde, spécialement les dames de la cour, pour entendre ses prédications, mais nul n'en montrait plus que la reine. Cette pieuse princesse, avide des instructions de l'homme de Dieu, avait coutume de ne le prévenir que la veille au soir de venir prêcher le lendemain à la chapelle royale. Le Père se rendait volontiers à cette invitation, au grand étonnement des autres prédicateurs qui trouvaient cet intervalle fort court pour la préparation d'un discours, destiné à un tel auditoire. Ils ne pensaient pas que le serviteur de Dieu possédait en son cœur un trésor de piété d'où il pouvait à toute heure tirer des choses anciennes et nouvelles, selon le besoin des âmes.

Sur ces entrefaites, l'Église de Nueva-Cacérès ayant perdu son premier pasteur, le roi offrit ce siège à notre V. Père, qui le refusa, alléguant son ignorance de l'idiome parlé dans cette contrée. Sa Majesté crut devoir admettre cette excuse, mais l'évêche de la Nouvelle-Ségovie étant devenu vacant à son tour, le roi força ce saint religieux, qui avait jadis annoncé l'Evangile dans cette province, d'accepter la houlette pastorale d'une Église fondée par son zèle. Cette haute dignité ne lui fit rien changer à sa manière de vivre ; par humilité, le nouveau prélat tenait sa croix épiscopale cachée sous son scapulaire : un ordre du Nonce l'obligea à la porter ostensiblement. Il n'avait à son service qu'un seul domestique, de sorte qu'au premier abord sa position semblait basse et méprisable; mais grande aussi était la surprise quand on apprenait la grandeur de son rang, et dès lors on le vénérait comme un saint.

Un trait montre jusqu'à quel point le pieux Evêque demeura fidèle, dans sa nouvelle dignité, aux observances de l'Ordre. Un seigneur lui offrait, en reconnaissance des services reçus, un certain nombre de chemises faites du plus fin tissu de Hollande; le bon Evêque, à cette vue, se prit à sourire, puis montrant sa tunique de laine fort grossière : « Voilà, dit-il, les chemises dont on use dans mon Ordre, et si j'en portais d'autres, mes Frères ne voudraient plus me reconnaître. » Comme on le pressait de les accepter pour le temps de maladie, il répondit : « C'est encore un cas exclu par nos Règles, qui,

sur ce point, nous obligent jusqu'à la mort. » Cette réplique, loin de froisser le noble bienfaiteur, l'édifia grandement.

Nous avons vu déjà combien la reine goûtait la parole de notre zélé missionnaire ; nous savons en outre que le Père, pendant son séjour à la cour, lui prescrivit certains exercices spirituels et lui apprit à produire des actes intérieurs très propres à enflammer sa dévotion. Le jour de son départ, le Prélat se rendit une dernière fois auprès d'elle, et au moment où il se retirait, la reine, tirant de son doigt un anneau de grand prix, l'offrit au serviteur de Dieu en le priant de l'accepter comme un souvenir qu'elle était heureuse de lui laisser en reconnaissance de tout le bien qu'il lui avait fait.

Le P. Diégo s'embarqua avec les nouveaux ouvriers qu'il emmenait ; pendant la traversée, il leur donna les plus admirables exemples de piété, d'humilité, de force et de courage dans les grands et nombreux périls auxquels ils se trouvèrent exposés, et que l'homme de Dieu semblait voir arriver de loin, par une sorte d'intuition prophétique. « Allons, disait-il, recommandons-nous au divin Maître : je ne sais si je me trompe, mais quelque chose me dit qu'il veut nous châtier. » On n'avait rien de mieux à faire, sûr qu'on était de l'approche du danger.

Nous ne pouvons rapporter ici toutes les péripéties de ce pénible voyage, mentionnons seulement le fait suivant : Le navire arriva un jour en face de la Guadeloupe : les provisions faisant défaut, on résolut de s'y arrêter. Seul, l'Évêque en témoigna une peine extrême. « Plaise à Dieu, répétait-il, que nous n'abordions pas cette île ! » Ce qu'il disait si souvent qu'on s'ennuyait de l'entendre : et plus on s'approchait, plus il éprouvait d'appréhension. « Je voudrais, ajoutait-il, que nous ne fussions jamais venus ici ! » Et il défendit à tous ses Frères de débarquer. Ceux-ci néanmoins lui demandèrent avec tant d'instance de lever sa défense, qu'il céda à leur importunité. Quant à lui, n'ayant nul désir de les imiter, il entendait bien rester sur le navire. Il consentit simplement sur la requête de l'équipage à prendre terre pour dire la messe, mais dès qu'il eut achevé, il regagna vite le vaisseau, sans que personne pût le retenir à terre. Les religieux ne firent pas de même et s'arrêtèrent jusqu'au soir en ce lieu. Mal leur en prit ; cinq d'entre eux furent tués par les sauvages et quatre autres grièvement blessés, l'un d'eux mourut bientôt des suites de ses blessures. Bien que cette mort fut précieuse aux yeux de Dieu, le V. Prélat la ressentit fort vivement et on reconnut par ce tragique

événement combien ses craintes, auxquelles personne n'ajoutait foi, étaient fondées. Ce malheur arriva le 2 août 1603.

A peine débarqué sur les terres du Mexique, le V. Père commença la visite de la Province, suivant les ordres qu'il en avait reçus. Après cinq mois de séjour dans le pays, il se remit en route avec ses bagages. Durant le trajet de Mexico à Acapulco, le muletier qui avait la garde de la caisse renfermant les objets les plus précieux, ne sut pas la conserver fidèlement. Le dernier jour de marche, l'une des mules du convoi s'échappa pour aller avec sa charge se plonger dans une mare d'eau bourbeuse. Par malheur, c'était justement celle qui portait la caisse tant recommandée. Le pauvre conducteur ne sachant où cacher sa confusion et n'osant point se présenter devant le Prélat, lui fit offrir de réparer de sa bourse tout le dommage. Le bon Évêque constata la perte de toutes les choses précieuses qu'il avait reçues en présents de la reine et des autres grands personnages de la cour d'Espagne. mais la seule parole qui sortit alors de sa bouche fut celle de Job : « *Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum.* » Il fit ensuite venir le guide, le paya comme si aucun accident n'avait eu lieu, et l'excusa même sincèrement en disant qu'il n'était aucunement en faute. Beau trait d'une âme aussi patiente et maîtresse d'elle-même que généreuse et détachée.

Enfin les missionnaires parvinrent aux Philippines, et le nouveau pasteur eut la joie de se voir au milieu de son ancien troupeau. L'Évêque ne cessa d'être Frère-Prêcheur par l'esprit, le règlement, la vie de chaque jour. Il donnait une grande part de ses nuits et de la matinée à Dieu et le reste au prochain, à l'imitation de son B. P. Dominique. Tout était pauvre dans sa résidence épiscopale, la chapelle exceptée. Ses prédications très fréquentes étaient préparées par la méditation assidue des divines Écritures; tous les jours il célébrait le saint Sacrifice, et lorsqu'on portait Notre-Seigneur en viatique aux malades, il se faisait gloire de l'accompagner, invitant les autres personnes à agir de même. Pendant la visite annuelle des différents districts de son diocèse, il évitait avec un soin extrême d'être tant soit peu à charge aux fidèles et même il remplissait volontiers la fonction de curé, quand l'un de ceux-ci faisait défaut. Ses rapports, soit avec les Religieux de son Ordre, soit avec les Religieux de Saint-Augustin, les seuls qui se trouvassent dans ces parages, avaient un caractère tout à fait fraternel.

Malgré sa pauvreté, l'Évêque missionnaire trouvait le moyen de

combler de largesses son Église, le couvent de Manille et les pauvres. On aura le secret de ses libéralités dans la modération de ses dépenses : religieux mendiant jusqu'à sa mort, on le vit quelquefois réduit à la nécessité d'emprunter une tunique de rechange pour permettre de laver la seule qu'il possédât.

Les historiens du V. Prélat nous ont transmis le récit d'un fait d'une simplicité charmante. L'an 1608, l'Évêque célébrait dans sa cathédrale avec toute la pompe des cérémonies liturgiques la solennité de la Pentecôte. Selon l'usage traditionnel du pays, on vint lui offrir une colombe aux ailes argentées, parée suivant le goût du temps. Au moment où l'on entonnait le *Veni Creator*, le célébrant devait ouvrir la main et lâcher l'oiseau. Mais à la grande surprise de l'assistance, la colombe, après avoir voltigé dans l'enceinte du sanctuaire, revint se poser sur la tête du Pontife et ne reprit son vol qu'à ces paroles du Credo : « *Et homo factus est.* » Un fait semblable se renouvela l'année suivante dans les mêmes circonstances, comme si le Seigneur eût voulu montrer à tous que l'âme de son fidèle serviteur était réellement le temple chéri de l'Esprit-Saint.

En 1614, la santé du pieux Prélat s'altéra visiblement au point d'inspirer de vives inquiétudes à son entourage. Lui-même ne se fit aucune illusion, et, sentant sa dernière heure approcher, il demanda sans retard les sacrements. On lui conseillait d'attendre que sa fièvre eût disparu : « Non, répondit-il, car cette fièvre est celle de la mort. » Il envoya des lettres d'adieux à l'Archevêque et à ses Frères de Manille et appela quelques Religieux de son Ordre pour l'assister dans ses derniers moments. Jusqu'à la fin, le vertueux Pontife demeura exact observateur des Règles dominicaines. Jamais il ne se dispensa de l'abstinence, pas plus qu'il ne consentit à échanger la serge contre la toile pour calmer les ardeurs de la fièvre, si ce n'est pendant quelques instants seulement pour condescendre à l'avis de son confesseur. Enfin, après vingt-sept jours de maladie, il s'en alla joyeux au-devant du divin Maître recevoir la récompense de ses vingt-sept années de labeurs apostoliques dans ces missions lointaines.

La V. Sœur ANNE VELARDE

Tertiaire séculière au diocèse de Burgos, en Espagne (*)

(1679)

La V. Sœur Anne Velarde naquit de parents illustres par leur noblesse et se montra, dès ses plus tendres années, prévenue des bénédictions célestes. A l'âge de quatre ans, elle commença à mortifier sa chair innocente sous l'étreinte d'un rude cilice, et la ferveur des prières qu'elle répandait au pied de son crucifix, ou devant l'image de la B. Vierge, faisait l'admiration de tous ceux qui en étaient témoins.

Un an plus tard, cette pieuse enfant ajouta aux austérités précédentes des jeûnes fréquents et rigoureux. Ses parents s'y étant opposés, elle dut se contenter de jeûner au pain et à l'eau le samedi seulement. Vers la même époque, Notre-Seigneur lui accorda le don d'une compassion très vive pour les souffrances de sa douloureuse Passion; il suffisait qu'on l'entretînt de ce sujet pour la faire fondre en larmes. Très sensible également aux peines et aux afflictions du prochain, elle aurait volontiers pris tous leurs maux sur elle. Cette tendresse de cœur ne fit que grandir avec l'âge. Engagée contre son gré dans les liens du mariage, cette femme, véritablement chrétienne, se montra toujours la mère des pauvres, le refuge des infirmes, l'ange consolateur des malheureux, nonobstant l'état de gêne où l'avaient réduite les vicissitudes de la fortune.

Cet amour compatissant alla parfois jusqu'à l'héroïsme, car Sœur Anne ne craignit pas d'exposer sa réputation pour garantir celle des autres, et même sa vie pour les sauver de la mort. A plusieurs reprises elle se dévoua au service des pestiférés, malgré les protestations de sa famille; la charité de Jésus-Christ, dont elle était embrasée, l'emportait sur les conseils de la prudence.

A la mort de son mari, la vertueuse femme s'appliqua à réaliser

(*) *Ex Relat. Prov. Hisp.*

l'idéal des véritables veuves, tel que nous le trace l'Apôtre dans sa première épître à Timothée. On ne saurait dire les sommes employées par elle à nourrir et à vêtir les pauvres, à fournir des remèdes aux malades qu'elle voulait soigner de ses propres mains, et auxquels, sans s'en remettre à ses filles ou à ses servantes, elle rendait avec joie les services les plus rebutants.

Ses générosités envers les malheureux étaient si abondantes qu'elles paraissaient devoir épuiser des ressources incomparablement supérieures aux siennes. Toutefois les pauvres volontaires du Christ semblent avoir eu la meilleure part aux largesses de la sainte veuve. De ce nombre furent principalement les Religieux de notre couvent de Sainte-Marie, que gouvernait alors en qualité de Prieur le V. P. Jean de Malfaz. La servante de Dieu se constitua, pendant l'espace de dix-sept ans, la pourvoyeuse de cette maison, afin que les Frères ne fussent point détournés de leurs fonctions apostoliques et des exercices de la vie claustrale par le souci des sollicitudes temporelles. Elle avait fait, disait-elle, une sorte de pacte avec S. Dominique : le Bienheureux Père veillerait sur sa famille spirituelle, tandis qu'elle se chargerait de son côté des intérêts matériels du couvent.

Autant que le permettait la faiblesse de son sexe, Anne Velarde travaillait avec ardeur au salut des âmes. Elle était venue se placer, à Valladolid, sous la direction du P. Jean de Malfaz, et l'avait fortement engagé à fonder le couvent de Sainte-Marie dans un lieu montagneux, au milieu de populations perverties ; et par ses exhortations et ses libéralités elle réussit à les amener en grand nombre aux prédications de nos Religieux. La foule devint même si grande que les Pères étaient obligés de prêcher en plein air, l'église conventuelle et la cour d'entrée ne suffisant plus à contenir les auditeurs. Ce consolant résultat dut faire tressaillir de joie la sainte femme. On doit encore à son zèle la propagation du Rosaire en cette contrée.

Son humilité n'était pas moins grande que son dévouement pour les âmes : elle s'estimait la première pécheresse du monde, digne des supplices éternels à cause du grand nombre de ses infidélités. Ces bas sentiments d'elle-même ne se traduisaient pas seulement dans ses paroles, mais encore dans ses actes par les fonctions les plus humiliantes, par la joie qu'elle faisait paraître quand on parlait mal de sa personne, par l'affection particulière qu'elle témoignait à quiconque la contrariait ou la contredisait.

Rien ne pouvait non plus distraire son esprit et son cœur de la

présence de Dieu. Si nous en croyons le témoignage de son directeur, Sœur Anne parvint à un très haut degré de contemplation ; et c'est pour ce motif, et après avoir éprouvé longtemps sa vertu que le V. Père, se rendant enfin à ses vœux, lui accorda la grâce de la profession dans le Tiers-Ordre.

Le Seigneur favorisa sa pieuse servante de grâces extraordinaires, et notre B. Père S. Dominique lui apparut un jour à la porte du couvent. « Que faites-vous là ? lui demanda naïvement la V. Sœur. » — « Je suis dans ma maison, » répondit le Saint, laissant entendre par cette parole que sa demeure était partout où régnait l'esprit de l'Ordre.

Dieu qui, d'ordinaire, éprouve les justes dans le feu de la tribulation, comme l'or et l'argent dans la fournaise, ne dérogea point à cette loi à l'égard de la sainte femme. Un mal étrange tourmentait parfois son corps jusqu'à la moëlle des os : cette souffrance lui venait aussi souvent qu'elle l'appelait, tandis que l'apaisement ou la disparition avaient lieu selon le bon plaisir de Notre-Seigneur. Plusieurs autres maladies se joignaient à celle-là, mais la patience héroïque de notre digne Tertiaire les dissimulait jusqu'à ce que la douleur l'accablât complètement.

Les esprits malins se mirent aussi de la partie et la tourmentèrent pendant quatorze ans, lui inspirant surtout d'affreuses pensées de désespoir. Malgré ces désolations et ce supplice intérieur, Sœur Anne gardait toujours un visage gai et un air content, et consolait les affligés avec beaucoup de grâce et d'onction.

C'est après avoir ainsi purifié son âme par la souffrance qu'elle alla rejoindre le céleste Epoux dans le séjour de l'immortalité, l'an 1679.

LE MÊME JOUR

12.. — A Montpellier, le V. P. BÉRENGER, notaire de la ville d'Arles, en Provence, douzième Provincial de l'ancienne Province de Toulouse, unie alors avec celle de Provence, l'un des hommes les plus accomplis sous le rapport de la vertu et de la science. Il se fit surtout remarquer par ses aptitudes pour la parole et l'enseignement ; on le citait comme l'un des plus grands

orateurs de l'époque, et l'un des Lecteurs les plus doctes. Il enseigna pendant trente-cinq ans la théologie en divers couvents de sa Province et illustra la chaire qu'il occupait encore à l'Université de Paris, l'an 1278. De retour à Toulouse, il fut élu Provincial à Carcassonne, en 1282. Ce Chapitre créa trois nouvelles fondations : celle de Millau, avec Fr. Bernard Garini pour Prieur, et pour Lecteur Fr. Pierre de Vayrac, et dix-sept Prêtres et deux Frères convers; celle de Die, avec Fr. Jacques d'Upas et Fr. Pierre Tardieu, pour Prieur et Lecteur; et enfin celle de Saint-Séver, avec Fr. Pierre de Sauveterre et Fr. Odon de Martin. On institua dans le même Chapitre vingt et un Lecteurs de théologie; et comme le nouveau Provincial était lui-même rompu à l'enseignement, il prit un soin particulier de faire fleurir les études.

La seconde année de son Provincialat, le Chapitre Général tint ses assises à Montpellier, sous le V. P. Jean de Verceil qui y mourut, après avoir gouverné l'Ordre près de vingt ans. La Province y réuni ensuite le sien. Le P. Bérenger y donna des marques toutes particulières de son zèle pour l'observance, en remettant en vigueur un point de la Règle qui tendait à disparaître. Nous voulons parler de la défense d'aller à cheval dans les voyages.

Voici la circulaire que le Provincial adressa à ce sujet à tous les couvents soumis à sa juridiction. Elle est tirée des actes du Chapitre, recueillis par Guidonis.

LITTERA FRATRIS BERENGARII, NOTARII, PROVINCIALISI PROVINCIÆ, CONTRA ABUSUS EQUITATIONUM

In Christo sibi charissimis Prioribus et Fratribus universis Ordinis Fratrum Prædicatorum, in Provincia Provinciæ, Frater Berengarius, eorumdem servus inutilis, Salutem, et cœlestem gratiam promereri.

Frequens equitationis excessus, de quo fere in omnibus suis partibus nostra Provincia est notata, multitudine Religiosorum Fratrum ducta zelo justitiæ in nostris Capitulis hactenus acclamante, dudum salubre remedium invocavit, et specialiter in isto anno in nostro Capitulo Generali, a Venerabilibus Patribus felicis recordationis Magistro Ordinis et Definitoribus extitit mihi dictum, ut tam effrænatus excessus, qui non minuitur quotidie, sed augetur, cautela remedii apponendi de finibus nostræ Provinciæ tolleretur. Quocirca habito super hoc multorum discretorum Fratrum consilio diligenti, Universitati vestræ duxi tenore præsentium in virtute obedientiæ districtius prohibendum, ne quis Prior infra terminos suæ prædicationis equitet, vel alicui tribuat licentiam equitandi, nisi forte necessitatis alicujus articulo requirente, de quinque Fratrum, qui prius habitum nostri Ordinis susceperunt, præsentium in Conventu, consilio et assensu, quos astringo ad fideliter secundum Deum et conscientiam consulendum, pensata qualitate negotii et Ordinis honestate. Extra vero prædicationem suam nec equitet, nec licentiam conferat equitandi,

nisi de mea licentia speciali. Et ut aliquorum temeritas equitationi indebitæ assueta totaliter arceatur, sub prædicto præcepto prohibeo, ne quis aliorum Fratrum infra terminos suæ prædicationis, vel extra, equitare præsumat, nisi secundum modum qui superius est expressus, vel nisi Frater in prædicatione existens, qui tali esset necessitate præventus, quod non posset ad Conventum proprium pervenire, equitando faceret se deferri. In casu vero quo Conventus aliquis, seu persona, tale dispendium, vel periculum pateretur, vel in mora, qua prædictum dispendium, seu periculum imminere probabiliter timeretur : volo ut de consensu Conventus valeat dispensari, maxime si pro hujusmodi licent a obtinenda assessus ad me non fuerit opportunus, vel sine gravi periculo negotii imminentis, dicta licentia non possit commode expectari. Nec supra positum necessitatis articulum, aut periculum, aut dispendium consequenter incertum sufficere censeo, quod aliquis Prior seu Frater causa prædicandi, vel ad Capitulum veniendi, audeat equitare : quod expresse in virtute obedientiæ prohibeo quantum possum. Volo autem, et in remissionem peccatorum injungo, quatenus præsens littera, mox ut a Priore, vel a Subpriore, vel a locum eorum tenente, recepta fuerit, legatur in Capitulo coram omnibus Fratribus, cum campana Capituli more solito convocatis : Et statim cum lecta fuerit, reddatur illi, vel illis per quem, vel per quos fuerit præsentata, quam Conventus Massiliensis Conventui Grassensi, Grassensis vero Niciensi, Niciensis autem Cistaricensi. Cistaricensis Diensi, Diensis Valentino, Valentinus Avenionensi, Avenionensis, Arelatensi per specialem nuncium mittere teneantur. Et eadem littera per Priorem Arelatensem, vel ejus socium, mihi ad Provinciale Capitulum reportetur. Orate Dominum pro me. Datum in Pruliano anno Domini 1283.

Ce qu'il y a de particulier à remarquer dans cette lettre, c'est premièrement le juste respect que ce très digne Provincial témoigne avoir ressenti des plaintes venues jusqu'à lui, à ce sujet. En second lieu, versé, comme il l'était dans les questions de droit, et n'ignorant point que nos Constitutions ne nous obligent pas à la coulpe mais seulement à la peine, il ne craint pas néanmoins d'imposer l'observance du point précité sous précepte formel, sachant très bien que la transgression de la Règle en se généralisant devient un scandale et une atteinte grave à l'essence même de la Religion, qui ne saurait subsister que par ses lois. S. François de Sales, ce miséricordieux directeur des âmes, le saint si doux, si débonnaire, si charitablement accommodant, dit excellemment à ses Filles de la Visitation dans le premier de ses Entretiens : « Quoique les Constitutions n'obligent d'elles-mêmes à aucun « péché, ni mortel, ni véniel, si quelqu'une pourtant les violait volontaire- « ment et à dessein, avec mépris ou bien avec scandale, tant des Sœurs que « des étrangers, elle commettrait sans doute une grande offense, car on ne « saurait exempter de coulpe celle qui avilit ou déshonore les choses de Dieu, « dément sa profession, renverse la Congrégation et dissipe les fruits du bon

« exemple. » Il suffit d'appliquer aux Frères ce que le Saint dit des Sœurs, pour remarquer qu'un Religieux ne saurait violer sans scandale ce qu'il est obligé de garder. Voilà pourquoi les supérieurs ont un juste sujet de faire des commandements et des préceptes pour l'en empêcher.

Enfin, en troisième lieu, nous avons à noter ces termes, maintenant si inusités et alors si ordinaires : *infra terminos suæ prædicationis, et extræ prædicationem suam :* dans les bornes de sa prédication, et en dehors de ces mêmes limites, c'est-à-dire du territoire où il peut prêcher et envoyer prêcher les Frères. Nos couvents, remplis d'un grand nombre de Religieux, et vivant de quêtes, avaient chacun leur territoire bien déterminé pour y exercer l'office de la prédication. En donnant ainsi la nourriture spirituelle de l'âme par le ministère de la parole, les Frères pouvaient ensuite recevoir celle du corps par les charités qu'on leur faisait ; selon cette maxime de S. Paul, le plus désintéressé des apôtres : *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus ?* Si nous semons les biens spirituels, doit-on trouver étrange que nous moissonnions chez vous le temporel ? — C'est ce qui se pratique de nos jours sous une autre forme par les rétributions annexées aux ministères de la prédication.

Le zélé Provincial tenait soigneusement la main à ce qu'il avait ordonné. Il ajouta même, du consentement des Définiteurs du Chapitre suivant, réuni à Perpignan l'an 1284, des jeûnes au pain et à l'eau à l'adresse de ceux qui ne tiendraient aucun compte des défenses rappelées dans sa circulaire.

Dans ce même Chapitre il accepta la fondation du couvent de Rodez et nomma pour premier Supérieur le P. Jean de Verrières, et pour Lecteur Fr. Guillaume Aymeric, avec treize prêtres et trois convers.

Le V. Père ne gouverna que trois ans la Province ; ayant été absout de son office au Chapitre de Bologne l'an 1285, il fut élu Définiteur dans plusieurs Chapitres et Prieur de Montpellier. Il mourut dans ce dernier couvent, riche de mérites et mûr pour la récompense, l'an 1296. — (Guidonis.)

13.. — En Arménie le V. P. REGINALD ETIENNE, de la Province de Toulouse, Religieux d'un grand zèle et d'une sainteté éminente confirmée par le don des miracles. Il avait coutume de jeûner au pain et à l'eau deux jours de la semaine ; et, embrasé du désir de répandre partout la lumière de l'Evangile, il parcourut la Perse et pénétra jusqu'aux Indes. De retour en Europe, il eut l'honneur d'être cité comme témoin au procès de canonisation de S. Thomas. Le Pape, qui voulait encore se servir de lui pour la dilatation de la foi, le chargea d'une mission en Arménie pour apprendre aux peuples de ces contrées les rites et les cérémonies de l'Eglise romaine.

La mémoire de ce grand Religieux nous a été conservée par Guillaume Tocco dans sa vie du Docteur Angélique.

13.. — En Espagne le V. P. MARTIN SCOLA qui fut, comme le précédent, l'un des témoins cités à la canonisation de S. Thomas. Il eut même le bonheur, en se rendant à la Cour du Souverain Pontife, alors retiré à Avignon, de rencontrer à Saint-Maximin le Religieux qui avait vu et entendu le Crucifix parler au Saint, lorqu'il lui dit : « *Bene scripsisti de me, Thoma* ». Guillaume de Tocco parle également du V. P. Martin dans son ouvrage sur le saint Docteur, publié par les Bollandistes, et enrichi de leurs savantes annotations au premier tome de mars des *Acta Sanctorum*.

1437 — A Arzilla, en Afrique, la mort précieuse du V. P. GILLES MENDEZ, de la Province de Portugal, confesseur de l'Infant Ferdinand, fils de Jean Ier, roi de Portugal. Dieu, destinant ce prince à une sublime couronne de gloire, lui donna de si saintes inclinations, qu'il passa jusqu'à l'âge de trente-quatre ans dans la pratique des plus excellentes vertus. A cette époque, sentant le besoin d'un directeur expérimenté, il eut recours au V. P. Gilles, qui reçut, sur ces entrefaites, la mission de l'accompagner dans la guerre d'Afrique, contre les Maures. Par malheur, l'armée portugaise fut défaite, et le jeune Prince fait prisonnier avec son directeur. Celui-ci ne survécut pas aux mauvais traitements de la captivité, et mourut en illustre confesseur de la foi, l'an 1437, à Arzilla. L'Infant, chargé de chaînes, fut emmené à Fez et décéda saintement, six ans plus tard, dans son cachot. Le P. Louis de Sousa rapporte, dans son *Histoire de la Province de Portugal*, des miracles signalés qui s'opérèrent sur sa tombe. Le secrétaire de l'Infant et son chapelain moururent également en esclavage : leurs corps furent rachetés par les Portugais et inhumés solennellement dans le tombeau que le roi Alphonse V s'était fait élever dans notre église de Santarem. Vingt ans plus tard, les restes mortels du jeune Prince purent être retirés des mains des infidèles. On les déposa provisoirement dans l'église de nos Religieuses de Saint-Sauveur, à Lisbonne, où le P. Alphonse d'Evora prononça l'éloge funèbre du défunt. On les porta ensuite avec une pompe extraordinaire dans notre couvent de Bemfica, fondé par le roi Jean, son père. — (Sousa.)

1489 — A Gand, le V. P. JEAN UITENHOVE, profès du couvent de cette ville. Il travailla avec beaucoup de zèle au rétablissement de l'observance régulière que les misères et vicissitudes du temps avaient grandement altérée. Quelques saints Religieux s'y étaient déjà employés en diverses Provinces avec un admirable succès, notamment en Italie, où ils donnèrent commencement à la célèbre Congrégation de Lombardie. Mais, à la longue, cette Province s'était tellement développée qu'il fallut songer à la diviser. Ce fut l'origine de la Province de Hollande, qui comprenait tous les couvents des Pays-Bas et plusieurs autres placés sur le territoire français. Elle aussi, dans la suite, s'accrut rapidement au point de ne pouvoir plus être

régie convenablement par un seul Vicaire général ; de là, nécessité d'une nouvelle division pour fonder la Province gallicane, remplacée plus tard par celle de Paris.

Ce fut l'an 1465, sous le généralat du V. P. Conrad d'Asti, qu'eut lieu l'institution de la Province de Hollande : le P. Jean Uitenhove reçut au Chapitre de Lille sa nomination de Vicaire général de la Congrégation naissante. Il y avait déjà sept ans qu'il en gouvernait les couvents en qualité de Vicaire particulier, et il allait exercer la même charge avec son nouveau titre pendant sept années encore.

Sous son habile direction, cette Province devint très florissante ; c'était à qui obtiendrait ses Religieux, soit pour réformer les anciens monastères, soit pour des fondations nouvelles. Le duc de Bourgogne fut peut-être l'un de ceux qui favorisèrent le plus ces heureux commencements, car il voulait amener les maisons de l'Ordre, dépendantes de ses Etats, au genre de vie des Pères de la Congrégation hollandaise. Malheureusement il rencontra, chez les plus âgés surtout, une forte opposition ; mais, comme il ne voulait rien faire à la légère, pour ne point blesser la justice ou la charité, sous prétexte de zèle, il s'adressa au Vicaire général, le priant de l'éclairer sur les quatre points suivants :

1° En quoi consiste le véritable état d'observance ou d'inobservance ?

2° Quelles sont les fautes qu'on y commet ?

3° Quel péril menace les Religieux qui transgressent les Constitutions ?

4° Par quels moyens parviendrait-on le plus aisément à ramener les égarés dans le droit chemin ?

A cette demande, discrète et obligeante, le V. P. Jean répondit par un petit traité dans lequel il expliqua les quatre points que le Prince lui avait proposés.

« La Religion, dit-il, étant une vertu morale qui nous relie à Dieu par les vœux que nous lui faisons, il suit de là que le Religieux, destiné et appliqué au culte divin, en vertu même de son état, se trouve obligé, sous peine de damnation, à quelque chose de plus que les personnes séculières, libres d'un pareil engagement. »

En second lieu, il note que l'obligation, contractée par le Religieux au jour de sa profession, tire toute sa force tant du côté du Saint-Esprit qui inspire le désir de quitter le monde, que du côté de l'Eglise qui approuve les différents Ordres, et nullement des intentions personnelles des sujets, supposé qu'elles fussent contraires au saint état qu'ils embrassent. Cette remarque viserait ceux qui prétendraient n'être point tenus aux pratiques en usage dans leur Congrégation, sous prétexte qu'ils n'auraient point eu l'intention de s'y soumettre, lorsqu'ils y sont entrés.

Notre expérimenté supérieur ajoute encore que la différence entre les observants et les inobservants ne consiste pas en ce que les uns usent des dispenses et non les autres, puisque l'observance la plus exacte et la plus

rigide les admet en principe, pour le besoin, et que l'usage même des dispenses ressort en quelque sorte de la perfection de l'observance, qui, sans cela, ne serait qu'imprudence et indiscrétion. Mais uniquement en ceci, que les inobservants, usant sans réserve de la dispense, qui ne doit s'accorder qu'en certain cas, quelquefois et avec raison, introduisent au contraire des abus par des transgressions continuelles.

Puis, entrant dans le vif de la question, il reprend et développe la thèse de S. Antonin sur ce point si important.

Le V. Père traite ensuite des moyens d'établir et de bien assurer la réforme. Il conseille de n'agir en ce point que de concert avec les Généraux d'Ordres, habitués à procéder avec beaucoup de sagesse et de discrétion. A ce propos, il parle en termes très élogieux du R^me^ P. Martial Auribelli, lequel, dit-il, par sa manière de faire, réforma sous son généralat plus de couvents qu'aucun autre de ses prédécesseurs, bien que tous eussent pris grandement à cœur cette sainte œuvre. Il rappelle également fort judicieusement que la condescendance à l'égard des vieillards contribue beaucoup à ce dessein, parce que l'amour et la charité dont on les prévient sont tout autant de liens qui les attirent. Mais il recommande surtout que les maisons d'observance soient sous la conduite de Supérieurs élevés dans nos saintes pratiques, qui les aiment et les gardent ; autrement ce serait confier le troupeau, non pas au pasteur qui le conserve, mais au mercenaire qui ne cherche qu'à détruire et à dissiper.

Ce traité parut si solide qu'il a été, depuis lors, mis à profit, comme une apologie invincible, par tous ceux qui ont voulu travailler au rétablissement de l'observance religieuse.

Le zèle que mit notre saint Réformateur à défendre cette cause, non seulement par ses écrits, mais encore par ses paroles et ses exemples, lui assigne un place de choix parmi les plus dignes enfants de notre Bienheureux Père S. Dominique.

Il décéda au couvent de Gand l'an 1489. — (*Ex ejus scriptis.*)

1682 — A Naples, au couvent de Saint-Pierre-Martyr, le V. P. ETIENNE DU CAPSILER, docteur en théologie, homme d'un zèle ardent et de grande vertu. Quelques Religieux s'étant unis pour vivre ensemble dans l'observance plus parfaite de nos saintes Règles, le P. Etienne se joignit à eux, ils donnèrent ainsi commencement à la célèbre Congrégation de Saint-Marc. Ce vrai fils de S. Dominique persévèra avec une admirable fidélité dans cette vie austère jusqu'à l'âge de quatre vingt-dix ans. Jamais il ne manquait au chœur, jamais il ne rompait l'abstinence ; grand ami du silence et de la retraite, il ne sortait guère de son couvent, mais donnait tout son temps à la prière ou à l'étude. Le Seigneur l'appela à lui l'an 1682. — (*Mémoires de Naples.*)

16.. — Dans la province de Saint-Antonin, le V. P. DOMINIQUE DES ANGES, Religieux très fidèle à l'observance de ses Règles et à la pratique de toutes les vertus. Le Chapitre Général, tenu à Bologne en 1615, lui donne rang parmi les membres de l'Ordre décédés en odeur de sainteté. — (*Act. Cap. Bonon.* 1615.)

16.. — A Beauvais, le V. P. PIERRE VILLETTE, Religieux d'un rare mérite qui fut plusieurs fois Prieur de son couvent. Si l'on en croit la singulière épitaphe gravée sur la tombe du V. Père, Beauvais l'aurait comme son rempart; la religion comme son flambeau; la doctrine comme son arsenal, et les Muses comme leur asile assuré :

Belvaca, Religio, Doctrina, camœna, Viletus,
Præsidium, Lumen, fulmine, asyla, sacer.
Abreptum, extinctum, confusa, relictaque quando
Flet, dolet, exardet, collacrymatur, obit.

Le P. Souèges nous avertit « que ces quatre vers sont composés avec tant d'esprit et d'artifice, que pour en comprendre le sens, il faut rapporter à chaque mot du premier, chaque mot des autres qui le suivent. »

15.. — Au monastère de Jésus dans la ville d'Aveiro, en Portugal, la V. Mère CATHERINE DE SOUSA. On n'avait gardé dans son monastère qu'un souvenir assez confus de ses vertus et de sa sainteté lorsque le Seigneur jugea à propos de les manifester par un prodige éclatant.

En creusant une fosse à côté de celle où reposaient les dépouilles mortelles de la V. Mère Catherine, le fossoyeur entama la tombe voisine et donna ainsi occasion de l'ouvrir. On y trouva un coffre de bois parfaitement conservé et exhalant un parfum exquis de roses et de violettes, ce qui excita la curiosité des Sœurs ; elles firent ouvrir le cercueil et trouvèrent intact le corps virginal de cette sainte fille. — (Sousa.)

1576 — Au monastère de Sainte-Agnès, à Saragosse, la V. Sœur MARIE DE LA CERDA. Une vision lui fit embrasser une vie très austère. Un jour qu'elle se disposait à recevoir la sainte communion, une lumière surnaturelle l'instruisit tout à coup de la mort prochaine de quatorze Religieuses de son monastère, et elle était de ce nombre. A cet avertissement du ciel, Sœur Marie résolut de se préparer le plus parfaitement possible au redoutable passage en règlant de son mieux ses affaires avec le Seigneur. Elle s'adonna dès lors à des jeûnes rigoureux, à de dures pénitences, à une incessante prière. Rien ne put la retenir dans sa marche courageuse, sur le chemin ardu de l'austérité, jusqu'au jour où le Seigneur l'appela dans son royaume vers l'année 1576. — (Lopez.)

1654 — A Toulouse, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, la vertueuse Sœur JEANNE DU SAINT-ESPRIT, nièce des fondatrices de cette sainte maison. Rien de plus ravissant que la manière dont cette pieuse fille quitta le monde. Parfaitement douée des qualités naturelles tant appréciées dans le siècle, et des avantages de la fortune, elle foula aux pieds tout cela pour suivre l'Agneau de Dieu sur le chemin de la pauvreté et de l'humilité. Un jour donc, à l'âge de dix-huit ans, la jeune fille se revêtit de ses plus riches habits, et ornée de ses pierreries et de ses joyaux, comme une noble fiancée qui se rend à des noces princières, elle vint au monastère de Sainte-Catherine, solliciter la faveur d'être admise au nombre des épouses du Christ. Ses trois tantes, religieuses de cette communauté, la reçurent à bras ouverts. Sa mère courut au couvent pour la reprendre, mais la V. Mère Marguerite de Saint-Dominique, la consola en lui assurant que le Seigneur l'avait ainsi ordonné : elle avait reçu à ce sujet une révélation d'en haut.

La ferveur de la Sœur Jeanne fut admirable dans la pratique de l'humilité, du détachement et de toutes les saintes observances de la religion. Fort dévote à la B. Vierge Marie, elle récitait chaque jour en son honneur le Rosaire entier, le petit Office et d'autres prières. Les infirmités que Dieu lui envoya firent éclater sa patience, sa douceur et sa résignation. Une attaque d'apoplexie l'enleva subitement de ce monde, le 5 juillet 1654, sans lui permettre de recevoir les derniers sacrements. — (*Mém. de Toulouse.*)

VI JUILLET

Le V. P. PIERRE DE SOTO

L'un des Fondateurs de la Province des Philippines (*).

(1599)

Moins célèbre que son homonyme, le fameux théologien du Pape au concile de Trente, celui dont nous écrivons la vie ne laisse pas néanmoins de partager la même gloire, par sa science, son zèle et ses rares vertus.

Natif de Burgos, le P. Pierre de Soto revêtit l'habit des Frères-Prêcheurs à Médina del Campo où il fit aussi son noviciat. Lorsqu'il eut prononcé les vœux solennels, ses Supérieurs l'envoyèrent au collège de Saint-Paul de Valladolid, pour y faire ses études de philosophie et de théologie. Là, sous les auspices du grand Apôtre, le jeune Religieux se forma au véritable esprit de notre Ordre et se signala par ses progrès dans le savoir et la vertu. « Il ne s'élevait pas moins au-dessus de ses condisciples — ainsi s'exprime l'ancienne édition, — par la solidité de son jugement, par la netteté, la pointe et le brillant de son esprit, qu'un aigle royal, par son vol, au-dessus des autres oiseaux. » Le souvenir des deux illustres Soto, Pierre et Dominique, était encore très vivant à Valladolid, on disait communément que le troisième ne jetterait pas un éclat moins vif sur sa Province et sur son Ordre.

Ses Supérieurs n'attendaient que la fin de ses études pour lui confier

(*) *Hist. Philipp.*, Echard.

une chaire et lui fournir ainsi l'occasion de se perfectionner de plus en plus dans l'intelligence des sciences divines. Sur ces entrefaites, le P. Jean-Chrysostôme, fondateur de la nouvelle Province des Philippines, vint à passer au couvent de Valladolid où il donna lecture des Lettres patentes par lesquelles pleine permission lui était accordée de prendre avec lui des Religieux de bonne volonté. L'enthousiasme de l'apostolat fit battre le cœur de notre brillant élève de théologie et, sur-le-champ, il résolut de répondre à l'appel du missionnaire. Rien ne fut capable de le faire revenir sur son généreux dessein : la séduisante auréole du doctorat, la chaire qui l'attendait et qu'il occuperait avec tant d'éclat ; cette brillante perspective d'avenir se déroula vainement sous ses yeux : il avait pris une détermination invariable.

Nous avons raconté ailleurs les intéressantes péripéties du premier voyage des fondateurs de la Province du Saint-Rosaire des Philippines ; nous n'en dirons rien ici.

Nos missionnaires firent leur entrée à Manille le 22 juillet 1587 et furent accueillis avec la tendresse d'un père par l'Archevêque, qui était, lui aussi, fils de saint Dominique. La fête du B. Patriarche de l'Ordre approchant, on avertit le P. Pierre de se tenir prêt à soutenir, ce jour-là, une thèse solennelle de théologie à la cathédrale. Le P. Michel de Benavidez, son ancien maître, était nommé président d'honneur du débat. Notre docte soutenant s'acquit dans cette dispute scientifique une immense réputation de doctrine ; aussi, tout le temps de son séjour à Manille, on vint le consulter sur des cas de conscience très difficiles et de grande importance. Or, c'est principalement dans ces consultations, où les personnages les plus distingués par leur savoir manifestaient leur sentiment, que brillaient surtout la profonde érudition et la pénétration d'esprit du P. de Soto. En dehors de ces circonstances dans lesquelles la charité non moins que l'obéissance l'obligeaient à découvrir les trésors de sa science, notre saint Religieux aimait à se tenir silencieux et caché sous le voile de l'humilité et de la modestie.

Dans la distribution du père de famille aux ouvriers apostoliques, le P. Pierre de Soto eut en partage le Pangasinan, province habitée par des tribus sauvages, fières et farouches, absolument rebelles à la vérité évangélique ; d'autres missionnaires avaient dû les abandonner à leur aveuglement, après avoir tenté d'inutiles efforts. Les armes espagnoles n'avaient pu venir à bout de réduire ces peuples à l'obéissance. Ils continuaient donc à vivre dans l'idolâtrie et les plus

grossières superstitions, comme si jamais le saint Evangile ne leur eût été annoncé : le seul nom de chrétien leur inspirait une horreur extrême. Semblables à un troupeau sans pasteur, ils erraient dans les montagnes et les forêts et se perdaient ainsi sans remède et sans secours.

L'ennemi de tout bien était le véritable auteur de l'éloignement étrange de cette peuplade pour la vérité et de son incroyable aversion pour les missionnaires. Les mauvais esprits se plaignaient d'ailleurs ouvertement des coups terribles qui leur étaient portés par ces étrangers, venus avec le projet de les expulser de leur domicile. Apolaqui, c'est-à-dire dieu de la guerre, était le titre sous lequel l'esprit de ténèbres se faisait adorer par ces sauvages populations.

Un jour, quelques-uns de ces Indiens se dirigeant vers la montagne voisine, entendirent tout à coup une voix étrange retentir dans la forêt : c'était comme le gémissement d'une personne qui souffre et se plaint. Nos hommes s'arrêtent glacés d'effroi et perdent un instant courage. Ils se hasardent enfin à marcher du côté d'où la voix était partie. Mais plus ils avançaient, plus les cris s'éloignaient d'eux. Alors un Indien prenant la parole : « Qui est-tu donc, dit-il, toi qui te lamentes de la sorte ? » — « Je suis Apolaqui, répond la voix. » — « Mais quel sujet as-tu de te plaindre ainsi ? Oublies-tu que nous t'honorons par nos sacrifices et nos fêtes? Pourquoi donc nous effrayer dans ces montagnes par tes gémissements? » — « Je pleure en voyant l'accomplissement de mes tristes prévisions au sujet de ces étrangers encapuchonnés que vous recevez maintenant, et qui, pour mon supplice, font placer dans vos demeures des bâtons de travers (il évitait de nommer la Croix). Je m'en vais donc ailleurs à la recherche d'autres hommes, disposés à me suivre, puisque vous m'abandonnez, moi, votre ancien seigneur. »

Quand nos missionnaires eurent achevé la construction de leur église et élevé sur la façade une grande croix, l'idole à laquelle ces tribus sauvages rendaient leur culte garda le silence et aucun oracle ne sortit plus de la bouche de sa prêtresse. En vain multipliait-on les sacrifices, l'oracle restait toujours muet. Une fois cependant le démon parla et dévoila le fond de son astuce. « Ne soyez point surpris, dit-il, car deux choses m'ont forcé à m'éloigner de vous : c'est d'abord ce pieu que vous avez dressé avec un autre en travers ; puis ces hommes qui portent des capuces. Aussi longtemps qu'ils résideront dans le pays, je ne saurais rester ici. »

Loin d'ouvrir les yeux du pauvre peuple, cet aveu ne fit que le plonger dans un plus profond endurcissement. Sans la crainte des Espagnols, ils auraient massacré mille fois les pacifiques conquérants, dont l'unique ambition était de gagner des âmes au Christ. Aussi, la mort exceptée, ils leur firent endurer tout le mal possible. Le bois, l'eau et, en général, toutes les choses indispensables à la vie leur étaient impitoyablement refusées : on se flattait sans doute, par cette lente et sourde persécution de leur faire abandonner la partie. Vain espoir ! Nos missionnaires souffrirent tout avec courage et persévérèrent jusqu'au bout : leur héroïque constance fut couronnée par une complète victoire.

Le V. P. de Soto dut ainsi supporter des privations de tout genre et faillit plus d'une fois perdre la vie. La divine Providence, qui avait des desseins particuliers sur lui, le protégea comme par miracle. Les Indiens, incapables de comprendre comment des hommes sans défense et sans armes osaient s'aventurer et séjourner parmi eux, consultèrent leur oracle. Voici la réponse qu'ils en reçurent : « Vous êtes dans l'erreur. Ces gens-là ne vont point seuls : ils ont constamment auprès d'eux un gardien bien plus puissant que moi. » Le démon fit ensuite le portrait de ce protecteur invisible, le casque en tête, la croix au front, le bouclier au bras et l'épée à la main, ainsi qu'on représente ordinairement l'Archange S. Michel. Ces détails furent rapportés plus tard à nos Pères par ces mêmes Indiens convertis.

La merveilleuse puissance de la grâce éclate d'autant plus dans la conversion d'un peuple qu'il a manifesté plus de répugnance pour la vérité et fait une plus grande opposition à ses ministres. Le plus beau triomphe de la foi fut celui qu'elle remporta sur un homme d'un caractère extrêmement farouche et sanguinaire. C'était un des principaux personnages de Magaldan; il s'appelait Casipit. Un jour, s'étant saisi d'un Père franciscain, missionnaire dans ces parages, il l'avait jeté par terre et allait lui plonger le poignard dans le cœur, si personne n'eût arrêté sa main homicide. A l'arrivée de nos Religieux, et notamment du P. Pierre de Soto, cet homme en fut si outré qu'il entreprit le voyage de Manille dans l'unique dessein d'obtenir du gouverneur le rappel des missionnaires; il offrait en échange de cette faveur la moitié de ses biens qui étaient considérables. Tel était l'adversaire contre lequel le P. Pierre allait engager la lutte et dont il devait faire sa plus glorieuse capture. Il obtint ce consolant résultat

en ramenant d'abord à Dieu la femme de ce malheureux, et en lui donnant au baptême le nom de *Grâce*, comme pour signifier que cette conversion deviendrait la source des plus abondantes effusions de la divine miséricorde. Cette femme, en effet, devenue chrétienne, et chrétienne fervente, ne cessa d'importuner son mari par ses exhortations et ses conseils jusqu'à ce qu'elle eût obtenu qu'il courbât sa tête altière sous le joug du Christ et ouvrît les yeux à la lumière de la vérité. Ainsi se vérifiait une fois de plus la parole de l'Apôtre : « L'homme infidèle sera sanctifié par une femme chrétienne. » Ce néophyte devint à son tour un enfant de l'Eglise, une ferme colonne de la nouvelle chrétienté, et son exemple fut saintement contagieux; car bientôt après, trois de ses filles, puis toute sa famille et tous ses vassaux sollicitèrent la grâce du baptême.

Il y eut une véritable transformation dans cette famille : la crainte de Dieu, une fidélité exemplaire à tous les exercices de piété donnaient à cette maison toutes les apparences d'un fervent monastère ; c'était la réalisation du mot de S. Paul : « Là où il y avait eu abondance de péchés, il y eut aussi surabondance de grâces. »

Marie, la fille aînée de Casipit, jadis idolâtre passionnée pour ses superstitions et ennemie des chrétiens, mit, après l'abjuration de ses erreurs, une ardeur non moins grande au service de Dieu. Elle devint par ses rares vertus le modèle et l'édification des femmes de la tribu : chaque jour, outre l'assistance au saint Sacrifice de la Messe et les prières vocales, elle consacrait deux heures à l'oraison mentale ; ses confessions et ses communions étaient très fréquentes. Enfin, cette sainte femme décida son mari à venir se fixer au bourg de Binalatongan, dans une maison neuve qu'ils bâtirent tout près de notre église, afin de pouvoir entendre nos Pères chanter l'Office divin et les imiter dans leurs autres observances. A leur exemple, ils se levaient à minuit, consacraient une heure à l'oraison et prenaient la discipline. Cette fervente chrétienne persévéra dans une si sainte vie, jusqu'à sa mort ; elle laissa d'abondantes aumônes à l'Eglise et aux pauvres.

La piété de son père ne fut pas moins admirable : on le voyait, en particulier, se préparer à la sainte communion avec une ferveur extraordinaire ; il passait à l'église les trois nuits qui précédaient la réception de l'auguste Sacrement. Aux grandes solennités de l'année, il assemblait, en véritable patriarche, tous les Indiens soumis à son autorité, les instruisait de leurs devoirs touchant l'éducation des enfants, par exemple, ou la fuite de l'oisiveté, et ne ménageait nulle-

ment ses réprimandes aux négligents et aux paresseux. Ses discours arrachaient des larmes à tout l'auditoire : sa femme agissait de même à l'égard des personnes de son sexe. Lorqu'arrivait l'époque de la confession annuelle, ils réunissaient tous les Indiens et les conduisaient au tribunal de la pénitence. Ce bourg devint ainsi, grâce aux soins zélés et à la pieuse vigilance de son chef, une chrétienté modèle.

Non moins bon père de famille qu'excellent prince, Casipit remplissait d'une manière admirable ses devoirs à l'égard de ses enfants et de ses esclaves. Les uns et les autres récitaient journellement le saint Rosaire et recevaient une réprimande plus sévère pour l'omission d'une pratique de piété que pour toute autre négligence. Il portait à ses esclaves une affection toute paternelle et les traitait comme ses enfants. L'un d'eux ayant été emporté par un mal soudain qui ne permit pas au prêtre d'arriver à temps malgré toute la diligence qu'on avait mise à l'appeler, ce digne chrétien s'en montra inconsolable, reçut les sacrements à l'intention du défunt, offrit plusieurs cierges et fit célébrer pour cette âme un grand nombre de messes.

Nous nous sommes un peu étendus sur les vertus de ces fervents néophytes, afin de donner une idée plus exacte du mérite de celui qui les avait d'abord gagnés au Christ, puis dirigés dans le chemin de la perfection. N'est-ce pas aux fruits que, d'après la parole de Notre-Seigneur, on reconnaît la bonté de l'arbre? Nul missionnaire n'a été plus zélé et plus audacieux pour la propagation de l'Evangile que notre P. de Soto. « *Opportune*, *importune*, à temps et à contre-temps » tels étaient sa devise et son mot d'ordre en toutes ses entreprises. Il faisait aux idoles une guerre à outrance et récompensait quiconque avait la bonne idée ou le courage de le prévenir de la célébration d'un sacrifice idolâtrique. A cette nouvelle, le vaillant apôtre partait vers l'endroit indiqué, surprenait ses gens, renversait tous les préparatifs destinés à l'accomplissement de leurs rites superstitieux, répandait le vin, mettait le feu aux vêtements du sorcier ou de la sorcière, puis, prenant la parole, le Père démontrait à ces aveugles l'inanité et la faiblesse de leur dieu, incapable même de lui opposer la moindre résistance.

Le P. Pierre de Soto, grâce à la merveilleuse facilité avec laquelle il maniait la langue des Indiens, se faisait écouter toujours avec un nouveau plaisir par ses chers néophytes. Pas un mot de sa bouche n'était perdu, aimaient-ils à dire, tant sa diction était claire et à la

portée de leur intelligence. Ce vrai Frère-Prêcheur sut inspirer à ses nouveaux convertis une dévotion très tendre envers la B. Mère de Dieu ; on les voyait accourir à la messe du samedi, jour consacré à Marie, comme à celle du dimanche et des fêtes de précepte.

Pour faciliter à ses Frères le ministère des âmes en ces contrées, le P. de Soto traduisit, dans le dialecte du pays, les évangiles de toute l'année liturgique, quelques vies de saints et un certain nombre de traits ou exemples édifiants. Cet écrit remarquable par l'élégance et le bon goût, a été consulté longtemps avec fruit par les successeurs du V. Père dans cette mission du Pangasinan.

Nous avons suffisamment parlé des travaux apostoliques du missionnaire, disons maintenant quelques mots du religieux, de sa vie intime et de ses vertus.

Son historien constate tout d'abord en lui une assiduité peu ordinaire à la lecture des Livres Saints et à l'étude des sciences sacrées. Quant à la prière, elle était l'occupation en quelque sorte continuelle de cette grande âme, la nourriture délicieuse de son cœur et la vive lumière de son esprit. Afin de la rendre plus efficace le P. de Soto avait soin de lui donner pour compagne la sainte mortification, aussi le Seigneur se plut à récompenser par des faveurs signalées cette application constante à l'oraison.

Le P. Jean de Cobo, tué par les Indiens de l'île Formose à son retour du Japon où il avait été envoyé en ambassade, lui apparut pour implorer l'assistance de ses prières. Le Seigneur, assura-t-il, l'avait condamné aux tourments du Purgatoire pour avoir entrepris indiscrètement cette navigation dans laquelle il trouva la mort.

Le jour de la récompense arriva enfin pour l'infatigable ouvrier du Christ : attaqué d'une pénible maladie, il dut, par ordre de ses supérieurs, se laisser transporter à Manille, où les soins les plus charitables lui furent prodigués. Quand la violence de la fièvre lui arrachait quelques gémissements, ses Frères ranimaient son courage en lui rappelant la patience dont il avait fait preuve jusque-là « J'espère avec la grâce de Dieu, répondait le malade, me trouver bientôt dans le rafraîchissement éternel ».

Son mal ayant empiré, on lui administra les derniers Sacrements. Le Seigneur lui donna une telle certitude de son salut, que le bon Père ne craignit point d'affirmer un jour qu'il mourrait avec deux auréoles, celle du doctorat et celle de la virginité ; et il s'en faudra de peu ajouta-t-il, que je gagne la troisième, celle du martyre. On

aurait pu dire en effet de ce grand Religieux, que ce n'est point lui qui manqua au martyre, mais que le martyre lui a manqué. Sa bienheureuse mort arriva le 6 juillet 1699. Il achevait sa course dans un âge peu avancé, alors que l'on pouvait encore fonder sur lui les plus belles espérances.

La V. Mère ANTOINETTE de SAINTE-CATHERINE, Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse (*).

(1641)

Cette V. Mère naquit à Toulouse, de l'illustre famille de Meynard. Son père était Conseiller du Parlement, Lieutenant-général et Président du Bas-Limousin. Sa mère, Mme de l'Estang, pouvait se glorifier d'avoir pour frères, d'abord Mgr Christophe de l'Estang, Evêque de Carcassonne et gouverneur du Languedoc, et M. de de l'Estang, président au Parlement de Toulouse. M. de Meynard, père de notre Antoinette, eut trois fils : l'aîné qui lui succèda et les deux derniers qui furent évêques, l'un de Carcassonne et l'autre d'Alet. La pieuse fille, dont nous allons redire ici les vertus, ne manquait nullement des qualités que le monde aime et admire par-dessus tout : beauté, esprit fin et délicat, conversation brillante et pleine de charmes. Sa mère avait pris soin de lui inspirer une profonde dévotion envers la B. Vierge Marie, la protectrice de l'innocence. Cette noble dame avait coutume de faire à la Reine du Ciel l'offrande de tous ses enfants, et, quand elle demeurait à Brive, on la voyait se rendre à cette fin au célèbre sanctuaire de Roc-Amadour.

Antoinette perdit malheureusement sa pieuse mère à un âge bien tendre ; pour achever son éducation, on la plaça avec sa sœur cadette au monastère de Prouille où sa retenue, sa modestie, sa prudence la distinguèrent promptement de ses compagnes : sa conduite était

(*) *Mémoires de Toulouse.*

proposée pour modèle aux autres pensionnaires. Elle vit sa sœur revêtir l'habit de Saint-Dominique dans ce premier monastère de l'Ordre, et refusa de suivre son exemple, quelques pressantes invitations qu'on lui fît : la place que la divine Providence lui destinait était ailleurs.

Rentrée dans le siècle, la noble demoiselle se vit contrainte par M. de l'Estang, son oncle, de porter des riches toilettes, comme les personnes de sa condition et de paraître dans les réunions mondaines. Quel supplice pour un cœur si pur et si pieux ! Aussi la jeune fille promit-elle, par un vœu secret, de se soustraire aux périls et à toutes les vanités du monde en se consacrant à Dieu dans la vie religieuse ; et lorsque, à peu de temps de là, on vint lui proposer divers partis avantageux, elle opposa toujours un refus au nom de la parole donnée à un fiancé plus noble et plus riche, à Jésus, le Fils de Dieu et de la Vierge Marie.

Cette courageuse réponse déplut beaucoup à ses oncles ; ils s'opposèrent quand même à son entrée en religion, et durent cependant fléchir devant la constance énergique de leur nièce. Le consentement obtenu, Antoinette courut se présenter au monastère de Sainte-Catherine, mais nonobstant la haute position et les rares qualités de la prétendante, la V. Mère Marie de Jésus ne montra pas le même empressement à la recevoir. Elle avait, en effet, la coutume de mettre les vocations à une épreuve sérieuse, et ne voulut point faire exception pour la noble jeune fille, qui dut attendre deux années son admission parmi les Sœurs.

Enfin, le 25 juillet 1613, M^lle^ de Meynard recevait l'habit de l'Ordre avec le nom de Sœur Antoinette de Sainte-Catherine ; sa profession eut lieu l'année suivante le jour même de la fête de notre glorieux Père S. Dominique.

Devenue l'Épouse de son Sauveur et de son Dieu, la nouvelle professe mit toute son application à lui plaire et à l'imiter : ce fut d'abord par l'éloignement le plus complet de toute relation avec le monde. Quand les convenances l'obligeaient à recevoir ses parents au parloir, ses entretiens avec eux étaient courts, pleins de réserve et utiles à leur salut. Elle entreprit ensuite une vie de généreuse et forte austérité selon l'esprit de notre religion. Que d'importunités de sa part auprès de la Mère Maîtresse pour obtenir la faveur de s'imposer quelque mortification surérogatoire ! La fervente novice prononça à ce sujet cette parole d'or : « Dieu ne peut être assez honoré et glorifié par sa

créature, et la créature ne peut trop s'humilier ni se mépriser pour l'honneur et la gloire de son Dieu. »

Toutes les actions de Sœur Antoinette étaient marquées au coin de la plus irréprochable sagesse, c'est pourquoi la Prieure n'hésita pas à lui confier, même avant la fin du noviciat, des affaires très importantes pour le bien de la communauté ; mais pour empêcher la vanité que cette distinction pouvait faire naître dans son cœur, on exerça de différentes manières son humilité et sa soumission. Cette dernière vertu avait atteint déjà un très haut degré dans cette jeune Sœur. Sa Supérieure lui ordonna une fois d'aller planter au jardin un tison à demi brûlé et de l'arroser ensuite tous les jours : l'ordre fut exécuté de point en point et sans murmure. Le ciel bénit ostensiblement cet acte d'obéissance, en couronnant de feuilles et de bourgeons ce morceau de bois sec et carbonisé.

La V. Mère Agnès de la Paix, sa Maîtresse du Noviciat, la demanda pour coadjutrice dans une entreprise hérissée de difficultés. Il s'agissait de rétablir la paix et l'union dans un monastère de Toulouse où l'esprit du mal était parvenu, au grand détriment des âmes, à introduire le trouble et le désordre. Nos deux réformatrices résidèrent quelque temps dans cette maison et donnèrent d'admirables exemples de charité, de modestie, de recueillement et de mortification : elles y étaient considérées comme des anges du ciel, et l'on désirait ardemment les garder toujours. La maladie néanmoins les obligea toutes deux à rentrer au couvent de Sainte-Catherine.

Aussitôt rétablie, Sœur Antoinette reprit avec empressement les exercices de la vie commune et la pratique des saintes observances. On ne tarda pas à lui imposer l'importante charge de secrétaire du Conseil : c'est à la Religieuse investie de cet office qu'il appartient de prendre soin des papiers et des écritures des archives, de les mettre en ordre, et de poursuivre les affaires relatives aux intérêts temporels de la communauté. On n'eut qu'à s'applaudir de la sollicitude et des succès avec lesquels l'intelligente secrétaire accomplit cette délicate fonction ; sa plume infatigable consigna par écrit un grand nombre d'avis très sages et de précieux conseils donnés par nos Pères pour le maintien du bon ordre dans le monastère, et rédigea plusieurs documents concernant les cérémonies en usage dans nos couvents. Elle écrivit quelques opuscules spirituels qui jouirent d'une certaine réputation auprès des personnes versées dans la science de la vie intérieure, et ses résolutions où l'on touche du doigt une âme tourmentée du désir de s'unir à Dieu et de ne plaire qu'à lui seul.

Sœur Antoinette, nommée chantre, s'acquitta de cette charge avec un zèle digne de tout éloge : elle ne laissait passer aucune négligence dans les cérémonies; et si, par surprise, une faute était commise au chœur, elle s'infligeait alors une punition rigoureuse. Pendant le chant de l'Office divin, son âme brûlait d'une ferveur qui rejaillissait sur son visage.

Chargée ensuite de la direction des novices, cette V. Mère forma à la perfection plusieurs filles qui méritèrent plus tard un certain renom de sainteté. Elle portait les âmes à mourir à elles-mêmes et à toutes les choses terrestres afin de ne vivre que pour Dieu, ne négligeant rien pour les aider à marcher dans cette voie royale de la vertu.

Elle reprenait ses novices et les punissait de leurs fautes, sans les épargner, les exerçant à mourir à toutes choses jusqu'à leur faire changer de temps en temps de cellules, d'habits, de rosaires et de bréviaires, ne les laissant s'attacher à rien.

Maîtresse particulière des Sœurs converses, elle prit grand soin de les bien former, leur inspirant la dévotion, surtout celle de la Passion du Sauveur, leur apprenant les quinze Mystères du Rosaire et quelques oraisons jaculatoires pour élever plus facilement leur cœur à Dieu, lorsque l'horloge sonnerait et en d'autres circonstances ordinaires. Elle leur faisait faire tous les matins la méditation et l'examen de prévoyance avant d'entreprendre aucun travail ; vers midi, l'examen particulier avec quelques instants de recueillement ; et de même le soir. Elle leur faisait rendre compte de tous ces exercices, les punissant sévèrement si elles y manquaient ou commettaient d'autres fautes ; mais elle savait si bien tempérer par la douceur son zèle pour leur avancement dans la vertu, que les bonnes Sœurs n'en étaient jamais contristées et rivalisaient d'exactitude pour l'assistance aux exercices communs. Pas une ne manquait au commencement de la messe ni au *Salve*.

Elle variait parfois leurs occupations et leurs offices pour les maintenir dans la soumission et l'indifférence ; leur imposait un jour de résolution chaque mois, et tous les ans la pratique des saints exercices de la retraite. Lorsqu'elles étaient malades, elle-même les servait et veillait avec une humilité et charité ravissantes, se dépouillant pour les vêtir, faisant leur lit, allumant le feu, remplaçant celles qui étaient indisposées, en un mot leur rendant tous les devoirs d'une simple servante, ce qui augmentait de telle sorte l'affection et la confiance de ces bonnes Sœurs qu'elles la demandaient pour maî-

tresse tous les fois qu'elle pouvait vaquer à cet emploi; et toujours elles en ont retiré des fruits considérables.

Lorsqu'en 1618, la V. Mère Marguerite de Jésus partit pour Paris, afin d'y jeter les fondements du monastère de Saint-Thomas, la charge de Sous-Prieure demeurant vacante fut confiée à la Mère Antoinette. Les Sœurs se montrèrent extrêmement satisfaites de la manière dont elle la remplit, et cette satisfaction fut témoignée hautement par son élévation à la dignité de Prieure, avant même qu'elle eût atteint l'âge requis.

Au premier Chapitre qu'elle présida, la nouvelle Supérieure promit à ses filles de les servir de son mieux, principalement en ce qui toucherait l'accomplissement des observances. Cette promesse renfermait un programme, et ce programme fut parfaitement exécuté. On la vit, en effet, pendant tout son triennat, d'une assiduité ponctuelle à la règle, nonobstant les infirmités auxquelles son corps était sujet. En toute circonstance, ce qu'il y avait de pire devenait l'objet de son choix, au réfectoire surtout. La lecture des Saints Livres, faite à genoux avec le plus grand respect, était le foyer où son âme puisait ce fonds abondant de lumières, répandues dans ses entretiens et ses exhortations. Très dévote à la B. Vierge, Antoinette adopta la pratique de jeûner au pain et à l'eau la veille de ses fêtes, de réciter chaque jour en son honneur le Rosaire, le petit Office et d'autres prières. Ses heures de sommeil étaient très restreintes, car le soin des malades et la prière prenaient en partie le temps destiné au repos. Aussi le soir venu, son corps s'affaissait sous le poids d'une fatigue générale, mais ses filles ne la virent jamais s'asseoir ni s'appuyer, en dehors des cas prescrits par la règle. Afin de combattre toute recherche de l'élégance dans la mise, notre Prieure s'habillait et se coiffait dans les ténèbres, et demeurait ainsi tout le jour; et si quelquefois il lui arrivait, par un premier mouvement de la nature, de porter la main à ses habits pour les mieux ajuster, elle punissait sur le champ cette surprise involontaire de l'amour-propre.

L'amour et le zèle du silence furent peut-être le caractère prédominant de la V. Prieure : elle lui donnait les titres de *saint* et de *sacré* et n'en parlait jamais qu'avec grand respect; elle ne souffrait pas qu'on lui dit un seul mot au chœur pendant l'Office; aux heures du silence profond le parloir était strictement fermé, les portières se contentaient de répondre à demi-voix et en peu de mots aux personnes du dehors. Le rideau de la petite grille du parloir ne s'ouvrait qu'au

père, à la mère, aux frères et aux sœurs des Religieuses ; celles-ci devaient toutefois garder leur voile baissé et ne pas prolonger l'entretien plus d'un quart d'heure. De plus, le parloir était absolument interdit aux jours de fêtes, de communion, et pendant les exercices réguliers. Empressons-nous d'ajouter que si ces prescriptions étaient austères, la Prieure elle-même les mettait la première en pratique.

Pour qu'on ne dépensât point en conversations inutiles et en occupations frivoles les heures consacrées au recueillement, la zélée Prieure parcourait la maison afin de se rendre compte par elle-même de la manière dont ses filles employaient ce temps précieux, et de s'assurer que le silence était parfaitement gardé. Toute infraction à cette sainte règle recevait son châtiment à l'heure même, ou dans le Chapitre suivant. La V. Mère aperçut une fois, en se rendant à l'Office, deux Sœurs qui échangeaient quelques paroles sur un ton un peu élevé ; ordre leur est donné immédiatement de se découvrir les épaules pour recevoir une discipline qui leur fut vigoureusement administrée. Cet exemple fut une précieuse leçon pour toute la communauté ; les Sœurs comprirent par là avec quel recueillement il faut se rendre au chœur pour la célébration de l'Office divin. Elle exigeait en outre que dans la récitation des heures canoniales les jeunes Sœurs se servissent toujours du Bréviaire pour entonner les psaumes ou les antiennes. De plus, les bruits de pas, de pupitres ou de livres étaient évités avec un tel soin qu'on eût dit, à en juger par le silence du chœur, que c'étaient de purs esprits qui chantaient là les louanges divines.

La vigilante Supérieure n'avait pas l'œil moins ouvert sur la manière dont les officières de sa communauté s'acquittaient de leurs fonctions. Pleine de sollicitude pour l'avancement de ses filles dans la vie spirituelle, elle veillait soigneusement à ce qu'aucune d'elles ne fût surchargée d'occupations au point de ne pouvoir accomplir ses exercices de piété, notamment les deux oraisons du matin et du soir, prescrites par la règle.

Sous ces apparences quelque peu rigides et austères, la V. Mère Antoinette cachait un grand fonds de charité : elle en donna la preuve, lorsque la peste vint visiter son monastère : aucune des précautions requises pour conjurer le danger ne fut omise, et quand les Sœurs furent atteintes de l'horrible mal, la courageuse Supérieure voulut à tout prix les soigner en personne et donner sa vie pour ses filles. Ce fut vraiment merveille que le fléau l'eût épargnée ; la divine Provi-

dence mit bientôt fin à l'épreuve de cette maison, en récompense, sans doute, de la fidélité héroïque avec laquelle ces épouses du Christ avaient gardé la sainte clôture.

A l'expiration de sa charge, la Mère Antoinette fut placée derechef à la tête du noviciat, avec la Sœur Catherine de l'Enfant Jésus pour sous-maîtresse. Cette dernière sortait de l'illustre famille des Comtes de Vaillac. Or, le P. Bernard de Vaillac, son frère, fondateur des Carmes-Déchaussés en France, ayant fait visite à nos Sœurs de Castelsarrasin, ces bonnes Religieuses lui exprimèrent leur ardent désir d'embrasser la réforme, désir qui n'avait pas encore pu être réalisé après douze ans d'efforts et de négociations. Le P. Bernard leur promit de les aider de toute son influence, et tint parole. En effet, à peine arrivé à Toulouse, il pressa énergiquement cette affaire et obtint enfin trois Religieuses du monastère de Sainte-Catherine pour réformer celui de Castelsarrasin : c'étaient les Mères Antoinette de Sainte-Catherine, Catherine de l'Enfant Jésus et la Sœur converse Charlotte de l'Ascension. Au moment du départ, la Mère Antoinette promit à ses anciennes compagnes de revenir au milieu d'elles pour mourir entre leurs bras.

Cette réforme, si longtemps et si impatiemment attendue, souleva les plus graves difficultés. Sur cinq sujets qui demeuraient encore au couvent de Castelsarrasin, trois seulement consentirent à embrasser le nouveau genre de vie ; les deux autres demeurèrent rebelles jusqu'au bout, et l'on fut obligé, nonobstant la pauvreté de la maison, de leur fournir une pension pour aller vivre dans une autre communauté.

Les personnes de la ville suscitèrent aussi quelques obstacles : elles se montrèrent offensées de se voir interdire le parloir et l'accès du monastère, et de ne pouvoir plus, comme par le passé, y placer des pensionnaires. En conséquence, les Sœurs se trouvèrent réduites bientôt à une extrême indigence, mais ce fut pour ces pieuses filles un motif de plus de travailler sérieusement à leur sanctification. Le silence, le recueillement, l'austérité, l'esprit de prière régnaient dans cette sainte demeure, qui était vraiment le jardin fermé de l'Epoux céleste.

Peu à peu cependant, le rare mérite de la V. Prieure se révéla au dehors : on venait chercher auprès d'elle consolation dans les épreuves et les afflictions, et jamais en vain. La charitable Mère se donnait même la peine d'écrire à Toulouse, à son frère, conseiller au Parle-

ment, pour plaider la cause des malheureux. Mais discrète et réservée, elle gardait toujours un silence absolu sur ses intérêts personnels. Son frère s'en étant aperçu, lui fit un jour cet aimable reproche : « Vous m'établissez, chère sœur, le refuge commun et le protecteur des gens de ce pays, en m'écrivant fréquemment en leur faveur. Je remarque avec peine que jamais vous ne me soufflez mot ni de vous-même, ni de votre monastère. La charité que vous avez pour les autres vous ferait-elle donc oublier celle que vous vous devez à vous-même ? »

Les observances établies à Castelsarrasin étaient celles qui se pratiquaient à Toulouse : abstinence perpétuelle, longs jeûnes, veilles, oraison, silence, etc. La V. Mère Antoinette ajoutait encore à ces austérités d'autres pénitences fort rudes. Ses disciplines étaient terribles. Dans la suite, pour l'obliger à se modérer sur ce point, on lui ordonna de se servir de la main gauche. Mais elle s'y accoutuma si bien, qu'au dire du P. Souèges, elle savait, comme un autre Aod, se servir avantageusement de l'une et l'autre main pour combattre son adversaire.

Des grâces miraculeuses récompensèrent tant de générosité. Au temps où la clôture n'était pas encore établie à Castelsarrasin, un pauvre garçon tomba dans le puits du monastère, La V. Mère, aussitôt avertie, mais ne sachant comment s'y prendre pour lui venir en aide, eut recours à Dieu par la prière, et le malheureux se trouva sur-le-champ délivré de tout danger.

La Mère Sous-Prieure étant grièvement malade, notre vertueuse Prieure craignant de perdre un sujet si utile à la maison, promit à Dieu de garder un silence profond pendant plusieurs samedis, s'il lui plaisait de rendre la santé à sa chère compagne ; la promesse ne fut pas plutôt faite, que la moribonde se sentit subitement soulagée et peu après entièrement rétablie.

Une autre fois, l'huile manqua complètement au monastère. La V. Mère donna ordre d'examiner de nouveau le vase pour voir si vraiment il n'y restait plus rien. La Sœur y alla et trouva une quantité d'huile assez abondante pour suffire pendant deux mois encore aux besoins de la maison.

La Mère Antoinette demeura sept années à Castelsarrasin ; les Sœurs de Sainte-Catherine, toujours désireuses de rentrer en possession de leur précieux trésor, réclamèrent enfin le retour de leur ancienne Prieure, alléguant pour ce motif qu'elles voulaient l'élire de nouveau à cette charge.

Rentrée à Toulouse, la V. Mère Antoinette eut la consolation de jouir de quelque repos, puis elle fut derechef placée à la tête de la communauté, lorsqu'elle espérait, grâce à ses infirmités, pouvoir se disposer paisiblement à la mort. Sa mort, en effet, était proche. La V. Sœur Claire de la Mère de Dieu, décédée depuis deux ans, lui apparut à l'entrée du chapitre et lui dit : « Je viens avertir celle qui « doit mourir la première. » — « Sera-ce moi? » demanda la Prieure. — « Oui, » répondit la défunte.

Pour la préparer à son dernier passage, le Seigneur lui fournit un secours non moins précieux dans la personne de M. de l'Estang, confesseur du monastère, homme de grande science et de grande piété. Ce vénérable ecclésiastique était très attaché à l'Ordre; chaque année il faisait ses exercices spirituels sous la direction du Père Maître de notre couvent de Toulouse et demeurait tellement édifié de la modestie des Frères qu'il avait coutume de dire : « Après les reliques de S. Sernin, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus saint à Toulouse que le noviciat des Prêcheurs. »

A la première retraite qu'elle fit sous la direction de ce saint prêtre, la Mère Antoinette se sentit touchée au point de s'accuser de ses fautes avec des larmes amères, comme s'il se fût agi de crimes énormes. Dès lors, on remarqua en elle une foi plus vive, une espérance plus ferme, une plus ardente charité qui excitèrent chez ses filles une ferveur digne des plus beaux jours de l'Ordre. Son aversion pour le parloir en particulier était extrême; il fallait un ordre exprès de ses supérieures pour l'obliger à recevoir la visite de ses parents. Forcée un jour d'aller s'entretenir avec un de ses oncles, archiprêtre, elle ne voulut point lui ouvrir la petite fenêtre de la grille, ni lever son voile pour lui parler, et quand il la pria de lui donner des signets pour son bréviaire, elle lui répondit qu'elle n'en confectionnait point : elle avait pris, en effet, la résolution de ne jamais rien accepter de ses parents, et de ne jamais rien leur donner. Au commencement de ce second triennat, elle gagna, par une pieuse adresse de charité, le cœur d'une Sœur qui avait été par deux fois fort opposée à son élection comme Prieure; Dieu permettant que dans les communautés les mieux réglées il y ait toujours quelque esprit bizarre. Quand elle dut instituer les officières de la maison, la V. Mère demanda conseil avec tant de confiance et de simplicité à cette même Sœur, que celle-ci en demeura toute confuse et lui resta dès lors sincèrement attachée.

Enfin le moment suprême arriva pour la fidèle épouse du Christ. Quinze jours avant cette mort bénie, une de ses filles en eut connaissance dans une consolante vision. Il lui semblait qu'on venait prendre sa Mère pour la conduire à des noces : un grand Prince voulait s'unir à elle, et des robes précieuses étaient préparées pour cette cérémonie solennelle dont les préliminaires devaient avoir lieu sur les huit heures du soir. Ce fut précisément à cette heure même que la servante de Dieu entendit l'appel de son céleste Epoux.

Peu après l'époque où cette vision avait eu lieu, la Mère Antoinette tomba malade et sembla complètement abattue. Toutefois elle put encore le dimanche matin descendre au chœur : elle fit la communion avec les Sœurs, puis regagna sa cellule, et sentant la mort approcher, elle se démit entre les mains de la Sous-Prieure des devoirs de sa charge.

Une sorte d'avalanches de douleurs fondit alors sur ce corps délabré. En vain ses filles adressaient-elles au ciel les plus pressantes instances pour obtenir un soulagement : elles eurent mieux, en ce sens que la patience de leur Mère redoublait avec ses souffrances. « Mes chères enfants, leur disait doucement la malade, je souffre tellement qu'il ne me reste de libre que la fine pointe de l'esprit; mais Dieu soit béni! » Elle se confessa une dernière fois et voulut, tant était grande sa modestie, que le rideau de son lit demeurât interposé entre elle et le confesseur : elle reçut ensuite le saint Viatique avec une angélique piété, puis quelques moments après, elle rendit sa belle âme à Dieu, le 6 juillet 1641. On vit au même instant, une radieuse clarté rayonner sur son visage; c'était l'emblème de la lumière de gloire dont allait jouir au ciel la fidèle servante du Christ.

Quelques Sœurs, chargées de veiller auprès de la dépouille mortelle, ayant par légèreté rompu le silence, entendirent soudain un grand bruit qui les épouvanta. Un autre jour, deux Sœurs qui s'étaient oubliées jusqu'à parler entre elles au réfectoire, virent leur ancienne Mère passer devant la table avec le livre des Constitutions dans les mains et leur faire signe de se taire.

La V. Mère Antoinette apparut encore à une autre de ses filles et lui dit : « Je souffre beaucoup en purgatoire pour le silence que vous et les autres Sœurs m'avez fait rompre et pour le temps que j'ai mal employé à vous parler. Car bien qu'il me semblât que c'était une charité de recevoir les Sœurs à toute heure dans notre cellule, l'expé-

rience néanmoins m'avait fait connaître en cela un abus qu'il fallait corriger. » — « Excellente leçon, ajoute le P. Souèges, pour les Supérieurs qui, sans aucun discernement de ce qui est ou n'est pas nécessaire, font un parloir de leur chambre dans le temps du silence le plus sacré de la religion, tandis qu'on devrait gémir pour les défauts qu'on a commis durant la journée et se disposer dans la componction du cœur à assister dévotement à l'Office divin. »

LE MÊME JOUR

1317 — Dans la Galicie d'Autriche, le martyre de l'Illustrissime Père BERNARD, archevêque d'Halitz, qui fut scié par le milieu du corps et jeté au feu, en haine de la religion. — (Bzovius.)

13.. — En Orient les PP. FRANÇOIS DE CAMERINO ET RICHARD D'ANGLETERRE. Après de grands travaux et de nombreuses conversions obtenues dans la Tartarie, ces fervents apôtres du Christ revinrent à la cour pontificale rendre compte de leur mission au Pape Jean XXII et lui demander de nouveaux ouvriers apostoliques. Le Souverain Pontife répondit gracieusement à leur désir en envoyant le bref suivant au R^me^ P. Hugues, de Vaucemain, qui présidait alors à Dijon le Chapitre général :

« Jean, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos chers fils, le Maître et les Définiteurs du Chapitre général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, salut et bénédiction apostolique.

« Nos chers fils, François de Camerino et Richard, surnommé l'Anglais, Religieux de votre Ordre, s'étant présentés dernièrement à Nous, Nous racontèrent, à Notre grande joie, que Dieu avait éclairé les cœurs des peuples d'où ils viennent, au point qu'on peut dire encore de nos jours : la grâce de l'Esprit-Saint s'est répandue sur les nations. Mais si la moisson est abondante, d'autre part les ouvriers sont en petit nombre. Nous donc, qui brûlons du désir de voir les différents peuples unis dans la confession du nom chrétien et qui vous considérons comme des flambeaux dont les clartés illuminent le monde — *vos lucentes in mundo quasi luminaria continentia verbum vitæ* — Nous vous enjoignons, en rémission de vos péchés, de choisir un nombre suffisant de Religieux de votre Ordre capables de remplir ce saint ministère, et de les envoyer au plus tôt en ces pays, afin que, par la chaleur de leur prédication,

la sainteté de leur vie, la pureté de leurs mœurs et la solidité de leur doctrine, ils méritent de devenir les coadjuteurs de Dieu, et puissent serrer dans les greniers célestes le froment purifié et séparé de la paille des vices.

« Donné à Avignon, le XI des calendes de juin, la dix-septième année de notre Pontificat. »

Wading nous apprend que le Pape érigea un siège métropolitain à Vospri dans la Chersonèse dont il nomma titulaire le P. François de Camerino. Quelques années plus tard un nouvel évêché ayant été crée dans la petite Tartarie, le P. Richard d'Angleterre eut à gouverner cette Eglise. Nous ignorons la date de la mort de ces glorieux enfants de S. Dominique. — *(Bullarium Ordinis.)*

1314 — A Metz, le V. P. CONON, de Toul, religieux d'une sainte vie, spécialement recommandable pour sa charité envers les pauvres. Il fut Prieur de son couvent et décéda l'an 1314. Sur sa tombe on grava cette épitaphe :

Visitat infirmos, miseros solatur, egenis
Condolet, in membris gaudet amore caput.

(Ex Mss. Met.)

1401 — Au couvent de Villalon en Espagne, le V. P. ALPHONSE DE VALLADOLID, l'un de ces fidèles observateurs de la loi du Seigneur, qui ne fléchirent point le genou devant le Baal du relâchement. Les rois catholiques, ayant voulu fonder un couvent à Villalon pour la conversion des Juifs, donnèrent dans ce but leur propre palais de cette ville au Fr. Alphonse. Le premier soin de ce fervent religieux fut d'y faire fleurir l'observance des règles. Sa mort arriva l'an 1401. — (Lopez.)

1483 — A Alife, au royaume de Naples, le P. ANTOINE MARRESI que le Pape Calixte III éleva sur le Siège épiscopal de cette ville, en considération de son rare mérite. Ce pieux Prélat fit reconstruire sa cathédrale et se signala par beaucoup d'autres œuvres saintes. Il gouverna son troupeau pendant un quart de siècle et alla recevoir au ciel le prix de ses travaux, l'an 1483. — (Fontana.)

1476 — A Poissy, Le V. P. ANDRÉ PICONIS, du couvent de Lyon, Religieux d'une piété et d'une gravité de mœurs peu communes.

Il exerça pendant vingt-cinq ans les offices de sacristain, d'organiste et de confesseur du monastère de Poissy où il termina ses jours, l'an 1476. — *(Mém. de Poissy.)*

1610 — A Cracovie le V. P. SÉVERIN ROXOLAN, polonais. Né dans le judaïsme, il se convertit d'abord à la foi du Christ, puis embrassa la vie religieuse dans notre couvent de Cracovie. Sa science était si vaste qu'on eût dit qu'il n'y avait pour lui aucun secret dans les divines Ecritures, aucune opinion obscure chez les philosophes, aucune difficulté dans la théologie : sa mémoire possédait dans ses riches trésors les écrits de presque tous les Pères, notamment ceux de S. Augustin et du Docteur Angélique. Ce grand homme engagea plusieurs fois la lutte avec les hérétiques et en sortit toujours victorieux. Mais c'est principalement en chaire que son talent resplendissait dans tous son éclat. Il exposait les vérités de la foi avec tant de clarté, il tonnait contre les vices avec tant de force et de véhémence, qu'il ramena plusieurs milliers d'hérétiques dans le giron de l'Eglise et grand nombre de pécheurs aux pratiques de la vertu. Il eut la gloire de mener à bonne fin le procès de canonisation de S. Hyacinthe, auquel d'autres avaient mis la main sans résultat. On raconte à se sujet le fait suivant :

En 1579, un cordonnier hérétique se rendit un jour à notre église de Cracovie pour se moquer des exorcismes qui s'y faisaient au nom du Saint. Le P. Séverin, ayant aperçu cet intrus, s'en alla droit à lui et l'apostrophe en ces termes : « Que fais-tu ici, méchant homme, parmi ces gens de bien ? » Pour toute réponse l'impie se mit à blasphémer contre le Saint d'une horrible manière, jusqu'à dire: « Je désire que tous les diables qui sortiront de ce corps entrent dans le mien. » Le Père ajouta : « Qu'il te soit fait selon ta parole. » Ce malheureux, se tournant alors du côté où l'on faisait les exorcismes, criait aux démons : « Entrez ici, si vous sortez de là. » A peine était-il revenu que l'esprit malin s'empara de lui et le tourmenta pendant un mois, puis, un beau jour, le lança par la fenêtre. Dans sa chute, ce forcené se brisa les membres et expira peu de temps après. Sa femme touchée de la grâce de Dieu, vint se prosterner aux pieds du P. Séverin et abjura l'hérésie.

Quelques controversistes catholiques, s'étant engagés à la légère dans une dispute avec les hérétiques, se trouvèrent pris au dépourvu et incapables de tenir tête à leurs adversaires. Instruit du fait, le V. Père entra en lice à son tour. Cette fois encore, grâce à son savoir et à son habileté, le triomphe de la vérité fut éclatant et l'honneur de l'Eglise complètement réparé. Le vaillant athlète pouvait donc en toute vérité répéter sur ses vieux jours la parole du grand Apôtre : « *Ego enim jam delibor et tempus resolutionis meæ instat. Bonum certamen certavi, fidem servavi :* L'heure de ma dissolution approche ; j'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi. » Il mourut en odeur de sainteté l'an 1610. — (Bzovius.)

1631 — A Toulouse, le V. P. NICOLAS CRÈTE, natif du Mans. Ses humanités et sa philosophie achevées à la Flèche, il étudia le droit à Toulouse et fut attiré dans l'Ordre par nos Pères de la réforme. On lui confia l'ensei-

gnement de la théologie. Son éloquence ne fut pas moins remarquable dans les chaires des cathédrales que ses leçons dans les collèges. Il n'avait que trente-six ans quand les Religieux de Toulouse le placèrent à la tête de leur couvent. Mais, peu de temps après, un mal subit, qu'il contracta en suivant les processions de la Fête-Dieu, l'enleva à l'affection de ses Frères, l'an 1631 — (*Ex relat. fideli.*)

16.. — Dans la Province de Saint-Hyacinthe, en Amérique, le V. P. MARTIN DE ALIENDE, de vie très austère et doué d'un grand don d'oraison. C'était principalement dans la célébration de l'auguste Sacrifice de nos autels que son âme se répandait en Dieu avec une admirable ferveur. Il était aussi fort recommandable par son innocence et son humilité. On disait de lui la parole du Sauveur au sujet de Nathanaël : « *Ecce vere Israelita, in quo dolus non est :* Voilà le véritable Israélite, exempt de toute malice. » — (*Act. cap. Rom.* 1650).

1682 — A Naples, le V. P. DOMINIQUE SCHETTINI, profès du couvent du Rosaire et régent des études au collège de Saint-Thomas. Ce saint Religieux fut, dès son jeune âge, un modèle de modestie et de sage réserve. Il fit de rapides progrès dans les sciences sacrées et passa bientôt pour l'un des plus célèbres théologiens de l'Ordre. Cet ensemble de douceur, d'humilité et de simplicité, qui formait comme le fonds de son caractère, lui gagnait tous les cœurs, et son obéissance, toujours prompte à s'incliner devant les moindres désirs de ses Supérieurs, achevait d'édifier ses Frères. D'un tempérament maladif et délicat, le V. Père suivait néanmoins les exercices de communauté, bien qu'il en fût exempté par ses fonctions d'école. Il montra une admirable patience dans la cruelle maladie qui l'enleva de cette terre pour l'introduire dans les joies de la Patrie, vers l'an 1682. — (Bzovius.)

1511 — A Ferrare, décéda la V. Sœur VÉRONIQUE, native de cette ville. Dès son entrée en Religion, sa vertu fut mise à l'épreuve par de violentes tentations qui ne lui laissaient aucun repos, ni le jour ni la nuit ; mais plus l'attaque redoublait d'intensité, plus son courage se retrempait dans les jeûnes, les veilles et les prières. Elle passa des années entières dans cet état de lutte si pénible, s'imposant chaque jour la récitation à genoux du Psautier.

Ses Supérieures la choisirent pour jeter les fondements d'un second monastère de l'Ordre dans la même ville de Ferrare. Rappelée au bout de sept ans dans sa maison primitive, elle eut bientôt la certitude de sa mort prochaine. « Avant peu, disait-elle à ses compagnes, je ne serai plus de ce monde. »

Une autre vertueuse fille du même monastère en eut aussi révélation dans un songe charmant ou plutôt une sorte d'extase. Il lui sembla qu'elle pas-

sait, en compagnie de Sœur Véronique, un bras de mer sur un frêle esquif; une violente tempête s'élevant les menaçait à tout instant du plus horrible naufrage, mais elles arrivèrent quand même à bon port. Lorsque Véronique et sa compagne eurent pris terre, elles se trouvèrent à l'entrée d'une ville splendide qui leur parut être le Paradis. Transportées de joie, les deux Sœurs chantèrent d'une commune voix le verset du Psalmiste : « *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium* : Nous avons dû passer à travers l'eau et le feu, et maintenant nous voici, grâce à vous, Seigneur, parvenues au lieu du rafraîchissement. » Or, tandis qu'elles s'avançaient vers cette ravissante et délicieuse cité, un jeune homme d'un visage angélique en sortit, tenant en main deux couronnes de fleurs et venant à leur rencontre. Arrivé près d'elles, le jeune homme ceignit d'une de ses couronnes le front de Véronique, puis la prit par la main, l'introduisit dans la ville et en ferma les portes derrière lui. Vivement affligée de son triste sort, l'autre Sœur sollicita avec larmes la faveur d'entrer : il lui fut répondu que son tour n'était point encore venu. Peu à près Sœur Véronique tomba malade; le démon redoubla d'efforts pour la jeter dans le désespoir. Cet esprit infernal lui représentait d'une manière saisissante combien son âme avait peu correspondu aux grâces d'En-Haut; elle devait donc s'attendre à recevoir la réponse faite aux vierges folles par l'Epoux céleste : « *Nescio vos ;* je ne vous connais pas. » Mais l'esprit tentateur, déjoué dans ses ruses, s'en alla, laissant l'âme de Véronique dans le calme et la paix. Cette sainte fille vécut encore neuf jours, comme on lui refusa, la douce joie de la communion, Notre-Seigneur, à ce que l'on croit, vint lui-même apaiser sa faim du Pain des Anges. Sa précieuse mort arriva le 6 juillet 1511. — (Diario.)

12.. — A Santarem, en Portugal, la V. Mère ELVIRE DURANDO, fondatrice du premier monastère de nos Sœurs en cette ville. Elle fut attirée à une vie plus parfaite par la vue du B. Gilles en extase et d'une colonne lumineuse qui reposa sur sa tête l'espace de deux heures. Vivement impressionnée par ce prodige, elle prit la résolution de quitter le siècle pour se consacrer entièrement au service de Dieu. Elle s'installa près de l'église de nos Pères et s'enferma dans une sorte de cellule, après avoir reçu l'habit de l'Ordre des mains du B. Gilles (1240). A dater de ce moment, tout son temps se partagea entre la prière, les exercices de charité et de pénitence. Elvire n'interrompait le silence que par quelques saints entretiens avec son confesseur.

Bientôt plusieurs jeunes filles, entraînées par son exemple, se joignirent à elle, et se réunirent dans un monastère régulier que le P. Munio de Zamora agrégea officiellement à l'Ordre, l'an 1287. La pieuse fondatrice n'eut pas la consolation de voir ici-bas cet heureux couronnement de son entreprise; elle était décédée depuis vingt-deux ans (1265). — (Sousa.)

VII JUILLET

Le Bienheureux BENOIT XI, Pape(*).

(1240-1304)

En 1240, naquit à Trévise, au faubourg de Saint-Barthélemy, un enfant qui devait être le maître du monde spirituel, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et qui, à tant de gloire, unissant une sainteté couronnée par Dieu du don des miracles, a été placé par l'Eglise sur ses autels.

Cet enfant reçut au baptême le nom de Nicolas. Son père s'appelait Boccasino; il était notaire et sans grande fortune.

La première éducation de notre Bienheureux fut confiée aux soins de son oncle, curé de la paroisse Saint-André. Un peu plus tard, à l'âge de douze ans environ, l'enfant, alors en état de se suffire à lui-même, se rendit à Venise, et plein d'un courage et d'une science précoces, se fit le précepteur de jeunes patriciens.

Pendant qu'il menait ce genre de vie, il s'attachait de plus en plus aux consolations de la piété chrétienne. Puis, bientôt, dégoûté du monde, il ne tarda pas à comprendre la volonté de Dieu sur lui, et malgré son âge encore tendre — il n'avait que quatorze ans — il se présenta au couvent des Frères-Prêcheurs de Venise et reçut leur saint habit.

Quatorze années nouvelles le virent dans le silence du cloître travailler à l'acquisition de la science et des vertus. Le nombre des reli-

(*) Guidonis; S. Antonin; Echard; Danzas; Léon Gautier. Nous avons emprunté plusieurs passages à la savante publication de ce dernier auteur sur Benoît XI.

gieux, alors très considérable, permettait de consacrer de longues années à la formation des jeunes gens qui s'enrôlaient dans cette laborieuse milice.

II. — Le temps de la vie active s'ouvrit enfin pour Nicolas Boccasino : il fut chargé d'enseigner à ses frères les sciences sacrées. Ce ministère, si pénible soit-il, ne pouvait lui offrir de difficulté : il avait sondé, dans ses fortes études, tous les secrets de la science, et il lui suffisait d'ouvrir son âme pour en répandre l'abondance. Mais, loin de négliger ses exercices ordinaires de dévotion pour se livrer tout entier à des occupations très utiles au prochain, il considéra toujours l'oraison comme la première source où il allait puiser ce qu'il devait annoncer aux fidèles ou expliquer à ses disciples. A voir notre Bienheureux ne sortir du chœur que pour reprendre ses exercices d'école, et ne finir ses leçons que pour enseigner la parole divine, on pouvait se demander comment il arrivait à mener de front des occupations si diverses. L'humble fils de S. Dominique prenait sur ses veilles, à l'imitation de son glorieux Père, et trouvait ainsi le moyen de se ménager assez de loisir pour préparer ses cours. Son enseignement eut plus de retentissement encore que ses études n'avaient fait voir en lui d'humilité. « Il avait, dit S. Antonin, une science vaste, une mémoire prodigieuse et un génie pénétrant; mais tout en lui était aimable à tous ». Jean Boniface, dans son *Historia Tarvisina*, témoigne que c'est à cette époque que Nicolas Boccasino écrivit ses admirables Commentaires sur le Psautier, sur Job et sur l'Apocalypse. On peut ajouter à cette liste des œuvres de notre Bienheureux, ses Commentaires sur S. Mathieu, son livre *de Ritibus*, trois lettres aux Frères de son Ordre, les Actes de ses légations et le recueil de ses Sermons, sans parler ici du registre du Vatican où sont conservées les copies de la plus grande partie de ses Bulles. Il est à présumer que la plupart de ses Commentaires ne sont, en réalité, que ses leçons écrites. Quatorze années, nous l'avons dit, le retinrent enchaîné à ce genre de labeurs, et volontiers, le Bienheureux eût consacré le reste de ses jours à l'étude et au ministère des âmes; mais la Providence avait sur lui d'autres desseins. C'était en conduisant d'abord quelques communautés particulières; puis une grande Province, et enfin tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs qu'il devait apprendre à diriger un jour tout le troupeau de Jésus-Christ.

Le V. Père passa, en effet, par ces différents degrés. Malgré sa mo-

destie, l'admiration de ses frères le contraignit à recevoir, tour à tour, tous les honneurs, et à remplir toutes les fonctions de la famille dominicaine. Il fut d'abord Sous-Prieur, puis Prieur conventuel, enfin, et deux fois Provincial de Lombardie. En cette qualité, il assista au Chapitre général de Bordeaux, présidé par le R^me^ P. Munio de Zamora (1287) et à celui de Trèves en 1289. Dans toutes ces dignités, la grâce divine lui communiqua le secret de demeurer humble, doux et discret.

III. — Sept ans plus tard, en 1296, son Ordre le choisissait pour chef : ce fut à Strasbourg qu'eut lieu cette élection. On rapporte que les Religieux y accoururent en si grand nombre, que les sept couvents de nos Sœurs, qui florissaient alors à Colmar, durent envoyer des aumônes considérables pour leur entretien ; ils étaient près de neuf cents. Le Provincial de Lombardie fut élu par acclamation. Cette unanimité devait se renouveler plus tard, lors de son élection au Pontificat suprême.

L'Ordre des Frères-Prêcheurs terminait alors le premier siècle de son existence. La première génération, cette pléiade d'hommes illustres qui avaient jeté tant d'éclat dans l'Eglise, était allée retrouver S. Dominique au ciel. S. Thomas, S. Hyacinthe, S. Pierre martyr, S. Raymond, Albert le Grand, le B. Ambroise, Innocent V et tant d'autres grands Docteurs l'entouraient déjà de l'auréole de leur génie et de leur sainteté. Les Frères-Prêcheurs étaient partout en Europe ; le nombre de leurs martyrs en Orient s'élevait à plusieurs milliers, et la Congrégation des Frères Pérégrinants pour l'amour de Jésus-Christ avait reçu du Saint-Siège la couronne et la ceinture rouge, insignes du martyre. C'était cette Congrégation qui, aidée des Frères-Mineurs, venait de faire refleurir le catholicisme en Orient et de convertir les rois Tartares.

Le B. Nicolas Boccasino, qui avait grandi au milieu de cette forte génération, vit se lever à sa place d'autres docteurs, d'autres apôtres, d'autres saints. Le B. Jacques de Voragine mourut sous son Généralat, et, tandis que s'éteignait ce dernier souvenir d'un autre âge, le B. Jourdain de Pise, le B. Simon, convers, le B. évêque Augustin illustraient la famille dominicaine de l'éclat de leurs vertus. Alors vivait encore cette aimable fleur de la solitude, Agnès, si chère à Dieu et aux hommes, que sainte Catherine visita plusieurs fois dans sa tombe, et dont les ossements se montrèrent sensibles à la piété de la vierge de Sienne. Alors vivait Marguerite di Castello, l'austère

amante de Jésus-Christ qui, privée de la lumière corporelle, mérita de jouir, dès cette vie, des lumières plus pures du ciel. L'Ordre venait de recevoir des mains de Charles, prince de Salerne et fils du roi de Naples, la garde des reliques de sainte Marie-Madeleine, et déjà le B. Dalmace Moneri et Fr. Elie de Toulouse se préparaient à imiter la pénitence de la grande Sainte dans les déserts de la Sainte-Baume. C'était aussi vers ce temps que Fr. Eckard fondait en Allemagne une célèbre école ascétique d'où devaient sortir plus tard Taulère, le Docteur illuminé, et le B. Henri Suso, l'amant de la Sagesse éternelle.

Le nouveau Général se montra digne de gouverner ces hommes illustres. Il ne trompa aucune attente ; il dépassa toute espérance. La Chrétienté tout entière sut bientôt que le Maître Général des Frères-Prêcheurs était un Saint. On peut dire que, pendant les trente mois de son Généralat, le Bienheureux fut toujours debout. Il ne gouvernait pas de loin ; ce qu'il voulait, au contraire, c'était commander, c'était régner de près, comme un Père au milieu de sa famille. Tous les chemins le connurent ; tous les couvents de l'Ordre le reçurent : son gouvernement fut un voyage. Les historiens contemporains le saluent volontiers du nom d'*amator communitatis*, et l'on ne peut se lasser d'entendre les éloges que lui donnent les monuments qui nous sont restés de cette époque (1). Il aimait d'un grand amour la justice ; l'humilité était la parure de toutes ses vertus. Ineffablement doux envers ses Frères, d'une austérité implacable envers lui-même, il ne voulait tempérer par aucune douceur la sévérité de la règle. On le voyait suivre à pied, un bâton à la main, les chemins de ce temps-là, moins commodes que les nôtres, mais où les Saints passaient plus souvent. Il fit ainsi le tour de son Ordre, et le tour de cet Ordre commençait déjà à être le tour du monde. Il arrivait dans les couvents à pied, toujours à pied, et tout couvert de la poussière du chemin. Il n'était pas de dangers ni de fatigues où il ne courût le premier, et il disait aux timides qui hésitaient à le suivre : « Mais c'est là, très

(1) Voici en quels termes Bernard Guidonis parle de notre Bienheureux :

« *In isto Capitulo*, dit-il, *fuit electus in Magistrum Ordinis venerabilis semper et* « *omni laude dignus Pater ac verus Israelita, Frater Nicolaus de Tarvisio, Lombardus,* « *virtutum jubar, Religionis speculum, devotione sanctus, zelo fervidus, sapientia clarus,* « *Deo et hominibus gratiosus. Lucebat insuper in ejus exteriori homine veneranda* « *humilitas, admiranda sanctitas, multa benignitas, mira in conversatione simplicitas,* « *et accepta maturitas in incessu.* »

chers Frères, c'est là qu'est la gloire de notre Ordre. » Et les disciples suivaient le maître.

IV. — Avant de quitter Strasbourg, le V. Père avait reçu du Pape Boniface VIII un Bref qui lui recommandait de faire célébrer désormais, sous le rite double, dans toutes les maisons de son Ordre, la fête des quatre grands Docteurs de l'Eglise latine : saint Grégoire, saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme. Sa Sainteté demandait en même temps que la Province Romaine fût divisée en deux Provinces, l'une gardant le même nom, et l'autre prenant celui du Royaume des Deux-Siciles. Le Bienheureux s'empressa d'accéder aux volontés du Saint-Siège, et, avant la clôture du Chapitre, il adressa à tout l'Ordre une lettre circulaire dont voici la teneur :

« A nos bien-aimés en Jésus-Christ, les Prieurs, Sous-Prieurs et à tous les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, Frère Nicolas de Trévise, serviteur inutile du même Ordre, salut et accroissement continuel de la grâce céleste.

« C'est une vérité que l'Apôtre nous apprend, que nous devons tous comparaître devant le tribunal du Souverain Juge pour rendre un compte exact de toutes les actions de notre vie. Vivement pénétré du souvenir de ce redoutable jugement, maintenant surtout que, sans aucun mérite et contre mon gré, je me trouve chargé de votre conduite, et pour ne point faillir aux devoirs de mon office, je me vois dans l'obligation de vous adresser quelques salutaires avis et de vous exciter à rechercher avec soin ce qui intéresse avant tout l'affaire de votre salut.

« Considérez donc, mes très chers Frères, l'excellence de votre vocation ; et, fidèles à la grâce qui vous a appelés à être saints et irrépréhensibles, rendez à Dieu ce que vous lui avez promis en vous attachant à son amour par les liens de la profession religieuse. Ceignez vos reins du cordon de la chasteté et tenez dans vos mains la lampe ardente des bonnes œuvres, pour dissiper les ténèbres de cette nuit du monde et vous tenir prêts pour aller au-devant de l'Epoux qui vous appelle. Fuyez l'oisiveté, la tiédeur, les vaines occupations : mais, comme d'industrieuses abeilles, faites fructifier vos talents dans la vigne du Seigneur, chacun dans sa mesure, afin de recevoir, à la fin du jour, le salaire évangélique.

« Que la pratique de la pauvreté religieuse, la promptitude de l'obéissance, le zèle du salut des âmes, la bonne odeur d'une répu-

tation sans tache, la charité fraternelle et l'éclat des vertus soient toujours dans leur lustre, et que votre lumière brille de telle sorte devant les hommes que la sainteté de votre conversation les porte à glorifier le Père céleste. Je désire surtout que les Livres saints ne tombent jamais de vos mains. Méditez-les dans vos cellules : cette douce occupation arrêtera les courses inutiles. Vivez dans la retraite et évitez ces familiarités dangereuses avec les séculiers, qui font perdre le goût de la piété, amollissent les cœurs et ternissent souvent la réputation. Que l'oraison succède à la lecture : elle vous rendra familière la présence de Dieu, vous unira à lui comme par les anneaux d'une chaîne d'or pour retirer vos cœurs des choses terrestres et vous attacher à celles du ciel.

« Rendez aux Prélats l'honneur et le respect qui leur sont dus, évitant soigneusement tout ce qui pourrait leur déplaire ; mais surtout nourrissez entre vous cette charité qui est le lien de la perfection. Soyez soigneux de conserver l'union des cœurs, et bannissez les contestations et les discordes. Vivez tous dans la maison de Dieu, comme n'ayant qu'un cœur et qu'une âme...

« Je vous conjure, dans la charité du Christ, de faire pour moi d'ardentes prières. Supportez mes défauts et mes grandes imperfections. Aidez-moi à soutenir le poids de la charge qui pèse sur mes faibles épaules, et ne cessez de demander à Celui qui est riche en miséricordes, de suppléer à mon insuffisance et de conduire si bien toutes mes actions, que mon gouvernement puisse vous être utile, et que notre saint Ordre, pendant que j'aurai l'honneur de rester à sa tête, croisse toujours par le nombre et le mérite de ses sujets.

« Fait à Strasbourg, l'an de Notre-Seigneur 1296. »

V. — Le Chapitre terminé, le V. Père se hâta de commencer la visite des couvents. Nous ne saurions redire quel parfum d'édification le pieux Général laissait partout sur son passage. Au milieu des Frères, il apparaissait comme le plus simple Religieux : il gardait l'abstinence, suivait le chœur le jour et la nuit, et se montrait en tout, à l'imitation du grand Pasteur des âmes, la forme et le modèle de son troupeau. Des affaires plus urgentes le rappelèrent bientôt en Italie : elle était alors déchirée par des dissensions intestines qui semblaient menacer l'Eglise d'un schisme redoutable.

Des bruits injurieux sur la personne de Boniface VIII et sur la légitimité de son élection entretenaient l'inquiétude, quand du château

de Longhezza, que les Colonna possédaient près de Rome, partit un cri de guerre. Les deux cardinaux de la famille des Colonna, l'oncle et le neveu, protestaient contre l'élévation de Boniface sur le siège pontifical, et le citaient, comme faux pape, au tribunal d'un Concile universel.

En lançant leur protestation, ils comptaient voir se produire en France et en Italie, un mouvement favorable à leur cause. Pour des yeux éclairés, il n'y avait pas à se méprendre sur la gravité d'une rébellion qui gagnait les esprits et portait déjà le trouble et la division dans la plupart des villes et des provinces. Nicolas Boccasino vit le danger. Après une visite rapide dans les Etats romains, la Lombardie, la Toscane, les Deux-Siciles, il assembla à Venise le Chapitre général, dans ce même couvent où, quarante-trois ans auparavant, il avait pris l'habit (1297), et se prononça avec la plus grande fermeté.

Il rappela aux Religieux que le propre de leur vocation était de consacrer toute leur énergie à la défense de l'Eglise; et comme on avait osé attaquer devant lui le Pape Boniface, et l'attaquer par la calomnie, le Général se leva, et, déposant pour un moment cette mansuétude qui le faisait aimer de tous, il prit un visage qui inspirait la crainte, et d'une voix retentissante : « Notre Saint-Père le Pape Boniface VIII, s'écria-t-il, est le véritable successeur de saint Pierre et le Vicaire de Jésus-Christ ! » Par suite, il interdit aux Frères, au nom de l'obéissance, de favoriser ou de seconder, en aucune sorte, les prétentions qui s'élevaient contre Boniface et contre l'Eglise romaine. Tous, au contraire, étaient tenus d'enseigner et d'affirmer, soit dans leurs prédications, soit autrement, que Boniface VIII était le véritable successeur de saint Pierre.

Mais ces recommandations, pourtant si explicites, ne parurent pas encore suffisantes au Maître général. Profondément attaché à la personne du Saint-Père, auquel il devait rester fidèle jusqu'à la fin, notre Bienheureux, dans une lettre circulaire faisant suite aux actes du Chapitre, voulut ajouter à des prescriptions votées par le suffrage des Pères, les accents de son propre cœur. « Honorez par-dessus tout, « disait-il, comme le vrai Vicaire de Jésus-Christ sur la terre et comme « le successeur légitime du B. Pierre, prince des apôtres, notre Très « Saint Père et Seigneur Boniface, Souverain Pontife par la divine « Providence. Tout ce qui serait soutenu ou attenté, et n'importe par « qui, de contraire à sa dignité, détestez-le comme chose insensée « ou sacrilège. Dans l'épreuve que certains hommes s'efforcent d'at-

« tirer au Saint-Siège et au Pasteur qui l'occupe, vous, en fils dévoués, « reconnaissants et pleins de zèle, vous vous opposerez, comme « d'inexpugnables murs, aux ennemis de l'honneur et du pouvoir de « la souveraineté apostolique. »

Une aussi louable conduite accrut beaucoup l'estime que la Cour de Rome professait pour notre pieux Général. Boniface VIII le chargea sur ces entrefaites d'une mission délicate, en le priant de s'employer, avec le Général des Frères-Mineurs, dans une négociation dont le but était de détourner du territoire français les armées coalisées des Flamands, du roi d'Angleterre et du roi des Romains. Malgré les difficultés inhérentes à toute entreprise de ce genre, notre Bienheureux traita l'affaire de manière à s'attirer la confiance et l'amitié des deux puissants monarques.

Entre temps, il réunissait à Metz son troisième et dernier Chapitre général (1298). A cette occasion, Philippe le Bel lui écrivit pour le remercier, lui et son Ordre, de la part prise par les Frères-Prêcheurs à la canonisation de saint Louis (1). Le roi fit plus encore : s'inspirant d'une pensée, chère au cœur de son aïeul, il témoigna dans cette circonstance des sentiments dignes de sa race. Saint Louis, comme on le sait, plein de reconnaissance pour la grâce de son baptême, aimait à s'appeler Louis de Poissy. Philippe tint à élever une église et un monastère sur les lieux où le Saint avait reçu, avec le caractère de chrétien, les prémices d'une gloire que la terre célébrait. Fidèle aux prédilections de sa famille, le roi choisit l'Ordre de Saint-Dominique pour occuper le nouveau sanctuaire dont il offrit la direction à l'illustre Général. L'offre acceptée avec reconnaissance, cent Sœurs-Prêcheresses furent invitées à prendre possession des bâtiments réguliers, construits, dit Bernard Guidonis, « avec une splendeur toute royale et par de puissants moyens ».

(1) Les Frères-Prêcheurs, en effet, avaient appelé cet évènement de tous leurs vœux. Dès 1275, le Chapitre de la Province de France avait, à la poursuite des Frères Geoffroi de Beaulieu et Guillaume de Chartres, élevé la voix pour que Louis IX eût place sur les autels, et bientôt l'Ordre entier s'était associé à ses instances. Plus tard, il vint, avec la mémoire du cœur, apporter son humble, mais pieux concours, à la solennité que fêtèrent la France et toute l'Eglise. L'office de saint Louis, composé par le Prieur de Toulouse, le Frère Arnault du Prat, fut offert à Philippe le Bel. Agréé pour les chapelles royales et adopté dans l'Ordre de Saint-Dominique, il s'étendit bientôt aux églises de France. Celle de Paris en faisait encore usage au XVII^e siècle.

Tandis que la piété du petit-fils de saint Louis se manifestait d'une manière si touchante, notre Bienheureux faisait également paraître la sienne en mettant tous ses soins à étendre le culte du saint roi, dont il fit célébrer la fête dans toutes les maisons de son Ordre, et en tournant ses regards vers les missions lointaines. Dans le dernier Chapitre général, il avait spécialement recommandé aux Provinciaux de lui faire connaître les sujets qu'ils jugeraient aptes à ce ministère. Mais dans le cours de ses visites, il tenait à examiner lui-même la capacité, la vocation, le caractère, l'esprit des Religieux qui se présentaient pour l'évangélisation des infidèles.

VI. — Pendant qu'il parcourait ainsi tranquillement les provinces françaises, l'Italie était toute en feu. Boniface VIII, retiré à Riéti, venait de publier la croisade contre les Colonna. Les deux Cardinaux étaient dégradés, soumis à l'anathème, leur ville forte ruinée et leurs biens confisqués.

A ces calamités, le ciel ajouta de nouveaux fléaux : des tremblements de terre jetèrent l'épouvante parmi les habitants de Riéti et dans la cour pontificale. Voici en quels termes Guidonis parle de ce fait : « Le premier dimanche de l'Avent 1298, un violent tremblement de terre commença à se faire sentir à Riéti et dans les lieux circonvoisins, renversant plusieurs édifices, bourgs et châteaux. Une ville entière fut engloutie pendant la nuit; bien des gens y trouvèrent la mort. Le Pape et les Cardinaux, dans une grande frayeur, se retirèrent au couvent des Frères-Prêcheurs, situé dans un lieu qui paraissait moins exposé. On dressa à la hâte, au milieu du jardin, une tente où le Saint-Père passa la nuit, pendant que les habitants de la ville, hommes, femmes et enfants erraient dans les campagnes et se trouvaient souvent renversés, tant les secousses étaient violentes. »

Deux jours après cet événement, Boniface VIII créait six nouveaux Cardinaux : de ce nombre était Nicolas Boccasino.

Notre Bienheureux, qui ne se doutait de rien, avait passé l'Avent dans le couvent de Prouille. Aux approches de Noël, le bruit se répandit dans tout le pays qu'il venait d'être nommé Cardinal ; il reçut même un certain nombre de lettres, qui, avec plus ou moins de certitude, lui faisaient part de la même nouvelle. Ce bruit prit une consistance qui effraya l'humilité de notre Saint. Il apprit enfin que des messagers de Rome venaient d'arriver en Provence. Moins par curiosité que par déférence pour les envoyés du Saint-Siège, il résolut

d'aller au-devant d'eux et les rencontra à Lézignan, près de Narbonne. C'était le 12 janvier 1299. Ils étaient en effet porteurs d'une lettre de Boniface en date du 4 décembre 1298. Le Maître général parcourut cette lettre avec une surprise que sa modestie augmentait encore.

Le Souverain Pontife, après avoir fait l'éloge du Bienheureux, après avoir rendu à sa sainteté, à sa doctrine et à son Ordre des louanges méritées, le créait Cardinal-Prêtre de la sainte Eglise romaine. Le Pape terminait, suivant l'usage, en invitant le nouveau Cardinal à se rendre auprès de lui dans le plus bref délai possible.

Nicolas fut surtout frappé, dans cette lettre, de ces paroles du Pape où il ne vit pas seulement une formule de chancellerie, mais un ordre intelligible et formel du Vicaire de Dieu : « Nous vous mandons, disait Boniface, d'avoir à accepter le fardeau que Dieu lui-même vous impose aujourd'hui. » Le saint Religieux ne fut pas long à prendre une décision ; il partit pour Narbonne, y fit son entrée au matin, convoqua les Frères du couvent et toutes les personnes notables de la ville ; puis, devant cette immense assemblée, il fit lire la lettre du Souverain Pontife et, éclatant en sanglots et en larmes, se déclara prêt à accepter le fardeau de la pourpre, se démit solennellement du généralat de l'Ordre et fit briser immédiatement le sceau qui était la marque de son autorité. C'était le 15 janvier 1299. A l'occasion d'une faveur qui privait l'Ordre de son chef, le Fr. Raymond, Provincial de Provence, adressait à ses co-Provinciaux une lettre de commune doléance, où il rappelait, avec des expressions touchantes, les exemples si saints, le commerce si humble et si doux, le gouvernement si sage et si fécond de celui qu'on ne pouvait voir s'éloigner sans douleur.

L'éclat de la pourpre n'éblouit point le V. Père, mais il fut, au contraire, tout alarmé de sa promotion. Sans plus tarder, il se mit en route pour accourir auprès du Pape. « Très Saint Père, lui dit-il en se jetant à ses pieds, pourquoi m'avoir imposé un si pesant fardeau ? » — « Dieu vous en réserve un plus lourd, » répondit Boniface dans une vue prophétique.

Le nouveau Cardinal justifia bientôt toutes les espérances que ses vertus avaient fait concevoir. Boniface l'avait nommé Cardinal-Prêtre du titre de Sainte-Sabine ; moins de deux ans après, en 1300, il le promut à l'évêché d'Ostie et de Velletri avec le titre de Doyen du Sacré-Collège.

VII. — A cette époque, les royaumes du Nord, cruellement divisés par les guerres civiles, attiraient l'attention du Saint-Siège. Le Pontife romain porta ses regards et sa sollicitude sur la Hongrie qui se débattait, déchirée par des compétitions désastreuses : deux royautés étaient inaugurées en même temps. L'Archevêque élu de Strigonie, par mandat du Saint-Siège, sacrait roi l'enfant de Charles Martel, légitime héritier du royaume par sa grand'mère Marie, sœur de Ladislas IV. La plupart des magnats, avec beaucoup de provinces, s'étaient déclarés pour le jeune Charles Robert, ou, par abréviation, Charobert. Les autres, et c'étaient les plus remuants, qui ne redoutaient rien tant que de perdre leur liberté en recevant, disaient-ils, un roi de la main de l'Église, appelaient au trône le prince Wenceslas, fils du roi de Bohême.

Dans cet état de choses, la Hongrie, livrée à l'anarchie, voyait précipiter sa décadence et multiplier ses malheurs : elle était ouverte plus que jamais aux incursions des Tartares, toujours menaçants. Pour conjurer de si grands périls, Boniface VIII résolut d'envoyer dans ces contrées orientales un légat *a latere :* son choix tomba sur notre Cardinal d'Ostie. Homme de tête, de courage et de dévouement, suivant les expressions du Saint-Père dans la Bulle qui l'investissait de ses nouvelles fonctions, il allait justifier cet éloge par la manière dont il saurait les remplir. Sa légation embrassait la Dalmatie, la Pannonie tout entière, la Servie, la Pologne, la Croatie et la Cumanie. Elle avait pour objet de procurer partout et par toutes les industries du zèle apostolique, « la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise, le respect des canons, le rétablissement des libertés ecclésiastiques, la prospérité des Etats, la décence du culte, les bienfaits de la paix, le relèvement des pauvres, la sécurité des corps en même temps que le salut des âmes. »

Le Pape écrivit simultanément aux évêques hongrois, à tout le clergé du royaume, aux ducs de Pologne et d'Esclavonie, pour leur recommander la mission de son représentant, leur déclarant qu'il regarderait comme fait à lui-même ce qu'ils feraient pour le dépositaire de sa suprême autorité. Le terrain ayant été ainsi préparé, le Légat pouvait partir.

Il traversa toute l'Allemagne, laissant partout d'heureuses traces de son passage. Il était à la fois digne et affable. Il séjourna quelque temps en Autriche, et s'arrêta notamment à Vienne. Dans cette ville, pendant l'octave de Saint-Martin de 1301, il consacra avec solennité

le chœur, nouvellement achevé, de l'église des Frères-Prêcheurs. Et comme l'instant n'était pas venu pour lui d'entrer en Hongrie, il utilisa son séjour à Vienne, en corrigeant certains abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique.

L'Évêque d'Ostie touchait à la frontière de la Hongrie, quand il apprit que l'Archevêque de Colocxz venait de sacrer, dans Albe-Royale, le jeune Wenceslas de Bohême et de placer sur le front de cet enfant la couronne que le Saint-Siège avait, à plus d'une reprise, expressément réservée à Charles Martel et à sa descendance : le Légat écrivit immédiatement à Boniface, qui lui adressa aussitôt de nouvelles instructions avec ordre de citer au tribunal romain, l'Archevêque coupable.

Ces événements retardèrent l'entrée en Hongrie de notre Bienheureux jusqu'aux premiers mois de 1302. Il commença par réunir tous les Archevêques, Évêques et Prélats du royaume. La paix: tel fut l'unique sujet de tous ses discours, l'unique but de tous ses efforts. Malheureusement les sentiments se trouvaient si partagés, les esprits si prévenus, que l'entente paraissait impossible. Le parti de Wenceslas était puissant; le Légat lui fut tout d'abord odieux et l'on en vint jusqu'à menacer les jours du représentant de Boniface; l'Évêque d'Ostie forcé de quitter Bude vint se réfugier à Presbourg. Au premier moment, l'action du Légat parut sans résultat; mais en définitive elle prépara à la Hongrie trente ans de gloire et de prospérité.

Boniface VIII en était persuadé, comme le prouve le Bref qu'il adressa au roi de Bohême, à la date du 10 juin 1302. « Sensiblement touché, disait-il, de l'état de désolation où le royaume de Hongrie, autrefois si florissant, se trouve aujourd'hui réduit, non seulement par les incursions continuelles des Cumans, des Tartares et de plusieurs autres peuples païens, mais aussi par les scandales et les profanes nouveautés, surtout par les divisions qui le déchirent, Nous vous avons envoyé pour Légat le Cardinal-évêque d'Ostie, un des plus illustres membres de l'Eglise romaine; homme dont la religion et la sagesse dans le conseil Nous rendaient la présence si nécessaire que Nous nous sommes fait un grand préjudice à Nous-même en nous en privant. Mais Nous ne doutions pas que vous ne vous fissiez un devoir, vous et le prince, votre fils, de vous montrer dociles aux salutaires avertissements d'un tel ministre de Jésus-Christ, qui n'était entré dans ce royaume que pour y être un ange de paix, un ambassadeur du salut... Cependant quoique ce Légat apostolique ait déjà essuyé de

grandes peines d'esprit et de corps et qu'il soit certain que les fruits de ses travaux, véritablement glorieux devant les hommes, ne seront pas moins méritoires devant Dieu, ils n'ont pas encore produit la fin des troubles, ni procuré cette désirable paix que Nous souhaitions avec tant d'ardeur. »

Ces paroles du Pape nous apprennent que le zèle et la constance du Légat avaient produit quelques fruits, quoique la malice de satan ou les péchés des hommes en eussent empêché momentanément les plus précieux.

VIII. — Quand notre Bienheureux fut de retour en Italie, la divine Providence ne tarda pas à lui fournir l'occasion d'accomplir ce qu'il avait jadis recommandé avec tant de chaleur à ses Frères. Encore quelques jours, et on le verra faire lui-même de sa personne un véritable mur pour couvrir celle du Vicaire de Jésus-Christ, violentée par des mains serviles et scélérates.

Les fameux démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel avaient jeté le désarroi dans la France entière. La discorde et l'esprit de révolte allaient aboutir au sacrilège d'Anagni. Les ennemis du Pape, d'autant plus redoutables qu'ils l'approchaient de plus près, et avec eux une bande de forcenés, partisans du roi, qui excédèrent en cette circonstance les ordres de leur maître, entrèrent dans la ville d'Anagni le 7 septembre 1303, la veille du jour où la sentence de déposition, lancée contre Philippe, devait être affichée sur les portes de la cathédrale.

La paisible cité fut envahie par cette troupe armée que conduisaient en personne Guillaume de Nogaret (1) et Sciarra Colonna : le tumulte arrive aux oreilles du Pape. « Puisque me voilà pris par trahison, comme le divin Maître, et en face de la mort, se dit le Saint Père, je veux du moins mourir en Pape. » Il se fait alors apporter les ornements sacrés, prend la tiare, s'asseoit sur son siège, tenant la croix d'une main, les clefs de l'autre, et n'attend plus que les meurtriers.

Personne n'est là pour sa défense : tandis que tous les siens l'abandonnent, deux Cardinaux, deux seulement, restaient inébranlables au pied du trône pontifical : c'étaient Pierre d'Espagne, évêque de Sabine, et notre Bienheureux Nicolas Boccasino. La soldatesque se

(1) La dernière descendante de Guillaume de Nogaret vient d'entrer au Carmel d'Avignon pour expier l'attentat de son ancêtre.

précipite dans la salle, en poussant de sauvages clameurs, mais elle se tait et s'arrête en présence de l'auguste vieillard.

Sciarra Colonna monte les degrés du trône et en arrache le Pontife. L'a-t-il souffleté ? Plusieurs l'affirment, d'autres cependant le nient. Nogaret, dit-on, aurait en ce moment arrêté le bras de son complice. S'il eut horreur du sang, du moins ne recula-t-il pas devant l'outrage. « Le roi, mon seigneur, te fait don de la vie, dépose la tiare et renonce à la papauté. » Boniface ne répondit que par le silence. — « Tu ne veux pas? Je vais te conduire à Lyon, où tu seras déposé par un Concile. » La mesure débordait. — « Je me consolerai, répondit alors le Pontife, d'être enchaîné et condamné par des Patarins. »

Déconcerté par la réponse de sa victime, le chancelier se retira, la laissant sous bonne garde, et perdit deux jours dans une cruelle hésitation. Les complices saccageaient le palais pontifical et pillaient le trésor de l'Eglise. Ces deux jours, l'auguste prisonnier les passa sans recevoir ou accepter aucune nourriture.

Le Cardinal d'Ostie, révolté d'une ingratitude et d'une lâcheté aussi monstrueuses, réveilla de leur stupeur les habitants d'Anagni et leur inspira le courage d'expulser les profanateurs. Aux cris mille fois répétés de « Vive le Pape ! » ils tombent sur les sbires disséminés et en font un grand carnage ; peu d'envahisseurs échappèrent à la vengeance populaire. Les vainqueurs portèrent en triomphe par les rues de la ville le Pontife délivré, qui rentra bientôt à Rome pour y convoquer un Concile général. Mais tant d'émotions, s'ajoutant au poids des années, avaient mortellement ébranlé cette robuste vieillesse. Boniface VIII ne toucha le sol de Rome que pour y mourir.

IX. — L'état de l'Eglise était alarmant : les Turcs, maîtres de la Palestine, attaquaient le Bas-Empire, et n'attendaient qu'une occasion pour se jeter sur Constantinople, les Grecs semblaient conspirer avec eux contre les Latins, tant leur haine était violente contre Rome. La dynastie latine de Constantinople n'avait d'autre représentant que Catherine de Courtenay, épouse de Charles de Valois. — C'étaient ces progrès de la puissance ottomane qui avaient préoccupé la grande âme de Boniface VIII ; il sentit le besoin de coaliser tous les Etats de l'Europe pour arrêter la course victorieuse du croissant, et sans cesse des Légats allaient de Rome dans toutes les capitales pour imposer une médiation et terminer les différends : le droit public du moyen âge reconnaissait au Pape ce privilège. Mais Philippe le Bel, prévenu

contre le Pontife, supportait mal son intervention : des accusations redoutables s'élevaient d'ailleurs contre Boniface ; on le disait usurpateur, hérétique et chargé de tous les crimes. Il n'en était rien, l'histoire l'a prouvé. Mais il reste que la vigueur et l'austérité de son caractère lui firent pousser quelquefois la justice à ses limites extrêmes. Il avait retiré aux universités de France le droit de conférer les grades; il avait défendu de pourvoir aux églises vacantes, porté des censures contre les ecclésiastiques qui ne s'étaient pas rendus à Rome selon ses ordres. Sa pensée fut méconnue, son zèle traité d'orgueil et d'ambition. Une bulle falsifiée par des traîtres poussa à ses dernières limites la colère du roi. Philippe convoqua les Etats généraux, refusa de reconnaître l'autorité de Boniface et en appela au futur Concile. C'est alors que Nogaret, envoyé pour signifier cet appel, commit l'horrible attentat dont nous avons parlé.

Rome était toujours dans le trouble par la révolte ouverte des Colonna et des Orsini. Florence, Sienne, Lucques, Prato s'épuisaient dans des luttes fratricides. Le reste de la Péninsule était en feu. Du fond de la Sicile, Frédéric d'Aragon s'étudiait à se conformer le moins possible à la lettre et à l'esprit de ses traités avec Charles et le Saint-Siège. En Allemagne, l'empereur Albert faisait la guerre à l'Archevêque de Mayence; et le roi de Danemark emprisonnait celui de Lunden.

X. — Telle était la situation de l'Eglise à la mort de Boniface VIII. Les Cardinaux entrèrent en Conclave onze jours après, et, dès le lendemain, ils élurent unanimement le doyen du Sacré-Collège, notre Bienheureux Nicolas Boccasino. En dépit de ses humbles protestations, il dut se résigner et ratifier par son acquiescement la sentence qui le condamnait à la dignité suprême. C'était le 22 octobre 1303. Le dimanche 27, il fut couronné, prit le nom de Benoît par un sentiment d'affection et de reconnaissance pour son prédécesseur qui le portait avant d'être élu Pape, et choisit pour devise ces paroles du roi-Prophète : « *Illustra Faciem tuam super servum tuum :* Daignez, Seigneur, répandre sur votre serviteur la lumière de votre visage. »

Suivant l'usage de ses prédécesseurs, il écrivit à tous les évêques et à tous les princes du monde chrétien une sorte d'encyclique pour leur faire part de son élection. « Nous nous imaginions, dit-il, être les derniers dans la maison de Dieu ; » et il expose à quels honneurs l'a successivement porté, comme malgré lui, la bonté de Dieu, depuis

son admission dans l'Ordre de Saint-Dominique jusqu'à son élection au Souverain-Pontificat.

« Cette élection, ajoute-t-il, Nous a frappés à juste titre d'une étrange stupeur qui a véritablement engourdi Notre âme : la crainte et le tremblement Nous agitent encore. N'est-ce pas, en effet, chose digne d'étonnement que, parmi Nos Frères, parmi tant de personnes considérables, d'une vie irréprochable, d'une réputation éclatante, ornées de la parure des vertus et riche du trésor de leurs nombreux mérites, on ait choisi, pour la placer sur le trône apostolique, Notre très humble personne, la dernière sans doute qu'on aurait dû choisir ? Ah ! quand Nous considérons le poids du fardeau qui nous est imposé et que Nous le comparons à Notre faiblesse, l'épouvante se fait de plus en plus forte dans Notre âme, et Nous avons peur que la faiblesse de Nos épaules ne fléchisse sous le poids de cette pesanteur.

« Cependant si Nous avons tant de défiance en Nos mérites, Nous avons une singulière confiance en la puissance de Dieu. Puis Nous avons craint de manquer aux lois de l'obéissance, à ces lois dans le respect desquelles Nous avons toujours été nourri; Nous avons aussi considéré les grands périls qui menaçaient l'Eglise et le monde tout entier, s'il y avait vacance dans la dignité apostolique; et Nous avons fini par Nous rendre au vœu de Nos frères; Nous avons baissé Notre épaule pour y recevoir le faix du suprême apostolat : et, nommé au Pontificat romain par la voix unanime de Nos Frères, Nous avons reçu la bénédiction solennelle. »

Benoît demande enfin les prières de tous les évêques. La lettre est du premier novembre 1303.

XI. — La Sicile, pendant tout le règne de Boniface VIII, avait été une source d'embarras pour le Saint-Siège. Boniface était enfin parvenu à concilier les prétentions usurpatrices de la dynastie aragonaise avec les droits légitimes de la dynastie française. D'après le traité de 1302, il était convenu que l'excommunication et l'interdit lancés sur le prince et le royaume seraient levés aux conditions suivantes : Frédéric d'Aragon épouserait la fille du roi Charles II : la Sicile devait ensuite faire retour au royaume de Naples après la mort de Frédéric, et celui-ci prendre désormais, non point le titre de roi de Sicile, mais celui de roi de Trinacrie. En outre, ce prince s'engageait à tenir du Pape la Sicile en qualité de vassal de l'Eglise, et à lui payer tous les ans un tribut de trois mille onces d'or. Le seul défaut de fidélité dans

l'exécution de ces promesses devait faire retomber les mêmes censures sur sa personne et sur tous ses sujets.

Cependant Frédéric venait de violer ouvertement tous ses engagements : il n'avait point payé le tribut annuel à l'Eglise romaine et au mépris du traité conclu, dès qu'il eut appris la mort de Boniface VIII, il écrivit à son successeur, en prenant le nom de roi de Sicile et en comptant les années de son règne, non du jour où il avait reçu l'investiture du Saint-Siège, mais en les datant de l'époque où il s'était rendu maître du pays par la force des armes.

Benoît ne s'y laissa point tromper. Le 31 novembre, il répondait à Frédéric : « En datant votre lettre de la huitième année de votre règne, vous semblez ne pas connaître, vous méprisez la munificence apostolique ; vous faites partir les années de ce règne d'un mauvais commencement, d'un commencement violent, et l'on peut croire que vous tenez la Sicile de vous-même ou que vous ne la tenez de personne, tandis qu'en réalité vous la tenez de l'Eglise romaine. »

Le nouveau Pontife veilla à ce qu'on exécutât toutes les autres clauses du traité conclu entre Frédéric et Boniface. Il reçut donc la prestation d'hommage du procureur du roi avec la solennité exigée pour un tel acte et l'inséra dans une lettre du 11 décembre 1303.

Quant au cens annuel, le procureur de Frédéric reconnaissait que son maître en était redevable, mais n'ayant rien payé, il se trouvait sous le coup de l'excommunication. Benoît prit plaisir à lui faire grâce et accorda volontiers un délai à son royal débiteur. « L'Eglise romaine est une mère, écrivit-il au roi, et elle aime tant ses fils, qu'elle ne repousse jamais de son sein ceux qui reviennent à elle. Considérant donc votre affection et votre dévouement pour Nous, Nous Nous laissons toucher par vos prières et vous relevons par Notre autorité apostolique de la sentence d'excommunication que vous avez encourue. »

XII. — A la faveur des troubles civils, et pendant le long interdit qui avait privé les Siciliens de tout culte public, une dangereuse hérésie s'était répandue dans toute l'île. Emu du triste état où se trouvaient les âmes dans ce royaume, le Souverain-Pontife y envoya des missionnaires dominicains, sous la direction de Thomas Aversano.

Le Danemark était, depuis 1286, gouverné par Eric VIII. Ce prince avait épousé la fille du roi de Suède, sa parente au quatrième degré. L'Eglise condamnait ces unions, mais pour Eric, la question présentait

une grave difficulté : s'il répudiait sa femme, c'était la guerre avec la Suède. Benoit fit voir en cette occasion que l'Eglise sait, pour le salut des âmes, en sauvegardant le principe, tolérer certains abus pour éviter de plus grands maux. Il se relâcha de la sévérité antique et écrivit à l'Archevêque de Lunden, qu'après une séparation de quelque temps, il serait permis aux deux époux de vivre légitimement dans leur mariage.

Eric avait encouru l'excommunication pour d'autres causes. Il avait emprisonné l'Archevêque de Lunden, puis touché de remords il avait envoyé une ambassade à Rome ; Benoît accorda aux députés le pardon de leur maître et écrivit à l'Archevêque pour le prier d'absoudre lui-même les coupables, après une satisfaction suffisante.

Notre Bienheureux, comme nous le voyons, crut qu'il était de l'intérêt de l'Eglise et de l'intérêt des âmes de ne pas exaspérer la rage des ennemis de son prédécesseur. L'attentat d'Anagni n'avait point fait trembler sa grande âme ; devenu Pape, il ne craignit pas davantage pour lui-même, mais il craignit pour l'éternel salut des persécuteurs de l'Eglise romaine. Le déchaînement de tant de haines lui parut guérissable seulement par la douceur : voilà pourquoi il inaugura son règne en usant d'une grande clémence. Placé au faîte de la puissance à laquelle il a été donné d'édifier et de détruire, de planter et d'arracher, Benoît XI trouva dans les trésors de sa charité, le moyen d'être miséricordieux, sans cesser d'être juste.

Il était connu et respecté ; Philippe le Bel, ayant appris son élection, lui adressa une lettre de félicitation. « L'Ordre sacré des Prédicateurs, disait-il, doit être comblé de joie d'avoir enfanté celui qui est assis sur le trône suprême de la justice, comme le Père du monde, le successeur de la foi de Pierre et le Vicaire du Christ. » Mais soit calcul, soit oubli, Philippe ne disait rien des censures qu'il pouvait avoir encourues. Benoît XI lui répondit en ces termes :

« Jugez de Notre sollicitude pour votre salut, et de Notre tendresse pour vous, par le soin que Nous avons eu de vous prévenir et de vous donner ce que vous ne demandiez pas : l'absolution de toutes les censures que vous pouvez avoir encourues. Nous ne Nous repentons point de cet acte : bien plus, Nous n'avons fait que Notre devoir ; car Nous sommes le Vicaire de Celui qui, dans la parabole du festin, ordonne à son serviteur d'aller dans les routes et les sentiers, et de contraindre les passants à entrer pour emplir sa demeure. Et Nous avons aussi réglé Notre conduite sur cette parabole

du bon Pasteur, qui, ayant perdu une de ses cent brebis, laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir à la brebis égarée, la prendre sur ses épaules et la rapporter au bercail. Est-ce que Nous ne vous ferons pas rentrer dans la maison de Dieu? Est-ce que Nous abandonnerons une brebis telle que vous? Est-ce que Nous aurons quelque repos, jusqu'à ce que Nous l'ayons ramenée sur Nos épaules au bercail de l'Eglise? A Dieu ne plaise qu'on puisse jamais Nous reprocher pareille négligence! » Le saint Pontife le supplie de considérer que Joas, roi de Juda, eut un règne glorieux tant qu'il suivit les conseils du grand'prêtre Joad, mais que, s'en étant écarté, il tomba sous le glaive de ses serviteurs. « Ecoutez donc votre Père, s'écrie-t-il, prêtez l'oreille à ses paroles, afin que Dieu dans sa bonté, daigne affermir votre règne, et vous combler en ce monde de gloire et de prospérité. »

Cette lettre, pleine de douceur, plut à Philippe. Le Pontife, d'ailleurs, se hâta d'apaiser les discussions soulevées par son prédécesseur; il révoqua toutes les Bulles défavorables à la France, annula les censures, rendit aux universités le droit de conférer les grades, et à tout le royaume les privilèges dont il jouissait avant cette querelle. Il permit de pourvoir aux églises vacantes, et déploya une activité si grande, qu'en l'espace de quelques mois toute cette affaire fut assoupie.

Rome eut son tour : pour lui rendre la paix, il pardonna aux Colonna, leva l'excommunication qui pesait sur eux et leur ouvrit les portes de leur patrie : mais il ne voulut point rendre la pourpre aux deux Cardinaux de cette famille, non plus que leurs biens confisqués. On sentait, dans la bonté du père qui pardonne, la justice du souverain.

XIII. — Ces préoccupations ne purent faire oublier à Benoît XI l'ennemi du catholicisme. Dès les premiers jours de son règne, il avait félicité Charles, roi de Naples, d'avoir expulsé les Sarrasins de Nocéra. Une députation, venue d'Orient, lui fit songer bientôt à une croisade générale contre eux. Les rois tartares, convertis au christianisme par les Frères-Prêcheurs et les Frères-Mineurs, venaient de s'emparer d'une partie de la Palestine; mais il fallait conserver et poursuivre les conquêtes : ils sollicitèrent donc le secours de Rome. Benoît XI se mit à l'œuvre; ses Légats, dispersés dans toute l'Europe, eurent ordre de réconcilier entre eux les divers Etats pour les faire entrer dans

une coalition commune. Ils réussirent à en pacifier quelques-uns, mais leurs efforts allaient échouer en Italie.

Sur les provinces européennes, soumises à l'empire d'Orient, où règnait alors Andronic II, et dans celles qui formaient le royaume de Servie sous le sceptre d'Orose, toutes enveloppées dans le schisme grec, sévissaient d'épouvantables désordres. Tout appelait de loin la domination et facilitait la conquête des Turcs. Notre doux et miséricordieux Pontife embrassa d'un regard souverain cette lamentable situation et résolut d'y remédier. Il s'ouvrit de ses projets à l'Archevêque d'Antibari, sur le bord opposé de l'Adriatique, et le nomma son Légat spécial dans ce but, en lui donnant des instructions détaillées. Ce que le représentant de l'Eglise romaine devait surtout s'efforcer de combattre, c'étaient le divorce, les mariages consanguins, l'invasion et le pillage des biens ecclésiastiques et l'accaparement des bénéfices.

La Servie et la Bulgarie s'étaient rattachées dans le siècle précédent au centre de l'unité chrétienne. Les intrigues byzantines secondées par les déplorables dissensions de l'Europe occidentale, les en avaient séparées depuis. Une noble femme, la reine-mère de Servie, conservait dans sa grande âme l'espoir de la résurrection à la pureté de la foi catholique. Elle ne cessait d'espérer et d'agir, et son fils Orose aspirait à briser les entraves du schisme pour remonter aux sources de la vie. Benoît s'adressa directement au jeune prince, encouragea ses aspirations et l'exhorta à les réaliser.

« La mère Eglise, lui écrivait-il, est sans cesse occupée, dans l'intime de son âme, à chercher le salut de ses fils. Quelqu'un d'entre eux s'éloigne-t-il de son sein? elle fait tout pour le ramener dans la voie de la vérité. Nous avons donc une grande joie dans le Seigneur, de ce que, par l'inspiration de Dieu, vous éprouvez le désir de revenir au salut qui se trouve seulement dans l'Eglise. Nous voulons vous en féliciter et rendre grâces à Dieu de ce bienfait; et Nous espérons que vos barons et votre peuple, frappés par votre exemple, laisseront leurs ténèbres pour la vérité. Hâtez-vous vers cette vérité; hâtez votre retour à la foi catholique, dans le sein de laquelle on évite l'éternelle mort et on parvient à l'éternelle gloire. Nous vous serrons, comme un fils bien aimé, dans les bras de Notre amour. »

De son côté, Charles de Valois envoyait ses députés au Saint-Père lui représenter qu'il armait pour le recouvrement de l'empire de Cons-

tantinople comme appartenant à Catherine de Courtenay, son épouse. A cet effet, il demandait au Pape de commuer les vœux de ceux qui, s'étant croisés pour la Terre-Sainte, voudraient passer avec lui contre les schismatiques, d'appliquer aux frais de cette guerre les legs pieux destinés au secours de la Terre–Sainte, et enfin de faire prêcher une croisade pour cette entreprise de Constantinople. Le saint Pontife répondit à ce prince qu'il lui accordait ses demandes, excepté la prédication générale de la croisade qu'il différait à un autre temps.

Mais un peu plus tard, notre Bienheureux adressait une lettre à l'évêque de Senlis et aux autres prélats de France. « Le zèle de la foi, disait-il, doit sans doute enflammer les cœurs des fidèles à délivrer l'empire de Constantinople du pouvoir des schismatiques. Car s'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise! que les Turcs et les autres Sarrasins, qui attaquent continuellement Andronic, s'en rendîssent maîtres, il ne serait pas facile de le tirer de leurs mains. Et quel péril, quelle honte serait-ce pour l'Eglise romaine et pour toute la chrétienté! Nous désirons donc que l'entreprise du comte Charles ait un heureux succès, comme très utile au secours de la Terre-Sainte. C'est pourquoi Nous vous prions tous de concourir puissamment à cette bonne œuvre, car si vous saviez le mépris que les Grecs ont pour nous, leur haine et leurs erreurs, vous n'auriez pas besoin de leur exhortation pour entreprendre cette affaire avec ardeur. »

XIV. — En Italie, les discordes civiles un moment comprimées par la vigoureuse main de Boniface VIII, se déchaînaient plus intenses après sa mort, accumulant les ruines, faisant couler des torrents de sang. La Toscane, l'Emilie, le pays de Trévise étaient livrés à l'anarchie; mais Florence était surtout le théâtre et la victime des dissensions. Benoit XI avait nommé cardinal d'Ostie Nicolas du Prat, religieux de notre Ordre : ce fut sur lui qu'il jeta les yeux pour une légation pacifique dans ces provinces.

Le cardinal reçut officiellement sa mission du Souverain Pontife par une lettre apostolique du 31 janvier 1304. « Lorsque Le Seigneur Jésus, dit le successeur de Boniface, fut sur le point de passer de ce monde à son Père, il laissa à ses disciples la paix pour héritage, leur disant : Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix. Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, au milieu de tant de soucis, Nous n'en avons pas de plus vif que celui de la paix. C'est vers la paix que Notre esprit est principalement tourné, vers la paix que tendent toutes Nos

veilles, toutes Nos études, tous Nos labeurs... C'est pourquoi, continue le Pape, Nous vous envoyons dans les provinces de Toscane, des Romagnes et de Trévise, avec l'office de Légat que ces lettres vous confèrent, vous créant pacificateur en toutes ces provinces, afin que vous rétablissiez et affermissiez la paix partout où il sera nécessaire de la rétablir et de la consolider. »

L'entreprise offrait les plus grandes difficultés : les Guelfes et les Noirs dominaient à Florence, mais déshonoraient leur cause par des excès sans nom ; les Gibelins et les Blancs exilés intriguaient et complotaient pour rentrer de force dans leur patrie ; le Cardinal-Légat chercha à leur en ouvrir les portes par l'apaisement et la conciliation. Malheureusement, s'il avait pour lui le peuple, il avait contre lui les chefs du parti. Tout fut employé pour le rendre odieux. On fabriqua de fausses lettres en son nom, on l'accusa de trahison, et dès qu'il eut fait entrevoir aux vainqueurs son désir de réconciliation universelle, il perdit immédiatement la popularité sans laquelle il lui était impossible de rien achever. Contraint de quitter Florence, il se retira à Prato. Il y fut accueilli par la défiance. Les Lucquois et les Florentins l'y poursuivirent et il eut peine à échapper à ces hommes de sang. Alors, saisi d'une sainte indignation contre ses concitoyens, et déposant cette mansuétude que rien jusque-là n'avait pu altérer, le Cardinal-Légat s'arma des sévérités de la justice, et se tournant vers Prato, il lança solennellement l'anathème sur cette cité rebelle. Puis, sans rien craindre pour ses jours, il rentra à Florence.

Mais Florence refusa d'entendre sa voix. Forcé de partir une seconde fois, arrivé aux portes de la ville, il se retourna, et animé d'une sainte colère et d'une noble fierté, il jeta aux Florentins ces dernières paroles : « Puisque vous ne voulez pas écouter la voix du Vicaire de Jésus-Christ, ni faire la paix entre vous, restez, restez avec la malédiction de Dieu et avec celle de la sainte Eglise. »

Aussitôt après son départ un incendie épouvantable éclata à Florence. Jamais pareil désastre n'avait attesté plus hautement la sévérité et la justice des exécutions de Dieu. Au témoignage d'un contemporain, il y eut dix-sept cents maisons entièrement consumées par les flammes; et la voix publique proclama que ces flammes étaient vraiment celles de la vengeance divine.

Peu de jours après, un messager venant de Pérouse où se trouvait le Saint-Père, poursuivi, lui aussi, par la haine et forcé de quitter Rome, apporta aux magistrats florentins une lettre de Benoit XI.

Jamais peut-être lettre plus indignée n'est sortie de la chancellerie romaine. Le Pape n'avait pu entendre sans une poignante émotion le compte rendu de la mission du Cardinal-Légat. Il résolut de faire un grand acte de justice, après avoir échoué dans sa grande tentative de miséricorde. De là sa lettre du 22 mai.

« Le Roi de la paix, Celui qui n'a d'autres pensées que des pensées de paix, n'est venu dans le monde que pour la paix du monde. Mais les Florentins n'ont pas voulu correspondre aux désirs pacifiques du Sauveur des hommes. Ils se sont implacablement obstinés dans une guerre qui les ruine, qui ôte le meilleur de son sang au corps affaibli de leur République, qui ne permet plus même de garder encore quelque espérance sur le salut de leur ville. En effet, ce n'est partout que haines mutuelles, exils, emprisonnements, massacres. Qu'elle est changée cette Florence qui méritait si bien son nom autrefois, qui était en perpétuelle floraison, qui était tout entourée de lis et de roses ! » Le Pape raconte alors dans leurs détails les faits que nous avons mentionnés plus haut, puis il s'écrie plein de douleur : « En vérité, la conjuration de Catilina, les cruautés de Sylla et les persécutions de Marius ne sont pas plus odieuses que ce complot contre Notre Légat. Est-ce là, grand Dieu, l'œuvre de chrétiens? N'est-ce pas plutôt un attentat digne des derniers criminels, d'hommes perdus, désespérés, tombés au plus profond de l'abime? Pourrions-Nous tolérer de pareils excès? Pourrions-Nous ne pas nous élever contre ces insensés que la crainte de Dieu est impuissante à retenir? Pourrions-Nous, par la grâce de Dieu, de ce Dieu dont ils sont les ennemis déclarés, ne pas leur mettre énergiquement le frein à la bouche et les rênes au cou? Est-il possible que Nous permettions jamais que les méchants jouissent du repos pendant que les bons sont opprimés ? Souffrirons-nous que l'innocence périsse ici-bas ? Non, non, mille fois non ; à Dieu ne plaise que cette lâcheté puisse être jamais reprochée au Pontife romain, à l'Evêque, au Pasteur de tous les chrétiens de l'univers ! » Après ce torrent d'éloquence justement indignée, le Pape prononce le jugement. Il cite à son tribunal les députés des communes de Florence et de Lucques ; ils devront comparaître aux pieds du Pape dans l'Octave de la fête de saint Pierre et de saint Paul, et se soumettre humblement à ses ordres. En attendant, il est sévèrement interdit à qui que ce soit de porter secours aux villes maudites.

Les coupables comparurent. Mais pendant ce temps, les Gibelins et

les Blancs entrèrent triomphants à Florence. Cette nouvelle parvint aux oreilles des chefs qui se défendaient devant le Souverain Pontife; ils crient aussitôt à la trahison et prétendent que leur absence a été combinée pour préparer le triomphe de leurs ennemis. Ils sortent de Pérouse en toute hâte et rentrent à Florence; une affreuse bataille ensanglante de nouveau cette malheureuse ville sur laquelle s'appesantissait la vengeance de Dieu. Le chroniqueur lui-même est forcé d'avouer que ces épouvantables déchirements étaient un châtiment céleste, et que les Florentins méritaient tant de fléaux pour avoir insulté le Saint-Siège dans la personne du Légat. La situation de Florence resta la même jusqu'après la mort de Benoit XI.

XV. — Pendant que ces choses lamentables se passaient en Italie, Albert Ier d'Autriche, empereur d'Allemagne, persécutait l'Eglise dans ses Etats. Il eut à soutenir une lutte fort vive avec Gérard, archevêque de Mayence, auquel il arracha de force un acte qui lui concédait, sous une apparence de légalité, toute une série de droits et tout un ensemble de possessions dont l'Eglise de cette ville était légitimement propriétaire.

Benoit XI ne put tolérer une telle exaction, et tout aussitôt il écrivit à l'empereur : « Vous avez persécuté, abreuvé d'affronts et opprimé Notre vénérable frère, Gérard, archevêque de Mayence et son Eglise; si bien que ledit Archevêque a été forcé de conclure avec vous un arrangement singulièrement préjudiciable à ses droits et à ceux de l'Eglise. C'est ainsi que vous avez dépouillé cette Eglise de biens qui lui appartenaient. Nous Nous adressons donc à Votre Majesté royale et vous prions de bien considérer combien il peut être funeste à votre honneur et à votre salut de vous voir (vous qui avez mission de maintenir les autres dans leurs droits) de vous voir, disons-Nous, usurper les biens de l'Eglise. C'est pourquoi, réparez le tort que vous avez fait si injustement à l'Archevêque et à son Eglise; restituez-leur ou faites-leur restituer tous les biens et tous les droits que vous leur avez enlevés. »

Ces justes réclamations furent écoutées.

XVI. — Au milieu de tant de soucis, le vénérable Pontife se ménageait la consolation de donner à sa famille religieuse des preuves de sa constante estime et de son inaltérable attachement. Il éleva à la dignité cardinalice trois de ses membres. C'étaient les VV. PP. Nicolas

du Prat, Guillaume Maclesfield, Anglais, mort avant de recevoir la nouvelle de sa promotion, et Gauthier de Winterbonn, confesseur du roi Edouard. Il fit plus : sans craindre le blâme qui pouvait retomber sur la personne de son prédécesseur, lequel avait cru devoir resteindre les priviléges des Ordres mendiants, il annula l'effet de la Bulle et rendit à son Ordre et à celui de Saint-François tous leurs privilèges. Sa bienveillance s'étendit également sur les Servites qu'il confirma dans leurs anciens privilèges par un acte précieux pour nous, en ce qu'il nous atteste la dévotion du Bienheureux Pontife pour la Vierge Marie. En même temps, il adressait au Maître général des Frères-Prêcheurs, aux Prieurs et à tous les Religieux, réunis à Toulouse pour le Chapitre de 1304, une lettre pleine de cœur et se recommandait à leurs prières. Cette lettre ou plutôt cette bulle qui commence par ces mots : « *Ex horto delicioso* », est le panégyrique de l'Ordre de Saint-Dominique. Nous la publions en appendice.

Quand les affaires les plus pressantes furent ainsi calmées, lorsqu'il eut, par sa prudence et sa douceur, prévenu le schisme, pacifié l'Europe, Benoit XI se souvint des outrages faits à son prédécesseur. Il avait précédemment chargé l'archidiacre de Saintes, Bernard de Royard, de se transporter sur les lieux, d'ouvrir des informations et de sauver les débris du Trésor qu'on avait pillé. Une fois le procès instruit, notre Bienheureux lança contre les auteurs de l'attentat d'Anagni une bulle dont voici la substance :

« Une scélératesse infâme a été commise par des hommes pervers qui ont osé le plus grand des forfaits sur la personne de Notre prédécesseur Boniface VIII, de bonne mémoire. Jusqu'ici de justes motifs Nous en ont fait différer la poursuite ; Nous ne pouvons retarder davantage. L'heure est venue de Nous lever pour la défense de la justice. Disons-mieux : que Dieu lui-même se lève avec Nous pour que les ennemis de Dieu, de Dieu lui-même, soient mis en fuite et repoussés loin de sa face!

« Dans le temps où Boniface résidait avec sa cour dans sa ville natale d'Anagni, des fils de perdition, premiers-nés de Satan, nourris à l'école du vice, ont osé porter sur sa personne sacrée leurs mains impies, tête haute, glaives dégaînés, blasphème à la bouche. » Ici le Pontife nomme Guillaume de Nogaret, Sciarra Colonna, Rinaldi de Supino et douze autres de leurs complices. « Et cela publiquement, ajoute-t-il, devant le peuple, sous le regard de tous et jusque sous Nos yeux. En ce seul crime sont contenus une foule de crimes : crime

d'Etat et de lèse-majesté, de sacrilège, de violence publique, de séquestration et de rapine. En vérité, un tel forfait Nous a frappé de stupeur ! Quel homme serait assez dur pour ne pas verser des larmes ? Quel cœur assez haineux pour ne pas s'émouvoir de compassion ? Quel juge assez calme pour ne pas se lever et juger les coupables ?

« Ainsi la sécurité a été violée, l'immunité enfreinte, la patrie n'a plus de sauvegarde, la demeure n'a plus droit d'asile. Le Souverain Pontificat lui-même a été outragé; l'Epoux de l'Eglise a été chargé de chaînes, et l'Eglise, son Epouse, jetée avec lui dans les fers. O crime, crime véritablement inouï ! O malheureuse, malheureuse ville d'Anagni, comment as-tu souffert tant de forfaits dans tes murs ! Sois maudite ! Que jamais la rosée et la pluie fécondantes ne tombent sur tes terres : qu'elles descendent pour fertiliser d'autres monts, puisque sous tes yeux et quand tu pouvais le défendre, le Fort est tombé et le Puissant a été vaincu !... »

L'excommunication est ensuite fulminée contre Sciarra Colonna, Nogaret et tous leurs complices. Il était enjoint aux premiers de comparaître en personne, dans le délai d'un mois, devant le Souverain Pontife, pour entendre prononcer leur sentence. « Sinon, ajoutait le Pape, Nous procéderons par d'autres voies; Nous marcherons par la voie royale. »

L'appel du Bienheureux Pontife ne fut pas écouté; les coupables refusèrent de se présenter, mais Dieu se chargea lui-même de la vengeance. Anagni, sous le poids de la malédiction du saint Pape, déchut rapidement et, l'an 1526, au témoignage d'un voyageur, elle n'offrait plus que des monceaux de ruines.

XVII. — Philippe le Bel eut son tour. Ses trois fils moururent sans héritiers et se succédèrent l'un à l'autre dans l'espace de quatorze ans, laissant enfin le trône à la postérité de Charles de Valois, ami de Boniface VIII. La France, qui s'était oubliée à l'égard du Saint-Siège, devait voir bientôt, sous un roi en démence, ses provinces envahies par l'étranger, jusqu'à ce que, réduite au territoire d'une ville, elle dût enfin sa délivrance à l'héroïsme d'une jeune fille, inspirée du ciel. Rome, ingrate envers le Souverain Pontife, qu'une de ses plus puissantes familles venait de trahir, avait droit à sa part; elle vit les Papes lui préférer, pendant plus d'un demi-siècle, le séjour d'Avignon; et, dans cette période d'abandon, elle crut tomber, comme Anagni, jusqu'au rang des moindres cités de l'Europe.

XVIII. — Benoît XI aurait pu prévenir ces malheurs, et le peu de temps qu'il vécut sur le trône de saint Pierre faisait espérer à l'Eglise un de ses plus glorieux Pontifes. Dieu ne le permit pas. Il mourut à Pérouse, le 7 juillet 1304, emporté par une mystérieuse et foudroyante maladie. C'est après avoir mangé des figues, présentées par une personne inconnue, qu'il se sentit mortellement atteint. Il expira dans des douleurs atroces au bout de huit jours. Cette mort prématurée fut glorifiée par des miracles, tandis qu'elle laissait peser sur les agents de Philippe le Bel de terribles soupçons.

L'amour des peuples suivit Benoît XI dans sa tombe. On se rappelait toutes ses vertus. La douceur semble avoir été le caractère particulier de son âme. Aucun Pape n'a plus aimé la paix.

Il était un des hommes les plus savants de son temps et l'une des gloires de l'école dominicaine. Tous les chroniqueurs, cependant, parlent à l'envi de son humilité : l'auteur de tant de savants commentaires sur les saints Livres était un petit enfant pour la simplicité. Il avait un singulier mépris pour toutes les choses de la terre; et, au dire d'un écrivain du XVI^e^ siècle, il aspirait toujours à la mort et à l'éternité. Pour bien pénétrer tous ceux qui l'entouraient de cette utile pensée de la bassesse de l'homme, il se plaisait surtout, rapporte Gilles de Viterbe, à leur citer ce mot de Pandore : L'homme est le songe d'une ombre : « *Homo umbræ somnium.* »

Il fut surtout un homme de grand conseil, sa prudence a été à la hauteur d'obstacles presque insurmontables, et son Pontificat tout entier peut se résumer dans les vastes efforts, souvent efficaces et toujours méritoires, qu'il a tentés pour la paix du monde.

Il nous est resté un beau trait de ce saint Pape. Un jour — c'était quelque temps après son arrivée à Pérouse — sa vieille mère ayant appris que son fils était tout près du lieu de sa naissance, se mit en route et entra toute joyeuse dans la ville où elle allait le revoir; elle arriva haletante aux portes du palais pontifical. La voyant pauvre et mal vêtue, les chambellans de service jugèrent qu'elle ne pouvait en cet état être présentée à son fils, et pour la circonstance, ils la firent habiller richement. Le Pape fut alors prévenu de la visite de sa mère; lorsqu'il la vit entrer ainsi vêtue il demanda sèchement : « Quels sont ces vêtements ? » — « Ce sont des vêtements de soie, lui répondirent ses officiers. » — « Alors, dit le Souverain Pontife, ce n'est pas là ma mère; ma mère est pauvre et ne porte point de vêtements de cette nature. » La pauvre femme fondit en larmes, et, comprenant

la leçon, elle reprit ses premiers habits et rentra dans la chambre du Pape. « Ah ! s'écria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut, voilà vraiment ma mère ! » et courant à sa rencontre, il l'embrassa tendrement et la combla de témoignages d'affection et de respect.

Les pauvres pouvaient donc aimer ce Pontife qui avait tant chéri la pauvreté. Il avait voulu que son corps fût déposé dans un modeste sépulcre, dans l'église des Frères-Prêcheurs de Pérouse. Sa tombe devint bientôt un lieu de pèlerinage; et avant même qu'il y fût descendu, un merveilleux spectacle s'offrit aux regards. Tous les malades étaient transportés hors de leurs maisons, dans les bras de leurs proches, et l'on fendait avec peine la foule du peuple pour les faire arriver jusqu'au lit de parade où reposait le Bienheureux. Benoît XI, déjà de son vivant, passait pour un Saint; il fut, en quelque sorte, canonisé par l'acclamation populaire.

XIX. — Il y avait alors à Pérouse un père bien désolé. Depuis trois jours, son fils n'avait point pris de nourriture, on désespérait de le sauver. Il apprend la mort de Benoît, saisit son enfant presque inanimé, l'emporte dans ses bras et le dépose au pied de ce lit où le serviteur de Dieu semblait dormir. Là, il fait une ardente prière. Son fils s'éveille, s'agite, se lève, fait quelques pas, et, entièrement guéri, revient à pied dans la maison paternelle.

Une mère et son fils étaient aveugles : ils se font conduire au sépulcre de Benoît; aussitôt, ils recouvrent la vue.

Un serviteur du vice-chancelier était paralysé d'un bras : plein de foi, il court au tombeau miraculeux : quand il se releva, son bras était libre. Tous ces heureux délivrés se répandaient dans la foule et y racontaient la puissance de Benoît.

On porta sur la tombe du Saint un pauvre petit enfant tout contrefait et impotent. L'enfant se redressa et chanta la gloire et la miséricorde de Dieu.

Citons encore cette grâce parmi beaucoup d'autres obtenues par l'intercession du serviteur de Dieu. Quelques heures après la mort du Bienheureux, on déposa au pied de son lit funèbre une malheureuse possédée. Elle poussait d'horribles cris et inspirait la compassion aux plus indifférents; très ignorante des langues humaines, elle parlait cependant le latin avec une facilité surprenante. On l'avait conduite à Assise sur la tombe de saint François, mais elle n'avait point obtenu sa délivrance : Dieu réservait ce miracle à notre

Bienheureux Pontife. Un dominicain la conduisit près du corps saint, et se mit à prier pour elle avec une grande ferveur. Il l'exorcisa, et, d'une voix haute, en présence d'une foule immense : « Au nom de Dieu et de son serviteur Benoît, s'écria-t-il, je t'adjure de sortir du corps de cette femme, qui est une créature de Dieu. » Le démon résista énergiquement à cet ordre du Religieux.

« François d'Assise n'a rien pu contre moi, répliqua-t-il en latin, votre Benoît ne pourra pas davantage. » — « L'un et l'autre ont ce pouvoir, reprit sagement le Religieux, mais Dieu peut très bien, si bon lui semble, opérer maintenant ce prodige par le saint Pape Benoît, alors même qu'il l'a refusé à l'intercession de saint François. » — « Laisse-moi tranquille, répartit le démon; je reste dans un gîte où je me tiens depuis seize ans. » Le Religieux continua les prières, prononça plusieurs fois le nom de Benoît et récita sur la possédée l'Evangile de saint Jean. Au moment où il lut ces mots : *Et Verbum caro factum est*, le démon sortit du corps de cette femme. Jusqu'à sa mort, elle ne fut plus inquiétée, et, chose remarquable, elle ne se souvint jamais d'avoir parlé le latin, ce qui lui était arrivé pendant de si longues années.

XX. — La fréquence des miracles dont on était témoin chaque jour, inspira au pieux cardinal du Prat, l'heureuse pensée de remplacer le sépulcre primitif du serviteur de Dieu par un sarcophage beaucoup plus digne : c'est le magnifique mausolée que l'on vénère aujourd'hui. On y a gravé, sous forme d'épitaphe, l'éloge suivant :

O quam laudandus, quam dulciter est venerandus,
Inclytus iste Pater : prius extitit Ordine Frater
Sancti Dominici, Christi vigilantis amici.
Lector honoratus; Prior extitit ipse vocatus.
Effectus talis, fit Fratrum Dux Generalis.
Sic homo doctrinæ, post hœc fit cardo Sabinæ,
Ostia, Velletrum, Titulum dant sibi duo lætum.
Præfuit Hungariæ Legatus, gemma Sophiæ,
Fit Pater ipse Patrum, caput Orbis, gloria Fratrum.
Est merito dictus re et nomine Benedictus.
Trevisis natus; hîc primo Pontificatus
Anno decessit; sibi rectè subdita rexit
In nono mense, mortis prosternitur ense.

Hunc hominem tantum, reddunt miracula sanctum,
Innumeris signis dant grata juvamina dignis.
Lector, habe menti: currebant mille trecenti,
Quatuor appositis, dum transit hic homo mitis.
Mense die sexta Julii sunt talia gesta.

Ce dernier vers a fait croire à plusieurs que le serviteur de Dieu était mort le 6 juillet : mais les auteurs contemporains affirment tous que ce fut le lendemain (7 juillet 1304).

Le Pape Clément XII plaça notre Bienheureux sur les autels et permit aux diocèses de Trévise et de Pérouse, et à tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs de célébrer sa fête chaque année.

La vertueuse Sœur PÉTRONILLE VELA, du Tiers-Ordre séculier, à Naples (*).

(1589-1622)

Cette sainte fille vit le jour à Aquila, dans les Abruzzes, le 1er mai 1589; le surlendemain elle était régénérée dans les eaux du baptême sous le nom gracieux d'Isabelle. Elle n'avait que trois ans quand ses parents vinrent s'établir à Naples où leur premier soin fut de lui procurer une éducation chrétienne et soignée.

Toute jeune encore, Isabelle perdit sa mère et fut placée chez une tante qui l'aimait comme sa fille: l'enfant, qui avait déjà en horreur toute délicatesse, fut obligée de prendre son repos auprès de sa tante. Mais, voulant satisfaire son attrait pour la prière et les austérités, elle se levait doucement et passait plusieurs heures en oraison. Puis, avant de regagner sa couche, elle avait soin d'y placer de petites pierres et des morceaux de bois, afin de changer en mortification le soulagement qu'elle ne pouvait entièrement refuser à la nature.

Fleur d'innocence, elle s'éprit dès lors du plus tendre amour pour

(*) *Acta cap. Tolosani* 1629; Valle; Diario.

la glorieuse Reine du ciel et la choisit pour sa patronne et sa mère; il ne se passait pas de jours sans qu'elle récitât le Rosaire entier ; et qui dira avec quelle dévotion? Elle honorait encore l'auguste Mère de Dieu par le jeûne au pain et à l'eau tous les samedis de l'année et toutes les veilles de ses fêtes. Jalouse d'entretenir fidèlement dans son cœur et d'y enraciner de plus en plus cette suave dévotion, notre petite Isabelle allait fréquemment à l'église du couvent de Saint-Dominique, et là, elle se dirigeait de préférence vers la chapelle où se conserve le crucifix qui rendit à haute voix témoignage à notre Docteur angélique par ces paroles : « *Bene scripsisti de me, Thoma.* »

Après la Bienheureuse Vierge, c'est peut-être S. François de Paule, fondateur des Minimes, qui tint, à cette époque de la vie de cette jeune fille, la première place dans ses dévotions : elle jeûnait en son honneur treize vendredis de l'année.

Lorsque Isabelle fut plus avancée en âge, plusieurs jeunes gens sollicitèrent sa main, et le mariage fut sur le point d'être conclu avec l'un d'eux, gentilhomme distingué par sa fortune et ses belles qualités. Mais Dieu qui, de toute éternité, avait jeté des regards sur cette créature privilégiée, se l'était choisie pour épouse, et avait, dans ce but, orné son âme des dons surnaturels les plus rares, sut éloigner de sa fiancée tout prétendant terrestre. Il lui envoya une cruelle maladie qui la retint longtemps clouée sur un lit de douleurs, et, pendant ce temps, celui qui la recherchait tourna ses prétentions vers une autre alliance.

Sur ces entrefaites, Isabelle perdit son père et se retira chez l'un de ses frères. A ce grand deuil s'ajouta une épreuve d'un autre genre. Une chute malheureuse la força de garder le lit une année entière; mais, sous le coup de cette double épreuve, la sainte fille conserva toujours une sérénité d'âme qui faisait l'admiration de son entourage. Toutefois ce n'était encore là que le commencement des douleurs.

Son frère, étant tombé dans l'indigence, ne pouvait plus garder longtemps cette sœur bien-aimée. Isabelle, dans cette circonstance critique, se recommanda plus que jamais à son divin Epoux qui lui rendit miraculeusement la santé.

Sa première visite fut pour l'église de nos Pères : elle fit appeler le P. Félicien Zuppardo et le pria d'entendre sa confession. Cet excellent religieux admira beaucoup la vertu de cette jeune fille, lui parla du Tiers-Ordre, et l'invita à en revêtir les livrées qu'il lui donna peu après avec le nom de Sœur Pétronille.

Son noviciat, dans ce nouvel état, fut un noviciat de patience. Sa maladie la reprit avec de tels symptômes que les médecins la jugèrent incurable. Pour comble d'infortune, la pauvre fille se trouva bientôt sans asile, sa belle-sœur l'ayant congédiée avec une de ses nièces. Ainsi rejetée par ses parents selon la chair, Sœur Pétronille vint frapper à la porte de son père spirituel. Le saint homme la recommanda à une de ses pénitentes et lui remit un petit pain qui, sous sa bénédiction, se multiplia de telle sorte qu'elle et sa nièce en eurent suffisamment pendant trois jours. Il les plaça l'une et l'autre à l'hospice des incurables : malheureusement, le directeur de l'établissement désapprouva l'admission, et Pétronille se trouva de nouveau sur le pavé avec sa nièce. Elle eut encore recours à son charitable confesseur. Mais, cette fois, le V. Père la conduisit au pied de l'autel de Notre-Dame. « Sœur, dit-il, c'est à Marie que je vous confie, vous et votre nièce : cette bonne Mère prendra soin de vous ». En même temps, il lui donna un petit pain, pareil au premier, et qui semblait être à peine suffisant pour les nourrir ce soir-là. Cependant elles en mangèrent abondamment trois jours durant et en laissèrent encore plus de la moitié à un pauvre. Entre temps, le P. Félicien faisait plusieurs démarches pour les placer de nouveau à l'hôpital, et il obtint enfin un plein succès.

Rentrée dans cette maison, la Vénérable Sœur se mit joyeusement au service des membres souffrants de Jésus-Christ, se dépensant nuit et jour auprès de ces pauvres malades auxquels elle prodiguait tous les soins en son pouvoir avec l'affection d'une mère. Digne émule de la vierge séraphique, sainte Catherine, elle pansait les plaies les plus hideuses dont elle approchait ses lèvres pour les baiser. Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, récompensa plus d'une fois ces actes d'héroïsme par la guérison des personnes qui en étaient l'objet.

Sœur Pétronille mettait une ardeur sans pareille au service des incurables : elle eût même souhaité se charger toute seule du travail de ses compagnes et y réussissait parfois au moyen d'une aimable supercherie, en s'offrant à chacune séparément pour la remplacer auprès des malades pendant les heures de nuit. Il lui arriva ainsi de passer des nuits entières sur pied sans prendre une minute de repos.

Très généreuse envers ses chers infirmes, Sœur Pétronille leur procurait des rafraîchissements pour lesquels les ressources de l'hôpital ne pouvaient suffire; elle s'adressait alors à de charitables dames, heureuses de lui faire l'aumône à cette intention.

Autant cette sainte fille s'ingéniait à diminuer les souffrances d'autrui, autant elle s'étudiait à s'en procurer à elle-même: elle martyrisait son corps par des disciplines, des jeûnes fréquents et les veilles dont nous avons parlé. Pendant ses courts moments de repos, elle s'étendait sur la terre nue où une pierre lui servait d'oreiller. La plus austère mortification présidait à tous ses repas : ses mets devenaient la part des pauvres, tandis qu'elle apaisait sa faim avec quelques misérables restes. Elle vivait de la sorte, quand il plut au divin Maître d'imprimer plus avant dans le cœur de sa fidèle épouse les traits sanglants de sa Passion.

Sa première maladie revint subitement et la tortura pendant sept années consécutives : ses douleurs la saisissaient parfois avec une telle violence qu'elle en demeurait privée de sentiment. Ces souffrances avaient quelque chose d'étrange; les hommes de l'art ont avoué n'y rien comprendre et allèrent même jusqu'à prononcer le mot de surnaturel, supposition d'autant mieux fondée, qu'un beau jour la malade se leva soudain parfaitement guérie et reprit ses anciens exercices de pénitence, de piété et de charité. Après sa guérison, on lui confia l'important office de portière au noviciat des femmes repenties, dans un monastère attenant à l'hôpital. Elle devait, en vertu de cette fonction, garder l'asile des nouvelles converties, empêcher l'entrée de tout billet ou message tendant à détourner de leur courageuse résolution ces âmes arrachées avec tant de peine à la servitude du vice. La fermeté déployée par Pétronille dans cette charge lui valut des avanies sans nom de la part des anciens compagnons de désordre de ces pauvres filles. Mais ces peines n'étaient rien à côté des tribulations d'un autre genre dont nous allons parler.

A l'entrée du noviciat, confié à sa garde, se trouvait un oratoire assez bien orné, où l'on célébrait de temps en temps le Saint Sacrifice. Une novice se permit un jour d'emporter clandestinement quelques-uns des tableaux de cette chapelle, pour meubler sa cellule. La disparition de ces objets constatée, on accusa, sans plus d'examen, la Sœur portière qui ne répondit que par le silence à cet affront. Un matin qu'elle était allée, selon son habitude, demander pardon aux religieuses avant de s'approcher de la sainte Table, l'une d'elles lui jeta à la face cette sanglante injure : « Comment, vous avez l'audace de communier sans avoir préalablement restitué ce que vous avez pris à l'oratoire! » Pas une parole de justification ne tomba des lèvres de l'humble fille. Mais ce ne fut pas tout. La Supérieure, témoin des

libéralités de Pétronille envers les malheureux, crut que ses ressources provenaient de ce vol. Elle l'en reprit sévèrement en plein Chapitre. « Si vous n'aviez point agi par simplicité plutôt que par malice, dit-elle, vous recevriez le châtiment que mérite votre faute. Toutefois, en réparation du scandale donné à la Communauté, vous allez vous prosterner aux pieds des Sœurs et implorer leur pardon. » La pénitence fut acceptée sans mot dire et accomplie avec la plus touchante humilité. Mais Dieu qui se plaît à exalter ceux qui s'abaissent et n'abandonne jamais les siens, fit enfin découvrir la vraie coupable, à la grande confusion de la Supérieure, si précipitée dans son jugement, et à l'admiration de toutes les Sœurs pour la résignation, la douceur et la patience étonnantes de l'accusée.

Ces vertus ne doivent point nous étonner de la part d'une âme dévorée de l'amour divin et parvenue aux plus hauts sommets de la contemplation, comme l'était certes celle de cette sainte fille.

La communion presque quotidienne était le foyer principal où s'alimentait sa ferveur. Elle donnait régulièrement deux heures entières à l'action de grâces, et plus d'une fois, pendant ce temps, elle vit à ses côtés son ange gardien, revêtu d'une tunique plus éblouissante que la neige, unir ses adorations aux siennes et présenter lui-même à son Seigneur les hommages et les prières de son humble servante. Elle eut révélation dans l'un de ces colloques intimes avec son bien-aimé que le terme de son exil touchait à sa fin; car, au sortir de la sainte Table, elle déclara que cette communion était sa dernière, faite en santé. Elle mit ordre aussitôt à ses petites affaires, distribua aux pauvres le peu qui lui restait et s'alita pour ne plus se relever. Enfin l'heure suprême arriva, et le 7 juillet 1622, notre V. Sœur entrait dans la joie de son Seigneur. A l'instant même elle apparut à un religieux du couvent de Saint-Dominique, nommé Eugène Falco, qui répandit la nouvelle de sa mort dans la communauté, avant qu'on n'eût rien appris du dehors.

Quand on transporta le corps de la défunte à notre église, les traits du visage paraissaient si beaux qu'on ne pouvait se lasser de les admirer. Il se fit un immense concours de peuple auprès des dépouilles de cette humble servante des pauvres, et tous proclamaient hautement sa sainteté.

Un fait qui fut bien remarqué, c'est que pendant le parcours, les Religieux ne purent jamais terminer les psaumes de l'Office des morts par le *Requiem æternam* mais toujours par le *Gloria Patri*. Dieu, en

permettant cette erreur, voulait-il par là donner comme un gage de la gloire de cette sainte fille? Beaucoup le pensèrent.

En 1646, on plaça les restes de la V. Sœur dans un tombeau plus digne, orné d'une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

Corpus Sororis Petronillæ Vela,
Neapolitanæ, Tertii Ordinis Sancti Dominici,
Quæ obiit cum opinione sanctitatis.

Grand nombre de miracles s'opérèrent sur cette tombe : les fleurs même qu'on y déposait servaient de remèdes à toutes sortes de maladies. Mais, pour se conformer aux décisions d'Urbain VIII, on dut faire disparaître les *ex-voto* et toutes les marques de culte.

LE MÊME JOUR

1286 — A Limoges, le V. P. ELIE DE MAGNAC, natif de Nontron, dans la Dordogne. Ce religieux brillait comme un astre de sainteté dans son couvent et sa Province, au premier siècle de l'Ordre. Il exerça longtemps l'office de Lecteur. Etant Sous-Prieur de son couvent quand il tomba malade, le P. Elie sollicita la grâce d'être absous de cette charge, afin de paraître devant le Seigneur comme un simple religieux. Cette faveur lui fut accordée sur la terre, et la gloire lui fut donnée dans le ciel, l'an 1286. — (Guidonis.)

1312 — A Castres le V. P. RAYMOND BLETGERI, du diocèse d'Albi, cinquième Prieur du couvent de cette dernière ville, et de celui de Millau dans le Rouergue. L'horreur qu'il avait pour les charges lui fit demander instamment d'en être délivré ; toutefois le V. Père ne tarda pas à être élu Prieur au couvent de Castres et forcé d'accepter, pendant quatre années, la direction de cette nouvelle communauté. C'était un excellent religieux, d'une rare abstinence, et très adonné à l'oraison; jour et nuit il s'appliquait à ce saint exercice pendant lequel il gémissait et versait des larmes d'une salutaire componction. Le Seigneur essuya ses pleurs dans le séjour de la joie, l'an 1312. — (Guidonis.)

1362 — Dans la ville de Sezza, en Italie, le B. JACQUES DES PAULS, remarquable par son zèle et sa patience à supporter les travaux et les fatigues à la gloire de Jésus-Christ et au service de son Eglise. Il opéra de son vivant plusieurs miracles. Sa mort arriva en 1362. — (Valle.)

13.. — A Metz, le V. P. JACQUES DE COEURFERRI, Prieur de cet antique couvent, grand prédicateur, et très saint Religieux qui mérita par ses nobles qualités ce bel éloge :

Floreat et vigeat magna cum laude Jacobus,
Et lustret nomen climata cuncta suum.

15.. — Dans la même ville, le V. P. VINCENT NIFO, vrai prodige de science et d'érudition. Il était frère du fameux philosophe et médecin Augustin Nifo, si fréquemment cité dans l'Ecole. Le P. Vincent soutint la réputation de sa science par la force de sa vertu, et releva la gloire de sa Province dans le courant du XVI^e^ siècle. — (Valle.)

15.. — A Bénévent, le V. P. JACQUES, auteur de plusieurs ouvrages estimés. Ses vertus et sa piété ne furent en rien inférieures à sa science : très assidu à la prière, plein de compassion et de charité pour les pauvres, il quitta cette vie avec la réputation d'un saint. — (Valle.)

1667 — A Naples, au couvent de la Santé, le V. P. RAYMOND KUAZATH. Il naquit à Bamberg, en Allemagne, de parents très chrétiens. Son père mourut les bras en croix, en récitant l'*In manus*, un Vendredi Saint, à l'heure de None, ainsi qu'il l'avait prédit. Ses trois enfants entrèrent dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Raymond, le plus jeune de tous, eut à l'âge de onze ans une vision, pendant laquelle il se crut transporté dans un couvent dominicain ; en même temps, il entendit une voix lui dire que c'était là qu'il servirait un jour son Seigneur. L'année suivante, Raymond faisait secrètement vœu de virginité, et à quinze ans revêtait l'habit de Saint-Dominique au couvent de Bamberg. On l'envoya faire son noviciat à Wurzbourg, mais dès qu'il eut reçu l'onction sacerdotale, il demanda au Général l'autorisation de venir en Italie perfectionner ses études. En attendant la réponse, le saint Religieux recommanda très instamment cette démarche à la B. Vierge. Marie lui apparut alors et étendit sa main sur sa tête en signe de protection. Une réponse favorable arriva bientôt de Rome où le P. Raymond se rendit avec empressement. Il fut assigné comme étudiant au couvent de la Santé à Naples. Quelle ne fut point sa surprise en entrant dans cette maison de reconnaître le couvent qui lui avait été montré autrefois en songe ! Cette surprise redoubla quand il vit le tableau miraculeux de la Madone, vénéré dans notre église : c'était sous les traits de cette même image qu'il avait vu jadis la Sainte Vierge étendre sur lui sa main bénie !

En 1656, la peste sévissait horriblement à Naples. Le P. Raymond se voua de suite au service des pestiférés et contracta lui-même le mal en baisant le crucifix qu'il venait de présenter à un moribond. Il eut encore la force, malgré les premières atteintes du terrible fléau, de monter à l'autel ; puis,

s'étant retiré dans sa chambre pour faire son action de grâces, il perdit connaissance ; son état s'aggravant, on désespéra bientôt de le sauver. Dans cette extrêmité, le malade eut recours à Celle que l'Eglise invoque sous le vocable de Salut des infirmes, et se fit apporter de l'huile de la lampe qui brûlait devant l'image de la Mère de Dieu. Au bout de quelques jours, il était sur pied ; ce remède l'avait sauvé.

Enfin l'heure arriva où le V. Père allait pouvoir s'employer plus activement au salut des âmes. Bon nombre de ses compatriotes hérétiques se trouvaient à Naples. Le P. Raymond, ému de l'abandon dans lequel il les voyait, cherchait le moyen de remédier au mal, quand le chapelain de la Cour prévenant ses désirs l'institua d'office aumônier des Allemands.

Afin d'attirer la bénédiction d'en-Haut sur son apostolat, le bon Religieux commença par le mettre sous la protection de sa divine Mère. Jamais il ne sortit du couvent sans venir saluer l'image miraculeuse de la Madone : à son retour, il lui rendait de nouveau visite, alors même qu'il rentrait tout mouillé ou transi par le froid. Dans les difficultés inhérentes à son ministère, il ne prenait aucune décision sans avoir imploré, au préalable, les lumières de Celle qui a triomphé de toutes les hérésies. Sa vue seule était un exemple capable de faire impression sur les esprits les plus rebelles à la grâce. Chaque jour, en effet, on le voyait parcourir les rues populeuses de la grande cité, avec une modestie angélique, les yeux baissés, le Rosaire à la main, l'âme perdue en Dieu. Une partie des soldats allemands confiés à son zèle logeaient à l'extrémité de la ville, à une lieue environ du couvent de la Santé. Notre P. Raymond faisait quatre fois par jour ce voyage, c'est-à-dire huit lieues de chemin, sans que ni les chaleurs de l'été, ni les rigueurs de l'hiver, ni les plus mauvais temps pussent l'arrêter. Quand la nécessité l'obligeait à demeurer toute une journée auprès de quelque soldat, le Père restait à jeun jusqu'au soir, gardant ainsi fidèlemeut sa résolution de ne jamais rien prendre en dehors de son couvent. Si parfois quelqu'un de ses Frères lui conseillait de ne pas sortir au plus fort des chaleurs, il donnait cette réponse digne de son zèle : « Notre Seigneur m'a envoyé pour prendre ces petits renardeaux qui gâtent sa vigne, je dois donc sortir en tout temps. » Il remplit, en effet, avec tant d'habileté ce divin métier de chasseur des âmes qu'il en prit un grand nombre et les ramena, les unes de l'hérésie à la foi catholique, les autres du désordre à une vie chrétienne et même à la vie religieuse.

Lorsque le P. Raymond débuta dans cette œuvre, les soldats hérétiques lui faisaient souffrir mille indignités, lui disaient mille injures. Un jour qu'il s'en plaignait à la Sainte Vierge, sa céleste Patronne, le sommeil le surprit, et durant ce sommeil il crut voir la Vierge Marie et entendre ces encourageantes paroles tomber de ses lèvres : « *Utere* Ave Maria *velut hamo et escâ, ad pisces rationales capiendos :* Sers-toi de l'*Ave Maria*, comme d'un hameçon et d'un appât pour prendre les poissons raisonnables. » Le conseil fut suivi avec empressement et produisit un résultat merveilleux : dans l'espace de

deux ans, quatre cents hérétiques des plus obstinés abjurèrent leurs erreurs entre les mains du Cardinal Inquisiteur, Jules Spinola. Les anciens compagnons des nouveaux convertis, extrêmement irrités contre le Père, lui firent subir des mauvais traitements et allèrent même jusqu'à attenter à sa vie ; et ce ne fut que par miracle qu'il évita leurs pièges.

Ces conversions toutefois ne s'opéraient point sans un secours particulier du Ciel. Lorsque le fervent apôtre avait convaincu d'erreur un de ces hommes, sans pouvoir encore lui faire embrasser la vraie foi, sa tactique consistait à dire un *Ave Maria*, puis à faire avec son rosaire le signe de la croix sur le front de l'obstiné : ce moyen suffisait pour amollir les cœurs endurcis et les rendre dociles à la vérité et soumis à l'Eglise. Un soldat, demeuré sourd jusque-là aux exhortations charitables du missionnaire, tomba gravement malade. Le Père accourut sans retard auprès du malheureux, qu'il trouva dans la même obstination ; une seconde visite n'eut pas meilleur effet : le misérable s'en allait tout droit en enfer. A bout d'arguments, le P. Raymond emploie son remède ordinaire, mais comme le mal était plus grave, la dose fut aussi plus forte, il récita donc trois *Ave Maria* au lieu d'un seul qu'il disait d'habitude. Le moribond se trouva tout aussitôt changé, et se tournant vers le serviteur de Dieu, il lui dit : « Mon Père, si vous voulez que je me convertisse, obtenez-moi la santé de Notre-Dame. » — « Mon bon ami, lui répond le Père, si la Sainte Vierge, au lieu de cette santé d'un jour que vous demandez, voulait vous donner la vie éternelle et le royaume des cieux, n'en seriez-vous pas plus content et ne vous convertiriez-vous pas à la foi? » — « Mais, mon Père, ce que vous me dites, arrivera-t-il? » — « Non seulement il en sera ainsi, reprit le Religieux, mais j'ose vous promettre que Marie viendra vous visiter avant votre mort, et qu'à votre dernière heure elle recevra votre âme et la portera au ciel. » Sur cette parole du serviteur de Dieu, le soldat abjura son hérésie et confessa ses fautes avec des torrents de larmes qui lui méritèrent les faveurs prédites.

Les particularités de cette fameuse conversion furent divulguées par les témoins et volèrent de bouche en bouche, non sans fruit pour les âmes, car trois cents nouveaux soldats se convertirent encore durant l'espace de quelques mois. Le Nonce reçut ces abjurations, et en fit, de retour à Rome, un rapport à la Congrégation de la Propagande et au Pape Alexandre VII. Le Souverain Pontife donna l'ordre au R^me^ Père Général de conférer au V. Religieux le titre de Maître en Théologie. Le P. Raymond méritait bien cette flatteuse distinction, car il avait composé, à l'instance du Nonce, un traité très solide sur les matières de controverse. Par une attention digne de sa piété envers Marie, il avait divisé sa thèse en cent cinquante propositions, correspondant aux cent cinquante *Ave* du Rosaire, et avait placé en tête de son travail une image de la Sainte Vierge avec cette antienne pour exergue : « *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* » Il écrivit encore d'autres ouvrages sur le même sujet, toujours sur les instances

du Nonce du Pape, employant à ces travaux d'esprit les heures de la nuit, pour ne rien prélever sur celles du jour qu'il consacrait à l'instruction et à la conversion des pêcheurs.

Ce serait une erreur de croire qu'au milieu des labeurs multiples de son ministère, le P. Raymond, tout entier aux autres, négligeât le soin et le salut de son âme. Sa sauvegarde en ceci fut une dépendance absolue vis-à-vis de ses supérieurs, et une fidélité à toute épreuve dans la pratique de ses Règles, malgré les dispenses accordées par le Pape et le Maître Général de l'Ordre. On assure qu'il ne perdit jamais son innocence baptismale. Sa confiance en Dieu ne connaissait point de bornes. Un jour qu'il s'en ouvrait à son frère, religieux dominicain comme lui, celui-ci l'en reprit comme d'un excès ; mais il reçut pour réponse cette parole de nos saintes Lettres : « *Cum te consumptum putaveris, orieris ut lucifer* : Lorsque vous vous croirez perdu, c'est alors que vous vous lèverez comme l'astre du jour. » Et de fait, jamais ce saint Religieux ne paraissait plus content que dans ses grandes épreuves ; à ces mêmes heures, en effet, il voyait sur lui les plus sûres marques de prédestination.

Le V. Père cherchait parfois quelque divertissement dans la peinture, car il était très habile dans cet art ; entre autres tableaux dus à son pinceau, on en montre un de Notre-Dame du Rosaire dans la bibliothèque du couvent de la Santé.

Le Seigneur l'avait gratifié du don de prophétie. Il prédit la peste dont nous avons parlé plus haut, et connut deux ans à l'avance l'heure de sa mort. Une fièvre accompagnée de violents maux d'entrailles le tourmenta pendant une dizaine de jours, lui laissant à peine quelques moments de repos. Son cœur souffrait en même temps une aridité extrême qui lui faisait adresser quelques plaintes à sa céleste Mère, mais se reprenant tout aussitôt, il murmurait la parole de saint Augustin : « *Domine, hic ure, hic seca, hic non parcas, ut in æternum parcas.* » Il reçut le Viatique avec grande dévotion, promit à son frère de se souvenir de lui devant Dieu, puis se prépara à la venue de son Sauveur par la lecture du Livre des Cantiques. Une autre parole de l'Ecriture qu'il entendit, le toucha beaucoup : « *In charitate perpetua dilexi te ; ideo attraxi te miserans* : Je t'ai aimé de toute éternité ; voilà pourquoi je t'ai attiré, ayant pitié de toi. » Il se la fit répéter plusieurs fois, et comme on terminait les dernières prières, il entra dans une douce agonie, plus semblable à une extase qu'à une lutte. Peu après, il remettait placidement son âme à Dieu, le 7 juillet 1667, dans la quarante-deuxième année de son âge.

Ses funérailles furent un vrai triomphe. Tous les soldats catholiques de sa nation s'approchèrent des Sacrements et manifestèrent d'une manière touchante le chagrin que leur causait la perte de leur Père bien-aimé. Quelques jours plus tard, le P. Raymond, revêtu d'un vêtement de gloire, orné d'un riche diadème, apparut à son frère et lui annonça la mort prochaine de leur sœur, le prévenant que son exil à lui se prolongerait encore en cette vallée de larmes. — (Diario.)

1666 — Au même couvent de la Santé, le vertueux P. CASIMIR KORMAN, attiré à la vie religieuse par le P. Raymond dont nous venons de retracer les vertus. Il profita si bien de ses exemples, qu'il arriva en fort peu de temps à une haute perfection. Ordonné prêtre par obéissance et malgré les répugnances de son humilité, il célébrait le saint Sacrifice avec la ferveur d'un Séraphin : son âme entrait alors dans un doux ravissement, et ce n'était qu'à grand'peine qu'il achevait l'action sainte. Le Seigneur lui envoyait sans doute cet avant-goût des délices célestes pour exciter plus vivement dans son cœur le désir de les posséder. Cette grâce ne se fit pas attendre. Quelques mois, en effet, après son ordination sacerdotale, le P. Casimir tomba malade. Pendant que les Religieux chantaient près de lui le *Salve Regina*, le pieux agonisant unissait sa voix à la leur, et à ces mots : *Eia ergo, advocata nostra!* il expira. — (Diario.)

1602 — Au monastère de Metz, la V. Mère SIMONE LE TARTIER, née à Troyes, en Champagne. Elle fut amenée par la divine Providence dans cette maison où elle exerça la charge de Sous-Prieure pendant trente ans, pour y être une colonne de stricte observance. Sa dévotion dominante avait pour objet la douloureuse Passion, en l'honneur de laquelle elle récitait chaque jour quinze *Pater*, les bras en croix. Ses infirmités ne l'empêchaient point d'assister toutes les nuits aux Matines, toujours chantées dans cette communauté, suivant l'ancienne coutume de l'Ordre. Elle mettait une admirable vigilance à l'observation des Règles, corrigeant ou punissant toute faute sans exception, et quand elle venait à faillir elle-même, elle se faisait infliger une rude discipline.

La V. Mère procura à son monastère certaines aumônes qui aidèrent les Sœurs à sortir du grand état de gêne qui les éprouvait depuis longtemps. L'entretien des lampes de la maison et le chauffage de l'infirmerie étaient dus aux libéralités de sa famille. La sainte Religieuse passa à une vie meilleure, le 7 juilet 1602. — (*Mémoires de Metz.*)

1683 — A Pertuis, en Provence, la V. Sœur MADELEINE d'OLIVIERS. La grâce avait pris possession de son âme dès ses plus tendres années, et la prière s'échappa de ses lèvres avec ses premières paroles. A l'âge de cinq ans, elle eut une vision de la T. S. Vierge, qui remplit son cœur d'une admirable ferveur; et dès ce jour, elle jouit d'une continuelle présence de Dieu.

Lorsque Madeleine eut grandi, on lui confia la direction de sa maison, charge qu'elle remplit avec tout le soin et la diligence possibles. Une partie de son temps était néanmoins consacrée aux exercices de piété, notamment à celui de l'oraison. Quand elle devait s'approcher de la Table Sainte, notre pieuse Sœur passait une partie de la nuit en prières, afin de se mieux préparer à la réception de l'auguste Sacrement. Ses jeûnes étaient fréquents et rigou-

reux ; souvent elle restait trois jours de suite, sans prendre autre chose que du pain et de l'eau, après le coucher du soleil. Ainsi pouvait-elle répéter la parole de l'Apôtre : « Je porte sans cesse en moi la mortification du Sauveur Jésus. »

Les affaires domestiques l'obligeant à résider tantôt à la ville, tantôt à la campagne, cette sainte fille dut s'adresser nécessairement à différents confesseurs. Or, ces guides avaient chacun leur manière de voir et conduisaient leur pénitente par divers chemins, torturant ainsi cette âme droite qui leur eût voulu obéir comme à Dieu même. Ses forces succombèrent sous le faix, et les angoisses intérieures qu'elle endura furent indicibles. Son unique consolation consistait à implorer du Seigneur la grâce d'accomplir en tout sa volonté.

A la campagne, Sœur Madeleine instruisait dans les voies de la piété bon nombre de jeunes filles. L'une d'elles la vit un jour, à l'église, entourée d'une brillante lumière et entendit très distinctement une voix mystérieuse lui dire : « Ma fille, ne vous troublez pas tant pour acquérir la perfection en un jour. Je pourvoirai à votre conduite et vous ferai connaître mes volontés toutes les fois que vous le demanderez, et selon que la chose vous sera utile. » Depuis cette époque, la même voix se faisait entendre à la servante de Dieu dans toutes les occasions opportunes. En outre, la Providence lui ménagea le guide éclairé et plein d'expérience auquel cette sainte fille allait remettre le soin de son âme.

Elle jouissait fréquemment de la vue de son Ange gardien, qui lui dit un jour : « Bien que nous soyions continuellement devant Dieu, néanmoins nous recevons nos lumières des hiérarchies supérieures », lui faisant entendre par là qu'elle devait consulter Dieu dans la personne de ses ministres.

Forcée par ses parents de renoncer à ses désirs du cloître pour embrasser l'état du mariage, Madeleine demeura néanmoins fidèle à son ancien genre de vie et travailla toujours avec ardeur à la perfection. Le Seigneur se plut à récompenser par un prodige son dévouement envers les malheureux. Elle avait apporté l'aumône à une pauvre femme malade, mais au moment de reprendre le plat dans lequel se trouvaient les aliments, quelle ne fut pas sa surprise de voir un magnifique bouquet remplacer les mets qu'elle venait de servir à l'infirme! Cette femme pria sa charitable visiteuse de lui appliquer ces fleurs sur son mal, ce qu'elle fit volontiers, et toute souffrance disparut aussitôt.

Sa nombreuse famille, formée par ses soins aux plus pures maximes du christianisme, resta toujours fidèle aux leçons comme aux exemples d'une si sainte mère : et quand ses enfants furent en âge de se suffire à eux-mêmes, elle obtint de son mari de mener une vie plus retirée. Une cruelle maladie acheva de la détacher des choses d'ici-bas. Des Sœurs du Tiers-Ordre qui la soignèrent, lui conseillèrent alors de se réunir à elles. La noble dame, entrant avec bonheur dans leur vue, reçut l'habit dans d'admirables dispositions, et faisait, huit jours après, sa profession comme Tertiaire.

Ses parents, ses enfants surtout cherchaient par tous les moyens en leur pouvoir à lui procurer quelques soulagements dans ses maux. « Merci, mes bien aimés, disait cette sainte femme, merci. Je prie Dieu de vous rendre au centuple vos peines et vos dépenses à mon sujet. » L'effet suivit de près la prière. Tandis que la campagne était désolée par une sécheresse qui anéantit les récoltes, les champs de son père, demeurés seuls fertiles, donnèrent cette année même une moisson comme on n'en avait jamais vu.

Sœur Madeleine mourut le 7 juillet 1683, à l'âge de quarante-quatre ans. — (Extrait de la lettre circulaire adressée par les Sœurs de Pertuis à leurs compagnes d'Aix, à l'occasion de la mort de la servante de Dieu.

VIII JUILLET

Le V. P. JEAN TAULÈRE (*)

Professeur en l'Université de Cologne, Théologien mystique et célèbre prédicateur, surnommé « le Docteur illuminé. »

(1294-1361)

Si les vertus et les prédications du V. Jean Taulère le rendirent célèbre au XIVe siècle, ses écrits pleins de lumière et d'onction le placent au premier rang parmi les maîtres de la vie spirituelle. Surius, qui a traduit en latin une grande partie de ses ouvrages, avait conçu une si haute idée de la sublimité et de l'utilité de sa doctrine, qu'il n'hésite pas à le mettre en parallèle avec les principaux docteurs de l'Eglise. La postérité a ratifié ce jugement : « Le plus grand mystique d'alors, puisque nous « ne pouvons nommer avec certitude l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, fut le Dominicain Jean Taulère, à qui, du reste, on a parfois « attribué « le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes. » (Hist. gén. de l'Eglise, de Darras, t. XXX, p. 573).

Ce grand homme naquit en Allemagne, selon les uns, en 1294, selon les autres, vers 1290.

Strasbourg et Cologne se sont longtemps disputé l'honneur de l'avoir eu pour fils. La première semble l'emporter, grâce à de récentes découvertes dans les anciens manuscrits. Taulère lui-même nous apprend qu'il était d'une famille riche, sans attacher autrement d'importance à cette fortuite indication. Vers l'âge de dix-huit ans,

(*) Touron, Laur. Surius, (*Hist. et narrat. vitæ D. Joan. Thaulerî*).

au commencement du pontificat de Jean XXII, il dit adieu au monde pour entrer au couvent des Frères-Prêcheurs de Strasbourg. Il n'avait alors qu'une ambition : celle de devenir un Saint, en demeurant jusqu'à la mort un fidèle imitateur de notre B. Père S. Dominique.

Nous avons tout lieu de croire qu'il fut envoyé par ses supérieurs au célèbre couvent de Saint-Jacques, à Paris, et qu'il y suivit les leçons de maître Eckart, l'un des plus grands mystiques de cette époque. Un tel maître dut nécessairement exercer une influence sur la direction des idées de Taulère ; mais l'élève sut mieux se garantir des dangereuses illusions du panthéisme. Ce ne fut point toutefois à Paris, mais plus tard, à l'Université de Cologne, qu'il reçut le bonnet de docteur.

Le génie élevé de Taulère, son amour pour l'étude, son éloquence naturelle, et les autres talents qui le distinguèrent d'abord parmi les plus habiles, pouvaient sans doute le faire briller dans les écoles. Mais le zèle du salut des âmes, le besoin qu'avaient les peuples d'être nourris de la parole de Dieu, et aussi l'ordre exprès des Supérieurs l'engagèrent dans le ministère apostolique. Les villes de Strasbourg et de Cologne profitèrent les premières de ses prédications et sa réputation le fit bientôt connaître dans toutes les Provinces d'Allemagne et dans les pays étrangers. Le B. Venturin de Bergame qui, dès l'an 1330, s'était rendu lui-même si fameux en Lombardie par un grand nombre de conversions, et dont nous avons donné la Vie au 28 mars, écrivait ainsi à un Religieux de son Ordre qui demeurait à Strasbourg : « Quand vous verrez ce cher Père Taulère, votre ami et le mien, priez-le de m'excuser si je n'ai point profité de cette occasion pour lui écrire ; et engagez-le cependant à m'envoyer de ses lettres ; car je l'aime toujours tendrement, et j'espère que par ses travaux et les vôtres, ainsi que par le ministère de plusieurs autres Serviteurs de Dieu, inscrits au Livre de vie, le nom de Jésus-Christ sera connu et adoré dans toute l'Allemagne. »

Les troubles dont l'Empire était alors agité, ne purent ralentir la vivacité du zèle de Taulère. On le voyait, au contraire, toujours assidu à instruire les fidèles, à s'élever contre les scandales publics, à inviter les pécheurs à la pénitence, leur annonçant que les fléaux, sous lesquels ils gémissaient, n'étaient que le prélude de châtiments plus terribles encore. Mais en travaillant avec tant de zèle au salut des autres, notre Prédicateur était encore fort éloigné de mettre en pratique toutes les maximes de Jésus-Christ et les leçons de perfection

qui faisaient parfois le sujet de ses discours. Le peuple et les grands du monde le considéraient comme un oracle, accouraient pour l'entendre et pour se mettre sous sa direction. Il s'en fallait bien, cependant, que Taulère, fût alors aux yeux de Dieu, ce qu'il était aux yeux des hommes, et aux siens propres. Un orgueil subtil, dont il ne s'apercevait presque pas lui-même, gâtait ses meilleures actions : une secrète estime de lui-même, la vanité, l'amour-propre, se nourrissaient parmi les applaudissements et les louanges qu'on lui prodiguait et dont il n'avait point appris à se défier. Ce levain corrompu, d'autant plus dangereux qu'il était plus caché, lui faisait perdre tout le mérite de ses travaux. En s'éloignant ainsi du droit chemin qu'il montrait aux autres, il allait se perdre lui-même si le Seigneur n'eût jeté sur lui un regard de miséricorde.

Les circonstances de sa conversion, les seules de toute son histoire qu'on ait écrites avec soin et dans un grand détail, sont des plus édifiantes. Si c'est Taulère lui-même qui en a fait le récit, comme on le croit communément, on ne saurait trop admirer le changement que la grâce avait opéré dans son âme, et la profonde humilité qui a pu le porter à instruire les siècles futurs, et de ses premières faiblesses et des moyens dont l'infinie Bonté avait voulu se servir pour le toucher efficacement, le guérir et le sauver. Voici donc cette histoire, résumée d'après le texte plein de charmes qu'en a donné Surius en tête des œuvres complètes de l'illustre Docteur (1).

Taulère avait déjà atteint sa cinquantième année; et, comme nous l'avons dit, il était regardé depuis longtemps comme un savant maître, lorsque l'esprit de Dieu le fit descendre au rang de disciple; non sous la conduite de quelqu'un de ses collègues prédicateurs ou théologiens avec lesquels il était en relations, mais sous la direction d'un simple laïque, inconnu et peu versé dans les lettres humaines, quoique très instruit de la science des Saints. Ce disciple du Sauveur, tout occupé du soin de son salut, menait une vie pure et cachée dans

(1) Nous n'ignorons pas que cette conversion de Taulère, reproduite par tous ses biographes depuis le xve siècle, est aujourd'hui fortement controversée par des érudits de premier ordre, notamment par le savant sous-archiviste de la bibliothèque vaticane, le R. P. Henri Denifle, des Frères-Prêcheurs. (V. *Taulers Bekehrung kritisch untersucht*, Strasbourg, Trükner, 1879). Mais notre modeste rôle de rééditeurs ne nous permettant pas de faire un travail de critique historique pour dégager la véritable figure de Taulère, nous nous sommes bornés à résumer, pour l'édification de nos lecteurs, un récit accepté jusqu'à nos jours par les historiens.

sa retraite, lorsqu'en 1346 il fut impérieusement averti d'aller à Cologne dont il se trouvait éloigné de quinze lieues, pour accomplir dans cette ville ce qu'il plairait au Seigneur d'opérer par son ministère. Il obéit aussitôt, et dès son arrivée à Cologne, la réputation de Taulère l'attira à ses prédications. Pendant que le pieux laïque écoutait avec attention les vérités qu'on lui prêchait, l'Esprit de Dieu lui fit connaître que c'était pour instruire ce prédicateur même, si disert et si applaudi, qu'il l'avait fait sortir de sa solitude. Cette lumière fut accompagnée de la connaissance qu'il eut de l'intérieur de Taulère, de ses bonnes qualités et de ce qui lui manquait du côté de la grâce pour être un parfait ministre de Jésus-Christ.

Sans autre délai, cet inconnu va se présenter à Taulère et lui tient ce langage :

« La renommée de votre mérite, mon Père, étant venue jusqu'au lieu de ma résidence, j'ai entrepris un voyage de plusieurs lieues pour vous entendre prêcher ; et ayant déjà eu le bonheur d'assister cinq fois à vos sermons, je voudrais, s'il vous plaît, me confesser à vous pendant tout le temps que je resterai ici. » La candeur et la simplicité chrétienne de cet ami de Dieu préviennent d'abord Taulère en sa faveur, et il acquiesce volontiers à sa demande. Son nouveau disciple venait souvent se confesser et le faisait avec tant d'humilité et de dévotion que le Père, tout édifié, voulait le communier de sa propre main chaque fois qu'il s'approchait de la Sainte Table.

Trois mois se passèrent ainsi dans les exercices de la prière et de la pénitence, au bout desquels le mystérieux personnage étant venu visiter son directeur, le conjura pour l'amour de Dieu de donner un discours afin d'apprendre à ses auditeurs les moyens les plus sûrs de parvenir à la plus haute perfection : « Mais, mon fils, répondit Taulère, pourquoi me faites-vous pareille demande ? Que comprendriez-vous à des matières si sublimes, et qui demanderaient de ma part beaucoup d'étude et une longue préparation ? — Sans doute, mon Père, répliqua l'humble pénitent, je suis incapable de comprendre ce que la religion chrétienne a de plus élevé ; cependant, avec les secours de la grâce, je puis aspirer à cette perfection et la désirer. D'ailleurs, n'eussiez-vous dans votre nombreux auditoire qu'une seule personne capable de comprendre votre sermon et d'en profiter, vous n'auriez pas perdu votre peine. » Et il fit si bien par sa pieuse importunité qu'il obtint la promesse désirée.

Peu de jours après, Taulère fit devant un auditoire plus nombreux

que de coutume un discours fort soigné, qu'on peut appeler un excellent abrégé de l'Evangile et dont voici l'analyse :

Il représenta d'abord combien il y a peu de parfaits, et que s'il se trouvait une âme entièrement résignée et soumise au bon plaisir de Dieu, elle lui serait sans doute plus agréable que cent mille autres habituées à vivre selon leurs goûts et caprices, sans se mettre en peine de se mortifier et renoncer : il demanda que le cœur désireux de recevoir Dieu se purifiât de toute image et représentation corporelle. Puis, expliquant les degrés par lesquels l'âme monte au plus haut sommet de la perfection, il en énuméra vingt-quatre, insistant principalement sur la pureté de cœur et la droiture d'intention, l'abnégation de soi-même, le renoncement à sa propre volonté, le parfait détachement des créatures, l'amour de la croix, du mépris des humiliations, sur la fidélité à la grâce et à la doctrine de l'Homme-Dieu.

Le prédicateur termina son discours par ces paroles : « Que chacun de nous examine maintenant le fond de son cœur, qu'il considère avec soin quelles sont ses dispositions, et qu'il se réjouisse dans le Seigneur, à proportion qu'il se reconnaîtra plus avancé dans les voies que je viens de vous expliquer. Que s'il ne trouve rien de semblable en lui-même, qu'il apprenne, du moins, à compter pour bien peu de choses toutes les lumières de son esprit, quelque brillantes qu'elles soient, et ses talents naturels, quelque extraordinaires qu'ils puissent être. »

L'auditoire marqua sa satisfaction par ses applaudissements ordinaires et loua comme à l'envi le prédicateur et son sermon. Il n'en fut pas ainsi du pieux inconnu qui avait écouté fort attentivement, confondu dans la foule. Et comme il avait tendu un piège innocent à ce grand docteur dont la sainteté n'égalait pas la réputation et la science, il se servit avantageusement de ses propres paroles pour le faire connaître lui-même à lui-même et l'obliger à prononcer sa propre condamnation. Dans la première visite qu'il lui fit, il lui répéta mot à mot, avec beaucoup de fidélité, tout son discours, ce dont Taulère, qui le tenait pour un homme simple et illettré, fut extraordinairement surpris. Après avoir loué modestement ce qui méritait d'être loué : « J'aurais bien autre chose à dire, ajouta-t-il, mais je ne sais, mon Père, si vous le prendriez en bonne part. — Parlez, répartit Taulère, et dites tout ce qu'il vous plaira ; avec la grâce de Dieu, je l'entendrai sans me fâcher. » Le pieux laïque fit alors remarquer au célèbre prédicateur combien il était éloigné de cette pureté de cœur,

de ce parfait détachement de lui-même et des créatures, enfin de cette humilité chrétienne dont il avait parlé avec tant d'éloquence. Il compara ses paroles et ses maximes à un vin excellent, mais qui coule avec la lie d'un vaisseau qui n'a pas été bien purifié; et il ne craignit point de l'appeler Pharisien.

Taulère qui, jusque là, avait écouté les autres reproches avec autant de patience que de modestie fut sensible à ce dernier, et entreprit de se justifier de l'accusation de pharisaïsme. Son interlocuteur arrêta bien vite ses plaintes, et continuant à lui parler sur le même ton : « J'appelle Pharisiens, dit-il, ceux qui s'attachent, non à l'esprit qui vivifie, mais à la lettre qui tue; ceux qui, tout remplis d'eux-mêmes ou trop sensibles à l'estime des hommes, cherchent leur propre gloire et non celle de Dieu, dans des actions d'ailleurs bonnes et saintes. Voyez, mon Père, si vous n'êtes point de ce nombre et si vous n'en avez pas toujours été. Considérez un moment avec quelles dispositions vous avez commencé vos études; quelle a été, dans vos progrès, la complaisance secrète que vous ont inspiré votre savoir, la qualité de docteur et tous les dons que la pure bonté de Dieu vous a départis. Au lieu de tout rapporter à la plus grande gloire du Créateur, qu'il faut uniquement aimer, et de ne mettre qu'en Lui votre confiance, vous vous êtes, comme un orgueilleux, regardé vous-même, et votre cœur recherche, plus qu'il ne le devrait, l'amour de la créature. Voilà pourquoi, malgré votre grande science, vous demeurez dans les ténèbres; malgré tous vos travaux, vos prédications et vos écrits, vous n'avez fait jusqu'ici que fort peu de véritables conversions. Rien de plus excellent que la doctrine céleste et la parole de Dieu que vous annoncez; mais parce que, faute d'humilité et de pureté de cœur, vous ne goûtez pas assez ces sublimes vérités, elles perdent toujours quelque chose dans votre bouche; vous ne pouvez les faire goûter à ces âmes pures, qui ne cherchent que Dieu, et qui ne veulent rien de l'homme dans la céleste nourriture qu'on leur présente. »

Ce discours n'avait rien de flatteur pour l'amour propre; Taulère, déjà humilié sous la main de Dieu, l'écoutait avec respect, et l'étonnement qu'il manifestait, était mêlé de confusion et d'une sainte joie.

Confus de se voir beaucoup plus imparfait qu'il ne l'avait été jusqu'alors à ses propres yeux, il se réjouissait dans le Seigneur de la grâce qu'il lui faisait en lui communiquant, par cet inconnu, une lumière si claire sur lui-même et sur son intérieur. Son modeste

silence laissa au pieux laïque la liberté d'ajouter tout ce que l'Esprit de Dieu lui mit dans la bouche. Le zèle le faisait parler; la charité adoucissait ce que ses paroles semblaient avoir de trop amer, et la douceur naturelle de Taulère (ou plutôt la grâce qui agissait dans son cœur pour en faire un homme nouveau) le rendit si docile à la correction qu'il n'ouvrit la bouche que pour bénir le Seigneur, et rendre de très humbles actions de grâces à son fidèle ministre : « Je reconnais, lui dit-il, que c'est l'Esprit divin qui vous a fait parler, car vous m'avez exposé tous mes défauts les plus cachés : d'où je n'hésite pas à conclure que vous en avez reçu la connaissance de Dieu seul. C'est pourquoi, très cher fils, laissez-moi vous prier instamment, pour l'honneur de la mort du Sauveur, de vouloir bien être mon Père spirituel, et de souffrir que moi, misérable pécheur, je devienne votre fils. »

Un langage si humble et si peu ordinaire aux savants de réputation, ne donne pas une petite idée du caractère de Taulère et des excellentes dispositions où il était déjà. Mais la sincère humilité qui fut depuis sa vertu favorite, parut encore plus dans toute la suite de ses actions que dans ses paroles. Celui qu'il appelait déjà son maître et son guide, en remplit, en effet, les fonctions et jamais on ne vit un disciple plus docile que le célèbre Taulère. Le laïque, toujours avisé, pour le former à la simplicité chrétienne et le rendre en peu de temps un homme parfait en Jésus-Christ, lui remit une espèce d'alphabet ou de catéchisme qui contenait en vingt-quatre articles, tout ce qu'il devait pratiquer pour acquérir la véritable pureté de cœur et s'élever ainsi à une sublime perfection.

Cet alphabet, que cet excellent maître donna à notre docteur pour le former à l'enfance spirituelle, ne contient, sans doute, rien de plus parfait que ce que le savant Religieux avait lui-même prêché et enseigné aux autres ; mais l'application que lui faisait de ces grandes vérités son charitable Ananie et l'heureuse nécessité où lui-même voulait bien se mettre, de suivre de point en point ces leçons de mortification, d'humilité et de renoncement auxquelles son propre esprit n'avait eu aucune part : tout cela augmentait le mérite de son obéissance et devait lui faire espérer d'en recueillir les fruits les plus précieux. Il commença donc les saints exercices que son guide lui avait prescrits, sans se donner la liberté d'y rien ajouter ni d'en rien diminuer, veillant avec une extrême attention, non seulement sur ses actions et sur ses paroles, mais aussi sur toutes les pensées de son esprit

et sur les mouvements de son cœur, toujours en garde contre les surprises de la nature ou de l'orgueil et fidèle à rendre compte de ses peines, de ses tentations, de ses fautes même les plus légères à celui que la Providence lui avait donné pour directeur.

Pendant le séjour de plusieurs mois que ce saint homme fit à Cologne, il visitait de temps en temps son nouveau disciple. Charmé de sa docilité et admirant les progrès sensibles que la grâce opérait en lui, il ne cessait de l'animer toujours à ce qu'il y a de plus parfait. Mais ce n'était que par la voie étroite et ardue de l'abnégation et d'un entier renoncement qu'il prétendait le conduire au terme, objet des désirs de l'un et de l'autre. Lorsqu'il le vit bien affermi dans ses pieuses résolutions, il lui déclara que la volonté de Dieu et ses affaires l'appelaient ailleurs. Avant de le quitter, il lui donna de nouvelles instructions et lui prescrivit plusieurs manières de renoncement qu'il ne lui avait pas encore proposées. « Pendant deux ans, lui dit-il, vous vous abstiendrez de prêcher, d'entendre les confessions et de diriger. Assidu à tous les exercices de la Communauté, le jour et la nuit, vous passerez le reste du temps seul dans votre cellule, occupé à pleurer vos péchés, sans faire d'autre étude que celle de Jésus-Christ, de sa doctrine et de sa sainte vie. » Il lui prédit que sa solitude ne serait pas sans quelque consolation spirituelle, mais il ne lui dissimula pas aussi qu'il aurait beaucoup à souffrir dans l'âme et dans le corps et qu'il passerait par les plus rudes et les plus humiliantes épreuves. « Cependant, ajouta-t-il, que rien ne soit capable de vous ébranler ni d'affaiblir la confiance que vous avez mise en Dieu : c'est lui qui vous éprouvera et il sera lui-même votre soutien. S'il permet que vous soyez tenté, il vous fera vaincre pour vous couronner un jour, pourvu que, toujours humilié aux pieds de Jésus-Christ et attaché intérieurement à sa croix, vous appreniez tous les jours à vivre de son esprit et à mourir à vous-même ».

Après avoir ainsi parlé, le serviteur de Dieu se retira, et, quelque amer que fût le remède proposé, Taulère, plus résolu que jamais à s'abandonner uniquement au bon plaisir de Dieu, fit généreusement le sacrifice de sa propre volonté et de tout ce qui pouvait être un obstacle à cet état de perfection où il était appelé. Il lui fallut, pour cela, vaincre toutes les répugnances de la nature et combattre ou mépriser cent prétextes spécieux qui devaient, ce semble, lui faire préférer à une austère retraite, les fonctions de la vie apostolique. Sa haute réputation dans tout le pays et surtout à Cologne ; la confiance que tous,

grands et petits, lui témoignaient par leur empressement à venir entendre ses sermons ou à le consulter ; les fruits qu'on pouvait retirer de son ministère ; sa vocation à un Ordre dévoué au salut du prochain ; d'autre part, la crainte de devenir peut-être un objet de scandale à ses propres Frères et aux gens du monde en rompant si brusquement avec sa vie passée : tout cela semblait s'opposer à la résolution de garder un silence de plusieurs années. Taulère n'ignorait point, d'ailleurs, que travailler au salut du prochain et penser à sa propre perfection ne sont pas deux choses incompatibles. Mais il avait appris, par une triste expérience, que ces deux occupations ne sont pas nécessairement liées ensemble. Aussi, comme après tout la volonté de Dieu lui était connue, il pensa sagement que son unique affaire était de s'y soumettre et de tout espérer du secours de la grâce.

S'étant donc condamné au silence le plus sévère en s'interdisant tout commerce avec les créatures, Taulère ne parlait qu'à Dieu dans la prière et la psalmodie de l'office choral, il l'écoutait dans la lecture des Livres Saints et surtout dans la méditation des souffrances et les humliations du Sauveur. Il affligeait sa chair par les plus rudes pénitences pour la soumettre à l'esprit et arrosait son pain de ses larmes. Attentif par dessus tout à renoncer à sa propre volonté et à creuser sans cesse l'abîme de son néant pour apprendre à se mépriser et à aimer le mépris, il faisait tous les jours de nouveaux progrès dans la science du salut. Cependant, ce qui le rendait agréable à Dieu, le rendit la fable du monde et bientôt il expérimenta ce que le Seigneur lui avait fait prédire par son envoyé. Le changement subit qu'on voyait en lui et dont on ignorait le principe fit croire qu'il avait perdu l'esprit. Raillé par les uns, méprisé par les autres, il fut en butte aux murmures et aux persécutions de ses Frères. Pour achever de le purifier, Dieu affligea son corps par de graves maladies et laissa quelque temps son âme dans les ténèbres et l'aridité, en proie à des tentations incessantes.

Mais au milieu de tant de tribulations, le fidèle disciple de Jésus-Christ, assuré de la présence de la protection de son divin Maître, tournait doucement ses regards vers la Croix et puisait toute sa force dans le souvenir des souffrances de l'Homme-Dieu. Si triste que pût paraître sa situation, à n'en juger que par la prudence de la chair, jamais il ne lui arriva de se plaindre ni de désirer autre chose que l'accomplissement de la volonté de Dieu. Tant de constance devait

enfin être récompensée : le terme des épreuves approchait. Le jour de la Conversion de saint Paul, 25 janvier 1348, notre pénitent, après avoir résisté à une tentation beaucoup plus violente que de coutume, se sentit tout à coup pénétré d'une vive et amère contrition de ses péchés. Ses yeux devinrent deux fontaines de larmes, mais sa confiance étant aussi forte que sa douleur, il se prosterna aux pieds du Crucifix et reçut enfin une réponse de vie. Un rayon de la grâce illumina son esprit, toucha et embrasa son cœur ; toute son âme en fut remplie d'une céleste consolation, et, selon la prédiction qui lui avait été faite, toutes les lumières naturelles ou acquises dont il avait tiré autrefois quelque vanité ne pouvaient être regardées que comme ténèbres en comparaison de celles dont le Ciel commença dès lors à le favoriser.

Taulère pouvait juger, par cette grâce extraordinaire, que le temps marqué pour sa longue retraite étant écoulé, il lui était permis de reprendre son ministère apostolique. Il voulut cependant consulter encore son mystérieux directeur, et, l'ayant fait venir, il lui rendit compte de tout ce qui s'était passé : « Rendez grâces à Dieu, lui dit le pieux laïque, tout ce que vous m'apprenez est pour moi le sujet d'une grande consolation et doit être pour vous celui d'une éternelle reconnaissance. C'est maintenant que l'expérience vous fera sentir ce que c'est que d'être éclairé des lumières de l'Esprit Saint et touché de l'onction de sa grâce. Je vous disais autrefois que la lettre vous donnait la mort, lorsque, sans goûter la manne cachée des Ecritures, vous vouliez les entendre par vos lumières naturelles, je vous dis aujourd'hui que la même lettre vous donnera la vie, parce que, désormais, c'est par l'Esprit de Dieu que vous expliquerez sa divine parole. La connaissance que vous en aurez sera bien plus lumineuse et plus profitable à vous-même et aux autres ; et une seule de vos prédications produira dorénavant plus de fruit que toutes celles qui vous avaient attiré tant de vaines louanges.

« Au reste, ne vous lassez pas de veiller sur vous-même et de vous conserver dans l'humilité, afin de ne pas vous laisser ravir votre précieux trésor. Il est temps que vous repreniez l'exercice de la prédication et que je reprenne moi-même la place qu'il me convient de garder parmi vos auditeurs et vos disciples, car j'ai le plus vif désir d'être maintenant instruit par vous ».

Taulère ayant fait annoncer que dans trois jours il prêcherait, toute la ville de Cologne reçut avec joie cette nouvelle ; l'affluence du

peuple fut si extraordinaire que le prédicateur en fut surpris, mais l'auditoire l'était bien davantage de son long silence. Lorsqu'il fut monté en chaire, tandis que dans un profond recueillement il priait le Seigneur de lui ouvrir la bouche afin d'annoncer ses louanges, il fut saisi d'un sentiment de componction tellement vif qu'il lui fut aussi impossible de parler que de retenir le cours de ses larmes. Elles coulaient avec abondance et ne tarissaient pas. Déjà le peuple, impatienté d'attendre, commençait à murmurer tout haut ; Taulère suppliait Dieu d'arrêter ses larmes et acceptait humblement sa sainte volonté. Enfin, il ne put que s'écrier en pleurant : « Mes très chers frères, je suis désolé de vous avoir fait attendre si longtemps, mais, pour cette fois, il m'est impossible de vous dire une seule parole. »

Chacun se retira chez soi, et pendant que l'humble disciple de Jésus-Christ, soumis aux ordres de la Providence, faisait à Dieu le sacrifice de son honneur et de sa réputation, le peuple continuait à le traiter d'insensé. « Non, disait-on publiquement, après ce que nous venons de voir, il n'est plus permis de douter que le Docteur Taulère n'ait l'esprit troublé. » Ses Frères eux-mêmes, effrayés du dommage et de la confusion qui pouvaient leur revenir de cet accident, le pressaient de ne plus s'exposer à ce danger. Mais le pieux laïque ne fut pas du même sentiment : « Vous connaissez déjà, dit-il à Taulère, les desseins de Dieu sur vous ; vous êtes instruit de ses voies, et vous ne refusez pas de marcher par les sentiers les plus difficiles. Cette humiliation, que sa main paternelle vous a ménagée, vous était encore nécessaire : Il vous a fait la grâce d'en profiter, et vous voilà maintenant plus en état d'être l'organe et l'instrument du Saint-Esprit. Après cinq jours de prière et de recueillement, vous demanderez à votre Supérieur la permission de prêcher, ou dans une église de Cologne, ou au moins en présence de votre Communauté. »

Taulère, avec la docilité d'un enfant, se soumit à tout. Le premier sermon qu'il prêcha devant ses Frères les remplit tous d'étonnement, et celui qu'il donna, peu de jours après, devant un nombreux auditoire, sur ce texte de l'Evangile : *Ecce sponsus venit, exite obviam ei,* produisit des effets qui paraîtraient incroyables, si on ne connaissait la puissance de la parole de Dieu. L'éloquence et l'onction de notre prédicateur, le sujet qu'il traitait, les expressions qu'il plut au Seigneur de mettre dans sa bouche, tout cela fit sur les auditeurs une impression si vive que, transportés de joie et d'amour, ils étaient ravis, hors d'eux-mêmes. « C'est vrai ! c'est vrai ! c'est vrai ! » s'écria l'un d'eux,

et il tomba comme mort, pendant que les autres suppliaient l'orateur de s'arrêter un moment, parce que leur cœur ne pouvait contenir toute la flamme que son discours y avait allumé.

Tout ce discours, le premier que Taulère ait donné au public, au sortir de sa retraite, fut consacré à faire connaître les richesses de la miséricorde de Dieu envers ses élus, les faveurs dont il prévient l'âme fidèle, les lumières qu'il lui communique, les feux dont il l'embrase, les célestes consolations dont il la remplit. Il montra par quels moyens l'âme ainsi prévenue, éclairée, doucement attirée par le divin Epoux, devait répondre à ces ineffables invitations. Mais il avertit aussi que, dans le siècle où on vivait, il y avait peu de véritables spirituels, parce que l'abnégation de soi-même et la pratique constante d'une sincère humilité peuvent seules mériter les faveurs du Ciel et les conserver. Or, la cupidité et l'orgueil, vices de tous les temps, semblaient régner alors avec plus d'empire et dans toutes les conditions. C'est ce que Taulère entreprit de démontrer dans un autre sermon où, ayant pris pour texte ces paroles du Sauveur : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre*, il s'éleva, avec une liberté tout apostolique, contre les vices et désordres de chaque état. En respectant le caractère des personnes et les noms des particuliers, il dénonça sans ménagement ce qui était sujet de scandale, soit chez les ministres de l'autel, soit chez ceux de la justice.

Les citoyens de Cologne jugèrent le prédicateur d'une manière fort différente : les uns blâmant un zèle qui leur paraissait outré ; les autres, et c'était le plus grand nombre, lui distribuant des louanges. « Après tout, disait-on, c'est un homme de bien, un homme droit et sincère qui ne craint que Dieu seul et qui ne reprend que des vices trop réels. C'est à lui de nous avertir, il est envoyé pour cela, et c'est à nous de profiter des avertissements que Dieu nous donne par sa bouche. » Le bruit s'étant répandu que Taulère ne tarderait pas à se retirer, parce que ses Supérieurs n'approuvaient point la vivacité de son zèle, les magistrats de Cologne se rendirent aussitôt au couvent pour représenter au Prieur qu'ils ne verraient pas avec plaisir qu'on les privât d'un prédicateur si apostolique, si éclairé et si utile au pays. « Cependant, répondit le P. Prieur, avec toutes ces belles qualités, Taulère risque de se faire de puissants ennemis, et déjà il nous rend odieux à nos meilleurs amis. — Nous ne croyons pas, mon R. Père, répliquèrent les échevins, que vous ayez de meilleurs amis que nous, et nous pouvons vous assurer que le zèle de votre prédicateur, loin

de nous indisposer, a plutôt accru notre désir de vous être agréables. Sans doute, il ne nous épargne pas, mais c'est précisément pour cela que nous estimons son caractère et désirons le voir continuer son ministère parmi nous. »

Devant des sentiments si chrétiens, le Prieur ne pouvait que s'incliner. Taulère continua donc à prêcher et à élever sa voix, comme une trompette retentissante, pour reprocher aux peuples leurs désordres et leur annoncer les châtiments dont ils étaient menacés. Les dissolutions de la jeunesse, l'immodestie et le luxe des femmes, la lâche complaisance des confesseurs, les fraudes des marchands, l'injustice des usuriers, mais surtout l'audace exécrable des blasphémateurs, furent par lui impitoyablement flagellés.

Son zèle croissant toujours, il eut la pensée de porter le flambeau de la foi aux nations infidèles, mais il en fut détourné par une voix intérieure qui lui commanda de se dévouer d'abord au salut de tant de chrétiens pires que les infidèles par le dérèglement de leurs mœurs.

Grand était le fruit produit par les prédications de Taulère dans les Provinces d'Allemagne. Séculiers et ecclésiastiques, religieux et recluses, tous s'adressaient à lui avec confiance, et nous voyons par ses ouvrages, surtout par ses lettres et ses sermons, avec quel soin il travaillait à l'instruction des fidèles, à la conversion des pécheurs et à l'avancement des vierges chrétiennes qui voulaient se sanctifier dans les exercices du cloître.

Mais la première et la principale occupation du disciple de Jésus-Christ, depuis le jour de sa conversion, fut toujours de veiller sur lui-même et de travailler sans relâche à se purifier de plus en plus dans l'exercice de l'oraison et la pratique de l'humilité chrétienne. Constamment uni à Dieu par la ferveur de la charité et marchant avec fidélité en sa présence, par l'abnégation de lui-même, il reçut plusieurs faveurs du Ciel. Une lumière prophétique lui fit connaître d'avance les plaies que causeraient à l'Eglise les hérésies de Wiclef, de Jean Huss, de Luther et de Calvin. Il décrit leurs erreurs dans un opuscule publié par Surius sous ce titre : *Prédictions ou prophéties qui ont été retrouvées dans les anciens manuscrits du sublime théologien Jean Taulère.* Il y prémunit en ces termes les fidèles contre ces calamités :

« Que chacun apprenne donc à souffrir et à renoncer à lui-même. Attentif à écouter dans son intérieur la voix du Père céleste, qu'il se rende aussi docile à celle de la sainte Eglise, puisque ce n'est qu'une seule et même voix, et quiconque aura la témérité de la mépriser ou

le malheur de ne pas la connaître, périra infailliblement. La parole trompeuse de l'homme, qui se fera alors entendre, en séduira plusieurs. Malheur ! et je le répète : malheur à tous ceux qui, s'étant écartés de l'humilité et des bas sentiments qu'ils devaient avoir d'eux-mêmes, ne demeureront pas fortement attachés à la doctrine de l'Eglise et à ses préceptes ! Parce qu'ils seront dominés par leur orgueil, ils deviendront les disciples de ces maîtres de mensonge, qui leur feront regarder comme une chimère et une fiction tout ce que les antiques Docteurs de la vérité nous ont enseigné. Ils auront l'impudence de mépriser ou d'attaquer, même ouvertement, les plus saintes pratiques de l'Eglise, ses lois, ses traditions, parce que, trop attachés à leur propre sens, après avoir perdu l'humilité, ils mériteront de perdre aussi la foi... Tout ceci arrivera au moment que Dieu a marqué pour exercer ses vengeances, et qu'Il a fait connaître depuis peu à quelques-uns de ses amis. Que ceux qui vivront alors se souviennent au moins que tous les maux dont ils se verront accablés ont été prédits longtemps auparavant. »

Jean Taulère n'a pas dépeint avec des couleurs moins vives les quiétistes, partisans de Molinos, en combattant les faux mystiques de son temps. Il appelle illusoire, chimérique, imaginaire, et une véritable imposture, cette quiétude qu'ils veulent faire consister dans la cessation de tout acte intérieur et dans laquelle ils placent toute la perfection :

« Tenez pour certain, disait-il à ses auditeurs, pour les prémunir contre cette dangereuse hérésie, tenez pour certain que nul chrétien n'est dispensé de garder les commandements de Dieu et de pratiquer les vertus ; que l'homme ne peut être uni à Dieu, s'élever ou se reposer en Dieu que par l'amour et les saints désirs, et qu'il n'est point de véritable sainteté sans les bonnes œuvres. Tenez pour certain que c'est s'exposer à toute erreur, à tout péché, que de faire consister ce repos dans la cessation de tout acte intérieur et de toute pratique de piété. Non, on ne peut servir Dieu et lui rendre le culte qu'Il demande de nous, si on se croit dispensé de l'obligation de le louer, de le prier, de lui rendre de dignes actions de grâces ; car, puisqu'Il est le Créateur et le Seigneur de toutes choses, le premier principe et la dernière fin de toutes les créatures, seul tout-puissant et infiniment riche, seul capable de nous donner ce qui nous est nécessaire et de nous ôter ce qu'Il nous a gratuitement donné nous

devons tous, et par reconnaissance et par justice, le remercier de tout et le louer en toutes choses. »

On peut juger, par ces principes de Taulère, combien les quiétistes, d'une part, et Luther, de l'autre, ont été mal fondés à revendiquer pour leur cause un Théologien qui avait stigmatisé à l'avance leurs rêveries et leur audacieuse révolte contre l'autorité de l'Eglise.

Nous raconterons brièvement la fin de cet homme illustre. Depuis le jour où Dieu daigna l'attirer à Lui d'une manière particulière, il n'eut d'autre occupation que d'étudier la loi du Seigneur, de la pratiquer et de l'exposer aux fidèles. S'il était l'exemple de ses frères par la régularité de sa vie, il était en même temps l'Apôtre et le Docteur des peuples. Mais non content de travailler au salut de ceux qui avaient le bonheur de l'entendre, il a voulu fournir à ceux qui viendraient après lui de nouveaux moyens de perfection, dans les excellents ouvrages qu'il nous a laissés. Ni ses longues prières, ni ses fréquentes maladies, ni ses voyages ne l'empêchèrent jamais de prêcher et d'écrire : il persévéra constamment dans l'un et l'autre exercice jusqu'au bout de sa carrière.

Lorsqu'il plut au Seigneur de lui faire connaître que son dernier jour approchait, il souhaita de voir une fois encore le pieux laïque, son Ananie, et cette faveur lui ayant été accordée, Taulère lui remit quelques papiers où il avait écrit plusieurs circonstances de sa vie, particulièrement l'histoire de sa conversion, et une partie de ce qui s'était passé entre lui et cet inconnu. « Je vous remets cet écrit, dit le malade, afin que vous en fassiez ce que Dieu vous inspirera ; mais, en tout cas, ne le faites point paraître sous mon nom. » — « J'ai vers moi, répondit le laïque, cinq de vos sermons ; je les ai écrits comme je vous les ai entendu prononcer ; je pourrai les joindre aux mémoires que vous me confiez aujourd'hui, et en faire un petit livre. » Taulère y consentit, mais en demandant de nouveau que son nom fût supprimé. Son fidèle ami le promit et accomplit fidèlement sa promesse.

Il y avait près de cinq mois que le serviteur de Dieu, attaqué de paralysie, portait sa croix et toutes les incommodités de la maladie avec une patience héroïque. Il fut encore affligé dans son âme par de violentes tentations qui éprouvèrent sa foi et sa fidélité et dont il ne fut délivré que peu d'instants avant sa bienheureuse mort. Celle-ci arriva — si on en croit l'épitaphe gravée sur son tombeau — le 17 mai 1361, au couvent de Strasbourg.

Taulère n'a écrit qu'en allemand ; on doit au zèle et à la piété du célèbre chartreux Laurent Surius une traduction latine des ouvrages qui lui sont attribués. Cette traduction publiée à Cologne en 1552, comprend :

1° L'histoire de sa conversion et de sa vie sous forme de dialogue, avec les premiers sermons qu'il fit après sa conversion ;

2° Les Sermons *de tempore* et *de Sanctis* ;

3° Les Institutions ou Traité des véritables vertus ;

4° Plusieurs Epîtres, respirant la dévotion et l'amour divin ;

5° Quelques Cantiques spirituels d'une âme qui aime ardemment Notre-Seigneur ;

6° Les Prophéties des plaies (ou hérésies) de notre temps ;

7° Des neuf Rochers ou Degrés de la perfection chrétienne ;

8° Le Miroir très lucide ou le Modèle parfait de la sainteté en Notre-Seigneur Jésus-Christ ;

9° Plusieurs discours de piété sur la préparation à la mort ;

10° Le Traité des dix aveuglements du pécheur et des treize racines de l'Amour divin;

11° L'Entretien agréable et dévot d'un théologien et d'un mendiant.

Bien que ce dernier soit fort connu, on nous saura gré de le reproduire ici :

« Il y avait, dit Taulère, un célèbre théologien qui, pendant huit ans, demandait au Seigneur par d'instantes prières de lui faire connaître un homme qui lui enseignât le chemin de la vérité. Un jour qu'il demandait cette grâce avec plus d'ardeur, une voix du ciel lui dit : Sors dehors, va à la porte de l'église où tu trouveras l'homme qui t'enseignera la voie de la vérité. Il y alla et y trouva un pauvre mendiant aux pieds nus et couverts de boue, si mal vêtu que tous ses habits ne valaient pas trois oboles. Il le salua avec bonté et lui dit : « Dieu vous donne le bon jour, mon ami ! » A quoi le mendiant répondit : « Je ne me souviens pas, mon Père, d'avoir jamais eu un mauvais jour. » — « Eh ! oui, dit le Maître, que Dieu vous rende heureux ! d'où vient que vous me parlez de la sorte ? » — C'est que jamais non plus je n'ai été malheureux », dit le pauvre. Et le docteur répliquant : « Je prie Dieu de vous garder, mon ami, mais, de grâce, parlez-moi plus clairement, car je ne comprends pas bien ce que vous voulez dire. » — « Je vous l'expliquerai très volontiers, répondit le pauvre. Vous m'avez souhaité le bon jour, et je vous ai répondu que

je n'en avais jamais eu de mauvais ; ce qui est vrai, car si je suis pressé de la faim, je loue Dieu ; si j'ai froid, s'il grêle, s'il neige, s'il pleut, si le temps est serein ou orageux, j'en loue Dieu. Si je suis pauvre ou méprisé, je le loue de la même manière et c'est pour cela que je n'ai point de mauvais jour. Vous m'avez aussi souhaité que Dieu me rende heureux et je vous ai répondu que je n'avais non plus jamais eu de malheur, d'autant plus que je sais comment il faut vivre avec Dieu, étant sûr que tout ce qu'il fait est très bien fait ; et ainsi, tout ce qu'il a jamais permis m'être arrivé de contraire ou de favorable, d'amer ou de doux, de joyeux ou de triste, je l'ai reçu comme la meilleure chose du monde : c'est pourquoi je n'ai jamais eu de malheur ; car je suis tellement attaché à la divine volonté que la mienne y est toute transformée et je ne désire que ce qu'Il veut. »

Le Docteur, ayant admiré la sagesse de ces réponses, ajouta : « Mais je vous prie, que diriez-vous si le Dieu de majesté voulait vous précipiter en enfer ? » — « Me précipiter en enfer ! répondit. S'il voulait le faire, j'ai deux bras avec lesquels je l'enlacerais : le premier est la vraie humilité que je lui mettrais dessous et par laquelle je suis uni à la sainte Humanité de mon Sauveur ; le second, qui est mon bras droit, c'est l'amour par lequel je m'attache à sa Divinité et m'y tiens si étroitement uni que je l'entraînerais avec moi en enfer, où sans doute j'aimerais mieux être avec Lui que sans Lui dans le Paradis. »

Par ce discours le Docteur comprit que la véritable résignation, jointe à une profonde humilité, était le chemin le plus court pour aller à Dieu. Il demanda encore à ce mendiant : « D'où venez-vous ? » — « De Dieu, lui fut-il répondu. » — « Où l'avez-vous trouvé ? » — « Dans l'abandon de toutes les créatures. » — « Et où l'avez-vous laissé ? » — « Dans les cœurs purs et dans les hommes de bonne volonté. » — « Qui êtes-vous donc ? » — « Je suis roi. » — « Et où est votre royaume ? » — « Dans mon intérieur ; car j'ai si bien appris à régir et à régler les mouvements du cœur et les passions de l'âme, que tout m'est entièrement soumis et ce royaume est incomparablement plus noble et plus excellent que tous ceux de la terre. » — « Par quel moyen êtes-vous parvenu à cette perfection ? » — « Par le silence, par de sublimes méditations, par l'union avec Dieu, n'ayant jamais pu me reposer en chose moindre que Lui. Et maintenant que je l'ai trouvé, je possède en Lui un repos et une paix éternels. Amen. »

Le savant théologien, qu'on croit être Taulère lui-même, se retira

avec cette leçon, admirant dans son cœur la sagesse que Dieu avait donnée à ce pauvre, et suppliant sa bonté de lui faire la grâce de l'imiter aussi saintement qu'il y était obligé par sa profession.

Nous n'avons point mentionné, dans la nomenclature des ouvrages de Taulère, ses *Exercices spirituels sur la Vie et la Passion de Jésus-Christ :* Surius ne les a pas édités parce que cet opuscule, déjà traduit en plusieurs langues, se trouvaient entre les mains de tout le monde. Les autres écrits du même auteur mériteraient d'être recherchés avec le même empressement, et lus avec la même assiduité, car Taulère est un guide spirituel des plus sûrs, joignant à une profonde érudition la science expérimentale des voies de Dieu ; aussi a-t-il été nommé avec raison par Bossuet *l'un des plus solides et des plus corrects des auteurs mystiques.*

Il avait, comme le Disciple bien-aimé, puisé à la source, c'est-à-dire dans le Cœur sacré du divin Maître les trésors qu'il versa sur le monde. Il parle souvent, avec une tendre piété, de ce Cœur infiniment aimant et infiniment aimable : « Que pouvait faire le Dieu Sauveur pour notre amour, dit-il, de plus que ce qu'il a fait ? Il a ouvert son propre Cœur pour nous y introduire et nous y donner un refuge assuré contre toutes les puissances ennemies qui voudraient nous perdre ; Il nous a donné ce Cœur blessé pour que nous y établissions notre demeure, afin de nous y purifier et d'y acquérir par la vertu de sa grâce une conformité plus parfaite avec Lui, de manière que nous soyons rendus dignes d'être reçus avec Lui dans le Cœur du Père céleste. Mais en nous donnant son bon Cœur, ce divin Maître, en nous le donnant absolument pour être notre propriété et notre asile, il nous demande le nôtre pour y établir aussi lui-même sa demeure.

« ... O chrétiens, mes frères bien-aimés, approchons de cette source bénie des eaux de la grâce, puisque le divin Sauveur a promis de nous les donner gratuitement (Apoc. XXII.) « Que celui qui a soif de son salut éternel, vienne à moi, dit Jésus, et il sera désaltéré. » (Joan. VII.) O Dieu ! ô amour d'un Dieu ! ô bonté infinie ! c'est donc là la source intarissable qui jaillit du sein du Paradis pour arroser la terre et la rendre féconde pour la vie éternelle ; puissions-nous y avoir part ! » (*Exercices sur la Vie et la Passion de Jésus-Christ*).

Les VV. Mères MARIE DU ROSAIRE & MADELEINE DE LA CROIX

Fondatrices du monastère de Notre-Dame de Consolation à Elves en Portugal (*)

(155.)

Ces deux sœurs, natives d'Elves, appartenaient à l'illustre famille de Mello : de bonne heure, elles se sentirent attirées à la perfection et résolurent de se donner à Dieu par une vie de recueillement et de retraite. Une belle maison qu'elles possédaient près de l'église leur en fournit les moyens : elles convertirent en chapelle la plus grande pièce du local, et s'étant renfermées dans cette demeure, ne voulant ni voir le monde ni en être vues, elles furent bientôt de véritables religieuses auxquelles il ne manqua plus que l'habit et les vœux. Elles y pourvurent avec le temps en revêtant les blanches livrées du Tiers-Ordre. Elles vivaient de la sorte, comme dans un monastère bien réglé, quand la Providence leur adressa quelques compagnes. La petite communauté s'accrut ainsi silencieusement en nombre et en réputation. On menait la vie commune, on gardait le silence, on jeûnait, on suivait en un mot les pratiques des maisons établies sous la règle de notre saint Patriarche. Les deux fondatrices quittèrent même leur nom de famille pour se faire appeler, l'une : Marie du Rosaire et l'autre, Madeleine de la Croix. Les choses en étaient là, quand un gentilhomme de la ville, nommé Pierre de Sylva, remarquant une vie si exemplaire et très désireux de la favoriser, offrit aux deux Sœurs de leur construire un monastère, si elles voulaient tout de bon embrasser l'état religieux. Il sembla à ces vertueuses recluses que le Saint-Esprit leur parlait par la bouche de ce jeune seigneur. Elles acceptèrent volontiers son offre, à condition toutefois qu'on les laisserait suivre la règle dominicaine.

(*) Sousa, 3 p., l. II.

Le motif qui avait engagé Pierre de Sylva à leur faire cette proposition, venait de ce qu'un prêtre pieux et riche, du nom d'Etienne Domingo, avait récemment fondé sur la paroisse une chapelle, destinée à lui servir de lieu de sépulture. Or, il semblait facile au gentilhomme de persuader aux administrateurs de cette chapelle de s'en dessaisir en faveur des saintes filles, et cela d'autant plus aisément, que les revenus, laissés par le fondateur, suffiraient largement à leur entretien et permettraient même de commencer la construction du monastère. De fait, il obtint tout ce qu'il demandait avec l'autorisation royale et les lettres du Pape. Le monastère était fondé l'an 1548.

De son côté, l'Ordre prenait la maison sous son autorité : le P. Général, François de Ferrare, avait donné commission au Provincial de Portugal, Georges de Bogado, d'agréger la nouvelle fondation à sa Province. Ce Père qui voulait l'établir dans une parfaite régularité, fit aussitôt venir cinq Religieuses de Montemor et deux autres d'Evora, réunies à Elves, la veille de la fête du saint Patriarche. Le jour de saint Laurent on procéda à l'élection de la Prieure : le choix se porta sur la V. Mère Jeanne de l'Assomption, du monastère de Montemor. La clôture établie, on plaça la maison sous le vocable de Notre-Dame de Consolation, titre que les Sœurs avaient donné à une statue de la très Sainte Vierge, bien chère à leur piété, placée plus tard dans leur église et qui ne tarda pas à opérer de véritables prodiges. Le P. Louis de Sousa en rapporte un grand nombre. On nous permettra de citer le suivant.

Une dame de la ville, nommée Marie de Séqueïra, avait deux de ses fils engagés à la suite du roi dom Sébastien, dans cette déplorable guerre d'Afrique, si funeste à tout le Portugal. Quand la nouvelle de la mort du prince et de la défaite de son armée arriva dans le royaume, il y eut une consternation générale. Marie de Séqueïra partageait, à coup sûr, l'émotion commune, mais ressentait plus vivement encore la perte de ses enfants dont elle ne recevait aucune nouvelle. Pas un de leurs compagnons d'armes, de retour au pays, n'avait pu lui dire ce qu'ils étaient devenus. Alors, pressée du sentiment de la douleur, cette mère désolée vint à l'église du monastère. Après s'être recommandée à la consolatrice des affligés, elle s'approcha respectueusement de la statue, puis, prenant l'Enfant Jésus qui pouvait se détacher de ses bras : « Votre Fils, très Sainte Vierge, dit-elle, me répondra « des miens, s'il vous plaît; je ne vous le rapporterai point que je « n'en sache des nouvelles. » Elle partit brusquement, emportant

son trésor. Ce fut une chose notoire dans toute la ville que, ce jour même, elle reçut une lettre l'assurant que ses deux enfants étaient sains et saufs.

La Mère de Dieu, si favorable à ceux qui l'invoquaient sous ce beau titre, n'était pas moins prodigue de ses faveurs envers les fidèles qui l'honoraient sous le vocable du Rosaire. Une lampe, entretenue par la piété des Sœurs, brûlait jour et nuit devant un groupe du Rosaire, placé dans une chapelle intérieure du monastère. Les grâces miraculeuses, obtenues avec l'huile de cette lampe, ne le cédaient en rien aux merveilles, sans cesse renouvelées aux pieds de Notre-Dame de Consolation. Les deux fondatrices furent les premières à recevoir leur part des bénédictions que Dieu répandait ainsi sur la maison, par l'intermédiaire de Marie.

La V. Mère Marie du Rosaire apparut toute remplie de l'amour divin, si humble, si charitable envers ses Sœurs, qu'elle semblait en être plutôt la servante que la mère. D'après un dire commun dans le monastère, si on avait besoin d'une chose qui fût en son pouvoir, c'était autant que de la tenir. Notre-Seigneur, en récompense de sa grande charité, lui communiqua un don extraordinaire pour guérir les ulcères. Enfin après avoir pratiqué à l'édification de toute la communauté les vertus religieuses, elle passa de cette vie à l'éternité bienheureuse.

Sa sœur Madeleine de la Croix s'adonna plus particulièrement à la contemplation : elle aimait tant son divin Epoux que tout lui servait pour s'élever jusqu'à lui. La vue d'une fleur, sa beauté, sa verdure, son parfum lui rappelaient le souvenir de celui que l'Ecriture appelle : « la Fleur des champs et le Lis des vallées. » C'était sa coutume de se retirer dans un endroit solitaire pour contempler le ciel à son aise; et, dans ses maladies, elle avouait que la privation de cette vue lui causait plus de peine que toutes ses souffrances. Ses veilles étaient excessives ; la nuit, elle passait des heures entières en oraison. Le jour de ses communions, elle ne parlait à personne et ne prenait aucune nourriture. Cette vie plus angélique qu'humaine ne pouvait finir que par une mort céleste. Nous venons de dire les joies que la V. Mère éprouvait à contempler le ciel. Un jour, pendant qu'elle vaquait à ce saint exercice dans l'endroit le plus découvert du monastère, elle perdit tout à coup ses forces et tomba sans connaissance. Ses compagnes l'ayant trouvée sans mouvement, la ramenèrent à l'infirmerie, où, peu après, elle expira, munie de tous les sacrements.

LE MÊME JOUR

1244 — A Barcelone le V. P. PIERRE CENDRA, originaire de la Catalogne, l'un des plus célèbres prédicateurs de l'Ordre dans les temps primitifs. Les églises ne suffisaient pas à contenir les foules qu'attirait au pied de la chaire sa parole apostolique; le V. Père prit alors l'habitude de prêcher en plein air. Il était Prieur de Barcelone l'an 1232, quand le roi Don Juan le Conquérant, sur le point de passer pour la troisième fois dans l'île de Majorque, résolut de déclarer l'Infant Don Alphonse, son fils, héritier de ses états ; mais il voulut que le P. Pierre assistât avec l'archevêque de Tarragone à la signature de cet acte.

Le saint Religieux eut aussi l'honneur et la consolation de se trouver à Bologne au moment de la translation des reliques de saint Dominique ; et pénétré plus que jamais de cet esprit de ferveur que Dieu répandit dans cette mémorable circonstance sur les membres de l'Ordre, il apparut aux yeux de tous singulièrement puissant en œuvre et en parole. Nous en trouvons un beau témoignage dans la chronique de Guillaume de Puy-Laurens, insérée dans l'histoire des comtes de Toulouse, où nous lisons ces paroles : « *Anno 1233, Frater Petrus, Prior Fratrum prædicatorum Barcinonæ, veniens de capitulo generali Bononiæ celebrato, transivit per civitatem et diœcesim Tolosanam, sicut vir potens opere et sermone, et mira super his qui infirmabantur per eum Dominus faciebat :* L'an 1233, le Frère Pierre, Prieur des Frères-Prêcheurs de Barcelone, revenant du Chapitre général de Bologne, passa par la ville et le diocèse de Toulouse, comme un homme puissant en œuvre et en parole. Dieu opérait par lui des choses admirables sur les infirmes et les malades. » Nos Pères ouvrant les yeux à la multitude des miracles que le serviteur de Dieu semait sur ses pas, commencèrent une enquête juridique ; d'après les témoins qui l'ont affirmé par serment, il se trouva que treize aveugles, quatre sourds, sept boiteux, cinq perclus et vingt-quatre moribonds avaient été parfaitement guéris par l'attouchement de sa main et l'invocation du nom de Jésus-Christ. Une femme toute courbée et contrefaite se fit un jour porter au lieu où il prêchait ; n'ayant pu arriver jusqu'à lui, elle prit, quand la foule se fut écoulée, de l'écorce du saule sur le tronc duquel il s'était assis. Après avoir invoqué la Bienheureuse Vierge et le Frère Pierre, son prédicateur, elle en toucha les diverses jointures de son corps : aussitôt ses membres se détendirent et elle se redressa en glorifiant Dieu. Une autre souffrait horriblement

d'une pénible infirmité ; le V. Père lui donna à boire de l'eau bénite, et elle fut guérie sur le champ.

Le V. Père décéda au couvent de Barcelone l'an 1244 et fut enterré dans l'église. Plus tard, ses restes précieux ont été transférés dans la sacristie. — (*Vit. Fratr.*)

L'an 1599, le roi catholique Philippe III, la reine son épouse Marguerite d'Autriche, sa sœur l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, et l'archiduc Albert d'Autriche se trouvant à Barcelone la veille de l'Ascension, vinrent au couvent assister aux vêpres et passèrent ensuite à la sacristie pour vénérer tous ensemble le chef du serviteur de Dieu.

Thomas de Champré, dans son livre des Abeilles, parle d'un certain Frère Pierre, espagnol, auquel il attribue le miracle que nous allons rapporter. S'agit-il ici du V. P. Pierre de Cendra ? Nous ne savons, bien que l'auteur du *Diario* l'affirme sans hésiter. Voici le fait :

« Mais que dirai-je maintenant d'un certain Frère Pierre de l'Ordre des Prédicateurs en Espagne, lequel ramena à la vie une femme décédée depuis trois jours ? Un gentilhomme, grand ami de nos Pères, habitués à recevoir chez lui l'hospitalité, avait une épouse adonnée à la boisson, ce qui rendait la vie habituelle on ne peut plus pénible. Un matin, cette femme fut trouvée morte dans son lit. On accusa de suite son mari de l'avoir étouffée pour s'en débarrasser. Arrêté par la justice, il fut, après trois jours de prison, condamné à mort. La fosse était déjà creusée ; et, suivant la loi du pays, il devait être enterré vivant avec sa femme morte. Fort de son innocence, ce pauvre homme se mit alors à dire devant les assistants : « O Frère Pierre, « qui me promîtes, la dernière fois que vous êtes venu chez moi, de m'ac- « corder ce que je vous demanderais, assistez-moi présentement par vos « mérites ; vous voyez que je suis très injustement condamné, mais je suis « certain que vous n'êtes pas moins puissant, absent, que si vous étiez ici « présent. »

— A l'instant même, sa femme ouvrit les yeux, se leva sur son séant et dit devant tout le monde : — « Par la prière du Père Pierre, je reviens à la « vie pour publier l'innocence de mon mari. » L'accusé fut aussitôt délié et prenant sa femme par la main, il la ramena en sa maison. »

Thomas de Champré ajoute que ce même Frère Pierre ressuscita en Espagne trois autres morts et opéra un si grand nombre de miracles qu'on ne saurait les compter.

1263 — Au couvent de Limoges les VV. PP. BERNARD d'Auvergne et JEAN BALISTAIRE ou LARCHER qui méritèrent d'être reconnus sous l'emblème de deux soleils éclatants. Voici le fait, tel que le raconte Etienne de Salanhac :

« Le religieux Père Girard de Cardilhac, alors Prieur et depuis abbé d'Oba-

zine, de l'Ordre de Citeaux, au diocèse de Limoges, personnage recommandable à bien des titres, avait entendu dire que le Pape venait de confirmer un nouvel Ordre de Frères-Prêcheurs dont il n'avait encore vu aucun religieux. Un jour qu'il faisait sa sieste dans le dortoir du monastère, il lui sembla voir deux soleils pénétrer sous le cloître de l'abbaye et darder leurs rayons lumineux sur toute la maison. Il s'étonna d'abord de cette nouvelle lumière qu'il fixait depuis quelque temps, quand le signal de None le fit sortir de son rêve. Il descendait à peine du dortoir, l'esprit encore préoccupé de sa vision, quand il rencontre sous le cloître deux religieux des Frères-Prêcheurs, le Frère Bernard, d'Auvergne, ancien Sous-Prieur de Limoges et Jean Larcher natif de la même ville. Le premier, remarquablement doué du don de la parole, n'avait de son temps pas d'égal parmi nous. Le second, prédicateur également bien connu, produisait un grand fruit auprès du peuple et du clergé limousin. Tandis que le Prieur les regardait l'un et l'autre, il entendit une voix intérieure lui dire : « Voilà les deux soleils ! » Dès lors, il porta toujours une affection très tendre à l'Ordre et le favorisa de tout son pouvoir. »

Nous ne savons rien de plus précis sur le V. P. Bernard ; quant à Jean Larcher, il mourut le 8 juillet 1263 au couvent de Limoges. Il apparut après sa mort revêtu de gloire, mais il avait passé sept jours au lieu d'expiation, en punition d'un manque de gratitude et de sa facilité à profiter des occasions récréatives. Il déclara que les péchés véniels, comptés pour peu de chose ici-bas, étaient fort durs à expier dans l'autre monde. On lui demanda comment il était sorti du purgatoire ; il répondit : « Le Seigneur a envoyé ses anges, ils m'ont emmené et précédé en chantant ; plus nous nous élevions, plus ma joie augmentait. » — (*Ex. Mss. Stephan. Salan.*)

146. — A Salerne, le B. P. MAXIME, dont les vertus et les belles actions mériteraient un long discours, car il était tenu pour l'un des personnages les plus saints de sa ville natale. Issu d'une famille illustre, mais aspirant à la grandeur du Ciel, il prit l'habit de l'Ordre et s'y rendit très recommandable. Son bonheur lui vint de sa dévotion à sainte Catherine de Sienne, qui dans une vision l'accepta pour son enfant et lui obtint des bénédictions très abondantes. Il était fort austère, inviolable dans l'observance de ses règles, surtout dans celle de l'abstinence qu'il ne rompit jamais, très affable, doux, plein de charité et de compassion envers les autres. En reconnaissance des grâces qu'il avait reçues de sa séraphique patronne, le V. Père composa sa Vie.

1477 — A Cracovie, l'illustrissime P. JACQUES DE BIDGOSTZA, célèbre docteur en théologie, et Provincial de Pologne. L'évêque de Cracovie, Jean Conarskius, le demanda pour coadjuteur et lui obtint le titre d'évêque de Laodicée. Le V. Père correspondit grandement aux espérances qu'on avait

conçues de son zèle et se souvenant sans cesse de la pierre d'où il avait été tiré, et de tout ce qu'il avait reçu de bon dans l'Ordre, il voulut se faire enterrer parmi ses frères (1477). — (*Sever. Cracov. Bzovius.*)

1523 — A Rome, le V. P. SYLVESTRE MOZOLIN DE PRIERIO, Piémontais, ainsi nommé du lieu où il vit le jours vers 1460. Il prit l'habit au couvent de Gênes à l'âge de quinze ans. Très habile dans les sciences, versé dans l'un et l'autre droit, excellent religieux, il rendit à son Ordre et à l'Eglise des services considérables. Il fut pendant quelque temps régent de l'étude au couvent de Bologne et s'y acquit une telle réputation, qu'à la prière du Sénat de Venise, il fut chargé de la chaire de S. Thomas à l'Université de Padoue. Sa voix sonore, sa rare facilité d'élocution, sa netteté dans l'exposition de la doctrine, attirèrent à ses cours un nombre prodigieux d'auditeurs. Les couvents de Milan, de Venise, de Côme l'eurent tour à tour pour Prieur jusqu'au jour où la Province des deux Lombardies, réunie en chapitre à Mantoue le prit pour vicaire général. A peine avait-il terminé son biennat que les Pères de Bologne le placèrent à la tête de leur maison, mais le P. Sylvestre ne fit que passer dans ce dernier poste.

Dominique de Guimano, alors évêque de Porto, instruit de son grand mérite, le recommanda au Pape Jules II qui l'appela à Rome pour lui confier l'enseignement des Saintes Lettres (1511). Quatre ans plus tard, à la mort de Jean de Ferrare, Maître du Sacré Palais, Léon X, qui se trouvait alors à Bologne, désigna le P. Sylvestre pour occuper la charge vacante. Thomas Cajétan, Maître général de l'Ordre, l'avait lui-même présenté au choix du Saint-Père. Ce fut le dernier office qu'eut à remplir ici-bas le V. P. Sylvestre. Il décéda pieusement l'an 1523, emporté par la terrible peste qui fit tant de ravages dans la Ville sainte, et fut inhumé à la Minerve.

Nous ne saurions passer sous silence un fait tout à la gloire du savant religieux. Le V. Père fut le premier à réfuter Luther, à l'époque où le moine apostat commençait à jeter le trouble dans l'Eglise. Quand le Pape cita l'hérésiarque à son tribunal, il lui enjoignit de se présenter devant le Maître du Sacré Palais, et plus tard, avant de lancer sa bulle solennelle de condamnation, il réunit en consistoire privé le P. Sylvestre de Priero et le P. Nicolas Schombery, Procureur de l'Ordre, depuis cardinal, pour examiner avec eux les propositions du prétendu Réformateur et s'inspirer de leurs lumières.

Léandre Albert, disciple du V. Père, déclare dans ses écrits qu'il se doit redevable de ses connaissances théologiques aux PP. Sylvestre de Prierio et Georges de Casale, ses deux illustres maîtres.

Nous renvoyons à Échard, pour le catalogue de nombreux ouvrages dus à la docte plume du V. Père Sylvestre.

1629 — A Guingamp, décéda le V. P. NICOLAS DE LOGONAYE, profès du couvent de Rennes, l'un des plus zélés propagateurs du Rosaire à cette époque. La plupart des localités de la Bretagne furent évangélisées par ce digne enfant de S. Dominique. Il mourut l'an 1629, après avoir travaillé toute sa vie a faire connaître et goûter la pratique du Rosaire. — *(Mém. de Bretagne)*.

1656 — A Naples, au couvent de la santé, le vertueux AMAND DE FLANDRE, d'une angélique dévotion au Très Saint-Sacrement de l'autel, et si soigneux pour se préparer à le recevoir que son Père-Maître, le V. P. Jean-Baptiste de Saint-Pierre, le communiant un jour, vit son âme toute transformée en Dieu. Cette vue le remplit lui-même d'un si grand amour qu'il ne put, nonobstant sa profonde humilité, s'empêcher de parler de cette vision à ses novices afin de les exciter à une semblable transformation. Ce saint jeune homme, ayant reçu l'ordre du sacerdoce, exposa courageusement sa vie, l'an 1656, au service des pestiférés. Dieu accepta son sacrifice. Atteint du mal contagieux, le charitable Père fut récréé au moment de sa mort par l'apparition de dix vierges célestes qui l'invitaient à les suivre, et, sous le charme de cette vision, il rendit l'âme à son Créateur, comme il le révéla à son Père-Maître, lequel, enviant son bonheur, s'écria aussitôt : « *Hei mihi, quia incolatus meus prolongatus est!* Malheur à moi, parce que mon séjour a été prolongé dans une terre étrangère ! , puis se reprenant, il ajouta : « *Faciat Dominus quod voluerit de hostia sua* : Que le Seigneur, après tout, fasse de sa victime tout ce qui lui plaira ». Il parlait d'autant plus juste qu'il fut peu après frappé du même mal pour le salut de ses novices. — (Diario).

1534— Au monastère de Jésus, à Aveiro, la V. Mère ISABELLE GONNEZ, parvenue en peu de temps au sommet de la perfection. Lorsqu'elle communiait, la sainte hostie s'échappait des mains du prêtre pour venir se reposer sur ses lèvres. Se trouvant affligée d'une plaie douloureuse qui mettait ses jours en danger, elle se recommanda à S. Pantaléon, martyr, dont les reliques sont en grande vénération dans la ville de Porto. Le Saint lui apparut, toucha le mal de sa main et le fit disparaître sur le champ.

Au même monastère, mémoire de la V. Mère PHILIPPE GODIGNE, surnommée la Sœur du désert à cause de son vif attrait pour la solitude et le silence : son vêtement consistait en une tunique de serge, et la terre nue lui servait de couche. Elle jeûnait au pain et à l'eau tous les vendredis de l'année et tous les mercredis de carême.

Durant son agonie, le démon lui apparut sous une forme visible. La pieuse moribonde ne se laissa ni effrayer ni abattre. « Va te cacher dans l'infect chenil où t'a mis ton orgueil, lui dit-elle. Je confie mon sort à Jésus-Christ, à sa sainte Mère et à mon Père S. Dominique. » La lutte fut fort dure, puis

peu à peu il se fit un grand calme, pendant lequel la V. Mère s'en alla recevoir la palme promise au vainqueur, l'an 1574. — (Lopez.)

1648 — Au monastère du Tiers-Ordre, à Toul en Lorraine, la vertueuse Sœur JEANNE DE SAINTE-AGNÈS, native de Verdun. Elle s'étudia si bien à la mortification, qu'elle gardait plusieurs jours, sans les lire, les lettres de sa famille. On la jugea poitrinaire avant sa profession ; mais, nonobstant cette maladie, sa grande vertu, et surtout sa rare modestie, la firent recevoir. Elle fut appliquée à l'instruction des pensionnaires, qu'elles formait à la vie chrétienne par ses exemples plus encore que par ses paroles. Elle restait à genoux tout le temps de la Messe par respect pour le saint Sacrifice; et sa faible santé ne l'empêchait pas de pratiquer plusieurs austérités. La vie de la V. Sœur Jeanne de Sainte-Catherine du monastère de Douai avait fait sur son cœur une impression particulière : elle s'attacha donc à l'imiter par une mortification plus entière. La maladie qui l'enleva, s'était déclarée dès le commencement du Carême; notre pieuse Sœur dissimula si bien son mal, qu'elle jeûna et alla comme les autres à Matines à minuit, bien qu'elle pût à peine se traîner. Mais au milieu de la sainte quarantaine, les forces venant à lui manquer, elle fut contrainte de s'aliter. Tout son corps se couvrit d'ulcères qui nécessitèrent plusieurs incisions douloureuses. Animée de l'espérance du bonheur éternel que lui méritaient ses souffrances, Sœur Jeanne s'écriait alors, à l'imitation de plusieurs grands Saints : « Coupez, Seigneur, coupez, et tranchez sans pitié ce misérable corps, pourvu que vous me fassiez miséricorde. » Elle mourut le 8 juillet 1648, à l'âge de vingt et un ans. — (*Mém. de Toul.*)

.... — Au monastère de Sainte-Marie de Zamora, la V. Mère MARIE VASQUEZ, grandement remarquable par sa vie austère et pénitente. Jésus crucifié était le plus cher et le plus doux objet de ses méditations et entretiens : d'où lui vint une dévotion toute particulière envers saint Joseph d'Arimathie, en considération du pieux office qu'il rendit à Notre-Seigneur au jour de sa sépulture. Elle avait recours à lui dans toutes ses nécessités. On raconte qu'une fois ayant perdu un papier très important, et s'étant recommandée à son saint protecteur, elle retrouva comme par miracle la pièce égarée. — (Lopez.)

.... — Au monastère de Sainte-Marie de Medina del Campo, en Espagne, mémoire de la vertueuse Sœur ANNE DE TARSIS, jeune d'âge, mais d'une vertu consommée. Elle était admirablement humble et vivait dans une si grande componction qu'elle faisait de ses larmes son pain quotidien. Son angélique candeur, son profond recueillement, son exacte observance, lui

valurent d'être choisie pour l'une des fondatrices d'Ocana. Elle mourut très saintement à l'âge de dix-huit ans : sa vertu fut confirmée par le parfum céleste qu'exhala son tombeau.— (Lopez.)

.... — A Arras, au monastère de la Thieuloye, décéda la V. M. GABRIELLE d'OSTREL, singulièrement recommandable par une parfaite abnégation d'elle-même. Pour participer aux souffrances de son Sauveur, elle portait sous son voile une couronne d'épines dont les pointes aiguës lui occasionnaient un douloureux martyre. — (*Mém. d'Arras.*)

IX JUILLET

SAINT JEAN DE COLOGNE

Martyrisé à Gorcum (*)

(1572)

Le 29 juin 1867, au milieu des fêtes du dix-huitième centenaire des saints apôtres Pierre et Paul, Pie IX décernait les honneurs de la canonisation solennelle aux martyrs de Gorcum, mis à mort par les Calvinistes, pour avoir défendu le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ au très Saint-Sacrement et de la Primauté du Pontife romain. L'Ordre de Saint-Dominique a fourni à cette glorieuse phalange un héroïque combattant : Jean de Cologne, doublement recommandable par sa science et par sa sainteté. Avant de raconter en détail sa bienheureuse mort et celle de ses compagnons, jetons un coup d'œil rapide sur la situation religieuse des Pays-Bas au XVI^e^ siècle.

C'était en 1572. — L'insurrection fomentée dans les Pays-Bas par le prince d'Orange et ses adhérents, avait pris des proportions assez redoutables pour qu'il ne fût plus possible de se faire illusion non seulement sur les dangers du présent, mais encore sur l'issue de la lutte. La domination espagnole allait finir, et avec elle le catholicisme succombait.

La révolte de Luther avait été le signal d'une conflagration euro-

(*) *Ex Bulla Canoniz.* ; *Année Dominicaine* de Paris ; Villefranche : *Histoire des martyrs de Gorcum* ; Guill. Estius : *Historiæ Martyr. Gorgomiens. Libri quatuor.*

péenne dont la révolte des Gueux n'était qu'un épisode. Tous les mécontents d'un joug quelconque avaient profité de la querelle religieuse pour faire le procès à l'autorité qui leur pesait, et pour chercher à la détruire. Là même où les princes prêtèrent appui aux prédicants des symboles nouveaux, éclos aux quatre vents de l'Europe, la révolution politique n'avait pas manqué. Après avoir secoué le joug de Rome, il fallait se défendre à son tour contre les vilains ou les nobles de condition inférieure, mécontents et menaçants. Le monde civilisé n'était plus qu'un vaste champ de bataille où peuples et rois, vassaux et suzerains, à tous les degrés, sur tous les terrains, se livraient des luttes acharnées, commencées dans les discussions violentes et trop souvent achevées dans d'affreux égorgements. L'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Suède, le Danemarck, la Suisse, retentissaient de clameurs et se couvraient de sang. Les hommes d'armes se heurtaient sur les champs de bataille; les politiques invectivaient dans les diètes; à côté d'eux, dans les villes et les campagnes, autour de chaque église et de chaque couvent, des malfaiteurs de second ordre s'assemblaient pour piller et livrer aux flammes les édifices sacrés, égorger les prêtres et les moines, chasser et insulter les religieuses, satisfaire à l'abri du mouvement général, leurs vengeances privées. Ceux qui avaient commencé par rire de ce dévergondage de doctrine, sans en prévoir les conséquences, s'effrayèrent et demandaient, à l'Eglise comme à l'Empire, la répression des désordres qu'ils avaient eux-mêmes favorisés; mais il était trop tard. Quand on a déchaîné la tempête, il ne faut pas s'attendre à lui donner des barrières, avant qu'elle ait jonché le sol de débris et détruit pour longtemps, sinon pour toujours, l'œuvre de plusieurs générations.

Les Pays-Bas en faisaient l'expérience. Les abus du gouvernement espagnol avaient amené des murmures qui se changèrent en menaces, puis en actes de révolte ouverte, lorsque la révolution religieuse, accomplie en Allemagne et en Angleterre, eut atteint les bords de la Meuse et les rivages du Zuyderzée. La domination de la maison d'Autriche n'était pas sympathique aux populations néerlandaises; l'indifférence religieuse avait envahi toutes les classes de la société. Aussi la révolution s'opéra-t-elle avec assez de rapidité pour surprendre et déconcerter les gardiens des deux pouvoirs compromis. La terre et la mer furent infestées de rôdeurs et de pillards, également ennemis de l'Espagne et du catholicisme, confondant à dessein, devant les ignorants et les pusillanimes, les intérêts des deux causes, et faisant

des conquêtes par la violence, là où la persuasion n'avait pas de succès.

Après avoir couru la mer et pillé les côtes, les Gueux (c'était le nom que prenaient les partisans des idées nouvelles) avaient surpris la ville de Brille, à l'embouchure de la Meuse, et en avaient fait leur centre d'opérations. Le succès les ayant enhardis, ils attaquèrent tour à tour Flessingue, Enchuse et Dordrecht qu'ils prirent sans trop de peine. Alors Gorcum se trouva devant eux, leur offrant de grands avantages par sa position sur la Meuse, son commerce et la force que lui donnaient ses remparts. Les erreurs de Calvin s'y étaient glissées et avaient préparé les voies à la révolte. Les Gueux le savaient; et le 25 juin 1572, favorisés par leurs adhérents de l'intérieur, ils assaillirent la ville. La citadelle fit seule quelque résistance, assez pour son honneur, pas assez pour le salut de ceux qu'elle protégeait ; ses défenseurs capitulèrent le 26 juin, avant qu'on eût pu les secourir, à condition qu'ils auraient la vie sauve et conserveraient leurs biens.

A peine jurée par les Gueux, la capitulation fut violée par eux. Deux des vaincus furent pendus : les autres furent dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, maltraités et gardés plusieurs jours en prison; après quoi on les laissa partir avec des menaces et des injures. Mais on retint prisonniers les prêtres et les moines qui s'étaient refugiés dans la citadelle. Onze d'entre eux appartenaient à la réforme de l'Ordre franciscain connue sous le nom de Congrégation des Récollets. C'étaient Nicolas Pick, alors gardien du couvent, Jérôme de Werda, Théodore Emden, Nicaise Hezius, Willehade de Danemarck, Godefroy Mervellan, Antoine de Werda, Antoine de Hornar, François Rode de Bruxelles, Pierre d'Asca en Brabant, et Corneille de Vica, au territoire d'Utrecht. Ces deux derniers étaient frères convers. Le Supérieur de ces religieux, frère Nicolas Pick, était un homme de trente-huit ans, célèbre par le fruit de ses prédications et universellement respecté pour son parfait esprit de pauvreté et son exacte observance de la règle. Une sainteté joyeuse, qui ne se démentait jamais, rendait admirables à tous sa piété et sa pénitence : on l'entendait souvent répéter que nous devons servir Dieu avec joie. Toujours il avait témoigné un ardent désir de donner sa vie pour Jésus-Christ, bien qu'il se reconnût en même temps indigne d'un tel honneur.

Deux religieux de l'Ordre de Prémontré, Adrien Bécan, qui desservait la paroisse du village de Munster, près de l'embouchure de la Meuse, et Jacques Lacop, du monastère de Middelbourg, qui exerçait

le saint ministère dans une paroisse voisine, vinrent partager le sort des Récollets.

Jean d'Oistervic, chanoine régulier de saint Augustin, auquel était confiée la direction d'un couvent de religieuses de son Ordre à Gorcum, fut saisi, et malgré son grand âge, conduit au supplice avec les autres martyrs comme il en avait souvent demandé la grâce.

On arrêta également Godefroy Dunée, prêtre de Gorcum (1), et André Walter, curé de Heinort, au territoire de Dordrecht. Deux autres curés, Léonard Véchel et Nicolas Poppel, tombèrent entre les mains des hérétiques. Le premier, qui avait étudié à Louvain avec beaucoup de succès, s'acquittait de ses fonctions avec un zèle égal à son savoir et à sa piété. Il reprenait hardiment le vice, sans faire acception de personne : sa douceur et sa patience gagnèrent à la longue plusieurs pécheurs qui avaient été longtemps sourds à ses remontrances. Son confrère, Nicolas Poppel, ne lui cédait en rien sous le rapport du zèle pour le salut des âmes, et on peut dire de lui, comme de tous ses bienheureux compagnons, qu'il s'était préparé au martyre par une vie pleine de bonnes œuvres (2).

Ces glorieux champions de la foi devaient plus tard avoir pour compagnon de leur épreuve et de leur victoire le dominicain Jean de Cologne. Ce saint Religieux de la province d'Allemagne, ému de compassion pour les misères que les pauvres catholiques souffraient tous les jours par la malice et la cruauté des hérétiques, sollicita et obtint de ses supérieurs l'autorisation de quitter son couvent de Cologne et d'aller porter aux villages de Hollande, destitués de tous les secours spirituels, les soins empressés de sa charité. Envoyé par son Provincial à Hornar, il y remplissait les fonctions de curé. Les malheurs du temps l'avaient obligé à déposer son habit pour revêtir celui des prêtres séculiers, sous lequel il était moins exposé et pouvait rendre de plus faciles services. Pendant que les curés et les religieux de

(1) Ce vénérable prêtre, septuagénaire, qui passait pour n'avoir pas toute sa raison, eut pour ce motif la permission de s'en aller. Comme on le conduisait au pont-levis, un habitant de Gorcum demanda aux soldats où ils menaient ce curé. « On le renvoie parce qu'il est fou, dit un des soldats. » — « Fou! il a assez de tête pour dire sa messe; il en aura assez pour être pendu! » Grâce à cette horrible plaisanterie, Dunée fut ramené en prison.

(2) Il avait apporté avec lui les saintes hosties afin de les dérober aux insultes des hérétiques. Presque tous les réfugiés vinrent recevoir la communion de sa main, semblables à ces premiers chrétiens qui, dans la nuit des prisons, se nourrissaient une dernière fois du Pain des forts avant de comparaître dans les amphithéâtres.

Gorcum étaient prisonniers dans la citadelle, il venait fréquemment dans cette ville administrer les sacrements et pénétrait même dans les cachots pour y consoler les captifs de Jésus-Christ. Un jour qu'il se rendait dans une famille catholique pour baptiser un nouveau-né, il fut arrêté par les Gueux et conduit à la prison. On l'accusa de trahison et sa mort devint certaine aussi bien que celle de ses compagnons.

Mais il n'entrait pas dans les vues des persécuteurs de s'en débarrasser tout de suite ; ils craignaient encore un peu l'opinion publique et comptaient peut-être aussi exploiter les sympathies des amis que les prisonniers avaient conservés dans la ville et dans la contrée. D'ailleurs le prince d'Orange, chef suprême de la rebellion, était en Allemagne, et Guillaume Lumnaye, comte de Lamarck, son lieutenant à Brille, s'était borné à mander près de lui les captifs, sans leur faire connaître sa décision à leur sujet.

Cependant les Gueux accablaient les prisonniers d'injures et de mauvais traitements pour leur faire abjurer la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie et renoncer à l'obéissance du Pape. Mais les généreux athlètes de la foi, bien loin d'écouter ces propositions, se mirent à prêcher les vérités dont l'Eglise est l'infaillible dépositaire ; alors la colère des persécuteurs ne connut plus de bornes. Pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, ils s'abandonnèrent aux transports de leur rage contre ces vaillants confesseurs. On leur refusait le nécessaire (1), on les tenait dans une salle basse et humide d'où ils ne sortaient que pour être bafoués, battus et commencer ainsi leur supplice.

Les soldats, chargés de la garde de la forteresse et du cachot, étaient d'anciens pirates, c'est pourquoi on les appelait les *Gueux de mer*. Les excès de l'ivresse et de la bonne chère poussèrent jusqu'au vertige leur haine pour le caractère sacré de leurs prisonniers. Se réjouir à leurs dépens leur parut une excellente manière de compléter leurs soirées passées dans la débauche : Ils citaient devant eux tour à tour ces innocentes victimes, les souffletaient rudement, leur donnaient d'ignobles coups de pieds ou leur meurtrissaient le visage à coups de bâtons. Quand une partie des bourreaux étaient rassasiés

(1) Les prisonniers n'ayant rien pris depuis la veille, tombaient d'inanition. C'était un vendredi. Sur le soir, on leur apporta à dessein de la viande. Mais les martyrs aimèrent mieux jeûner encore que de donner aux hérétiques la joie de les voir enfreindre l'abstinence.

ou plutôt fatigués, une autre bande prenait la place et recommençait de plus belle. Si un visiteur se présentait à la citadelle, le premier spectacle dont on lui faisait les honneurs était celui des « traîtres » et souvent le nouveau-venu s'ingéniait à trouver d'autres inventions de cruauté.

Un certain Frison, chef d'une compagnie, imagina de leur faire gonfler les joues comme des sonneurs de cor de chasse : alors il les frappait avec une telle violence que le sang jaillissait de la bouche et des yeux. D'autres fois, les soldats s'amusaient à s'agenouiller devant les prêtres et singeaient la confession catholique, en leur murmurant dans l'oreille toutes sortes d'impiétés, qu'ils terminaient d'ordinaire par une grêle de soufflets. — « Que réponds-tu à ma confession, demandait l'un de ces forcenés; vas-tu me donner l'absolution? » — « Hélas! non, mon frère, reprit paisiblement le saint prêtre, je ne puis vous absoudre, puisque la contrition vous manque; mais je prierai pour vous! » — « Prier pour moi, toi, misérable! Tu oseras prier pour moi! » Et au lieu d'être désarmé par tant de charité, il se jeta sur lui, le poing levé, comme une bête fauve. *Ab uno disce omnes*. Tels étaient les hommes préposés à la garde des martyrs.

Ces scènes de sauvagerie, cette longue série d'inventions diaboliques, se renouvelèrent pendant dix jours et dix nuits consécutives. Nicolas Pick fut encore plus mal traité : il avait été une fois pendu, à moitié brûlé et laissé pour mort ; un miracle seul l'avait sauvé. Les démarches faibles et maladroites du Sénat de Gorcum ne faisaient qu'aggraver la situation; et sans doute ils auraient tous succombé à ces lentes tortures, si l'ordre n'était venu de les conduire à Brille (1).

Dans la nuit du 5 au 6 juillet, vers une heure du matin, les prisonniers à demi-nus, et se soutenant à peine, furent amenés au bord de la Meuse et jetés dans une grande barque. En y entrant, Léonard Véchel reconnut au gouvernail un de ses paroissiens nommé Roch, auquel il avait jadis donné des témoignages particuliers de sa sollicitude : « Comment, mon ami, lui dit-il, c'est donc toi qui nous mènes

(1) Brille, petite ville située au nord de l'île de Voorn, à l'embouchure de la Meuse, était à peu près inconnue avant la terrible année 1572 dont nous racontons l'un des épisodes. Au mois d'avril de cette même année, Guillaume Lumnaye, comte de Lamark, jeté sur ses rivages par une tempête avec une quarantaine de barques équipées en Angleterre, l'avait enlevée aux Espagnols et en avait fait le quartier générale des Gueux de mer et de l'insurrection hollandaise. Aussi ressemblait-elle plutôt à un repaire de barbares qu'à un pays civilisé.

à la mort? » Le marin baissa la tête et répondit : « Hélas! monsieur le curé, je ne suis pas le maître. » Le saint prêtre n'ajouta aucune observation (1).

Debout sur la barque qui se détachait lentement du rivage pour s'abandonner au courant de la Meuse, il salua une dernière fois à travers ses larmes sa chère ville de Gorcum, dont les clochers et les les maisons se dessinaient vaguement dans les ombres. « Mon pauvre Gorcum, s'écria-t-il, tu dors! tu dors! Ah! si tu savais combien de maux sont suspendus sur toi! » Paroles que l'on peut considérer à bon droit comme prophétiques, lorsque l'on songe à la peste, aux disettes, aux fureurs des guerres civiles, qui depuis désolèrent Gorcum, et surtout à la suppression complète du culte catholique dans ses murs pendant trente années.

Huit heures après, les martyrs arrivèrent à Dordrecht où ils passèrent de leur barque dans la cale d'un petit bâtiment pêcheur. C'était un dimanche; la foule oisive encombrait les rues et les quais : la marée ne permettant pas de partir, le bâtiment resta attaché près du bord, et les curieux ne tardèrent pas à l'envahir. Alors commence une scène indescriptible : les uns accablent d'injures les prisonniers; les autres entreprennent contre eux des discussions qui se terminent par des menaces de mort; quelques catholiques essaient de les délivrer en offrant une rançon : les gardiens répondent à ces propositions en mettant à prix d'argent le spectacle qu'offrent les confesseurs à la curiosité publique. Pendant ce temps, le chef de l'escorte, Omal, prêtre apostat, se plonge dans la débauche et laisse les captifs à la discrétion de leurs persécuteurs. Enfin la nuit et la marée viennent les délivrer de ce supplice pour leur apporter d'autres souffrances. Ceux qui restent sur le pont sont exposés au froid et à la pluie : ceux qui descendent dans la cale sont suffoqués par la mauvaise odeur. A la

(1) Si, dans cette circonstance, cet homme ne prêtait que par crainte son concours à la persécution, combien d'autres agirent différemment! L'une des choses qui dut être particulièrement sensible aux vénérables confesseurs, ce fut de voir leurs concitoyens, leurs paroissiens, et même ceux qu'ils avaient jusqu'alors comptés parmi les meilleurs, venir grossir les rangs de leurs ennemis. Qu'on en juge par ce trait.

Un habitant de Gorcum, marchait, un cierge allumé à la main, devant le commandant des Gueux, afin de l'éclairer.

« Voici, disait-il, le cierge, le même cierge que je portais il y a deux semaines « devant le Saint-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu. Aujourd'hui il me sert « à vous guider vers la forteresse. Ma foi, il ne brille ni plus ni moins qu'à la « procession. »

pointe du jour on voit apparaître Brille et le comte de Lamark reçoit avis de l'arrivée des martyrs.

Guillaume Lumnaye, comte de Lamark, a dans l'histoire une réputation de férocité que personne ne lui peut disputer. Son nom seul répandait la terreur et valait une de ces bandes redoutables dont il se servait pour soumettre le pays. Il était encore couché lorsqu'on lui annonça l'arrivée des prisonniers de Gorcum. A cette nouvelle, il sauta de son lit, prit à peine le temps de se vêtir, fit mettre sur pied une troupe nombreuse de cavaliers et de fantassins, et, suivi de la foule qui grossissait à chaque pas, il se rendit au port. Du haut de son cheval, Lumnaye les reçut avec des éclats de rire et des moqueries; puis il les fit attacher deux à deux, et la sinistre procession se mit en marche, précédée du bourreau, vers la potence dressée sur le rivage. La foule hurlait, les confesseurs chantaient, et le bourreau dressait son échelle pour consommer le sacrifice. Mais ce n'était qu'une affreuse comédie. Le comte de Lamark ne voulait pas priver de cette espèce de mascarade, qu'il trouvait si gaie, ses compagnons d'armes et de rapines. Au signal donné par lui, la procession est dirigée sur Brille au milieu des plus hideuses démonstrations de mépris et de haine, et traverse toute la ville pour se rendre à la citadelle dont le canon tonne en signe de réjouissance. Deux soldats à cheval caracolaient le long des rangs : ils avaient coupé des branches aux arbres et ne ménageaient point les coups. On peut dire que tout Brille était sur pied pour recevoir les prisonniers. Mais quel accueil et quelle hospitalité! Les saints martyrs s'avançaient lentement entre deux haies serrées d'insulteurs. Ce n'était cependant pas un spectacle bien divertissant que celui de ces hommes pâles, défaits, demi-nus, tous déjà plus ou moins défigurés par les traces des violences antérieures.

L'un d'eux était sexagénaire, un autre septuagénaire; un troisième touchait à sa quatre-vingt-deuxième année; mais les foules, à certains jours, s'exaltent et s'enivrent jusqu'à perdre tout sentiment humain. Tel les attendait les mains pleines de pierres ou de sable pour les leur jeter à la figure; tel autre avec des pots d'eau sale dont il leur lançait le contenu au visage. Jérôme de Werda, qui avait autrefois voyagé en Terre-Sainte, et subi la captivité chez les infidèles, ne put s'empêcher de s'écrier qu'il n'avait rien vu de pareil chez les Turcs.

Une pensée sublime vint alors à l'esprit des martyrs : à cette joie insolente d'une populace en délire, ils opposent la joie de leur triomphe, et aux clameurs de l'impiété, le chant du *Te Deum*.

Une seconde station les arrêta au pied de la potence dressée sur la place du marché ; le peuple les força de chanter le *Stabat* à genoux devant l'instrument de mort. Il le firent de grand cœur, mais arrivés à la fin, tous se turent à la fois, personne ne se jugeant digne de prononcer l'oraison. « L'*Oremus!* l'*Oremus!* » vocifère la foule. Alors Godefroy Dunée, le doyen d'âge, récite en latin, d'une voix grave qui put être entendue de partout, au milieu d'un profond silence, la prière suivante : « Nous vous en supplions, Seigneur Dieu, que la « très glorieuse Vierge, votre Mère, intervienne pour nous auprès « de votre clémence, maintenant et à l'heure de notre mort : Elle « dont l'âme sainte, à l'heure de votre bienheureuse Passion et de « votre mort cruelle, fut transpercée par un glaive de douleur. » Les martyrs répondirent : *Amen*, et se relevèrent. La foule était toujours là, demandant leur sang, et, chose douloureuse à dire, les femmes se montrèrent plus empressées et plus cruelles que les hommes. De toutes parts, on se met à crier : Qu'ils soient pendus! Mais le comte de Lamark n'était pas pressé. Il fit conduire ses prisonniers dans la salle basse de la prison, où ils trouvèrent déjà les deux religieux Prémontrés que nous avons nommés et deux autres ecclésiastiques également voués à la mort.

La prison de Brille se composait de trois cachots superposés et disposés de façon à rendre inhabitable le plus bas des trois, celui précisément où se trouvaient nos martyrs. Aucun conduit spécial n'avait été ménagé pour les ordures, elles coulaient le long des murs jusqu'en bas de l'étage inférieur. Au sein d'une obscurité telle, qu'en plein midi on ne se reconnaissait qu'au son de la voix, les prisonniers ne savaient où se mettre pour échapper quelque peu à la fange et à l'odeur fétide dont ils étaient asphyxiés. A force de tâter le sol avec les pieds, ils parvintent à reconnaître un point où le terrain était un peu plus élevé qu'ailleurs ; ils s'y entassèrent les uns sur les autres.

Deux interrogatoires eurent lieu pour la forme, puis des discussions théologiques dans lesquelles on espérait les vaincre. Les martyrs restèrent inébranlables dans cette double lutte, soutenant jusqu'au bout le dogme de la présence réelle et celui de l'autorité du Pontife romain, et leur perte fut résolue. Les démarches que le Sénat de Gorcum avait tentées près du prince d'Orange en précipitèrent le moment, contre le gré des intercesseurs. Le prince avait ordonné, sur cette requête, que les ecclésiastiques fussent traités avec déférence. Une copie fut envoyée de Gorcum à Lamark, par le capitaine des

Gueux qui commandait en cette ville. Offensé du ton que prenait cet officier dans la lettre de communication, et jaloux de prouver son indépendance, Lamark refusa d'écouter les prières et les offres, et ordonna de tout préparer pour l'exécution immédiate des prisonniers.

L'ordre avait été donné vers onze heures du soir. Deux heures après, les confesseurs, liés deux à deux par les bras, reprirent la route qu'ils avaient parcourue quelques jours auparavant; mais cette fois, ils allaient réellement à la mort. A peu de distance de Brille, il y avait un couvent d'Augustins, saccagé par des Gueux, et dont il ne restait plus que des ruines. C'est là que les bourreaux conduisent leurs victimes; afin de s'épargner la peine de dresser la potence, ils choisissent un bâtiment qui avait servi de grenier, et dont les murailles étaient traversées par deux poutres, l'une allant d'un mur à l'autre; l'autre beaucoup plus courte. Les cordes sont attachées à ces poutres échappées à la dévastation : les martyrs sont complètement dépouillés de leurs vêtements, et le dernier appel commence.

Après quelques rapides consolations qu'ils échangent en s'embrassant, ils s'avancent à mesure que leurs noms sont prononcés. Le premier qui mourut fut le gardien des Franciscains; pendant qu'il expirait, des prédicants, revenus à la charge, essayaient encore de le convertir à leur doctrine. La même scène se répéta pour chacun des confesseurs : scène douloureuse, surtout par ses résultats. Deux des condamnés se laissèrent séduire et demandèrent la vie au prix d'une apostasie. Le premier qui faillit, fut un jeune novice franciscain qui se convertit plus tard et mourut dans la pénitence : le second, un religieux profès du même Ordre, à qui sa lâcheté ne sauva la vie que pour quelques jours, après lesquels il fut mis à mort, non plus comme martyr, mais comme criminel.

Les autres confesseurs, restés fidèles, achevaient leur sacrifice, pendant que le curé Léonard Véchel les exhortait avec un saint enthousiasme à mourir courageusement pour la foi. Le tour de Jean de Cologne arriva. Ce qui nous semble relever particulièrement sa constance au milieu des tourments qu'il endura avec les autres, c'est que le sage et pieux Estius, l'historien si fidèle de ce grand drame, a noté quelquefois, même chez les plus généreux de ces illustres martyrs, des signes de frayeur aux approches de la mort, ou le désir assez clairement manifesté de conserver leur vie, à condition qu'on n'exigeât rien de contraire à leur foi. Mais il ne dit de notre Saint aucun mot qui pût marquer la moindre faiblesse : et ainsi, toujours

semblable à lui-même, il donna sa vie sans hésiter pour la cause de Jésus-Christ. Le dernier qui monta l'échelle fatale, fut ce vieillard infirme, Godefroy Dunée, que nous avons vu arrêté dès le début de cette histoire. Comme son esprit avait faibli, les bourreaux semblaient hésiter à l'immoler : mais lui, rendu à la plénitude de son intelligence et brûlant du désir de suivre ses compagnons, s'écria d'une voix ferme : « Je vois les cieux s'ouvrir; il me tarde d'être réuni à mes frères! » Et le sacrifice fut consommé. L'agonie de la plupart des victimes fut longue et douloureuse. La soldatesque s'était acquittée des derniers préparatifs avec une barbare négligence. L'un était suspendu à la corde par l'extrêmité du menton; un autre l'avait dans la bouche; d'autres autour du cou, mais pas assez serrée pour la strangulation.

Ceci se passait le 9 juillet 1592, vers quatre heures, au point du jour.

Les martyrs étaient au nombre de dix-neuf. Nous avons dit que le grenier était traversé de deux poutres, l'une longue, l'autre plus courte. A celle-ci étaient attachés trois des Bienheureux: *Nicolas Pick*, *Godefroy Mervellan*, et *Corneille de Vica*, franciscain.

A la poutre la plus longue étaient alignés : *Jérôme de Werda*, franciscain; *Théodore Emden*, prêtre séculier; *Nicaise Hezius*, franciscain; *Willehade*, franciscain; *Antoine de Hornar*, franciscain; *François Rode*, franciscain; *Pierre d'Asca*, franciscain; *Léonard Véchel*, curé de Gorcum; *Jean d'Oistervic*, chanoine régulier de Saint-Augustin; Jean de Cologne, dominicain; *Adrien Bécan*, prémontré, *André Walter*, curé de Heinort (1). Enfin, la place finissant par manquer, *Jacques Lacop*, vicaire à Munster, fut pendu au sommet d'une échelle, et *Godefroy Dunée* exécuté le dernier.

Leur œuvre accomplie, les soldats rentrèrent dans Brille et ameutèrent la populace. Si notre époque n'avait vu d'aussi horribles spectacles, nous hésiterions à parler de celui qu'offrirent alors ces ruines funèbres. Les cadavres furent mis en pièces, et les bourreaux revinrent

(1) Nous avons à admirer dans le martyre de ce Bienheureux, la miséricorde toute gratuite du Seigneur à son égard. Nous devons le dire, il vivait dans le libertinage et même avec scandale dans sa cure. Arrêté par les Gueux, il fut amené à Brille, eut le bonheur de racheter sa conduite par le martyre, et même d'être préféré dans cette grâce à un autre curé, saisi comme lui, et de mœurs intègres, mais qui manqua de courage et de persévérance.

dans la ville portant au bout de leurs piques ou sur leurs casques les débris sanglants qu'ils avaient arrachés. Ils jetaient ces lambeaux au visage des passants en chantant d'ignobles refrains. De nombreux curieux et parmi eux beaucoup d'enfants, ne cessèrent de remplir le grenier durant toute la journée. Les soldats exploitèrent cette avidité, comme précédemment à Dordrecht, en faisant payer quiconque se présentait pour jouir du spectacle. Mais ce n'est pas tout. Le soir, ils enlevèrent encore aux cadavres d'autres lambeaux qu'ils mirent en vente chez les empiriques de la ville, comme remèdes contre certaines maladies. Puis pour clore cette scène d'infamie, ces misérables forcèrent le novice apostat, qu'ils traînaient à leur suite, à décharger une arquebuse sur les restes de son ancien supérieur. Après quoi ils se retirèrent, laissant ces débris humains à la merci des oiseaux de proie et des bêtes fauves.

Un bourgeois compatissant avait eu la pensée de les ensevelir : mais la haine des Gueux lui enleva cette consolation. Ils creusèrent deux fosses où furent jetées pêle-mêle les reliques des martyrs. La piété des hommes ne marqua ce lieu d'aucun signe d'honneur, mais Dieu se chargea d'y pourvoir. Une tige mystérieuse naquit de cette terre sanctifiée; ses rameaux s'épanouirent sous un ciel que la bonté divine faisait à dessein plus clément, et des fleurs d'une blancheur éclatante, dont le nombre rappelait celui des morts endormis à l'ombre de l'arbre miraculeux, vinrent redire au monde la parole de Celui qui promet de faire refleurir les os de ses élus.

Dieu commença d'honorer les saints martyrs dès qu'ils eurent achevé de lui faire le sacrifice de leur vie. Un digne chrétien de Gorcum, nommé Mathias Thoran, avait la pieuse coutume de se lever toutes les nuits pour prier Dieu de conserver dans la foi catholique sa ville natale. Debout, comme à son ordinaire, la nuit de l'exécution, il vit tout à coup, sur les quatre heures du matin, les dix-neuf martyrs lui apparaître, tous vêtus de robes blanches et portant sur la tête un diadème d'or étincelant. A la vue de ce spectacle, il ne se fit aucune illusion sur le sort des prisonniers; et le jour même il avertit les pieux fidèles de Gorcum, qui comptaient encore sur leur délivrance, de n'y plus songer. « Ils sont morts, dit-il, je les ai vus ce matin avec les « couronnes de leur martyre. » Cette nouvelle fut bientôt confirmée par les catholiques de Brille, et sur leur dire, on reconnut que Mathias Thoran avait été favorisé de la vision au moment même où les Bienheureux venaient d'expirer.

Ce brave homme était très incommodé d'une hernie qui le mit une fois à deux doigts de la mort. Dans cette extrêmité, il se recommanda avec confiance aux saints martyrs qui lui étaient apparus. Il fut instantanément délivré. Deux autres personnes obtinrent une faveur semblable dans les mêmes circonstances (1). On commença dès lors à invoquer les saints martyrs. Estius relate trente-deux procès-verbaux de guérisons ou autres faveurs miraculeuses obtenues par leur intercession. Il raconte comment lui-même, atteint d'une cruelle maladie, recouvra presque subitement la santé après avoir fait vœu d'aller en pèlerinage au lieu de leur supplice.

Quarante-trois ans plus tard, la paix étant revenu visiter ce sol dévasté par tant de tempêtes, quelques catholiques Belges voulurent rendre à la vénération publique ces ossements sacrés. Les fosses furent ouvertes, et les reliques transportées à Bruxelles, après avoir été examinées et reconnues. L'Archevêque de Malines ordonna une information, dont le résultat fut la proclamation de l'authenticité des reliques, solennellement déposées dans l'église des Franciscains. Les Archevêques de Cambrai et de Malines et l'Evêque de Namur permirent dès lors d'invoquer les noms des Martyrs de Gorcum : mais sur l'avis des Evêques d'Anvers et d'Ypres que le culte public ne pouvait être autorisé sans l'approbation du Saint-Siège, un procès régulier de canonisation fut sollicité à Rome.

Ce procès fut commencé en 1628 à Gorcum, à Haarlem, à Utrecht et à Leyde, et continué les années suivantes à Amsterdam et à Namur. A diverses reprises les Evêques belges, puis, en 1664, l'empereur Léopold, les électeurs de Bavière et de Trèves, les trois Ordres de la province de Brabant, insistèrent pieusement pour hâter les conclusions de la Congrégation des Rites. Enfin le pape Clément X donna le décret de béatification le 24 novembre 1675.

Rome avait mis un siècle à examiner et à mûrir cette grande cause. Il était réservé au glorieux pontificat de Pie IX, après deux nouveaux siècles écoulés, de lui donner la dernière consécration. Le triomphe des martyrs de Gorcum est désormais complet sur la terre, comme il l'est dans le ciel.

On aimera, après avoir admiré les victimes, à connaître le sort des

(1) Il ressort du procès de béatification que les martyrs de Gorcum se sont toujours montrés favorables aux personnes atteintes de cette infirmité, parce que quelques-uns d'entr'eux en avaient été incommodés pendant leur vie.

persécuteurs. Guillaume Lumnaye, comte de Lamark, pour ne parler que de lui, ne tarda pas à recevoir la punition de ses crimes. Après quelques mois employés à en commettre de nouveaux, sa férocité le rendit odieux même aux Gueux de mer et fit craindre au prince d'Orange qu'il ne perdît complètement la cause de la révolution. Ce dernier, conseillé par la prudence, le fit arrêter et enfermer dans une forteresse près de Rotterdam, puis il le laissa s'évader et se réfugier sur le territoire resté fidèle à l'Espagne. Le comte, sans être inquiété, vécut quelques années dans la catholique cité de Liège; et là, prompt à changer de visage en même temps que d'intérêts, il osa, pour rentrer en grâce, affecter les dehors du catholicisme. Chose à peine croyable! cet homme fréquentait les églises, lui qui en avait tant renversé! Il affrontait la vue des choses saintes, lui qui les avait si souvent profanées! Mais si la justice des hommes s'était endormie, celle de Dieu veillait. En 1578, six ans après les événements de Brille, il fut mordu par un chien, et expira dans les convulsions de la rage, et, châtiment plus terrible, dans celle du remords sans repentir.

LE MÊME JOUR

12.. — Au commencement de l'Ordre, un novice, très pieux, priait une nuit au pied de son lit. Soudain, il crut voir le démon sous la forme d'un grand singe, qui lui disait en frémissant de rage : « Ils se sont assemblés ici contre moi : mais je saurai me venger; je mettrai le feu à leur maison et ils brûleront avec elle. » Le Frère effrayé l'adjura au nom du Dieu tout puissant de n'en rien faire. Et le diable de sauter sur lui en criant : « Tu nous adjures donc, toi qui naguère encore étais des nôtres!... Eh bien! tu vas mourir! » Et il étreignait le Frère si fortement que celui-ci ne pouvait ni pousser un cri ni faire un mouvement. Dans cette extrêmité, la pensée de la Sainte Trinité lui vint à l'esprit, et du fond du cœur, il dit : *Au nom du Père*. Arrivé à ces mots : *Et du Fils*, il sentit sa bouche se délier. Il ajouta aisément : *Et du Saint-Esprit*. Alors, sentant ses mains libres, il put faire le signe de croix. Aussitôt le démon le laissa pour s'enfuir à la cellule d'un autre religieux. Là il se mit à écrire sur une feuille de papier les ruses de sa malice. Le Frère le voyait bien ; mais n'osant bouger ni réveiller la commu-

nauté, il récita dévotement la Salutation angélique. L'ennemi ne put le supporter et, dans sa fureur, il déchira la page avec ses dents et s'enfuit bruyamment en renversant tout ce qui se trouvait à sa portée. Plusieurs Frères assurèrent avoir entendu ce tapage.

Une autre fois le diable apparut au même Frère. Celui-ci crut d'abord qu'il voulait l'étouffer et fit le signe de croix en récitant la Salutation angélique. Il n'en fallut pas davantage pour mettre en fuite le démon.

Ce Frère, déjà fort ancien dans l'Ordre, prêchait une station dans une ville, quand une nuit après Matines il s'assoupit. Pendant son sommeil, il lui sembla voir la Très Sainte Vierge lui présenter son Fils, en récompense de son zèle. Merveilleusement consolé par cette vision, il passa près d'une semaine dans une sainte allégresse.

Pour la fête de saint Pierre Martyr, il avait parlé sur la triple auréole des élus. Le lendemain, à Prime, il crut apercevoir au chœur les glorieuses phalanges des martyrs, des confesseurs et des vierges. Marie se tenait au milieu avec saint Pierre, et ensemble ils chantaient le cantique de la joie éternelle, l'alleluia et l'antienne : « *Seigneur, une lumière indéfectible brille sur vos Saints.* » Invité par Notre-Dame, il s'approcha et joignit sa voix à la leur. Marie, le prenant alors par la main, le plaça devant le Christ : « Mon Fils, dit-elle, je vous donne encore cet enfant de mon serviteur Dominique. »

Une autre fois, le Frère agenouillé devant l'autel de la Vierge, demandait le pardon de ses fautes. Ravi en extase, il crut baiser les pieds de l'Enfant-Jésus que la divine Mère portait entre ses bras. Il lui semblait goûter un miel exquis : et longtemps après il en garda la saveur et le parfum.

Ces divers traits ont été rapportés par celui-là même qui les avait appris confidentiellement de l'heureux Frère. « C'est un si grand Saint, disait-il ; on peut croire de lui toutes ces choses et d'autres plus merveilleuses encore. » — (*Vit. Fratr.* 4e p., c. 25.)

1303 — A Bologne, l'illustrissisme P. JEAN JOURDAN, évêque de cette ville. Il était né à Rome et descendait de la noble famille des Savelli. Ses vertus religieuses, l'éminence de sa doctrine, attirèrent sur lui l'attention des supérieurs qui l'envoyèrent régenter à Paris. De retour dans sa Province, il s'employait aux principales fonctions de l'Ordre quand Boniface VIII le nomma évêque de Padoue et le transféra plus tard au siège de Bologne. Le V. Père s'acquitta dignement des devoirs de sa charge pastorale et se montra un modèle de vertu pour tout son troupeau. Comme il aimait cordialement sa famille religieuse, il honora de sa présence le Chapitre général réuni à Bologne l'an 1302. L'année suivante, après avoir célébré dévotement les fêtes de la Pentecôte, il tomba gravement malade et couronna, par une sainte mort, une vie pleine de bonnes œuvres. Suivant son désir, il fut inhumé dans notre église conventuelle. — (Guidonis.)

1611 — A Venise, le V. P. RAPHAEL RIVA, évêque de Chiozza, subtil philosophe, et profond théologien. Notre cardinal Jérôme Bernier, connaissant ses grands talents, se l'attacha en qualité de théologien et de confesseur, et porta même Paul V à l'honorer de l'évêché de Chiozza (1605). Le V. Père n'était alors âgé que de trente-cinq ans. Evêque, il composa de doctes commentaires sur le traité de saint Thomas *de Ente et Essentia*, et sur toute la *Prima Pars*. Une mort prématurée l'empêcha de poursuivre ses travaux. Il décéda à Venise, l'an 1611, au couvent des saints Jacques et Paul, dans la quarante-deuxième année de son âge ; vivement regretté des nombreux admirateurs de son rare mérite. — (Pio, 2 p., l. 4.)

1347 — A Saint-Girons, le V. P. PIERRE GUIDONIS, neveu du célèbre P. Bernard Guidonis, tant de fois cité dans cet ouvrage. Il prit l'habit comme lui, au couvent de Limoges, dont il fut Prieur, l'an 1327. L'année qui suivit son élection, le Chapitre provincial de Toulouse le nomma lecteur des Chanoines de l'église cathédrale de Saint-Etienne de la même ville. De là, il passa à Carcassonne et eut l'honneur de recevoir, dans son couvent, Philippe de Valois, roi de France (1333). Sa Majesté daigna lui offrir d'elle-même la faveur de faire moudre, gratuitement et à perpétuité, le froment nécessaire à l'entretien de la communauté, dans son moulin royal, situé sur l'Aude.

Le sage Prieur eut soin de recueillir en deux volumes les vies de Saints composées par son oncle (1), et pour l'imiter lui-même dans ce travail, il entreprit de faire un ouvrage sur les Religieux décédés en odeur de sainteté dans son Ordre.

Nous lisons en effet dans les actes du Chapitre de Bruges, célébré l'an 1336, l'admonition suivante : « Nous vous faisons savoir que Fr. Pierre Guidonis, « Prieur du couvent de Carcassonne, dans la Province de Toulouse, s'est « chargé, vu sa dévotion aux Saints et aux illustres personnages de l'Ordre, « de composer un livre sur leurs miracles et belles actions. En conséquence, « nous prions tous les Frères, qui auraient connaissance de faits de ce genre, « d'en transmettre au plus tôt la relation exacte au susdit Prieur. »

Nous ignorons quelle suite fut donnée à ce projet. L'année suivante, Pierre Guidonis assistait au Chapitre général de Valence (Dauphiné) en qualité de *Socius* du définiteur. Elu ensuite Provincial, il fit paraître une grande fermeté dans la répression de certains abus qui commençaient à se glisser dans la Province. Au Chapitre de Saint-Girons (1338), il ordonna à tous les Prieurs, sous peine d'absolution de leur office, de veiller à ce que l'on s'en tînt désormais à la lettre des Constitutions pour la forme des habits.

(1) Il s'agit probablement de la refonte complète de la *Légende dorée* du B. Jacques de Voragine, tentée par Bernard Guidonis, sur l'ordre du Père Général.

L'année suivante, à Castres, il annulait, en vertu de pouvoirs spéciaux, toutes les dispenses que certains Religieux avaient extorquées au Général, pour s'exempter de la suite du chœur, de l'hebdomadariat, de la quête, etc. Enfin, l'an 1340, au Chapitre de Condom, il porta une ordonnance sévère, pour assurer la fréquentation des cours, infligea une pénitence rigoureuse aux Religieux du couvent de Morlaas qui n'avaient pu s'accorder pour élire le *Socius* du Prieur se rendant au Chapitre de Brives (1341), et défendit de faire apprêter en dehors du couvent aucun aliment gras pour les malades.

Le sage Supérieur gouverna six années sa Province. Nommé ensuite inquisiteur de Toulouse, il tomba malade au couvent de Saint-Girons et rendit saintement son âme à Dieu, vers l'an 1347. Les Religieux du couvent de Limoges réclamèrent sa dépouille mortelle et l'ensevelirent dans leur église. — (*Ex variis Mss.*)

Nous trouvons le nom d'un autre religieux de la famille des Guidonis et du couvent de Limoges sur un ancien registre du même couvent, à la date du 27 mai, avec cette mention : « *Venerandus Pater Frater Arnaldus Guidonis, Magister in Theologia, et Pœnitentiarius Domini Papæ.* »

1373 — A York, en Angleterre, le V. P. THOMAS STUBS, recommandable par sa profonde érudition et son éminente vertu. Son temps était partagé entre la prière, la prédication et la composition d'ouvrages. Selon l'avis du Sage, il s'appliqua constamment à la considération des quatre fins dernières; et par ce moyen, conserva son âme exempte de péché. Il nous a laissé comme fruit de sa dévotion un assez bon nombre de traités spirituels, sur la miséricorde de Dieu, sur le Cantique des Cantiques, sur les Révélations de sainte Brigitte, etc., etc., sans parler d'un recueil complet de sermons, d'un livre de méditations, d'un office du saint Nom de Jésus et de sainte Anne. Mentionnons encore une chronique des Archevêques d'York et enfin un opuscule sur l'Art de bien mourir. Le V. Père l'enseigna encore mieux par les beaux exemples de sa vie : il décéda vers l'an 1373 — (Pits. *de scriptor. Angl.*)

1613 — A Poitiers, le V. P. GUILLAUME HOUSSAYE, du couvent de Chartres, religieux d'un mérite distingué. La pieuse reine Marie Stuart le prit avec elle en quittant la France pour rentrer en Angleterre, afin de recevoir, de son érudition et de sa piété, les assistances dont elle avait besoin ; mais Dieu, qui voulait conduire cette sainte princesse à la couronne de la gloire éternelle par la perte de ses Etats, suivie d'un emprisonnement de dix-sept années et finalement par le martyre, ne lui laissa pas la consolation de jouir longtemps de la présence de son guide. Le V. Père, ne pouvant plus lui être utile, revint en France et se fixa à Poitiers auprès de l'abbaye de la Trinité dont la direction lui fut confiée. Il passa dans cet emploi le reste de sa vie et

mourut l'an 1613, plein de jours et mérites. — (*Ex. Nicol. Fabro in suo Prædic. Carm.*)

126. — A Fribourg en Brisgau, la V. Mère RICHARDE DE STOCKE honorée, à sa mort, d'une apparition de saint Dominique qui vint recevoir son âme et l'assura qu'il accorderait la même faveur à ses filles. — (*Mém. du monastère de cette ville.*)

158. — Au monastère de la Rose à Lisbonne, la V. Mère GICIOMARRE DE LA TRINITÉ, singulièrement recommandable par sa grande dévotion au Mystère dont elle portait le nom. Elle ne pouvait parler d'autre chose et elle avouait avec une ingénuité charmante qu'elle avait peine à prononcer les dernières paroles de l'antienne de Prime : *Gloria tibi Trinitas... et nunc et in perpetuum.* Il lui semblait qu'il eût été mieux de dire : *et semper in perpetuum*, et toujours éternellement ; ne considérant pas que l'éternité n'est qu'un « présent » sans interruption. A sa mort, arrivée vers l'an 1580, on vit s'élever du monastère vers le ciel une petite nuée très éclatante, semblable à cette colonne de myrrhe, et d'encens dont il est parlé au livre des Cantiques ; symbole des deux vertus qui résument très bien toute la vie de la vénérable Sœur : pénitence et dévotion. — (Souza.)

1626 — Au monastère de Sainte-Marie à Zamora, la V. Mère ANNE-MARIE DE LA CROIX, toute remplie de l'esprit du Seigneur et de l'observance de ses commandements. On note à sa louange dans les actes du Chapitre général de Toulouse, qu'elle transcrivit de sa main ses Règles afin de s'exciter à les garder avec plus de fidélité. — (*Act. Cap. Tolos.* 1628.)

166. — Au monastère de Pont-l'Evêque en Normandie, la vertueuse Sœur MARGUERITE DE SAINTE CLAIRE, très dévote à la sainte Enfance de Notre-Seigneur et fidèle imitatrice de la patience de sa Patronne, sainte Claire, dans les infirmités douloureuses qui exercèrent longtemps sa vertu. Dès qu'elle recouvrait un peu de santé, elle reprenait la suite de la communauté, accomplissant avec une ponctualité très édifiante tout ce qu'on lui ordonnait. Ses fréquentes maladies ne lui permirent pas d'utiliser les beaux talents dont elle était douée. Sœur Marguerite en fit généreusement le sacrifice avec celui de sa vie, qu'elle couronna par une mort très pieuse, vers l'an du Seigneur 1660. — (*Mémoires de Pont-l'Evêque.*)

X JUILLET

Le V. P. HORACE SPACCA,
Napolitain, de la Congrégation de la Santé (*).

(1641)

Cet Horace chrétien et religieux, non moins belliqueux dans la milice du Seigneur que l'ancien ne l'avait été dans l'armée romaine, naquit à Naples. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il fit comme tant d'autres jeunes gens et passa ses premières années dans les frivolités du siècle; mais, à cette époque, un coup de la grâce divine l'attira à la Religion d'une manière bien extraordinaire. Il se promenait un jour sur la place du Château et s'amusait à regarder une troupe de baladins, quand deux de nos Pères vinrent à passer près de lui. Comme il y avait foule en cet endroit, l'un d'eux le heurte par inadvertance; aussitôt le jeune homme se retourne, et demande au Religieux pourquoi il se permet de le pousser de la sorte. Celui-ci s'excusant, répondit qu'il l'avait fait sans dessein et bien malgré lui. Son compagnon prit la chose sur un autre ton. « Certes, mon ami, « vous voilà dans une grande colère, lui dit-il. Si vous voulez vous « la faire passer comme il faut, venez donc avec nous, nous vous « donnerons l'habit. » — « D'où êtes-vous? reprit Horace. » — « De « Matera, dans la province de Bari. » A l'instant même ce jeune seigneur se sentit transformé, et, par une vocation semblable à celle

(*) Diario.

de saint Pierre et de saint André, il suivit immédiatement les deux Pères, sans vouloir retourner à sa maison.

Revêtu des livrées de l'Ordre, il avança rapidement dans la vertu et dans la science; et, après son sacerdoce, on le jugea digne d'enseigner la philosophie et la théologie. Il se rendit en outre très habile dans la conduite des âmes. Ses Supérieurs lui ayant confié la direction de plusieurs monastères, le V. Père se livra tout entier à ce labeur. Ces maisons n'étaient pas toujours également bien réglées, et dans quelques-unes, certaines Religieuses conservaient des familiarités répréhensibles avec les personnes du dehors. Le prudent directeur ne compta jamais avec l'ennui, pour écarter le danger et rappeler à la sainteté de leur état ces âmes mondaines. Nous citerons, entre beaucoup d'autres, le trait suivant.

Un gentilhomme, par ses visites trop fréquentes dans un monastère, était devenu l'occasion d'une grande dissipation pour une pauvre fille, dirigée par le V. Père. Celui-ci crut de son devoir de se montrer ferme et fit comprendre à cette Sœur, qu'après s'être consacrée à Dieu, elle ne devait plus songer qu'à lui plaire et, par conséquent, renoncer pour toujours à des entretiens qui ne pourraient aboutir à rien de bon. La remontrance porta ses fruits; mais le succès ne fut pas le même du côté du jeune homme, qui, furieux de se voir frustré de son plus agréable passe-temps, forma le dessein d'assassiner le V. Religieux. Dieu veillait sur les jours de son serviteur. Le P. Horace connut par révélation ce qui se tramait dans l'ombre. Il eut alors recours à un stratagème qui devait servir admirablement à détourner le malheureux de son crime et à le convertir sincèrement.

Ayant su que ce jeune homme se disposait à partir pour un voyage il vint le trouver et le pria de vouloir bien se charger d'une lettre pour une personne de sa connaissance. Le gentilhomme fit semblant d'être bien aise d'obliger le Père et accepta poliment la commission. Mais à peine celui-ci eut-il tourné le dos, qu'il s'empressa de décacheter la lettre pour en lire le contenu. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en voyant que cette lettre n'était adressée qu'à lui-même. On lui découvrait son détestable projet, et le V. Père, allant plus loin, le menaçait d'une mort subite dans la huitaine, s'il s'obstinait à persévérer dans ses mauvais sentiments. Eperdu, ne sachant que devenir, le pauvre coupable accourt se jeter aux pieds du serviteur de Dieu, lui demande pardon et promet de suivre ses conseils. Le saint homme

reçut le prodigue à bras ouvert et le rendit dans la suite un vrai modèle de piété.

Cette conversion eut du retentissement et fit au P. Horace une sorte de célébrité. Déjà ses Frères songeaient à le placer à leur tête; mais l'humble Religieux, jugeant le coup inévitable, s'il n'y portait prompt remède, demanda et obtint la permission de quitter sa Province pour passer dans la Congrégation de la Santé. Dans ce nouveau milieu, il s'efforça de se tenir caché comme le dernier novice; mais on ne saurait demeurer dans une communauté, sans y rendre quelques services; les Supérieurs l'obligèrent donc à prêcher et à confesser. Le V. Père s'acquitta dignement de ce double office et en rapporta des fruits sérieux. Il se servait particulièrement, dans ses apostrophes contre les pécheurs, de cet argument bien connu, mais auquel on réfléchit peu, et qu'il exposait d'une manière très pathétique dans ses sermons : « Si vous ne pouvez souffrir, même un instant, disait-il, la « brûlure de votre doigt, comment souffrirez-vous éternellement « celle de tout votre corps? Et si un seul péché mortel vous rend « digne de ce supplice, comment osez-vous le commettre et offenser « Dieu qui vous le défend ? »

De Bénévent, le P. Horace fut assigné au couvent du Saint-Esprit, à Naples, et peu après à celui de la Santé. Là, devant l'admirable régularité qu'il avait sous les yeux, il se sentit vivement touché et prit la résolution, comme s'il n'eût encore rien fait, de garder inviolablement ses Constitutions. Jour et nuit, indispensablement, il suivait le chœur avec une modestie et une gravité qui commandaient le respect et la dévotion aux autres. Jamais il ne voulut accepter aucun grade; il veillait même soigneusement à ne rien dire qui pût le faire estimer. Il parlait peu, allait vêtu fort pauvrement et d'une manière quelque peu négligée, bien qu'il aimât naturellement la tenue soignée. Excepté le temps qu'il donnait au prochain dans les prédications et les confessions, il consacrait le reste de ses journées à la prière ou à l'étude. Il composa plusieurs traités spirituels qu'il communiquait volontiers aux personnnes désireuses d'avancer dans les voies de la perfection.

En vrai fils de saint Dominique, le V. Père ne dédaignait point de s'appliquer aux ministères les plus humbles : il instruisait les petits et les pauvres. Il apprend un jour que l'on venait de reléguer dans une île voisine de Naples un certain nombre de soldats, atteints plus ou moins de maladies contagieuses; et, sans hésiter, il expose généreusement sa vie pour les assister. Il passa au milieu d'eux des jour-

nées entières, penché sur leur pauvre grabat, pour entendre leurs confessions ou les encourager et les préparer à la mort.

Le saint Religieux eut le don de prophétie, et en donna des preuves remarquables en plusieurs rencontres. Le Vicaire de la Congrégation de la Santé, de passage à Bénévent, dit en causant au P. Horace, qu'il l'assignait au couvent du Saint-Esprit à la première place vacante. « Votre Révérence peut alors me faire partir de suite, reprit aussitôt « le V. Père, attendu qu'un de nos Frères vient de mourir en cette « maison. » On apprenait, deux jours après, la mort du Religieux, décédé à l'heure précise où le P. Horace faisait cette réponse.

Une autre fois, l'obéissance l'envoya auprès d'une personne qu'une terrible nouvelle, la mort de son fils unique, venait de jeter dans le désespoir. Chemin faisant, le P. Horace connut par révélation que cette nouvelle ne reposait sur aucun fondement. Il se présente chez cette dame et s'acquitte de sa mission avec une grande délicatesse, sans rien dire de ce qu'il savait d'une façon surnaturelle. Mais ses paroles ne parvenaient point à mettre la résignation dans ce pauvre cœur bouleversé. Prenant alors congé de cette personne, il lui dit, en se retirant, qu'avant la fin de la journée, Dieu lui enverrait une consolation à laquelle elle était bien loin de s'attendre : en effet, le soir même, son fils lui arrivait en parfaite santé.

Citons encore ce trait : Le P. Horace fut rencontré, un jour, sous les cloîtres, et se promenant, contrairement à toutes ses habitudes, devant la porte du couvent. Un Religieux se permit alors de lui demander s'il n'attendait pas quelqu'un. — « J'attends, en effet, une « personne que le Saint-Père m'envoie, et je me tiens ici pour ne pas « lui donner la peine de me chercher ailleurs. » Cette parole fut prise pour une plaisanterie ; mais on s'aperçut bientôt que le serviteur de Dieu avait dit vrai. Un inconnu se présente peu après et demande à parler au P. Horace, afin de lui remettre un ordre du Pape. Ce messager arrivait de Rome, envoyé par une dame, parente du Saint-Père.

Son fils était tombé très gravement malade, et, voulant le sauver à tout prix, elle avait obtenu du Souverain Pontife l'autorisation de faire venir immédiatement le saint Religieux auprès du moribond. Le Père se présente à l'envoyé, et, sans lui laisser le temps de s'expliquer : « Vous pouvez, mon ami, lui dit-il, retourner tranquil- « lement chez vous; votre jeune homme est hors de danger. » Très surpris de se voir ainsi prévenu, cet homme insiste, parle de l'in-

jonction formelle qui lui a été signifiée de ramener le Père à tout prix, et déclare finalement qu'il ne repartira pas seul. Le P. Horace le rassure et lui affirme que si, par malheur, il cédait à ses instances, Dieu révoquerait infailliblement la grâce de la guérison. L'envoyé dut se résigner et rentra seul à Rome. A son arrivée, la mère du jeune malade témoigna un vif déplaisir de ne point voir le saint Religieux; mais quand elle eut appris ce qui s'était passé et constaté de ses yeux le prodige d'une guérison inespérée, elle demeura plus confirmée que jamais dans sa haute estime pour le serviteur de Dieu.

Le V. Père connut le jour précis de sa mort et l'annonça, étant en parfaite santé, à l'un de ses Frères qui eut la douleur de voir la prédiction s'accomplir à la lettre. A quelque temps de là, le P. Horace tomba malade. Le médecin, aussitôt mandé, déclara que ce ne serait rien. « Nous verrons demain, répondit tranquillement le bon Père, « si ce ne sera rien ou beaucoup. » Durant la nuit son état s'aggrava, et, dès le lendemain, le médecin désespérait de la guérison. Trois jours après le digne Religieux passait à une vie meilleure (10 juillet 1641). On accourut en foule à ses obsèques : ses habits, coupés par morceaux furent distribués comme reliques; et sa réputation de sainteté était si grande que des grâces miraculeuses furent demandées et obtenues sur son tombeau.

Le chapitre de Rome (1644) fait en ces termes l'éloge du V. P. Horace. « *In conventu Sanitatis obiit Pater Frater Horatius de Neapoli, Lector, qui ex Provincia Sancti Thomæ ad Congregationem Sanitatis veniens, diù cum summa humilitate, paupertate et obedientia vivens, puritate et spiritu prophetico clarus, maxima populi frequentia in morte fuit decoratus, ex cujus intercessione multas a Deo gratias Fideles testantur se recepisse.* »

La V. Mère MARIE MADELEINE,
Première Religieuse du monastère de Saint-Jean à Sétubal, en Portugal (*)

(1550)

La ville de Sétubal possédait jadis une chapelle érigée en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Le saint Précurseur, désireux de voir de pieuses âmes l'imiter par l'austérité, la solitude et le silence, inspira à un noble gentilhomme, seigneur du lieu, nommé Dom Georges, et à la duchesse Béatrice, sa femme, de donner cette chapelle à l'Ordre de saint Dominique. La donation fut faite et acceptée l'an 1520, pour des Religieux tout d'abord, puis peu après, du consentement des fondateurs, elle fut laissée à nos Religieuses.

Détruite dans la suite, à cause de sa position peu centrale, cette chapelle fut reconstruite sur le même modèle et avec les mêmes matériaux, dans de bien meilleures conditions. Sept Religieuses du monastère de Jésus, d'Aveiro, en prirent possession le jour de saint Jean-Baptiste. La cérémonie fut encore rehaussée par la vestition de six postulantes : c'étaient les trois filles des fondateurs et leurs trois cousines germaines; toutes appartenant aux plus grandes familles du Portugal et recommandables par leur éminente piété. Sœur Madeleine, remarquablement douée sous tous les rapports, prit le pas sur ses compagnes et sut mettre à profit les précieux encouragements que sa mère lui adressa, au moment de sa prise d'habit, en présence de tous les membres de sa famille qui ne pouvaient retenir leurs larmes.

Cette dame, joignant l'exemple aux paroles, ne contribua pas peu à la formation religieuse de ses filles et de leurs compagnes. Elle avait droit d'entrée dans le monastère, en sa qualité de fondatrice; elle pouvait donc en user quand bon lui plairait. Cependant elle ne

(*) Souza.

le fit que très rarement; encore laissait-elle sous le cloître les deux personnes de sa suite, pour ne donner aucun prétexte de dissipation à la communauté; et elle veillait à ce qu'aucune des Sœurs ne manquât l'Office à cause d'elle. Cette discrète visite ne portait aucun préjudice aux Religieuses, et ne troublait en aucune façon la paix et le silence de ce cloître béni.

Quand les Mères d'Aveiro durent, pour cause de santé, rentrer dans leur monastère, notre Sœur Madeleine se fit l'ange conducteur des quatre nouvelles compagnes venues de Montemor pour remplacer les absentes. D'une humilité exemplaire, elle paraissait la servante de sa maison plutôt que la fille de la fondatrice ; et bien que ses autres vertus la rendissent très recommandable, celle-ci toutefois semblait encore les surpasser.

Elle raccommodait avec un singulier plaisir les habits des Sœurs, réservant toujours, pour son usage personnel, le vêtement le plus pauvre. On la citait comme la plus avancée dans les voies de l'oraison et la plus généreuse dans la pratique des austérités. Après une vie toute consacrée à établir sur des fondements inébranlables l'édifice de la perfection, la sainte fille mérita d'entrevoir la récompense anticipée de ses mérites avant l'heure de sa mort.

Il lui sembla, un jour, apercevoir un arc de triomphe gigantesque, garni de verdure parsemée de fleurs magnifiques. Près de cet arc se tenait un chœur de jeunes vierges, merveilleusement belles, l'invitant à les suivre et lui faisant entendre que cette entrée d'honneur n'était rien à côté d'une autre, infiniment plus glorieuse, qui l'attendait aux portes de la Patrie.

Sœur Madeleine parla de cette vision à son confesseur, et celui-ci la rapporta plus tard aux Religieuses, dès que la V. Sœur eut rendu le dernier soupir.

La communauté resta pleinement convaincue de la réalité du fait et en eut une preuve palpable en voyant lors de la sépulture, une éblouissante lumière jaillir du corps de cette sainte fille.

LE MÊME JOUR

16.. — Dans les Indes Orientales, le V. P. ANDRÉ DU ROSAIRE, profès du couvent d'Evora. Ce grand serviteur de Dieu, poussé par le zèle de la gloire divine, quitta sa patrie et fit voile vers les missions lointaines pour travailler à la conversion des infidèles. Un jour qu'il priait devant une image de la Vierge, il fut attaqué par quelques misérables qui le percèrent à coups d'épées et le rendirent martyr de Jésus-Christ, vers l'an 1636. Les meurtriers prirent aussitôt la fuite, mais respectèrent l'image de la Mère de Dieu au pied de laquelle le généreux confesseur venait d'être immolé. Un Chinois trouvant cette statue intacte l'emporta dans sa demeure, lui érigea un autel et lui prodigua toutes les marques de son respect et de sa vénération. A quelque temps de là, les PP. Manuel de Sainte-Marie et Pierre de Saint-Joseph étant arrivés dans ces parages, notre bon Chinois reçut l'ordre du Ciel de leur rendre la sainte image.

Laissons maintenant la parole au R^me^ P. Nicolas Ridolfi. Dans une lettre circulaire, adressée à tous les Religieux de notre Ordre, l'an 1641, l'illustre Général rapporte cette histoire avec des circonstances très particulières et non moins touchantes.

« L'an 1637, dit-il, les deux Pères que nous avons nommés, se rendant par mer au royaume de Macassar, où l'obéissance les envoyait pour desservir l'une des nombreuses chrétientés, confiées à notre Ordre, dans ces vastes régions des Indes, essuyèrent une horrible tempête et vinrent échouer sur les côtes de Japara. Le gouverneur les fit d'abord arrêter et mettre en prison, en attendant qu'il fût statué sur leur sort.

« Le roi de Mataran, seigneur de cette île, apprenant le fait, enjoignit aussitôt au gouverneur de remettre les prisonniers en liberté, et de leur laisser toute latitude pour fonder deux chrétientés, conformément à la requête que lui avaient adressée les marchands portugais. Il plut à la T. S. Vierge de rendre célèbres les commencements de cette église par un éclatant miracle. Il y avait en ce lieu, un païen chinois, d'une vie si réglée que deux mois avant l'arrivée de ces Pères, la Mère de miséricorde l'avertit en songe de se rendre en un certain endroit, où il trouverait une de ses images, qu'il placerait honorablement dans sa maison. Le bon Chinois obéit; et ayant trouvé cette image ou plutôt cette statue, il la prit, l'emporta et la plaça chez lui sur un modeste autel. Là, chaque jour, il rendait à Marie ses hommages : et pour récompenser sa piété, la sainte Mère de Dieu, ne manquait jamais de lui

faire une inclination de tête, comme pour lui dire merci. Cette faveur miraculeuse l'excita de plus en plus à continuer son pieux exercice. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il pensait avoir plus de part aux bonnes grâces de Celle qu'il honorait avec tant d'amour, de s'apercevoir à la longue que la statue ne lui donnait plus les marques accoutumées de sa reconnaissance! Il s'en plaignit amèrement. « Qu'ai-je donc fait, s'écriait-il dans sa douleur, « pour être tombé dans votre disgrâce? Ai-je laissé passer un seul jour sans « vous rendre mes petits devoirs? Est-ce que je ne vous honore point de « tout mon cœur? Tout ce que je possède est à vous : et dès l'instant où je « vous ai placée dans ma maison, vous avez été témoin que j'ai refusé à mes « dieux domestiques l'honneur que je leur rendais jusqu'alors. Aussi, est-il « vrai que jamais Divinité ne m'avait traité avec plus de bonté que vous. « Pourquoi donc cessez-vous de m'en donner les marques? »

« A ces plaintes, la Consolatrice des affligés répondit : « Je t'ai refusé les « preuves accoutumées de ma reconnaissance pour t'en donner de meilleures. « Ce n'est pas ici le lieu où je veux recevoir des hommages : porte-moi à « mes chers enfants, les Frères-Prêcheurs, récemment établis dans cette île; « ils t'instruiront de toutes choses. »

« Emerveillé de cette réponse, le Chinois prend la statue, et s'informant de la résidence des deux Pères, il leur apporte son trésor, en racontant ce qui venait de se passer. A leur tour, les Religieux admirèrent les faveurs ineffables de la Mère de miséricorde qui voulait, par ce miracle signalé, attirer ce Gentil à la connaissance de son Fils, et reçoivent le présent avec des sentiments de joie et de respect, conformes en quelque sorte au bienfait dont ils se voyaient comblés. Puis, ayant dressé un autel dans leur église, ils exposèrent la sainte image à la vénération publique.

« Le bruit de cette merveille ne tarda pas à se répandre partout : de tous côtés on accourut en foule pour offrir des hommages et des dons à la très Sainte Vierge. Le roi lui-même commanda, pour la miraculeuse statue, une riche couronne d'or, ornée de pierreries. Le bon Chinois se fit instruire, reçut le baptême, ainsi qu'un grand nombre d'infidèles, et resta toute sa vie digne serviteur de Jésus-Christ et de sa sainte Mère. »

Tirant de ce fait miraculeux des considérations pratiques, le P. Général termine ainsi sa lettre circulaire :

« Votre cœur, très chers Frères, n'était-il pas épris d'amour en attendant « la Bienheureuse Vierge appeler vos frères ses Enfants? Reste-t-il après cela « aucun lieu de douter de votre salut? Si vous êtes enfants, vous êtes aussi « héritiers : héritiers de Marie et cohéritiers de Jésus-Christ; héritiers de la « pureté et de l'humilité de Marie dans cette vie mortelle, et cohéritiers de « Jésus-Christ dans la Patrie céleste. »

Mais comme l'amour et la confiance doivent être tempérés par la crainte et la défiance de soi-même, le Révérendissime Père, très expérimenté dans les voies de Dieu, ajoute :

« Toutefois le reproche que nous fait notre conscience de notre tiédeur, « nous rend tous persuadés que ce n'est pas à nous que ce doux titre « s'adresse. La Mère de Dieu parlait alors de nos généreux soldats, qui, « n'épargnant ni peine, ni travail, et ne faisant même nul cas de leur propre « vie, combattaient généreusement pour nous, pendant que nous restions, « comme des gens de peu de courage, à la garde des bagages. Qui sait, si « s'adressant à nous, Elle ne se serait pas détournée pour dire en gémis- « sant : Je ne suis point votre Mère, et vous n'êtes point mes enfants! *Nec « ego Mater, nec vos filii.* »

Puis, après avoir payé un juste tribut d'hommage à nos illustres martyrs du Japon, le saint Général poursuit :

« Quoi donc? Souffririons-nous que la mère oublie les enfants de son sein, « et que tant de mercenaires, d'ignorants, de faibles femmes nous enlevent « nos droits d'aînesse, abondent de tout dans la maison de notre Père, et « que nous, nous y mourions de faim? Allons-y aussi, mes Frères, et « mourons avec eux pour mourir de la mort des justes, et que notre fin soit « semblable à la leur.

« Mais est-ce que tous doivent aspirer au martyre? Non, certainement, « car il n'est pas pour tous, puisque ce n'est ni celui qui désire ce prix, ni « celui qui court après, qui l'emporte, mais celui à qui Dieu l'a préparé par « sa miséricorde. Qui sait cependant s'il n'aura pas aussi pitié de nous et ne « nous départira pas sa bénédiction? S'il ne nous éclairera pas du beau jour « de sa Face et ne nous fera pas miséricorde? J'en vois peut-être quelques- « uns parmi vous qui seront un jour de glorieux martyrs. »

Et pour encourager encore tout le monde à la perfection, il continue ainsi :

« Il ne faut pas néanmoins pour cela que les autres perdent courage, « puisque le Père céleste leur a aussi réservé leur bénédiction; car étant un « Dieu de toute consolation, il ne se borne pas à une seule; mais pourvu « que nous l'en priions, il nous donnera à nous aussi la rosée du ciel. Ainsi, « bien que les plus jeunes, nous serons comptés parmi les aînés, si toutefois « nous vivons de l'épée et servons nos Frères, sans nous mettre en peine ni « du vivre, ni du vêtement. Que celui qui se trouve dans le besoin, vende « sa robe et achète le glaive de l'esprit : c'est-à-dire se défasse des choses « extérieures; et s'il n'a reçu qu'un talent, qu'il ne laisse pas de le faire fruc- « tifier. Car en nous conformant d'un même cœur à l'observance de nos lois, « nous mériterons tous d'être appelés les enfants de Marie... Et si, de plus, « nous nous montrons soigneux de cultiver son précieux Rosier, nous aurons « sans doute l'avantage, sinon d'être élevés sur la montagne de la myrrhe, « du moins de courir à la colline de l'encens. »

Et en preuve de ce qu'il vient de dire, le pieux et éloquent Général fait mention de plusieurs de nos Frères et Sœurs, morts depuis peu, en odeur de sainteté, et conclut ainsi cette lettre, très digne du Père de l'Ordre, tant pour

le soin qu'il y prend de porter ses enfants à acquérir la fin de notre religion, que pour l'usage qu'il y fait d'une manière si noble, si savante et délicate, des figures de l'Ecriture, le grand livre des vrais prédicateurs. « Soyez donc, « mes très chers enfants, les imitateurs de vos Frères, comme ils l'ont été « de Jésus-Christ, et comportez-vous si religieusement que, par la pratique « continuelle des bonnes œuvres, vous rendiez ferme et assuré le sort de « votre choix et de votre vocation. »

Nous ne pouvions nous dispenser de citer cette lettre qui confirme avec tant d'autorité le fait miraculeux, rapporté au début de cette notice. Les deux VV. Religieux Pierre de Saint-Joseph et Manuel de Sainte-Marie, appelés d'une manière si touchante « les enfants de la Vierge » travaillèrent avec zèle à la conversion des infidèles. Le premier, fervent missionnaire, après avoir rendu des services considérables à l'armée chrétienne des Portugais, entreprit la navigation dont nous avons parlé avec le P. Manuel. Jetés par la tempête sur les côte de Japara, ils établirent une petite chrétienté dans ce pays. Mais devant les difficultés suscitées par les ennemis de notre sainte foi, le P. Pierre se sépara de son compagnon et revint aux îles de Solor. De là, il passa au royaume de Lisan, où il termina sa longue carrière vers l'an 1660.

Le P. Manuel de Sainte-Marie resta à son poste jusqu'à l'arrivée des Hollandais ; chassé du pays par les nouveaux venus, il se retira à Solor et y mourut saintement. — (*Ant. de Incarnat. en sua relat. Ind. Orient.*)

1248 — A Oxford en Angleterre, les VV. PP. RICHARD DE FIZACRE et ROBERT BACUN. Le P. Richard fut le premier docteur des nôtres à l'Université de cette ville. Il composa plusieurs ouvrages qui rendirent son nom célèbre et servirent depuis à refuter victorieusement les doctrines de Wiclef.

Non moins illustre, le P. Robert avait eu pour maître saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, qui faisait grande estime du mérite de son disciple. On croit qu'il était déjà prêtre et docteur de l'Université d'Oxford, quand il revêtit notre habit. Il honora l'Ordre par ses doctes ouvrages, parmi lesquels nous citerons la vie de son maître, saint Edmond. Il mourut la même année que le P. Richard, son intime ami. Voici en quels termes élogieux Mathieu Paris, auteur contemporain, parle de nos deux Religieux : « *Eodem anno* « *1248, duo Fratres de eodem Ordine, quibus non erant majores, imo nec pares,* « *ut creditur, viventes, in Theologia, et aliis scientiis, videlicet Frater Robertus* « *Bacun, et Frater Richardus de Fizacre, qui egregie plurimis annis in eadem* « *Facultate (Oxoniensi) legerunt, et populis gloriose prædicaverunt verbum Domini,* « *ab hoc sæculo ad Dominum migraverunt.* » — (Pitsœus.)

1372 — A Metz, le V. P. ANTOINE DE TRY, ancien Prieur du couvent de cette ville, recommandable par sa sainteté, son esprit d'oraison et son

zèle pour le salut des âmes. Il mourut généralement estimé et fut enterré à l'entrée du Chapitre. On grava sur la tombe ce distique :

Nomine tu probus, virtute insignis, Antoni,
Aurea qui vitæ das documenta novæ.

(*Ex Mss. Metz.*)

1385 — A Bénévent, l'illustrissime P. HUGUES, successeur de Fr. Guillaume de Limoges, sur le siège épiscopal de cette ville. C'était un Religieux de très saintes mœurs et de profonde érudition. Les sages ordonnances qu'il porta l'ont fait regarder comme le père des pauvres, l'ennemi des hommes pervers et l'appui des gens de bien. Doux, humble, équitable, il s'éteignit comme un saint, laissant à sa mort d'unanimes regrets. — (Fontana).

1579 — A Sestri, en Italie, le savant prélat ANTOINE DE JACQUES. Elevé par Paul III aux honneurs de l'épiscopat, il occupa d'abord le siège de Brugneto dans la Ligurie, et parut avec éclat au concile de Trente. Nommé plus tard vicaire général de l'Archevêque de Gênes, il s'acquitta de sa charge avec un zèle et une vigilance qui ne laissaient passer aucune faute sans correction. Il sut faire valoir très utilement le riche talent de la parole que le Seigneur lui avait magnifiquement départi. Il fonda un revenu annuel pour les pauvres de la ville ; puis désireux de profiter lui-même avec plus d'avantages des lumières que Dieu lui communiquait, il se démit de sa dignité aux pieds de Paul IV après dix-sept ans d'épiscopat. S'étant retiré au couvent de Sestri, sa ville natale, il y mourut de la mort des saints, l'an 1579. On grava sur son tombeau l'épitaphe suivante :

R. P. D. Antonio ex comitibus Lucurri
Segestium oriundus, Ord. Præd.
qui an. M.D.XXXXVII
ad Episcopatum Brugnaten. assumptus,
in arduis
utriusq ; fortunæ casibus probatus,
semper idem manens
Episcopale munus, non satellitio usus
aut pecuniariis multis
sed pervigili prudentia, et vivo verbo
ministrando.
Nullum unquam vitium incorreptum dimisit
nec pastorali officio defuit.
Demum quandam pro suis gentilibus
Haud divitibus, eleemosynam

Annui census librar. Genuen.
CCXXXX. instituit.
et hoc sepulchrum sibi vivens
parari curavit an. M D LXX.

(Fontana.)

1500 — Au couvent de Bemfica, en Portugal, le vertueux PIERRE DE GALLEGO, très dévot Religieux et très charitable envers les pauvres. Il vaquait tout le jour aux devoirs de l'obéissance avec une fidélité, un soin et un silence très édifiants, et employait ensuite une grande partie de la nuit à se discipliner et à prier dans l'église. Notre-Seigneur lui donnait tant de consolations que ses yeux étaient devenus deux sources de larmes. Il eut le don de prophétie, annonça le jour et l'heure de sa mort et s'en alla jouir de la vision de Dieu l'an 1500. — (Sousa.)

16.. — A Palerme, le V. P. DECE CARREGA, Religieux si zélé pour les observances de sa Règle qu'on pouvait dire très justement de lui : « *Tabescere me fecit zelus meus :* que son zèle le faisait dessécher », soit par rapport à la gloire de Dieu, qui éclate par le saint règlement de la vie ; soit par rapport à l'imitation de Jésus-Christ, disant de lui-même : « *Iota unum, aut unus apex non præteribit a Lege donec omnia fiant :* qu'il ne laisserait pas un seul iota, ni un seul petit point de la Loi, sans l'accomplir entièrement » ; soit enfin par rapport à la perfection de ses Frères, qu'ils n'atteindront jamais, disait-il, tant qu'ils manqueront à leurs obligations de règle, puisque, selon l'axiome de la philosophie, on appelle parfait ce à quoi rien ne manque *: Perfectum est cui nihil deest.*

Dans cette vue et dans ce sentiment, il était très pauvre d'esprit et très dénué de tout, assidu à l'oraison, austère dans sa vie, sage et éclairé dans ses conseils : ce qui le faisait rechercher généralement de tout le monde et considérer comme le Père, non seulement du peuple, mais encore des Princes.

Le V. Père couronna sa vie par une sainte mort : son sépulcre est toujours resté en grande vénération dans la ville de Palerme. — (*Ex act. Cap. Rom.*)

1579 — Au monastère du Chapelet, en la ville d'Agen, la V. Mère GABRIELLE DE LOUPES. Elle avait pris l'habit à Prouille même et fut plus tard désignée pour la fondation de la maison d'Agen. Fortement imbue du véritable esprit de la Religion, elle cherchait à l'inculquer autour d'elle, bien plus par ses exemples que par ses paroles. Sa vie était une prière ininterrompue. Jamais elle ne passait un seul jour de communion, sans réciter en entier le Psautier. Sa bienheureuse mort arriva l'an 1579. — (*Mém. d'Agen.*)

1589 — Au royal monastère de Saint-Louis, à Poissy, la vertueuse Sœur JACQUELINE BRINON. Prévenue dès son enfance des bénédictions du Sei-

gneur, elle apparut aux yeux de tous pudique, modeste, douce et pieuse comme un ange. L'une de ses tantes, religieuse de grande vertu, retirée à Poissy, fut l'intermédiaire dont Dieu se servit pour l'introduire elle-même dans ce monastère. Vivement désireuse d'imiter sa sainte parente pour courir après les parfums du céleste Epoux, Jacqueline en demanda l'autorisation à ses parents. Mais ceux-ci y firent opposition. Il leur répugnait de voir cette fille chérie cacher dans l'obscurité d'un cloître les brillantes qualités qui la distinguaient. L'attrait du ciel étant le plus fort, elle obtint enfin ce qu'elle avait désiré ; et après une vie très exemplaire, elle fut conviée au repos éternel, l'an 1589. — (*Mém. de Poissy.*)

1612 — A Aumale, la vertueuse Sœur CHARLOTTE BOUCHER. Déjà dans le monde elle vivait très saintement, passait la plus grande partie de la nuit en oraison et communiait fréquemment. N'ayant point d'autre dessein que celui de plaire à Dieu, elle se disposait par sa fidélité à recevoir des grâces plus abondantes. Une nuit qu'elle était en prière, selon sa coutume, Notre-Seigneur lui fit connaître qu'il la voulait au monastère de Sainte-Catherine d'Aumale, et qu'elle n'y vivrait pas longtemps. Elle vint donc demander l'habit, et l'ayant reçu avec beaucoup de ferveur, elle s'exerça pendant dix ans à la pratique de toutes les vertus. Au bout de ce temps, la mesure de ses mérites étant comble, Dieu la rappela à lui, et pour montrer combien sa mort avait été précieuse, il permit, au moment où la V. Sœur entrait en agonie, qu'une possédée, qu'on exorcisait alors dans son pays, restât dans un calme surprenant durant tout ce temps.

Le Religieux Prémontré, chargé de l'exorcisme, demanda ensuite au démon où il avait été. — « A Aumale, répondit-il, à la mort de Charlotte Boucher : « mais je n'y ai rien gagné. Augustin, Dominique, Catherine de Sienne et « les Religieuses m'ont empêché de nuire à la mourante. »

Ce fut sous le patronage de ces saints Protecteurs, que la V. Sœur triompha glorieusement de l'enfer et rendit saintement son âme à Dieu, l'an 1612. Vingt-quatre heures après son décès, elle apparut rayonnante de gloire à l'une de ses compagnes. Une autre personne eut la même vision. Le bon prêtre qui l'avait dirigée pendant son séjour dans le monde, l'estimait tellement pour sa vertu, qu'il ne cessait de l'invoquer. Les Sœurs d'Aumale lui envoyèrent son chapelet, et il le conserva toute sa vie comme une précieuse relique. — (*Mém. d'Aumale.*)

XI JUILLET

Le V. P. ARNAUD CATALAN
l'un des premiers Religieux du couvent de Toulouse, Inquisiteur (*).

(12..)

Le P. Arnaud Catalan, entré dans l'Ordre fort peu de temps après sa fondation, reçut l'habit au couvent de Toulouse, probablement des mains de saint Dominique. Il se distingua par son zèle et sa religion entre ceux qui formaient alors la communauté naissante à laquelle Grégoire IX venait d'adresser des Lettres apostoliques donnant plein pouvoir au Prieur Provincial de nommer lui-même des inquisiteurs pour l'extinction de l'hérésie, si glorieusement combattue par le saint Patriarche, et qui cherchait, çà et là, à relever la tête. Le Provincial était le B. Romée de Catalogne : il confia cet emploi à Pierre Cellani, ancien compagnon de S. Dominique, et au B. Guillaume Arnaud qui devait bientôt sceller de son sang la foi de Jésus-Christ, sous les murs d'Avignonet. Mais comme il y avait encore beaucoup à faire, particulièrement à Albi où la zizanie se multipliait, au grand scandale des faibles, notre vigilant Provincial envoya dans ces quartiers le P. Arnaud Catalan, pour tâcher d'extirper entièrement la semence maudite du champ du Seigneur.

Le V. Père arrivé à son poste vers la fête de l'Ascension, inaugura

(1) *Ex Mss. Conv. Tolos.*

son office en frappant d'excommunication le principal fauteur de l'hérésie et sa femme, décédée depuis peu, qu'il condamna comme hérétique, en pleine Cour et en présence du Bailli de l'Evêque. Le Prélat venait de convoquer un synode qu'il se proposait de tenir le jeudi d'après la Pentecôte : notre Inquisiteur juga qu'il ferait bien de prévenir ce temps pour l'exécution de sa sentence, et, sans plus différer, il fit appeler le même jour le Bailli, auquel il enjoignit, en vertu des pouvoirs reçus de Sa Sainteté, d'aller déterrer le corps de la femme hérétique.

Cet homme, à la vérité, ne refusait pas d'obéir, mais devant le danger qui lui paraissait inévitable, il s'excusa prudemment ainsi que ses officiers, frappés comme lui de la même crainte. Mais l'Inquisiteur, fort de son droit, ne voulut reculer devant aucune considération : il pria donc quelques ecclésiastiques de le suivre et se rendit avec eux au cimetière Saint-Etienne; puis, prenant une bêche, il donna les premiers coups dans la fosse en disant aux gens de l'Evêque d'achever, et sans attendre la fin, il se retira dans l'église où devait se réunir le synode.

A peine était-il parti, qu'une bande de forcenés, sous la conduite d'un certain Ponce Bernard, envahit le cimetière et met en fuite ceux qui y travaillaient en proférant d'horribles menaces. On juge de l'émoi. L'Inquisiteur averti, revient bravement sur le lieu, accompagné cette fois de plusieurs autres ecclésiastiques et d'un bon nombre de personnes bien décidées à le soutenir. Malheureusement, la cohorte ennemie s'était renforcée. Cette troupe d'enfants de Bélial, combattant contre le Seigneur, chargea d'injures son digne ministre. L'un de ces forcenés, le fils de ce Ponce Bernard, le grand chef de cette troupe diabolique, s'approche de l'Inquisiteur et le somme de quitter immédiatement la ville : en même temps, les infâmes compagnons du nouveau Judas, se jettent sur le serviteur de Dieu, le meurtrissent de soufflets et de coups, déchirent ses habits et le mettent en l'état où était Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il fut pris et traîné par les soldats, hors du Jardin des Oliviers. Quelques-uns même, passant plus avant, excitent les meneurs à le jeter à l'écart pour l'égorger en sûreté. Mais le fidèle imitateur du Sauveur, parfaitement maître de lui-même au milieu de cette tempête, leva les mains au ciel et s'écria : « *Benedictus sit Dominus noster Jesus Christus..... Gratias tibi ago, Domine Jesu :* Béni soit Jésus-Christ, Notre-Seigneur !... Je vous rends grâces, Seigneur Jésus ! » Et se

tournant vers ceux qui le frappaient et le conduisaient à la mort : « Dieu vous pardonne » disait-il. C'était dans ces dispositions, dignes d'un S. Etienne, qu'il se laissait mener comme un agneau à la boucherie.

La populace, accourue au bruit de ce tumulte, poursuivait de ses huées le fidèle Dominicain et criait à haute voix, comme autrefois les Juifs contre saint Paul, quand il leur rendait raison de sa mission : « *Tolle de terra hujusmodi ; non enim fas est eum vivere :* Faites mourir cet homme ; car il n'est que trop indigne de la vie. » Ces scélérats, animés de plus en plus par ces vociférations, poussaient toujours le saint Inquisiteur, le frappaient sans relâche et l'entraînaient jusqu'au Tarn. Mais ils furent arrêtés dans l'exécution de leur détestable dessein par un grand nombre d'habitants accourus à son secours et assez heureux pour l'arracher de leurs mains.

Un bon prêtre, nommé Isarn, qui le suivait lorsqu'on le conduisait à la mort, eut bonne part à ces outrages ; les rebelles se jetèrent sur lui, l'accablèrent de coups et d'injures et lui déchirèrent ses habits.

Cependant le P. Arnaud, se voyant dégagé, loin de se laisser abattre par tant de mauvais traitements ou de songer à se retirer à Toulouse,— l'Ordre n'ayant point encore de couvent à Albi,— revint de suite au cimetière. Nous ignorons s'il put achever ce qu'il avait commencé ; nous savons seulement qu'il se rendit de là à la cathédrale, dédiée à sainte Cécile. Il fut de nouveau injurié d'une façon abominable en traversant la ville avec l'ecclésiastique, compagnon de sa tribulation et de son angoisse. « Qu'ils meurent! qu'ils meurent! vociférait-on après eux : et pourquoi ne fend-on pas la tête à ce traître? ajoutait-on en désignant l'Inquisiteur ; pourquoi ne le met-on pas dans un sac pour le jeter à la rivière? »

Arrivé à la cathédrale où l'Evêque, le clergé et le peuple se trouvaient assemblés, le V. Père fulmina une sentence d'excommunication contre la ville. Plusieurs coupables, épouvantés de cette mesure, rentrèrent en eux-mêmes, désavouèrent leurs torts et promirent avec serment pleine satisfaction pour leur crime. Le Prélat prit à son tour la parole en se portant garant de la sincérité des dispositions des coupables. Le P. Arnaud céda sans peine à sa prière et leva l'excommunication. Après ce succès remporté sur les hérétiques, il revint à Toulouse où l'attendaient de nouveaux combats.

Nous avons raconté dans la vie du B. Ponce de Saint-Gilles, au XVII juin, l'expulsion brutale de nos Religieux, chassés de leur paisible

couvent à cause de leur zèle à soutenir vigoureusement les droits de l'Eglise. Le P. Arnaud fut du nombre de ces glorieux persécutés : quand les satellites firent irruption sous les cloîtres, il se jeta par terre avec le B. Laurent, de sorte que les capitouls furent contraints de les prendre l'un et l'autre par les pieds et par la tête pour les mettre dehors. Ils rejoignirent leurs Frères et s'en allèrent comme eux, contents et joyeux d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le Nom de Jésus.

Nous regrettons que les manuscrits de Toulouse ne nous donnent pas d'autres détails sur ce V. Religieux, dont on peut dire avec toute sorte de raisons qu'il a été l'un de ces valeureux soldats du Seigneur à qui le martyre a bien pu manquer, mais qui n'ont point manqué au martyre.

La V. Mère ANGÉLIQUE BADEMONT, de Venise

Fondatrice du Monastère du « Corpus Domini » à Correggio (*)

(1541)

Cette V. Mère, Angélique de nom et de vie, naquit à Venise, mais elle se consacra au service de l'Epoux céleste au monastère des Anges dans la ville de Brescia en Lombardie. Elle accomplit à la lettre ce que l'Apôtre dit des véritables vierges, au cœur sans partage, et qui n'ont d'autre souci que de plaire à Celui qu'elles ont choisi pour l'unique objet de leur amour. Tous ses exercices n'étaient que veilles, austérités, silence et oraison ; en même temps elle montrait tant de sagesse et un si grand zèle pour les choses de la Religion que ses supérieurs, ayant entrepris de réformer le monastère de Saint-Hilaire de Reggio, lui confièrent cette œuvre non moins difficile qu'importante, ne doutant point que par son exemple, sa douceur, sa discrétion, elle ne fît aimer les voies de la perfection, toujours

(*) Pio.

pleines de consolations et d'avantages, mais qui néanmoins, effraient trop souvent ceux qui ne les ont jamais goûtées.

Dieu bénit la sainte entreprise : le monastère fut bientôt rétabli, et les Religieuses, à leur grande satisfaction, virent leur maison refleurir spirituellement et temporellement : d'excellents sujets se présentaient, les aumônes arrivaient à point, et l'état financier, jusqu'alors si précaire, se releva comme par enchantement. On conçut alors le dessein d'aller fonder un autre monastère de cette observance dans la ville de Correggio (1496), et notre Mère Angélique fut encore désignée pour cet établissement avec les cinq Religieuses qu'elle avait amenées avec elle. Ce monastère n'était pas placé sous la juridiction de l'Ordre, mais la pieuse fondatrice, ne pouvant l'en voir séparé, manœuvra si adroitement, fit tant de prières auprès de Dieu, tant d'instances près des supérieurs ecclésiastiques, qu'ils se démirent enfin de sa conduite et le cédèrent, neuf ans après sa fondation, aux supérieurs de notre Province de Lombardie.

La Mère Angélique passa le reste de sa vie, jusqu'à une extrême vieillesse, dans cette maison, donnant un exemple qui suffisait, à lui seul, pour sanctifier toutes les Sœurs. On la voyait à l'Office, à l'oraison, le cœur et l'esprit perdus en Dieu, et très souvent les yeux baignés de larmes. Ceci lui arrivait particulièrement à la sainte Messe, surtout au moment de l'Elévation.

Maintes fois encore elle était ravie en extase, immobile comme une statue, le visage tout en feu, comme un séraphin. Vivant ainsi d'une vie tout angélique, elle inspirait à ses compagnes des désirs très relevés de la perfection par le mépris des choses d'ici-bas. Son grand âge n'affaiblit en rien sa ferveur : étant tombée dans sa dernière maladie, l'an 1541, elle reçut les sacrements dans des sentiments de piété qui édifièrent admirablement la communauté et mirent le sceau glorieux à son illustre vie.

On déposa sa dépouille mortelle près de l'autel, dans un endroit d'accès facile ; et Dieu, par un miracle fort singulier, voulut confirmer les Religieuses dans l'estime qu'elles avaient conçue de la haute sainteté de leur fondatrice. L'une d'elle, nommé Sœur Palma de Grassi, bolonaise, perclue d'un bras, et ne sachant plus quel remède employer, eut recours à la V. Mère Angélique, se recommandant très affectueusement à ses prières. Il lui sembla, la nuit suivante, la voir en songe, belle comme un ange, revêtue d'habits magnifiques : toutes les Religieuses venaient l'une après l'autre lui

faire la révérence, et chacune emportait par dévotion quelque chose de ses vêtements. Alors la Mère Angélique, la regardant avec un visage plein de douceur et de bonté : « Et vous, Sœur Palma, lui dit-elle, ne voulez-vous rien de moi? » — « Si bien, ma Mère, répondit la Sœur, mais je n'ose pas approcher. » — « Allez donc demain à mon sépulcre, répliqua la défunte, et en vous recommandant à Notre-Seigneur, appliquez votre bras malade sur la pierre et vous guérirez. » Sœur Palma se réveilla toute consolée, et ne manqua pas le lendemain de faire ce qu'on lui avait dit. La guérison instantanée qu'elle reçut fit connaître que ce songe venait du ciel; et l'ayant aussi raconté dans ses moindres particularités à ses compagnes, celles-ci furent admirablement confirmées dans leur profonde estime des vertus de leur sainte Mère, et grandement réjouies de la part qu'elles avaient à ses caresses et à ses bienfaits.

LE MÊME JOUR

1305 — A Limoges, le V. P. ELIE ARNAUD DE CHALUZ, l'un des plus saints Supérieurs qui dirigeaient les Religieux de la Province de Toulouse, sur la fin du premier siècle de l'Ordre. Il fut Prieur des couvents de Millau et de Montauban, et eut la joie de voir achever la magnifique église que les habitants de cette dernière ville firent construire pour nos Pères : on y chanta de son temps la première messe. Il était Prieur du couvent de Morlaas, l'an 1305, lorsqu'en arrivant à Limoges, où le Chapitre provincial était convoqué, il rendit subitement l'esprit au même lieu où il avait reçu celui de la grâce par son entrée en Religion. — (Guidonis.)

1377 — A Lyon, l'Illustrissime P. CHARLES D'ALENÇON, archevêque de cette ville, fils ainé du comte Charles d'Alençon, et frère du cardinal Philippe du même nom, archevêque de Rouen. Les troubles qui éclatèrent dans le royaume à la mort de son père, servirent de motif à sa piété pour lui en faire éviter les dangers et le conduire au port de la Religion. Il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Jacques, malgré les oppositions de la comtesse sa mère, qui se plaignit au Pape de cette détermination, dans la crainte que le comté ne fût perdu pour la famille. Sa Sainteté chargea le marquis de Montferrat d'aller examiner la vocation du novice, avec ordre de

le laisser poursuivre en paix son dessein, s'il la jugeait sérieuse. C'est ce qui arriva, car le jeune homme, ayant fait profession, se rendit très habile dans la science et dans la vertu. Il estimait singulièrement la pauvreté religieuse, et se faisait gloire d'aller quêter, la besace sur l'épaule, chez les plus grands seigneurs de la cour. Elevé sur le siège de Lyon par le pape Urbain V, il gouverna très dignement son Eglise; durant l'espace de dix ans, il en défendit les droits avec constance et fermeté. Il décéda, l'an 1377, dans son château de Pierre-Scize, emportant dans la tombe la réputation et la gloire de l'un des plus grands Prélats de son siècle. On le voyait représenté sous les cloîtres de Poissy, au milieu d'un groupe de Religieux de son Ordre : au bas de cette peinture on lisait la particularité que nous avons remarquée sur sa pauvreté. — *(Gallia Christ.)*

1377 — A Cœlina, dans la Vénitie, le V. P. GASPERT, évêque de cette ville. C'était un Prélat d'une science éminente, d'une vertu éprouvée et rempli de la crainte de Dieu : ainsi le jugeait le Pape Clément VI, qui lui confia une ambassade importante auprès de l'empereur de Constantinople, Jean Cantacuzène, pour traiter de l'union de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine. Wading, dans ses Annales franciscaines, cite la lettre du Pape à l'empereur et ajoute que l'évêque de Chisamo, nommé Guillaume, de l'Ordre des Frères-Mineurs, accompagnait le Prélat dans cette légation. Le Saint-Père répondait aux avances du prince, par l'intermédiaire de ces deux évêques, ses vénérables Frères et ses Nonces, qu'il lui représentait comme des hommes accomplis : « *Virtute probatos, eminentis scientiæ, in quibus timor Domini sanctus manet.* »

L'empereur, très satisfait de cette légation, envoya derechef d'autres ambassadeurs à Sa Sainteté, ayant à leur tête le V. P. Jean Galata, de notre Ordre, qui tous furent reçus à la cour pontificale avec de grandes marques d'honneur et comblés de présents magnifiques.

Notre Prélat eut d'autres emplois à remplir au service du Saint-Siège. L'empereur Charles IV fut tellement flatté de sa manière d'agir, sage, noble et religieuse, qu'il lui accorda très volontiers la confirmation des privilèges dont jouissait son église. Il décéda dans une vénérable vieillesse après vingt-sept ans d'épiscopat (1377). — (Wading.)

14.. — A Cereti, en Moldo-Valachie, mémoire du V. P. JEAN, évêque de cette ville dont le siège fut depuis transféré à Bakowa, en Moldavie. Le saint Religieux portait en même temps le titre de Vicaire de Jérusalem et de Pénitencier du Pape. Le roi et la reine de Pologne l'avaient choisi pour confesseur.

Un fait miraculeux, survenu dans notre église de Cereti, eut à cette époque (1391), un très grand retentissement. On vit apparaître, après la consécration, des gouttes de sang sur un corporal. L'empressement des fidèles à

venir visiter le linge sacré ne fit que s'accroître par toutes les merveilles de guérison et de préservation obtenues au pied de l'autel où s'était opéré le prodige. Les supérieurs en firent dresser un acte public par main de notaire, l'an 1403, et notre pieux Prélat accorda quarante jours d'indulgences à toutes les personnes qui viendraient prier dans notre église. L'auteur que nous suivons ajoute que dans le même couvent se trouvait une fontaine dont l'eau, à certains jours, notamment pendant l'octave de la Fête-Dieu, avait la vertu de guérir les malades qui en faisaient usage. — (*Russia florida.*)

1609 — Au couvent de Saint-Sauveur, en Amérique, le V. P. BARTHÉLEMY DE COSTA, Religieux de la Province de Saint-Vincent qu'il édifia par l'austérité de sa vie. Ce qui paraissait à l'extérieur, bien malgré lui, était un flambeau luisant de bel exemple, dit le P. Souèges, mais ce qui n'était connu que de Dieu seul, était encore plus lumineux. On le reconnut avec admiration, lorsqu'en lavant son corps, on aperçut la chaîne de fer que la maladie n'ayait pas été capable de lui faire déposer. Il reçut le diadème de gloire l'an 1609.

Dans la même Province, mais au couvent de Guatemala, le V. P. ANDRÉ DE LA VALLÉE, natif de Valladolid, prédicateur général et Provincial de la Province de Saint-Vincent. Il mena dans les Indes une vie si sainte qu'on le considérait comme un modèle de perfection. Il gardait ses Règles avec une exactitude admirable jusqu'aux plus petits points : il jeûna plus de vingt ans des carêmes entiers au pain et à l'eau, passant même plusieurs jours sans manger. Les voyages les plus pénibles ne lui faisaient jamais rompre ses jeûnes, pas même par quelques gorgées d'eau. Il demeurait la plus grande partie de la nuit en oraison et se mettait en sang par la rigueur de ses disciplines. Il enseigna la théologie durant vingt-huit ans, mais en maître parfait, qui montre par la sainteté de sa vie que toutes ses lumières y sont ordonnées. Elu Provincial, et toujours semblable à lui-même, il soutint fortement par son exemple les ordonnances qu'il imposait pour le maintien de la régularité.

A l'expiration de sa charge, on lui donna l'office de Maître des novices qu'il accepta volontiers, s'appliquant avec soin à l'éducation des jeunes Frères et leur donnant l'exemple de toutes les vertus, surtout de cette humilité de cœur et de corps que nos Règles recommandent si particulièrement aux novices. Tout pénétré de cet esprit, il se tenait constamment sous les pieds de ses Frères, et n'éprouvait jamais plus de peine que lorsqu'on lui donnait des marques d'estime. La dévotion avec laquelle il célébrait la sainte Messe attirait beaucoup de monde à l'église, mais, le V. Père, s'étant aperçu de ce concours inusité, ne voulut plus célébrer que de grand matin, avant l'arrivée des fidèles.

Sa mort précieuse fut un vrai triomphe.

Jamais on ne vit pareille affluence à des funérailles. Déjà, avant qu'il eût

rendu le dernier soupir, les personnes les plus considérables de tous les Ordres religieux étaient venus le visiter, pour se recommander à ses prières et recevoir sa bénédiction. On fut deux jours sans pouvoir l'enterrer, à cause du grand concours du peuple, qui coupait ses habits par dévotion, de telle sorte qu'il fallut les renouveler deux fois.

On pensait tout d'abord l'inhumer dans le cimetière commun, mais on fit tant d'instances aux Religieux, même avec larmes, pour qu'on donnât au V. Père une sépulture plus honorable, qu'enfin, par condescendance, ils placèrent ses restes mortels près du grand autel. C'est un sentiment commun que Dieu a opéré, par son serviteur, de nombreux miracles, soit durant sa vie, soit après sa mort. — Remezal affirme qu'il y aurait la matière d'un énorme volume, si l'on se décidait à faire la Vie de ce saint personnage, et ajoute qu'elle produirait un bien sérieux auprès des bonnes âmes. Il faut, à regret, nous contenter de ce court abrégé que le même auteur nous a laissé, inséré presque tout entier dans les actes du Chapitre de Bologne, l'an 1615.

16.. — Dans les Abruzzes, le V. P. CYPRIEN DE CHATILLON, restaurateur des couvents de la Province de Russie, désolée par les incursions des barbares. Il y fut envoyé par le R^me^ P. Galamin, et se comporta avec tant de sagesse, de piété et de désintéressement, qu'ayant été Vicaire de ces couvents avant leur érection en Province, et ayant travaillé douze ans à les restaurer de toutes manières, il revint en Italie avec le même habit et avec un viatique très modique. Cette manière d'agir lui concilia entièrement l'affection de tous les Pères, qui ne pouvaient assez relever sa vertu ni reconnaître leurs grandes obligations à son égard. De retour à Rome, l'an 1622, il fit ériger cette Congrégation de Russie en Province, et désigna au choix des supérieurs, pour premier Provincial, le V. P. Grégoire de Prémistie : après quoi il se retira dans sa Province d'origine. Il en avait si bien conservé l'esprit que, durant son Vicariat en Russie, il ne se dispensa jamais d'aucune observance, gardant exactement les jeûnes de l'Ordre et assistant immanquablement à Matines, dès la première nuit qu'il arrivait dans quelque couvent. Chaque matin, il montait à l'autel et n'acceptait sur les honoraires que juste ce qu'il lui fallait pour faire petitement et pauvrement ses voyages. En route, sa grande dévotion était de réciter l'Office des Morts. Un jour qu'il se rendait de Kiew à Luban, sur une route sillonnée par les armées des Tartares, ses compagnons très effrayés le pressaient de hâter le pas. « Fuyez, si bon vous semble, répondit le saint homme ; pour moi, je continuerai tranquillement mon chemin, sans craindre les Tartares, car j'ai récité aujourd'hui mon Office des Morts. »

Son assurance les affermit, et ils continuèrent leur route, passant sous le feu de l'ennemi, sans en recevoir aucun dommage, au grand étonnement de ceux qui les virent arriver. « Oh ! que la Congrégation était heureuse sous un si digne chef ! s'écrie celui qui en a composé l'histoire. Mais elle serait

parvenue au comble de son bonheur, si elle avait eu celui de ne jamais perdre ce grand Religieux ! »

Le P. Cyprien de Châtillon fut enfin nommé Provincial et, durant plusieurs années, confesseur du cardinal Galamin. Ceci suffit pour relever son mérite, car ce Cardinal, non moins éminent par l'éclat de sa sainteté que par celui de sa pourpre, ne voulait pour directeurs de sa conscience que des hommes aussi vertueux qu'éclairés. — (*Russia Florida.*)

1529 — En Ethiopie, la Sérénissime Impératrice HÉLÈNE, princesse ornée des plus belles vertus. A la mort d'Alexandre II, son époux, elle embrassa le Tiers-Ordre, fit les trois vœux de religion et se rendit un miroir de perfection. Elle vivait d'une manière si austère, qu'elle ne prenait de nourriture que trois jours sur la semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi. Sa manière de gouverner, droite et bienfaisante, lui concilia l'affection de ses sujets, et quand son fils mourut, ne laissant pour héritier du royaume qu'un enfant de huit ans, nommé David, le peuple élut celui-ci, malgré son âge si tendre, de préférence à tout autre souverain, afin de pouvoir goûter encore, durant sa minorité, les douceurs du gouvernement de la pieuse Impératrice, son aïeule. La sainte femme correspondit avec autant de succès que de bénédiction à l'attachement de son peuple.

L'histoire raconte que, de son temps, le fameux Albuquerque, à la découverte de nouvelles régions vers l'Orient, aperçut une croix lumineuse dans la direction de l'Ethiopie, et qu'ayant pénétré dans cet empire, il fit alliance avec la princesse Hélène et son fils au nom du roi de Portugal. Ce fait de l'apparition de la croix frappa singulièrement l'Impératrice, qui vit dans cette merveille une faveur du ciel très particulière. Désormais ce signe sacré fut arboré dans ses étendards. Elle-même ne voulut plus d'autre sceptre que celui de la croix, et donna plusieurs marques de la vénération qu'elle lui portait en élevant des églises en son honneur. Dans le cours de ses visites de souveraine, elle aimait à se retirer dans les monastères de femmes qu'elle rencontrait sur son chemin, pour se reposer un peu du tracas et de l'embarras des affaires. On tient qu'elle était fort instruite et qu'elle composa des ouvrages sur l'excellence de notre sainte foi.

Quand le nouvel empereur eut atteint sa majorité, sa pieuse et pacifique tutrice se ménagea une retraite pour y couler en paix les dernières années de sa vie. Mais le jeune prince, par son caractère violent, se rendit bientôt odieux à ses sujets. Les chefs du peuple, prévoyant la mauvaise tournure des affaires sous un pareil gouvernement, vinrent supplier la sainte femme de revenir, pour le bien et la consolation de tous. L'Impératrice se laissa gagner, préférant le bien commun au particulier ; et comme elle s'était toujours comportée en véritable mère, son petit-fils la reçut aussi dans la même vue, déféra avec respect à ses conseils, changea entièrement et devint dans la suite un bon prince.

La sainte femme eut ainsi la joie de laisser, à sa mort, survenue sous le pontificat de Clément VII, le royaume dans un état très florissant. Elle fut enterrée dans une magnifique Basilique, construite par ses soins en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et désignée depuis sous le nom « d'église de la reine Hélène. »

L'historien que nous suivons mentionne une lettre de la pieuse princesse, adressée au roi dom Emmanuel de Portugal. En même temps qu'elle recherchait son alliance, pour combattre, de concert avec lui, les Mahométans, elle lui envoyait une relique insigne de la vraie Croix, puis elle ajoutait ces paroles : « Les chemins des Lieux-Saints rendus libres, je pourrai alors honorer de mes présents le sépulcre de Jésus-Christ, sans crainte de les voir tomber aux mains des infidèles. » — (*Ex Lud. de Urret. Hist. Ord. in Æthiop.*)

1590 — Au monastère de la Rose, à Lisbonne, la V. Mère MADELEINE DE SYLVA, qui porta dans son corps la mortification de Jésus. Sa ferveur alla même si loin que, pour satisfaire son désir de souffrir, elle se roulait dans les orties. Etant à l'extrémité, elle se fit lire la Passion, et quand la lectrice arriva à l'endroit où il est marqué que Notre-Seigneur reçut un violent soufflet en plein prétoire, elle leva la main et la laissa tomber sur sa joue, témoignant du regret de son peu de force, pour ne pouvoir venger sur elle-même l'injure faite à son Sauveur. — (Sousa.)

1600 — Au monastère de Sainte-Catherine, à Daxaca, la V. Mère JEANNE DE SAINT-DOMINIQUE, fondatrice de cette maison. Engagée dans les liens du mariage, mais restée veuve, elle se consacra à Dieu avec tant de ferveur, que l'évêque d'Oaxaca, Bernard d'Albuquerque, ayant dessein de fonder un monastère de nos Sœurs dans sa ville épiscopale, jeta les yeux sur cette sainte femme, comme sur celle que la Providence lui avait destinée pour l'exécution de son projet. Il commença par lui confier deux de ses parentes, nommées Sœur Marianne de Saint-Bernard et Sœur Bernardine de Saint-Dominique, auxquelles sept autres jeunes filles vinrent se joindre ; le monastère fut agrégé à l'Ordre, le 5 février 1576. Depuis lors, la maison ne fit que prospérer sous tous les rapports. La V. Mère Jeanne de Saint-Dominique, la digne Supérieure, pour mieux entretenir l'esprit du Bon Dieu dans sa communauté, passait tous ses moments libres devant le tabernacle.

Elle inspirait cette dévotion à ses filles, en leur montrant le Sauveur, dans leur solitude, comme le cher objet de leur amour et de leurs entretiens, « le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges.» (Zachar. IX, 17.) L'attrait de cette sainte Mère envers ce mystère ineffable était si fort, que ne désirant point mourir ailleurs qu'en sa présence, elle demanda instamment cette grâce à Notre-Seigneur, qui la lui accorda d'une manière toute singulière ; car, un jour que, selon sa coutume, elle lui rendait à genoux ses respects et ses adorations, elle trépassa dans cette dévote position, sans autre

douleur ni maladie, pour l'aller adorer éternellement dans le ciel, l'an 1600. — (Remezal.)

15.. — A Naples, au monastère de la Sapience, la V. Mère PÉTRONILLE CARAFA, fille du comte de Montorio, nièce du Pape Paul IV et de la V. Mère Marie Carafa, fondatrice du monastère. La première, entre plusieurs autres de cette illustre famille, à mépriser généreusement les avantages et les grandeurs de sa haute position, elle mit toute sa gloire à devenir l'humble servante de ses Sœurs dans la maison de Dieu. Conspirant ainsi avec sa tante à jeter bien avant les fondements de la perfection dans ce monastère, elle eut la consolation de voir les bénédictions célestes se reposer sur lui. Elle décéda, pleine de mérites, sur le courant du seizième siècle. — (Fontana.)

164. — A Montpellier, la V. et très zélée Mère BLANCHE DE CHATILLON. Le monastère de cette ville avait été fondé dès l'année 1295 par des religieuses venues de Prouille. Il fut entièrement détruit en 1574 par les calvinistes, lorsque le maréchal de Danville s'empara de Montpellier. Mais Dieu suscita l'esprit de saint Dominique dans la V. Mère Blanche de Chatillon : cette intrépide Sœur rebâtit son monastère et le rendit à sa première ferveur.

Détruit de nouveau par les hérétiques en 1621, il resta plusieurs années enseveli sous ses ruines, sans qu'on parût songer à le relever. Mais notre Sœur vivait encore; ne pouvant rien par elle-même, elle s'adressa au Général de l'Ordre, le P. Nicolas Ridolfi, et celui-ci chargea de cette affaire le R. P. Etienne Gérard, Provincial de la Province de Provence. Animé d'un zèle admirable, ce Père acheta un emplacement dans l'intérieur de la ville, fit préparer quelques bâtiments, et le dernier jour de l'année 1635, il y établit la Mère de Châtillon avec quatre Sœurs qu'il avait fait venir du Puy : les Sœurs Gabrielle du Floquet, Antoinette Martel, Catherine de la Chaise et Isabeau de Roqueplan. Ce monastère a toujours été dédié à la Sainte Vierge, comme marque de sa dépendance du monastère de Prouille. Il s'appelait « Prouillan de Montpellier » — comme qui dirait Petit Prouille, — pour le distinguer du Prouillan de Condom, qui descendait également de Prouille.

La V. Mère Blanche vit ainsi le fruit de ses travaux, et, comme un autre Siméon, bénissant Dieu de la miséricorde qu'il lui avait faite, mourut en paix, âgée de près de cent ans. — (Réchac.)

XII JUILLET

Le V. P. THOMAS DE SAINTE-MARIE
Provincial de la Province d'Espagne, surnommé le saint Provincial (*)

(15..)

Ce grand Religieux prit l'habit au couvent de Saint-Étienne, à Salamanque, où il ne tarda pas à faire briller dans toute sa personne la grâce dont il était rempli. Sa modestie était angélique, son oraison très dévote et continuelle, sa pénitence sévère et persévérante; et comme il ne se ménageait en rien, il portait un visage défait et tellement épuisé, qu'il avait peine à se soutenir. Mais la force de la grâce ne paraît jamais mieux que dans l'infirmité de la nature. Notre V. P. Thomas, malgré la débilité de son tempérament et d'une santé presque ruinée, prêchait avec un feu tout apostolique, opérait des prodiges de conversion, et passait pour l'un des plus fameux prédicateurs de son siècle.

Il remplit bientôt les premières charges de sa Province. On remarquait dans sa conduite cette douceur et cette force d'esprit qui, jointes en même temps à une grande charité, entraînent toujours les âmes à la pratique du renoncement et au choix volontaire de la croix : c'est à quoi tendaient uniquement ses exhortations et ses chapitres.

(*) Lopez.

Etant Prieur du couvent de Salamanque, et très occupé comme il arrive ordinairement dans les communautés nombreuses, le V. Père se réservait pour visiter le Saint-Sacrement le temps qui suit Complies. Profitant du moment où les Lecteurs et les étudiants tenaient leurs conférences, il prolongeait alors à son aise ses oraisons, surtout devant l'autel de notre saint Patriarche. Là, les yeux pleins de larmes, il conjurait affectueusement saint Dominique de le décharger de son office, alléguant son peu d'industrie et de capacité pour bien conduire les Frères. Quoi qu'il jeunât fort rigoureusement, il était néanmoins très sobre dans son unique repas; souvent même il lui arriva de rester jusqu'au soir sans rien prendre, retenu tout le jour par les occupations de sa charge. Alors, en esprit de pauvreté, il mendiait un peu de pain et de vin au Frère réfectorier, pour se remettre, disait-il, et avoir quelque force pour assister aux Matines.

Le P. Thomas de Sainte-Marie avait été, dans ses études, compagnon du célèbre P. Jean Hurtado, dont nous avons écrit la vie au mois d'avril; ces deux Religieux fraternisaient parfaitement l'un avec l'autre, et se communiquaient volontiers leurs desseins et leurs intentions pour le rétablissement de l'observance, déchue dans leur Province. Grâce aux encouragements qu'il reçut de ce côté, notre V. Père put, pendant son Provincialat, restaurer la vie régulière dans les couvents de Monbelbran, de Talavera, de Madrid et d'Ocana.

On rapporte du saint Religieux une chose assez particulière, qui montre son parfait désintéressement et la pureté de ses intentions à ne regarder que Dieu sans craindre de déplaire aux hommes. Il était Prieur du couvent de Valladolid et Définiteur du Chapitre qui s'y tenait, quand, selon l'usage, il dut présider la réunion où tous les supérieurs firent leur coulpe. Le Provincial s'accusa le premier. Le P. Thomas de Sainte-Marie prit après lui la parole et le reprit librement de tout ce qu'il trouvait à redire dans sa conduite. Quelques-uns estimaient que ces défauts pouvaient être dissimulés et considérés comme de peu d'importance; mais notre zélé Définiteur, agissant selon l'esprit de Dieu, dont la conduite déteste la fiction, aurait craint, au contraire, de se rendre prévaricateur de la loi, s'il n'avait pas découvert à un Provincial, sur lequel dans la circonstance il avait autorité, les manquements qu'il avait commis dans l'exercice de sa charge; et comme ils étaient publics, il crut aussi devoir publiquement et devant tous lui en faire la réprimande : ce dont il s'acquitta d'une manière grave et sérieuse, qui pouvait servir d'une bonne leçon à son successeur.

La vertu du V. Père, généralement reconnue, lui attira la confiance d'un certain nombre d'âmes d'élite : la très pieuse reine Marie, première femme du roi catholique Philippe II, le choisit pour confesseur : elle goûta si bien sa forte direction qu'elle voulut être assistée à sa mort par le digne Religieux et rendre à Dieu son âme par les mains de son serviteur.

Le P. Thomas était Provincial, lorsqu'il plut à Notre-Seigneur de le retirer de cette vie; car faisant à pied la visite de sa Province, en arrivant au couvent de Tordessillas, il dit comme autrefois S. Thomas en entrant au monastère de Fossa-Nova : « *Hœc requies mea in sæculum sæculi :* c'est ici pour toujours le lieu de mon repos. » On vit bientôt l'événement de la prophétie. Le V. Père tomba gravement malade, mais supporta son mal avec une patience très édifiante. Il demanda le saint Viatique, et comme on voulait lui donner de suite l'Extrême-Onction, il pria d'attendre, disant qu'il n'était pas encore temps et qu'il avertirait au moment venu. Il s'entretenait très saintement avec Notre-Seigneur, lui demandant pardon et miséricorde de ses fautes passées, et plein de confiance, il prit lui-même les tablettes un peu avant son trépas pour appeler la communauté à la recommandation de l'âme. Pendant qu'on poursuivait la récitation des prières, le V. Religieux leva les yeux et le cœur au ciel, puis, embrassant son crucifix, il murmura : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* » et rendit ainsi l'esprit dans le baiser de son Seigneur.

Au même instant on vit rejaillir du ciel une admirable clarté sur sa face qui parut toute radieuse : ce qui remplit les Frères d'une sainte allégresse. On garda deux jours entiers la dépouille mortelle du serviteur de Dieu, et l'on remarqua qu'au lieu de donner des signes de corruption, elle exhalait, au contraire, un délicieux parfum. Les Pères, modestes et réservés, ne voulurent point publier au dehors ces merveilles; cependant, au moment de la sépulture, il se fit un concours prodigieux de fidèles, accourant non seulement de la ville, mais encore des lieux circonvoisins et se disant les uns aux autres, sans autre avertissement intérieur : « Allons ensevelir le Saint. »

Pendant la cérémonie, une nouvelle lumière rejaillit pour la seconde fois sur le visage du défunt, qui apparut resplendissant comme le soleil. Les assistants émerveillés se jettent sur le catafalque, coupent par morceaux la tunique du V. Père et lui arrachent jusqu'aux che-

veux de sa couronne. On rapporte qu'un pauvre perclus fut instantanément guéri en touchant le corps exposé.

Le P. Thomas reçut la sépulture dans le Chapitre; et comme il avait toujours désiré mourir dans un pauvre et petit couvent, tel que celui de Tordessillas, il refusa durant sa maladie de se laisser emmener à Valladolid, malgré les instances du Prieur de cette maison, qui espérait avoir plus de facilité de le faire traiter.

La cellule où il rendit le dernier soupir resta tout embaumée de l'odeur céleste qui s'échappait de son corps; plusieurs Frères, affligés de migraines aiguës, guérirent en y entrant. Elle était souvent visitée par dévotion; les marquis de Denia notamment, aimaient à venir s'y reposer.

L'an 1547, quarante ans environ après la mort du serviteur de Dieu, le Prieur du couvent et un gentilhomme fort pieux eurent la pensée de faire ouvrir son sépulcre : ils trouvèrent le corps et les habits intacts, et exhalant le même parfum qu'au jour du décès.

La V. Mère MARIE NOEL, Professe et Réformatrice du Monastère d'Abbeville (*).

(1653)

MARIE Noël appartenait à l'une des familles les plus honorables d'Abbeville; les attraits qu'elle ressentit dès sa plus tendre jeunesse pour la vertu, lui faisant abhorrer le monde, elle entra de bonne heure au monastère des Dominicaines. A cette époque, la clôture n'était pas encore établie dans cette maison, et les Sœurs s'occupaient du soin des malades en ville. Cet emploi lui paraissant peu conforme à l'esprit de la Religion, lequel demande plus de recueillement et de retraite, et moins de conversation, la nuit surtout, avec des personnes séculières, elle voulut être exempte de cette charge, donnant pour cela une rente particulière au monastère, qui la reçut à cette condition, à l'âge de quinze ans.

(*) *Mém. d'Abbeville.*

Notre jeune Marie, moins exposée au dehors que les autres, profitait de cet avantage, allant toujours de ferveur en ferveur et gardant dans toute l'exactitude possible la règle du Tiers-Ordre. Mais dès que la Mère Sébastienne de la Fosse, son intime amie, lui eut parlé de son désir d'établir la clôture et de procurer aux Sœurs le moyen de vivre en véritables Religieuses, elle entra de grand cœur dans son sentiment et ne songea plus qu'à demander continuellement à Dieu cette grâce. Pour l'obtenir, elle passait souvent la nuit en prières, portait ordinairement la haire, se mettait en sang par ses disciplines et pratiquait plusieurs autres austérités.

Elle eut sa bonne part aux persécutions, mépris et souffrances de sa compagne; le bien qu'elles poursuivaient étant trop grand pour qu'elles pussent en jouir sans qu'il leur en coûtât. Avant même que la clôture fût entièrement établie, Marie Noël se renferma dans le monastère avec deux autres Sœurs et commença à s'adonner aux exercices de la vie intérieure avec plus de soin ; et quand enfin elle le vit dans une parfaite régularité, elle en soutint et avança le progrès par l'exemple de toutes les vertus. Elle était de jour et de nuit la première au chœur et n'en sortait que la dernière. Elle marchait dans une continuelle présence de Dieu, s'approchait presque chaque jour de la sainte Table, s'y disposant par de longues oraisons et par une si grande pureté de conscience, qu'elle se confessait ordinairement la veille et le matin du jour de sa communion. A cela, elle ajoutait plusieurs actes de mortification en particulier et en public, prenant de rudes disciplines, baisant les pieds des Sœurs, lavant la vaisselle et rendant aux converses tous les bons offices en son pouvoir.

Sa dévotion à la Très Sainte Vierge était extraordinaire; non contente de réciter le Rosaire et le petit Office, Sœur Marie composa à son usage un livre sur tous les mystères de la vie de la Mère de Dieu. Elle l'appelait l'*Horloge de la Sainte Vierge*, et s'en servait très utilement pour s'exciter à son amour et la saluer fort pieusement à toutes les heures du jour. Le samedi, elle faisait quelque mortification au réfectoire et abandonnait, avec la permission de la Prieure, la moitié de son dîner aux pauvres, souvent même presque tout. Etant Supérieure, elle fit bâtir une chapelle en l'honneur de Marie dans l'enclos du monastère pour donner lieu aux Sœurs d'y aller faire leurs dévotions et se recommander affectueusement à la Mère de miséricorde; elle s'y montrait la plus fervente et la plus assidue. C'était encore sa coutume de faire dire un *Ave Maria* aux ouvriers

qui venaient travailler dans la maison avant de se mettre à l'ouvrage, et quand des personnes séculières lui rendaient visite, elle tournait adroitement la conversation sur la dévotion à la Sainte Vierge, si bien qu'avant de les quitter elle obtenait sans peine leur nom pour la Confrérie du Rosaire ou l'engagement de la récitation quotidienne du chapelet.

La V. Sœur eut à remplir plusieurs fois l'office de Maîtresse des novices : elle les élevait avec un soin incroyable dans la pratique des vertus et de la mortification. C'était néanmoins avec une condescendance et une compassion plus que maternelle pour ce qui regardait leurs nécessités, qu'elle leur procurait jusqu'à s'incommoder elle-même. Cette charité lui gagna le cœur de ses filles qui l'aimaient toutes tendrement ; et Dieu, bénissant sa conduite, lui donna la consolation de former d'excellents sujets qui, plus tard, gouvernèrent très dignement le monastère.

De cet emploi elle passa au Priorat, et tout alla si bien dans la Maison pour le spirituel et le temporel qu'on la réélut et confirma deux fois en cette charge. Elle était la première à servir les Sœurs, à les veiller dans leurs maladies et à les consoler dans leurs peines. Sa confiance en Dieu fut approuvée par des voies toutes particulières et par des miracles éclatants.

Un jour de fête de S. Dominique, la Procureuse ne trouvant presque rien à servir à la communauté, vint toute peinée exposer sa détresse à la Prieure. « Le bon Dieu y pourvoira, répondit la Mère, cependant empruntez ce que vous pourrez », puis elle se mit aussitôt en prière. Quelques instants après, un brave homme chargé de deux paniers d'œufs se présente à la porte. « Qui vous envoie? lui demande la tourière. » — « On m'a dit que vous en aviez besoin », et sans plus de façon, il décharge sa marchandise et la fait passer au tour. La Procureuse avertie remet l'argent qu'elle avait emprunté et court à l'office. La tourière paya de suite cet homme qui se retira bien content. Au sortir du chœur, la Procureuse s'étant rendue au tour fut très étonnée d'y trouver son argent. — « Vous n'avez donc pas payé les œufs ? demanda-t-elle. » — « Si bien, répondit la Sœur, j'ai même compté l'argent dans la main du marchand. » Surprises de l'aventure, elles vinrent ensemble raconter le fait à la Mère Prieure qui leur dit : « Sœurs, servons bien Dieu, et tenons pour certain qu'il prendra toujours soin de nos intérêts. »

Elle avait fait commencer un côté de murailles pour la clôture du

monastère ; mais pressée pour le paiement par l'entrepreneur, elle vint prendre cent livres dans le dépôt — c'était tout ce qui s'y trouvait — et remettant la somme à son confesseur, elle le pria de la donner au créancier avec promesse de lui payer le reste le plus tôt possible. Le Père compta l'argent : « Combien me donnez-vous ? demande-t-il à la Mère. » — « Cent livres, répond-elle, que je viens de prendre au dépôt. » — « Il y en a plus de deux cents » ; et ayant recommencé à compter en présence de la Prieure, il en trouva plus qu'il n'en n'avait compté lui-même : ce qui lui donna sujet de recommencer une troisième fois ; la somme montait encore plus haut, de sorte que l'entrepreneur reçut sa solde entière, et il resta même plus de cent cinquante livres au dépôt.

On attribue à la confiance en Dieu de la sainte Religieuse le trait suivant. Une Sœur, tiède dans sa vocation, avait obtenu du Procial, à l'insu de sa Supérieure, une permission nuisible à la régularité. La Vénérable Mère Marie Noël informée du fait en conçut une peine profonde en voyant la lâcheté, l'indévotion et le manque de ferveur autorisés en quelque sorte par des dispenses, venues de haut, mais que rien ne justifiait. Dans la circonstance, elle n'avait autre chose à faire qu'à gémir. Elle eut recours à Notre-Seigneur et à S. Dominique, et prenant avec elle une excellente Religieuse, pour rendre sa prière plus efficace, elles passèrent en oraison une grande partie de la nuit devant le Saint-Sacrement. Il parut que Dieu les avait exaucées, car la Sœur perdit par mégarde sa permission ; le billet trouvé par une autre fut remis dès le lendemain à la V. Mère qui en rendit de très affectueuses actions de grâces à Notre-Seigneur, et détourna par ce moyen l'effet d'une autorisation qui ne pouvait être que scandaleuse et d'une conséquence très pernicieuse.

Dans le bon état où se trouvait la maison, les Sœurs se montraient désireuses d'avoir des Supérieurs ecclésiastiques capables de les entretenir et de les faire avancer par la parole et l'exemple dans l'observance : malheureusement elles ne voyaient personne autour d'elles pour comprendre leurs généreuses aspirations. « Confiez-vous en Notre-Seigneur, leur dit la Mère, ayez bon courage, avant peu il s'établira dans la ville un couvent de Religieux réformés de l'Ordre qui vous serviront à souhait » : ce qui se vérifia à la lettre dix ans après.

Marie Noël, après ses neuf années consécutives de Priorat, se démit de tout emploi pour ne plus vivre qu'en simple Religieuse. Elle se comportait avec tant de respect et de soumission envers sa Supé-

rieure qu'elle n'entreprenait rien sans son aveu ni sa permission, lui demandant souvent à genoux sa bénédiction et la soulageant en tout ce qu'il y avait de plus pénible dans la maison. Une croix que Notre-Seigneur lui envoyait pour exercer sa fidélité et sa patience contribuait beaucoup à la rendre ainsi humble et déférente non seulement envers sa Supérieure, mais encore envers toutes les Sœurs. Ce fut une crainte vive et pressante des jugements de Dieu, accompagnée de plusieurs autres peines d'esprit et de scrupules qui la tenaient dans un exercice continuel de patience, de résignation, de soumission, d'oraison et de défiance d'elle-même. Et comme elle savait que l'esprit du Seigneur ne se repose que sur les humbles, elle s'efforçait de l'attirer par des actes réitérés de cette excellente vertu, ne témoignant cependant rien à l'extérieur des angoisses et de l'abattement de son âme.

Il plut enfin au Consolateur des affligés de délivrer sa servante de la peine qui l'accablait par le moyen d'un confesseur de grande discrétion et d'expérience. La V. Mère, pleine de confiance dans sa vertu, retrouva une paix parfaite en suivant fidèlement ses avis. Mais ce Père, ayant achevé son temps, reçut l'ordre d'aller ailleurs. On juge de l'émoi de la sainte femme, qui, privée de sa direction, se voyait menacée de retomber dans ses premières peines. Elle en eut même une telle frayeur, qu'elle pria le divin Maître de la retirer de ce monde avant le départ du confesseur. Pour obtenir plus sûrement cette grâce elle demanda à l'une de ses amies de s'y intéresser. Celle-ci, voyant la Mère en parfaite santé et sachant que le confesseur n'avait que quinze jours à rester, se prit à sourire en disant : « Il faudrait donc que votre mort fût bien prompte. » — « Ma Sœur, répondit fort sérieusement la Mère, accordez-moi le secours des prières que je réclame, Dieu sait ce qu'il me faut et il accomplira en moi sa volonté. » Dès le lendemain, elle tomba malade ; et au bout de cinq jours, elle expira, munie de tous les Sacrements. Libre de toute crainte, la V. Mère Marie Noël s'en alla ainsi jouir du repos éternel dans la perfection de l'amour, l'an 1653.

LE MÊME JOUR

1268 — A Bordeaux, le V. P. GUILLAUME BERNARD D'ACQS, l'un des premiers Religieux du couvent de Bayonne et le très digne fils du B. Pons, fondateur de cette maison et disciple lui-même de S. Dominique. C'était un homme tout à fait vénérable : son extérieur grave, humble et dévot, imprimait le respect à tous ceux qui le considéraient. Il fut inquisiteur de Toulouse vers l'an 1250, à l'époque où nos Pères travaillaient vigoureusement à extirper les derniers restes de l'abominable hérésie des Albigeois. On lui confia également la direction des couvents de Bayonne, de Toulouse et de Bordeaux ; il était Prieur de cette dernière maison, quand il fut convié à recevoir la récompense de ses mérites, l'an 1268. — (Guidonis.)

12.. — A Bologne, le V. P. ETIENNE DE LOMBARDIE, attiré à l'Ordre d'une manière très extraordinaire. Le saint Patriarche, pendant l'un de ses séjours en cette ville, envoya un soir deux Religieux chez ce gentilhomme pour le prier de venir promptement lui parler. « J'irai tout à l'heure, répondit-il, dès que j'aurai dîné ; ce sera vite fait. » Les Religieux ayant rapporté cette réponse, furent renvoyés vers le jeune homme avec mission de lui dire qu'il fallait venir immédiatement, sans différer d'un moment. Etienne les suivit aussitôt, ne sachant pas ce qu'on voulait de lui. Mais dès que S. Dominique l'aperçut : « Montrez, dit-il à ses compagnons, montrez à ce jeune homme la manière de se prosterner pour demander l'habit et ce qu'il doit répondre, car c'est pour cela qu'il vient ici. » L'écolier connaissait, à la vérité, notre B. Père auquel il s'était confessé plusieurs fois, jamais cependant il ne s'était senti d'attrait pour la vie religieuse. Toutefois il se prêta de bonne grâce à la cérémonie et se laissa vêtir de l'habit. On vit bientôt que cette vocation si soudaine venait de Dieu. Plus le novice y faisait réflexion, plus il admirait les voies miséricordieuses de la Providence à son égard.

Le Saint, de son côté, le prit en singulière affection et l'aida à surmonter quelques tentations que le démon lui livra dans les commencement de sa nouvelle vie. Il l'emmenait avec lui dans ses sorties, et le novice profita si bien de sa conversation et de ses exemples qu'il mérita d'être plus tard Provincial de la Province de Lombardie, et cité comme témoin au procès de la canonisation du S. Patriarche. Il fut en outre un des plus ardents avec le B. Jean de Vicence à réclamer la translation de son corps. — (Pio.)

1287 — A Limoges, le vertueux Frère EMERI D'AMBAZAC, envoyé à la fondation du couvent de Brive. Pendant la cérémonie de la pose de la première pierre de l'église, des abeilles, parties on ne sait d'où, vinrent s'abattre sur les officiants ; après avoir voltigé sur eux, sans leur faire aucun mal, l'essaim tout entier s'accrocha à la croix, puis s'envola et disparut.

Le saint Frère se distingua parmi les autres dans les devoirs de sa profession. De retour à Limoges, il y rendit sa belle âme à Dieu et l'on grava sur la muraille du cloître, faisant face à sa sépulture, l'éloge de ses vertus. — (Guidonis.)

1458 — A Lesbos, dans l'archipel, le martyre du V. P. LÉONARD DE CHIO. Il évangélisait cette île à l'époque ou Mahomet II s'en rendit maître. Jusqu'à son dernier souffle, il ne cessa d'exhorter les chrétiens du rite latin à souffrir généreusement ; et quand son tour arriva, il endura un supplice d'autant plus précieux devant Dieu qu'il était cruel devant les hommes, l'an 1458. — (*Monum. Domin.*)

1550 — A Zamora, le V. P. JEAN DE SAINT-DOMINIQUE, confesseur du Comte d'Albe, Dom Henri de Gusman, et de Marie de Tolède, son épouse. Ce fut le dernier Religieux, qui mérita d'être averti de son décès par une cloche miraculeuse, gardée depuis dans ce couvent, et qui sonnait d'elle-même, trois jours avant le décès de quelque Frère. Ce fait de notoriété publique, a été soigneusement consigné dans les archives de la maison. La cessation du miracle arriva l'an 1550 : mais pour en conserver la mémoire, la clochette, laissée au même endroit, sans être appliquée à aucun autre usage, porte cette inscription « C'est cette petite cloche qui sonnait autrefois miraculeusement trois jours avant que quelque Religieux mourût dans le couvent. »

Outre cette merveille dont fut gratifiée cette maison, nous en rapporterons encore trois autres, pour en conserver aussi la mémoire. La première est un crucifix qu'on ne peut regarder sans être touché d'une impression indicible et qui a opéré un grand nombre de miracles.

Un jour, tandis que les Frères, réunis au chœur, faisaient oraison, la voûte de l'église s'écroula. Mais la sainte image veillait sur les Religieux. Quelques instants avant l'accident, elle s'anima et fit entendre très distinctement ces paroles : « *Fugite, Fratres* : Frères, fuyez vite ». Les Religieux, ne comprenant pas le sens de l'avertissement, hésitaient. Alors le crucifix reprit : « *Fugite, Fratres, quia domus vestra ruit:* Fuyez, Frères, car votre maison va tomber ». En effet, le dernier était à peine sorti, que la voûte s'effondra. Ce miracle de préservation, devenu public, augmenta la dévotion des fidèles et la confiance des Religieux qui transportèrent ce crucifix dans

une chapelle particulière, où il n'a cessé depuis d'être en grande vénération.

La seconde merveille, est un autre crucifix, placé au Chapitre et qui, lui aussi, parla miraculeusement dans une rencontre bien différente de la précédente. Ce couvent était tombé dans le relâchement: les Supérieurs majeurs, vivement désireux de le ramener à l'observance, y députèrent un Visiteur avec pleins pouvoirs.

Ce Père, surnommé de Busuguet, (on ne marque pas son nom propre), natif de Parède, au diocèse de Palencia, très pieux et très éclairé, savait fort bien que les hommes s'efforceraient en vain de toucher les cœurs, si Dieu ne les prévenait de sa grâce. Avant de commencer le Chapitre, il se mit dévotement à genoux pour implorer la lumière du Saint-Esprit, qu'il demandait avec beaucoup de larmes, désirant connaître s'il devait agir avec rigueur ou avec douceur. Tout à coup le crucifix poussa fortement ces paroles : « *Reges eos in virga ferrea :* Vous les gouvernerez avec une verge de fer ». A ces mots, les Pères épouvantés, se jettent à terre, demandent pardon à Dieu de leurs mauvaises dispositions et s'étant soumis entièrement aux conseils du Visiteur, devinrent dans la suite les Religieux modèles de la Province.

Enfin la troisième merveille à noter, est l'empreinte miraculeuse d'une main sur une table du réfectoire. Voici le fait. Un frère convers de ce couvent, de sainte vie, lié d'une étroite amitié avec un religieux de Saint-François, s'étaient promis, l'un l'autre, que celui qui mourrait le premier apparaîtrait au survivant. Le Franciscain étant venu à décéder, tint parole, Dieu le permettant ainsi. Il se montra au Frère, alors occupé au réfectoire et se tenant près de la table qui aboutissait au degré de la chaire du lecteur. Celui-ci, allait faire quelques pas pour venir embrasser son ami, quand il fut arrêté par ces paroles : « N'approchez pas de moi ; je souffre terriblement en purgatoire, et pour preuve, voyez ». Cela dit, il applique sa main sur la table et y laisse l'empreinte de ses doîgts. Il se recommande ensuite à ses prières et disparut.

Pour mémoire du fait, on renferma sous un petit treillis de fer la marque très visible de cette main ; et plus tard les Pères du couvent firent peindre sur la muraille du réfectoire l'apparition à l'endroit même où elle avait eu lieu. — (Lopez).

1589 — A Rome, au couvent de Sainte-Sabine, le V. P. THOMAS ZOBBIUS, originaire de Brescia, Ses études faites à Bologne, il enseigna dans cette dernière ville les sciences sacrées. Grégoire XIII, qui connaissait son mérite, lui confia l'office d'inquisiteur que le V. Père eut à exercer dans différentes contrées de l'Italie, puis le nomma commissaire du Saint-Office en lieu et place du P. Antoine Baldaci, élevé aux honneurs de l'épiscopat

(1580). Le P. Zobbius s'était acquis une si juste renommée par son savoir et sa grande vertu, qu'au Chapitre général, tenu à Rome, la même année, pour donner un successeur au P. Séraphin Cavalli, le Pape joignit son nom à celui des trois religieux qu'il indiquait au choix des vocaux. Paul Constable ayant été élu, le V. P. Thomas Zobbius resta dans son office. Il fut même nommé Vicaire de l'Ordre à la mort du Général.

Trois ans plus tard, il succéda au P. Sixte Fabri dans la charge de Maître du Sacré Palais qu'il occupa durant six ans jusqu'à sa mort. On l'enterra à Sainte-Sabine. Le docte Père nous a laissé plusieurs ouvrages de valeur. — (Echard).

1668 — Au couvent de la Santé à Naples, le vertueux Fr. RAYMOND. Issu d'une honorable famille, et bien qu'ayant suffisamment étudié, il voulut néanmoins, par un grand principe d'humilité, embrasser l'état de Frère convers. L'amour de cette vertu le conduisit à la pratique de toutes les autres : il était pauvre, ne portant que de vieux habits, parfaitement obéissant et observateur inviolable de ses Règles. Il chérissait passionnément les malheureux dont il s'était constitué le père par ses soins empressés à leur procurer des aumônes ; et, pour y contribuer du sien, il leur distribuait presque tout ce qu'on leur servait au réfectoire, se contentant pour nourriture d'un peu de potage.

A la sainte Table, Fr. Raymond recevait tant de consolations qu'il lui fallait se faire violence pour ne pas tressaillir de joie; mais, malgré ses efforts, il ne pouvait empêcher sa face de paraître toute radieuse. A la rigueur de l'abstinence, il ajoutait les cilices continuels et les sanglantes disciplines. Devenu infirme sur la fin de ses jours, il perfectionna ses belles vertus par le lustre de la patience et mourut en odeur de sainteté vers l'an 1668. — (*Ex Act. Cap. 1686*).

1685 — Au Pérou, l'Illustrissime P. ANTOINE DE MORALÈS, évêque de la Nouvelle-Conception (Chili). Originaire de Lima et profès du couvent du Rosaire de la même ville, il y enseigna avec gloire la Philosophie et la Théologie : ne réussissant pas moins dans la prédication, il fut honoré du titre de Docteur de sa Province et élu Prieur de plusieurs couvents. Instruit, comme il l'était, des devoirs de sa profession, le V. Père n'ignorait point que luire seulement n'était que vanité ; brûler, peu de chose ; mais que luire et brûler tout ensemble formaient la perfection de son état, selon cette belle sentence de S. Bernard, si propre aux Religieux de Saint-Dominique: « *Lucere vanum, ardere parum, lucere et ardere perfectum.* » Il s'attacha donc uniquement au salut des âmes, en commençant par la sienne, car s'étant retiré dans un humble vicariat que la Province voulait ériger en couvent formel, il y vécut avec un admirable exemple, prêchant, catéchisant et instruisant avec tant de cœur

qu'il ne dédaignait pas, lui digne d'occuper les chaires des plus fameuses Universités de l'Europe, de montrer à lire et à écrire aux petits enfants de la vallée.

L'obéissance l'ayant rappelé pour gouverner le couvent de Lima, il s'adonna tout entier pendant ses deux Priorats à la sanctification de ses Frères. Nommé Vicaire Provincial des couvents de l'archidiocèse de Lima et de ceux des évêchés de Guamangua, de Truxillo et de Panama, il rendit aux Religieux de ces différentes maisons dont il fut Prieur, les mêmes services, ainsi qu'à toute sa Province, lorqu'il fut élu Provincial. Le roi catholique, informé de son rare mérite, le fit élever sur le siège épiscopal de la Nouvelle-Conception ; et c'est par cette nomination que Mélendez finit l'éloge qu'il a consacré au V. P. Antoine de Moralès dans le tome troisième de son *Histoire du Pérou*, imprimé à Rome l'an 1684. Parlant du Prélat, encore vivant, cet historien disait : « Un autre viendra après moi et aura un vaste champ, ouvert devant lui, pour rapporter les belles actions de ce grand Religieux. » Et le P. Souèges d'ajouter : « Mais dans cette attente, l'auteur, quel qu'il soit, aura toujours le regret de finir là où il ne devrait presque que commencer. » En effet, quand tout promettait dans la suite de cette vie, déjà si bien remplie, des exemples de sollicitude pastorale, dignes des plus saints Evêques de l'Eglise, une fin tragique vint brusquement la briser. Le V. Père s'était mis en route aussitôt après son sacre pour venir prendre possession de son diocèse. Le navire qui l'emportait sur les eaux de l'Océan Pacifique fut assailli par une violente tempête. Il sombra dans l'abîme et le saint Prélat périt dans le naufrage (1685).

Cette mer Pacifique, qui avait été pour le V. Père une mer orageuse, ne garda pas son corps ; les flots le déposèrent sur le rivage, et quand on le recueillit, on le trouva ceint d'une grosse chaîne de fer, preuve manifeste de son grand esprit de pénitence. — (Mélendez, *et ex epist. ad me dat.*)

1489 — A Poissy, la V. Mère EMELINE, surnommée l'Aveugle, du nom de sa famille, mais si bien éclairée de la lumière du ciel, qu'à l'âge de huit ans, elle sut connaître la vanité du monde pour le fuir, et les avantages de la vertu pour les rechercher dans cette sainte maison. Elle les y posséda parfaitement, ayant vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, toujours fervente en l'amour de Dieu : ce qu'elle témoignait singulièrement par son assiduité à l'oraison et à l'Office de jour et de nuit, et par l'entrain et la dévotion avec lesquels elle employait sa voix à chanter les louanges divines. Elle couronna sa longue et sainte vie par une mort précieuse, l'an 1489 — (*Mém. de Poissy*).

1580 — Au monastère de Sainte-Marie, dans la ville de Jaën, la V. Mère CATHERINE D'ALFARO, religieuse d'une oraison continuelle et

d'une si grande austérité, qu'à l'imitation de S. Dominique, elle se flagellait cruellement toutes les nuits ; et par une mortification assez singulière, elle marchait toujours déchaussée. On remarqua qu'elle ne pouvait visiter le Saint-Sacrement sans verser des torrents de larmes. Sa charité, généreuse et délicate, la pressait de ne jamais rien refuser à quiconque lui demanderait l'aumône pour l'amour de Dieu. Un jour, une pauvre femme se présente au parloir, implorant quelque charité, n'ayant pas même, disait-elle, de quoi envelopper l'enfant qu'elle avait mis au monde. La Mère Catherine qui se trouvait au tour, tout attendrie du besoin de cette femme et de l'amour de Dieu dont elle se recommandait, ôte sa robe de dessous et la lui passe. « J'aime mieux, dit-elle à la tourière, surprise de son action, j'aime mieux manquer de robe que de charité. » Elle avait obtenu permission particulière de prélever sur son travail quelques économies, qui passaient toutes aux mains des pauvres ou servaient à l'ornementation de l'autel. Elle dota par ce moyen d'une riche statue de Notre-Seigneur à la colonne, l'église de son monastère. La V. Mère décéda vers l'an 1580. — (Lopez.)

1580 — A Naples, au monastère de la Sapience, la vertueuse Sœur MARIE CATHERINE CARAFA, fille du comte Ferdinand de Montorio, neveu du Pape Paul IV et de la V. Mère Marie Carafa, fondatrice de ce monastère. Fille unique et héritière de tous les Etats de son père, qui l'avait déjà destinée à un parti fort sortable, et pour cette raison, ne voulait consentir en aucune sorte à son entrée au monastère, elle aima mieux néanmoins régner par une chaste et glorieuse servitude parmi les vierges consacrées à Dieu, que de s'asservir à un homme mortel sous les apparences d'une domination trompeuse. Elle se rangea donc sous l'étendard de la Religion, et pour mieux vaincre la délicatesse de la nature, elle ajouta plusieurs austérités aux ordinaires, ne rompant jamais l'abstinence, même en maladie, couchant sur la dure, se mettant en sang par de fréquentes disciplines et s'exerçant dans les emplois les plus pénibles de la maison. Jamais elle ne manqua l'Office de nuit. Son bienheureux trépas arriva vers l'an 1580. — (*Ex. Hist. Theat.*)

XIII JUILLET

Le Bienheureux JACQUES DE VORAGINE, Archevêque de Gênes(*).

(1230-1298)

Ce grand Religieux, que l'Eglise appelle un ministre de réconciliation, car un mot de sa bouche faisait cesser les guerres civiles et réconciliait les ennemis, vit le jour dans un modeste village, connu sous le nom de Varazze ou Voragine, situé à six milles de Savone, au bord de la mer, non loin de Gênes.

Il entra tout jeune dans l'Ordre de Saint-Dominique (1244). Les belles dispositions qu'il montrait se développèrent très heureusement dans la douce atmosphère de la vie religieuse, et nos Pères de Gênes n'eurent qu'à s'applaudir d'avoir ouvert leurs rangs à ce jeune homme plein d'avenir.

Le fervent novice pratiqua les observances avec une ponctualité scrupuleuse ; et, se livrant avec succès à l'étude des sciences ecclésiastiques, il acquit de vastes connaissances dans toutes les branches de la théologie.

Témoins de sa vertu et de son grand savoir, ses Supérieurs ne voulurent point laisser cette lumière sous le boisseau. On lui confia différents cours de théologie ; et, bientôt après, destiné à la prédication, il fut envoyé dans le nord de l'Italie.

(*) Echard ; Touron ; Danzas.

Jacques de Voragine se fit un nom comme prédicateur. Il parlait sa langue maternelle avec tant de pureté qu'on ne se lassait point de l'entendre. Son érudition peu commune le plaça de suite parmi les meilleurs orateurs italiens. Profondément versé dans la science des textes sacrés, il possédait également celle des Saints Pères. Saint Augustin était son auteur favori, et il en avait, dit-on, fixé dans sa mémoire les œuvres presque entières.

Les fruits de son zèle furent visiblement bénis du Ciel : pour les rendre plus stables, le Bienheureux se signala, à cette époque, par des travaux spéciaux sur la Sainte Ecriture, en particulier par une traduction de la Bible, la première qu'on ait faite en langue italienne.

Elu Prieur de Gênes, il fut ensuite nommé Provincial de Lombardie en 1267. Sa jeunesse — il n'avait que trente-sept ans — causa d'abord quelque surprise dans l'Ordre, où il était d'usage de réserver cette fonction importante à des hommes d'un âge plus avancé et déjà mûris par une longue expérience ; mais, quand on vit de près sa bienveillance, sa charité et les bénédictions qu'il attirait sur les maisons confiées à ses soins, il n'y eut qu'une voix pour applaudir à sa nomination.

L'année qui suivit son élection, Jacques de Voragine réunit son Chapitre à Viterbe. Il se trouvait donc auprès du pape Clément IV, lorsque ce Souverain Pontife, prêchant dans notre église aux fêtes de la Pentecôte, au moment où le fameux Conradin entrait en Italie, exhorta les fidèles à ne point craindre ni la colère, ni la force de l'envahisseur. « Car, ajouta Sa Sainteté, nous savons que cet ennemi s'avance vers le terme fatal, comme une victime conduite à la mort par les conseils des méchants ». De fait, le prince périt misérablement par la main du bourreau, après la déroute de son armée : cette fin tragique vérifia la prédiction du Pape.

Chose inouïe et, jusque-là, sans exemple dans nos annales, notre Bienheureux sut si bien se concilier l'estime et l'affection de ses Frères, qu'il fut maintenu, pendant dix-neuf ans consécutifs, à la tête de la Province. Il fut absous de sa charge au Chapitre de Paris en 1286.

En 1288, nous le trouvons définiteur au Chapitre de Lucques. Sa réputation de sagesse et de sainteté s'était répandue jusqu'à Rome. Instruit de ses mérites, Honorius IV lui confia, à cette époque, une mission délicate, en chargeant notre Bienheureux d'aller lever, en son nom, les censures et l'interdit jetés sur la ville de Gênes.

Jacques de Voragine s'acquitta de sa légation de manière à mériter la confiance de tous, et bientôt l'occasion se présenta de lui en donner des preuves. L'Archevêque de Gênes étant mort, le Chapitre procéda à l'élection de son successeur. Les votes se partagèrent sur quatre sujets : Nicolini de Camillo, chapelain du Pape, Jacques de Voragine, Thierry de Flisco et Othobon Spinola. Les deux premiers refusèrent de consentir à l'élection et les deux derniers renoncèrent également aux droits qu'elle pouvait leur donner. L'administration de l'Eglise et du diocèse de Gênes fut alors confiée au Patriarche d'Antioche que les Sarrasins venaient de chasser de son siège.

Entre temps, le Bienheureux assistait, en qualité de définiteur, à un autre Chapitre tenu à Ferrare (1290). Dans cette assemblée, il fut l'un des quatre Religieux désignés par le cardinal Latino des Ursins, pour notifier aux Provinciaux réunis l'ordre de déposer le R^me^ P. Munio de Zamora. Jacques de Voragine dut se soumettre, ainsi que les autres délégués, mais il tint à rendre aux mérites et à l'innocence du Maître Général un public et éclatant témoignage ; aussi ne craignit-il pas de protester hautement contre une manière de faire qui blessait singulièrement, disait-il, la dignité de l'Ordre entier.

Cette franche liberté de langage ne lui aliéna point l'estime du Saint-Père et, à la mort de l'administrateur du diocèse de Gênes, Nicolas IV s'empressa de confirmer le choix du Chapitre qui s'était porté d'une voix unanime sur notre Bienheureux. Il le manda aussitôt à Rome pour lui donner de ses propres mains la consécration épiscopale. Mais, sur ces entrefaites, un coup imprévu l'emporta lui-même dans la tombe ; le doyen des Cardinaux le remplaça pour cette cérémonie qui eut lieu pendant la vacance du Saint-Siège.

Jamais Archevêque ne fut reçu de son peuple avec plus de satisfaction. Les circonstances cependant étaient difficiles. Depuis plus de cinquante ans, les Guelfes et les Gibelins causaient par leurs cruelles divisions des maux infinis à leur patrie et en faisaient de plus grands encore à la religion. La ville de Gênes, sans cesse déchirée par les horreurs de la guerre civile, n'offrait le plus souvent qu'un théâtre de meurtres et les scènes les plus horribles. Vainement les Papes avaient-ils cherché à s'interposer comme médiateurs entre les factions, ou par leurs légats ou par eux-mêmes. Innocent IV était venu en personne, mais sans succès, jusqu'à Gênes pour essayer d'éteindre ces haines aveugles et invétérées. La Providence réservait à notre Bienheureux la grâce de triompher de toutes les résistances. Ce succès si

consolant, il devait l'obtenir par ses prières, ses exhortations et son adresse à manier les esprits.

Le premier moyen qu'il mit en œuvre, fut la convocation d'un Concile provincial. L'an 1293, le V. Archevêque réunit ses suffragants et fit rédiger des statuts pleins de sagesse pour la réforme de son clergé. Ces réglements opérèrent en peu de temps un bien incalculable. Plusieurs évêques, étrangers à la province de Gênes, voulurent en prendre copie, afin de les mettre en vigueur dans leurs diocèses respectifs. De toutes parts le Bienheureux se voyait consulté sur les affaires les plus délicates, intéressant l'honneur de la religion; il devint même le conseiller et le directeur de la plupart des Prélats du nord de l'Italie.

Le Concile se termina par la reconnaissance officielle et la translation des reliques de saint Cyr, archevêque de Gênes.

Depuis plusieurs siècles on conservait sur l'autel de l'église Saint-Laurent, une urne de marbre, renfermant, disait-on, les restes de ce Saint; beaucoup de personnes doutaient cependant de la réalité du fait, et les fidèles manifestèrent souvent le désir d'en avoir une preuve authentique.

Pour répondre à cette attente légitime, le Bienheureux fit ouvrir l'urne : on eut alors la joie de constater qu'elle contenait réellement les saintes reliques, munies d'une ancienne inscription qui servit à dissiper tous les doutes. L'Archevêque tint à ce que cette cérémonie eût lieu avec la plus grande solennité et renferma lui-même les précieux ossements dans une châsse artistique dont il voulut faire les frais.

Mais la joie du charitable Pasteur ne pouvait être parfaite, tant que dureraient les divisions intestines qui déchiraient son troupeau. Il tourna donc de ce côté toute sa sollicitude, et eut enfin la consolation de voir le succès couronner ses efforts. Cette grâce, unique objet de ses prières et de ses démarches, lui fut accordée au commencement de l'année 1295. La paix fut conclue et jurée dans une assemblée générale, où se trouvaient réunis le clergé, le Sénat et le peuple, présidée par l'Archevêque en personne, assisté de ses quatre suffragants.

Jacques de Voragine prononça dans cette circonstance un discours émouvant sur les avantages et le bonheur de la paix, puis il entonna le *Te Deum* pour remercier le ciel d'un événement si heureux.

La joie fut universelle, et rien alors ne faisait pressentir les nou-

veaux troubles que l'ennemi de tout bien allait déchaîner une fois encore sur la ville. Onze mois de calme et de tranquillité furent les fruits de cette entente générale. Puis bientôt, trop tôt, hélas! le feu de la discorde se ralluma. Pendant plusieurs jours, les rues, les places publiques offrirent le triste spectacle de la guerre civile avec toutes ses horreurs. Quelques forcenés mirent le feu à l'église Saint-Laurent dont le toit fut réduit en cendres.

Pendant ces journées de désordre, le V. Archevêque, retiré dans son palais, ne cessa de répandre devant Dieu ses prières et ses gémissements. La voix de ce juste fut entendue. Une inspiration céleste lui suggéra le conseil qu'il fallait donner : sans une plus grande effusion de sang, on exclut du pouvoir quelques esprits peu intéressés à la tranquillité de la République, et cet arrangement, dû uniquement à l'intervention de notre Bienheureux, fut le retour à un état de paix durable.

Jacques de Voragine profita de ce temps de calme pour réparer les ruines accumulées dans sa ville épiscopale et effacer les traces sanglantes de la guerre. Il commença par rétablir les lieux saints, détruits ou ruinés; puis se livra tout entier au soulagement des familles que les malheurs publics avaient réduites à l'indigence. Comme un père aimant, il ouvrit à tous ses enfants son cœur et ses mains; ses riches revenus, ses meubles, la bourse de ses amis, tout fut destiné et aussitôt employé à nourrir les pauvres, à couvrir la nudité des uns, à loger les autres, à les consoler, à les assister tous. Il n'avait point attendu, il est vrai, une aussi pressante nécessité pour donner des preuves de cette charité sans bornes, l'un des caractères saillants de sa grande vertu. Dès le commencement de son épiscopat, de pauvres familles et un grand nombre de personnes malades étaient venues chercher du secours dans la ville de Gênes. Les richesses mêmes d'un souverain auraient à peine suffi pour fournir à tous la nourriture, les vêtements et les remèdes nécessaires. Notre Archevêque se dépouilla en leur faveur. Il fit distribuer ses revenus qui étaient considérables et continua jusqu'à sa mort à se montrer le père des pauvres. Mais, après les calamités de la guerre civile, il fit servir son exemple, ses tendres exhortations et toutes les industries de sa charité à persuader aux riches de retrancher au moins une partie de leur superflu, afin qu'aucun indigent ne manquât du nécessaire. Leur empressement à répondre à ses invitations pressantes fut pour lui un sujet de grande consolation; de la sorte, après avoir fait cesser la

guerre, il mettait fin à la misère, suite trop ordinaire de ce redoutable fléau.

Les hôpitaux, les maisons religieuses, les églises de son diocèse éprouvèrent tour à tour, en plusieurs manières, les effusions de sa charité. Mais il fut surtout magnifique envers les Religieux de son Ordre. Le culte qu'il portait aux Saints lui fit rechercher avec soin leurs reliques. Les Croisés en avaient apporté de Constantinople une quantité considérable, lors de la prise de cette ville en 1203. Une partie de celles qui étaient échues aux Vénitiens, tomba avec une portion notable de la vraie Croix au pouvoir des Génois. Le pieux Archevêque les obtint et les déposa dans l'église des Dominicains, sous deux tables qu'il fit couvrir de lames d'argent.

Il y avait près de huit ans que le B. Jacques de Voragine conduisait avec beaucoup de sagesse et de gloire son archidiocèse, toujours adonné aux œuvres de piété, au travail, à la prière, édifiant les fidèles par l'éclat de ses vertus, les instruisant par ses prédications et ses doctes écrits, quand il plut au Seigneur de l'appeler au repos de l'éternité.

Pendant toute sa vie, notre Bienheureux s'était appliqué à l'acquisition de la paix intérieure : il en avait reçu du Ciel le don inestimable et son âme était devenue, au dire de ses contemporains, une parfaite image de la félicité du séjour des élus. Une mort douce comme le sommeil du juste, lui ouvrit les portes de la Patrie, au mois de juillet de l'année 1298. Son corps, placé sous le maître-autel de l'église Saint-Dominique, y demeura exposé à la vénération des fidèles jusqu'en 1798. A cette époque, on le transféra dans l'église des Frères-Prêcheurs de Sainte-Marie-de-Castello. Le 11 mars 1816, le Pape Pie VII confirma le culte rendu depuis longtemps à Jacques de Voragine et le titre de Beinheureux qui lui était donné. Il accordait en même temps à l'Ordre de Saint-Dominique, ainsi qu'au clergé des diocèses de Gênes et de Savone, la permission d'en célébrer chaque année la fête.

On doit à la plume féconde de l'illustre Archevêque un assez grand nombre d'ouvrages. Outre la version ialienne de l'Ecriture sainte dont nous avons parlé, nous citerons : Une table des histoires contenues dans la Bible ; un livre sur les œuvres de saint Augustin ; un abrégé de la *Somme des vertus et des vices* de Guillaume Perraut ; un traité des louanges de la sainte Vierge ; un traité de morale ou la décision des cas de conscience ; une chronique de la ville de Gênes,

continuée jusqu'en 1295 ; l'histoire des Archevêques de Gênes, ses prédécesseurs ; les actes du synode, qu'il avait tenu en 1293 ; des sermons, et sa Légende dorée.

Disons un mot de ces deux derniers ouvrages.

Sur ses vieux jours, et étant Archevêque de Gênes, Jacques de Voragine jetait au milieu d'une vie encore remplie d'œuvres ses dernières clartés comme prédicateur. C'était par la mise en ordre des notes et des réminiscences d'un long apostolat. « Averti par la brièveté de la vie, dit-il dans sa préface, j'ai compris la nécessité de ne point m'attacher à ce qui périt, mais de produire des fruits pour l'éternité... Si j'ai entrepris ce travail, ce n'est point par confiance en moi-même, mais pour céder aux instances de mes Frères... J'ai réuni, dans le but de leur être utile, une certaine collection. »

Le Bienheureux s'est donc proposé de mettre au service des prédicateurs, les fruits de ses travaux et de sa longue expérience. Son recueil, à la différence de beaucoup d'autres vestiges de l'art oratoire au XIII^e^ siècle, souvent simples canevas d'un usage personnel, ou rédactions faites par des auditeurs, offre de sa pensée et de toute sa personne comme prédicateur, une expression plus achevée, et plus fidèle que s'il n'eût travaillé que pour lui-même.

Le cadre de Jacques de Voragine est celui de la plupart des prédicateurs de son époque : *Sermones de tempore et de sanctis*. — Une première partie du recueil contient des sermons pour tous les dimanches de l'année, Avent et Carême compris ; la seconde renferme des sermons pour tous les jours de Carême ; la troisième traite des mystères de l'année liturgique et des fêtes des Saints. On pourra se faire une idée de l'abondance de ces matériaux, quand on saura que tel sujet est reproduit jusqu'à sept fois, et qu'il n'est presque aucun de ces cadres qui, par la richesse de sa substance et l'art de ses divisions, ne puisse fournir matière à plusieurs discours. Enfin, bien que le saint Religieux ait exposé en leurs lieux les mystères de la très Sainte Vierge, il tient à consacrer dans un recueil à part, cent cinquante-quatre esquisses de discours à sa louange. La prédilection avec laquelle il traite un sujet cher à son cœur, peut donner une idée de la piété qui règne dans toute son œuvre. Par la préface de ses discours sur la très Sainte Vierge, il fait comprendre d'avance tout ce qu'il y répandra d'onction intime et d'amour. — « Je suis vieux, écrit-il, et accablé d'années ; je suis tourmenté du désir de la patrie céleste, c'est pourquoi je repasse souvent les jours anciens dans ma

mémoire — *cogitavi dies antiquos* — et je pense et repense aux années éternelles, — *et annos æternos in mente habui.* — Par suite de cette double considération de mon âge sénile et de la vie bienheureuse, je ne veux pas pendant le peu de temps qu'il me reste à passer sur la terre, laisser mon âme s'engourdir dans l'indolence et dans une lâche torpeur; mais j'entends clore les jours anciens en célébrant les louanges de Dieu et de sa glorieuse Mère, et me préparer ainsi aux années éternelles... Cette glorieuse Vierge l'assure elle-même : ceux qui travaillent pour elle seront préservés du péché — *Qui operantur in me non peccabunt* — et elle récompense magnifiquement ceux qui l'exaltent — *Qui elucidant me vitam æternam habebunt.* — Excité par ses assurances et voulant chanter ses louanges virginales, j'ai entrepris sous son inspiration le présent opuscule, et je l'ai terminé grâce à sa protection. »

La méthode de Jacques de Voragine, presque toujours la même, est facile à décrire. Le plus généralement, le texte contient toute la substance du sermon. Pour les sermons *du temps*, ce texte est fourni par l'évangile du jour. L'auteur l'égrène en quelque sorte ; il y puise les divisions et souvent les subdivisions du sujet. Chaque subdivision néanmoins est appuyée sur un autre texte : c'est l'Ecriture commentée par l'Ecriture. En homme apostolique, Jacques de Voragine fractionne le pain de la doctrine et proportionne toujours son enseignement à l'intelligence de ses auditeurs.

Mais l'ouvrage qui a rendu plus célèbre le nom du Bienheureux, c'est sans contredit sa Vie des Saints, connue sous le nom de *Légende dorée*. Ce livre se répandit avec une rapidité telle, qu'il est peu d'exemples aussi remarquables, dans l'histoire littéraire, d'une diffusion aussi prodigieuse d'un livre, avant l'invention de l'imprimerie, et d'aussi multiples traductions dans toutes les langues connues.

Cette œuvre est une compilation, un recueil des Actes des Saints, tels qu'ils étaient connus et répandus à cette époque. Le Bienheureux a rempli sa Légende de faits et de prodiges dont l'authenticité peut être contestée, mais il n'a fait que réunir et rassembler en un même volume ce que d'autres avaient écrit avant lui. On sait qu'au moyen âge les esprits se passionnaient pour tout ce qui sortait de l'ordinaire ; c'est précisément ce qui explique le succès de la Légende. Jacques de Voragine a pris le goût de son siècle ; le merveilleux surabonde dans son ouvrage ; et si le fond manque de critique, on ne peut, du moins, refuser à l'auteur le mérite d'avoir mieux agencé et disposé

d'après l'ordre du calendrier, des Vies qui étaient déjà pour la plupart connues. Dans quelques notes jetées rapidement çà et là, il a soin d'avertir que certains traits lui paraissent sortir du vraisemblable.

Toutefois, dès son apparition, l'œuvre fut critiquée. Bérenger de Landorre, Général de l'Ordre, donna commission à Bernard Guidonis de refaire le travail sur des mémoires plus fidèles et plus authentiques.

Ce second recueil ne fit point tomber le premier, et, pendant plusieurs siècles, on s'en disputa les éditions. Plus tard, la critique devint plus passionnée, et l'on cite parmi les plus violents adversaires de la Légende dorée, un chanoine Prémontré des Pays-Bas, Jacques Lacop, devenu plus tard apostat. Il reconnut lui-même qu'il avait excédé, et revenu dans le sein de l'Eglise catholique, par une conversion qui lui mérita la couronne du martyre, à Gorcum (9 juillet 1572), il jeta son libelle dans le feu en montant sur la potence.

A la même époque, un théologien de Paris, prêchant un jour à Saint-Merry, poussa aussi loin que possible ses critiques amères et violentes contre le livre de Jacques de Voragine, qu'il traita publiquement de « Légende ferrée de mensonges ». Mais, peu de semaines après, ce docteur recevait de l'Université de Paris l'injonction formelle de se rétracter devant le même auditoire. Sa docilité édifia, sans doute, les fidèles ; elle ne put cependant dissiper entièrement certains soupçons que sa diatribe avait fait naître dans l'esprit des supérieurs. Son zèle intempestif lui fit perdre le chapeau de cardinal qui lui était destiné.

Ce trait prouve que, vers le milieu du seizième siècle, la Légende dorée avait encore de grands défenseurs, même parmi les savants.

Nous terminerons cette notice par les lignes suivantes, empruntées au *Rosario* de Ferrare, touchant la translation des ossements du B. Jacques de Voragine, qui eut lieu le 11 janvier 1885 :

« Ce grand homme, dit très bien la revue dominicaine, avait su réunir en lui des gloires de tout genre, que l'histoire rencontre rarement dans une même vie. Il fut tout à la fois un digne serviteur de Dieu et un grand citoyen, un historien illustre et un bienfaiteur public du pays. Il eut l'honneur d'apaiser les dissensions profondes qui déchiraient la république de Gênes à son époque, et mérita d'être porté en triomphe par ses concitoyens.

« Les Génois d'aujourd'hui n'ont pas oublié les services rendus à

leurs pères par l'illustre Dominicain et en ont donné, dans la circonstance présente, une preuve éclatante. A la grand'messe et à la procession du soir, l'Archevêque de Gênes présidait la cérémonie, entouré des Evêques de Sarzana et d'Alba, de tous les membres de son clergé, parmi lesquels on remarquait en première ligne les Pères Dominicains, et d'une foule immense de peuple.

« Les restes du Bienheureux ont été placés dans une châsse magnifique et déposés sous l'autel, dans une petite chapelle richement ornée. Le soir une brillante illumination, comme les Génois savent les faire, clôturait cette fête glorieuse à plus d'un titre pour l'Ordre de Saint-Dominique. »

Le V. P. JEAN-BAPTISTE DE SAINT-PIERRE, Vicaire-général de la Congrégation de la Santé à Naples (*).

(1656)

La Congrégation dominicaine de stricte observance, établie à Naples, sous le vocable de Sainte-Marie de la Santé, rappelle, par les grands hommes qu'elle a donnés à notre Ordre et à l'Eglise, cet arbre mystérieux de l'Apocalypse dont les fruits et même les feuilles devaient produire la santé des nations. « *Et folia ligni ad sanitatem gentium.* »

Le V. Père dont nous allons parler, fut l'un des plus saints religieux de cette Congrégation. Né de l'illustre famille des *Deodati*, il voulut par humilité prendre le surnom de Saint-Pierre, lieu de sa naissance, de préférence au nom que lui avaient transmis ses ancêtres. La prédestination spéciale de Dieu sur lui se révéla de bonne heure par des faits extraordinaires : il n'avait encore que cinq à six ans et se promenait à la campagne avec un de ses oncles, lorsqu'un monstrueux serpent s'élança sur lui en poussant un sifflement terrible et

(*) *Diario Domenic.* — *Acta cap. Rom.*, 1686.

faisant entendre ces paroles : « Cet enfant est le trait qui me percera ! » L'oncle du petit Jean-Baptiste cherchait à le défendre, mais bientôt un éclair, sillonnant les nues, foudroya l'horrible bête qui disparut, laissant les promeneurs sains et saufs.

L'enfant, appelé par la Providence au ministère des âmes, devait, par une grâce particulière, joindre à la sainteté une science profonde et presque universelle : après avoir fait avec soin toutes ses études, cultivé, en latin et en italien, les belles-lettres et même la poésie, il s'adonna aux mathématiques, à la philosophie et à l'astronomie. Il avait environ vingt-quatre ans et suivait à Naples les cours de droit civil, lorsque, touché par la grâce divine, il prit, le 2 février 1607, l'habit des Frères-Prêcheurs au couvent de la Santé où il fit profession l'année suivante. Son noviciat très fervent ne l'empêcha pas de s'appliquer avec zèle et succès à l'étude de la théologie ; il aurait même pu prétendre aux divers grades si, par un sentiment d'humilité, il n'eût préféré rester toujours simple religieux. Lorsque ses cours furent terminés, il obtint la permission de se retirer au couvent du Rosaire de Troja, dont la solitude lui permettrait de mener une vie plus intérieure, plus pénitente, et de se préparer ainsi à la conduite des âmes, « l'art des arts » au témoignage de saint Grégoire.

Sa vie dans cette maison fut plus angélique qu'humaine ; il employait de longues heures à l'oraison et se livrait à des austérités rigoureuses : veilles, jeûnes, disciplines sanglantes, chaînes de fer ; il se servait de tout pour faciliter à son âme une plus intime union avec Dieu. Il y parvint en effet très promptement, car son esprit et son cœur, dégagés des sens et de tout lien terrestre, s'élevaient sans effort à la contemplation ; c'est ainsi que, d'après ses historiens, la simple récitation du *Pater* suffisait pour provoquer en lui un ravissement de cinq ou six heures ; celle d'une seule Heure canoniale l'absorbait en Dieu pour une journée entière.

Cependant, si grandes que fussent les délices de cette vie intérieure et séparée des créatures, notre fervent Religieux comprit que sa vocation de Frère-Prêcheur l'obligeait au service du prochain, et qu'après avoir nourri son âme d'un aliment tout divin, il avait pour mission de le transmettre aux autres.

L'occasion s'étant présentée de s'exercer au ministère de la confession, il s'y employa avec zèle et dévouement et ramena bientôt à la vertu un grand nombre de pécheurs.

Ces succès excitèrent la rage du démon, qui suscita au nouvel apô-

tre la persécution la plus sensible pour une âme si pure ; on l'accusa d'un crime énorme, et ses calomniateurs le déférèrent au tribunal de l'Inquisiteur de Naples. Le saint Religieux, voyant dans cette dure épreuve une occasion exceptionnelle d'humilité, en remercia la Providence ; et, l'acceptant de grand cœur, il se résolut à subir pendant toute sa vie la flétrissure d'une réputation jusqu'alors sans tache ; mais ses Supérieurs et ses Frères, regardant l'honneur de l'Ordre engagé dans cette affaire, imposèrent au P. Jean-Baptiste le devoir de se justifier. Il le fit avec tant de modération et de calme, que sa vertu brilla d'un éclat plus vif encore, et son innocence, mieux et plus généralement reconnue, accrut beaucoup sa réputation de sainteté.

Cette circonstance ayant donné la mesure de ce qu'on pouvait attendre du V. Père, il fut bientôt nommé Maître des novices au couvent de la Santé, Prieur et confesseur des religieuses de notre Ordre au monastère de Sainte-Catherine, l'un des plus réguliers de Naples. Plusieurs signes prophétiques avaient annoncé les heureux et admirables fruits que devait produire la sainte conduite du Père sur les âmes déjà si ferventes réunies dans cette maison.

Pouvait-il, du reste, en être autrement? Le P. Jean-Baptiste avait, dès son entrée en fonctions, demandé à Dieu que toutes les Religieuses dont il avait le soin, devinssent des saintes ; aussi n'épargna-t-il rien pour obtenir cette grâce. Sa vie fut d'abord à elle seule une éloquente prédication : chaque jour, il célébrait le Saint Sacrifice avec d'abondantes larmes, une foi si vive, un respect si profond que le Ciel manifesta souvent d'une manière sensible les saintes dispositions du serviteur de Dieu : tantôt le Saint-Esprit descendait visiblement sur lui, sous la forme d'une blanche colombe, tantôt quelques âmes plus favorisées voyaient l'Enfant Jésus reposer entre les bras du célébrant, pendant la Sainte Messe.

Les instructions du V. Père à ses filles étaient si bien appropriées à leurs besoins spirituels, qu'il semblait lire dans les âmes ; aussi était-ce pour toutes un puissant secours qui aidait leur marche dans les voies ardues de la perfection. Mais si le pieux Directeur se dévouait tout entier à la sanctification des Religieuses, il exigeait d'elles une obéissance absolue, une conformité parfaite à la volonté divine qui, seule, lui servait de guide dans ses conseils et ses exhortations. Les miracles venaient même confirmer la sagesse de cette conduite : citons-en un exemple.

Une Sœur, tourmentée par le scrupule, insistant beaucoup sur les

obstacles qu'elle jugeait de nature à l'éloigner de la Table sainte et refusant de s'en approcher, perdit subitement l'usage de la parole et ne le recouvra qu'après avoir docilement suivi les prescriptions du V. Supérieur.

Ce pouvoir surnaturel permettait aux Sœurs de recevoir de lui une assistance parfois humainement impossible; c'est ainsi qu'une des Religieuses, redoutant beaucoup un emploi extérieur dans lequel elle craignait de perdre le recueillement de son âme, faisait de grandes instances auprès du P. Jean-Baptiste pour en être déchargée, mais il se contenta de lui dire qu'il l'aiderait dans les difficultés. Quelque temps après, le démon, sous la forme d'un affreux merle noir, vint tourmenter la pauvre Sœur, comme il le fit jadis pour saint Benoît; elle recourut alors à la Sainte Vierge par quelques invocations pendant lesquelles l'esprit de ténèbres s'éloignait un peu, mais revenait ensuite à la charge; alors, ne sachant plus que devenir, et se rappelant la promesse du V. Père, elle réclama son secours; immédiatement Satan disparut et le calme revint dans cette âme troublée. A quelques jours de là, cette même Religieuse se présenta au confessionnal, et le bon supérieur de lui dire en souriant : « Eh ! bien, ma fille, vous ne savez donc pas prendre un oiseau et lui arracher les plumes? » Il faisait ainsi allusion à la tentation précédente et à ce que fit notre Bienheureux Père Saint Dominique lorsque le démon, sous l'apparence d'un passereau, venait troubler les Sœurs de Saint-Sixte; puis il ajouta quelques détails qui montraient une pleine connaissance de ce qui venait d'arriver.

L'une des Sœurs hésitant à s'accuser en confession d'une rupture du silence qu'elle jugeait minime, le V. Père lui rappela cette infraction à la règle; et, après lui avoir donné une forte pénitence, il ajouta que cette infidélité lui avait été connue au moment même où elle était commise : le démon était venu la lui annoncer; et, Dieu le permettant ainsi, le saint Religieux avait vu l'esprit mauvais s'en réjouir et s'en moquer, tandis que l'Ange gardien de la coupable paraissait affligé et confus. Celle-ci profita si bien de la leçon, qu'elle ne retomba plus dans la même faute.

On comprend qu'en de telles conditions, la vie déjà si fervente des Dominicaines de Naples le devint encore davantage. C'est pourquoi les supérieurs de l'Ordre, voyant le bien que retirait le Monastère de la direction spirituelle du P. Jean-Baptiste, l'y laissèrent comme Prieur et confesseur, après l'expiration du temps fixé par les Constitutions.

Cette influence bénie, montrée déjà par avance, ainsi que nous l'avons rapporté, le fut encore plusieurs fois dans la suite : une sainte âme aperçut un jour en vision une très belle salle magnifiquement ornée, autour de laquelle étaient placés des vases d'ivoire d'un merveilleux travail, contenant chacun un lis éblouissant et parfumé. Au milieu de l'appartement se trouvait un autre vase également d'ivoire, plus grand et plus ouvragé encore, et dont la branche de lis surpassait toutes les autres en blancheur et en éclat. Dieu fit connaître à cette personne que c'était l'image du Monastère de Sainte-Catherine, des Sœurs et de leur supérieur. De fait, le V. Père réalisait si bien le symbole de ce lis, qu'au témoignage de ses biographes, la pureté angélique de son âme se trahissait même au dehors par un suave parfum qui s'exhalait de son corps et attestait cette virginité sans tache, conservée, du reste, au milieu des épines de la mortification la plus rigoureuse.

Nous l'avons vu dès ses premières années de vie religieuse tout appliqué à la pénitence volontaire, citons maintenant une autre de ses austérités : non content des pratiques de la règle, il se fit, à l'exemple du B. Henri Suzo, une croix garnie de clous aigus et la fixa sur ses épaules. Toutefois, les pénitences extraordinaires ne lui en faisaient pas négliger d'autres, plus simples peut-être, mais non moins rudes : tenue toujours modeste et réservée, sans s'appuyer, malgré la fatigue ; longues heures de prière, à genoux et dans la plus complète immobilité. Il offrait particulièrement toutes ses pratiques, ses pénitences et ses oraisons pour le bien de ses filles spirituelles dont la perfection lui tenait si fort à cœur que, pour la réaliser, il eût supporté les épreuves les plus douloureuses. Il s'efforçait de représenter à Notre-Seigneur les besoins, les misères de leurs âmes, s'offrait lui-même à expier les fautes dont il se regardait comme responsable, les attribuant à la négligence ou à l'incapacité personnelle dans l'exercice de son ministère.

Le zèle du V. Père pour sa propre sanctification lui avait attiré les persécutions de l'enfer ; le Monastère de Sainte-Catherine en eut aussi sa large part. Le démon, cherchant à restreindre, sinon même à détruire l'influence du saint Religieux, mit tout en œuvre pour entraver cette direction spirituelle si fructueuse. Il essaya d'abord de prendre les Sœurs par la crainte et causa d'épouvantables fracas nocturnes dans le dortoir de la communauté. Le P. Jean-Baptiste, ayant appris le fait et soupçonnant bien d'où il venait, fit commencer des

prières générales adressées aux saints Anges Gardiens, à saint Michel en particulier; et, peu de jours après, Dieu lui montra le glorieux Archange terrassant un affreux serpent qui franchissait le mur de clôture du Monastère. Le mauvais esprit fut aperçu encore par le V. Père, sous la forme d'un dogue qui parcourait la maison, cherchant à surprendre quelque proie; mais si, dans cette occasion, Satan était toujours *quaerens quem devoret*, le fidèle gardien donné par Notre-Seigneur à ses épouses restait toujours vigilant et prêt à les défendre; ses prières obtinrent encore une fois la victoire.

Dieu exauça de même le V. Père, quant à la préservation du couvent, pendant les révolutions de Naples en 1647 : tandis que les maisons religieuses de la ville et des environs eurent toutes plus ou moins à souffrir de la brutalité des soldats, de la famine et des autres maux qu'entraîne toujours la guerre civile, les Dominicaines de Sainte-Catherine demeurèrent paisiblement dans leur cloître, au milieu du bouleversement général et purent même venir en aide aux affamés et aux malheureux.

La sollicitude de notre V. Supérieur, après avoir protégé ses filles pendant la vie, les accompagnait ou plutôt redoublait encore lorsque l'une d'entre elles était sur le point de quitter la terre, car il savait qu'à cette heure suprême, le tentateur multiplie ses efforts pour obtenir une décisive et dernière victoire. Une Religieuse était-elle en danger de mort? le V. Père quittait tout pour l'assister, passait nuit et jour de longues heures à calmer ses inquiétudes, à encourager ses pieux désirs et à lui rappeler le bonheur du ciel; il lui adoucissait enfin, par les consolations de la foi et de la charité, ce redoutable moment, appréhendé même par les âmes les plus saintes. Les Sœurs comprenaient si bien la grâce de cette assistance, que toutes désiraient la recevoir à l'heure dernière. L'une d'elles exprimant un jour cette espérance, le saint Religieux lui répondit : « Ma fille, si vous êtes obéissante, attendez-moi ». La Sœur vit dans cette parole une promesse pour l'avenir, mais elle n'y fit pas grande attention à l'heure même, tout en pensant bien qu'elle serait assistée au moment de sa mort par le V. Supérieur. De longues années s'écoulèrent et le P. Jean-Baptiste était Vicaire général de la Congrégation de la Santé, lorsque la Religieuse tomba gravement malade; il connut par une lumière surnaturelle l'état de son ancienne fille et vint de suite au monastère de Sainte-Catherine; après avoir entretenu la mourante et l'avoir préparée au dernier sacrifice, il la laissa tout embrasée de

l'amour de Dieu. A peine le V. Père était-il parti, que la Sœur perdit la parole; quelques instants après, elle expira doucement.

Cette importante charge de Vicaire général de la Congrégation, imposée au serviteur de Dieu par le R^me^ Père Ridolfi, semblait si lourde à son humilité qu'à force d'instances il obtint d'en être absous; il fut alors nommé *socius* de son successeur. Celui-ci n'eut pas plus tôt l'autorité en mains que, soit pour éprouver la vertu du P. Jean-Baptiste, soit pour d'autres raisons, il lui intima l'ordre de se rendre immédiatement au couvent de Troja. Le Père, pratiquant à la lettre l'obéissance qu'il avait enseignée, prit son bréviaire, son bâton et se mit en route sur-le-champ, quoique l'heure déjà avancée ne pût lui permettre d'arriver avant la nuit au terme de son voyage.

En effet, surpris par les ténèbres et ne pouvant continuer sa marche, il se réfugia dans le creux d'un tronc d'arbre, comme dans un asile offert par les soins de la Providence; et, après avoir allumé une bougie, se mit à réciter matines. Cette lumière, à une heure indue, attira l'attention de quelques voleurs de grand chemin qui s'approchèrent aussitôt, croyant trouver une bonne aubaine. Le V. Religieux les reçut comme l'avait fait Notre-Seigneur pour la troupe des soldats, conduits par Judas : « Que cherchez-vous? » leur dit-il; puis, profitant du trouble auquel il les voyait en proie, il leur reprocha la vie criminelle qu'ils menaient et toucha si vivement leurs cœurs, qu'ils se jetèrent à ses pieds, lui demandant pardon et promettant de se convertir. Les voleurs partis, le P. Jean-Baptiste termina son office; il venait de fermer le livre, lorsqu'éclata une violente tempête, excitée sans doute par l'esprit du mal, furieux de se voir arracher des âmes jusqu'alors ses esclaves. L'orage s'étendit à toute la région voisine; la foudre, tombant sur l'arbre dans lequel s'était réfugié le voyageur, brisa complètement le tronc, dispersa les branches de tous côtés, sans pourtant causer le moindre dommage au Père qui se préparait à la mort, heureux de la recevoir dans l'exercice même de l'obéissance et de la charité. Le matin venu, il continua son chemin à travers les campagnes inondées, et reprit, au couvent, sa vie contemplative d'autrefois.

Nous ne savons combien d'années il y demeura; mais il était déjà d'un âge avancé et se trouvait au couvent de la Barra, lorsque le choix des supérieurs l'appela de nouveau à guider les novices : il s'agissait du noviciat général de la Congrégation, établi dans la ville de Naples. Ce travail semblait peu proportionné aux forces du V. Père;

aussi, craignant de ne pouvoir suffire à cette tâche difficile, il eut quelque peine à l'accepter ; mais toutes ses craintes disparurent, quand on lui assura que c'était la volonté de Dieu. « *Fiat* » répondit-il, et il se rendit immédiatement au poste que lui assignait la Providence.

Les novices, alors au nombre de vingt-cinq, étaient tous dans les meilleures dispositions pour mettre à profit les enseignements de leur saint Père-Maître. Dieu lui communiqua dans cette nouvelle charge les grâces intérieures et les lumières prophétiques dont il l'avait déjà favorisé dans son ministère auprès des Sœurs, et bientôt ses enfants purent constater que leurs peines, leurs inquiétudes, leurs tentations lui étaient surnaturellement connues et qu'il y portait remède par ses pénitences et ses prières. Un novice surtout en fit l'heureuse expérience, lorsqu'il fut vivement tenté de rentrer dans le siècle : cette pensée le poursuivant, même pendant la nuit, il passa tout ce temps dans une très grande perplexité, se proposant toutefois de n'en rien dire à son Père-Maître. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque celui-ci le prévint par ces paroles : « Mon enfant, vous avez eu fort à combattre cette nuit ; remerciez Dieu et soyez bien fidèle à votre vocation. » Ce que nous rapportons ici se renouvela plusieurs fois pour d'autres novices, dans des circonstances à peu près semblables.

Cette assistance fructueuse s'étendait même aux personnes séculières, ainsi que le prouve ce fait : un Religieux de notre Ordre avait une sœur dont la vie toute mondaine lui causait un profond chagrin ; il multipliait les prières et les pénitences pour sa conversion et finit par obtenir de la jeune fille la promesse d'aller voir le V. P. Jean-Baptiste. Elle vint en effet auprès du serviteur de Dieu qui, fixant sur elle un regard pénétrant, prononça ces simples paroles : « *Emitte lucem tuam et veritatem tuam.* » Aussitôt cette âme frivole et légère fut complètement changée, elle s'adonna à l'oraison et aux œuvres de charité et même, un peu plus tard, embrassa le Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

La sainte vie du V. Père lui ayant attiré l'estime et la vénération universelles, surtout à Naples, où pendant de longues années il avait été Prieur du monastère de Sainte-Catherine, Vicaire général de la Congrégation de la Santé et enfin Maître des novices, on eût pu croire que cette disposition générale à son égard le suivrait jusqu'à la tombe et même au-delà : il n'en fut pas ainsi cependant. La

volonté divine était bien différente, et le V. Père l'annonça lui-même par une réponse en quelque sorte prophétique.

C'était au moment de la sainte morte du V. P. Raymond Rocco (1) et des funérailles magnifiques que voulut lui faire la population napolitaine ; quelques religieux affirmant au P. Jean-Baptiste qu'on agirait de même pour lui : « Non, leur dit-il, personne n'assistera à mon enterrement ; ce sera déjà beaucoup si mes frères me donnent la sépulture. » Ce que l'humble Père n'ajoutait pas, c'est qu'il avait instamment demandé à Dieu la grâce de mourir dans le délaissement et l'abandon ; sa prière fut exaucée, ainsi que le témoignent les circonstances que nous allons rapporter.

En 1656, un an au moins après cet incident, le V. Père se trouvant à Naples, vint au monastère de Sainte-Catherine, revoir ses chères filles spirituelles, et leur dit qu'il espérait mourir bientôt et paisiblement. La peste faisait alors de très grands ravages dans la ville : au seul couvent de la Santé, elle enleva en peu de temps soixante religieux ; le P. Thomas Cano, sous-maître des novices, craignant beaucoup d'être atteint par le fléau, se recommandait avec larmes aux prières du P. Jean-Baptiste. « Ayez courage, lui répondit le bon Père, vous ne mourrez pas, c'est moi qui dois mourir et Dieu vous conservera pour me remplacer auprès des novices. » Ceux-ci, très nombreux alors, donnaient en effet de grandes espérances ; aussi leur V. Père-Maître avait-il offert sa vie pour obtenir qu'aucun d'entre eux ne fût atteint de la peste ; sa prière fut exaucée, lui-même tomba malade et bientôt le médecin perdit tout espoir de le sauver.

Le P. Calixte de Missanello étant venu le voir, le P. Jean-Baptiste lui demanda des nouvelles du P. Eleuthère, qui précisément venait de succomber, victime du terrible fléau ; le visiteur, craignant d'effrayer le malade, en lui apprenant la vérité, répondit seulement que ce Père se portait bien (ce qu'il entendait du salut éternel). — « En effet, dit le moribond, il se porte bien, puisqu'il est au ciel où moi-même j'entrerai ce soir, par la miséricorde divine. » Quelques heures plus tard, le saint Religieux expirait doucement, entouré de ses chers novices et après leur avoir recommandé par dessus toutes choses l'amour et la pratique de l'observance régulière. C'était le 13 juillet 1656.

(1) Voir sa Vie au 2 avril.

Les novices affligés, mais profondément édifiés, de la sainte mort de leur Père-Maître, lui firent eux-mêmes un pauvre cercueil et l'enterrèrent sans aucune pompe extérieure dans la sépulture commune du Couvent. Ainsi se vérifiait la prédiction du vénérable défunt, mais l'exaltation réservée par Dieu à l'humilité de ses serviteurs devait s'accomplir également : huit ans plus tard les restes mortels du P. Jean-Baptiste furent transférés dans la chapelle du Saint-Nom-de-Jésus.

A la mort de l'homme de Dieu, plusieurs personnes eurent révélation de la gloire qui lui était destinée ; de ce nombre furent une Religieuse du monastère de Sainte-Catherine et une Sœur du Tiers-Ordre qui avaient été toutes deux ses filles spirituelles. Il apparut souvent à la seconde pour l'encourager par ses sages conseils et l'exhorter à souffrir patiemment les épreuves que lui envoyait la Providence.

LE MÊME JOUR

12.. — En Allemagne, mémoire d'un jeune Frère, nommé CONRAD, qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait fait vœu de virginité. La première année de son sacerdoce, il dit à son oncle, le Frère Albert — était-ce Albert le Grand? — que la Bienheureuse Vierge lui avait annoncé sa mort comme imminente. Il mourut, en effet, et fut enterré dans le cimetière d'un monastère de Religieuses, parce que, en ces années, les Frères étaient chassés de leur couvent par les impies (1). Or, une Sœur, s'étant approchée de sa tombe avec confiance et dévotion demanda sa guérison par les mérites de ce Frère — elle était malade depuis cinq ans — et aussitôt elle fut guérie. — *(Vit. Fratr.)*

(1) Ce jeune Religieux appartenait, selon toute apparence, au couvent de Zurich. En 1247, les Dominicains de cette ville se virent expulsés par les adhérents de Frédéric II, à cause de leur fidélité au parti de l'Eglise. Pendant deux ans, ils demeurèrent près d'une église placée sur une montagne, dans le voisinage de Winterthur. Les Frères décédés pendant cet intervalle furent enterrés au monastère des Sœurs à Tœsz. — (*Chron. des Dominicains de Guebwiler.*)

1308 — A Metz, le V. P. GAL DE TOUL, orateur accompli. Il relevait admirablement le don de la parole par l'innocence de ses mœurs : tout entier aux devoirs de son état, il mérita ce bel éloge :

Vita nocens nulli, nullis mens percita curis,
Sectatus studia est, litterulasque bonas.

(*Ex Mss. Met.*)

1393 — A Raguse, l'illustrissime P. ANDRÉ DE DURAZZO, archevêque de cette ville, mort plein de mérites, après quatre ans d'épiscopat. — (Fontana.)

1448 — A Capo d'Istria, l'illustrissime P. FRANÇOIS SERVANDI ami et compagnon du B. Jean Dominici. Le Pape, l'ayant d'abord nommé évêque d'Alba, le transféra plus tard sur le siège de Capo d'Istria. Le V. Père gouverna pendant vingt ans ce dernier diocèse qu'il avait trouvé dans un état lamentable. Recherchant uniquement le royaume de Dieu, priant souvent et prêchant de même, il parvint à rendre à son église son antique splendeur. A sa mort, il s'attira les bénédictions et les regrets de tout son peuple. — (Fontana.)

1455 — A Badajoz, l'Illustrissime P. PIERRE DE SYLVA, évêque de cette ville. Il rendit un service signalé au roi Jean II de Castille, à l'époque de la révolte ouverte du prince Henri IV. La ville de Tolède venait d'embrasser le parti des insurgés : mais le sage Prélat, prévoyant les maux qu'une telle défection ne manquerait pas d'attirer sur le royaume, se présenta devant les chefs, et par sa prudence et la force de ses raisons, les ramena tous à la cause de leur Souverain légitime.

Il décéda l'an 1455 et fut enseveli dans notre église, qu'il avait lui-même fait construire avec le cloître pour sa sépulture et celle de sa famille. — (Lopez.)

1578 — En Allemagne, le martyre du V. P. JACQUES TONGER, tué d'un coup d'arquebuse, au moment où il cherchait à arrêter les Luthériens sur la porte d'un monastère dont il avait la garde. — (*Ex Cap. Rom.* 1580.)

1596 — A Salamanque, le V. P. ALPHONSE DE LUNE, professeur à l'Université. Sa mort fut l'écho de sa sainte vie. Frappé dans la force de l'âge, il fit généreusement à Dieu le sacrifice qui lui était demandé. Au moment de recevoir le Viatique, le pieux moribond se mit à genoux; il mourut ainsi, peu après, dans le baiser de son Seigneur. — (Lopez.)

1628 — A Avignon, le V. P. ANTOINE GONTARD, revêtu de l'habit de l'Ordre dans le couvent de cette ville, avant l'introduction de la réforme.

Durant son noviciat, il se comporta si religieusement que sa vertu donnait déjà de l'envie au démon. Envoyé en Espagne pour ses études, il lui arriva de s'arrêter un jour sur le bord du chemin, vaincu par la fatigue. Tandis qu'il se reposait, l'ennemi lui apparut sous les dehors d'un honnête cavalier et lui offrit sa monture. Le Père s'excusa modestement sur ce que ses règles le lui défendaient : à cette réponse, la vision disparut, et le bon Religieux comprit alors quel danger il aurait couru, s'il avait eu la faiblesse d'accepter.

De retour dans sa Province, le P. Gontard seconda de tout son pouvoir le P. Michaëlis. De temps en temps, il aimait à venir retremper son âme à la Sainte-Baume : or, dans l'un de ses pieux pèlerinages, il lui arriva, une fois, d'être surpris par un violent orage. Forcé de s'arrêter, avec le P. Mostoul qui l'accompagnait, ils durent l'un et l'autre attendre fort avant dans la nuit, avant de pouvoir reprendre leur route. Ils errèrent longtemps çà et là, cherchant à s'orienter dans les ténèbres, quand soudain deux dames inconnues les abordant les remirent dans le bon chemin, et s'éloignèrent aussitôt sans leur laisser le temps de les remercier. Nos deux pèlerins restèrent convaincus que ces deux charitables personnes n'étaient autres que sainte Madeleine et sainte Marthe.

La grande pureté du P. Antoine et son esprit d'oraison lui rendirent son bon Ange si familier qu'il était éveillé par lui toutes les nuits à l'heure des Matines.

Dans sa dernière maladie, le saint Religieux eut beaucoup à souffrir : sa patience néanmoins ne se démentit jamais. Le P. Mostoul, qui ne le quittait pas, fut souvent témoin de son courage et de sa rare piété. Il l'entendit un jour s'adresser à Marie en ces termes : « O divine Mère, que je suis heureux de souffrir quelque chose en ce monde! Sur le Calvaire, vous n'aviez, Vous, que l'exemple de votre cher Fils, et moi, présentement, j'ai le sien et le vôtre. »

Sa mort arriva l'an 1628. Peu après, le V. Père apparut à son charitable ami, environné d'une lumière éclatante. « Est-ce bien le P. Antoine? » demanda le P. Mostoul presque effrayé. — « Moi-même : par la miséricorde divine, je suis sauvé, et vous le serez aussi : mais corrigez-vous de votre tendance à citer dans vos discours les auteurs profanes : prêchez l'Ecriture et les exemples des Saints. » Il lui prédit ensuite qu'il serait Maître des novices et Prieur; puis disparut.

Le P. Mostoul raconta ingénûment aux Religieux ce qui lui était arrivé, et sans ajouter grande foi, pour sa part, aux paroles entendues, il ne laissa pas de profiter de l'avertissement au sujet de sa manière de prêcher. A quelque temps de là, les supérieurs, en peine d'un Père Maître, jetèrent les yeux sur lui; et le Priorat se trouvant vacant, le V. Père fut élu à cette charge, ayant à peine l'âge requis par les Constitutions.

L'accomplissement de ces deux points fit concevoir au P. Mostoul la ferme

espérance de voir le troisième se réaliser. Tout porte à croire qu'il en fut réellement ainsi. L'an 1670, le V. Religieux, après avoir reçu les derniers sacrements, tomba dans une léthargie qui le tenait continuellement assoupi : sa langue paralysée ne pouvait articuler aucun mot. Cependant, quand la communauté eut commencé les prières de la recommandation de l'âme, le moribond revint soudain à lui, et, s'adressant aux Frères, prononça ces paroles à haute et intelligible voix : « Mes Pères, je vais à Dieu, et me recommande à vos prières. » Après quoi, il retomba dans sa léthargie et décéda le même jour. Il était profès du couvent de Saint-Maximin, Vicaire de l'Inquisition à Avignon, Prédicateur ordinaire de plusieurs communautés, et confesseur extraordinaire de toutes les maisons religieuses de la ville.

L'éloge du P. Gontard, dont nous avons parlé au commencement de cette notice, a été inséré dans les actes du Chapitre de Rome (1629) ; quant aux particularités concernant le P. Mostoul, le P. Souèges dit les tenir des Religieux présents à sa mort.

Ce que nous venons de rappeler de ce Père, nous donne sujet de conserver la mémoire d'un très pieux séculier, choisi de Dieu pour être son guide spirituel. Il s'appelait Nicolas de Pérignon. Originaire d'une petite localité, avoisinant Toulouse, il entra chez les Frères Prêcheurs de cette ville, attiré par la renommée de sainteté du P. Michaëlis, qui lui donna lui-même l'habit de l'Ordre. Mais une fâcheuse surdité, survenue pendant son noviciat, l'obligea à se retirer. Le chagrin que lui causa son départ et l'espérance d'obtenir sa guérison le conduisirent à Lorette. Dieu, qui voulait le sanctifier par cette rude épreuve, ne lui accorda point la grâce qu'il sollicitait. De retour en France, il se retira à Saint-Maximin, où nos Pères le reçurent comme pensionnaire, à cause de sa rare vertu. Il vécut ainsi, au milieu d'eux, menant une vie angélique, vaquant uniquement à la lecture, à la contemplation et à la composition de doctes traités spirituels. Doué d'un grand don d'oraison, il lui était tout aussi aisé de demeurer huit et neuf heures en prières, qu'à un autre de réciter son chapelet.

Le saint homme entretenait avec ses anciens compagnons de noviciat un commerce particulier. Il écrivait fréquemment au P. Mostoul qu'il avait connu plus particulièrement, lui faisait part de ses lumières et l'instruisait comme un ami. En apprenant sa nomination au Priorat d'Avignon, il s'empressa de lui adresser la lettre suivante :

« Mon Révérend Père,

Donum consilii et fortitudinis !

« C'est le meilleur souhait que je puisse vous faire dans l'état où il a plu à Dieu de vous appeler, au grand plaisir et crainte de vos amis, du nombre desquels je me crois être, n'y ayant personne au monde qui vous affectionne

davantage. Vos amis ont donc, d'un côté, plaisir à vous voir employé aux charges honorables dans la maison de Dieu ; et craignent, d'un autre, que, vu la fragilité humaine, vous ne pliiez sous le faix et ne répondiez pas à l'opinion de ceux qui, sous de bonnes considérations, ont fait élection de votre personne. Vous avez, à la vérité, de belles qualités, mais, dit le proverbe : « *Honores mutant mores :* les honneurs changent les mœurs ; les bonnes en mauvaises et les mauvaises en pires. Nous en voyons des exemples tous les jours, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la recherche : et partant, il y a lieu d'appréhender pour vous, puisque, étant homme comme les autres, vous êtes sujet à la vicissitude et au changement : « *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens :* Tout homme vivant n'est que vanité. » Mû par cette crainte et, en même temps, animé du désir de vous voir fleurir comme le palmier dans la maison du Seigneur, je me suis mis en devoir de vous écrire la présente, et de vous découvrir mon sentiment sur vos obligations nouvelles.

« Lisez donc, je vous prie, attentivement cette lettre, non pour la variété des considérations qu'elle renferme, — que pourrais-je avancer que vous ne sachiez déjà ? — mais pour la pureté et la sincérité de ma vive affection à votre endroit.

« Il en est de ceux qui, de l'état de soumission montent à la supériorité, comme d'un flambeau ôté de dessous le muid ; ou comme d'un voyageur passant brusquement d'une humble vallée sur le sommet d'une montagne. L'un et l'autre sont exposés au vent : le flambeau, mis au grand air, se consume plus vite et s'éteint même tout à fait sous un souffle trop fort. Le voyageur, lui aussi, tremble sur la montagne, l'agitation le trouble, il a peine à se tenir debout. N'est-ce pas ce qui arrive à l'homme tiré comme vous de l'infériorité ? Le souffle de l'orgueil l'agite et l'inquiète, et il courrait risque de faire de lourdes chutes, s'il n'avait le soin de s'entourer de sages précautions.

» Quel sera donc, sur la hauteur, l'abri capable de vous protéger contre les atteintes du souffle dangereux de la vanité ou de la présomption ? — L'esprit de recueillement et les saintes pensées.

« Soyez recueilli, et sachez vous réserver certaines heures pendant lesquelles il ne soit loisible à personne de vous parler sans grande nécessité. Pour cela, répartissez les charges de manière à en laisser le libre maniement à vos inférieurs, et gardez-vous d'imiter le zèle intempestif de ceux qui, pour vouloir tout entreprendre, se rendent odieux en privant les autres d'action ou en ne faisant rien qui vaille, suivant l'adage bien connu : « *Pluribus intentus minor est ad singula sensus.* »

« Un Prieur, pour l'honneur de sa charge, doit plus vaquer au spirituel qu'au temporel : c'est pourquoi, je vous conseille d'avoir un bon Sous-Prieur, apte à vous relever de l'extérieur et à vous laisser le temps de conduire religieusement votre communauté. Le moyen d'en venir là, c'est de

suivre l'instinct naturel, lequel tend toujours à l'union : toutes choses venant à se corrompre, suivant la remarque de S. Denys, dès qu'elles sont divisées. Vous tâcherez donc de vous tenir bien uni à vous-même, à Dieu et à votre prochain; et par cette pratique, vous ne souffrirez aucun dommage, ni de vous, ni de Dieu, ni des hommes.

« Vous serez uni à vous-même, si, laissant faire à chacun son office, vous n'intervenez qu'au moment opportun, au cas, par exemple, où l'inférieur s'acquitterait notablement mal de sa charge. Je dis « notablement » et à dessein, car un supérieur ne doit pas pointiller sur les actes de ses subordonnés, mais plutôt dissimuler sagement les manquements légers et sans conséquence. Soyez ferme, en outre, à garder exactement le silence prescrit par les Constitutions.

« Vous serez uni à Dieu, en lui parlant dans l'oraison; en employant votre temps avec ordre, poids et mesure; en préparant des instructions pleines de ferveur pour exciter vos Religieux à l'amour des choses célestes; en un mot, en dirigeant toujours vers Lui vos desseins et vos voies.

« Enfin, vous serez uni au prochain, en vous montrant humble et charitable à son endroit. Humble, en l'honorant selon sa qualité et son rang, en prenant conseil de lui, en suivant ses avis, sans tomber dans l'imprudence de certains Supérieurs qui consultent fréquemment mais ne tiennent jamais compte de ce qu'on leur dit. Humble encore, en conversant modestement avec lui : point de moqueries, moins encore de mépris. Soyez fort retenu en ceci, surtout vis-à-vis de vos inférieurs d'un rang plus abaissé; car l'humilité de cœur étant très rare, ces personnes se piquent souvent de très peu de chose, en raison même de l'état d'infériorité où elles se trouvent. Voilà pourquoi je vous engage à leur parler plus judicieusement qu'aux autres et à leur montrer que vous les estimez.

« Vous serez uni au prochain en humble Supérieur, si vos réprimandes n'ont rien d'amer, mais procèdent d'un esprit calme et reposé. Sachez même louer vos inférieurs, à l'exemple de l'Ange de l'Apocalypse qui, voulant reprendre les Evêques sur certains points de leur administration, commence par relever leurs qualités afin de rendre son blâme plus recevable. Quoi de plus injuste, en effet, que d'oublier les vertus d'autrui et ne plus voir en lui que défauts, pour une faute qu'on lui verra commettre ?

« Quant à la charité, retenez bien que vous procurerez la paix à votre communauté en n'y souffrant ni moqueries, ni détractions. Montrez-vous toujours fort réservé dans vos soupçons : un bon Supérieur peut quelquefois se défier; mais, de grâce, que rien ne perce jamais au dehors, sous peine de compromettre aussitôt votre autorité et de vous rendre tout à fait odieux.

« Eloignez de vous les détracteurs et les médisants; j'ajoute aussi les confidents particuliers : montrez que vous seul dirigez la barque et que vous ne subissez dans vos décisions aucune influence étrangère. Ce point est de souveraine importance. En prenant seul la responsabilité de vos actes, vous

évitez une foule d'écarts regrettables. Les amis particuliers des Supérieurs sont la peste des communautés, s'ils ne sont choisis entre mille. Tenez-vous sur vos gardes, et défaites-vous doucement, sans brusquerie, des importuns : autrement, bon gré mal gré, vous serez entraîné dans un labyrinthe de difficultés dont vous ne pourrez plus sortir.

« Vous exercerez encore la charité envers vos Religieux, en vous réjouissant de leurs qualités, en utilisant leurs talents et en prévenant leurs besoins. Sur ce dernier point, ne marchandez jamais. Vous couperez court par là, n'en doutez pas, à des plaintes souvent justifiées. Visitez les malades, quels qu'ils soient, grands et petits, donnez à chacun ce qui lui revient, et souvenez-vous que vous êtes tous, sans distinction, les enfants du même Père.

« Ce n'est point encore assez, mon Révérend Père, qu'un supérieur soit uni de la sorte à ses inférieurs, si cette union n'est accompagnée de respect et de crainte envers sa personne. L'amour sans honneur et respect est pure niaiserie ; l'honneur sans amour est esclavage ; mais l'honneur, le respect et l'amour réunis font un paradis sur la terre. Comportez-vous de telle sorte que vos procédés provoquent ce triple retour envers vous.....

« Permettez-moi, en terminant, une double observation. Sondez d'abord votre intérieur ; et si vous vous reconnaissez plus humble, plus retenu, dans la bonne disposition de bien vivre, oh ! alors, ne craignez rien : votre élection est voulue de Dieu et produira de bons fruits. Mais si vous vous sentez, au contraire, plus vain, plus léger, plus inconsidéré, tremblez, car je vous le prédis, un accident funeste pourra fondre sur vous avant la fin de votre triennat.

« En second lieu, quel que soit votre état, bon ou mauvais, souvenez-vous toujours de ce que vous étiez quand vous prîtes la charge, et de ce que vous serez en la quittant, et demeurez persuadé que plusieurs, en vous donnant leurs suffrages, ont moins considéré vos mérites que leurs intérêts particuliers. Cette pensée vous confirmera dans les dispositions d'esprit que je vous souhaite, ou vous y mettra, si vous n'y êtes pas encore. »

L'auteur de cette lettre dut, pour des raisons de famille, quitter sa chère retraite de Saint-Maximin et revenir dans son pays natal. Il y vécut quelques années encore dans la pratique de toutes les vertus et mourut comme un saint. — (*Ex Relat. fideli.*)

1686 — Au couvent de Sainte-Catherine de Formello, à Naples, le V. P. JOSEPH CARLE de Venise, l'un des prédicateurs les plus apostoliques de son temps. C'était merveille de voir les foules s'attacher à ses pas. Quand il descendait de chaire, on le pressait de toutes parts pour baiser ses mains et ses habits, et ce n'était qu'à grand'peine qu'il pouvait regagner sa cellule. Au dehors, il lui fallait user d'adresse et profiter des ténèbres de la nuit pour s'évader, sous peine de se voir dans l'impossibilité de quitter les localités qu'il

évangélisait. Par esprit de pauvreté, il n'acceptait aucune rétribution pour ses ministères : il faisait tous ses voyages à pied et pratiquait des macérations effrayantes. On ne l'appelait que le *Saint*. Pour lui, toujours humble, au milieu des ovations populaires, il renvoyait à S. Dominique les grâces que les fidèles attribuaient à ses propres mérites.

Après avoir combattu le bon combat sous la bannière du saint Patriarche, après avoir propagé partout, en fils aimant et dévoué, le culte de notre Bienheureux Père, le saint Religieux s'endormit du sommeil des justes vers l'an 1686. — (*Act. Cap. Rom. 1686*).

1280 — Au monastère de l'Annonciation, à Adelhausen, la V. M. MARIE TUSCHELIN.

Près du couvent des Frères Prêcheurs de Fribourg-en-Brisgau (aujourd'hui Grand Duché de Bade) et à l'entrée d'une vallée de la Forêt-Noire, que sa physionomie riante fit appeler du nom de Himmelreich ou Paradis, s'élevait, dès 1233, le monastère d'Adelhausen, fondé par Adélaïde de Zæhringen, et qui se remplit de Religieuses de la plus haute extraction. Une effusion de grâces tout à fait merveilleuses, en regard de laquelle il faut placer la pratique des plus solides vertus, montre que les Dominicaines d'Adelhausen étaient les dignes émules de leurs contemporaines d'Unterlinden à Colmar.

Nous emprunterons quelques traits généraux aux *Vies des premières Sœurs*.

« Ces saintes filles, nous dit la chronique, étaient si fortement attirées dans leur intérieur, que, à la manière dont le silence était observé, on se serait cru tous les jours au Vendredi Saint. Suit une description des veilles qui s'ouvraient après Complies. Dans ce repos de la contemplation que les Religieuses mêlaient d'actes de pénitence, on voyait les unes ravies hors d'elles-mêmes, les autres succombant dans de saintes défaillances. D'autres encore, entraînées par le désir de s'unir à Dieu, s'élevaient de terre à la hauteur d'une coudée. Le recueillement les accompagnait partout. Quelques-unes avouaient que si elles n'avaient pas trouvé, dans leurs offices et dans le maniement des choses temporelles, un moyen de tempérer les ardeurs du divin amour, « elles auraient passé de vie à trépas ».

« On voyait ces âmes vraiment religieuses, s'appliquer avec un zèle soutenu à l'acquisition des vertus. L'humilité surtout exerçait sur elles ses attraits les plus forts. Les œuvres viles et pénibles leur étaient une source de joie. elles s'y portaient avec d'autant plus d'empressement qu'elles avaient occupé dans le monde une position plus brillante. Beaucoup d'entre elles avaient vécu dans l'abondance de tous les biens ; aucune cependant n'aurait voulu garder près de sa couchette, un coffre dont la valeur eût atteint le prix de deux oboles. Elles s'étaient fait une telle habitude des saintes rigueurs de l'Ordre, que les Sœurs âgées ou malades prétendaient ne s'en relâcher aucunement. Telle était leur ferveur à prolonger les veilles que, aux premières

clartés du jour, et à l'approche de l'Office de Prime, elles paraissaient chagrines et désolées de voir arriver la fin de leur céleste conversation.

« Les Prieures mettaient un grand zèle à conserver leur communauté dans cette vie si pieuse et si austère. Leur vigilance s'exerçait surtout au Chapitre où elles multipliaient les exhortations. Et tandis qu'elles défendaient avec l'éloquence d'une sainte jalousie les intérêts de Dieu, des Religieuses aperçurent de mystérieuses tablettes où elles lisaient toute la suite de leurs discours.

L'esprit de prophétie couronnait tous ces dons. Il n'était pas rare d'entendre les Sœurs annoncer le jour de leur mort avec une assurance que l'événement justifiait. D'autres, après leur pèlerinage terrestre, apparaissaient rayonnantes de lumière, pures et transparentes comme le cristal. »

Telles étaient les âmes d'élite que la V. M. Marie Tuschelin fut appelée à gouverner. Son élection au Priorat lui causa un étrange effroi : sans attendre le résultat final, elle quitta brusquement la salle capitulaire pour éviter un honneur qui était loin de flatter son humilité. Mais une voix intérieure la reprit sur le champ et lui fit entendre que son obéissance, en acceptant le Priorat, serait d'autant plus méritoire que le sacrifice demandé était plus amer. La sainte femme revint aussitôt sur ses pas et n'eut d'autre souci que celui de se bien acquitter de son devoir.

Conformément à cette disposition, priant un jour devant un crucifix et demandant à Notre-Seigneur la grâce de connaître ce qu'elle pourrait lui rendre, en retour de l'amour immense qu'il lui avait porté en mourant sur la croix, la même voix lui répondit : « Ce que je te demande, ma fille, c'est ta propre volonté, par une entière résignation à la mienne, car c'est aussi en me résignant à celle de mon Père, que j'ai été attaché à ce bois. » Une autre fois considérant la charité infinie que le divin Maître témoigne à son Eglise en demeurant dans le tabernacle où si souvent il est abandonné, elle se prit à dire : « Seigneur, votre place n'est-elle pas dans les cœurs qui n'ont été créés que pour vous aimer, plutôt que dans ce ciboire? » La réponse ne se fit pas attendre. — « Fais que ton cœur soit pur comme ce vase d'or qui n'a rien des souillures de la terre, et je m'y renfermerai volontiers. »

Cette parole excita dans la V. Mère un si grand désir de se purifier et de rendre son cœur tout immaculé, qu'un jour ses filles virent son visage s'illuminer d'un éclat merveilleux au moment où le prêtre déposait la sainte Hostie sur ses lèvres. Une autre fois, pendant un ravissement, elle parut tellement radieuse que les Sœurs pouvaient à peine fixer sur elle leurs regards.

Une maladie cruelle la retint longtemps alitée et dans l'impossibilité de suivre la communauté. La tristesse que la sainte Prieure en éprouva, lui suggéra la pensée de demander instamment à Notre-Seigneur sa guérison; mais il lui répondit que sa patience lui était beaucoup plus agréable que son

observance: pour ce motif, elle devait, au contraire, aimer le mal qu'elle endurait.

A une époque de disette, le monastère se trouva réduit à une extrémité telle qu'un jour, au moment du repas, on ne trouva pas seulement un morceau de pain à servir aux Sœurs. La Procureuse vint aussitôt avertir la V. M. Marie Tuschelin, qui, sans montrer la moindre inquiétude, réunit ses filles au chœur, d'où, après avoir chanté toutes ensemble le *Gloria in excelsis*, elles se rendirent au réfectoire. La chronique rapporte que deux anges vinrent alors déposer sur les tables des pains d'une éclatante blancheur. Dieu se plaisait ainsi à honorer la vertu de la V. Prieure, et à récompenser la confiance des Sœurs qu'elle gouvernait.

Nous ignorons l'époque précise de sa mort, mais il est certain qu'elle eut lieu sur la fin du premier siècle de l'Ordre. — (*Ex Mss. Monast. Adelh.*)

15.. — A Baëna, en Espagne, la V. Mère JEANNE DE LA CERDA, surnommée de Saint-Dominique. Elle entra fort jeune chez nos Sœurs de Jaën, et parvint en très peu de temps à se rendre familières toutes les vertus de la vie religieuse. Son père, Fernandez de Cordoue, comte de Capra, vivement désireux d'attirer dans sa ville natale cette fille bien aimée, résolut de construire à ses frais un monastère de l'Ordre. Il s'ouvrit de son dessein au P. Garcias de Loaysa, Provincial d'Espagne, et le pria d'en établir première Prieure la jeune Sœur. Jeanne de la Cerda n'avait alors que quinze ans.

Le prudent Supérieur sut sauvegarder dans cette rencontre délicate les dispositions de la Religion et les règles de la bienséance. Il consentit à ce qu'on lui demandait, mais, en même temps, il eut soin de régler que la Prieure resterait sous la conduite de la Maîtresse du noviciat, Isabelle de la Paix. Quatre autres religieuses et une converse formèrent avec les deux supérieures la communauté naissante. Malgré sa jeunesse, Jeanne de la Cerda fit preuve d'une prudence consommée. La première à la peine, au travail, elle entraînait les Sœurs par la force de son exemple. Elle brilla surtout par son rare esprit de pauvreté et d'humilité.

Chose à peine croyable, cette jeune fille, séparée du monde dès sa plus tendre enfance, fut chargée du gouvernement de la Province de Cordoue, pendant une absence de son père, appelé à la Cour. On aurait pu craindre que le manque absolu d'expérience ne la rendît tout à fait inepte à une administration de ce genre; il n'en fut rien. Jeanne de la Cerda prouva dans la circonstance que la meilleure conduite est encore celle qui se règle à la lumière divine; car, rapportant toutes choses à Dieu et aux devoirs de la justice, elle surpassa l'attente générale. Toutefois, — l'historien a le soin de le noter, — sa sagesse brilla surtout dans le maniement des affaires intérieures de son monastère.

La candeur de sa vie, l'aménité de son caractère et son grand esprit reli-

gieux firent de la V. Mère Jeanne de la Cerda, une Supérieure accomplie. A sa mort, elle laissait une maison florissante et d'unanimes regrets. — (Sousa).

16.. — Au monastère de la Rose, à Lisbonne, la V. Mère ISABELLE DE LA PITIÉ, parente du P. Louis de Soto. Longtemps après la mort de cette vertueuse Religieuse, qui s'était rendue singulièrement recommandable par sa dévotion au Rosaire, on retrouva intact et parfaitement conservé le chapelet qu'elle avait emporté dans la tombe.

Ce fait s'est maintes fois renouvelé en faveur du plus grand nombre des Sœurs de la maison : la Reine du ciel aimait à donner ainsi à ses aimables filles des preuves de son amour; souvent même elle récompensa leur piété par des marques plus visibles encore de protection. Nous citerons à l'appui le trait suivant :

L'an 1622, une cruelle famine désola Lisbonne et une partie du Portugal. Les pauvres mouraient de faim, et les riches ne parvenaient qu'avec peine à se procurer du blé, à prix d'or. Le monastère de la Rose se ressentit de cette disette générale. La provision de farine diminuait à vue d'œil : bientôt, il n'en resta plus que pour une dizaine de jours. Mais le malheur donne de l'adresse et de l'industrie. La Procureuse, venant à réfléchir sur les innombrables miracles que Notre-Dame du Rosaire opérait tous les jours en faveur des séculiers, pensa qu'elle pouvait bien, elle aussi — elle surtout — qui avait l'honneur de la servir dans une maison placée sous son vocable, se jeter entre les bras de sa bonté. Elle s'avisa donc de déposer un chapelet dans chacun des sacs à peu près vides. Ce stratagème de piété réussit au-delà de ses espérances : la farine se multiplia miraculeusement et suffit à l'entretien de la nombreuse communauté, au grand étonnement des Religieuses, qui passèrent ainsi tout le temps de cette calamité sans en ressentir les effets.

Cette protection signalée de la Mère de Dieu excita les Sœurs à un plus grand amour et à une dévotion plus tendre envers son Rosaire, et les rendit par là même plus dignes de ses soins et de ses faveurs. — (Sousa.)

1636 — Au monastère du Tiers-Ordre à Charmes-sur-Moselle, en Lorraine, la vertueuse Sœur ANGELIQUE REMY, cinquième professe de cette maison. La nature l'avait abondamment douée de toutes les qualités qui rendent recommandables les personnes de son sexe. Elle était très bien pourvue des avantages de la fortune, et déjà ses parents l'avaient destinée à un parti fort honorable, quand l'Epoux des Vierges lui communiqua un attrait si puissant pour le suivre, qu'elle sortit de sa maison, à l'insu de sa mère, et s'en alla demander l'habit religieux à nos Sœurs. Elle eut à vaincre, pendant son noviciat, de fortes tentations que le démon lui suscita pour la faire retourner en arrière. Mais après sa profession, Dieu couronna ses victoires par une abondance de paix et des grâces extraordinaires. Jamais elle ne perdait de vue

sa présence, exercice qui la rendait véritablement angélique ; il ne fallait que la regarder pour être touché de dévotion.

Notre vertueuse Sœur, sachant que les mortifications qui nous viennent du dehors sont infiniment plus précieuses que toutes les austérités du libre choix, n'avait garde de négliger un moyen si relevé de perfection. Elle acceptait toutes les douleurs, et bien loin de regimber sous l'aiguillon, elle témoignait, au contraire, une affection particulière aux personnes qui l'humiliaient ou la faisaient souffrir.

Sa foi, son amour, son respect pour Dieu paraissaient singulièrement dans sa dévotion envers le Saint-Sacrement, devant lequel elle passait des nuits entières en oraison, surtout dans les nécessités publiques. Elle entretenait un commerce très pieux avec les Esprits angéliques, les considérait comme les messagers du ciel, en faisait ses chers confidents, les chargeait de présenter à Dieu ses prières et ses bonnes œuvres ; et afin de ne leur rien commettre de tant soit peu indigne de leur médiation, elle s'étudiait à faire ses actions par des principes vraiment surnaturels.

Trois ans après sa profession, Sœur Angélique Rémy fut atteinte d'un mal contagieux qu'elle reçut avec actions de grâces. Dans ses plus fortes crises, le mot *Laudate* était le seul que les Sœurs entendaient sortir de sa bouche. Elle alla le continuer dans le ciel avec les Bienheureux, l'an 1636. Son visage parut si beau qu'on eût dit une impression que sa bénite âme y avait laissée, comme marque de la gloire qu'elle allait posséder. — (*Mém. de Charmes.*)

1683 — Au monastère de la Crèche à Naples, la V. Mère ANNE MARIE DE JÉSUS, religieuse de grande oraison. Il plut à Notre-Seigneur d'approuver par un fait bien remarquable son amour pour le recueillement. Les Sœurs nourrissaient dans la maison une tourterelle, dont les gémissements troublaient parfois la communauté, au temps du silence. Un jour, Anne Marie de Jésus, alors Prieure, vint lui commander de se taire au nom de l'obéissance. La tourterelle obéit ponctuellement et ne se fit plus entendre. S'il arrivait qu'on oubliât de lui porter sa nourriture, elle voltigeait alors sans bruit auprès de la Mère qui lui avait imposé silence, la tirait par le scapulaire avec son petit bec et lui faisait comprendre, à sa manière, que pour être obligée à se taire, elle ne devait pas cependant mourir de faim.

La sainte Religieuse avait reçu du ciel un don d'oraison peu commun: ses extases étaient fréquentes, et son crédit si grand qu'elle obtenait de Dieu tout ce qu'elle demandait. A sa mort deux rayons lumineux jaillirent de ses yeux et vinrent se reposer sur l'image du crucifix. Son corps, déposé dans une sépulture particulière, ne connut point la corruption du tombeau. On l'avait enseveli, à la manière des autres morts, c'est-à-dire couché sur le dos et le visage en haut. Mais, comme si ce vénérable corps n'avait pu rester privé de la vue de son Seigneur, de lui-même il changea de position et se tourna vers l'autel. — (*Mémoires de Naples.*)

XIV JUILLET

Le B. HUMBERT DE ROMANS,
Cinquième Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

(1277)

Le B. Humbert naquit dans la petite ville de Romans, à trois lieues de Valence en Dauphiné : de là son nom d'Humbert de Romans (1). On l'appelle parfois Humbert de Bourgogne, parce que sa ville natale appartint jadis au royaume de Bourgogne.

Il avait de nombreux frères et sœurs; nous retrouverons plus loin l'un de ses frères.

La légende, si bien nommée par quelqu'un l'auréole de l'histoire, raconte que son père priant avec ferveur pour l'heureuse délivrance de la mère, conçut plus de joie de la naissance de ce fils que de celle de tous ses autres enfants (2).

En quelle année placer la naissance de notre Bienheureux? Selon toute apparence, vers 1193 ou 1194. Lorsqu'en effet Humbert entra dans l'Ordre de Saint-Dominique en 1224, il était déjà Maître-ès-arts dans l'Université de Paris, et y avait enseigné : ce qui suppose au moins trente ans d'âge, car dans cette célèbre Université, nul ne recevait le titre de Maître avant trente ans.

Sa famille occupait une situation distinguée et possédait de la for-

(1) Le mot Humbert s'écrit encore Umbertus, Ymbertus, Imbertus.

(2) *Vitæ Fratrum*, P. IV, cap. X.

tune. Ce qui le prouve, c'est que lui-même ait pu aller étudier à Paris, comme l'avait déjà fait au moins l'un de ses frères. Elle se recommandait encore par sa foi et sa charité : tous les vieux auteurs l'affirment de concert; ils nous apprennent que les Chartreux en voyage étaient sûrs de trouver dans cette maison une généreuse hospitalité.

Humbert dut montrer de bonne heure d'excellentes dispositions pour l'étude, puisque ses parents ne tardèrent pas à l'envoyer aux grandes écoles, malgré son jeune âge.

Pour être admis à l'Université, il fallait déjà posséder un certain degré d'instruction. Est-ce que Humbert, avant son entrée, avait reçu l'instruction primaire dans son pays, ou bien à Paris même, dans l'une des « Petites Ecoles », placées sous la direction du grand Chantre ou du Chancelier de Notre-Dame? Nous l'ignorons.

Nous savons d'ailleurs que l'instruction primaire comprenait la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments de la langue latine et de la langue française. On enseignait la langue latine en se servant de l'informe traité de Donat. L'enfant traduisait d'abord les Distiques moraux de Dionysius Cato, puis une œuvre d'un auteur classique, surtout de Cicéron. Quant aux règles du français, il les étudiait dans quelque grammaire rédigée en latin; car le latin était, à vrai dire, la seule langue admise en pays latin. L'on devine ce que devait être cette langue, parlée en de telles conditions, dans un tel milieu, et pour désigner des idées ou des choses inconnues dans l'ancienne Rome. Ce fait doit être compté parmi les raisons qui expliquent la décadence du latin classique au moyen âge.

Au sortir de ces cours primaires, l'étudiant était admis à l'Université. Vers l'époque où Humbert arrivait à Paris, c'est-à-dire vers 1215, le personnel enseignant de l'Université venait de se grouper par spécialités et facultés, au nombre de quatre : Théologie, Décret, Médecine et Arts, bien que ces deux dernières n'aient été absolument distinctes que plus tard. C'était l' « Universitas magistrorum. » Les étudiants ne tardèrent pas à se grouper eux aussi, par nations : ce fut l' « Universitas scholarium ».

La Faculté de Théologie qui, aussitôt après la création de la Sorbonne, en 1256, transporta son siège dans cette maison, était installée alors, avec la Faculté de Décret, dans la rue de Clos-Bruneau, paraît-il, celles de Médecine et des Arts réunis, dans l'humide rue du Fouarre.

Les Arts comprenaient encore le *Trivium*, c'est-à-dire la Grammaire, la Rhétorique et la Logique; et le *Quadrivium*, soit les Mathématiques, la Musique, la Géométrie, l'Astronomie.

Notre jeune universitaire suivit d'abord les cours de la Faculté des Arts.

Les étudiants laïques n'étaient admis dans les Facultés de Théologie et de Médecine qu'après avoir conquis le titre de Maître-ès-Arts. La Faculté de Droit seule ne l'exigeait point.

Ce n'était pas une vie facile que la vie d'étudiant au moyen âge.

L'étudiant habitait parfois dans les « pédagogies », sorte de collèges ou de pensions, qu'on appellerait « convict » en Allemagne : il était alors « interne », comme nous dirions de nos jours. Parfois aussi il restait « externe » et se logeait dans un réduit quelconque, comme il pouvait. L'externe s'appelait « martinet », sans doute parce que semblable à cet oiseau, il ne pouvait loger que sous les toits. Il semble qu'Humbert resta externe. Le récit des *Vitæ Fratrum,* que nous traduirons bientôt, nous le montre effectivement livré à lui-même. Il demeura sans doute avec son frère aîné, qui, après avoir étudié le Droit à Bologne, poursuivait alors sa carrière à Paris. Au moins pour quelque temps, il résida sur la paroisse de Saint-Pierre-aux-Bœufs.

Il ne nous est pas difficile maintenant de suivre le détail de sa journée.

Humbert habitait le « pays latin », c'est-à-dire l' « Université », qui formait à elle seule l'une des trois divisions de la ville de Paris, les deux autres étant la « Cité » et la « Ville ».

L'Université comprenait une vaste portion de la rive gauche, s'étendant de la tour de Nesle à celle de la Tournelle. Philippe-Auguste avait enfermé cette enceinte dans une muraille épaisse de deux mètres, haute de sept, et flanquée de tourelles rondes, ayant chacune quatre mètres d'épaisseur.

C'était le royaume des étudiants, là ils étaient maîtres ; là aussi les agents de la police trouvaient toujours à qui parler.

Il n'y avait pas d'horloge : on réglait sa journée d'après les signaux donnés par les cloches du voisinage.

Le premier était donné à cinq heures par l'église des Carmes ; le second, à six heures, par celle de Notre-Dame.

Gérard de Frachet, dans un récit contrôlé par Humbert lui-même, et que nous rapporterons plus loin, nous apprend que presque chaque jour le futur Dominicain venait à l'église de Notre-Dame, entendre la Messe.

Au signal de la cloche, l'écolier, sa lanterne à la main pendant

l'hiver, s'aventurait dans son escalier étroit, poussait les massifs verrous de la porte, et entrait dans la rue tortueuse et obscure.

Le pavé des églises était couvert d'une paille humide ; on s'y agenouillait cependant et l'on priait.

La salle des cours offrait un aspect plus sévère encore. C'était une vaste enceinte, avec une jonchée de paille nue, un escabeau pour le Maître, trois ou quatre chandelles à la tombée du jour, et voilà tout. L'étudiant, assis par terre, écoutait la leçon, et prenait des notes sur ses genoux, dans une feuille de parchemin.

C'est de cette vie austère, mais vaillante et forte pour le corps et pour l'âme, que vécut Humbert de Romans.

Pendant deux ans au moins, il dut suivre les cours de la Faculté des Arts, avant d'être admis à subir l'examen de Baccalauréat ou de Déterminance, soit de soutenance de thèses.

On pouvait être reçu Bachelier ou Déterminant dès l'âge de quatorze ans.

Il dut faire une troisième année d'étude et subir des examens, pour obtenir la Licence, ou « le droit d'enseigner, de lire, de régenter, d'exercer tous les actes du Magistérat à Paris, et dans le monde entier » (1).

Enfin, il arriva au grade de Maître, qui répond à peu près au grade actuel de Bachelier.

Pour la Maîtrise, il n'y avait pas d'examen nouveau à subir : il suffisait de démontrer qu'on avait suivi les cours de la Faculté des Arts pendant six ans au moins, et de prêter serment.

Humbert, avant de devenir Maître-ès-Arts, et d'en exercer les fonctions, s'astreignit à cette longue série d'épreuves. C'est alors qu'il se livra avec ardeur à l'étude du Droit canonique, dans la Faculté de Droit. La consultante Faculté des décrets, ainsi que la sacrée Faculté de Théologie et la salubre Faculté de médecine constituaient l'enseignement supérieur, et chacune d'elles délivrait les titres de Bachelier, de Licencié et de Docteur.

La vie d'étudiant restait matériellement la même pour les candidats aux études supérieures.

A l'époque où Humbert étudiait à Paris, la Bulle d'Honorius III, qui y interdit l'enseignement du Droit romain, n'avait pas encore paru. Cependant de fait on ne l'enseignait guère. C'est que l'Uni-

(1) *Bénédiction du Chancelier.*

versité de Paris, après avoir imité celle de Bologne dans son enthousiasme pour le Droit romain, finit par s'en détourner, parce qu'elle trouva trop fréquemment le Droit canonique en opposition avec le Droit romain, et que les idées politiques de monarchie universelle en faveur du Saint-Empire, propagées par le Droit romain, ne devaient convenir que fort médiocrement aux Français.

Un seul détail nous paraît bon à signaler. Humbert rencontra parmi ses maîtres un homme admirable, Hugues de Saint-Cher, le célèbre interprète de l'Ecriture sainte, le premier qui ait édité un commentaire complet du texte sacré. Un tel maître devait former un excellent disciple. Si à ces indications générales, nous ajoutons celles que nous fourniront les résultats mêmes de ces études chez Humbert, tels qu'ils nous apparaissent, non seulement dans la conquête de ses grades, mais encore dans ses œuvres si remarquables par le savoir, la clarté, la profondeur et l'esprit pratique, nous avons absolument raison de conclure qu'il fut un étudiant modèle de docilité, de sérieux et d'ardeur à l'étude.

Mais qu'en advint-il de sa piété ?

Comme aujourd'hui, le milieu universitaire était loin d'être une école de vertus.

Les étudiants, moins nombreux d'ailleurs qu'on ne croit généralement, puisque durant tout le moyen âge, dit-on, il n'y eut jamais à Paris plus d'un millier d'étudiants à la fois (1), n'en étaient pas plus disciplinés. Non seulement les plus jeunes étaient remuants, mais les plus âgés, qui avaient parfois vingt ans d'études, ne leur cédaient guère en dissipation. Ces derniers étaient surnommés « galochers », parce que, sans doute, ils portaient des galoches afin de se tenir les pieds bien secs, ou encore parce qu'ils n'avançaient que très péniblement dans leurs cours.

Turba galochiferum ferratis pedibus ibat.

Puis la variété même des nationalités contribuait à réunir et à multiplier les vices. Jacques de Vitry, mort en 1244, nous montre, vivant ensemble dans le Quartier Latin : « les Anglais dissolus, les Français vaniteux, les Teutons obscènes, les Normands vains et glorieux, les Poitevins courtisans du succès, les Bourguignons grossiers,

(1) Cf. Ch. Thurot, L'*enseignement dans l'Université au moyen âge*, p. 40.

les Bretons superficiels, les Lombards fourbes et lâches, les Brabançons brigands et voleurs, les Flamands amis des superfluités, prodigues, mous comme du beurre » (1).

Beaucoup ensuite arrivaient n'ayant pas le sou vaillant. Rien de plus fréquent que cette mention qui accompagne si souvent le nom des étudiants dans les listes de l'époque : « In bursa nihil ». Qui le croirait ? Les Anglais spécialement se trouvent dans ce cas. C'est par miracle seulement qu'on lit ceci : « Et habuit pecuniam in bursa. » Cette détresse n'était point faite pour favoriser les vertus de l'école. Ajoutons que si on avait quelque argent, on ne tardait pas à le manger dans une taverne quelconque, et dès lors il fallait vivre d'expédients.

En outre, le plus souvent, les étudiants se réfugiaient dans des réduits infects, que les propriétaires louaient à des prix exorbitants, à ce point que Grégoire IX dut intervenir pour obtenir de saint Louis une taxe plus équitable des loyers.

Enfin les conditions matérielles de la vie étaient telles que la corruption morale devait fatalement en résulter.

On conçoit qu'un tel milieu fût déplorable et le plus souvent fatal aux jeunes gens : mais on comprend encore que celui qui subissait victorieusement une telle épreuve, était fort pour la vie.

Or, c'est ce qui arriva pour Humbert de Romans. Les leçons qu'il avait reçues au foyer domestique, l'exemple de la vertu religieuse que lui avaient si souvent mis dans les yeux les fils de saint Bruno, la grâce spéciale dont la Providence sut l'entourer, le préservèrent de la corruption du grand nombre. Le *Vitæ Fratrum* nous raconte en effet ce qui suit : « Certain Frère, qui occupa une place élevée dans l'Ordre, avait été envoyé tout jeune aux écoles de Paris. Il voyait commencer l'Ordre des Prêcheurs, et il se rappelait l'Ordre des Chartreux dont les Religieux recevaient bien souvent l'hospitalité chez son père, et il demandait à Dieu dans ses prières la grâce de mourir dans l'Ordre des Chartreux, ou dans celui des Prêcheurs. » (2).

Ce Frère n'était autre qu'Humbert de Romans. Sur ces entrefaites, c'est-à-dire en 1224, Maître Jourdain de Saxe, surnommé la Sirène des Universités, était arrivé à Paris. Il écrivait à sa gracieuse correspondante, la B. Diane d'Andalo : « Voici donc, ma très chère, que précédé de la grâce, et accompagné de vos prières et de celles de mes

(1) *Hist. Occid.*, cap. VII.
(2) *Vitae Fratrum*, P. IV, cap. X, ex cod. Chis.

filles, je suis heureusement arrivé sain et sauf à Paris... Priez pour moi, saluez les Sœurs, mes filles bien-aimées dans le Seigneur, et faites-les prier pour les écoliers de Paris, afin que le Seigneur leur ouvre le cœur, qu'ils deviennent faciles à la conversion, et que ceux qui ont conçu des projets de bonne volonté, arrivent à l'efficacité des œuvres, et qu'ils marchent avec persévérance à la vie éternelle (1). »

Peu de mois après, le Bienheureux écrivait encore à sa fille spirituelle : « Apprenez donc que, depuis mon arrivée à Paris, j'ai été assez constamment en bonne santé, sauf qu'au milieu du Carême j'ai eu une fièvre tierce... Quant aux Ecoliers, tout m'a assez bien réussi, grâce à Dieu. Depuis l'Avent jusqu'à Pâques, quarante novices à peu près sont entrés dans l'Ordre. Plusieurs d'entre eux ont été Maîtres ; les autres sont convenablement instruits, et nous avons bon espoir pour beaucoup d'autres. Remerciez Dieu pour ceux qui ont été reçus, priez pour ceux qui doivent l'être, afin que par sa grâce il opère en eux le vouloir et le faire (2). »

L'une de ces jeunes recrues, enrôlées par le séduisant prédicateur, était Humbert de Romans, bien que la parole de Jourdain n'eût pas été la première impulsion de Dieu sur son cœur. Voici comment les choses s'étaient passées. Humbert, « par un don de la grâce, évitait beaucoup de péchés, et pour assurer son salut, portait parfois un cilice en secret, et faisait des aumônes ; les jours de fête, il venait à l'Office divin ; presque tous les jours il se rendait à l'église de Notre-Dame, et assistait volontiers aux sermons. Toutefois ni les prédications de Maître Jourdain, qui alors en ébranlait un grand nombre, ni celles d'aucun autre, ne lui persuadaient d'entrer dans l'Ordre. Seulement, après avoir enseigné les Arts, il suivait les cours de Droit canonique et, parfois le matin, à l'insu de ses compagnons, il se rendait aux écoles de Théologie. Or il advint qu'un jour de fête il avait entendu les Vêpres à Saint-Pierre-aux-Bœufs, alors son église paroissiale. Tous les autres étudiants s'étaient retirés, et lui était resté pour assister aux Vigiles des morts. Lorsqu'on arriva au moment de dire les leçons, le chapelain de cette église, un homme simple, mais bon, se mit à l'interpeller :

— « Mon très cher, êtes-vous de ma paroisse ?

— « Seigneur, je demeure dans telle maison.

(1) *Lettres du B. Jourdain*, XXXIV, édit. Berthier.

(2) *Lettres*, XL, édit. Berthier.

— « Vous êtes donc de ma paroisse : et je veux libérer mon âme à votre sujet... Savez-vous ce que vous avez promis au Seigneur dans le Baptême ?

— « Qu'ai-je promis ?

— « Vous avez promis de renoncer à Satan et à toutes ses pompes. Celui qui vous portait et parlait pour vous, a répondu pour vous : « J'y renonce. »

— « Pourquoi me dites-vous cela ?

— « Mon très cher, parce que beaucoup d'écoliers se tourmentent à la lampe, et souffrent longtemps à Paris pour leurs études : et cependant le but de leurs études n'est autre chose qu'une pompe de Satan. Ils disent dans leur cœur : Quand tu auras étudié à Paris, quand tu seras Maître dans telle ou telle Faculté, tu retourneras dans ton pays, et tu y seras fameux; tu seras réputé grand clerc, tu seras honoré de tous, on te donnera des bénéfices, tu monteras aux dignités, et ainsi de suite. Et qu'est-ce que tout cela, sinon une pompe de Satan? Mon très cher, gardez-vous de telles intentions dans vos études. Voyez combien de Maîtres et de Clercs quittent le monde, et entrent à Saint-Jacques, persuadés que tout ce que les hommes poursuivent maintenant dans le monde, n'est que pompe de Satan. »

« Pendant que le prêtre parlait de la sorte, on avait fini une leçon, et un clerc commençait le répons : « Hélas ! Seigneur, puisque j'ai tant péché dans ma vie, que ferai-je, malheureux que je suis, où fuirai-je, si ce n'est vers vous, ô mon Dieu ? »

« La parole de ce prêtre, et le chant du clerc furent comme deux coups de trompette qui ébranlèrent le cœur de Maître Humbert, l'émurent d'une manière extraordinaire, et lui arrachèrent un torrent de larmes. Il s'éloigna : mais partout où il allait, partout où il s'arrêtait, il portait ces paroles fixées comme un dard dans sa poitrine, surtout ce passage du répons : « Que ferai-je ? » Il retournait en quelque sorte ces mots en lui-même, et il lui paraissait qu'une voix répondait au fond de son âme : Tu ne peux fuir ailleurs qu'à Saint-Jacques, chez les Frères-Prêcheurs.

« Pendant ce temps, il se rendait selon sa coutume à Notre-Dame pour prier, et il se sentait si profondément ému, il avait si grande envie de pleurer, il éprouvait dans son cœur des sentiments d'amour si insolites, que le monde lui inspira une répugnance extrême. Peu de jours après, il alla trouver des Frères qu'il connaissait à Saint-Jacques, et avec eux organisa tout pour son entrée, aussitôt qu'il aurait acquitté quelques dettes.

« Sur ces entrefaites, il parla au seigneur Hugues, qui devint plus tard Cardinal, et qui avait été son Maître. Il lui révéla ses intentions, sachant qu'il n'y ferait point obstacle, parce que c'était un homme vertueux, et qu'il était déjà Bachelier en Théologie. Hugues l'entendant, rendit grâces à Dieu, le confirma dans son dessein, et lui dit : « Sachez, Maître, que moi aussi j'ai formé le même projet. Je ne puis le réaliser immédiatement parce que je dois terminer quelques affaires. Mais entrez sans faute, et soyez sûr que je vous suivrai. »

« Humbert entra dans l'Ordre le jour de saint André, et le seigneur Hugues, le Carême suivant. » (1).

En quelle année précise reçut-il l'habit religieux, les auteurs en parlent diversement. Les uns sont pour 1225, les autres pour 1226. Ce n'est ni l'un ni l'autre, dit Echard ; puisque tous les documents affirment que Hugues de Saint-Cher entra dans l'Ordre pendant le Carême suivant, le jour de la Chaire de Saint-Pierre, soit le 22 février, ceci ne put arriver ni en 1226, ni l'année suivante, mais seulement en 1225, alors que Pâques tomba le 30 mars. Il en faut conclure qu'Humbert fit son entrée pour la fête de Saint-André précédente, c'est-à-dire en 1224 (2).

Cette conclusion, du reste, combine parfaitement avec les textes de Jourdain de Saxe que nous avons cités plus haut.

Telle fut la jeunesse d'Humbert. Nous allons le voir à l'œuvre dans sa vie nouvelle, et nous le retrouverons bientôt travaillant de concert avec Frère Hugues, son Maître, qui l'a suivi dans sa vocation.

N'ajoutons qu'un détail, qui touche de près notre jeune Religieux.

Il avait un frère aîné qui avait étudié le Droit canonique à Bologne et à Paris, et qui l'aimait beaucoup. Encouragé par l'exemple d'Humbert, il entra à la Chartreuse, pensant que cet Ordre convenait mieux à son caractère, et il y vécut et mourut très saintement. De la sorte se vérifia avec surcroît l'une des ambitions d'Humbert, observe un vieil historien : il avait voulu appartenir à l'un des deux Ordres ; or, il entra, lui, chez les Prêcheurs, et son frère chez les Chartreux.

Humbert avait à peu près trente ans d'âge, lorsqu'il embrassa l'Ordre de Saint-Dominique. Il était déjà homme formé au point de vue intellectuel et même religieux, formé par rapport aux vertus de son nouvel état : il lui restait seulement à donner à sa vie le cachet

(1) *Vitae Fratrum*, parte IV, cap. X.
(2) Echard, *Script.*, I, p. 142.

distinctif de la vocation dominicaine. Or, la vie religieuse alors était comprise chez les Prêcheurs comme elle se comprend aux heures héroïques, à ces heures qui marquent la jeunesse d'un institut récent.

Nous pouvons même nous rendre un compte exact de la formation du jeune religieux à cette époque par la lecture de l'*Instruction des Novices*, alors en vigueur au couvent de Saint-Jacques, et dont il faut faire remonter la rédaction à l'époque d'Humbert de Romans. Au surplus, ce règlement ne pouvait reproduire que des idées et des pratiques plus anciennes, c'est-à-dire datant des premiers jours de l'Ordre (1).

Le Maître des Novices introduisit le candidat dans la salle du Chapitre, et le plaça devant celui qui présidait, probablement le Bienheureux Jourdain de Saxe.

Le candidat se prosterna tout de son long sur le sol, et le Supérieur lui fit la question suivante : « Que demandez-vous ? » Humbert répondit : « La miséricorde de Dieu et la vôtre. »

Puis il se leva et se tint debout, les mains croisées sur la poitrine.

Le Supérieur reprit : « Mon très cher fils, la miséricorde que vous sollicitez est celle d'être reçu dans notre Ordre. Aux candidats de la vie dominicaine, nous avons coutume de proposer des choses qui nous concernent, des choses qui les concernent, et des choses qui concernent à la fois eux et nous.

« Ce qui vous concerne, ce sont les obstacles qui pourraient empêcher votre admission. Etes-vous libre? êtes-vous engagé dans le mariage? avez-vous fait profession dans un autre Ordre? Avez-vous contracté des dettes? Nous sommes pauvres, et nous ne pourrions les payer pour vous.

« Pour ce qui nous concerne, nous vous rappelons, qu'outre les obligations des trois vœux, communes à tous les Ordres religieux, nous avons des obligations spéciales : le jeûne depuis la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à Pâques, l'abstinence de chair, sauf les cas d'infirmités, le sommeil sur la dure, l'usage de la laine, interdiction de porter de l'argent, de voyager à cheval, obligation de mendier. Voulez-vous accepter et supporter ces choses pour le royaume des cieux? »

(1) Voir *B. Humberti Opera de Vita Regulari*, vol. II, p. 525, *Appendix*. On y a édité le *Libellus de Instructione noviciorum, secundum modum vivendi in Ordine Fratrum Praedicatorum*, compilatus et ordinatus in conventu Parisiensi, per Fratrem.... » Les détails qui vont suivre sont empruntés à cet opuscule.

Humbert répondit : « Je le veux. »

Le Supérieur poursuivit en ajoutant ce qui concerne l'Ordre et le candidat en même temps : « Mon très cher fils, selon le droit et la coutume, je dois vous fixer l'année de probation et le jour de la profession : pour la probation, je vous assigne une année entière à partir d'aujourd'hui, et pour la profession le jour qui suivra l'achèvement de cette année. Durant ce temps, vous expérimenterez nos règles, et nous étudierons vos dispositions. Durant ce temps aussi, vous pourrez vous retirer, et il nous sera loisible également de vous renvoyer. Voulez-vous faire toutes ces choses pour Jésus-Christ? »

Humbert répondit : « Je le veux, avec le secours de Dieu et l'assistance de vos prières. »

Le candidat s'agenouilla alors devant le Supérieur; on lui ôta ses vêtements séculiers, et on lui donna l'habit religieux, pendant que les Frères chantaient le *Veni Creator*.

D'autres prières touchantes furent récitées encore, et immédiatement le Novice reçut la tonsure monastique, fit une visite au chœur, au réfectoire, au dortoir, où le Maître des Novices lui donna les indications les plus urgentes, puis il reçut une feuille de parchemin pour écrire sa confession.

On lui assigna un Novice déjà ancien, qui aurait à lui apprendre les détails pratiques de sa vie nouvelle.

Dès le premier jour, on lui ordonna d'aller prendre son repos de l'après-midi, et tous les Novices l'accompagnèrent fraternellement à sa cellule. Durant une semaine, l'un d'eux venait lui aider à quitter sa chaussure. Ce service rendu, il baisait religieusement les pieds à son nouveau frère, et se retirait en silence.

Au bout de huit jours, notre Novice dut savoir se conduire par lui-même, et se conformer sans hésitations aux pratiques régulières.

Le dixième jour après son entrée, il fit sa confession selon une méthode claire et simple.

Dès lors, il se trouvait en plein dans la vie dominicaine.

Les obligations du noviciat étaient nombreuses.

Le Novice devait lire les *Institutiones Noviciorum*, apprendre par cœur une partie du livre des *Constitutions;* le *Salve Regina*, l'Office de la Sainte Vierge, l'Office des morts, et tout le Psautier. Il lui fallait connaître à fond ce qui concerne la récitation de l'Office en général et les cérémonies religieuses, la manière de se comporter au dortoir, dans la cellule, au Chapitre, au réfectoire, pour la messe, et la sainte

communion. Humbert se consacra tout entier à ces études. Les commentaires admirables qu'il en écrira plus tard supposent de profondes et longues méditations, une intelligence attentive à chaque détail. Nul n'a pénétré plus avant que lui dans la science de toutes ces choses. Rien ne lui semblait inutile, superflu, de peu d'importance.

A peine engagé définitivement dans sa vocation par la profession religieuse, notre Bienheureux fut chargé de conduire les autres.

Il fut d'abord lecteur ou professeur dans le couvent de Lyon (1).

Nous n'avons pas de renseignements particuliers sur ses travaux, comme professeur. Néanmoins, nous pouvons nous faire une idée de ses mérites, connaissant la méthode qu'il suivit, et la nature de son intelligence.

A en juger par ses livres, sa méthode fut celle de ses contemporains : la méthode scolastique, moins rigoureuse cependant qu'elle ne devint plus tard, lorsque les grands maîtres, Albert le Grand, et Thomas d'Aquin surtout, eurent imprimé l'empreinte de leur esprit synthétique, si admirablement logique et ferme.

Humbert de Romans excelle à saisir une pensée, un texte, à le diviser, à faire sortir d'une vérité des trésors de doctrine; dans ce premier travail, il est absolument de son époque. Quand ensuite il reprend chaque détail en particulier, il apporte pour expliquer sa pensée une série de preuves, de considérations merveilleuses pour la variété, la simplicité, la sobriété d'expression. C'est à peu près ce que nous donne Thomas d'Aquin dans chaque chapitre de sa *Somme contre les Gentils*.

Une chose étonne : c'est sa connaissance profonde de l'Ecriture Sainte. Chacune de ses considérations est appuyée d'une citation si heureusement choisie, si admirablement adaptée, que manifestement il possédait le texte entier dans sa mémoire.

En ceci, du reste, il ne faisait qu'exceller dans une science alors commune, car rien n'est plus instructif que le culte intelligent et profond que l'on avait pour l'Ecriture Sainte au moyen âge. Elle était le commencement et la fin des études théologiques. Le bachelier, avant d'aborder les *Sentences*, devait lire la Bible, et chez les religieux mendiants, toute la Bible ; il s'appelait alors « Baccalaurius Biblicus ». Cette lecture, ou leçon, n'était pas encore une étude approfondie et étendue de la Sainte Ecriture, mais une simple

(1) Cf. Mamachi, *Annal.*, append., col. 311.

explication du texte, une exposition du sens littéral. Le bachelier « lisait » ensuite les Sentences, et devenait « Baccalaurius sententiarius », car alors on ne connaissait pas, et combien heureusement! la méthode moderne, qui permet à chacun de « faire son cours ».

Enfin le bachelier était créé « Maître en théologie » ou plus exactement « Magister in Sacra Pagina », et le texte qu'il « lisait » dans ses cours ordinaires était encore la Bible; mais, cette fois, il s'agissait d'un enseignement scientifique proprement dit. On pénétrait dans l'intime du texte sacré, on en tirait des conclusions, on en exposait le contenu, on en démontrait la connexion avec les autres sciences; on faisait voir comment l'avaient compris les anciens interprètes, surtout les Pères et Docteurs de l'Eglise. Travail long, immense, qui nous a valu les commentaires des Albert le Grand, des Bonaventure, des Thomas d'Aquin. Ce dernier, avec ses Gloses, d'une part, et sa *Chaine d'Or*, de l'autre, nous a donné l'idée complète de cet enseignement, considéré alors comme le faîte de la science sacrée.

« Le théologien du moyen âge vivait de l'Ecriture Sainte. Chaque principe dans le livre des Sentences, chaque traité, chaque argumentation commençait par un texte de l'Ecriture, choisi à propos et se rapportant au sujet qu'on allait aborder; c'est ce qu'on peut constater en ouvrant les livres de cette époque, sans qu'il soit besoin de le démontrer. Les Traités des Maîtres, les sermons qui étaient réservés aux Maîtres, sont parsemés de citations des Saints Livres. Les textes et les citations, quoique souvent mal appliqués, arrivent comme spontanément, et ne semblent aucunement avoir été recherchés dans une concordance. On voit que le théologien de cet âge ne connaît aucun livre aussi bien que la Bible. » (1).

Et parmi ces théologiens, il n'en est pas de plus admirable, à ce point de vue, qu'Humbert de Romans. Ceux qui ont parcouru ses œuvres savent que chez lui la pensée est d'une richesse, d'une variété incomparable; or, chaque idée se trouve confirmée, éclairée par un texte de l'Ecriture, appliqué généralement avec une irréprochable justesse.

Et quand plus tard, sur la demande de Grégoire X, il exprimera la pensée que le Concile œcuménique de Lyon devrait « faire enrichir de gloses, tirées des Pères, les livres scripturaires, qui n'ont pas encore

(1) P. Denifle, dans la *Revue Thomiste*, 11me an., p. 160.

été commentés de cette sorte » (1), il ne fera qu'énoncer une conséquence de la loi alors établie pour la science sainte, une conséquence de ses propres études et méthodes.

Il va sans dire enfin, que sa piété profonde et ardente, mais toujours merveilleusement sensée, se faisait jour à chaque pas dans son enseignement, de même qu'elle resplendit partout dans ses écrits.

Nous ignorons pendant combien d'années il exerça les fonctions si graves et si difficiles de lecteur. Entre l'année 1225 et l'année 1240, date de son premier provincialat, nous sommes obligés de placer, non seulement les débuts de sa vie religieuse et une période d'enseignement, mais encore un priorat dans le couvent de Lyon, peut-être un autre dans celui de Paris, et un pèlerinage en Terre-Sainte.

Humbert de Romans nous apparaîtra plus tard comme un parfait Supérieur, lorsque nous le trouverons à la tête de l'Ordre : nous avons le droit d'en conclure qu'il fut non moins remarquable comme Prieur : non seulement parce qu'un homme ne devient pas tout d'un coup excellent, mais encore parce qu'il est difficile de briller au premier rang, si l'on a paru terne au second.

D'après Humbert lui-même, un Prieur chez les enfants de saint Dominique doit avoir le zèle de la vie religieuse et de l'étude plus que toute autre chose.

Il ne devra plus dès lors s'absenter si longuement qu'il néglige ses obligations de Supérieur, ni rester si constamment dans son cloître qu'il ne réalise point au dehors le bien qu'il pourrait faire.

Il devra ne se prêter que très rarement à des occupations délicates, telles que visites de monastères, exécutions de testaments, rôle d'arbitre, et autres offices analogues; mais se livrer volontiers à la prédication, à la confession, à tout ce qui concerne la formation de l'esprit. Il devra prier pour ses Religieux, les soutenir, les encourager, les corriger. Son devoir sera d'assister autant que possible à tous les exercices de la communauté, et de pratiquer comme tous les frères la mortification dans le vêtement, la nourriture et autres observances.

Il devra se rappeler que si l'œil du Supérieur doit être partout, son bras ne doit point toujours agir. Il doit se choisir des aides, et ne pas retenir pour lui de charge subalterne; faire à ses aides des conces-

(1) Pro theologia videretur expediens quod Biblia glossaretur continue de dictis Sanctorum, in libris non glossatis. *De tract. in Conc. gen. Parte III, cap X.*

sions générales, et leur laisser une certaine latitude, se contentant plutôt, dit excellemment Humbert lui-même, de corriger leurs négligences.

Son devoir sera d'étudier les divers caractères des Religieux, de ne point les traiter tous de la même manière, mais d'adapter son action aux dispositions de chacun : humilier la pétulance des uns, encourager la pusillanimité des autres, consoler les mélancoliques, retenir les trop ardents, exciter ceux qui peuvent faire le bien, ne pas charger ceux qui sont aptes à prêcher ou à enseigner d'offices qui les absorbent autrement. Il devra parler tantôt en particulier, tantôt en public ; tantôt doucement, tantôt fermement; tantôt en corrigeant, tantôt en encourageant. Et cette sollicitude devra s'étendre à toute la communauté jusqu'aux plus humbles serviteurs (1).

Tels sont les traits principaux du tableau admirable qu'Humbert nous a tracé des devoirs d'un Prieur. Il nous a donné assurément sur ce point le fruit de ses méditations et de son expérience.

II. — En 1240, Humbert fut élu Provincial de la Province de Toscane, et la gouverna jusqu'en 1243. Son activité et sa prudence le rendirent célèbre à ce point qu'après la mort de Grégoire IX, plusieurs cardinaux lui donnèrent leur suffrage pour le Souverain Pontificat.

En 1244, il devint Provincial de la Province de France, et exerça ces fonctions pendant dix ans.

On voulut le faire Patriarche de Jérusalem, il refusa. Plus loin nous verrons ce qu'il pensait de l'acceptation des dignités ecclésiastiques dans l'Ordre.

Toute cette marche des choses était d'ailleurs providentielle. Il lui fallait une grande influence pour conduire à terme l'œuvre législatrice qu'il devait réaliser ; il lui fallait la gloire d'une grande humilité pour faire accepter son œuvre.

Il est réellement difficile de raconter ici en détail tous ces actes de zèle et de prudence qui remplirent son provincialat : mais nous pouvons indiquer les idées qui l'inspirèrent. C'est Humbert lui-même qui va nous l'apprendre.

Un Provincial, dit-il, doit au commencement de sa charge, procéder avec crainte et circonspection, recourir à Dieu par de fréquentes prières, demander aussi les prières des autres, recourir au Maître

(1) *De officialibus*, cap. III, dans le *Opera de Vita Regulari*, édit. Berthier.

Général pour concéder un pouvoir qui dépasserait sa charge, ne point se hâter d'introduire des innovations, et attendre les sages enseignements de l'expérience; faire peu de changements, jusqu'à ce qu'il connaisse mieux l'état de la Province, des couvents et des Frères; se conformer plutôt aux conseils des Frères qui ont la crainte de Dieu, le zèle de la religion, une plus grande prudence, éviter le reproche de favoriser un parti plutôt que l'autre, si, par hasard, il y a des partis entre eux; prendre soin de ne rien faire, ou de ne sembler rien faire par amour des personnes ou par familiarité.

Il doit connaître les devoirs du Maître Général et des Prieurs conventuels, pour régler l'application de ses droits; apprendre ce qui a été fait de louable par ses prédécesseurs, l'observer selon ses forces, s'en inspirer humblement et dévotement dans sa conduite.

En ce qui concerne l'Office divin, il devra pourvoir les couvents de bons chantres et de livres bien corrigés.

Pour la Province, il s'occupera des corrections à faire, des divisions à supprimer, des couvents à construire. Il portera avec lui un exemplaire parfaitement correct des Constitutions, privilèges, actes capitulaires, lettres des Maîtres Généraux, les fera transcrire dans les couvents et lire à table.

Il lui appartiendra de maintenir la concorde entre les Frères et le Clergé, de déterminer les limites des privilèges, d'interdire les excursions inutiles de la part des Frères.

Pour les couvents, il devra aviser à ce qu'ils aient de bons Prieurs, entourés d'hommes expérimentés. Il y assignera un lecteur et des prédicateurs éloquents. Quand il sera impossible d'assigner un lecteur dans chaque couvent, il faudra au moins qu'il y ait quelque leçon ou de cas de conscience, ou d'histoire, ou de quelque autre branche de l'enseignement.

Mais il devra surtout se préoccuper de soutenir, d'encourager par des lettres ou autrement les couvents pauvres, éloignés, réduits à un très petit nombre de membres.

Quand il s'agira de fonder des couvents nouveaux, il ne devra y envoyer que d'excellents Religieux, afin que leur régularité crée, dès le début, d'heureuses traditions, favorise l'honneur de l'Ordre et l'édification dans le pays.

Il doit soutenir les bons Prieurs, ne point les absoudre facilement de leur charge, et, au besoin, les défendre : pour les autres, il doit les faire disparaître.

Il évitera de transporter dans les maisons en détresse les Frères relâchés, et quand il les assignera dans un couvent, il devra les faire signaler au Prieur.

Il devra se montrer d'une telle bienveillance que chacun ose l'aborder.

L'un de ses devoirs principaux sera de savoir quels sont ceux qui, dans chaque couvent, auront de plus grandes aptitudes aux sciences, de les encourager, s'ils sont pieux, de les envoyer dans les maisons où les études sont plus florissantes, et de leur concéder les dispenses convenables.

Quand il observera que certains Religieux se montreront plus aptes à l'exercice des charges, il devra leur faciliter la connaissance de ces fonctions.

Il sera tenu de visiter souvent la Province, de visiter surtout les maisons qui en auront plus grand besoin. S'il ne peut le faire par lui-même, il choisira à sa place quelque Religieux prudent.

Il est obligé d'assister aux exercices de la Communauté qu'il visite, de connaître les choses de l'administration, d'encourager tout le monde.

Telles sont, entre beaucoup d'autres, les obligations qui, d'après Humbert, s'imposent aux Prieurs Provinciaux, et qu'il pratiqua lui-même avec un zèle infatigable, une fermeté et une prudence qui lui conquirent l'admiration et l'amour de tous ses Frères.

C'est durant son Provincialat qu'il rendit à l'Ordre tout entier le signalé service d'organiser la liturgie dominicaine.

Dans son commentaire sur les *Constitutions*, là où il est prescrit de réciter l'Office d'après la correction du Vénérable Frère Humbert, il raconte lui-même le fait en ces termes si discrets : « Il faut savoir qu'au début de l'Ordre il y eut une grande variété dans la Psalmodie, et pour ce motif on rédigea un seul Office afin d'introduire partout l'uniformité. Dans la suite, on chargea quatre Frères, de quatre Provinces de l'Ordre, de mieux la coordonner; c'est ce qu'ils firent, et leur travail fut approuvé.

Comme il restait encore bon nombre de corrections à faire, trois Chapitres Généraux en confièrent le soin à Frère Humbert. (1)

L'Ordre effectivement n'eut aux débuts que la liturgie des divers pays où il s'établissait.

(1) Humberti, *Opera, de vita Regulari*, t. II, p. 152.

Mais bientôt les divergences qui en résultaient offrirent de notables inconvénients à des Religieux qui ne faisaient point vœu de stabilité dans un monastère, qui au contraire devaient, à raison de leurs excursions apostoliques, changer constamment de diocèse et de couvent.

Il fallut songer à créer l'uniformité.

Et parce que l'Ordre avait été institué en France, et qu'il y était plus célèbre qu'ailleurs; parce qu'en France, dans l'école fameuse de Metz, créée par Adrien et Charlemagne, le plain-chant s'était conservé avec une plus tenace fidélité, les législateurs se trouvant à trop grande distance pour modifier facilement les lois, c'est en France que fut instituée la Commission d'enquête, c'est à l'Eglise de France que fut demandée la formule et la méthode du plain-chant.

A ses origines, l'Eglise des Gaules eut sa liturgie particulière, qu'elle avait reçue de ses fondateurs; et elle la conserva jusque vers la fin du VIII^e^ siècle. C'est alors que par les soins de Pepin, de Charlemagne, de Louis-le-Beau, de Charles-le-Chauve, s'introduisit dans le pays des Gaules la Liturgie Romaine. Celle-ci, créée par les premiers papes, avait été successivement modifiée d'abord par S. Gélase, puis cent ans plus tard, par S. Grégoire dont elle prit le nom. Importée en France, elle accepta néanmoins, comme siens, certains usages locaux, et fut appelé dès lors du nom de Liturgie Gallico-Romaine. Les Ordres religieux, tels que les Chartreux, les Prémontrés, l'acceptèrent à leur tour, et les Dominicains firent de même.

Afin de retrouver le texte authentique, et d'organiser l'ensemble des cérémonies selon le but que se proposait l'Ordre de Saint-Dominique, on commença par réunir les différents manuscrits.

Dans le Chapitre de 1244, célébré à Bologne, on lit effectivement : « Nous voulons et avertissons que les Définiteurs du prochain Chapitre général apportent avec eux à ce chapitre, en vue de l'unification de l'Office, toutes les rubriques, toutes les notes du Bréviaire de jour et de nuit, du Graduel et du Missel » (1).

Tous ces documents furent transmis effectivement au Chapitre, qui sans délai nomma une commission de quatre Religieux appartenant

(1) Volumus et monemus ut diffinitores proximi Capituli sequentis pro concordando Officio portent secum ad dictum capitulum omnes rubricas et notulas Breviarii nocturni et diurni, et Gradualis et Missalis.

aux quatre Provinces de France, d'Angleterre, de Lombardie et d'Allemagne, qui durent se réunir dans le couvent d'Angers, pour corriger et unifier l'Office du jour et de la nuit, et dans le chant et dans les rubriques, pour en combler les lacunes, et tout cela avec le moins possible de dépenses. Chacun d'eux fut tenu d'apporter l'Office de sa Province, et l'on dut se mettre à l'œuvre sans retard (1).

Dans le Chapitre de 1246, célébré à Paris, on veut que toute l'organisation de l'Office divin faite par les quatre Frères des quatre Provinces nommées plus haut, ou à achever dans l'année, soit admise dans tout l'Ordre ; et s'il y a quelques divergences, il faudra en appeler au Général. (2)

Quant aux leçons du Temps et des Saints, c'est le Provincial de France, c'est-à-dire le B. Humbert, qui est chargé de les organiser pour l'Ordre entier (3).

Cette prescription fut approuvée dans le Chapitre de Montpellier en 1247, confirmée dans celui de Paris en 1248, et devint ainsi une loi de l'Ordre.

Ce premier travail, dont l'importance ne saurait échapper à personne, ne fut pourtant pas absolument définitif.

Les Chapitres de Metz, en 1251, de Bologne, en 1252, insistent sur ce point, car il paraît qu'on soulevait des difficultés.

Aussi le Chapitre de Bude, en 1254, celui-là même qui éleva Humbert à la direction suprême de l'Ordre, contient-il cette prescription : « Nous confions au Maître Général de l'Ordre toute l'organisation de l'Office ecclésiastique du jour et de la nuit, et tout ce qui concerne ce point, ainsi que la correction des livres ecclésiastiques, et du texte de la Règle. » (4) Et dans le même Chapitre fut proposée

(1) Committimus quatuor Fratribus Franciæ, Angliæ, Lombardiæ et Theutoniæ quod stantes in domo Andegavensi Officium nocturnum et diurnum, tam in littera quam in cantu et rubricis corrigant, et concordent, ac defectus suppleant, cum quanto possint dispendio minori, et quilibet prædictorum quatuor offerat tam diurnum quam nocturnum Officium secum de Provincia sua; et hoc Provinciales procurent et sint in festo Remigii; et si qui non venerint, alii nihilominus procedant.

(2) Inchoamus hanc. Tota ordinatio ecclesiastici Officii facta a quatuor Fratribus quatuor Provinciarum, vel facienda usque ad annum, communiter per totum Ordinem observetur; et si in aliquo discordaverint, sententia Magistri teneatur.

(3) Item hanc, ut liber lectionum tam de tempore quam de festis, quem committimus Provinciali Franciæ ordinandum, universaliter per totum Ordinem recipiatur.

(4) Committimus Magistro Ordinis totam ordinationem ecclesiastici Officii tam

la loi suivante : « Nous approuvons tout l'Office du jour et de la nuit tel qu'il a été organisé et revu par le V. Humbert, Maître Général de l'Ordre. » (1) Cette proposition fut approuvée dans les Chapitres suivants de Milan, en 1255, et de Paris, en 1256, et devint ainsi une loi définitive pour les Frères Prêcheurs.

Les livres liturgiques, revues par le B. Humbert remplissent quatorze volumes : l'*Ordinarium*, le *Martyrologium*, le *Collectarium*, le *Processionarium*, le *Psalterium*, le *Lectionarium*, l'*Antiphonarium*, le *Graduale*, le *Missale conventuale*, l'*Epistolarium*, l'*Evangeliarium*, le *Pulpitarium*, le *Missale altarium minorum*, le *Breviarium*.

Ces noms s'expliquent d'eux-mêmes.

Dans sa lettre écrite du Chapitre Général de Paris, Humbert nous indique ainsi l'achèvement de toute l'entreprise dont il avait été l'âme et le bras droit : « Sachez que l'unification de l'Office ecclésiastique, à laquelle tant de Chapitres ont déjà travaillé avec tant de soin, est maintenant, grâce à Dieu, un fait accompli. Il n'y a plus de discussions. Je vous prie de vous conformer à cette prescription, afin que l'uniformité si longtemps souhaitée dans l'Ordre règne partout.

« N'oubliez pas que, sur ce point, il y a une telle variété de désirs et d'opinions, qu'il n'a pas été possible de satisfaire les désirs de chacun. C'est pour ce motif que chacun de vous devra accepter avec patience ce qui aurait pu être déterminé contrairement à son avis. » (2)

Les livres que nous venons d'énumérer constituent la Liturgie dominicaine, dont il est dit dans les *Constitutions* de l'Ordre : « Tout l'Office du jour et de la nuit doit être récité selon la correction et ordination du V. P. Fr. Humbert, Maître de notre Ordre, et nous

diurni quam nocturni, et eorum quæ ad hoc pertinent, et correctionem librorum ecclesiasticorum et quod corrigat litteram Regulæ.

(1) Totum officium tam diurnum quam nocturnum secundum ordinationem et exemplar V. Fr. Humberti Magistri Ordinis confirmamus.

(2) Adhuc noveritis quod diversitas Officii ecclesiastici, circa quod unificandum multa jam capitula sollicitudinem non modicam adhibuerunt, per Dei gratiam, ad unitatem, incertis exulantibus, est reducta. Rogo autem ut detis operam ad correctionem illius secundum illa, ut uniformitas Officii diu desiderata in Ordine inveniatur ubique. Sciatis etiam quod voluntatum Fratrum circa praedictum fuit officium tam diversa petentium varietas, quod impossibile fuit in ipsius ordinatione satisfacere voluntatibus singulorum ; propter quod quilibet vestrum ferre debet patienter, si fortassis occurrerit ei aliquid in ipso Officio suae sententiae minus gratum.

voulons qu'il soit pratiqué uniformément par tous, de telle sorte que personne à l'avenir n'y puisse rien changer (1). »

La liturgie dominicaine fut alors réunie tout entière dans un superbe volume, qui existe encore, et d'après lequel devaient se copier tous les exemplaires que les couvents eurent à se procurer ensuite.

Dans ces ouvrages, Humbert de Romans est revenu souvent sur ce point si grave du chant monastique, et rien n'est plus beau que les raisons par lesquelles il le justifie, rien n'est plus sage que les conseils qu'il donne pour une exécution pieuse et intelligente. Lisez plutôt cet admirable passage, choisi entre beaucoup d'autres que nous pourrions citer.

« Il faut trois choses pour bien psalmodier en l'honneur du Roi du ciel : l'intention du cœur, le respect de la tenue, et la règle du chant.

« L'intention du cœur consiste en ce que les choses qui sont sur les lèvres se trouvent aussi dans le cœur ; le respect de la tenue en ce que le corps lui-même soit saisi de révérence durant les louanges divines; la règle du chant en ce que la voix elle aussi soit exercée.

« Du premier nous parle l'Apôtre quand il dit ; « Psalmodiez au Seigneur dans vos cœurs. » (Eph. V.) Et il le pratiquait ainsi lui-même, puisqu'il nous dit (I. Cor. 14) : « Je psalmodierai dans mon esprit » c'est-à-dire en méditant dans mon esprit ce que je psalmodie ; « Je psalmodierai dans mon âme », c'est-à-dire en éloignant de mon âme les pensées vaines, et non seulement les pensées vaines, mais encore les pensées nécessaires, mais encore les pensées qui en d'autres moments seraient salutaires, comme la pensée des Ecritures, ou autre pensée analogue. — Nous devons psalmodier sagement. Comment accomplir sagement ce qui se fait sans cœur ?

« Au sujet du second point, S. Bernard nous dit (*Sup. Cant.*) : « Lorsque vous êtes à psalmodier, tenez-vous avec respect. Et véritablement le Religieux doit se tenir respectueusement dans l'église, puisque le lieu où il se trouve est un lieu saint.... Il doit considérer la sainteté de ce lieu, la dignité des choses qui l'entourent, la communauté des Frères, la présence des anges, la divine Majesté, afin de se tenir avec révérence. Il en est, au contraire, qui n'enlèvent de leur

(1) Totum officium tam diurnum quam nocturnum secundum correctionem et ordinationem Venerabilis Patris Fratris Humberti Magistri Ordinis nostri confirmamus, et volumus ab omnibus uniformiter observari : ita quod nulli cætero liceat aliquid innovare.

tête que le capuchon noir et gardent le blanc, qui ont les habits en désordre, qui mettent un pied sur l'autre, qui écartent les jambes, qui allongent les pieds, qui agitent les bras sans raison, qui regardent partout d'un air effronté, qui s'agitent toujours et ne cessent de se remuer à droite ou à gauche, s'appuient tantôt sur un coude, tantôt sur l'autre, et montrent la mobilité de leur esprit dans la mobilité de leur corps, qui rompent le silence, omettent les inclinations et les prostrations.

« Sur le troisième point, il en est qui apportent la tristesse au chœur, ce qui ne vaut rien pour la musique ; qui psalmodient avec paresse et insouciance, qui bâillent constamment comme s'ils avaient la fièvre, qui craignent de se fatiguer et ne psalmodient qu'à voix basse, qui chantent d'une voix de fausset, et semblent être plutôt des femmes que des hommes (1). »

Mais il faut lire tous ces passages si beaux et si simples, dans les commentaires du Bienheureux sur la *Règle* et sur les *Constitutions*, et nous y renvoyons le lecteur.

Cependant, disions-nous, Humbert devait rendre d'autres services à son Ordre.

Ayant fait ce long et sérieux apprentissage de la vie religieuse, et comme simple moine, et comme supérieur au second rang, il fut élu Maître Général de l'Ordre de Saint Dominique dans le Chapitre de Bude en 1254.

Histoire ou légende, peu importe, mais gloire toujours, les anciens racontent (2) que son élection fut prophétisée d'en haut.

La nuit que mourut Jean le Teutonique, son prédécesseur, une Sœur du Monastère de Strasbourg vit ce dernier, revêtu de son scapulaire, apparaître sur la porte du couvent, et l'entendit prononcer ces paroles : « Je dois partir pour un long voyage, et je ne reviendrai plus ici. Mais ne vous attristez point de mon départ, mes Sœurs, parce que le Provincial de France deviendra Maître Général après moi, et il accomplira un grand bien (3) ». On était encore en l'an 1252. Cette année effectivement mourut Jean d'Allemagne. Au Chapitre suivant, Frère Humbert fut élu à l'unanimité pour son successeur.

Les anciens documents qui racontent cette élection contiennent

(1) Humberti *Opera de vita Regulari*, t. II, pp. 103-105.
(2) Cf. Echard, *Script O. P.* I, p. 142 ; Mamachi, *Annal.*, append. Col. 311.
(3) *Catal. Mag.* Cf. Echard, *Script.* I, p. 142.

toujours un éloge d'Humbert. Bernard Guy entre autres nous dit : « Dans ce Chapitre fut élu comme Maître de l'Ordre le V. Père Frère Humbert de Romans, de la Prédication de Lyon, diocèse de Vienne, près de Valence; un modèle de toute piété, l'honneur de l'humilité. Il était alors Provincial de France ». (1)

Il exerça la charge suprême dans son Ordre jusqu'en 1263, époque où, brisé par les travaux, les mortifications, les infirmités et l'âge, il se démit spontanément de sa charge, malgré les prières de l'Ordre entier, qui aurait voulu lui obéir toujours.

Jamais homme élevé aux fonctions suprêmes dans une société, n'étudia de plus près et n'appliqua avec plus de zèle les lois de sa charge.

Voici, d'ailleurs, l'idée qu'il en avait :

« La charge de Maître général, dit-il, a pour objet le soin constant de tout l'Ordre qui lui est confié; il devra donc donner dans sa vie l'exemple de la pauvreté, de l'humilité, de toutes les observances de l'Ordre, de toutes les vertus, autant qu'il est possible à la nature humaine. Sa bonne réputation devra encourager non seulement les Frères présents, mais encore les absents. Par ses paroles, il devra porter au bien ceux qui l'entourent; par ses lettres ceux qui sont au loin; recommander tous les Religieux à Dieu, à la sainte Vierge, à S. Dominique, dans toutes ses prières, et, selon son pouvoir, leur procurer d'autres suffrages.

« Il doit avoir toujours avec lui un exemplaire bien corrigé de la Règle, des Constitutions, des Privilèges, des Monitions, des Chapitres généraux, du Bréviaire, du Missel, les bien connaître, et pouvoir éclairer les Frères sur chaque détail. » (2).

C'est à lui qu'il appartient de convoquer et de présider le Chapitre, de rappeler ce qui a été décidé dans les Chapitres antérieurs, de provoquer les prescriptions opportunes, d'écrire aux Frères et aux Sœurs des lettres d'exhortation.

Quand il devra répondre par lettre aux Religieux ou aux étrangers, il le fera aussi aimablement que possible.

Pour les Provinces, il fera en sorte qu'elles aient de bons Provinciaux, puisque le bien de l'Ordre en dépend en si grande partie; il écrira, de temps en temps, des lettres particulières selon les divers

(1) *Capit. Gen.*, an. 1254.
(2) Humberti *Opera de Vita regulari*, t. II, p. 181, seqq.

besoins, enverra aux Provinces désolées des Frères qui sachent enseigner, prêcher, remplir les autres charges de l'Ordre.

Il écrira également aux maisons qu'il ne visite pas; s'il passe dans un couvent, il réunira les Frères au Chapitre, recommandera ses intentions à leurs prières, et, à moins qu'il ne s'agisse de choses secrètes, il indiquera les causes de son passage. S'il séjourne dans un couvent, il doit tenir souvent le Chapitre, faire des exhortations efficaces, afin que le bien de la Religion en apparaisse augmenté, et dans le présent et pour l'avenir.

A l'égard des Religieux, en particulier, « il devra corriger avec fermeté les défauts des plus haut placés, et se montrer assez bienveillant envers les autres pour qu'ils ne craignent point de venir à lui. Il devra honorer convenablement ceux qui ont bien mérité; priver de ses grâces et familiarités ceux qui se conduisent mal dans la Religion, et les éloigner pour les corriger.

« A ceux qui travaillent louablement et fructueusement pour l'Ordre, il devra se montrer bienveillant, condescendre pour les infirmes de corps ou d'esprit, briser la résistance des brouillons incorrigibles, etc. »

Quant au bien des âmes, en général, chez les fidèles, il devra s'en préoccuper vivement dans toute l'étendue de l'Ordre, « mais surtout il devra montrer un zèle spécial pour les nations barbares, les païens, les Sarrasins, les Juifs, les hérétiques, les schismatiques, et autres qui vivent en dehors de l'Eglise, afin que l'Ordre travaille à les ramener dans la voie du salut, et que le règne du Christ s'étende partout.

« Il devra donc avoir soin qu'il y ait toujours dans l'Ordre des écrits contre leurs erreurs, où les Frères puissent les étudier convenablement; qu'un certain nombre de Religieux, aptes à ces études, et dans les endroits convenables, apprennent les langues arabe, hébraïque, grecque ou barbares; et, dans les Provinces où l'on a plus de facilité pour cela, il devra exhorter les Frères à ces œuvres de zèle, et y employer ceux qui pourront y réaliser les meilleurs fruits. » (1)

Ces considérations, consignées par Humbert lui-même, nous montrent comment il entendait remplir les graves obligations que la Providence venait de lui imposer.

Il se mit à l'œuvre sans délai.

Nous allons, à notre tour, indiquer les grandes lignes de l'entre-

(1) Humberti *Opera de Vita regulari*, t. II, p. 181 seqq.

prise qu'il réalisa par les Chapitres généraux, lesquels sont ou doivent être pour l'Ordre de Saint-Dominique la source même de la vie (1).

Dans le premier, qui l'élut Maître général, il fut ordonné que les Prieurs adresseraient une exhortation aux Frères convers, les jours de communion, afin de les préparer à ce grand acte religieux ; qu'on ferait peindre dans nos églises les images de S. Dominique et de S. Pierre martyr, pour exciter la dévotion des Frères et celle des fidèles ; qu'en chaque couvent on désignerait quelques Religieux chargés de veiller au maintien de la Règle, surtout à la pratique du silence, et de signaler les délinquants ; enfin que, chaque année, les Provinciaux enverraient les Actes des Chapitres de leurs Provinces au Maître de l'Ordre, pour que celui-ci se rendît compte de la manière dont on s'inspirait des pensées du Chapitre général.

Humbert écrivit ensuite une admirable lettre, où se révèlent les sentiments si nobles qui remplissaient son âme. « A tous mes fils très chers dans le Fils de Dieu, à tous les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, en particulier à ceux de la Province de France, Frère Humbert, serviteur inutile du même Ordre, salut dans le Seigneur Jésus.

« Ce que, par un sentiment d'humilité, l'Epouse des Cantiques déclare en la personne de chaque prélat : « Je n'ai point gardé ma « vigne » (*Cant.* I.), je dois, en vérité, le redire ; mais je dois plus encore pleurer. Soit que j'appelle « ma vigne » ma propre conscience ou la Province que j'ai eu à gouverner jusqu'ici, je n'ai réellement gardé ni l'une ni l'autre. Et cependant, par une permission de Dieu et une disposition de ses inscrutables desseins, nos Frères chargés par office d'élire le Maître général m'ont placé comme gardien de leur vigne, c'est-à-dire des Provinces de l'Ordre entier. Et moi qui, après beaucoup de fluctuations et d'angoisses au milieu des emplois, aspirais à entrer dans le port de mon repos et de ma propre sécurité, moi que mettait en péril le gouvernement des autres, je me vois rejeté par un vent subit et violent au sein de la haute mer ! Je suis saisi de stupeur et pénétré de crainte, quand je considère les nombreux et terribles dangers dont je vais être assailli, après avoir presque succombé en

(1) Il célébra les Chapitres suivants : de Bude, le 31 mai 1254 ; de Milan, le 7 juin 1255 ; de Paris, le 4 juin 1256 ; de Florence, le 28 mai 1257, de Toulouse, le 12 mai 1258 ; de Valenciennes, le 1er juin 1259 ; de Strasbourg, le 23 mai 1260 ; de Barcelone, le 12 juin 1261 ; de Bologne, le 28 mai 1262 ; de Londres, le 20 mai 1263.

de moindres périls ; quand je songe à quels saints Religieux il me faut succéder, moi si indigne d'occuper leur place ; quels Frères fervents et généreux je dois diriger, pauvre et impuissant que je suis ; à combien de regards je serai exposé, ou plutôt, comment je serai donné en spectacle au monde entier. Ayez pitié de moi! Ayez pitié de moi, en pensée et en œuvre, vous, mes amis, mes frères et fils bien-aimés! Gardez dans vos prières un continuel souvenir de moi et de l'Ordre, qui, en ma personne, va se trouver livré à des périls non médiocres, et recommandez instamment ces intérêts à tous ceux qui ont souci de mon salut. Ayez aussi pitié de vous-mêmes, je vous en supplie. Plus votre supérieur vous apparaît au dessous de sa tâche, plus chacun de vous doit redouter un danger pour lui-même ; plus votre père est misérable, plus vous devez amasser de trésors de mérites. Faites le bien devant Dieu et devant les hommes ; efforcez-vous, pour l'honneur de votre vocation, de vivre conformément à l'Evangile et aux prescriptions de la Règle. Votre fidélité diminuera ma responsabilité personnelle, allègera le poids de ma charge, adoucira l'amertume de mon cœur. Daigne le Fils de Dieu, béni dans tous les siècles, vous accorder cette grâce !

« Donné après le Chapitre général célébré à Bude, l'an du Seigneur 1254. » (1)

Cette lettre fut envoyée en même temps à toutes les Provinces de l'Ordre (2).

Un Supérieur animé de tels sentiments devait opérer des merveilles : il en fut ainsi.

Au reste, Dieu sembla lui donner dès lors un signe éclatant des bénédictions qui allaient féconder son activité. C'est avant son départ de la Hongrie que la fille du roi Bela IV, la B^se^ Marguerite, ayant douze ans à peine, se consacra au Seigneur par des vœux solennels, entre les mains du nouveau Général ; celui-ci, dit un vieil historien, « ne pouvait assez admirer les vertus de ce petit ange (3) ».

(1) *Voir* B. Humberti *Opera de Vita regulari*, t. II, pp. 485-525. On y trouve *in extenso* toutes les lettres écrites par le Bienheureux après la célébration de ses Chapitres généraux.

(2) Même quand les lettres ne portent en suscription que le nom d'une Province, elles pouvaient être adressées à tout l'Ordre. On ne changeait que le nom des Provinces destinataires dans la suscription.

(3) Souèges, *Vie du B. Humbert*, XIV juillet.

L'année suivante, 1255, le Chapitre fut célébré à Milan. On y avertit les Provinciaux de ne point avoir pour la nuit de chambre particulière ; on y interdit certaines innovations dans les vêtements ; on défend le travail manuel les jours de fêtes des Saints de l'Ordre. Il fut commandé à tous ceux qui connaîtraient quelques faits merveilleux ou édifiants relatifs à l'histoire de S. Dominique et de S. Pierre martyr, ou à celle de l'Ordre entier depuis son origine, de les recueillir soigneusement. Le zélé supérieur écrivit lui-même de tous côtés pour réunir ces documents : il en devait sortir le délicieux livre *Les Vies des Frères*, dont nous parlerons plus loin. On décida enfin que les Prieurs, ou autres Religieux, incapables de venir à pied au Chapitre, resteraient dans leurs couvents.

De Milan, Humbert adressa trois circulaires.

L'une contient l'énumération des griefs articulés contre les Frères par le clergé séculier, et prescrit diverses mesures pour la circonstance. Nous y reviendrons en son lieu.

La seconde lettre est un monument merveilleux de zèle et de sainte éloquence.

« A tous ses Frères bien-aimés dans le Fils de Dieu, Frère Humbert, leur serviteur inutile, salut et consolation du Saint-Esprit, dans cette sombre vallée des larmes.

« L'exemple des Apôtres avertit les supérieurs de prendre un tel souci de leurs subordonnés, que non contents de procurer par de salutaires paroles le bien spirituel de ceux qui sont présents, ils adressent aux absents des lettres de paternelle dilection.

« Signifient-elles autre chose, ces saintes épîtres qu'écrivaient avec tant de zèle les Apôtres aux Chrétiens dispersés parmi toutes les nations ? O heureuse sollicitude ! O heureuses lettres ! Oui, véritablement heureuse sollicitude, digne de toute louange, que provoquait non pas un souci mondain, non pas une préoccupation domestique, non pas la chair et le sang, mais le seul zèle du salut des âmes ! Heureuses lettres assurément, dont nulle louange n'égale le mérite, puisqu'elles ne respirent rien de séculier, rien de charnel, mais qu'elles sont tout imprégnées de l'Esprit Saint et ont fait déborder les grâces célestes sur le monde entier !

« Rappelez-vous, ô les Bénis du Seigneur, comment les Frères de sainte mémoire, que la divine Providence nous a donnés à diverses époques, marchant sur les traces des Apôtres, nous ont laissé des lettres admirables de sainteté, des lettres qu'on ne saurait oublier jamais... »

Après ces préliminaires, qui racontent le souvenir des éloquentes correspondances inaugurées par S. Dominique entre le Maître Général et son Ordre, le Bienheureux entre dans des conseils pratiques sur la charité, la bienveillance, la piété et autres vertus ; puis il arrive à une question qui lui tenait particulièrement au cœur, l'apostolat chez les Barbares.

« Je vous signalerai encore une autre chose. Parmi les nombreux souhaits que j'ai formés depuis mon entrée en charge, un des plus ardents est de voir notre Ordre occupé à ramener les schismatiques dans l'unité de l'Eglise, à prêcher le nom de Notre-Seigneur parmi les Juifs rebelles, parmi les Sarrasins trompés depuis si longtemps par leur faux prophète, parmi les païens, les idolâtres, les barbares, chez toutes les nations, en un mot, afin que nous soyons les témoins de Jésus-Christ et le salut pour tous jusqu'aux extrémités de la terre.

« On rencontre à cela deux obstacles. Le premier est l'ignorance des langues, que peu de Frères veulent apprendre, préférant la curiosité à l'utile dans leurs études. Le second est l'amour du sol natal, dont le charme retient un grand nombre. La grâce n'a pas encore transformé en eux la nature, puisqu'ils ne veulent point sortir de leur pays et oublier leur nation, qu'ils aiment mieux vivre et mourir parmi leurs parents et leurs amis, et n'ont aucun souci à la pensée que le Sauveur ne put être retrouvé au milieu des siens par sa Mère elle-même.

« Réveillez-vous, Frères appelés de Dieu, et voyez si l'on rencontre rien de pareil dans les exemples des Apôtres ! N'étaient-ils pas tous Galiléens ? Qui d'entre eux resta en Galilée ? Est-ce que l'un n'est point parti pour l'Inde, l'autre pour l'Ethiopie ; celui-ci pour l'Asie, celui-là pour l'Achaïe ? N'est-ce pas ainsi que, répandus partout au milieu des nations, ils ont produit le fruit que nous voyons aujourd'hui ?

« On dira peut-être : « Cela est bien pénible, et nous, si faibles, « ne pouvons les imiter. » Malheur à nous, répondrai-je, si, voulant être prédicateurs, nous ne voulons pas suivre les traces de tels prédicateurs ! D'ailleurs, était-ce là le langage de nos ancêtres religieux, quand, novices ou non, notre Père saint Dominique les dispersa par le monde ?

« Qu'une telle préoccupation, ô Elus de Dieu, n'entre pas dans nos cœurs ! Rappelons-nous le but de notre profession, rappelons-nous la récompense promise à l'obéissance généreuse, et sachons exposer

nos personnes pour procurer le salut des âmes et dilater la gloire de Jésus-Christ.

« Si donc il en est parmi vous qui, sous l'inspiration de la grâce, se trouvent disposés, avec l'agrément de leur Supérieur, à apprendre la langue arabe, grecque, hébraïque, ou quelque idiome barbare, voulant se préparer ainsi, en temps opportun, une splendide récompense dans l'œuvre du salut ; s'ils se sentent prêts à quitter leur pays pour passer en Terre-Sainte, en Grèce, en n'importe quelle autre région infidèle où manquent absolument des Frères résolus à beaucoup souffrir pour l'Ordre, pour la foi, pour le bien des âmes, pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je les prie et les avertis de ne pas manquer de m'écrire pour m'ouvrir leur cœur.

« Mes Frères, rendez de magnifiques actions de grâces à notre Dieu de ce que, dans son infinie miséricorde, il a délivré récemment notre Ordre d'un très grand péril, et fait prospérer nos intérêts à la cour du Souverain Pontife (1) !

« Ce n'est pas tout. En Italie, depuis la mort du B. Pierre, notre Frère (2), Dieu a tellement confondu l'hérésie, tellement exalté la vérité chrétienne, ramenant sans violence à notre foi grand nombre d'hérétiques, que les témoins de ces conversions restent stupéfaits, et contemplent de leurs yeux des choses qui, jusqu'alors, leur semblaient incroyables.

« Apprenez aussi qu'au Chapitre général, on a lu à haute voix les décès de trois cents Frères qui nous ont précédés d'un peu de temps devant Dieu. Je les recommande vivement à vos prières ; je recommande aussi les autres Frères morts avant eux et ceux qui font encore leur pèlerinage en ce monde, et moi surtout, votre serviteur, exposé pour vous à tant de périls. »

Cette lettre, dont nous venons de traduire quelques lignes, devrait être gravée dans la mémoire de tout Religieux Dominicain. Rien de plus énergique et de plus pieux comme éloquence. Autrefois elle était fort connue dans l'Ordre, et avec les actes du Chapitre qu'elle accompagne on l'appelait à juste titre « Speculum laudabilis conversationis Fratrum » : Miroir d'une vie digne d'éloge pour un Frère-Prêcheur. On avait raison de l'admirer, en particulier parce qu'elle

(1) Il s'agit de la persécution ourdie contre les Réguliers par Guillaume de Saint-Amour et ses complices.

(2) S. Pierre martyr, ou Pierre de Verone, tué par un hérétique, le 7 avril 1252.

démontre combien peu le grand Dominicain sacrifiait la fin aux moyens.

Comment l'Ordre répondit-il à l'invitation de l'ardent Maître Général au sujet des missions lointaines? nous le verrons tout-à-l'heure.

De ce même Chapitre de Milan, Humbert écrivit à toutes les Provinces une troisième lettre, signée aussi par Frère Jean de Parme, Général des Mineurs. Bien que datée du 2 février 1255, elle fut expédiée du Chapitre même, qu'on ne célébra, sans doute, qu'après la Pentecôte.

Cette lettre est un touchant monument de la fraternité traditionnelle qui a existé dès la première heure entre les deux Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François. Citons simplement les lignes suivantes :

« Oh! quel exemple de paix et de mutuelle charité nous ont laissé nos deux Patriarches, le Bienheureux François et le Bienheureux Dominique, ainsi que nos Frères de l'âge primitif! Ils s'aimèrent durant leur vie d'un amour si tendre, se prodiguèrent les gages d'une si sincère charité, qu'en se voyant ils croyaient voir des Anges de Dieu, qu'ils se recevaient comme ils eussent reçu le Christ lui-même, qu'ils s'honoraient de prévenances réciproques, se réjouissaient de leurs mutuels triomphes, s'encourageaient par un échange d'éloges, se rendaient toute sorte de bons offices, évitaient avec prudence et souveraine diligence ce qui, de part ou d'autre, aurait pu être une cause de scandale ou de trouble! »

Le Chapitre de 1256 fut célébré dans la capitale de la France. Humbert dut se trouver heureux auprès de son ami, le roi saint Louis, et ce dernier lui donna alors une marque exceptionnelle d'affection. Le pieux monarque venait d'avoir un sixième fils, Robert, tige de la Maison de Bourbon; il voulut que le Maître Général des Frères-Prêcheurs tînt l'enfant sur les Fonts baptismaux, et devînt ainsi, en un sens, le père de son âme.

Les Actes de ce Chapitre portent, entre autres lois, que l'Office du jour et de la nuit se réciterait selon la correction du V. Humbert; que les Frères ne publieraient aucun écrit qui n'eût été d'abord examiné par des Religieux capables, désignés par le Provincial ou par le Général; que dans la formule de la Profession dominicaine, après les mots : « à la Bienheureuse Vierge », on ajouterait : « et au Bienheureux Dominique ».

On défend d'accepter des anniversaires, de donner les titres de

Maître ou de Docteur aux simples professeurs de l'Ordre (et ceci était pour le plus grand bien et honneur de la science); on ordonne que dans le *Martyrologe* soit inscrit, au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, le nom du comte Simon de Montfort, zélateur de la foi et intime ami de S. Dominique, afin que les Frères se souviennent de lui devant Dieu. On règle que toutes les affaires qui ont besoin d'être traitées en cour de Rome seront confiées au Procureur de l'Ordre, qui était alors Frère Troïani, très docte et très saint Religieux; que les frais seront supportés par ceux qui auront besoin de recourir à son entremise, et que pour lui obtenir les lumières nécessaires dans son emploi, tous les Religieux en prostration réciteront, chaque semaine, à l'intention de l'Ordre, les Psaumes pénitentiaux, les Litanies, d'autres prières encore, et cela jusqu'à révocation de la présente ordonnance. Il fut défendu de la manière la plus expresse de travailler directement ou indirectement à ce que le soin des communautés de femmes fût confié à l'Ordre; enfin on enjoignit d'effacer de tous les écrits des Frères ce qui ressemblerait aux dix propositions condamnées peu auparavant par l'Evêque et les Docteurs de Paris.

La lettre dont le Maître Général accompagne les Actes est fort longue et fort instructive. « Le soin de gouverner vos âmes imposé à ma faiblesse, dit-il, m'ordonne non seulement de vous exciter au bien avec une sollicitude toute paternelle et par de pieuses exhortations, mais encore de vous consoler avec une maternelle tendresse, afin que vos cœurs soient forts dans le Seigneur, et puissent supporter plus généreusement ce qu'il faut souffrir pour le Christ. C'est pourquoi, très chers Fils, ayant le plus grand souci de votre commune consolation, je vous parlerai des progrès de l'Ordre, et des résultats obtenus pour le salut des âmes. Cette connaissance m'a causé une satisfaction bien douce; je pense que vous vous en réjouirez pareillement dans le Seigneur.

« Et d'abord, comme nous l'ont appris beaucoup de lettres et de récits véridiques, les Frères se multiplient dans le monde entier, par la grâce de Celui qui les a appelés; ils grandissent devant Dieu et devant les hommes, et produisent un fruit considérable pour le bien du prochain. Malgré le nombre déjà très grand des Religieux, il n'y a eu dans le dernier Chapitre que fort peu d'abus notables à corriger.

« Qui pourrait maintenant exprimer de quelle faveur la sainte Eglise romaine comble notre Ordre, et nous tous, fidèles à notre vocation? Quelle bienveillance nous accordent une multitude de

prélats ? Quelle vénération, quels honneurs nous prodiguent les rois, les princes, les grands ? Avec quelle charité nous traitent les Religieux de presque tous les Ordres ? Quel pieux dévouement nous témoigne par toute la terre le peuple chrétien ?

« Quant à ces quelques fils de perdition, qui ont imité l'Ange apostat, et quitté le lieu de leur habitation, non seulement ils en subiront la peine éternelle, mais dès le siècle présent, par un juste jugement de Dieu, aux yeux de tous, ils ont un avant-goût de leur châtiment ; couverts de confusion et d'ignominie, ils terminent une vie misérable par une fin plus misérable encore, ainsi que vous l'avez constaté avec évidence en divers cas.

« Nous vous avons écrit, à l'occasion du précédent Chapitre, que les Frères qui voudraient passer chez les nations barbares, et se consacrer à l'étude des langues étrangères pour étendre le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, eussent à nous manifester leurs désirs. Oh ! comme votre charité se réjouirait avec moi, si vous saviez combien de fervents Religieux de toutes les Provinces se sont offerts avec un zèle ardent, pour accepter ces labeurs et affronter même la mort !

« Il ne faut pas non plus désespérer de ceux qui se sont laissé entraîner par diverses erreurs, puisque de grands fruits se réalisent déjà et manifestement parmi eux.

« Les Frères qui travaillent en différentes provinces pour l'extirpation de l'hérésie, obtiennent chaque jour des succès considérables : naguère on aurait cru impossible ce que Dieu a daigné opérer par eux depuis deux ans. Les Cumans, au salut desquels se sont consacrés plusieurs de nos Frères, se font baptiser en foule ; les Maronites, longtemps schismatiques et rebelles, ont fait corriger, dit-on, leurs livres par nos Frères de Terre-Sainte, occupés à les évangéliser. Les Frères qui se rendent chez les Tartares me donnent de bonnes nouvelles de leur voyage. Nos Frères, hommes de grande autorité et de prodigieuses vertus, qui, depuis dix-huit ans et plus, mènent parmi les Géorgiens, dans l'extrême Orient, une vie très dure, m'écrivent des lettres pleines d'une ardente charité, et de merveilleux exemples, propres à condamner notre misérable inertie. D'autres, en Espagne, occupés depuis plusieurs années à l'étude de l'arabe parmi les Sarrasins, n'ont pas seulement fait de louables progrès dans les langues, mais, chose encore plus digne d'éloge, sont arrivés par leur simple séjour chez les Sarrasins, à convertir ces

derniers, dont un bon nombre déjà ont été régénérés dans les eaux du Baptême. La grande nation des Pruxènes est de nouveau soumise aux chrétiens ; beaucoup d'entre eux, ont abandonné leurs rites païens et se sont fait baptiser. Qui donc, à un tel spectacle, désespérerait d'obtenir d'heureux fruits parmi les nations encore errantes loin de la vérité ?

« Le dernier Chapitre avait ordonné que les faits remarquables accomplis dans l'Ordre, ou à l'occasion de l'Ordre, et non encore fixés par écrit, me fussent communiqués, afin que je prisse soin de les réunir pour être publiés en temps opportun. Oh ! quelle joie ce serait pour vos cœurs, si vous saviez tout ce qui m'a déjà été adressé, et si j'avais le temps de vous le transcrire ! Mais vous le connaîtrez un jour, si Dieu le veut. En attendant, réjouissez-vous et rendez grâces à Dieu sans cesse. »

Ces accents si pénétrants font voir à quel degré de saint enthousiasme étaient montées les âmes.

C'est à Florence que fut célébré le Chapitre de 1257. Les prescriptions furent peu nombreuses. On y ordonna en particulier que les lettres du Maître général à tout l'Ordre seraient lues aux religieux du Chapitre provincial, avant l'élection des Définiteurs.

La lettre d'Humbert n'éclate point, comme la précédente, en tressaillements d'allégresse, mais elle contient des avis calmes, toujours empreints de la même piété et de la même sagesse. Nous y remarquons encore cette allusion aux troubles suscités par Guillaume de Saint-Amour.

« Notre Ordre, dit-il, avait été comblé de biens par Dieu ; il avait grandi dans la prospérité, et une fois devenu fort et robuste, il a été naguère exposé au péril en divers lieux, spécialement à Paris. La Providence a voulu pour notre bien que la lutte devînt plus acharnée là où nous avions notre meilleure milice, réunie du monde entier, parfaitement armée, capable de résister plus vaillamment et d'attaquer les adversaires avec plus d'énergie. Ne vous étonnez donc point, Soldats du Roi éternel, si nous avons à subir de nouveaux assauts ; c'est l'accomplissement des prédictions de l'Evangile touchant les hommes apostoliques. »

La lettre se termine par d'affectueuses louanges accordées au cardinal Hugues, l'une des gloires et des forces de l'Ordre à cette époque.

L'année suivante, le Chapitre général fut célébré à Toulouse, dont le couvent dominicain était encore imprégné des plus saintes mémoires.

On y régla que chaque prêtre dirait tous les ans trente messes pour les défunts, chaque clerc trente fois les sept Psaumes, les Frères convers cent fois le *Pater noster*, et chaque couvent vingt messes en commun ; que le Vendredi saint on jeûnerait au pain et à l'eau. On y détermina que nul ne pourrait s'acheter de lui-même l'étoffe nécessaire à son habillement, et que seul le Religieux chargé du vestiaire en aurait souci ; qu'on ne construirait que des bâtiments humbles et modestes ; qu'enfin les Visiteurs donneraient avis au prochain Chapitre des excès commis sur ce point.

Nous possédons également la belle lettre qu'écrivit alors le Maître Général. Il rappelle que Dieu, en permettant les persécutions, donne aussi la force de les supporter. « Afin, dit-il, que sous un tel poids la fragilité humaine ne succombe point, Dieu dans les tribulations console avec douceur, aide puissamment et abrège les jours mauvais, comme notre expérience nous l'a montré en ces temps... Apprenons donc, au milieu des persécutions, à mettre notre espérance dans le Très-Haut, et disons avec confiance : « Le Seigneur est mon « appui, je ne crains pas ce que peut faire l'homme contre moi. » (*Ps.* CXVII). Nous avons expérimenté le prompt effet de son secours : habituons-nous à recourir à lui dans toutes nos angoisses. »

En quittant Toulouse, Humbert se rendit à Prouille, où il fit la visite du monastère, et donna un certain nombre de prescriptions admirables de sagesse, de fermeté et d'esprit pratique. C'est en cette même année, du reste, qu'il promulguait la rédaction définitive des Constitutions pour toutes les Sœurs de l'Ordre, et il était juste qu'il eût en ce moment une sollicitude spéciale pour ce monastère de Dominicaines, le premier en date, qui alors comptait une centaine de Religieuses. Humbert ne tarda pas à se mettre en route pour les Flandres, afin de préparer le Chapitre de 1259, convoqué à Valenciennes.

Jamais assemblée de Religieux ne fut plus illustre, puisque parmi les Définiteurs on trouve, entre autres personnages célèbres, Pierre de Tarentaise, qui allait devenir Innocent V, Albert le Grand et Thomas d'Aquin.

Comme il fallait s'y attendre, les Actes de ce Chapitre ont presque tous rapport à l'étude. Ces hommes avaient compris que sans la science excellente de la doctrine sainte, l'Ordre des Frères-Prêcheurs n'est plus qu'une contradiction dans les termes. « Notre Ordre, observe quelque part Humbert de Romans, est le premier qui se

soit proposé l'étude comme but. » (1) On conçoit dès lors que les grands Religieux que nous venons de nommer aient eu à cœur de favoriser les études de toute la force de leur conviction, de leur expérience et de leur génie. Le Maître Général, du reste, a des pages qui devront compter éternellement parmi les plus belles qu'on ait jamais écrites sur ce sujet (2).

Voici en résumé les principales décisions de ce Chapitre, fameux dans l'histoire dominicaine.

Défense aux Religieux d'avoir aucune familiarité avec ceux qui auront quitté notre Ordre et fait profession dans un autre; obligation imposée aux prêtres de se confesser avant de revêtir les habits sacerdotaux; à tous les couvents d'avoir des livres de chœur bien corrects, le Général n'y voulant introduire aucun changement. Le Provincial d'Espagne devra établir à Barcelone, ou ailleurs, une école où les Religieux qui le voudront pourront étudier les langues orientales; les lecteurs ou professeurs ne seront jamais livrés à des occupations ou à des charges de nature à les détourner de leurs devoirs; les Provinciaux et Visiteurs s'informeront chaque année des jeunes gens qui offrent de plus grandes aptitudes pour les sciences, et en feront leur rapport au Chapitre de la Province; on n'enverra aux Etudes générales que des sujets de bonnes mœurs et d'esprit solide. On ne laissera pas indéfiniment les jeunes Religieux dans des couvents dépourvus de Lecteurs ; les Supérieurs s'appliqueront à procurer à chaque couvent quelques Lecteurs, ou tout au moins des Religieux capables de donner des leçons particulières, sur l'histoire, les cas de conscience et autres matières semblables, afin d'arracher les Frères à la fainéantise.

A ceux qui réussiront dans les études, il faudra épargner les sorties du couvent, et toute occupation propre à les distraire de leur objet.

Dans les Provinces qui en auront besoin, on établira des cours de logique, pour y former les jeunes Religieux, lesquels seront punis avec sévérité s'ils s'en abstiennent sans motif. Pendant les heures de leçons, les Religieux ne devront être employés à nul autre exercice, pas même à dire la Messe; on n'ira pas en ville sans nécessité; les

(1) « Prius habuit studium cum Religione conjunctum. » B. Humberti *Opera de Vita regulari*, t. II, p. 29.

(2) *Voir* B. Humberti *Opera de Vita regulari*, Index, voc. *Studium*.

Prieurs eux aussi assisteront aux cours, quand il leur sera possible. Les Lecteurs mêmes qui n'enseignent plus devront y prendre part, et surtout assister aux disputes scolastiques.

Les Prieurs, Visiteurs et Maîtres des étudiants s'informeront avec soin de la manière dont les Religieux, principalement les plus jeunes, s'appliquent à l'étude; ils s'enquerront de leurs progrès, et puniront les négligents.

Les Visiteurs devront chaque année savoir quel a été l'objet de l'enseignement, combien de fois on a disputé, et sur quelles questions; quels couvents manquent de Lecteurs, afin d'en référer au Chapitre provincial, pour que les Provinciaux et Définiteurs puissent àleur tour en parler au Chapitre général. Dans les études plus considérables, le Lecteur aura un bachelier qui enseignera sous ses ordres. Les étudiants porteront aux classes les livres qu'on y explique, et non d'autres. Enfin, chaque semaine, si la chose est facile, on devra faire des répétitions des questions traitées.

Le Maître Général ordonna, en outre, que si les Visiteurs trouvaient dans telles ou telles Provinces des Religieux aptes à l'enseignement, ils les invitassent de sa part à s'offrir pour enseigner dans les Provinces dépourvues, et y rendre cet important service pendant deux ou trois ans, pour la rémission de leurs péchés; en tout cas, ils devraient lui en donner immédiatement avis.

Après ces prescriptions vient une recommandation très significative adressée à tous les couvents : celle de recevoir les Religieux fugitifs qui viendraient demander l'hospitalité. En effet, les Tartares étaient en Hongrie, mettant tout à feu et à sang, et les Religieux qui ne cherchaient pas leur salut dans la fuite étaient impitoyablement massacrés.

La lettre que le Général écrivit après ce Chapitre, selon son devoir et son habitude, était fort courte, mais pleine d'un saint zèle.

« La source de toute ardeur, Jésus-Christ, l'amour éternel, qui brûle toujours et ne s'éteint jamais, est venu en ce monde pour y apporter le feu du Saint-Esprit, et le faire allumer activement et en tout lieu par ses bienheureux Apôtres. Dès lors, puisque celui qui ne brûle pas n'enflamme pas, et celui qui brûle moins, enflamme moins, le Dieu qui a voulu que son ministre fût un feu brûlant, a rempli ses Apôtres plus que les autres des ardeurs célestes, de sorte qu'en leur temps ce n'étaient pas un visage de feu, une colonne de feu, un char de feu, mais des hommes de feu qui apparurent au monde. »

Et il conclut implicitement que les Prêcheurs doivent les imiter, puis ajoute « qu'on a lu publiquement au Chapitre la liste des Frères décédés, et il veut qu'on en fasse mention dans la prière. »

Une autre lettre, adressée aux Sœurs de l'Ordre, respire les mêmes sentiments de zèle et de détachement du monde. On la lira plus loin.

Des Flandres, le Maître Général se rendit à Strasbourg pour y célébrer son septième Chapitre général, celui de 1260.

Il y fut ordonné qu'on lirait quelquefois les Constitutions pendant les repas, pourvu qu'il n'y eût pas d'étrangers présents; qu'on ne servirait du bouillon de viande ni aux hôtes, ni aux Religieux saignés; qu'on ne sonnerait point les cloches pour les messes votives; qu'on ne célébrerait point deux grand'messes le même jour, hormis les dimanches, ou pour réunions d'écoliers, de Congrégations; que dans les Provinces où les Lecteurs faisaient défaut, on n'emploierait pas aux charges de Prieurs les Frères capables d'enseigner; que dans l'espace de quinze jours, les Prieurs enlèveraient à leurs Religieux tout objet curieux, tels que couteaux de ceinture, etc. »

La lettre écrite par Humbert en cette circonstance est assez longue et vraiment admirable. Le vénérable Supérieur rappelle à ses fils l'excellence de leur vocation, les avantages qu'ils en retirent, l'estime et la confiance qu'on leur témoigne : il ajoute que ces avantages provoquent la jalousie.

Ils doivent donc veiller sur eux-mêmes, afin de continuer à procurer la gloire de Dieu sans offrir de prétextes aux adversaires. « Donc, dit-il, pendant qu'il en est temps, opérons le bien envers tous : envers les étrangers, en allant à eux avec sagesse ; envers les nôtres, en vivant aimablement avec eux ; envers les supérieurs, en leur obéissant en fils dévoués ; envers les égaux, en les entourant de prévenances ; envers les inférieurs, en conservant l'humilité à leur égard ; envers ceux qui nous font du bien, envers ceux qui nous font du mal, en priant pour tous ; envers les riches, envers les pauvres, sans acception des personnes. Aimons le bien, faisons-le partout et toujours dans la mesure de nos forces... »

C'est le zèle vivant et intelligent qui déborde de sa grande âme par toutes les rives à la fois.

Cette même année, Humbert de Romans eut occasion d'expliquer, dans une circonstance solennelle, comment il comprenait les véritables intérêts de l'Ordre. Albert-le-Grand venait, malgré ses résistances, d'être désigné pour occuper le siège épiscopal de Ratisbonne. Humbert

en conçut une profonde tristesse, craignant que cette promotion ne fût bien plus préjudiciable à l'un de ses plus illustres Religieux, et à tout l'Ordre, qu'avantageuse à un peuple dont il connaissait l'indocilité. Il écrivit alors cette mémorable lettre, dans laquelle il déclare au grand Docteur qu'il aimerait mieux le voir porté au tombeau que tiré de l'Ordre pour être élevé à l'épiscopat.

« Une rumeur que des lettres de Rome apportent à nos oreilles nous brise le cœur, et nous accablerait sans mesure, si nous n'avions la sainte et forte espérance que nous mettons en vous pour tout ce qui est bien. Nous avons donc appris qu'on vous ordonne d'accepter la dignité pontificale. Je crois que du côté de Rome la chose est possible, mais je ne crois pas possible que vous consentiez. Qui pourrait croire qu'à la fin d'une vie, après avoir tant travaillé et pour votre honneur et pour celui de l'Ordre, vous accepteriez cet affront? » Le B. Humbert suppose ici que dans un certain monde on allait accuser Albert le Grand d'une ambition secrète. Il redoutait aussi l'influence de l'exemple pour le vulgaire des ambitieux. « Qui donc, je vous le demande, mon Frère très cher et très aimé, non seulement parmi les nôtres, mais parmi tous les Frères de la pauvreté, résistera désormais à cet exemple, si vous succombez?.. Rappelez-vous combien il est difficile de gouverner des diocèses en Allemagne sans offenser Dieu ou les hommes. Et enfin comment votre âme, dès lors sera-t-elle impliquée dans les soucis terrestres et dans les périls de pécher, elle qui aimait tant les saintes Ecritures et la pureté de la conscience? Si vous cherchez le bien des âmes, n'oubliez pas que par votre changement d'état vous détruirez le bien immense que vous avez fait, non seulement en Allemagne, mais encore dans le monde entier... Combien je préfèrerais voir mon Frère bien-aimé monter sur le brancard funèbre plutôt que sur le trône épiscopal!... Je vous en supplie à genoux, par l'humilité de la Vierge très pure et de son Fils, n'abandonnez pas l'humilité de votre état; et si l'orgueil et la ruse de l'ennemi a provoqué le dommage et le scandale d'un grand nombre, que cela lui retombe sur la tête, et ne serve pour nous et pour vous qu'à notre honneur et gloire. Répondez-nous, mon très cher, une lettre qui nous console nous et tous les Frères, et les arrache à leur angoisse. » (1)

(1) Cette lettre a été réimprimée souvent. On peut la lire en entier dans Bzovius, *Annales*, an 1260, VIII.

Mais la volonté du Pape était formelle : Albert dut courber la tête pour recevoir le fardeau. Il n'occupa le siège de Ratisbonne que trois années ; le successeur d'Alexandre IV permit au Bienheureux de rentrer dans le cloître, pour y reprendre son enseignement.

En 1261, le B. Humbert tint à Barcelone son huitième Chapitre. Il trouva dans cette ville son illustre prédécesseur, le vénérable P. Raymond de Pennafort, et apprit de lui les succès remportés par les Frères-Prêcheurs chez les Maures, les Sarrasins, les Juifs d'Afrique ; il constata de ses propres yeux comment prospéraient les écoles de linguistique établies en Espagne pour la propagation et la défense de la foi.

Dans ce Chapitre, pour prévenir tout soupçon de cupidité, on interdit aux confesseurs d'engager leurs pénitents à faire des dons à l'Ordre ; on recommanda aux Prieurs de ne pas se montrer faciles à accorder des dispenses sans de véritables motifs ; on avertit les Supérieurs de ne point souffrir les superfluités dans les repas, durant les Assemblées capitulaires. Ce Chapitre se montre d'une grande sévérité, et inflige une foule de pénitences, qu'on justifierait difficilement aujourd'hui, mais qui démontrent chez ces Religieux et l'amour et la générosité de la loi (1).

La lettre que le Maître Général écrivit à la suite de ce Chapitre exprime également l'inquiétude de son âme, au sujet des transgressions de la règle. Après avoir énuméré les motifs de consolation, il indique les causes de tristesse.

(1) Au surplus, ces pénitences n'étaient pas toujours des punitions dans la force du terme. Il nous plaît de transcrire ici les observations présentées sur ce point par le P. Souèges dans la vie du B. Humbert, telle que la donnait l'ancienne *Année Dominicaine :* « L'observance était gardée avec tant de sévérité, et les fautes les plus légères si exactement punies, qu'on n'épargnait personne, pas même les Provinciaux actuellement en charge, auxquels les Définiteurs fixaient des pénitences si étonnantes, qu'il faudrait aujourd'hui des crimes pour les imposer. Pour en donner un exemple très à propos, et sans nous écarter de notre sujet, le Provincial Gérard de Frachet était un très saint Religieux, qui gouverna admirablement sa Province pendant huit ans. Cependant, malgré toute sa vertu, je trouve que l'an 1253, troisième de sa charge, alors qu'il tenait son Chapitre provincial à Limoges, la première pénitence qu'on y donne consiste en trois jours au pain et à l'eau au Provincial, avec la récitation du Psautier et trois Messes ; et ce qui surprend davantage, c'est qu'en le punissant avec une telle rigueur, on lui donne pour avis de déférer aux Prieurs plus qu'il n'a fait par le passé, pour la conservation de sa personne : « Et acquiescat « Prioribus super conservatione corporis sui. » Le Prieur du même couvent de Limoges, lequel était le célèbre Etienne de Salanhac, y a pour sa part un jour au

« Une chose trouble la splendeur de notre joie, dit-il, nous avons appris de divers côtés, que les prescriptions des Visiteurs, des Provinciaux, des Chapitres provinciaux ou généraux ont peu de résultat auprès de certains Frères; ces Religieux ne se corrigent pour ainsi dire pas de leurs défauts, et ils semblent avoir reçu la peau immuable de l'Ethiopien...

« Par endroits, on remarque encore la magnificence des édifices, le luxe des habits, la curiosité dans les travaux, la superfluité dans les repas, certaines apparences de familiarités déplacées; tout cela scandalise les fidèles singulièrement.

« On affirme que des novices sont encore mal formés, qu'on les expose avant le temps, bien que peu capables encore; qu'il se fait des courses inutiles, des voyages dans lesquels on viole impunément les prescriptions de l'Ordre; qu'on se mêle volontiers des affaires séculières et mondaines.

« Ce sont là, mes Très Chers, des faits qui rendent inutiles les Chapitres annuels,

« Ayez pitié de moi! ayez pitié de moi! ou plutôt ayez pitié de l'Ordre et de vous-mêmes! »

A ces accents on devine le génie d'un grand homme et le cœur d'un grand Saint.

L'année suivante, c'est-à-dire, en 1262, le Chapitre eut lieu à Bologne. Les ordonnances furent peu nombreuses. Deux surtout méritent d'être signalées. On interdit aux Frères de se rendre en cour de Rome, sans une autorisation expresse du Général, et l'on recommande aux Visiteurs de corriger la dissipation qui naît si facilement dans les grandes maisons d'étude.

Une consolation inattendue était réservée aux vénérables Religieux. Alexandre IV venait de mourir, et Urbain IV, le noble fils du savetier de Troyes, lui succédait. Ce dernier adressa aux Pères réunis à Bologne une lettre touchante, très flatteuse pour l'Ordre, et dans laquelle il se recommandait aux prières de tous.

De son côté, Humbert, en promulguant les Actes du Chapitre de Bologne, formulait les conseils suivants :

pain et à l'eau, une Messe et un Psautier, de quoi on ne donne pas la raison ; aux Prieurs de Marseille, de Nice, de Narbonne, de Perpignan, de Carcassonne et de Toulouse, parce qu'ils se sont mis en route pour le Chapitre un peu trop tôt, on impose trois jours à jeûner avec du pain et du vin seulement, etc. » Souèges, *La Vie du B. Humbert*, XIV juillet.

« Nous ne devons pas mettre une fausse sécurité dans l'accomplissement du bien, mais opérer notre salut avec crainte et sollicitude, et prier les uns pour les autres, afin que nous arrivions, un jour, au terme bienheureux.

« Que personne ne regarde en arrière, mais toujours en avant, comme il est dit des animaux mystérieux dans la vision d'Ezéchiel.

« Que nul, par son exemple, n'introduise le relâchement, que tous cherchent à inspirer la ferveur de l'esprit.

« Qu'on ne se laisse pas décourager par la longueur du travail; que tous, l'œil fixé vers l'auteur des vertus, agissent avec d'autant plus de virilité que le jour dernier approche plus rapidement.

« Qu'on n'entende point parler de divisions entre vous; fuyez les perturbateurs, évitez avec soin les occupations séculières, les relations suspectes, l'indolence et l'inaction. »

C'était comme le testament du vénérable Supérieur; Humbert songeait dès lors à résigner sa charge pour vivre dans la retraite. Peut-être s'affermit-il dans cette résolution, près du tombeau de saint Dominique, se rappelant l'exemple du bienheureux Patriarche, qui, par humilité et esprit de zèle pour la conversion des idolâtres, avait offert au Chapitre de 1220, sa démission de Maître de l'Ordre, exemple suivi avec plein succès par son second successeur, saint Raymond de Pennafort.

En effet, l'année suivante, 1263, au Chapitre de Londres, où, selon la tradition, se trouva S. Thomas d'Aquin, le B. Humbert de Romans fit tant d'instances auprès des Religieux, membres de la vénérable assemblée, que ceux-ci ne purent refuser à ses prières et à ses pressantes sollicitations une grâce qu'ils auraient bien voulu ne pas lui accorder. On pouvait craindre que la retraite d'un tel Supérieur ne fût préjudiciable au bien de l'Ordre. Pour prévenir ce danger, les Définiteurs nommèrent Pierre de Tarentaise, pour gouverner en qualité de Vicaire général, jusqu'au Chapitre prochain, qui se tint à Paris, l'année d'après, et dans lequel Jean de Verceil fut élu Maître de l'Ordre.

La suite prouva que cette disposition était providentielle; car, si la démission de Frère Humbert fut d'abord pour tous ses enfants un coup de foudre qui les alarma en les affligeant, les mérites et les talents de son successeur les rassurèrent, dès qu'ils leur furent connus.

« En quittant sa place, dit le P. Touron, Humbert de Romans laissa à ses successeurs de grands exemples à imiter. Aussi a-t-il toujours

été regardé comme le parfait modèle d'un supérieur sage, zélé, vigilant, capable de compatir aux infirmités des faibles, incapable de mollir par lâcheté, ou de dissimuler par complaisance, ce qui aurait pu énerver la vigueur de la discipline régulière. Les plus grands travaux ne le rebutaient point. Les contretemps les plus fâcheux n'avaient pu ébranler la fermeté de son âme. Et les faveurs des princes, les honneurs qu'il recevait à Rome, en France, en Hongrie, bien loin de lui inspirer quelques sentiments d'orgueil, n'avaient servi qu'à mieux faire connaître la solide humilité de son cœur, sa modestie et son désintéressement ; vertus chéries, dont il donna de beaux exemples dans les différents états où il fut placé par l'ordre de la Providence, mais qui parurent avec un nouvel éclat, lorsque le Pape Urbain IV voulut l'arracher aux délices de la solitude, pour l'élever à la dignité de Patriarche de Jérusalem. Sensible aux besoins de cette Eglise, qu'il avait lui-même gouvernée pendant plusieurs années, le Souverain Pontife souhaitait ardemment qu'un homme du caractère du P. Humbert fût chargé de la conduire après lui. Plus les intérêts de son premier troupeau lui étaient chers, plus il désirait les remettre aux attentions d'un pasteur dont il connaissait parfaitement le zèle, les talents, la longue expérience dans la conduite des âmes et le maniement des affaires. La seule modestie du serviteur de Dieu s'opposa aux désirs de Sa Sainteté. Rien ne fut capable de le faire consentir à son élévation. Il demeura toujours ferme dans le refus de cette dignité et de toute autre, car il en refusa plusieurs, au témoignage d'un auteur contemporain » (1).

Les motifs qui déterminèrent la résolution de notre Bienheureux furent tout à la fois l'âge, les infirmités, le sentiment d'une tâche désormais accomplie, le désir de finir ses jours dans une union plus étroite avec Dieu. Il se retira au couvent de Valence, qui était le plus rapproché de sa ville natale, et pendant quatorze ans il y mena une vie toute céleste, dans la pratique des vertus religieuses, priant de longues heures, prêchant quelquefois, écrivant de pieux ouvrages, ou achevant ceux qu'il avait précédemment commencés.

III. — Pour avoir une idée complète de son œuvre, il nous faut remarquer encore quelques faits sur lesquels nous avons passé rapidement au cours du récit.

(1) Touron, *Histoire des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. I, liv. III, biog. XXVII. Le contemporain dont parle ici Touron est Etienne de Salanhac.

Notons d'abord qu'il réalisa pour les Sœurs de l'Ordre leur organisation définitive, comme il avait achevé pour les Frères, l'œuvre de législation inaugurée par S. Dominique, et poursuivie par ses successeurs, le B. Jourdain, S. Raymond de Pennafort, le V. Jean le Teutonique.

S. Dominique avait tracé pour ses filles de Saint-Sixte, à Rome, des Constitutions que Grégoire IX nous a conservées dans une Bulle, et que, du nom de leur monastère, on appelait *la Règle de Saint-Sixte*. Mais ces Constitutions étaient fort sommaires, et insistaient peu sur les détails.

Il en résultait des incertitudes et des divergences d'autant plus notables, que les rapports des Sœurs avec les Frères étaient moins étroits qu'ils ne le furent aux âges suivants.

Humbert, spécialement autorisé par le Souverain Pontife, mit donc la main à l'œuvre, et en 1259, il avait terminé son travail.

En voici le prologue, aussi sobre qu'élevé, dans les pensées comme dans l'expression :

« Puisque, d'après la Règle (1), les Sœurs doivent n'avoir qu'un cœur et qu'une âme dans le Seigneur, il est indispensable que celles qui vivent sous une même loi et font les mêmes vœux, gardent aussi l'uniformité dans les observances religieuses, de telle sorte que l'unité intérieure des âmes soit favorisée et représentée par l'unité extérieure des coutumes.

« C'est ce qui se réalisera avec plus de facilité et d'exactitude si l'on fixe par la plume les lois à observer ; si l'écriture rappelle à toutes quelle doit être leur manière de vivre ; si personne ne peut plus y rien changer, ajouter, supprimer, de peur que la négligence dans les petites choses n'amène peu à peu le relâchement...

« Afin de procurer parmi les Sœurs l'unité et la paix, nous avons rédigé soigneusement le présent écrit, que nous appelons le *Livre des Constitutions*. »

Et l'ouvrage est divisé en seize chapitres, où sont fixées successivement toutes les règles relatives à l'Office divin, aux repas, aux vêtements, aux mortifications, au noviciat, à la profession religieuse, aux fautes contre la régularité, aux supérieures, à la création des monastères, etc.

Dans ces prescriptions, l'idée seule apparaît, renfermée dans le

(1) La Règle de S. Augustin.

moins de mots possible. Il n'y a pas de mystique, de considérations flottantes. C'est la loi simple, claire, précise; rien de plus. Humbert notifia aux Sœurs, par la lettre suivante, la disposition nouvelle de leur législation :

« Aux dévotes servantes du Christ, à toutes les Sœurs confiées aux soins de l'Ordre des Prêcheurs, Frère Humbert, serviteur inutile du même Ordre, accroissement nouveau dans toutes les œuvres de salut.

« C'est par un effet admirable de la miséricorde divine que le Fils du Roi éternel s'est choisi les filles des hommes pour en faire ses Epouses. Mais parce qu'il est un modèle de toute beauté, il veut que ses fiancées soient pures et belles, qu'elles soient saintes de corps et d'esprit, que nulle souillure n'apparaisse en elles.

« Dès lors, puisque le même Fils de Dieu, dans son infinie bonté, vous a unies indissolublement à lui par les liens de la profession religieuse, il faut vous rappeler soigneusement de quelle beauté intérieure doivent briller les Epouses de l'Agneau sans tache; de quelle pureté, de quels parfums doivent s'entourer celles qui veulent entrer chez le véritable Assuérus; comment il convient à celles qui veulent plaire à un tel Epoux d'être parées de vertus et de sainteté.

« Courage! Courage! C'est ainsi que l'Epouse du Christ, modeste dans ses discours, chaste dans ses affections, immaculée dans ses pensées, pure dans ses intentions, ne désirant plaire qu'à son Epoux, méritera d'arriver à lui, d'entendre les paroles de l'alliance divine; d'être admise aux noces éternelles, d'où seront exclues les vierges folles, et de jouir à jamais de la vision de Celui que sans cesse les Anges désirent contempler, qu'adore la multitude des élus, que toute créature bénit dans les siècles des siècles!

« Sachez donc encore ceci, mes Filles. Considérant qu'il est utile pour vous toutes, engagées par les même vœux de Religion, de pratiquer d'une manière uniforme les observances régulières, nous avons, en vertu d'une autorisation spéciale du Saint-Siège Apostolique, ramené à un texte unique les diverses coutumes introduites dans les communautés isolées; nous vous transmettons ce texte par l'intermédiaire des Provinciaux, voulant que, désormais, vous viviez toutes selon ces Constitutions.

« Si quelques-unes avaient la présomption de s'y refuser, elles ne pourraient plus être regardées comme Sœurs de l'Ordre.

« Donné à Valenciennes, dans le Chapitre général.

« Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous, Ainsi soit-il ! »

Restait à éclaircir un point de souveraine importance : quels étaient les monastères de Religieuses appartenant à l'Ordre ?

Sous l'inspiration du zèle privé, bien des fondations s'étaient faites, dont l'Ordre ne devait prendre le soin et la responsabilité qu'après avoir résolu nombre de questions préalables.

Humbert en référa à son illustre frère, son ami personnel, le cardinal Hugues de Saint-Cher. Ce Prince de l'Eglise ayant reçu pouvoir, d'abord d'Innocent IV, puis d'Urbain IV, premièrement exigea que l'Ordre prît sous sa juridiction tous les couvents de Sœurs qui avaient reconnu jadis l'autorité des Supérieurs dominicains, et en second lieu, permit l'acceptation de nouveaux monastères.

Muni de ces instructions, Humbert de Romans s'entendit avec les Provinciaux ; l'on fit une minutieuse enquête, et l'on sut définitivement quels monastères de femmes l'Ordre avait possédés sous sa juridiction, et quelle était cette juridiction.

C'est chose admirable de voir avec quelle facilité, chez notre Bienheureux, les idées passent à leur exécution ; avec quelle promptitude l'œuvre suit la pensée, et s'il est prudent, combien sa prudence est celle qui agit, combien peu elle est celle qui n'agit pas !

Il étudie, il médite : mais lorsque la clarté s'est faite dans son esprit sur l'opportunité des choses, il en crée la possibilité. Jamais, pour lui, de ces interminables demi-mesures, de ces vacillations perpétuelles qui supposent ou l'absence d'idée, ou le manque d'énergie, ou les deux à la fois.

Cependant Humbert de Romans, pour lequel, semble-t-il, rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire, tenait à réaliser au point de vue des lois une seconde entreprise : après avoir organisé la législation, il fallait en fixer le sens. Cette œuvre nouvelle, sauf quelques applications particulières, concernerait l'Ordre entier, les Frères et les Sœurs, puisque, dans la famille entière, la loi est la même, l'esprit est le même également.

Indiquons ici ces ouvrages d'interprétation des lois dominicaines, bien que plusieurs aient été commencés ou achevés après ou avant le Généralat du vénérable Père.

En toute œuvre entreprise, il faut considérer à part les moyens et le but.

Le but de l'Ordre de Saint-Dominique c'est, après le but général de la sanctification de ses enfants, l'enseignement de la doctrine sacrée ; les moyens sont l'étude et les observances monastiques, car

S. Dominique a voulu que ses Religieux fussent des moines, ayant toutes les antiques austérités que comportait la vie monacale; sauf, il va sans dire, à régler l'usage et l'emploi de ces moyens, en vue du but à atteindre, et jamais contre ce but.

Dans ces observances monastiques, il y a deux éléments à distinguer : l'élément essentiel, ou les vœux de religion, l'élément individuel, soit cet ensemble d'exercices dans lesquels s'incarnera la pratique des trois vœux.

Une fois compris ce magnifique enchaînement, on saisit sans peine le plan suivi dans son intention, sinon dans l'exécution, par le V. Humbert, interprétant les lois dominicaines.

Il s'occupe avant tout de ce qui constitue l'essence même de la vie religieuse, les vœux qu'a dû émettre explicitement ou implicitement tout chrétien qui s'engage à la pratique des conseils évangéliques.

Sa *Lettre sur les trois vœux* est un chef-d'œuvre de doctrine et de style. Elle débute par ces mots : « Il ne faut estimer pour rien, mes très chers fils, ce qui ne sert pas à la louange et à la gloire de Dieu. C'est pour ce motif, qu'excité par les devoirs de notre charge, et les insinuations de la charité fraternelle, nous tenons à vous rappeler, tantôt par nos écrits, tantôt par nos discours, le bien que vous devez faire, le mal qu'il vous faut éviter.

« Mais parce que l'âme est affection et intelligence, il en résulte que sa perfection consiste dans la vertu et la science. L'homme selon l'Evangile devra donc être orné à la fois de l'une et de l'autre. L'une le conduit au bien, l'autre au vrai; par l'une il devient un flambeau ardent, par l'autre une lumière brillante; la première donne la puissance des œuvres, la seconde celle de la parole, comme on le voit en Celui qui commença par agir et ensuite enseigna. De là notre pensée de vous adresser cette lettre pour vous rappeler et vous enseigner la pratique des observances régulières (1). »

Après ce prologue simple et grand, le Bienheureux entre dans les détails; il y met une logique, une clarté, une sûreté incomparables. L'idée jaillit avec une fécondité dont on trouverait difficilement ailleurs un second exemple. Le devoir, sous ses diverses formes, dans ses applications, ses difficultés, ses mérites, dans les vices qui lui sont opposés, est présenté avec tant de franchise et de netteté qu'une telle lecture offre à l'âme pieuse un charme inexprimable.

(1) Humberti *Opera de Vita regulari*, t, I, p. 1, 2.

Ayant ainsi étudié l'élément essentiel de toute vie religieuse, Humbert aborde l'interprétation de la Règle de saint Augustin, qui appartient déjà plus spécialement à l'Ordre de Saint-Dominique. C'est la même méthode, la même richesse, la même limpidité. On reste ébloui devant les splendeurs de cette intelligence aussi droite que pénétrante.

La Règle a pour suite les Constitutions dominicaines proprement dites. Malheureusement le Commentaire des Constitutions est demeuré inachevé, la mort a empêché l'auteur de le conduire à terme. Mais ce que nous en possédons n'est pas moins remarquable que les ouvrages dont nous venons de parler.

Puis vient le livre *des Offices*. Les devoirs des Religieux en charges, depuis le Maître Général jusqu'au dernier des Frères employés au service des autres, sont expliqués dans leur nature, leur principe, leur étendue, leurs applications, avec une intarissable fécondité et une inflexible rectitude de jugement.

C'est là tout l'exposé de ce que nous avons appelé les moyens à mettre en œuvre pour réaliser le but fixé à l'Ordre de Saint-Dominique par son fondateur.

Enfin, Humbert de Romans envisage la fin elle-même, et dans un livre à part, *Sur la Prédication*, il développe sa pensée, et nous la fait connaître à fond, non pas au point de vue des préceptes de la rhétorique, mais au point de vue des lois plus générales, d'où procèdent celles de la rhétorique elle-même. Selon son habitude, il donna la théorie et l'exemple. Le livre de théorie est intitulé *De eruditione Praedicatorum*. Il se divise en sept parties. Le vénérable auteur explique d'abord la condition de cet office du prédicateur, c'est-à-dire son excellence, sa nécessité, son mérite, son utilité, ses difficultés ; il expose ce qui est nécessaire au prédicateur, spécialement au point de vue de la vertu, de la science, du langage, il montre comment on doit aborder cet office, comment on doit le remplir, combien quelques-uns ont tort de s'y soustraire, comment on peut rendre la prédication inutile. Toutes ces questions sont posées, élucidées avec la même richesse et le même bon sens d'aperçus que nous avons admirés partout. Ce livre fut suivi d'un autre, où l'auteur montre comment on peut appliquer ces préceptes. Le *De modo prompte cudendi sermones*, est un recueil de canevas, à l'usage des prédicateurs. Ici encore nous constaterons l'esprit pratique de l'auteur, qui afin de saisir l'auditoire autrement que par les banalités que l'on sait,

non seulement divise les auditoires en catégories, afin de mieux parler à chacun selon ses besoins ; mais encore fait précéder le plus souvent chaque canevas d'une petite notice sur le genre de personnes à qui s'adresse la prédication. Par ce moyen le discours sera infailliblement adapté à l'auditoire. Quelle leçon pour nos éternels rhétoriciens du lieu commun !

Ajoutons à ces œuvres les lettres qu'il écrivait sans cesse aux Frères, ajoutons-y ses discours ou conférences, dont on trouve des manuscrits dans les bibliothèques (1), ajoutons-y enfin même ses autres ouvrages, qui sans être spécialement à l'usage des Frères, pouvaient leur servir néanmoins, comme à tous ceux qu'intéressaient alors les graves questions agitées durant cette illustre époque, et nous aurons véritablement ici un chef-d'œuvre unique en son genre.

Et pourtant ce n'est pas tout.

Le grand Supérieur comprenait, lui aussi, que pour faire accepter les lois, aucune éloquence ne vaut celle des exemples ; c'est pourquoi, comme nous l'avons dit plus haut, il fit recueillir avec un soin pieux les souvenirs de famille et autres traditions domestiques, et chargea un docte et saint Religieux, frère Gérard de Frachet, d'extraire de ces documents un récit fidèle des illustres exemples donnés par le Patriarche des Prêcheurs et ses premiers enfants.

Gérard de Frachet répondit vraiment aux désirs du Maître ; il mit à son travail non moins d'application que de piété.

Le livre se divise en cinq parties. Dans la première on raconte les débuts de l'Ordre, comment il a été prévu, comment la Providence a protégé son berceau ; dans la seconde on a inséré un grand nombre de faits qui appartenaient à la vie de S. Dominique, mais n'étaient point relatés dans sa légende ; la troisième contient la délicieuse biographie de Maître Jourdain, le successeur de S. Dominique ; la quatrième parle de la ferveur première, de la générosité des Frères, et des obstacles qu'ils rencontraient dans leur vie et leur vocation ; la cinquième, enfin, raconte comment les Frères mouraient, selon qu'ils avaient été fidèles, ou que parfois ils ne l'avaient pas été suffisamment.

Humbert de Romans ne voulut pas que cet ouvrage fût livré au public et mis entre les mains de tous, mais il l'adressa aux mem-

(1) Celle de Bologne par exemple.

bres de l'Ordre, par la lettre suivante, qui est une autre démonstration de son admirable esprit.

« A nos bien-aimés dans le Bien-aimé Fils de Dieu, à tous les Frères-Prêcheurs, Frère Humbert, leur serviteur inutile, salut, et occupation constante dans les œuvres divines, au ciel et sur la terre.

« Le Sauveur du monde, qui désire sauver tous les hommes, a envoyé son Esprit dans le cœur d'un grand nombre, et inspiré à plusieurs la pensée de mettre par écrit les faits et les discours édifiants, afin qu'ils fussent pour les générations à venir un moyen de salut d'autant plus universel, qu'on en conserverait plus fidèlement le souvenir dans des documents authentiques. C'est ainsi qu'Eusèbe publia l'*Histoire ecclésiastique*, Jean Damascène le *Livre de Barlaam et de Josaphat*, Cassien ses *Conférences des Pères*, Grégoire son *Dialogue;* Jérôme, Bède, Florus, Odon, Usuard, divers *Martyrologes;* Grégoire de Tours, Pierre de Cluny et beaucoup d'autres, un grand nombre d'ouvrages sur pareilles matières.

« Ensuite, nous avons appris par des relations venues de divers côtés, que souvent il s'est produit dans l'Ordre, ou au sujet de l'Ordre, des faits nombreux, qui, rédigés en un volume, pourraient être d'une grande utilité et d'un continuel secours pour la consolation et le progrès spirituel des Religieux. Enfin, beaucoup de Frères, et des plus vertueux, nous ont vivement pressé de faire consigner ces documents, avant que l'oubli, qui a déjà détruit tant de souvenirs, n'ensevelisse également ces derniers.

« Nous en conférâmes avec les Provinciaux, au Chapitre général tenu à Paris, en 1256, et de leur avis, il fut prescrit à tous les Frères de nous faire connaître les faits dignes de mémoire qui viendraient à leur connaissance. Plusieurs Religieux ne peuvent assurément être excusés de négligence; mais beaucoup nous ont transmis un grand nombre de faits importants. Nous avons confié ces documents à notre Frère très-cher, Gérard de Limoges, alors Provincial de Provence, en qui nous avions pleine confiance pour ce travail, le priant, lui ordonnant même, de lire ces récits, de les examiner, de choisir les choses les plus notables et d'en composer un opuscule.

« Il l'a fait, et c'est ce livre que nous vous présentons. Ce travail a plu à beaucoup de Frères intelligents, qui l'ont lu et jugé digne d'être approuvé. C'est d'après l'avis de ces Religieux prudents et pieux que nous en permettons la publication parmi les Frères. Toutefois,

nous ne voulons pas qu'il soit donné aux étrangers sans notre autorisation spéciale.

« Pour vous, mes très chers, lisez-le, et admirez quel soin la Providence a pris de l'Ordre, et, à cette vue, fortifiez-vous dans son amour.

« Nous donnons le conseil et faisons la prière à tous ceux qui ont négligé de nous répondre, de réparer avec soin cette omission.

« Ceux qui, à l'avenir, auront connaissance de faits semblables, devront en faire part à nous ou au Maître Général d'alors, afin que ces récits soient mis en supplément dans le présent volume, ou même insérés dans le livre à leur place véritable. » (1)

Tel est ce livre dans ses lignes principales ; mais il faut le lire pour en avoir quelque idée suffisante.

Ainsi donc, Humbert de Romans avait complété les lois de l'Ordre, il en avait écrit d'admirables interprétations, il les montrait resplendissant dans la vie des grands Religieux : il ne restait rien à faire en ce sens, sinon à déterminer et à fixer les applications.

Cependant un autre devoir lui incombait en même temps, celui de protéger de la main gauche ce qu'il construisait de la main droite.

Les Ordres mendiants, ceux de Saint-Dominique et de Saint-François en particulier, eurent alors à soutenir une lutte mémorable, qui mit en péril leur existence elle-même, et menaça du coup, avant leur

(1) Cette lettre se lit en tête de l'édition du *Vitae Fratrum*, imprimée à Douai en 1619. Cette dernière prescription explique comment il est difficile de faire une édition très complète du *Vitae Fratrum*. Une édition de ce livre, qui n'est pas, à vrai dire, l'histoire primitive de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, mais qui est l'auréole de cette histoire, s'impose absolument et à bref délai, et devra être faite au point de vue de la critique, plutôt qu'au point de vue de la mystique. Plus d'une fois, les Chapitres généraux ont manifesté ce désir. Voici, entre autres, ce que demandait le Chapitre général célébré à Pérouse, en 1478 : « Ne virtutum et doctrinae claritas nostri Ordinis indiscreto silentio supprimatur, et ut ex majorum probitate Fratrum animi ad virtutum imitationem facilius inducatur, requirimus eosdem (scil. universos et singulos Patres Provinciales) ac etiam quoscumque alios superstites praesidentes, quatenus Fratres defunctos, de quibus in libello qui *Vitae Fratrum* dicitur, mentio non habetur, qui vitae sanctimonia, aut miraculorum vel doctrinae claritate floruerunt, ad sequens Generale Capitulum descriptos, cum eorum notabilibus actibus virtutum et scientiae aut miraculorum deferant, vel transmittant, quatenus ex eorum gestis praefatus libellus ad Dei et Ordinis exaltationem et Fratrum exemplum continuari possit. » *Ordin. III.* Ces paroles expriment parfaitement le caractère du charmant livre que fit écrire Humbert de Romans.

naissance même, toutes les institutions analogues, qui aurait à naître un jour. On essaya d'enlever aux Ordres mendiants leur raison d'être, et par suite, de les supprimer eux-mêmes.

Et comme, au témoignage d'Etienne de Salanhac et des contemporains, « ce fut par le zèle de maître Humbert, avec la faveur du seigneur pape Alexandre et l'aide de Louis, roi très chrétien des Francs, que cette dispute eut une issue heureuse pour la gloire de Dieu et de l'Ordre », il nous appartient d'en parler ici, bien qu'il en ait été question dans la biographie de S. Thomas. Le motif premier et dernier de la querelle fut simplement la plus mesquine jalousie, et les autres raisons mises en avant ne furent que des prétextes destinés à donner le change. La vérité est que les privilèges des Mendiants, motivés par leurs importants services et leurs succès incontestés, ameutèrent contre eux les passions misérables qui amènent l'homme à se grandir par l'écrasement de ses voisins, quand il ne peut prévaloir par son propre mérite.

En mai 1228, Jean de Saint-Gilles, célèbre docteur de l'Université, descendait de sa chaire pour revêtir la bure des Prêcheurs; mais il dut y remonter malgré son froc : les écoliers l'exigèrent absolument, et en ces occurrences les écoliers sont souvent les maîtres qui commandent. Ce fut la première chaire publique occupée par l'Ordre, à Paris. L'année suivante, l'Université n'ayant pu obtenir de la régente, Blanche de Castille, satisfaction pour le meurtre de plusieurs écoliers, tués par les soldats, ferma ses écoles; les professeurs se retirèrent à Orléans, Reims ou Angers.

Afin de combler, en partie, une lacune, les Dominicains érigèrent, avec l'assentiment de l'évêque, une chaire de théologie. A leur retour, les professeurs trouvèrent ainsi les Dominicains en possession de deux chaires publiques. Ils subirent, bon gré mal gré, le fait accompli, jusqu'à l'année 1250, où l'Université reconnut enfin et accepta les docteurs présentés par l'Ordre.

Mais bientôt, pour un motif semblable à celui de la dispersion de 1229, les Maîtres ès-arts menacèrent d'interrompre leurs cours, non sans avoir voulu, par mesure préventive, obliger les Prêcheurs à faire, en toute occurrence, cause commune avec eux. Les Prêcheurs s'y refusèrent, à moins que d'abord on ne promît de ne jamais exiger d'eux aucun acte contraire à leur caractère de Religieux, et secondement qu'on ne leur garantît à perpétuité les deux chaires occupées par eux depuis un quart de siècle.

L'Université déclara ces propositions inacceptables, statua que tous les professeurs respecteraient ses règlements, présents et futurs, et finalement retrancha de son sein les Frères-Prêcheurs. Ceux-ci en appelèrent au Pape Innocent IV. Sans attendre sa sentence, les docteurs séculiers excommunient les Dominicains, envahissent leurs écoles et édictent des peines sévères contre leurs disciples. Nouveau recours des réguliers au Souverain Pontife, lequel répond par une Bulle, et rétablit les choses dans l'état précédent. L'Université se révolte, et en appelle du Pape aux évêques. Elle veut avoir raison à tout prix, et obtient, d'ailleurs, un succès partiel. Innocent IV, par sa Bulle *Etsi animarum*, datée du 21 novembre 1254, supprimait tous les privilèges des Mendiants.

Ce fut un coup de foudre pour ceux-ci, un triomphe pour ceux-là. Mais l'orage passa vite : la Bulle ne fut en vigueur que un mois et dix jours. Innocent IV expirait le 8 décembre 1254.

Alexandre IV lui succédait, après un interrègne de quelques semaines, et, le 14 avril 1255, intervenait dans le débat. Le Pape aimait et louait l'Université, à qui il avait confié deux de ses neveux; mais il ne pouvait méconnaître les mérites des réguliers, ni les lois de la justice; en conséquence, il rendait aux Mendiants le droit d'ériger des chaires de théologie.

Bientôt, le nouveau Pontife publiait sa bulle *Cœlestis ille Agricola* qui commence de la sorte : « Le Céleste Laboureur, l'auteur souverain de la foi, et son protecteur suprême, a placé l'Ordre sacré des Frères-Prêcheurs comme un arbre fertile dans le jardin de l'Eglise, afin qu'il plaise par ses charmes, nourrisse par sa fécondité, délecte par la suavité de ses fruits ».

Le Pape avait donné, en même temps, aux Dominicains, des conseils pratiques que nous trouvons dans une lettre écrite par le B. Humbert, après le Chapitre de Milan. En voici l'exorde :

« Sachez que le seigneur Pape Alexandre nous a avertis avec zèle et charité, de tenir compte des plaintes formulées contre notre Ordre par divers prélats, afin que l'Eglise romaine ne soit pas obligée de prendre des mesures graves à ce sujet.

« Ayant reçu communication de ces plaintes, nous en avons parlé aux Définiteurs du Chapitre de Milan, et, de leur avis et consentement à tous, avons cru devoir ordonner ce qui suit. »

Humbert fait alors diverses prescriptions qui, toutes, se résument en ceci : Jusqu'à nouvel avis de ma part, abstenez-vous, sauf des cas réellement graves, d'exercer auprès des fidèles les fonctions du saint ministère.

On le voit, du côté du Pape et du côté des Frères, on ne souhaitait que la conciliation et la paix. Mais, chez les adversaires, les tendances étaient tout autres, et elles se firent jour à cette heure même dans le livre de Guillaume de Saint-Amour, *Les périls des derniers temps*, livre écrit, dit l'auteur, sur la demande d'un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques (1).

Humbert de Romans, dans une lettre aux Dominicains d'Orléans, indique longuement l'état des esprits et des choses. « Nous sommes affligé, dit-il, jusqu'au fond de l'âme et vivement inquiet de cette persécution que les pères de la dissension font subir aux enfants de la paix. Les justes sont confondus, les obéissants sont opprimés. Le démon s'attaque au riche olivier qu'avait planté le Laboureur céleste par la main de notre glorieux Père, le confesseur de Dieu, Dominique, pour remplir et féconder des splendeurs de la science le monde entier.

« Beaucoup de Maîtres de l'Université, jaloux du grand nombre de nos docteurs, de la multitude de nos écoliers, et de l'éclat de notre doctrine, avaient tenu une réunion clandestine, et porté, sans autorité aucune, certains décrets qui constituaient un outrage énorme à nos droits et à ceux de tous les Religieux, une injure pour l'Eglise de Paris, un péril pour la sanctification des âmes et pour les études théologiques. Hostiles à la paix, devenus pour leurs frères des ennemis domestiques, ces hommes ont cherché appui parmi un certain nombre de Docteurs, afin de nous imposer leurs décrets.

« Mensonges, calomnies, injures, ils n'ont rien négligé pour nous rendre odieux, pour nous lasser, pour nous amener à faire un serment inique. On nous a excommuniés sans motif, menacés, nous et nos écoliers, de châtiments terribles. Ces menaces et ces sentences ont été promulguées dans toutes les écoles de Paris. On n'a pas craint de venir nous attaquer par les armes dans nos propres maisons. Nos adversaires ont écrit à tous les évêques des lettres pleines de diffa-

(1) Les plus connus parmi les adversaires des Mendiants furent, avec Guillaume de Saint-Amour, Eudes de Douai, Nicolas de Bar-sur-Aube, Chrétien, chanoine de Beauvais, auxquels il convient d'adjoindre Jean de Gastadelle et Belin Framin.

mations, afin de ternir la gloire de l'Ordre. Tous ces sujets de discussion, portés par nous aux pieds du Saint-Siège, ont été de la part d'Innocent IV l'objet d'une longue étude. Le bienheureux pontife Alexandre, son successeur, voulant mettre fin à cette querelle, a supprimé absolument les décrets dont nous avons parlé, cassé les sentences iniques, rétabli nos Religieux parmi les Maîtres de l'Université. Mais les adversaires n'ont fait que s'obstiner, mépriser les préceptes, la sentence et les ordres du Pape ; ils se sont constitués en société nouvelle, ne supprimant que pour la forme le nom d'Université, et en ont appelé au Saint-Siège. Le Pape ayant déclaré cette appellation futile, ils ont subitement cessé leurs leçons, afin que la foule irritée contre nous ne permît pas la publication des édits pontificaux. Peu satisfaits des commandements impies, par lesquels ils ont défendu à tous leurs écoliers d'approcher de notre maison, de nous recevoir chez eux, de se confesser à nous, de nous faire la moindre aumône, de choisir leur sépulture dans nos églises, d'assister à nos prédications, ils en sont venus à un tel degré de fureur qu'ils nous assaillent partout avec de grands cris, ne permettent pas aux Frères de paraître en ville, et ameutent contre nous des laïques de tout âge et de tout rang. Aux clameurs tumultueuses excitées pour nous couvrir d'opprobres vous croiriez entendre l'aboiement des chiens, le rugissement des ours, le sifflement des serpents. Quand nous marchons dans les rues, nous sommes conspués, souffletés, poussés de côté et d'autre, poursuivis de blasphèmes. Aux pauvres du Christ on jette de la paille et de la boue; on lapide partout et à chaque instant les fils d'Israël. On lance des flèches contre nos couvents; nous n'avons pas un moment de sécurité...

« J'envoie ces quelques détails à votre charité, afin que nous voyant dans un abîme de maux, vous nous aidiez par vos prières auprès du Christ, auprès de la Vierge sa mère, l'avocate de notre Ordre, auprès du B. Dominique notre Père, et auprès du B. Pierre, notre martyr... A Dieu » (1).

Tout ce tumulte était inspiré par le livre des *Périls*.

On y demandait résolument, et avec force sophismes, l'extinction des nouveaux Ordres religieux. Pour mieux apprécier l'importance

(1) Voir Denifle, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, vol. I, p. 309-313.

du procès, il suffit de parcourir la liste des accusations auxquelles durent répondre S. Thomas d'Aquin et S. Bonaventure (1).

Les adversaires, non contents de multiplier les sophismes, et sans doute peu confiants dans leurs argumentations, crurent très habile d'obliger les Mendiants à se défendre à un autre point de vue. Un franciscain, Frère Gérard de San-Donnino, disciple de l'abbé Joachim, venait de publier son fameux *Évangile éternel*, qui n'était autre que le code des *Fraticelli*, et était destiné plus ou moins dans sa pensée à remplacer l'Évangile qui n'était pas *éternel*. Aussitôt on accusa tous les Mendiants d'être complices de ces hallucinations.

Mais le Pape agit plus habilement, fit réfuter Guillaume de Saint-Amour par Albert le Grand, Thomas d'Aquin et S. Bonaventure, et confia l'examen de l'*Evangile éternel* à trois illustres Dominicains et à l'un de leurs meilleurs amis (2).

Comme résultat final, le livre des *Périls* et l'*Evangile éternel* furent, sur les ordres du Pontife romain, brûlés à Anagni par la main du bourreau.

S. Louis intervint à son tour, exila le chef des perturbateurs; les autres se réconcilièrent peu à peu, et la paix fut rétablie. Alexandre IV avait publié à peu près quarante bulles sur ces questions.

Nous n'avons fait que nommer le plus grand des rois de France, S. Louis. Il eut pourtant sa noble part dans toute cette querelle. On l'appelait, et non sans raison, le *Roi des Prêcheurs et des Mineurs;* on devine, dès lors, s'il s'intéressa à ces discussions et en quel sens.

Mais on comprendra que dans cette courte biographie que nous exquissons à peine, il nous soit impossible d'assigner à chacun le rôle qui lui convient dans le célèbre drame.

Cette longue dispute offre un caractère singulier de grandeur : d'un côté, les Papes, les plus illustres Docteurs du Moyen Age, représentant l'Eglise vivante et sainte; de l'autre, des adversaires subtils, acharnés, ayant comme point d'appui les jalousies profondes et d'autres passions humaines sous leur forme la plus redoutable, la forme qu'elles revêtent chez la masse.

Maintenant, si l'on se demande qui a dirigé pratiquement la bataille,

(1) S. Thomas écrivit trois opuscules qui se réfèrent plus ou moins explicitement à cette question ; et S. Bonaventure en écrivit trois également. Dans leurs grands ouvrages ils répondent encore à ces adversaires acharnés.

(2) C'étaient le cardinal Hugues de Saint-Cher, l'archevêque Jean Colonna, Frère Pierre, lecteur à Anagni, et le cardinal Odon de Châteauroux.

on doit répondre que c'est Humbert de Romans. Il était alors supérieur de son Ordre; c'est lui qui met à l'œuvre Albert le Grand et Thomas d'Aquin. Nous avons entendu déjà les témoignages des contemporains : la nature des faits le confirme.

Voici, au surplus, comment il annonce lui-même à tout l'Ordre, dans une lettre datée de Toulouse, la nouvelle du triomphe qui vient d'être remporté :

« A mes très chers dans les entrailles de la charité, à tous les Prêcheurs, Frère Humbert, leur serviteur inutile, salut et progrès constant dans la sainteté parfaite.

« La Providence de Dieu, qui a souci de tous les êtres et spécialement des élus, a disposé, dans la profondeur de ses conseils, que tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ souffrent persécution en ce siècle pervers, afin qu'ils cherchent de tout leur cœur le règne de Dieu et sa justice, qu'ils apparaissent d'autant plus dignes de son royaume qu'ils auront eu à souffrir davantage pour le Christ, et que l'occasion leur aura été donnée de pratiquer de plus nombreuses vertus pour l'acquisition de ce règne éternel.

« Mais afin que la fragilité humaine ne succombe point sous le fardeau, ce Dieu de miséricorde les console doucement en toute tribulation; il les aide puissamment, il abrège les jours mauvais, comme l'expérience nous l'a appris en ces temps. Voyez, en effet, Frères bien-aimés, comment, dans les persécutions nombreuses, redoutables, que nous avons dû subir, selon nos forces, pour le service du Christ, Dieu, le bienfaisant consolateur des affligés, a essuyé nos larmes. Grâce à lui, le Souverain Pontife, les Cardinaux, Louis, le roi très chrétien, une multitude de fidèles dévoués à Dieu nous ont comblés de faveurs durant nos épreuves.

« Remarquez, je vous prie, quel secours nous avons reçu, non seulement de la terre, mais encore du ciel, où nous avons des protecteurs plus puissants. Qui niera que notre Esther, je veux dire la glorieuse Vierge, notre avocate, et notre Mardochée, je veux dire le B. Dominique, nous aient obtenu du Souverain Maître, délivrance et conservation ?

« Rappelez-vous de quelle manière subite le Seigneur, qui semblait nous avoir abandonnés, a calmé la tempête, commandé à la mer et aux vents, et apaisé les flots, pour secourir la barque en péril. Comme nous l'avons appris par les Religieux qui arrivent de divers

côtés pour le Chapitre, les Frères jouissent partout d'une tranquillité profonde, vivent dans la paix, et servent le Sauveur dans le calme.

« Il ne vous reste, ô les bien-aimés de Dieu, ô vous ses élus, qu'à rendre certaine votre vocation par les bonnes œuvres, et à recueillir de ces épines des fleurs de vertus. Il faut que nous trouvions en nous ces fruits bénis que les tribulations font naître dans l'âme des élus, à qui elles servent pour leur bien. Rendons à Dieu de magnifiques actions de grâces, maintenant que nous sommes délivrés de grands maux et périls. Prions pieusement le miséricordieux Sauveur, conformément à sa doctrine, afin que les scandales survenus ne soient pas imputés à leurs auteurs au dernier jour. » (1).

Et il poursuit ainsi de longues pages, avec la même piété, la même charité. A ces accents de joie et de gratitude on devine la grandeur de l'épreuve subie, et l'on reconnaît, sans pouvoir s'y méprendre, qu'Humbert de Romans avait été l'âme de la résistance.

Tels sont les plus illustres mérites du grand Religieux envers son Ordre.

Son action, hors de l'Ordre, ne fut pas moins remarquable. Sa réputation, on le croit sans peine, était devenue universelle. Ne citons que peu de faits, d'ailleurs très éloquents.

En 1255, une dissension s'élève chez les Chartreux, sur la célébration de leur Chapitre général. On choisit comme arbitres plusieurs Dominicains, en premier lieu Fr. Humbert, et la solution qu'il donna a été si sage et si pratique, qu'aujourd'hui encore on vit de cette solution dans l'Ordre illustre de saint Bruno (2).

En 1274, il s'agit de réunir un Concile œcuménique à Lyon. Humbert reçoit du Pape l'ordre d'écrire un mémoire sur les questions à traiter au Concile, et sur les solutions à donner. On n'a édité qu'un résumé de l'ouvrage, où brille de toute sa splendeur la limpidité de cette intelligence d'élite.

Voici le début . « De même que le peuple d'Israël a d'abord été constamment attaqué par les infidèles, depuis Abraham jusqu'à la fin; qu'ensuite il a été irrémédiablement divisé sous Roboam et Jéroboam, et qu'en troisième lieu cette portion qui seule était restée fidèle à la vérité, s'est souillée d'effroyables péchés, de même le peuple chrétien a été d'abord et restera toujours en butte aux persé-

(1) *Opera de vita regulari*, t. II, p. 510-511.
(2) Voir *Annales Ord. Carth.*, vol. IV, pp. 165, 180, 297

cutions des prévaricateurs, ensuite il est divisé en Latins et en Grecs, qui luttent entre eux dans le sein de l'Église, comme les enfants de Rebecca dans le sein maternel; division qui engendre d'innombrables misères dans l'Église de Dieu; troisièmement enfin, l'Église latine, qui a conservé la vraie foi, est cependant souillée de nombreux péchés commis par ses enfants. »

L'ouvrage qui n'est d'ailleurs qu'un abrégé d'un travail plus grand, se divise en trois parties, et comprend en tout cinquante-huit chapitres. Il serait aujourd'hui encore d'une admirable actualité et pour les idées politiques qui y sont exprimées, en dépit d'un faux droit romain alors triomphant, et pour la question de l'union des Églises orientales.

Dans la première partie, l'auteur s'occupe de la situation des Musulmans, du péril qu'ils créent pour la chrétienté, et des moyens de le conjurer.

Dans la seconde partie, qui regarde le schisme des Grecs, entre autres moyens pour faciliter le retour des schismatiques, le vénérable Religieux propose cette mesure, que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII applique avec tant de succès : tolérer, par une sage condescendance, les rits des Orientaux, leurs coutumes, leurs cérémonies, dans tous les points qui n'intéressent pas la foi.

La troisième partie du mémoire est remarquable en ce que l'auteur y affirme la nécessité d'un catéchisme moral, d'une collection des Actes des Conciles, d'un commentaire complet des Ecritures, dans le sens de la *Chaîne d'or* de S. Thomas. Toutes ces idées n'ont reçu leur réalisation que plus tard ; mais elles restent la gloire de celui qui les conçut avec tant de grandeur.

C'est alors sans doute, et encore pour le bien de tous, qu'il écrivit son admirable petit chef-d'œuvre, intitulé : *Des vrais ou des fausses vertus,* connu sous le nom de *Paradis de l'âme,* et attribué parfois, mais sans raison, à Albert-le-Grand. Il nous suffira de rappeler que celui qui devint plus tard le cardinal Manning, écrivait le lendemain de sa conversion, à l'un de ses amis : « Mon cher Hope, voulez-vous accepter le petit livre que vous avez vu chez moi hier (le *Paradisus animae)?* C'est le plus parfait livre de dévotion que je connaisse. » (1)

Nous n'insisterons pas sur ces faits, pas plus que nous n'indi-

(1) Lettre datée de Londres, 16 Queen Street, 7 avril 1851. Voir *Traité des vraies et des fausses vertus,* édit. Berthier, préface.

querons la liste complète de ses ouvrages (1). Il nous suffit d'avoir esquissé ici les lignes principales de cette existence.

On a pu admirer l'homme aux idées larges, austères et sûres; le noble cœur qui se prodigue, le supérieur incomparable qui meut et inspire tout. Humbert de Romans fut à la fois un grand homme et un grand serviteur de Dieu.

Il mourut à Valence, en Dauphiné dans le baiser du Seigneur, le 14 juillet 1277, achevant, dit Etienne de Salanhac, « une vie abondamment remplie de mérites et de bonnes œuvres » (2).

Le Chapitre général de Milan, tenu l'année suivante, ordonna que le nom du V. P. Fr. Humbert de Romans, ainsi que celui du V. P. Fr. Raymond de Pennafort, mort en 1275, et à l'avenir les noms de tous les Maîtres-Généraux, fussent inscrits au martyrologe, à la date de leurs décès, et lus publiquement après le calendrier des Saints.

Humbert fut inhumé dans l'église conventuelle, en face du maître-autel, et l'on mit sur sa pierre tombale son portrait en graphite, dont un fragment retrouvé naguères, nous a permis de reconstruire la partie supérieure. La tête est très large aux tempes, le menton évasé et relevé; il portait, selon l'usage d'alors, une barbe très courte et conserva jusqu'à la fin sa couronne de cheveux, quoique un peu ébréchée à droite et à gauche. C'était une nature pleine et forte :

« Mens sana in corpore sano. »

On grava cette inscription naïve et éloquente, qui résume sa vie :

Hic jacet hortorum fons, fertilis area florum,
Regula doctorum, lux, semita, normaque morum;
Hic fuit Humbertus, Romanis nomine dictus,
Consilio certus, nullo discrimine victus.
Ternis cum bis ter annis fuit ipse Magister
Ordinis, et Fratrum rector, lux, gloria Patrum,
Mille ducenteni septeni septuageni
Anni post Christum, tumulant feliciter istum
Quem fulgens sidus julii pridie trahit idus.
M. CC. LXXVII

(2) Voir Echard, *Script O. P.*; Berthier, *Humberti opera de Vita regulari*, praefat. Plenus dierum et operibus bonis in abundantia.

Ci-gît celui qui fut la fontaine des jardins, le riche parterre de fleurs
La règle des savants, la lumière, la voie, la loi des mœurs.
Ce fut Humbert, appelé de Romans.
Il donnait des conseils sûrs; et rien ne put l'abattre.
Pendant neuf années il fut Maître
De l'Ordre, le guide des Frères, l'honneur, la gloire des Pères.
En l'an mil deux cent soixante-dix-sept,
Après le Christ, ayant trépassé saintement, il fut inhumé ici.
Cet astre brillant fut enlevé le 14 juillet
M CC LXXVII

La Vénérable Sœur MARIE TRUCCO, du Tiers-Ordre (*).

(1579-1606)

Cette enfant de bénédiction naquit à Montréal, en Sicile, le 13 mai 1579, et reçut, au saint Baptême, le nom de Marguerite. Ses parents, pieux et riches, eurent la consolation de voir briller dans leur petite fille les illustres marques de ce qu'elle serait tout le cours de sa vie. La grâce, en effet, prévint en elle par des inclinations si saintes l'usage de la raison, qu'avant de pouvoir faire un juste discernement du bien et du mal, elle manifestait un vif attrait pour la piété et la prière. Dès son enfance, elle fréquenta le sacrement de Pénitence jusqu'à trois fois la semaine, et avec tant de lumière que son confesseur ne pouvait assez admirer ses dispositions.

Un jour, en voyant passer dans la rue de pauvres filles, pieds nus, mal habillées et souffreteuses, la petite Marguerite les fit entrer aussitôt dans la maison de son frère, leur lava les pieds et pourvut à leurs nécessités. Cette compassion, bien au-dessus de son âge, alla si loin qu'elle attira quelques jeunes compagnes à ses pratiques de dévotion et de charité; et, chose à peine croyable, ces enfants soi-

(*) Diario.

gnèrent ensemble un pauvre vieillard du voisinage, atteint d'un mal horrible, et que les médecins eux-mêmes n'osaient aborder.

A dix ans, elle reçut de son père de magnifiques habits. Mais ce qui eût été pour toute autre, dans cette occasion, un grand sujet de joie, devint, au contraire, pour cette âme privilégiée, un véritable supplice, aussi bien qu'à sa pieuse mère, qui n'ambitionnait pour sa fille d'autre parure que celle de l'innocence et de la modestie chrétienne. Cette diversité d'inclinations embarrassa l'enfant qui, ne sachant comment obéir en même temps à son père et à sa mère, dans des choses si opposées, s'avisa de ce stratagème : devant son père, elle paraissait avec des ajustements qu'elle s'empressait de déposer dès qu'il quittait la maison.

Il plut à Notre-Seigneur de la délivrer de ce souci par un accident d'importance minime, qu'elle prit pour une disposition providentielle. Sa mère, invitée à une messe de circonstance, voulut emmener sa fille avec elle, et Marguerite dut se parer conformément à l'intention de son père. Elle allait partir, quand, après avoir vainement cherché ses pendants d'oreilles qu'elle croyait perdus, elle s'aperçut qu'ils étaient tombés dans sa chaussure. Ce fut un avertissement ; la jeune fille comprit qu'elle devait désormais fouler aux pieds ces vanités, et elle y renonça pour toujours.

Elle fit le vœu de virginité à douze ans, le jour de la fête de sa sainte patronne. Cet acte déplut grandement à sa famille, qui la voulait dévote et vertueuse, il est vrai, mais dans le courant du monde ; aussi chercha-t-on de toutes manières à s'opposer à ses desseins. La patience, la douceur et la fermeté de l'enfant triomphèrent néanmoins, et l'on finit par consentir à son vœu. A cette époque, Marguerite, comme une digne épouse de Jésus crucifié, embrassa la pénitence et s'adonna avec ferveur à l'oraison. Presque tout le jour, elle ne faisait autre chose, et elle y consacrait encore une bonne partie de la nuit. A force de se tenir si longtemps à genoux, il lui survint des tumeurs qui la firent souffrir toute sa vie. Elle dormait tantôt couchée sur la dure ou sur une croix de bois qu'elle-même s'était fabriquée, tantôt simplement assise sur un banc, la tête appuyée sur le coude. Son abstinence était fort rigoureuse, elle mangeait très peu et jamais de viande, sauf par ordre formel de ses parents. La pensée des souffrances de Notre-Seigneur la pénétrait si vivement qu'elle fondait en larmes, même à table, ce qui l'obligeait à se retirer pour pleurer avec plus de liberté. A l'oraison, s'il lui arrivait de s'entretenir des mystères de la Passion,

elle éprouvait aussitôt des phénomènes étranges : une sueur abondante s'échappait de ses membres, rappelant celle du Sauveur au jardin de l'agonie. Mais à la longue, cette grande application à la prière lui ayant occasionné de fréquents saignements de nez, elle dut, sur l'avis de son confesseur, modérer ses exercices. Toutefois, en très peu de temps, on s'aperçut des fâcheux effets de la violence qu'elle se faisait en cela, et force fut d'abandonner la pieuse enfant à sa ferveur et à la conduite du Saint-Esprit.

Marguerite aimait à se retirer dans une chambre écartée, où elle passait des journées entières, uniquement occupée à la contemplation des choses célestes. C'est à cette époque qu'elle s'astreignit à la récitation de l'Office : il lui fallut cependant bientôt y renoncer à cause de ses violents maux de tête.

Dieu, qui se contentait de sa bonne volonté, lui accorda dans le même temps des faveurs vraiment extraordinaires. Elle apprit miraculeusement à écrire et connut par révélation la voie qu'elle devait suivre jusqu'à la mort. Comme elle demandait avec instance au divin Maître dans quel état elle devait le servir, sainte Catherine de Sienne lui apparut, l'assurant qu'elle lui était envoyée pour l'avertir de prendre l'habit du Tiers-Ordre, tout en restant dans la maison de ses parents. « Ayez bon courage, dit la Sainte, Celui qui vous appelle à ce genre de vie, vous en facilitera les moyens ». Néanmoins, le confesseur, instruit de la chose, n'ajouta pas foi à l'apparition, et voulut que sa pénitente redoublât ses prières. Sainte Catherine se montra de nouveau, insista encore et prédit à sa protégée qu'elle aurait beaucoup à souffrir dans l'exécution de son dessein, mais qu'enfin tout lui réussirait, pourvu qu'elle fît preuve de grande fermeté. Mieux éclairé et craignant de s'opposer à la volonté de Dieu, le confesseur donna son consentement, et s'interposa lui-même pour obtenir celui des parents. Il se rendit ensuite à Palerme auprès du Provincial, qui donna l'habit du Tiers-Ordre à la jeune fille, avec le nom de Marie.

Ce changement d'habit en opéra un autre dans la vie de notre tertiaire, en lui inspirant de fervents désirs d'imiter sainte Catherine.

Sœur Marie se rendit les jeûnes familiers ; non contente de ceux de la règle, elle en faisait un bon nombre au pain et à l'eau ; souvent même elle passait des jours entiers sans autre nourriture que le Sacrement de l'autel. Les disciplines, les bracelets garnis de pointes aigües étaient pour elle d'un usage très fréquent. On remarquait

encore que, durant les fortes chaleurs de l'été, elle s'exposait aux ardeurs d'un soleil de feu, tandis que, l'hiver, elle allait parfois, au milieu de la nuit, se jeter dans la neige.

De douloureuses maladies épurèrent la charité de cette âme saintement avide de la souffrance. Nous avons parlé de ses violentes migraines, des plaies qu'elle contracta à la suite de ses longues stations au pied des autels ; elle éprouvait en outre des vertiges étranges qui la prenaient régulièrement du jeudi soir au samedi matin. La pieuse fille se consolait doucement de souffrir ainsi quelque chose, dans un temps consacré au souvenir de la Passion, s'affligeait sensiblement quand la crise n'arrivait pas à l'heure accoutumée, craignant de s'en être rendue indigne par quelque faute. Les démons lui laissèrent peu de trève ; jamais cependant leurs attaques ne parvinrent à la troubler, car elle savait que le grand moyen d'en triompher était de les mépriser, et, sous ce rapport, elle excellait. Mais elle ressentait beaucoup plus vivement les peines de son âme, en proie aux obscurités, aux sécheresses et aux scrupules.

Dans cet état d'angoisse, l'humble vierge s'aidait des lumières de la foi, et recourait à la prière ; aussi mérita-t-elle d'être consolée par plusieurs visions. Un jour qu'elle conjurait plus que jamais le divin Maître de la conduire, parmi ses ténèbres, et de ne pas permettre qu'elle s'égarât du bon chemin, la V. Sœur se vit tout à coup transportée dans une salle remplie de croix de toutes dimensions. Au milieu se dressait celle du Seigneur, la plus grande de toutes. Comme elle s'appliquait à les considérer, elle entendit distinctement ces paroles : « Tu n'entreras jamais au ciel, si, à l'exemple des Saints qui y règnent, et du Sauveur lui-même, tu ne portes ici-bas ta croix. »

La seconde vision lui arriva à l'époque d'une désolation extraordinaire. La V. Sœur, à bout de courage, se plaignait de son état au divin Consolateur des affligés, quand elle vit en esprit un temple magnifique, et, au-dessus, Notre-Seigneur tenant dans sa main une palme et une couronne. D'un visage gai et souriant, il lui dit: « Voici, ma bien-aimée, la récompense que je donne à ceux qui sont fidèles dans les souffrances ; car je me plais à éprouver mes serviteurs, et ils me sont d'autant plus agréables que leur patience est plus forte et plus amoureuse. Ne te décourage donc point de souffrir, la consolation te sera donnée en proportion de tes travaux et de tes peines. » Cette vision eut pour effet, comme la précédente, d'exciter en notre Sœur un grand amour pour la souffrance.

La troisième se produisit dans le temps de l'oraison. Sœur Marie méditait la Passion de Notre-Seigneur, et pleurait amèrement sur les douleurs de son bon Maître : la très sainte Vierge lui apparut. Il semblait à la pieuse fille la voir tirer d'un vase précieux une liqueur dont elle se servait ensuite pour oindre le corps déchiré de son divin Fils. « Ecoute, ma fille, lui dit alors la Mère des douleurs, cette liqueur, ce sont les larmes que tu viens de répandre dans la prière, et qui sont comme un baume délicieux pour les plaies de Jésus crucifié, par la consolation qu'elles lui procurent. » Pour témoigner combien cette compassion était agréable au Sauveur, Marie ajouta : « Demande telle grâce que tu voudras, elle te sera immédiatement accordée. » A l'instant même, la V. Sœur réclama la délivrance d'une personne décédée depuis peu, et la vit sortir du lieu de l'expiation.

Un autre jour, il lui sembla qu'elle pénétrait dans le côté entr'ouvert de Notre-Seigneur. Trois demeures distinctes s'offraient devant elle, ayant toutes la même entrée. Dans l'une, se trouvait une fontaine d'eau vive, où les véritables pénitents se lavaient de leurs taches ; dans l'autre, une fournaise d'où ils sortaient transformés. Enfin, la troisième représentait une plaine émaillée de fleurs odorantes, et au milieu un arbre gigantesque, à l'ombre duquel toutes les âmes saintes aimaient à se reposer.

Sœur Marie comprit le sens de la vision. Le divin Maître était cette porte unique que doit nécessairement franchir quiconque veut se purifier de ses fautes, progresser dans son amour et parvenir à la vision béatifique. *Ego sum via, veritas et vita*, a dit de lui-même Notre-Seigneur : je suis la voie par mes exemples, la vérité dans mes promesses et la vie éternelle dans la récompense, *via in exemplo, veritas in promisso, et vita æterna in præmio.*

Le résultat de ces faveurs gratuites fut de porter la V. tertiaire aux pratiques des plus sublimes vertus. Bon nombre de jeunes filles, entraînées par la force de ses exemples, renoncèrent aux joies trompeuses du monde, et plusieurs d'entre elles firent vœu de chasteté. Nous ne saurions redire toutes les industries de son zèle pour retirer les âmes du péché : rien ne lui coûtait pour assurer le salut du prochain, et par ses prières, ses pénitences, ses remontrances, elle obtint des conversions inespérées. Quant aux autres œuvres de miséricorde, elle y vaquait sans relâche, donnant sans compter et se dépouillant même de ses robes pour le soulagement des malheureux. A l'égard de ses parents, elle se montrait d'une obéissance déférente et respec-

tueuse, à ce point qu'elle n'entreprenait jamais rien sans leur permission.

Les exemples de sa piété étaient un flambeau qui éclairait sa ville natale. Point d'exposition du Saint-Sacrement où cette digne fille de S. Dominique ne se trouvât la première, demeurant des heures entières à genoux, avec un respect et une modestie angéliques. Elle s'approchait tous les jours du banquet sacré, mais pour ne pas éveiller l'attention, elle avait soin de communier en diverses églises.

Notre V. Sœur eut le don de prophétie, et connut par révélation ce qui se passait au loin. Pendant une absence de son père, éloigné d'une quinzaine de lieues de Palerme, la pieuse fille le vit un jour courir un grand danger. Elle se jette à genoux aussitôt, et prie sa mère d'unir ses instances aux siennes pour le recommander à Dieu. On remarqua l'heure de la prédiction : or, à ce moment même, le père attaqué par une bête féroce, n'échappa que par miracle à une mort certaine. Elle obtint également des guérisons sans nombre en recourant à Dieu. Citons un trait. L'un de ses neveux, abandonné des médecins, se trouvait réduit à l'extrémité. Sœur Marie accourt auprès du petit moribond. « Mon Dieu, s'écrie-t-elle, avec l'accent d'une invincible confiance, mon Dieu, je vous en conjure, rendez-le à la vie par les mérites de mon Père S. Dominique ! » A l'instant même, l'enfant se lève, comme s'il n'avait eu aucun mal.

Plus étaient grandes les faveurs divines à son égard, plus la sainte tertiaire ressentait la peine de son exil : le *cupio dissolvi* revenait sans cesse sur ses lèvres. Enfin ses vœux allaient être exaucés : la fièvre la saisit, et la mit en peu de temps au grand chemin du paradis. Son confesseur, fort peiné de la perdre si jeune — elle n'avait que vingt-sept ans — lui imposa l'obligation de demander à Dieu de prolonger ses jours afin qu'elle s'employât encore à sa gloire : « Je le ferai, mon Père ; mais tenez pour certain que mon heure est venue : la mort est là, je le sais à n'en pas douter. »

Sa vertu était si hautement reconnue que l'Eminentissime Cardinal de Torrès, archevêque de Palerme, vint lui-même lui administrer les derniers sacrements. Quelques jours avant de mourir, Sœur Marie adressa aux assistants une exhortation touchante sur le mépris du monde et l'amour de la vertu, puis se tournant vers sa mère éplorée : « Chère mère, dit-elle, je comprends toute la douleur que vous cause ma mort : mais tel est le cours de la vie, et l'ordre de la Providence, qu'il faut savoir accepter : c'est aussi la consolation la plus

solide que je puisse vous donner, en vous avertissant de vous tenir prête à d'autres coups plus rudes qui vous feront oublier la pesanteur de celui-ci. » Effectivement, il survint tant d'afflictions à cette dame, qu'elle finit par oublier l'amertume ressentie à la mort de sa fille bien-aimée.

Le Cardinal revint visiter la moribonde et put s'entretenir longtemps avec elle ; mais comme ses forces déclinaient visiblement, le prélat se mit à genoux, commença les prières de la recommandation de l'âme et se retira grandement édifié. Enfin, sous la grâce d'une dernière absolution, Sœur Marie expira doucement, le 14 juillet 1606. L'Ordre de Saint-Dominique ne possédant point de couvent dans la ville natale de notre Sœur, elle fut enterrée avec beaucoup de solennité dans l'église des Carmes.

Tous les objets à son usage furent distribués comme de saintes reliques, et devinrent l'instrument de plusieurs miracles juridiquement reconnus.

LE MÊME JOUR

1275 — A Limoges, l'illustrissime P. PIERRE DE SAINT-ASTIER. Elevé par son mérite sur le siège de Périgueux qu'il occupa pendant trente ans, le V. Prélat n'eut pas plus tôt connu nos Pères de Limoges, qu'il conçut un grand désir de se démettre de son évêché pour se ranger en leur compagnie. Il en fit de très pressantes instances auprès des Souverains Pontifes Grégoire IX, Innocent IV et Alexandre IV, mais sans succès, à cause de la haute estime dont il jouissait en cour de Rome. Enfin Clément IV, très affectionné à l'Ordre, dont il gardait la règle par dévotion, ne voulut pas confondre une si longue et si sainte persévérance : il lui accorda la permission si vivement désirée.

Le pieux évêque s'était depuis longtemps constitué l'ami et le protecteur de nos Pères. Non content de les avoir attirés dans sa ville, il leur donna le prieuré de Saint-Martin et une somme considérable pour la fondation de leur maison. Ce fut également sous son épiscopat qu'eut lieu la fondation de Bergerac, acceptée l'an 1264 par le Chapitre d'Avignon qui y députa une vingtaine de religieux, ayant à leur tête le P. Guillaume de Saint-Astier,

parent de l'évêque. Ce fut au couvent de Limoges que se retira le saint Prélat (1266). Il resta une année entière avec son costume d'évêque, qu'il échangea enfin pour l'habit de la Religion dont le revêtit Etienne de Salanhac, alors Prieur.

Il vécut huit ans dans cette vie humble, sainte et tranquille, remplissant à l'occasion les fonctions épiscopales : Bernard Gui se glorifie d'avoir reçu la tonsure cléricale de ses mains. Entre temps, il trouvait les ressources suffisantes pour enrichir le couvent d'un beau corps de bâtiment. Enfin, parvenu à une vieillesse vénérable, plus illustre encore par son abaissement volontaire qu'il ne l'avait été par son poste d'honneur, il alla recevoir dans les cieux l'élévation promise à ceux qui savent s'humilier sur la terre (1275). On l'enterra au milieu du chœur. Voici son épitaphe :

Frater Petrus de Sancto Asterio, Episcopus Petracoricensis, summa scientia et eloquentia prædítus, magnus ac solennis vir, utique bonus ac devotus, filius Domini de Insula prope Petracoras, venit ad hunc Conventum Prædicatorum Lemovicensium prima die Martii 1266, et in habitu Episcopali mansit ibidem per annum. Tandem magna cum difficultate precibus importunis cessionem sui Episcopatus obtinuit à Domino Clemente IV, dignitate Episcopali ipsi in omnibus et per omnia reservata ; quam cessionem non potuerat obtinere a tribus Pontificibus, Clementis prædecessoribus, scilicet Gregorio IX, Innocentio IV et Alexandro IV. Post paucos dies à dicta cessione obtenta, habitum Ordinis reverenter accepit, et honorabiliter in eo Deo et Ordini militavit annis octo, mensibus quatuor cum dimidio. Fecit multa bona Conventui, tam in ornamentis Ecclesiæ, quam in libris et ædificiis, fecitque ædificare domum de Balaleu. *Obiit autem Pridie Idus Iulii, anno Domini 1275, et est sepultus in Ecclesia hujus Conventus in medio Chori. Anima ejus requiescat in pace.* — (B. Gui.)

13.. — A Poissy, le V. P. RÉGINALD D'AUBIGNY, du couvent de Chartres, personnage d'un insigne mérite, ancien confesseur de Philippe-le-Bel. Ayant beaucoup contribué par sa piété et ses conseils auprès du roi de France, à la construction du monastère élevé à Poissy sur le lieu même de la naissance de S. Louis, le V. Père en fut fait le premier Prieur. C'est là qu'il décéda, plein de jours et de mérites, dans les premières années du XIV^e^ siècle. — (*Mém. de Poissy.*)

1534 — A Valence, le martyre du V. P. DOMINIQUE DE CORDOUE, Provincial de la Province d'Aragon. Il inaugura ses premiers ministères par l'évangélisation de la Biscaye. Aux matières ordinaires qu'il traitait, il avait soin de joindre des instructions spéciales sur la dévotion du Rosaire, dont il se fit l'apôtre dans cette contrée. Elu Prieur de Salamanque, il se distingua par son héroïque charité à l'époque de la terrible famine qui ravagea cette

ville. Non seulement il sut pourvoir aux besoins de sa communauté, mais de plus, par ses soins ingénieux et empressés, il parvint à assister l'espace de plusieurs mois près de huit cents pauvres.

Clément VII, très désireux de réformer les anciens Ordres, avait chargé le P. François de Ferrare de désigner lui-même un Religieux capable de remettre sur un meilleur pied la Province d'Aragon. Le choix du Général se porta sur le P. Dominique de Cordoue qui arriva à son poste vers l'an 1530. Il trouvait à la tête de quelques maisons réformées le P. Raphaël Casteil, grand ami de S. Louis Bertrand, nommé un peu plus tard Provincial au Chapitre de Gérone. Cette élection n'ayant pas été confirmée, le V. P. Dominique de Cordoue fut institué à sa place, et quand le nouveau Provincial prit possession de son office, la Congrégation des couvents réformés était par le fait abolie, et son Vicaire, le P. Amator Espy, sans autorité.

Tout en faisant ses visites avec compassion et douceur, pardonnant avec rectitude, exhortant avec force, le vénéré Supérieur ne put convertir à sa cause tous ses subordonnés.

Il tint son premier Chapitre à Valence (1532); le second, la même année à Gotor, pour traiter, de concert avec les plus graves Religieux, des moyens propres à établir dans la Province le bien qu'il se proposait.

Il plut à Dieu d'approuver ses travaux par un miracle assez singulier. Un jour qu'il errait dans une campagne déserte, n'ayant pas même une goutte d'eau pour se rafraîchir, il envoya son compagnon vers une grange écartée qu'il apercevait de loin. Chemin faisant, ce Religieux apprend que cette grange est fermée, ses propriétaires se trouvant absents. Il revient aussitôt sur ses pas et rapporte la chose à son Supérieur. « N'importe, repartit celui-ci, allez quand même, j'ai cette confiance que vous y trouverez de l'eau. » Le Père hésitait. — « Eh! bien, allons-y ensemble. » Aussitôt le P. Dominique se lève, suivi de son timide compagnon. Arrivé à la porte de la maison, il touche du doigt le cadenas qui tombe à ses pieds; puis, entrant dans l'intérieur, il montre au Religieux une cruche d'eau claire et limpide que la Providence leur tenait en réserve.

On croit que le vénéré Provincial eut révélation de sa mort. Un Père du couvent de Saragosse eut la charité de le prévenir, au moment où il allait monter à l'autel, de se tenir en garde contre certains apostats. — « Je sais ce qui m'attend, répondit le Supérieur, ce sont ces malheureux, en effet, qui me donneront la mort. »

Cette réponse arriva aux oreilles du vice-roi de la ville et du royaume de Valence, don Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre, lequel s'empressa d'offrir au P. Dominique une escorte pour parer à toute éventualité. L'humble Religieux finit par céder devant ses instances, mais seulement pour la campagne; car en ville, il se croyait en sûreté, et aurait craint de ne pas donner en cela le bon exemple. Ce fut cependant dans la ville qu'eut lieu l'assassinat. Le zélé Pasteur venait de congédier ses gardes à l'entrée de Valence, quand deux

apostats se jettent sur lui au moment où il s'engageait dans une ruelle étroite, aboutissant à l'église du couvent, et le frappèrent de plusieurs coups de poignard. Son compagnon, le P. Amator Espy, voulut faire de sa personne un rempart pour couvrir son Supérieur, mais les assassins le frappèrent à son tour et prirent aussitôt la fuite. Les blessés purent se traîner jusqu'à la porte de l'église. Là, le saint Provincial, imitant la charité de Jésus-Christ, fit à Dieu le sacrifice de sa vie pour la rémission de ses péchés et la conversion de ses meurtriers. Il vécut quelques jours encore, mais ne voulut jamais révéler le nom des assassins, qu'il connaissait cependant. Ce fut dans ces sentiments de pardon et de miséricorde qu'il rendit le dernier soupir.

Le P. Espy eut le temps d'avertir les Religieux de bien marquer l'endroit où ils déposeraient le corps du Provincial, car il soupçonnait que ce tombeau serait un jour glorifié par des miracles. Les deux Religieux furent déposés dans un caveau, creusé devant le grand autel et transportés plus tard dans la sacristie. On lit sur la pierre qui recouvre leurs précieux ossements cette inscription :

« Ici reposent, réunis dans la paix, les Bienheureux martyrs de Jésus-Christ, Fr. Dominique de Monte-Major, du sang très illustre des princes de Cordoue, saint Religieux, chargé par Clément VII de réformer les couvents d'Espagne ; et Fr. Amator Espy, Prieur vigilant de cette maison. Leurs âmes s'envolèrent vers la Patrie, l'an 1534. »

Nos deux martyrs apparurent à un gentilhomme nommé Raymond Catalan, en compagnie de plusieurs Saints de l'Ordre, venus pour l'assister à sa mort. S. Vincent Ferrier se tenait au milieu d'eux, et les invoquait en faveur de l'agonisant comme on invoque les Saints dans les litanies. S. Louis Bertrand, au moment de mourir, implorait aussi leur secours et leurs suffrages.

La prière du V. Dominique pour ses assassins fut en partie exaucée. L'un de ces malheureux, en fuyant la ville de Valence, après son forfait, tomba au pouvoir des Maures qui le mirent à la chaîne ; et quoi qu'il fît son devoir à la rame aussi bien que les autres, il arriva néanmoins que les chefs conçurent tant d'aversion pour lui qu'ils ne pouvaient s'empêcher de le maltraiter. L'un d'eux lui disait avec colère : « Méchant chrétien, qu'as-tu donc fait? car jamais je ne passe devant toi que je ne me sente porté à te frapper, sans pouvoir retenir ma main. » La vérité de ce reproche toucha le cœur de ce malheureux qui reconnut dans ce traitement un châtiment du ciel, ordonné justement pour la punition de son crime. Il résolut d'en profiter en le recevant avec un esprit contrit et humilié : et quand plus tard il apprit que l'un de ses parents se proposait de le racheter, il lui écrivit aussitôt de n'en rien faire, bien décidé à souffrir jusqu'à la mort les tortures d'un esclavage qui ne lui arrivait que par une miséricordieuse disposition de la Providence sur lui. — (Diago.)

155. — Dans la Province de Saint-Vincent, le V. P. FRANÇOIS DE QUESADA, l'un des premiers fondateurs de cette Province. A peine y était-il arrivé, qu'il dut reprendre la mer pour passer jusqu'à Chiapa avec neuf compagnons. Mais le navire assailli par une horrible tempête, sombra dans l'abîme, et les neuf Religieux furent engloutis. Le P. François n'échappa que par miracle à la mort : il put s'accrocher à une planche et résister ainsi aux flots; quatre jours après, il touchait terre, mourant de faim et de fatigue. Des Espagnols, touchés de compassion, lui donnèrent à manger et le laissèrent sur le rivage avec un autre passager qui s'était également sauvé du naufrage. Le cacique du lieu, bon chrétien, leur envoya quelques vivres et les reçut comme des amis dans sa maison.

Une fois rétabli, le P. François se mit à la disposition de Barthélemy de las Casas, et fut envoyé dans le district de Soconusco. Après huit années d'immenses travaux et de grandes privations, le V. Missionnaire eut un violent assaut de découragement auquel il succomba : Dieu permettant cette faiblesse pour l'instruction de ceux qui pourraient à l'avenir céder à une semblable tentation. N'y tenant plus, il revint donc en Espagne, pour mourir en paix disait-il, dans son couvent. Mais c'est une chose avérée : dans ces commencements, les Religieux qui laissaient l'œuvre de Dieu pour retourner en arrière, périssaient misérablement ou éprouvaient de tels revers qu'ils se repentaient à loisir de leur inconstance. C'est ce qui arriva à ce Père : à peine embarqué, il essuya une rude tempête et souffrit une pénurie si affreuse d'eau et de biscuit qu'il ne put s'empêcher d'y reconnaître un châtiment du ciel. Il fut même sur le point de dire aux passagers comme un autre Jonas : « Prenez-moi et jetez-moi à la mer, et la tempête cessera ; car je sais que cette tourmente ne s'est élevée sur vous qu'à mon occasion. » C'est pourquoi, demandant très humblement pardon à Dieu de sa faute et bien résolu de la réparer, il n'arriva à Séville que pour se rembarquer immédiatement à Cadix. Il employa les dernières années de sa vie aux œuvres d'un apostolat laborieux, consolant surtout et relevant par ses paroles et son exemple ceux de ses Frères en proie aux angoisses dont il avait été lui-même victime. Son second départ d'Espagne pour le Nouveau-Monde eut lieu l'an 1558. — (Remezal.)

1674 — A Casvin, en Perse, mourut saintement à la cour du roi, l'illustrissime P. MATTHIEU D'AVANIC, archevêque de Nascivan. Ce grand Religieux se montra animé d'un zèle invincible pour la dilatation de la foi, et prêchait avec beaucoup de ferveur et de grâce. Elu Provincial, il se livra tout entier à la conversion des schismatiques arméniens et des hérétiques monothélites, sans crainte d'exposer sa vie. Un jour, il fut dénoncé au suprême tribunal pour avoir osé baptiser publiquement quelques mahométans. Le V. Père, chargé de chaînes, dut comparaître devant les chefs qui lui demandèrent pourquoi il s'était permis d'arracher ces musulmans à la religion de

Mahomet. Avec un intrépide courage, le missionnaire répondit qu'il l'avait fait parce que Jésus-Christ le lui commandait. Sur-le-champ, on le condamna au feu. Pendant qu'on le conduisait au supplice, les infidèles eux-mêmes, frappés d'étonnement en le voyant marcher à la mort avec tant de calme, intercédèrent pour lui et obtinrent sa délivrance.

Peu après, le V. Père ayant été demandé pour archevêque par les chrétiens de la région, se décida à partir pour Rome. Il y fut sacré l'an 1668, au moment où les armées musulmanes pressaient plus vivement la prise de Candie. Clément IX, qui l'avait reçu avec une bonté paternelle, le députa comme légat auprès du roi de Perse, dans le but de le porter à tourner ses armes contre l'ennemi de la chrétienté. Le roi de France, la république de Venise, le grand duc de Toscane joignirent leurs instances à celles du Pape et chargèrent le Prélat d'une ambassade extraordinaire à la cour du même souverain. Celui-ci accueillit le Religieux avec tous les égards dus à sa dignité et promit prompt secours : mais avant l'arrivée de ses troupes, les Vénitiens avaient déjà rendu la ville et conclu un traité avec les Turcs.

Les chrétientés latines de Nascivan étaient alors écrasées d'impôts aussi injustes que vexatoires : le charitable archevêque parla en faveur de ces infortunés et obtint remise entière de la taxe. A son retour, il eut la joie de convertir une nombreuse et puissante famille de Téhéran, dont il confia le soin au P. Luc, l'un de ses meilleurs Religieux. Une cruelle persécution ayant éclaté contre les Arméniens catholiques de Nascivan, le P. Matthieu crut de son devoir de se présenter une seconde fois à la cour : mais les ennemis de la foi, sachant bien que le Prélat obtiendrait contre eux tout ce qu'il demanderait, le firent empoisonner (14 juillet 1674).

Le corps du saint archevêque, ramené en grande pompe à Nascivan, fut inhumé devant le grand autel de la cathédrale.— (*Ex relat. Prov. Armeniae*).

15.. — Au monastère de Sainte-Marie de Zamora, la V. Mère MARIE DES VIERGES, parente de notre cardinal Garcias de Loaysa. Elle surmonta généreusement la délicatesse de sa complexion, et resta toute sa vie, grâce à sa ferveur d'esprit, un modèle de régularité. Elle honorait d'un culte particulier les onze mille vierges martyres, ses patronnes, et dans l'espoir de se les rendre propices à l'heure de la mort, elle tenait en réserve quelques cierges pour les faire brûler en leur honneur à ses derniers moments. Une pleurésie la conduisit rapidement au tombeau. On la contraignit de déposer sa tunique de laine: la pieuse Mère obéit, mais n'eut point de repos qu'on ne la lui eût rendue, pour mourir parée de toutes les livrées de l'Ordre. La nuit de sa mort, elle demanda à l'infirmière quelle heure il était ? — « C'est encore trop tôt pour appeler la communauté, » répondit-elle. Mais un peu plus tard elle ajouta : « Donnez vite le signal et allumez les cierges. » On eut le temps de lui faire la recommandation de l'âme et de chanter, sur son désir, le

Symbole de saint Athanase, *Quicumque vult salvus esse :* on achevait les versets qui se rapportent à la très Sainte Trinité qu'elle avait toujours grandement honorée, quand la vertueuse Mère passa des ombres de la foi aux clartés sereines de l'éternité. — (Lopez).

1648 — A Dinan, la V. Sœur CARITE DE SAINT-DOMINIQUE. Dès qu'une maison de l'Ordre fut établie dans cette ville, la pieuse jeune fille résolut d'y entrer, mais comme elle se défiait de ses forces, elle resta quelques années encore dans le monde, avec un rare exemple de modestie chrétienne et de charité envers les pauvres. Enfin à trente-quatre ans, elle recevait l'habit au monastère de Sainte-Catherine.

Dans ces premiers commencements, la vie était fort dure. Sœur Carite trouva tout de suite ce que sa nature délicate appréhendait le plus ; mais sans hésiter, elle s'offrit comme une victime au Seigneur, et s'immola sur l'autel du sacrifice avec tant d'amour qu'elle endurait volontiers toutes privations, ne demandant jamais rien. Devenue poitrinaire, elle demeurait, malgré son état de souffrance, tellement jalouse des observances communes qu'il fallait un ordre de sa Supérieure pour la forcer à user de dispenses ; encore n'en prenait-elle que ce qui lui était expressément imposé par l'obéissance.

Au moment de mourir, elle demanda avec instance d'être étendue sur une simple paillasse, et peu après, elle s'endormit joyeusement dans le Seigneur, l'an 1648. — (*Mém. de Dinan.*)

1666 — A Poissy, la V. Mère ANNE CHATELAIN. Entrée en Religion, à l'âge de seize ans, elle persévéra au service de Dieu jusqu'à sa quatre-vingt-sixième année avec une ferveur et un zèle qui ne se démentirent jamais. Elle priait comme un ange et obéissait de même, la volonté de ses Supérieures restant l'unique règle de ses actions.

Elle pouvait exercer dignement les charges, elle s'en estima néanmoins toujours très indigne. On lui imposa cependant la direction du noviciat ; mais quand on voulut l'élire Sous-Prieure, elle opposa un refus si obstiné qu'on n'osa passer outre. Au milieu de complications fort graves et de difficultés sans nombre qu'eut à subir le monastère, la V. Mère Anne témoigna une fermeté d'âme surprenante. « Tenons-nous bien unies et attachées à nos Règles, disait-elle, et nous verrons bientôt le secours opportun du Seigneur. »

La patience acheva de purifier l'or de ses vertus. La V. Mère eut beaucoup à souffrir dans les dernières années de son pèlerinage terrestre, elle perdit même l'usage de la parole : mais cet état pénible ne servit qu'à la tenir plus unie à son Dieu. Elle décéda, pleine de jours et de mérites, le 14 juillet 1666. — (*Ex Epist. Encycl.*)

XV JUILLET

Le V. P. GABRIEL XIMENEZ,
ex-provincial de la Province de Saint-Antonin de la Nouvelle-Grenade,
et confesseur de la V. Sœur Martine des Anges, en Aragon (*)

(16..)

Nous donnons à dessein ces deux titres d'ex-provincial et de confesseur de la Sœur Martine des Anges à ce digne Religieux, parce qu'à eux seuls, ils sont une preuve éclatante de ses excellentes vertus. La charge de Provincial, à l'époque où il eut à l'exercer au Nouveau-Monde, demandait un homme d'un rare mérite, comme il paraît par les beaux faits, souvent cités dans ces pages, à la gloire des missionnaires envoyés dans ces pays. D'autre part, chargés par ses Supérieurs de la direction spirituelle d'une âme que Dieu conduisait par des voies extraordinaires, gratifiée du don des miracles et d'une sainteté peu commune, le P. Ximenèz ne pouvait manquer de posséder lui-même, à un très haut degré, la science des choses célestes, pour s'acquitter, comme il le fit, d'une mission aussi délicate.

Le V. Père prit l'habit au couvent de Gotor et passa, jeune encore, aux Indes occidentales où il s'employa, pendant plusieurs années à l'instruction, et à la conversion des peuplades infidèles. Nous ignorons

(*) *Ex vita Sor. Martinae de Angelis.*

les détails de son apostolat : nous savons seulement qu'il eut à remplir la charge de Provincial dans la Province de la Nouvelle-Grenade.

Après un certain nombre d'années, dépensées dans l'exercice de la supériorité et les labeurs de la mission, le saint homme quitta l'Amérique ; et, de retour en Espagne, riche, non des métaux précieux des Indes, mais de l'or de la charité, il s'empressa de faire part à ses compatriotes des trésors de bénédictions et de grâces qu'il avait amassés. Pour mieux réussir dans son dessein, il se retira dans le couvent de Notre-Dame de Linarès, à Bénavarre, situé sur l'un des versants des Pyrénées. Ce lieu, vu la solitude de son emplacement, favorisait son grand attrait pour l'oraison, et lui fournissait en même temps le moyen d'exercer un ministère fructueux auprès des gens de la montagne.

Ce fut donc là son unique application, et tant que ses forces lui permirent de le continuer, ni les pluies, ni les neiges, ni les glaces ne purent en aucune sorte refroidir son zèle ou abattre sa ferveur. C'était vraiment un beau spectacle de voir ce V. Père parcourir les montagnes, appuyé sur son bâton, et s'en aller prêcher l'Evangile à ces pauvres gens, trop habitués à vivre en dehors de toute influence religieuse. Ses exemples portèrent leurs fruits ; le courageux missionnaire eut la joie de ramener aux pratiques de la foi un grand nombre de familles.

Après ses pénibles tournées, son divertissement le plus doux était de réunir les enfants du voisinage pour leur apprendre la doctrine chrétienne. Il employait à les instruire tout son temps libre. Les dimanches et jours de fête, il descendait à Bénavarre et faisait ses catéchismes avec tant d'onction et une familiarité si douce que tous, petits et grands, accouraient avides de l'entendre.

Tandis qu'il vaquait à cet humble ministère, la réputation de son nom ayant volé jusqu'à Rome, le Général le nomma Visiteur de la Province d'Andalousie. L'humble Père fit tout ce qu'il put pour s'excuser de cette mission ; mais son Supérieur tenant ferme, il lui fallut, bon gré mal gré, se rendre à ses ordres ; il les exécuta, du reste, avec le succès qu'on attendait de la sagesse de sa conduite.

Sa mission terminée, le P. Ximenèz regagna sa chère retraite et se remit, avec un nouvel entrain, aux labeurs de son apostolat. Craignant que ses paroles ne fussent un jour des témoins irrécusables contre lui-même, et sachant fort bien, d'autre part, que les discours que ne soutiennent pas les œuvres ne produisent aucun fruit, il châtiait sévèrement son corps, à l'exemple du grand Apôtre, de peur de

tomber dans la réprobation, et afin de pouvoir prêcher, en toute liberté, la croix de Jésus-Christ.

Durant ses veilles prolongées, le V. Père s'élevait doucement à la contemplation des perfections divines et entrait fréquemment dans des ravissements dont il n'était point facile de le faire sortir. Maintes fois, au début surtout, on le tint réellement pour mort. C'est ce qui arriva en particulier à Messire Jean Sella, bénéficier de Bénavarre, qui, tout jeune écolier, aimait à rendre de petits services au saint Religieux. Entrant un soir dans sa chambre, il le trouva assis sur sa chaise, immobile comme une statue. Il l'appelle à plusieurs reprises sans recevoir de réponse, le pousse avec la main, mais le voyant toujours sans mouvement, il sort précipitamment en criant : « Le Père est mort! »

Les Religieuses, se doutant de ce qui se passait, prient le jeune homme de remonter et de faire plus d'efforts pour ramener leur aumônier à ses sens. L'écolier hésitait; néanmoins, encouragé par les Sœurs, il revint; puis voyant que rien n'était capable de le ranimer, il redescendit bien convaincu, cette fois, que le Père était réellement mort. Nouvelle insistance des Religieuses qui recommandent à l'adolescent de lui tâter le pouls, afin de s'assurer par ce moyen, si, oui ou non, le vénérable prêtre ne donnait pas signe de vie. L'écolier obéit, et ayant, en effet, trouvé un battement régulier, il secoua avec tant de violence le saint homme qu'il le fit enfin revenir à lui.

Ce grand esprit d'oraison rendait le P. Ximenèz silencieux, ami de la retraite : pendant les six années de son passage au monastère, on ne l'en vit jamais sortir, sinon pour visiter un malalade ou prêter son assistance à une œuvre de charité. Le fait était de notoriété publique; et quand, par hasard, on l'apercevait dans la rue, les gens se mettaient aussitôt aux portes et se demandaient les uns aux autres : « Qui donc est malade ? voilà le Père confesseur sorti. »

Il était très zélé pour l'observance régulière : son mérite, son âge, sa sainteté lui donnaient un tel crédit, que certains Religieux, aux allures assez libres, craignant de le rencontrer en descendant du couvent à Bénavarre, s'écartaient à dessein du chemin direct ou se comportaient alors avec une réserve et une modestie étudiées.

Jamais le V. Père ne consentit à déposer sa tunique de laine, même dans les plus fortes maladies. « On me la donnera à ma sépulture, répondait-il aux infirmiers, mieux vaut la garder sur moi, ce

sera une peine épargnée à ceux qui seraient chargés de me la remettre. »

Dans les derniers mois de sa vie, le V. Religieux fut exemplaire de patience : il avait aux jambes des plaies qui nécessitaient de douloureuses incisions ; il se soumit à tout, semblable à un agneau, sans proférer aucune plainte. Bien plus, pour se faire souffrir davantage, il portait sur ses reins une grosse chaîne de fer qu'on ne put lui enlever avant sa mort. « C'est en me tenant sous le frein avec cette chaîne, disait-il à son infirmier qui cherchait à la lui ôter, que j'ai pu tant soit peu maîtriser mon corps ; de grâce, ne le tirez pas de l'esclavage au moment où j'attends la récompense de mes faibles victoires, et ne me privez pas de la consolation de mourir dans cette humble pénitence. »

Les détails que nous donnons sont extraits de la vie de l'illustre Sœur Martine décédée, comme nous l'avons dit, en odeur de sainteté à Bénavarre. Le P. Ximenèz, son directeur, composa un énorme recueil dans lequel il signale près de quatre cents faveurs extraordinaires que cette digne Religieuse reçut du ciel, et plus de cent cinquante miracles qu'elle opéra, et dont il fut témoin lui-même. Mais ce qu'il se garda bien de mentionner, c'est l'éclatante estime que rendit à sa vertu la vénérable servante de Dieu, qui affirme dans l'un de ses écrits, qu'elle commença à marcher dans les voies de la perfection, le jour où cet excellent guide lui fut donné.

A la mort de la sainte Religieuse, le P. Ximenèz montra à la Communauté un billet que lui avait remis Sœur Martine, et dont voici la teneur : « Un vendredi, tandis que je méditais sur la blessure faite au Cœur de Jésus, il m'arriva de recevoir moi-même comme un coup de lance de la main du divin Maître, et de me sentir au cœur une blessure dont les cuisantes douleurs ne pouvaient me faire douter de la réalité. » On voulut alors s'assurer de l'exactitude du fait. Le V. Père se rendit volontiers à des désirs qui lui paraissaient devoir intéresser la gloire de Dieu. Il conseilla donc l'incision du côté. L'opération, habilement pratiquée, mit à découvert le cœur de la défunte sur lequel apparut très visible une large et profonde blessure, semblable à celle qu'aurait faite un coup de lance vigoureusement porté. Séance tenante, acte en fut dressé et signé d'un grand nombre de témoins (1635).

Nous ignorons l'époque précise de la mort du serviteur de Dieu : tout porte à croire qu'il ne tarda pas à suivre au ciel l'âme privilégiée dont il avait été ici-bas l'ange conducteur.

La très illustre et très pieuse Dame

ELISABETH DE LEVY

Comtesse d'Aubijoux, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique à Toulouse (*).

(1587-1622)

ELISABETH de Levy naquit le jour de l'Assomption de l'an de grâce 1587, de parents fortement engagés dans l'hérésie calviniste. Son père, Jean Claude d'Andon, de la maison des marquis de Lestang, s'était rendu singulièrement recommandable parmi les hommes de guerre de son parti. Après s'être emparé du Comté de Foix, il établit sa résidence à Pamiers, en qualité de gouverneur. Sa mère, Mme Christophe de Bourguignon, était ornée de très belles qualités, et faisait même dans sa fausse religion quantité de bonnes œuvres. Elle mourut peu après la naissance de sa fille.

Son père, qui n'eut point d'autre enfant, mit tous ses soins à lui donner une éducation sérieuse et soignée. Il s'y employa avec une ardeur d'autant plus grande que cette petite ne pouvait se passer de lui, tant elle lui témoignait d'affection ; lui-même réciproquement ne pouvait vivre sans sa fille, ce qui l'obligeait à l'emmener avec lui partout où l'appelaient les affaires de la guerre. Dès l'âge de quatre ans, Elisabeth paraissait si sage qu'on était charmé de son bon naturel. A six ans, elle reçut une gouvernante, honnête personne selon le monde, mais sectaire fanatique de la Réforme, ne s'étudiant qu'à corrompre l'esprit de l'enfant par la haine qu'elle lui inculquait contre les papistes. Ce fut en cette circonstance que l'on vit s'accomplir à la lettre la vérité de l'oracle divin : *Sapientiam autem non vincit malitia :* La malice ne l'emporte jamais sur la sagesse. » M. d'Andon, moins impie que beaucoup d'autres hérétiques, avait respecté à

(*) Extrait de la Vie écrite par le P. Pierre Daudière, du couvent de Toulouse, confesseur de la servante de Dieu.

Belesta, sa résidence ordinaire, l'exercice de la religion catholique : il consentit même à ce que sa chère fille allât à l'école chez le vicaire du lieu, qui montrait aux enfants à lire et à chanter. Dans ce nouveau milieu, Elisabeth ne craignait pas de se moquer de ses petits camarades qu'elle appelait dédaigneusement papistes, ajoutant qu'ils seraient tous damnés. Mais les autres enfants entendaient prendre leur revanche, et pour repousser l'injure, désignaient leur compagne sous le nom de huguenote, lui faisant remarquer que l'église du village avec ses autels, ses tableaux, ses statues des saints, était bien plus belle que son temple où l'on ne voyait que des bancs.

Il n'en fallut pas davantage pour exciter dans le cœur d'Elisabeth un grand désir de visiter l'église : « S'il est vrai, disait-elle, que vous avez des autels et des saints, ce doit être bien beau. » Elle y fut conduite en secret, et les enfants de se faire fête de lui expliquer ce qu'elle ne comprenait pas. « Voilà, disaient-ils en le lui montrant du doigt, voilà sur cet autel le Crucifix, voici Notre-Dame, là S. Pierre, et ainsi de suite. » C'en fut assez pour embraser de dévotion le cœur de cette petite fille, qui n'eut plus que du mépris pour sa religion et ses ministres.

A huit ans, possédant plus de lumière et de sagacité que les enfants n'en ont d'ordinaire à cet âge, sachant déjà lire, chanter en musique, jouer des instruments, travailler à la broderie, se mêlant même de faire des vers, elle s'adonna à la lecture, goûtant tout ce qui était de la vertu et prenant avec tant de douceur les réprimandes, que, sans la moindre marque de ressentiment ou de répugnance, elle promettait de s'amender. Quelques livres de piété et de controverse qu'un bon prêtre lui prêtait sous main et qu'elle lisait en cachette, contribuèrent beaucoup à augmenter les bons sentiments qu'elle avait déjà conçus pour la véritable religion.

Sus ses entrefaites, une femme catholique entra au service de son père. Elisabeth lui demanda un jour ce qu'elle faisait dans son église. — « Nous y prions Dieu. — Et nous aussi dans le temple. — Mais vous ne priez pas Notre-Dame comme nous, repartit vivement la servante. — Et comment la priez-vous? — Nous récitons le chapelet en son honneur. — Oh! alors, je vous prie de m'en montrer un. » Cette personne s'en excusa dans la crainte de recevoir son congé sur-le-champ, si la chose venait à être connue. Mais l'enfant fit tant de promesses que jamais son père n'en saurait rien, qu'elle se laissa vaincre par ses pieuses instances, montra le chapelet et indiqua la

manière de s'en servir. Elisabeth, ravie de cette belle méthode de prier Dieu et la Sainte Vierge, et se rappelant qu'elle était venue au monde le jour de l'Assomption, voulut à tout prix avoir un chapelet que sa bonne lui procura, après lui avoir appris le *Pater* et l'*Ave*. A dater de ce jour, elle se mit à réciter dévotement cette prière, mais en secret, renfermée dans sa chambre, où elle tenait sous clef, dans sa cassette, le cher objet de sa dévotion.

Cependant la gouvernante s'aperçut à la longue que l'enfant, contre son ordinaire, prenait beaucoup de soin à tenir fermée sa cassette, qu'elle lui voyait ouvrir mystérieusement de temps en temps pour en tirer ce qu'elle ne savait. Voulant donc éclaircir le fait, et profitant d'un moment d'oubli, un jour que la cassette était restée ouverte, elle la fouilla jusqu'au fond et, à sa grande surprise, aperçut le chapelet. Aussitôt elle appelle la jeune fille, étale sous ses yeux sa trouvaille et l'adjure de lui dire qui avait osé lui faire ce cadeau. Plus étonnée que sa gouvernante, mais résolue de mourir plutôt que de trahir sa bonne, Elisabeth ne répond que par ses larmes. Son père mieux avisé, et croyant avoir plus d'ascendant sur elle, renouvelle de son côté les mêmes instances : tout fut inutile. Alors changeant de tactique, il emploie les caresses et promet à l'enfant que ni elle, ni d'autres ne recevront du fait aucun déplaisir : il fit si bien qu'il finit par découvrir ce qu'il voulait savoir. Mais, contrairement à la parole donnée, la servante fut congédiée sur l'heure : quant à la jeune fille, on lui enjoignit formellement de s'en tenir à la religion au sein de laquelle elle avait été élevée, et pour l'impressionner davantage, son père ajouta que s'il avait jugé meilleure la religion catholique, il l'aurait certainement embrassée : elle n'avait donc qu'à suivre ses traces sans plus songer à marcher par un autre chemin.

Elisabeth, vivement touchée de l'exhortation amère qu'elle venait de recevoir, se refroidit peu à peu dans son affection pour l'Eglise catholique, prit plus de goût aux prêches des ministres et fit plus d'état de leurs personnes. Mais Dieu, qui voulait achever ce qu'il avait commencé, et montrer qu'il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni conseil capables d'empêcher l'exécution de ses décrets, se servit d'une conversation insignifiante, en apparence, pour ramener l'enfant dans la bonne voie.

Une proche parente, fervente catholique, s'entretenait un jour avec elle, quand elle laissa échapper de ses lèvres quelques mots sur la dévotion à la Sainte Vierge. Ces paroles, jetées au hasard et sans

préméditation aucune, réveillèrent dans le cœur d'Elisabeth ses premières impressions. Elle raconta à son amie ce qui lui était arrivé; celle-ci s'empressa de l'encourager à reprendre son ancienne dévotion: elle lui donna un autre chapelet que l'enfant reçut avec bonheur, et qu'elle récita depuis, chaque jour, avec une grande fidélité.

La jeune fille entrait dans sa dizième année: ses qualités, sa grande fortune et sa haute naissance lui attirèrent à cette époque plusieurs prétendants, catholiques et protestants. Parmi les premiers se trouva le comte d'Aubijoux, de l'illustre maison d'Amboise, lequel eut la préférence sur certains gentilshommes de la religion réformée.

Les ministres, irrités de voir M. d'Andon préférer le fils de ce comte à d'autres seigneurs non moins nobles de leur parti, adressèrent à ce sujet certaines remontrances fort insolentes qui furent prises de très haut, comme elles le méritaient. « En fait de religion et de mariage, répondit le père d'Elisabeth, j'entends laisser ma fille entièrement libre. » Et pour qu'ils n'eussent aucun doute à cet égard, il étendit la main sur elle et lui donna sa bénédiction avec un grand signe de croix. Il alla même plus loin dans son respect pour la véritable religion. Non content de laisser vivre en paix les Religieux établis dans le comté de Foix, il leur faisait des aumônes considérables, en particulier aux Franciscains de Mirepoix, et protesta peu de temps avant de mourir, que si ses vassaux désiraient la messe, il ne s'opposerait jamais à leur requête. Quand sa dernière heure arriva, il demanda lui-même un prêtre pour se confesser. Malheureusement les ministres, qui ne le quittaient pas, n'y voulurent jamais consentir, et le laissèrent mourir sans lui permettre d'abjurer son erreur.

Il ne se peut dire la douleur d'Elisabeth à cette mort. Mais Dieu la consola d'une admirable manière. Une nuit, elle eut un songe mystérieux. Il lui semblait se trouver dans une église richement décorée, près de trois Religieux de l'Ordre l'invitant à embrasser la religion catholique. Elle se réveilla en sursaut et aperçut dans sa chambre une grande clarté. Très étonnée de ce fait, car la nuit était fort obscure, elle écarta brusquement les rideaux de son lit, et vit cette clarté se placer en forme d'étoile au-dessus d'elle. Plus surprise encore, elle raconta à sa belle-mère ce qui venait de lui arriver. Cette dame lui répondit que ce songe signifiait qu'avant peu elle embrasserait la religion catholique, en quoi elle raisonnait fort juste : elle aurait même pu ajouter, qu'après sa conversion, elle entrerait dans l'Institut des trois Religieux qui lui étaient apparus.

Le mariage d'Elisabeth, arrêté par la mort de son père, fut repris et célébré à l'église, en présence de trente gentilshommes catholiques et de deux protestants seulement, ce qui causa une grande joie aux premiers dans l'espoir qu'ils auraient bientôt l'exercice libre de leur religion : de fait, ils ne tardèrent pas à jouir de cette consolation. Notons les dispositions que la jeune fille apporta à son mariage : dispositions qui auraient été dignes des yeux de Dieu et des anges, si elles eussent été produites par un principe de véritable foi. Loin de s'enorgueillir de l'alliance qu'elle allait contracter avec un gentilhomme de si haut lignage, elle demeurait, au contraire, humble et modeste dans l'attente du jour de son mariage ; et faisant appeler secrètement les pauvres des environs, elle leur lavait les pieds à genoux, les traitait de son mieux et les renvoyait avec une forte aumône.

Le lendemain de ses noces, le comte d'Aubijoux la conduisit dans la maison de son père, où une réception magnifique lui fut préparée. Mais toutes ces fêtes et ces honneurs ne parvenaient point à lui donner la véritable joie du cœur, à cause du reproche que lui faisait entendre sa conscience pour son obstination à rester dans l'hérésie. Une nuit, se sentant plus troublée, elle s'endormit dans son angoisse et eut un nouveau songe. Transportée dans une église catholique, elle voyait dire devant elle la sainte messe avec une dévotion et une gravité qui l'impressionnèrent vivement. Elle y prit tant de plaisir, qu'à peine éveillée, elle résolut d'assister le matin même à la messe qui se célébrait dans la chapelle du château. Mais craignant encore sa gouvernante et les dames d'honneur qui l'avaient suivie depuis son mariage, elle résolut de se séparer d'elles et d'assister à la messe près d'une fenêtre, tout en se tenant en dehors de la chapelle. Par ce moyen, elle s'imaginait faire acte de catholique, puisqu'elle assistait à la messe, et de protestante en même temps, en tournant la tête vers la campagne, au cas où sa gouvernante viendrait à la surprendre. Elle n'était cependant ni l'une, ni l'autre, l'hérésie demandant une opiniâtreté qu'elle n'avait pas, et la foi une fidélité qui, dans sa confession, n'admet ni dissimulation ni mensonge.

Ce qu'elle redoutait arriva. La gouvernante l'ayant surprise au moment où elle suivait très attentivement les mouvements du prêtre, lui demanda pourquoi elle s'était ainsi écartée, et ce qu'elle faisait là. La grâce la rendit plus courageuse qu'elle n'avait pensé, et aussitôt, sans le moindre embarras, elle raconta son songe et avoua ingénû-

ment qu'ayant entendu sonner la messe, elle y était accourue pour l'entendre. Et malgré toutes les protestations, elle resta à sa place jusqu'à ce que la messe fût achevée.

Sa satisfaction fut vive : elle voulut s'informer immédiatement du sens des cérémonies de la messe. L'archidiacre de l'église cathédrale d'Albi, ancien précepteur du jeune comte, son mari, qui venait passer quelque temps dans le château, se fit un devoir de les lui expliquer d'après la méthode de Durand de Mende et de S. Thomas. Comme dans cette explication, il n'y avait rien que de grand, d'auguste, de sacré et de digne de Dieu, l'esprit de la comtesse, déjà tout disposé à recevoir ces hautes vérités, les goûta si bien qu'elle voulut embrasser sans plus tarder la foi catholique. On dut cependant ajourner l'affaire. Certains procès, engagés avec ses parents hérétiques, au sujet de la succession de son père, avaient été déférés devant les tribunaux protestants : un arrêt favorable était attendu de jour en jour. Dans ces circonstances, le changement de religion de l'intéressée renvoyait de fait la cause au Parlement, ce qui eût entraîné bien des longueurs et de nouvelles procédures. Il semblait donc plus sage de remettre à plus tard l'abjuration. La comtesse dut attendre encore une année et demie.

Entre temps elle eut à subir de nouveaux assauts de la part de son entourage : sa gouvernante surtout tenta l'impossible pour la retenir dans l'hérésie. Mais Elisabeth connaissait assez de controverse pour répondre victorieusement à tout ce que lui suggérait cet instrument du démon. Chaque jour elle assistait pieusement à la messe : enfin, lasse des lenteurs de ses procès, dont la perte n'était rien en comparaison de celle de son âme, si, pour une considération aussi terrestre, elle venait à mourir avant de renoncer à l'hérésie, elle pria l'archidiacre d'Albi de venir recevoir son abjuration : ce qu'il fit, en effet, après l'avoir bien instruite, pendant une absence de son beau-père et de son mari. Ceux-ci en témoignèrent à la vérité quelque chagrin à leur retour, mais on leur apporta de si justes raisons du procédé, qu'ils l'approuvèrent eux-mêmes et en furent très contents.

Sur ces entrefaites, un pieux gentilhomme lui parla de la Confrérie, du Rosaire, établie dans l'église de nos Pères à Albi, de son organisation et de ses précieux avantages. En l'entendant, Elisabeth se souvenait du chapelet qu'elle avait reçu dès son enfance et récité tant de fois, sans trop savoir ce qu'elle faisait : mais dès ce moment elle voulut donner son nom à la Confrérie, et comme sa demeure n'était

pas très éloignée de la ville, elle profita du premier dimanche du mois pour se rendre au couvent.

Cette maison venait d'embrasser la réforme du V. P. Sébastien Michaëlis, et avait été érigée en noviciat. A la vue de ces hommes nouveaux dont la modestie édifiait les fidèles, la comtesse se sentit remuée jusqu'au fond de l'âme et demanda la faveur d'être enrôlée dans la Confrérie du Rosaire : ce qu'on lui accorda aussitôt.

Il y avait alors au noviciat, dirigé par le V. P. Hyacinthe Suarez, un Religieux de mérite, le P. Bruny, prédicateur de renom. Ce Père, par une grâce particulière de Dieu, venant à réfléchir sur les obligations de son état et sur les vérités qu'il prêchait aux autres, crut reconnaître qu'il était du nombre de ces prophètes infidèles « qui savent ce que Dieu enseigne, pénètrent même dans la connaissance de ses mystères pour en annoncer la grandeur, et qui, les yeux ouverts pour s'empêcher de tomber, ne laissent pas cependant de faire de lourdes chutes. » (Num. 24, 16). Il s'était donc retiré de la vie qu'il avait menée d'abord sans souci de l'observance régulière, et avait sollicité son admission au noviciat de la réforme. Après une année d'épreuve, uniquement consacrée aux exercices de la piété et à l'exacte observance de la règle, le digne Religieux reçut, entre autres bénédictions du ciel, la grâce de devenir le principal directeur de notre illustre convertie.

Comme il voyait la docilité de cette âme et l'heureuse influence qu'elle pouvait exercer dans sa position, si elle s'adonnait sérieusement à la vertu, il l'y portait de toutes ses forces, et pour l'y disposer plus saintement, lui conseilla de commencer par une confession générale.

Cette confession produisit de merveilleux effets. Devenant tous les jours plus spirituelle et se dégoûtant du monde à mesure qu'elle goûtait Dieu, M^me^ d'Aubijoux commença à comprendre combien S. Paul avait eu raison de dire que les époux ont vraiment le cœur partagé. Elle témoigna ses sentiments au P. Bruny, un jour qu'elle était allée le voir avec M^lle^ de Morville, sa parente. Celle-ci, dans son entretien, parlait de son ardent désir de se consacrer à Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique. « Ah ! mon Père, répliqua brusquement la comtesse, et moi n'aurai-je donc jamais ce bonheur ? » Le V. Religieux répondit d'abord à la jeune demoiselle que la chose n'était pas impossible pour elle, mais qu'il fallait éprouver les mouvements du cœur et examiner d'où ils provenaient. Puis se tournant du côté de

sa pénitente : « Pour vous, Madame, vous avez un lien que la mort seule peut rompre; toutefois, la bonté de Dieu est si grande, le soin qu'il prend de ses élus si aimable, que les personnes mariées peuvent vivre religieusement dans leur état en se faisant agréger aux Ordres religieux par une profession approuvée de l'Eglise. » Prenant alors sujet de parler de l'institution du Tiers-Ordre, de ses règles, de son but, il ajouta que les dames de la noblesse se faisaient gloire à Albi d'embrasser le Tiers-Ordre dominicain et d'y pratiquer hautement la vertu, à l'admiration de toute la ville, et qu'il ne tiendrait qu'à elle d'avoir le même avantage dans son état, et à M^lle^ de Morville dans le sien, en attendant son entrée dans un monastère.

Nos deux visiteuses demandèrent aussitôt au V. Religieux de leur accorder la grâce qu'il leur proposait. Le Père la leur promit, mais afin de mieux s'assurer de leurs intentions, il voulut prendre son temps et demander à Dieu des lumières.

Le démon se mit alors à la traverse en suscitant contre la pieuse dame une persécution qui la jeta dans une mer d'angoisses et de douleurs.

Le comte d'Aubijoux caressait le projet d'attirer à sa maison sa belle-fille et surtout son héritage : mais d'après un contrat, il avait été stipulé que les biens d'Elisabeth retourneraient à ses parents dans le cas où elle viendrait à mourir sans enfants. Après cinq ans de mariage, le jeune ménage se trouvait toujours sans postérité. Craignant d'être déçu dans ses vues, le comte réclama une consultation des médecins qui répondirent que M^me^ d'Aubijoux ne serait probablement jamais mère, vu la grande faiblesse de sa complexion. Il n'en fallut pas davantage pour le mettre en fureur : s'imaginant que la fréquentation des sacrements, les lectures spirituelles et les autres pratiques de piété étaient l'obstacle, il déclara à son fils ne pas voir d'un bon œil sa femme se tenir à l'écart des divertissements du monde, communier si souvent et s'adonner à des dévotions singulièrement exagérées. Mais il insista surtout sur ses rapports avec les Religieux de la ville et voulut qu'il usât de son autorité pour faire cesser cet abus.

Le jeune comte qui aimait sincèrement son épouse, lui porta avec regret l'ordre qu'il venait de recevoir. Elisabeth en fut étrangement surprise et se plaignit justement d'un procédé que rien ne justifiait. « Comment ! disait-elle, d'après les pactes de mon mariage, je pouvais, si tel était mon bon plaisir, vivre dans ma première religion et conférer, à ma guise, avec les ministres protestants ; et maintenant,

fille de l'Église romaine, en dehors de laquelle je suis même demeurée trop longtemps pour sauvegarder le respect dû à M. le comte, on me refuserait la consolation de voir ou de recevoir les serviteurs de Dieu ! On aimerait mieux me trouver des romans dans les mains que des livres saints et sérieux ! Jugez vous-même si une telle conduite à mon égard est raisonnable ! » « Le comte le veut ainsi, répondit-on ; gardez-vous bien de lui déplaire. »

La liberté de communiquer par lettre ne lui étant pas encore refusée, comme elle le fut depuis, la comtesse informa son confesseur du triste état dans lequel elle se trouvait réduite, et le conjura de ne pas différer plus longtemps son admission dans le Tiers-Ordre : elle le priait en conséquence de se rendre le plus secrètement possible chez une amie où elle viendrait le rejoindre avec sa parente.

Le P. Bruny fut fidèle au rendez-vous et après une dévote exhortation à ses deux pénitentes, il leur donna l'habit du Tiers-Ordre. Rien ne perça au dehors sinon le désir plus ardent chez la jeune comtesse d'imiter de son mieux sa protectrice sainte Catherine, désir qui se traduisit aussitôt par des œuvres et des bienfaits que ressentirent les pauvres de la contrée. Sous prétexte de promenade, nos tertiaires se rendaient de village en village, pénétraient dans les maisons, réunissaient autour d'elles parents et enfants, et se mettaient à les instruire sur les devoirs du salut. Elles visitaient les malades, les consolaient, les soulageaient par leurs libéralités, et il n'était pas rare que M^me^ d'Aubijoux leur envoyât les mets présentés sur sa table. La pieuse femme faisait ainsi rayonner dans toutes les terres de sa baronie cet esprit de paix, de miséricorde et de charité dont son cœur était plein.

Sur ces entrefaites, il plut au divin Maître de mettre à l'épreuve sa fidélité en lui envoyant des peines intérieures, qui durant l'espace de neuf ou dix ans, lui donnèrent bien de l'exercice. Très intelligente et douée d'une mémoire vraiment prodigieuse, au point de rapporter mot à mot les sermons de l'église, elle tomba néanmoins dans des scrupules étranges, et il ne se passait pas de jour qu'elle n'envoyât au P. Bruny l'un ou l'autre de ses serviteurs pour s'inspirer de ses conseils. La chose fut bientôt remarquée : son beau-père, toujours anxieux, enjoignit à son fils d'interdire ces allées et venues. Le jeune comte ne voulut rien dire directement, mais quand le lendemain sa compagne donna son message, aucun des laquais ne consentit à s'en charger.

Ce refus lui fut fort sensible : elle s'en plaignit doucement à son mari, qui avoua sans détour d'où partait la défense, et les raisons alléguées par son père.

Mme d'Aubijoux ne laissa pas de lui répondre. « Je sais par l'Écriture, dit-elle, que plusieurs saintes femmes ont obtenu par le moyen de la prière les joies de la maternité : mais je n'ai lu nulle part que la piété ou la dévotion fût cause de ce que l'on regardait alors comme un opprobre. M'étant vouée à S. Dominique et à sainte Catherine, j'ai cette confiance d'obtenir par leurs mérites le même bonheur, et je pense que nos vœux seraient plus promptement exaucés, si mon très cher époux embrassait avec ardeur les pratiques de la dévotion. » Le comte se montra peu disposé pour le moment à suivre les inclinations de sa femme.

Cependant la comtesse éprouvait toujours un grand chagrin en se voyant privée de l'assistance aux réunions du Tiers-Ordre. Comme l'amour de Dieu est inventif, elle finit par y réussir sans éveiller les soupçons. Elle prétextait divers achats en ville le jour de la réunion : l'affaire promptement expédiée, elle arrivait à temps aux exercices. On ne saurait dire l'impression que lui firent la modestie et la piété des Sœurs : celles-ci de leur coté ne furent pas moins édifiées de l'humilité de cette dame qui refusa la première place, préférant s'asseoir à la dernière avec sa parente. D'autres fois, elle engageait sa belle-mère à rendre ce jour là les visites du château ; entre temps, elle lui demandait l'autorisation d'en faire de particulières avec sa cousine, et l'une et l'autre s'en allaient, sans mot dire, à la maison des tertiaires. Ou encore, elle simulait une promenade, gagnait la ville par des voies détournées, puis rentrait après la réunion, comme si rien n'eût été.

Il est temps de voir maintenant comment Dieu l'exauça en lui accordant la joie de devenir mère. Le jour de son entrée dans le Tiers-Ordre, elle avait fait vœu à S. Dominique de lui consacrer son premier-né, s'il lui obtenait la grâce de la maternité, et de lui faire porter son nom et son habit pendant plusieurs années. On ne tarda pas à s'apercevoir de l'heureux effet de sa confiance : mais on ne lui rendit pour cela aucune des pieuses libertés qu'on lui avait enlevées. Son état altéra visiblement sa santé déjà si frêle ; tout son entourage se montrait fort inquiet ; mais elle se consolait doucement en Notre-Seigneur et cherchait auprès de lui la force de porter une autre épreuve plus pénible, car il lui était expressément défendu de communiquer avec son directeur.

Cette privation allait enfin cesser. Un jour, en traversant l'église, Mme d'Aubijoux remarqua une chapelle retirée où l'on pouvait entrer sans être vu. Elle la fit mettre en bon état, et pendant longtemps le P. Bruny vint la confesser et lui dire la messe à l'insu des personnes du château.

Le temps de sa délivrance approchant, Mme d'Aubijoux redoubla ses oraisons et, dès qu'elle eut donné le jour à son premier-né, demanda partout des prières d'actions de grâces, plus particulièrement au couvent d'Albi. De grandes réjouissances eurent lieu pour fêter l'événement, mais l'excès qu'on y mit parut suspect à la sainte dame. « On se réjouit trop, disait-elle, et j'ai comme un pressentiment que mon enfant ne vivra pas longtemps. » Il mourut, en effet, trois ans plus tard.

A mesure qu'elle relevait de sa faiblesse, elle reprenait ses premiers exercices, faisant de sa chambre comme un reposoir de piété où elle aimait à s'entretenir des bontés de Dieu, de la confiance qu'on lui doit et du sentiment de reconnaissance à lui conserver pour tous ses bienfaits. Elle s'adonnait aussi avec plus de ferveur aux œuvres de charité envers les pauvres et les malades. Un lendemain de Noël, la comtesse apprend qu'une pauvre femme de la campagne se trouve dans une profonde misère. Malgré le froid et une neige abondante, elle se rend auprès d'elle, la pourvoit de son mieux et revient en toute hâte au château pour la faire transporter à l'hôpital. En traversant un fossé qu'elle croyait tout à fait gelé, elle enfonça dans l'eau jusqu'à mi-corps et arriva toute transie à son logis. Sans prendre le temps de se remettre, elle charge deux serviteurs d'aller chercher la malade et repart aussitôt les attendre à l'hôpital. Elle fut aux petits soins pour cette infortunée : chaque jour elle lui envoyait les mets servis sur sa table, et elle eut la consolation de la voir mourir dans les meilleurs sentiments.

Telles étaient les vertus pratiquées par notre sainte Tertiaire. Toutefois, il lui restait encore du chemin à faire avant d'atteindre le haut sommet de la perfection à laquelle Dieu la conviait. Tout en menant une vie fort exemplaire, elle n'avait pas encore renoncé aux grandeurs mondaines : ses directeurs n'ayant point jugé à propos de lui faire d'observation à ce sujet. Notre-Seigneur opéra lui-même par sa grâce le changement que les hommes craignaient de conseiller.

Le jour de la Toussaint, Mme d'Aubijoux, retirée dans la chapelle du Rosaire du couvent d'Albi, méditait sur la fête, quand soudain

une vive lumière traversa son esprit. Elle voyait ces Saints, tous animés d'une même ardeur, n'aspirer qu'aux biens éternels, mépriser ceux de la terre et n'en prendre que ce dont ils ne pouvaient absolument se priver. Son parti est aussitôt arrêté ; elle aussi renoncera aux vanités du siècle, car elle n'ignorait point les recommandations si expresses des saints Apôtres aux femmes chrétiennes de se vêtir selon les règles d'une modestie ferme et inviolable. — Assurément, comme le remarque le P. Savonarole, dans son beau traité de la *Simplicité de la vie chrétienne*, assurément ce n'est point à de pauvres femmes que s'adressent les Apôtres, les femmes pauvres n'ayant point l'habitude de porter des robes précieuses, avec garniture d'or, d'argent ou de pierreries, ni à des Religieuses, puisqu'il est question de personnes devant rester soumises à leurs maris ; mais généralement aux femmes du monde, qui toutes sont obligées de vivre conformément à l'esprit de Jésus-Christ.

M^me^ d'Aubijoux, d'autant mieux convaincue de cette vérité qu'elle faisait profession particulière de la piété dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, et reconnaissant que les règles de la sainteté n'étaient pas moins invariables que la doctrine de Jésus-Christ, entra dans une très intime confusion d'elle-même ; puis, remerciant Notre-Seigneur des lumières qu'il lui donnait, elle lui demanda la grâce de pratiquer désormais ce qu'il lui faisait si bien comprendre. De retour au château, elle déposa ses chaînes d'or, ses bracelets, renonça aux robes d'apparat et se réduisit à une simple et louable modestie.

Une transformation de cette nature ne pouvait échapper à personne. Les dames des environs en furent choquées les premières. Une telle conduite n'était-elle pas la condamnation de leur luxe? Le comte entrait également dans leurs vues, mais la comtesse lui ayant répondu qu'elle trouvait ce genre de mise plus commode que tout autre, il la laissa tranquille.

Notre pieuse Tertiaire, à l'imitation de S. Dominique, préférait le séjour de Carcassonne à celui de Toulouse, parce qu'elle n'y était pas entourée des mêmes honneurs et n'y jouissait pas des mêmes préséances. Elle pouvait d'ailleurs pratiquer plus aisément l'humilité, en conversant familièrement avec les petites gens, en servant les pauvres à l'hôpital, leur lavant et leur baisant les pieds. Elle priait même certaines personnes de son entourage de lui permettre de leur rendre cet office, et on l'a vue se jeter à leurs genoux pour obtenir d'elles cette faveur. Elle s'imposait en outre de rudes mortifications ;

le Vendredi-Saint, elle jeûnait au pain et à l'eau, et pendant longtemps, elle garda l'abstinence le mercredi.

Il y eut particulièrement deux occasions qui firent éclater sa grande résignation à la volonté divine. La première fut la mort de son fils, enlevé à l'âge de trois ans, dans la fleur de son innocence. Nos Pères qui avaient assisté ce petit ange, se virent chargés d'annoncer sa mort à la pauvre mère. Quand ils se présentèrent, cette femme forte s'agenouilla, et sans pousser un cri, ni verser une larme, elle rendit grâces à Dieu de ce qu'il lui avait repris cet enfant.

La seconde fut la mort de sa bien aimée parente, M^lle^ de Morville. Cette vertueuse fille ayant été sollicitée au mal, dans la maison de la comtesse, par un ami de la famille qu'elle croyait un saint, en conçut tant d'horreur qu'elle tomba dans une tristesse profonde, et tout ce que put lui dire sa pieuse cousine pour la tranquilliser demeura impuissant à arrêter la langueur qui l'avait saisie. Elle mourut peu de jours après, comme une victime précieuse de la chasteté. On l'enterra avec l'habit de l'Ordre qu'elle se proposait de revêtir sous peu au monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse.

M^me^ d'Aubijoux sembla ressentir aussi vivement la mort de cette parente, et sœur en S. Dominique, que celle de son propre fils : leur souvenir la suivait partout, spécialement à l'église où ils étaient enterrés. La famille, la voyant toujours triste et pensive, jugea prudent d'aller s'installer dans une de leurs propriétés, aux environs de Toulouse.

Ce changement lui fut salutaire. La comtesse, débarrassée du tracas des affaires, s'appliquait avec plus de soin à la lecture des bons livres : les ouvrages de Louis de Grenade faisaient particulièrement ses délices. Ses visites au monastère de Prouille, où elle avait droit d'entrée par privilège, la comblaient de consolation : pendant le temps qu'elle y restait, elle déposait ses vêtements séculiers, revêtait les livrées de l'Ordre et assistait, le jour et la nuit, aux exercices de Communauté. La variété de ces pratiques de piété effaça peu à peu de son esprit les impressions douloureuses des pertes si sensibles qu'elle avait éprouvées.

Elle passait ainsi doucement son temps en Notre-Seigneur, quand la mort de sa belle-mère la rappela auprès du comte. Au château, elle vécut dans la même contrainte qu'auparavant, ne pouvant faire ses dévotions, ni jouir de la conversation de nos Pères qu'en cachette, car M. d'Aubijoux, persuadé que les Dominicains viendraient s'établir

sur ses terres, à la prière de sa belle-fille, ne voulait en entendre parler d'aucune façon. Les choses cependant arrivèrent tout autrement : ce furent nos Pères qui l'aidèrent à mourir en chrétien, et, bien loin de profiter de ses bienfaits, ils donnèrent, au contraire, à sa belle-fille le moyen de rétablir les affaires de cette illustre maison, gravement compromises par l'incurie d'un régisseur, en lui avançant une somme considérable qu'ils venaient de recevoir d'un novice.

Ce malheur arriva immédiatement après la mort du comte, que les dignes enfants de S. Dominique assistèrent jusqu'à la fin. Quoiqu'il eût toujours vécu dans les devoirs de la religion, il ne s'exprimait pas toujours d'une façon orthodoxe dans les matières de controverse. Sa charitable fille priait fort affectueusement pour lui, et de trois choses qu'elle demandait, l'une était que le comte mourût entre les bras d'un Religieux de l'Ordre. Elle fut exaucée. Dieu prépara le vieux gentilhomme à cette grâce par une action d'autant plus glorieuse qu'elle est plus rare. Quelqu'un des nôtres ayant appris qu'il avait fait une confession générale, avertit, on ne sait trop pourquoi, le curé du lieu que le comte n'étant pas tenu pour trop bon catholique, lui, son pasteur, devait le porter à se déclarer sur sa croyance, afin de réparer le scandale qu'il avait pu donner. Ce Père anima si bien le curé qu'il lui fit dépasser la mesure, car au lieu d'interroger en particulier ce seigneur, il lui adressa, en pleine église devant tout le monde, ces paroles, un Jeudi-Saint, au moment où le comte se présentait à la sainte Table : « Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soyez bon catholique dans votre âme, mais comme vous vous êtes quelquefois laissé aller à des discours sur le Purgatoire, l'eau bénite et les cérémonies du culte, qui ont fait douter à plusieurs de la sincérité de votre croyance, il importe que vous répariez ce scandale, et qu'ici vous déclariez si véritablement vous ne croyez pas ces articles et généralement tout ce qu'enseigne l'Église. »

Le comte répondit qu'effectivement il lui était arrivé quelquefois de proposer des difficultés sur les points en question, bien qu'au fond, il n'en eût jamais douté, et que s'il avait paru croire ce qu'il disait, c'était uniquement pour n'avoir pas l'air de se laisser vaincre par ses contradicteurs. » Le curé, satisfait de la réponse, lui donna la sainte communion.

Une grave maladie l'ayant pris à Castelnau, il perdit soudain l'usage de la parole. Le P. Bruny, appelé en toute hâte, arriva. Quand le mourant le vit entrer dans sa chambre, bien loin de le repousser, il

lui tendit la main, le reçut comme un ami et s'éteignit doucement entre ses bras, muni de tous les sacrements.

Le comte, son fils, prit alors la direction des affaires, mais les régisseurs, exploitant habilement son inexpérience, eurent bientôt dilapidé une partie de sa fortune à leur profit. En vain Mme d'Aubijoux insista-t-elle auprès de son mari pour lui faire toucher du doigt les iniques spoliations dont ils étaient victimes : celui-ci, aveuglé par de faux rapports, ne voulait rien voir. Il se rendit pourtant, non sans peine, à l'évidence, et remit dès lors à la comtesse l'entière administration de leurs domaines. En peu de temps, les choses changèrent de face ; et grâce à sa prévoyance, à son esprit d'ordre et aux avances qu'elle reçut de nos Pères, Mme d'Aubijoux parvint à réparer le désastre financier.

Depuis la mort de son premier-né, elle avait eu quatre autres enfants. Quand l'aîné fut mis en pension, le comte et la comtesse se retirèrent à Toulouse pour surveiller de plus près l'éducation de leur fils.

M. d'Aubijoux donnait alors à sa femme les consolations les plus précieuses. A la suite d'une confession générale, il résolut de quitter le monde pour aller s'enfermer dans quelque maison religieuse. Il s'informa donc si nos Pères de Toulouse ne pourraient pas lui céder deux chambres, l'une pour lui, l'autre pour deux serviteurs, qui auraient soin de son entretien. On répondit qu'on le recevrait volontiers. La comtesse, au comble de ses vœux, acquiesça de grand cœur à l'arrangement. Sur ces entrefaites, un édit royal ayant publié une levée de troupes contre les hérétiques, le comte, obligé de partir, ne put exécuter son dessein.

A Toulouse, ces deux époux chrétiens firent l'édification de toute la ville. Logés près de la cathédrale, ils assistaient chaque jour à la Messe, ce qui n'empêchait pas notre pieuse Tertiaire de se rendre au couvent les dimanches et jours de fête, pour y faire ses dévotions. Le comte l'accompagnait les premiers dimanches du mois et aux fêtes de la Sainte Vierge.

Ce séjour à Toulouse favorisait avantageusement la piété de la comtesse : elle y donna des exemples éclatants d'humilité, de ferveur et de charité. Elle pratiquait avec exactitude tous les exercices de la Congrégation, disait sa coulpe, prenait la discipline commune, baisait dévotement les pieds des Sœurs comme la plus indigne de toutes. Elle choisissait pour compagnes celles de condition inférieure, et les emmenait avec elle dans ses visites aux prisons et aux hôpi-

taux. On était touché de voir le soin qu'elle prenait des malades : elle les changeait de linge, faisait leur lit, leur lavait les pieds et pansait leurs ulcères.

Dans sa demeure, elle vaquait à l'oraison et à la lecture. L'amour d'un plus profond recueillement la poussa même à demander à la Prieure de Sainte-Catherine l'autorisation d'entrer de temps en temps dans la clôture, pour y suivre les exercices de la communauté. La V. Mère s'en étant excusée, la comtesse recourut à Rome et obtint la faveur qu'elle sollicitait. Mais la prudente Supérieure, craignant que cet exemple ne fût suivi par d'autres personnes aussi recommandables, répondit poliment que la permission venue de Rome accordait à sa sainte amie l'autorisation de franchir la clôture, mais n'obligeait nullement les Sœurs à lui en ouvrir les portes, et que pour couper court à des abus de ce genre, elle tenait absolument à préserver sa communauté de semblables démarches. M^me^ d'Aubijoux comprit très bien ses raisons et n'insista plus.

Le centre des opérations de la guerre s'étant rapproché de Toulouse, le comte et la comtesse se retirèrent dans leur propriété de Castelnau Peu après son arrivée, notre Tertiaire comprit par un songe mystérieux que sa fin était proche. Une nuit, qu'elle sommeillait légèrement, elle crut voir bon nombre de Religieux de l'Ordre, revêtus seulement de leurs habits blancs, s'avancer deux à deux en procession comme pour l'inviter à les suivre.

L'effet de cette vision montra qu'elle venait réellement du ciel. La sainte femme avait toujours eu une étrange appréhension de la mort et une grande crainte de ne pouvoir se séparer avec assez de résignation de son mari et de ses enfants. Mais dès ce moment, elle se trouva libre et dégagée de cette crainte, ne prenant plaisir qu'au silence, à la prière, en un mot accomplissant à la lettre, et dans toute la perfection possible, ce que le Sage recommande d'une façon si expresse pour l'affaire capitale du salut : « *Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare :* Tout ce qui est en votre pouvoir, faites-le diligemment. »

A cette époque, son confesseur dut aller passer quelques mois en Auvergne pour y suivre un traitement que réclamait sa santé. M^me^ d'Aubijoux lui fit promettre de revenir en toute hâte auprès d'elle, au cas où elle le ferait appeler. Le Père y consentit et se mit aussitôt en route. Chose étonnante, plus il avançait vers le terme de son voyage, plus il remarquait que tout lui arrivait à contre-temps.

Une pluie persistante l'empêcha de prendre les eaux prescrites, et lui-même, pressé de revenir par une secrète impulsion dont il ne se rendait pas bien compte, reprit le chemin de son couvent. A l'encontre de ce qu'il avait éprouvé à l'aller, tout lui réussissait à merveille; en fort peu de temps, il put franchir la distance qui le séparait du Midi. Déjà il touchait aux portes de Rodez, quand il fut rejoint par un messager de la comtesse, laquelle se trouvait gravement malade.

Après la levée du siège de Montauban, une douzaine de soldats hérétiques, faits prisonniers sur les terres du Comte, avaient été amenés à Castelnau. Madame d'Aubijoux, dans l'espoir de les convertir, les reçut au château et donna l'ordre de les bien traiter. Sa bonté fit impression sur ces malheureux: neuf d'entre eux, vaincus par ses procédés et la grâce de ses discours, se convertirent et embrassèrent la foi catholique. L'un de ces prisonniers étant tombé malade, la comtesse ne voulut laisser à personne le soin de le soigner : mais, au bout d'une semaine, elle contracta elle-même son mal et se trouva bientôt réduite à l'extrémité.

Le Père arriva le soir même au château, à la grande joie de la pieuse mourante qui ne savait assez remercier Dieu de cette faveur inespérée; car, tout en ayant près d'elle le V. P. Guillaume Courtet, devenu plus tard l'un des illustres martyrs de l'Ordre au Japon, la comtesse avait tant de confiance dans les lumières de son directeur ordinaire, que c'eût été pour elle un énorme sacrifice de se voir privée de son assistance à son heure dernière.

Le V. Religieux la trouva dans les plus saintes dispositions : depuis le commencement de sa maladie, elle s'était confessée chaque jour, et, toute désireuse d'aller à Dieu, elle quittait cette terre sans regret. Un quart d'heure avant de mourir, elle reçut l'Extrême-Onction avec une rare présence d'esprit, présenta ses mains aux onctions et répondit *Amen* d'une voix ferme et joyeuse. Elle écouta avec la même sérénité les prières de la recommandation de l'âme, pendant lesquelles son visage rayonnait d'un éclat surhumain. Enfin, après des colloques très dévots à son crucifix qu'elle couvrait de ses larmes et de ses baisers, après avoir répété plusieurs fois le *Credo*, invoqué les Saints du ciel, elle s'écria : « ô bonté, ô clarté, ô lumière! » et inclinant la tête, elle expira. C'était le 15 juillet 1622, un vendredi, ainsi qu'elle l'avait désiré à cause de sa dévotion à la Passion.

Suivant les dispositions de son testament, elle fut inhumée à Toulouse, avec l'habit de l'Ordre, dans la chapelle de Sainte-Catherine de Sienne.

LE MÊME JOUR

.... — Au couvent de Cologne, le martyre de quatre Religieux, pendus avec leur Prieur, en haine de l'Église romaine, par les Valaques schismatiques. — (*Russia Florida.*)

1280 — A Viterbe, mourut l'Éminentissime P. ROBERT KILOUARBI, archevêque de Cantorbéry, puis cardinal-évêque de Porto. Né en Angleterre de parents chrétiens et distingués, il fut envoyé à Paris où il prit ses grades et enseigna la philosophie. Quelques ouvrages qu'il publia à cette époque attirèrent sur lui l'attention des savants.

Il était honoré du sacerdoce, quand il vint demander l'habit de saint Dominique. Nous ignorons s'il le reçut à Paris même ou dans un couvent d'Angleterre. Echard met la retraite du serviteur de Dieu en l'année 1230. Sous les livrées de l'Ordre, le P. Robert n'enfouit point ses talents, mais il n'en voulut faire usage que pour travailler plus efficacement au salut et à l'instruction du prochain, par le ministère de la parole et de l'enseignement. Dès l'an 1248, il avait succédé dans l'Université d'Oxford à deux célèbres docteurs, les premiers Religieux de l'Ordre appelés à occuper une chaire de théologie dans cette Faculté. Il n'effaça pas leur réputation; il la soutint au contraire par sa fidélité à imiter ce qu'on avait le plus estimé en eux. Aussi vit-on sortir de ses cours d'excellents sujets qui honorèrent plus tard les premiers sièges dans l'Église d'Angleterre.

Sa principale occupation était de méditer les divines Écritures et de lire les livres des Pères dans les *Originaux*. Il paraît, en effet, qu'il voulut remonter à la source, car un auteur contemporain remarque qu'ayant lu avec attention les écrits des saints Docteurs, notamment ceux de S. Augustin, il entreprit de les rédiger presque tous en chapitres, à la tête desquels il plaça des petits sommaires, pour la commodité du lecteur.

Le Provincial d'Angleterre n'ayant pas répondu aux intentions des supérieurs, qui avaient érigé le couvent d'Oxford en Collège général, fut absous de son office au Chapitre de Barcelone (1261), et le P. Robert, beaucoup plus zélé pour les études, nommé à sa place. Pendant onze ans qu'il dirigea cette Province, il y fit fleurir la piété et les sciences, excita l'émulation des jeunes gens, dont il cultivait avec soin les talents, et augmenta considérablement le nombre des couvents. Tout entier aux devoirs de sa charge, il trouvait

cependant le temps de publier divers ouvrages qui lui firent un nom dans tout le royaume, à l'étranger, et particulièrement à la Cour de Rome.

Le siège primatial de Cantorbéry se trouvait vacant depuis près de vingt-neuf ans. Grégoire X, après avoir cassé l'élection des moines qui desservaient cette Eglise, et dont le choix s'était porté sur le Prieur, donna ce poste au V. P. Robert Kilouarbi. L'Évêque de Bath, entouré de onze autres suffragants, présida la cérémonie du sacre dans la cathédrale de Cantorbéry, le premier dimanche de Carême, 13 mars 1272. Le motif qui avait fait souhaiter à notre Archevêque de recevoir la consécration des mains de ce Prélat, lequel vivait dans une haute réputation de sainteté, porta un autre saint personnage à ne vouloir recevoir que de lui-même le bonnet de docteur. C'était le Bienheureux Thomas, depuis Évêque d'Herford. La vénération qu'il conservait à son ancien maître, lui fit différer ses grades jusqu'à ce que le nouvel Archevêque de Cantorbéry pût se rendre à Oxford pour présider à son installation.

Le choix de Grégoire X, applaudi du clergé et des peuples, fut surtout agréable au roi d'Angleterre: le Primat répondit aux espérances des uns, à la juste attente des autres. Peu après, Henri III étant mort, le Primat, à la tête des prélats et des autres seigneurs du royaume, assemblés dans la nouvelle église de Londres, fit reconnaître le fils du roi défunt, Edouard Ier, pour son successeur légitime à la couronne ; et, de concert avec la reine, il nomma des hommes sages pour veiller au bien public pendant l'absence du souverain, alors occupé contre les Sarrasins, en Palestine.

Entre temps, notre Archevêque remplissait dans son diocèse tous les devoirs d'un vigilant et zélé pasteur. Les abus, anciennement ou nouvellement introduits, n'étaient ni en petit nombre, ni faciles à corriger. Les pauvres sans secours, plusieurs églises sans ministres, et les hôpitaux, pour la plupart, extrêmement négligés, attendaient les charitables soins d'un Père dont le zèle et la prudence remissent toutes choses en règle. Le Primat prit connaissance de tout et pourvut aux besoins de tous. Par ses aumônes et ses charitables instructions, il consola les uns et adoucit les souffrances des autres, pourvut de prêtres les paroisses abandonnées, remédia aux abus et étendit sa sollicitude jusque sur les prisonniers. Nous avons une de ses lettres, datée du 18 mai 1273, par laquelle il avertit certains personnages, constitués en dignité, de rendre immédiatement à la liberté plusieurs de ses sujets retenus injustement en prison, sous peine d'encourir l'excommunication, si ses avertissements n'étaient pas entendus.

La tenue du Concile de Lyon où Grégoire X l'avait nommément convoqué, ne permit pas au saint Archevêque d'achever la visite de son grand diocèse.

Le V. Père s'y rendit, accompagné de plusieurs évêques anglais. Dans un écrit intitulé : « Anciennes constitutions du royaume d'Angleterre touchant la juridiction et la puissance ecclésiastique », il est parlé de quelques conférences particulières entre le Souverain Pontife et l'Archevêque de Cantorbéry.

Ce dernier accorda généreusement tout ce que Sa Sainteté demandait pour le secours de la Terre-Sainte, ce qui doit s'entendre de la dixième partie des revenus ecclésiastiques, que le Pape obtint pour dix ans. Le Primat mit aussi, selon les désirs du même Pontife, son sceau à la constitution du Conclave, faite pour empêcher les trop longues vacances du Saint-Siège.

Le Concile terminé, le V. P. Robert Kilouarbi revint en toute hâte au milieu de son troupeau. De son côté, le roi Edouard passa en même temps en Angleterre pour la cérémonie de son couronnement. Ce fut, dit Nicolas Trivet, notre Archevêque qui, en qualité de Primat d'Angleterre, eut l'honneur de sacrer le roi et de lui mettre la couronne sur la tête, ainsi qu'à la reine Eléonore, son épouse. Presque tous les Prélats du royaume, avec le roi d'Ecosse et le duc de Bretagne, s'étaient rendus à Westminster sur la Tamise, où eut lieu la cérémonie, le dimanche dans l'Octave de l'Assomption 1274.

Aussitôt libre, le V. Primat reprit le cours de ses visites. On le vit toujours occupé à pourvoir aux nécessités des pauvres, des veuves, des orphelins ; à faire rendre la justice aux peuples ; à réprimer les entreprises de ceux qui opprimaient les faibles ; à encourager les bons ministres de l'Église et à corriger ceux dont la conduite ne faisait point honneur à leur caractère. Ce n'était point à ses grands revenus qu'il mesurait ses dépenses privées, car le train de sa maison, des plus modestes, pouvait servir de modèle aux ecclésiastiques désireux de vivre selon les règles du christianisme. Ce bon ordre et cette sage réserve le mettaient en état de secourir bien des misères, et de suivre dans l'occasion ses sentiments de générosité ou de charité. Les Universités de Cambridge et d'Oxford ressentirent particulièrement les effets de ses libéralités. Les Religieux de son Ordre ne furent point oubliés ; le V. Père leur fit construire plusieurs couvents et quelques églises magnifiques ; nous citerons entre autres celles de Londres et de Salisbury.

Fidèle à remplir tous les devoirs de son ministère, l'illustre Primat marcha toujours sur les traces des grands Saints qui avaient gouverné avant lui l'Eglise de Cantorbéry : sans jamais négliger l'exercice de la prière, ni la méditation des Livres Saints, où il apprenait à régler son intérieur et à croître toujours en charité, il ne cessa d'édifier, d'instruire, de nourrir le troupeau qui lui était confié. Son gouvernement fut donc tranquille et glorieux ; mais il ne fut pas long. Il y avait dix ans que le P. Robert Kilouarbi conduisait ainsi son Eglise, honoré de la confiance de son prince et grandement chéri de tous ses diocésains, quand il reçut la pourpre et fut appelé en Italie.

Grégoire X, nous l'avons vu, sur la seule représentation de son mérite, l'avait préféré à tous ceux qui pouvaient aspirer à la Primatie d'Angleterre. Le Cardinal Jean Gaëtan des Ursins connaissait plus particulièrement encore les vertus et la doctrine du Prélat. Devenu Pape sous le nom de Nicolas III, il ne différa pas de lui donner des preuves de sa nouvelle estime : le 13 mars 1278, l'Archevêque de Cantorbéry fut fait Cardinal-Évêque de Porto. Le nouveau Prince de l'Église partit aussitôt ; et les historiens de l'époque rapportent que

Nicolas III se servit de sa savante plume pour la conversion des Tartares, comme il employait pour celle des Juifs les prédications de plusieurs autres Religieux du même Ordre.

Les honneurs et les occupations du Cardinal ne lui firent point oublier ce qu'il avait toujours considéré comme sa première ou son unique affaire. A la Cour pontificale, il sut conserver le recueillement de l'esprit et la pureté du cœur. Il pratiqua avec la même constance et peut-être avec plus de mérite dans sa grande élévation, les vertus de douceur et d'humilité dont il avait donné de si beaux exemples dans les différents états de sa vie. Son désintéressement surtout était si connu, que son successeur à Cantorbéry ne voulut s'adresser qu'à lui-même pour obtenir du Pape d'être dispensé de payer une pension que Sa Sainteté et le roi Edouard avaient assignée à ce Cardinal sur ses revenus.

Mais le serviteur de Dieu était déjà mûr pour le ciel. Etant à Viterbe, il fut attaqué de la maladie qui le fit passer des travaux et des périls de cette vie au repos de l'Eternité (1280).

Ses ouvrages prouvent qu'il était l'un des plus savants hommes de son temps. Il a écrit sur la grammaire, sur la Philosophie et la Théologie, sur plusieurs Livres de l'Ecriture sainte et des Pères, et a laissé différents traités de spiritualité. — (Echard, Touron.)

1538 — A Toulouse décéda le V. P. JEAN DE FENARIO, quarante-deuxième Maître Général de l'Ordre. Ce grand Religieux vit le jour à Morlaas, petite localité Béarnaise où il revêtit plus tard l'habit de l'Ordre. Envoyé à Paris pour ses études, il obtint aussitôt un rang distingué dans l'école. Son zèle, sa religion, son éminente doctrine l'élevèrent à tous les grades. Les célèbres théologiens de l'Université le tenaient en haute estime, et l'on cite les éloges flatteurs qu'il reçut du fameux Cajétan. A cette époque, Jean de Fenario se mit en rapport avec plusieurs saints Religieux qui s'occupaient à restaurer l'observance régulière; il passa avec eux les années 1507 et 1508, à Evreux.

De retour dans sa Province, il se livra avec beaucoup d'éclat à la direction de l'Etude générale de Bordeaux, et pendant près de quarante ans, illustra par sa parole les principales chaires des Eglises de France. Nous le trouvons à Rome, comme définiteur, aux Chapitres de 1518 et 1530. Paul de Butigella, élu Général, retint notre V. Père auprès de lui et le nomma Procureur de l'Ordre. L'année suivante, Clément VII instituait de sa propre autorité le P. Jean de Fenario Vicaire général, au lendemain de la mort du P. de Butigella; et, le 18 mai 1532, les Vocaux, réunis à Rome, l'élisaient Général d'une voix unanime.

Le Pape, qui avait grandement à cœur la réforme des familles religieuses, trouva dans le nouveau Maître l'homme selon son cœur. Ce fut, en effet, de ce côté que Jean de Fenario tourna toute sa sollicitude, bien convaincu

qu'une Religion qui n'a point de forme ne mérite pas le nom de Religion; pour en maintenir l'esprit dans ce qu'il y a de plus essentiel et de plus saint, le V. Supérieur commença par retirer toutes les dispenses à tous ceux qui, sous prétexte de grade et de dignité, s'exemptaient des actions de la vie commune : l'expérience lui ayant prouvé, qu'ils n'en étaient pour cela ni plus habiles ni plus studieux. Il ordonna que le *Credo* serait chanté sans orgue, et que l'on dirait à haute voix, au chœur, les autres parties du chant jouées par l'orgue seul. Il statua que les Constitutions seraient lues à table, et que dans les maisons qui n'étaient point couvents d'études, l'on ferait une conférence hebdomadaire sur les cas de conscience, à laquelle assisteraient tous les Religieux.

Après avoir porté ces sages règlements, Jean de Fenario visita les Provinces italiennes et passa ensuite en Espagne où il prêcha l'Avent de 1534, en présence du roi Charles-Quint, qui suivit sa station avec le plus vif intérêt.

A son retour d'Espagne, le Général présida le Chapitre de Lyon, que le roi de France, François I^er^, honora de sa présence. Le prince accepta même volontiers l'invitation des Religieux de dîner avec toute la communauté, le surlendemain de la Pentecôte 1536.

Par malheur, un incident, dont les suites furent regrettables, troubla plus tard la bonne harmonie qui existait alors entre le monarque et notre Général. Celui-ci crut devoir déposer la Prieure du monastère de Prouille, Jeanne d'Amboise, appelée par nomination royale à un poste pour lequel elle n'avait aucune aptitude. Blessé du procédé, François I^er^ fit immédiatement arrêter le Général au couvent de Toulouse : Dieu qui juge indifféremment les grands et les petits, découvrira un jour l'injustice d'une mesure qui priva l'Ordre, pendant près de deux ans, de son chef vénéré.

Durant cette longue captivité, le saint Religieux avait sans cesse sur les lèvres ces paroles du Prophète : « Levez-vous, Seigneur, et jugez ma cause! » Ses cris de détresse furent entendus : des jours meilleurs allaient enfin briller pour lui. Il se disposait à mettre à profit la liberté qui lui était rendue, en reprenant la visite des couvents, quand Dieu, le jugeant mûr pour la récompense, l'appela à lui, 15 juillet 1538. Il fut inhumé fort honorablement dans notre église de Toulouse, avec cette épitaphe :

« *Moritur Doctus pariter et indoctus.* » — « *Dormit ad tempus sub hoc sepulchrali lapide Frater Joannes Fœnarius, quondam currus et auriga Ordinis Prædicatorum, Doctor Parisiacus; qui annis 40 Christum ardenter prædicavit, et cum esset Theologus eminentissimus, prælegendo, innumeros sacræ doctrinæ proceres genuit; toti Orbi Christiano clarus, et cœlo dignus mortales exuvias deposuit, anno ab Orbe redempto M. D. XXXVIII Idibus Juliis.* » — (Echard.)

« Le savant meurt aussi bien que l'ignorant. — Sous cette pierre sépulcrale dort pour un temps, Frère Jean de Fenario, jadis char et conducteur de l'Ordre

des Prêcheurs, Docteur de Paris. Pendant 40 années, il prêcha le Christ avec ardeur, et, Théologien éminentissime, par son enseignement distingué engendra d'innombrables maîtres dans la doctrine sacrée ; illustré dans tout l'univers chrétien, et digne du ciel, il déposa son enveloppe mortelle l'an de la Rédemption M D XXXVIII, le 15 de Juillet. »

1594 — A Vienne, en Autriche, le V. P. MAXIME FERRIER, qui pendant trente-cinq ans expliqua l'Ecriture dans l'Université de cette ville. Il jouissait d'un tel renom qu'il fut élu neuf fois doyen et vice-chancelier de la Faculté de théologie. Il fit singulièrement éclater sa charité en prenant la défense des Pères de la Compagnie de Jésus, que certains professeurs voulaient à tout prix éloigner de l'Université. Il s'opposa comme un mur d'airain à ces menées, et empêcha que les adversaires des Pères eussent l'avantage sur des collègues qui servaient l'Eglise avec tant de piété et de savoir.

Le V. Religieux mourut saintement l'an 1544.

1678 — A Vannes, le V. P. JEAN GOURMIL, du couvent de cette ville. Pendant plusieurs années, ce Père avait marché dans le sentier commun, quand la Providence l'appela à une vie plus parfaite, à l'époque de la mort du vertueux P. Joseph, décédé à Nantes en odeur de sainteté. Le V. Religieux dirigeait alors une âme que Dieu conduisait par des voies extraordinaires, et qu'il confia en mourant à son digne ami, le P. Gourmil. Ce fut pour ce dernier le moment de la grâce. Forcé de s'appliquer à l'étude des phénomènes mystiques sur lesquels il avait à se prononcer, le nouveau directeur trouva dans cette science des lumières qui le transformèrent en un autre homme : bientôt il apparut aux yeux de tous comme un modèle de recueillement, de modestie et de zèle. Il se livra tout d'abord avec courage au ministère des confessions, qu'il laissa pourtant plus tard, se sentant de plus en plus attiré à la vie unitive.

Sa conversation était toute céleste, et comme il lisait beaucoup les Vies des Saints de l'Ordre, il se plaisait singulièrement à citer leurs exemples dans les visites de charité ou de bienséance qu'il avait à faire ou à recevoir. Après Matines, il prolongeait son oraison jusqu'à 4 heures, se retirait ensuite quelques instants et rentrait au chœur pour Prime. Là, toujours à genoux et en prières, il attendait patiemment qu'on vint l'avertir pour sa messe. Il célébrait avec une angélique piété et restait souvent plus d'une heure à l'autel. Les moins dévots, en le voyant paraître, quittaient vite l'église ; mais les âmes ferventes, mieux avisées, le recherchaient, au contraire, et s'excitaient par son exemple à une plus profonde vénération pour les saints mystères. Après sa messe, il restait toujours une heure entière en action de grâces. A la longue, à force de se tenir à genoux, il lui survint aux jambes des plaies qui e contraignirent de garder la chambre et l'empêchèrent de célébrer. Ce parfait

Religieux endura sans mot dire cette privation et les opérations douloureuses que nécessitait son état. Il gardait néanmoins les abstinences et les jeûnes de l'Ordre.

Le mal s'aggravant, on le ramena à son couvent de Vannes. La secousse du voyage, jointe aux fortes chaleurs de la saison, envenima ses plaies. Doux et patient toujours, le V. Père endurait son martyre avec joie, et refusait modestement certains soulagements dont il croyait pouvoir se passer. Sa bienheureuse mort arriva l'an 1678.

Quoiqu'il ne fréquentât personne à Vannes, il se fit un concours prodigieux à ses funérailles, et on eut beaucoup de peine à l'enterrer.

Plusieurs malades l'invoquèrent avec foi, et obtinrent par ses mérites les grâces de guérison qu'elles sollicitaient. — *(Mém. de Bretagne.)*

1480 — Au monastère de Poissy, mémoire de la V. Mère ISABELLE DE HANGET, Religieuse de grand mérite comme le prouve l'éloge suivant, gravé sur sa tombe :

Post carnis bella, victrix hic jacet Isabella,
Mente magis bella quam corpore, mente tenella :
Protulit hanc terris de Hanget prœnobile germen,
Quæ colat in cœlis divino munere Numen.
Grata Dei sponsa, Christum dilexit abundè.
Festinans munde thalami pertingere celsa.
Ex hâc devotæ capiant exempla Sorores. — (Mém. de Poissy.)

« Après les luttes de la chair, Isabelle repose ici dans la victoire ;
Belle plus encore d'esprit que de visage, âme d'une tendresse exquise.
La très noble maison de Hanget lui donna naissance,
Et la grâce divine l'appela dans les cieux à louer la Divinité.
Épouse chérie de Dieu, elle aima le Christ de tout son cœur,
Et se hâta par une vie innocente de monter au palais de l'Époux.
Sur elle devront prendre modèle ses dévotes Sœurs. »

1626 — A Rome, au monastère de l'Humilité, la très pieuse dame FRANÇOISE BAGLIONE, fondatrice de cette maison. Elle appartenait à l'une des plus grandes familles de l'aristocratie italienne ; fiancée de bonne heure à un noble gentilhomme, nommé François des Ursins, elle demeura, comme son époux, fidèle avant tout aux devoirs de la religion et aux pratiques de la piété. Le grand-duc et la grande-duchesse de Toscane se firent un honneur de les attirer l'un et l'autre à la cour, pour jouir des exemples de leur sainte vie et mettre à profit leurs conseils.

Notre pieuse Françoise se signala surtout par sa charité envers les pauvres.

Non contente de prélever sur ses revenus particuliers de larges sommes, elle était encore ingénieuse à user de son crédit auprès des Souverains pour les porter à soulager les infortunes de leurs sujets. Ainsi, à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Louis XIII, elle prit l'engagement personnel de secourir elle-même une centaine de pauvres ; puis, se faisant à son tour solliciteuse, elle obtint les ressources nécessaires pour entretenir un millier d'indigents.

A la mort de son mari, la sainte veuve quitta Florence et se fixa à Rome, où l'appelait la réalisation d'un projet caressé depuis longtemps : celui de se bâtir une maison au ciel, et de se créer ici-bas une famille spirituelle pour tenir lieu et place de celle qui lui avait été refusée sur la terre. Elle jeta les fondements d'un monastère de Sœurs cloîtrées, le 7 mars 1601, après avoir passé l'année 1600, année jubilaire, dans la pratique de toutes les bonnes œuvres ; et, pour ne point gêner son projet par les larges aumônes qu'elle entendait continuer, elle vendit son carrosse et réduisit le plus possible son train de maison.

Quand le monastère fut achevé, la fondatrice jeta les yeux sur les Sœurs dominicaines qui vivaient dans une rare observance au Monte-Cavallo, sous la conduite de la V. Mère Marie des Ursins. Le Pape Paul IV l'autorisa à tirer de cette maison quatre Religieuses : c'étaient les Sœurs Angèle Moreri, Marie Angèle Altieri, Catherine et Jacquette de Penia, lesquelles prirent possession du nouveau local, placé sous le vocable de Sainte-Marie de l'Humilité, le 29 septembre 1613.

Dans sa pensée, Françoise avait principalement voulu, par cette fondation, faciliter l'entrée en Religion des jeunes filles de la noblesse romaine peu avantagées sous le rapport pécuniaire. La maison pouvait aisément contenir une quarantaine de Religieuses. Trente-trois mille écus formaient le fonds du capital destiné à l'entretien des Sœurs de chœur et de six converses. Ayant eu la consolation de voir toutes ces places remplies, la V. Fondatrice laissa en plus une somme de vingt mille écus.

Son grand esprit d'humilité l'empêcha toujours de revêtir les livrées de l'Ordre ; car elle s'estimait indigne de vivre dans la compagnie des vierges consacrées à Jésus-Christ, et beaucoup plus de recevoir leurs services, ce qu'elle n'aurait su éviter en se faisant Religieuse. Elle habitait néanmoins dans le monastère avec une fille de service, et suivait exactement les exercices de la communauté. Elle vécut de la sorte dans la retraite et le recueillement jusqu'à un âge avancé. Durant les quarante jours qu'elle resta alitée, on ne l'entendit jamais se plaindre, ni parler sans nécessité. Elle termina saintement sa carrière le 15 juillet 1626.

Il nous reste à dire un mot des quatre Sœurs, appelées à jeter les bases de l'observance régulière de cette fondation. La Mère Angèle Moreri, la première Prieure, soutint pendant seize ans l'édifice de la perfection avec grand zèle

Mais, souffrant de rester si longtemps en honneur dans la maison de l'humilité, elle sollicita et obtint enfin d'être déposée de la charge priorale. Ses anciennes compagnes de Monte-Cavallo, apprenant la chose, n'eurent rien de plus pressé que de l'élire à leur tour. Cette V. Mère possédait un grand don d'oraison.

La Mère Marie Altieri, ornée de talents et de qualités précieuses, se rendit fort habile dans la conduite spirituelle et temporelle du monastère. Chargée du noviciat, elle sut inspirer aux jeunes Sœurs le véritable esprit de religion et de régularité. Elle fut quatre ans Procureuse et enfin Prieure. A sa mort, arrivée l'an 1633, la maison de l'Humilité était déjà citée comme l'une des plus exemplaires de la ville de Rome.

Les deux Sœurs Catherine et Jacquette de Penia eurent à remplir, elles aussi, les principales charges du monastère. Elles conservèrent toute leur vie avec un soin jaloux, comme un pieux trésor, les pratiques d'austérité en usage à Monte-Cavallo, et jamais aucune considération humaine ne les fit varier sur ce point. Toutefois, dans la pratique, elles se défendirent d'imposer aux autres un genre de vie que la règle pouvait autoriser, mais ne prescrivait pas. — *(Mém. de Rome.)*

1640 — A Paris, au monastère de Saint-Thomas, la vertueuse Sœur MARIE DE SAINT-FRANÇOIS, fille spirituelle du R. P. Jean-Baptiste de Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus, lequel contribua beaucoup, par ses lumières et ses conseils, à lui faire cultiver et perfectionner les belles dispositions pour la vertu qu'elle apportait en Religion. Elle entra au monastère, toute parée de candeur et d'innocence, à l'âge de onze ans.

De grandes peines intérieures mirent longtemps sa patience à l'épreuve. La terreur des jugements de Dieu était le sujet ordinaire de ses alarmes. Il plut enfin au divin Maître, le vrai Consolateur des âmes désolées, l'espérance des âmes timorées et la force des âmes tentées, d'éclairer, de soulager et de délivrer la pieuse fille. Retenue à l'infirmerie, elle eut souvent le bonheur d'y recevoir la sainte Eucharistie, et à chaque communion, elle sentait toutes ses frayeurs diminuer; la confiance et l'amour renaissaient dans son cœur, c'était comme l'avant-goût des joies de la Patrie où la douleur n'est plus.

Elle mourut dans ce calme et cette paix, à l'âge de vingt-trois ans. — *(Mém. de Paris.)*

XVI JUILLET

L'Illustrissime et Révérendissime Père
BARTHÉLEMY DES MARTYRS
Archevêque et Seigneur de Braga, en Portugal (*)

(1514-1590)

BARTHÉLEMY DES MARTYRS, ainsi appelé du nom de l'église où il reçut la grâce du baptême, naquit à Lisbonne au mois de mai de l'année 1514, sous le pontificat de Léon X et le règne de Don Emmanuel I^er^, surnommé l'Heureux. Son père, Dominique Fernandez, et sa mère, Marie Corréa, sans posséder une grande fortune, faisaient aux pauvres des aumônes relativement considérables, et ne négligèrent rien pour inspirer à leur fils, dès ses plus tendres années, cette charité qui devait être l'une de ses vertus caractéristiques, comme elle était déjà celle de sa famille.

Cet enfant, destiné à de grandes choses, montrait déjà ce qu'il serait un jour. Jamais il ne connut les jeux et les divertissements de son âge; il ne sortait de la maison paternelle que pour se rendre à l'église où il passait de longues heures en prière, ou pour distribuer à quelques pauvres honteux les aumônes de ses parents. Son grand plaisir était d'entendre les prédications de nos Pères : lui-même recherchait leur entretien, les accompagnait à leur couvent et témoignait pour notre Ordre beaucoup d'affection et d'estime. De leur

(*) Cette vie est un résumé de l'histoire du V. Père, écrite en espagnol et en portugais par cinq auteurs, dont le premier est le V. P. Louis de Grenade.

côté, les Religieux, charmés de la modestie de cet enfant, engagèrent sa famille à l'envoyer au collège ; il en suivit tous les cours. Au temps de ses premières études, on le voyait chaque matin conduire à l'église son grand-père, aveugle et très âgé, et revenir avec lui chez ses parents, après la leçon : ainsi était-il, dès sa jeunesse, ce que fut le saint homme Job dans un âge plus avancé : « l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux : *oculus cœco et pes claudo.* »

Dès qu'il put songer à son avenir, Barthélemy prit devant Dieu la résolution de fuir les dangers du monde et d'embrasser la règle de S. Dominique. Un jour de S. Martin, pressé plus fortement par la grâce, et surmontant l'excessive timidité qui l'avait retenu jusqu'alors, il se présente au couvent de sa ville natale. On le connaissait de longue date : toutefois le P. Georges Vogado, alors Prieur, ancien prédicateur et confesseur du roi Emmanuel, voulut examiner de plus près la vocation du jeune homme. Il l'interrogea donc; mais, dissimulant habilement l'impression favorable qu'il éprouvait, il énumera au postulant toutes les obligations d'un Frère-Prêcheur : abstinence perpétuelle de chair, jeûne les trois quarts de l'année, silence exact, pauvreté dénuée de tout. « Si toutes ces violences faites à la nature, ajouta-t-il d'un ton grave, affaiblissent à la longue et abattent les plus robustes, qu'en sera-t-il d'un adolescent comme vous, à l'âge si tendre, à la complexion si faible? » Le visage de Barthélemy réflétait les divers mouvements de joie et de tristesse qui se pressaient dans son âme. Au récit de ces austérités, il se sentait heureux, mais la crainte de n'être pas reçu le bouleversait; après quelques instants, il répondit : « J'ose vous affirmer, mon Père, que tout ce que vous venez de me dire enflamme mes désirs. Mon but, en me présentant à la Religion, est d'éviter les écueils du monde et de fuir ses plaisirs. Vous me parlez des souffrances; je veux de tout mon cœur les embrasser, car je sais qu'elles sont nécessaires au salut. » Cette sage réponse édifia le V. Supérieur; il prit aussitôt l'avis de la communauté, et le soir même, 11 novembre 1528, il revêtait des livrées de notre Ordre le jeune Barthélemy, dont les dispositions vraiment extraordinaires méritaient bien une exception aux règles communes.

A peine entré dans le paradis de la vie religieuse, le novice montra par sa conduite que Dieu seul l'avait appelé; modeste dans ses regards et dans sa tenue, réservé dans ses paroles, exact et ponctuel dans les moindres choses comme dans les plus grandes, et particulièrement aux Offices du chœur, il était pour tous un miroir de régularité. Sa

fidélité à la règle du silence était extraordinaire ; il préférait s'entretenir fort peu avec les hommes et parler sans cesse à Dieu. Obéissant à ses Supérieurs avec une pleine volonté, il les respectait tous également, parce qu'il ne voyait jamais en eux que Dieu seul. Cette même vue de foi lui faisait aimer la pauvreté religieuse, les emplois les plus bas et les plus humiliants, et donner indifféremment à tous ses frères les marques du respect et de la plus tendre charité. Il vivait dans le cloître comme un étranger, ne se mêlant de rien, excepté de ce qu'on lui avait prescrit, et tâchant de mourir à son propre esprit pour ne plus vivre que de celui de Dieu.

Ce fut dans ces sentiments qu'il passa l'année du Noviciat ; et, le 20 novembre 1529, avant d'avoir atteint sa seizième année, il fit profession entre les mains du P. Vogado, qui lui avait donné l'habit.

On inaugurait, à cette époque, un cours de philosophie au couvent de Lisbonne. Barthélemy des Martyrs fut appliqué tout de suite à l'étude de cette science et fit voir bientôt ce dont il était capable, se distinguant de telle sorte parmi ses condisciples, que, dans les disputes publiques, on pouvait admirer chez lui tout à la fois la netteté des expressions, la subtilité des arguments et la solidité des réponses ; ses progrès furent encore plus grands dans la théologie, étude bien plus conforme à ses inclinations. Ses cours achevés, la réputation de science et de sainteté qu'il s'était acquise porta ses Supérieurs à lui confier le soin d'enseigner aux autres ce qu'il avait si bien appris. Pendant près de vingt ans, il professa la philosophie et la théologie, avec autant d'éclat que de succès dans la formation de ceux qui suivaient ses leçons. Il se distingua particulièrement dans les Chapitres tenus à Guimaraëns, à Salamanque et à Lisbonne : il soutint dans le premier des thèses publiques qui lui firent grand honneur : dans le second, le Général, le V. P. François Romée, de Châtillon, le créa Docteur « en considération, écrivait-il dans les lettres qu'il lui expédia, des preuves éclatantes qu'il avait données de sa science, de sa piété, de l'intégrité et de la pureté de sa doctrine, de son observance et de son zèle pour la défense de la foi catholique. » Enfin il fut élu Définiteur de la Province.

Dom Barthélemy souffrait avec peine ces différentes dignités ; ce commencement de vie extérieure l'effrayait ; il préférait de beaucoup l'humilité de sa cellule, sur la porte de laquelle il avait écrit ce verset de l'Écriture : « *Dirigantur, Domine, gressus mei ad custodiendas justificationes tuas :* Seigneur, dirigez mes pas dans l'observance de vos

préceptes. » Aussi, ne changea-t-il rien à ses habitudes régulières, assistant à tous les Offices du chœur, ne manquant à aucun des exercices de la communauté. L'esprit de prière, qui l'accompagnait partout, lui conservait un profond recueillement et mettait fréquemment sur ses lèvres cette oraison jaculatoire : « *Te sanctum in excelsis laudent omnes Angeli, dicentes : Te decet laus et honor, Domine :* Que tous les Anges, Seigneur, louent dans le ciel votre sainteté, et qu'ils vous disent : A vous seul, ô Dieu, louange et honneur. »

Une nuit, après les Matines de la Sainte-Trinité, le P. Barthélemy, absorbé dans la contemplation de ce mystère, ne savait plus retrouver sa cellule : il marchait, en rentrant au dortoir, comme un aveugle, répétant avec une onction admirable : « *In quo omnia, per quem omnia, cum ipso et in ipso, ipsi gloria in sæcula :* O Dieu, c'est par Lui (votre divin Fils) que vous répandez sur nous vos bienfaits de vie et de sanctification, par Lui encore, avec Lui et en Lui, dans l'unité du Saint-Esprit: à vous honneur et gloire à jamais. »

Quelquefois il aimait à fixer ses regards sur la voûte du firmament; et, s'élevant par cette vue jusqu'à la contemplation des magnificences et des richesses de la Jérusalem céleste, il y envoyait toutes ses aspirations, et témoignait alors ne rien tant souhaiter que la dissolution de son corps. Puis, venant ensuite à considérer que les étoiles mêmes du ciel ne sont pas pures devant Dieu, il entrait dans une confusion profonde de son indignité, au point d'en concevoir une sainte tristesse.

L'office de la prédication, par lequel il mérita le titre de Prédicateur apostolique, lui fut un nouveau motif de s'abandonner encore davantage à l'oraison et à la pénitence, car il savait très bien que, s'il n'était lui-même foncièrement touché des vérités qu'il devait annoncer, beaucoup moins pourrait-il toucher les autres ; aussi prit-il pour devise ces deux paroles : « *Ardere et lucere :* Brûler et éclairer. »

L'Infant don Louis, fils du roi de Portugal, don Emmanuel, connaissant la piété et l'érudition du P. Barthélemy des Martyrs, le demanda aux Supérieurs de l'Ordre pour enseigner la théologie à son fils, don Antoine, qu'il destinait à l'état ecclésiastique. Une si juste demande, venant d'un tel prince, ne pouvait être refusée; le serviteur de Dieu fut donc envoyé à Evora où résidait la cour. Il reçut cet emploi avec une extrême répugnance; et malgré l'affection et l'estime que lui témoignaient les princes, il ne cessait de gémir devant Dieu, craignant de souiller la pureté de son âme au contact du faste et de l'orgueil qui règnent ordinairement dans les cours.

Nous ne savons combien de temps il occupa ce poste; mais, s'il ressentit une grande peine de se voir éloigné de ses Frères, il eut, d'autre part, une consolation qui adoucit beaucoup cette épreuve. L'auteur qui a écrit en français la Vie de saint François de Borgia, imprimée l'an 1672, dit que notre V. Père eut quelques Jésuites pour disciples, à l'epoque où il enseignait la théologie à l'Infant don Antoine; et qu'ayant aimé et estimé leur Institut, il fonda pour eux, étant Archevêque, un collège dans la ville de Braga.

Pendant qu'il s'acquittait de son emploi auprès du jeune prince, il fut élu Prieur du couvent de Bemfica, ce qui l'affecta péniblement, bien que cette maison lui offrît toutes les conditions voulues pour donner libre cours à son inépuisable dévouement.

L'Infant don Louis agréa cette élection, mais voulut que son fils suivît le P. Barthélemy à Bemfica, pour être toujours auprès de ce digne maître. Le saint Prieur se trouva donc chargé d'une double fonction et obligé de recevoir souvent la visite des Infants de Portugal. Son premier soin fut de régler le spirituel du couvent, de porter ses Religieux à l'amour divin et au désir de leur perfection. Il leur recommandait surtout de marcher toujours en présence de Dieu et sous l'influence de sa grâce, car les vertus ayant leur racine dans le fond de l'âme, lorsque l'intérieur est bien réglé, l'extérieur se règle aussi de lui-même, selon les paroles de Jésus-Christ : « *Munda prius quod intus est calicis, ut fiat id quod deforis est mundum.* (Math. c. 23.) Commencez par purifier l'intérieur du calice, afin que l'extérieur soit pur à son tour. » Le premier à tous les exercices, il reprenait et corrigeait avec une sage diligence les infractions à la règle. Sa démarche recueillie, ses yeux modestement baissés, tout en lui révélait le profond esprit religieux dont il était animé. La communauté, du reste très fervente, répondait admirablement à ses soins, il y régnait une charité toute fraternelle et une sainte émulation dans l'observation des lois de l'Ordre.

Quant aux affaires temporelles, il s'en inquiétait peu, se reposant avec une amoureuse confiance sur cette promesse de Jésus-Christ : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. »

Il se montrait si libéral, qu'un jour en temps de disette, il fit donner jusqu'au poisson destiné au repas de la communauté, en disant que les herbes et les fruits devaient suffire à des Religieux voués par état à la pauvreté. Il en était de même des aumônes de la Cour; il distri-

buait cet argent aux pauvres, sans se réserver d'autres trésors que celui de la Providence divine.

II. — Dom Barthélemy vivait ainsi loin du monde et dans la solitude de son monastère, lorsque Dieu lui-même voulut l'engager au service du prochain, pour le bien des âmes et l'édification de toute l'Église.

Vers la fin de mars de l'année 1558, le siège archiépiscopal de Braga fut vacant par la mort de Balthazar Limpo. Cette Eglise a toujours été considérée comme la plus importante du Portugal, pour son antiquité, son étendue, et les grands Saints qui l'ont gouvernée. L'Archevêque prend le titre de Primat des Espagnes ; les rois de Portugal et tout le royaume le regardent comme tel, quoique l'Espagne réclame cette dignité pour l'Archevêque de Tolède. — Il y eut même, entre ces deux Eglises, un procès célèbre en Cour de Rome, touchant cette prééminence. Honorius III ayant fait instruire la cause et ne voulant pas trancher la question, fit expédier aux deux Archevêques deux Brefs semblables, afin de leur faire comprendre qu'il respectait les fortes preuves alléguées de part et d'autre.

Le Portugal était alors gouverné par la très pieuse reine Catherine, veuve du roi don Jean III, fille de Philippe I, et sœur de l'empereur Charles-Quint. Cette princesse, qui possédait des qualités et des vertus éminentes, ne voulant confier l'Archevêché de Braga qu'à un homme capable de le gouverner selon l'esprit de Dieu, et de remédier aux désordres qui régnaient dans ce grand diocèse, se trouva dans un cruel embarras, vu le grand nombre de prétendants. Aussi dit-elle maintes fois qu'elle priait Dieu de tout son cœur pour qu'aucun évêque ne mourût pendant sa régence, afin de ne plus se trouver dans une pareille inquiétude.

Sa résistance aux sollicitations mondaines et son estime pour le P. Louis de Grenade, son confesseur, donnèrent lieu à une supposition des plus plausibles : la voix publique insinua d'abord qu'il pourrait bien être nommé à l'Archevêché de Braga et publia ensuite que c'était chose faite. Cette nouvelle se répandit comme l'éclair : Louis de Grenade se trouvait alors à Santarem, pour se guérir d'une blessure à la jambe reçue dans un chute fort dangereuse, pendant qu'il visitait sa Province.

Le bruit de cette élection vint à la connaissance de Dom Barthélemy. Avec une liberté toute chrétienne, il s'empressa d'écrire au

P. de Grenade que si sa convalescence lui causait une grande joie, la nouvelle qui circulait partout sur son compte l'affligeait sensiblement. « Car, ajouta-t-il, il y a moins de péril à se blesser en tombant, qu'à être accablé sous le poids d'un évêché. Je vous supplie donc de demander au Ciel, qu'après vous avoir délivré d'un danger beaucoup moindre, il daigne vous préserver d'un autre infiniment plus redoutable. » En terminant, il lui souhaitait, comme à un ami, « toutes sortes de biens, sauf l'épiscopat. » Barthélemy des Martyrs, en écrivant cette lettre, ne soupçonnait pas que le péril redouté pour son ami le menaçait lui-même de bien près; moins encore pouvait-il supposer que ce même ami l'obligerait à subir ce joug, objet d'appréhensions si vives.

A vrai dire, le peuple allait un peu vite; rien n'était encore définitivement arrêté dans les conseils royaux. Peu de jours après, Louis de Grenade était mandé auprès de la reine: « Vous savez, mon Père, lui dit-elle, que vous n'avez pas voulu, il y a peu de temps, accepter l'évêché de Visco: fort contrariée de votre refus, j'agréai néanmoins vos excuses, mais aujourd'hui il n'en sera pas ainsi. Je vous nomme à l'Archevêché de Braga; avec tout autre je le ferais en tremblant, mais avec vous, je suis assurée que cette charge sera dignement remplie. Rendez ce service à Jésus-Christ, remédiez aux maux de cette Église, délivrez-moi aussi des inquiétudes de conscience causées par ce choix difficile. »

A ces paroles l'humble Religieux demeura tout interdit et répondit avec beaucoup de modestie, que, se reconnaissant très incapable de diriger un diocèse, il n'avait jamais eu la moindre velléité d'accepter une telle charge; son refus pour l'évêché de Visco, restait le même aujourd'hui, et à plus forte raison, pour l'Archevêché de Braga; son unique ambition étant de composer quelques ouvrages de piété, de servir les Religieux, bref de vivre et de mourir dans la solitude du cloître.

Cette réponse ferme ne laissait à la reine aucun espoir de succès; d'autant mieux qu'étant alors Provincial, le V. Père n'avait au-dessus de lui dans le royaume aucun Supérieur qui pût, en vertu de l'obéissance, lui imposer le fardeau de l'épiscopat. La princesse se contenta de répondre : « Vous ne voulez pas, mon Père, recevoir cet Archevêché; eh bien, je m'en décharge néanmoins sur vous; Voyez à qui je puis, sans scrupule de conscience, confier le soin de cette Église. »

Après trois jours de prière et de réflexion, Louis de Grenade arrêtant son choix sur Barthélemy des Martyrs, le désigna à la confiance de la reine qui l'agréa sur-le-champ, et lui fit intimer l'ordre de se rendre immédiatement à la cour.

Le V. Religieux ne soupçonnant aucunement que l'on songeât à le nommer Archevêque, éprouva autant de surprise que de douleur, quand la reine lui déclara qu'elle avait jeté les yeux sur lui pour le siège de Braga. Après avoir dominé son émotion, il remercia Sa Majesté, s'excusa avec modestie, mais refusa absolument d'accepter jamais une charge qu'il regardait comme infiniment au-dessus de ses forces : « Votre Altesse, dit-il, m'offre une dignité que tout le monde révère et que beaucoup ambitionnent. Elle me permettra de lui dire que Dieu nous avertit par l'Écriture, et par la bouche de ses Saints, qu'un tel fardeau est redoutable aux anges mêmes. Nous pouvons croire le contraire, mais notre opinion ne prévaudra pas contre la parole divine. Votre Altesse ne s'étonnera donc pas si, considérant l'élévation du lieu où Elle veut me faire monter, j'appréhende en même temps la profondeur du précipice creusé au-dessous. » La reine fit alors valoir le témoignage favorable de Louis de Grenade, ajoutant que toute déférence était due au sentiment judicieux de ce V. Père.

Dom Barthélemy répondit : « Vous m'alléguez, Madame, l'autorité du P. Louis de Grenade pour me persuader d'accepter l'épiscopat ; cette même autorité me porte à ne le pas faire, car si Votre Altesse fait au R. P. Provincial l'honneur de le croire en ce qui me concerne, n'est-il pas juste aussi qu'Elle me croie lorsque je parle de lui? Les vertus de ce grand homme sont assez connues. Ses écrits soutiennent la haute réputation qu'il s'est acquise en Portugal et en Espagne ; et néanmoins, vous avez agréé son refus d'un évêché, et présentement encore vous agissez de même pour l'Archevêché de Braga. Je vous demande, Madame, la même justice à mon égard. S'il se croit incapable, je le suis infiniment plus que lui. Vous avez le pouvoir de m'offrir une grande dignité, mais vous n'avez pas celui de me donner les qualités qu'elle exige. »

La reine, surprise de l'humble fermeté que trahissait cette réponse, sentit croître son estime pour le V. Père. Elle admirait sa conduite, si différente de celle des gens du monde : ceux-ci, en effet, multipliaient leurs instances pour posséder cette dignité, et il fallait, au contraire, presser un simple Religieux de l'accepter ; les uns lui faisaient presque violence pour être évêques, et c'était elle-même qui

devait contraindre celui-ci à le devenir! N'ayant donc pu convaincre l'homme de Dieu, elle manda le P. Louis de Grenade, lui fit part de ses impressions, et le pria d'employer son autorité pour obtenir à tout prix le consentement de Barthélemy des Martyrs.

Le Provincial se mit à l'œuvre : il fit venir le Père, lui représenta la soumission due aux ordres de la Providence, s'efforçant de lui persuader qu'il devait se rendre, parce que telle était la volonté de Dieu; puis il ajouta : « Soyez bien convaincu, du reste, qu'étant votre ami et votre Supérieur, par conséquent responsable de votre âme, je ne voudrais à aucun prix vous demander une chose contraire, ou préjuciable à votre salut. »

Barthélemy des Martyrs répondit que personne mieux que lui-même ne pouvait connaître ses dispositions, et que se voyant si dépourvu des qualités indispensables à un évêque, il ne pouvait, sans une témérité condamnable, accepter la dignité proposée. D'ailleurs, il ne voyait aucune nécessité à tirer de force un Religieux de sa cellule pour lui confier un Archevêché, et s'étonnait qu'un Supérieur, si bien instruit de tant d'exemples de nos Saints, que les Souverains Pontifes eux-mêmes n'avaient pu décider à recevoir semblables fonctions, pressât si vivement son inférieur d'accepter celles-ci. Et à ce sujet, il lui cita le mot d'Humbert de Romans au B. Albert le Grand, nommé évêque de Ratisbonne : « J'aimerais mieux vous voir dans le cercueil qu'avec une mître sur la tête. » Après ces paroles, le V. Père demande à son Provincial l'autorisation de rentrer aussitôt à Bemfica.

Louis de Grenade voyant la persuasion échouer, comprit qu'il faudrait user d'autorité pour triompher de cette douce mais ferme résistance. Il commença par refuser au P. Barthélemy la permission demandée, et lui défendit expressément de sortir de Lisbonne. Deux ou trois jours après, n'entendant plus parler de rien, le saint Religieux revint trouver son Supérieur : il lui tardait de regagner son couvent. « Dans quelles dispositions êtes-vous, lui dit alors Grenade, touchant ce que je vous ai proposé? » L'humble Prieur, très peiné de cette demande, pria son Provincial de ne plus insister; et il lui allégua encore l'exemple de S. Dominique, refusant trois évêchés et voulant même se démettre du Généralat, à un moment où sa présence à la tête de l'Ordre était cependant si nécessaire. « Et vous voulez me forcer, moi pauvre pécheur, à m'embarrasser d'un diocèse où les désordres abondent, où tant de choses sont à réformer?— Mais, reprit Grenade,

je veux me servir de l'exemple allégué par vous, et montrer que vous n'avez nulle raison de refuser la charge dont il s'agit. Si S. Dominique voulait renoncer au Généralat, ce n'était pas comme vous par le désir de fuir la peine et de mener dans la retraite une vie douce et tranquille. Loin de là, il songeait à aller essuyer de nouvelles fatigues chez des peuples incomparablement plus vicieux que celui du diocèse de Braga, auquel la Providence vous envoie. Il ne laissa pas non plus l'office d'Inquisiteur général, qui cependant obligeait à tant de courses et de travaux; et, quand on lui eut représenté le péril d'abandonner à d'autres mains le gouvernement de son Ordre, notre Bienheureux Père se soumit humblement. Vous, au contraire, quoi que votre Supérieur puisse vous dire, vous vous obstinez dans votre sentiment, vous craignez de perdre un instant de votre repos : voyez donc si c'est agir en véritable enfant de S. Dominique et porter dignement son habit! »

Et, sans attendre de réponse, Louis de Grenade fit sonner immédiatement le Chapitre. C'était le 8 août 1555. Alors en présence de la communauté réunie, il adressa à Barthélemy des Martyrs, placé devant lui, quelques paroles de circonstance : « Mon Père, lui dit-il, je vous ai représenté inutilement jusqu'à cette heure que vous deviez cesser enfin la longue résistance que vous me faites, pour ne point recevoir l'Archevêché de Braga auquel la Reine vous a nommé. Vous connaissez la piété de cette princesse; en vous préférant à tant d'autres, elle croit comme nous, que Dieu vous appelle à cette charge. Je comprends que vous ayez peine à vous y résoudre; nous sommes dans un siècle qui a bien besoin de tels exemples... Mais Dieu, qui vous destine à servir les autres dans cet emploi, vous donnera ce qui vous sera nécessaire; il parlera par vous, il agira par vous; il sera votre lumière dans vos doutes et votre consolation dans vos travaux. Et pour tranquilliser votre conscience, et vous permettre de dire un jour à Dieu, que ce n'est pas vous qui vous êtes engagé dans cette charge, mais que son ordre même vous y a contraint, je vous commande, en vertu de l'obéissance et sous peine d'excommunication, de vous soumettre, et d'accepter l'Archevêché de Braga. »

A ces mots, Dom Barthélemy ne put résister davantage; et fondant en larmes il se prosterna devant son Supérieur. Puis après s'être relevé et avoir demandé la permission de parler : « Dès les premières années de ma vie, dit-il, j'ai recherché l'obéissance en Religion, comme un asile contre les périls du monde, et maintenant que je

suis vieux, cette même obéissance me rejette sur la mer orageuse du siècle ! cependant elle seule peut me porter à subir une telle violence, à étouffer mes propres pensées et mes résolutions, à m'aveugler moi-même en quelque sorte, pour admettre qu'un emploi où je ne vois que ma perte, contribuera, au contraire, à mon salut et au bien du prochain. Je cède donc, mon Père, non aux hommes mais à Dieu, à qui je me suis consacré par mes vœux, et je proteste que c'est de l'obéissance que j'accepte cette dignité. Oui, je prends Dieu à témoin que le seul pouvoir de la Religion peut m'obliger à recevoir un pareil fardeau. »

Le Provincial, approuvant cette humble et admirable soumission, ne chercha plus qu'à consoler et à encourager son illustre ami. Il lui donna ensuite quelques avis et en particulier les trois suivants : le premier, de s'éclairer des lumières des autres, sans trop se fier à ses vues particulières, à moins qu'il ne s'agisse de points très clairs et déjà décidés par les ordonnances du Saint-Siège. Le second, de n'être ni précipité, ni trop sévère dans les corrections, mais d'apaiser plutôt le mal pour le guérir, en atténuant les torts des coupables, de ne pas exiger de tous une vie de perfection, sans toutefois jamais tolérer le scandale. Le troisième, de ne pas être trop libre ou trop familier dans sa conduite, afin qu'on n'eût pas sujet de le blâmer ou de le mépriser; ni cependant d'être tellement réservé, que ses brebis s'éloignassent de lui; mais de garder la juste mesure en toutes choses, afin de se donner aux grands et aux petits, aux pauvres et aux riches, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

L'Archevêque élu écouta fort attentivement ces conseils et les écrivit de sa main sur une feuille qu'il porta toujours dans son bréviaire.

Après le Chapitre, il alla se jeter au pied d'un crucifix, et pendant une longue oraison, entrecoupée de larmes et de sanglots, on l'entendit répéter, avec l'expression d'un Saint : « O Jésus, ne m'abandonnez pas ! »

Lorsqu'il se fut retiré dans sa cellule, les Religieux vinrent lui témoigner la joie que leur causait son élection ; ce qui fut pour son humilité un nouveau sujet de peine et ne fit qu'accroître sa douleur. Il finit même par perdre tout repos, se trouvant jour et nuit brisé par l'émotion et la terreur que lui donnaient ces paroles du Sage : « *Judicium durissimum his qui præsunt fiet :* Ceux qui commandent aux autres seront terriblement jugés. » La lutte ayant épuisé ses forces, au bout de quelques jours, il tomba gravement malade.

La nouvelle de la nomination de Barthélemy des Martyrs à l'Archevêché de Braga se répandit bientôt dans Lisbonne. Ceux qui connaissaient les mérites de l'élu en bénissaient Dieu ; mais les autres, les prétendants surtout, ne pouvaient souffrir qu'un Religieux dont ils savaient à peine le nom fût élevé de l'obscurité de sa cellule à la première dignité du Royaume, sans avoir même fait un seul pas pour l'obtenir. Leur ressentiment se changea en une haine mortelle, et ils composèrent un libelle injurieux, pour tourner en ridicule cette élection et déshonorer la réputation du Prélat. Le Cardinal Infant, qui admirait la piété et l'entier désintéressement du nouvel Archevêque, méprisa ce factum comme venant d'une ambition furieuse et désespérée.

Cependant la maladie de Barthélemy des Martyrs s'aggravant causait à son entourage les plus vives inquiétudes : lui, au contraire, trouvait sa consolation dans ce qui affligeait tous les autres. La paix de son âme demeurait inébranlable, et sentant ses forces défaillir, il voyait dans la mort un asile contre tous les maux. La parole dite de saint Antonin : « Qu'il allait à l'Episcopat comme à la torture : *ad Præsulatum quasi ad cruciatum raptus* », pouvait lui être appliquée, avec cette différence toutefois qu'il se serait exposé au martyre dans la joie et la plénitude de sa volonté, tandis qu'il se résignait aux périls de l'épiscopat avec une extrême répugnance et une obéissance pleine de crainte.

Dieu, qui le destinait à de grandes œuvres, voulut prolonger une vie précieuse à ses yeux. Peu à peu la violence de la maladie se calma ; et dès que le V. Père fut en état de quitter la chambre, il retourna à Bemfica pour achever sa convalescence. Après son rétablissement, il revint à pied à Lisbonne et s'empressa d'aller saluer la Reine.

Or, le même jour, le duc d'Aveiro se rendait au palais, pour se plaindre à la Régente de lui avoir refusé l'Archevêché de Braga qu'il sollicitait pour l'un de ses frères. Pendant qu'il attendait sur un balcon le moment de l'audience, un gentilhomme de sa suite lui demanda s'il ne voulait pas voir l'Archevêque élu, et aussitôt il lui montra Dom Bathélemy qui, fatigué du chemin et à peine remis de maladie, s'était assis sur une pierre dans la cour du palais. Le duc ne put s'empêcher d'admirer une humilité si grande dans une si haute dignité, et fut profondément touché de la modestie et de la gravité du saint Religieux. Quand le V. Père entra pour présenter ses hommages à

la Reine, le duc lui fit une profonde révérence, lui baisa la main, et le conduisant lui-même à la Régente : « Madame, dit-il, j'étais venu témoigner à Votre Altesse la peine que j'ai ressentie du refus de l'Archevêché de Braga pour mon frère; mais en voyant celui qu'Elle a élu, je la félicite, au contraire, et lui rends grâce d'un tel choix. » Dom Barthélemy prit alors la parole. « Je sais, Madame, le respect que je vous dois, et néanmoins je ne crains pas de dire à Votre Altesse que je me vois dans une disposition tout opposée à celle de M. le duc d'Aveiro. Il venait pour se plaindre, et vous a remerciée; et moi, qui ne devrais avoir sur les lèvres que des actions de grâces, j'en y trouve, au contraire, que des paroles d'humble reproche. Vous avez suscité le père contre le fils, et l'ami contre l'ami, pour me faire condamner à l'épiscopat. Je prie Dieu, Madame, de le pardonner à Votre Altesse, mais je crains qu'il ne lui en demande un jour un compte rigoureux. » La Reine lui répondit en souriant, que si, à sa mort, elle n'avait de compte plus difficile à rendre, elle était assurée de mourir dans une grande paix.

Les Bulles de Dom Barthélemy furent expédiées sous le Pape Paul IV en 1559, un an après sa nomination. L'Archevêque envoya aussitôt à Braga le docteur Martin Salvator pour prendre possession du Siège en son nom. Le dimanche suivant, troisième de septembre, il fut sacré au couvent de Saint-Dominique de Lisbonne, où trente ans auparavant il avait pris l'habit de l'Ordre : c'était aussi le jour où avait été sacré S. Grégoire, Pape, forcé comme lui de passer de l'état religieux à la dignité pontificale. Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, il reçut le pallium des mains de l'Archevêque de Lisbonne.

III. — Il y avait plus d'un an que le diocèse de Braga était sans Pasteur; le nouvel Archevêque fit donc aussitôt ses préparatifs pour aller prendre la conduite de son troupeau. Le 22 septembre, il partit du couvent de Lisbonne et quitta, en versant un torrent de larmes, ses frères bien-aimés, qui l'accompagnèrent jusqu'à la porte. Il s'en alla sans équipage, sans éclat et sans bruit, aussi riche et plein de Dieu au-dedans, que pauvre des biens de la terre au dehors, parfaitement convaincu qu'il laissait un paradis de délices pour une très dure servitude. Il emmenait avec lui le P. Jean de Leyra, choisi pour son Grand Vicaire, et le P. Henri de Tavera, qui devait être le compagnon inséparable de ses travaux, de ses voyages et de tous ses saints exercices.

En arrivant sur les terres de son Archevêché, le saint homme leva les yeux au ciel et adressa à Dieu cette humble prière : « Puisqu'il vous a plu, Seigneur, d'imposer à mes faibles épaules un si redoutable fardeau, faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de le bien porter. *Da Domine, servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit et discernere inter bonum et malum. Quis enim judicare poterit populum istum, populum tuum hunc multum?* Donnez, Seigneur, à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse par un juste discernement du bien et du mal conduire sagement votre peuple. Car, sans votre assistance, qui donc pourrait gouverner ce peuple qui est vôtre et si nombreux? » (Reg. III, 3.)

Sitôt que l'on sut le nouveau Pasteur arrivé dans son diocèse, les villages se dépeuplèrent : on accourait en foule au devant de lui pour le voir, l'entendre et recevoir sa bénédiction. Il montrait à tous un visage affable, plein de modestie, de douceur et de charité. On lui adressait mille souhaits de bienvenue, qu'il rendait intérieurement au centuple.

Le 4 octobre, il fit son entrée à Braga; les autorités de la ville le reçurent en grande solennité. La simplicité avec laquelle il se présentait à son peuple, rappelait l'humilité de David assis sur son trône : « *Sicut tenerrimus ligni vermiculus sedens in solio David.* » (Reg. II, 23.)

Mais ce qu'on admira surtout, ce fut le peu d'estime qu'il fit des décorations et des magnificences de son Palais épiscopal; sa pensée se reportait sur les saints Archevêques placés jadis à la tête de cette ancienne Eglise : « *O domus antiqua*, s'écria-t-il en gémissant, *quam dispar tibi Dominus dominatur!* O vénérable demeure, que votre maître actuel diffère de ceux qui vous ont autrefois gouvernée! » Il s'adressa aussitôt à ces saints protecteurs, les conjurant tous de l'assister du haut du ciel et de lui obtenir la grâce de les faire revivre dans sa conduite, et d'être le successeur de leur pieté comme de leur siège.

Dès que le V. Prélat eut pris possession de son Archevêché, il comprit mieux encore la grandeur de la charge spirituelle et temporelle qui lui était imposée, et ses angoisses redoublèrent à tel point qu'il passait les jours et les nuits à invoquer le secours du Seigneur, à lui demander de le délivrer au plus tôt de cette dure captivité. Il avait constamment présent à la pensée le redoutable tribunal devant lequel il répondrait des âmes confiées à sa sollicitude; il pensait alors aux peines de l'enfer et se les représentait avec tant de force qu'il lui

semblait les voir des yeux du corps. Il finit même par céder à la frayeur et à l'affliction, écrivit au Pape pour lui confesser son incapacité et lui demander la faveur d'être déchargé, protestant qu'il mettait sur la conscience du Souverain Pontife toutes les fautes qu'il commettrait dans l'exercice de ses périlleuses fonctions.

Mais, tout en aspirant sans cesse à ce qu'il regardait comme la délivrance, le V. Prélat n'en était pas moins appliqué aux sublimes devoirs de son état : il redoublait même d'ardeur pour le travail, sollicitant avec instance de Dieu l'énergie réclamée par cet auguste ministère. Dans le cours de ses visites pastorales, ses compagnons de route, obligés quelquefois de partager sa chambre à raison de l'exiguité des hôtelleries, s'apercevaient qu'il se levait la nuit pour s'agenouiller à l'écart et invoquer le souverain Pasteur des âmes, avec de profonds soupirs et des larmes abondantes.

Ce que nous venons de dire est peu de chose pour donner une idée des craintes et des tortures de son âme ; un fait le prouvera mieux. Ecoutons un témoin oculaire. « Peu de mois après l'arrivée de l'Archevêque à Braga, écrit Louis de Grenade, me trouvant moi-même de passage en cette ville, je me rendis au palais archiépiscopal. Dom Barthélemy fit alors, auprès de moi, les derniers efforts pour obtenir par mon entremise que la Reine le déchargeât à tout prix du fardeau qui accablait ses épaules. Il me peignait si vivement les alarmes de sa conscience, les angoisses de son cœur, qu'il en vint jusqu'à prononcer cette étrange parole. — « Je ne me donnerai pas la mort, ce serait « un crime ; mais j'ai déjà éprouvé dans mon âme tout ce que doit « ressentir un supplicié ! » — Je ne saurais assez exprimer la peine et le chagrin que je ressentis moi-même à un tel langage, mais plus tard, en voyant les succès obtenus par ce saint Prélat, les grands biens qui résultèrent des sentiments qui le tourmentaient, je reconnus dans cette épreuve une admirable disposition de la Providence divine. » En effet, Dieu en choisissant S. Paul pour son ministre, et pour l'instrument du salut des âmes, le remplit d'un tel dévouement que l'Apôtre aspirait à s'immoler tout entier, allant jusqu'à souhaiter d'être anathème, s'il devait par là sauver ses frères ; de même aussi notre divin Rédempteur versa dans l'âme de son nouvel apôtre cette étonnante frayeur, afin que la crainte opérât chez l'un ce que l'amour produisait chez l'autre.

Ces angoisses morales n'abandonnèrent jamais notre saint Religeux, tant qu'il fut chargé de commander aux autres ; elles lui servaient

d'aiguillon et le pressaient si vivement que, nuit et jour, il s'occupait sans cesse de son ministère, n'osant pas en quelque sorte y dérober un seul instant. Il ne vivait plus en lui-même, ni pour lui-même ; l'œuvre qu'il avait à remplir l'absorbait entièrement, le poids de son office lui rappelait ces paroles du livre des Proverbes qui lui semblaient écrites à son intention : « Mon fils, si vous avez reçu un dépôt de l'un de vos amis, prenez garde, vous êtes lié, vous êtes enchaîné par vos engagements et vos promesses. Faites ce que je vous dis : travaillez à vous acquitter de votre dette, car vous êtes tombé entre les mains de votre prochain. Ainsi donc, pressez-vous, n'ayez pas de relâche, n'en donnez pas à votre ami, refusez le sommeil à vos yeux et le repos à votre âme. Tâchez de reconquérir votre liberté, comme la biche tenue captive, ou l'oiseau pris dans les filets du chasseur. » (Prov. vi.) On eût pu croire que ces paroles retentissaient sans cesse à l'oreille du V. Père, tant il déployait de vigilance et d'activité pour le bonheur de son troupeau.

C'était là son unique souci, sa préoccupation constante. Dans ce but, il commença par se proposer quelques modèles, afin d'en reproduire les traits les plus saillants. Détournant les yeux du triste spectacle que lui offraient les temps où il vivait, il les reporta sur l'antiquité, cherchant dans les siècles illustrés par de saints Pontifes, les maîtres dont il étudierait les maximes, et retracerait toutes les vertus avec un courage héroïque. Le succès fut tel que nous entendrons le représentant du roi de Portugal au Concile de Trente s'écrier en parlant de Dom Barthélemy des Martyrs : « En vérité, je ne sais comment se comportaient S. Augustin, S. Ambroise et les autres saints Evêques des premiers siècles, mais je ne vois pas ce qu'ils pouvaient faire de plus, ni même s'ils vivaient autrement que notre vénérable Archevêque de Braga. »

Pour mieux réaliser son projet, il tira des œuvres des Pères tout un plan de vie, propre à servir de guide dans la carrière pastorale. Il intitula ce traité : « *Stimulus Pastorum* : L'Aiguillon des Pasteurs », et le laissa plus tard à S. Charles Borromée. Louis de Grenade comprenant l'importance et l'utilité de ce travail le fit imprimer sans la permission de l'auteur (1).

(1) Ce livre n'était point destiné à être mis en lumière ; Barthélemy des Martyrs le composa pour s'exciter lui-même à imiter dans les fonctions de sa charge le zèle et la conduite des plus saints Evêques. Il emporta son manuscrit au Concile de Trente

Voyons maintenant quelques traits de ce tableau. La première réforme inaugurée par Barthélemy des Martyrs fut celle de sa vie et de sa maison.

Laissant de côté les salles somptueuses de son palais, il élut domicile dans un pauvre réduit, meublé comme la cellule d'un Religieux. Une planche garnie d'une paillasse et de quelques couvertures de laine lui servait de lit ; sa table de travail, ses livres et un crucifix complétaient son ameublement. Cette chambre si pauvre, si simple, lui rappelait la cellule bien-aimée de son monastère, aussi refusa-t-il toujours de la quitter, tant qu'il fut Archevêque.

Levé à 3 heures du matin, hiver comme été, il faisait son oraison, récitait seul son Office, pour le dire avec plus d'attention, et s'occupait à l'étude de l'Écriture Sainte et des Pères. A 8 heures précises, il montait à l'autel, donnait ensuite une audience générale où les pauvres étaient admis les premiers : puis il se retirait dans sa chambre avec un auditeur de son Conseil, pour vaquer aux affaires jusqu'à midi. Une seconde audience coupait la soirée ; mais, aussitôt l'*Angelus* sonné, le vénérable Prélat se renfermait dans son appartement pour se livrer à la prière qu'il prolongeait une grande partie de la nuit, et à laquelle s'ajoutait la préparation des sermons qu'il devait prêcher, et si grande était pour lui l'importance de cette étude, qu'on le surprit plusieurs fois les écrivant à genoux.

Pendant ces longues veilles, son esprit et son corps n'étaient appliqués qu'à Dieu : tout autre objet était rigoureusement exclu. Par caractère, le V. Archevêque s'inquiétait beaucoup des devoirs de sa charge; mais il avait obtenu du ciel cette grâce particulière de pouvoir, en se recueillant, perdre de vue ce qui était de nature à le distraire. Venait-on frapper à sa porte pour quelque cas pressant? il répondait en deux mots, se montrant inexorable pour tout ce qui pouvait attendre, le remettant au lendemain, selon la parole de l'Écriture : « *Sufficit diei malitia sua :* A chaque jour suffit son mal. »

Sa haute dignité et les occupations laborieuses dont elle était la

et dans son voyage de Rome. Ce traité comprend deux parties. La première, dans quelques longs extrait tirés des Saints Pères, rapporte leurs sentiments sur l'épiscopat; saint Grégoire, pape, est cité particulièrement, comme ayant parlé avec beaucoup de piété, de lumière et d'étendue, de l'excellence et des fonctions du sacerdoce. La seconde partie traite des occupations et des vertus épiscopales, c'est l'œuvre du saint Prélat qui, à son insu, s'est peint lui-même en voulant tracer pour toute l'Église l'image d'un parfait Évêque.

source ne l'empêchèrent point de continuer ses mortifications habituelles. Il porta toujours le cilice, comme il l'avait fait jusqu'alors; contraint par sa mauvaise santé de renoncer en partie à l'abstinence, il exigeait qu'on ne lui servît qu'une portion de viande; si l'on mettait devant lui quelque autre mets, il n'y touchait point et le faisait donner tout entier aux pauvres. Les jours où le jeûne n'était pas prescrit, il se contentait de deux œufs qu'il faisait déposer dans son antichambre et qu'il prenait après ses veilles, ne voulant pas interrompre ses prières et ses exercices de piété pour toucher à quelque nourriture. En temps de jeûne, on déposait au même endroit sa collation, souvent retrouvée intacte le lendemain. C'était également la coutume du saint Prélat de partager son dîner et d'en envoyer la moitié aux pauvres; il faisait de même pour le peu de vin qu'on lui servait, et garda toute sa vie cette pieuse habitude, qui avait précédé le temps de son épiscopat : elle était le fruit de sa foi vive, car il se représentait toujours Jésus-Christ à ses côtés, et se faisait honneur de lui rendre, dans la personne des pauvres, les biens qu'il recevait de sa main divine.

Sa vie ainsi réglée, l'Archevêque s'occupa de sa maison et organisa de telle manière sa famille domestique qu'elle pouvait servir de modèle. Trois sortes de personnes la composaient : les Religieux de son Ordre choisis selon son esprit; les ecclésiastiques, tous graves et recommandables, enfin quelques jeunes hommes bien élevés, qu'il destinait à l'état ecclésiastique. Quant aux laquais et autres officiers d'honneur, jamais il ne voulut en avoir. Son équipage consistait en une mule dont il se servait quelquefois, et qui était employée également à d'autres usages de la maison.

Le personnel de son palais étant peu nombreux, offrait, par là même, une garantie contre le désordre et la licence qu'entraîne d'ordinaire la multitude; aussi la demeure épiscopale ressemblait-elle à un couvent bien réformé. Il veillait lui-même sur la conduite de ses serviteurs, avait l'œil à tout, et s'assurait chaque soir que les portes du dehors étaient bien fermées et que chacun était rentré.

Barthélemy des Martyrs confia les revenus de l'Archevêché à des hommes de cœur et de conscience, d'une fidélité éprouvée; mais les bois et les pâturages restaient ouverts aux pauvres toute l'année. Un bon et saint curé, dont la charité l'avait jadis édifié beaucoup, fut chargé de la vente des grains qui formait le revenu le plus considérable de la mense.

Le total des rentes annuelles de l'Archevêché s'élevait à peine à vingt mille écus, dont six mille formaient la pension du Cardinal Infant, qui se les était réservés avec la permission du Pape; trois à quatre mille passaient aux officiers de la justice séculière et ecclésiastique, de telle sorte que l'Archevêque n'avait plus à sa disposition qu'environ dix mille écus par an. Malgré ces faibles ressources, il trouvait le moyen de faire tant de charités, de soutenir tant d'œuvres pies, dans sa ville et son diocèse, qu'on ne s'expliquait pas comment il pouvait suffire à tout.

Un trait, plus conforme à la charité qu'à la politique, mérite d'être rapporté. Une coutume de longue date prescrivait d'offrir à la Reine les premières lamproies que l'on prenait chaque année, à Braga à une certaine époque. La dépense de cet envoi était assez forte; il fallait choisir un coureur très habile qui franchît en peu de temps les soixante lieues qui séparent Braga de Lisbonne, pour que le poisson fût servi encore frais à la Reine. On vint donc, au temps voulu, présenter au nouvel Archevêque les premiers résultats de la pêche, en lui rappelant l'usage établi par ses prédécesseurs. L'Archevêque écouta l'avis, s'informa du montant de la somme remise au commissionnaire; puis, sans rien dire, il fit vendre immédiatement les lamproies, en distribua l'argent aux pauvres ainsi que la somme destinée au transport du poisson. « La Reine, ajouta-t-il, est assez riche pour acheter où bon lui semble des lamproies, et elle est trop charitable et trop vertueuse pour goûter avec plaisir celles qui lui seraient offertes aux dépens des pauvres de Braga. » Cette action ne demeura point cachée : la Reine du Portugal l'ayant apprise, l'approuva et fut confirmée dans l'estime qu'elle avait conçue du charitable Prélat.

Après avoir mis la main au règlement de sa maison, Barthélemy des Martyrs s'occupa de la réforme de la justice civile et ecclésiastique, placées l'une et l'autre sous sa dépendance.

Les rois de Portugal avaient nommé les Archevêques de Braga seigneurs de la ville et de tout le territoire; les juridictions civiles et ecclésiastiques leur appartenaient également. Barthélemy des Martyrs s'informa minutieusement de la vie et des mœurs des juges, du soin qu'ils apportaient à l'expédition des causes; parla à chacun d'eux en particulier, et enfin, leur annonça qu'il viendrait en personne présider la première séance.

Tous s'empressèrent de s'y trouver pour voir comment un

Religieux se tirerait d'affaire dans une rencontre qui semblait demander des capacités plutôt civiles qu'ecclésiastiques. L'Archevêque fit son entrée avec une assurance modeste, et ayant ouvert la séance, il parla en ces termes :

« Si Dieu avait écouté mes vœux, il m'aurait laissé dans la vie retirée que j'avais choisie, et vous aurait donné un autre Prélat plus capable de soutenir cette charge; mais, s'il lui a plu de m'engager contre ma volonté dans un emploi si difficile, il m'oblige, en même temps, à faire tous mes efforts pour en remplir les fonctions et les devoirs. L'Archevêque de Braga, étant seigneur temporel de cette ville, doit la justice à tous ceux qui la demandent. Je désire de tout mon cœur qu'elle leur soit rendue avec beaucoup d'exactitude, mais je ne puis le faire que par vous. Je vous conjure donc de m'aider à m'acquitter en ce point de la charge que Dieu m'a commise. Ce que j'ai appris de quelques-uns d'entre vous me donne pleine satisfaction et grande espérance pour l'avenir, mais la charité pastorale me presse de vous dire que c'est une chose redoutable pour un homme d'être juge d'un autre homme, et plus encore pour un chrétien d'être juge d'un autre chrétien. »

Le V. Prélat commenta ensuite ces parole du Roi-Prophète : « *Si vere utique justitiam loquimini, recta judicate, filii hominum :* Si vraiment vos paroles sont conformes aux charges que vous occupez, faites-le voir par la justice que vous rendez aux parties. » Puis, entrant dans le détail, il montra aux juges avec quelle diligence, quelle circonspection et quelle fermeté, ils devaient s'acquitter de leurs devoirs, insistant principalement sur la fuite de l'avarice, l'horreurs des présents, et la défiance de leurs propres lumières pour implorer celles du Ciel. Tous comprirent qu'ils avaient dans l'Archevêque, protecteur des bons et terreur des méchants, un juge que son intégrité et sa vigilance rendraient incorruptible et infatigable, un maître qui possédait la lumière pour voir leurs fautes, l'inflexibilité pour les reprendre, et l'autorité pour les punir.

IV. — Après avoir affermi de la sorte le trône de sa justice, Barthélemy des Martyrs ne songea plus qu'à s'adonner tout entier aux fonctions essentielles de son ministère; il voulut prêcher lui-même l'Avent et le Carême dans son église cathédrale, et fit de même les dimanches et jours de fêtes, quand les occupations de sa charge le lui permettaient. Il parlait en père et en évêque, alliant la tendresse

et la charité à l'éclat et à l'éminence de la dignité pontificale. Tout dans sa prédication était grave, judicieux, solide et pleinement conforme à l'autorité de la parole de Dieu. Son éloquence, docte et pieuse, n'avait d'autre but que de tirer les âmes de leur profonde ignorance, de déraciner les abus et les vices, de porter les fidèles à une sérieuse conversion. Pour atteindre cette fin, il priait, soupirait longtemps devant Dieu avant de paraître en chaire, pratiquant toujours l'avis donné par saint Augustin au prédicateur de l'Évangile : « *Sit orator antequam dictor.* » Il savait, en outre, que les Apôtres s'étaient réservé la prière et le ministère de la parole, pour nous apprendre que ces deux fonctions sont inséparables et appartiennent spécialement aux évêques, qui sont leurs successeurs.

On l'écoutait avec le plus grand respect, sachant que ses actions rendaient témoignage à ses paroles, et qu'il n'enseignait aux autres rien qu'il n'eût fait auparavant lui-même.

Le saint Archevêque voulut étendre à tout son diocèse ce qu'il venait d'inaugurer si heureusement à Braga. Trois ou quatre mois s'étaient à peine écoulés depuis son intronisation, quand il parla de faire ses visites pastorales. On entrait en plein hiver; son Chapitre et son Conseil lui représentèrent que le pays où il se rendrait était déjà envahi par un froid rigoureux, par la neige et les glaces; fallait-il exposer si visiblement sa santé et celle des siens, au lieu d'attendre que l'air fût devenu plus doux avec le printemps?

Dom Barthélemy des Martyrs répondit gracieusement par ces paroles de l'Ecclesiaste (XI, 4): « *Qui observat ventum, non seminat, et qui considerat nubes, numquam metet* : Celui qui observe les vents ne sèmera pas, et celui qui observe les nues ne fera jamais de récolte. — Un bon Pasteur, dit-il, ne considère ni les froids de l'hiver, ni les chaleurs de l'été, lorsqu'il s'agit de visiter son troupeau ; ma vie n'est plus à moi, mais aux âmes qui me sont confiées : je ne dois songer qu'au salut de mon peuple ». Voyant que sa décision était prise, les uns se turent, et les autres, encouragés par cet exemple, s'offrirent à être les coopérateurs de son ministère. Cette visite fut entreprise dans les premiers mois de l'année 1560.

Son unique souci dans le voyage était d'éviter quelque peine aux personnes de sa suite ; sévère envers lui-même, il était tendre et compatissant envers les autres, il eût voulu souffrir seul les incommodités et les privations de la route. On le voyait toujours le premier à la fatigue et le dernier au repos; sa bonté et sa direction pater-

nelle adoucissaient les chagrins de ses compagnons; les moins patients avaient honte de se plaindre, en voyant sa courageuse fermeté. L'Archevêque, monté sur sa mule, devançait toujours un peu ses compagnons, afin de prier et de méditer à son aise; il tenait fréquemment les bras levés en croix, et les yeux fixés au ciel, abandonnant à Dieu le soin de diriger sa monture, et prenant occasion de tout ce qui s'offrait à lui pour penser avec plus de ferveur aux choses divines. Jamais ses élans n'étaient plus vifs que lorsqu'il venait d'échapper à quelque danger.

Un jour, la caravane fut surprise par une pluie battante acompagnée d'un vent glacial; pendant qu'il avançait seul, par ce mauvais temps, le Prélat aperçut sur une roche élevée un pauvre petit berger, fort mal vêtu, exposé à la tempête et gardant quelques brebis qui paissaient autour de lui; au pied de cette roche, se trouvait une caverne qui pouvait facilement abriter, sinon le troupeau, du moins son gardien.

Emu de compassion, l'Archevêque appelle l'enfant et lui demande pourquoi il ne se mettait pas à couvert dans la grotte : « Je n'oserais le faire, répondit le petit pâtre, car si je n'étais plus ici, le loup viendrait et m'emporterait une brebis; le renard se jetterait sur un agneau et l'étranglerait ».

— « Hé, mon enfant, repartit le Prélat, que vous importerait-il quand le loup ou le renard auraient tué quelqu'une de vos brebis? » — « Mais, répondit le berger, si je veille sur le troupeau, mon père veille aussi sur moi et ne manquerait pas alors de me gronder, encore n'en serais-je pas quitte à si bon compte ! »

Touché d'une réponse qui lui apprenait si bien son devoir, Dom Barthélemy attendit là ses gens : « Voyez, mes amis, leur dit-il, plusieurs pensent que nous en faisons trop, et nous faisons moins que ce petit berger. Il souffre comme nous et plus que nous, et cependant il ne prend soin que de quelques vils animaux; nous, au contraire, nous sommes les pasteurs des âmes; il souffre pour contenter son père, nous pour plaire à Dieu; sa récompense est le morceau de pain qu'il mange, et la nôtre, le paradis. En vérité, cet enfant nous est envoyé du Ciel pour nous instruire par son exemple et nous confondre par sa patience. »

Les ecclésiastiques et les religieux furent touchés de l'instruction tirée par le Prélat d'un fait en apparence si vulgaire, admirant la vigueur de sa piété et de son courage, car il se montrait infatigable dans ce rude labeur de la visite pastorale.

A son arrivée dans une paroisse et avant de s'occuper d'aucune affaire, il montait à l'autel en temps opportun, pour qu'en venant le trouver, on pût assister au saint Sacrifice. Il s'y préparait par l'oraison accompagnée de larmes abondantes et suivie d'une humble confession. Il donnait ensuite la confirmation et prêchait d'une manière claire, pathétique, toujours proportionnée à la portée de son auditoire. Le vice qu'il attaquait avec le plus de véhémence était l'impureté, malheureusement fort répandue dans ces contrées.

Il s'était glissé dans les visites une coutume très pernicieuse, sous prétexte de remédier à ce vice scandaleux : on s'enquérait si les personnes qui s'y trouvaient engagées voulaient contracter mariage, quand il n'y avait d'autre part aucun empêchement. Consentaient-elles, on les mariait ; dans le cas contraire, on se bornait à leur faire payer une certaine somme d'argent.

L'Archevêque eut une extrême horreur de cet abus : il lui semblait que c'était une infamie de vendre ainsi la licence et l'impunité des plus grands crimes ; ce honteux trafic entretenant le péché, puisqu'on achetait avec de l'argent la permission de le commettre, et que les visiteurs se taisaient pourvu qu'on payât leur silence. Le moyen dont il se servit pour arrêter ce grand mal fut, non pas l'excommunication, qu'il n'employa jamais qu'à la dernière extrémité, mais simplement l'interdiction de l'église aux personnes scandaleuses, et il envoya à cinq ou six lieues à la ronde la défense expresse de les recevoir. Saisis de honte et de repentir, les coupables renoncèrent au péché et se marièrent ensuite honnêtement, aidés en cela par le bon Pasteur qui fournissait lui-même les fonds nécessaires.

Pour arriver à connaître la vérité, l'habile Prélat mettait en œuvre de pieuses industries.

C'est ainsi qu'un jour, afin de ramener une femme adultère, il la fit comparaître devant lui. Le mari offensé fut mandé à son tour : « Je sais, lui dit l'Archevêque, que vous traitez durement votre femme, ce qui est contraire à la loi du mariage ; j'ai donc voulu vous signifier à l'un et à l'autre d'avoir à vivre désormais dans la paix et le service de Dieu. » Puis s'adressant à la femme, il lui dit : « Je suis à la recherche d'un moyen pour que votre mari ne vous donne pas la mort : prenez garde à vous, si vous ne voulez pas perdre en même temps votre corps et votre âme. »

S'il mettait un soin extrême à s'informer de tous les dérèglements des familles, à rétablir la paix dans les ménages, il s'appliquait plus

encore à connaître ses prêtres, à s'instruire de leur manière d'administrer les Sacrements, de célébrer l'Office et de converser avec le peuple. Ceux qui s'acquittaient dignement de leur ministère étaient traités avec grand honneur, il les faisait asseoir à sa table et leur assurait amitié et protection : en un mot, il encourageait les bons, fortifiait les faibles, et menaçait ceux dont on lui avait fait de justes plaintes.

Toutes les fois qu'il s'agissait d'une enquête touchant l'honneur des personnes, afin d'assurer le secret, il fixait ses notes avec des signes de convention ; chaque partie de son diocèse était marquée dans un registre spécial où les articles figuraient par ordre alphabétique : le Prélat portait toujours ce livre avec lui et ne permettait à personne d'y jeter les yeux.

Mais si les délinquants étaient signalés avec prudence et réserve, à leur tour, les prêtres vertueux et dignes de confiance, étaient favorablement notés. De l'un il était dit : Cet homme jouit d'une réputation parfaite. D'un autre : Celui-là est instruit et homme de Dieu. Quelquefois encore ces simples mots : Peu d'instruction : instruction nulle. Venaient en outre les obligations des diverses églises et leurs rentes ; par ce moyen, l'état des paroisses, ou plutôt le diocèse tout entier, figurait dans les notes de l'Archevêque.

Pour se prémunir lui-même contre l'oubli, il marquait au fur et à mesure les obligations qu'il avait à remplir, et les transcrivait ensuite sur de petits carrés de papier qu'il appliquait sur le mur de sa chambre, à l'endroit le plus apparent. De la sorte, les affaires urgentes ne demeuraient pas en souffrance, et il ne renvoyait jamais au lendemain ce qu'il pouvait faire le jour même.

La condition des personnes, pour lui, n'était rien devant les intérêts sacrés des âmes. Un jour, ayant à reprendre un ecclésiastique de distinction, il le fit avec une liberté tout épiscopale. L'accusé se montra très blessé du procédé et eut recours à la défense ordinaire de ceux qui n'en ont pas : « Vous êtes mon ennemi, lui dit-il, et par conséquent suspect dans les reproches que vous m'adressez. » L'Archevêque répondit avec une admirable douceur : « Comment pourrais-je être votre ennemi, moi qui vous porte toujours sur mon cœur ? » Et tirant aussitôt de son sein le registre dont nous avons parlé, il reproche au coupable avec tant de force et de bonté ses dérèglements que celui-ci, ému jusqu'aux larmes, reconnut en son Pasteur, un père et un ami.

Dom Barthélemy, parfaitement maître de lui-même, ne se laissa jamais dominer par les mouvements de son cœur ni par les impressions du dehors ; mais il consultait le besoin des âmes. Tantôt agissant avec douceur et versant sur elles des larmes de compassion, il gagnait à force d'amour même les plus rebelles ; tantôt changeant de conduite, il se montrait sévère et rigoureux pour celles dont il croyait devoir abaisser l'orgueil.

Le trait suivant mettra sous les yeux la prudence et la charité du saint Pasteur. Il avait appris qu'un seigneur de qualité menait une vie des plus scandaleuses ; maisla haute position du personnage obligeait à le traiter avec respect. Après avoir recommandé à Dieu cette affaire, l'Archevêque invita ce seigneur à venir le voir, le reçut avec grand honneur et le fit asseoir auprès de lui. Quand tout le monde se fut retiré, Dom Barthélemy, resté seul avec le coupable, se jette à ses pieds : « Pardonnez-moi, lui dit-il ; la charité peut être importune, mais elle est toujours excusable, parce qu'elle ne blesse que ceux qu'elle aime. Dieu m'a chargé de votre âme ; je ne puis supporter la douleur de sa perte. Je suis votre ami, et je désire que Dieu le soit également ; mais il ne peut l'être que si vous changez de vie. Je vous en conjure donc, ayez pitié de vous et de moi, je n'aurai jamais de repos, tant que je vous verrai exposé au plus grand de tous les malheurs. »

Le gentilhomme, aussi surpris de la conduite humble mais courageuse du saint Prélat, que confondu par la vérité et la charité de ses remontrances, demeura tout interdit. Puis, se levant, il fit une profonde révérence et partit sans mot dire ; mais il emportait dans son cœur la blessure salutaire que ces paroles de feu y avaient faite : bientôt, ayant horreur de son état, il se convertit sincèrement à Dieu.

La charité vraiment paternelle de Dom Barthélemy éclatait même dans les moindres circonstances. Un jour, après avoir visité une paroisse, il venait de monter à cheval pour partir, quand un pauvre villageois accourut, le priant de vouloir bien confirmer son fils. L'Archevêque descendit aussitôt de sa monture et fit tout préparer pour administrer le Sacrement. Les gens de sa suite s'efforcèrent de lui prouver que ce retardataire pouvait bien aller à l'endroit voisin où le Prélat se rendait ; mais il répondit que cet homme était dans son droit et réclamait simplement le paiement d'une dette ; et séance tenante, il confirma l'enfant.

Après avoir visité tous les environs de Valence, Dom Barthélemy

se rendit à Varcelas, distant de sept à huit lieues. A peine y fut-il arrivé qu'en regardant la liste des paroisses, il reconnut avoir oublié une fort petite église. Au même instant il se remit en route, disant à sa suite qu'il lui fallait de toute nécessité retourner sur ses pas pour une affaire importante. Arrivé dans cette localité, harassé de fatigue, il déclara aux siens la cause de son retour, et les consola par ces paroles : « Mes enfants, je suis le premier médecin de quatorze cents hôpitaux, je veux dire de toutes les paroisses qui composent mon archevêché ; quand il n'y aurait qu'un seul malade dans cette paroisse, croyez-vous que je serais excusable devant Dieu, si je le laissais mourir sans le visiter en personne ? J'ai pourvu d'un médecin chacun de ces hôpitaux ; mais je dois surveiller la conduite de mes gens, car leur négligence retombe sur moi. Il est bon que notre exemple les anime à servir les âmes, en voyant combien la moindre d'entre elles nous est précieuse. »

Cette tournée pastorale se termina par un fait qui mérite d'être noté.

En visitant lui-même tous les villages, quelque pauvres et inhabitables qu'ils fussent, le saint Archevêque se trouva obligé de passer la nuit dans un hameau si misérable, qu'une seule maison était couverte en tuiles ; et, sans doute à cause de ce luxe, on la nommait « le Château. » Les domestiques de l'Archevêque voulurent s'y rendre aussitôt pour préparer le logement de leur maître ; mais il le leur défendit absolument, voulant être logé comme les pauvres gens du pays, lesquels n'avaient pour servir de toit à leurs cabanes que de simples branches d'arbres. On dut lui obéir. Or, au milieu de la nuit, retentit un bruit extraordinaire dont on ne put alors découvrir la cause ; mais le lendemain on reconnut qu'il provenait de la chute du Château : la maison s'était écroulée de fond en comble. Le saint Prélat rendit grâces à la bonté de Dieu d'une protection si visible et dit aux siens : « Apprenez de là, mes enfants, que la pauvreté de Jésus-Christ est non seulement utile pour l'autre vie, mais souvent même pour celle-ci : on loge plus sûrement dans les cabanes que dans les châteaux, et ceux qui aiment tout ce qui brille dans le monde, courent le risque d'être accablés sous ses ruines. »

V. — Cette première visite n'avait duré qu'un mois. Dom Barthélemy était de retour à Braga pour le Carême, qu'il prêcha à la grande admiration et édification de tout son peuple. Après s'être acquitté de ce devoir, il voulut apporter quelque remède aux maux de son diocèse.

L'ignorance du peuple, et l'incapacité, souvent même la mauvaise vie des Pasteurs étaient l'origine de ces désordres. Sachant que la parole de Dieu est la nourriture des âmes, il composa un catéchisme dans lequel il exposait avec ampleur et clarté, mais surtout avec une piété profonde, les principaux points de la doctrine chrétienne, et il ordonna à tous les curés de son diocèse d'en lire quelques passages après l'Evangile. Il publia aussi un recueil de sermons et de conférences sur les fêtes et l'historique des mystères. Ce second livre fut joint au catéchisme et le peuple l'accueillit avec bonheur, ainsi que la Vie des Saints traduite en langue vulgaire, qu'il fit imprimer à ses frais.

Afin de recruter le sacerdoce, le V. Archevêque mit tous ses soins à fonder une maison où ses futurs collaborateurs achèveraient de se former dans la doctrine et la vertu; il la dota de ses propres deniers et en confia la direction à des ecclésiastiques sages et vertueux; précédemment il avait établi dans son palais des Religieux de son Ordre, dont il connaissait la capacité et l'expérience pour la formation et la conduite des âmes.

Là ne s'arrêtèrent pas les soins et les sollicitudes du bon Pasteur. Les paroisses de son diocèse étaient au nombre de douze cent vingt-six; voulant les confier à des ministres capables, il écrivit au P. Jacques Laynez, Général des Jésuites, et le pria de lui envoyer douze Religieux pour enseigner et prêcher, en attendant la fondation du Collège qu'il leur destinait. Le Chapitre et la ville firent des difficultés au sujet de cette fondation, mais le sage Prélat leva tout obstacle par sa prudence ordinaire. Ce Collège réunit dans la suite près de quinze cents étudiants, et devint une pépinière de jeunes lévites pour le service du diocèse.

L'ordination des prêtres était l'objet de sa plus grande sollicitude : il se conduisait en cela selon les règles de Dieu et pesait tout au poids du sanctuaire; la pénurie des sujets ne le rendit pas néanmoins plus facile pour les admissions. Bien qu'il eût des officialités parfaitement composées, et que le soin des examens fût confié aux Pères de la Compagnie de Jésus, il tenait encore à s'en occuper lui-même; non content de s'assurer de l'instruction des candidats, il apportait la plus sérieuse attention à leur conduite et à leur vertu. Dans ce double but, il les obligeait à se mettre en rapport avec des hommes éminents, honorés de sa confiance et chargés de le renseigner sur la capacité des futurs ordinands; puis, au moment décisif, il se trouvait là, accompagné de deux assistants pour examiner avec un soin minutieux les témoignages de bonne réputation et de mœurs honnêtes : en ces circon-

stances, il usait des notes prises dans ses tournées pastorales pour contrôler les attestations qui lui étaient remises. Quelqu'un était-il signalé comme un homme vicieux, il différait de l'ordonner jusqu'à complet changement de vie ; sur ce point, il se montrait inexorable : prières, sollicitations, rien n'était capable de le fléchir.

Dans l'administration du Sacrement de l'Ordre, on comprenait à sa tenue majestueuse et recueillie combien cette initiation aux fonctions sacrées lui paraissait chose importante.

Voyons maintenant ce que fit notre saint Prélat pour le bien matériel de son peuple par une sage administration temporelle et d'abondantes aumônes. Il commençait par payer exactement les officiers de justice, les employés de sa maison et ses serviteurs ; le surplus de ses revenus passait alors intégralement entre les mains des indigents, des veuves, des orphelins, auxquels il faisait distribuer les habits et autres choses nécessaires.

Pas de misère si secrète dont il ne s'informât. Des ministres fidèles avaient mission de sa part de découvrir les pauvres honteux, et de les secourir selon leur condition et leurs besoins ; aux uns, il distribuait chaque semaine, par l'intermédiaire de son aumônier, telle quantité de blé, de viande, de poisson ; à d'autres, au commencement de chaque mois, une certaine somme d'argent.

Une de ses jouissances était d'avoir quelques pauvres autour de lui, tandis qu'il prenait son repas : « Ce sont, disait-il, de riches banquiers qui font passer tout notre bien dans le Ciel. »

Le mercredi et le vendredi de chaque semaine, il faisait distribuer une aumône à ceux qui se présentaient à la porte de sa maison. Leur nombre s'élevait parfois à plus de mille ; aucun ne se retirait les mains vides. Le pieux Archevêque pourvoyait également à l'aumône spirituelle : avant la distribution des secours, un prêtre était chargé d'adresser aux pauvres réunis une instruction religieuse.

Outre l'hôpital général fondé par lui dès son arrivée à Braga, il établit quelques infirmeries pour les hommes et d'autres pour les femmes, et les pourvut de toutes les choses nécessaires. Il payait le loyer de plusieurs familles et entretenait à ses frais quelques médecins chargés de visiter les malades pauvres de la ville. Ses libéralités s'étendaient encore aux monastères de l'un et l'autre sexe, qui avaient besoin de secours.

Autre manière du vénérable Prélat de pratiquer la charité : il faisait recueillir dans sa maison les étrangers et les pèlerins, aimant à répéter

qu'il n'y avait dans son palais d'autre étranger que lui-même ; que tout chez lui appartenait aux indigents, lesquels composaient sa vraie famille. On rencontrait souvent à Braga des Religieux de tous Ordres et de pauvres ecclésiastiques, amenés pour affaires ou simplement de passage ; l'Archevêque, ne voulant pas les voir loger dans les hôtelleries, acheta une maison près de son palais pour les recevoir, et affecta une certaine rente à la dépense des hôtes, que l'on servait charitablement et gratuitement pendant quelques jours. Ni les séculiers, ni les malades n'étaient admis dans cette maison, le Prélat faisait pourvoir ailleurs à leurs besoins ; mais il logeait dans son palais les Abbés, les Recteurs, les Curés de tout son diocèse qui venaient traiter avec lui ou avec son Proviseur des intérêts de leurs églises. Par cette sage prévoyance, il n'y eut aucune nécessité corporelle ou spirituelle qui ne sentît la main secourable du saint Pasteur.

Il ne faisait pas l'aumône uniquement de son abondance, mais encore de sa pauvreté, allant jusqu'à se priver du nécessaire, surtout dans les temps calamiteux. Un jour, l'intendant de sa maison, remarquant que les habits du Prélat — ceux qu'il avait portés dans son couvent — tombaient de vétusté, lui envoya par un tailleur une pièce d'étoffe fine destinée à faire d'autres vêtements. Dom Barthélemy regarda aussitôt son mémoire des gens nécessiteux, et demanda au tailleur s'il ne connaissait pas une certaine famille, fort pauvre mais très vertueuse. Sur sa réponse affirmative, il lui ordonna de porter à cette adresse la pièce d'étoffe, sans dire d'où elle provenait.

Une autre fois, on lui avait donné un manteau neuf pour le jour de Pâques ; il appela aussitôt un de ses aumôniers et lui commanda de le porter à un vieillard malade.

Une personne infirme, à laquelle il procurait chaque jour sa nourriture, souffrait d'autant plus qu'elle n'avait rien pour se couvrir en plein hiver ; le charitable Père l'ayant appris monta promptement dans sa chambre à coucher, plia l'une des deux couvertures de son lit, et la lui envoya sans que personne le sût.

Voyant une autre fois entrer dans la salle où il se tenait, une femme fort âgée et si mal vêtue que sa vieillesse, la rigueur de la saison et son extrême pauvreté parlaient assez pour elle, Dom Barthélemy, alors tout seul, détacha un morceau de drap qui servait de portière à son appartement, et, après l'avoir plié lui-même, le remit à la malheureuse.

Nous pourrions multiplier les traits de ce genre, mais ce que nous

avons dit suffit pour montrer qu'il ressentait toutes les afflictions des autres, et regardait comme mal employé ce qui ne servait qu'à lui-même. On pouvait donc lui appliquer cette louange décernée à un Saint : « Il était avare pour lui, libéral envers ses amis et prodigue à l'égard des pauvres. »

Chose non moins remarquable ! malgré tant de largesses incessamment renouvelées, malgré les misères sans nombre qu'il avait à sa charge, Don Barthélemy ne s'occupa jamais d'augmenter les revenus de son Archevêché ; bien loin même de le faire, il remettait souvent aux fermiers une partie de leur dette, quand l'année avait été mauvaise, et ne voulait jamais user de rigueur pour le recouvrement des arrérages. Le Seigneur, pour récompenser cette admirable charité, bénissait parfois d'une manière exceptionnelle les ressources de son fidèle serviteur. Il est arrivé souvent que le blé dont on se servait pour les pauvres produisait une telle quantité de pain, qu'il était impossible de ne pas voir en cela une intervention miraculeuse de la Providence. Une autre fois, n'ayant reçu que deux cents écus, il en distribua régulièrement deux ou trois par jour pendant deux ans, sans jamais renouveler la somme.

Dom Barthélemy, respectant comme le bien des pauvres les revenus de son Eglise, poussait même fort loin le scrupule à cet égard, ainsi que le prouve le trait suivant. Un homme de qualité s'était efforcé souvent de lui persuader de faire quelque aménagement dans son palais et quelque construction nouvelle : « En vérité, Monsieur, répondit l'Archevêque, permettez-moi de vous le dire, le démon conseillait à Jésus-Christ de changer des pierres en pain, et ce pain aurait pu nourrir les pauvres ; vous, au contraire, me pressez de changer en pierres le pain des pauvres. »

Pendant que le pieux Prélat s'occupait ainsi du soin de son troupeau, le démon lui tendit un piège sous une apparence de discrétion et de charité. Quelques amis de dom Barthélemy lui représentèrent que le travail dépassait ses forces, que pour être évêque, il ne laissait pas d'être homme, et devait conserver sa vie dans l'intérêt de son troupeau ; en conséquence, tous le priaient de prendre un coadjuteur, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, et ainsi de se mettre mieux à même de servir son peuple plus longtemps.

Dom Barthélemy excusa la bonne intention, mais il ne suivit pas le conseil. « Vous voulez, dit-il, que je me souvienne que je suis évêque. Un général d'armée sait assez que sa qualité même de

général l'expose à la mort. Il n'est pas nécessaire que je vive, mais que je remplisse mon ministère. Dieu n'a besoin de personne : il a conservé l'Église de Braga plusieurs siècles avant ma naissance, il la conservera de même après ma mort. Je sais que l'Eglise permet de choisir un coadjuteur, lorsqu'une nécessité et une impuissance effective l'exigent ; persuadé qu'un travail sans relâche est le partage d'un évêque, je suis résolu, avec la grâce de Dieu, de continuer ce que j'ai commencé, je n'attends le repos et la récompense qu'au ciel. »

Nous avons vu combien l'élection du saint Prélat avait mécontenté les ambitieux qui convoitaient la dignité ; aussi essayèrent-ils de se venger en le décriant. A les entendre, il n'avait d'évêque que le nom et n'osait pas même en prendre l'habit ; la frugalité de sa table était à leurs yeux une mesquinerie honteuse ; le soin avec lequel il ménageait ses revenus pour assister les pauvres, un effet de son avarice ; son assiduité aux exercices de sa charge, un avilissement de l'autorité épiscopale, et enfin son humilité et sa modération, une lâcheté et une bassesse d'esprit.

Le P. Louis de Grenade souffrait de voir ainsi critiquer le zèle et la vertu d'un si saint Pasteur des âmes ; afin de repousser plus sûrement ces calomnies, il voulut s'informer de la réalité par lui-même, et passer par Braga en faisant la visite de son Ordre. Il prit avec lui dom Bernard de la Croix, ancien évêque de Saint-Tomé, retiré dans un monastère, et tous deux se rendirent au palais de l'Archevêque.

Le Provincial reconnut tout de suite la fausseté des rapports parvenus jusqu'à lui : les domestiques étaient peu nombreux, mais tous bien réglés. Il admira la libéralité et le bon ordre avec lequel se distribuaient les revenus de l'Archevêché et l'inviolable fidélité des dispensateurs. Mais quand il examina la vie de l'Archevêque, encore plus austère que celle du Religieux au couvent, il fut pleinement persuadé que tout ce qu'il avait ouï dire à Lisbonne n'était que pure calomnie.

Il jugea bon, néanmoins, de proposer à Dom Barthélemy d'ajouter quelque chose à la tenue extérieure de sa maison et de ses gens, pour fermer entièrement la bouche à la critique. Un soir, s'entretenant ensemble du passé, ils parlèrent de l'élection de notre Archevêque ; Barthélemy des Martyrs, touché au vif, dit en soupirant : « Je prie Dieu de pardonner à celui qui, bien que vertueux et charitable, n'a pas craint de tirer son ami de la paix de sa retraite, pour l'exposer aux tempêtes du monde. » Puis, montrant à l'Évêque de Saint-Tomé

le P. Provincial : « Voilà, dit-il, celui qui s'est fait de ma tête un bouclier pour défendre la sienne du coup qui la menaçait. Je ne puis penser à cela, et encore moins en parler, sans être accablé de douleur. »

L'Évêque répondit aussitôt que le P. Provincial avait eu très peu de part à cette élection, œuvre de Dieu seul. « Du reste, ajouta-t-il, après avoir examiné vos soins pour les pauvres, votre zèle à n'avoir dans votre maison que le strict nécessaire, je me demande si vous ne portez pas au-delà des bornes la vertu du renoncement, et s'il n'y a pas lieu d'en retrancher quelque chose. »

Louis de Grenade, à son tour, s'adressant à l'Archevêque : « Je me crois assez justifié devant Dieu, lui dit-il, de la part que j'ai prise à votre élection ; veuillez seulement, je vous prie, m'en justifier devant les hommes, en diminuant la rigueur extrême que vous observez ; la bienséance exige qu'un Archevêque de Braga garde son rang et soutienne avec honneur l'éminence de sa charge. Loin de moi de vouloir vous porter au luxe : je condamne avec vous ces Prélats qui, par leurs équipages superbes, ressemblent plutôt à des gouverneurs de provinces qu'aux successeurs des Apôtres ; mais considérez aussi que nous ne sommes plus au temps des grands Saints dont la pauvreté a été soutenue par des miracles, que les chrétiens faibles ont besoin de voir en leurs évêques un peu d'éclat extérieur. » Puis il lui avoua que, par suite de sa manière de faire, il était décrié à la Cour et accusé d'une conduite peu convenable à sa dignité. « Je souhaite donc, ajouta le Provincial, que nous réglions ensemble et si bien votre maison, sans blesser toutefois les préceptes divins, qu'il ne reste plus aucun prétexte à la médisance et au scandale. »

L'Archevêque écouta fort attentivement les raisons du P. de Grenade, puis s'adressant avec gravité et modestie à ses deux interlocuteurs : « Je vous suis, leur dit-il, très reconnaissant de votre bonté ; je la considère comme une véritable grâce de Dieu ; mais pardonnez-moi, si je vous avoue ma surprise en vous entendant parler d'une manière si humaine. Au lieu de me porter à plus d'exactitude dans les fonctions de mon ministère, vous me conseillez, au contraire, le relâchement. Ce que l'on dit à la Cour ne m'étonne pas ; je suis plus surpris de voir les courtisans, les religieux et les évêques être du même avis et défendre une telle cause. Le langage du monde est digne de ceux qui le tiennent, mais un ministre de Dieu doit-il asservir sa dignité à leur caprice et abandonner ses règles pour se

conformer à leur pensée ? Ces grands Saints, que l'Eglise se glorifie d'avoir eus pour chefs et pour pasteurs, et dont la pauvreté et la charité ont été vraiment apostoliques, n'ignoraient pas qu'ils auraient pu s'attirer l'estime des hommes par une magnificence toute mondaine; ils le savaient, sans doute, et pourtant ils disaient avec saint Paul : « Si je pensais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ. » Pourquoi leur conduite nous semblerait-elle suspecte ou méprisable? Qui nous défend de les imiter? Serait-ce parce que le monde se moque de nous? Il s'est moqué d'eux aussi. Ils ont méprisé son mépris; à nous de le mépriser également. Vous ne prétendez pas, sans doute, que leur conduite doive passer pour extraordinaire; vous n'ignorez pas, du reste, cette ordonnance expresse du quatrième concile de Carthage : « Que l'évêque ait des meubles vils; qu'il vive pauvrement, et qu'il s'acquière par la pureté de sa foi et par le mérite de sa bonne vie l'autorité que demande son ministère. » C'est la voix du Saint-Esprit qui nous parle de la sorte. Si je dois comme Religieux garder la règle de notre Ordre, je dois comme évêque garder celle que l'Eglise prescrit aux évêques. J'ai été pauvre dans la Religion, comme saint Jean-Baptiste, le modèle de tous les Religieux : maintenant je dois être pauvre dans l'épiscopat, comme l'a été Jésus-Christ, comme l'ont été les apôtres et les grands évêques, leurs successeurs. Qui donc observera les règles de l'Église sinon les évêques? Que Dieu me garde d'acheter au prix de ma conscience l'estime vile et méprisable du monde ! »

Quand le Prélat eut fini de parler, l'évêque de Saint-Tomé se tournant vers Grenade, lui dit : « Nous sommes venus ici afin de justifier devant le monde l'Archevêque de Braga, et maintenant c'est à nous de nous justifier devant lui. »

Louis de Grenade, fort touché des sentiments de l'Archevêque, prit la parole à son tour. Il avoua que les bruits du monde l'avaient un peu ébranlé; mais que, considérant la conduite si épiscopale de son ami, il l'approuvait entièrement. « Continuez, dit-il, quand la vie d'un évêque est réglée en vue de Dieu, elle porte elle-même son approbation et sa louange. »

Barthélemy des Martyrs eut une grande joie de se voir ainsi approuvé par deux personnes qu'il honorait si particulièrement; profitant de l'occasion, il proposa donc à Grenade le dessein formé depuis longtemps d'établir un couvent de Frères-Prêcheurs à Viana, ville célèbre par son trafic et ses richesses, et par là même plus exposée aux

séductions et à tous les vices du monde. Le Provincial accepta volontiers cette fondation, pourvu qu'on lui fournît les ressources nécessaires, mais il ne pensait pas que l'Archevêque pût y contribuer. Le Prélat répondit qu'il pourrait donner tous les ans une somme fort raisonnable; puis il ajouta avec une innocente malice : « Eh bien, mon Père, si j'avais employé cet argent à augmenter le train de ma maison, que ferais-je pour une œuvre jugée par vous-même si utile au service de Dieu et du prochain? » La fondation eut lieu avec l'agrément de tout l'Ordre et à la grande joie de la cité entière, qui s'en reconnut redevable au soin et à la bonté de l'Archevêque.

Continuant donc ce qu'il avait si heureusement commencé, Barthélemy des Martyrs, après la visite de ses hôtes, se remit avec une nouvelle vigueur à tous les devoirs de sa charge : il voulait être un pasteur modèle, disons le mot, un Saint. La grâce de Dieu seule fait les Saints, et la prière obtient la grâce ; Barthélemy le savait. Aussi, nul plus que lui n'a pratiqué à la lettre ce grand avis de saint Paul : « Priez sans cesse. » Outre les heures de jour dont il pouvait disposer, il passait souvent des nuits entières dans ce saint exercice, disant qu'il souhaiterait être condamné, sans faute de sa part, à demeurer dans une prison cellulaire, afin de prier sans cesse et de ne parler qu'avec Dieu. Sa prière variait selon les objets ; avec l'œil de la foi, il considérait les choses invisibles dans les visibles, le Créateur dans la créature, et ainsi s'entretenait sans peine dans une oraison paisible et continuelle, produite plutôt par les affections du cœur que par l'application de l'esprit.

Cette grande union à Dieu lui inspirait un profond respect pour les prières de l'Église. Barthélemy des Martyrs récitait ou chantait son Office avec une dévotion extraordinaire, louant Dieu plus du cœur que des lèvres. Il ne laissait passer aucune fête sans assister aux Offices de sa cathédrale, et souvent il prenait plaisir à se tenir debout au milieu du chœur, pour aider ses chanoines à chanter; chose plus admirable encore, après avoir ainsi chanté l'Office selon le rite particulier de son Eglise, il le récitait encore selon le rite de notre Ordre, bien qu'il n'y fût nullement obligé.

VI. — Pendant que le bon Pasteur employait son temps à l'oraison, aux veilles, à l'étude, et s'appliquait au gouvernement de son troupeau, tous les évêques de la chrétienté furent convoqués par le Pape Pie IV à la reprise du concile de Trente. Barthélemy des Martyrs

n'avait encore pu visiter qu'une partie de son diocèse, et commençait, pour ainsi dire, ses salutaires réformes; une absence prolongée n'allait-elle pas compromettre ces heureux débuts? Mais le bien de l'Eglise universelle lui tenait trop au cœur pour que la moindre hésitation fût possible. Le saint Prélat était heureux de contribuer en cette circonstance extraordinaire au maintien et à l'extension de la foi, qu'il eût voulu sceller de son propre sang; il fit donc sans tarder ses préparatifs de voyage. A cette époque, un mal de jambe très douloureux semblait devoir mettre un obstacle à l'entreprise; mais, accoutumé de longue date à mépriser la souffrance, il s'y arrêta beaucoup moins encore dans une occasion si importante.

Il institua Vicaire général le P. Jean de Leyra, dont il avait reconnu par expérience la sagesse et la piété, et ayant pris avec lui le P. Henri de Tavora, plus tard archevêque de Goa, et deux autres ecclésiastiques de mérite, il quitta Braga le lundi de la Passion, 24 mars 1561.

A la limite de son diocèse, l'Archevêque se mit à genoux, le visage tourné du côté de sa ville et de son Eglise bien-aimées, et, levant les yeux et les mains au ciel, il conjura le Seigneur de conserver son cher troupeau et d'en être lui-même le Pasteur. Il finit par les paroles de Jésus-Christ après la Cène : « Père saint, je vous prie pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Conservez-les pour la gloire de votre Nom. » Puis il bénit son diocèse, priant Dieu d'y joindre sa propre bénédiction, et les yeux baignés de larmes, se leva pour continuer sa route. Le soir même, il atteignit un pauvre village où l'on s'arrêta pour la nuit.

Voici comment voyageait le saint Prélat. Quand il entrait dans une ville où se trouvait un monastère de l'Ordre, il quittait son équipage, cachait sa croix pectorale, envoyait ses gens dans une hôtellerie, avec défense expresse de dire qui il était, et se rendait seul au couvent avec son compagnon : c'est ainsi que dans plusieurs maisons il fut traité comme un hôte ordinaire.

Le 29 mars, il arriva sur le soir à Zamora et se rendit au couvent de Saint-Dominique demander la bénédiction du Prieur : il y passa le dimanche des Rameaux et assista à tout l'Office. Le mercredi suivant, il était à Palencia; et avec son *socius* alla, comme un simple Religieux, frapper à la porte des Dominicains. Le Prieur, homme rigide et ponctuel dans l'observance de la Règle, leur demande aussitôt leurs lettres d'obédience; l'Archevêque, un peu surpris d'une réclamation imprévue, cherchait à détourner adroitement la conversation; mais

il avait affaire à un homme inflexible, qui voyant leur embarras, donna ordre de les renfermer tous deux dans des chambres séparées, en attendant la décision de son conseil. La position devenait critique, et le Prélat ne savait trop que devenir. Son compagnon, craignant que le zèle du Prieur ne l'entraînât à quelque mesure regrettable, lui dit en souriant : « Mon Père, je ne suis pas en peine de me justifier en ce qui me concerne, car j'ai reçu de Monseigneur l'Archevêque de Braga, ici présent, l'obédience que vous me demandez. »

Le Prieur, à ces mots, demeura tout interdit. Il allait se jeter aux genoux de l'Archevêque, quand celui-ci, le prévenant, lui dit : « Mon Père, vous n'avez fait que votre devoir, et je vous en estime davantage. Je bénis Dieu de votre amour pour l'exactitude de la Règle ; aimez-moi toujours comme votre frère et croyez que je n'aurais jamais eu d'autre qualité, si Dieu avait exaucé mes vœux. » Dom Barthélemy passa dans ce couvent les quatre derniers jours de la Semaine-Sainte.

Le 9 avril, il entrait à Burgos ; on le prit, comme dans beaucoup d'autres couvents, pour un docteur en théologie s'en allant au Concile, ce qui le décida à rester deux jours. Le lendemain de son arrivée, il suivit la communauté au réfectoire; après le repas, pendant qu'il s'entretenait sous le cloître avec quelques Pères, on entendit frapper à la porte du monastère avec grand bruit : c'était un courrier qui demandait l'Archevêque de Braga, assurant qu'il était arrivé la veille au couvent. Le portier, très étonné, répondit qu'il n'y avait dans la maison, en fait d'étrangers, que deux Religieux portugais venus le jour précédent. Le courrier n'en demande pas davantage, mais entrant brusquement dans le cloître, et reconnaissant tout de suite l'Archevêque, lui fit un profond salut et lui dit : « Monseigneur, le Roi m'a envoyé en toute diligence pour vous remettre de sa part une lettre, avec ordre de lui rapporter au plus tôt la réponse. » Le Prieur et l'Archevêque demeurent également surpris. « Mon ami, répondit avec tristesse le Prélat, pourquoi donc cherchez-vous ici l'Archevêque de Braga ? je commençais à goûter les douceurs de la vie religieuse, et vous venez m'en priver ! » Il ouvrit la lettre. C'était une recommandation expresse de soutenir au Concile sa qualité de Primat de toute l'Espagne, attachée de temps immémorial à l'Eglise de Braga. L'Archevêque répondit qu'il exécuterait, avec tout le soin possible, l'ordre de Sa Majesté.

Les jours suivants furent employés à gagner la frontière espagnole

et on arriva ainsi au pied des Pyrénées. A Saint-Sébastien, Dom Barthélemy s'arrêta dans le couvent de l'Ordre; le 17 avril, après vingt jours de marche, il était à Bayonne, puis à Tarbes et à Toulouse, où il eut la consolation de dire la messe devant les reliques de S. Thomas. Montpellier, Nîmes, Avignon, Carpentras, après sa traversée du Languedoc, furent les principales étapes de son passage en France. La neige faillit l'arrêter sur le sommet des Alpes. « Il y en avait tant, dit-il dans les notes de son *Itinéraire*, que du mont Genèvre à Sainte-Suzanne, il nous fallut faire une lieue en glissant du haut des montagnes, portés à travers les rochers et les neiges par des hommes habitués à ce métier. » Enfin, l'Archevêque arriva à Suze, et bientôt après il entrait à Turin. Laissons-lui maintenant la parole : « Quand on a franchi près de quarante milles dans les Alpes du Dauphiné, on rencontre à Turin pour la première fois un sol agréable, fertile et arrosé; l'on découvre une plaine de cinq lieues, entourée de collines escarpées. De Turin, continue-t-il, nous allâmes coucher à Brinzerium ; ce jour-là, nous eûmes quatre fois à traverser des fleuves en bateau. Après avoir fait dix-sept lieues sur la route de France à Milan, nous franchîmes la frontière de Montferrat, premier état italien, et arrivâmes à Verceil, puis à Novare et enfin à Milan, ville éloignée de Braga de trois cents lieues environ : nous y entrâmes le quarante-troisième jour de notre voyage. Là se trouvent deux monastères de notre Ordre : l'un, *Saint-Eustorge*, appartient à la Congrégation de Saint-Pierre-Martyr ; l'autre, *Sainte-Marie-des-Grâces*, relève de la Province des deux Lombardies. Dans cette Province, les couvents sont tellement multipliés qu'on en compte plus de soixante : le principal, très grand et construit avec cinq cloîtres, est à Bologne ; la Règle y est sévèrement observée. Cette Province comprend, en outre, douze monastères de nos Sœurs. Au couvent de Saint-Eustorge repose le corps de S. Pierre martyr, dont le tombeau est merveilleusement travaillé ; j'ai pu vénérer la tête du Saint. »

Le V. Archevêque, s'étant reposé à Milan, la quatrième dimanche après l'Octave de Pâques, reprit sa route vers Trente, le lundi 12 mai; deux jours après, il était à Brescia et y passait la fête de l'Ascension dans un des couvents de l'Ordre. Enfin, le dimanche suivant, 18 mai, il arriva à Trente, après quarante-neuf jours de voyage, et trois cent trente-deux lieues de trajet depuis Braga.

Barthélemy des Martyrs eût vivement désiré loger chez ses Frères en S. Dominique, mais le grand nombre de Religieux, réunis pour

assister au Concile, l'en empêcha. Il envoya ses gens devant lui avec ordre de s'arrêter pour la nuit au premier logis venu, en attendant de pouvoir se caser plus commodément le lendemain.

Il entra donc dans la ville, sur le soir, à pied, avec le seul Père qui l'accompagnait, ne doutant pas que son arrivée à Trente ne fût très secrète; mais déjà, au moment de prendre un peu de repos, il recevait la visite de deux évêques de notre Ordre, qui, après l'avoir salué avec beaucoup de respect, lui firent de grandes instances pour l'emmener avec eux. L'un était Gilles Foscarari, évêque de Modène, l'autre Jérôme Trévisani, noble Vénitien, évêque de Vérone. Le premier, appelé communément le Père des pauvres, à cause de sa grande charité, obtint la préférence, mais pour une seule nuit; l'Archevêque allant loger le lendemain dans la maison qui lui avait été préparée.

Sa présence réjouit beaucoup les Prélats arrivés à Trente avant lui: ils n'étaient encore qu'au nombre de dix, et presque tous italiens. Les deux cardinaux Légats, Hercule de Gonzague, de la maison des ducs de Mantoue, et Jérôme Séripando, napolitain, reçurent sa visite avec des démonstrations extraordinaires d'honneur et d'estime, et l'assurèrent que son arrivée serait très agréable à Sa Sainteté. Pie IV, en effet, n'en fut pas plus tôt averti, qu'il écrivit à l'Archevêque sa joie de ce qu'il avait entrepris et achevé si promptement un si long voyage.

Cette obéissance immédiate aux Lettres apostoliques porta le Pape à faire de nouvelles instances aux princes chrétiens et à blâmer le long retard des évêques étrangers; il leur représentait l'exemple de l'Archevêque de Braga, qui, bien que le plus éloigné, arrivait à Trente l'un des premiers.

Notre Prélat employa trois jours seulement aux visites d'usage, et ne pensa plus qu'aux affaires importantes pour lesquelles il était venu.

Cependant l'ouverture du Concile avançait peu, malgré l'activité apportée par le Pape à cette grande entreprise. Le saint Archevêque, en attendant l'arrivée des évêques de France, d'Espagne et d'Allemagne, commença une vie fort retirée, ne sortant que pour aller visiter quelque lieu de pèlerinage, gardant le plus possible le silence avec les hommes, pour s'entretenir sans cesse avec Dieu.

Cette vie si édifiante, cette conduite si digne d'un évêque se préparant par la méditation, le jeûne, la lecture des Conciles ou des Pères, à l'ouvrage le plus divin qui puisse se faire ici-bas, accrurent de beaucoup l'estime que la seule présence et la réputation de DomBarthélemy lui avaient déjà acquise parmi les Prélats. Une lettre du P. de

tavora, son compagnon, écrite à un Père jésuite de Braga nous en donne la preuve en ces termes :

« Quant à Monseigneur l'Archevêque, je puis vous dire qu'il croît tous les jours en sainteté. Je pense qu'il n'a jamais si bien employé son temps; et s'il retourne en Portugal, comme je l'espère de la miséricorde de Dieu, il reviendra chargé de richesses et de grâces pour lui-même et pour tout son peuple. Il n'a jamais vécu dans une plus grande liberté d'esprit et dans une plus profonde solitude, et je crois que s'il lui était possible, il ne quitterait jamais ce genre de vie qui lui donne la paix de l'âme et les délices du cœur. Sa réputation ici est vraiment extraordinaire : les évêques l'admirent, les pauvres le recherchent, car il est leur père comme à Braga. Je crains, en louant notre Prélat, d'oublier que je suis de sa maison; mais cependant mon témoignage vous sera d'autant moins suspect qu'il n'ajoutera rien à l'estime que vous professez pour sa personne et sa sainte vie.

« De Trente, ce 3 novembre 1561. »

Il n'y avait pas lieu de suspecter ce que l'excellent Religieux écrivait de son Archevêque, puisque l'ambassadeur du roi de Portugal allait plus loin encore, disant souvent que les plus grands évêques de l'Eglise, les Augustin, les Ambroise et tant d'autres, n'avaient pas vécu plus saintement que l'Archevêque de Braga.

Une lettre écrite à son Grand Vicaire, peu de temps avant l'ouverture du Concile, montre ce qu'on devait attendre de lui pour le bien de l'Eglise.

« Mon très Révérend Père,

« La grâce et la force du Seigneur.

« L'ouverture du Concile n'est pas encore faite, par la faute des évêques de Castille qui ne viennent point, et par les tristes nouvelles que nous recevons de la France, désolée de plus en plus par l'hérésie.

« Il y a grand sujet de craindre que les étincelles de l'incendie allumé par Luther n'arrivent jusqu'à vous : le chrétien oublieux de son salut, et vivant selon la chair, est un bois sec tout prêt à s'embraser. Les prédicateurs de cette malheureuse doctrine attirent sans peine beaucoup de disciples, parce qu'ils exemptent tout le monde de la confession, du jeûne, de l'abstinence et des autres commande-

ments de l'Eglise. Il est donc hors de doute que si vous leur donnez la moindre entrée, ces faux prophètes gagneront en peu de temps un grand nombre d'âmes. C'est pourquoi je vous conjure, mon Père, de vous armer d'un nouveau zèle, pour arrêter le cours de tous les dérèglements dans l'Archevêché de Braga. Méprisez les jugements des hommes par l'appréhension de celui de Dieu, et estimez-vous heureux si, en faisant votre devoir, vous êtes persécuté pour une si juste cause : c'est une marque de prédestination. »

Dans une seconde lettre, le vénérable Prélat donne de nouveaux détails. « Bien qu'il y ait déjà plus de cinquante évêques assemblés à Trente, écrit-il, et parmi eux le Patriarche de Jérusalem, outre les Légats, le Concile n'est pas encore ouvert. Ce retard est dû à la France, d'où nous recevons tous les jours de mauvaises nouvelles, et on ne sait encore si les Prélats français pourront venir... Quoique ce ne soit guère le temps des questions de préséance, néanmoins, notre vénérable Chapitre m'ayant recommandé de défendre au Concile la Primatie de son Eglise, voici ma conduite sur ce point :

« On a discuté si je devais précéder les Archevêques non Primats : plusieurs raisons furent alléguées de part et d'autre, une surtout, c'est que le droit de ma Primatie n'était pas reconnu pour indubitable, Rome n'ayant point tranché le différend entre Tolède et Braga. Sa Sainteté consultée a mandé par un Cardinal au plus ancien des Archevêques présents de me donner place au-dessus de lui. Ainsi j'ai la préséance sur tous les Archevêques, et par conséquent la seconde place dans toutes nos réunions, après le Patriarche de Jérusalem. Il est vrai que l'ambassadeur de Castille, apprenant ce fait, a eu recours au Pape, afin que mon rang ne préjudicie en rien aux prétentions de l'Archevêque de Tolède ; je ne sais ce qui en adviendra. »

L'affaire de la Primatie dont il est question dans cette lettre n'était point terminée ; les évêques d'Espagne ne purent soûffrir que l'Archevêque de Braga fût reconnu pour Primat de toute la péninsule ; d'autre part, le saint Archevêque opposait les jugements des Souverains Pontifes en sa faveur.

Les Légats, voyant la difficulté, renvoyèrent de nouveau la décision à Rome. Sa Sainteté, par un Bref du 31 décembre, ordonna, pour ôter tout sujet de contestation entre les Prélats sur la préséance, que les Patriarches précéderaient les Archevêques, et les Archevêques les Evêques ; qu'en ceci, on n'aurait nul égard à la dignité des Eglises

véritablement primatiales, ou seulement prétendues telles, mais au temps de la promotion de chaque Prélat.

Ce Bref fut lu dans l'assemblée des évêques ; mais la décision du Pape paraissant préjudiciable en quelque sorte aux Eglises primatiales, notre Archevêque, avec une liberté épiscopale et tout apostolique, crut nécessaire de demander quelques éclaircissements, et dit aux Cardinaux Légats qu'il importait de ne pas inaugurer l'ouverture du Concile en violant les droits des premières Eglises du monde ; il les suppliait donc d'expliquer l'intention du Pape. Puis il ajouta que, s'il s'agissait de sa personne ou d'un intérêt particulier, il cèderait volontiers le pas à tout le monde : mais la question portant sur la prééminence de l'Eglise qui lui était confiée, il se croyait obligé, par les règles de Dieu et des saints canons, par les exemples des Saints en pareilles rencontres, de conserver à cette Eglise un droit dont il n'était que dépositaire, pour le laisser aux Evêques ses successeurs, comme lui-même l'avait reçu.

Les Légats, frappés du poids et de l'autorité de ses paroles, lui répondirent que le Pape ne voulait blesser le droit de personne ni dans la propriété, ni dans la possession ; et que tout Primat, soit qu'il le fût véritablement, soit qu'il prétendît l'être, demeurerait, après le Concile dans les mêmes conditions qu'auparavant. Ils ajoutèrent que cette déclaration serait écrite.

L'Archevêque, satisfait de cette réponse, dit qu'après avoir sauvegardé le droit de son Eglise, qu'il ne pouvait dissimuler ni négliger, rien ne lui était plus à cœur que de contribuer au bien de la paix dans le Concile, en prévenant tous les sujets de différends qui pourraient surgir entre les Evêques.

Le Pape, averti par ses Légats de la conduite de l'Archevêque au sujet du Bref, daigna lui écrire lui-même pour confirmer la déclaration donnée de sa part.

VII. — Le 18 janvier 1562, jour de la fête de la Chaire de S. Pierre à Rome, le Concile, après une interruption de dix années, tint sa première séance, sous le Pape Pie IV; c'était la dix-septième, depuis le commencement, sous le pontificat de Paul III. Tout ce qu'il y avait de plus saint et de plus auguste dans l'Eglise y assista, et l'Ordre des Frères-Prêcheurs y parut avec tant d'éclat qu'il comptait à lui seul plus d'Archevêques et d'Evêques que tous les autres Ordres réunis : il y avait, en effet, six Archevêques et vingt Evêques dominicains. Sur

six théologiens députés à Trente par Sa Sainteté, trois faisaient partie de la famille de S. Dominique, et de plus une cinquantaine de théologiens, envoyés par les rois ou par les évêques, lui appartenaient également.

Le jour de l'ouverture du Concile, on fixa la prochaine séance au 26 février, et, en attendant les délibérations sur les matières à traiter, on décida la condamnation des livres mauvais et hérétiques répandus dans la chrétienté. Le soin de les examiner et d'en faire ensuite un rapport au Concile fut confié aux plus savants et aux plus dignes parmi les Pères : notre vénérable Archevêque fut élu le second.

Dom Barthélemy, avant son départ, avait eu soin de mettre par écrit les propositions qu'il lui semblait le plus nécessaire de soumettre au Concile ; les vœux ou *postulata* du saint Archevêque montrent bien sa préoccupation de rétablir dans le clergé des mœurs véritablement conformes à l'esprit de l'Évangile. Malheureusement, bon nombre d'entre les Pères furent d'un avis contraire au sien, car, au lieu de délibérer sur les matières les plus importantes, ils se contentaient de proposer plusieurs choses, sur lesquelles on pouvait indifféremment jeter les yeux; mais notre Archevêque, ayant un sentiment tout autre du bien de l'Église, déploya une vigueur épiscopale et tout évangélique.

« Nous ne pouvons mieux soutenir la dignité de ce Concile, dit-il, qu'en nous proposant le même but que ceux par lesquels il a été si saintement commencé, leur fin principale ayant été de purger l'Église de la corruption effroyable qui déshonorait la pureté de ses mœurs. C'est pour cette raison que, dès l'ouverture, on délibéra sur la question de savoir si, avant de traiter de la foi, on ne commencerait pas d'abord par la réforme des mœurs, attendu que les hérésies à combattre étaient nées principalement des désordres et des abus; il fut décidé qu'on s'occuperait en même temps de l'une et de l'autre. C'est aussi ce qui a fait conclure au Cardinal de Mantoue ouvrant nos séances que, pour travailler utilement à réformer les autres, il ne fallait pas qu'il y eût rien à réformer en nous-mêmes.

« Nous sommes ces médecins spirituels envoyés de Dieu pour guérir les plaies de toutes les âmes ; mais si nous sommes couverts de blessures, ayons au moins assez de sagesse pour travailler à notre propre guérison avant de songer à celle d'autrui. N'est-il pas juste que ceux qui, par la grâce de Dieu, sont les principaux membres de l'Église, travaillent à se procurer la santé pour pouvoir ensuite la

donner aux fidèles? Par là, nous verrons s'accomplir la prophétie d'Isaïe : « Je purifierai l'or qui est en vous de toute l'écume et de toute l'impureté qui s'y sont mêlées; je rétablirai vos juges dans leur premier état, et je rendrai vos conseillers semblables à ceux que vous avez eus autrefois. Après cela, vous serez appelés la cité du juste, la ville fidèle (Isaïe, 1, 25). »

Ces paroles firent une telle impression qu'il fut conclu, à l'heure même, qu'on traiterait premièrement de la réforme du clergé.

Quelques jours après, on se demanda si les Cardinaux devaient être compris dans cette réforme; les Prélats qui précédaient l'Archevêque dirent tous, les uns après les autres, que les Illustrissimes et Révérendissimes Cardinaux ne devaient pas être compris dans les mesures qu'on allait prendre à cet effet.

Le tour de Dom Barthélemy arriva : « Les Prélats qui ont opiné avant moi, dit-il, ont tous déclaré, à cause du respect dû à ces hauts dignitaires, que l'Ordre des Cardinaux n'avait pas besoin d'être réformé. Pour moi, je déclare, au contraire, que ce même respect me porte à soutenir maintenant que *les Illustrissimes et Révérendissimes Cardinaux ont besoin d'une illustrissime et révérendissime réforme*. La vénération dont je les honore serait plus humaine que divine, si je ne souhaitais que leur conduite fût aussi sainte que leur dignité est éminente. »

Et, se tournant vers les Légats, il leur dit : « Vous êtes la source où puisent nécessairement les autres Prélats, il faut donc que cette source soit pure et limpide. »

Il prononça ces paroles avec une assurance et une fermeté si chrétiennes, que l'admiration pour son zèle étouffa dans les esprits toute idée de taxer son langage d'excessif ou d'inconsidéré. C'était, de sa part, donner l'exemple d'une grande liberté dans ses opinions, mais témoigner par là qu'il portait Dieu dans son cœur, et que rien au monde ne pourrait le détourner de son unique objet. Les Cardinaux le comprirent : ils reçurent son avis sans la moindre marque de mécontentement ni d'émotion, et ils lui conservèrent toujours depuis l'estime, la confiance et l'affection qu'ils lui avaient témoignées auparavant.

Ce ne fut là qu'une de ces fréquentes occasions où l'on put remarquer un évêque tout entier à Dieu et à son Église, et d'autant plus magnanime qu'il est plus humble. On avait déjà traité de la résidence sous le Pape Paul III, mais ce point étant très important, il

semblait nécessaire d'y revenir et d'ajouter quelques éclaircissements à ce qui avait été déjà fixé. Cependant les Pères étaient partagés sur cette question : les uns désirant, pour des motifs personnels, qu'on n'en parlât plus; le Cardinal de Mantoue, entre autres, appréhendant les suites de cette délibération, cherchait à la détourner habilement. Notre saint Archevêque qui, dans les choses justes une fois entreprises, non seulement ne faiblissait pas devant l'opposition, mais en devenait même encore plus énergique, suivi de soixante-huit évêques, la plupart espagnols, quelques-uns italiens et d'autres français, insista avec force pour qu'on reprît cette matière. Il en représenta si vivement la nécessité et l'importance, que le Cardinal de Mantoue, vaincu par ses raisons, le pria de trouver bon d'attendre qu'on en vînt à traiter du sacrement de l'Ordre à laquelle elle se rattachait plus directement.

Pour ne rien omettre de ce qui regardait les intérêts de Dieu, Dom Barthélemy des Martyrs, sachant que le célèbre Pierre Soto, dominicain, théologien du Pape et fort estimé au Concile, partageait son sentiment sur l'obligation de la résidence, alla le trouver dans sa cellule où il était dangereusement malade, et lui représenta l'obligation de conscience pour lui d'employer ses dernières forces au bien de tous les fidèles, en écrivant sur ce sujet à Sa Sainteté, afin de l'avertir du devoir grave qui lui incombait. Le vénérable Soto acquiesça de grand cœur à cette demande et écrivit à Pie IV la lettre que nous avons rapportée dans sa vie (1).

Plusieurs jours se passèrent; on arriva enfin au sacrement de l'Ordre, mais non encore à la résidence, et personne n'osait en faire la proposition. L'Archevêque de Braga l'eut bientôt remarqué. Ne consultant que Dieu et sa conscience, sans nul égard pour les considérations humaines, il se rendit, accompagné de l'Archevêque de Grenade et de l'Evêque de Ségovie, au palais des Légats, et leur représenta que la gloire et le service de Dieu exigeaient qu'on terminât la question de la résidence, selon l'attente des nombreux Prélats et les souhaits de toute l'Église, relativement à cette question. Les Cardinaux répondirent qu'ils feraient droit à sa demande, à la première assemblée.

Le lendemain, ils proposèrent en effet cette matière, mais en exagérant beaucoup les difficultés et les affaires très pressantes qui empêchaient de la traiter à fond; de sorte que, ce point ayant été mis

(1) Voir *Année Domin.*, XX avril.

en délibération, le parti de l'Archevêque étant le plus faible, la chose fut renvoyée à trois mois. Le Prélat comprit sans peine qu'on cherchait simplement à supprimer ce sujet; et, ne pouvant souffrir que les considérations humaines eussent quelque poids dans une si sainte assemblée, il adressa aux Pères des paroles émues d'une sainte indignation.

Son discours fut écouté avec une attention profonde, et la question de la résidence des évêques reprise immédiatement. Si Dom Barthélemy ne put la faire définir de droit divin comme il le proposait, à cause de l'opposition puissante de certains Prélats, il eut du moins la consolation de la voir imposer d'une façon tout à fait expresse, ce qui pratiquement revenait à peu près au même.

Dans une autre session, le vénérable Archevêque exhorta les Pères à procurer de bons Prélats aux Eglises : « Il me semble, dit-il, que le zèle des âmes et la charité que nous devons avoir pour les princes chrétiens nous obligent à leur représenter l'extrême péril où ils se trouvent, quand ils ont à donner un Prélat à l'Eglise, et un Pasteur à toutes les âmes d'un diocèse. Ils ne peuvent pas aisément comprendre l'importance spirituelle de ces élections, et ont grand'peine à se défendre des sollicitations violentes de ceux qui les environnent. Nous croyons donc très utile de les avertir qu'ils s'exposent à la perte éternelle, s'ils ne choisissent pour les évêchés ceux qui véritablement, non par la naissance, ou la faveur, mais par la vertu et la science, en sont les plus dignes. » A ce propos, il cita la belle parole de la Reine de Portugal qui souhaitait que, durant sa régence, les Prélats de son royaume fussent immortels, afin qu'elle n'eût à donner aucun évêché, et qui trouvait suffisant d'avoir à répondre d'elle-même et des affaires temporelles de l'Etat, sans être encore responsable du salut des âmes.

Le Concile forma, à cette occasion, un décret, le premier de la vingt-quatrième session, pleinement conforme aux pensées du saint Archevêque.

La profonde vénération qu'il professait pour la dignité épiscopale lui fit souhaiter que les Pères du Concile condamnassent avec sévérité tout ce qui pouvait déshonorer un Ordre si saint. Il se plaignit hautement, en plein Concile, du faste de certains Prélats; il désigna même la nation dans laquelle était le plus visible ce faste, qu'on prétendait justifier en le présentant comme une sauvegarde de l'autorité et de la dignité pontificales, sans songer que la sainteté personnelle, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes étaient une garantie tout

autrement efficace que les moyens humains. Barthélemy des Martyrs s'éleva avec force contre ces hommes qui exercent d'une manière toute séculière les charges de l'Église, et se servent souvent des biens destinés aux pauvres pour satisfaire leur vanité.

Et après avoir cité les paroles de S. Grégoire et de S. Bernard sur les fonctions et les devoirs des évêques. « Je ne puis, dit-il, rien ajouter à l'autorité et aux expressions si vives et si fortes de ces deux grands Saints. Si le Pape S. Grégoire, et S. Bernard vivaient aujourd'hui, qui d'entre nous ne s'estimerait heureux de les pouvoir suivre? Faisons-le donc en exécutant ce qu'ils ordonnent et en réformant ces désordres qu'ils détestent. Et puisque le Saint-Esprit, qui les animait et parlait par leur bouche, est toujours le même, nous devons croire que, si nous lui sommes fidèles, dans cette sainte assemblée, il nous inspirera les mêmes sentiments, qui doivent être l'esprit et la règle de l'Église dans tous les siècles. »

D'après ce sage avis, le Concile forma son décret sur la vie exemplaire des évêques.

Dom Barthélemy s'était acquis une estime si générale par sa sainteté et sa doctrine, son sentiment était reçu avec tant de déférence, qu'on pourrait écrire un volume sur la part prépondérante qu'il prit dans les beaux règlements du Concile. Les abus qu'il voyait commettre dans la collation des bénéfices, accordés sans aucun discernement de mœurs et de capacité par les Prélats à ceux qui leur plaisaient, ou arrachés par des ambitieux à l'autorité souveraine, lui firent donner son suffrage en ces termes, quand ce point fut agité :

« Je déclare devant Dieu et devant toute l'Église que si l'on ne remédie à cet abus, je n'ose ni ne puis plus gouverner mon diocèse. Je serai contraint d'aller chercher une solitude « pour ne point voir mourir l'enfant » comme le disait autrefois Agar de son fils Ismaël, et pour n'être plus témoin d'un malheur semblable à celui que j'ai eu depuis peu sous les yeux. Durant la vacance du Saint-Siège, j'avais pourvu d'un bon Pasteur une église de mon diocèse; un loup ravisseur (je puis l'appeler ainsi) ayant appris que la nomination à ce bénéfice appartenait aux membres du Conclave, partit aussitôt pour Rome et employa tous les moyens possibles afin d'obtenir cette cure. Il eut, en effet, gain de cause, s'empara du troupeau et y fit un tel ravage que j'en pleure et en gémis encore tous les jours. »

Le saint Archevêque gagna par ce discours la plupart des Pères; mais l'affaire semblant toucher à la juridiction du Saint-Siège, les

Légats, d'accord avec toute l'assemblée, la renvoyèrent au jugement du Souverain Pontife. Barthélemy des Martyrs, comprenant l'importance de la décision, se rendit aussitôt chez l'ambassadeur de Portugal, en le pressant d'écrire à Sa Sainteté et au représentant de la couronne, résidant à Rome, pour appuyer de tout leur crédit la question dans le sens proposé ; lui-même adressa au Pape une requête dans laquelle il rappelait très adroitement l'avis donné jadis à Paul III, lors de l'ouverture du Concile, par les Prélats consultés au sujet des réformes : « Des théologiens, ou plutôt des flatteurs, avaient répondu ces évêques, ont osé soutenir que le Souverain Pontife était le maître absolu des bénéfices ; d'où il suit, d'après eux, que le Pape en cela peut faire tout ce qui lui plaît. » Et ils ajoutaient aussitôt : « Très Saint-Père, c'est de cette source que sont sortis tant d'abus, qui ont réduit l'Église à un état presque désespéré. »

La parole de Rome ne se fit pas attendre. Sa Sainteté déclara que la Provision du Pape ne serait valable qu'autant que l'Ordinaire approuverait le sujet présenté. Ce décret fut ensuite publié dans la vingt-quatrième session, au grand honneur comme à la grande joie de l'Archevêque.

Avec un égal succès, Dom Barthélemy pressa les Pères d'obliger aussi à la résidence les Prébendiers et les Dignitaires des églises, et de fixer à vingt-cinq ans, au lieu de trente, l'ordination des Prêtres, vu le besoin urgent de ministres dans un grand nombre de paroisses. Il empêcha que la profession des jeunes Religieux ne fût différée jusqu'à dix-sept ans, comme plusieurs le réclamaient, mais déterminée à seize ans ; lui-même s'étant donné à Dieu dans un âge encore plus tendre, aurait cru priver d'un grand bien ceux qui, du moins à quinze ans, voudraient embrasser la même vie, et conserver l'innocence qu'ils perdraient peut-être par un retard fâcheux.

VIII. — Nous avons voulu rapporter sans interruption tout ce que le V. Prélat fit de plus considérable au Concile ; mais au milieu du tracas des affaires de l'Eglise, il profitait du premier moment de relâche pour jeter aussitôt les yeux sur son diocèse de Braga, qu'il aimait d'une affection vraiment paternelle. Il avait fondé, peu avant son départ, un couvent de son Ordre à Viana ; cette œuvre l'intéressait, et plusieurs fois il avait écrit à ce sujet au Père chargé de la fondation. Nous allons rapporter ici une de ses lettres, qui montre particulièrement son amour pour la pauvreté, sa charité pour les

clercs et les vierges consacrées à Dieu, et sa vigilance infatigable pour s'acquitter toujours et partout des devoirs de son ministère.

« Mon Père,

« Lorsque je pense à la paix dont vous jouissez en Jésus-Christ, je me console dans cette foule d'affaires et d'inquiétudes qui nous environnent, et il me semble que je me repose dans votre repos, comme vous-même, dans le calme, partagez en vertu de la charité notre vie d'agitation. C'est le sentiment qu'éprouvait autrefois saint Augustin, dont je m'approprie volontiers les paroles. J'attendais vos lettres ; mais je vous préviens, vous le voyez, pour vous demander des nouvelles du monastère dont vous avez pris le soin. Je me réjouis fort de voir l'entreprise en vos mains, non parce que vous êtes expert dans l'art de bâtir, mais parce que vous l'êtes extrêmement dans la pratique de la pauvreté, laquelle ne vous permettra pas de blesser ses règles, pour suivre celles de l'architecture. Je ne craindrai donc pas qu'il m'arrive, à mon retour, ce qu'on rapporte de notre Bienheureux Père, et je n'aurai point à vous faire le reproche qu'il adressait aux Religieux de Bologne : « Eh ! quoi, vous commencez, de mon vivant, à vous bâtir des palais? *Adhuc me vivente palatia œdificatis?* » C'est pourquoi je vous demande, pour l'amour de Notre-Seigneur, de construire un édifice modeste et de vous défier entièrement en ceci de l'esprit de Fr. Jean Roméro, trop porté par son naturel aux embellissements et à la magnificence. S'il est vrai que les gens du monde recherchent ces choses : *Hæc omnia gentes inquirunt*, il ne l'est pas moins d'ajouter que ce n'est pas ainsi que vous devez en user, *Vos autem, non sic*. Si Fr. Jean veut agir à sa guise et excéder les bornes de la médiocrité religieuse, opposez-vous fortement à lui et ne craignez pas d'en appeler de son jugement au mien. Il a été élevé dans le superbe couvent de la Victoire, dont les vastes proportions lui ont rempli l'esprit d'idées grandioses d'architecture. Pour nous, au contraire, rappelons-nous que nous sommes fils du couvent de Pédragon (1). Bien loin de rechercher les édifices

(1) Ceci ne doit pas s'entendre à la lettre, car il est hors de doute que le V. Prélat prit l'habit et fit profession à Lisbonne, mais plutôt selon l'esprit et d'après l'inclination de son cœur. Ce couvent, le plus pauvre de la Province de Portugal, et partant tout à fait à son goût, n'était primitivement qu'un simple vicariat. Louis de Grenade l'érigea en Priorat et en fit même une maison de noviciat, à cause de la grande dévotion qu'il portait à ce lieu solitaire et tout entouré de rochers. Le saint Provincial ne manquait jamais de s'y retirer de temps à autre pour mieux vaquer aux choses de Dieu.

somptueux, attachons-nous toujours aux plus humbles : cela suffira pour la construction matérielle.

« Après vous avoir recommandé avec tant de soin l'édifice extérieur, je suis encore plus en peine de l'intérieur. Vous êtes établi comme une sentinelle vigilante sur la ville de Viana, prenez bien garde aux mœurs des habitants; c'est un devoir rigoureux pour vous de remédier à tous leurs désordres. Faites-le, je vous prie, pour l'amour de moi. Ne craignez pas non plus de dénoncer à qui de droit les ecclésiastiques négligents à suivre la lecture des cas de conscience, et veillez à ce que cette lecture soit accompagnée de pieuses exhortations sur les devoirs du sacerdoce.

« Tâchez de gagner les clercs que nous élevons, ils recevront mieux vos saints avis. Nourrissez-les dans l'amour, le respect et la méditation de l'Ecriture. Travaillez encore plus à les fonder dans la piété que dans la science, selon cette parole rapportée par S. Augustin : « Il est très aisé de rendre savant celui qui ne pense qu'à devenir bon. »

« Inutile de vous recommander nos Mères et nos filles de Sainte-Anne. Leur grande vertu les rend assez considérables elles-mêmes aux serviteurs de Dieu. Je ne doute point qu'elles ne prennent grande part aux affaires du Concile. Elles ne seraient pas vraies épouses de Jésus-Christ, si elles avaient d'autres intérêts que les siens, ni vraies filles de l'Eglise, si elles ne sentaient tous les biens et les maux de cette divine Mère. Recommandez donc au monastère les affaires que nous traitons ici ; dites aux Sœurs que j'ai grande confiance en leurs prières : j'espère que nos besoins et ceux de l'Eglise leur seront toujours présents. Nous combattons l'hérésie et la dépravation des mœurs par nos décisions et nos ordonnances, et elles, par leurs jeûnes, leurs prières et l'exemple d'une sainte vie. Si leur foi est aussi humble et aussi ardente qu'elle doit être, j'en attends un grand secours pour toute l'Eglise, puisque Dieu dit dans l'Ecriture qu'il regarde les humbles et les pauvres, qu'il écoute leurs soupirs, exauce leurs prières et se laisse fléchir par leurs larmes. Donnez de ma part à l'Abbesse et à ses compagnes la bénédiction que je leur souhaite... »

IX. — Dom Barthélemy était résolu à ne rentrer dans son diocèse qu'après être allé saluer le Pape, dans la Ville éternelle ; il épiait de jour en jour le moment opportun, souhaitant que ce fût avant la fin du Concile, afin que son retour n'éprouvât pas de retard. Sur ces entrefaites, le Cardinal de Lorraine, oncle du roi de France, profitant

d'une interruption dans les assemblées, entreprit lui-même de se rendre à Rome et fit de grandes instances pour emmener avec lui notre saint Prélat, qu'il honorait de son estime et de son amitié. Barthélemy des Martyrs accepta l'invitation ; non seulement il désirait visiter les lieux consacrés par la mort des saints Apôtres, mais encore demander à Sa Sainteté certaines choses relatives au bien spirituel du peuple confié à sa sollicitude, but pour lequel il ne reculait devant aucune fatigue.

Nos voyageurs partirent de Trente le 18 septembre 1563, avec six évêques français, et arrivèrent le soir même à Vérone ; le lendemain, ils descendirent l'Adige, de Vérone à Rovigo, chantant, pendant ce trajet de douze lieues, des hymnes et des psaumes. L'Archevêque de Braga en était très édifié ; mais ces consolations avaient un lourd contrepoids dans les fréquentes et magnifiques réceptions faites au Cardinal, et dont il recueillait bonne part, étant à ses côtés dans le même carrosse. L'humble Père cherchait le moyen de se dérober à ces manifestations ; arrivé à Ferrare, il demanda au Cardinal l'autorisation de poursuivre seul son chemin jusqu'à Rome, ce qui lui fut accordé, quoique avec peine.

L'Archevêque se rendit aussitôt à pied, avec le P. Henri de Tavora, au couvent des Frères-Prêcheurs de la ville ; ils s'y présentèrent comme deux simples Religieux, se prosternant devant le Prieur, selon l'usage, pour recevoir sa bénédiction. Le Prélat croyait rester inconnu pendant son court séjour dans ce couvent, mais un Religieux qui l'avait vu à Trente, se hâta d'avertir le Prieur. Barthélemy des Martyrs, fort déconcerté, déclara que s'il n'était pas traité comme un simple Frère, immédiatement il s'en irait chercher un gîte ailleurs.

Le lendemain il reprit sa route pour Bologne ; il avait envoyé sa suite devant lui, dès le soir précédent, afin de passer inconnu et de marcher avec plus de tranquillité d'esprit. Etant entré dans l'église, après avoir adoré le T. S. Sacrement, il alla se prosterner devant le tombeau de notre saint Patriarche. L'une des choses qu'il lui demanda avec plus d'instance fut son intercession auprès de Dieu, pour être bientôt délivré du fardeau de l'épiscopat qui lui paraissait plus pesant et plus insupportable que jamais. Il se laissait aller à tous les élans de son cœur, lorsque, contrairement à son attente, et ne soupçonnant pas avoir été reconnu, il se vit entouré d'un grand nombre de Religieux qui s'empressaient autour de lui, baisant sa robe et lui demandant sa bénédiction. Le Prieur lui offrit ses respects comme à

l'Archevêque de Braga. Dom Barthélemy essaya de lui persuader qu'on se méprenait, mais ce fut en vain, car le Cardinal de Lorraine, qui aimait à déjouer ces stratagèmes d'humilité, avait envoyé l'un de ses gens avertir le Prieur que l'Archevêque de Braga voulait le surprendre en se présentant à son monastère dans l'incognito d'un Religieux portugais.

Le pieux Prélat adressa à la communauté et aux novices des paroles pleines de charité et de tendresse. Il assista aux vêpres avec un recueillement qui édifia profondément les deux cents Religieux dont se composait alors le couvent de Bologne; et le lendemain, il se rendit au monastère de Sainte-Agnès pour vénérer les corps des trois Bienheureuses Diane, Cécile et Amée.

Volontiers il aurait prolongé son séjour dans ce couvent qu'il appelait la maison de Dieu et la Cour du Ciel, tant il y recevait de consolation intérieure, mais le Cardinal de Lorraine, qui ne pouvait le quitter, le pressait de partir. Il continua sa route, traversa Florence où il vint faire une longue oraison devant le corps de S. Antonin, au fameux couvent de Saint-Marc, et, sans tarder, se rendit à Sienne. Le Prieur le reçut et le fit manger au réfectoire comme un simple Religieux.

Le lendemain, le Cardinal de Lorraine, arrivé en grande pompe dans cette ville, vint au couvent demander au Prieur s'il n'avait point donné l'hospitalité à quelque Religieux de passage. Le Prieur lui répondit qu'effectivement, la veille au soir, il était arrivé deux Pères espagnols qui revenaient du Concile; il avoua même ne les avoir reçus que parce que l'un d'eux était docteur en théologie. Le Cardinal sourit et dit que ce docteur n'était autre que l'Archevêque de Braga, l'un des plus saints et des plus savants de l'Eglise. Le Prieur, tout confus, se jeta aux pieds de l'Archevêque, lui demandant pardon du peu d'égards qu'il avait eu pour lui involontairement. Mais le Prélat, plus confus encore de se voir découvert, le bénit affectueusement et le remercia de l'avoir traité comme un frère; puis, pressant son départ, il fit ses dernières dévotions devant les reliques de sainte Catherine, et reprit en toute hâte le chemin de Rome. Le 29 septembre, il entrait dans la Ville éternelle, ne gardant avec lui que le P. Henri de Tavora.

Du plus loin qu'il aperçut les tours et les clochers de la cité, son premier acte fut une prière. Il se mit à genoux, et dans un transport de joie s'écria : « O vénérable Mère de tous les chrétiens, école de

la religion, colonne et fondement de la vérité, foyer d'où jaillit la lumière qui éclaire le monde, terre sainte où reposent les corps des Apôtres du Christ et ceux de tant d'autres martyrs! » Avec une éloquence entraînante il parla à son compagnon du respect et de l'amour dus à cette auguste Mère, à cette divine institutrice de l'univers. « Plus elle est ancienne, disait-il, plus elle mérite d'être aimée. »

Cependant l'ambassadeur de Portugal, don Alvaro de Castro, informé du voyage de notre Archevêque, et désirant par honneur aller le recevoir lui-même, avait compté exactement les journées qu'il fallait pour venir de Trente, et conclu que dom Barthélemy devait ce jour-là même arriver à Rome. Il dépêcha donc, dès le matin, deux hommes à cheval pour aller bien loin sur la route de Sienne, avec ordre que, s'ils rencontraient l'Archevêque de Braga, l'un s'en revînt en toute diligence pour lui en donner avis, et l'autre demeurât avec le Prélat, tâchant adroitement de relentir sa marche, afin de laisser arriver la suite et les équipages magnifiques destinés au Primat des Espagnes.

Les deux cavaliers partirent aussitôt, croisèrent sur la route deux Religieux marchant à pied, et passèrent outre sans rien soupçonner. Mais, plus loin, rencontrant quelques personnes, ils demandèrent s elles ne savaient point à quel moment devait arriver l'Archevêque de Braga. « Il chemine en avant, répondit l'une d'elles, et vous avez dû le rencontrer sur la route avec son compagnon. » A ces mots, les deux cavaliers retournent bride abattue pour l'atteindre; mais il était trop tard: Barthélemy, déjà parvenu à Saint-Pierre, y vénérait avec grande dévotion le tombeau des saints Apôtres. Après avoir célébré la messe, il se retira dans une chapelle en attendant le retour d'un messager envoyé au Prieur de la Minerve, pour demander une chambre dans l'hospice du couvent. Quant à l'ambassadeur de Portugal, averti par ses gens de leur erreur et de l'arrivée du Prélat à Rome, il leur commanda de parcourir les rues et les quartiers de la ville, pour le retrouver. Deux d'entre eux, mieux avisés, se rendirent tout droit à la Basilique; et ayant reconnu l'Archevêque, ils le saluèrent de la part de leur maître, et lui racontèrent tout ce que celui-ci avait fait pour aller lui-même à sa rencontre. Dom Barthélemy, fort attristé de se voir si tôt découvert, s'excusa d'aller loger chez l'ambassadeur, se disant bien résolu de n'avoir d'autre asile que le couvent de son Ordre. Ils s'offrirent à l'y conduire; mais, au lieu de le guider vers

la Minerve, ils lui firent traverser plusieurs rues et l'amenèrent près de la maison de l'ambassadeur. Arrivés là ils lui dirent qu'on se trouvait au domicile voulu, et que s'il lui plaisait d'attendre un moment, l'un d'eux irait l'annoncer.

Don Alvaro de Castro descendit en toute hâte, serra l'Archevêque dans ses bras, le suppliant d'être un peu plus condescendant avec les représentants d'une nation qu'il venait d'honorer par sa belle conduite au Concile. « Ce ne serait pas juste, lui dit-il, après avoir tant donné, de ne vouloir rien recevoir, et de refuser obstinément les témoignages de la plus vive reconnaissance. »

Revenu de son étonnement, Dom Barthélemy remercia l'ambassadeur, et consentit à rester ce jour-là chez lui; mais, voulant à tout prix éviter la pompe et l'éclat des maisons princières, il déclara qu'il irait le lendemain à la Minerve, afin de ne pas s'éloigner des habitudes modestes et retirées de la vie monastique. L'ambassadeur, ne comprenant pas les raisons de cette préférence, envoya supplier Sa Sainteté d'ordonner à l'Archevêque de ne prendre point d'autre logement que le sien. « Offrez-lui donc deux œufs durs, répondit le Pape, et vous verrez qu'il acceptera votre hospitalité. » En même temps, Pie IV faisait dire au Prélat qu'il se réjouissait de son arrivée, désirait le voir le lendemain, et lui enjoignait de loger soit au Sacré Palais, soit chez l'ambassadeur de Portugal. L'Archevêque répondit alors agréablement qu'il n'y avait plus moyen de résister à la politesse de Monsieur l'Ambassadeur, puisqu'il avait voulu la canoniser en quelque sorte en la revêtant de l'autorité du Pape.

X. — Le Cardinal de Lorraine avait, dès la première audience, fait au Saint-Père grand éloge de l'Archevêque de Braga : « C'est, dit-il, un évêque de la primitive Eglise; j'aurais beaucoup de choses à raconter de lui, si je ne le savais déjà connu de Votre Sainteté par la réputation générale qu'il s'est acquise dans le Concile. »

Le lendemain, l'Archevêque, se présentant à son tour, fut reçu avec des marques de bonté et d'honneur dont sa modestie eut grandement à souffrir. Le Pape l'embrassa tendrement et lui dit qu'il souhaitait le voir depuis longtemps, que la promptitude de son obéissance pour se rendre au Concile et sa belle conduite dans les assemblées lui avaient causé grande satisfaction. « Je sais, ajouta-t-il, que vous avez beaucoup travaillé pour la réforme des Cardinaux et des Evêques; soyez sûr que je la désire autant que vous. » Puis, prenant

la main de Charles Borromée, son neveu, il dit à l'Archevêque en le lui présentant : « Voici un jeune homme que je remets entre vos mains : commencez par lui la réforme de l'Eglise. »

Le saint Prélat répondit que s'il avait trouvé tous les Cardinaux semblables à M. le Cardinal Borromée, il eût cru de son devoir, non pas de proposer au Concile de les réformer, mais de les citer eux-mêmes comme les modèles de la réforme des Evêques et des autres ministres de Jésus-Christ. » Après ces paroles, Dom Barthélemy se tut, voyant l'impression pénible que les louanges causaient à l'humble Cardinal.

Le Pape lui ordonna de revenir l'après-dîner; S. Charles quitta l'audience avec l'Archevêque, et l'emmenant dans son appartement au Sacré Palais, lui renouvela l'expression de sa particulière estime. Il ajouta que, Dom Barthélemy ne considérant que le seul bien de l'Eglise, il croyait servir Dieu en le servant lui-même. L'Archevêque, de son côté, témoigna au saint Cardinal son extrême reconnaissance pour tous les bons offices qu'il en avait reçus, et n'attribua qu'à sa bienveillance l'accueil si favorable du Saint-Père.

Pendant les dix-sept jours que Barthélemy des Martyrs passa à Rome, presque tous les Cardinaux voulurent faire sa connaissance et s'entretenir avec lui. L'illustre Cardinal Alexandrin, depuis Pape sous le nom de Pie V, l'affectionna dès qu'il le vit, mais ne put jouir de sa conversation qu'une seule fois, en le gardant à dîner au Sacré Palais.

Un autre Cardinal l'invita pareillement, et fit servir en son honneur un festin magnifique; après le repas, il lui montra grand nombre de choses rares et précieuses dont sa maison était remplie, racontant à l'Archevêque ce qu'il savait de plus remarquable sur ces antiquités. Pour remerciement, le V. Prélat lui dit : « Si j'étais Romain, et que vous fussiez consul, je louerais beaucoup toutes les magnificences que vous avez étalées devant moi; mais étant chrétien, par la grâce de Dieu, et vous aussi, et, de plus, vous Cardinal et moi Evêque, j'ose vous avouer qu'il ne me semblerait digne ni de vous ni de moi de faire l'éloge de vos richesses. »

C'était sa coutume de parler avec cette liberté évangélique, relativement surtout au luxe séculier des Evêques et des Cardinaux. Le Pape l'invitait aussi à sa table, tantôt seul, tantôt avec le Cardinal de Lorraine, et prenait même un singulier plaisir à écouter ses réflexions. Barthélemy des Martyrs, n'ignorant pas que Pie IV connaissait sa

manière de juger certaines magnificences dont il regrettait l'usage dans les palais des Princes de l'Eglise, crut pouvoir indiquer suffisamment sa pensée à cet égard, pour que le Pape, qui avait l'esprit vif, la saisît aussitôt.

Un jour donc qu'il dînait avec Sa Sainteté, ses yeux tombèrent sur un vase de vermeil placé en face : « Très Saint Père, dit-il, permettez-moi de vous apprendre que nous avons en Portugal une sorte de vaisselle qui n'est pas moins belle que ce vase, quoiqu'elle soit moins précieuse : c'est la porcelaine qui vient des Indes et de la Chine. Il est vrai qu'elle est fragile ; sans cela, elle serait plus estimée que l'or et l'argent. Les grands Seigneurs et les Princes s'en servent même dans les festins les plus magnifiques. » Le Pape qui comprenait, répondit en souriant : « Je vous entends bien, seigneur de Braga; vous souhaitez que la belle porcelaine soit pour moi et les vases d'or pour les pauvres; mais afin que nous puissions comparer cette vaisselle avec la nôtre, priez donc, à votre retour en Portugal, le Cardinal Infant, votre ami, de m'en envoyer. Si elle est aussi belle que vous le dites, je serai bien aise de m'en servir. » Ce fut là, plus tard, pour le Cardinal don Henri, l'occasion de faire au Chef de l'Eglise un envoi complet des plus belles porcelaines.

Ce trait nous montre avec quelle habileté le saint Prélat saisissait toutes les circonstances pour inspirer aux grands personnages de l'Eglise la haine du luxe, et l'amour que Dieu lui avait donné à lui-même pour les pauvres.

Un autre jour, le Saint-Père lui fit visiter le jardin du Vatican et lui montra les magnifiques constructions commencées. « Voyez mon Belvédère, dit-il avec une petite pointe de malice, car il connaissait parfaitement l'Archevêque, pourquoi n'en feriez-vous pas bâtir un semblable à Braga? » Barthélemy des Martyrs répondit qu'il n'était point en état de se construire des palais; que même, le pouvant faire, il se garderait bien d'entreprendre pareilles bâtisses avec l'argent d'autrui, et encore moins avec celui des pauvres. — « Très bien, répliqua le Pape, qui s'attendait à la réponse, mais vous ne nous dites rien de cet ouvrage? » — « Très Saint Père, je n'ai qu'à l'admirer, puisque Votre Sainteté me fait l'honneur de me le montrer, mais je n'ai pas à le juger. » — « Non, non, je vous demande votre avis, répondit le Pape, et je trouverai bon ce que vous en direz. » — « Puisque Votre Sainteté me le commande, je lui avouerai qu'il me serait impossible d'élever des bâtiments que le temps consume

et que le Fils de Dieu doit brûler à son dernier avènement. Ce palais peut être digne de l'habileté de vos architectes, mais il n'est certainement point digne de Votre Sainteté, destinée, dans le rang où Dieu l'a mise, à lui offrir des demeures vivantes qui doivent survivre à l'embrasement du monde. Quant aux peintures, je n'estime que celles qui retracent dans les âmes l'image de Dieu : ce sont là, Très Saint Père, les maisons et les tableaux qui, je le souhaite, doivent posséder tout votre cœur. » Le Pape l'écoutait avec sa douceur ordinaire. « Que voulez-vous? reprit-il, ce n'est pas moi qui ai entrepris ces travaux, car je n'aime pas les grandes dépenses; mais je suis bien aise d'achever ce que j'ai trouvé commencé. » L'Archevêque répondit en souriant : « Il est vrai, Très Saint Père, que les bonnes choses deviennent meilleures quand elles sont achevées : mais la question est de savoir si Dieu comptera ces bâtiments dans les bonnes œuvres qu'aura faites Votre Sainteté. » Alors le Pape dit à l'Archevêque : « Je le vois bien, vous êtes d'intelligence avec le Cardinal Borromée : il a trouvé en vous un homme comme il lui en faut; je suis assuré que les palais superbes qu'il élèvera à Milan, seront semblables à ceux que vous avez dessein de construire à Braga. »

Pie IV ne tarda pas à donner d'autres preuves de sa grande estime pour la vertu et la sagesse de notre Prélat. Avant que le Cardinal de Lorraine et le saint Archevêque eussent quitté Trente, les Pères du Concile les avaient chargés de consulter Sa Sainteté sur divers points. Le Pape leur accorda audience pour ce sujet, et fixa le jour d'une délibération en sa présence sur les articles proposés. Les Cardinaux convoqués entrèrent dans l'appartement du Souverain Pontife, et prirent place sur des sièges, tandis que les Evêques demeurèrent debout et tête nue. L'Archevêque opina avec beaucoup de fermeté et de sagesse, mais il ne put voir sans indignation plusieurs Evêques, vénérables par leur vieillesse et leur science, rester debout, nu-tête, pendant des heures entières, à côté des Cardinaux assis et couverts.

Au sortir de l'assemblée, il en témoigna sa surprise au Cardinal de Lorraine et le pria d'employer sa grande autorité pour représenter au Pape combien cette manière d'agir était blessante : mais le Cardinal, convaincu que sa démarche serait inutile, ne voulut point la risquer. Le Cardinal Alexandrin ne se montra pas mieux disposé. « Vous pourrez en parler, répondit-il, mais vous n'obtiendrez rien : *Dices, sed*

nihil proficies. » L'Archevêque, laissé à lui-même, se proposa de saisir une occasion favorable pour ouvrir la bouche : elle ne tarda pas à se présenter.

A quelques jours de là devait se tenir, devant le Pape, une nouvelle assemblée de Cardinaux et d'Evêques. L'homme de Dieu se rendit le matin au Sacré Palais, fut reçu en audience particulière, et après avoir traité avec succès certaines affaires relatives à la réforme du clergé, il dit au Pape : « Très Saint Père, cette œuvre si importante n'est pas encore parfaite : si Votre Sainteté veut faire cesser les désordres de l'Eglise, comment souffre-t-elle que les Evêques restent debout et tête nue dans les assemblées tenues en Sa présence, et cela durant trois ou quatre heures de suite, pendant que les Cardinaux y sont assis et couverts? S'il est vrai que les Evêques, en tant qu'Evêques, sont supérieurs aux simples Cardinaux, est-il juste que ceux-ci, dont la dignité est d'institution purement humaine, reçoivent tant d'honneur quand ils siègent à vos côtés, lorsque les Evêques, institués par Jésus-Christ lui-même, sont déshonorés et comme foulés aux pieds? Très Saint Père, les Evêques sont les frères de Votre Sainteté, c'est pourquoi son honneur même est engagé à les traiter comme tels. »

Le Pape écouta sans mécontentement, objecta la coutume ancienne, et finit par déclarer qu'il y réfléchirait devant Dieu.

Après dîner, la séance eut lieu et Sa Sainteté s'exprima en ces termes : « Adrien VI, notre prédécesseur, avait coutume de dire que les empereurs étaient bien malheureux, parce qu'ils ne voyaient et n'entendaient que par les yeux et les oreilles d'autrui ; les Souverains Pontifes ne le sont pas moins, car avant de leur parler, on consulte d'ordinaire, non pas la justice et la vérité, mais plutôt la complaisance et l'intérêt. Je vous dis ceci, parce que l'Archevêque de Braga, ne considérant que la justice et sa conscience, m'a prouvé que la manière dont sont traités les Évêques dans ces assemblées est un abus ; je le croyais moi-même, mais j'avais peine à changer une coutume anciennement établie. Néanmoins, j'ai compris aisément que le zèle, en nous rendant fermes pour conserver les bonnes choses, doit nous faire détruire les mauvaises. Nous sommes donc résolu, à l'avenir, de faire asseoir et couvrir les Evêques dans ces réunions. » Pie IV ayant fini de parler, fit signe aux Évêques de s'asseoir et de se couvrir ; ainsi cette coutume regrettable fut abolie par la sagesse et la bonté du Pape, et par la liberté généreuse de notre saint Prélat.

La séance levée, les Évêques attendirent l'Archevêque et vinrent

tous l'embrasser et lui témoigner leur satisfaction : les Prélats français surtout ne pouvaient se lasser de le remercier. Le Cardinal Alexandrin renchérissait encore : « Qui osera désormais, s'écria-t-il, s'opposer à la toute-puissance de l'Archevêque de Braga ! Et qui refusera de le canoniser après sa mort, puisqu'il fait de si grands miracles pendant sa vie ? »

L'ascendant qu'il avait sur l'esprit de Sa Sainteté fut bientôt connu dans la ville entière. Des personnes de distinction ne craignirent pas d'avoir recours à son crédit. Il se prêtait à tout, quelque peine qu'il eût d'ailleurs de se voir estimé du monde, et le Pape lui accordait tout ce qu'il voulait, sachant bien que ses demandes seraient toujours saintes et justes.

De son côté, S. Charles Borromée, continuant à lui prodiguer les marques d'une confiance sans bornes, voulut lui découvrir le fond de son cœur. « Vous voyez la position que j'occupe, lui dit-il, vous savez ce que c'est que d'être le neveu du Pape et d'être aimé particulièrement de lui. Vous n'ignorez pas les dangers des grandeurs : les périls qui m'environnent sont infinis. Que dois-je faire, jeune, sans expérience et n'ayant encore de la vertu que le désir ! Je pense à me retirer dans un monastère pour y vivre comme s'il n'y avait que Dieu et moi en ce monde. »

L'Archevêque, admirant une vertu si pure et si éclairée, répondit sans hésiter à son saint ami qu'il devait conserver le rang où la Providence l'avait placé, et il le détermina même à ne point quitter le gouvernement des affaires de l'Eglise universelle pour celles de son diocèse de Milan, jusqu'à ce que Dieu lui en offrît l'occasion.

Barthélemy des Martyrs avait, touchant sa propre personne, des pensées bien différentes. La veille de son départ, il conjura le Pape de rompre ses liens en nommant un autre Archevêque à Braga. C'était la première faveur qu'il sollicitait pour lui-même, et jamais il n'avait déployé plus de zèle et d'éloquence. Le Pape demeura inflexible : « Seigneur de Braga, dit-il, je vous ordonne de ne songer désormais qu'à vous acquitter de votre charge, et je crois, en cela, rendre un grand service à Dieu, à l'Eglise et à vous-même. »

Rien ne pouvait retenir notre Archevêque depuis qu'il avait perdu l'espérance de se voir relevé des fonctions épiscopales. Il fit donc ses derniers préparatifs et vint prendre congé de Sa Sainteté. Le Saint-Père l'engagea vivement à attendre le Cardinal de Lorraine pour faire route avec lui ; mais notre Bienheureux, dissimulant la raison qui lui

faisait souhaiter de voyager seul, répondit que la mule du Cardinal courant comme un cerf, la sienne ne pourrait jamais la suivre. « Eh bien ! reprit le Pape, si sa mule est un cerf, j'en ai une qui vaut un aigle, je veux vous la donner. » Le soir même, en effet, il lui envoyait la belle mule blanche dont il se servait chaque fois qu'il sortait de Rome. Puis, après mille témoignages d'estime et d'amitié, tirant l'anneau qu'il avait au doigt : « Prenez cet anneau, dit-il, et portez-le jusqu'à la mort pour l'amour de moi. » Barthélemy des Martyrs quitta la Ville éternelle le 16 octobre et se rendit directement à Trente, où il arriva après quinze jours de marche.

XI. — Le lendemain devait avoir lieu, dans l'assemblée générale, la lecture des points de réforme précédemment résolus, afin que l'on vît s'il y avait encore matière à quelque changement. — « L'Archevêque de Braga, comblé des faveurs de Sa Sainteté, nous traitera sans doute plus doucement à l'avenir, dit en souriant l'un des prélats, il ne se mettra plus en si grande peine pour nous réformer. » Alors l'Évêque de Modène, ami intime de notre Saint, répondit : « Nous verrons demain quel changement aura produit en lui le séjour de Rome, et s'il en est revenu moins Évêque qu'il n'y était allé. »

L'Archevêque employa une partie de la nuit à lire avec soin les premières résolutions du Concile, et les confronta avec l'ancienne copie qu'il avait gardée ; constatant plusieurs différences, il s'en plaignit dans l'assemblée générale et signala les retouches contraires à la substance des articles votés. « Si les ordonnances dont nous étions demeurés d'accord n'étaient ni justes, ni nécessaires, dit-il, pourquoi les avons-nous approuvées ? Et si elles étaient ce qu'elles doivent être, pourquoi les changer ? Nous agissons ici en tant que successeurs des Apôtres, soyons donc les imitateurs de leur sagesse et de leur constance. Ministres du Seigneur, dépositaires de sa vérité, défenseurs de son Eglise, ne souffrons pas que la base et la colonne de la vérité semble bâtie sur le sable ; montrons, au contraire, que ses décisions, inspirées par l'Esprit de Dieu, sont fondées comme elle sur l'immobilité de la pierre. »

Cet avis fut suivi avec tant d'unanimité, que cent six Prélats conclurent tous, non seulement qu'on remettrait les ordonnances dans l'état précédent, mais qu'on les rendrait encore plus fermes et plus favorables au rétablissement de la discipline ; ce qui fut exécuté. Le

Concile se termina heureusement, après la vingt-cinquième session, le 4 décembre 1563.

Quelques jours après, l'Archevêque vint prendre congé des Evêques et surtout du Cardinal de Lorraine, qui l'avait honoré d'une amitié toute particulière et qui lui en donna de nouvelles marques au moment de la séparation. Il embrassa tendrement Dom Barthélemy, le conjurant de demander à Dieu que, par la piété et la vertu, leur amitié devînt éternelle, et qu'ils fussent unis dans le Ciel, comme ils l'avaient été sur la terre.

Les Prélats lui parlèrent également avec grande effusion de cœur; l'Archevêque leur exprima modestement sa reconnaissance, loua le zèle qu'ils avaient montré dans le Concile, et les pria de lui continuer toujours cette grâce d'union qui avait fait sa joie et sa force. Puis, se voyant libre, il se mit aussitôt en route pour regagner son diocèse.

Parti le 8 décembre avec le député du roi, don Martinez, il passa par Vérone, Peschiera, Brescia, parvint à Milan le 15, et cinq jours plus tard à Gênes. Voici comment lui-même parle de son séjour dans cette dernière ville.

« Le lundi 20 décembre, après avoir traversé la province de Lombardie, nous arrivâmes à Gênes la Superbe. Avant d'atteindre cette ville, nous avions fait sept ou huit lieues à travers des montagnes escarpées et des rochers où croissent beaucoup de châtaigniers. Entré à Gênes la veille de St-Thomas, je logeai, avec tous mes compagnons, dans notre couvent de Sainte-Marie-du-Château et j'y restai jusqu'au jour de Noël.

« On nous fit voir, dans la grande église, un plat gardé sous douze serrures dont les douze principaux habitants ont les clefs. Il est en émeraude, d'une valeur inestimable. On dit qu'il faisait partie des richesses de Salomon et que Notre-Seigneur s'en servit pour manger l'agneau pascal, le jour de la Cène.

« Le 26 décembre, nous nous embarquâmes pour Nice; mais, après trois jours de mer, l'ennui et le danger nous forcèrent à achever le voyage par terre. » Barthélemy des Martyrs et sa suite s'avancèrent donc à travers la Provence, et parvinrent à Saint-Maximin. Ils y vénérèrent le chef de sainte Marie Madeleine ; mais la neige les empêcha de gravir la Sainte-Baume.

A Avignon, le Prélat fut reçu avec les plus grands honneurs par le vice-légat de Sa Sainteté et par le gouverneur de la ville. Continuant son voyage, il traversa le Midi de la France et la Catalogne.

Le 1^er février, Dom Barthélemy arriva à Saragosse et passa le jour suivant, fête de la Purification, au couvent de son Ordre. Huit jours après il était à Osma; de là il se rendit à Calaroga, pays natal de S. Dominique, où il visita le monastère des Religieuses, très nombreuses et pratiquant la stricte observance. La ville, autrefois florissante, était fort déchue et ne ressemblait guère qu'à un bourg, mais la mémoire du saint Patriarche y demeurait toujours vivante. Une église bâtie sur l'emplacement de la maison paternelle du saint Fondateur renferme une chapelle au lieu même de sa naissance.

A chaque pas dans cette province, le pieux Archevêque rencontrait de précieux souvenirs pour son cœur de Religieux : le couvent d'Aranda fondé par Pierre Soto; le tombeau de la B. Jeanne d'Aza, mère de S. Dominique, à Pennafiel; des maisons de son Ordre dans tous les lieux où il s'arrêtait.

Il se présenta au couvent de Salamanque sans se nommer, mais un Père Portugais, qui se trouvait là pour terminer ses études, le reconnut; le Prieur et tous les Religieux, notamment les plus anciens, vinrent se prosterner à ses pieds, implorant sa bénédiction avec autant de vénération et d'amour que s'ils avaient vu S. Dominique lui-même, tant la renommée de sa vertu et de sa vie évangélique s'était répandue au loin. A cette vue, le saint homme leur dit : « O mes Pères, pourquoi me traiter ainsi? Ne me laissera-t-on jamais goûter le bonheur d'être simple Frère? Il y a si longtemps que je ne le suis plus! » Dans ce même monastère il conféra les Ordres sacrés à un bon nombre de Religieux, et officia pour la cérémonie, avec cette pieuse gravité qui brillait toujours en lui en pareille circonstance.

Quelques jours après, Barthélemy des Martyrs rentrait en Portugal, après un voyage de soixante-quatre jours et une absence de deux ans et demi. Il avait alors près de cinquante ans. En posant le pied sur le territoire de son Archevêché, il se mit à genoux et salua son Eglise par ces paroles des saints Livres : « Dieu vous garde, ma colombe, mon immaculée, ma sœur : montrez-moi votre visage, que votre voix résonne à mes oreilles, car votre voix est douce, et votre face pleine de beauté. » Le Prélat, bien que hâtant sa marche, prêchait et confirmait dans les paroisses sur son passage, avec un aussi profond recueillement que s'il sortait de sa ville épiscopale. On courait en foule pour le recevoir comme un bon Père. Quand on sut à Braga sa prochaine arrivée, la joie fut générale; l'attachement pour sa

personne s'était encore accru en son absence, et chacun se préparait à le lui témoigner par la plus magnifique réception ; mais l'Archevêque, averti de ces grands préparatifs, résolut d'éviter, par une humble et modeste supercherie, les honneurs qu'on voulait lui décerner. Etant entré de nuit à Braga, à l'insu de tout le monde, le lendemain qui était un dimanche, il parut tout à coup dans sa cathédrale et monta en chaire pour parler à son peuple, aussi surpris que ravi de le voir. Il rappela que la seule considération du bien de l'Eglise universelle avait pu le séparer si longtemps de son troupeau, et que, même éloigné, il les avait tous portés dans son cœur : puis, il profita des bonnes dispositions qu'on lui témoignait, pour préparer les âmes à recevoir avec docilité et soumission les décrets du Concile relatifs à la sanctification générale, et spécialement à celle des fidèles. Au sortir de l'église, une grande foule l'accompagna avec des transports et des cris de joie jusqu'à son palais, où tous les corps constitués vinrent lui rendre hommage.

Après avoir satisfait aux obligations les plus pressantes et s'être informé de l'état du diocèse pendant son absence, notre vénérable Père se réserva quelques jours pour demander à Dieu, par de grandes et instantes prières, la grâce de reprendre ses fonctions épiscopales avec une vigueur toute nouvelle, et de faire exécuter avec zèle et sagesse ce que le Concile avec ordonné.

Ayant donc mûrement considéré toutes choses, il pensa d'abord à la fondation d'un séminaire. L'initiative de cette œuvre, intéressant au plus haut point le bien de la religion, lui revient entièrement, parce qu'elle était encore sans exemple en Portugal et dans les pays voisins.

Le décret du Concile sur les séminaires plaisait tant au saint Archevêque, qu'il se trouva suffisamment récompensé de son pénible voyage par le bonheur d'y avoir concouru. Après l'adoption de ce décret, comme après celle de plusieurs autres, il tombait à genoux, quand il rentrait dans sa demeure, remerciant Dieu de ces ordonnances salutaires, dans lesquelles surtout il reconnaissait et proclamait l'action du Saint-Esprit dans les Conciles. Le Prélat engagea tous les Bénéficiers à prendre part à une œuvre si sainte, pour laquelle le Pape avait déjà envoyé un Bref, et les assura qu'il marcherait à leur tête, en contribuant aux dépenses de tout son pouvoir.

Comme il s'agissait de débourser, peu de personnes goûtèrent la proposition, plusieurs même murmuraient. Dom Barthélemy écouta les uns et les autres avec grande douceur, et ménagea si bien les

esprits, qu'ayant apaisé en un moment cette tempête, il fit exécuter le décret du Concile et l'ordre du Pape, avec l'agrément de ceux-là mêmes qui en avaient été d'abord presque irrités. On préleva une contribution de deux pour cent sur les revenus de tous les Bénéficiers; lui-même, voulant encourager par son exemple, avança plus de trois cents ducats qui permirent de commencer immédiatement la construction du séminaire. Les travaux marchèrent vite; en six mois la maison pouvait loger soixante pensionnaires et recevait d'excellents maîtres. Dieu récompensa plus tard la charité du pieux Pasteur, par les fruits qui résultèrent d'une institution si utile.

Ce fut une grande joie pour son cœur d'avoir pu mener à bon terme cet établissement, avec l'approbation et le consentement de tout le monde; mais il lui fallut entreprendre une autre affaire dont il ne pouvait se dispenser, tout en prévoyant qu'elle lui susciterait des ennemis et troublerait la paix de son diocèse. Il s'agit de ses rapports avec son Chapitre. Barthélemy des Martyrs, à force de prudence et de fermeté, réussit à faire ce que n'avait pu exécuter aucun de ses prédécesseurs, quoique plusieurs eussent été de sang royal. De temps immémorial, le Chapitre jouissait du privilège de désigner les visiteurs de Braga, tant pour le clergé que pour les laïques; d'où il résultait que le Pasteur ne connaissait pas ses brebis, ni même, chose bien plus grave, la conduite de ses propres collaborateurs dans l'exercice de ses fonctions. Voyant le désordre causé par cet état de choses, mettant sa confiance en Dieu, et fort des droits de la justice, il prit la résolution d'extirper cet abus. Les chanoines firent valoir toutes leurs raisons contre l'Archevêque; non seulement ils n'obtinrent pas gain de cause, mais ils furent sévèrement réprimandés par le Pape: « Ils n'ont pas rougi, dit le Souverain Pontife, de vouloir noircir par leurs soupçons notre vénérable Fr. Barthélemy, Archevêque de Braga. » Cette affaire eut donc un heureux dénouement, et la concorde, bientôt rétablie, fut telle que l'exigeaient les intérêts de la religion et de la justice.

XII. — La question du Chapitre était à peine terminée, que le zélé Prélat se vit contraint d'en résoudre une autre non moins complexe. Différents Ordres militaires possédaient dans le diocèse de Braga des églises nombreuses, et prétendaient être exempts de la visite de l'Ordinaire; le serviteur de Dieu, au contraire, regardait la visite de ces églises comme obligatoire pour lui, surtout depuis le Concile de

Trente. Les membres de son conseil ne partageaient point ses vues, et, pour le détourner de son dessein, lui représentèrent l'audace des commandeurs qui se défendaient tantôt par l'autorité ecclésiastique, tantôt par l'autorité royale, quelquefois même à la pointe de l'épée, contre tous ceux qui voulaient contrôler leurs privilèges.

L'Archevêque ne se laissa point ébranler : « Les affaires de Dieu, répondit-il, ne se conduisent point selon les règles de la prudence humaine : le devoir de ma charge m'oblige, cela suffit. »

Il commença par visiter les églises de l'Ordre de Saint-Jean, et les ayant trouvées en grand désordre et dépourvues des choses indispensables au culte, il fit saisir les revenus des commanderies et ordonna de les employer aux réparations les plus urgentes, et à l'achat des ornements nécessaires. Il fit de même pour d'autres églises de l'Ordre du Christ, et les visita toutes en personne. Les plaintes et les murmures s'élevèrent de divers côtés à la fois : on publia des libelles diffamatoires contre l'audacieux Archevêque ; mais il demeura inébranlable.

Cependant, il eut soin d'écrire à tous les tribunaux du royaume et à tous les juges ecclésiastiques, au conseil du roi et au roi lui-même, pour justifier sa conduite. Les solides raisons qu'il apportait pour sa défense, soutenues par l'autorité, la vénération que son grand mérite lui avait acquises, firent une très vive impression sur tous les esprits.

Mais ce qui rehausse merveilleusement la gloire du saint Prélat, c'est qu'il conserva toujours, malgré les oppositions, une paix et une modération telles, que jamais parole de colère ne tomba de ses lèvres.

Il existe dans le diocèse de Braga une contrée sauvage et montagneuse qui demeure ensevelie sous la neige une grande partie de l'année ; à cause de la difficulté des chemins, impraticables même à cheval, ce malheureux pays n'avait jamais été visité par les prédécesseurs de notre Saint, si nous en exceptons le fondateur de cette église. Par suite du très petit nombre de prêtres, les habitants restaient des mois entiers sans assister à la messe et sans entendre la parole de Dieu. L'Archevêque voulut s'y rendre à tout prix. « Ce sont mes brebis, dit-il, c'est à moi de les chercher en tout lieu ; et quels que soient leurs maux, c'est à moi de les guérir. » Il partit en effet, et visita toutes les églises. L'abandon et la pauvreté qu'il y trouva n'étaient pas moindres que la rusticité des peuples ; mais par son zèle et sa charité il sut faire face à toutes les difficultés. Comprenant bien que pour aller à la source du mal, il fallait avant tout de bons ministres,

à poste fixe dans ces parages, l'Archevêque eut alors l'heureuse inspiration d'emmener avec lui, de cette contrée, un grand nombre de jeunes gens, et de les garder, à Braga, dans son propre palais, pour leur faire donner l'instruction nécessaire au sacerdoce. Et quand ils furent revêtus du caractère sacré, il les renvoya dans leur pays natal exercer les fonctions du saint ministère. Il remplit de la sorte une lacune désastreuse pour les âmes.

Les historiens de Dom Barthélemy parlent de plusieurs conversions éclatantes, attribuées à son ardente charité. Nous rapporterons les deux suivantes.

Une veille de Noël, au moment de célébrer la messe pontificale, il rencontre à la sacristie un chanoine d'une réputation fort compromise, et qui prenait les vêtements sacrés pour l'assister à l'autel. L'Archevêque se dirige vers lui et lui dit tout bas de ne pas s'habiller, parce que sa présence à l'autel n'était pas opportune dans cette nuit solennelle. Blessé de cette parole, le chanoine demanda tout haut pour quel motif on lui refusait un honneur qui lui revenait de droit. — « Nul n'en sait mieux la raison que vous-même », répondit le Prélat. Le chanoine répliqua encore plus haut et menaça de le poursuivre en justice. L'homme de Dieu lui permit de faire tout ce qu'il voudrait, pourvu qu'il ne l'accompagnât pas à l'autel ; car il avait des preuves certaines que le chanoine était publiquement engagé dans une mauvaise voie.

Le malheureux poursuivit ardemment la vengeance de ce qu'il regardait comme un affront à sa dignité. Il cita l'Archevêque à Lisbonne devant les Sénéchaux de la cour. Le saint Prélat, qui ne voulait point révéler dans les audiences le crime de cet homme, résolut de prendre une voie plus courte et des moyens plus puissants. Lui-même écrivit au roi touchant l'affaire, et le pria d'envoyer à Braga le Sénéchal pour expulser de la ville le personnage cause d'un si grand scandale.

Quand la chose fut exécutée, l'Archevêque ordonna à son agent de Lisbonne d'arrêter le jugement, de traiter le chanoine avec toute la douceur possible et de payer même les frais de la procédure. Cette conduite charitable gagna entièrement le cœur du coupable ; il vint demander pardon à l'Archevêque et conserva si fidèlement la mémoire de ce bienfait que, plus tard, apprenant la retraite du Prélat au couvent de Viana, il l'institua son légataire universel. Quelque temps après, ce chanoine tomba malade et perdit la vue. Tout aveugle qu'il

fût, il se faisait porter en litière et allait ainsi visiter son bienfaiteur, assurant que c'était là sa plus grande consolation dans son épreuve. L'Archevêque l'encourageait et ne pouvait assez admirer les conseils incompréhensibles de la Providence, qui tire les âmes du précipice, et sait trouver des remèdes pour les maladies les plus incurables.

Nous ajouterons à cet exemple une autre guérison spirituelle, plus extraordinaire encore, et sans comparaison plus désespérée.

Depuis fort longtemps aucun Archevêque de Braga ne visitait certaine église située sur la frontière du Portugal et de la Galice, desservie par un malheureux prêtre qui portait le nom d'Abbé. Cet homme, aussi puissant et riche des biens de la fortune que destitué de ceux de la grâce, déshonorait le sacerdoce de Jésus-Christ, de la manière la plus scandaleuse. Il avait eu douze fils qu'il considérait comme sa protection et sa force, quoiqu'ils fussent en réalité la honte de leur père. Résolu de ne point changer de vie, il se servait de ses richesses et de son pouvoir pour s'exempter de toute visite canonique ; il entretenait des espions dans les paroisses voisines, et à l'approche d'un visiteur, il faisait venir des soldats de la province de Galice pour se défendre avec cette garnison ; ainsi retranché dans son presbytère comme dans un fort, il redoutait bien moins les visiteurs qu'il n'en était redouté. Les Archevêques de Braga avaient fini par l'abandonner à lui-même, pour n'exposer personne à une si dangereuse entreprise.

Barthélemy des Martyrs, extrêmement touché de la perte de cette âme, voulut, au péril même de sa vie, essayer de ramener le malheureux pécheur.

Un jour donc, s'étant levé de grand matin, et ayant passé plusieurs heures en oraison pour implorer le secours du ciel, il commanda aux siens de ne point partir du lieu où ils étaient jusqu'à ce qu'il les eût avertis. Prenant ensuite le Religieux de son Ordre, son compagnon de voyage, il se mit en chemin, plein de confiance en la bonté de Dieu.

Arrivé à la maison de l'Abbé, il frappe à la porte avec une petite baguette, la seule arme qu'il eût prise pour attaquer tant de gens sans foi et sans honneur. Les sentinelles courent à l'heure même donner l'alarme ; mais l'Abbé, persuadé que le Prélat n'approcherait de sa demeure que sous bonne escorte, ne supposa même pas qu'un Religieux, venu à pied et avec un seul compagnon, pût être l'Archevêque de Braga, et descendit lui-même à la porte pour savoir ce que voulaient ces étrangers.

Dom Barthélemy lui répondit en souriant : « Savez-vous, mon fils, pourquoi je suis venu ici ? Je viens vous faire peur avec cette petite baguette ; vous êtes une brebis égarée que votre Pasteur vient chercher. » On ne saurait dire le trouble, l'étonnement et la confusion de ce malheureux, en voyant devant lui son Archevêque : cet homme endurci et superbe se mit à fondre en larmes. « J'ai péché contre le Ciel et contre vous, dit-il d'une voix entrecoupée par les sanglots ; je demande pardon à Dieu de tout mon cœur pour mes crimes énormes et je promets de me corriger. »

Le Prélat, mêlant ses larmes à celles du coupable, le releva, l'embrassa avec la tendresse d'un père, et l'assura que Dieu lui ferait miséricorde. Il envoya aussitôt prévenir ses gens de venir le rejoindre dans ce village, où il s'arrêta longtemps pour faire la visite de la paroisse, instruire les fidèles, et remédier à une infinité de désordres. L'Abbé se soumit avec une entière obéissance à tout ce que lui ordonna l'Archevêque, et le bruit d'une conversion si éclatante, s'étant répandu dans tout le Portugal, y causa une joie universelle.

Mais tous les pécheurs ne profitèrent pas d'un si bon exemple ; en voici la preuve. Notre Saint trouva dans une certaine ville du diocèse quelques hommes vivant dans de très grands crimes ; il les en reprit comme il convenait, et leur prescrivit les conditions nécessaires pour obtenir de Dieu le pardon de leurs dérèglements. Ces gens étaient de ceux que l'Ecriture appelle « des enfants sans joug, ne craignant ni Dieu ni maîtres, rebelles à la lumière et vendus au mal ». L'un d'eux, considérable par sa position, se trouvant offensé plus que les autres, réunit ses compagnons pour se venger de l'injure soi-disant reçue.

A l'entrée de la nuit, ils s'assemblèrent devant la porte de l'Archevêque, firent un grand vacarme avec divers instruments, pour attirer plus de témoins, et se mirent à insulter le vénérable Prélat de la manière la plus outrageante, mêlant aux injures des imprécations et des blasphèmes.

C'était l'heure où Dom Barthélemy s'occupait avec les visiteurs à chercher des remèdes efficaces pour procurer le bien des âmes. Il entendit les cris et les emportements de ces forcenés, sans faire paraître le moindre trouble, la moindre altération de visage, et continua d'écrire, sans même lever les yeux ; il n'ouvrit la bouche que pour imposer silence aux personnes de sa suite, indignées de tant d'affronts. Le tumulte dura fort longtemps dans la rue ; ces misérables, voyant

qu'on se mettait si peu en peine de leurs injures, et n'entendant pas le moindre bruit dans la maison de l'Archevêque, devinrent encore plus furieux, et l'appelèrent hérétique et luthérien.

A ces paroles, le saint homme levant la tête: « Certainement non, dit-il, je ne suis ni hérétique ni luthérien : Dieu qui m'a donné la foi en soit éternellement béni! » Puis se tournant vers les siens, il ajouta : « Mes amis, ces personnes sont envoyées pour nous éprouver ; quoiqu'elles nous imputent de faux crimes, il y a bien des reproches véritables qu'on pourrait nous faire. Quant à l'hérésie, je suis obligé de repousser cette injure, car les Saints nous apprennent qu'en ce point la patience est interdite à un chrétien. »

Il se mit ensuite à genoux et pria avec grande ferveur pour ses détracteurs. En même temps, les voisins, indignés d'une pareille scène, sortirent de leurs maisons et commencèrent à prendre la défense de leur Archevêque, en le proclamant innocent de toutes les turpitudes dont on l'accusait. « C'est un Saint, disaient-ils, malheur à ceux qui l'outragent ! ils seront punis d'une façon exemplaire. » Barthélemy des Martyrs se leva aussitôt après sa prière, et dit en souriant : « Les uns et les autres se trompent : par la grâce de Dieu, je ne suis ni hérétique ni luthérien, mais hélas ! par ma très grande faute, je suis loin d'être un Saint. »

Dès le lendemain, les officiers de la justice, instruits de ce qui s'était passé, ouvrirent une enquête; mais le Prélat, informé de la chose, pria les juges de laisser tomber l'affaire, disant qu'à l'école de Jésus-Christ, on n'apprenait point à rendre le mal pour le mal, mais à aimer ses ennemis et à faire du bien à ceux qui nous calomnient. Les magistrats louèrent l'humilité et la charité de l'Archevêque et, à sa prière, consentirent à cesser leurs perquisitions.

Cette suite d'actions héroïques, ou plutôt cette vie admirable de Barthélemy des Martyrs, devait, sans doute, lui assurer une renommée universelle bien justement acquise; mais, selon l'avertissement des Pères, il y aura des calomniateurs dans le monde, tant qu'il y aura des âmes saintes. Un ecclésiastique, objet de la bienveillance du saint Prélat, parce que sa vie paraissait réglée, ayant fait succéder aux bonnes mœurs une conduite équivoque, avait vu l'Archevêque prendre à son égard une attitude réservée. Piqué de ce qui lui semblait une offense, il résolut de mettre tout en œuvre pour le perdre de réputation. Il ourdit son plan et se rendit à Rome, accuser son

supérieur et père. L'entreprise était hardie, mais la passion ne raisonne pas.

En 1566, l'homme de Dieu avait tenu, à Braga, un synode provincial, dont les décrets très utiles et très sages furent confirmés l'an 1571, par le Souverain Pontife S. Pie V. Durant cet intervalle, l'accusateur osa déclarer devant le Pape que Dom Barthélemy, dans son concile provincial, avait fait violence aux Evêques ses suffragants, pour les amener à ses volontés, et qu'il s'était servi pour cela des gens de guerre, disposés en corps de garde sur divers points de la ville. Un second chef d'accusation portait qu'il avait contraint par force plusieurs ecclésiastiques à quitter leurs bénéfices.

Ces calomnies surprirent la bonne foi de quelques personnes, mais n'échappèrent pas à la clairvoyance du Pape. Pie V fit prévenir aussitôt l'Archevêque, qui reçut cette nouvelle avec une grande tranquillité d'esprit, et transmit à Sa Sainteté des informations écrites sur les faits qu'on lui objectait, avec des preuves convaincantes de la fausseté des accusations.

Quand on eut bien examiné toutes choses de part et d'autre, et reconnu clairement que l'ecclésiastique en question était un vulgaire imposteur, venu à Rome pour déshonorer devant le Saint-Siège un des plus célèbres et des plus saints Evêques de l'Eglise, le Pape prononça ces paroles : « *Si delator est in Urbe, quæratur et suspendatur :* Si ce calomniateur est dans Rome, qu'on le recherche et qu'on le pende. » Mais le coupable, averti à temps, évita par la fuite la peine due à sa fourberie. De retour en Portugal, apprenant que le roi, instruit de sa conduite, le bannissait du royaume, ce malheureux, accablé du poids de son crime et voyant la main de Dieu et celle des hommes s'étendre sur lui, crut qu'il ne lui restait d'autre refuge que la bonté de celui qu'il avait si gravement offensé. Il vint donc, à la vue de tout le monde, se jeter aux pieds de son Archevêque, et, fondant en larmes, lui demanda pardon. Le Saint le releva aussitôt, l'embrassa, et se faisant son protecteur, obtint sa grâce du Pape et du roi ; mais il l'avertit de travailler à mériter celle de Dieu par de dignes fruits de pénitence.

La Providence semblait ménager à son serviteur de ces occasions où ses héroïques vertus jetaient toujours un admirable éclat.

Elles ne brillèrent pas moins dans les calamités publiques dont son peuple fut affligé. En 1567, la stérilité, déjà grande les années précédentes, se fit plus vivement sentir, et la famine sévit dans tout

le royaume du Portugal ; bientôt après, elle fut extrême à Braga et dans les campagnes.

Les laboureurs, les artisans, les bourgeois même, contraints de vendre leurs biens pour acheter des vivres dont la disette et cherté augmentaient toujours, étaient presque réduits au désespoir. La charité sans bornes du saint Archevêque fut la seule consolation et l'unique ressource de beaucoup d'entre eux. Le nombre des pauvres qui se réfugièrent à Braga était si considérable, que les rues et les places publiques pouvaient à peine les contenir : on en compta quelquefois jusqu'à trois mille à la porte du palais archiépiscopal.

Le Prélat les assistait tous, non de son superflu, car il n'en avait point, mais de son nécessaire. Il retranchait chaque jour quelque chose à ses dépenses ordinaires, déjà si restreintes, et les réduisit presque à rien. Il arrêta la construction du Collège des Jésuites et de son couvent de Viana ; enfin, après avoir dépensé tous ses revenus, il emprunta beaucoup, s'efforçant de remédier à la nécessité présente et laissant à Dieu le soin de l'avenir.

Les riches, excités par son exemple, lui remirent des sommes considérables dont bénéficièrent un grand nombre de familles. De cette manière il sauva la vie à des milliers de personnes pendant une disette qui dura près de huit ans.

Au fléau de la famine s'en joignit un autre plus redoutable. Dès l'année 1568, la contagion dépeupla Lisbonne et étendit peu à peu ses ravages dans les autres parties du royaume. L'Archevêque était en visite pastorale quand la peste éclata à Braga. Il eût pu sans encourir le moindre blâme envoyer des secours aux malheureux, et ne pas exposer une vie si nécessaire au bien de son troupeau. En vain les magistrats lui représentèrent-ils le danger qu'il courait et le peu d'efficacité de sa présence pour remédier au mal ; en vain le jeune roi Don Sébastien et le Cardinal Infant lui écrivirent-ils dans le même sens et de la manière la plus pressante, Barthélemy des Martyrs ne pouvait admettre de semblables raisonnements. Comme un bon Pasteur qui sacrifie sa vie pour ses brebis, il entra sans crainte à Braga, afin de prodiguer aux siens les secours spirituels et corporels. Il demeura dans la ville jusqu'à la fin du fléau, passant ses journées entières au milieu des morts et des mourants, visitant les malades et pourvoyant à leurs nécessités. Il fit construire à la hâte, en dehors de la cité, de vastes bâtiments où les pestiférés et les convalescents furent recueillis et entourés des soins les plus délicats. Il mit à leur dispo-

sition des prêtres, des médecins et un bon nombre de serviteurs dévoués. Entre temps, il redoublait ses larmes, ses jeûnes, ses pénitences et s'offrait à Dieu pour le salut de son peuple. Ses gémissements furent entendus : la peste cessa plus tôt qu'on ne le pensait, et ses ravages furent moindres à Braga que dans les autres parties du Portugal.

XIII. — Nous avons dit comment Barthélemy des Martyrs était entré dans la voie des honneurs par le chemin royal de l'obéissance : voyons maintenant de quelle manière il en sortit.

Le saint Prélat ressentait plus vivement de jour en jour la pesanteur de sa charge. Le temps ne faisait qu'augmenter cette douleur : pressé d'en voir le terme, il résolut de mettre à profit la première occasion favorable. Elle se présenta bientôt.

De 1578 à 1581, de graves événements s'étaient accomplis pour le Portugal. Le chevaleresque Don Sébastien avait péri dans une expédition aventureuse en Afrique; son grand-oncle, le vieux Cardinal Henri, appelé à lui succéder, était mort après un an et demi de règne, et le roi d'Espagne, Philippe II, avait été reconnu souverain de toute la Péninsule.

Ce monarque témoigna aussitôt une grande considération pour l'Archevêque de Braga; il lui écrivit de ne pas manquer d'assister à l'Assemblée générale des Etats, qu'il avait convoquée à Thomar, pour la cérémonie de son couronnement. Dom Barthélemy s'excusa de s'y trouver, alléguant que son Église étant en possession de la Primatie des Espagnes, il se croirait obligé de faire porter devant lui sa croix primatiale, ce qui pourrait déplaire aux autres Archevêques, et troubler ainsi la joie de la solennité. Philippe lui répondit qu'il ne craignît pas de venir, que lui-même jurerait entre ses mains de garder les lois et coutumes du Portugal. En effet, l'ouverture des Etats se fit le 16 avril 1581. Dom Barthélemy y parut, précédé de sa croix primatiale, malgré les protestations des Archevêques de Lisbonne et d'Evora, et reçut, entouré de ces deux Prélats, le serment du Prince. Les représentants des Etats jurèrent ensuite fidélité à Philippe II. On termina par le chant du *Te Deum*. L'Archevêque-Primat récita l'oraison et donna la bénédiction pontificale.

Dom Barthélemy crut voir dans la bienveillance que lui marquait le nouveau roi le sûr moyen d'obtenir une faveur depuis si longtemps désirée. Il se rendit donc à la Cour, et, de tout ce qu'on lui

offrit comme gage d'estime et d'affection, il ne demanda qu'une chose : une lettre de recommandation auprès de Sa Sainteté, afin que le Pape lui rendît le calme et la liberté, après vingt-trois ans passés dans les labeurs et la servitude. Philippe II, vaincu par ses instances, écrivit au Souverain Pontife, en lui représentant les raisons qu'il avait eues de consentir à la démission de l'Archevêque, et qui devaient porter Sa Sainteté à la recevoir pareillement. Plusieurs cardinaux se montraient offensés d'une telle proposition, mais Grégoire XIII, qui connaissait à fond les aspirations secrètes du serviteur de Dieu, voulut que l'on cédât enfin à ses prières. Il mit, toutefois, pour condition, que Dom Barthélemy accepterait une pension de deux mille cinq cents livres que lui offrait Sa Majesté catholique, afin qu'il pût, dans la retraite, faire face aux exigences essentielles de la dignité épiscopale.

Le Procureur que l'Archevêque avait envoyé à Rome, pour faire en son nom l'acte de renonciation, s'acquitta fidèlement de sa charge; mais il conçut une telle douleur de la perte qu'allait faire l'Église de Braga, qu'il tomba gravement malade le même jour, et mourut peu après. Avant de rendre le dernier soupir, il écrivit au Prélat que sa démission avait été acceptée par le Souverain Pontife. Cette lettre trouva l'Archevêque en cours de visite; après avoir lu la première ligne du message, il s'arrêta, se mit à genoux pour remercier Dieu de lui avoir accordé la grâce après laquelle il soupirait depuis si longtemps. Aussitôt, se désistant de toutes les fonctions de la Prélature, et ne se considérant plus que comme un hôte importun dans une maison étrangère, il donna ordre, sans même retourner à Braga, de disposer immédiatement toutes choses pour son départ.

Sur ces entrefaites, son successeur lui adressa le Bref reçu de Sa Sainteté, et lui déclara, sans aucun ménagement, de ne plus se considérer comme Archevêque de Braga. Pareil procédé aurait blessé tout autre; Barthélemy des Martyrs, au contraire, s'en montra tout joyeux et répondit à l'envoyé que, le palais archiépiscopal étant tout préparé, le Maître pouvait venir l'occuper quand bon lui semblerait. Il se retira devant le Tabernacle, et se mit en oraison avec un extérieur qui reflétait l'allégresse de son âme.

Il dit ensuite un dernier adieu à son Eglise et partit le jour même, 20 février 1582, pour le couvent de Sainte-Croix de Viana. Les personnes de sa suite, fidèles compagnons de ses travaux et de ses voyages, lui firent escorte jusqu'à la porte du monastère et se sépa-

rèrent de lui en versant un torrent de larmes. Le Prieur l'attendait avec ses Religieux pour le recevoir et lui baiser la main; mais l'humble Prélat se jeta lui-même aux genoux du Supérieur, et lui demanda sa bénédiction. Puis embrassant tous les Pères, il leur adressa ces paroles : « J'ai toujours eu un extrême désir de vivre en votre compagnie : on m'en a arraché par force, j'y reviens avec joie. Je vous demande par charité de me souffrir au milieu de vous et de me faire l'aumône d'une pauvre cellule. Je viens ici avec la résolution de réparer ce que j'ai perdu de la formation reçue dans notre saint Ordre. »

Bien que le Pape l'eût, par son Bref, dispensé de l'observance régulière, il s'y attacha néanmoins avec tant d'ardeur, pendant les huit années passées à Viana, qu'il ne manquait à aucun exercice de communauté et gardait l'abstinence et le jeûne, celui même du Vendredi Saint au pain et à l'eau, comme les autres Religieux. C'était là ce qu'il avait promis d'observer au jour de sa profession, et il savait qu'en cela il rendait à Dieu le sacrifice le plus agréable, et prenait les plus sûrs moyens d'obtenir la couronne de justice, assurée à la fidélité. Il continua de partager avec les pauvres la portion qu'on lui donnait, et quand le Prieur lui faisait servir quelque chose de plus que l'ordinaire du réfectoire, il le refusait modestement. Avant sa retraite, et placé encore à la tête du diocèse de Braga, il avait déclaré expressément qu'il voulait rester soumis à la visite et à la correction du Provincial. Celui-ci, faisant un jour allusion à sa manière de vivre trop rigoureuse, et au peu de soin qu'il prenait de sa santé, n'eut pas plutôt achevé de parler, que le Prélat s'étendit à terre en prostration, selon la coutume des Frères sur une observation du Supérieur. Le Provincial en fit autant, et il y eut alors entre l'un et l'autre une sainte contestation, chacun d'eux voulant conserver cette humble posture; ils convinrent enfin de se relever tous deux en même temps.

Retiré dans le monastère, Dom Barthélemy vivait comme un simple Religieux, sans rien qui le distinguât, tout entier au service et à l'amour de Notre-Seigneur, plein de joie, et rendant grâces à Dieu de l'avoir retiré de l'océan dangereux et troublé des affaires publiques, pour l'abriter dans le port de la paix et de la prière. Afin de conserver le souvenir de ce bienfait, le pieux Archevêque traça ces deux lignes sur le premier feuillet de son bréviaire : « Le 8 août 1558, on me mit aux pieds Braga, — c'est-à-dire les fers, une des significations du

mot *Braga* en portugais, — et je m'en vis délivré le 20 février 1582, après les avoir traînés vingt-trois ans et demi. »

Pour alimenter sa piété, il lisait assidûment la Sainte Ecriture, les Psaumes surtout. Par dévotion au mystère de la Croix et aux cinq plaies de Notre-Seigneur, il répétait cinq fois après chacune des heures de son office cette courte oraison : « *Divinum auxilium maneat semper nobiscum :* que le secours du Seigneur demeure toujours avec nous. »

Il célébrait le saint Sacrifice avec une angélique piété ; et, pour entretenir davantage en lui le respect dû à cet auguste Mystère, s'abstenait un jour par semaine de monter à l'autel. En cela il agissait d'une manière différente de son vénérable ami, Louis de Grenade, qui ne trouvait aucune disposition meilleure pour la messe du lendemain, que la pieuse célébration des saints mystères le jour précédent ; mais, dans la voie de Dieu, suivant la remarque de saint Augustin et la parole de l'Apôtre, les uns marchent d'une manière et les autres d'une autre : *Alius quidem sic, alius vero sic.*

Sa ferveur dans l'oraison était si grande, qu'elle se trahissait par de pieux mouvements dont il ne se rendait même pas compte.

Le Père Jean de la Croix lui en parlant un jour, le Bienheureux lui répondit que dans la prière, il s'imaginait boire le sang du Christ, et que l'impression délicieuse qu'il en recevait, était sans doute la cause de ces témoignages extérieurs de respect et de dévotion.

Barthélemy eût pu se renfermer dans le repos, ayant dépassé l'âge après lequel devaient cesser les fonctions saintes dans l'ancienne loi ; mais, bien loin d'agir ainsi, et suppléant à la faiblesse du corps par la vigueur de l'âme, il s'en allait souvent catéchiser les villages d'alentour. Levé à 3 heures du matin, il récitait au chœur avec la communauté l'Office divin, jusqu'à None, se disposait ensuite à dire la messe à laquelle assistaient deux jeunes gens qui l'accompagnaient dans ces pieuses excursions ; puis il les obligeait à déjeûner, afin de n'avoir besoin de rien accepter en dehors du couvent. S'il arrivait d'assez bonne heure, il prêchait avant la messe de paroisse ; s'il ne pouvait y rester et que ce fût un dimanche, il avertissait le peuple que lui et les siens avaient déjà satisfait au précepte, tant il craignait de scandaliser le prochain.

Il rentrait toujours pour dîner au couvent, et si parfois en Carême c'était le moment des Vêpres, il allait les chanter au chœur. Quand le Prieur voulait l'en dispenser à cause de sa prédication du matin :

« Cela serait bon, Père Prieur, répondait-il, si j'allais prêcher à l'apostolique, c'est-à-dire à pied, comme les vrais enfants de saint Dominique; mais lâche comme je suis et obligé de me servir d'une monture, cela ne me convient nullement. » Le temps était-il mauvais, et le Prieur par compassion l'empêchait-il de sortir pour son ministère habituel, Barthélemy courbait humblement la tête, mais demeurait triste tout le jour, ne prenant aucune nourriture; ou s'il acceptait quelque chose, il le faisait à regret, ayant scrupule de manger inutilement, disait-il, le pain des pauvres.

Une fois, le mulet qui le portait s'étant effrayé, l'homme de Dieu ne laissa pas de continuer son chemin à pied pour aller faire sa prédication, et retourna de même au couvent. Il eut tant de joie d'avoir pu se conformer ainsi à la règle et voyager comme les autres Frères, qu'on ne le vit jamais manger de meilleur appétit que ce soir-là.

Il veillait constamment à conserver la pureté de conscience, et se tenait en garde contre les moindres fautes. Un jour, après avoir dicté une lettre pour le roi en faveur d'une personne à laquelle il disait avoir de grandes obligations, il réfléchit un peu et murmura : « Des obligations, oui; mais de grandes, non. » Et déchirant cette lettre pour la recommencer: « J'ai soixante-dix ans, ajouta-t-il, je ne veux pas faire une chose dont j'aurais à me confesser. »

Nous avons parlé de ses aumônes à Braga pendant son épiscopat; citons ici l'une de celles qu'il fit à Viana, et qui suffira pour nous faire voir jusqu'où allait sa charité.

Un dimanche, le saint Prélat regagnant son couvent, après avoir prêché et catéchisé dans la campagne, trouva sur sa route grand nombre de pauvres qui l'attendaient. Il achevait de distribuer ce qu'il avait sur lui, quand une pauvre femme fort âgée vint à son tour tendre la main. Le V. Père lui répondit qu'il se voyait avec grand regret dans l'impossibilité de l'assister. Elle le suivait cependant et demandait toujours, assurant qu'elle et sa fille ne possédaient pas même un lit. Touché de cette détresse, Dom Barthélemy cherchait quel moyen prendre afin de ne pas perdre l'occasion de secourir une veuve et une orpheline. Il n'avait pas alors d'argent, et n'en espérait pas de sitôt; mais la charité est ingénieuse. Il dit à la mendiante de venir à l'entrée de la nuit sous la fenêtre d'une cellule qu'il lui montra exactement afin d'éviter toute méprise.

Après Complies, il rentre dans sa cellule, fait un paquet de son lit, n'en retenant que le bois, et ouvre la fenêtre pour voir si sa protégée

n'était pas là; l'apercevant, il lui fait un signe et jette le paquet qu'elle emporte avec joie. Lui-même, trop heureux de pouvoir imiter la pauvreté de Jésus-Christ, trouva son repos dans la grâce que Dieu lui avait faite de pourvoir à celui des autres.

Cherchant à conserver longtemps ce précieux avantage, il se tenait dès lors enfermé dans sa cellule, et si quelqu'un venait le voir, il sortait aussitôt pour qu'on ne pût constater son dénuement.

Mais il plut à Dieu de dévoiler l'action exemplaire de son serviteur. La pauvre veuve ne put tenir le secret; et, dans son admiration pour la charité de l'Archevêque, elle en parla à quelques personnes. Le Prieur voulant s'assurer du fait, entra tout à coup dans la cellule du saint Prélat; ne voyant que les planches du lit, sans paillasse ni couverture, il lui demanda ce qu'était devenu tout le reste. Dom Barthélemy répondit: « Mon Père, quelqu'un en avait plus grand besoin que moi; mais je vous assure que je m'arrange admirablement ainsi. » Le Prieur n'insista pas, mais il lui envoya le soir même ce qui était nécessaire avec ordre de le garder; et le Prélat, qui faisait profession d'obéir, dut se soumettre.

XIV. — Le B. Barthélemy des Martyrs, après s'être retiré dans le couvent de Sainte-Croix, à Viana, s'y occupait comme nous l'avons dit : sur les huit années qu'il y vécut, les quatre dernières furent très pénibles à cause de ses infirmités continuelles.

Vers la fin de juin de l'année 1590, ses douleurs augmentèrent beaucoup et le réduisirent à une grande faiblesse; il les dissimula pendant quelque temps, mais dans les premiers jours de juillet, le mal prit un caractère alarmant. Comprenant que son heure n'était pas éloignée, il fit un suprême effort pour célébrer le saint Sacrifice, visita une dernière fois les autels, et consola de son mieux les pauvres qui ne manquaient jamais de se trouver à sa messe. En regagnant sa cellule il s'arrêta un instant auprès du P. André de la Croix, son intime ami, et lui dit avec un transport de joie : « Mon Père, je viens vous annoncer mon bonheur : je crois que Dieu va enfin m'accorder ce que je lui demande depuis si longtemps : souvenez-vous de me recommander à sa bonté. » Il se retira ensuite et se mit au lit.

Dans cette dernière maladie, Dom Barthélemy se montra ce qu'il avait toujours été dans les précédentes, c'est-à-dire très patient et très désireux de la mort. « Lorsque le saint Prélat était malade, disent les auteurs qui ont écrit sa vie, il gardait envers lui la même rigueur

qu'en santé; ne quittant point sa tunicelle de grosse serge, même dans les plus grandes ardeurs de la fièvre, et ne voulant pas souffrir qu'on lui ôtât sa couverture de laine, pour lui en donner une plus légère. Chose plus surprenante encore! il ne changeait pas son régime ordinaire, à moins d'y être absolument contraint par l'excès du mal. Un jour, pendant sa maladie, quelques personnes de piété le conjurant de modérer cette austérité, il s'écria avec un soupir : « O chair, combien tu as d'avocats! »

Quand son mal lui laissait quelques moments de répit, il ne pensait qu'à s'entretenir avec Dieu et à lui demander la patience. Il aimait beaucoup une parole que le Pape Pie V répétait en une occasion semblable : « Seigneur, augmentez encore la douleur, pourvu que vous augmentiez aussi la patience. » Cette aspiration revenait constamment sur ses lèvres.

Les souffrances croissaient, en effet, tous les jours; mais son courage arrivait à un tel héroïsme, que les Religieux ne s'apercevaient de ses tortures intolérables qu'aux défaillances causées par l'excès du mal. A peine la crise était-elle passée que le saint malade reprenait avidement l'oraison. Il ne se lassait point de bénir Dieu de tous les bienfaits qu'il en avait reçus, et surtout de l'avoir déchargé du fardeau de la sollicitude pastorale. Quant le bruit de la maladie de l'Archevêque se répandit dans Viana, ce fut une consternation générale. L'émotion ne fut pas moins vive à Braga. Le siège primatial était alors occupé par Dom Augustin de Castro, homme d'un rare mérite et plein de vénération pour le serviteur de Dieu. Dès qu'il apprit son état, il se mit en route, marcha toute la nuit et arriva le matin à Viana, accompagné d'un grand nombre de personnes. Il se rendit directement à la cellule du moribond et ne s'éloigna plus de lui. En même temps, deux magistrats de Braga arrivaient au monastère pour offrir, au nom de la ville, à leur ancien Pasteur les plus sincères témoignages d'affection et de respect.

Cependant, ce concours de personnes étrangères commença par intriguer les paisibles habitants de Viana qui soupçonnèrent un dessein prémédité d'enlever le corps du saint Prélat, dès qu'il aurait rendu le dernier soupir. Ils résolurent de s'y opposer. Ordre fut aussitôt donné de placer des gardes à toutes les issues du monastère et dans les environs : ces braves gens, bien armés, restèrent à leur poste, se relevant jour et nuit, jusqu'au moment de la sépulture.

L'auguste malade avait communié plusieurs fois pendant le cours

de sa maladie : la paix et la joie de son âme parurent redoubler quand Dom Augustin, en présence de tout son Chapitre, lui donna les derniers sacrements. On récita ensuite les Psaumes de la Pénitence, la recommandation de l'âme, et, peu après, le pieux agonisant, levant les yeux et les mains au ciel, remit sa très sainte âme à Dieu, le 16 juillet 1590. Il avait soixante-seize ans passés, et entrait dans la trente et unième année de son épiscopat.

L'Archevêque de Braga présida la cérémonie des funérailles, et le discours d'usage fut prononcé par le P. Georges, de l'Ordre de Saint-Augustin. Le diocèse tout entier, on peut le dire, tint à honneur d'accompagner à sa dernière demeure celui que tous aimaient comme un Père. Jamais peut-être on ne vit une explosion de regrets aussi sincères, et pareille affluence de prêtres, de religieux et de fidèles à une semblable cérémonie. Pendant le mois qui suivit la sépulture, trente soldats veillèrent à la garde du tombeau, sur lequel on grava ces deux vers, commençant par la devise du saint Prélat :

Ardere et Lucere jubet qui luxit et arsit :
Luxit enim exemplis, arsit amore Dei.

Etre ardeur et lumière ! tel est l'ordre de celui qui sut réaliser l'un et l'autre : il fut lumière par ses exemples, ardeur par son amour pour Dieu.

XV. — Les biographes du V. Barthélemy des Martyrs rapportent un certain nombre de faits prouvant que cet ami de Dieu opéra de nombreux miracles pendant sa vie et après sa mort : nous en citerons quelques-uns.

Peu de temps après sa retraite à Viana, il lui arriva un jour en disant la messe de s'arrêter assez longtemps aux prières du Canon et de terminer ensuite fort rapidement le saint Sacrifice : deux choses tout à fait contraires à ses habitudes, et dont fut très surpris le Frère qui le servait à l'autel. Pensant que l'Archevêque avait dû éprouver une indisposition, il revient peu après le trouver dans sa cellule. En ce moment, le Prélat donnait une somme considérable à l'un de ses domestiques, nommé Fernandez, avec ordre de la remettre immédiatement à un vieillard pu'il rencontrerait hors de la ville, portant sous son bras une grosse corde. Le messager part aussitôt et rencontre le vieillard qu'il reconnaît aux indications données. Il lui donne l'argent de la part de l'Archevêque. « Où donc alliez-vous, lui

dit-il? — J'allais finir ma misère avec mes jours. Chargé d'une nombreuse famille et venant d'éprouver une grande perte, je me trouvais sans espérance et sans ressources. Voyez cette corde, elle devait servir à me pendre. »

L'Archevêque, qui avait eu surnaturellement connaissance du fait, eut aussi la joie d'arracher à un malheur irréparable ce pauvre homme, ramené à de meilleurs sentiments par le secours providentiel qu'il venait de recevoir.

Dans cette même ville se trouvait un aveugle du nom de Manuel. La pensée lui vint que, par l'intercession du saint Prélat, il pourrait recouvrer la vue. Animé d'une confiance sans bornes, il allait chaque jour au couvent entendre la messe de Dom Barthélemy, puis il le priait de réciter sur lui le saint Evangile. A la suite de cette lecture, le V. Père faisait le signe de croix sur les yeux de l'aveugle. Or, au bout de quelques jours, la vue fut tout à coup rendue à Manuel, et celui-ci, par reconnaissance, prit l'habit religieux.

Un enfant était né avec une excroissance sur la joue : on sait que ce genre d'infirmité va toujours en augmentant, malgré tous les remèdes, et ne guérit jamais, si ce n'est par miracle. La mère affligée porta l'enfant pendant trois jours au saint vieillard, qui fit le signe de la croix sur la partie malade, et le mal disparut complètement.

A ces traits, confirmés par le témoignage de personnes très dignes de foi, celui, entre autres, du V. Louis de Grenade, mort un an et demi seulement avant notre B. Barthélemy des Martyrs, joignons les deux suivants.

Lorsque l'homme de Dieu, aux prises avec sa dernière maladie, gisait sur son lit de douleur, les petits enfants de la ville étaient envoyés par leurs mères pour lui baiser la main et lui demander sa bénédiction : l'un d'eux avait au bras un ulcère très douloureux. Un jour cet enfant, ayant baisé la main du bon Archevêque, la fit toucher à son bras malade ; il sentit à l'heure même un tel soulagement qu'il courut à sa mère avec grande joie pour lui annoncer sa guérison. Celle-ci, découvrant le bras de son fils, le trouva aussi sain que s'il n'eût jamais eu de mal : toute trace de l'ulcère avait disparu.

Depuis la mort de Dom Barthélemy, une religieuse de Saint-Anne de Viana, de l'Ordre de Saint-Benoît, appelée Marie de Nazareth, avait un bras paralysé. Apprenant, un jour, qu'on apportait la mitre du vénéré défunt, pour la consolation d'une autre infirme, cette religieuse éprouva tout d'un coup l'espoir d'une entière guérison. Elle

réclama donc avec grande instance la mitre de l'Archevêque, la fit toucher à son bras malade, et aussitôt elle reçut comme l'impression d'une vertu divine ; elle étendit sans peine son bras privé depuis longtemps de tout mouvement et se trouva parfaitement guérie.

XVI. — Il y avait environ dix-neuf ans que le bienheureux Archevêque reposait au milieu de ses frères dans un modeste tombeau, quand il plut à Notre-Seigneur d'exalter plus que jamais sa mémoire par une célèbre translation de ses restes mortels. Le lieu où ils avaient été inhumés était extrêmement humide, et de toutes parts on se plaignait du peu d'honneur rendu à cet ami de Dieu.

Le Prieur Barthélemy Pinto eut la gloire d'exécuter ce que tous ses prédécesseurs avaient vivement, mais vainement souhaité. Il communiqua son projet à l'Archevêque de Braga qui lui promit cent ducats. Le roi accorda toutes les autorisations nécessaires, et donna même une riche offrande pour couvrir une partie des frais.

Dès que le tombeau, exécuté à Lisbonne, eut été transporté à Viana, on décida la translation pour le premier dimanche d'octobre 1607 ; mais elle n'eut lieu, en réalité, que le 24 mai 1609. L'Archevêque de Braga, retenu par la maladie, ne put, à son grand regret, venir présider la cérémonie ; il fut remplacé par l'Évêque de Fez, religieux de Saint-Augustin (celui-là même qui avait prononcé l'oraison funèbre aux obsèques du saint Prélat), entouré de tous les dignitaires et du Chapitre de l'Église de Braga. Le Provincial de Portugal, le V. P. Jean de la Croix, que Dom Barthélemy avait particulièrement aimé, s'y trouva avec plusieurs Prieurs et d'autres éminents Religieux de sa Province. L'Abbé général de l'Ordre de Saint-Benoît, le Provincial et plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus, des Religieux de Saint-François et la plupart des ecclésiastiques du diocèse assistaient également à la cérémonie.

Lorsqu'on eut fait l'ouverture du sépulcre, on trouva le corps du serviteur de Dieu encore entier : la tête seule était décharnée, mais toutes les autres parties parfaitement intactes. Quoiqu'il eût passé dix-neuf ans dans ce lieu très humide, il n'avait contracté aucune mauvaise odeur ; il s'échappait, au contraire, du chef surtout, un parfum suave et délicieux, constaté par la nombreuse assistance.

La dépouille mortelle fut portée au milieu du chœur ; et la foule, évaluée à plus de trente mille personnes, admise à contempler les restes du saint Archevêque, se précipita avec une telle ardeur dans

l'église que, ni les Religieux, ni les soldats chargés de maintenir l'ordre, ne purent arrêter le mouvement : chacun voulait toucher et vénérer le corps de ce saint Prélat. Le Provincial et le Prieur eurent ensuite la consolation de le renfermer dans le tombeau de jaspe où il repose encore aujourd'hui.

Qui n'aurait pensé que la sainteté de notre vénérable Archevêque, constatée encore dans cette translation, et les nombreux miracles opérés par lui pendant sa vie et plus encore après sa mort, n'inspireraient tout de suite quelques démarches relatives au culte de ce grand serviteur de Dieu? Il n'en fut rien cependant, et les premières procédures commencèrent seulement en 1703 : l'introduction de la cause n'eut lieu que cinquante ans plus tard. Les miracles ne manquèrent pas, assurément; mais les procès primitifs sont si défectueux qu'il est impossible d'en rien tirer de concluant; aux termes des décrets de Benoît XIV et de la procédure qu'ils ordonnent. Le procès des vertus héroïques ayant été gagné depuis un demi-siècle, il faut attendre maintenant que trois ou quatre nouveaux miracles, juridiquement constatés, puissent répondre aux exigences actuelles de la S. Congrégation des Rites, et remplir la dernière condition nécessaire pour la béatification solennelle.

La V. Sœur MARIE PARET, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, à Clermont en Auvergne (*).

(1636-1674)

Cette vertueuse Sœur naquit à Clermont le 5 janvier 1636. Le baptême qu'elle reçut le lendemain, jour de l'Épiphanie, fut un augure très heureux de la lumière céleste dont son âme serait éclairée pour arriver au terme du bonheur éternel. Sa rare modestie, son admirable docilité et la promptitude de son obéissance à tout ce que

(*) *Ex ejus vita jam impressa.* Cette vie a été composée et publiée par le P. Richard Guillauzou, du couvent de Rennes, le dernier directeur de la V. Sœur.

ses parents lui commandaient, montrèrent que Dieu la destinait à quelque chose de grand.

Toute jeune, par une abondance anticipée des plus saintes impressions de la grâce, elle souffrait déjà avec douceur et patience les blâmes de ses compagnes et les traitements assez rudes de ses parents.

Sa plus grande joie était de rester de longues heures en adoration au pied du Très Saint Sacrement. Au même âge, elle commença à sentir les pointes de la croix, ayant été incommodée par de continuelles fluxions sur les yeux, qui firent craindre pour sa vue, et par de violents maux d'entrailles. A ces mortifications de Providence, elle en ajoutait de volontaires, jeûnant plusieurs fois la semaine et se privant, à douze ans, de la meilleure partie de ses repas qu'elle donnait en cachette aux pauvres. Par ces moyens, elle déjoua tous les pièges de l'ennemi, et put conserver intact le lis de sa virginité, en s'aidant de prières très affectueuses qu'elle ne cessait d'adresser à Marie.

Elle vivait de la sorte au milieu des siens, dans la pratique fidèle des exercices qu'elle s'était prescrits, quand, un jour, passant devant l'église de Saint-Dominique, elle se sentit pressée par un mouvement intérieur de se donner entièrement à Dieu. Elle répondit à l'appel de la grâce par ces paroles de Samuel : « *Ecce ego, vocasti enim me :* Me voici, Seigneur, car c'est vous qui m'avez appelée. » Cette prompte obéissance à la loi divine ne tarda pas à être récompensée. Quelques jours après, Marie Paret ayant fait la sainte communion dans la même église, fut saisie d'un ravissement et entendit distinctement ces paroles : « Ma fille, je veux que tu ne penses plus qu'à moi et que tu t'attaches à ma seule présence. » Elle demeura des années entières sous l'impression de cette grâce sans oser la découvrir à son directeur. Toutefois, craignant quelque illusion, elle en parla au Maître des novices de notre couvent qui l'encouragea si bien, qu'à partir de ce moment, elle choisit toujours ses confesseurs dans l'Ordre.

A cette époque, une personne très dévouée résolut de fonder à Clermont une maison de refuge. Marie Paret se joignit à elle et contribua de tout son pouvoir à cette belle œuvre. La pieuse fondatrice eût vivement désiré garder toute sa vie cette précieuse compagne, mais Dieu lui avait tracé une autre voie. Son attrait pour l'Ordre de Saint-Dominique la força de quitter cette maison : elle vint donc solliciter son admission dans le Tiers-Ordre, faveur qu'on

ne lui accorda qu'après dix années d'attente. Par esprit d'humilité, elle resta trois ans Novice ; et quand elle fit sa profession, ce fut avec une telle abondance de larmes, qu'à peine en put-elle prononcer la formule.

Dès ce jour, sa vie parut toute nouvelle. Elle avait déjà commencé à jeûner deux fois la semaine au pain et à l'eau, et à renoncer, de l'avis de son directeur, à l'usage de la viande. Les œufs mêmes et le beurre lui semblaient trop délicieux : elle finit par se contenter d'un peu de légumes cuits à l'eau, sans sel ni huile. En Avent et en Carême, elle ne prenait que du pain et passait deux ou trois jours de la semaine sans aucune nourriture. Elle en vint à concevoir un si grand dégoût pour les aliments que, pour elle, se rendre à table c'était aller au supplice. Un tel régime usa bien vite ses forces. Il lui survint de graves maladies dont elle ne releva pour ainsi dire plus. Elle vécut de la sorte environ quatre ans entiers, gardant le lit, sans que son visage en parût changé.

Jamais elle ne quitta la tunique de laine qu'elle revêtit à son entrée dans le Tiers-Ordre. Un Supérieur lui ayant conseillé de la déposer dans les ardeurs de la fièvre, notre pieuse malade en fut tellement affligée qu'élevant son cœur à Dieu et fondant en larmes, elle supplia qu'on la laissât mourir sous les saintes livrées de sa famille religieuse.

Elle endurait ses maux avec une patience héroïque, et l'on ne se serait jamais douté de ses souffrances, si l'abattement de son corps ne l'eût trahie. Dieu lui avait communiqué des connaissances particulières sur le grand mérite de la douleur : aussi ne paraissait-elle jamais plus éloquente qu'en parlant de la croix. Elle la souhaitait à tous, mais avec la vertu de la bien porter, condition sans laquelle la croix serait plus nuisible qu'avantageuse. Comme une autre Catherine de Sienne, elle priait Dieu de conduire ses parents au ciel par les disgrâces et les afflictions. C'était le souhait qu'elle leur adressait au début de l'année, convaincue qu'elle ne pouvait leur désirer un bien meilleur pour l'éternité.

Un Religieux ayant eu l'occasion de lui écrire, reçut de la V. Sœur la réponse suivante :

« Mon très honoré Père en Jésus-Christ,

« Qui a Dieu a tout.

« Puisse l'amour de la croix déchirer et briser votre cœur. Oh ! que je me réjouirais si je vous voyais attaché à la croix ; si la croix

vous suivait partout; si votre cœur et votre corps brûlaient à petit feu à force d'aimer la croix; si vos mets les plus délicieux étaient d'embrasser la croix. Et partant, que la croix soit tout votre amour et votre cher trésor : que vous la regardiez avec joie, et que vous trembliez quand vous n'en n'aurez point.

« C'est le souhait que vous fait

« Votre indigne et obéissante fille,

« Sœur Marie Paret. »

Quand on parlait de la croix en sa présence, on la voyait souvent ravie hors d'elle-même, le visage inondé d'une clarté céleste. Revenue de ses extases, elle ne répondait que par de profonds soupirs d'amour, disant qu'on ne saurait jamais concevoir les charmes que le divin Maître a attachés aux souffrances. Elle portait une sainte envie aux Martyrs; et pour partager leur sort, elle aurait voulu habiter toutes les prisons, tous les hôpitaux, assister les affligés, les malades, les captifs, souffrir avec eux et même se charger, elle seule, de toutes leurs angoisses et nécessités.

Notre-Seigneur excitait en elle ces désirs par des révélations particulières. L'an 1672, le jour de la Visitation, elle vit le saint Enfant Jésus placer sur sa poitrine une croix qui lui paraissait fort légère. Elle s'en plaignit amoureusement, en le priant d'augmenter plutôt que de diminuer les souffrances que sa bonté lui destinait; car la seule crainte d'être ménagée lui en était une très fâcheuse.

Voyons maintenant comment notre digne Sœur savait prendre elle-même cette croix, l'unique objet de ses désirs, ou la porter virilement lorsqu'elle lui était imposée.

Elle avait si bien mortifié tous ses sens qu'elle n'était jamais surprise par leurs mouvements ou leurs saillies. Jamais elle ne regardait personne en face : elle marchait avec une telle modestie qu'on ne pouvait la considérer sans être touché. Ses paroles étaient sages, mais très brèves. Elle souffrait des insultes, des réprimandes, des confusions très injustes sans s'excuser ; estimant comme ses meilleurs amis ceux qui la traitaient de la sorte. Au début, elle s'attachait à ses directeurs et ne pouvait s'empêcher de pleurer quand ils changeaient de couvent : mais venant à considérer que les directeurs ne sont que des instruments dont Dieu se sert pour nous porter à lui et nous faire mourir à nous-mêmes, elle étouffa dans la suite cette inclination, et ne se sentait plus aucun trouble, lors-

qu'elle perdait les hommes en qui elle avait plus de confiance, ou qui lui paraissaient contribuer davantage à son repos et à sa paix. Elle disait à ce propos à une religieuse, que la vanité, le respect humain et les complaisances sont à craindre dans ces sortes d'attaches.

Cette mortification, que tout le monde peut imiter, était de celles que Sœur Marie appelait ses petites croix. Les grandes seraient capables d'effrayer les âmes les plus avides de ce fruit divin. Il lui semblait parfois qu'on lui déchirait le corps avec des tenailles de fer, qu'on lui brisait les os. Mais elle était particulièrement tourmentée d'une migraine qui lui perçait la tête de mille pointes, avec une si vive douleur qu'elle en perdait la parole. Toute sa consolation était de se représenter Jésus-Christ couronné d'épines : elle croyait entendre le Sauveur lui dire que ses maux n'étaient rien auprès de la récompense qu'il lui donnerait un jour. Ses douleurs augmentaient d'intensité durant la nuit; bien qu'elle se fît une étrange violence pour retenir ses soupirs, et étouffer les plaintes que la force de la douleur lui arrachait, elle ne pouvait s'empêcher de dire amoureusement à Notre-Seigneur : « Il n'y a que vous, mon Dieu, qui sachiez ce que j'endure ! »

Si ces souffrances n'étaient connues que de Dieu, elle en eut d'autres qui firent l'admiration des hommes. Il lui survint un mal étrange au visage : on dut y appliquer à maintes reprises le fer et le feu, et recommencer l'opération douloureuse cinq ou six ans plus tard. « Souffrez-vous beaucoup, lui demandait un jour le chirurgien qui venait de la torturer pendant près d'une heure? — Non, pas beaucoup, répondit la courageuse fille; j'en endurerais bien d'autres pour l'amour de Dieu. » Et, de fait, on ne put saisir en elle le moindre signe de sensibilité.

Tout en sachant très bien qu'elle ne guérirait jamais, Sœur Marie se soumettait aux traitements des hommes pour souffrir davantage. Elle avait demandé au divin Maître d'être attachée tous les jours de sa vie à la croix par quelque douleur particulière : elle fut en cela pleinement exaucée.

Nous ne parlerons pas des sécheresses, des délaissements, des dégoûts intérieurs qui l'exercèrent, pendant près de dix ans, d'une manière extrêmement pénible, en la faisant boire à longs traits au calice de l'agonie et des amertumes du Fils de Dieu. Dans cet état de désolation, elle recevait bien quelque consolation céleste, mais uniquement pour l'encourager à la souffrance. Elle acceptait tout avec une entière soumission; plus Dieu semblait s'éloigner d'elle, plus elle le

voyait présent. « Vous me cachez votre Face avec une grande rigueur, disait-elle ; et cependant, mon Dieu, je vous sens plus près de moi que jamais. »

Cet amour de la croix lui faisait invoquer les Saints qui l'ont le plus aimée, particulièrement sainte Rose et saint Pierre d'Alcantara. Elle méditait jour et nuit la vie de la première, et les austérités du second lui inspiraient de tels sentiments qu'elle n'en parlait qu'avec des termes pleins d'estime et de vénération. Pour avoir une part à l'esprit de pénitence et aux vertus de ce Saint, elle faisait célébrer des messes en son honneur dans l'église des Récollets de Montferrand : toutes les fois que l'on disait cette messe pour elle, ses douleurs redoublaient en tout son corps.

C'était sa coutume de se jeter aux pieds de ceux qui l'outrageaient. Elle demandait un jour conseil à son confesseur, à la porte de notre église, sur la conduite à tenir à l'égard de quelques pauvres recueillis dans sa maison, quand une femme, du nombre de celles qu'elle assistait avec un réel dévouement, vint à passer près d'elle.

Cette malheureuse se mit à l'accabler d'injures avec autant d'injustice que d'extravagance, en proférant un millier d'imprécations. Sœur Marie l'écouta avec paix et modestie, et, pour toute réponse, se jeta à son cou et l'embrassa affectueusement. Celle-ci, vaincue par un procédé si généreux, tombe à ses pieds et lui demande pardon de sa conduite.

Son esprit d'humilité alla si loin que le démon en prit sujet de lui dresser un piège qu'elle ne sut pas éviter. Il se servit adroitement de ses admirables dispositions pour lui donner des impressions si fortes de son indignité qu'elle finit par s'éloigner de la Sainte Table.

Son directeur s'aperçut bien vite de cet éloignement ; pour couper court à l'illusion, il lui enjoignit de faire la Communion le jour même et le lendemain.

La pieuse fille obéit, et à partir de ce moment toutes ses frayeurs se dissipèrent. Une vision que nous allons rapporter lui fit comprendre que la confiance plaît au divin Maître beaucoup plus que la crainte. Retenue dans sa chambre par la maladie, la vénérable Sœur assistait en esprit à une messe qu'elle venait d'entendre sonner, quand tout à coup le Sauveur lui apparut sous la forme d'un petit enfant, couché dans une crèche de feu. « Ma fille, lui dit-il, pour rassasier mon amour, j'ai quitté les hauteurs du ciel ; je suis descendu dans une étable ; j'ai attiré à moi les rois et les pasteurs. Ce même amour

m'a fait embrasser les peines, les humiliations, la mort. Mais sache que ces flammes qui dévoraient mon cœur aux jours de ma vie mortelle, ne sont pas moins vives au Sacrement de l'autel, où j'ai renfermé un trésor, une fontaine intarissable de délices pour les âmes qui se rendent dignes d'y recevoir mes grâces. »

C'était sa coutume, après les fatigues d'une journée toute consacrée aux œuvres de charité, de se retirer le soir à l'église et d'y rester un temps considérable à genoux et sans aucun mouvement. Elle ne pouvait souffrir la moindre irrévérence dans le lieu saint. Elle s'étonnait même que les prêtres, qu'elle honorait au-dessus de tout ce qu'il y a de grand sur la terre, pussent célébrer, sans être transportés hors d'eux-mêmes, et ne s'expliquait pas comment le respect et la frayeur de nos augustes Mystères ne leur faisaient pas tomber l'hostie des mains. Elle parlait ainsi parce que la terreur de la divine Majesté, tempérée néanmoins d'un amour respectueux, la pénétrait de telle sorte, que souvent son corps tremblait tout entier d'une façon extraordinaire, au grand étonnement des assistants.

Les grâces qu'elle recevait du ciel excitèrent en elle un grand désir de faire les trois vœux de religion. Son confesseur s'y prêta volontiers et l'autorisa à un quatrième : celui de faire en toutes choses ce qu'elle jugerait le plus parfait. Elle les pratiqua tous d'une manière admirable. Il ne se pouvait voir un cœur plus détaché que le sien, une âme plus vigilante et plus pure. Elle aima l'obéissance au point que jamais ses parents n'eurent besoin de lui commander deux fois la même chose. Dès qu'elle se fut mise sous la conduite d'un directeur, elle n'entreprenait rien sans son aveu. Le trait suivant nous fera voir avec quelle perfection elle pratiquait cette dépendance. Notre Sœur avait obtenu dans une maladie la permission de se tenir toujours sur un même côté, malgré la violence de son mal. Elle demeura dans cette pénible position jusqu'à ce qu'elle eût reconnu que, par un miracle évident de l'obéissance, cette gêne, loin de lui donner de la peine, la soulageait au contraire notablement. Son quatrième vœu ne lui causa nul embarras ; elle disait, après l'avoir fait, que si c'était à recommencer, elle n'hésiterait pas à s'engager de nouveau et plus affectueusement que jamais.

La dévotion qu'elle portait à la très Sainte Vierge, lui servit admirablement pour arriver à la plus haute perfection. Chaque jour, elle montait dans une des chambres de la maison d'où elle pouvait apercevoir la statue de la Mère de Dieu, placée sur l'une des tours

de la cathédrale de Clermont. Elle la saluait très dévotement, lui faisait plusieurs génuflexions et implorait son assistance. Chose remarquable, bien que son esprit fût tellement absorbé en Dieu qu'elle ne pouvait plus faire de prières vocales, elle ne perdit pourtant jamais la liberté de réciter tous les jours son Rosaire jusqu'à la mort. Notre-Seigneur lui ayant demandé si elle aimait sa sainte Mère, Sœur Marie répondit : « Vous savez, Seigneur, que je l'aime de toutes mes forces; et vous n'ignorez pas non plus combien j'y suis obligée, puisque c'est par Elle que je suis toute à Vous ! »

Elle était, en effet, tellement à Lui, qu'on la vit souvent à l'église des heures entières dans une totale suspension de ses sens, immobile comme une statue. Les transports de son cœur saintement amoureux étaient si fréquents et si forts, que, même en passant dans les rues, elle s'écriait quelquefois, oubliant qu'elle était en public : « O mon Dieu, je suis votre humble servante ! » C'était encore ce même amour qui la faisait tant agir pour la gloire de son Bien-Aimé. Si on ne l'eût retenue, elle serait allée de porte en porte, le crucifix à la main, enseigner la doctrine chrétienne aux enfants, instruire les ignorants, exhorter les pécheurs à la pénitence. En pensant à la misérable condition de tant de peuples ensevelis dans les ténèbres de la mort, elle s'offrait à Dieu pour être la victime de sa justice et souffrir, pour leur conversion, tout ce qu'il lui plairait de lui envoyer de maux et de douleurs.

Une fois, le Sauveur lui apparut dans un état qui marquait une profonde tristesse. Sœur Marie lui en demanda la cause. « Ah ! ma fille, lui répondit-il, tu sais combien le péché me déplaît, et cependant, il s'en commet tant dans tous les endroits de la terre ! » Un autre jour, il lui fit entendre, d'une voix plaintive, que les pécheurs le flagellaient de nouveau, le couronnaient d'épines, et pour les biens dont il les comblait, ne lui rendaient que mépris et ingratitude. Une plainte si touchante produisit en notre Sœur une horreur encore plus grande du péché, et un zèle plus ardent de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Conformément à cette connaissance, elle se mit en prières pour un ecclésiastique dont la vie était bien éloignée de ce que son état demandait. Après avoir intéressé la Mère de miséricorde en sa faveur, elle se rendit auprès du coupable, et par de fortes paroles le ramena dans la bonne voie. Ce prêtre, dès lors, au lieu des mépris et des railleries dont il la chargeait ouvertement, n'eut plus que de l'estime et de la vénération pour sa vertu.

Son zèle la portait encore à retirer du désordre les personnes de son sexe qui s'y trouvaient engagées. Dans cette entreprise, d'ordinaire difficile et ingrate, le démon lui suscita bien des obstacles de la part des libertins. Sœur Marie allait les trouver elle-même, leur reprochait leurs vices avec tant de fermeté que sa sagesse demeurait presque toujours victorieuse de leur malice.

La charitable Marie Paret ne s'employait pas seulement à secourir le prochain dans ses nécessités spirituelles; elle veillait également sur ses besoins temporels. Elle se chargea toute seule du soin des pauvres de la paroisse; labeur fort pénible auquel quatre pieuses personnes pouvaient à peine suffire avant elle. Dieu fit voir alors combien il agréait le dévouement de la sainte fille. Jamais elle ne manqua de ressources; mais, comme les aumônes qu'elle recevait étaient bien inférieures à celles qu'elle distribuait, la Providence lui venait en aide miraculeusement, en multipliant tout ce qui passait par ses mains.

Voulant un jour offrir à ses pauvres une honnête récréation, elle les conduisit, avec ceux de l'hôpital général, dans une vigne dont une charitable amie avait laissé les fruits à sa disposition, pour régaler tous ses protégés. Il y avait environ trois cents pauvres, et la vigne n'était pas d'une grande étendue. On ne croyait même pas qu'elle eût assez de raisins pour tant de personnes. Cependant, tout le monde en mangea à discrétion et la bienfaitrice, qui ne s'attendait pas à faire d'autre vendange, en retira néanmoins tout autant de vin que dans les années les plus abondantes.

Chaque jour, la V. Sœur allait à la quête, sans laisser échapper le moindre signe d'impatience quand on la faisait attendre longtemps à la porte. Elle procédait avec tant de douceur et d'une manière si engageante, qu'elle n'essuyait jamais de refus. A la longue, toutefois, pour éviter des sorties trop fréquentes, elle voulut se décharger de ce soin sur quelques compagnes. Il lui fallut bientôt y renoncer. On la réclamait personnellement et plusieurs même menaçaient de retirer leurs aumônes; et bon gré mal gré, la pieuse fille dut reprendre la quête. Elle reparut donc aux portes, allant partout, bravant toute fatigue, car rien ne lui coûtait quand il s'agissait de servir les pauvres. A l'occasion, elle escaladait volontiers les tours des murailles de la ville pour secourir ceux d'entre eux qui y avaient élu domicile.

Si la maladie ne lui permettait pas de préparer elle-même les portions de ses chers protégés, elle exigeait qu'on les apprêtât sous

ses yeux. Un jour qu'elle était retenue sur sa couche par une faiblesse qui paralysait tous ses membres, il arriva que sa compagne laissa passer par oubli l'heure convenue pour venir la remplacer. Très inquiète de ce contretemps, Sœur Marie adresse à Dieu une fervente prière, se lève, prépare le dîner des pauvres comme si elle était en parfaite santé, sans ressentir l'effet de la fatigue; mais dès qu'elle eut achevé cette œuvre de charité, les douleurs que cette divine vertu avait suspendues reprirent leur cours.

Outre les malades pauvres soignés à domicile, la sainte femme recueillait chez elle les orphelins. Comme une mère aimante, elle les entourait des soins les plus dévoués, les instruisait et les conduisait elle-même à l'église pour leur apprendre à s'y tenir avec respect et dévotion.

Les tentations fréquentes de quitter tant d'œuvres utiles ne sont pas les moindres preuves du choix que Dieu avait fait d'elle pour un emploi si saint. De son côté, le démon prit tous les moyens pour entraver le grand bien qui en provenait.

Le désir de vaquer à Dieu seul pressait fortement la V. Sœur de se décharger de ses occupations; la crainte de n'y être pas en sûreté de conscience l'y poussait encore davantage. Mais, plus elle faisait d'instances auprès de son directeur pour obtenir son consentement, plus elle y sentait d'opposition intérieure. Il lui semblait entendre une voix lui dire de rester fidèlement à son poste.

Ce premier avertissement fut suivi de plusieurs apparitions qui achevèrent de dissiper ses doutes. Notre-Seigneur se montra un jour à sa fidèle servante entouré d'un grand nombre de pauvres et paraissant lui-même le plus misérable de tous. Ces pauvres environnaient Sœur Marie, la tiraient par sa robe, la pressaient de toutes parts au point qu'elle avait peine à s'en défendre. Nouvelle apparition à la fête de sainte Rose. Notre-Seigneur lui promit de ne jamais l'abandonner tant qu'elle serait fidèle à imiter la Sainte dans son amour pour les pauvres. Une dernière vision vint enfin confirmer les précédentes. Un jour qu'elle hésitait encore, la B. V. Marie lui apparut avec sainte Catherine et, après lui avoir doucement reproché son obstination à vouloir quitter une charge que son divin Fils lui avait confiée, elle ajouta : « Ma fille Catherine, que tu vois près de moi, n'a jamais abandonné le soin des pauvres, malgré son ardent désir de se séparer du commerce des créatures pour vivre en solitude. Tu dois l'imiter, mon Fils le veut. »

A dater de ce moment, Marie Paret ne songea plus qu'à continuer son office de charitable pourvoyeuse.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de tous les actes d'héroïsme que lui inspirait sa charité; le trait suivant, détaché de beaucoup d'autres de même genre, va nous montrer comment la V. Sœur en entendait la pratique. Une pauvre femme, couverte de lèpre, faisait tellement horreur à voir que personne n'osait l'approcher. On avait même refusé de l'admettre à l'hôpital de la ville, tant son triste état inspirait de répulsion. Notre généreuse Marie adopta cette malheureuse, avec une cordialité d'autant plus sincère qu'elle considérait cette infortunée comme un joyau de grand prix que lui confiait son céleste Epoux. Ayant trouvé moyen de la loger dans un endroit isolé, elle pourvut chaque jour à son entretien et vint la visiter jusqu'à sa mort, sans se laisser rebuter par les injures, les imprécations, voire même les coups qu'elle recevait pour toute reconnaissance. A la fin cependant, son désintéressement eut raison des dispositions de la malade, qui reconnut ses torts et mourut dans la grâce de Dieu. Marie Paret adopta l'orphelin qu'elle laissait, atteint lui aussi du même mal, et rendit à cet infortuné tous les devoirs d'une bonne mère.

Tant de dévouement était récompensé par des grâces bien précieuses. Le ciel comblait de ses faveurs cette âme vraiment forte. Elle possédait à tel point le don de sagesse, que le curé de sa paroisse, célèbre docteur de Paris, la consultait comme un oracle dans les affaires les plus importantes. Son successeur, rempli de la même estime, la considérait comme un nouveau Moïse qui ne levait jamais les mains vers le Seigneur sans attirer son secours; et il assurait n'avoir rien entrepris pour la conversion des âmes qu'il n'eût eu recours à sa charité.

Elle avait, en outre, la grâce de prophétie dans une mesure remarquable. Un jour, elle rencontre une personne de sa connaissance et l'arrête brusquement dans la rue pour lui découvrir une faute secrète qu'elle avait commise le matin même. Cet avis imprévu, mais si bien fondé, toucha la coupable, qui s'empressa d'accomplir ce que la clairvoyante Marie lui avait recommandé de faire pour sortir de son état.

Une jeune fille lui avait communiqué son dessein d'entrer en religion, tout en la priant de lui dire son sentiment. Sœur Marie lui affirma que ce n'était point la volonté de Dieu et lui prédit que, malgré ses tentatives, elle ne serait jamais religieuse. L'avenir justifia

cette parole. La jeune fille, au contraire, persuadée que Dieu l'appelait dans la solitude d'un cloître, se mit en route, à l'insu de ses parents, pour se rendre au monastère des Carmélites de Riom. Mais le domestique de son père, l'ayant rencontrée, la força de revenir sur ses pas et de rentrer à la maison. Plus tard, devant l'insistance de ses demandes réitérées, ses parents la laissèrent partir. Le jour du départ définitif était déjà fixé, quand survinrent de nouveaux obstacles si considérables, que la jeune fille reconnut enfin n'être point destinée à la vie religieuse.

On cite plusieurs actions miraculeuses de la V. Marie Paret.

A l'époque où elle habitait la maison du Refuge dont nous avons parlé, il arriva qu'une des repenties, tourmentée par de violentes douleurs, se mit à pousser des cris épouvantables au milieu de la nuit. Sœur Marie accourt et s'agenouille au pied de son lit, en demandant à Dieu le soulagement que les hommes ne pouvaient lui donner. Un mieux sensible se manifesta aussitôt; les douleurs se calmèrent peu à peu et finirent par se dissiper entièrement.

On lui avait recommandé un jeune avocat désespéré des médecins. La pieuse fille se rend devant l'autel du Rosaire et, pleine d'une sainte confiance, promet à Notre-Dame que le malade, s'il recouvre la santé, viendra pendant neuf jours la remercier de ce bienfait. Elle quitte aussitôt l'église pour aller visiter le jeune homme, et après l'avoir attentivement considéré, elle se tourne vers sa mère et lui dit ces paroles : « Abandonnez-vous à la miséricorde du bon Dieu : vous serez bientôt consolée. » La prédiction se réalisa à la lettre. Le malade revint de la mort à la vie, et s'acquitta fidèlement de l'engagement pris pour lui au pied de l'autel de Notre-Dame du Rosaire.

Une autre guérison, non moins soudaine, fut obtenue par les mérites de la V. Sœur, en faveur d'une dame dont les jours étaient mis en grave danger par une cruelle maladie. La mère de la malade, extrêmement affligée de perdre sa fille unique, vint trouver notre charitable Marie et la supplia de s'intéresser à sa peine. — « Oui, ma bonne amie, et en attendant, allez en paix. » Il n'en fallut pas davantage pour faire concevoir à cette mère désolée l'espoir d'être exaucée. En effet, quelques jours après, notre Tertiaire lui affirma de la manière la plus expresse que Dieu lui rendait sa fille. La guérison ne se fit pas attendre.

Il nous reste maintenant à rapporter les honneurs rendus à la servante de Dieu dans sa dernière maladie et à sa mort.

Sœur Marie avait toujours désiré mourir dans l'oubli et l'abandon des créatures. Mais Dieu, qui se plaît à relever les humbles et à exalter ceux qui s'abaissent, en disposa autrement. Jamais ses vertus ne brillèrent comme au couchant de sa vie. Son humilité se faisait admirer par les répugnances extrêmes qu'elle témoignait devant les marques d'estime qu'on lui prodiguait. Les personnages les plus considérés de la ville vinrent tour à tour la visiter. D'autres se ménageaient une entrée par le crédit de son confesseur. Sa patience, qui avait remporté autant de victoires qu'elle avait soutenu de combats, trouva dans ces circonstances le suprême degré de sa perfection. Bien plus, le divin Maître voulut y mettre lui-même le sceau, en comblant la mesure de ses douleurs par des souffrances intimes d'un autre genre. La mère de Sœur Marie, tombée malade, se trouvait réduite à l'extrémité en même temps que sa pieuse et sainte fille : les derniers Sacrements leur furent administrés à toutes deux le même jour ; mais Marie survécut à sa mère. Dieu prolongea ses jours pour lui permettre de satisfaire sa piété filiale, et pour exaucer la demande qu'elle lui avait faite de porter elle-même en ce monde les peines dont sa mère pourrait être redevable à la justice éternelle. L'instant suprême arrivé, Sœur Marie se fit placer près du lit de sa mère, et tint constamment les yeux fixés sur elle jusqu'à son dernier soupir.

Sans rien perdre de son calme, cette âme forte redoubla ses vœux et s'offrit de nouveau en sacrifice pour cette mère chérie, qu'elle voyait partir la première. Elle vécut un mois encore, dans des transes et des souffrances indicibles. Mais dès qu'elle connut par révélation que sa mère n'avait plus besoin de suffrages, elle ne songea qu'à la suivre et s'y prépara par une confession générale. Le lendemain, 25 juillet 1674, elle reçut le Viatique dans la matinée. Son confesseur, qui avait passé la nuit près d'elle, la voyant dans un grand recueillement, voulut la quitter pour aller dire sa messe. La malade le pria d'attendre. Néanmoins, prévoyant qu'un plus long retard l'empêcherait de célébrer, le prêtre lui commanda de ne pas mourir avant son retour. Marie Paret inclina la tête en signe d'obéissance. Aussitôt la messe finie, le Père rentra et trouva sa pénitente beaucoup plus faible. Il lui donna l'absolution générale des associés du Rosaire, qu'elle avait souvent réclamée pour l'heure de sa mort et qu'elle reçut avec une présence d'esprit admirable, en tenant dans ses mains le cierge bénit. On commença aussitôt les prières de la recommandation de l'âme. A l'invocation de S. Vincent, martyr, le confesseur s'approcha de la

mourante et lui murmura à l'oreille ces quelques mots : « C'est maintenant, Sœur Marie, qu'il faut monter sur le Calvaire pour la dernière fois, du Calvaire à la croix et de la croix au ciel ! » Quelques instants après, la sainte fille expirait, mais si doucement qu'on put à peine s'en apercevoir.

Une foule énorme envahit aussitôt la maison mortuaire. La famille, redoutant quelque désordre, refusa tout d'abord de laisser entrer : mais l'affluence des visiteurs devint telle qu'il fallut céder et ouvrir les portes. Toute la ville accourut rendre un dernier hommage « à la Sainte de Clermont », comme l'appelaient les braves gens de la campagne, qui, eux aussi, mirent le même empressement à venir contempler sa dépouille mortelle. On ne se lassait pas de lui baiser les mains et de lui faire toucher des chapelets. Le soir, par une exception jusqu'alors inouïe, on permit aux prisonniers de venir visiter à leur tour la servante de Dieu.

Ce fut au milieu d'un concours prodigieux et sans exemple que furent célébrées les funérailles de cette humble fille de S. Dominique. On rapporte que les juges, interrompant leur séance, descendirent sur les marches du palais pour saluer la dépouille mortelle de la Vénérable au moment où passait le cortège. On eut beaucoup de peine à pénétrer dans la vaste église de Saint-Dominique : il fallut même déposer le corps dans la sacristie, en attendant qu'on pût lui faire place au pied de l'autel, où il resta tout le temps de la cérémonie.

La mémoire de Marie Paret ne s'évanouit point avec le son des cloches. Elle s'est conservée avec vénération, et de toutes parts, écrit le P. Souèges, on vient encore visiter pieusement son tombeau.

LE MÊME JOUR

132. — A Albi, le V. P. HUGUES, septième Provincial de la Province de Toulouse. Il était originaire de la petite ville de Marsac, sur la route d'Albi à Lavaur, célèbre par le miracle qu'y opéra S. Dominique. Le Saint venait de passer le Tarn, et le batelier exigeait sans pitié du pauvre de Jésus-Christ

le prix de son passage. Après avoir prié, Dominique lui montra une pièce de monnaie qui se trouvait à ses pieds, et que Dieu fournissait par miracle. D'après la tradition, le S. Patriarche se rendait alors à Notre-Dame de la Drèche, pèlerinage qu'il aurait fait plusieurs fois, si l'on en croit les historiens de ce sanctuaire. « Le B. Père, en effet, visitait fréquemment les lieux de prières et les corps des Saints, et il n'y passait pas comme un nuage sans pluie, mais souvent à y prier il ajoutait la nuit au jour. » (Etienne de Salanhac.)

Le P. Hugues eut à remplir les principaux emplois de sa Province et fut élu Provincial au Chapitre de Brive, l'an 1318. Parmi les ordonnances portées dans ce Chapitre, nous relèverons la suivante, relative à l'interdiction des bains et à la pratique de l'abstinence.

« *Nec usus Balneorum naturalium nemini concedatur, nisi de districto consilio medicorum, et de discretorum multorum Fratrum consiliis concordi et unanimi consensu. Et cum hoc etiam nulli detur licentia carnes inibi comedendi, nisi urgens et evidens infirmitas et necessitas id exposcat. Ob quam causam si hujusmodi licentiam dare oporteat, licentiatus tamen carnibus non vescatur in præsentia cujusquam personæ extra statum Ordinis constitutæ, nisi forte coram famulo ad sui obsequium deputato.* »

La seconde année de sa charge, le V. Père reçut le Chapitre général à Cahors, et aussitôt après tint son Chapitre provincial. A noter parmi les ordonnances qui y furent portées, celle-ci : « *Instituantur Ordinis zelatores pro curiositatibus, cultellis et aliis quæ Ordinis honestatem deformant.* Qu'on institue des zélateurs pour faire disparaître les objets de curiosité, petits couteaux et autres, qui nuisent à l'honneur de l'Ordre. »

L'an 1320, son troisième Chapitre fut convoqué à Castres. On y accepta la fondation des couvents de Marsac en Gascogne et de Belvès, au diocèse de Sarlat. Nous lisons dans les actes de ce Chapitre la recommandation suivante :

« *Cum juxta tenorem Constitutionum nostrarum, Fratres non multum debilitati non sint ad usum carnium invitandi : volumus et ordinamus quod Priores et eorum Vicarii non sint faciles ad hujusmodi licentias concedendas.*

Comme, selon lateneur de nos Constitutions, les Frères qui ne sont pas sérieusement débilités ne doivent pas être poussés à faire usage de chair, nous voulons et ordonnons que les Prieurs et leurs Vicaires ne se montrent pas faciles à accorder des permissions de ce genre. »

Notre Provincial fut relevé de son office l'an 1321, au Chapitre de Florence, et envoyé comme Régent au couvent de Saint-Jacques, à Paris. Nous ignorons l'année de sa mort. — *(Ex supplem. Guidonis.)*

.... — A Metz, le V. P. NICOLAS DE MAUVOISIN. Il fut Prieur du couvent de cette ville qu'il honora par sa sainte vie, pendant près de soixante-quatre ans. On a gravé sur sa tombe le distique suivant :

Sæpe ab eo juvenes documenta tulere senesque.
Atque salutiferas ambulat ille vias.

Jeunes et vieux reçurent souvent de lui de précieux enseignements;
Et il suivit les voies qui mènent au salut.

(*Mém. de Metz.*)

1542 — A Rome, l'Illustrissime P. JEROME DE FORNARIIS, originaire de Pavie. Assigné à Bologne l'an 1507, comme maître des étudiants, il se fit remarquer par ses talents, prit tous ses grades et fut nommé Régent de l'Université. Il dut, en outre, remplir les premières charges dans la Congrégation des deux Lombardies.

Clément VII l'éleva plus tard sur le siège de Belcastro, en Calabre (1533). Le V. Prélat mourut à Rome, après neuf ans d'épiscopat, et fut enterré à Sainte-Sabine.

Nos auteurs parlent avec éloge de son traité sur l'immortalité de l'âme et de ses ouvrages de controverse. — (Echard.)

1564 — A Rome, le V. P. PIERRE-PAUL D'AREZZO, Maître du Sacré Palais. Sa science, jointe à son éminente piété, lui valut l'honneur d'être élu Prieur de plusieurs couvents, Régent de l'Etude de Pérouse, Provincial, et théologien au Concile de Trente. La petite chronique de l'Ordre, insérée à la fin des Constitutions, fait mémoire en termes élogieux du vénérable Père. « *Nec tamen laborum suorum glorioso fructu fraudandi sunt* — y est-il dit — *qui non promoti ad altiorem gradum, in laboribus perstiterunt, quales fuerunt Frater Paulus Aretinus, gracili quidem et exigua corporis habitudine, sed magna scientia et ardenti zelo*, etc. Ne doivent aucunement être frustrés du fruit glorieux de leurs travaux ceux qui, n'ayant point été promus à un degré supérieur, sont restés constamment à la peine, comme Fr. Paul d'Arezzo, homme de complexion délicate et de petite taille, mais d'un grand savoir et d'un zèle ardent, etc. » — (*Constit.*, édition de 1690.)

Pendant onze ans, le P. d'Arezzo occupa la charge de Maître du Sacré Palais, et mourut d'une mort précieuse l'an 1564. Bernardin de Lucques lui donne le titre de Saint dans sa savante apologie de Savonarole. — (Chron. des Maîtres du Sacré Palais.)

1619 — A Fiesole, l'Illustrissime P. BERNARD DE NERO, neveu du Pape Léon XI. Elevé sur le siège épiscopal de Bisignano, il s'y rendit recommandable par l'éclat des plus belles vertus. Il allait être transféré à Viterbe, quand la mort du Pape, arrivée sur ces entrefaites, arrêta l'effet de

cette nomination. Le saint Prélat ne quitta donc point son premier diocèse ; mais, peu après, il se démit de son évêché entre les mains de Paul V et se retira à Fiesole (1607), où il mena douze ans une vie toute cachée en Dieu, dans la paix, le recueillement et la solitude.

Il décéda fort saintement, l'an 1619, et fut enterré dans notre église. On lui grava l'épitaphe suivante, que nous n'avons guère fait que traduire :

« *Bernardus del Nero, Simonis filius, Leonis XI Pontificis Maximi ex sorore nepos. Qui cum in familia Dominicana delitesceret, doctrinæ et sanctitatis lumine præditus ad Episcopatum Bissiniani vocatus, quasi super candelabrum positus Ecclesiæ illuxit, eoque postmodum abdicato claustra repetens, cum totam in Deo vitam abscondisset, hic cum Christo in gloria apparere expectat. Obüt 17 Calendas Augusti, anno Domini 1619. Vixit annis 67. Alexander Guadagnus, Philippi filius, Senator Florentinus, de viro, de se ac de sacro hoc Cœnobio, quod patrimonio suo locupletarat benemerito virtutis et amoris monumentum posuit.* » — (Fontana.)

1646 — A Limoges, le V. P. AMBROISE BONET, Sous-Prieur du couvent de cette ville. Ce digne Religieux se signala par sa grande austérité et son amour pour l'observance. Il avait la pieuse coutume d'aller tous les jours visiter les malades de l'hôpital de la ville. Cet acte de charité lui coûta la vie, car il contracta au chevet d'un moribond un mal contagieux et mourut ainsi victime de son dévoûment. — (*Ex. mss. Lemov.*)

1656 — A Naples, le V. P. JEAN-BAPTISTE MATURANT, profès du couvent de San-Severino, lequel, à l'exemple de S. Dominique, faisait tous ses voyages à pied, charmant la longueur du chemin par le chant des hymnes et de pieux cantiques.

L'an 1656, le V. Père, chargé de la paroisse Saint-Georges, se dévoua corps et âme au service d'une partie de son troupeau, alors décimé par la peste. Il mourut sur la brèche. Sa dernière parole fut un chant d'amour : il s'éteignit en chantant le psaume *Laudate*, et fut inhumé à Sainte-Marie-des-Monts. D'autres Pères moururent comme lui, victimes de leur charité. Nous citerons les noms des PP. Dominique de Saint-Ange, Bernard de Robetto, Ange de Caserte et François Gavarracin.

Ce dernier, vrai modèle d'humilité et de pauvreté religieuse, ne manquait jamais d'assister aux Matines, même dans un âge avancé. Après l'Office, il se remettait à l'étude et composait des ouvrages de théologie et de dévotion. On possède encore ses excellents commentaires sur la première partie de la *Somme*.

Il fut frappé du fléau en distribuant les remèdes de l'infirmerie du couvent.

Ce fut à l'occasion de ces différentes morts que le P. de Marinis adressa aux Religieux de Naples une lettre fort belle pour les exhorter à continuer le

sacrifice de leur vie au service de leurs concitoyens(1). Il rappelle, à ce sujet la dévotion de la ville de Naples envers l'Ordre de S. Dominique et parle du grand nombre de couvents que nous y possédions alors. En voici la nomenclature, d'après un mémoire du temps adressé au P. Souèges.

Couvents des Religieux, à Naples.

Ils étaient au nombre de dix-huit.

1. — Saint-Dominique-le-Majeur, fondé par les premiers enfants du B. Patriarche. S. Thomas y reçut l'habit. — Cent quarante Religieux.

2. — Saint-Pierre-Martyr, couvent royal fondé du temps du B. Jean Dominici. S. Antonin fut Prieur de cette maison. — Cent Religieux.

3. — Le Rosaire. — Cinquante Religieux.

4. — Sainte-Brigitte *in Posilipo*. — Cinquante Religieux.

5. — Saint-Dominique *in Procida*. — Six Religieux.

6. — Saint-Dominique de *la Travola*. — Douze Religieux.

Ces six couvents, dont trois étaient dans l'enceinte de la ville et les trois autres dans les faubourgs, appartenaient à la Province du Royaume de Naples.

7. — Saint-Thomas-d'Aquin, collège dépendant immédiatement du Général, et situé au milieu de la ville. — Quarante Religieux.

8. — Le Saint-Esprit, couvent royal. — Soixante Religieux.

9. — Le *Monte di Dio*, collège d'environ trente Religieux.

10. — La Santé, dans la paroisse des Vierges. — Quatre-vingts Religieux.

11. — Sainte-Marie *della Libera*. — Douze Religieux.

12. — Saint-Dominique *in Mejano*. — Dix Religieux.

13. — Saint-Dominique *Nella Barra*. — Quinze Religieux.

Ces couvents appartenaient aux Pères de la Congrégation de la Santé.

14. — *San-Severino*. — Soixante Religieux.

15. — Jesus-Maria. — Soixante Religieux.

16. — Sainte-Marie de l'Arc. — Cinquante Religieux.

Le premier de ces trois couvents était situé au milieu de la ville, les deux autres dans les faubourgs, et relevaient de la Province des Abruzzes.

17. — Saint-Dominique de Soriano. — Cinquante Religieux. Placé près de la porte du Saint-Esprit, ce couvent appartenait aux Pères de la Province des Calabres.

18. — Sainte-Catherine de Formello, à la porte de Capoue. — Soixante-dix Religieux, de la Province des deux Lombardies.

(1) Voir le texte de cette lettre au volume de Mai, *Appendice*, p. 853.

Monastères des Religieuses Dominicaines.

Les maisons des Sœurs étaient au nombre de douze.

1. — Saint-Sébastien, dans l'intérieur de la ville. Cent Religieuses des plus illustres familles du royaume. La maison était soumise à la juridiction immédiate du Général, sous la conduite d'un Prieur, d'un Procureur, de deux confesseurs et de quatre Frères convers.

2. — Sainte-Catherine de Sienne. — Cent Religieuses. Ce monastère fut fondé par le V. P. Félicien Zuppardo, profès du couvent de la Santé.

3. — Le petit Rosaire du Palais. Au centre de la ville, sous la juridiction du Provincial de la Province du royaume de Naples. — Cent Religieuses.

4. — Le Saint-Esprit, fondé par le V. P. Ambroise Salvius. — Deux cents Religieuses.

5. — Sainte-Marie du Divin-Amour, fondé par la V. M. Marie Villani. — Soixante Religieuses, appartenant toutes à la haute noblesse.

6. — La Sapience, couvent fondé par la Mère Marie Caraffa, sœur du Pape Paul IV. — Cent Religieuses.

7. — Bethléem. — Cent Religieuses.

8. — Saint-Jacques des Espagnols, au centre de la ville. — Quatre-vingts Religieuses.

9. — Saint-Joseph. — Cent Religieuses.

10. — La Croix du Palais. — Cent cinquante Religieuses, dirigées par les Pères de la Congrégation de la Santé.

11. — *Pigna-Secca.* — Cent Religieuses.

12. — Saint-Jean-Baptiste, près de la porte de Capoue, fondé par la V. Mère Dorothée Villani. — Soixante Religieuses.

160. — A Lisbonne, au monastère de la Rose, la V. MÈRE CATHERINE DU SAINT-ESPRIT, sœur du saint archevêque de Braga, Barthélemy des Martyrs, modèle de piété et de religion. Elle fuyait soigneusement tout ce qui ressentait l'éclat : bien que son charitable frère donnât une pension au monastère pour son entretien, la V. Mère y vivait plutôt comme Sœur converse que comme Religieuse de chœur. Bonne et dévouée, elle était le refuge de ses compagnes dans leurs peines et toutes leurs nécessités.

Elle parvint à une vieillesse avancée, et couronna par une longue persévérance des vertus pratiquées dans la plus haute perfection. — (Sousa.)

1672 — A Dinan, la vertueuse Sœur JEANNE DE SAINTE-MARIE. Elle dut sa vocation aux prières de sa sœur qui vivait dans le même monastère. Désireuse de la voir se consacrer comme elle à l'Epoux des Vierges, la sainte Religieuse demandait instamment cette grâce au ciel. Elle eut la joie de voir ses vœux exaucés.

Il y eut, paraît-il, de fortes oppositions à l'entrée de la jeune fille au monastère, mais elle les surmonta avec patience et fermeté, et Dieu, bénissant son courage, lui laissa en retour le don d'une paix inaltérable au milieu des contradictions et des événements les plus fâcheux. Elle voyait dans ces rencontres pénibles la main paternelle de la Providence et disait alors avec une admirable tranquilité : « Dieu soit béni et sa sainte volonté accomplie! »

Par un excès de ferveur d'autant plus précieux qu'il est rare, Sœur Jeanne pratiquait d'étranges austérités avec une faible santé. Une Religieuse l'ayant observée de très près, affirmait qu'elle ne l'avait jamais vue s'accorder le moindre soulagement volontaire. Elle ne s'asseyait qu'avec la communauté et encore d'une manière pénible, ne s'appuyant point et tenant toujours en main, au chœur, son gros Bréviaire. Au réfectoire, elle se privait de tout ce qui avait quelque saveur particulière. Elle s'infligeait, en outre, de fréquentes disciplines, ne sortait de sa chambre que par nécessité et ne s'approchait jamais du feu. C'est ainsi que la sainte fille donnait, dans une vie pleine d'innocence, des preuves édifiantes de son attachement à la Croix.

Elle avait souvent sur ses lèvres la parole de S. Paul : « *Quæ seminaverit homo, hæc et metet* : Chacun recueillera ce qu'il aura semé. » Grande vérité qu'elle inculquait aux autres par la force de ses exemples plus encore que par ses paroles. L'une de ses tantes, de sainte vie, lui apparut après sa mort et lui dit : « Ma nièce, faites bien, et vous vous trouverez bien. » Cet avis la rendit plus attentive à l'observance de ses Règles : et pendant ses vingt-sept années passées en Religion, il ne lui arriva jamais de manquer les Matines ou de rompre un seul jeûne.

Sœur Jeanne mourut l'an 1672, dans la cinquante et unième année de son âge. — (*Mém. de Dinan.*)

XVII JUILLET

Le B. P. JEAN-ANDRÉ CARGA, Evêque de l'île de Syra, dans l'Archipel, martyr (*).

(1697)

En retraçant, dans les *Annales de la Propagation de la Foi,* l'histoire religieuse de l'île de Syra, Mgr Alberti rappelle qu'un de ses plus illustres prédécesseurs appartient à notre Ordre.

Le V. Jean-André Carga, martyrisé par les Turcs en 1697, était né à San Daniele (diocèse d'Udine), dans le Frioul. Il entra, jeune encore, chez les Frères-Prêcheurs, et, après avoir occupé successivement plusieurs charges, même celle de Préfet apostolique de leur mission de Constantinople, fut nommé évêque de Syra dans l'Archipel.

Cette île, située dans le voisinage de celle de Patmos, devenue si célèbre par le séjour du disciple bien-aimé, et de l'île de Chio où l'Ordre possédait alors des établissements florissants, offrait un champ très vaste au zèle de nos missionnaires. Le P. André aurait bien voulu ne prendre que le travail et laisser la dignité épiscopale : il dut cependant l'accepter, et se soumit d'autant plus volontiers aux ordres du Souverain Pontife que cet honneur, étant plein de danger et de sollicitude, n'avait rien qui pût lui donner de la vanité.

Il se montra tout de suite le modèle de son troupeau par sa piété,

(*) Réchac. — *Annales de la Propagation de la Foi.* Mars 1879.

sa modestie et sa miséricorde. Jaloux de garder intacte l'angélique vertu, il poussait la vigilance à ce point de ne permettre à aucune femme l'entrée de sa maison. Cette retenue est d'autant plus admirable qu'ayant alors un seul prêtre avec lui, il devait à tout instant répondre à quiconque réclamait ses avis ou ses aumônes. Un Père Jésuite, qui reçut sa confession générale, déposa que le saint Prélat avait toujours conservé l'innocence baptismale. Quand ce témoignage nous manquerait, ajoute le P. Jean de Réchac, l'obéissance et le respect que lui rendaient les animaux, même les plus féroces, nous en seraient une preuve d'autant plus manifeste qu'elle était connue de toute l'île.

Le V. Père, fort pathétique dans ses prédications, persuadait efficacement la vertu et inspirait une horreur extrême du vice. Il semblait que des étincelles enflammées sortaient de sa bouche et embrasaient de l'amour divin les cœurs les plus glacés. Des effets si rares de la parole divine, sur les lèvres d'un prédicateur, paraissaient singulièrement dans les conversions des personnes du sexe les plus abandonnées. Le Prélat en gagna un grand nombre aux pratiques de la dévotion, les agrégea au Tiers-Ordre et les mit sous la protection de sainte Catherine.

Grâce à son zèle, l'île changea bientôt de face : les schismatiques se rangeaient sous l'obéissance de l'Eglise romaine et les infidèles se convertissaient à la foi. Le V. Père dirigeait ainsi son troupeau dans la voie du salut depuis neuf ans, quand survint un incident qui allait le conduire lui-même au port de l'éternité.

Quelques chevaliers de Malte abordèrent un jour à Syra et vinrent rendre visite à l'Evêque. L'un d'eux, originaire de l'île, voulant honorer sa patrie et l'église de son baptême, offrit au V. Prélat un magnifique calice en or. Cette circonstance, habilement exploitée, permit aux ennemis du saint Pasteur de satisfaire leur haine et leur cupidité.

Bientôt, en effet, accusé d'être en relation avec les Vénitiens, dans le but de leur livrer l'île, André Carga se vit soumis, avec son secrétaire, Dom Michel Voucino, à un examen judiciaire, en présence du capitan-pacha, venu tout exprès au port de Syra. Rien ne put établir la complicité du Prélat; néanmoins le capitan-pacha envoya ses gens piller la résidence épiscopale, et se fit adjuger le riche calice. Les maisons des catholiques eurent ensuite leur tour ; mais la plupart des habitants, s'étant enfuis sur les montagnes à l'approche des Turcs,

avaient emporté ce qu'ils avaient de plus précieux. Rendu plus furieux par cet échec qui déjouait sa convoitise, le pacha menaça le V. P. André de le faire mourir s'il ne rappelait les chrétiens. L'Evêque s'excusa d'obéir à de tels ordres. Le pacha le fit alors rudement frapper, puis lui proposa, ainsi qu'à son secrétaire, s'ils voulaient être mis en liberté, d'embrasser sur-le-champ l'islamisme. L'un et l'autre repoussèrent avec horreur pareille proposition. Immédiatement, ordre fut donné de les pendre au grand mât du principal vaisseau de la flotte, avec deux autres chrétiens qui les accompagnaient.

Ce mât, sur lequel ces quatre victimes innocentes avaient consommé leur sacrifice pour le Nom de Jésus, fut regardé par les Musulmans comme souillé, et jeté à la mer. Mais Dieu, voulant honorer notre saint Evêque, entoura son visage d'une auréole étincelante, dont on pouvait apercevoir l'éclat de plusieurs lieues en mer. Les chrétiens réfugiés dans la montagne eurent la consolation de la voir sans oser toutefois s'approcher.

Sur ces entrefaites, un capitaine de vaisseau, parti de la Morée et traversant l'Archipel, aperçut, avec son équipage, cette lumière miraculeuse, qui ne cessa de briller à leurs regards quatre jours et quatre nuits. Intrigué d'un fait si étrange, il aborda au port et trouva quatre cadavres attachés à un mât de navire. Bien que schismatique, il demanda au cadi l'autorisation d'emporter à son bord le mât merveilleux, et de donner la sépulture aux suppliciés. On lui accorda ce qu'il désirait. Après avoir enseveli les quatre martyrs dans une église voisine, le capitaine prit possession du mât ainsi que des cordes; ce furent autant de reliques, lesquelles devinrent dans la suite l'instrument de guérisons miraculeuses.

Les chrétiens de l'île, informés du départ du pacha, retournèrent dans leurs demeures. Apprenant ce qui s'était passé, ils transportèrent solennellement la sainte dépouille de leur évêque martyr dans la cathédrale Saint-Georges, et on lit dans les archives de cette église que bon nombre de miracles s'opérèrent sur son tombeau.

L'Evêque de l'île d'Andros fut alors chargé par la Congrégation de la Propagande, récemment instituée, de se transporter à Syra, et de rédiger le procès canonique : il le fit avec succès, à l'aide de soixante témoins qui déposèrent sous la foi du serment. Malheureusement, on n'a pu retrouver le dossier de ce procès. Tout porte à croire qu'il a été égaré avec d'autres documents intéressants, à l'époque de la Révolution de la fin du siècle dernier. Faute de ce procès, il n'y a aucun

espoir que l'on puisse introduire en Cour de Rome la cause du vénérable Jean-André Carga.

Daigne le ciel nous révéler un jour ce trésor, après lequel soupirent l'Evêque, le clergé et tous les fidèles de Syra!

Actuellement, l'île de Syra ne possède que sept mille catholiques; le reste appartient au schisme grec. La ville haute a perdu son importance; elle est remplacée par la nouvelle ville basse, appelée Hermopolis, qui a une population de trente mille âmes, et rivalise par son commerce avec Smyrne, la principale des Echelles du Levant. L'Evêque est assisté de vingt-six prêtres séculiers, de quelques Capucins et de Jésuites, remplissant dans l'île le service paroissial et le ministère de l'apostolat.

La vertueuse Sœur CATHERINE FOLIN Professe du Monastère de Sainte-Catherine à Dijon (*).

(1625)

A peine nos Sœurs, venues du Monastère de Sainte-Praxède, s'étaient-elles établies à Dijon, l'an 1612, que plusieurs jeunes filles de la haute noblesse témoignèrent un vif désir d'entrer dans l'Ordre : de ce nombre fut Catherine Folin.

Fille unique d'un conseiller du roi au Parlement, ornée de tous les dons de la nature, largement pourvue de tous les biens de la fortune, elle rencontra dans sa famille une vive opposition à ce saint projet. Elle-même, peu après, fermant insensiblement l'oreille à l'appel divin, finit par étouffer le germe de sa vocation, et ne songeait plus qu'à suivre la vie du monde. Mais Dieu, par un miracle de sa grâce, la rappela à de meilleurs sentiments. Son mariage allait être conclu, quand, au moment des derniers pourparlers, Catherine perdit soudain l'usage de la parole. En vain essaya-t-on de tous les remèdes, aucun n'eut de succès. La jeune fille, vivement affligée, se tourna alors du

(*) *Mémoires de Dijon.*

côté du ciel, et, dans l'espoir d'obtenir sa guérison, se rendit en pèlerinage à Fontaine, pays natal de S. Bernard.

Le pèlerinage et une neuvaine ensuite n'apportèrent point d'amélioration; mais à défaut de la guérison corporelle, Catherine reçut une grâce beaucoup plus importante : une lumière intérieure lui fit reconnaître dans son infirmité un châtiment destiné à punir sa résistance aux sollicitations de Dieu. Elle pleura sa faute et promit au Seigneur d'entrer dans un monastère, s'il lui plaisait de la mettre en état d'accomplir son vœu. Elle fit en même temps une seconde neuvaine, et le septième jour, l'usage parfait de la langue lui fut rendu : il y avait cinq mois qu'elle en était privée.

Après un miracle de cette évidence, ses parents, qui jusqu'alors n'avaient remarqué dans leur enfant que d'extrêmes complaisances à leurs volontés, ne doutèrent plus de sa vocation, et lui donnèrent toute liberté de la suivre.

Catherine prit donc l'habit au monastère de nos Sœurs de Dijon, et devint un puissant soutien de la régularité. Elle était saintement assidue au chœur et veillait avec un soin jaloux sur l'observation du silence, d'autant plus que, se considérant comme une brebis égarée, ramenée miraculeusement au bercail, elle voulait faire au divin Pasteur une offrande continuelle d'elle-même, en n'employant sa langue qu'à chanter ses louanges et à procurer sa gloire.

En toute rencontre, elle s'humiliait de bon cœur et semblait prendre ses délices à se voir mortifier. La promptitude de son obéissance portait ses Supérieures à n'user envers elle d'aucune réserve dans le commandement : quels que fussent leurs ordres, Catherine les acceptait avec joie. Sa compassion à l'égard des malades ne connaissait point de bornes; en Sœur dévouée, elle rendait à toutes les services que la charité la plus humble pouvait lui suggérer.

On a pensé que sa dernière maladie fut la suite d'un excès de travail. La Prieure, craignant d'avoir mis à trop forte épreuve la docilité de la sainte fille, lui en exprima ses inquiétudes : « Ma Mère, lui répondit Catherine, ne vous mettez nullement en peine pour cela : je n'ai jamais rien trouvé de difficile dans vos ordres, et je les ai toujours reçus comme venant de Dieu, car lui-même m'a fait la grâce de le voir continuellement en votre personne. »

Durant sa maladie, elle ne donna aucun signe de trouble, et supporta toutes ses douleurs avec une paix profonde. Elle ne pouvait s'empêcher de témoigner sa joie en entendant ses compagnes lui dire :

« Courage, ma Sœur, bientôt vous quitterez cette vallée de larmes. » Ce désir d'aller à Dieu était dans la pieuse fille l'effet de son grand amour. A la lecture des Soliloques de S. Augustin, son âme se liquéfiait par les sentiments qu'imprimaient en elle les paroles de feu de l'illustre Docteur.

La bienheureuse mort de Sœur Catherine arriva l'an 1625. La communauté ressentit vivement cette perte, mais elle fut bien consolée l'année suivante, au jour anniversaire. En effet, pendant la messe célébrée pour la défunte, au moment où l'on chantait le verset : « *Animæ eorum in bonis demorentur* », une lumière soudaine vint par trois fois illuminer le chœur. Les Sœurs, éblouies par cet éclat extraordinaire, furent contraintes de recommencer trois fois le même verset. N'était-ce pas la preuve manifeste que leur douce compagne jouissait des clartés de la lumière de gloire, et n'avait plus besoin ni de leurs souhaits, ni de leurs prières?

LE MÊME JOUR

1235 — A Limoges, le V. P. PAUL ROBERT et ses compagnons. En venant se fixer près de la Croix-de-Manigne (aujourd'hui place des Jacobins) les Frères-Prêcheurs y avaient amené avec eux les restes mortels des bienfaiteurs et des Religieux ensevelis dans leur première chapelle. En 1253, ils inhumèrent dans le chœur de la nouvelle église le corps de l'évêque Durand d'Orlhac, qu'ils avaient déposé provisoirement sous leur salle capitulaire; et, en même temps, près de la porte méridionale de cette même église, les douze premiers Dominicains morts à Limoges. C'étaient le V. P. Paul Robert, décédé en 1235 ; les PP. Pierre Philippe, mort en 1225 ; Pierre Galli, diacre ; Aimeric d'Astix, 1225 ; Garcie Navarre, 1230 ; Bernard Lejuge, prêtre et prédicateur ; Gérard Lavergne l'aîné, clerc ; Gérard de Vermeil, 1230 ; Gérard Lavergne, le jeune, 1230 ; Jean Nicolas, 1235 ; Etienne Dieudonné, 1240, et un autre dont le nom n'a pas été transmis.

Tous furent ensevelis dans le même caveau avec cette épitaphe :

« *Quamvis exiguo tumulo Fratres duodeni*
Sunt in contiguo, fama virtuteque pleni. »

Bien qu'en une tombe étroite, ensemble reposent
Douze Frères de grande réputation et vertu.

(*Ex Mss. Bern. Guidonis.*)

1390 — A Argos, dans le Péloponèse, l'illustrissime P. JACQUES-PIERRE DE PIGALORDIS, docteur de l'Université de Paris, qu'Urbain V plaça sur le siège d'Argos. Le V. Père remplit dignement les devoirs de sa charge et mourut plein de jours et de mérites vers l'an 1390. — (Fontana.)

1577 — Au couvent de Mexico, le V. P. JEAN DE ALCAÇAR. Il eut l'honneur de venir au monde à Calaroga, lieu de naissance de S. Dominique, et d'y être élevé, comme lui, fort pieusement par ses parents. Resté orphelin assez jeune, il entreprit de passer en Amérique, où l'un de ses oncles le reçut de bon cœur et se chargea de son éducation. Le jeune homme fit de rapides progrès dans les lettres, et se distingua non moins par son amour pour les études sérieuses que par sa haute piété et la virginale pureté de ses mœurs. Sans cesse il demandait à Notre-Seigneur de lui montrer l'état qu'il devait embrasser pour le mieux servir. Après avoir persisté humblement dans sa prière, il se sentit fortement inspiré de revêtir l'habit de l'Ordre dans notre couvent de Saint-Dominique. Il le reçut, en effet, avec d'admirables dispositions, et, faisant de l'oraison sa principale étude, se rendit capable des devoirs de sa profession. Plus tard, il s'adonna au ministère de la prédication avec une ardeur telle que le Mexique n'eut pas, à cette époque, d'orateur plus excellent et plus apostolique.

Le V. Père parlait les trois langues du pays et parcourait avec entrain la vaste étendue du territoire confié à ses soins ; fidèle à la lettre de sa Règle, il voyageait à pied, et gardait le jeûne et l'abstinence. Sa dévotion envers Marie lui inspirait un très grand amour pour la pureté. Il évitait, avec un soin jaloux, la fréquentation des personnes du sexe ; aussi emporta-t-il dans la tombe la fleur d'une virginité sans tache.

Le pieux missionnaire prêchait la dévotion du Rosaire avec un singulier plaisir et des fruits très abondants. Pour mieux imprimer cette pratique dans le cœur des peuples, il fit peindre une grande et belle image de Notre-Dame du Rosaire et rendit fort célèbre la confrérie établie dans ses Vicariats.

Quoique le V. Père eût été Supérieur de plusieurs couvents, il avait de très bas sentiments de lui-même et avouait naïvement n'avoir rien à offrir à Dieu, hormis son désir de le servir et de le faire connaître des infidèles. Pour s'adonner avec plus de liberté à l'instruction des Indiens, et par là même, éviter les charges honorables et leur responsabilité, il obtint du Maître général l'autorisation de ne pouvoir être contraint à accepter désormais la supériorité. Il usa de cette faveur pendant quelque temps, puis y renonça sur l'avis de plusieurs Religieux graves, qui lui en firent concevoir des scrupules.

Sa vie austère et ses grands travaux lui occasionnèrent de fréquents vomissements de sang. Néanmoins, il ne discontinua pas de prêcher jusqu'à complet épuisement de forces.

Sentant sa fin prochaine, le saint Religieux quitta son Vicariat et se rendit

à Mexico pour se faire soigner : mais son heure était venue, il succomba aux atteintes de la fièvre chaude, l'an 1577. — (*Hist. Mex.*)

1600 — A Vienne, en Autriche, le V. P. GEORGES DE MONS, célèbre prédicateur dans les Provinces de l'Empire. Sa vie fut toute consacrée au salut des âmes et au bien de l'Eglise. Il eut même le bonheur et la gloire de souffrir persécution pour la justice. Sa précieuse mort arriva vers l'an 1600.

1601 — A Séville, le V. P. JEAN DE SOLIS, profès du couvent d'Oviedo. Il se joignit de grand cœur aux Pères qui, l'an 1600, s'embarquèrent pour les Philippines. Jusqu'à cette époque, il s'était fait remarquer par un caractère très enjoué ; mais, venant à considérer la fin qu'il se proposait dans les missions, l'exemple de Notre-Seigneur qu'on ne vit jamais rire parce que le mystère de la Rédemption l'occupait d'une manière divinement sainte et sérieuse, il tempéra son entrain et, dès lors, parut si grave que les témoins d'un tel changement ne pouvaient s'empêcher de dire : « A quoi sert-il d'aller aux Philippines, puisque le seul désir de s'y rendre transforme ainsi les caractères ? »

Son père, très peiné de voir s'éloigner pour toujours un fils tendrement aimé, mit tout en œuvre pour empêcher son départ. Jean de Solis demeura inébranlable, et pour couper court à d'autres tentatives, il se refusa désormais la consolation de lire les lettres de sa famille.

L'un de ses frères, entré dans l'Ordre de Saint-Benoît, s'efforça aussi de le retenir et pria même le P. Pierre de Herrera, professeur à l'Université de Salamanque, d'interposer sa grande autorité pour annuler ce dessein. Le célèbre théologien, moins pour arrêter l'élan du futur missionnaire que pour mettre sa constance à l'épreuve, se prêta à la demande. Le P. Jean, qui ne s'attendait pas à l'attaque, écouta en silence les raisons de son adversaire, puis prenant la parole : « Mon Père, dit-il, si vous me détournez d'un projet que je crois venir du ciel, vous mettez mon salut en danger, et par là même vous me forcez à devenir votre accusateur au tribunal du Souverain Juge ! » — Le P. Herrera repartit : « A Dieu ne plaise que je cherche à vous empêcher de travailler à l'acquisition des biens éternels : je veux au contraire vous venir en aide et y contribuer de toutes mes forces. » Le Bénédictin resta tout édifié de ce langage, et entrant, lui aussi, dans les sentiments de son frère et du professeur, pria Notre-Seigneur d'affermir ce que sa grâce avait si miséricordieusement commencé.

Dès lors, Jean de Solis, libre de toute entrave, ne songea plus qu'à se mettre en route avec les autres Pères. La caravane inaugura le voyage par un pieux pèlerinage à Notre-Dame de la Pegna de Francia. Notre V. Religieux, à qui la marche était pénible, demeurait toujours en arrière : mais,

arrivé au sanctuaire de la Madone, il prit avec beaucoup de foi un morceau de la pierre sur laquelle l'image miraculeuse, vénérée dans la chapelle, était autrefois apparue, et l'ayant mis dans sa besace, il en reçut tant de soulagement qu'il put sans difficulté suivre ses compagnons, et arriver à Séville, où ils se dirigeaient.

La peste causait alors dans cette ville de très grands ravages ; Jean de Solis, ne tarda pas à être atteint par le fléau. Comprenant que Dieu allait le rappeler à lui, et voyant dans cette disposition providentielle une grâce de choix, il accueillit la mort comme l'envoyée du ciel. Il fut enterré au couvent de *Porta Cœli*. — (*Hist. Philip.*)

1616 — A Astorga, en Espagne, l'illustrissime P. ANTOINE DE CACERES, profès du couvent de Salamanque, confesseur de Philippe III, à l'époque où le roi d'Espagne n'était encore que prince des Asturies. Le V. Père mourut évêque d'Astorga, après vingt ans d'épiscopat. — (Castillo.)

1270 — A Marienthal, mémoire de la V. Mère MARGUERITE DE COURTHENAY et de sa très sainte fille YOLANDE.

Dans une vallée humide et boisée du diocèse de Trèves, à trois lieues de la ville de Luxembourg, au confluent des deux rivières d'Esch et d'Alzette, s'élevait le monastère de Frauenthal ou Marienthal — Val de la Vierge ou Val de Marie. — Cette maison dut son origine à une vierge miraculeuse, découverte dans le tronc d'un arbre, creusé par les ans. Le seigneur du lieu l'avait fait transporter dans sa demeure, mais le lendemain, on la retrouvait à la place qu'elle occupait primitivement. Il en fut de même une seconde fois. Alors le seigneur fit construire une petite chapelle en l'honneur de la sainte image. La dévotion des peuples s'y étant portée, il voulut fonder un monastère sur le même emplacement et, dans ce but, il fit l'acquisition des terrains contigus. En 1232, de pieuses filles, enrôlées sous la bannière de S. Dominique et dirigées par un certain Fr. Jean, lecteur au couvent de Trèves, vinrent l'occuper et procédèrent, au milieu de privations extrêmes, à la création d'une Maison dont la petitesse et l'humilité premières ne laissaient pas deviner le brillant avenir qui l'attendait. Les nobles du voisinage, ayant partagé la dévotion du peuple pour le nouveau sanctuaire, commencèrent à l'assister de leurs libéralités. En 1237, la fondation avait acquis assez d'importance pour que la comtesse de Luxembourg prît sous sa protection et sous celle de son fils, l'église de Marienthal, ses biens présents et à venir.

En ce moment croissait, ornée des dons d'une grâce précoce, une jeune enfant qui, dans peu d'années, allait être le principal ornement du monastère. C'était Yolande, fille du puissant comte de Vienne ou Vianden, dans les Ardennes allemandes, petite-fille, par sa mère, de Pierre de Courthenay, et

nièce de Baudouin, tous deux empereurs de Constantinople. Les circonstances de sa vocation à la vie religieuse offrent un drame émouvant.

Walter de Meysenbourg fut pour Yolande ce que S. Dominique avait été pour la B^se^ Diane d'Andalò, le révélateur de la Volonté divine. Ce Religieux, de noble naissance, qui, à dix-huit ans, avait dit adieu à un brillant avenir, pour suivre le B. Jourdain, se présenta un jour au château des comtes de Vienne, non pas comme fils des seigneurs de Meysenbourg, dont la demeure féodale était peu éloignée, mais comme humble Frère-Prêcheur. Après quelques paroles échangées, Yolande qui, depuis son bas âge, aspirait à de célestes fiançailles, comprit le mystère de sa vocation dominicaine ; sa résolution d'entrer au pauvre monastère de Marienthal fut irrévocablement arrêtée. Walter fut le constant et ferme appui de la noble enfant.

Le récit des vicissitudes par lesquelles elle dut passer, sorti de la plume d'un Dominicain du temps qui raconte en vers allemands la vie d'Yolande, s'étend avec détails sur les circonstances antérieures à une première et infructueuse tentative de la jeune fille pour s'enfermer à Marienthal. Parmi de nombreux faits, signalons la scène de la partie d'échecs. Des Frères-Prêcheurs viennent à Vianden et y reçoivent l'hospitalité ; mais la jeune fille, surveillée de très près, ne peut les entretenir sans témoins. Alors, dans la grande salle du château, elle se fait apporter un jeu d'échecs et feint de demander aux Religieux de lui en expliquer les lois. Tandis qu'elle semble apporter à la leçon l'attention la plus vive, la surveillance dont elle était l'objet se relâche un peu, et, tout en remuant les pièces de l'échiquier, l'innocente enfant pose des questions et entend des réponses que personne autour d'elle n'a pu soupçonner.

Thomas de Cantimpré raconte en ces termes la tentative manquée à laquelle nous faisons allusion :

« Les parents d'Yolande lui avaient préparé une très noble alliance qui devait contribuer à la splendeur de leur maison. Mais elle visait plus haut. Un jour, elle demanda à sa mère de se rendre avec elle à Marienthal. Quand on fut arrivé, et la mère s'étant arrêtée à la porte avec une suite de chevaliers, la fille, selon le dessein qu'elle avait conçu, appela les Sœurs au Chapitre, fit vœu d'embrasser la religion, revêtit l'habit et entonna elle-même le répons d'usage : *Regnum mundi*. Le couvent ayant poursuivi avec tout l'entrain d'une sainte allégresse, la mère, surprise à cette explosion mélodieuse d'une joie qu'elle ne comprenait pas, envoya un serviteur pour en apprendre le motif. Celui-ci rapporta que sa fille Yolande venait de revêtir l'habit sacré de l'Ordre. A cette nouvelle, la mère, hors d'elle-même, accourt pour enlever la Novice ; elle n'hésite pas à violer l'immunité du saint lieu. Elle en arrache Yolande, la ramène au château de Vianden et la fait surveiller étroitement. Mais la jeune fille ne put être amenée par aucune violence à prendre d'autre nourriture que celle dont on usé dans l'Ordre. Son corps, pas plus que son

âme, ne pouvait être détaché d'observances austères qu'elle gardait de tout son pouvoir. On finit par lui arracher son habit religieux et la pieuse enfant se vit forcée de revêtir des vêtements de couleurs éclatantes. Des évêques, des abbés, des prélats et des religieux s'unirent pour l'ébranler. Et, néanmoins, trois ans durant, ils ne purent rien gagner, soit pour la rattacher à la vie du siècle, soit pour lui persuader d'embrasser un Ordre moins austère. Car elle répondait, en s'appuyant sur la parole de l'Apôtre : « Je veux « demeurer ferme et immuable dans la vocation à laquelle j'ai été appelée. » Enfin, ses parents, désespérant de vaincre, lui permirent de retourner au monastère de Marienthal. »

Pendant les assauts qu'on livrait à la constance d'Yolande, Albert le Grand, porteur des pleins pouvoirs du Maître Général, dont il était le vicaire, s'était présenté au château de Vianden. La jeune fille se jeta à ses pieds, le conjurant de recevoir des vœux qui la lieraient d'une manière plus irrévocable encore. Le Bienheureux s'y refusa d'abord, puis il hésita, et l'éloquence d'une enfant finit par triompher des scrupules du grand Docteur.

Yolande avait dix-huit ans quand ses parents la laissèrent libre de reprendre son existence religieuse.

Cette détermination exerça une influence remarquable sur toute une famille, hostile si longtemps à ses pieux desseins. Son père, le comte Henri, après avoir fondé à Vianden un couvent de Trinitaires, prit la croix et alla mourir en Terre-Sainte. Sa mère, qui n'avait pas craint de faire mettre le feu au monastère de Marienthal, pour lui enlever sa conquête, sollicita et obtint la grâce d'y prendre le voile. Elle y vécut saintement et mourut entre les bras de sa fille, devenue sa Prieure. La belle-sœur d'Yolande, veuve à la fleur de l'âge, alla s'enfermer dans un monastère de Cîteaux. Enfin, l'un de ses frères, prévôt de la collégiale de Saint-Martin de Liège, se fit Dominicain.

L'épitaphe d'Yolande résume, en paroles brèves mais véridiques, l'état du monastère que cette sainte fille gouvernait. « Sous sa direction, l'Ordre vécut en sainteté. La religion et le temporel entrèrent dans une ère de prospérités croissantes. »

Le monastère de Marienthal subsista jusqu'à la fin du siècle dernier. Cette sainte maison avait compté aux plus beaux jours de son histoire près de cent Religieuses : les filles et les sœurs d'empereurs et de rois s'étaient sanctifiées dans ses murs bénis, et l'on avait vu les familles régnantes de France, d'Espagne, d'Autriche et d'Allemagne prendre sous leur protection cet asile de paix. Tant de gloire ne put sauver le Val-de-Sainte-Marie des brutales confiscations du Joséphisme : le monastère fut sécularisé en 1783, et la dernière Religieuse de Marienthal s'éteignit en 1840, âgée de quatre-vingt-dix ans, à Mersch, où elle s'était retirée.

Mais Dieu veillait sur ce cloître qui s'était assuré une si haute place d'honneur dans la glorieuse famille de S. Dominique.

Un nouveau monastère, élevé dans la contrée, à Limperstsberg, aux environs de la ville de Luxembourg, a relevé de ses ruines le célèbre couvent, et l'esprit de ferveur qui règne dans la jeune et florissante communauté, rappelle les plus beaux temps du vieux Marienthal. — (*Mém. contemporains*, Danzas.)

1600 — Au monastère des Anges, à Barcelone, la V. Sœur ANASTASIE D'OMS, converse. Elle appartenait, par sa naissance, à une très honorable famille de la Catalogne, mais elle renonça aux avantages que lui assurait la haute position de ses parents, pour se faire la servante des autres dans le plus humble état de la religion. Dès sa jeunesse, son cœur et son esprit étaient tout à Dieu, et son extérieur reflétait les dons divins qui enrichissaient son âme. Devenue Religieuse, elle s'appliqua à marcher dans la voie du ciel d'une manière qui correspondît aux grâces qu'elle avait reçues. Elle se signala surtout par son esprit d'oraison et sa dévotion envers la Bienheureuse Vierge Marie.

Les chroniques rapportent que, le jour de la Purification, au moment où les Sœurs entonnaient ces paroles de l'Introït : « *Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui* », notre bonne converse vit la Mère de Dieu debout, auprès d'elle, portant dans ses bras le fruit béni de ses entrailles. L'Enfant-Jésus étendait ses petites mains vers la pieuse Sœur, puis, avec une admirable condescendance, la très douce Mère daigna offrir le royal Enfant à ses caresses. — (*Ex Petro Moxet.*)

1663 — A Paris, au monastère de la Croix, la V. Sœur MARIE DU ROSAIRE, compagne de la Mère Marguerite de Jésus. Elle fit preuve, pendant vingt-quatre ans, d'une rare piété et d'un grand esprit religieux par la pratique la plus exacte de l'observance régulière. Une héroïque patience mit le dernier lustre à ses vertus.

La V. Sœur endura sans rien dire, pendant plusieurs années, les terribles souffrances d'un mal intérieur qu'elle découvrit à la fin sur l'ordre de son confesseur. Elle vécut quelques mois encore, et, parvenue au plus haut sommet de la vie crucifiée, elle échangea sans peine les souffrances de l'exil pour les joies de la patrie. — (*Mém. de la Croix.*)

ANNÉE
DOMINICAINE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

ANNEE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre

JUILLET

LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-EDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

1895

XVIII JUILLET

Le Bienheureux CESLAS (*)

(1184-1242)

Nous aurons l'occasion, dans la vie de S. Hyacinthe, de revenir sur ce Bienheureux qui fut le principal compagnon de son apostolat, son parent, même son frère, selon l'opinion commune. Cette exquisse, si incomplète qu'elle soit, d'un homme puissant en œuvres et en paroles, suffira, nous l'espérons, pour donner une haute idée de ce grand Religieux.

Né dans le château de ses pères, non loin de Breslau, en Silésie, vers l'an 1184, Ceslas appartenait à l'illustre famille des Odrowatz, demeurée l'une des plus considérées de la Pologne. Le nom qu'il reçut au baptême et qui, dans la langue du pays, signifie honneur et gloire, était un présage de sa grandeur future.

De bonne heure, il montra plusieurs indices de ce qu'il serait plus tard, les germes des vertus chrétiennes qui s'épanouiraient un jour au profit de la terre et à la satisfaction du ciel. La franchise de son caractère, la candeur de ses mœurs, sa piété non seulement le rendaient aimable, mais encore en faisaient pour tous un sujet d'admiration. Affable envers ses compagnons d'âge, plein de zèle pour les porter à Dieu, il ne fuyait rien tant que des camarades capables de lui inspirer la dissipation et le goût des plaisirs. La société qu'il

(*) Légende du Bréviaire ; *Année Dominicaine* de Paris ; Bzovius, *Vie de Saint Hyacinthe.*

préférait à toute autre, et à vrai dire, la seule digne de lui, était celle d'Hyacinthe.

Qu'il était beau de contempler ces deux jeunes enfants, unis par le même amour de Dieu aussi bien que par le même sang, vaquant ensemble à ces jeux du premier âge qui, pour les Saints, se transforment si aisément en exercices pieux et charitables ! se communiquant dans leurs expansions enfantines et leurs conversations naïves, les fruits précoces de piété envers Dieu et de compassion pour les pauvres, qu'ils devaient aux leçons d'une mère vraiment chrétienne.

Tous deux aspiraient à être des Saints, et déjà formaient le noble complot de s'aider mutuellement à atteindre ce but.

Leur oncle paternel, Yves Odrowatz, évêque de Cracovie, surveilla la première éducation de ces jeunes gens. Sous ses yeux, ils reçurent les mêmes leçons et obtinrent les mêmes succès. « On les appelait les deux sages, dit un auteur, tant ils montraient d'application et de sérieux ; les autres écoliers ne paraissaient, auprès d'eux, que des ombres fugitives (1). »

De Cracovie, Ceslas fut envoyé en Italie pour terminer ses études et prendre ses grades en théologie et en jurisprudence. Ami de la solitude, des jeûnes, des veilles, des heures remplies par la lecture des saints Livres, il avait conquis l'estime universelle. Son arrivée au milieu des étudiants produisait une sensation profonde. Nul n'aurait osé se permettre en sa présence, je ne dis pas une conversation inconvenante, mais même un propos léger. Voulait-on citer un exemple de chasteté, on savait où le prendre : le nom de Ceslas était aussitôt mis en avant.

Ses études terminées, le jeune lauréat revint à Cracovie, où l'attendaient les félicitations d'Yves et les embrassements d'Hyacinthe. Il n'était plus écolier, il devenait homme : l'heure avait sonné pour lui de se choisir une carrière, de se poser cette grave question : « A quoi suis-je appelé ? » Comme son frère l'avait fait une ou deux années auparavant, Ceslas consulta Dieu dans la retraite, il recourut à l'affection éclairée de son oncle, aux lumières de ce même frère, et parvint à la conclusion que l'un et l'autre avaient jadis tirée pour eux-mêmes : il entrerait dans le Sacerdoce, il serait un ministre de Dieu.

Par un nouveau trait de ressemblance avec son frère Hyacinthe,

(1) Bzovius, *Vita B. Ceslai.*

Ceslas se vit bientôt élevé aux honneurs, malgré sa jeunesse et de préférence à d'autres, que leur âge désignait avant lui.

On le nomma chanoine de la cathédrale de Cracovie, avec le titre de prévôt de l'église de Sainte-Marie de Sandomir. La grande préoccupation du nouveau bénéficier fut de garder sa vie non seulement exempte de faute, mais pure même de toute apparence de mal.

Appelé à connaître des affaires ecclésiastiques, jamais il ne se départit des règles de la plus entière vérité, de la plus stricte justice. Admis en même temps dans la chancellerie de son oncle, qui lui demandait l'aide de son intelligence et de son dévouement, que d'intrigues il déjoua ! que d'injustices il répara ! que de faibles lui durent le triomphe sur de puissants oppresseurs !

Le Bienheureux ne se contentait pas de soutenir ainsi les petits et les pauvres, il les assistait de ses largesses. Avec les ressources qui lui venaient d'un patrimoine considérable et de son bénéfice, il pourvoyait aux besoins des clercs sans fortune, soutenait les familles indigentes, contribuait à toutes les bonnes œuvres. Sa table était l'hôtellerie du prêtre et du mendiant ; et près de sa personne, de tout jeunes adolescents se formaient à la vie chrétienne.

Tandis que le jeune chanoine entourait de cette auréole de vertus ses fonctions sacerdotales, l'Evêque de Cracovie résolut de faire un voyage à Rome. Ceslas fut désigné pour l'accompagner, ainsi que Hyacinthe, Henri le Morave et Herman le Teutonique. C'était l'an 1220.

Les nobles pèlerins arrivèrent dans la Ville éternelle pour assister à l'un de ces éclatants miracles que Dieu accorde, dans sa sagesse, à la sainteté de ses plus fidèles serviteurs. Dominique de Gusman venait de ressusciter un jeune homme qui s'était tué en tombant de cheval. Frappé d'un tel prodige, Yves Odrowatz conçut le dessein d'emmener avec lui, pour les fixer dans son diocèse, quelques-uns des fils du grand thaumaturge. Dominique répondit qu'ayant dispersé ses enfants de côté et d'autre, il se trouvait, à son grand regret, dans l'impossibilité de satisfaire les désirs du Prélat. Yves insiste avec force ; il veut avoir des prédicateurs de la nouvelle milice, pour travailler au salut de ses ouailles. Dominique, vivement ému, et obéissant à une secrète inspiration, s'écrie tout à coup : « Monseigneur, vous êtes entouré de quatre jeunes clercs, confiez-les moi ; je leur donnerai notre habit, les formerai aux vertus apostoliques, et vous les rendrai sous peu pleins de zèle et de dévoue-

ment. » Le digne Evêque, au comble de la joie, va porter cette proposition à ses compagnons. Tous, sans hésiter, répondent à l'appel de la grâce, et consentent à revêtir les livrées de Frères-Prêcheurs. Ceslas oublia donc sa jeunesse, les avantages de sa position, les espérances d'un brillant avenir selon le monde, pour embrasser la vie dure, humble et méprisée de Mendiant du Christ.

II. — Notre Bienheureux reçut l'habit des mains du saint fondateur « et dans ce fertile champ de la Religion, institué par Dominique, nul ne le dépassa, nous dit la légende du Bréviaire, par la profondeur de la science, la sainteté de la vie ; nul ne travailla davantage à propager l'Ordre nouveau, en même temps que la vérité chrétienne. »

Sous la conduite du saint Patriarche, il fit de tels progrès qu'il put être proposé à tous ses frères comme exemple de chasteté, de frugalité, d'obéissance : veilles, jeûnes, macérations, oraison, en un mot, observances de la règle dans sa plénitude, il s'appliquait, se livrait assidûment à tout.

Après six mois de probation, S. Dominique reçut les vœux des quatre novices et les renvoya dans leurs régions septentrionales.

Dévorés du zèle des âmes et de la gloire de Dieu, nos saints missionnaires se mirent en route avec un courage invincible, une ardeur infatigable. Sur leur passage, tout s'illumina de la lumière de l'Evangile, les cœurs se réchauffèrent au contact de l'amour divin, le règne de Dieu succéda à celui du démon. Depuis leurs premiers apôtres, disent les contemporains, les nations du Nord n'avaient pas connu de prédicateurs comparables à ces quatre Frères.

Les couvents surgirent comme par enchantement. Celui de Frisach s'éleva au milieu de la Carinthie, avec Herman le Teutonique pour Prieur, puis celui de la Trinité à Cracovie, capitale de la Pologne. Ceslas contribua à ces deux fondations, et les vit avec une indicible joie se peupler rapidement d'une foule de saints Religieux qui, pareils à des astres bienfaisants, répandaient autour d'eux lumière et chaleur.

Après avoir ainsi aidé ses Frères, Ceslas fut chargé d'aller lui-même fixer sa tente dans d'autres contrées. Il reçut de son cher frère Hyacinthe le baiser de l'adieu, et partit pour la Bohême. Le roi Prémislas avait proposé l'établissement d'un magnifique monastère dans Prague, sa capitale. L'évêque André, qui avait connu S. Domi-

nique à Rome, se montrait, de son côté, très favorable au nouvel Ordre.

L'arrivée de Ceslas donnait, en effet, une occasion toute naturelle à l'évêque et au roi d'achever un rapprochement déjà commencé. Prémislas avait voulu quelques années auparavant empiéter sur les immunités de l'Eglise. André, s'y étant opposé, s'était vu chasser de son diocèse, et avait porté plainte à Rome. Il s'y était trouvé à l'époque de la résurrection du jeune Napoléon et avait conféré plus d'une fois avec S. Dominique. Le Pape Honorius III, accueillant la juste réclamation de l'évêque exilé, envoya à Prague le cardinal Crescentius, lequel finit par décider le souverain à se désister de ses prétentions.

Ceslas vint mettre le sceau à la réconciliation ; en retour, le roi lui donna une belle résidence pour un couvent, et l'évêque lui accorda toutes ses sympathies.

Les circonstances ne pouvaient donc être plus favorables. De concert avec Henri le Morave, et un Religieux de Cracovie, notre Bienheureux se mit à l'œuvre. Il commença à prêcher ; captivée par son éloquence, la population entière accourait, se laissait séduire et tombait dans les filets de Dieu. Chaque jour, le couvent de Saint-Clément recevait de nouvelles recrues. Bientôt l'enceinte en fut trop étroite, et l'on dut chercher un plus vaste local : la communauté avait atteint le chiffre prodigieux de cent vingt-six Religieux (1).

Les femmes, à leur tour, animées d'une pieuse émulation, sollicitèrent en foule la faveur de mener la vie claustrale; il fallut fonder un monastère de Religieuses dominicaines. Ce monastère devint en peu de temps aussi florissant que celui des Frères, et reçut plusieurs années après (1260) une profession célèbre : celle de la reine Marguerite, fille de Léopold, archiduc d'Autriche, veuve de Henri, roi des Romains, puis épouse de Prémislas ou Ottokar II, roi de Bohême, qui l'avait répudiée parce qu'elle ne lui donnait point d'enfant. Cette princesse finit saintement ses jours dans ce couvent de Prague, où elle n'avait voulu occuper d'autre rang qce celui de Sœur converse.

III. — Ceslas quitta ensuite la mission de Bohême, dont il laissa la direction à Henri le Morave, et entra dans la Silésie. « Il la parcourut

(1) Un peu plus tard, Peregrinus, successeur de l'évêque André, se démit de son évêché pour entrer chez les Frères-Prêcheurs de Prague.

à pied selon son habitude, répandant partout la bonne odeur de ses vertus, enseignant la vérité aux infidèles, la vertu aux hommes perdus de mœurs, attirant les pécheurs à pénitence, enflammant du céleste amour les cœurs glacés, entassant une moisson abondante dans les greniers du Père de famille, à la gloire duquel il s'était dévoué corps et âme. » (Brév.).

Sa parole résonnait à l'oreille comme une douce harmonie; mais en même temps elle s'imposait avec une telle énergie que les consciences coupables s'en trouvaient ébranlées. Pressés autour de l'homme apostolique, les peuples ne pouvaient se lasser de ces accents si extraordinaires pour eux, de cette nourriture spirituelle dont ils avaient oublié ou même ignoré la saveur : ils s'en rassasiaient avec délices, se l'incorporaient à leur insu, se laissaient transformer en d'autres hommes et devenaient chrétiens.

Les vocations religieuses, ainsi qu'il arrivait toujours, couronnèrent ce beau mouvement. A Breslau même, capitale de la Silésie, l'évêque offrit à notre Bienheureux une très belle église dédiée à S. Adalbert, martyr, avec ses dépendances. Ceslas y fonda un couvent qu'il rendit célèbre entre tous en y passant le reste de sa vie (1).

Ce fut le centre d'un grand et fécond apostolat. De là, en effet, il rayonna, pour évangéliser les Polonais, les Bohêmes, les Moraves, les Saxons, les Ruthènes, les habitants des contrées situées entre l'Elbe et la Baltique.

Ces peuples guerriers et à demi barbares se laissèrent adoucir par les enseignements de la sainteté. Le Bienheureux rencontra dans ses courses apostoliques une âme tout particulièrement capable de l'entendre et de profiter de ses conseils : Hedwige, l'épouse de Henri, duc de Pologne et de Silésie, plus tard placée par l'Eglise sur les autels (2).

C'est auprès de l'homme de Dieu que la pieuse chrétienne apprit cette continence dans le mariage qu'elle devait, avec son époux, vouer solennellement au Seigneur. Ceslas semait le bien partout : aucun obstacle, qu'il vînt des hommes, des animaux malfaisants ou de la

(1) Parmi les disciples qu'il eut la gloire de former, nous citerons le V. Adrien, envoyé depuis en Bosnie où il fut martyrisé par les Turcs avec vingt-six de ses compagnons.

(2) La fête de sainte Hedwige se célèbre le 17 octobre.

nature inerte, n'était capable d'entraver sa marche. Il surmontait les difficultés, venait à bout des distances, réalisait l'impossible.

IV. — Mais aussi de quelle manière préparait-il le succès de sa prédication ! Sa prière était continuelle et se prolongeait bien avant dans la nuit ; le Bienheureux n'accordait à la nature qu'un faible repos, trouvant des charmes inexprimables à savourer dans un doux commerce avec Dieu ces joies surnaturelles que les hommes méprisent parce qu'ils ne les connaissent pas. Plus d'une fois on le vit, au temps de l'oraison, élevé au-dessus du sol, dans une extase qui le ravissait à la terre pour le tenir en présence de la Beauté incréée. Il se mortifiait sans relâche ; le jour, par les fatigues et les jeûnes ; la nuit, par les disciplines et les veilles ; son court sommeil, il le prenait d'ordinaire étendu sur la terre nue, avec une simple pierre ou un morceau de bois pour oreiller. Ces pratiques de pénitence ne lui faisaient pas négliger l'étude ; après avoir prié, médité longtemps les choses de Dieu, il appliquait son esprit à pénétrer les enseignements de la science, en vue de servir à son propre perfectionnement et à l'instruction du prochain.

Une arme puissante que Dieu lui mit entre les mains fut le miracle.

Un jour que, poussé par le zèle des âmes, notre Bienheureux allait évangéliser une bourgade située au-delà du Pradre, aujourd'hui l'Oder, il se vit arrêté par les eaux du fleuve gonflées démesurément. Les bateliers qui faisaient d'ordinaire le passage d'une rive à l'autre refusaient absolument d'affronter le courant. L'homme de Dieu, aussi confiant dans la Providence que le fut son frère Hyacinthe, dans une circonstance analogue, aussi ferme dans sa foi, fit une prière fervente ; puis, se parlant à lui-même : « Ton Sauveur, Ceslas, quand il allait à la recherche des pécheurs, vit la mer s'affermir sous ses pieds : pour toi, bien que son indigne ministre, tu es du nombre de ceux auxquels il a concédé sa puissance sur les éléments. Si tu as de la foi, tu ne seras pas arrêté dans ton voyage par ces ondes tumultueuses. » Il détache alors sa chape, l'étend sur les eaux, et faisant le signe de la croix se place au centre de cet esquif d'un nouveau genre. En quelques minutes, il atteint l'autre rive, sans que ses vêtements, sa chape elle-même, ne se trouvent mouillés.

Le fils unique d'une pauvre femme, en jouant sur un pont, était tombé dans le fleuve et s'était noyé ; son cadavre ne put être retiré qu'au bout de huit jours. Malgré l'état affreux où il se trouvait,

l'infortunée mère eut aussitôt une pensée : le porter au Saint : « Qui sait, se dit-elle, s'il ne me rendra pas mon fils? » Elle prie le bienheureux Père, elle le conjure au nom du Dieu qu'il prêche, d'avoir pitié de ses larmes, de ranimer ce cadavre. Ceslas, ému de compassion, se met à genoux, invoque le Maître de la vie; puis se relevant, il prend l'enfant par la main, et lui dit : « Au nom de Celui qui donne sa parole avec puissance aux prédicateurs de l'Évangile, lève-toi! » A l'instant même, le visage livide reprend les couleurs de la vie; l'enfant était ressuscité.

On compte trois autres morts arrachés au tombeau par la vertu du puissant thaumaturge, grand nombre d'aveugles qui recouvrèrent la vue, de sourds qu'il fit entendre, de paralytiques, de malades de toute sorte qu'il guérit, en traçant sur eux le signe de la croix.

Le Bienheureux eut, en outre, le don de prophétie. Entre autres prédictions, il annonça, de la manière la plus circonstanciée, l'invasion des Tartares en Silésie. Ce fut vers 1241 que ces barbares fondirent, comme un torrent dévastateur, sur cette malheureuse province. Après avoir ravagé la Hongrie, la Bulgarie, tué le duc de Pologne qui avait opposé de la résistance, et rempli la Bohême de terreur, ils s'arrêtèrent devant Breslau et en firent le siège. Épouvantés à la vue de cette multitude féroce, et ne se croyant pas en sûreté derrière leurs murailles, les habitants se réfugièrent dans la citadelle, avec leurs objets les plus précieux. Ils étaient résolus d'attendre dans ce dernier refuge le départ des assiégeants, ou d'y subir la mort.

Les Tartares ne semblaient pas disposés à lâcher prise; ils travaillaient, au contraire, sans relâche, aux opérations du blocus. Mais un adversaire non moins puissant travaillait de son côté. Ceslas, avec ses Religieux, priait, jeûnait, s'offrait en sacrifice; relevait en même temps le courage de ses concitoyens, les exhortant à la confiance en Celui qui a promis d'être à ceux qui l'invoquent « un aide opportun dans la tribulation ».

Un jour que les infidèles livraient l'assaut, le Bienheureux parcourait les remparts, le crucifix à la main, animant les défenseurs. Tout à coup, on le voit tout enveloppé de lumière, ayant au-dessus de sa tête un immense globe de feu, d'où s'échappent comme des gerbes incandescentes qui retombent sur les ennemis, tuant les uns, aveuglant les autres. Pénétrés de terreur, les barbares jettent leurs armes et s'enfuient en désordre; la ville était délivrée. Un certain nombre des infidèles, saisis par la vue du prodige, se convertirent à la foi; parmi

eux, dit-on, était un prince régnant qui reçut le baptême avec ses sujets. Plusieurs enfin, plus particulièrement touchés de la grâce, embrassèrent l'institut des Frères-Prêcheurs et devinrent d'utiles auxiliaires pour l'évangélisation de leurs compatriotes.

V. — Peu de mois après la délivrance de sa patrie d'adoption, le jour de la Visitation de la Sainte Vierge, notre Bienheureux fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Avant de se séparer des disciples qu'il avait engendrés à la vie religieuse et gouvernés comme Prieur, certains auteurs disent même en qualité de Provincial, il leur adressa les avis les plus touchants, leur recommandant surtout « de mettre leur confiance dans les mérites de Jésus-Christ et la protection de la Vierge, sa Mère, de pratiquer la plus grande charité à l'égard les uns des autres, de se rappeler enfin qu'on ne peut être parfait Religieux sans être auparavant parfait chrétien, et que toutes les pratiques du cloître ne sont saintes que lorsqu'elles ont pour base l'humilité, avec le renoncement à soi-même et au monde ».

Après ces exhortations, résumé de ce dont lui-même avait donné un si admirable exemple, Ceslas ne songea plus qu'à aller voir Dieu. Prenant en main son crucifix, il dit avec ardeur : « Seigneur, c'est Vous seul que j'ai désiré; daignez en retour m'admettre à votre divin embrassement ». La glorieuse Vierge Marie, qu'il avait tant aimée, adoucit ses derniers instants et le conduisit aux joies de l'éternité, le 16 juillet 1242.

Une Religieuse dominicaine du monastère de Sainte-Catherine, à Breslau, eut la consolation de voir le Bienheureux placé parmi les Apôtres, et d'apprendre de sa bouche qu'il devait ce bonheur à ses travaux pour le salut des âmes. Les miracles que Dieu continua d'opérer en faveur de son élu, confirmèrent cette révélation. Ils devinrent si nombreux que les habitants de Breslau, afin de reconnaître les bienfaits de leur Protecteur céleste, lui élevèrent un magnifique sépulcre dans une chapelle qui porte son nom. L'évêque obtint la permission de célébrer l'office du Bienheureux comme d'un saint confesseur, le 16 juillet, jour de sa mort.

On cite plusieurs traits de la protection accordée par le B. Ceslas à son couvent de Breslau et au monastère des Sœurs. En 1570, un violent incendie dévorait un quartier de la ville, et la flamme atteignait déjà le chevet de l'église des Prêcheurs. Les Religieux invoquent avec instances le bienheureux fondateur de leur couvent. Aussitôt, à la

vue de tous, Ceslas apparaît dans les airs, opposant sa chape à la fureur de l'incendie. Le monastère de Sainte-Catherine fut l'objet, plus tard, d'une protection de même genre.

Autre faveur miraculeuse qui a pour elle le témoignage même d'historiens hérétiques : de son sépulcre naissait une poussière ayant le privilège de guérir de toute sorte d'infirmités et plus spécialement des fièvres et des douleurs de tête.

En 1608, on fit la translation des reliques du B. Ceslas. Tandis qu'on les portait processionnellement, on vit une statue de la Vierge, qu'entouraient des figures d'anges, incliner la tête au passage des reliques, comme pour saluer le Saint, et les figures d'anges semblèrent tressaillir de joie, devant l'assistance émerveillée.

Le même miracle se reproduisit quelques jours après lorsqu'on plaça les précieuses reliques dans la châsse qui leur avait été préparée. Marie réalisait ainsi cette parole de l'Ecriture : « *Qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur :* Que celui qui vous aura béni soit comblé de bénédictions! »

Le Pape Clément XI avait permis à l'Ordre des Frères-Prêcheurs de célébrer la fête du B. Ceslas, sous le rite double, le jour anniversaire de sa mort (16 juillet). Mais depuis quelques années, cette fête a été transférée au 18, à cause de la solennité de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Le V. P. JEAN DE ORMAÇA
dit de Saint-Thomas,
l'un des Fondateurs et le quatorzième Provincial de la Province du Saint-Rosaire des Philippines(*)

(1638)

PARMI les couvents de notre Ordre fondés en Espagne sous le nom et la protection de saint Paul, celui de Valladolid semble avoir reçu plus particulièrement l'esprit de zèle du grand Apôtre pour

(*) *Hist. Philipp.* — *Act. Cap. Rom.*, 1644.

la prédication de l'Evangile et la conversion des âmes. On en eut la preuve, lorsque le V. P. Jean-Chrysostome, voulant fonder aux îles Philippines la Province du Saint-Rosaire, vint faire appel aux missionnaires de bonne volonté pour cette noble et difficile entreprise ; les Religieux s'offrirent alors avec tant de courage et d'empressement, qu'il fut nécessaire de choisir, plutôt que d'accepter, la Communauté se présentant tout entière.

Le V. P. Jean de Ormaça, dit de Saint-Thomas, alors maître ès-arts, fut de ce nombre ; et, tant par sa longue vie, presque centenaire, que par ses glorieux travaux, il eût pu s'approprier cette parole de saint Paul : « *Plus omnibus laboravi :* J'ai travaillé plus que tous ».

Lors de la première dispersion des ouvriers évangéliques, notre V. Religieux, accompagné de trois Pères dont il était le Supérieur, reçut en partage la tribu de Batan, peuple sauvage et cruel, que les Augustins et les Franciscains successivement avaient abandonné, n'obtenant aucun résultat de leur dévouement et de leurs fatigues. Le fervent missionnaire, bien loin de se décourager par l'insuccès de ses prédécesseurs, entreprit hardiment la tâche qui lui était confiée, parcourut à pied toutes les terres des Indiens, et, profitant du repos nécessité par l'épuisement de ses forces, commença l'étude de la langue du pays. Son premier soin fut d'attaquer avec vigueur le vice capital des sauvages : l'ivrognerie et les désordres dont elle est la source ; il se servit fort heureusement, dans cette lutte, de l'amour-propre des Indiens, comme d'un moyen très efficace pour les corriger, faisant défendre, sous des peines légales, de recevoir les intempérants et de lier conversation avec eux ; il les signala même comme ennemis de Dieu, en proclament au prône le nom des coupables. La honte produisit ce que peut-être n'eussent pas fait les exhortations les plus éloquentes : bientôt les pauvres gens ainsi décriés renoncèrent à leurs mauvaises habitudes et se montrèrent dignes d'être cités comme modèles aux autres tribus indigènes. Dieu bénissait cette œuvre et récompensait par des attentions toutes paternelles le zèle du missionnaire et la bonne volonté des néophytes ; citons quelques exemples.

Un jour, le V. Père rencontrant une vieille Indienne lui enseigna les premiers éléments de la foi, et, après avoir inscrit son nom, l'engagea à venir à l'église pour s'instruire plus complètement avec les autres chrétiens. La pauvre femme s'y rendait en effet de temps en temps, mais le Père n'avait pas toujours constaté son exactitude, lorsqu'un

matin, le nom de la convertie lui tombant sous les yeux, il remarqua son absence et l'envoya chercher. Les sauvages, en arrivant auprès d'elle, la trouvèrent à l'agonie, et revinrent en toute hâte prévenir le P. Jean, qui eut encore le temps de lui administrer les derniers secours de la religion : Dieu permettait ainsi qu'une coïncidence, en apparence fortuite, assurât le salut de cette âme.

Notre saint missionnaire ayant cru devoir ajourner le baptême d'une autre femme malade, mais non en danger de mort, fut averti peu de temps après qu'un énorme palmier, brisé par une tempête, avait dans sa chute renversé la cabane et réduit à l'extrémité celle qui l'habitait ; le Père s'empressa d'accourir, mais craignant d'arriver trop tard, il chargea son compagnon, plus jeune et plus agile, de prendre les devants afin de baptiser la néophyte, si la mort était imminente. Le pieux catéchiste exécuta fidèlement le message et quand le prêtre arriva, la bonne Indienne venait d'expirer, régénérée dans les eaux de la grâce et portant au ciel son innocence baptismale.

Un sauvage, saisi d'un transport de folie, semblait près de succomber et incapable de recevoir aucun secours spirituel; son état inspirait d'autant plus d'inquiétudes que, tout récemment encore, une faute grave et publique avait obligé le missionnaire à lui infliger une forte correction. Or, le malheureux aliéné ne s'était pas confessé depuis cette époque ; le Père voulant à tout prix obtenir le salut de son âme fit un vœu à S. Hyacinthe, et peu après, le moribond, reprenant ses sens, put se préparer chrétiennement à la mort par l'accusation et le repentir de ses péchés.

Nous pourrions ajouter à ces détails bien d'autres faits qui tous attestent et le zèle du V. Père et les consolants résultats qui en étaient la récompense.

Cependant la charité tout apostolique du P. Jean de Ormaça et ses succès comme Vicaire de la Mission, firent penser à nos Pères des Philippines qu'ils trouveraient en lui un digne successeur du V. P. Bernard de Sainte-Catherine, dont le Provincialat touchait à sa fin; la plus grande difficulté était d'obtenir le consentement de l'élu, lequel, alléguant ses infirmités et l'influence préjudiciable des dispenses habituelles, en raison de l'exemple que doit un supérieur à ses subordonnés, refusait d'assumer la responsabilité qu'on lui proposait. L'autorité ayant décidé et n'acceptant pas de refus, le V. Père se soumit, remplit exactement toutes les obligations de sa charge, et, par une grâce extraordinaire de la Providence, trouva assez de forces

pour suivre en tous points la règle, de telle sorte que, malgré ses infirmités et ses pénitences, il vécut jusqu'à cent ans, et vit dix Prieurs Provinciaux lui succéder.

Le nouveau Supérieur fit aussitôt quelques sages règlements, ayant pour but de maintenir, comme soutien de la vie apostolique, l'observance la plus parfaite, même dans les petits détails; un fait saisissant vint donner comme la sanction divine à ces ordonnances. Un Religieux, d'ailleurs bon et vertueux, mangea quelques câpres, en se promenant dans le jardin; peu d'instants après, il fut saisi de douleurs violentes dans tout le corps, et bientôt se manifestèrent tous les signes d'une possession diabolique. Le P. François de Moralès, plus tard martyrisé au Japon et alors Prieur du couvent, exorcisa le pauvre Père; lorsqu'il invoqua Sainte Cécile, vierge et martyre, que le malheureux possédé vénérait tout particulièrement et avait choisie pour patronne de religion, celui-ci parut encore plus troublé et les assistants, voyant en cela un effet sensible de l'assistance de la Sainte, firent vœu de jeûner en son honneur un jour au pain et à l'eau, si la délivrance était obtenue; notre V. Provincial ajouta à cette promesse celle d'une fête solennelle où lui-même chanterait la grand'messe.

Au jour fixé, le possédé fut encore tourmenté cruellement par le démon, pendant toute la cérémonie; peu après, se trouvant plus calme, il voulut baiser humblement les pieds de ses frères, lorsque la communauté se fut réunie au Chapitre, et le fit avec grande piété; bientôt il aperçut soit réellement, soit en vision, d'une part Satan cherchant à l'étrangler et de l'autre sainte Cécile qui le délivrait. Le lendemain, après le jeûne des Religieux, il se retrouvait dans son premier état, et ses frères, affermis comme lui-même dans la pratique de la règle, par ce fait vraiment extraordinaire, se remirent avec une nouvelle ardeur à l'observance la plus fidèle de tous leurs devoirs.

L'esprit de ténèbres paya bien cher son triomphe momentané, car nos zélés missionnaires, reprenant plus courageusement que jamais leurs travaux apostoliques, détruisirent tous les sanctuaires élevés au démon, brûlèrent les offrandes déposées dans les temples ou devant les simulacres à l'intérieur des cabanes. Ces actes énergiques inspiraient un grand effroi aux indigènes, par suite de la conviction où ils étaient que le diable vengerait d'une manière terrible les injures qui lui avaient été faites; voyant enfin l'impuissance de leurs idoles, ils ouvrirent les yeux à la lumière de la foi et demandèrent le baptême.

Sur ces entrefaites, une grave épidémie de petite vérole sévit dans la contrée et fit de très nombreuses victimes ; nos Pères mirent tout leur dévouement au service des pauvres indigènes et réussirent à en sauver quelques-uns; ceux qu'ils ne purent arracher à la mort ne succombèrent pas sans avoir reçu le baptême et les derniers Sacrements. Dieu seconda bientôt le zèle de notre digne Provincial en lui envoyant un renfort nécessaire pour le bien de la mission. Quatorze Religieux de notre Ordre, venus des divers couvents d'Aragon, de Castille et de Rome, arrivèrent à Manille en 1602, sous la conduite du P. Diégo de Soria. Ces nouveaux ouvriers de la vigne du Seigneur avaient donné en Espagne des preuves incontestables de leur vertu et de leur courage, en se rendant à Séville, malgré la peste qui désolait la cité, et en prodiguant leurs soins aux habitants pendant le petit séjour que nécessita la réunion des Pères destinés aux Missions des Philippines; l'un d'eux, le P. Jean de Solis, dont nous avons fait l'éloge au jour précédent, atteint par le terrible fléau, mourut victime de sa charité. Le grand voyage auquel nos fervents missionnaires s'étaient ainsi préparés, s'acheva d'une manière non moins édifiante : le vaisseau qui les portait semblait un véritable monastère, tant le silence, les Offices et les divers exercices de règle y étaient fidèlement observés. Cette même conduite à Mexico, pendant qu'ils attendaient le navire qui devait faire voile pour les Philippines, fut pour tout le peuple un salutaire enseignement : les nouveaux apôtres, laissant de côté toute sollicitude au sujet de leur santé, déjà bien ébranlée par un long voyage, toute curiosité par rapport à un pays nouveau et intéressant, ne s'occupèrent qu'à de saints exercices, préludant ainsi, par une sorte de retraite préparatoire, aux grands travaux qu'ils allaient entreprendre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Après avoir longtemps attendu un vaisseau à destination des îles Philippines, ils purent enfin trouver place à bord de deux bâtiments, et commencèrent une seconde traversée qui ne le céda en rien à la première, comme caractère religieux et édifiant.

Le V. P. Jean de Ormaça présidait à Manille le Chapitre de sa Province, lorsque nos missionnaires arrivèrent au terme de leur voyage. Le renfort était très opportun, non seulement pour Batan et la Nouvelle-Ségovie, mais encore pour le Japon dont l'un des souverains, le roi de Satzuma, demandait instamment des prédicateurs de l'Evangile. Ce royaume avait déjà reçu le bienfait de la foi par

S. François Xavier et ses premiers compagnons ; ceux-ci, ne pouvant suffire à la moisson trop abondante, demandèrent en 1584 et 1585, qu'on envoyât des ouvriers évangéliques pour leur venir en aide. Ils s'adressèrent tout particulièrement au V. P. Dominique de Salazar, Religieux de notre Ordre et alors évêque de Manille, et aux Pères franciscains, établis dans cette ville. Le saint Prélat, ne pouvait encore disposer d'aucun Religieux, ceux qu'il attendait d'Espagne venant de périr dans un naufrage, mais il eut soin de faire copier les lettres de demande que lui avait adressées le P. Coello, vice-recteur des Jésuites du Japon, et d'en faire attester l'authenticité par quelques Espagnols amis de ce Père et connaissant très bien son écriture. Cependant les Pères de la Compagnie, ayant changé de sentiment, ne voulurent plus donner suite à leur projet ; alors le roi de Satzuma, agissant en son propre nom, réclama de nouveau les missionnaires dominicains dont il avait été question. Le Provincial, Jean de Saint-Thomas, après avoir mûrement considéré l'affaire, lui envoya les V. P. François de Moralès, Thomas Hernandez, Alphonse de Mena, Thomas du Saint-Esprit et un Frère convers, dont on verra ailleurs la vie édifiante et le glorieux martyre.

Le Japon, comme les Philippines, les Indes et autres contrées, dit le P. Souèges, offrait un champ assez vaste aux ouvriers apostoliques, pour n'être pas, ainsi que semble le vouloir le P. Bartoli, historien des Jésuites, l'apanage exclusif de la Compagnie. Si notre Ordre, ceux de Saint-François, de Saint-Augustin et de la Merci avaient eu des prétentions semblables, il n'eût pas été permis, même à S. François Xavier d'aborder Goa, les Indes, les Philippines, puisque déjà la lumière de la foi y avait été portée par d'autres instituts plus anciens que celui de Saint-Ignace.

Vers l'an 1603, le roi de Cambodge fit demander au gouverneur de Manille, Dom Pierre de Acuna, quelques secours militaires et religieux; notre Provincial, averti de cette démarche et prié d'y répondre en ce qui concernait les missionnaires, envoya les PP. Ignace de Sainte-Marie, Jérôme de Bethléem et Alphonse Collar ; ce fut le dernier acte mentionné dans l'histoire de la Province au sujet de la charge qu'il occupait alors.

Le P. Jean de Ormaça mourut en 1638, presque centenaire, riche de mérites et de vertus. Le Chapitre général, tenu à Rome l'an 1644, fait une très honorable mention de ce saint Religieux, et rapporte en particulier qu'il conserva toujours son innocence baptismale.

LE MÊME JOUR

1298 — A Limoges, le V. P. PIERRE COPPELLI, prédicateur infatigable. A deux reprises, la Communauté le choisit pour Prieur, mais l'humble Religieux, s'étant secrètement fait relever de son office, réunit les Frères au Chapitre, donna lecture de la patente du Provincial et se prosterna à terre en signe d'adhésion. Il survécut de quatre ans à la démission de son second Priorat, uniquement appliqué à l'oraison et aux autres fonctions de l'Ordre. Enfin, chéri de Dieu et des hommes, il passa au bonheur des Saints l'an 1298. — (Bernard Gui.)

1390 — A Metz, le V. P. ALBERT DE PAREDO, subtil interprète de la Sainte Ecriture. Il se servit avantageusement des lumières qu'il puisait dans cette étude pour sa conduite particulière. Pendant son Priorat, il reçut à Metz le Chapitre Provincial de la Province de France, alors gouvernée par le P. Bonet Litelli, depuis inquisiteur de Carcassonne.

Selon toute probabilité, sa mort arriva l'an 1390, à l'époque de la terrible peste qui ravageait alors la ville de Metz.

On a gravé sur la tombe du V. Père les deux vers suivants :

Hic Dominum timuit, ejus præcepta tenendo :
Vir sensu prudens, vir bonitate nitens.

Celui-ci craignit le Seigneur et garda ses préceptes :
Homme d'une prudence admirable et d'une merveilleuse bonté.

(*Ex Mss. Met.*)

1534 — A Valence, le V. P. AMATOR ESPY, compagnon de martyre du P. Dominique de Cordoue. Il prit l'habit de l'Ordre à Luchente, sa ville natale, et fut appliqué aux études dans les couvents réformés de la Province d'Aragon. Plus tard, il se rendit à Paris pour se perfectionner dans les sciences sacrées, mais, dès son retour en Espagne, il entrait dans les charges. Elu Prieur de Luchente, il conduisit sa communauté avec une régularité admirable; et son temps expiré, fut maintenu à la tête de la Maison et réélu trois fois de suite.

Durant son second triennat, le V. Père passa par une rude épreuve. La

peste et la famine désolant toute la contrée, les campagnes étaient sillonnées par des bandes d'aventuriers affamés qui mettaient tout au pillage. Les Religieux, ne pouvant plus sortir pour aller quêter leur nourriture, se trouvèrent dans une gêne extrême ; de plus, il leur fallait recevoir et loger dans leur couvent une foule d'étrangers qui venaient y chercher un refuge. Trente-trois de ces malheureux, atteints par le fléau, moururent dans la même journée et quatre de nos Pères, frappés à leur tour, succombèrent victimes de leur dévouement.

Mais, grâce à la sage direction du Prieur, la Maison se releva peu à peu. A sa requête et à la considération de la vie exemplaire de ses Religieux, le Saint-Siège rattacha au couvent de Luchente un rectorat qui s'étendait sur quatre villages (1530). L'année suivante, le P. Amator Espy fut élu Vicaire général de la Congrégation des couvents réformés ; mais, peu après, cette Congrégation ayant été supprimée, le V. Père fut institué Vicaire des couvents du royaume de Valence. Il assista, en qualité de Définiteur, au Chapitre Provincial, présidé par le P. Dominique de Cordoue, et succéda au P. Thomas de Toro, comme Prieur du couvent de Valence.

Sur ces entrefaites, le saint Religieux dut se rendre au couvent de Luchente. Les novices vinrent le saluer et prendre sa bénédiction, prosternés à terre, suivant l'usage. Le V. Père, les ayant fait relever, leur mit la main sur la tête et se contenta d'adresser à chacun les paroles suivantes, empruntées à l'Office du commun des Apôtres : « Soyez constants et généreux dans le combat, luttez vaillamment contre l'antique serpent, et vous recevrez le royaume éternel. » Ces simples mots, prononcés avec gravité, firent une grande impression sur ces jeunes Frères ; l'un d'eux affirmait dans la suite que cette exhortation, gravée dans son cœur, l'avait toujours fortifié dans ses bonnes résolutions.

Sa visite achevée, le P. Amator rentra à Valence, et, deux mois après, succombait sous le glaive d'un apostat en voulant protéger son Provincial, frappé mortellement le premier, ainsi que nous l'avons rapporté au 14 de ce mois, dans la notice du P. Dominique de Cordoue. — (Diago.)

1566 — En Flandre, le V. P. THOMAS HESKIN, Anglais de nation et Docteur en théologie. Il était chanoine et trésorier de l'église de Salisbury, fort adonné à l'étude des lettres, mais plus encore à celle de la vertu. Quand éclata la grande persécution, sous l'impie Elisabeth, le saint prêtre s'exila volontairement en Belgique, y revêtit l'habit de l'Ordre et prit la direction d'un monastère de Sœurs anglaises dominicaines, réfugiées à Anvers. Il mourut dans l'exercice de ce ministère.

Le V. Père a laissé un traité intitulé : « *Christi et sanctorum parlamentum de Eucharistia.* » C'est une réponse péremptoire au décret du Parlement anglican contre l'auguste Sacrement de nos autels. — (Echard).

1580 — A Paris, le V. P. JEAN CHARBONNAIS, du couvent de Chartres.

Ce vertueux Religieux était doué d'une modestie angélique et d'une douceur incomparable; on ne pouvait le voir sans l'aimer. Il venait de prendre ses grades de maître ès-arts et donnait les plus belles espérances pour l'avenir, quand une mort imprévue l'enleva à la fleur de l'âge, l'an 1580. — (*Ex mss. Conv. Paris. S. Jac.*)

1600 — A Vienne, en Autriche, le V. P. PIERRE STUTNER, professeur à l'Université. Bien qu'il se crût très indigne des honneurs, il dut cependant accepter l'administration temporelle des évêchés de Vienne et de Neustad. Il était tout désigné pour prendre en main la direction spirituelle de ces deux sièges, mais sa rare humilité lui fit décliner une élévation qu'il estimait trop dangereuse. Il mourut l'an 1600.

1615 — Au couvent d'Oaxaca, dans la Province de Saint-Hippolyte, le V. P. JEAN DE OCHOA. Apôtre dans toute la force du terme, il se montrait infatigable dans les travaux du saint ministère. Son austérité, connue de tout le pays, n'altérait en rien la douce et prévenante charité qu'il témoignait en toute rencontre à ses Indiens. Les conversions qu'il opérait se comptaient par milliers.

Le V. Père mourut en odeur de sainteté, épuisé par la pénitence et les fatigues de son apostolat. — (*Act. cap. Bonon.* 1615.)

1648 — Au couvent des Saints-Martyrs, à Cordoue, le V. P. JEAN-BAPTISTE DE LA VEGA, d'une charité insigne envers les pauvres. Tous les jours, avec la permission du Supérieur, il leur donnait la moitié de son repas, quelquefois même le repas tout entier, ne se réservant que du pain sec. Ayant un jour rencontré aux portes de la ville un mendiant couvert de blessures, il le prit dans ses bras, l'apporta au couvent et l'entoura des soins les plus délicats, jusqu'à complète guérison.

La cellule faisait ses délices : le V. Père n'en sortait que par nécessité. Il s'adonnait à l'oraison avec tant de ferveur qu'il était souvent ravi en extase. D'après un sentiment commun, il conserva toute sa vie son innocence baptismale. Le souvenir de la mort était toujours présent à son esprit : aussi quand son heure dernière arriva, il put dire avec autant d'assurance que de vérité : « Mon sacrifice est fait : la mort ne m'épouvante pas, j'y ai toujours pensé. »

Ce fut l'an 1648 que le saint Religieux quitta ce monde pour entrer dans la terre des vivants. — (*Cap. Rom.* 1650.)

1651 — A San-Marco, en Calabre, l'illustrissime P. HYACINTHE

CEULI, évêque de cette ville. Il vit le jour à Pise, et fit profession au couvent de la Minerve, à Rome.

Sa vocation à l'épiscopat rappelle l'élection de David à la royauté; car, on trouvait dans sa communauté des hommes d'un plus haut mérite, et à en juger par les apparences, plus aptes que ce V. Père à conduire les âmes. Néanmoins, *non hos elegit Dominus :* ce fut le V. Père qu'il plut à Dieu de choisir, préférablement à tout autre, au grand étonnement de ses Frères.

Le P. Hyacinthe Ceuli remplissait alors les fonctions de Sous-Prieur : mais dès qu'il fut placé sur le siège de San-Marco, il sembla que sa vertu n'attendait qu'une occasion pour briller du plus grand éclat dans l'Eglise du Christ. Le saint Evêque fut l'appui et la ressource des malheureux, surtout durant les grandes famines de 1649 et 1650. Non seulement tous les revenus de son évêché passèrent aux mains des pauvres, mais le V. Prélat vendit encore ses meubles et ses vêtements pour venir en aide à son peuple. Il mourut plein de gloire devant Dieu et devant les hommes, après trois ans d'épiscopat, le 18 juillet 1651. — (*Mon. Domin.*)

1630 — A Florence, au couvent de Santa-Maria-Nuova, le V. Père HYACINTHE DEL GARBO, victime de son dévouement pour les pestiférés. Atteint une première fois par le fléau, il put surmonter le mal, et revint au chevet des mourants; mais ses forces trahirent son courage. Après s'être dévoué corps et âme pour encourager et secourir les malheureux, il tomba une seconde fois pour ne plus se relever, terrassé sous les étreintes d'un mal qui ne pardonne pas.

Six de ses compagnons dont les noms sont venus jusqu'à nous, sans parler d'un plus grand nombre d'autres, morts au champ d'honneur, imitèrent sa charité et firent joyeusement à Dieu le sacrifice de leur vie. C'étaient les VV. PP. Ange Frescobaldi, Nicolas Amadori, Constantin Talani, et les Frères Dominique, Etienne et Tobie. — (*Mon. Domin.*)

1280 — Au monastère d'Adelhausen, la mémoire d'une humble Sœur converse, naturellement très peu portée, d'après la chronique, à verser des larmes. Voyant que ses compagnes en répandaient avec abondance, elle conçut un grand désir d'être, elle aussi, favorisée de ces saints épanchements. Un jour dans l'oraison, elle se fit une telle violence, qu'une larme unique tomba de ses yeux. Alors deux Anges descendirent du ciel, recueillirent cette larme dans une coupe d'or et la présentèrent au Seigneur. — (Chron. d'Adelh.) (1)

(1) Danzas, *Temps primitifs*, IV, 113.

15.. — Au monastère du Paradis, à Evora, la V. Mère MARIE DE LA RÉSURRECTION, la première novice reçue dans cette sainte Maison. Sa ferveur lui obtint les plus grandes grâces. On voyait en elle un zèle ardent pour les observances religieuses ; son obéissance était admirable. Elle s'appliquait avec bonheur aux devoirs de son état et s'adonnait de grand cœur à la pratique de l'oraison et de la mortification. Souvent, dans ses colloques intimes avec le divin Maître, elle versait d'abondantes larmes et épanchait son cœur dans des élans tels, que ses compagnes s'arrêtaient à la porte de sa cellule pour surprendre ces accents.

Là, dans ce jardin fermé, la V. Mère aimait à multiplier ses dévotions devant une statue de la Vierge, auprès de laquelle elle passait tout le temps laissé libre par ses occupations.

Parmi les grâces reçues aux pieds de sa Madone, la pieuse Sœur eut révélation que cette statue, d'apparence très modeste, serait un jour célèbre dans le monastère et dans la ville. Elle prédit la chose aux Religieuses, mais on n'attacha tout d'abord aucune importance à ses paroles. La prédiction allait cependant s'accomplir.

Peu après la mort de la V. Mère Marie, la Prieure se sentit intérieurement pressée de placer sur l'autel de l'infirmerie la statue que la défunte avait tant honorée : et pour encourager ses filles à marcher sur ses traces, elle décora la sainte image du titre de Notre-Dame du Rosaire.

La Très Sainte Vierge ne tarda pas à confirmer par un grand miracle le culte que l'on commençait à lui rendre. Une pauvre Sœur, atteinte d'épilepsie, se trouvant saisie d'une attaque sur la galerie supérieure du cloître, tomba à la renverse, la tête la première, sur un bloc de pierre. On la releva sans connaissance, et le médecin, mandé en toute hâte, déclara qu'il n'y avait rien à faire, la Sœur étant irrémédiablement perdue.

Les Religieuses eurent alors l'heureuse inspiration de faire toucher à la moribonde la statue de l'oratoire. Il n'en fallut pas davantage pour remettre en parfait état leur bien-aimée compagne.

Ce miracle fit grand bruit dans la ville. On accourut aussitôt de toutes parts se recommander à cette Madone du Rosaire, et l'huile des lampes entretenues à son autel opéra dans la suite des guérisons merveilleuses. — (Sousa.)

1629 — A Orihuela, en Espagne, la très vertueuse Sœur MARGUERITE RUIZ, du Tiers-Ordre. Elle excella dans toutes les vertus chrétiennes et religieuses, et se distingua surtout par son humilité, son austérité et son union à Dieu ; elle semblait ne vivre que d'oraison : aussi tout le monde la regardait comme une Sainte. — (*Act. Cap. Rom.* 1629.)

XIX JUILLET

Le V. P. GASPARD DE CORDOUE, Profès du couvent de Saint-Paul, confesseur du roi Philippe III (*).

(16..)

Issu d'une race très illustre, Gaspard de Cordoue descendait par son père des seigneurs de Cabra, et se rattachait par sa mère aux grandes familles de la Vega, connues dans tout le royaume. Il naquit à Malaga et, dès son plus jeune âge, montra par sa piété précoce, ce qu'il serait un jour. Sa mère prit un soin particulier de son éducation : c'était le cinquième enfant que Dieu lui accordait, et sur les huit qu'elle eut de son mariage, cinq embrassèrent notre Règle.

Le premier, nommé Gomez, réunit toutes les qualités de science et de sainteté capables de rendre un homme illustre, et on aurait pu, en toute vérité, lui appliquer cet éloge du Pape S. Sylvestre : « *Erat enim aspectu angelicus; sermone nitidus, ingenio pollens ac cœlestem in terrâ vitam præferens :* il avait un extérieur angélique, une élocution nette et pleine de charmes, un esprit judicieux : sa vie était plutôt du ciel que de la terre. »

Le second, Martin de Cordoue, l'un des plus savants hommes de son temps, enseigna la Théologie dans les Universités d'Espagne. Il

(*) Lopez.

aurait porté aussi haut que possible la gloire et la réputation de notre Ordre, si Dieu ne l'eût retiré de ce monde, au moment où son vaste savoir commençait à briller du plus vif éclat.

Le troisième, Fr. Dominique, fut surtout remarquable par ses vertus religieuses. La mort l'enleva à la fleur de l'âge, quand il n'était encore que sous-diacre.

Gaspard, dont nous écrivons la vie, le remplaça et fut lui-même suivi par un autre de ses frères, nommé Bernardin. Ce dernier revêtit l'habit au couvent de Saint-Etienne de Salamanque et fit des progrès étonnants dans l'étude. L'Evêque de Palencia, son oncle, qui l'avait élevé, aurait bien voulu le retenir dans le monde, mais le jeune homme, se sentant appelé à l'état religieux, n'hésita pas à l'embrasser. Il enseigna pendant quelques années, et mourut avant d'avoir pu donner tout ce dont il était capable.

L'unique sœur de ces saints Religieux, imitant leurs beaux exemples, quitta le siècle à son tour pour se retirer au monastère de Sainte-Claire, à Malaga, où elle mourut en odeur de sainteté.

Telle était la famille de notre V. P. Gaspard : lui-même n'eut pas plus tôt reçu les livrées dominicaines qu'il fit paraître les dispositions les plus heureuses : il aimait le silence, la retraite, le recueillement et pratiquait avec une fidélité admirable toutes les règles de l'Ordre. Son aptitude pour les sciences théologiques n'étant pas moins remarquable, il fut envoyé au collège de Saint-Grégoire à Valladolid, où il obtint les titres et les grades réservés aux personnages d'un mérite extraordinaire.

De retour à Cordoue, il enseigna la théologie pendant plusieurs années avec tant de succès qu'il devint bientôt l'oracle des autres Lecteurs. On le trouvait absorbé jour et nuit soit par l'étude, soit par la prière, car il réduisait outre mesure ses heures de sommeil et macérait son corps par une rigoureuse abstinence. Sa mémoire était prodigieuse : il pouvait passer plus de vingt ans sans revoir les matières qu'il avait étudiées, expliquer sans peine et sur-le-champ tous les articles de la Somme, et résoudre les difficultés qu'on lui proposait. Quel que fût l'éclaircissement demandé, on aurait pu croire que c'était toujours le dernier traité qu'il venait de relire ou d'apprendre. Il savait par cœur la Somme contre les Gentils et les savants commentaires de François de Ferrare.

Après vingt-cinq années d'enseignement, les Supérieurs jugèrent opportun d'élever aux charges le V. P. Gaspard, qui fut aussitôt élu Prieur de Malaga.

Ce poste si nouveau pour un homme dévoré par la passion de l'étude contraria visiblement ses goûts : aussi n'eut-il rien de plus pressé que d'accepter la régence vacante au couvent de Séville. Pour se remettre tout entier à ses livres, il s'astreignit à un unique repas par jour ; encore le prenait-il dans la soirée.

Les copies de ses leçons avidement recherchées se multiplièrent presque à l'infini : on rapporte que plusieurs auteurs fort peu scrupuleux, abusant de la grande modestie du savant maître, insérèrent ses écrits dans leurs propres ouvrages et les donnèrent au public comme sortis de leur plume. Le P. Gaspard se voyait, en outre, consulté de toutes parts et ses réponses étaient reçues partout comme des oracles.

Nous ignorons combien de temps il resta à Séville : plus tard, on le nomma Prieur de Cordoue. Là, mieux instruit par l'expérience, le V. Père se relâcha de son excessive application à l'étude pour ne plus songer qu'à remplir dignement les devoirs d'un véritable Supérieur. Jour et nuit, le premier à tous les exercices, il était un modèle parfait de régularité. Après Matines, il restait au chœur jusqu'à l'aube du jour, et jamais, même en temps de maladie, il ne consentit à enfreindre l'abstinence.

Dans ses rapports avec les inférieurs, le V. Père traitait chacun selon son mérite; s'il montrait quelque préférence, c'était pour les petits, les humbles et les plus vertueux. Du reste, il agissait envers tous avec tant de bonté et de déférence qu'il semblait parfois dépasser la mesure. Il servait lui-même les malades, faisait leurs lits, pourvoyait comme une mère à leurs besoins et entrait tellement dans les détails du gouvernement, que rien dans la maison n'échappait à sa vigilance. Il régit de la sorte à deux reprises différentes le couvent de Saint-Paul et une fois celui de Grenade. On avait grande confiance dans ses lumières, et la Cour elle-même prenait son avis dans les affaires importantes. Le Cardinal de Guevara et l'Archevêque de Grenade n'étaient pas les moins empressés à venir le consulter.

Pendant son Priorat de Grenade, le V. P. Gaspard eut la joie de faire célébrer dans son couvent de grandioses solennités à l'occasion de la récente canonisation de S. Hyacinthe. Le pieux Cardinal que nous venons de nommer voulut prendre à sa charge tous les frais, montrant ainsi la grandeur de son âme par la magnificence qu'il déploya, sa dévotion au Saint par le soin qu'il prit de le faire honorer, et son affection pour le Prieur en le délivrant de ce qui aurait pu lui

donner quelque souci. Des Religieux de neuf différentes communautés officièrent dans notre église pendant la neuvaine, et portèrent tour à tour la parole devant des auditeurs nombreux. La procession générale qui clôtura les fêtes dépassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors : mais ce qui releva davantage encore l'éclat des solennités, ce furent les aumônes considérables distribuées chaque jour au couvent à plus de mille pauvres.

L'an 1598, le Chapitre de la Province, réuni à Séville, élut Provincial le P. Gaspard. Cette nomination affligea profondément le saint Religieux. Il le témoigna ouvertement à tous ses Frères, au moment où ceux-ci vinrent lui offrir l'hommage de leur respect. « Si vous m'aimiez véritablement, leur dit-il, vous m'adresseriez non pas des félicitations mais des condoléances. » Durant ses douze années de Provincialat, il se proposa toujours l'exemple de S. Dominique, cherchant à soutenir cette Province à demi tombée, et à renouveler pour elle ce que le saint Patriarche avait fait jadis pour les murs chancelants de Latran.

Son plus grand souci était de pourvoir de bons Supérieurs les différentes maisons, car il savait qu'une communauté est souvent jugée sur la valeur de son chef. Plus fidèle que jamais à ses exercices ordinaires, il assistait à tous les offices, priait beaucoup, laissait toujours une partie de son repas aux pauvres et ne souffrait pas qu'on le servît autrement que les simples Religieux. Il jeûna un Carême entier au pain et à l'eau, et tant qu'il fut Supérieur, il usa de cette même rigueur trois fois la semaine.

A cette époque, le V. Père s'attacha plus particulièrement à la pratique de la pauvreté. Sa tunique, d'étoffe rude et grossière, aurait pu servir de cilice à tout autre moins pénitent. Jamais il ne porta d'argent sur lui et rien ne peut donner l'idée de sa joie, quand il lui arrivait de manquer du nécessaire. Une vie si exemplaire accrut grandement l'esprit religieux dans la Province : la réputation du saint Provincial rayonna jusqu'à la Cour, et le roi Philippe II qui cherchait un confesseur pour son fils, eut bientôt fixé son choix en appelant auprès de lui le V. P. Gaspard.

Celui-ci, s'estimant indigne de cet emploi et craignant d'engager sa conscience, déclina l'honneur de cette direction; mais le roi édifié des humbles sentiments du V. Père, et confirmé dans l'idée qu'il avait de son grand mérite, interposa l'autorité du Maître Général, le R^me^ P. Hippolyte-Marie Beccaria, de passage en Espagne, et obtint immédiatement le saint Religieux.

Entré à la Cour par la porte de l'obéissance, le V. Père surpassa par ses rares vertus l'attente générale, et sut se prêter si bien aux circonstances que l'on pouvait dire de lui comme autrefois de S. Bernard : « qu'il était parfait gentilhomme avec les courtisans, déférant et respectueux avec les Religieux, honnête et obligeant avec les gens de condition ordinaire, affable et simple avec les pauvres ».

En raison de son grand crédit, il se trouva surchargé d'une foule d'affaires importantes qui lui laissaient à peine le temps de respirer. Dans les délibérations du Conseil où il avait rang, son avis l'emportait presque toujours, et le roi avait une telle confiance dans ses lumières qu'il n'aurait jamais voulu signer aucune pièce avant de l'avoir fait passer sous ses yeux. Non content de se ranger à sa manière de voir, il savait entourer le saint Religieux d'attentions délicates. Ayant, un jour, remarqué au Conseil quelques taches sur la tunique du Père, il s'empressa, le soir venu, de lui envoyer quinze cents écus avec ce billet, écrit de sa propre main : « Vraiment, mon Père, il paraît que vous êtes bien pauvre, puisque vous n'avez pas même de quoi renouveler votre garde-robe : acceptez donc cette petite somme qui vous permettra au moins de faire blanchir votre habit. »

Le bruit s'étant répandu que le P. Gaspard allait prendre sa retraite, il y eut grand émoi dans la ville. Interrogée à ce sujet, la reine dut déclarer que le V. Religieux ne pouvait pas songer à quitter un poste où sa présence était jugée si nécessaire. Cette réponse calma les esprits : mais la mort devait exiger avant peu la séparation redoutée de tous. Le P. Gaspard, usé par le travail, ruiné par la pénitence, accablé du poids des affaires, finit par succomber à la peine. Sentant son heure approcher, il résigna ses fonctions, fit sa confession générale et attendit en paix l'appel du Souverain Juge.

Ponctuel observateur de ses Règles jusqu'au bout, il voulut, même en maladie, garder fidèlement l'abstinence et les jeûnes. C'était la croix qu'il avait embrassée dès son entrée en Religion, et il entendait bien n'en être point déchargé. La mort vint le prendre dans ces admirables dispositions.

Il fut inhumé sous les dalles du Chapitre de Valladolid. Ce lieu était fort humide : néanmoins, quand, un an plus tard, la famille du V. Père fit transférer ses restes à Cordoue, on trouva le corps intact et parfaitement conservé.

L'Illustrissime P. THOMAS DE CARDENAS
Profès du couvent de Saint-Paul de Cordoue, Évêque de Vera-Paz (*).

(1580)

Ce V. Religieux s'était déjà rendu célèbre dans sa province d'Andalousie, comme Supérieur de plusieurs couvents, quand il renonça aux douceurs d'une vie tranquille pour s'engager dans les rudes labeurs des missions lointaines.

Il arriva en Amérique l'an 1553, avec cinq compagnons qui furent aussitôt répartis dans les différents districts de la Province. Le Père Thomas, à cause de son grand mérite, accompagna jusqu'à Guatemala le P. de la Tour, alors Provincial, appelé dans cette ville pour remédier aux vexations que les Espagnols faisaient subir aux Indiens.

La vie des Religieux dans cette mission était fort rigoureuse : les nouveaux venus eurent tout d'abord beaucoup de peine à s'y faire. Notre P. Thomas ne trouvait aucun goût, selon la nature, aux obédiences qu'on lui imposait ; d'autre part, le régime le fatiguait outre mesure ; les longues heures d'oraison à genoux épuisaient ses forces, et quand, le soir venu, il s'étendait sur la claie qui lui servait de couchette, l'excès de la fatigue l'empêchait de goûter un seul moment de repos. En outre, les marches forcées, par des chemins impraticables, lui firent presque désespérer de pouvoir continuer une vie aussi austère.

Ces épreuves réunies n'abattirent pas néanmoins son courage. Le souvenir de la douloureuse Passion du Sauveur, la ferveur des Frères, la pensée du salut des âmes, qui ne s'opère jamais sans souffrances, adoucirent toutes ses peines et il finit par s'endurcir au mal ; bientôt même on pouvait le citer comme un modèle accompli. C'est ce que l'on commença d'admirer au couvent de Zacapula où il fut première-

(*) Remezal.

ment envoyé. Ce pays, très montagneux, sans cesse labouré par des pluies diluviennes, devenait par là même fort difficile à évangéliser. Le P. Thomas, plein de confiance en Dieu, bravait vaillamment les orages et parcourait cette vaste région dans tous les sens : pas de peuplade, pas d'habitation qu'il ne visitât pour y prêcher la foi de Jésus-Christ et gagner des âmes,

En même temps, le pieux missionnaire s'astreignait à un régime si frugal que sa tempérance et sa sobriété donnaient un admirable exemple aux Religieux : durant l'espace de six ans, il n'accepta qu'une seule fois une petite mesure de vin. Il parlait très peu, mais le faisait avec tant de grâce et de sagesse que tout le monde désirait l'entendre. Des fruits merveilleux récompensèrent ses héroïques vertus : les conversions tenaient du prodige, entre autres celles de deux mille Indiens qui renoncèrent au culte des idoles et s'adonnèrent aux pratiques chrétiennes, avec une persévérance des plus consolantes.

A force de patience, le V. Père parvint à grouper ses néophytes dans des villages, facilitant ainsi aux missionnaires le moyen de les instruire. Il rendit encore d'inappréciables services du même genre dans le district ; et s'il fut noblement secondé par plusieurs de ses confrères, c'est néanmoins à lui que revint le principal mérite de ces innovations, jusqu'au jour où l'obéissance donna une direction nouvelle à son zèle, en contraignant le digne Religieux d'accepter le Priorat de Guatemala.

Le P. Thomas de Cardenas remplit admirablement les devoirs de cette charge : il était aimé et respecté même des séculiers, à l'exception toutefois des officiers espagnols. Parmi ces derniers, quelques-uns s'étaient portés à des excès regrettables ; une prompte et sévère répression leur fit tout de suite comprendre ce qu'ils pouvaient attendre d'un tel homme, ami et défenseur des Indiens opprimés.

Pendant que le V. Père s'appliquait ainsi à sauvegarder de son mieux les intérêts de tous, une affaire urgente le rappela en Espagne. Il partit aussitôt avec un Frère convers nommé Vincent Lopez. La traversée fut très pénible : le Prieur eut à souffrir plus que jamais des incommodités de toute nature et des fatigues inouïes : Dieu voulant ainsi accroître les mérites et éprouver la fidélité de son serviteur.

A peine de retour en Amérique, il fut élu Provincial, le Père de la Tour étant venu à mourir (1567). Notre saint Religieux soutint

fortement tout ce qui avait été fait par son prédécesseur pour affermir le bien.

Sur ces entrefaites, le nouvel évêque de Guatemala, oubliant les immenses travaux des missionnaires qui avaient fécondé cette terre de leurs sueurs, de leurs pénitences et de leur sang, inaugura son administration par des mesures injustes et odieuses. Il retira aux Franciscains la direction de plusieurs centres importants et suscita au ministère de nos Religieux tant d'entraves, que ceux-ci, résolurent de quitter Guatemala. Il ne fallut rien moins qu'une Bulle du Pape Pie V pour réintégrer les Pères dans tous leurs droits.

Dieu semblait attendre ce grand acte de justice pour couronner d'une gloire plus haute ses fidèles missionnaires. L'évêque de Chiapa étant mort, le roi d'Espagne désigna pour lui succéder le P. Dominique de Ara, fondateur de la Province. A cette nouvelle, le saint homme conçut une douleur telle, qu'il ne cessa de demander au divin Maître la grâce de le retirer de cette vie plutôt que de permettre qu'il fût élevé à cette dignité. Il mourut, en effet, avant la réception de ses Bulles : le P. Thomas de Cardenas désigné pour le remplacer, se vit presque aussitôt transféré sur le siège de Vera-Paz. Une circonstance imprévue retarda longtemps la cérémonie du sacre. Les premières Bulles pontificales se perdirent en mer : on fut donc obligé d'engager de nouvelles négociations avec Rome, et le V. Père dut attendre près de sept ans, avant de recevoir l'onction épiscopale.

Les honneurs ne changèrent point ses mœurs. Religieux avant tout, uniquement dévoué au salut des âmes, il demeura si fidèle aux saintes pratiques monastiques qu'il se comporta toujours comme le plus humble des Frères et le modèle de tous. N'ayant pas même un serviteur, il occupait une pauvre cellule au couvent de Coban, suivait le chœur et le réfectoire, mangeait à terre le vendredi et faisait sa coulpe au Chapitre.

Il soutint envers et contre tous les droits de son peuple et défendit ses chers Indiens avec une indomptable énergie. Ces pauvres indigènes, sincèrement convertis à la foi, avaient fini par accepter la domination espagnole, et la cour de Madrid, en récompense de leur bon vouloir, avait stipulé qu'on n'exigerait d'eux qu'un impôt annuel fort modique et nullement vexatoire ; mais les officiers royaux prenaient à tâche, au contraire, de pressurer ces malheureux par des taxes énormes qu'aucun d'eux ne pouvait payer.

Devant un abus aussi criant, l'Evêque éleva la voix. Pouvait-il voir

ces Indiens, menacés de la prison, abandonner femmes et enfants et s'en aller mourir de misère dans des contrées inconnues ? N'écoutant que son devoir, il avança lui-même, au nom de tous, la somme exigée et attendit la réponse du roi.

Philippe lui donna gain de cause et enjoignit à ses officiers de restituer immédiatement l'argent versé. Le Prélat le reçut d'une main pour le donner de l'autre, et, grâce à son intervention, de pareilles injustices ne se renouvelèrent plus.

Ce fut dans l'exercice de cette charité et de toutes les bonnes œuvres que la mort trouva le P. Thomas de Cardenas, vers l'an 1580. Il reçut la sépulture au couvent de Coban.

La V. Mère BÉATRIX DE LA CROIX,
Professe du monastère de la Rose, à Lisbonne (*).

(1622)

Le P. Louis de Sousa place à ce jour une notice sur cette V. Religieuse dont la sainte vie embauma d'un si doux parfum le monastère de Lisbonne. Les particularités de cette courte esquisse rappellent de tous points celles que S. Grégoire le Grand rapporte dans l'une de ses homélies d'un saint mendiant de Rome, nommé Servule.

Issue d'une noble famille, Béatrix releva encore la grandeur de sa naissance par l'éclat de toutes les vertus. Dès sa plus tendre jeunesse, elle était tout à Dieu : enflammée de son amour, elle ne pouvait prendre plaisir qu'aux choses de son service. Religieuse, elle se distingua par son zèle à promouvoir l'honneur de l'adorable Eucharistie. Jour et nuit elle se tenait au pied du tabernacle, et, pour attirer ses compagnes à cette salutaire pratique, elle procura au monastère l'établissement de la pieuse Confrérie du très Saint Sacrement. Elle montra la même dévotion envers la très Sainte Vierge, qu'elle s'étu-

(*) Sousa.

diait à imiter par une angélique pureté et par les abaissements d'une humilité aussi sincère que profonde.

Depuis quelque temps déjà, un état de langueur et de faiblesse extrême retenait à l'infirmerie la V. Mère; cependant, rien ne faisait prévoir une fin prochaine, quand elle-même en fut avertie d'une manière bien extraordinaire. Un jour, pendant que la communauté était au réfectoire, Sœur Béatrix entendit soudain une ravissante mélodie dont les accents semblaient partir du chœur. Très étonnée, ne sachant à quoi attribuer ce chant, à pareille heure, elle crut d'abord à une répétition pour l'Office de Matines, et se tournant vers sa tante, la V. Mère Marie de la Croix, assise tout auprès, elle dit en souriant: « La Sœur chantre s'y prend de bonne heure aujourd'hui pour préparer sa leçon. » Mais il s'agissait de tout autre chose.

Au sortir du réfectoire, la communauté se rendit à l'église pour les grâces, et les Sœurs entendirent à leur tour cette délicieuse harmonie; leur surprise était plus grande encore que pour la Mère Béatrix, puisqu'elles voyaient de leurs yeux qu'aucune d'entre elles n'y était pour rien.

Vers 2 heures de l'après-midi, la malade eut une crise subite, et elle expira presque aussitôt. On comprit alors la signification de ces chants mystérieux. Pour récompenser l'assiduité de la vertueuse Sœur aux pieds des autels, Dieu avait permis à ses anges de venir honorer de leurs célestes mélodies le trépas de cet Ange du tabernacle. Cette précieuse mort arriva l'an 1622.

Le V. P. Louis de Sousa, informé du fait, se rendit exprès à Lisbonne et recueillit des lèvres mêmes de la Prieure, la Mère Anne de la Mère de Dieu, et de ses filles, les particularités que nous venons de rapporter.

LE MÊME JOUR

129. — A Castres, le V. P. PIERRE BERTRAND, natif de la même ville, célèbre jurisconsulte avant son entrée dans l'Ordre. Philippe, comte de Montfort, l'établit juge dans tout l'Albigeois : mais préférant la science de la loi divine à celle du droit, le saint Religieux s'appliqua de telle sorte à cette étude, qu'il put facilement diriger les autres dans les voies de la perfection. Il gouverna plusieurs couvents de la Province de Toulouse et mourut à Castres dans une rare estime de piété. — (Bernard Gui.)

129. — A Agen, le V. P. PIERRE BERNARD, qui brilla dans sa Province comme un astre de sainteté et un modèle achevé des vertus apostoliques. Il n'accepta jamais aucun Priorat que contraint par l'obéissance. Pendant qu'il gouvernait le couvent d'Auvillars, une affaire urgente l'ayant appelé à Agen, il fut surpris par la mort dans cette ville, vers l'an 1297. — (id.)

1497 — A Limoges, le V. P. MARTIAL BOYOL. Il était chanoine de l'église cathédrale de Saint-Étienne, official de l'évêque, curé du Bourg, quand le désir d'une vie plus pauvre, plus retirée, plus apostolique, lui fit faire un généreux sacrifice de toutes ces dignités. Il revêtit l'habit de l'Ordre et perfectionna par l'observance régulière les dons que le Ciel lui avait libéralement départis. Il mourut saintement l'an 1497, regretté de toute la ville qui le considérait comme l'oracle du diocèse.

L'an 1623, cent vingt-six ans après sa mort, son tombeau ayant été ouvert, on trouva le corps assez bien conservé et exhalant un délicieux parfum. Il fut déposé dans un nouveau sépulcre, près de l'autel de la Vierge, avec cette épitaphe :

Hic jacet quondam Venerabilis vir Fr. Martialis Boyol, olim canonicus et officialis Lemovicensis, qui tandem in habitu et professione Prædicatorum, annis plenus, obiit 1497, 19 mensis Julii.

A côté de l'autel et sur la muraille, le V. Père est représenté avec l'habit de l'Ordre, près de S. Étienne qui semble l'offrir à la Très Sainte Vierge.

Au bas, on lit les vers suivants :

Udis sub saxis recubat tam nobile Corpus
Martialis Boyol, qui modo summa tenet.
Canonicus fuit, Officialis Lemovicensis,
Et Burgi Pastor, qui benè fovit oves.
Orbi tanta bona dimisit. Prædicatorum
Tandem vita pia jam sibi grata fuit.
Moribus hic nunquam pectus fulcire negabat,
Dogmatibus cunctis consociabat enim.
Affinesque suos magnos duxit ad honores,
Muneribus multis namque cibavit eos.
Effusis lachrymis hunc plorat cana senectus,
Vociferans citiùs, clara juventus gemit.
Interitum tantique viri, Lemovica turba,
Plange, cito plange, lumina sparge tua.
Hic socios sociat cœlestes munere divo
Virtutum fulgens, floreque sceptra gerens.
Mille quingentis hinc demptis, ac tribus annis,
Luce petit clara superos Julii decima nona.
Quæso, Jesu bone, cum superis sit in æthere tecum,
Deprecor ut redeat spiritus ad Dominum. Amen.

(*Mém. de Limoges.*)

1512 — A Rome, l'Illustrissime P. PASCAL DE LA FUENSANTA, archevêque de Burgos, originaire, comme son nom l'indique, de Fuensanta ou Fuencasta, petite localité de la Vieille-Castille (1442). Il prit l'habit à Palencia, et fut envoyé après sa profession à l'Etude de Bologne. En travaillant à se perfectionner dans l'acquisition des sciences sacrées, il se pénétrait si bien de l'esprit de notre saint Patriarche, qu'à son retour, ses efforts tendirent uniquement au rétablissement de l'observance.

Plusieurs Religieux, brûlant du même désir, se réunirent sous sa conduite, et bientôt les règles saintes de l'Ordre refleurirent dans un certain nombre de couvents de la Province groupés en Congrégation, et dont le V. Père fut le troisième Vicaire Général. Comme il était puissant en œuvres et en paroles, doux et affable dans la conversation, juste et droit dans ses conseils, charitable envers tous, il se concilia l'affection et la confiance de ses Religieux.

Le siège de Burgos étant devenu vacant, il n'y eut qu'une voix pour désigner le P. Pascal au choix du Souverain Pontife qui l'agréa aussitôt. L'élu prit possession de son diocèse le 4 février 1497.

Le nouvel Archevêque ne changea rien à ses habitudes monastiques : il gardait dans son palais les abstinences et les jeûnes de l'Ordre, et faisait

en outre toutes ses visites à pied. De temps en temps il prenait ainsi la route de Rome et s'en allait, cheminant comme les pauvres, rendre compte de son administration au Vicaire de Jésus-Christ. Dans l'un de ses voyages, il apprit la fausse accusation soulevée contre l'Evêque de Grenade, Hernandez de Talavera, que l'on avait dénoncé au Saint-Siège comme partisan acharné des rites judaïques. Notre Prélat qui connaissait ce pieux Evêque le justifia si bien auprès du Pape, que depuis il fut toujours tenu en haute estime par la cour de Rome.

Les immenses revenus du saint Archevêque passaient aux pauvres et aux bonnes œuvres. Il n'y eut pas une seule paroisse dans son vaste diocèse qu'il ne visitât, allant toujours à pied, suivi d'un seul compagnon. Il aimait à surprendre ses curés pour mieux juger de leur conduite, et il les laissait tous d'autant plus édifiés que lui-même n'était à charge à aucun d'eux. Il arriva un soir, sans s'être fait annoncer, à la porte d'un couvent de l'Ordre et demanda un gîte pour la nuit. Le Prieur lui fit répondre qu'il n'avait pas de chambre à lui donner, mais qu'on pourrait l'admettre au réfectoire. Cette manière de recevoir les hôtes déplut au Prélat, qui ne voulut pas s'arrêter et continua sa route. Son compagnon attardé, le croyant dans ce couvent, vint peu après le réclamer. On devine la surprise des Religieux. L'un d'eux fut envoyé pour le rejoindre, lui faire des excuses et le ramener ; mais l'Archevêque ne voulut rien entendre et répondit : « Je savais bien que vos Pères recevraient de bon cœur l'Archevêque de Burgos, mais j'espérais aussi que le Frère-Prêcheur trouverait en eux la même charité. » Puis poursuivant son chemin, il arriva à Rome l'an 1512, pour assister au Concile de Latran. A peine était-il entré dans la Ville éternelle qu'il tomba malade et mourut fort saintement, le 19 juillet de la même année.

Le Pape Jules II, bien instruit de son mérite, pria nos Pères de la Minerve de l'enterrer fort solennellement dans leur église, en disant à sa louange cette parole remarquable : « Ne l'appelez pas l'évêque Pascal ; appelez-le S. Pascal. »

On le déposa près du grand autel, sous un marbre portant cette inscription :

Paschasio Hispano Burgensi episcopo, qui ex Prædicatorum Ordine, doctrina, virtutibus evectus, amplissimis redditibus annis XV pie dispensatis, ad Lateranensem Synodum sub Julio II Pontifice Maximo accitus, vita functus est. Christi pauper inter compauperes mortuus, alienis sumptibus tumulatus. Servitores Domino posuere MDXII, XIX julii. Vixit annos LXX.

Echard mentionne avec éloge les deux ouvrages laissés par le vénérable Prélat : une explication des Evangiles et des sermons pour les fêtes des Saints.

1620 — A Toulouse, le V. P. HYACINTHE DE SUAREZ, romain de naissance et ancien officier, devenu plus tard vaillant soldat dans la milice de Jésus-Christ. Il eut d'abord beaucoup de peine à se défaire de la mauvaise habitude qu'il avait contractée dans les camps de jurer à tout propos le saint nom de Dieu : il y parvint néanmoins, à force de vigilance. Il avait pris la résolution, toutes les fois qu'il viendrait à s'oublier, de se donner un violent coup de poing sur la bouche : ce qu'il exécutait avec tant de courage qu'il se mettait tout en sang. Lorsqu'il entendit parler de la réforme inaugurée au couvent de Clermont-Lodève, il s'y rendit aussitôt et demanda l'habit des Frères convers : mais au bout de quelques mois, les Supérieurs l'élevèrent au rang des Frères de chœur. Il servit utilement la Religion et fut même plus tard Maître des Novices à Toulouse, et l'un des plus ardents propagateurs de la réforme, en dépit des railleries que lui attirait la pauvreté de son vêtement. Il gouverna plusieurs couvents et mourut, plein de jours et de mérites, Prieur du couvent d'Albi, après avoir lavé dans les larmes de la pénitence les désordres de sa jeunesse (1620). — (*Ex hist. reform. gallic.*).

1270 — Au monastère d'Adelhausen, la V. M. ADÉLAIDE GEISHORLEIN, recommandable par sa grande dévotion aux âmes du Purgatoire. Un jour qu'elle était seule à l'infirmerie, pendant la grand'messe, elle eut besoin de quelques soins. Ne sachant comment faire, elle s'adressa aux âmes du Purgatoire. Aussitôt, elle vit entrer des personnes vêtues de blanc qui lui offrirent obligeamment leurs services. — « Qui êtes-vous? » demanda la malade. « Nous sommes des âmes du Purgatoire envoyées à votre secours. » Cela dit, elles s'empressèrent autour d'elles et la laissèrent merveilleusement consolée.

La V. Mère, dans l'impatience de jouir tout de suite après sa mort de la vision de Dieu, pria Notre-Seigneur de lui faire souffrir son Purgatoire en ce monde. Sa prière fut exaucée, semble-t-il, car à dater de ce moment, ses douleurs devinrent intolérables. Elle ne pouvait ni dormir, ni manger. Un jour cependant, elle éprouva un grand désir de goûter à une poire, et ne se souvenant pas que les mortifications de cette vie devaient lui épargner les tourments de l'autre, elle pria l'infirmière de lui donner ce fruit. Mais aussitôt une voix intérieure l'en détourna comme d'une sensualité qui déplaisait fort à Notre-Seigneur. La leçon fut comprise. Une autre fois, la V. Mère demanda à la Très Sainte Vierge quelques-uns des sentiments de dévotion qui animèrent les Apôtres à la descente du Saint-Esprit, au Cénacle. Un rayon lumineux, parti du ciel, vint alors fondre sur elle, et son âme se trouva remplie de si fortes délices qu'elle se croyait déjà en Paradis. Ce bonheur allait bientôt lui être accordé. La V. Mère Adélaïde, purifiée par de longues souffrances, vit enfin arriver le terme de son exil. Elle mourut fort saintement vers l'an 1270. — (*Ex Mss. ejusd. Monast.*).

XX JUILLET

Le V. P. JEAN D'ERFURT, allemand (*).

(1440-1507)

L'Ordre de Saint-Dominique est établi dans le champ de l'Eglise pour porter, dans le zèle de l'observance régulière, des fruits de vie en abondance, par la pureté de la conversation, par le don de la science et par le mérite des vertus; pour détruire les hérésies et les autres crimes des hommes, au moyen de la doctrine qu'il enseigne dans les écoles, et de la parole de Dieu qu'il annonce avec une mission spéciale dès son origine. Cet Ordre est la force des fidèles et la lumière des infidèles. »

Ces élogieuses paroles que nous lisons dans une Bulle d'Eugène IV, adressée à Louis de Pise, Vicaire Général des Frères-Prêcheurs, furent écrites en 1439. L'année suivante, naissait en Allemagne un enfant qui devait les réaliser à la lettre. Amour des observances, ardeur dans l'acquisition de la science et de la vertu, zèle des âmes: il eut tout ce qui fait les saints Religieux et les grands missionnaires.

Ce vrai fils de S. Dominique s'appelait Jean d'Erfurt.

Ce nom lui fut-il donné parce qu'il était né dans cette ville, ou bien était-ce un nom patronymique? Nous ne savons. Il est certain toutefois qu'il vit le jour à Erfurt et que ses parents étaient nobles et puissants.

Fils unique, Jean reçut une brillante éducation, et, dès son entrée

(*) Pio; Lopez.

dans le monde, se fit remarquer par la culture de son esprit, par la distinction de ses manières et par la générosité de son caractère. Cet ensemble de qualités lui gagna le cœur d'une jeune fille aussi recommandable par sa vertu que par sa noblesse. Son choix fut dès lors irrévocablement fixé sur celle qu'il voulait pour compagne de sa vie. Les parents ne firent aucune opposition à ses projets d'avenir. Les choses en étaient là, quand un jour il apprend qu'un autre gentilhomme lui disputait la main de sa fiancée. Indigné de ce qu'il regardait comme un affront, il provoqua en duel cet audacieux. L'arme choisie fut la lance, et les champions devaient combattre à cheval. La ville entière assista à cette joûte. Aux applaudissements de toute l'assistance, Jean désarçonna trois fois son adversaire. Il avait alors 22 ans.

Fier de sa victoire et impatient de revoir celle pour l'amour de qui il venait d'exposer sa vie, le jeune triomphateur partit au galop de son cheval; mais en chemin, Dieu changea son cœur de telle sorte qu'au lieu de se rendre auprès de sa fiancée, il s'en alla, monté et armé comme il était, demander l'habit religieux au couvent des Frères-Prêcheurs.

Le Prieur, mandé aussitôt, vint recevoir ce postulant qui se présentait dans des conditions si étranges; il écouta ses raisons, les trouva si fortes et ses dispositions si excellentes, qu'il réunit incontinent la communauté et revêtit le jeune homme de l'habit de l'Ordre.

En apprenant ce qui se passait, le père de notre novice entra dans une violente colère; il accourut au couvent, voulant à toute force en arracher son fils. Frère Jean le laissa parler, ne jugeant pas le moment propice pour entamer une discussion. Il se contenta de solliciter comme une grâce la faculté de rester deux ou trois jours dans le couvent pour se remettre des émotions du combat. Cette demande calma le père et il rentra dans son palais, persuadé que son fils n'avait pas l'intention d'embrasser la vie religieuse. Mais celui-ci, craignant de ne pouvoir résister à de nouvelles sollicitations, résolut de s'esquiver au plus tôt et demanda aux Supérieurs l'autorisation de partir pour Rome, ce qui lui fut aussitôt accordé.

Le Pape Paul II, à la considération de son père qu'il connaissait personnellement, lui fit le meilleur accueil, mais se garda bien de le détourner de sa vocation. Il voulut, au contraire, qu'il restât à Rome. Plus tard, il l'ordonna prêtre, le combla de faveurs et lui offrit même le chapeau de Cardinal. L'humble Religieux refusa modestement.

Merveilleux furent ses progrès dans l'étude de la philosophie et de

la théologie; plus merveilleux encore ses progrès dans la vertu et la perfection religieuse. Il devint bientôt le modèle de ses frères. L'amour de Dieu qui dévorait son cœur le poussa à travailler avec un zèle ardent au salut des âmes. Il parcourait sans relâche la campagne romaine, prêchant à tous la parole de vie. Ce fut au milieu de ces labeurs apostoliques que lui parvint la nouvelle de la mort de son père. Après avoir donné un libre cours à ses larmes, parfaitement soumis à la volonté divine, il reprit ses prédications. Une pensée cependant vint le troubler. Il se dit que peut-être ferait-il plus de bien s'il allait prêcher aux peuples de langue allemande, car il éprouvait une difficulté réelle à s'exprimer en italien. Il demanda donc à ses Supérieurs la permission de revenir en Allemagne. On s'empressa de la lui donner.

De retour dans sa patrie, le pieux missionnaire prêcha avec une ardeur nouvelle. Sa parole, comme il l'avait prévu, obtint le plus grand succès. Les fidèles venaient en foule et s'en retournaient profondément édifiés de ses conseils et de ses exemples; aussi les conversions furent-elles nombreuses.

Cependant son cœur d'apôtre n'était point satisfait. Pressé par le désir d'étendre plus loin la gloire de Jésus-Christ, il résolut d'aller évangéliser les infidèles. Il partit donc sous la conduite d'un prêtre séculier, traversa la Pologne, la Russie, et s'arrêta au milieu des Nogaïs, peuplade turcomane établie entre la mer d'Azov et le Dnieper. Le prêtre qui l'accompagnait connaissait la langue de cette tribu et lui servit d'interprète.

Il se rendit d'abord chez le Khan qu'il ne trouva pas: certaines affaires l'avaient appelé dans une contrée lointaine. Le V. Père se mit alors à expliquer les vérités de la foi à la Reine et à toute la cour, et eut la consolation de les convertir à Jésus-Christ. Encouragé par ces premiers succès, il prêcha au peuple, et, en peu de temps, put baptiser cinq mille personnes. Bientôt la croix fut arborée et adorée partout. Ses prédications attiraient un si grand concours de peuple qu'il fut obligé de parler en rase campagne. Comme S. Paul, il prêchait Jésus et Jésus crucifié. Aussi était-il toujours armé du crucifix.

Sa doctrine était de plus en plus goûtée et le nombre des conversions augmentait de jour en jour, lorsque le Khan revint dans ses états. Les espérances de l'apôtre allaient-elles se réaliser? Verrait-il le chef de la tribu embrasser la vraie foi? Hélas! à la vue du signe de notre rédemption, le Khan fut saisi d'un violent courroux; mais,

quand il eut appris le passage de sa famille et d'une partie de ses sujets à la religion chrétienne, sa fureur ne connut plus de borne. Il court à son palais, tue de sa propre main sa femme et ses enfants ; puis, à la tête de soldats fanatiques, se dirige vers une prairie où se trouvait le P. Jean d'Erfurt avec ses néophytes, et massacre sur son passage les chrétiens qu'il rencontre.

Arrivée près du saint missionnaire, la bande armée se jette sur lui, le renverse et le perce de tant de coups qu'il reste baigné dans son sang.

Cependant, les fidèles échappés au massacre cherchèrent le corps de leur apôtre bien-aimé, pour lui donner une honorable sépulture. Grande est leur surprise de le trouver respirant encore ! Ils lui prodiguèrent aussitôt les soins les plus empressés, et, après l'avoir transporté sur les bords de la mer Noire, de l'autre côté de l'embouchure du Dnieper, le confient à la garde des chrétiens d'Oczakov, dans la Podolie.

Le gouverneur était lui-même chrétien ; il reçut le blessé avec beaucoup d'empressement et de charité et lui fit donner tous les soins que réclamait son état.

A quelque temps de là, le Khan des Nogaïs vint un jour côtoyer la mer Noire et, apercevant des barques amarrées au rivage, il en prit une pour se livrer au plaisir de la pêche. Les mariniers n'eurent rien de plus pressé que de le conduire rapidement de l'autre côté, et, s'étant saisis de sa personne, ils l'amenèrent au gouverneur.

Le P. Jean d'Erfurt, apprenant cette capture, alla trouver le chef sanguinaire et l'engagea à se convertir. Mais les paroles du saint Religieux ne firent qu'irriter ce cruel ennemi du nom chrétien. Sa vue seule lui donnait des accès de rage : « Laissez-moi mettre cet homme en pièces, disait-il ; vous ferez de moi ensuite ce que vous voudrez. » Le gouverneur, présent à cette scène, joignit ses exhortations à celles du serviteur de Dieu pour que le prisonnier revînt à de meilleurs sentiments. Tout fut inutile. Alors, n'écoutant plus que la justice, il lui fit trancher la tête en punition de tout le sang que ses mains avaient répandu.

Guéri de ses blessures, le P. Jean d'Erfurt se décida à retourner dans son pays. Chemin faisant, il vint un soir frapper à la porte d'un monastère : par malheur, la maison avait pour hôtes des moines schismatiques. Voyant à qui ils avaient affaire, les misérables conçurent envers le Religieux une haine farouche : ils l'accablèrent

d'affronts et d'indignes traitements, et finirent par le jeter dans une citerne où il resta trois jours sans boire ni manger. Le pauvre Père, dans son angoisse, implorait avec ferveur le secours de la Sainte Vierge, consolatrice des affligés. Celle qu'on n'invoque jamais en vain, accourut aussitôt à son aide. Elle se servit pour cela d'un jeune seigneur des environs, auquel elle inspira la pensée d'aller faire visite au monastère. A peine s'était-il présenté, que les moines, se ravisant, délivrèrent au plus vite leur prisonnier, avec défense toutefois de sortir du couvent. Mais, pendant la nuit, le V. Père put s'échapper et continua sa route.

Arrivé à Erfurt, il se remit à évangéliser le peuple, s'appliquant surtout à faire connaître la dévotion du Rosaire dont il établissait partout la Confrérie. Aussi, les Pères de sa Province, témoins de son zèle, le députèrent vers le pape Sixte IV, dans le but d'obtenir de nouvelles indulgences. Le Souverain Pontife lui accorda tout ce qu'il désirait.

Sa mission terminée, Jean d'Erfurt, avant de rentrer en Allemagne, s'arrêta à Venise, où il eut la consolation d'enrôler sous la bannière du Rosaire les principales familles ducales et une foule de petites gens ; sous sa direction, la Confrérie du Rosaire de Venise devint très florissante et l'une des plus célèbres de l'Italie. Dire les conversions qu'il opéra est chose impossible. Il retira du désordre un nombre incroyable de femmes de mauvaise vie. Il apaisa également beaucoup de différends et réconcilia quantité de personnes qui se portaient une haine mortelle. Un dimanche de Pâques, il s'éleva avec véhémence contre quelques-uns de ses compatriotes qui avaient osé profaner d'une manière indigne le Vendredi-Saint : sa parole enflammée pénétra le cœur des coupables et les convertit. Son zèle n'épargnait personne. Ayant appris que certains éditeurs imprimaient de mauvais livres, il les apostropha avec tant de force du haut de la chaire, qu'ils ne purent vendre leurs productions malsaines.

Furieux de cet échec, les libraires conçurent une haine profonde contre le prédicateur et résolurent de se défaire de sa personne. Dans ce but, ils apostèrent près de l'église où il prêchait quelques misérables, chargés de l'assassiner. Le V. Père, informé du complot, déjoua leur plan et annonça publiquement qu'il savait à quoi s'en tenir. Néanmoins, pour ne pas exposer ses ennemis à commettre un crime, il quitta Venise et revint dans sa patrie.

Là, il vécut au milieu de ses Frères dans une plus grande retraite.

se livra à toutes sortes de mortifications et de pénitences, fit de l'oraison l'occupation de tous ses moments, en un mot, s'appliqua avec toute l'ardeur de son âme à progresser dans les voies de la perfection. Malgré son âge avancé, il était, la nuit comme le jour, le premier rendu aux exercices de la communauté. Son humilité, sa modestie, son recueillement, son obéissance faisaient l'admiration de tous. A l'exemple de S. Dominique, l'église était devenue sa demeure accoutumée : prosterné au pied des divins tabernacles, il soupirait sans cesse après le jour où il lui serait donné de voir dans le ciel son Dieu.

Ce jour béni arriva dans le courant de juillet de l'année 1507.

Le R^me^ P. FRANÇOIS ROMÉE DE CHATILLON, Quarante-cinquième Maître Général de l'Ordre (*)

(1552)

Ce grand Religieux naquit à Castiglione, près d'Arezzo en Toscane, et fit profession au couvent de Saint-Marc à Florence, où il entra fort jeune. Doué d'un excellent esprit et d'une vertu peu commune, il fut bientôt considéré comme un sujet hors ligne, et remplit toujours, dès qu'il put être élevé aux charges, les plus honorables offices de sa Province. Le R^me^ P. Jean de Fenario le prit pour *socius* en lui conférant le titre de Provincial de Terre-Sainte, et l'emmena avec lui dans ses visites des couvents de France et d'Espagne. La réputation du P. Romée ne fit que grandir lorsqu'on le vit de près : il apparut alors comme un homme de génie, soit par sa rare éloquence, soit par la profondeur et la solidité de sa doctrine.

A la mort du Général, après avoir participé à l'élection de son successeur (1539), il fut placé à la tête de la Province romaine, et peu après nommé Procureur de l'Ordre par le R^me^ P. Albert de Las Casas, institué ensuite Vicaire général, à la mort de ce dernier,

(*) Mich. Pio.

et enfin, l'an 1546, élu Maître général, au Chapitre réuni à Rome la veille de la Pentecôte.

Il gouverna sagement l'Ordre de Saint-Dominique six ans entiers : pieux, docte, ferme, plein de compassion pour les faibles, il s'appliqua de toutes ses forces à rétablir ce qui était déchu. Il exigeait des Prieurs une juste sévérité à châtier les transgressions, et une grande fidélité dans l'imposition des pénitences prescrites par la Règle, les considérant comme le moyen le plus efficace, choisi par S. Dominique et ses premiers enfants, pour conserver et faire fleurir la Religion, et ne croyant pas qu'on pût réussir par d'autres voies meilleures et plus sûres.

Le Pape Paul III, plein d'estime pour notre Général, et ne voulant pas priver le Concile de Trente d'une si brillante lumière, lui enjoignit de se rendre immédiatement à cette auguste assemblée. Cette circonstance empêcha le V. Père de faire une visite aussi complète qu'il l'eût désiré des Provinces de l'Ordre. Il soutint au Concile, comme tant d'autres Prélats et Docteurs célèbres de sa famille religieuse, la gloire et l'honneur de l'Ordre par sa science, son zèle et sa religion. Il assista, en particulier, aux sessions dans lesquelles furent traitées les graves questions du Purgatoire et des Indulgences.

Paul III étant mort, le vénéré Supérieur obtint de son successeur, le Pape Jules III, l'autorisation de reprendre ses visites et d'aller célébrer le Chapitre général qu'il convoqua à Salamanque, l'an 1551. Cette réunion fut très importante : l'Ordre y accepta et reconnut comme canoniquement érigées les trois Provinces américaines de Saint-Domingue, de Saint-Jacques du Mexique et de Saint-Jean-Baptiste du Pérou. On décréta en même temps l'érection en Congrégation des couvents établis dans les Indes Orientales, dont le principal était celui de Goa. Cette dilatation de la famille dominicaine réjouit grandement le cœur du saint Général. Il voyait par là que le bras du Seigneur n'était point raccourci, et que, si l'Eglise était châtiée par les ravages des hérésies de Luther et de Calvin en Europe, elle était consolée par les glorieux et féconds travaux de ses Religieux dans les vastes régions du Nouveau Monde, et celles de l'Extrême-Orient.

Dans ce même Chapitre, on établit une innovation importante au sujet des Vigiles des Morts dont on chantait chaque jour au chœur un Nocturne et les Laudes : désormais il fut réglé que l'office des Morts serait récité en entier une fois chaque semaine, excepté celles

de Pâques et de la Pentecôte. Afin de laisser aux Frères convers plus de temps pour leurs travaux manuels, on réduisit le nombre des *Pater Noster* de leur office. On réforma les leçons du bréviaire, d'après les représentations de plusieurs saints Religieux, qui avaient signalé çà et là bien des choses incertaines et apocryphes. On mit aussi plus d'uniformité dans les cérémonies de la Messe, en retranchant certaines coutumes introduites par la dévotion privée.

Le R^me^ P. Romée de Chatillon visita les Provinces de Dalmatie, celles d'Italie en partie et les Provinces françaises. Quelques Religieux puissants à la cour du roi Henri II, redoutant un homme qui, sans se laisser éblouir, allait droit à son but, corrigeant les défauts et réparant les brèches de l'observance, obtinrent une lettre de cachet, en vertu de laquelle Sa Majesté défendait au Général de passer outre dans la visite déjà commencée. Cela avait lieu au moment où le V. Père, revenant de Trente, traversait la France pour se rendre en Espagne. Le prétexte allégué par ces Religieux était l'état de pauvreté de la plupart des maisons françaises qui ne pouvaient, prétendaient-ils, supporter les dépenses nécessitées par la réception du Général. Rien n'était plus faux. Le sage Supérieur, surpris de cette défense royale, y déféra néanmoins ; mais en même temps il pria le Nonce de Sa Sainteté en France d'informer le Roi de la manière dont il faisait ses visites, de la modération qu'il y apportait, et du petit nombre de personnes attachées à sa suite: — il n'avait, en effet, avec lui que les PP. Ange Bettini et Félix de Castelfranco. — Lui-même, dans une autre occasion, n'eut pas de peine à prouver au Roi la fausseté des raisons alléguées contre lui, et le monarque mieux instruit retira aussitôt sa défense et laissa le V. Père continuer ses visites.

En quittant l'Espagne, le Général revint à Trente et assista régulièrement à toutes les sessions qui se tinrent depuis le mois de septembre 1551 jusqu'au mois d'avril de l'année suivante. Son crédit auprès des Pères était tel, qu'il fut le seul théologien auquel on confia la préparation et la rédaction des décisions touchant l'Eucharistie.

Le Concile ayant suspendu ses sessions en 1552, le R^me^ P. Romée de Chatillon s'empressa de rentrer dans la Ville éternelle, mais ce fut pour y mourir. Il succomba à une attaque d'apoplexie, le 20 juillet 1552, au grand regret de tout l'Ordre pour lequel il avait

tant travaillé. Sa dépouille mortelle repose à la Minerve dans un sépulcre de marbre, orné de cette inscription :

Fratri Francisco Romæo a Castilione Aretino, in Ordine Prædicatorum Terræ sanctæ, post suæ Romanæ Provinciæ, Provincialis, deinde Procuratoris, et demum sex annis Magistri Generalis munere functo; probitate, doctrina non in Religione solum, sed et in Concilio Tridentino, et in Italiæ, Dalmatiæ, Galliarum et Hispaniarum Provinciis clarissimo, ejusdem Ordinis Fratres posuere optimo Parenti. Obiit 20 Julii 1552, ætatis suæ 60, mense 4.

Ce pieux et savant Général a laissé quelques ouvrages dont on peut voir la nomenclature dans Echard. Quoique petits de format, dit le P. Souèges, ils sont d'illustres témoignages de sa belle intelligence et de sa profonde érudition. On cite encore ses Lettres sur les vertus religieuses : elles font suite aux Actes des Chapitres tenus à Rome et à Salamanque ; et une autre circulaire, notifiant à tout l'Ordre la récente approbation de la Compagnie de Jésus, exhortant tous les Religieux à entretenir des rapports d'affectueux dévouement avec ces Pères.

Le P. Souèges cite cette Lettre qu'il dit tenir de l'historien de la Compagnie. On trouvera le texte à l'Appendice ; voici la traduction donnée par notre auteur :

« Nous avons voulu vous faire savoir, comment dans ce temps malheureux, auquel la Religion chrétienne est battue par les traits des Hérétiques, et gâtée par les mœurs perverses des Chrétiens, la main de Dieu par sa miséricorde, a envoyé pour nous aider, comme d'une ville de réserve, un nouvel Ordre de Prêtres réguliers, sous le titre du Nom de Jésus, que notre Saint-Père le Pape, et Seigneur en Jésus-Christ, Paul III, a approuvé et confirmé, après avoir vu les grands fruits que ces Religieux font dans l'Eglise par leurs leçons, leurs prédications publiques, leurs exhortations particulières, par les confessions qu'ils entendent, et par leurs autres saints exercices, et les exemples de leurs saintes mœurs. Ce que j'ai bien voulu vous faire savoir, de peur que quelqu'un de vous ne se laisse tromper par la nouveauté de cet Institut, et n'impugne peut-être par erreur ceux qu'il doit considérer comme des soldats qui combattent sous l'étendard du même capitaine, et qui tendant à une même fin, nous sont envoyés comme une troupe auxiliaire, que nous devons plutôt congratuler de ses exploits, et nous en exciter à mieux faire, que de rien dire contre les règles de sa milice. Aussi sommes-nous persuadé que vous

tous, étant les favoris de l'Epoux céleste, bien loin de blâmer cette agréable variété dont son Epouse est revêtue, vous l'embrasserez, et la baiserez sans doute par le saint motif de la charité, de qui la vérité fait les plus chères délices. Pour ne pas néanmoins manquer aux choses de notre devoir, et pour prévenir tout ce qui pourrait arriver au contraire, nous vous enjoignons à tous en général et en particulier, par la teneur des présentes Lettres, et vous commandons par l'autorité de notre office, et en vertu du Saint-Esprit, et de la sainte obéissance, sous les peines que nous jugerons à propos de vous faire subir, que pas un n'ose, en quelque manière que ce soit, détracter, ou mal parler du susdit Institut, approuvé et confirmé par le Saint-Siège apostolique, soit dans les leçons publiques, dans les sermons, dans les rencontres, ou dans les entretiens particuliers ; mais qu'au contraire vous assistiez cet Institut, et ceux qui en sont comme des soldats qui combattent pour la même cause que vous, et vous étudiiez à les défendre, et soutenir contre tous ceux qui pourraient les impugner, et faire de la peine. En foi de quoi et pour donner toute la force nécessaire à ces Lettres, nous avons voulu les sceller du sceau de notre office, à Rome le 10 décembre 1548.

« Frère François Romée, Maître de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. »

D'après l'historien de la Compagnie, cette Lettre aurait été motivée par l'opposition de Melchior Cano à l'établissement du nouvel Institut en Espagne. Quoi qu'il en soit de cette assertion, les torts de Cano ont été glorieusement réparés par d'autres Religieux de l'Ordre, qui eurent à cœur de prendre en toute rencontre la défense de la Société. Nous pouvons citer entre autres le P. Jean Penna, docteur de l'Université de Salamanque ; le P. Mancius, Religieux de grande réputation en Espagne, premier professeur de théologie à l'Université d'Alcala ; Louis de Grenade qui, non content d'élever la voix du haut de la chaire pour protester contre les bruits malveillants que répandaient les ennemis de la Compagnie, en témoigna de plus toute son affliction dans une lettre adressée à un Père Jésuite, et qui marque bien la sincérité de son cœur et la délicatesse de sa charité.

Or, ajoute le P. Souèges, quoique tout ce que nous venons de dire, et surtout la Lettre du Général, soit suffisant pour réparer le dommage que l'un des nôtres aurait pu causer à la Compagnie, néanmoins tant d'autres fils de S. Dominique ont prouvé par des effets, par des bienfaits sans nombre et par les devoirs d'une charité parfaitement désintéressée l'estime de l'Ordre pour la Société de Jésus, que, j'ose le dire, il n'y a point dans l'Eglise de Dieu de famille religieuse dont elle ait plus à se louer que de celle de Saint-Dominique.

En voici des preuves d'autant moins suspectes, qu'elles nous sont fournies par les historiens mêmes de la Compagnie.

Je commence par notre Inquisiteur de France, le R. P. Mathieu Ory, qui prit, à Paris et à Rome, la défense de S. Ignace, apaisant par son autorité une tempête très fâcheuse, suscitée par le démon, contre ses mœurs et sa doctrine. Le V. Père pouvait parler en toute connaissance de cause, ayant examiné de fort près la vie du Saint. Il pouvait aussi rendre témoignage de sa doctrine. Maffée, auteur de la première vie latine du Fondateur de la Compagnie de Jésus, affirme que le Saint fit ses études théologiques au couvent de Saint-Jacques : l'enseignement qu'il y reçut était donc en parfaite harmonie avec celui de l'Ange de l'Ecole, et de ses disciples sous lesquels il avait étudié.

Je puis encore rapporter comme services rendus par l'Ordre à S. Ignace, l'approbation authentique que notre Cardinal, Jean de Tolède, et notre Maître du Sacré Palais, Gilles Foscarari, donnèrent au Livre des Exercices, l'unique ouvrage que le grand Saint ait composé et le premier de tous ceux dont cette savante Société a enrichi l'Eglise.

Après la mort de son Fondateur, la Compagnie fut troublée par une grave contestation, soulevée par l'un de ses Religieux, au sujet du gouvernement auquel il prétendait avoir part. Ce démêlé fut sagement assoupi par la prudence de notre Cardinal Alexandrin, élevé depuis sur la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Pie V.

Jamais Pape ne favorisa davantage la Compagnie de Jésus, au dire de ses écrivains. S. François de Borgia la gouvernait alors, et le saint Pape l'honorait si fort, et en sa personne, toute la Société, qu'ayant été porté en triomphe à Saint-Jean de Latran, le jour de son exaltation, il fit, au grand étonnement de tous, arrêter le cortège devant la maison des Pères Jésuites, et ayant demandé le Général, il l'assura de ses bonnes dispositions. Cette sympathie ne se démentit jamais. Il combla la Compagnie de privilèges, adressa des lettres de recommandation en sa faveur aux Princes de la chrétienté, lui vint en aide de toutes manières dans la fondation de ses résidences et de ses collèges, se réserva d'en être le protecteur sans charger de cette mission aucun Cardinal, enfin couronna ses bienfaits, en établissant les Jésuites pénitenciers à Saint-Pierre du Vatican.

Si maintenant, nous jetons un coup d'œil sur le dévoloppement de l'Institut, nous voyons le P. Matthieu Lachi, inquisiteur de Pérouse, réclamer et favoriser de tout son pouvoir l'établissement des Jésuites

dans cette ville ; Jean Micon et S. Louis Bertrand agirent de même en Espagne : ce dernier les tenait en si haute estime, qu'il les consultait comme des anges de Dieu. Silicée, cardinal de Tolède ne voulait pas en entendre parler, mais dès que notre V. P. Barthélemy Carranza lui eut succédé, son premier soin fut d'appeler les Religieux de la Compagnie dans sa ville archiépiscopale, et de les établir à Ocaña.

Barthélemy des Martyrs fonda pour eux, nous l'avons vu, un collège à Braga.

Nos Pères d'Evora, qui jouissaient depuis longtemps du privilège de prêcher seuls les Carêmes dans la cathédrale de cette ville, y renoncèrent de grand cœur, en faveur de S. François de Borgia et de ses premiers compagnons. Le P. Louis Dupont, nous apprend dans la vie du P. Balthazar Alvarez, l'affection avec laquelle notre Père Dominique de Ulloa porta sa sœur à la fondation de deux maisons de la Compagnie, l'une à Villagarcia, l'autre à Oviedo.

Rappelons encore que le P. Dominique de Salazar, Évêque des Philippines, appela les Jésuites dans ces îles, l'an 1579. Diego Osorio, Vicaire général de la Province de Saint-Jean-Baptiste, amena d'Espagne au Pérou, les premiers fondateurs de la Compagnie. C'étaient les VV. PP. Jérôme Ruiz Portillo, Provincial, Antoine Alvarez, Louis Lopez, Michel de la Fontaine et les Frères Diego de Bracamont, Jean Garcias, François de Medina et Pierre Lobet. Conduits d'abord au couvent du Rosaire, ils y furent reçus par les nôtres, avec la joie, l'amour et le respect dûs à de si saints personnages et traités comme des envoyés du ciel. Ils passèrent le Carême entier au couvent, édifiant par leurs vertus cette fervente communauté ; et afin que la ville pût mieux apprécier le grand bien qu'elle allait recevoir par la venue de ces Religieux, le Vicaire général voulut que le Provincial des Jésuites prêchât la station dans notre église ; ce qu'il fit avec un rare succès.

Je laisse de côté, conclut enfin le P. Souèges, bien d'autres preuves du même genre : ce que j'ai noté me paraissant plus que suffisant pour montrer l'amour sincère et la juste estime de l'Ordre pour la Compagnie de Jésus.

La Bienheureuse MARGUERITE D'YPRES du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, à Lille en Flandre (*).

(1237)

Cette Bienheureuse, que les anciens auteurs de l'*Année Dominicaine* mettent au nombre des perles les plus précieuses et des plus belles fleurs que possède l'Ordre de Saint-Dominique, naquit à Lille en Flandre.

Ses parents, dont la piété surpassait encore les richesses, voulant avant tout transmettre à cette enfant le précieux héritage des vertus chrétiennes, la placèrent dès l'âge de quatre ans comme pensionnaire dans un monastère de la ville. Marguerite fit bientôt d'étonnants progrès dans la piété, ainsi que nous le prouve le fait suivant. Un jour, assistant à la communion générale des Religieuses, elle reçut du ciel une lumière intérieure sur les merveilles de la sainte Eucharistie et les vérités relatives à cet adorable Mystère; pressée par la grâce divine, elle s'approche aussitôt de la Mère Abbesse, et sollicite la faveur de participer au céleste banquet. La vénérable Religieuse au comble de la surprise interroge la petite suppliante, et la trouvant parfaitement instruite sur ce dogme le plus cher à notre foi, ne put qu'admirer la Providence divine qui se révèle aux petits; par une exception dont on ne trouve aucun exemple, Marguerite, âgée à peine de cinq ans, fut admise à recevoir le Pain des Anges. La famille apprenant ce fait extraordinaire désira rentrer en possession de son plus cher trésor; l'enfant privilégiée revint donc au foyer paternel et continua, malgré la privation des secours spirituels que lui offrait le monastère, une vie de perfection bien supérieure à son âge. Ses pratiques de pénitence égalaient celles des âmes les plus austères; cilices, disciplines, chaînes de fer, veilles, jeûnes rigoureux

(*) La vie de Marguerite d'Ypres a été écrite par Thomas de Cantimpré d'après le V. P. Zéghère, et par le P. Hyacinthe Choquet dans la Vie des Sœurs de notre Ordre en Flandre et en Belgique.

étaient chose ordinaire pour cette petite fille qui comptait à peine sept ou huit ans ; ces mortifications déjà si effrayantes augmentaient de jour en jour. Marguerite atteignait sa onzième année lorsqu'un de ses oncles, ecclésiastique fort recommandable, désira la prendre chez lui, afin de cultiver soigneusement les heureuses dispositions qu'il avait constatées en elle pour la piété et la vie intérieure ; la famille y consentit. Quelques années plus tard, à la mort de ce vénérable parent, la jeune fille livrée à elle-même, eut un moment de faiblesse ; et, sans cependant avoir de faute réelle à se reprocher, elle prit insensiblement la vie et les maximes du monde.

La Providence, qui veillait sur cette âme prédestinée, lui fit bientôt trouver le secours nécessaire pour éviter de plus grands périls. Un de nos Pères, homme d'une vie sainte et apostolique, le V. P. Zéghère, annonçait à Ypres la parole de Dieu ; après un sermon auquel Marguerite venait d'assister, il s'approcha d'elle, et par une secrète et divine inspiration lui parla avec tant d'onction et d'éloquence, que la jeune fille terrassée par la grâce s'écria comme saint Paul : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? — Soyez tout à Jésus-Christ et à Lui seul », répondit le Religieux. La nouvelle convertie le promit ; et, se mettant sous la conduite de celui dont Dieu venait de se servir pour la ramener dans la bonne voie, elle fit vœu de virginité et embrassa les observances dominicaines, sans cependant entrer dans un monastère. Peu après cet acte généreux, le démon suscita contre elle plusieurs occasions dangereuses, il espérait ainsi la faire retomber ; mais la pieuse vierge, mettant en Dieu toute sa confiance, redoubla ses prières et ses mortifications, afin de se prémunir contre de nouvelles attaques ; la victoire était assurée. Marguerite triompha de tout : pièges adroits, calomnies épouvantables, persécutions vraiment diaboliques, rien ne put ébranler son courage, et Dieu consola cette âme fidèle en lui accordant des grâces de componction et d'oraison extraordinaires. Telles étaient ces douceurs célestes, que Marguerite en oubliait le soin du corps : sa nourriture se réduisait à presque rien, et elle en vint à ne dormir que deux heures à peine, passant le jour et la nuit tout absorbée dans la contemplation. Souvent la très Sainte Vierge lui apparaissait, accompagnée parfois de sainte Marie-Madeleine, et toutes deux, particulièrement les jours de fêtes, la conduisaient en esprit au séjour de la gloire. Un Vendredi Saint, Notre-Seigneur fit éprouver à la pieuse Tertiaire les angoisses de sa Passion, et, le jour de Pâques, lui donna part aux joies de sa

résurrection. Il arrivait de temps à autre que nos Pères, après avoir recommandé à ses prières leurs prédications, ressentaient comme une assistance miraculeuse : quelques-uns même ont affirmé avoir vu près d'eux un Ange, qui leur suggérait ce qu'ils devaient annoncer à leur auditoire. D'autres personnes reçurent aussi de grandes grâces accordées par Dieu à la considération de sa fidèle servante.

Pour conserver ces faveurs de choix, notre Bienheureuse Sœur portait jusqu'à l'héroïsme la pratique des vertus : sa pureté angélique se reflétait sur tout son extérieur, et l'on raconte qu'un jeune homme adonné au vice se convertit à la seule vue de cette modeste vierge. Nous avons déjà parlé de son austère pénitence, ajoutons seulement qu'elle devint plus extrême encore. Le silence et la prière marchaient de pair : Marguerite s'y livrait sans réserve, conversant à peine un quart d'heure chaque jour avec sa mère et ses sœurs, auprès desquelles sa vie s'écoula tout entière. Il semblait qu'une telle perfection ne dût pas nécessiter la purification par la souffrance ; cependant il plut au divin Maître de faire briller l'inaltérable patience de sa servante dans une longue et douloureuse maladie. Elle soupirait ardemment après le bonheur du ciel, dont un délicieux avant-goût lui avait été plusieurs fois offert ; sa dévotion pour sainte Catherine, vierge martyre, lui inspira de demander par l'intercession de la Sainte que la fin de son exil ne fût pas trop différée ; aussitôt Notre-Seigneur lui apparut, s'entretenant avec l'illustre martyre et promettant la grâce sollicitée. La vision disparaissait à peine, quand Marguerite fut saisie d'une paralysie générale. Pendant plus d'une année, tout mouvement était rendu impossible ; il ne se passait même aucun jour sans qu'une douleur nouvelle ne vînt ajouter à ce pénible état, et si le mal laissait un peu de relâche, c'était au seul moment de la sainte Communion. Notre vénérable Sœur eut révélation du jour de sa mort, et Dieu la fortifia par une grâce spéciale pour résister à une recrudescence de douleurs. En effet, la maladie prit soudain un caractère extraordinaire : les os se déboîtèrent avec un bruit épouvantable, les ongles, les cheveux tombèrent, et la pauvre victime éprouva dans tout le corps de continuelles tortures. Le P. Zéghère, que Notre-Seigneur lui avait donné pour directeur spirituel, soutenait son courage ; nos Pères la visitaient souvent, et tous se retiraient édifiés de la patience et des vertus de la sainte malade. Enfin les forces de Marguerite étant épuisées, elle demanda le saint Viatique et le reçut avec grande piété. Peu d'instants après, Notre-Seigneur lui apparut, l'assurant qu'elle avait

fait son purgatoire en ce monde, et que quelques heures à peine la séparaient de l'éternelle félicité; à cette nouvelle la pieuse Sœur, transportée de joie, éleva les yeux et les mains vers le ciel en s'écriant avec saint Paul : « *Ego jam delibor et tempus resolutionis meæ instat :* Je m'en vais, et l'heure de ma mort approche », puis son visage parut tout éclatant de lumière. Après une grande heure d'extase, pendant laquelle ses yeux restaient fixés sur Notre-Seigneur et la Sainte Vierge, dont elle avait annoncé la présence, elle expira doucement le sourire sur les lèvres. C'était en 1237, Marguerite avait alors vingt et un ans.

Au moment de cette précieuse mort, un de nos Pères, qu'on croit être le P. Zéghère, lui-même, vit une grande échelle d'or s'élever de la maison jusqu'au ciel, et l'âme de cette Vierge fidèle portée par les Vierges ses sœurs, en compagnie des chœurs angéliques.

Une autre personne la vit, éclatante de gloire, s'approcher d'elle, en chantant les paroles de sainte Agnès vierge martyre : « *Ecce quod concupivi, jam video; quod speravi, jam teneo; illi sum juncta in cœlis quem in terris posita tota devotione dilexi :* Maintenant je vois ce que j'ai désiré, je possède ce que j'ai espéré, je suis unie dans le ciel à Celui que j'ai aimé de tout mon cœur, tant que j'ai vécu sur la terre. »

Le témoignage du miracle ne manqua pas non plus à notre Bienheureuse Sœur : une pauvre femme, en danger de perdre le bras par la gangrène, fut guérie après avoir prié au tombeau de Marguerite. Dieu accorda la même grâce à d'autres personnes par le simple attouchement de divers objets lui ayant appartenu, et particulièrement du voile dont elle s'était servie la dernière année de son existence.

La Vénérable ROSE et ses Compagnes, Chinoises, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique (*).

(1663)

Depuis que nos missionnaires ont porté l'Evangile au Fo-Kien, cette province a toujours compté dans son sein des chrétiens nombreux voués à la pratique des conseils évangéliques et suivant avec une ferveur infatigable le rude et difficile chemin de la perfection.

Afin de seconder de si généreuses dispositions, nos missionnaires donnèrent l'habit du Tiers-Ordre à plusieurs de ces chrétiens, qui le portèrent fidèlement jusqu'à la mort et l'honorèrent par l'éclat des plus belles vertus, souvent même par la pourpre du martyre.

Nous ne saurions donner une plus juste idée de nos Tertiaires du Fo-Kien, qu'en copiant ce que l'illustre Pollantès en dit dans le 58e chapitre de la 4e partie de l'histoire de cette province.

Les Sœurs tertiaires, dit-il, ont toujours été nombreuses dans le territoire de Foyan. Elles ne vivent pas en communauté, les mœurs du pays s'y opposent; mais, dans leur propre maison, elles se tiennent entièrement soumises à leurs Prieures respectives. Jamais elles ne portent de vêtements de soie, ni pendants, ni bijoux, ni ornements quelconques. Pour gagner leur vie et surtout fuir l'oisiveté, elles se livrent à des travaux manuels. Leur vie vertueuse inspire du respect aux païens eux-mêmes. Elles jeûnent souvent, fréquentent avec assiduité les Sacrements, sont tout ensemble très pieuses et très mortifiées. Durant la persécution, elles ont fait preuve d'un véritable héroïsme, ne se laissant ni séduire par les promesses, ni troubler par les menaces, ni vaincre par les tourments. Aux jours du divin Sauveur, il y avait en Judée de pieuses femmes, qui mettaient leur bonheur à le suivre et à pourvoir à sa subsistance. La race de ces saintes femmes n'est pas éteinte : comme Jésus-Christ revit dans ses

(*) Histoire de la Province du Fo-Kien ; *Année Dominicaine* de Paris.

Pontifes et ses Apôtres, de même revivent-elles dans tant de chrétiennes généreuses que la religion sait enfanter, et spécialement dans nos Tertiaires.

En temps de paix, elles subviennent à toutes les nécessités temporelles des missionnaires. Mais arrive la persécution, c'est surtout alors que ces services sont précieux, qu'elles se multiplient, qu'elles grandissent jusqu'à l'héroïsme. L'histoire de la Province le prouve surabondamment.

Il serait absolument impossible de rapporter toutes les actions glorieuses de tant de Tertiaires qui se sont rendues célèbres dans la province du Fo-Kien. La plupart des documents sont fort incomplets : de quelques-unes on n'a guère conservé que le nom ; pour d'autres, au contraire, c'est le nom qui fait défaut. L'une de ces dernières, morte à Fayan, était veuve. Voici l'éloge qu'en fit le P. Jean Garcia, dans une lettre écrite à son Provincial : on peut avoir toute confiance en un témoin aussi discret et aussi saint.

« Le mois de décembre dernier, dit-il, expira dans cette ville (Fayan), à l'âge de 36 ans, une veuve dont la mort sera toujours présente à mon souvenir. C'était une femme de grande vertu, Tertiaire de notre Ordre. Étendue sur une simple natte, qu'elle ne quittait plus depuis un an, elle était faible au point de ne pouvoir changer de position sans le secours d'autrui. Néanmoins elle souriait toujours. Quand j'allais la voir et lui porter les Sacrements, je ne pouvais me lasser d'admirer sa patience. Elle tenait entre ses mains le Crucifix qu'elle contemplait avec tendresse ; et lorsque les douleurs la pressaient davantage, elle s'encourageait à souffrir par la pensée des souffrances de Jésus-Christ pour nos péchés. Ce divin Sauveur voulut la récompenser dès ce monde, et lui donner en même temps un avant-goût des délices du ciel.

« Une nuit, durant l'une de ces insomnies cruelles qu'elle connaissait, hélas ! si bien, elle entendit des instruments d'une douceur ineffable, des harmonies ravissantes : des clartés sereines remplirent son humble cabane, et Marie, Notre-Dame du Rosaire, lui apparut. C'était trois jours avant sa mort. De ce moment, la malade n'eut plus qu'un désir : mourir promptement pour aller au ciel rejoindre Marie et Jésus. Je passai ces derniers jours à son chevet. A chaque instant, elle me demandait l'absolution. Enfin vint le jour suprême. Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, elle me dit : « Mon Père, c'est à l'heure où les chrétiens se rassemblent pour la prière

que je quitterai cette vie. » Il y avait là quelques Religieuses et d'autres femmes pieuses. Elles commencèrent les litanies de la Sainte Vierge. La malade expira durant ces prières. Elle avait conservé jusqu'à la fin toute sa connaissance. »

Une autre célèbre Tertiaire de Fayan fut la Vénérable Rose.

Convertie au christianisme, elle laissa à ses enfants, tous établis, le soin de ses biens temporels ; puis embrassant une vie de plus en plus retirée, elle s'adonna à la lecture des vérités religieuses et aux saintes austérités de la pénitence, pour réparer, disait-elle, le temps de son infidélité. Elle demanda et reçut l'habit du Tiers-Ordre. Cette démarche l'engageait à une plus grande perfection : la suite de sa vie prouva qu'elle l'avait ainsi compris. Frappée quelque temps après d'une cruelle maladie, elle répondit à cette visite du Seigneur par une résignation admirable, où chacun pouvait reconnaître son bonheur de souffrir pour Jésus-Christ. Quand le ministre de la religion la questionnait à ce sujet, elle répondait joyeusement qu'elle prisait fort la douleur imposée par Dieu en pénitence de ses fautes ; elle discourait d'une manière si édifiante que le prêtre demeurait confus d'une telle perfection.

Rose ne borna pas son zèle à sa sanctification privée. Chrétienne, elle voulut que toute sa famille le devînt. Elle fit de cette conversion l'œuvre de sa vie. Pour la réaliser, rien ne l'arrêta : voyages longs et pénibles, traitements injustes, contradictions terribles, elle affronta et supporta tout avec un dévouement sans réserve. Dieu daigna bénir tant de travaux entrepris pour sa gloire : les enfants, les frères et sœurs, les neveux, en un mot tous les parents de Rose entrèrent dans l'Église catholique. Après cette consolation, notre Sœur n'en désira plus qu'une, celle de mourir afin de s'unir pour jamais à Dieu : elle ne l'attendit pas longtemps. Rose fit profession dans le Tiers-Ordre ; puis, le moment suprême venu, reçut les derniers Sacrements et mourut, laissant après elle un parfum de vertus et une réputation de sainteté qui lui gagnèrent la vénération de tous.

Parmi les nombreuses Tertiaires de notre mission de Chine qui se sont rendues célèbres, à diverses époques, par leur courage à défendre leur chasteté, il en est surtout trois qui méritent une distinction spéciale.

La première se nommait Madeleine. Elle était originaire de Fayan. Dès sa jeunesse, elle s'était donnée au céleste Époux des âmes par

le vœu perpétuel de chasteté. Ce n'était pas le compte de son père. Celui-ci mécontent de voir ses intérêts temporels compromis, et, sans doute aussi, poussé par le démon, voulait marier sa fille. Pour triompher de ses résistances, il essaya d'abord les moyens de persuasion. Les voyant inutiles, il eut recours aux mauvais traitements : il la soumit à des privations barbares, ne rougit pas même de déchirer par des flagellations brutales son corps tendre et virginal. La violence échoua comme les séductions. Furieux de l'inutilité de ses efforts, ce père inhumain saisit un jour son enfant par les cheveux, les lui serra fortement autour du cou et s'enfuit croyant l'avoir étranglée. La pauvre victime eût en effet succombé si sa mère, accompagnée de quelques parents, ne fût aussitôt accourue. Leurs soins empressés la rappelèrent à la vie. Toutefois sa conservation passa pour miraculeuse aux yeux de plusieurs.

Là se termina la série de ses épreuves. Tant d'héroïsme vainquit l'obstination du père. Libre alors de suivre ses aspirations religieuses, Madeleine prit l'habit des Sœurs du Tiers-Ordre, et passa le reste de son existence dans une ferveur non moins admirable que son courage au sein des persécutions.

La seconde Tertiaire qui rendit un éclatant témoignage à l'angélique vertu, était aussi de la ville de Fayan ; elle se nommait Catherine. Durant toute une année, elle fut soumise par son père au plus douloureux martyre, et son invincible constance ne se démentit pas un instant. Un jour que, pour la millième fois peut-être, elle se refusait à tout projet d'union terrestre, ce père inhumain se précipita sur elle, la dépouilla de ses vêtements, la garotta sur la rampe d'un escalier et la flagella si cruellement, que son corps virginal n'était qu'une horible plaie. Il ne s'en tint pas là. Des personnes passaient dans la rue, il les fit entrer, les conduisit devant sa fille et recommença, en face de ces témoins éhontés, les sanglantes flagellations.

La jeune fille, cependant, ne céda pas. La pensée de Jésus-Christ, livré sans défense dans le prétoire à la farouche brutalité des soldats, soutint son courage. Ce qui l'affligeait le plus en cet état, c'était l'aveuglement de son père. La charité chrétienne a le secret de ces héroïques abnégations. Confus et furieux de ne pouvoir vaincre sa fille, le père s'arme d'un glaive. « Il faut en finir », s'écrie-t-il, et il lève le bras... Les témoins se jettent au-devant, le désarment et l'entraînent.

La Providence ménageait à notre vaillante Catherine une autre

épreuve bien douloureuse. Le jeune homme auquel son père l'avait promise se présenta, conformément aux lois de l'Empire, devant le juge avec toute sa famille, pour réclamer sa fiancée. La circonstance était des plus critiques. Catherine ne perd pas courage ; elle met les chrétiens en prières et se rend au tribunal. Forte de la grâce d'en-haut, elle ne s'effraie ni de l'appareil toujours imposant de la justice, ni de la présence de ses persécuteurs, ni du grand nombre des assistants ; elle parle, elle expose avec tant d'éloquence ses droits à la liberté, et sa résolution de sacrifier jusqu'à la dernière goutte de son sang plutôt que de trahir ses engagements religieux, que ses auditeurs sont réduits au silence : le jeune homme se désiste de sa poursuite et le juge prononce l'acquittement. Ce fut la fin de ses combats : personne ne lui disputa plus, dès lors, le glorieux privilège de n'appartenir qu'à Jésus-Christ.

La ville de Mayan eut aussi son héroïne dominicaine, dans Lucie. Née d'une femme chrétienne, Lucie avait été baptisée dès le berceau. Sous la direction de sa mère non moins pieuse que tendre, elle fit autant de progrès dans la vertu que de pas dans la vie. Quand elle fut en âge, elle prit l'habit de Tertiaire et se consacra pour toujours à Jésus-Christ par le vœu de chasteté. Le père de Lucie était païen. Dès la naissance de sa fille, il l'avait promise en mariage, et avait touché, selon la coutume chinoise, en retour de sa promesse, une grosse somme d'argent. La résolution de sa fille renversait tous ses projets et lui arrachait des mains la somme reçue. Aussi devint-il furieux en l'apprenant. Il enveloppa dans sa colère sa femme et une esclave chrétienne. Tantôt il les tenait enfermées, leur enlevant ainsi la consolation d'aller à l'église ; tantôt il les y conduisait lui-même, les accablant de coups durant le trajet, proférant contre elles des injures grossières et les couvrant de honte. A la maison, les coups de fouet étaient journaliers. Mais la plus grande peine de Lucie était de voir cet aveugle père saisir tous ses objets de piété, les profaner avec frénésie et les jeter au feu. Elle eut à supporter durant trois ans les cruautés de ce bourreau, qui, lui ayant donné la vie, employait tous les moyens en son pouvoir pour la lui ôter.

Lucie fut inébranlable. Bien plus, elle fit tant par son humilité, sa pénitence, ses ferventes prières, que son père ouvrit enfin les yeux. Dieu permit qu'il se convertit, et daigna l'employer plus tard à la conversion de plusieurs. Ce miracle de la grâce fut pour la sainte

fille l'aurore d'une vie nouvelle : rien ne contraria plus jusqu'à sa mort les sublimes aspirations de son cœur si fervent et si pur.

Mentionnons encore l'illustre Mère Thérèse Kue, Prieure de nos Religieuses de Mayan, qui souffrit avec tant de patience et d'héroïsme durant la persécution où furent martyrisés les Bienheureux Pierre Sanz, évêque de Mauricastre, vicaire apostolique du Fo-kien, François Serrano, évêque élu de Tipasa, Joachim Royo, Jean Alcober et François Diaz, que le Saint-Siège vient de placer sur les autels.

Voici l'éloge que lui décernent les Actes du Chapitre Provincial de 1777.

« A Mayan, ville de l'Empire chinois, vient de s'envoler vers les demeures célestes, nous en avons la douce et religieuse confiance, Sœur Thérèse Kue, Prieure des Tertiaires de la Pénitence. Elle est décédée à l'âge de quatre-vingt-trois ans, munie des Sacrements de l'Église. Suivant la relation du V. Fr. François Serrano, la femme forte que Salomon avait tant de peine à trouver vivait en elle. Nombreuses et cruelles furent les peines qu'elle endura pendant la persécution, et, sur ce point, les dépositions des Frères sont très incomplètes. Ils nous ont mieux fait connaître quelle fut sa vie, quand le troupeau du Seigneur eut recouvré la paix. Elle distribua aux Tertiaires pauvres les richesses abondantes que les différents membres de sa famille lui avaient léguées, se réservant à peine les moyens de vivre. Elle ne faisait qu'un repas par jour dans l'après-midi. Ce jeûne qui rappelle le christianisme fervent de la primitive Église, elle l'observa toute sa vie. Toute sa vie aussi, elle garda l'abstinence, et si strictement que, tombée malade dans ses dernières années, elle refusa constamment la permission de prendre des aliments gras.

« Jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, elle se leva à minuit, pour réciter le Rosaire. Quand ses forces épuisées ne lui permirent plus de quitter sa couche, elle n'en continua pas moins, à la même heure, la récitation de la prière dominicaine. A cette austérité de vie, à cette ferveur, à cette constance dans la prière, Thérèse joignait un zèle ardent pour le salut des âmes. Elle s'en allait de maison en maison, prêchant aux infidèles et aux chrétiens, surtout aux malades, les vérités du salut. Des fruits abondants de grâce naissaient sous ses pas : elle conquit un grand nombre d'âmes à Jésus-Christ. Des différends s'élevaient-ils entre chrétiens, quelque inimitié mena-

çait-elle d'introduire dans leurs rangs la division, Thérèse survenait et rétablissait le calme, la paix, l'union des cœurs. Elle exerçait un ascendant prodigieux sur tous ceux qui l'approchaient. On la vénérait à ce point que personne n'osait ni la contredire en sa présence, ni réclamer jamais contre ses décisions.

« Elle remplit sa charge de Prieure avec un dévouement et une sollicitude qui ne se démentirent pas un seul jour. Elle reprenait dans ses Religieuses jusqu'aux moindres fautes; mais elle le faisait avec tant de discrétion que ses corrections mêmes lui conciliaient leur respectueux amour.

« Quelquefois on la trouvait assise au milieu d'un cercle de jeunes Sœurs, un livre à la main, développant quelque point de vie spirituelle. Dans ses pieux entretiens sa belle âme se révélait tout entière. Ses lèvres semblaient s'enflammer au contact des saintes choses qui débordaient de son cœur. Les Sœurs l'écoutaient ravies. »

La mort trouva Thérèse dans l'exercice de ces différentes vertus. Elle ne la surprit point. Pour l'âme fervente la mort n'a ni surprise, ni terreur : elle n'est que la fin de l'exil et l'aurore des divines clartés dont resplendit la patrie.

LE MÊME JOUR

12.. — A Bologne, mémoire du V. P. THÉODALD. Jeune homme, il avait joui dans le siècle d'une vie si pleine de délicatesse et de recherche dans le vêtement, le coucher, la nourriture, les divertissements et les satisfactions charnelles, qu'il ignorait absolument ce que c'était qu'angoisse et affliction d'esprit. La seule contrainte qu'il se fût imposée était celle de l'étude, et encore y avait-il fait de si faciles progrès, qu'au bout d'un an il était capable d'expliquer les lois. Jamais il n'avait été malade, jamais il n'avait jeûné, excepté le Vendredi-Saint, et s'il s'abstenait de chair, ce n'était que le vendredi. Jamais il ne s'était confessé, et, en fait de prières ne connaissait que le *Pater*. Un jour, par un mouvement de pure curiosité, il était allé visiter les Pères et sans grande réflexion était entré dans l'Ordre; mais bientôt il s'en repentit. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait lui semblait une véritable mort, et il ne pouvait manger, ni dormir; et, bien

que dans le siècle il eût à peine ressenti quelques mouvements de colère, il voulut un jour frapper d'un Psautier qu'il tenait en main le Sous-Prieur qui l'avait attiré dans l'Ordre.

Or, Maître Jourdain, trouvant ce jeune homme ainsi tenté, résolut de le guérir et prit occasion du nom de Théodald, comme s'il eût signifié : *Tende in altum*, tendez en haut, pour lui donner quelques avis; puis, l'ayant conduit à l'autel de S. Nicolas, il l'engagea à dire à genoux le *Pater noster*. De son côté, lui ayant posé les mains sur la tête, il se mit à invoquer le Seigneur de toutes les forces de son âme. Pendant ce temps, il semblait au novice qu'une douceur inconnue envahissait et transformait son cœur; et quand le Bienheureux eut retiré ses mains, il sentit, comme il le raconta plus tard aux Frères, que son cœur, jusque là serré comme dans un étau, se dilatait librement, et que son âme entrait dans une profonde tranquillité et douceur. Il demeura dès lors si consolé et si fervent, qu'il put soutenir dans l'Ordre de grands travaux et rendre de signalés services. — (*Vit. Fratr.*)

12.. — A Metz, le V. P. GAUTIER DE REIMS, aussi aimable qu'éloquent, et rempli de zèle pour le salut des âmes. Etant tombé malade au couvent de Metz, après avoir prêché longtemps avec ferveur et avec fruit, il fut bientôt à toute extrémité. Quand il eut reçu les derniers Sacrements, les Frères l'exhortèrent à la confiance. — « Mes amis, leur répondit-il, soyez sans crainte à mon sujet, car je meurs dans la vraie foi, dans une ferme espérance et dans la charité parfaite. » Et peu après, il s'en alla heureusement vers le Christ, ainsi que les Frères présents l'ont eux-mêmes raconté aux autres. Il fut enterré fort solennellement dans le cloître, et on lui composa cette épitaphe :

Integer et doctus parva hac Gualterus in urna
Dormit; habet terram corpus, et astra animum.

Dans cet humble cercueil dort le vertueux et docte Gautier;
La terre possède son corps, et le ciel son âme.

(*Vit. Fratr. et mss. Met.*)

126. — A Carcassonne, le V. P. JEAN, surnommé de Carcassonne, du nom de sa famille, car il était originaire de la Champagne. Le zèle qu'il montrait pour la conversion des peuples lui attira l'affection de S. Louis, qui l'envoya avec plusieurs de ses Frères chez les Tartares pour les exhorter de sa part à embrasser la foi de Jésus-Christ. Le V. Religieux partit aussitôt : arrivé en Syrie, il s'avança bien au delà de Ptolémaïs et travailla glorieusement avec ses compagnons à la propagation de l'Evangile. A son retour, il fut quelque temps conventuel de Carcassonne avec les VV. PP. Martin Donadieu et Pierre Régis, auxquels il raconta toutes les particularités de son voyage, que Bernard Gui apprit de leur bouche et consigna plus tard dans ses

manuscrits. L'une des raisons de son voyage à Carcassonne et de son séjour dans cette ville paraît être une libéralité que S. Louis désira faire, par son intermédiaire, au couvent dont il était le fondateur, comme une nouvelle marque de sa piété envers Dieu et de son amour pour les Frères. Ce cadeau consistait en un magnifique ornement d'une riche étoffe, couleur de safran, — *de exameto croceo, pulchro et bono*, — comprenant un devant d'autel, une chasuble, deux dalmatiques et les autres choses requises pour le service divin.

Le pieux monarque chargea donc le P. Jean de porter lui-même ce présent, non seulement à cause de son mérite personnel, mais encore parce qu'il était le neveu de l'évêque de la ville. Ce Prélat, aussi recommandable par sa sainteté que par sa science et très affectionné à tous les serviteurs de Dieu, avait singulièrement favorisé l'établissement de nos Pères, car avant qu'ils eussent jeté les premiers fondements de leur couvent, il s'était fait un plaisir de leur offrir le Prieuré de Sainte-Marie du Vieux-Bourg : la chose n'ayant pu aboutir, en raison des revenus attachés à cette maison, le pieux évêque n'en conserva que plus d'estime pour nos Pères, et la mort l'ayant surpris au Puy, il voulut être inhumé dans notre église conventuelle.

Son digne neveu ne resta pas à Carcassonne : il revint sans doute en Champagne, et tout fait conjecturer qu'il termina sa carrière à Troyes, honoré de l'estime de ses Pères et laissant une mémoire bénie. — (*Ex mss. B. Gui.*)

1244 — A Rimini, l'Illustrissime P. UGOLIN, natif de cette ville, l'un des premiers enfants que le saint Patriarche engendra au Seigneur dans son Ordre. Il imita avec courage les vertus du fondateur et devint un homme tout apostolique. Grégoire IX l'ayant élevé sur le siège de sa ville natale vers l'an 1237, le V. Religieux, digne de la confiance du Souverain Pontife, devint un modèle de piété, de charité et de sollicitude pastorale. Il mourut de la mort des Saints l'an 1244. — (Fontana.)

12.. — En Pologne, mémoire du V. P. JÉROME, fidèle compagnon de S. Hyacinthe dans ses courses apostoliques. Il coopéra de tout son zèle à la dilatation de l'Ordre dans les Provinces du Nord. — (*Ex vit. S. Hyac.*)

16.. — Dans la Nouvelle-Ségovie, le V. P. MICHEL DE ORO. Il était profès du couvent de Saint-Paul à Valladolid, où il exerça saintement l'office de Maître des novices. Pressé par le zèle du salut des âmes, il obtint de partir pour la religieuse Province de Guatemala au Nouveau-Monde, et s'y employa avec grand fruit à la conversion des Indiens. Après quelques années de travaux apostoliques, le désir de la solitude le fit revenir en Espagne; mais Dieu qui le destinait à de plus grandes choses le tira bientôt du repos dont il commençait à jouir. L'an 1599, la peste ravagea la ville et les environs de Valladolid. Le V. Père, imitant les exemples de plusieurs des nôtres, n'hésita pas à exposer sa vie pour les pestiférés. Pendant toute la durée du fléau, il établit sa résidence dans un vaste hôpital, encombré de malades, confessant

les uns, administrant les autres, et rendant lui-même aux morts les devoirs de la sépulture. Quelques-uns de ses confrères moururent à la peine; grâce à Dieu, le P. Michel échappa au danger.

Cependant comme l'esprit d'oraison le portait de plus en plus au recueillement et à la solitude, le saint Religieux demanda à se retirer au couvent de Pegna de Francia, célèbre par une image miraculeuse de la Sainte Vierge, en grande vénération dans toute la contrée. Dans cette retraite, le V. Père s'adonna aux saints exercices de la pénitence pour réparer le temps qu'il croyait avoir perdu ou mal employé. Il entendait néanmoins certains reproches intérieurs au sujet de son départ précipité des Indes, où il avait laissé une si ample moisson et si peu d'ouvriers. Ses scrupules de conscience se changèrent même en crainte fondée d'être responsable de la perte de tant d'âmes, pour n'avoir pas renoncé à ses attraits personnels.

Sur ces entrefaites, une caravane de missionnaires dominicains, en partance pour les Indes, vint faire le pèlerinage de la Pegna. Le P. Michel profitant de cette bonne occasion les suivit. Arrivé aux Philippines, il se mit à l'œuvre et prêcha à Manille avec beaucoup de ferveur et de grâce. On l'envoya dans la Nouvelle-Ségovie où sa présence était jugée plus nécessaire. Bien que son âge avancé ne lui permît pas d'apprendre la langue du pays, il fit un très grand bien par sa modestie et ses exemples : il accompagnait les missionnaires, et pendant que ceux-ci vaquaient au ministère sacré, lui-même préparait leur frugal repas et leur rendait tous les bons offices en son pouvoir. Il s'appliquait aussi à écrire des sermons et divers traités pour l'utilité des jeunes Religieux. Dans ses courses apostoliques, on le voyait toujours en prières et avec un maintien si pieux que les Indiens ne pouvaient assez l'admirer. Il porta toute sa vie une chaîne de fer sur les reins. Nous ignorons la date précise de sa mort. — (*Hist. Philip.*)

1648 — A Valence, la mémoire du R. P. MARC SERRA, natif d'Alcoy, en Espagne, ancien Prieur du couvent de Valence et Vicaire général de sa Province. Ce qui a rendu surtout son nom recommandable, ce sont les excellents commentaires qu'il a laissés sur la première partie de la *Somme*. On cite à sa louange son imperturbable mansuétude : qu'il eût à disputer, à reprendre ou à punir, il ne perdait jamais sa sérénité habituelle. Cet esprit de douceur lui mérita la possession des biens célestes vers l'an 1648. — (*Act. Cap. Rom.* 1650.)

1684 — A Naples, au monastère de la Crèche, la V. Sœur MARIE-THOMAS DU SAINT-SACREMENT. Dès l'âge de neuf ans, elle se consacra à l'Enfant-Jésus et s'appliqua toute sa vie à exprimer dans sa conduite les vertus de la divine Enfance. Jamais la fleur de son innocence ne fut flétrie par aucune faute notable, ni même par la moindre imperfection volontaire.

Son humilité parut singulièrement à l'époque de la fondation d'un nouveau

monastère dont on voulait l'établir Prieure perpétuelle, en vertu d'un indult obtenu du Saint-Siège. La pieuse Sœur déclina cet honneur, refusant même de se laisser placer pour un simple triennat à la tête de la communauté. Son esprit de pauvreté lui inspirait un parfait dénûment de toutes choses. Sa soumission était aveugle et sans réplique, sa candeur angélique, sa conversation céleste, sa vie un miroir de piété et de religion.

Elle mourut l'an 1684, à l'âge de vingt-sept ans. — (*Mém. de Naples.*)

1665-1704 — A Valfleury (Loire), la V. Sœur CATHERINE-TÉRÈSE PHÉLIS, appelée par ses compatriotes la Sainte de Valfleury. Nul doute qu'elle n'appartienne à la famille de Saint-Dominique. Malheureusement il n'existe aucun indice révélant de quelle manière cette pauvre bergère, perdue dans un hameau des montagnes du Lyonnais, a connu le Tiers-Ordre et a pu y être admise. Son confesseur, le P. Blanc, lazariste, nous a donné sur elle une *Vie* manuscrite qui est d'ailleurs le seul document de son histoire ; il y dit simplement que Catherine prit le nom de Térèse en revêtant l'habit du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Cette assertion nous suffirait; mais de nos jours une nouvelle preuve est venue apporter à de nombreux témoins la certitude que Catherine Phélis fut bien dominicaine.

En 1846, quelques descendants de la famille demandèrent l'ouverture de son tombeau lequel, placé dans l'église, n'avait cessé d'être entouré de vénération ; et on retrouva autour de ses ossements, les restes parfaitement conservés de l'habit blanc de Saint-Dominique, qui servirent à constater l'identité de la respectable dépouille. On la remit dans un cercueil nouveau, et, sans changer la place du tombeau, on y grava cette inscription, que les pèlerins peuvent lire dans l'église de Valfleury :

Ici repose Catherine Térèse Phélis.

Catherine vint au monde en juillet 1665, et préluda à sa vie toute de douleurs par une enfance débile et souffreteuse ; les tentations qui devaient aussi la torturer jusqu'à son dernier jour commencèrent de bonne heure et attendirent à peine l'éveil de sa raison : ces tentations paraissent trop incroyables pour que nous puissions les raconter, mais elles marquèrent cette jeune âme, dès l'âge de cinq ou six ans, du signe particulier de la prédestination. C'est alors qu'elle adressa cette prière à Dieu :

« Seigneur Jésus, puisque je ne puis apprendre la religion avec les autres, il faudra que vous m'enseigniez vous-même. » Notre Seigneur exauça cette naïve demande et instruisit si parfaitement la petite enfant, que, dans la suite, elle montra toujours une connaissance approfondie de nos mystères.

Quelques années après, elle reçut au milieu des champs la visite d'une jeune fille qu'elle reconnut plus tard pour sainte Térèse, et qui se fit son guide dans les voies de la grâce. La Sainte lui recommanda de vouer à Jésus-Christ

sa virginité, de l'aimer par-dessus tout, de compatir à sa Passion, et d'accepter pour lui toutes les souffrances qui lui seraient envoyées.

La grande maîtresse de l'oraison dut aussi l'enseigner à son humble disciple, car celle-ci à l'âge de neuf ans faisait déjà six heures d'oraison par jour, et prenait à regret un peu de repos chaque nuit, regardant ce temps comme dérobé à Dieu. Elle fit sa première communion vers cette époque, après de longues instances et des refus que Dieu permit encore, afin que l'épreuve ne cessât de la visiter et de la purifier.

Enfin, à quinze ans, la jeune fille eut une vision mystérieuse qui devait influer sur toute sa vie. Comme elle gardait à l'entrée d'un bois le troupeau paternel, et que, ayant suspendu son crucifix à une branche, elle priait et méditait, elle vit venir à elle le Sauveur Jésus chargé d'une croix pesante et couvert de blessures. Etonnée, elle s'écria : « Qui êtes-vous; que désirez-vous? » — « Je suis ton Sauveur, répondit l'apparition; vois en quel état les pécheurs m'ont mis. » — « Hélas, que pourrai-je faire pour vous soulager? je mourrais volontiers pour cela. » — « Mais quand tu seras morte, tu ne souffriras plus. » — « Eh bien, reprit Catherine, comprenant le reproche et le désir de Jésus, je m'offre à vous pour souffrir toute ma vie ce qu'il vous plaira. »

Tel fut le secret des longues douleurs de cette innocente victime. Notre-Seigneur le lui fit mieux comprendre encore lorsqu'une nuit, dans une oraison pleine de délices, il daigna se montrer à elle, et la conduisant des splendeurs du Thabor aux ignominies du Calvaire, lui donna le choix entre ces deux séjours. Elle choisit d'être crucifiée avec Jésus; ce ne fut pas en vain, car dix-huit années de tortures morales et physiques furent la réponse de son divin Epoux. Parfois, dans l'amertume de son âme, elle disait : « Ah! si j'osais, je me repentirais de mon choix, mais j'ai dû suivre l'inspiration céleste? »

Nous n'essaierons pas de raconter les maux de sœur Térèse, ils furent indicibles : des maladies successives la réduisirent à une complète infirmité; tantôt des crises violentes l'agitaient, tantôt des douleurs inexprimables la mettaient dans une pénible immobilité; elle fut dix-huit mois sans pouvoir dormir. Cependant cela n'était rien auprès de ses souffrances spirituelles : les tentations de toutes sortes, surtout les plus cruelles pour son âme virginale l'assaillirent fréquemment : le désespoir et la tristesse accablaient son âme, et l'obéissance seule la soutenait en ces épreuves multipliées. Nous savons d'ailleurs par le témoignage de son confesseur que jamais elle ne succomba à aucune de ces tentations : elle-même en donna aussi l'assurance, car peu après sa mort étant apparue à une personne digne de foi, elle lui annonça qu'elle était entrée au ciel avec la double auréole de la virginité et du martyre. — (Extrait de la vie manuscrite de la servante de Dieu, par le P. Blanc, lazariste.)

XXI JUILLET

Les VV. PP. JEAN DE COSTA & MANUEL DE L'INCARNATION,

Missionnaires aux Indes (*).

(1652)

Issu d'une honorable famille portugaise, Jean de Costa naquit à Garda. Il prit néanmoins l'habit de l'Ordre dans la Province de Castille, étudia au collège de Saint-Grégoire, à Valladolid, et fit preuve d'une telle capacité qu'on le jugea digne d'enseigner la philosophie. Ses cours achevés, il revint en Portugal et fut ensuite envoyé dans la Congrégation des Indes pour professer la théologie. Il s'acquittait avec éloge de cet emploi au couvent de Goa dont il était régent, quand se présenta une occasion pour les îles de la Sonde. Le V. Père, qui caressait depuis longtemps le projet d'aller sacrifier sa vie à la culture spirituelle des peuplades de ces îles, s'offrit généreusement pour cette expédition.

Le P. Augustin de Mangalanes, alors Vicaire général, très heureux de rencontrer un sujet de ce mérite, accepta tout de suite sa demande, et l'envoya dans ces contrées en qualité de Visiteur et de Commissaire du Saint-Office avec quatre autres Religieux.

Nos missionnaires s'embarquèrent ensemble et abordèrent heureusement à Macassar. Là, ils trouvèrent établie une petite colonie chré-

(*) Anton. ab Incarnat. *in sua Relat. de rebus Ordin. in Orien.*

tienne chassée de Malacca par les hérétiques hollandais. Le Chapitre de la ville venait de construire une vaste église servant de cathédrale; les Capucins de Macao et les Jésuites y avaient également une résidence. Notre V. Père obtint facilement de l'autorité ecclésiastique la permission de s'y fixer à son tour. Un couvent dominicain dans ces pays offrait à l'Ordre un immense avantage, car nos Pères passaient tous en cet endroit pour se rendre en Malaisie. Il entreprit cette construction avec une grande diligence, et pour la continuer en paix, il eut soin de se munir de l'autorisation du prince More de Macassar. Cette précaution n'empêcha point le missionnaire de souffrir de violentes contradictions, venues d'où il n'aurait dû recevoir que consolations et encouragements. Son église était presque achevée, quand des envieux essayèrent de la faire démolir, sous le futile prétexte que le Père s'était d'abord adressé à l'autorité ecclésiastique au lieu d'en référer au prince.

Mais Dieu, qui tient en sa main le cœur des rois, inclina de telle sorte celui du chef mahométan que ce dernier laissa le Religieux achever tranquillement ce qu'il avait si bien commencé. Quand l'édifice fut terminé, Jean de Costa invita le doyen du Chapitre à venir chanter la première messe; celui-ci s'en étant excusé, l'honneur revint au P. Pierre-Paul, supérieur de la maison des Jésuites, qui accepta très volontiers l'invitation.

Toutes choses ainsi disposées, le V. Père institua Vicaire le P. Antoine Macedo, et s'embarqua avec les autres Religieux pour Solor où il arriva l'an 1651. Son premier soin fut de pourvoir de ministres les églises qui en manquaient : lui-même, avec beaucoup d'application, se mit à faire le catéchisme aux petits enfants. De là il se dirigea sur Combes, et engagea fortement le capitaine Cornero et les habitants de l'endroit à construire une autre église. Il y laissa pour Vicaire le P. Manuel de la Conception qui venait d'achever son office de Vicaire général. Après avoir réparé le couvent de Larantuca, il se mit en devoir de remplacer l'ancienne chapelle par un édifice plus vaste et plus digne du culte. Tous les matériaux en étaient déjà réunis; mais, comme on ignorait les intentions des Hollandais, l'on s'en tint là par prudence afin de ne point s'exposer au pillage ou à l'incendie.

Cependant les Portugais vivaient à Macassar et à Solor en suspension d'armes avec les hérétiques. Ces derniers, voyant que la paix leur causait plus de perte que de profit, résolurent de la rompre, et comme la perfidie est sœur de l'hérésie, ils commencèrent sous des apparences de paix leurs premières hostilités.

Un vaisseau arrivé à Larantuca, le 28 octobre 1652, en apporta la nouvelle par des lettres de François de Figueredo adressées au P. Jean de Costa et au Major des Portugais.

Le capitaine les pressait de se tenir sur leurs gardes et leur annonçait que la guerre était à l'ordre du jour sans être officiellement déclarée sur mer ; ce qui permettait à l'ennemi de surprendre la bonne foi des Portugais, en s'approchant de leurs barques sous la protection du drapeau blanc qu'ils continuaient d'arborer, et de capturer sans merci ceux qu'ils saluaient en alliés.

A la réception de ces lettres, on tint conseil : il fut décidé qu'un secret inviolable serait gardé, mais qu'on enverrait immédiatement un exprès aux îles de Timor, pour informer le Major de Larantuca de ce qui se passait.

Sur ces entrefaites, une barque hollandaise, s'étant approchée de Combes, tomba au pouvoir des Portugais avec dix-neuf hommes. Irrité de cet échec, le capitaine hollandais se dirigea en toute hâte sur Timor et arriva dans cette île avant l'envoyé du P. Jean de Costa. A peine débarqué, ce perfide, feignant d'avoir des affaires importantes à communiquer, fait venir d'Amavi le P. Chrysostome, fervent missionnaire de notre Ordre, le charge de chaînes et le retient en otage. En même temps, il avisait le Supérieur du captif et le Major portugais que le seul moyen de le racheter et de le délivrer d'une mort certaine était la reddition des dix-neuf prisonniers de Combes. Il y eut sur cette affaire échange de lettres et de pourparlers, mais sans amener de résultat pratique. Toutefois le P. Chrysostome put s'échapper des mains de ses ennemis et rentrer à Amavi, où il décéda plein de jours et de mérites.

Jean de Costa, ayant achevé le temps de sa supériorité, eut pour successeur le P. Manuel de la Conception qui avait exercé deux fois déjà la charge de Vicaire général dans ces pays, et s'en alla prêcher la bonne parole de l'Evangile. Il prit avec lui deux compagnons, dont l'un était le P. Manuel de l'Incarnation, originaire de Lisbonne et affilié à la Congrégation des Indes. Ils parcoururent ensemble la plupart des localités de l'archipel indien, s'installèrent dans l'île de Florès et poussèrent même jusqu'à Sydney.

Le V. Père fut très bien reçu et trouva les meilleures dispositions chez les indigènes. Sans perdre de temps il se mit à l'œuvre, commençant par les petits enfants qu'il instruisait des mystères de la foi, cherchant à leur persuader que le seul moyen de salut était de croire

et de professer la religion catholique. Le nombre des catéchumènes augmentant tous les jours, le saint Religieux, pour donner le plus grand éclat possible à la cérémonie de leur baptême, résolut de construire une vaste chapelle, et les habitants, sans aucune exception, s'empressèrent de travailler à l'édifice avec un admirable entrain. Jean de Costa le dédia à S. Dominique de Soriano. La première fois qu'il y célébra la messe, Dieu lui fit goûter de si grands sentiments de dévotion qu'il ne pouvait retenir ses larmes : sa joie s'augmenta beaucoup le jour où il administra solennellement le Sacrement de la régénération ; il voyait alors le désert stérile de cette gentilité produire d'admirables fleurs, que le ciel arrosait abondamment des eaux de la grâce.

Mais le bien ne s'opère jamais sans contradiction : le V. Père eut à lutter contre la vie licencieuse de plusieurs personnes notables de l'endroit. Craignant que le scandale, parti de haut, ne devînt une pierre d'achoppement pour la foi naissante de ses fidèles, il tenta d'y remédier avec toute l'adresse et la sagesse que l'Esprit-Saint lui inspirait. Les coupables, nullement convertis, résolurent de se défaire en secret d'un prédicateur qui flagellait leurs vices et les couvrait de confusion.

Jean de Costa tomba tout à coup gravement malade et mourut peu de temps après. Son corps porta des marques si visibles d'empoisonnement, qu'on n'eut point de peine à se persuader qu'une tentative criminelle avait abrégé ses jours. Sa mort fut digne de sa sainte vie.

Au bout de deux ans, les Religieux, désirant transférer les restes du V. Père à Larantuca, ouvrirent le sépulcre en présence de quelques personnes séculières. Le corps fut trouvé intact comme au jour de sa sépulture. Le bruit de cette merveille s'étant répandu, les chrétiens accoururent de toute la contrée pour en être témoins, et s'opposèrent ensuite à la translation de ce corps vénérable qu'il fallut leur abandonner.

II. — Le Père Manuel de l'Incarnation, l'un des compagnons du défunt, lui succéda dans ses soins et ses travaux. La relation de ses expéditions apostoliques, imprimée à Lisbonne l'an 1661, ne nous dit rien du temps où il mourut, probablement parce qu'elle fut faite de son vivant : c'est pourquoi nous joignons dans une même biographie ces deux hommes que la charité de Jésus-Christ avait si étroitement unis dans la même œuvre sainte, et que sa bonté a voulu rendre recommandables par des merveilles fort surprenantes.

Après la mort de son Supérieur, le V. Père continua à travailler avec la même application et le même zèle à la conversion des infidèles. L'Eglise de Sydney devint en peu de temps très florissante et même fort célèbre par les événements que nous allons rapporter. Un personnage des mieux posés, nommé Antoine Motos, ayant oublié ses devoirs religieux, vivait dans un si grand trouble de conscience qu'il avait fini par tomber dans le désespoir.

Le P. Manuel entreprit sa conversion ; à force de raisons et de remontrances, il décida cet homme à lui faire sa confession générale. Pour agir plus librement, il choisit un jour où l'église était déserte. Or, pendant qu'il recevait les aveux de son pénitent, un passant entra par hasard et se mit à regarder de tous côtés ; à son exemple, d'autres personnes s'arrêtèrent devant l'église, paraissant très étonnées de ce qu'elles voyaient.

L'homme de Dieu ayant achevé son ministère, se dirigea à son tour du côté de la porte pour demander la cause de ce rassemblement. Les personnes présentes lui répondirent qu'elles avaient toutes vu un globe de feu briller au-dessus du confessionnal et darder ses rayons lumineux sur le pénitent et sur lui. Le missionnaire prit ce fait étrange pour une approbation donnée par le ciel à la conversion sincère de ce pécheur, dont la vie exemplaire devait dans la suite justifier cette interprétation.

Dans une autre circonstance, le P. Manuel, voulant fêter de son mieux S. Dominique, avait mis tous ses soins à décorer son église. Le jour de la solennité, pendant que les chrétiens assistaient à la messe, quelques païens de l'endroit, attirés par la curiosité, regardaient, à l'extérieur de la porte, les cérémonies. L'un d'entre eux, de condition plus noble, crut devoir s'accorder plus de liberté : il entra dans le saint lieu, se joignit aux fidèles, et, par une sage dissimulation, se conforma lui-même à tous les mouvements de l'assemblée. Or, au moment de la Consécration, il vit tout à coup une image en relief de Notre-Dame du Rosaire s'animer, sortir de sa niche et venir se placer majestueusement près de l'autel. La Consécration terminée, la statue adora respectueusement le Saint-Sacrement et revint aussitôt à sa première place.

Cette merveille jeta dans un grand effroi le pauvre païen qui tomba sans connaissance. On s'empressa de le secourir ; mais malgré les soins qui lui furent prodigués, son évanouissement dura si longtemps, que le V. Religieux put achever le saint Sacrifice et être témoin

par lui-même de l'accident qui avait mis en émoi toute l'assistance. Le malade reprit enfin ses sens. « Ce n'est point une indisposition naturelle qui m'a réduit en cet état, dit-il aussitôt, mais bien la frayeur causée par ce que j'ai vu. » Et il raconta en détail la vision que nous venons de rapporter. « Désormais, ajouta-t-il, je suis parfaitement convaincu de la vérité de la religion catholique, et j'éprouve le plus ardent désir de vivre et de mourir dans cette religion. » Le P. Manuel, admirant cette conversion extraordinaire, opérée par la droite du Tout-Puissant, instruisit le néophyte et lui administra le saint baptême. Cet exemple, parti de haut, attira plusieurs autres gentils à la foi chrétienne.

De son côté le Patriarche des Prêcheurs bénissait visiblement les fidèles que le zèle et la piété de ses enfants avaient engendrés à Jésus-Christ. En voici une preuve remarquable. Une nuit, quelques sorciers occupés à des sortilèges contre les chrétiens, virent tout à coup un Religieux, vêtu des habits de l'Ordre et tenant en main un bâton, se présenter devant eux. « Pourquoi, demanda-t-il, vous livrez-vous à ces pratiques criminelles dans ma chrétienté? Gardez-vous de toucher au moindre des miens, sinon vous serez rudement châtiés. » Puis, sans en dire davantage, le personnage mystérieux lève son bâton et frappe à coups redoublés ces suppôts de l'enfer.

Confus d'une telle humiliation, les païens accoururent dès le lendemain porter plainte au chef de la localité, accusant le P. Manuel d'avoir excédé son droit en maltraitant des gens qui ne relevaient point de son autorité. Le major trouva la plainte fondée et se rendit aussitôt auprès du missionnaire. Celui-ci écouta les griefs articulés contre lui, et répondit simplement qu'il ne s'était point absenté de sa case depuis plusieurs jours. « A cela qu'avez-vous à dire? » reprit le chef en s'adressant aux sorciers? — Ce n'est pas cet homme, en effet, répondirent-ils sans hésiter, mais un autre portant le même habit. »

Cette réponse surprit beaucoup le juge du différend, et la chose en resta là. Quant au digne enfant de S. Dominique, il n'eut pas de peine à reconnaître l'intervention miraculeuse de son Bienheureux Père ; et s'excitant de plus en plus dans l'imitation de ses vertus, il travailla jusqu'à la mort, avec la ferveur d'un Saint, à l'instruction et l'augmentation de son troupeau.

La V. Mère CATHERINE DE SAINTE-ANNE

Professe du monastère de Saint-Thomas, à Paris (*).

(1648)

L'ODEUR de sainteté que répandait au loin le monastère de nos Sœurs, fondé dans la capitale par la Mère Marguerite de Jésus, attira dans ses murs un bon nombre de postulantes. La sainte Religieuse dont nous écrivons la vie y fut reçue l'une des premières.

Son frère, Carme déchaussé, qui connaissait l'œuvre de la Mère Marguerite, voulant seconder les inclinations de sa sœur vers l'état religieux, lui écrivit qu'il avait trouvé le sanctuaire que la Providence lui destinait. Catherine, alors à Conge, en Normandie, accueillit avec empressement cette charitable prévenance, et se rendit sans retard à Paris.

Dès la première entrevue, la Mère Marguerite fut frappée de la candeur de la jeune fille. « Etes-vous bien résolue à servir Dieu toute votre vie, lui demanda-t-elle? — Oui, ma Mère, c'est mon plus grand désir. — Et si l'on vous ouvrait aujourd'hui la porte du monastère, auriez-vous le courage de la franchir sans retourner dire adieu à vos parents? — Je le ferais volontiers. » La fondatrice n'en demanda pas davantage : elle l'admit sur-le-champ et peu après la revêtit des livrées de l'Ordre.

La cérémonie fut très solennelle. Anne d'Autriche y assista, voulut même couper les cheveux de la novice, et devenant ainsi sa marraine en religion, lui imposa son nom d'Anne qu'on ajouta à celui de Catherine.

L'heureuse jeune fille se livra à la pratique de la vertu avec une ardeur qui donnait de l'émulation aux plus anciennes Religieuses et faisait l'admiration de ses Supérieures. Sa maîtresse, plus à même de s'édifier de sa conduite, avait plutôt besoin d'employer le frein que

(*) *Mémoires de Paris.*

l'aiguillon, et ne savait comment mortifier cette âme déjà si parfaite pour l'exercer solidement dans l'humilité.

Ces illustres commencements conduisirent la jeune Sœur à la profession : à dater de cette époque, on reconnut mieux que jamais sa rare vertu ; elle avançait toujours à pas de géant dans les voies de la sainteté.

La Prieure, la voyant une fois d'une gaieté extraordinaire, l'appela devant les Sœurs, et l'ayant fait mettre à genoux, lui commanda de dire à la communauté la cause de sa joie. La novice répondit avec une naïve simplicité que la seule pensée de se trouver dans un monastère causait à son âme un si vif contentement, qu'elle ne pouvait s'empêcher de le faire paraître, ajoutant qu'une Religieuse bien convaincue des avantages et du bonheur de sa vocation, devait être toujours en liesse.

Catherine était si parfaitement obéissante, qu'il fallait prendre garde à ce qu'on lui commandait, car, au premier mot, elle partait comme une flèche. Cette prompte déférence, elle la pratiquait envers toutes ses compagnes, obéissant à la dernière des converses comme à sa Supérieure elle-même. Mais elle se distingua surtout dans l'observance des Règles. Jamais elle ne se dispensa d'aucun exercice. Devenue Prieure, elle assistait avec une scrupuleuse exactitude aux Offices de jour et de nuit ; et sa chambre, au temps du silence, demeurait interdite même aux officières.

On la voyait s'exercer avec empressement aux actions les plus humbles du monastère : elle balayait les salles, servait les Sœurs, lavait la vaisselle, et s'estimait si peu de chose qu'elle ne parlait d'elle-même que pour se faire mépriser. Rien n'était capable de troubler sa paix : toujours égale, toujours joyeuse, elle ne cédait ni aux mouvements de l'humeur, ni aux saillies du caractère ; et quand ses compagnes lui demandaient comment elle pouvait se maintenir aussi gaie, au milieu des vicissitudes, souvent si pénibles de la vie, elle répondait : « Quand on ne désire que la volonté de Dieu, quand on sait qu'elle s'accomplit en tout, comment ne serait-on pas joyeux et content? » Cette considération tenait la V. Mère étroitement unie à Dieu par une vue si claire des Mystères chrétiens, et de l'action de la Providence sur les hommes, qu'elle appelait la foi sa lampe et sa lumière, tant était vif l'éclat que projetaient dans son âme les vérités révélées.

C'était un plaisir de l'entendre expliquer les maximes de la perfec-

tion. Ses filles remarquaient qu'elle attachait une grande importance aux moyens d'en distribuer la pratique à chaque heure du jour. Pour sa part, elle y était si fidèle, qu'à tout instant, elle pouvait rendre raison de son exercice.

Sa dévotion à Notre-Seigneur souffrant la portait à honorer ses courses et ses fatigues en ce monde, mais surtout ses douloureuses stations au temps de sa Passion : elle dirigeait vers cette intention ses passages d'un exercice à un autre. Toutes les nuits, elle se levait une heure avant la communauté pour réciter l'Office de la Sagesse éternelle.

Embrasée d'un zèle ardent pour la gloire du divin Maître, son âme séchait de douleur quand l'une ou l'autre de ses filles se traînait péniblement dans les sentiers de la vertu, ou se laissait aller à quelque imperfection notable. On l'a vue avertir ses Sœurs les larmes aux yeux, et leur prédire ce qui leur arriverait infailliblement, en punition de leur lâcheté.

Au chœur, elle paraissait toute ravie en Dieu. La chose lui était d'autant plus facile qu'elle possédait l'intelligence du latin et celle de l'Ecriture : elle se servait de la première pour son édification particulière, et usait discrètement de la seconde pour le bien des Sœurs, son esprit d'humilité l'empêchant de se produire et la portant à se tenir toujours cachée dans le secret de la solitude. Elle récitait un grand nombre de prières vocales, sans jamais sacrifier la sainte pratique de l'oraison. Souvent elle disait le Psautier pour les âmes du Purgatoire, auxquelles elle appliquait en outre quantité d'indulgences et la plupart de ses communions. Elle recourait à Marie dans tous ses besoins avec une confiance d'enfant. A la suite d'une neuvaine de Rosaires, elle eut la joie de retrouver un billet dont la perte menaçait de compromettre l'avenir de la maison.

La V. Mère portait aussi une singulière dévotion à son bon Ange : elle contracta avec ce guide céleste une si sainte familiarité qu'elle était éveillée par lui à chaque heure de la nuit pour élever son cœur à Dieu. Tant qu'elle vécut, elle pratiqua quelque acte de mortification en son honneur, afin de se rendre plus digne de sa protection et de ses bonnes grâces.

Mais cette union si constante à Dieu et à ses Anges, n'empêchait pas la digne Religieuse d'être très assidue au travail. On ne la trouvait jamais oisive et son grand esprit de pauvreté lui faisait utiliser ce que les autres ne voulaient plus employer. Lui témoignait-

on de l'étonnement de la voir si soigneuse, elle répondait aussitôt qu'il fallait être pauvre dans les petites choses comme dans les grandes.

Elle se tenait devant Dieu dans une disposition de perpétuel sacrifice, comme une victime toujours prête à souffrir tout ce qu'il lui plairait. Elle fut en partie exaucée : pendant de longues années, elle endura les douleurs fort vives d'un érésypèle aux jambes ; le mal lui causait un feu si cuisant, qu'elle n'osait couvrir ses plaies, pas même au plus fort de l'hiver. On a pensé que cette infirmité lui était survenue à la suite d'une demande faite à Dieu de souffrir son purgatoire en ce monde. Cependant, malgré toutes ses douleurs, la V. Mère ne laissa jamais de suivre, jour et nuit, les exercices de la communauté.

Elle éprouvait un ardent désir de la mort et disait à ce propos qu'il existe un purgatoire particulier pour les personnes religieuses qui ne soupirent pas avec assez d'ardeur après le bonheur d'aller à Dieu. Elle eut révélation de sa fin prochaine, et l'annonça sans hésiter aux Sœurs qui pensaient l'élire Prieure. « Soyez sûres, leur dit-elle, que je ne verrai point ce temps-là. » Elle affirma la même chose aux novices. La menace d'un nouveau priorat abrégea même ses jours, car, son humilité lui faisant redouter plus que la mort les charges honorables, elle pria le divin Maître de la retirer de ce monde plutôt que de permettre qu'elle fût placée une seconde fois à la tête de la Maison.

Peu après, elle tomba gravement malade. On vit alors briller du plus vif éclat ses excellentes vertus : dans les ardeurs brûlantes de la fièvre, on ne surprenait sur ses lèvres que paroles de louanges et de bénédictions pour Celui qui la traitait, disait-elle, avec trop d'indulgence. Toujours unie à Dieu, elle ne savait parler que de son Bien-Aimé. Le jour même de sa mort, elle réunit auprès d'elle les novices pour réciter les prières d'usage après l'examen de midi et leur donner jusqu'à la fin, comme le Sauveur à ses disciples, des marques de son amour.

Quelques heures plus tard, le confesseur s'étant présenté lui demanda quelle était son occupation du moment; elle le lui indiqua avec une grande présence d'esprit, et peu après, entra dans la joie de son Seigneur, l'an 1648. La V. Mère était dans la quarante-cinquième année de son âge.

Elle a laissé plusieurs ouvrages fort estimés des personnes spiri-

tuelles. Ce sont des méditations pour la retraite de dix jours; — une méthode de préparation à la mort, accompagnée de très belles prières; — des considérations sur la Messe et les principaux mystères de la religion; — une Horloge de la Passion pour toutes les heures du jour et des réflexions sur les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Le célèbre P. Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus, en faisait grand cas, et était si convaincu de la sainteté de la Mère Catherine de Sainte-Anne qu'il l'appelait « un trésor caché. »

LE MÊME JOUR

12.. — Frère PIERRE DE CÉZAN, homme pieux et véridique, qui fut Prieur et Lecteur dans l'Ordre, en France, a raconté la conversion d'un Sarrasin, arrivée de la manière suivante :

« Au temps du très pieux empereur Jean, je me trouvais à Constantinople, avec quelques Frères, envoyés par le seigneur Pape, afin d'apaiser, s'il était possible, le soulèvement des Grecs. A la même époque arriva un moine sarrasin, enflammé du zèle le plus ardent pour les traditions de ses pères. Au dehors, il était admirablement orné de toutes les vertus sociales : air très simple, habit très modeste, démarche retenue, parole réservée; mais au dedans il n'y avait rien. Un jour qu'il entretenait les Frères à la porte, pour les détourner et se les attacher comme disciples, on m'appela et j'accourus. Je fus frappé tout d'abord. je l'avoue, de son extérieur, car jamais je n'en avais vu un pareil chez les nôtres. Mais au bout de quelques instants, l'ayant entendu blasphémer Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il disait n'être pas Dieu, mais un simple mortel, je fus saisi d'horreur; et, sentant en moi-même plus qu'à l'ordinaire la grâce et le mérite de la foi, j'apaisai mes Frères, je leur imposai silence, et m'adressant à ce Sarrasin : — N'est-il pas écrit dans votre loi, lui demandai-je, que quiconque, se trouvant en votre pouvoir, parlerait mal de Mahomet, devrait être décapité sans miséricorde! Il répondit que oui; et j'ajoutai : — Eh bien ! tu dois être décapité par nous, sinon la loi de Mahomet n'est pas juste : je le prouve jusqu'à la dernière évidence. En effet, si les Sarrasins mettent à mort, quand ils le peuvent, celui qui en leur présence blasphème Mahomet qu'ils regardent non pas comme Dieu, mais simplement comme le prophète du Très-Haut; il est également juste, ou mieux, il est encore plus juste que les chrétiens mettent à mort celui qui blasphème devant eux le Christ qu'ils reconnaissent non seulement pour un

prophète, mais pour le Dieu et le Seigneur de tous les prophètes. Soumets-toi donc à la loi que tu as invoquée en faveur de Mahomet. — Il se tut ; j'ajoutai : — Ne crains rien, cependant, tu ne mourras pas, car la loi de Mahomet n'est pas juste ; mais puisque tu as blasphémé Dieu, tu ne resteras pas impuni.

« J'en informai le Châtelain de l'empereur qui envoya aussitôt deux de ses gardes pour traîner le blasphémateur en prison. Le moine sarrasin passa les deux premiers jours sans boire ni manger : il resta immobile, assis sur une pierre et priant, ainsi que l'ont attesté d'autres prisonniers, ses compagnons. Je songeai alors à le visiter, et je me rendis à la prison avec un Frère qui connaissait le grec et le latin : c'était à la première heure du jour. Nous trouvâmes le captif assis sur la pierre : mais dès qu'il nous eut aperçus, il se leva et nous dit : — Ecoutez, je vous prie, mes paroles : Avant votre arrivée, je dormais sur cette pierre, et il me semblait voir mon abbé m'apportant un morceau de pain très noir. Ensuite, j'ai cru vous voir venir ; vous m'apportiez un pain entier très blanc, et vous m'invitiez à le manger.

« — Aussitôt, moi Frère Pierre, je lui présentai un pain blanc tout entier, que j'avais apporté à l'insu de mon compagnon ; et je le donnai au pauvre affamé en disant : Voici que le Seigneur a réalisé ta vision ; prends ce pain et mange-le. Quand il l'eut pris, j'ajoutai : — Je vais t'en indiquer aussi le vrai sens : sache bien que le morceau de pain noir et repoussant, dont les chiens et les pourceaux font leur pâture, symbolise la doctrine de Mahomet, dévorée avidement par des hommes féroces et sordides, qui, parés au dehors, mais creux et vides au dedans, ne cessent d'aboyer contre la vérité. Voilà pourquoi tu as vu ce morceau de pain dans la main de ton abbé, qui t'a donné cette misérable doctrine en nourriture. Mais le pain entier et resplendissant, c'est le Seigneur Jésus-Christ qui nourrit les siens, et les restaure avec la science et la sagesse, vrai pain vivant descendu du ciel, pain supersubstantiel, splendeur de la gloire et figure de la substance de Dieu, que chacun reçoit tout entier, sans qu'il soit jamais divisé, que tu as blasphémé avant-hier et que, néanmoins, nous présentons à ta foi et à ton adoration.

« Cela dit, nous prîmes congé de lui. Relâché peu après par nos soins, il alla trouver les Frères Mineurs qui nous le renvoyèrent. Il fut instruit par les Frères. Pendant quarante jours, il demeura seul, ne prenant que très peu de nourriture, dans le jardin de notre maison où se trouvait une ancienne église grecque. Il apprit le symbole de la foi et l'oraison dominicale, et enfin, converti à Dieu de tout son cœur, il fut baptisé le jour de la Conversion de S. Paul et reçut le nom de ce grand Apôtre. Nous l'avons vu pendant de longues années, servant le Seigneur dévotement et humblement. Que Dieu soit béni pour toutes choses. Ainsi soit-il ! » — *(Vit. Fratr.)*.

1312 — A Avignon, l'illustrissime P. PIERRE FABRI, de la ville et du couvent de Béziers. Ce saint Religieux jetait un vif éclat dans sa Province

par sa grande piété, quand le Pape Clément V l'en tira pour le placer sur le siège de Citta-Nuova, près de Trévise (26 mai 1311). Son épiscopat fut de très courte durée. L'année suivante, le V. Père, mandé à la cour du Pape, à Avignon, y mourut au mois de juillet, comme nous l'apprend le continuateur de Bernard Gui. — (*Manuscrit de Carcassonne.*)

124. — A Bordeaux, le V. P. PIERRE GARNIER, premier Prieur du couvent de cette ville. Il y parut avec tant d'éclat et répandit autour de lui une odeur si agréable de sainteté qu'il trouva sans peine les ressources nécessaires pour construire l'un des plus beaux couvents de notre Ordre en France. Quand, trois ou quatre siècles plus tard, la ville se vit obligée de le faire démolir pour agrandir ses fortifications, elle assurait en même temps à nos Pères le moyen de bâtir une autre maison dont on pouvait dire, comme du second temple de Salomon : *Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ :* « La gloire de cette nouvelle demeure dépassera celle de la précédente. » Nos premiers Religieux furent appelés à Bordeaux par l'archevêque Gérard de Malemort. Ce Prélat, ayant entendu parler des fruits admirables qu'ils produisaient dans les diocèses voisins, voulut procurer au sien le même bien en introduisant nos Pères dans sa ville épiscopale.

Un riche bourgeois, nommé Amanieu Colomb, brûlant du même désir, s'y employa de toutes ses forces. Mais la mort le surprit avant la conclusion définitive de l'entreprise, et sans lui laisser la consolation de reposer dans l'église de ces Religieux auxquels il avait voué toutes ses affections. Il choisit sa sépulture dans la cathédrale de Saint-André, après avoir manifesté ses vifs regrets à l'Archevêque. En même temps, il le priait comme son Père spirituel de lui ordonner ce qu'il devait faire touchant son âme, et de disposer ensuite suivant ses intentions des biens qu'il lui abandonnait.

Gérard de Malemort vit dans l'acte de cet homme généreux un moyen que la Providence lui mettait en mains pour la fondation tant désirée. Il appela donc les Frères-Prêcheurs à Bordeaux l'an 1230, et à l'aide de ses revenus personnels et des aumônes du défunt, il leur bâtit une grande et magnifique église à trois nefs, qu'il ne put faire voûter qu'à moitié seulement, nos Pères l'ayant prié de ne pas aller plus loin, de peur de blesser par cette magnificence la pauvreté qu'ils professaient. Trente années durant, le V. Prélat ne cessa de combler nos Religieux de ses bienfaits. Quand il mourut (1260), le Pape, à la prière du roi de Navarre, lui donna pour successeur Pierre de Roncevaux, digne héritier de l'affection de son prédécesseur pour l'Ordre. Pierre de Roncevaux nous fit beaucoup de bien, et, pour ne point se séparer de ceux qu'il avait tant aimés, choisit sa sépulture dans notre église.

De son côté, le fils d'Amanieu Colomb, fidèle aux pieuses intentions de son père, se montra toujours l'un des plus grands bienfaiteurs de la Maison. Le couvent de Bordeaux ainsi favorisé prospérait au temporel comme au spirituel :

et parce qu'on y cherchait avant tout le royaume de Dieu et sa justice, le reste y affluait par surcroît. Le V. P. Garnier contribua d'autant plus efficacement à cette prospérité qu'il eut longtemps la conduite de la communauté. Son successeur fut le B. Julien (1250).

Selon toute apparence, le V. Père exerça l'office d'inquisiteur à l'archevêché de Bordeaux, confié, quelque temps du moins, au Prieur du couvent de la même ville, en vertu d'une Bulle de Grégoire IX, extraite des archives du couvent et que nous transcrivons ici :

Gregorius Episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis Prioribus, et Fratribus Ordinis Prædicatorum, quibus negotium fidei contra hæreticos in Bituricensi, Burdigalensi, Auxitano, Viennensi, Arelatensi, Aquensi, et Ebredunensi Archiepiscopatibus, nuper commisimus, ad quos litteræ istæ pervenerint : Salutem et Apostolicam Benedictionem.

« *Licet ad capiendas vulpes parvulas, hæreticos scilicet, qui moliuntur in Bituricensi, Burdigalensi, Narbonensi, Auxitanensi, Viennensi, Arelatensi, Aquensi et Ebredunensi Archiepiscopatibus, tortuosis anfractibus vineam Domini demoliri; viros providos, religiosos pariter, et discretos, ac orthodoxæ fidei zelatores duximus deputandos. Quia tamen inimicus humani generis, qui ab initio mendax fuit, et in veritate non stetit, ad perversitatem talium defendendam, sicut audivimus, perditionis filios, in iisdem Provinciis suscitare non desinit advocatos; illorum injuriis, quantum cum Deo et honestate possumus, obviare sollicitius nos oportet. Hinc est quod sinceritati vestræ, per Apostolica scripta præcipiendo mandamus, quatenus defensores hujusmodi; nisi ad monitionem vestram, ac talium defensione omnino destiterint; vos, et quilibet vestrum in terris, in quibus vos prædicare contigerit; Clericos beneficiis in perpetuum omnino privantes, tam contra ipsos, quam alios; tanquam contra defensores hæreticorum, advocato ad hoc, si necesse fuerit, brachio sæculari, auctoritate nostra, sublato cujuslibet appellationis obstaculo, procedatis, contradictores per censuram ecclesiasticam, appellatione postposita, compescendo. Datum Laterani, 12 Calendas Maij, Pontificatus nostri anno 7* ».

Ce fut une nouvelle gloire pour notre saint Prieur de Bordeaux, d'avoir été compris parmi ces sages et vigilants zélateurs de la foi, auxquels le Pape Grégoire IX adresse sa lettre. — (Manuscrits de Bernard Gui.)

Nous conserverons ici la mémoire du V. P. LAURENT FABER, du même couvent de Bordeaux, l'un des plus illustres Religieux de la Province de Toulouse, lequel soutint toute sa vie avec éclat l'honneur de l'Ordre, dans les principales villes de Guyenne où il était appelé comme à l'envi. L'an 1567, il prêcha la station à Périgueux : l'évêque, le Chapitre et les fidèles l'avaient instamment réclamé. Il se fit entendre également six années de suite à Condom. Le V. Père se trouvait dans cette dernière localité à l'époque où les Calvinistes, sous la conduite du comte de Montgommery,

firent l'assaut des couvents et des églises. L'historien Dupleix disait, à propos de ces scènes de vandalisme, « que tous les biens des fidèles de la Gascogne ne suffiraient pas à réparer les ruines amoncelées par ces forcenés dans cette ville et les environs. »

Le P. Faber fut élu Provincial au Chapitre de Bordeaux, après avoir rempli quatre fois la charge priorale dans le couvent de cette ville. Il décéda pieusement le 21 juillet 1573.

Ce saint Religieux eut un neveu nommé René Faber, qui fut, à plusieurs reprises, Prieur de Bordeaux et deux fois Provincial de la Province de Toulouse.

Dans le même temps se signalait un autre personnage de mérite, non moins estimable, le V. P. Paris Ardoin, lui aussi, Prieur de Bordeaux et deux fois Provincial. Nous savons qu'il se rendit fort célèbre par ses prédications contre les hérétiques dans le Languedoc et l'Aquitaine.

En remontant dans la liste chronologique des Prieurs, nous trouvons encore, parmi les plus célèbres, le V. P. ETIENNE BELLEHAUD, interprète distingué de la Sainte Ecriture. Après s'être acquis une juste renommée à Paris, où il prit tous ses grades, il revint dans sa Province, et se posa tout de suite comme l'un des plus grands prédicateurs du royaume. Pendant dix ans, il remplit avec dignité la charge priorale de Bordeaux, et fut ensuite élu Provincial, l'an 1505. Il eut à peine le temps d'inaugurer son office : une mort anticipée vint, quinze jours plus tard, l'appeler au repos éternel.

Mentionnons encore trois autres Provinciaux de la Province de Toulouse, ardents champions de la foi contre les hérétiques. Le premier, le P. JOSEPH DEYBREIS, était Provincial l'an 1608, et se signalait alors par son zèle dans l'Agénois, tout infecté de l'hérésie.

Le second, JEAN JOURNÉ, son successeur immédiat, rendit les mêmes services à la ville de Périgueux où il prêcha six ou sept fois le Carême. Le troisième, JEAN VERNIAN, du couvent de Rodez, était Provincial l'an 1617. Il évangélisa son pays natal, plusieurs autres villes et eut même l'honneur de souffrir de rudes affronts de la part des hérétiques.

1595 — Dans les Abruzzes, le V. P. NICOLAS MASCIUS, Religieux plein de courage et de générosité. Compagnon inséparable du V. P. Paulin Bernardini dans l'entreprise de la réforme des couvents des Abruzzes, il supporta vaillamment les travaux, les contradictions et les privations qui accompagnent ordinairement les œuvres de cette nature.

Malheureusement l'histoire de cette réforme n'ayant jamais été écrite, nous manquons de détails sur la vie du serviteur de Dieu. « J'ai vu autrefois, ajoute le P. Souèges, le portrait gravé du V. Père. Mais quelque dévotion qu'il respirât, les traits de sa vie nous représenteraient incomparablement mieux les grâces dont sa belle âme était remplie. »

1612 — Au couvent de Crémone, le V. P. PIERRE MARTYR FESTA, Religieux d'une solide doctrine et d'une grande intégrité de vie. Maître des étudiants, il fut en outre bachelier et régent de l'Etude de Bologne, puis, au dire de Michel Pio qui se glorifie d'avoir été son disciple, Prieur dans les principaux couvents de la Province des deux Lombardies, inquisiteur à Bologne (1600-1601) et enfin Provincial. Brisé par l'âge, il se retira à Crémone où il mourut vers l'an 1612.

Ce V. Père a laissé des ouvrages estimés, entre autres : un excellent sommaire des Constitutions, Déclarations et Ordonnances de notre Ordre ; et à sa Province de Lombardie, un autre sommaire des Ordinations des Chapitres Généraux et Provinciaux qui s'y sont tenus. Il dédia le premier de ces ouvrages à N. B. P. S. Dominique. — (Echard, Pio.)

1631 — A Prague, le V. P. PIERRE MARTYR FRANCONI, profès du couvent de la Minerve. La Propagande l'avait assigné dans les Missions d'Orient. Il y resta plusieurs années ; puis, obligé de revenir, il s'arrêta à Prague. A cette époque une peste terrible sévissait dans cette ville ; n'écoutant que son zèle, le P. Pierre se livra corps et âme au service des pestiférés : frappé à son tour, il échangea volontiers les tristesses de cette vie mortelle pour les joies de l'éternité, vers l'an 1631. — (*Mon. Dom.*).

— A Fiesole, mourut la même année et dans les mêmes circonstances, le V. P. VINCENT PAGANI, alors que le redoutable fléau faisait tant de victimes à Florence et dans la Toscane. Compagnon de dévouement du V. P. Michel de Malespina, mort le premier sur la brèche, il persévéra de même jusqu'à complet épuisement de ses forces, et rejoignit au ciel le Frère qu'il avait suivi avec tant de fidélité sur la terre. — (*Mon. Dom.*).

.... — A Naples, au monastère de la Sapience, la V. Mère MARIE CONSTANCE PICCOLOMINI, duchesse d'Amalfi, non moins illustre par l'excellence de ses vertus que par l'éclat de sa naissance. Déjà dans le monde on la citait comme un modèle, tant elle se montrait recommandable par le mépris de soi-même, les pratiques d'une piété éclairée et ses immenses largesses envers les pauvres. C'est sous ces traits que les PP. Théatins nous dépeignent, dans l'histoire de leur Ordre, cette sainte Religieuse, qui fut l'un des plus beaux ornements de son monastère. — (*Ex Hist. Theat.*).

.... — A Alcaraz, en Andalousie, mourut au monastère du Saint-Esprit, la V. Mère AGNÈS SANCHEZ, Religieuse d'un grand exemple, d'une vie humble et très austère. Elle couchait sur la dure et ne prenait au réfectoire que les restes de ses compagnes. Chaque nuit, après matines, elle faisait à genoux, autour du cloître, une procession qu'elle accompagnait de sanglantes disciplines, en l'honneur de la Passion. Elle mourut en opinion de sainteté. — (Lopez.).

159. — A Séville, au monastère de la Mère de Dieu, la V. Sœur CATHERINE MARTYRE, nièce de la V. Mère Marie de la Couronne dont nous avons donné la vie au XIII janvier. Elle était entrée fort jeune au monastère, et s'y comporta avec tant de sagesse et de maturité que les Religieuses la regardèrent toujours comme une Sainte. Elle s'occupait de l'entretien du grand autel avec la Sœur Louise de la Croix, qui mourut la première.

Or un jour, la défunte apparut à son amie, et celle-ci, ravie de ce qu'elle avait entendu, resta longtemps en prières, et se rendit ensuite auprès d'une malade où l'appelait un devoir de charité. Son visage, tout rayonnant d'une joie céleste, intrigua quelques Sœurs. « Qu'avez-vous? » lui demanda-t-on. — « Je suis invitée », répondit-elle simplement. On la presse de s'expliquer. « Eh bien, ajouta-t-elle, ma sœur Louise est venue m'inviter et quatre autres Religieuses avec moi. » A ces paroles, ses compagnes entrèrent dans une grande frayeur, et l'infirmière s'empressa de lui demander si elle-même n'était pas de ce nombre. « Non, répondit Catherine; tenez-vous en paix. Sœur Louise m'est apparue, resplendissante de lumière, et m'a invitée à aller au ciel pour la fête de sainte Madeleine, m'assurant que ce jour béni nous réunirait toutes les deux dans la gloire. Elle m'a même affirmé que je mourrais au noviciat d'en bas, à un endroit qu'elle m'a indiqué. » Entre autres choses que la vénérable défunte déclara à son amie, nous relèverons celle-ci : « Au tribunal de Dieu, les fautes sont examinées bien plus rigoureusement qu'on ne le pense ; et ce qu'on estime en ce monde une bagatelle est souvent jugé là-haut point capital. »

Huit jours avant la Sainte-Madeleine, Sœur Catherine tomba malade : elle fit sa confession générale et s'exerça plus soigneusement que jamais aux actes des vertus. Elle n'était point encore alitée et pouvait se rendre aux exercices : mais au moment où elle traversait le noviciat, elle fut saisie d'une douleur de côté si aigüe qu'il fallut lui donner un lit sur place. C'était précisément l'endroit que lui avait montré Sœur Louise. Le médecin, dès qu'il la vit, la jugea perdue ; mais elle continua d'affirmer qu'elle ne mourrait pas avant la veille de la fête de sainte Madeleine. Elle vécut en effet jusque là, et, après les premières Vêpres de la céleste Protectrice de l'Ordre, s'en alla jouir de la gloire promise, l'an 1590. — (Lopez.)

1687 — A Paris, l'innocente petite Sœur LOUISE-MARIE DE SAINTE-CATHERINE DE SIENNE, morte à sept ans, après avoir pratiqué des vertus dignes d'une vieillesse consommée.

Ses pieux parents, pour l'obtenir du ciel, se rendirent en pèlerinage à Aubervilliers, vouèrent à Notre-Dame des vertus l'enfant qu'ils espéraient, et promirent de lui faire porter le blanc en l'honneur de S. Dominique. Leurs prières furent exaucées. Dès que la petite créature eut vu le jour, elle

fut reçue entre les bras de sa grand'mère, qui s'empressa de la déposer au pied d'un crucifix pour l'offrir à Notre-Seigneur. On lui donna au baptême le nom de Louise-Marie. Pendant la cérémonie, non seulement elle ne fit entendre aucun cri, contrairement aux autres enfants, mais quand on lui versa l'eau froide sur la tête, elle tenait les yeux élevés au ciel, comme si elle eût compris la grâce du Sacrement. Elle était douce, paisible, ne pleurant jamais. A huit mois, sa manière de demander le sein maternel était de joindre ses petites mains et de bagayer le nom de Jésus. A un an, elle parlait si bien que deux Pères Jésuites, témoins du fait, ne pouvaient cacher leur étonnement.

Vers l'âge de deux ans, Louise-Marie se démit le bras et souffrit sans rien dire les douleurs qu'on lui causa pour le remettre. A la même époque, elle imitait déjà sainte Catherine de Sienne en récitant, à son exemple, l'*Ave Maria* sur les marches des escaliers. Elle demandait souvent d'être conduite à l'église pour aller voir, disait-elle, le bon Jésus, et là, elle faisait preuve d'un recueillement bien supérieur à son âge. A trois ans et demi, elle fit sa première confession dans des dispositions de piété qui surprirent le confesseur lui-même. Le récit de la Passion lui tirait les larmes des yeux; la simplicité de l'enfance de Notre-Seigneur la frappait singulièrement. Elle aimait les Saints et les Saintes qui avaient eu une plus grande dévotion à ce mystère, et pour mieux se souvenir de Celui qui possédait déjà son cœur, elle portait sur elle ostensiblement un petit crucifix. Ses plus agréables divertissements étaient de dresser des autels ou une crèche à l'Enfant-Jésus, auquel elle venait offrir tout ce qu'on lui donnait pour étrennes. Elle apprit le *Salve Regina* et les litanies de la Sainte Vierge dès qu'elle sut déchiffrer les lettres. Son grand plaisir était d'entendre la lecture des vies des Saints, et même, chose étonnante pour une enfant si jeune! celle de l'Ecriture-Sainte. Une circonstance fit voir qu'elle était réellement capable de comprendre les divines vérités. En effet, cette petite fille ayant été choisie pour marraine, n'ayant que quatre ans, le prêtre fit d'abord difficulté de l'admettre; mais dès qu'il l'eut interrogée, il la trouva si instruite que, déposant tout scrupule, il la laissa volontiers tenir l'enfant, et l'inscrivit sur le registre en qualité de marraine.

A cinq ans, elle pouvait rendre compte des sermons. Un jour, sa mère lui demandant ce que M. le Curé avait dit en chaire : « J'ai retenu, répondit aussitôt Louise-Marie, qu'il devait être aussi naturel aux femmes de travailler qu'aux petits oiseaux de voler. » Cette sentence ne s'effaça plus de sa mémoire; à dater de ce moment elle voulut être toujours occupée.

Très sensible aux misères d'autrui, la charitable enfant pressait ses parents d'assister les pauvres, et se privait elle-même de son goûter pour le leur donner.

Vers le même temps, elle fut emmenée en Lorraine, par sa mère. Cette dame, ayant eu la dévotion de faire une retraite chez nos Sœurs du Tiers-

Ordre, dut céder aux instances de sa petite Louise-Marie qui voulut l'accompagner. On put alors admirer le grand fond de piété dont le Père des miséricordes avait rempli cette âme prédestinée ; elle allait au chœur, chantait avec les Sœurs, assistait à leurs conférences et se fit même donner une cellule particulière où elle coucha toute seule, malgré la crainte si naturelle aux enfants. Elle s'acquittait exactement des pratiques de dévotion en usage dans le monastère, et, avant le départ de sa pieuse mère, elle demanda avec larmes l'habit de Religieuse. Les Sœurs lui accordèrent cette grâce pour la contenter, et voir comment elle se comporterait dans cette cérémonie. La petite fille reçut les livrées de l'Ordre avec un sérieux surprenant, et les porta tant qu'elle le put. Elle finit cependant par consentir à les déposer, mais à condition qu'on lui permettrait de les reprendre de temps en temps chez elle.

Dès lors, elle n'eut plus de joie ni de santé. Rentrée à Paris, notre petite Sœur tomba malade et languit l'espace de quatorze mois. Elle supporta ses maux avec une force, une douceur, une résignation, dignes de sa grande piété ; chose pourtant difficile même aux personnes avancées dans la vertu, elle dissimulait son mal, en disant qu'il fallait bien souffrir puisque tel était le bon plaisir de Dieu. Dans cette disposition, elle implorait dévotement le secours divin : « Mon Jésus, disait-elle, ayez pitié de moi ! » Elle eut durant cinq mois une toux si violente que souvent elle en vomissait le sang : mais elle ne perdait pas courage pour cela. L'Esprit du Seigneur qui l'animait, lui faisait comprendre que ses souffrances lui tenaient lieu des pénitences qu'elle aurait voulu s'imposer à l'exemple des Saints.

Pour contenter ses désirs, on dut lui rendre l'habit de la Religion. L'un de nos Pères présida cette petite cérémonie le jour de la fête de sainte Catherine de Sienne (30 avril 1687) ; et par dévotion pour la Sainte, Louise-Marie voulut prendre son nom. A l'imitation de sa nouvelle patronne, elle était si dévote au Crucifix, que, même durant son sommeil, elle voulait le tenir entre ses mains. Son cœur et ses pensées n'allaient qu'à Dieu, et quand sa pieuse grand'mère, craignant qu'une si forte application ne lui fût nuisible, cherchait à la modérer, l'enfant répondait simplement qu'elle s'y portait sans effort et comme naturellement.

Elle avait promis à la Très Sainte Vierge de ne rien accepter, nourriture ou remède, avant de dire un *Ave Maria :* elle fut fidèle jusqu'à sa mort à cette pratique. Souvent elle élevait son cœur à Dieu et paraissait si éclairée sur le mérite des souffrances que, pleine d'estime pour les siennes propres, elle disait : « Plus on souffre ici-bas, plus on est semblable à Jésus. » Et par un sentiment non moins élevé, elle ajoutait : « A quoi servent les grandeurs et les richesses du monde, puisqu'un pauvre qui est patient dans sa misère, sera plus haut dans la gloire que les grands seigneurs ? » Lui témoignait-on de la compassion, elle répondait que les pauvres étaient plus à plaindre : « ils souffrent davantage et n'ont aucun des soulagements qui me sont prodigués. »

Les médecins, ne connaissant rien à sa maladie, prescrivaient des remèdes qui servaient uniquement à la faire souffrir. L'enfant y trouva du moins le mérite d'une patience héroïque, et comme il lui fallait un courage bien au-dessus de son âge, pour se soumettre à ce qu'on exigeait d'elle, il suffisait alors de lui proposer l'amour de Jésus ou celui de la Très Sainte Vierge, pour qu'aussitôt elle acceptât sans mot dire les potions les plus amères.

Un autre sujet de patience l'exerça beaucoup. Dans son état d'abattement et de faiblesse, elle éprouvait un extrême besoin de nourriture, tandis que la diète la plus rigoureuse lui était imposée. La pauvre petite semblait réduite à l'extrémité : elle demandait un soulagement que personne n'osait lui accorder afin de ne pas contrevenir à la défense des médecins. Du moins souffrait-elle le refus sans murmure, se contentant des liquides qu'on lui servait pour la soutenir.

Sur ces entrefaites, on l'emmena à la campagne, aux environs de Paris, dans l'espoir qu'un changement d'air ranimerait ses forces. Le plus grand divertissement de Louise-Marie était d'aller à l'entrée du Bois de Boulogne visiter une image de la Sainte Vierge, et d'offrir à l'Enfant-Jésus les fleurs qu'elle recevait de sa famille.

Cependant les progrès du mal devenaient plus sensibles. Les parents, voyant que les ressources humaines restaient sans effets, eurent recours aux remèdes divins. Par une réflexion toute chrétienne, ils se rappelèrent que Dieu exauce le désir des pauvres. Aussitôt ils mettent en prières six femmes des plus indigentes. Louise-Marie demanda par grâce de leur donner à dîner et de les servir elle-même à table pendant cinq jours; mais, n'ayant pu l'obtenir, vu son état de faiblesse, elle y suppléa en distribuant dix sols à chacune de ces malheureuses qu'elle voulut embrasser en leur faisant cette aumône.

On la ramena à Paris : ses souffrances devinrent si aigües qu'on ne s'expliquait pas comment elle pouvait vivre, endurant un pareil martyre. L'héroïque enfant ne cessait de parler du mérite de la croix, surtout avec sa bonne grand'mère, dont les pieux discours contribuèrent à entretenir les saintes dispositions de sa petite-fille.

Mais la mort était proche. Pour se prémunir contre ses atteintes, Louise-Marie se fit lire quelques chapitres de la Sainte-Ecriture, qu'elle écouta avec une dévotion indicible. Enfin, son âme innocente, brisant la fragile enveloppe qui la retenait captive, passa des misères de cette vie aux joies de l'éternité (21 juillet 1687).

Elle fut enterrée dans la chapelle du Tiers-Ordre, au couvent de Saint-Honoré.

L'estime qu'on avait de sa vertu porta plusieurs personnes à réclamer, comme reliques, les choses ayant servi à son usage. D'autres ont assuré l'avoir vue en songe, belle comme un ange et parée comme une vierge du ciel. — (*Mém. de Paris.*)

XXII JUILLET

Le Bienheureux ELIE,
avec quelques particularités sur les reliques de Sainte Marie-Madeleine à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume (*).

(1370)

La Sainte-Baume subjugua toujours les âmes fortes et généreuses. Le B. Elie, Dominicain du XIV^e^ siècle, avait obtenu d'y résider et s'y livrait à une vie d'oraison et de pénitence, lorsque, au bout d'un mois, à l'enthousiasme de la piété et à la soif des mortifications succéda pour lui un profond découragement. Sainte Madeleine lui apparut alors, lui raconta sa vie et ses extases dans la grotte, et l'anima si bien à la persévérance, qu'il resta dans ce désert sacré environ soixante-dix ans.

Lorsqu'il vit arriver le jour de sa mort, il rassembla ses frères, leur rapporta les faveurs qu'il avait souvent reçues de Marie-Madeleine, et les exhorta à persévérer auprès du sanctuaire de la Sainte, avec pleine confiance dans sa protection.

Le récit des apparitions de l'illustre Pénitente au B. Elie nous a été conservé par les soins du V. P. Sylvestre de Prierio, Maître du Sacré-Palais. Nous le donnons ici textuellement d'après Louis de Grenade, qui l'a publié à la suite de son premier sermon sur sainte Madeleine (1).

(*) Sylvestre de Prierio ; Grenade ; Bzovius.

(1) Les révélations du F. Elie, nous ne l'ignorons pas, sont reléguées par des

« L'an mil quatre cent quatre-vingt-dix-sept, ayant visité par dévotion la grotte où la bienheureuse Marie-Madeleine fit pénitence, et ses saintes reliques à Saint-Maximin, on me montra à plusieurs reprises son chef sacré et vénérable qui est très gros et tout entier dénudé jusqu'à l'os, à l'exception de la partie du front touchée par Notre-Seigneur. Cet endroit est recouvert d'une peau noirâtre, et on y distingue les deux petites fossettes, l'une cependant plus visible que l'autre, formées par le bout des doigts de Jésus : la chair qui se trouve sous cette peau tire sur le blanc. On me montra aussi dans une fiole de verre les cheveux de la Sainte, ceux du moins avec lesquels elle essuya les pieds du Sauveur, et une autre fiole, remplie d'une terre d'un rouge foncé, recueillie par Madeleine au pied de la Croix, le Vendredi-Saint : tout le monde affirmait sans la moindre hésitation que chaque année, le Vendredi-Saint, cette terre se liquéfie et bouillonne comme du sang. »

Un peu plus loin, le même Prierio raconte qu'ayant fouillé avec soin les archives du monastère pour y recueillir tout ce qui avait trait à la vie de la Sainte, il y trouva ce qui suit :

« Un Religieux Dominicain d'une rare sainteté, nommé Elie, après avoir, pendant de longues années, vaqué à l'oraison dans la grotte de sainte Madeleine, y étant venu pour y mourir, prononça ces dernières paroles : « Mes Frères, voici le jour et l'heure de ma mort que j'attends depuis tant d'années. Ecoutez ce que je vais vous dire pour la gloire de la bienheureuse Madeleine et pour votre édification. Lorsque le désir d'honorer la Sainte m'eut amené dans cet affreux désert, après y avoir passé un mois, dégoûté de la solitude, je me repentis de mon dessein et roulai dans mon esprit la pensée de m'en aller. Une nuit que ces réflexions m'agitaient, sainte Madeleine m'apparut et me dit entre autres choses : Nous sommes venus plusieurs, tu le sais, de Jérusalem à Marseille, par la volonté et sous la conduite du Seigneur. Lorsque Marseille, avec une grande partie du

auteurs modernes dans le domaine de la fable. Toutefois, comme elles s'appuient sur le témoignage d'hommes aussi graves que Sylvestre de Prierio, qui déclare les avoir trouvées lui-même dans les archives du monastère, et par Louis de Grenade, auxquels il est bon d'ajouter Surius, lequel donne, au 22 juillet, ce récit in-extenso, en le déclarant *très digne de foi ;* comme d'ailleurs elles sont reproduites dans l'ancienne édition du P. Souèges, nous les maintenons ici, tout en reconnaissant qu'elles ne méritent pas le même degré de confiance que des révélations approuvées par le Saint-Siége apostolique.

pays, eut reçu la foi de Jésus-Christ, il se fit autour de nous un si grand concours que je résolus de fuir la société des hommes. Transportée par la puissance de Dieu, je fus déposée à l'entrée de cette grotte. Ayant promené autour de moi mes regards, j'aperçus tout à coup, à la chute du jour, le dragon que ma sœur Marthe tua depuis : c'était un monstre affreux à voir, plus grand que le bubale ; j'aperçus aussi une multitude de vipères. Déjà le dragon s'élançait sur moi pour me dévorer, quand, du fond du cœur, j'adressai à Dieu cette prière : « Jésus, mon doux amour, ne m'avez-vous accordé tant de bienfaits que pour me laisser seule dans ce désert, servir de nourriture à ce dragon ? » A l'instant, un ange m'apparut et me dit : « Tu es heureuse de garder la foi », et frappant le dragon : « Sors d'ici et toutes ces vipères avec toi ! » Puis se tournant vers moi, il ajouta : « Dieu que tu aimes tant, ô Madeleine, et qui est le continuel objet de tes pensées, veut que tu arroses ce lieu de tes larmes, afin que tu sois pour les siècles futurs un exemple de pénitence. »

« Il disparut, et, étant restée seule, j'examinai avec soin ce lieu, et je le trouvai, grâce à un rocher qui en défendait l'abord, tout à fait inaccessible aux hommes. Alors la douceur de l'amour me faisant fondre en larmes, je me prosternai en adoration en disant : « Je vous rends grâces, ô Christ, de ce que vous avez comblé mes désirs ; mais, je vous en supplie, faites, à ma prière, jaillir une source de ce rocher. » L'énorme roche se fendit à l'instant sous mes yeux, et ces eaux que tu vois, ô Elie, s'élancèrent de son sein.

« A peine fus-je tombée à genoux près de cette fontaine limpide pour remercier mon Sauveur, que j'aperçus un grand nombre d'esprits, debout près de la caverne, et chantant en hébreu des paroles qui respiraient le plus tendre amour. A la fin, ils me firent entendre qu'il était inutile pour mon âme que je fisse de si longues oraisons. Je compris tout de suite que ces esprits étaient des démons, et, dans mon effroi, j'appelai Jésus-Christ à mon secours. Aussitôt saint Michel se présenta devant moi avec sa céleste milice, et me dit : « Me voici, Madeleine, ne crains pas ! » Puis, attaquant les mauvais esprits, il les mit tous en fuite. Ils disparurent en criant : « Ne t'imagine pas pour cela être heureuse, toi qui te livres à l'oraison dans cette grotte. » L'Archange dressant alors une croix à l'entrée du rocher : « Ne crains plus désormais, dit-il, tu as pour gardien le Très-Haut. »

« Il disparut, et je restai prosternée devant la croix, pénétrée d'une vive terreur. Ne pouvant appliquer mon esprit à l'oraison, je ramassai

quelques racines et après les avoir lavées et mangées, je bus de l'eau de la source, après quoi je ne pris plus aucun aliment humain. J'embrassai ensuite la croix, passant en prières ce jour-là et la nuit suivante. Au lever du soleil, je tournai mes regards vers la croix qui me sembla, comme un pur cristal, briller d'une éblouissante splendeur. Et je ressentis en moi la flamme d'une vive charité, tandis qu'une troupe d'anges apparut si joyeuse et si pleine d'allégresse que vous auriez cru cette grotte changée en paradis. Transportée tout à coup dans l'enfer, je vis la foule des damnés et leurs supplices affreux. Lorsque le purgatoire me fut montré, une si grande douceur de l'Esprit-Saint remplit mon âme qu'il me semblait être dans la céleste Patrie, et que les âmes souffrantes m'adressaient cette invocation : « O Madeleine, priez pour nous! » — « Plaise à Dieu, répondis-je, que par mon intercession vos désirs soient satisfaits! »

« Je revins ensuite devant la croix, et l'Ange me dit : « Tu resteras dans cette grotte autant d'années que Jésus, ton amour et le nôtre, en a passé sur la terre. » Il s'éloigna, et je me tins en prière au pied de la croix, contemplant Jésus-Christ mon salut. A la fin de cette journée, m'apparurent une foule d'anges, et ils m'enlevèrent si haut dans les airs que j'entendais retentir les mélodies divines. A partir de ce moment, la même chose se renouvela sept fois le jour, et je ne fus jamais incommodée des rigueurs soit du froid, soit du chaud. Sur la croix dont j'ai parlé étaient représentés tous les mystères du Sauveur. On y voyait Marie donnant naissance à Jésus, les horreurs du crucifiement, le sang divin coulant des plaies du Crucifié, ses blessures, sa mort, sa résurrection. Je ne cessais de méditer sur ces objets. Un jour, m'étant approchée de la source d'eau pour laver mon visage, je vis devant moi le Sauveur dans la forme de son Humanité sainte. Il m'adressa cette parole : « C'est pour toi, ô Marie, que j'ai disposé ce lieu. » En même temps, des chœurs de la milice céleste environnaient leur Roi, portant des couronnes d'olivier. Et voici que la sainte Humanité parut aussi resplendissante qu'elle l'avait été sur le Thabor au jour de la Transfiguration : mes yeux se baissèrent involontairement devant l'éclat d'une si grande majesté, et, malgré le désir que j'éprouvais de contempler mon Bien-Aimé, je ne pus jamais en venir à bout. Après s'être longtemps entretenu avec moi, il disparut dans les airs, et il me visita ainsi cent dix fois dans cette grotte jusqu'à la fin de ma vie. Je te conseille donc et te conjure de chanter les louanges de Jésus-Christ sur ce rocher d'où je te

conduirai au port de la vie éternelle. Moi, j'y suis venue seule et dépouillée de tout : mais toi, tu as la société de tes Frères, qui te fourniront la nourriture et le vêtement. Songe donc à persévérer. » — « A ces mots, dit Elie, Madeleine disparut à mes yeux, et je n'ai jamais parlé à personne de ce qu'elle me révéla. »

« Une heure après avoir fait ce récit, le V. Religieux expira : aussitôt, les petites clochettes suspendues sur ce rocher firent entendre de joyeux carillons, sans que personne les mît en mouvement.

« Voilà, ajoute le P. Sylvestre de Prierio, ce que j'ai fidèlement recueilli des archives de Saint-Maximin. Sans doute, un homme charnel pourra s'étonner que la divine miséricorde ait accordé de telles faveurs à une pécheresse. Mais son étonnement cessera, s'il se rappelle qu'à la prédication de Jésus, l'âme de Marie, frappée tout d'un coup du glaive de la divine parole, exprima ses sentiments par ses larmes et ses sanglots ; s'il la considère, prosternée aux pieds de Jésus, les arrosant de ses larmes, les essuyant de ses cheveux, y imprimant de tendres baisers, et demandant à grands cris pardon pour ses crimes ; s'il la voit enfin, purifiée de ses souillures, suivre le Christ jusqu'à la croix, le chercher au sépulcre, et ne sécher ses larmes qu'après avoir contemplé de ses yeux son Maître vainqueur de la mort... »

Nous ne pouvons douter que le corps du B. Elie ne repose dans le lieu de la pénitence de son illustre Patronne ; il est également très croyable que son exemple attira un grand nombre de ses frères à se sanctifier près de cette montagne, sur laquelle, beaucoup plus heureusement que sur celle de l'Hermon, le Ciel fait distiller la rosée de ses bénédictions.

II. — C'est par la Très Sainte Vierge que sainte Marie-Madeleine a été donnée à notre B. Patriarche pour être la Protectrice spéciale de son Ordre. Fidèle à conserver le dépôt que lui a confié la Mère de Dieu, sainte Madeleine n'a cessé d'entourer l'Ordre de Saint-Dominique de sa protection et d'un amour tout maternel. Non contente d'avoir choisi les Frères-Prêcheurs pour être durant six siècles les gardiens assidus de la Baume arrosée de ses larmes, et du sanctuaire de Saint-Maximin où reposent ses restes vénérés, elle a daigné, en ce siècle, les appeler de nouveau, après la tourmente révolutionnaire, au même poste d'honneur.

L'histoire de ces deux monuments, si chers à tout cœur domini-

cain, a été burinée de main de maître par le P. Lacordaire, qui en a décrit les gloires en termes incomparables dans sa *Vie de sainte Marie-Madeleine*. Ne pouvant résumer cet ouvrage qu'il faudrait citer en entier, nous emprunterons quelques pages à la notice historique de M. l'abbé Maille, curé de Saint-Zacharie (Var) sur les deux sanctuaires de Saint-Maximin et de la Sainte-Baume, publiée en 1860.

« Aux limites du diocèse de Fréjus et à peu de distance de Marseille, on voit, avant d'arriver à la petite ville de Saint-Zacharie, une longue chaîne de rochers de nature calcaire, dont l'élévation est à trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans le flanc de cet immense rocher, entièrement dépouillé de verdure et presque taillé à pic depuis sa base jusqu'à son couronnement, se trouve une grotte assez vaste d'un aspect sombre et sauvage, appelée en langue vulgaire Sainte-Baume. La vue de ce désert, l'élévation de la grotte et la magnifique forêt qui prolonge au milieu de la plaine ses arbres d'une hauteur prodigieuse et d'une étonnante variété, invitent l'âme à de douces émotions et la prédisposent à goûter le silence qui règne en ce lieu. C'est dans cette grotte que Madeleine de Béthanie se livra pendant trente-trois ans à la pénitence la plus austère et reçut avec abondance les communications divines. Après ces longues années de macérations volontaires, la bienheureuse Pénitente sentant venir l'heure de son rappel, se dirigea vers Saint-Maximin où elle rendit son âme à Dieu. Son corps fut déposé dans la crypte que l'on voit encore, au milieu de l'église, objet permanent de la vénération de nombreux pèlerins, qui répandent avec bonheur sur la pierre qui le recouvre leurs prières et leurs vœux.

« Ce roc du désert et la crypte, précieux reliquaire de granit, où repose le corps de sainte Madeleine, allaient devenir deux sanctuaires illustres à jamais dans les traditions évangéliques, dans les annales de l'Eglise et dans l'histoire des miséricordes de Dieu sur la France.

« Dès les premiers siècles, alors que des édits sanguinaires poursuivaient partout les fidèles, la prière ne pénétrait que furtivement, et sans s'y arrêter, dans la sainte Grotte, et la vénération des pèlerins pour le corps de Marie-Madeleine, quoique toujours vive et profonde dans les cœurs, se montrait rare et timide auprès de la crypte. Ce fut seulement au IV^e^ siècle, lorsque la Croix, proscrite depuis si longtemps, sortit radieuse des catacombes, que l'on vit s'opérer une heureuse transformation.

« Les Religieux Cassianites, en 425, vinrent se fixer les premiers

auprès du saint rocher et perpétuèrent, pendant plusieurs siècles, l'œuvre des Anges qui ont si souvent fait entendre leurs célestes mélodies sur le sommet de la montagne de Madeleine. Cependant, ces jours de consolation et de bonheur pour la Provence allaient disparaître. Le VIII[e] siècle apportait avec lui le triste écho des épouvantables ravages que les Sarrasins devaient faire subir à ces belles contrées. Ces barbares, le fer et la torche à la main, pénètrent en Provence et, pendant près de trois siècles, font peser sur elle leur joug odieux, incendiant les villes, détruisant les monuments. Pour soustraire à la profanation les reliques de Madeleine, les bons Religieux, qui en étaient les gardiens, les cachèrent, en 710, au fond de la crypte, à Saint-Maximin ; et, lorsque ces jours mauvais forcèrent les moines à quitter leur monastère et la Sainte-Baume, ils prirent, pauvres et résignés, le chemin de l'exil, demandant l'hospitalité à une terre étrangère.

« Quand la religion, longtemps proscrite et persécutée, sortit de ses ruines et commença à réparer les brèches faites à ses monuments, des hommes pleins de foi réunirent autour d'eux les glorieux débris du sacerdoce et des cloîtres. L'abbé Wiffred restaure le monastère de Saint-Victor, de Marseille, qui suivait la règle de Cassien, unit son Institut à l'Ordre de Saint-Benoît et se hâte d'envoyer des Religieux au monastère de Saint-Maximin et à la Baume, pour être les gardiens des lieux de la Pénitence et de la sépulture de sainte Marie-Madeleine mais non des reliques de la Sainte, qui n'étaient visibles nulle part depuis le recèlement opéré par les Cassianites en 710.

« Cependant l'époque fixée par la Providence pour la manifestation du précieux trésor était arrivée. Vers la fin de l'année 1279, un rayon divin éclaire un prince religieux et lui montre le lieu où repose le vénéré dépôt. Charles, prince de Salerne, obéit à l'inspiration divine et trouve à Saint-Maximin, dans le fond de la crypte, les reliques de la Sainte. Plein de reconnaissance pour son Dieu qui avait daigné se servir de lui pour opérer ses merveilles et perpétuer la célébrité promise à Madeleine, il accomplit sa glorieuse mission en prince et en chrétien. Ses premiers ordres furent pour la construction, à Saint-Maximin, de la basilique que l'on admire encore : « monument d'un art sévère où la grâce s'unit à la grandeur et qui, dans cette plaine solitaire, au pied de ces monts ardus, entre ces habitations pauvres et peu nombreuses, paraît un vaisseau échoué par hasard et attendant la main puissante qui le lancera dans les flots. » (P. Lacor-

daire.) — Il voulut confier le soin de cette église et la splendeur du culte à un Ordre religieux, plein de vigueur et de sainteté, qui pût transmettre, sans interruption, le sacré dépôt aux âges futurs et perpétuer la dévotion à sainte Madeleine.

« Les Religieux de Saint-Dominique travaillaient alors avec un zèle persévérant à cultiver la vigne du Seigneur. Leur sainteté exemplaire jetait un vif éclat dans l'Eglise de Dieu. Charles, pensant que cet Ordre remplirait son intention, soumit ses projets au Pape Boniface VIII qui, par une Bulle, datée du 6 avril 1295, donne aussitôt au Prince la faculté d'établir à Saint-Maximin un Prieuré de Frères-Prêcheurs, agrée pour premier Prieur le P. Guillaume de Tonnains, et ordonne à Pierre de Lamanon, évêque de Sisteron, d'installer à Saint-Maximin vingt Pères de l'Ordre de Saint-Dominique et quatre à la Ste-Baume, deux Religieux Prêtres et deux convers. Pierre de Lamanon prit possession, au nom du Pape, de Saint-Maximin, le 20 juin 1295, et, le lendemain, assisté de l'évêque de Marseille, il alla à la Sainte-Baume prendre également possession du sanctuaire.

« Dès que le P. de Mulcéon, Provincial, eut connaissance des intentions du Souverain Pontife, il s'empressa d'envoyer à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume les vingt-quatre Religieux pour les deux nouvelles maisons.

« Le zèle et la dévotion des fils de Saint-Dominique, dès le commencement de leur installation, ne se ralentit plus. Pendant près de six cents ans, gardiens vigilants de la crypte et de la Sainte-Baume, ils furent les infatigables promoteurs du culte de la Sainte, donnant en tout temps et partout l'exemple des vertus qu'ils annonçaient. On voyait alors, dans les jours heureux, les Pères parcourir nos villes, nos hameaux, distribuant en apôtres le pain de la doctrine de vie, pour gagner des âmes à Dieu. Les rares vieillards survivants, qui avaient été témoins de leur activité dans la vie apostolique, ne cessaient de raconter les innombrables bienfaits de cet Ordre béni.

« Cependant ces bons Religieux qui savaient que l'homme, dépendant du jeu de ses organes dans ses fonctions intellectuelles, a besoin, dans l'exercice de la piété, d'être réveillé, fixé même par les objets sensibles, ne négligèrent pas, au milieu des pénibles labeurs du ministère, la splendeur du culte à Saint-Maximin et la décoration de la Sainte-Baume.

« Une visite de plusieurs heures suffit à peine à vous dérouler, — tant elles sont nombreuses, — les œuvres immenses des enfants du

S. Patriarche. Derrière l'église apparaît leur monastère, vaste et solidement construit, avec son ordonnance majestueuse et sévère. A l'angle occidental du cloître, s'élève grandiose, en face du monument sacré, l'hôtellerie qui attire l'attention des visiteurs. L'église est remplie de souvenirs dominicains. La façade inachevée rappelle l'inspiration du Prieur Jean Damiani, qui fit clore, en 1512, la nef, les bas-côtés et couvrir l'église, sans pouvoir achever son œuvre qui exigeait des sommes immenses. La chaire, d'un travail si délicat jusque dans ses moindres détails, est l'œuvre du bon Frère Louis, lequel ne se doutait guère, en consacrant ses heures à découper le frêne, qu'il laissait aux beaux-arts un modèle presque inimitable. C'est le P. Nicolas Ridolfi, Maître général de l'Ordre qui fit don, en 1634, de la magnifique châsse de porphyre, placée sur le maître-autel, soutenue par deux chiens en bronze doré, tenant dans leur gueule un flambeau ardent. Le couvercle de la châsse est surmonté d'une statue de sainte Madeleine, accoudée sur son rocher. Le maître-autel, en marbre jaspé, enrichi de médaillons d'un travail distingué, les délicatesses sans nombre qui se montrent dans la sculpture des médaillons et tant d'autres beautés artistiques qui remplissent ce saint lieu, sont les œuvres des Religieux dominicains, ou ont été exécutées sous leurs ordres et d'après leurs dessins.

« Si nous visitons la Sainte-Baume, partout aussi nous rencontrerons dans les monuments qui subsistent encore ou dans les ruines, les souvenirs de ces bons Pères. Lorsqu'ils vinrent s'établir auprès de la grotte, ils trouvèrent les bâtiments de l'hospice et du couvent dans une dégradation complète. Il fallait cependant observer la règle et exercer la charité envers les pèlerins qui visitaient ces saints lieux. Ne pouvant eux-mêmes, au début d'une fondation, fournir les sommes nécessaires pour réparer ou construire ces bâtiments, ils adressèrent leurs suppliques à Pierre de Lune, alors à Avignon, connu sous le nom de Benoît XIII. Celui-ci, par sa Bulle du 2 mai 1396, ordonna de recueillir dans la Province d'Aix une forte somme pour être employée à la réparation des bâtiments de la Baume, où sainte Madeleine, dit-il, a fait pénitence. Un demi-siècle plus tard, les Dominicains eurent recours au Pape Eugène IV, lorsqu'en 1442, un incendie eut consumé entièrement le couvent, l'hospice et tout ce qui était renfermé dans la sacristie. Affligé de tant de ruines, le Chef de l'Eglise leur vint en aide avec générosité. Cependant les fidèles de la contrée, édifiés de la piété des Religieux,

ne cessèrent d'avoir pour eux la vénération la plus profonde, et de leur témoigner leur reconnaissance, quand ceux-ci, dans des cas urgents, étaient forcés de faire appel à leurs libéralités.

« Les dons offerts furent considérables, et les Pères eurent la facilité de reconstruire et d'augmenter d'un étage le bâtiment, qui eut alors douze chambres à coucher. Jusqu'à la fin du siècle dernier, le beau désert et surtout la Sainte Grotte étaient entourés de respect et de vénération. Tout alors inspirait aux pèlerins des pensées surnaturelles. La vue des Pères sortant le matin du couvent et se rendant avec une angélique modestie à la Grotte pour y célébrer la messe, leur assistance au chœur dont les stalles étaient placées dans l'intérieur même de la Grotte, la psalmodie grave de l'Office, leur oraison devant le Saint-Sacrement et le silence du soir, si grand, si solennel, tout disait aux pèlerins : « Le lieu que vous visitez est saint; comportez-vous-y chrétiennement. » Et le pèlerin ne rougissait pas de paraître chrétien dans un lieu où s'étaient montrés les Anges, tout embaumé du souvenir de la bienheureuse Pénitente. Mais là, comme ailleurs, 1793 apparaît avec son œuvre de destruction. Le flot révolutionnaire se dirige vers la sainte montagne : les Religieux sont contraints de quitter des lieux dont ils avaient été les gardiens pendant cinq cents ans.

« Un silence de mort régna, dès lors, autour de l'immense rocher et de son sanctuaire. On n'y entendit plus le léger murmure de la prière qui montait doucement au ciel, et l'écho ne répéta plus que le frémissement de la brise à travers les arbres de la forêt.

« Mais après un demi-siècle de désolation, l'Ange de la paix et de la miséricorde est enfin redescendu sur ces lieux bénis; et le voyageur qui, naguère assis sur la mousse de la colline, méditait en présence de tant de ruines sur les antiques splendeurs de la Sainte Grotte, est maintenant témoin d'un généreux élan de résurrection. »

Le P. Lacordaire eut la consolation de ramener dans les vieux cloîtres de Saint-Maximin et à la Sainte-Baume les enfants de saint Dominique, bannis par la révolution depuis près de soixante-dix ans, mais toujours vivants dans les souvenirs et l'affection du peuple.

La V. Mère JÉROME DE SAINT-JEAN et les deux Sœurs JEANNE DE S. DOMINIQUE & MARIE DE S. JACQUES, Professes du Monastère de l'Assomption, à Moura en Portugal(*).

(1583)

Bien que l'une de ces trois Religieuses soit décédée le vingtième jour de ce mois et les deux autres le vingt-deuxième, le récit de leur mort a une connexion si particulière, qu'il eût été impossible de les séparer sans s'exposer à des répétitions.

Ce récit est tout fondé sur un songe ou vision prophétique qu'eut la Mère Jeanne de Saint-Dominique de la mort des deux autres Religieuses et de la sienne propre. Il lui sembla voir une procession de Religieuses accompagnant à leur dernière demeure trois Sœurs décédées. Elle s'approcha pour voir et s'aperçut que l'une était la Mère Jérôme de Saint-Jean, Sous-Prieure, l'autre la Mère Marie de Saint-Jacques, mais pour la troisième qui n'était autre qu'elle-même, elle ne put jamais la reconnaître. Cette vision fit une impression si forte sur son esprit qu'elle en était toute triste et pensive. Les Sœurs, surprises de ce changement, lui en demandèrent la raison ; et elle leur avoua ingénûment ce qu'elle avait vu.

Bientôt après on constata, en effet, la pleine réalisation de ce songe. La Mère Jérôme, tenant le Chapitre en qualité de Sous-Prieure, se trouva soudain saisie d'une douleur de côté très aiguë qui l'enleva de ce monde, le 20 juillet 1583, à l'âge de cinquante-cinq ans. C'était une excellente Religieuse, sœur de la fondatrice, M^me^ Angèle de Moura, et tellement affectionnée à sa vocation, que sa sœur ayant eu premièrement le dessein de rattacher le monastère à l'Ordre du

(*) Sousa.

Carmel et obtenu pour cela de Rome toutes les patentes nécessaires et la permission de faire passer ses trois sœurs de leur Ordre en celui-ci, jamais Sœur Jérôme ni ses deux compagnes ne voulurent y consentir : ce qui obligea la fondatrice à changer de résolution et à laisser le monastère, déjà fondé, sous la règle de S. Dominique.

Sœur Jérôme, qui précéda dans la tombe ses deux sœurs Antoinette de Nazareth et Blanche de Saint-François, avait pris l'habit avec elles au monastère du Paradis à Evora. Elle avait cinquante-cinq ans, comme nous l'avons dit, lorsque la mort la ravit à l'affection de ses compagnes. Elle en avait passé dix-sept au monastère de l'Assomption à Moura, en y servant avec tant de soin, de piété et de diligence en divers offices, comme c'est l'ordinaire dans les nouvelles fondations, qu'elle ne se donnait aucun repos. Elle y fut chantre, sacristine et maîtresse des novices, et, les deux dernières années de sa vie, Sous-Prieure avec tout le poids de la maison. Tant d'occupations l'auraient, sans doute, beaucoup distraite de la vie spirituelle, si elle avait négligé de se remettre intérieurement par le moyen de l'oraison. Pour avoir le temps d'y vaquer, elle prenait sur son sommeil ; de la sorte, elle rendait les emplois de la journée plus parfaits et plus méritoires. Tous les dimanches et jours de fêtes, elle récitait mille *Ave Maria*, outre le Rosaire qu'elle disait tous les jours et le petit Office de Saint-Dominique.

Son oraison était accompagnée de jeûnes très sévères et de pénitences fort austères qui lui valurent la grâce d'avoir révélation de sa mort, de la façon que nous avons dite. Elle en reçut la nouvelle avec une paix toute conforme à la sainteté de sa vie, remercia fort affectueusement le médecin de lui annoncer qu'il n'y avait plus espoir de guérison, et demanda les derniers Sacrements. Elle répondit avec une grande présence d'esprit aux sept Psaumes de la Pénitence et aux prières de l'Extrême-Onction ; puis son visage prit une telle expression de bonheur, qu'on ne put s'empêcher de lui demander ce qui se passait en son âme. « Je vois devant moi, répondit l'agonisante, la Très Sainte Vierge, en compagnie de S. Dominique, dans une si grande beauté, qu'il n'y a rien sur la terre à quoi je la puisse comparer. » Ce qu'ayant dit, elle entra dans la même gloire, le 20 juillet 1583.

Deux jours après, elle fut suivie des deux autres : Sœurs Marie de Saint-Jacques et Jeanne de Saint-Dominique. Ces deux Sœurs étaient cousines germaines, mais plus étroitement unies par l'esprit du

Seigneur que par les liens de la parenté. Il existait entre elles une noble émulation à qui se mortifierait davantage. Elles prenaient de fréquentes disciplines, faisaient leurs divertissements des jeûnes au pain et à l'eau, et vaquaient à l'oraison avec une ferveur et une assiduité tout à fait exemplaires. Leur amitié et sainte confiance vint à ce point qu'elles se promirent de s'apparaître l'une à l'autre après leur mort, s'il plaisait à Dieu de leur accorder cette faveur. Toutes deux étant depuis tombées malades, le même jour, de la même maladie que la Mère Sous-Prieure, leur mal fut bientôt jugé incurable. Sœur Marie de Saint-Jacques n'avait pas plus de vingt-cinq ans, et sa cousine Sœur Jeanne de Saint-Dominique en comptait près de quarante. Celle-ci mourut la première, fort saintement, le 22 juillet, six heures seulement avant l'autre. Au même moment, Sœur Marie de Saint-Jacques se mit à dire : « Venez à la bonne heure, ma Sœur : Celui qui par sa grâce nous a si bien unies dans ce monde, nous réunira aussi dans le ciel. » Et se tournant vers les Religieuses, elle leur demanda pourquoi on ne réunissait pas la communauté pour sa cousine. Elle n'est pas morte, lui fut-il répondu : on différait, en effet, de crainte de l'effrayer. — « Et comment cela peut-il être, repartit la malade, puisque je viens de voir son âme libre de la prison du corps? » Et faisant paraître le contentement qu'elle en avait reçu, elle ajouta : « *Exultabunt Sancti in gloria :* les Saints se réjouiront dans la gloire » ; et continuant dans sa jubilation, elle dit encore : « *Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus : Deus meus es tu et confitebor tibi ; Deus meus es tu et exaltabo te :* Confessez le Seigneur parce qu'il est bon et que sa miséricorde est infinie. Vous êtes mon Dieu et je confesserai votre nom : vous êtes mon Dieu et je vous louerai sans cesse. »

Le démon, pour troubler sa joie, lui apparut sous une forme horrible. « Garde-toi bien de m'approcher, méchant », s'écria-t-elle ; et prenant son crucifix, elle colla humblement ses lèvres sur les plaies du Rédempteur et rendit ainsi son âme à Dieu. Son visage garda une expression si vive et si agréable de grâce et de beauté, qu'on y vit comme le reflet de la gloire dont son âme jouissait au ciel.

Elle fut enterrée un samedi, en même temps que sa sainte parente, Jeanne de Saint-Dominique.

LE MÊME JOUR

143. — A Metz, le V. P. SIMON TILQUIN, Religieux d'un mérite distingué, excellent prédicateur, et célèbre par tant de belles actions qu'il fut élu trois fois Prieur de son couvent. On a gravé sur sa tombe le distique suivant, résumant tout son éloge :

Quidquid laudandæ virtutis est, hic tenet in se :
Explicat eloquii sensa profunda sacri.

« Tout ce qui appartient à une vertu digne d'éloge, cet homme le possède :
« Il expliqua les sens profonds du texte sacré. »

(*Mém. de Metz.*)

1466 — A Digne, en Provence, l'illustrissime P. PIERRE TURELURE, évêque de la même ville. C'était un prédicateur fameux, plein de zèle pour la foi et la religion. Il fut nommé Inquisiteur général de France, l'an 1440. Comme il résidait ordinairement à Carcassonne, c'était principalement dans cette ville et dans les départements circonvoisins qu'il exerçait, non sans fruit, le ministère de sa nouvelle charge.

L'Archevêque de Narbonne et ses suffragants, les Evêques de Carcassonne, de Saint-Pons, d'Agde et d'Alet, se plaignirent au Pape Eugène IV que l'Inquisiteur empiétait sur leurs droits. Mais le Pontife, après avoir entendu les raisons de ce dernier, demeura pleinement satisfait de sa conduite et, dans son Rescrit aux évêques, prenant fait et cause pour l'accusé, ordonna d'étouffer le procès déjà intenté à l'Inquisiteur, l'annula de sa propre autorité, et maintint, en un mot, le V. Religieux dans tous ses droits.

Pendant près de cinq ans, le P. Pierre Turelure servit l'Église dans cet office, avec tant de gloire et de succès, que le Pape, pour le récompenser, le nomma Evêque de Digne (1445). Trois ans plus tard, eut lieu la célèbre découverte des corps des saintes Marie Cléophas et Marie Salomé, à l'embouchure du Rhône, dans un îlot où ces saintes femmes s'étaient fixées, dès leur arrivée en Provence.

La cérémonie fut très solennelle. Le cardinal Pierre de Foix la présida au nom du Pape, entouré des évêques d'Orange, d'Apt, de Troyes, de Gap, de Conserans, de Carpentras, de Marseille, de Cavaillon, de Digne, de Grasse, de Glandève, de Vaison et de l'abbé de Saint-Victor de Marseille. Le roi René de Sicile y assista en personne avec sa cour, ainsi que le comte de

Provence : tous furent admirablement consolés par l'odeur délicieuse que répandirent les vénérables ossements. La *Gallia christiana* déclare que le savant Evêque de Digne prononça dans cette circonstance mémorable un excellent panégyrique ; le V. P. Michaëlis, qui parle tout au long de cette translation, met, au lieu de l'Evêque de Digne, un autre Religieux de l'Ordre, le P. Aymar Lecomte. Il est possible que, sans s'exclure aucunement, les deux orateurs se soient fait entendre.

Notre pieux Prélat gouverna vingt-et-un ans le diocèse de Digne et mourut en haute estime, le 22 juillet 1466. — (*Ex. Mss. Carcass.; Gallia christiana*).

1518 — Dans les Indes, le V. P. AUGUSTIN DE LA MADELEINE. Ce zélé Prédicateur de la foi chrétienne s'employa avec une grande sollicitude à la conversion des Gentils de l'île de Solor jusqu'au jour où les Hollandais, après s'être emparés de cette contrée, n'eurent rien de plus pressé que d'en bannir la religion catholique avec les Religieux qui l'avaient introduite, et qui l'entretenaient par leurs prédications et par l'exemple de leur sainte vie. Le P. Augustin réussit à se cacher avec le P. Gaspard du Saint-Esprit, vivant comme ces hommes apostoliques dont parle S. Paul dans l'Epître aux Hébreux : « *Egentes, angustiati, afflicti, in pellibus caprinis, in solitudinibus errantes, in montibus et speluncis, et in cavernis terræ.* Dans une pénurie générale de toutes choses, couverts de peaux de chèvres, abandonnés, affligés, persécutés, errants dans les déserts et les montagnes, et se retirant dans les antres et les cavernes de la terre. »

Ainsi, ils travaillaient de leur mieux à conserver la foi dans le cœur des fidèles qu'ils avaient engendrés à Jésus-Christ.

Quand enfin le pays se trouva tant soit peu délivré de la tyrannie de ces hérétiques, le Vicaire de la Congrégation de l'Ordre, dans les Indes, songea au moyen de réparer les ruines accumulées de toutes parts. Dans ce but, il envoya un nombre relativement considérable de missionnaires : le P. Augustin, qui avait sur les bras l'administration de trois grands districts, fut établi vicaire de l'église du Rosaire, à Mulavato. Il se livrait tout entier aux labeurs de sa nouvelle mission, quand certains renégats, ayant fait une sortie sur les Portugais, se saisirent de sa personne, l'emmenèrent captif, et, après mille outrages, lui écrasèrent les membres avec une machine de bois, préparée pour mettre un navire en mer. Le généreux confesseur consomma de la sorte son glorieux martyre, l'an 1618.

Notre-Seigneur honora sa dépouille mortelle de plusieurs miracles, comme l'assure le P. Jean de Saint-Hyacinthe, maître des étudiants du collège de Saint-Thomas, à Goa, dans une lettre écrite le 25 février de l'année 1635. Nous y lisons que le corps du vénérable martyr demeura trois ans exposé sur le rivage, toujours intact et sans porter la moindre trace de corruption. On vit, en outre, des lumières briller au-dessus du saint corps : les pierres

sur lesquelles il reposait servirent d'instruments à plusieurs guérisons miraculeuses. Ces détails, puisés à bonne source, donnèrent lieu à une information juridique, destinée à être envoyée à Rome, pour faire procéder à la déclaration du martyre et de la sainteté du serviteur de Dieu. — (Sousa).

1536 — A Guamanga (Pérou), le V. P. JEAN DE VILLALOBOS. Il était docteur d'Alcala avant de quitter le siècle, et dans une si haute réputation de savoir, qu'il escomptait déjà sa prochaine nomination à un poste important dans cette célèbre Université. Sur ces entrefaites, son frère aîné, membre du grand Conseil des Indes, lui obtint, de l'Empereur Charles-Quint, son brevet pour l'évêché de Carthagène. Notre Docteur, tout à la joie, et ne s'attendant plus qu'à se voir poser la mître en tête, se rendit à la cour pour remercier l'auguste souverain. Mais, quel ne fut pas son désappointement en apprenant que l'Empereur avait donné ordre de retirer le brevet, et désigné déjà un autre titulaire.

Un tel changement, dont on n'avait peut-être jamais vu d'exemple, mortifia le prétendant d'une manière si sensible, que, pour mettre à profit sa confusion, il s'en alla revêtir l'habit monastique, sans en rien dire à personne, dans l'un des plus célèbres couvents de l'Ordre de Saint-François, en Espagne. Il y demeura dix mois, servant Dieu avec ferveur ; puis, au moment de sa profession, comme l'Institut qu'il avait embrassé ne semblait pas répondre aux aspirations de son âme, il demanda la permission de se retirer. Le Père Gardien, croyant à une tentation, fit son possible pour le retenir : mais ayant entendu ses raisons, il les approuva, rendit au noble ecclésiastique ses habits séculiers et le vit sans peine se présenter chez les Dominicains de Trianos.

Le nouveau Frère fit son noviciat avec un accroissement de ferveur qui le disposa à devenir un homme apostolique : en effet, peu de temps après sa profession, il demanda aux Supérieurs de se joindre à une caravane de Missionnaires qui s'en allaient au Pérou. La navigation fut heureuse, et on envoya le P. Jean de Villalobos au couvent de Sainte-Anne, dans la ville de Guamanga. Il y passa le reste de sa vie, en grande opinion de sainteté. Toujours le premier aux Offices, il se tenait ensuite longtemps en oraison devant le très Saint Sacrement. Bien que les chaleurs soient extrêmes dans ce pays et qu'il y fût affligé de maladies considérables, jamais le V. Religieux ne consentit à déposer sa tunique de laine. Si les médecins le pressaient de le faire, il les priait poliment de ne pas trouver mauvais qu'il donnât sur ce point la préférence à ses Règles, qui interdisent le port du linge, même en temps de maladie. Jamais non plus, si grande que fût sa soif, il ne se permit de boire entre les repas ; encore n'usait-il à table que d'eau rougie avec un peu de vin. En outre, il partageait avec les pauvres ce qu'on lui servait à lui-même, et leur procurait, par ailleurs, l'assistance de personnes charitables.

Il célébrait la Messe avec une si touchante piété, faisait les cérémonies avec tant de gravité et de modestie, que les assistants en étaient pénétrés, et concevaient des sentiments dignes de la sainteté de cet ineffable mystère.

Dès son enfance, le V. Père s'était singulièrement étudié à bien servir la Sainte Vierge ; ce qu'il pratiquait excellemment en Religion, parlant de ses vertus avec une ferveur admirable. Dieu le visita de plusieurs maladies, entre autres d'une fluxion fort pénible sur les yeux, qui, à la longue, le rendit complètement aveugle. Loin de s'attrister de cette épreuve, le vertueux missionnaire répondait, avec un grand esprit chrétien, à ceux qui lui offraient leurs témoignages de sympathie, qu'on devait le féliciter plutôt d'avoir deux ennemis de moins, et, qu'étant privé de ce qui l'attirait au dehors, lui-même aurait mieux le temps de s'entretenir intérieurement avec Dieu. Dans cet état affligeant, il ne laissait pas de suivre le chœur, d'être assidu au confessionnal, et, chose plus admirable, de prêcher comme auparavant, citant, sans autre secours que celui de sa riche mémoire, les passages de l'Ecriture et des Pères. Un jour, dans la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, il s'éleva avec force contre les haines obstinées qui régnaient parmi des membres de son auditoire, nonosbtant ses exhortations tant de fois réitérées pour les porter à la paix et à la concorde. Il conclut son sermon en prédisant que, pour châtiment de tant de malice, Dieu enverrait, le soir du même jour, vers cinq heures, une furieuse tempête, comme jamais de mémoire d'homme on n'en avait vu. Ensuite, continuant à parler, il pria Notre-Seigneur de vouloir bien mitiger son courroux par les mérites de sa très sainte Mère dont on célébrait la fête, et descendit de chaire, baigné de larmes, laissant ses auditeurs dans la consternation. Cinq heures n'avaient pas plus tôt sonné, que le ciel se couvrit de nuages, et un épouvantable ouragan se déchaîna par la ville, renversant les maisons et jetant partout la stupeur. Les habitants accouraient en foule dans les églises pour se confesser et crier miséricorde. On exposa le très Saint Sacrement, et comme la prédiction avait été faite dans notre église, la foule s'y rendit de préférence. Le P. Jean, à son poste, se tenait agenouillé devant le grand autel, absorbé dans la prière et paraissant immobile. On n'entendait que paroles de réconciliation, chacun se pardonnant les offenses réciproques : aussi, les causes du châtiment ayant cessé, Dieu en arrêta l'effet, et rendit au ciel sa première sérénité. Le saint Religieux resta, dès lors, en si haute estime, que tout le monde avait recours à lui pour se confesser ou le consulter ; toujours il accueillait les pénitents avec une bonté de père.

Quelques mois après, Notre-Seigneur, lui envoya une longue maladie pour augmenter ses mérites, et l'avertir de se disposer au passage de l'éternité. Le V. Père le fit avec tout le soin possible, ne relâchant rien de ses exercices ordinaires, ni même de ses austérités : mais ce qui lui était plus pénible, c'est que le démon eut pouvoir de le persécuter. Non content de le charger de coups, Satan le prenait à la gorge et cherchait à l'étouffer. Une fois, il le

serra si violemment que le pauvre patient s'écria d'une voix plaintive : « Jésus, Jésus, on me tue, on m'étrangle. » L'infirmier accourut promptement, et voyant son visage tout ensanglanté, lui demanda ce qu'il avait. L'homme de Dieu déclara que le démon avait failli l'étouffer en voulant arracher le Rosaire suspendu à son cou. A la suite de telles vexations, sentant ses forces diminuer, il pria qu'on lui apportât le saint Viatique et le reçut avec grande dévotion ; puis il demanda pardon à ses Frères de ses manquements à leur égard et sollicita l'assistance de leurs prières. Il reçut de même l'Extrême-Onction, et le soir de la fête de sainte Madeleine, sainte qu'il avait toujours grandement honorée, alla recevoir dans le ciel la récompense de ses glorieux combats (22 juillet 1586). Sa mort, quoique précieuse devant Dieu et les hommes, fut regrettée de toute la ville : les nobles aussi bien que le peuple vinrent en foule honorer son corps et réclamer comme reliques les objets qui lui avaient servi. Les Communautés religieuses, le Chapitre canonial et les officiers de la Cour assistèrent à ses funérailles.

Le V. Père fut inhumé dans notre église, près du grand autel, du côté de l'Evangile. — (Melendez.)

1606 — A Valladolid, le V. P. DIÉGO DE YANGUAS, personnage en grande réputation de doctrine, confesseur de sainte Thérèse plusieurs années. Il prit l'habit au couvent de Notre-Dame d'Atocha, à Madrid, et fit de si rapides progrès dans les lettres qu'il obtint tous ses grades et fut chargé de l'enseignement en plusieurs maisons de sa Province, notamment à Palencia, à Ségovie, à Burgos, à Alcala. Au collège de Saint-Grégoire, à Valladolid, surtout, sa méthode d'exposition, lumineuse et savante, attira une affluence d'étudiants telle, qu'au dire des contemporains, on n'en avait jamais vu autant suivre les cours. Plusieurs couvents l'élurent Prieur, et bien qu'il éprouvât une peine extrême à se voir dans les charges, il se soumettait néanmoins par esprit d'obéissance.

Ce fut durant son séjour à Ségovie qu'il eut la consolation de diriger sainte Thérèse. L'an 1594, l'illustre Réformatrice du Carmel, rappelée au monastère de l'Incarnation, à Avila, ne voulut point partir sans prendre congé de son confesseur.

Le Prieur la reçut à la tête de sa communauté avec beaucoup de distinction, et, pour lui permettre de satisfaire la grande dévotion qu'elle portait à notre B. Père S. Dominique, la conduisit avec le P. Diégo de Yanguas dans la chapelle célèbre par les pénitences et les oraisons du saint fondateur. Thérèse y demeura longtemps en oraison : quand elle se releva, son visage enflammé et tout baigné de larmes faisait aisément comprendre qu'elle avait reçu quelque faveur extraordinaire. Usant alors de son autorité, le P. Diégo l'interrogea sur ce qui lui était arrivé. La Sainte, toujours admirable dans sa soumission aux ordres de ses confesseurs, obéit simplement et raconta

comment S. Dominique lui était apparu, environné de gloire, et l'avait instruite de plusieurs choses merveilleuses, puis, mettant sa main dans la sienne, lui avait donné la promesse qu'il la soutiendrait dans sa vaste entreprise. Promesse dont elle a si bien vu l'accomplissement.

Le V. P. Diégo reçut sa confession, célébra la messe et la communia. Pendant son action de grâces, Thérèse fut favorisée d'une nouvelle apparition, et comme le saint Patriarche se tenait toujours à gauche, elle lui en demanda la raison. « C'est, répondit-il, que l'autre côté est réservé à Notre-Seigneur. » En effet, le divin Maître apparut à son tour et se plaça à droite de la Sainte. Il lui dit enfin : « Je te laisse avec mon ami, réjouis-toi en sa compagnie. » Pendant deux heures, Thérèse put converser avec S. Dominique, qui lui parla de la joie qu'il éprouvait à la voir dans cette chapelle, de ses souffrances en ce lieu et des grâces qu'il y avait reçues. Jamais elle n'oublia la grotte de Ségovie, et maintes fois ses filles l'entendirent répéter qu'elle y aurait volontiers passé sa vie tout entière.

Quelque temps après la mort de l'illustre Réformatrice, les Pères Carmes résolurent de placer ses restes dans un tombeau plus en rapport, par sa magnificence, avec la gloire dont l'âme de Thérèse était ornée au ciel. Cette translation eut lieu l'an 1598. Le P. Diégo de Yanguas composa, pour la circonstance, une poésie fort remarquable, que l'on grava sur une lame de cuivre doré, renfermée ensuite dans la châsse de la servante de Dieu.

C'est une paraphrase de deux textes de la Sainte Ecriture, appliqués d'une façon très heureuse à la Vierge séraphique. Voici cette petite pièce avec la traduction latine des Bollandistes :

Arca Domini in qua erat manna, et virga, quæ frondierat, et tabulæ testamenti. (Hebr. IX.)

« *En esta arca de la Ley*
« *Se encierra por cosa rara,*
« *Las tablas, mana y la vara,*
« *Con que Christo nuestro Rey*
« *Hace a su Virgen mas clara.*

« *Las tablas de su obediencia,*
« *El mana de su oracion,*
« *La vara de perfeccion,*
« *Con vara de penitencia*
« *Y carne sin corrupcion.* »

Non extinguetur in nocte lucerna ejus. (Prov. XXXI).

« *Aqui yace recogida*
« *La muger dichosa y fuerte,*
« *Que en la noche de la muerte*

« *Quedo con mas luz y vida*
« *Y con mas felice suerte.*

« *El alma pura y sincera,*
« *Llena de lumbre de gloria;*
« *Y para eterna memoria,*
« *La carne sana y entera :*
« *Do esta, muerte, tu victoria ?* »

Traduction :

« *In hac arca Legis*
« *Includuntur, ut res rara,*
« *Tabulæ, manna et virga,*
« *Quibus Christus Rex noster*
« *Suam Virginem clarissimam efficit :*

« *Tabulæ obedientiæ ejus,*
« *Manna orationis ejus,*
« *Virga perfectionis,*
« *Cum virga pœnitentiæ*
« *Et carne absque corruptione.* »

« *Hic jacet inclusa*
« *Mulier beata et fortis,*
« *Quæ in nocte mortis*
« *Prædita fuit maxima luce et vita*
« *Et felicissima sorte.*

« *Anima pura et sincera,*
« *Plena splendore gloriæ;*
« *Et ad æternam memoriam,*
« *Caro sana atque integra :*
« *Ubi est, mors, victoria tua ?* »

Remezal, dans son *Histoire de la Province de Saint-Vincent*, rapporte qu'à l'époque où l'Évêque des Philippines, Dominique de Salazar, installait dans ces îles lointaines un bon nombre de missionnaires dominicains, le P. Alphonse Sanchez reçut l'ordre de revenir en Espagne pour y traiter une affaire importante. Il s'agissait de l'évangélisation de la Chine. Mais loin d'appuyer auprès du Conseil royal les sages et saintes intentions de son Évêque, ce Religieux proposait, au contraire, des moyens tout différents et conseillait la voie des armes. Diégo de Yanguas, alors Prieur du couvent de Madrid, fut chargé d'examiner la proposition. Il n'eut pas de peine à la réfuter dans un mémoire long et substantiel qui fut fort goûté à la Cour. La bonne cause

était gagnée; peu après, le Pape Clément VII révoquait les Brefs que le P. Alphonse Sanchez avait obtenus de ses deux prédécesseurs Innocent IX et Grégoire XIV.

Bientôt le P. Diégo de Yanguas, célèbre par la direction sûre et savante qu'il avait donnée pendant huit ans à sainte Thérèse, et par son zèle à défendre l'esprit du Seigneur dans la prédication de l'Évangile de paix, s'en alla jouir au ciel de la récompense due à ses mérites. Il décéda à Valladolid le 22 juillet 1606.

Les auteurs de l'Ordre et ceux du Carmel nous représentent le V. Père comme un Religieux éminent en sainteté et en doctrine. Echard mentionne avec éloge, entre autres ouvrages, son beau volume de sermons, publiés sous ce titre : « *De cardinalibus et præcipuis Jesu Christi et Sanctorum operibus, quæ festis eorum diebus in Ecclesia celebrantur.* » — (Lopez; *Vie de Sainte Thérèse.*)

14. — Au monastère de Santarem, en Portugal, la V. Mère DE SENTIS; c'est le seul nom que lui donne l'historien de cette Province, bien que le P. Jean de Sainte-Marie l'appelle Céleste. A la vérité, aucun nom ne lui convenait mieux, tant étaient vives les ardeurs séraphiques dont son âme était embrasée. Dès qu'elle entrait au chœur, elle paraissait comme environnée de flammes, ce qui lui durait tout le temps de l'Office. D'autres fois, on la voyait élevée de terre, ravie en extase. Ces phénomènes mirent la servante de Dieu en si haute réputation, qu'après sa mort, les fidèles accouraient en foule au cimetière pour visiter son tombeau et se recommander à ses prières. Mais à la longue, ce va-et-vient perpétuel de visiteurs troublait beaucoup le repos des Religieuses, — la clôture n'étant pas encore généralement introduite dans les monastères. — On jugea donc opportun de transférer le saint corps dans l'église, où, pendant les quatre ans qu'il y resta, il ne se fit aucun miracle. La dévotion des séculiers s'étant ainsi peu à peu refroidie, les Sœurs résolurent de placer les restes mortels de la V. Mère dans l'intérieur même du couvent. Le sépulcre ayant été ouvert, on trouva encore entier et blanc comme neige le suaire qui enveloppait les ossements, d'où s'exhalait une odeur délicieuse. On les déposa dans un tombeau de marbre, et le Ciel recommença à publier la gloire de la défunte par de nouveaux prodiges. — (Sousa.)

1629 — A Orihuella, en Aragon, la très vertueuse Sœur ELISABETH MIRÈS, du Tiers-Ordre, fille vraiment admirable par ses excellentes vertus et par les miracles que Dieu se plaisait à opérer en sa faveur. Elle obtenait par des voies surnaturelles tout ce dont elle avait besoin; douée du don de prophétie, elle faisait des prédictions extraordinaires qui se vérifiaient à la lettre. Elle fut, en outre, honorée de fréquentes apparitions des Saints. Son bienheureux trépas arriva vers l'an 1629, — (*Act. Cap. Rom.* 1629.)

1638 — A Metz, la très vertueuse Sœur BARBE ANGÉLIQUE DE ROYER. Elle prit l'habit au monastère de nos Sœurs dans un âge fort tendre, le 29 septembre 1631, fête de S. Michel ; l'année suivante, elle fit profession le jour de S. Gabriel, comme un heureux présage que sa vie serait tout angélique et conforme aux noms de ces deux archanges, par son zèle, la pureté de ses intentions et la force de sa persévérance dans le bien. Ne voulant vivre que pour travailler à sa perfection et préférant mourir plutôt que de faillir à ses engagements, elle évitait, comme une lourde faute, la moindre pensée vaine, surtout depuis sa profession.

Elle eut pour Maîtresse des Novices, la V. Mère Barbe de Neuilly, Religieuse de grande vertu, favorisée du don de prophétie, qui connut ce qu'elle serait un jour. L'une et l'autre, animées d'une noble émulation, avancèrent rapidement dans les voies de la sainteté, par la pratique des mortifications et des bonnes œuvres.

Sœur Barbe-Angélique possédait une paix intérieure et une si grande tranquillité d'esprit qu'elle s'étonnait de voir des personnes religieuses dans l'inquiétude. Mais ce don si rare dont elle jouissait lui fut plus tard retiré en partie, car elle eut à subir des tentations fort pénibles qui exercèrent sa fidélité et sa confiance. Elle avait, en outre, reçu du ciel la grâce d'oraison à un degré éminent : volontiers, elle serait demeurée des journées entières uniquement occupée à prier Dieu, si les Supérieurs y eussent consenti. Sa vie, cependant, paraissait une prière ininterrompue, tant étaient profonds son recueillement, sa modestie, son amour du silence. Ses compagnes assuraient qu'elles n'avaient jamais surpris sur ses lèvres aucune parole vaine. Comment sa bouche aurait-elle pu proférer quelques mots inutiles, quand son esprit était si bien fermé à toute vaine pensée ? Aux récréations ordinaires, ses entretiens roulaient sur Dieu seul : elle prévenait si sagement les Sœurs, les engageait si doucement à parler du sujet de la méditation commune, des résolutions à y former et du soin qu'on devait prendre à les mettre en pratique, que le temps de la récréation se passait aussi saintement que celui de l'oraison.

Le désir de voir Dieu la faisait sans cesse soupirer après la jouissance de ce Bien suprême, et le Seigneur, semble-t-il, agréa ses désirs ; car, un jour, au sortir du chœur, elle annonça toute radieuse à l'une de ses cousines, sa compagne de noviciat, qu'elle mourrait bientôt.

Sa maladie commença par un vomissement de sang, suivi d'une pulmonie aiguë : malgré son état de langueur, la vertueuse Sœur ne ralentit rien de sa ferveur ordinaire. Toute sa vie, elle avait souhaité sortir de ce monde le jour de sainte Madeleine, à laquelle elle portait une grande dévotion à cause de son amour pour Notre-Seigneur. Ses vœux furent exaucés : elle mourut le jour de cette fête, à l'heure de Vêpres.

Après sa mort, la V. Sœur apparut à sa cousine et lui révéla qu'elle possédait un haut degré de gloire dans le Ciel. — (*Mém. de Metz.*)

XXIII JUILLET

La Bienheureuse JEANNE D'ORVIETO, Vierge du Tiers-Ordre de Saint-Dominique (*).

(1264-1306)

PARMI les astres de sainteté qu'il a plu à Dieu de placer au firmament de la Religion dominicaine, la Bienheureuse Jeanne d'Orviéto brille d'un éclat particulier.

Elle naquit à Carnajola, fief des comtes de Marsciano, situé à quatre lieues environ d'Orviéto, ville de l'Ombrie. C'était en 1264, année mémorable par l'institution de la fête du Très Saint Sacrement : le pape Urbain IV, qui fixa cette solennité au calendrier ecclésiastique, résidait alors à Orviéto. Les parents de notre Bienheureuse, simples et honnêtes cultivateurs, avaient autrefois connu l'aisance : maintenant ils étaient réduits à la pauvreté, par suite des guerres qui avaient ravagé le territoire toscan. L'humble demeure où Jeanne vint à la lumière se voit encore; une inscription gravée sur la muraille porte ces mots :

Dans cette maison naquit la B^se^ Jeanne de Carnajola. Elle mourut à Orviéto, le 23 juillet 1306, âgée de 42 ans.

Dès le berceau, la petite Jeanne montra, dans ses manières enfantines, une candeur admirable et une inclination précoce à la piété :

(*) Légende latine de la B^se^ *Giovanna*, appelée aussi *Vanna*, par le V. P. Giacomo Scalza d'Orviéto, contemporain de la Bienheureuse. Edition annotée par le P. Vincent Marreddu, O. P. Prieur du couvent de Saint-Dominique de la même cité. 1853.

indices d'une sainteté éminente. A trois ans, elle perdit son père, et à cinq, se vit privée de sa mère. Quelques jeunes compagnes lui dirent d'un ton railleur : « Jeanne, tu n'as plus de mère, tu es une enfant abandonnée ! » Elle aussitôt de les conduire à l'église de la paroisse, et les plaçant en face d'un tableau qui représentait l'Ange gardien : « Voilà, leur dit-elle, celui qui me servira de mère et de père. » Réflexion surprenante pour un âge si tendre, ou plutôt pensée certainement inspirée d'En haut! La Providence, en effet, vint à son aide; quelques membres de la famille fixés à Orviéto recueillirent la pauvre orpheline, et se chargèrent de l'élever.

Les progrès de l'intelligence dépassaient encore en notre Jeanne son développement physique. Parvenue à l'âge de discrétion, elle s'éprit d'amour pour la virginité, et par des prières accompagnées de gémissements, elle suppliait Dieu de garder sans tache et son corps et son âme. Comprenant, à la lumière divine, que l'oisiveté est un écueil pour la vertu, ne voulant pas que le démon la surprît jamais dans l'inaction, elle alla d'elle-même trouver une couturière du voisinage, pour que cette femme lui apprît son état.

Un soir que la jeune fille, alors âgée de douze ans, sortait de chez sa maîtresse pour rentrer au logis, un jeune libertin vient à sa rencontre et lui adresse des paroles légères. Saisie d'effroi, comme à la vue d'un serpent, Jeanne s'enfuit au plus vite, conjurant Dieu de prendre soin de son innocence. Le Seigneur, ami de la pureté, entendit sa prière; par un juste jugement, le malheureux jeune homme était frappé de mort quelques heures après.

Le lendemain, sous l'impression du danger qu'elle avait couru la veille, Jeanne prit une rue différente pour regagner sa maison. Voici qu'un autre jeune débauché se présente à elle. La pieuse enfant se met à courir, en se recommandant à Dieu; au bout de peu de jours, on apprit que le jeune effronté était mort lui aussi. Par ces exemples terribles, dit un biographe contemporain, le Seigneur donnait à entendre qu'il ne laisse pas attaquer impunément la vertu de ses amis et de ses Saints.

Voyant qu'il n'y avait pas de sécurité pour elle à demeurer « au milieu des scorpions et des basilics », l'innocente jeune fille songea aux moyens d'abandonner, par un acte extérieur et solennel, un monde qu'elle avait depuis longtemps quitté dans son cœur. La divine Bonté lui suggéra l'idée d'entrer dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Mais ses proches ne l'entendaient pas ainsi : déjà

ils lui avaient trouvé un parti honorable et fort avantageux. La bienheureuse enfant s'excusa humblement de condescendre à des intentions, dont par ailleurs elle reconnaissait la droiture ; mais elle ne voulait avoir d'autre époux que le Seigneur Jésus. Après de longs délais, voyant qu'elle ne gagnait rien par ses prières et ses larmes, elle prit une résolution énergique, et s'enfuit secrètement à la campagne, dans la demeure d'une amie qu'elle avait rendue confidente de ses pensées. Là, macérant sa chair par les privations, les jeûnes, les nuits presque entières passées en oraison, elle suppliait Dieu de la conduire à la réalisation de ses désirs. Celui auquel a plu toujours la prière des cœurs doux et humbles, exauça une si juste demande. Jeanne fut ravie en extase, et en buvant à la source des consolations divines, elle reçut la promesse certaine que l'habit du Tiers-Ordre lui serait accordé. En effet, à quelque temps de là, elle prenait les livrées de la Pénitence du B. Dominique, saintes livrées dont la double couleur symbolise innocence et mortification.

II. — Sœur Jeanne, ou Vanna, par abréviation de son nom, — en italien *Giovanna*, — ne tarda pas à occuper le premier rang parmi ses compagnes, grâce au rayonnement de sa sainteté.

A l'école du Maître des maîtres, elle apprit les vertus qui doivent être l'apanage des âmes religieuses, même de celles vivant au milieu du siècle : aversion pour les biens terrestres, chasteté inviolable, simplicité de manières, humilité douce et aimable, patience à l'épreuve, obéissance paisible, modestie dans les relations sociales, retenue en conversation, charité compatissante pour les affligés, les pauvres et les malades, par-dessus tout amour de Dieu. On se sentait attiré par l'odeur de ses vertus. Adonnée plus que jamais aux veilles, jeûnes, abstinences, elle semblait dégagée du poids du corps et admise déjà à prendre part aux louanges de l'Eternel dans les chœurs mêmes des Anges.

Chaque jour, depuis le matin jusqu'à midi, parfois jusqu'à 3 heures, elle demeurait en oraison, le corps immobile. Sous l'influence des ardeurs qui l'embrasaient, elle ruisselait de sueur, même en hiver, et ne pouvait alors supporter d'autre vêtement qu'un sac de toile qui l'enveloppait tout entière. Lui parlait-on de l'amour de Jésus-Christ, des bontés maternelles de Marie, des souffrances d'un martyr, aussitôt elle entrait en extase, et tandis que son esprit était ravi au-dessus des choses sensibles, son corps prenait une attitude conforme aux impressions de l'âme.

Un jour de la fête des bienheureux apôtres Pierre et Paul, on vit, durant l'extase, Sœur Jeanne se prosterner à terre, les bras en croix, dans la situation du Prince des Apôtres, au moment où on le crucifiait, et bientôt après, agenouillée sur le sol, tendre le cou, comme pour imiter le Docteur des nations offrant sa tête au glaive du bourreau. Une autre fois, en la fête de sainte Catherine d'Alexandrie, pendant qu'on lui lisait le martyre de l'illustre vierge, elle fut prise d'un ravissement de joie, et s'écria avec transport : « Levez-vous, bienheureuse Catherine, » et ce disant, elle-même s'éleva en l'air, et demeura ainsi quelque temps suspendue.

L'Eglise catholique célébrait l'Assomption de Marie, et un Religieux de l'Ordre s'entretenait avec notre Jeanne du mystère du jour. Tout à coup il la voit monter peu à peu jusqu'à la hauteur d'une coudée, se tenir immobile, les yeux et les mains au ciel, comme la divine Vierge portée par les Anges dans la gloire céleste, puis, après être restée ainsi un temps assez long, redescendre doucement à terre.

Mais rien ne la touchait autant que la Passion du Sauveur ; elle ne pouvait y penser ni en entendre parler sans fondre en larmes.

Le Vendredi-Saint, à la considération des douloureux mystères de la Croix, tandis que son âme se baignait dans le Sang rédempteur, son corps restait à terre, raide, pâle, immobile, les bras étendus, les pieds posés l'un sur l'autre à la façon du crucifix. Durant cette tension pénible de tous les membres, on entendait ses os craquer violemment, comme s'ils fussent près de se disloquer. Elle demeurait ainsi associée aux souffrances de Jésus-Christ depuis midi jusqu'au soir. Cette extase extraordinaire se renouvela les neuf dernières années de sa vie, une seule fois exceptée, que notre Tertiaire était torturée par une fièvre brûlante. On pensa alors que l'Epoux céleste avait voulu lui épargner toute autre douleur.

En revanche, le Samedi-Saint et le jour de Pâques, le ravissement de la Bienheureuse revêtait un caractère d'allégresse et de jubilation ; elle avait un visage épanoui, un regard étincelant, tout son être témoignait que le Vainqueur de la mort lui donnait large part aux joies de son triomphe. L'amour divin la jetait dans une sainte ivresse et une inexprimable langueur : « Oh ! disait-elle, quelle peine je ressens de ne pouvoir parler comme il convient de mon Bien-aimé ! »

On le croira aisément : nourrie du miel céleste de la contemplation, notre Vierge ne trouvait plus de saveur aux aliments terrestres ; ce lui était même un supplice de songer aux soins que réclame le

corps : « N'est-ce pas, disait-elle, causer du dégoût à l'estomac, que de servir un mets à qui n'a pas appétit? » Chose merveilleuse, ne mangeant, ne buvant presque rien, elle recevait chaque jour tant de vigueur, même corporelle, que son visage paraissait habituellement beau, frais, vermeil, comme si elle eût pris place à de continuels festins.

Disons-le aussi : les attentions de la Providence pour cette âme d'élite étaient, dans l'ordre temporel aussi bien que dans l'ordre spirituel, en proportion des sacrifices qu'elle s'imposait.

Une nuit qu'elle souffrait d'une oppression pénible et d'affreux soulèvements d'estomac, elle vit une apparition céleste s'approcher de son lit, avec une coupe remplie d'un vin généreux. Sœur Jeanne but à la coupe, et aussitôt les douleurs d'estomac disparurent, les forces revinrent ; le lendemain, elle était rétablie. Et comme Sœur Chisilia, prieure de la Fraternité, lui faisait une douce violence pour lui arracher son secret : « Sachez, ma Mère, dit-elle enfin, que j'ai vu ma pauvre petite chambre se remplir d'une lumière divine, et au milieu de cette lumière, apparaître une croix d'or portant Jésus-Christ, la vraie lumière du monde. On m'a donné à boire un vin qui dépassait en saveur les vins les plus exquis de la terre. »

Une autre fois, dans la nuit de Noël, la Bienheureuse s'affligeait extrêmement de ce que la maladie la privât d'aller célébrer à l'église la naissance du divin Messie, et lui donner asile dans la crêche de son cœur. A l'instant, une douce lumière remplit la chambre, et de cette lumière sort une blanche hostie qui vient se poser sur les lèvres de la malade, et pénètre ensuite dans sa poitrine. Fréquemment, lorsqu'elle assistait à la Messe, Dieu la favorisait de plusieurs grâces extraordinaires, entre autres d'un parfum miraculeux qui lui faisait mieux comprendre comment l'auguste sacrifice monte vers le Très-Haut en hostie d'agréable odeur.

Un autre jour encore, comme elle voulait communier, elle éprouva une vive peine de se voir retenue au lit, à cause de sa faiblesse. La B. Vierge Marie lui apparut avec l'Enfant Jésus dans ses bras. « Jeanne, dit le divin Enfant, tu ne peux aller aujourd'hui me recevoir dans la Communion, mais tu me possèdes toujours par la grâce. » Et en parlant ainsi, le Seigneur Jésus rassasia son humble servante par la suavité de sa présence, et la dédommaga surabondamment de la privation dont elle se plaignait.

Parfois un feu miraculeux brillait la nuit dans la chambrette où

elle faisait ses prières. Une personne témoin de ce prodige lui demanda : « Quel est ce feu ? — C'est Dieu, répondit-elle vivement ; le prophète ne nous dit-il pas que notre Dieu est un feu qui consume? » Elle-même, descendant de la montagne mystique de la contemplation, avait le visage coloré, enflammé ; on ne pouvait douter qu'elle ne se fût approchée de la fournaise divine d'où s'échappe le feu du pur amour.

III. — Craignant que le souffle de la vaine gloire ne la jetât hors de la voie, notre Tertiaire cachait autant qu'elle pouvait les merveilles de grâce dont elle était favorisée. Elle fut douze années à les posséder à l'insu de tout le monde. Mais quand elle reconnut qu'il ne lui était plus possible de les dissimuler, elle appela sa Prieure et lui dit : « Ma Mère, je vous en prie, et j'en charge votre conscience, lorsque vous me verrez l'objet de faveurs extraordinaires de Dieu, ne laissez entrer personne. » Et comme Chisilia répondait : « Je suis votre Prieure, je puis faire ce que bon me semble, » elle répliqua : « Ma Mère, ce que je viens de vous dire, je le répète avec plus d'insistance. »

Telle est la véritable vertu : loin de se prévaloir des grâces purement gratuites, elle ne cherche qu'à les couvrir du voile d'une humilité profonde.

La servante de Dieu s'appelait une misérable, une pécheresse, la plus méchante des femmes, un démon incarné. Quelques dames avaient concerté une sorte de pèlerinage pour venir s'édifier de son entretien et recevoir sa bénédiction. Quand elles lui eurent fait connaître le but de leur visite, elle les reprit fortement de leur démarche, et ajouta : « Y songez-vous? Ce n'est pas à une Sainte, mais à un démon incarné, que vous venez demander une bénédiction. » Elle reconnaissait à une odeur fétide la présence de l'orgueil dans les personnes où résidait ce prince des péchés capitaux. L'appeler Madame, c'était lui causer de l'amertume : « Je ne mérite pas cette qualification, disait-elle, je ne suis qu'une misérable. » Lui faire quelque injure, c'était porter la joie au fond de son âme, et jusque dans l'expression de ses traits.

Quelqu'un lui ayant, un jour, fait une grave insulte, elle dit à sa compagne : « Je regrette d'être trop faible pour rendre à cette personne quelque important service, du moins aurai-je le plaisir de réciter pour elle deux cents *Pater* et *Ave*. » Aussi était-il passé en proverbe à Orviéto, que pour avoir une part abondante aux suffrages de Sœur Vanna, il fallait la couvrir d'opprobres.

Dans une autre circonstance, l'affront avait atteint à la fois la Bienheureuse et une autre Tertiaire ; elle dit à celle-ci : « Ma chère Sœur, si nous ne sommes pas ingrates, ce sera aujourd'hui pour nous un excellent régal. »

Les personnes sous le coup de grandes épreuves venaient chercher auprès d'elle consolation et force ; elle s'en retournaient réconfortées, presque joyeuses.

Que dire de sa patience ? L'espace de six ans, elle fut languissante, malade, forcée de garder la chambre, tantôt deux mois consécutifs, tantôt quatre, tantôt six : jamais une parole de vivacité, jamais un murmure.

IV. — Notre Vierge reçut encore de Dieu l'esprit de prophétie ; elle en donna plusieurs preuves.

Les Dominicains d'Orviéto devaient procéder à l'élection d'un Prieur. Comme les Sœurs du Tiers-Ordre s'y intéressaient devant Dieu, la Bienheureuse dit en secret à Sœur Chisilia : « Ma Mère, nos Frères vont avoir pour Prieur tel Religieux. » L'événement justifia la prédiction. A quelques jours de là, l'élu fut amené à la réunion des Tertiaires. Bien que ne l'ayant jamais vu, Sœur Jeanne le désigna à sa Prieure dans le groupe des Religieux présents. C'était le B. Jacques de Bévagna, homme de profond savoir et de grande vertu ; nous donnerons sa biographie le 23 août, date de son entrée au ciel.

En une circonstance particulière, l'Évêque d'Orviéto, Dom Francesco, avait accordé à la Fraternité du Tiers-Ordre cent jours d'indulgence. Pour reconnaître ce bienfait, la Prieure promit au vénérable prélat des prières avec cent prostrations, selon le nombre des Sœurs. — Nous voyons par ce détail combien était florissante la Fraternité à Orviéto. — Quelques jours après, notre Bienheureuse dit à sa supérieure : « Ma Mère, vous avez promis au Seigneur Evêque des prières de la part des Sœurs ; eh bien, telles et telles n'ont point accompli leur obligation. » La Prieure s'enquiert de la chose, l'observation était parfaitement juste.

Une noble dame, nommée Toscha, envoya recommander aux prières de la Sainte son fils à toute extrémité. Sœur Jeanne se met en oraison, puis elle dit au messager : « Annoncez à votre maîtresse que son fils est guéri. » La mère court au lit du petit malade ; l'enfant était en train de se lever.

Un jour, allant voir une personne de ses amies, elle la trouva

occupée à préparer une boisson d'orge pour son fils Jacques, pris d'une fièvre maligne. La Bienheureuse retire la potion du feu, en disant : « C'est inutile, votre petit Jacques n'en boira pas. » On constata sur l'heure que l'enfant était guéri.

Un Samedi-Saint, la servante de Dieu avait déjà le visage tout rayonnant, par la joie que lui causait la résurrection du Sauveur. Tout à coup elle pâlit, et d'un ton plein de larmes : « Malheur au mort ! » dit-elle, et un instant après : « Justice de Dieu ! » Le lendemain, quand elle fut revenue de son extase, on lui demanda la raison de ses exclamations insolites. Elle répondit : « Quelqu'un est mort. » — Mais pourquoi vous êtes-vous écriée : « Justice de Dieu ? » — C'est que l'infortuné jeune homme est mort sans sacrements, ni signe de repentir. » On alla aux renseignements, le fait était vrai.

Chose plus étonnante ! elle prédit quelques-uns des miracles qu'elle opérerait après sa mort. Elle dit, un jour, à la personne chez qui elle habitait : « Je me suis vue trois fois dans la chambre de Monsieur un tel, » et elle nomma le personnage. Après son décès, il se fit dans cette même chambre trois miracles par son intercession. D'où l'on conclut que, ne s'étant jamais trouvée de son vivant dans cette maison, elle y alla par la puissance salutaire que Dieu lui permit d'exercer du haut des cieux.

L'Epouse du Christ n'échappa point aux persécutions de l'esprit mauvais. Satan, la voyant monter par l'humilité au trône d'honneur d'où son orgueil l'a précipité lui-même, s'efforçait de la détourner de l'oraison, en lui inspirant de la frayeur ou en la frappant.

Un jour qu'elle était plongée dans une méditation profonde, le diable apparut à ses yeux sous l'aspect d'un serpent horrible.

A une autre époque où l'émeute régnait à Orviéto, la Sainte priait pour la pacification des esprits, quand l'ennemi du genre humain l'attaque, lui décharge des coups sur les épaules et la jette lourdement à terre.

Une nuit, au retour de Matines, elle prenait un peu de repos. Satan paraît, la frappe à l'œil, avec tant de bruit que la famille se réveille ; on accourt, on voit la paupière de Jeanne tout enflammée et tuméfiée.

L'ange déchu recourait encore à d'autres artifices : il prenait tantôt la forme d'une Religieuse, tantôt celle d'un Éthiopien, tantôt l'aspect d'un beau jeune homme richement vêtu. Mais la Bienheureuse, sans se troubler, continuait avec plus d'insistance ses oraisons et ses pieuses veilles.

V. — Le temps approchait où l'Epoux divin allait accorder à cette vierge sage l'entrée aux noces éternelles. Il lui donna révélation de sa mort.

A la suite d'une contemplation plus longue qu'à l'ordinaire, Sœur Jeanne dit à sa Prieure : « Ma Mère, je vais mourir. » Affligée d'une telle parole, celle-ci lui répondit : « Oh ! ma fille, que dites-vous? — Ma Mère, reprend Jeanne, je vais mourir, très certainement. »

En effet, à partir de cette heure, la Bienheureuse ne fit plus que languir. Elle se prépara au passage suprême par un redoublement de ferveur, reçut avec grande dévotion le Corps de Notre-Seigneur, ainsi que le Sacrement de l'Extrême-Onction, et le samedi 23 juillet 1306, rendit doucement son âme à Dieu. Elle était âgée de 42 ans, et en avait passé vingt-deux dans le Tiers-Ordre.

Un parfum exquis se répandit à l'instant même dans toute la maison et, chose merveilleuse ! il était perçu différemment dans l'assistance. Les uns sentaient l'odeur du lis, les autres celle de la violette, d'autres enfin l'odeur d'herbes aromatiques mélangées. Ce que l'Eternel voulait signifier n'échappe à personne : Jeanne, par sa pureté virginale avait exprimé la candeur du lis ; son humilité profonde la faisait ressembler à la violette qui se cache dans l'ombre et n'est trahie que par son odeur ; la patience, la douceur, la mortification de notre Sainte. toutes ses vertus, en un mot, perfectionnées par l'amour divin, étaient bien figurées par ces herbes aromatiques, qui n'exhalent leur arome qu'à condition d'être broyées dans le mortier.

La Bienheureuse fut ensevelie, au milieu d'un immense concours de peuple, près de l'église Saint-Dominique, dans l'endroit réservé à la sépulture des Sœurs du Tiers-Ordre. Son corps fut déposé à l'écart, sous un plancher épais.

Plusieurs personnes de sainte vie eurent révélation de son trépas et de sa félicité éternelle.

A une Religieuse très fervente elle apparaît, les mains pleines de lis, montant aux cieux. A une autre elle déclare que désormais tous ses maux sont finis. La servante de la maison la voit revêtue d'un manteau étincelant de pierreries, et marchant à la suite d'une longue procession de prêtres en habits sacerdotaux.

La vision d'une vertueuse dame de ses amies mérite d'être racontée en détail.

Il lui semblait être au sépulcre de la Sœur, et, levant les yeux,

elle aperçut dans le ciel deux aigles immobiles, le regard fixé sur l'endroit où reposait la défunte. En même temps, cette dernière, parée d'un vêtement fort riche, étendue sur un drap d'argent dont quatre Frères Prêcheurs tenaient les coins, semblait vouloir prendre son essor vers les deux aigles : « Oh! Vanna, s'écria la dame, comment pourrez-vous traverser le plancher qui vous recouvre? » La Bienheureuse répondit : « Que dites-vous? Est-ce que je ne pourrai point passer à travers une mince planche, quand j'ai franchi les espaces célestes pour monter jusqu'à Dieu? » Et les quatre Religieux levaient le drap d'argent. Celle qui avait la vision s'écria alors : « Oh! Vanna, Vanna! — Ne m'appelez plus Vanna, dit la Sainte, le nom que je porte au ciel est *la toute Belle* ». Et la vision disparut.

A l'heure même où notre Sœur quittait la terre, un Religieux étranger à l'Ordre priait dans l'église Saint-André, quand il vit dans les airs S. Jean-Baptiste tenant un étendard où était représenté Jésus en croix. Regardant attentivement, le Religieux aperçut aux pieds du saint Précurseur la Bienheureuse Jeanne, et entendit ces paroles adressées à lui-même : « Cette Vierge est placée pour être un signe de salut, comme, au temps de Moïse, le serpent d'airain fut présenté au peuple pour le guérir de ses blessures. » Et l'apparition monta au ciel. Le Religieux, revenu à lui, se rend droit à la maison de Jeanne, il apprend qu'elle a cessé de vivre quelques minutes auparavant.

Les miracles ne tardèrent pas, en effet, à révéler que la Vierge d'Orviéto était devenue un signe de salut.

Barthélemie, Tertiaire de l'Ordre, n'en pouvant plus d'un violent mal de dents, se recommanda avec instance à son amie. La Bienheureuse lui apparut en songe, et lui donna un morceau d'habit pour qu'elle se l'appliquât à l'endroit douloureux. Barthélemie se réveilla débarrassée de toute souffrance. Le lendemain, ayant eu occasion d'ouvrir sa bourse, elle y trouva renfermée la petite pièce d'étoffe, laquelle servit à deux autres guérisons. Ayant posé cette relique sur les yeux de sa mère, qui éprouvait d'atroces douleurs, et sur le pied de son frère, qui se l'était froissé rudement, elle eut la consolation de voir l'un et l'autre instantanément guéris.

Certain chasseur avait pris un superbe faucon, qu'il pensait vendre très cher après l'avoir dressé. L'animal ne voulant pas manger, cet homme, dans un accès de colère, le tua d'un coup de bâton. Sa pauvre femme était au désespoir; elle se rappelle notre

Bienheureuse : « O Sœur Jeanne, s'écrie-t-elle, rendez-moi ce faucon, afin que le vendant j'achète du pain pour ma nombreuse famille ; je vous rendrai grâces d'un tel bienfait. » Elle finissait à peine que l'oiseau reprenait vie et santé.

Une pieuse femme, appelée Marguerite, avait des fièvres persistantes, auxquelles se joignit une tumeur au genou. Elle supplia la Bienheureuse de la guérir, et l'ulcère disparut. Marguerite recourt avec plus d'instance à la prière pour être délivrée de ses fièvres, et voilà qu'elle aperçoit en songe Sœur Jeanne, vêtue de gloire et lui disant : « Allez annoncer à ma Prieure la grâce que vous avez reçue. » Tandis qu'elle s'y rendait, les fièvres disparurent totalement.

Une foule d'autres personnes, religieuses et séculières, furent guéries, par l'invocation de la Sainte, ou par l'attouchement de ses reliques, de diverses sortes de maladies : fièvres, paralysies, tumeurs cancéreuses, maux d'yeux, chutes. Un petit enfant de dix-huit mois, tombé par la fenêtre d'une hauteur de seize pieds, est immédiatement recommandé à la servante de Dieu, et relevé sans la moindre fracture. Un jeune homme se baignait dans un fleuve, sous les yeux de sa mère. Il est entraîné par le courant et il disparaît : « Bienheureuse Vanna, sauvez mon fils », s'écrie la mère affolée de douleur. Le jeune homme remonte à la surface, on le retire sain et sauf.

Cependant nos Pères d'Orviéto, témoins des faits merveilleux qui se multipliaient de jour en jour, résolurent de transférer les restes de leur sainte Tertiaire dans une sépulture plus honorable. La Bienheureuse leur fraya les voies. Entourée de deux saintes vierges, elle apparut au Prieur des Continents, à Montefiascone, et lui dit : « Allez informer ma Prieure que je ne suis pas contente de reposer dans l'endroit où l'on m'a placée. Des dames du monde y viennent chaque jour tenir des conversations scandaleuses, je ne puis les entendre plus longtemps. Dites ensuite à Frère Aldobrandini, Pénitencier du Pape, de délibérer avec ses Religieux pour me préparer un sépulcre. »

Fr. Simon, c'était le nom du Prieur, s'acquitta de son message ; après délibération, on fixa la translation des restes au jour octaval de Saint-Martin, 18 novembre 1307. Cette translation se fit en présence, non seulement du Prieur d'Orviéto et de sa communauté entière, mais encore du Provincial de la Province romaine, de l'abbé de Saint-Sever, près Carnajola, avec trois de ses moines, et de toutes les Sœurs du Tiers-Ordre.

Il y avait quinze mois que le corps avait été inhumé. A l'ouverture

du cercueil, il s'en exhala une odeur comparable à celle qu'on avait sentie le jour des funérailles, et cette odeur resta plusieurs jours inhérente aux mains de tous ceux qui eurent le bonheur de toucher les restes vénérés. Le corps de la Bienheureuse était beau, frais et entier, d'une blancheur d'albâtre ; la tête distillait une liqueur odorante comme le baume, le côté gauche rendait du sang, comme si l'Epoux divin eût fait à sa bien-aimée une blessure d'amour ; les membres étaient souples et maniables. Une manne céleste recouvrait tout le saint corps, par dessus les habits dominicains, eux-mêmes aussi frais que si on venait d'en vêtir la défunte. Il se fit de nombreux miracles : des possédés furent délivrés, des boiteux marchèrent, des aveugles recouvrèrent la vue, beaucoup de gens tourmentés de diverses infirmités reçurent la grâce de leur guérison.

VI. — Complétons cette biographie par l'historique du culte rendu à Jeanne d'Orviéto depuis sa mort.

La Bienheureuse avait habité neuf ans avec sa Prieure, la *signora* Chisilia ; mais d'après les traditions locales, il semble qu'elle passa les dernières années de sa vie dans une autre famille, noble, qui habitait à l'extrémité nord de la ville. On montre en cet endroit, parmi les ruines d'une maison seigneuriale, une masure, où, assure-t-on, mourut la servante de Dieu. Près de là, au milieu d'un tout petit jardin, se trouve un puits connu sous le nom de *puits de la bienheureuse Vanna*.

L'église Saint-Dominique où l'on transporta ses restes dans la circonstance indiquée plus haut, était une grande et belle église de style ogival ; le corps de la Sainte reposait dans la chapelle des Rois Mages, plus tard chapelle de sainte Catherine, sous l'autel. En 1610, l'église subit des réparations considérables, et les précieux restes furent déplacés. On les mit au dessus de l'autel du Saint-Crucifix ou de Saint-Thomas. En l'année 1743, il fallut faire la reconnaissance juridique des ossements de la Sainte, en vue de la béatification ; on profita de cette circonstance pour les renfermer dans un reliquaire plus riche, et on les reporta à la place précédente, où ils se voient encore aujourd'hui.

Cependant, le concours des fidèles auprès des restes précieux de Sœur Vanna n'avait jamais cessé, et quand les miracles éclatèrent, surtout après la première translation, la voix du peuple qui est, dit-on, la voix de Dieu, la proclamait tout haut une Sainte de plus au ciel.

une puissante patronne pour la cité. Dès le 7 mai 1307, les magistrats d'Orviéto avaient rendu un témoignage public de vénération à leur illustre concitoyenne, en s'engageant par décret à offrir, le jour où l'on célébrerait l'office en son honneur, un cierge de vingt livres, qui brûlerait pendant le saint Sacrifice. Le même décret fut renouvelé et confirmé en 1314 et 1350. L'année 1612, on adressa une supplique au R^me^ P. Séraphin Secchi, Maître général, nouvellement élu, pour assurer le maintien du culte de la Bienheureuse Vanna. En août 1728, un mémoire présenté à S. S. Benoît XIII, Pape dominicain, avait pour but de solliciter la concession d'un Office propre pour la solennité antique, toujours en vigueur. Jusqu'alors on se bornait à chanter la messe *de Spiritu Sancto*, avec un panégyrique, devant les reliques exposées. La mort du Pape rendit inutile la demande.

De son côté, la petite commune de Carnajola n'était pas restée en arrière. Dès les premiers temps, un autel avait été érigé en l'honneur de la bienheureuse Jeanne, dans cette église paroissiale où la vierge du Christ avait été régénérée par le saint baptême, où, jeune orpheline, elle était venue avec une confiance si naïve se recommander à l'Ange du Seigneur. Plus tard, on obtint du Général de l'Ordre une relique insigne, qui fut renfermée dans un corps de cire, suivant l'usage d'Italie, et déposée sous le susdit autel.

Et toutefois, aux désirs réunis des Frères-Prêcheurs, des magistrats et des citoyens d'Orviéto et de Carnajola, aux aspirations populaires exprimées sans discontinuité depuis quatre siècles, manquait un complément : la sanction du culte de la Bienheureuse, par le Saint-Siège apostolique.

L'Evêque d'Orviéto, Dom Joseph de Marsciano, descendant de la noble famille propriétaire du domaine où la servante de Dieu avait vu le jour, semblait l'homme appelé par la Providence à préparer le couronnement de l'entreprise, et le grand Pape Benoît XIV était le pontife destiné à ceindre le front de Jeanne de l'auréole des Bienheureux. Pour procéder selon les règles du droit, l'Evêque commença par la vérification des reliques, le 4 mai 1743. Le 25 juillet suivant, il les fit porter processionnellement à travers les rues, et lui-même, avec trois de ses chanoines, mit quelque temps sur ses épaules la précieuse châsse, à la grande édification des fidèles. La cérémonie fut suivie d'un *Triduum* célébré avec un concours empressé et joyeux. Enfin, le procès devant l'Ordinaire terminé, on introduisit la cause auprès du Souverain Pontife. Par un décret en date du 28 novembre 1754,

S. S. Benoît XIV approuva le culte, et concéda pour l'Ordre entier des Frères-Prêcheurs, pour la cité et tout le diocèse d'Orviéto, la fête solennelle de la Bienheureuse Jeanne, avec l'Office propre et la Messe, le 23 juillet, jour anniversaire de son trépas.

L'Illustrissime P. BERNARD D'ALBUQUERQUE, Profès du couvent de Saint-Etienne, à Salamanque, Evêque de Oaxaca, en Amérique (*).

(1579)

La ville d'Albuquerque, dans le royaume de Léon, sur les frontières du Portugal, fut la patrie du pieux Prélat, dont la sainte vie a édifié l'Ancienne et la Nouvelle Espagne. Il appartenait à des parents nobles et riches, qui le firent élever avec beaucoup de soin dans l'Université d'Alcala. Ses progrès dans l'étude, bien loin de lui inspirer des sentiments de vanité ou d'ambition, ne servirent, au contraire, qu'à le rendre plus humble; et les sages réflexions qu'il sut faire sur lui-même ou sur les dangers des grandeurs séculières fermèrent son cœur à l'amour de tout ce que le monde estime, pour ne l'ouvrir qu'aux douces impressions de la grâce. Après avoir longtemps médité sur ces paroles du Prophète : « J'ai choisi le dernier rang dans la maison de mon Dieu, plutôt que d'habiter sous la tente des pécheurs » (Ps. 83), il forma sur cette maxime tout le plan de sa vie.

Sans communiquer son dessein à personne, Bernard, dans un âge déjà mûr, sortit d'Alcala, et s'étant rendu sans suite ni équipage à Salamanque, se présenta aux Religieux de Saint-Dominique, pour être reçu dans leur maison. Non content de cacher le nom de sa famille sous celui du lieu de sa naissance, il laissa ignorer les études qu'il avait faites et demanda l'habit de Frère convers. On le lui accorda après les épreuves ordinaires et on l'occupa d'abord selon

(*) Touron, Echard.

son état. L'humble Religieux, heureux d'avoir trouvé ce qu'il avait demandé à Dieu par de longues et ferventes prières, ne songeait qu'à sanctifier son travail; mais, sans le soupçonner, il attirait sur lui les regards de toute la communauté, et notamment des Supérieurs. Sa simplicité, son recueillement, sa prompte obéissance édifiaient tout le monde. Ses manières distinguées, malgré son attention à se cacher, faisaient assez connaître qu'il n'avait pas moins d'éducation que de piété; on commençait à se douter que sa naissance devait répondre à l'une et à l'autre : personne, cependant, n'osait encore lui poser de question à ce sujet.

La Providence, qui voulait se servir de son ministère pour la conversion d'un grand nombre d'infidèles, permit que, dans une rencontre fortuite, la charité révélât une partie de ce que l'humilité faisait cacher. Deux jeunes Religieux du couvent de Salamanque disputaient avec chaleur sur une question théologique, et chacun d'eux, croyant avoir pour soi l'autorité de S. Thomas, s'opiniâtrait à soutenir ce qu'il avait avancé. Fr. Bernard d'Albuquerque, occupé de son travail et témoin de leur dispute, crut pouvoir la terminer en peu de mots, en expliquant, par divers textes du Docteur angélique, celui que l'un des deux jeunes théologiens faisait valoir. Leur surprise fut d'autant plus grande, qu'ayant parlé latin, ils n'avaient pas même imaginé que ce bon Frère jardinier eût pu saisir un seul mot à leur savante discussion. Le Supérieur, instruit de ce qui venait d'arriver, interrogea le Frère, et ses réponses claires et précises ne lui permirent plus d'ignorer ce dont il était capable.

Après cette découverte, on l'obligea à laisser le travail manuel pour reprendre ses études. Ce changement lui fut fort sensible, car il aimait sa première condition et redoutait les obligations de la seconde : il se soumit néanmoins à la volonté de Dieu. Ses craintes, ou pieuses inquiétudes, se renouvelèrent toutes les fois qu'il dut recevoir les Ordres sacrés : mais sa vertu ne se démentit jamais. D'autant plus humble qu'on l'élevait davantage, il savait unir à la prière et à l'étude le travail des mains et tous les exercices d'une charité ingénieuse à prévenir les besoins du prochain.

Tel était le V. P. Bernard d'Albuquerque, quand le célèbre Barthélemy de Las Casas, ayant obtenu de l'empereur Charles-Quint les règlements qu'il sollicitait en faveur des Indiens, se préparait à faire de nouveau le voyage des Indes Occidentales. Durant son séjour en Castille, il avait souvent parlé des grands fruits que les ouvriers

évangéliques faisaient chaque jour parmi les Américains, et des belles espérances de voir les conversions se multiplier, s'il pouvait recruter un plus grand nombre de missionnaires. Plusieurs Religieux de Saint-Dominique se déterminèrent à aller rejoindre leurs Frères, qui prêchaient depuis longtemps dans ces parages avec succès. Bernard d'Albuquerque partit avec eux sous la conduite du saint Evêque de Chiapa et arriva au Mexique, l'an 1545.

L'étroite observance en vigueur dans tous les couvents de cette Province, la sagesse et le zèle de ceux qui la gouvernaient, l'attention des missionnaires à rendre recommandables leurs prédications par une vie irréprochable, tout cet ensemble de saintes choses qu'il avait sous les yeux réjouit grandement le cœur du fervent Religieux, qui, appelé à son tour à faire ses premières armes, fut envoyé dans le district de Oaxaca, sur les bords du Golfe de Mexique. Il apprit en peu de temps la langue des habitants, étudia les mœurs, les coutumes et le génie propre de ce peuple; et bientôt il était en mesure de rendre très utile son ministère. Ses instructions familières étaient en langue zapotèque; et comme il aimait tendrement les Indiens, leur parlant toujours avec douceur, prenant en main leurs intérêts et leur défense, son affabilité lui donna un rare ascendant sur l'esprit de ces pauvres sauvages, qu'il maniait à sa guise. On devine s'il profita de cet avantage pour adoucir ou corriger leurs mœurs et leur apprendre la véritable connaissance de Jésus-Christ.

Augustin d'Avila, l'historien de la Province mexicaine, représente le saint missionnaire comme un modèle de zèle et de pénitence, comme un homme apostolique puissant en œuvres et en paroles, toujours en haleine pour courir après la brebis perdue, à travers rochers, précipices, forêts et montagnes. Que de fois, le soir venu, à la suite de ces journées de rude labeur, consacrées à l'instruction des païens, le V. Père rentra épuisé dans sa case, n'y trouvant, pour réparer ses forces, que de chétives racines et l'eau du torrent voisin! La foi le soutenait alors et la charité dont il était embrasé lui rendait supportables les plus grandes privations. La prière fit toujours ses délices; les travaux de l'apostolat ne l'empêchaient point de passer une partie de ses nuits en oraison; mais quelque fort que fût son attrait pour ce saint exercice, il y renonçait volontiers et quittait tout pour remplir son ministère.

Les Religieux du couvent de Oaxaca, désireux de voir à leur tête un homme si rempli de l'esprit de Dieu, l'élurent Prieur. La vigilance

qu'il apporta dans la conduite de cette communauté, sa sagesse, sa discrétion, son application au travail, surtout son exactitude à faire le premier ce qu'il conseillait aux autres et plus qu'il n'exigeait, donnèrent un nouveau lustre à son rare mérite. L'an 1553, le vote unanime des Pères lui confiait la direction de la Province. On n'eut pas lieu de se repentir d'avoir fait violence à sa modestie pour l'obliger d'accepter cet emploi. Le V. Père, il est vrai, avait sous sa conduite des Religieux d'une vertu consommée; plusieurs étaient entrés avant lui dans la vigne du Père de famille, et quelques autres furent élevés depuis sur différents sièges; mais le zèle et les talents du nouveau Provincial ne parurent pas inférieurs au mérite des plus illustres d'entre eux; dans l'exercice de sa charge, il ne se distingua lui-même que par les pratiques qui font le plus d'honneur aux Supérieurs. Egalement attentif à procurer l'avancement spirituel de ses Frères et la propagation de la foi par l'instruction des Indiens, il donnait les exemples de la piété chrétienne et d'un zèle qui s'étendait à tout. Dans la répartition des ministères, il veillait à ce qu'aucun district ne fût privé de la prédication de l'Evangile : dans ses exhortations aux missionnaires, il insistait sur la pratique du parfait désintéressement, de la douceur, de la patience et de la charité; l'expérience lui ayant appris que ces moyens sont toujours efficaces pour obtenir de grandes conversions.

Depuis huit ans que Bernard d'Albuquerque travaillait ainsi dans cette partie du Mexique, il avait souvent remarqué que les Américains les plus féroces comme les plus superstitieux ne résistaient pas longtemps à la vertu de la parole divine, quand elle leur était annoncée par des hommes qui se conduisaient eux-mêmes selon les règles de l'Evangile. C'est ce qu'il constata encore avec plaisir pendant les quatre années de son gouvernement. Le Seigneur répandit de nouvelles bénédictions sur ses travaux et ceux de ses Frères : les conversions se multiplièrent à l'infini. Mais comme il n'était venu chercher si loin la peine que par le seul désir d'appeler à la foi ces peuplades désolées, il souhaitait avec ardeur la fin de son provincialat pour se remettre avec plus de liberté aux œuvres du saint ministère. La Providence en disposa autrement : à peine fut-il déchargé de son emploi qu'on le plaça de nouveau à la tête de la communauté d'Oaxaca : et pendant qu'il remplissait les devoirs du Priorat, le roi catholique le désigna au Souverain Pontife pour le siège épiscopal de la même ville.

Bernard d'Albuquerque reçut en même temps le brevet du roi, les bulles de Pie IV et les lettres de ses Supérieurs qui ne lui permettaient point de se refuser aux ordres de Sa Sainteté (1559). Pour un Religieux si modeste, ce fut là assurément une rude épreuve. La grâce l'avait fait persévérer dans les sentiments de sa jeunesse : autant il aimait l'état d'humilité, qu'il avait tout d'abord choisi en se présentant au couvent de Salamanque, autant il redoutait un poste d'honneur, capable d'exposer son salut. Ce fut cependant son plus intime ami, Barthélemy de Las Casas, qui, en faisant connaître à la cour de Castille son mérite et les services rendus par lui, attira sur sa personne ce qu'il appelait une rage et une tempête. Tout ce que les Saints ont coutume de faire pour échapper aux dignités, l'évêque nommé le fit également; la bonne foi du Pape et du roi, prétendait-il, avait été surprise par la trop bonne opinion donnée sur son compte. Il demandait donc un sursis, en attendant la réponse à ce qu'il se proposait d'écrire en Espagne et à Rome; il ne songeait pas que s'humilier de la sorte, c'était confirmer le jugement porté en sa faveur. Cette résistance d'ailleurs était prévue; le P. Pierre de la Penna, alors Provincial, (mort depuis sur le siège de Quito), voulant couper court aux difficultés, lui enjoignit, par précepte formel, de se soumettre. Le vénérable Père répondit respectueusement que le pouvoir du Provincial ne s'étendait point jusque-là. « Je dois vous obéir, dit-il, pour remplir tous les devoirs de mon état, mais nullement pour recevoir un évêché; ce qui me placerait en dehors de l'obéissance de l'Ordre. »

Le sage Supérieur comprit la solidité de la réponse, et laissant de côté son autorité, s'en tint aux prières et aux sollicitations. Les Religieux joignirent leurs instances aux siennes. On représenta à l'élu que le roi catholique ne reviendrait point sur sa détermination, et que, si l'obéissance religieuse ne pouvait l'obliger à accepter l'épiscopat, la charité exigeait de lui ce sacrifice; car, sachant très bien la langue du pays, il pouvait être beaucoup plus utile aux âmes qu'un autre avec plus de mérite. Ces considérations ébranlèrent sa résistance : il se rendit enfin à cette réflexion que, ne sachant au juste si Dieu approuvait ou désapprouvait sa conduite, il ne pouvait mieux connaître sa volonté qu'en se soumettant aux désirs de ses Supérieurs.

Alphonse de Montufar, dominicain du couvent de Grenade, archevêque de Mexico, lui donna l'onction épiscopale et fut témoin des larmes que le sacrifice imposé à son humilité lui fit répandre. Le

nouveau Prélat, se considérant moins comme un prince de l'Eglise que comme un pauvre de Jésus-Christ, continua à garder tous les points de règle qui n'étaient pas incompatibles avec les devoirs de la sollicitude pastorale. Il avait prié les Supérieurs de l'Ordre de lui donner un Religieux pour s'occuper du temporel, diriger sa conscience et soutenir sa ferveur par ses exemples. Le P. Pierre de Castille remplit parfaitement tous ces devoirs, et le pieux Evêque, uniquement attentif au salut de ses diocésains, ne se réserva que la distribution de ses aumônes.

Il aimait tendrement les pauvres et visitait chaque jour les malades, accompagné de son confesseur, ou d'un petit Indien, quand il était obligé de sortir seul. Ses clercs, touchés de cette humilité, s'offraient quelquefois à le suivre : mais le Prélat les remerciait poliment, en répondant avec douceur que son petit compagnon lui suffisait. Cette touchante simplicité trouva cependant des contradicteurs : certains ecclésiastiques ne cachaient pas leur étonnement et murmuraient contre ce genre de vie qu'ils appelaient un excès d'humilité. « Le P. Bernard d'Albuquerque, disaient-ils, sait vivre en Religieux, mais non pas en Evêque. »

Ces reproches, glorieux à sa modestie, ne firent sur lui aucune impression. Eclairé par le don de la science et de la sagesse, l'Évêque de Oaxaca était du nombre de ces Pasteurs qui peuvent faire ce que Dieu commande, parce qu'ils sont humbles, et commander aux autres ce qu'ils doivent faire, parce qu'ils sont vertueux. Mais cette humilité si recommandable ne l'empêcha jamais d'agir avec vigueur et fermeté. Dans ces occasions, il est vrai, il devait se faire violence et sortir en quelque sorte de son caractère, naturellement doux et porté à la compassion. Il voulait instruire les bons par ses exemples plutôt que par ses discours, et cherchait moins à se faire craindre des méchants en usant de rigueur, qu'à les gagner par les saintes adresses de la charité pastorale.

Quelque étroite que fût l'union qui rattachait l'un à l'autre Barthélemy de Las Casas et Bernard d'Albuquerque, les deux saints évêques néanmoins ne suivirent pas la même voie pour arriver au même but : leur caractère était aussi différent que leur vertu semblable. Tous deux ne se proposaient que la gloire de Dieu, la propagation de la foi, le salut des âmes ; tous deux travaillèrent avec un désintéressement égal à procurer aux Indiens la connaissance de Jésus-Christ ; mais ils ne s'y prirent pas de la même manière pour les défendre

contre la tyrannie des oppresseurs. Le zèle du premier, vif et ardent, toujours armé contre l'iniquité, incapable de dissimuler ce qui paraissait contraire à la justice, lui fit entreprendre de longs et fréquents voyages, essuyer mille travaux en l'exposant aux plus grands dangers. Un esprit de douceur et de modération réglait, au contraire, le zèle du second. Sans jamais approuver ce qu'il y avait de répréhensible dans la conduite des gouverneurs, ni les excès des officiers espagnols, il ménageait prudemment leur délicatesse, prenait son temps pour faire ses corrections, leur témoignait de la confiance en soumettant à leurs vues les questions intéressant l'État et la religion, et souvent, par ces procédés doux et insinuants, il gagnait ce qu'il n'aurait pu obtenir par les justes plaintes qu'il était en droit de porter à la Cour de Castille.

C'est ce qu'il eut la joie d'expérimenter à l'occasion de ses visites épiscopales. Le zélé Prélat parcourut plusieurs fois toutes les régions de son vaste diocèse, et fut reçu par les officiers du roi avec les témoignages de profond respect dus à son caractère et à son mérite. Il sut mettre à profit cette bonne volonté, en les exhortant tous à donner d'excellents exemples aux Indiens, à les traiter avec humanité, afin de n'opposer aucun obstacle à leur conversion.

Ces visites pastorales étaient une mission continuelle : il annonçait lui-même la parole de Dieu dans tous les bourgs et hameaux, et ne dédaignait pas d'aller chercher sur les montagnes les plus reculées les sauvages qui y avaient fixé leur demeure. Il s'informait avec soin de la manière dont les missionnaires, les catéchistes et les curés s'acquittaient de leurs devoirs, et aidait de ses revenus ceux qui se trouvaient dans le besoin. Sa vie était un exemple que les plus vertueux pouvaient imiter. Malgré la grande fatigue de ses longs voyages à pied, il ne relâchait rien de ses abstinences et de ses jeûnes, et, quelque incommodes que fussent les cases où il lui fallait loger, jamais il ne manqua de se lever au milieu de la nuit pour vaquer à la prière.

Ses prédications, soutenues par une telle vie, produisirent de grands fruits parmi les Espagnols et les Indiens. Les premiers respectaient dans sa personne un Prélat qui était la gloire de leur nation : les seconds l'aimaient comme leur Pasteur, leur Apôtre, leur bon Père. Les uns et les autres favorisèrent la fondation qu'il entreprit dans sa ville épiscopale, vers la fin de sa carrière. Son diocèse ne possédait jusqu'alors aucun monastère de Religieuses, bien que plusieurs jeunes filles souhaitassent vivement consacrer leur virginité à Jésus-Christ

dans une sainte retraite. Bernard d'Albuquerque voulut se rendre à des désirs si louables : ayant obtenu du Pape les Bulles nécessaires, il mit aussitôt la main à l'œuvre, et le monastère ne fut pas plus tôt en état d'être habité, que le digne Prélat revêtit des livrées dominicaines neuf vertueuses demoiselles, dont deux étaient ses proches parentes.

Après les avoir formées à tous les exercices de la vie religieuse, il reçut leurs vœux et les soumit ensuite à la juridiction de son Ordre, selon la Bulle du Pape Grégoire XIII, datée du 1er mai 1577. Dieu bénit visiblement cette maison : elle compta bientôt jusqu'à soixante-dix Religieuses dont la régularité édifiait tout le pays. Le V. Père couronna par cette belle œuvre son long et fructueux épiscopat. Après avoir saintement gouverné son Église près de vingt ans, il mourut dans une heureuse vieillesse, et s'en alla recevoir la récompense promise à ceux qui sont doux et humbles de cœur, 23 juillet 1579. Il voulut reposer à côté de ses Frères dans notre église.

Echard mentionne avec éloge un excellent traité de la doctrine chrétienne, en forme de catéchisme, et très utile aux missionnaires, composé par le V. Prélat.

La V. Mère MARGUERITE DU SAINT-ESPRIT, Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse, Compagne de la V. Mère Marguerite de Jésus, dans la fondation du Monastère de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, et Fondatrice de ceux de Sainte-Catherine, à Dinan et à Rennes.

(1604-1679)

Le Monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse, fut, au dix-septième siècle, une pépinière de grandes et saintes Religieuses, qui, tout en se sanctifiant, contribuèrent au salut des âmes,

et donnèrent à l'Ordre de Saint-Dominique de nouvelles et ferventes communautés. Au nombre de ces Religieuses est la V. Mère dont nous donnons présentement la biographie.

Marguerite de la Bastide, fille du baron de Basus, conseiller au Parlement de Toulouse, et de Madame Ursule de la Villette, appartenait à l'une des plus grandes familles de cette ville ; ses parents unissaient la vertu à la noblesse, et sa mère surtout, engagée dans la Congrégation du Tiers-Ordre établie par le P. Sébastien Michaëlis, faisait ouvertement profession de piété et de dévouement aux œuvres de miséricorde. La jeune enfant, dont la V. M. Marie de Jésus, fondatrice de Sainte-Catherine, avait prédit la vocation dominicaine, montra dès son plus bas âge la vérité de cette parole prophétique. Elle avait à peine quatre ans, que déjà l'oraison était son occupation favorite ; elle y passait de longues heures et savait, en se retirant dans les appartements les plus solitaires, se ménager le calme et le silence, si nécessaires pour l'union à Dieu.

Le fruit de cette tendre piété fut un profond dégoût des vanités mondaines. Marguerite, après avoir témoigné son désir de ne porter que des vêtements fort simples, s'adonna comme sa pieuse mère à toutes les bonnes œuvres, faisant ainsi comprendre que les avantages dont Dieu l'avait favorisée seraient un jour consacrés à Celui qu'elle avait choisi pour l'Epoux de son âme ; déjà, par son assiduité aux assemblées du Tiers-Ordre, elle préludait à la profession complète de la vie religieuse.

Le monastère de Sainte-Catherine venait de se fonder, et toute la ville admirait la vie sainte et austère que l'on y pratiquait. Marguerite se présenta donc, et son admission semblait d'autant plus assurée que les fondatrices, la connaissant déjà, pouvaient voir en cette jeune personne un sujet de grande espérance. Deux obstacles pourtant retardèrent l'acceptation désirée : d'une part, la coutume des Religieuses d'éprouver une postulante avant de la recevoir ; de l'autre, l'opposition formelle de M. de la Bastide, dont l'amour paternel ne pouvait se résoudre à un si grand sacrifice. Il tenta, en envoyant sa fille au château de Basus, d'entraver une vocation qui lui causait un profond chagrin. Mais que peuvent les efforts de l'homme contre la volonté de Dieu ? Marguerite, plus fidèle que jamais à l'appel de la grâce, profita d'une occasion favorable et, sous la conduite d'un brave paysan, vint à Toulouse se présenter aux Sœurs Dominicaines, qui l'accueillirent avec joie. A peine entrée dans le monastère, elle essaya

d'obtenir le consentement paternel; mais ni ses lettres, ni l'intervention des amis et des proches n'amenèrent de résultat favorable. Après plusieurs mois d'attente, il fut convenu, avec l'agrément de M^me^ de la Bastide, que l'on donnerait l'habit à la jeune postulante, qui montrait déjà une régularité admirable. La fête de la Pentecôte, 30 mai 1621, fut choisie pour la cérémonie de vêture; la fiancée du Christ, qui s'appellera désormais Marguerite du Saint-Esprit, reçut les livrées dominicaines des mains de la V. Mère Agnès de la Paix, Prieure de la communauté (1). Le V. P. Guillaume Courtet, plus tard martyrisé au Japon, prononça le sermon d'usage; et par une vue prophétique, parla de l'extenison que donnerait à l'Ordre la jeune fille dont il bénissait l'entrée dans la vie religieuse.

Cette âme si bien préparée à ses premiers engagements avec Jésus-Christ parut commencer une vie nouvelle, toute de ferveur et d'amour. Présence de Dieu à peu près continuelle, joyeux empressement à l'accomplissement du devoir, prière ardente et enflammée: tout cela se réunissait en elle à une certaine vivacité, et à des transports qui, de prime abord, parurent effet de tempérament, et décidèrent les vénérables Mères à exercer leur Novice par des pénitences et des humiliations très rudes. Marguerite acceptait tout, y ajoutant encore disciplines, chaînes de fer et autres austérités; mais son ardeur restait la même. Les Supérieures, croyant voir illusion dans cet attrait passionné pour l'oraison et apathie naturelle pour les occupations extérieures, craignant enfin que plus tard la jeune fille ne devînt, dans la communauté, une cause d'embarras, résolurent de la rendre à sa famille. A cette nouvelle, la pauvre Marguerite fut accablée de douleur; serait-elle obligée de renoncer à cette vocation sainte pour laquelle aucun sacrifice ne lui avait coûté et ne lui coûterait encore? Elle mit en Dieu seul toute son espérance, et son attente ne fut pas déçue; les révérendes Mères revinrent sur leur décision, prirent le temps d'un examen plus sérieux; et, d'après le conseil de personnes prudentes, se décidèrent à garder un sujet qui, moyennant un peu de modération, pourrait devenir un véritable trésor pour leur monastère.

La profession, différée de trois mois, eut lieu enfin le 28 août 1622, jour de saint Augustin, et Marguerite prononça ses vœux entre les mains de la V. Mère Marie de Saint-Alexis, Prieure de Toulouse, et

(1) Voir sa vie au 21 mai.

plus tard Fondatrice du couvent de Bordeaux. On vit alors briller d'un nouvel éclat les vertus de notre jeune professe ; toujours des plus obéissantes, des plus exactes, des plus humbles et des plus charitables, elle réalisait dans sa conduite la parole de saint Paul : « La piété est utile à tout. » Les vénérables Supérieures, se rappelant la prophétie du P. Guillaume Courtet, furent heureuses d'en voir la réalisation commencée, et crurent avec confiance que Dieu se servirait de cette âme d'élite pour la dilatation de leur Ordre. L'occasion ne se fit pas attendre. La sainte réputation du couvent se répandant de tous côtés, M^me^ Anne de Chaumont, veuve du prince François d'Orléans, comte de Saint-Paul et pair de France, désira vivement avoir à Paris une maison dominicaine qui gardât la même observance que celle de Toulouse ; elle demanda pour fondatrice la Mère Marguerite de Jésus qu'elle connaissait déjà, et dont elle appréciait les admirables vertus (1). La proposition fut acceptée ; la vénérable Mère, emmenant quelques compagnes, voulut que Sœur Marguerite du Saint-Esprit fût du nombre, et malgré sa jeunesse (elle n'avait que 22 ans d'âge et cinq ans de profession), elle la choisit pour maîtresse des novices dans ce nouveau monastère, établi en 1626 sous le vocable de Saint-Thomas d'Aquin. Nous ne dirons rien du voyage de cette petite colonie, il a été décrit dans la vie de la V. Mère Marguerite de Jésus ; ajoutons seulement que durant le séjour de notre sainte Religieuse à Paris, elle forma d'excellentes novices qui plus tard furent les colonnes de la maison. A son tour, la marquise d'Assigny, connaissant le monastère de Saint-Thomas, voulut obtenir quelques-unes des Sœurs pour une fondation en Bretagne. Sa demande fut agréée, et la Mère Marguerite de Jésus accorda trois excellents sujets, la Mère Françoise de Saint-Augustin, la Mère Jeanne de la Vierge, et la Sœur Jeanne de Saint-Raymond, avec Sœur Marguerite du Saint-Esprit pour Prieure de la nouvelle communauté. Ces quatre Religieuses quittèrent Paris le 27 octobre 1631, et arrivèrent à Dinan le 5 novembre, après un heureux voyage. Leur entrée dans la ville fut un véritable triomphe ; on les accueillit avec grande joie, car déjà l'Ordre de Saint-Dominique, connu par les travaux de nos Pères, comptait de nombreuses sympathies dans cette catholique province. La jeune Prieure établit la maison sur les bases solides d'une observance rigoureuse des Constitutions, d'une pauvreté austère, d'une vraie et sincère humilité. Nos ferventes

(1) Voir sa vie au 7 juin.

Religieuses se levaient à minuit pour Matines ; à l'exemple de leur Mère, qui était la première à tous les exercices, se portaient avec courage à l'oraison, au travail, aux pénitences de la vie monastique. Les bénédictions divines récompensèrent bientôt de si généreux débuts. Après six ans d'existence, le monastère de Dinan se composait de cinquante-huit Religieuses, toutes formées par la V. Mère Marguerite du Saint-Esprit, et pour la plupart dignes par leurs vertus de trouver place dans notre chronique. Citons ici quelques points de vie régulière établis au couvent de Dinan, comme à ceux de Toulouse et de Paris.

1° Une parfaite union des cœurs dans la stricte observance de la règle, pratiquée avec fidélité, même pour les plus petites choses.

2° Chaque jour: trois quarts d'heure d'oraison mentale à l'issue des Matines; deux demi-heures dans la journée et trois quarts d'heure après Complies.

3° Comme préparation aux fêtes principales: une retraite de quelques jours avec des oraisons plus fréquentes; chaque année, les exercices spirituels de dix jours ; chaque mois, un jour spécial de récollection.

4° Les Sœurs renouvelaient leurs vœux en présence du très Saint Sacrement et entre les mains de la Prieure, aux fêtes de la Pentecôte, de N. B. P. S. Dominique et de la Présentation de la Sainte Vierge; on chantait alors le *Veni Creator*, et le *Te Deum*, tandis que la communauté se donnait le baiser de paix, comme dans la cérémonie de Profession religieuse.

5° La confession deux fois par semaine; la communion à des jours réglés; chaque semaine, un de ces jours avait pour intention de demander à Dieu de bons sujets et la persévérance du monastère dans la ferveur.

6° On n'allait pas au parloir pendant l'Avent, le Carême et les jours de communion; et jamais sans une ou deux compagnes, même s'il s'agissait des plus proches parents; on s'y présentait le voile baissé et l'entretien ne devait pas durer plus d'une heure ou une demi-heure, selon la fréquence des visites; mais toujours hors le temps des Offices et des exercices de communauté.

7° Les tours du parloir et ceux de la sacristie fermaient à deux clefs, gardées par les deux portières et les deux sacristines, afin que chacune de ces officières ne pût parler avec les personnes du dehors, sans sa compagne d'emploi.

8° Pour lit, une planche posée sur deux tréteaux avec une paillasse

et un oreiller de paille, et deux couvertures de laine, suffisantes quand on couche toute vêtue, comme le prescrit la règle.

9° On sonnait la cloche lorsque le médecin ou toute autre personne du dehors entrait dans la clôture ; deux Sœurs, le voile baissé, accompagnaient le visiteur ; les autres Religieuses devaient se retirer dans leurs cellules. Afin de diminuer les entrées des ouvriers, la vénérable Mère fit apprendre à ses Religieuses bien des travaux qui ne sont pas d'ordinaire le partage de leur sexe.

10° Les jours de jeûne, la collation se faisait habituellement avec du pain et du vin seulement.

11° On prenait la discipline tous les vendredis, et chaque jour des retraites, pendant un *Miserere*.

12° Enfin, il fut réglé que, le monastère une fois achevé, on recevrait, après la mort de chaque Religieuse, une fille pauvre, sans exiger de dot, pourvu qu'elle eût une bonne vocation.

Notre vénérable Mère n'attendit pas pour exécuter ce dernier point : avant même que les constructions fussent terminées, et qu'il se fût présenté aucun décès parmi les Sœurs, sept jeunes filles pauvres avaient été reçues. Dieu bénit cette générosité ; et, malgré le dommage que la mort prématurée de la Fondatrice temporelle apporta aux biens de la communauté, ces admissions gratuites ne furent pas pour le couvent une occasion de ruine, quoique, selon les prévisions humaines, tout semblât le faire craindre.

La Mère Marguerite du Saint-Esprit, voyant son œuvre affermie à Dinan, résolut d'établir une maison à Rennes, où nos Sœurs étaient instamment demandées ; choisissant donc sept Religieuses exemplaires, six de chœur et une converse, elle partit le 27 octobre 1641, jour anniversaire de celui où, dix ans auparavant, elle avait quitté le Monastère de Saint-Thomas de Paris. On pouvait croire au prompt succès de cette entreprise, pour laquelle avaient été faites de si belles promesses ; il n'en fut rien. Toute œuvre de Dieu est sujette à la contradiction : la fondation de Rennes ne fit pas exception à cette loi ; quatre mois se passèrent en démarches pour obtenir les permissions de l'Evêque, du Parlement et de la ville ; elles arrivèrent enfin. Alors seulement la petite famille dominicaine, installée dans un local convenable et appliquée avec zèle à l'observance régulière, reçut de bons sujets en nombre suffisant pour constituer, quatre ans plus tard, une belle communauté.

Nous ne reviendrons pas sur les vertus pratiquées déjà par la vénérable Fondatrice dans les monastères de Toulouse, de Paris et de Dinan, elles brillèrent aussi dans celui de Rennes et avec plus de perfection encore; mais il convient de placer ici un fait, ou plutôt une épreuve qui, héroïquement supportée, lui procura une merveilleuse conformité avec le divin Maître, trahi par un disciple perfide.

Le Vendredi-Saint de l'année 1657, la sainte Religieuse, méditant la Passion de Jésus-Christ et tout absorbée dans cette considération, entendit une voix intérieure lui dire « qu'il faudrait boire ce calice jusqu'à la lie ». La première impression fut un certain trouble; mais bientôt, s'unissant au Sauveur, la courageuse Mère fit un acte d'entière et parfaite acceptation de tout ce qu'il plairait à Dieu de lui envoyer.

Notre-Seigneur, toujours admirable dans ses Saints, permit que le calice destiné à sa fidèle Epouse lui vînt de personnes comblées de ses bienfaits; de la part de qui elle n'eût dû jamais attendre pareil traitement. Sur de faux rapports, l'Evêque et les Grands Vicaires résolurent de renvoyer à Toulouse la Supérieure des Dominicaines. Un matin donc, le Grand Vicaire arriva au monastère avec un carrosse; on avertit la Mère Marguerite d'aller ouvrir la porte du cloître dont elle avait une clef; elle s'y rendit. Aussitôt, sans aucune explication, le Grand Vicaire lui intima, au nom de l'Evêque, l'ordre de quitter le couvent; et comme la vénérable Religieuse, au comble de la surprise, demeurait immobile, il l'entraîne par ses vêtements jusque dans la rue. La Mère Marguerite, ainsi honteusement chassée de sa propre maison, prit entre les mains son crucifix et renouvelant l'abandon total d'elle-même à la volonté divine: « Oui, mon Dieu, s'écria-t-elle, oui, que votre volonté soit faite sur la terre et surtout dans mon cœur, comme elle l'est au Ciel! » et, sans rien demander, sans laisser échapper une plainte, elle monta dans le carrosse, s'abandonnant à ce qu'on voulait d'elle. On s'aperçut alors qu'elle n'avait ni chape, ni bréviaire; vite, on alla chercher la vieille chape d'une Sœur converse et un bréviaire hors d'usage. C'est dans ces conditions humiliantes que la sainte Fondatrice, l'une des plus illustres Religieuses de son temps, quitta Rennes et la Bretagne, où elle avait introduit les Filles de Saint-Dominique, et les avait établies dans une admirable ferveur.

La bonne Mère prit donc le chemin de Toulouse, accompagnée d'un pieux ecclésiastique qui, pénétré de respect pour sa vertu, n'oublia rien de ce qui pouvait lui adoucir la tristesse du voyage; il célébrait

tous les jours la messe et lui donnait la sainte communion. Dieu permit encore qu'une de ses parentes lui servît de compagne, et pût donner ainsi quelques détails sur l'admirable conduite de la digne Religieuse. A Bordeaux, les deux voyageuses s'arrêtèrent au couvent de notre Ordre, fondé par des Sœurs de Sainte-Catherine de Toulouse, et y trouvèrent le meilleur accueil; l'on s'empressa de faire savoir à Toulouse la prochaine arrivée de la vénérable Mère. Elle parvint, en effet, au terme de son douloureux voyage le 19 avril 1657, trente et un ans après avoir quitté le monastère de Sainte-Catherine; elle avait passé cinq ans à Paris, dix à Dinan et seize à Rennes. La Mère Marguerite arriva à l'heure où se tenait le Chapitre des coulpes; en attendant la fin de cet exercice, elle se rendit à l'église, et là, remercia Dieu de la grâce qu'il lui faisait de revenir terminer sa vie religieuse dans le couvent où elle l'avait commencée.

Ses parents et ses proches qui, à l'annonce de son retour, étaient allés au-devant d'elle à plusieurs lieues de Toulouse, mais inutilement, par suite d'un retard imprévu, s'empressèrent d'accourir à Sainte-Catherine. Tous firent les plus vives instances pour obtenir qu'elle différât de quelques jours sa rentrée dans le cloître; ses deux sœurs surtout sollicitaient le bonheur de l'entretenir à leur aise avant cette nouvelle séparation; mais la fervente Religieuse n'y voulut pas consentir. La Prieure vint alors lui ouvrir la porte de clôture et elle entra dans le monastère comme la colombe dans l'arche. La communauté la reçut avec allégresse; on avait connu autrefois ses grandes qualités et sa vie exemplaire; les circonstances qui accompagnaient son retour prouvaient davantage encore son héroïque vertu. Ce fut donc avec une joie profonde que les Mères et les Sœurs entonnèrent le *Te Deum* en action de grâces du trésor que Dieu leur rendait. La Mère Marguerite du Saint-Esprit, après la *venia* et les prières en usage dans l'Ordre pour les *Itinérantes*, voulut renouveler ses vœux entre les mains de la Prieure, et s'abandonner entièrement à tout ce que l'obéissance exigerait d'elle.

Cependant la nouvelle de son arrivée se répandit dans la ville; parents, amis, séculiers, religieux, voulaient revoir cette grande âme, dont ils connaissaient depuis longtemps le mérite. Il fallut condescendre à ces désirs, et la charitable Mère dut sacrifier quelques jours en pieux conseils et aimables paroles pour les personnes qui venaient la visiter. De leur côté, les Sœurs étaient impatientes de retrouver au milieu d'elles une Religieuse si édifiante; la plupart ne la connais-

saient encore que de réputation et souhaitaient vivement la voir de plus près. Leur attente ne fut pas trompée : toutes affirmèrent que la Fondatrice des couvents de Bretagne, était, par ses paroles et ses exemples, bien au-dessus de tout ce qu'on en pouvait dire. Pendant les vingt-deux ans qu'elle passa encore à Toulouse, soit Prieure, soit simple Religieuse, on la vit pratiquer avec une ferveur toujours nouvelle les plus excellentes vertus. Quelques détails ici seront de nature à produire l'édification.

La sainte pauvreté, à laquelle Sœur Marguerite s'était exercée déjà dans le siècle, devint pour elle, après son entrée au couvent, l'objet d'une attention particulière, et elle porta jusqu'à la plus haute perfection la pratique de cette vertu. Sa cellule avait pour tout mobilier un lit et un crucifix ; ses habits, quoique toujours très propres, étaient vieux, usés, raccommodés. Pendant un de ses Priorats, les Sœurs voulurent substituer une chape neuve à la vieille chape avec laquelle leur Mère avait été renvoyée de Rennes ; mais, pour ne pas lui causer de déplaisir, elles durent rendre à la sainte Prieure cette vieille chape, qu'elle porta le reste de sa vie et jusque dans le cercueil.

La pureté angélique de la vénérable Mère donnait à son extérieur quelque chose de céleste et de profondément recueilli ; son maintien grave et modeste, ses mains croisées sous le scapulaire, ses yeux baissés, tout en elle gardait l'empreinte de l'esprit religieux. Ses austérités étaient très grandes ; elle portait souvent le cilice et la chaîne de fer, prenait de sanglantes disciplines, et joignait à ces rigoureuses pénitences toutes les petites mortifications qu'une âme généreuse sait facilement trouver dans la vie habituelle.

Nous avons vu que, dès le principe, l'obéissance avait été l'une de ses vertus de prédilection ; il en fut ainsi, mais avec une perfection plus grande, le reste de sa vie religieuse. La communauté de Sainte-Catherine put voir avec admiration cette Fondatrice de trois monastères, Mère de nombreuses et illustres filles, obéir comme la dernière novice avec une joyeuse humilité, non seulement à la règle et aux Constitutions, mais au moindre signe ou désir des Supérieurs. Les mots *je veux*, *je ne veux pas*, lui semblaient un scandale sur les lèvres d'une personne qui a promis obéissance ; aussi, étant Prieure, ne pouvait-elle pas les souffrir.

Cette soumission de jugement, si fort recommandée par les Saints, se rencontrait en elle dans les moindres détails ; sa conduite réalisait cette parole de S. Augustin : « Ce qui est petit, est petit, mais être

fidèle dans ce qui est petit, c'est quelque chose de très grand. » On la trouvait toujours la première aux observances communes, même quand elle était le plus surchargée d'affaires ; ses actes étaient la confirmation vivante de ses enseignements sur la fidélité aux plus légers points. Jamais, pendant sa longue carrière religieuse, la ferveur d'esprit dont elle animait ses actions ne se ralentit ; dès le matin, la pieuse Sœur entrait dans les sentiments du roi David, lorsqu'il s'écriait : « *Nunc cœpi*, c'est maintenant que je commence »; et son cœur, tout embrasé d'amour, s'unissait à son Dieu d'abord dans l'oraison, puis à la sainte communion, pour ne plus s'en séparer au milieu des occupations de la journée. Elle a plusieurs fois avoué ne pas comprendre qu'on eût d'autre vue que Dieu dans toutes ses actions. Une âme si docile à la conduite de l'Esprit-Saint ne pouvait qu'être remplie de ses grâces et de ses lumières ; la vénérable Mère Marguerite parlait avec grande facilité des choses spirituelles, et, de l'avis de théologiens éclairés, était fort expérimentée dans les voies intérieures.

A moins qu'on ne l'en privât quelquefois, pour la mortifier et éprouver son obéissance, elle communiait tous les jours, et jamais sans une sérieuse préparation ; le divin Sacrement réconfortait même son corps, qui semblait trouver de nouvelles forces dans cette céleste nourriture. La foi profonde de la vénérable Mère lui faisait apprécier particulièrement aussi le bonheur de chanter l'Office divin en présence du Très Saint Sacrement ; de même, non contente de venir au chœur avec la communauté, elle passait de longues heures en présence du saint Tabernacle pour traiter avec Dieu des personnes dont elle avait la charge. Ses dix jours de retraite annuelle la plongeaient tout entière dans les choses du ciel, et lui procuraient des lumières extraordinaires pour elle et pour ses filles. Un jour, elle entendit Notre-Seigneur lui déclarer qu'il avait marqué toutes les Religieuses du monastère pour être au nombre des élus, et lui recommander à leur égard une tendresse et une charité sans bornes. La vénérable Mère comprit le vrai sens de cette parole, dite au sujet d'une Sœur dont la conduite laissait à désirer, mais à qui Notre-Seigneur promettait de faire miséricorde ; elle s'appliqua de plus en plus à se montrer bonne et maternelle pour toutes ; et si parfois elle témoignait quelque préférence, c'était à l'égard de celles qui lui étaient une occasion de souffrance ou de contradiction. Son zèle pour la gloire de Dieu la portait à réparer les offenses qui se commettent dans le monde,

surtout à l'approche du Carême ; elle excitait alors ses compagnes à redoubler de prières et de mortifications, leur donnant elle-même l'exemple. De même qu'étant Prieure, elle suivait exactement la communauté pour le jeûne, l'abstinence et les autres observances, de même, sortie de charge, elle s'accusait au Chapitre des coulpes avec une humilité qui l'eût fait prendre pour la plus indigne des Religieuses. C'est à cause de tels sentiments que les humiliations et les injures la trouvaient si joyeuse, comme le prouvèrent les circonstances de son retour à Toulouse. Depuis longtemps elle avait oublié cette épreuve, quand Celui qui exalte les humbles entreprit de justifier sa servante. Voici comment arriva la réhabilitation.

En 1660, trois ans après la disgrâce de Sœur Marguerite du Saint-Esprit, Louis XIV vint à Toulouse avec sa mère et toute la cour. La reine mère, Anne d'Autriche, prenant plaisir à visiter les monastères de la ville, se présenta un jour à celui de Sainte-Catherine. On lui fit une réception solennelle, et notre vénérée Prieure adressa quelques paroles gracieuses à sa Majesté. La reine la reconnut pour l'avoir vue autrefois à Saint-Thomas de Paris, et témoigna une grande surprise de sa présence à Toulouse, la croyant toujours à Rennes. La vénérable Mère dit alors que la Providence lui avait accordé la grâce de revenir au milieu de ses Sœurs, dans le couvent où elle s'était consacrée au service de Dieu. Anne d'Autriche n'insista pas ; mais avant de se retirer, elle voulut avoir un entretien secret avec la sainte Religieuse, et lui parla longuement des deux maisons de Bretagne, ajoutant que M. l'Evêque de Rennes avait eu grand tort de la laisser partir d'un pays où elle était si nécessaire. La vénérable Mère répondit simplement que Sa Grandeur avait fait ce qu'elle croyait être le mieux, et qu'elle-même, Religieuse, n'avait pas à s'inquiéter des raisons de son Supérieur. Le même soir, la reine rencontrant l'Evêque de Rennes qui était son aumônier, le blâma fortement de sa conduite envers une personne de mérite, dont la présence ne pouvait qu'être un bien pour le diocèse tout entier. Le Prélat, confus de voir sa Majesté informée de l'affaire, se rendit le lendemain au monastère de Sainte-Catherine, et faisant appeler la Mère Marguerite du Saint-Esprit, voulut lui présenter des excuses. Elle ne lui en laissa pas le temps ; tombant à genoux pour lui demander sa bénédiction, elle lui déclara avec une simplicité touchante qu'on l'avait traitée mieux qu'elle ne méritait.

Cette profonde humilité faisait concevoir à la vénérable Mère une

estime toute particulière pour la vie modeste des Sœurs converses ; aussi écrivit-elle un petit livre excellent sur les avantages de cet état.

« J'ai lu moi-même ce livre, dit le P. Souèges, et j'y ai vu non sans admiration les sujets qu'elle traite avec beaucoup de sagesse et de lumière; dans plusieurs couvents, les maîtresses des Converses se servent avec fruit de cet opuscule pour instruire et former à la vie religieuse les Sœurs qui leur sont confiées. »

La bonne Mère avait coutume de dire qu'une vraie Religieuse devait toujours être prête à s'accuser, à communier et à mourir. Nous avons vu avec quelle perfection elle a réalisé les deux premiers points de sa maxime, voyons maintenant l'accomplissement du dernier.

La Mère Marguerite du Saint-Esprit terminait son deuxième Priorat ; elle en avait consacré la première année à la puissance du Père, la deuxième à la sagesse du Verbe, et la troisième à l'Esprit d'amour, dont elle portait le nom. Dieu ne lui permit pas d'arriver à l'expiration de sa charge; il lui demanda en même temps le sacrifice de deux entreprises qu'elle désirait vivement terminer : la construction d'un beau cloître et l'embellissement du réfectoire, où elle faisait peindre l'image des plus illustres Saints de notre Ordre. Il semble que la Providence lui donna quelques avertissements de sa fin prochaine; car, sur le point de faire sa retraite annuelle, elle dit positivement que ce serait la dernière. Un mois environ avant sa mort, la vertueuse Prieure vit en songe la Mère Marguerite de Saint-Bruno, son ancienne compagne au monastère de Paris, déjà décédée, venir à elle en lui disant : « Allons ma Mère, il faut partir ». A son réveil, elle éprouva de violentes douleurs et sentit ses forces épuisées; elle n'en continua pas moins son train de vie habituel, sans dispenses ni adoucissements. Une autre Sœur vit également la Mère Marguerite de Saint-Bruno, et lui demanda si elle était déjà en Paradis. « Je n'irai pas au ciel, répondit celle-ci, avant que la Mère Marguerite du Saint-Esprit ne soit morte.» Le 14 juillet 1679, notre sainte Religieuse fut saisie d'un violent accès de fièvre qui se renouvela les deux jours suivants, sans qu'on pût obtenir de la malade qu'elle fît trêve à l'assistance aux exercices de communauté; mais le quatrième jour, la violence du mal la contraignit de se laisser conduire à l'infirmerie. Elle se remit un peu et ne voulut rien prendre, afin de communier le 17, en l'honneur de saint Alexis auquel elle avait grande dévotion, à cause de l'humilité de ce Saint. La maladie augmentait rapidement; il fut impossible à la V. Mère de recevoir la sainte communion le 20, fête de sainte

Marguerite, sa patronne, ni le 22, fête de sainte Madeleine, qu'elle aimait particulièrement.

Enfin le 23, dernier jour de sa vie, on lui apporta le saint Viatique. En voyant entrer le Saint-Sacrement à l'infirmerie, elle se mit à genoux, les bras étendus; puis, ayant demandé pardon avec larmes à toute la communauté, elle s'unit à Celui qu'elle aimait uniquement en ce monde, et reçut l'Extrême-Onction avec de grands sentiments de contrition et de résignation. La cérémonie achevée, la sainte Religieuse demeura paisible et recueillie, s'écriant parfois avec David : « Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt », ou encore : « Vous seul êtes le Seigneur, *Tu solus Dominus.* »

Une dernière crise survint ; on fit alors la recommandation de l'âme, et sa vie s'éteignit doucement pendant ces prières.

C'était le 23 juillet 1679, la soixante-quatorzième année de son âge. Dieu permit qu'à raison de ses souffrances, la vénérable Mère ne pût adresser aucune recommandation pieuse à la communauté; mais sa patience parlait plus haut que tous les discours. Plusieurs Sœurs, remplies de confiance dans les mérites de cette grande servante de Dieu, affirmèrent avoir reçu des grâces spéciales par son intercession. Les Religieuses de Toulouse conservèrent avec soin un portrait de la vénérable Mère fait peu après sa mort, et en envoyèrent une copie à leurs Sœurs de Dinan.

On a gardé d'elle également quelques écrits et des résumés de ses retraites. Les lumières reçues du Ciel par la V. Mère Marguerite du Saint-Esprit, et la manière admirable dont elle interprétait la Sainte-Ecriture donnent lieu de croire que Notre-Seigneur lui en avait accordé une intelligence particulière.

LE MÊME JOUR

1294 — A Limoges, le V. P. PIERRE HÉLIE, religieux d'une vie zélée et angélique. Son caractère particulier était cette douceur et cette bonté que le divin Modèle a singulièrement proposées à notre imitation dans l'Evangile. Le V. Père remplissait l'office de second Lecteur, quand Dieu le rappela à Lui (1294). — (*Ex Mss.* B. Gui.)

1304 — A Aix, en Provence, l'illustrissime P. PIERRE d'ALLAMANON, évêque de Sisteron. Entré de bonne heure dans l'Ordre de Saint-Dominique, Pierre d'Allamanon s'adonna avec grand zèle à l'exercice de la prédication. Le Chapitre provincial de Perpignan le nomma Prédicateur général en 1284. Le V. Père montra une louable fidélité envers Charles II, roi de Sicile et comte de Provence, lorsque celui-ci, prisonnier du roi d'Aragon, subissait en Catalogne une dure captivité qui se prolongea plusieurs années. Le digne Religieux partagea la prison du prince, le consola dans ses tribulations, et le servit avec un dévouement inépuisable. Charles II lui en fut toujours reconnaissant. Quand il recouvra sa liberté, il aimait à mentionner les services qu'il en avait reçus. « Il a été, disait-il, notre compagnon et notre consolateur dans la longue détention que nous avons subie, et il n'a reculé devant aucun danger pour procurer notre délivrance. » Cette captivité dura de 1284 à 1288. Le roi de Sicile ramena en Provence avec lui le fidèle Dominicain, et, pour le garder à son service, le fit son conseiller.

En 1292, Pierre d'Allamanon fut nommé évêque de Sisteron. Il siégea dans cette Église pendant treize ans. Il assistait à Aix à l'hommage prêté à Charles II par Raynaud de Porcellet, évêque de Digne, le 15 mars 1304, année qui fut celle de sa mort, comme le marque Bernard Gui dont nous citons les paroles : « Pierre d'Allamanon, dit-il, mourut à Aix-en-Provence, dans le couvent de son Ordre, en 1304, peu après la célébration du Chapitre provincial auquel il assista, et qui fut tenu pour la fête de sainte Madeleine. Il était alors dans la treizième année de son épiscopat. »

Ce grand Religieux joignait à la noblesse de sa naissance une profonde humilité et conserva toujours un amour si filial pour son Ordre, qu'en tout et partout il en a honoré l'habit par la sainteté de ses mœurs : *Hic Frater Petrus nobilis, Ordinem in se et seipsum in Ordine semper et ubique diligens et honorans.* — (Gui.)

13.. — Au royaume de Naples, l'illustrissime P. ANGE, évêque d'Ascoli, confesseur du roi de Sicile. Nous possédons peu de détails sur ce V. Père, mais l'office qu'il eut à remplir auprès d'un monarque si recommandable, suffit pour relever son mérite. Elevé sur le siège d'Ascoli, il s'employa, sous le regard de Dieu, à la réforme de son clergé. La résistance qu'on opposa à ses vues si pures, résistance qu'il ne put dompter ni par sa patience, ni par la sagesse de ses exhortations, le força de recourir à l'autorité royale. L'abbé Ughelli, dans l'un de ses ouvrages, cite les Lettres qui furent expédiées à cet effet au V. Prélat. Elles portent la date du 1^er^ février 1308. — (Fontana.)

14.. — A Villalonga, en Espagne, le V. P. FRANÇOIS CABEÇA, lequel donna des preuves d'une sainteté peu commune dès les premiers jours de sa vie religieuse; car ayant pris l'habit à une époque où le relâchement de

la discipline régulière s'était introduit dans le couvent de sa ville natale, le V. Père ne laissa pas néanmoins d'en soutenir par sa conduite irréprochable les prescriptions les plus rigoureuses. — (Lopez.)

14.. — En Pologne, la mémoire du V. P. NICOLAS DE BERZEZIC, célèbre inquisiteur, singulièrement affectionné à son Ordre, qu'il honora toute sa vie par l'exemple de ses belles vertus et la ferveur de ses prédications. — (*Ex Serap. Cracov.*)

1619 — A Polignano, l'illustrissime P. JEAN-MARIE GANZELLI, évêque de cette ville. Il reçut l'habit au couvent de Faënza, et fit de tels progrès dans la science et la vertu qu'il devint un modèle de religion et l'un des plus grands orateurs de l'Italie. Le cardinal Aldobrandini, neveu de Clément VIII, se rendant à Ferrare, où l'appelaient des affaires qui intéressaient au plus haut point le bien de l'Eglise, voulut emmener et garder toujours avec lui le docte Religieux, afin de se servir de ses conseils pour cette délicate mission. Le Pape lui-même, l'ayant entendu plusieurs fois prêcher, et rempli d'admiration pour son talent, le nomma Maître du Sacré Palais.

Le P. Jean-Marie répondit à l'attente du Souverain Pontife et s'acquitta dignement de cette charge pendant quelques années. Il publia un *Index de livres à expurger appartenant à cinquante auteurs*. Quand parut en neuf gros volumes la *Bibliotheca Patrum* de La Bigne, le Maître du Sacré Palais, de concert avec le célèbre Malvenda, en fit une étude approfondie et démêla tout ce que l'auteur avait glissé d'opuscules hétérodoxes et apocryphes dans sa collection : le rapport des deux savants Dominicains, appuyé de preuves irréfragables, fit censurer jusqu'à correction cet important ouvrage.

Placé par Paul V sur le siège de Polignano, dans la province de Bari, notre saint Religieux accomplit avec zèle tous les devoirs de son office pastoral et mourut après douze années d'épiscopat (1619). Il a laissé une preuve bien touchante de son esprit d'humilité dans cette épitaphe, qu'il composa lui-même et fit de son vivant graver sur son tombeau :

« *Frère Jean-Marie, originaire de Brisighella, de l'Ordre de Saint-Dominique, très misérable pécheur.* »

Par un témoignage non moins expressif de sa grande piété, le V. Prélat voulut que les restes mortels de plusieurs de ses prédécesseurs, privés jusqu'alors d'une sépulture honorable, fussent inhumés dans son propre tombeau. — (Pio; Fontana.)

1592 — En Espagne, le V. P. DIEGO DE CHAVES, religieux d'illustre naissance et d'un insigne mérite. Sainte Thérèse le cite dans l'une de ses lettres, parmi les Pères de l'Ordre auxquels elle confia la direction de sa

conscience. Ecrivant un jour au Père Gratien, à propos d'une affaire importante, elle rappelle le souvenir de son ancien directeur et s'exprime en ces termes : « Je ne sais s'il ne serait pas opportun que votre Révérence communiquât cette affaire à Maître Chaves, quand vous lui rendrez la lettre que je lui écris et que j'ai donnée au Père Prieur pour vous la mettre en main. C'est un homme fort sage, et s'il employait le crédit qu'il a auprès du roi, peut-être en obtiendrait-il une lettre de recommandation dont bénéficieraient grandement nos Religieux, députés à Rome. »

Le P. Diego était profès du couvent de Truxillo ; il occupa la première chaire à l'Université de Salamanque, joua un rôle important au concile de Trente et demeura longtemps attaché à la cour d'Espagne, en qualité de confesseur du jeune prince Don Charles, de la pieuse reine Elisabeth de Valois et du roi Philippe II. Saint Religieux s'il en fut ! puisqu'au dire d'un contemporain, il était l'arbitre de toute l'Espagne. Investi des plus hautes fonctions par la seule voie de l'obéissance, il n'usa de son crédit que pour le bien du royaume, et loin de chercher ses aises dans un poste si honorable, il vécut, au contraire, comme un pauvre du Christ, ayant fait régler que les émoluments de sa charge ne passeraient jamais par ses mains.

Son zèle pour l'observance ne fut pas moins admirable. Quand nos Pères de Madrid songèrent à établir un vicariat dans l'intérieur de la ville, le V. Père ne put voir sans douleur un petit nombre de Religieux installés dans une maison, où, se dispensant des points les plus importants de la Règle, ils se contentaient de vivre doucettement, sans se lever à minuit, sans garder les jeûnes et les abstinences, et sans faire, avec la gravité et la majesté convenables, les offices et les cérémonies du chœur. Aussi s'employa-t-il si bien qu'il parvint à faire ériger cette fondation en Priorat, trouva les ressources nécessaires pour l'entretien des Religieux et eut enfin la joie d'y ramener la pratique des observances régulières.

Le P. Diego de Chaves termina ses jours dans ce couvent, l'an 1592. Il était dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge et avait porté l'habit de Saint-Dominique pendant soixante-huit ans. — (Lopez.)

1652 — Au royaume d'Amavi, le V. P. CHRYSOSTOME DE SAINT-JACQUES, profès du couvent d'Aveiro, en Portugal. Envoyé encore jeune dans les Indes, il resta près de trente ans dans l'île de Timor : de là, il vint se fixer à Amavi où il termina ses jours. Nous avons relaté dans la vie du P. Jean de Costa comment, tombé entre les mains des Hollandais, il avait pu néanmoins regagner son poste. A sa mort, le roi d'Amavi, séduit par l'or des Hollandais, promit de leur livrer les soldats Portugais, réfugiés sur ses terres. Dans ce but, il leva une armée de vingt-cinq mille hommes. Mais, avertis à temps, les Portugais se retranchèrent sur une éminence, bien résolus de vendre chèrement leur vie ; puis, malgré leur petit nombre, se précipitant sur leurs ennemis, ils en firent un terrible carnage.

Le roi d'Amavi, les voyant se retirer en bon ordre, n'osa pas les poursuivre. Comme on s'étonnait de la sanglante défaite qu'il venait d'essuyer, et plus encore de l'inertie avec laquelle il avait laissé partir cette poignée de soldats, sans même tenter de leur infliger de dures représailles, le prince avoua alors que ni lui, ni les siens ne s'étaient senti le courage de livrer un assaut en règle, parce qu'ils voyaient devant eux un moine portant l'habit de saint Dominique et menaçant de les exterminer tous.

On peut croire que ce Dominicain inconnu n'était autre que notre Bienheureux Patriarche, qui venait récompenser par une protection si merveilleuse le zèle des Portugais à défendre les chrétientés fondées par ses enfants, notamment celle d'Amavi, fécondée par les travaux et les souffrances du V. P. Chrysostome de Saint-Jacques. — (*Ant. ab Incarnat.*)

16.. — Au Monomotapa, le martyre des VV. PP. LOUIS DU SAINT-ESPRIT et JEAN DE LA TRINITÉ.

Le premier, natif du Mozambique, fut l'un des quinze généreux missionnaires qui s'en allèrent, sous la conduite du P. Michel Rangel, prêcher l'Evangile dans les îles de Solor. Dieu bénit visiblement leur ministère et la mission donnait déjà les plus belles espérances, quand soudain se répandit la fatale nouvelle que l'empereur du Monomotapa, à la tête d'une formidable armée, venait fondre à l'improviste sur les nouveaux chrétiens. Le P. Louis réunit à la hâte une quinzaine de mille hommes, et, après les avoir exhortés à défendre vaillamment leur religion, leurs vies, leurs biens, il les plaça tous sous la protection de Notre-Dame du Rosaire. Sa foi fut récompensée par une victoire décisive. Plein de reconnaissance pour ce succès inespéré, le V. Religieux érigea à Ilbate une chapelle dédiée à la Reine du Ciel, et mit sur le trône un neveu de l'empereur vaincu qu'il baptisa, huit mois après, avec toute sa famille.

Cette conversion mécontenta vivement quelques-uns des chefs attachés à la personne du jeune prince. L'un d'eux trouva moyen de se saisir du V. P. Louis, le fit attacher à un arbre et percer de flèches.

Le P. Jean de la Trinité, le fidèle compagnon du saint martyr, n'échappa pas à la vengeance du traître. Il fut précipité du haut d'une roche, consommant ainsi glorieusement son sacrifice. — (*Act. Cap. Rom.* 1644.)

1625 — A Vienne, en Autriche, le V. P. PIERRE MARTYR CROAT, docteur insigne et prédicateur apostolique, qui, par la force de sa parole et l'onction de la grâce, ramena dans le giron de l'Eglise plusieurs hérétiques obstinés. Il était appelé à de plus grands travaux dans la Moscovie et déjà désigné pour un siège épiscopal, quand Notre-Seigneur, se contentant de ce qu'il avait fait pour sa gloire et le bien des âmes, le jugea mûr pour la récompense. Sa bienheureuse mort arriva vers l'an 1625. — (Gravina.)

144. — A Vienne, en Autriche, la mémoire d'une vertueuse fille du Tiers-Ordre, singulièrement recommandable par son esprit d'oraison. Jour et nuit, cette pieuse Tertiaire ne cessait de multiplier ses prières pour obtenir la conversion de son frère, engagé depuis de longues années dans les pratiques de la magie. Le divin Maître exauça ses vœux. Ce pécheur, ayant enfin renoncé à son art détestable, confessa ses fautes avec une contrition très amère, et, pour racheter le temps, entra dans l'Ordre de Saint-Benoît, où il devint un modèle de pénitence.

Plus cette conversion fut admirable, plus le mérite de la sainte fille qui l'obtint doit nous être précieux. — (Nider.)

1595 — Au monastère de Saint-Sauveur à Lisbonne, la V. Mère ISABEAU DE LA CRÈCHE. Pendant les trente années de sa vie religieuse, on ne la vit sortir de sa cellule que pour suivre les exercices de la communauté. On reconnut plus tard les grands mérites que la V. Mère s'était acquis par ce genre de vie, et jusqu'à quel point son cœur et son esprit avaient été enrichis de dons célestes, car longtemps après sa mort, son corps fut retrouvé dans un parfait état de conservation. — (Sousa.)

1646 — A Séville, au monastère de la Passion, la V. M. MARIE DE L'ASCENSION l'une des fondatrices de ce pieux sanctuaire. Ayant disposé dans son cœur ces degrés de vertu dont parle le Psalmiste, la V. Mère devint bientôt un modèle achevé de perfection. Comme les occupations du jour l'empêchaient de s'unir à Dieu aussi intimement qu'elle l'eût souhaité, elle passait une grande partie de ses nuits devant le tabernacle. Son silence était pour ainsi dire perpétuel : hors le cas d'une nécessité précise, elle ne parlait jamais ; et bien qu'elle fut l'une des plus anciennes dans la maison, elle se faisait l'humble servante de toutes ses compagnes.

Elle prévoyait avec sagacité les besoins du monastère et pourvoyait à tout, avec une égalité d'âme si tranquille, que la prospérité n'enfla pas plus son cœur que l'adversité n'abattit son courage. Enfin, comme la vierge sage et prudente, tenant toujours sa lampe allumée, elle alla toute joyeuse au-devant de l'Epoux, vers l'an 1646.

Quelques années après, on ouvrit son tombeau, et de ses restes s'exhala une odeur délicieuse. Le voile de la servante de Dieu, conservé religieusement, opéra dans la suite de nombreuses guérisons. — (*Act. Cap. Valent.*)

XXIV JUILLET

Le V. P. ALPHONSE DE NOREGNA, l'un des premiers Fondateurs de la Province de St-Vincent en Amérique (*).

(1590)

Le Seigneur, qui suscita autrefois le jeune Daniel pour justifier la chaste Suzanne, suscita de même le Père Alphonse de Noregna pour aller rendre témoignage à la vérité de Dieu, et la délivrer de l'injustice et des ténèbres de l'idolâtrie au Nouveau-Monde.

Il avait achevé son cours de droit civil et canonique, lorsqu'il vint demander l'habit religieux au couvent de Saint-Paul à Valladolid. Là, il fit tant de progrès dans les sciences sacrées, qu'il ne lui manqua aucune des qualités nécessaires pour s'acquitter dignement du ministère apostolique. Très versé surtout dans la Morale, il n'y avait difficulté qu'il ne pût résoudre sur-le-champ avec une lucidité surprenante; ce qui lui valut dans la suite l'honneur d'être considéré comme l'oracle de l'Amérique.

Le bruit s'étant répandu en Espagne que le Nouveau-Monde avait plus que jamais besoin d'ouvriers évangéliques, notre jeune Alphonse, alors diacre, partit pour ces régions avec quarante-quatre de ses Frères, sous la conduite du V. P. Thomas Casillas. Après une heureuse traversée, le navire jeta l'ancre dans le port de Saint-

(*) Remezal.

Domingue, l'an 1544. Les missionnaires s'y arrêtèrent quelques jours, prêchant et instruisant les insulaires : puis, reprenant leur route, ils vinrent s'établir à Campèche le 6 janvier de l'année suivante.

Nous avons eu maintes fois l'occasion, dans nos récits, de signaler l'admirable observance de ces dignes Religieux. Les premiers Frères-Prêcheurs dont les pieds foulèrent le sol américain furent tous, en effet, des hommes de haut mérite et de grande vertu. L'ambition seule de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes les avait conduits hors de leur patrie. Dans tous les lieux où ils abordèrent, ils se distinguèrent par leur noble désintéressement et le zèle héroïque avec lequel ils défendirent la cause de la religion et de l'humanité ; et loin de vouloir alléger le poids des observances sous ce climat meurtrier, comme la prudence semblait l'indiquer, en vrais disciples d'un Dieu crucifié, ils songèrent plutôt à en augmenter la sévérité.

Alphonse de Noregna embrassa généreusement les privations et les souffrances de sa nouvelle vie, s'estimant heureux de pouvoir, malgré les graves infirmités dont il fut presque accablé dès son arrivée, coopérer au salut de ces pauvres tribus dégénérées et sauvages. Dieu, qui lui avait mis au cœur un grand zèle pour la conversion des Indiens, le guérit miraculeusement de tous les maux qui eussent entravé son ministère, et le saint Religieux put se livrer assidûment à l'étude de la langue mexicaine : un an lui suffit pour la posséder à fond.

La facilité avec laquelle il apprit encore l'idiome de Chiapa n'est pas moins merveilleuse ; et, quoique cette grâce fût commune à plusieurs autres Pères qui, après un temps très court, pouvaient prêcher partout la divine parole, néanmoins Alphonse de Noregna semble en avoir été plus spécialement favorisé. Le P. Casillas, bon juge en cette matière, voulant évangéliser un district peu éloigné, mais dont le dialecte était très difficile, prit avec lui notre jeune missionnaire qui, au bout de quarante jours, parlait couramment cette troisième langue.

Les deux Religieux supportèrent d'immenses travaux, se trouvant comme l'Apôtre « en péril sur la terre, en péril sur les fleuves ; exposés à mille fatigues, à la faim, à la soif, à la nudité. » Un jour, entre autres, le P. Alphonse faillit se noyer dans un profond torrent, et ne dut son salut qu'à la présence du tronc d'arbre par lequel son canot venait d'être renversé : le choc avait été si violent, que le Père perdit connaissance dans sa chute. Heureusement ses vêtements

s'accrochèrent dans les racines de l'arbre et le soutinrent sur les eaux : circonstance providentielle qui permit de l'arracher à une mort certaine.

Ils continuèrent leur voyage, après quelques heures de repos, et trouvèrent encore, chemin faisant, l'occasion de sacrifices de toute nature. Injures, mauvais traitements, rebuts, trahisons : rien ne leur fut épargné. Les Espagnols semblaient s'être donné le mot pour mettre obstacle aux desseins de nos missionnaires. Il n'y eut dans tout le pays qu'un pieux chrétien, nommé Pierre Gentil, et sa femme, qui consentirent de grand cœur à les recevoir chez eux. Dieu ne tarda pas à récompenser cet acte de charité, car, peu de temps après, le Chapitre de Chiapa leur abandonna l'usufruit d'un vaste terrain pour leurs troupeaux.

Le ressentiment des Espagnols contre nos Pères venait de ce que ceux-ci s'opposaient avec courage aux brigandages et aux cruautés sans nom que les conquérants se faisaient un jeu d'exercer contre les Indiens, tout en prétendant pouvoir s'approcher des Sacrements, malgré leurs crimes horribles et continuels. Les missionnaires tinrent ferme, et, après s'être concertés pour régler la manière dont ils agiraient en pareil cas, ils adoptèrent une ligne de conduite uniforme, tracée dans un savant mémoire que rédigea le P. Alphonse. Nous extrayons ces quelques lignes du prologue :

« Nos premiers Pères, embrasés du zèle pour le salut des âmes, nous ont appris comment nous devions nous comporter au tribunal de la Pénitence, en recevant les aveux des Espagnols. Plusieurs points ayant été omis, j'ai voulu combler cette lacune pour l'utilité des confesseurs, et aussi pour montrer à nos successeurs combien grandes ont été les afflictions des fondateurs de cette Province, avec quelle ardeur, quelle vigilance, ils cherchaient à tirer de l'abîme du vice les Espagnols et les Indiens. »

Suivent sept articles, formulés d'après les décisions prises au Chapitre de Guatemala, l'an 1551. Nous n'entrerons pas dans le détail : qu'il suffise de dire que le P. Alphonse de Noregna, consulté comme un oracle par tous ses Frères en Religion, apportait toujours par ses réponses judicieuses la solution des cas les plus embrouillés. Dans le recueil des questions qui lui furent soumises et qu'il exposa lui-même au Chapitre de Guatemala, l'an 1555, le savant casuiste

remarque à quel point nos Pères étaient éloignés de toute cupidité, puisque, trouvant suffisantes, comme récompense de leur zèle et de leur dévoûment pour les Indiens, les faibles aumônes que ceux-ci prélevaient sur leur indigence personnelle, ils ne voulurent jamais accepter à Guatemala, ni à Chiapa, les sommes considérables que le roi avait assignées pour leur entretien; ils craignaient d'entraver la liberté du ministère évangélique, et voulaient conserver avec un soin jaloux leur sainte pauvreté et leur désintéressement apostolique.

Bien que le P. Alphonse, comme nous l'avons déjà constaté, fût très versé dans toutes les connaissances théologiques, il ne laissait pas de s'appliquer constamment à l'étude, prenant à la lettre cette recommandation de nos Constitutions aux Frères étudiants: « Qu'ils soient tellement soucieux de s'instruire que, nuit et jour, au couvent, en voyage, ils lisent ou ruminent quelque chose, s'efforçant d'apprendre par cœur tout ce qu'ils pourront. » Il était donc toujours courbé sur ses livres, ayant soin, même pendant ses voyages, de noter par écrit tout ce qu'il avait appris ou médité en chemin.

L'an 1568, il se rendit de Chiapa à Mexico, pour compulser les archives de notre couvent et de celui de Saint-François; et, malgré ses absorbantes occupations du dehors, il ménagea si bien le temps, qu'il put composer plusieurs traités d'une grande utilité pour sa Province. Citons, entre autres, celui qui a pour titre : « De la manière de faire les élections, d'après les décisions du Concile de Trente. » Ce travail, entrepris sur l'ordre du Provincial Thomas de la Tour, accepté au Chapitre de Chiapa l'an 1567, devint depuis lors la règle de toutes les élections dans la Province de Saint-Vincent.

La réputation du saint Religieux s'étant répandue jusqu'en Espagne, Philippe II s'empressa de reconnaître ses mérites en le nommant administrateur de l'évêché de Chiapa. Il garda cette charge pendant sept ans, jusqu'au jour où le choix de ses Frères le plaça à la tête de la Province (1580). Durant les trois premières années de ses fonctions, rien ne troubla la paix de son gouvernement : survinrent alors des affaires épineuses, occasionnées par un Placet royal dont les termes restreignaient et gênaient beaucoup le ministère des Religieux, fondateurs de presque toutes les chrétientés de ces pays. Nos Pères, le Provincial surtout, en furent fort affligés : comme les intérêts les plus graves étaient en jeu, l'un des nôtres dut partir pour l'Espagne, afin de faire cesser un état de choses qui jetait le plus grand désarroi dans la mission.

L'an 1587, le V. P. Alphonse avait été élu Définiteur au Chapitre tenu à Zacapulco : ce fut le dernier honneur que lui conféra sa Province. Chargé d'années, cassé de travaux et tellement épuisé qu'il pouvait à peine prendre un peu de nourriture, le digne vieillard se retira à Chiapa. Là, dans la solitude du couvent, il se livra tout entier à la prière, à l'étude, et se prépara à la mort par une confession générale. Ses forces déclinant, il descendit au chœur, reçut le saint Viatique et adressa aux personnes présentes quelques bonnes paroles sur le mépris des choses de ce monde. De retour dans sa cellule, il se remit au travail et demanda peu après l'Extrême-Onction, puis il reprit sa plume. Comme on le priait de cesser : « Non, répondit-il doucement, un Religieux de Saint-Dominique doit mourir ses livres à la main. Du reste, tranquillisez-vous, l'étude que je poursuis réconforte mon âme, j'achève en ce moment la lecture d'un commentaire sur ces paroles de l'Apôtre : « *Mihi vivere Christus est et mori lucrum.* »

Mais la mort devait enfin triompher de ce courage héroïque. Le saint Religieux s'étendit de nouveau sur sa couche, en priant toutefois l'infirmier d'attendre encore avant d'appeler la communauté : le moment venu, il avertit lui-même de donner le signal. On eut le temps de réciter deux fois les prières de la recommandation de l'âme; après quoi, le V. P. Alphonse de Noregna expira paisiblement.

La V. Mère MARIE LANZE,
Professe du monastère de Sainte-Catherine, à Palerme (*).

(1603)

Cette illustre vierge, s'étant consacrée de bonne heure au service de Notre-Seigneur Jésus-Christ, eut par là même le privilège de quitter le monde sans le connaître, et de le vaincre sans en recevoir aucune atteinte. Son père, le comte de Malsamène, et sa mère, dame Castellane de Centellas, la placèrent au monastère de Sainte-Catherine à Palerme, pour y être élevée dans la vertu. L'enfant donna

(*) Diario.

de si grandes marques de piété et témoigna un tel désir d'embrasser l'étroite réforme, introduite depuis peu dans cette maison, que ses parents y consentirent, quoiqu'elle eût à peine douze ans.

Elle reçut l'habit des mains de la première réformatrice, la V. Mère Marie de Garreno, et l'imita avec tant de ferveur que la communauté, privée de la conduite de cette pieuse servante de Dieu, désigna d'un commun accord notre vertueuse Marie pour la remplacer. Sa jeunesse semblait devoir être un obstacle invincible à son élection : mais la sagesse et la maturité de ses mœurs compensaient complètement le défaut des années ; aussi les Supérieurs ne firent-ils aucune difficulté de confirmer ce choix.

L'oraison de la sainte Prieure était continuelle : le don des larmes, que le ciel lui départit dans une étonnante mesure, ajoutait encore une faveur spéciale à toutes celles dont elle se voyait comblée. A peine se mettait-elle en prière, que de ses yeux s'échappaient deux sources qui ne cessaient plus de couler. Pour s'exciter à l'amour du mépris, elle usait adroitement de son autorité et ne craignait pas à l'occasion d'obliger une Sœur converse à la reprendre de ses manquements et à la traiter sans merci. Un jour, voulant graver plus sensiblement dans son âme le néant des choses de ce monde et prendre comme un avant-goût de la mort, elle s'étendit sur une bière et se fit réciter l'Office des Défunts. A dater de ce moment, sa vie devint vraiment céleste et les vertus prirent en elle un caractère héroïque.

La V. Mère jouissait d'autant plus de Dieu qu'elle était plus privée de tout ce qui soutient la nature. Elle soumettait son corps à de rudes pénitences : elle portait sur ses reins une lourde chaîne, armée de pointes aigües : ses disciplines sanglantes étaient fréquentes; elle couchait sur la dure, et allait même parfois jusqu'à laisser tomber sur sa chair des gouttes de cire enflammée.

Pour mieux garder le silence ou ne proférer que le moins de paroles possible, elle tenait constamment une petite pierre dans sa bouche, et afin de pratiquer l'humilité plus librement et dans toute l'effusion de son cœur, elle passait la nuit à l'infirmerie, heureuse de rendre à ses filles malades les services les plus bas et les plus rebutants.

A l'époque où elle n'était pas encore en charge, s'il lui arrivait par hasard, malgré toute sa bonne volonté, de mécontenter quelque Sœur, on la voyait aussitôt se jeter à ses pieds pour lui demander

humblement pardon, comme si réellement elle eût été coupable. Mais ce qui advint pendant son priorat est encore plus édifiant. Une pauvre fille, cédant un jour à un mouvement d'emportement, se permit de répondre avec grande insolence aux justes observations de sa Supérieure. La communauté, témoin attristé de cette scène inexplicable, réclama une punition exemplaire. La Mère Marie de Lanze attendit le moment opportun ; alors appelant la coupable, elle lui imposa avec douceur la récitation de quelques Psaumes, puis elle-même, se retirant à l'écart, prit une discipline si terrible que la pauvre fille, vaincue par cet acte sublime, et confuse de voir sa propre faute si rudement expiée, conjura la Prieure de cesser, et promit de ne plus jamais recommencer, promesse qu'elle tint depuis fort religieusement.

Ce don des larmes dont nous avons parlé s'alimentait surtout à la méditation des souffrances de Notre-Seigneur, car la sainte Religieuse portait profondément gravé dans son cœur le souvenir de la Passion. Elle se distingua également par sa dévotion à la Mère de Dieu et, pour mieux inspirer le même esprit à ses filles, elle imposa le nom de Marie à toutes celles qu'elle reçut à l'habit.

Sa vie austère ne l'empêcha pas de parvenir à une grande vieillesse. Quand enfin ses forces l'abandonnèrent, elle demanda les derniers Sacrements ; puis, prenant une statuette de la Sainte Vierge, la V. Mère termina sa longue et fructueuse carrière dans les colloques les plus touchants avec Celle que l'Eglise appelle la Porte du ciel. (24 juillet 1603).

LE MÊME JOUR

123. — A Limoges, le vertueux Frère GÉRARD LAVERGNE, l'un des douze premiers Religieux du couvent de cette ville.

Après avoir servi dans la profession des armes un prince terrestre, il se fit le soldat de Dieu, et remporta ainsi une éclatante victoire sur le monde, la chair et ledémon. Etienne de Salagnac, dans son Nécrologe, lui donne le titre de *clerc ;* on ne sait pas s'il reçut tous les Ordres sacrés. *(Ex. Mss. Steph.de Salagnac.)*

1396 — A Metz, les VV.·PP. THOMAS D'ARANCEY, sous-prieur, PIERRE et THIBAUT LAMBERT, JEAN DE HOY et HENRI COTILLA, religieux de mérite, qui vivaient à la même époque dans cet antique couvent, jadis l'un des plus célèbres de l'Ordre, et moururent l'an 1390, victimes de leur dévouement auprès des pestiférés. *(Ex.° Mss. Met.)*

1501 — A Capoue, le martyre du V. P. PIERRE, docteur en théologie, martyre qui eut lieu dans les circonstances suivantes. L'an 1501, la ville de Capoue, tombée au pouvoir des hérétiques, fut livrée au pillage : les églises surtout devinrent le théâtre des plus horribles profanations. La nôtre eut son tour. Quelques-uns de ces forcenés s'emparèrent de la custode du tabernacle et répandirent à terre les hosties consacrées. Le V. P. Pierre s'empressa de les recueillir; mais, au même instant, il tomba massacré au pied de l'autel, victime de sa piété.

Plusieurs Religieux eurent le même sort : d'autres, emmenés prisonniers, subirent les derniers outrages et furent précipités dans un puits. — (Diario.)

1512 — A Narbonne, le V. P. JEAN REYNARDI, maître en Sacrée Théologie, orné de toutes les qualités qui recommandent un homme apostolique. L'illustrissime Gaspard de Tournon, évêque de Die et de Valence, le nomma Vicaire général et n'eut qu'à s'applaudir d'un tel choix. Le V. Religieux rendit en effet des services signalés aux deux diocèses réunis. Il décéda plein de mérites et de réputation, vers l'an 1512.

L'un de ses neveux, entré dans l'Ordre, fit imprimer deux de ses Carêmes, et les dédia au Prélat susdit. — (Echard.)

1590 — Au couvent de Guatemala, dans la Province de Saint-Vincent, le R. P. JEAN DE SAINT-ETIENNE. Issu d'une noble famille espagnole, il prit l'habit à Salamanque et donna, dès son noviciat, des espérances que l'avenir devait réaliser. Le jour de sa profession, son père lui envoya une magnifique collection d'ouvrages précieux, fort bien reliés, pensant qu'on les laisserait à sa disposition. Mais le Prieur, ne jugeant pas à propos d'accorder à un si jeune Religieux l'usage de si beaux livres, se contenta de les lui montrer et les fit porter tous à la bibliothèque commune, sans que le vertueux novice en témoignât la moindre surprise.

Frère Jean était d'un caractère doux et paisible, que la grâce perfectionna par une profonde humilité, à ce point qu'il ne paraissait jamais aussi savant qu'il l'était en réalité, sauf en chaire, où son éloquence et sa ferveur jetaient un vif éclat.

Il passa aux Indes pour s'employer à la conversion des Gentils, et fit de grands fruits dans ces contrées. Il baptisa de sa main des milliers d'infidèles, brûla quantité d'idoles et réussit à grouper dans des habitations rapprochées

ces pauvres sauvages, jusqu'alors perdus au fond des vallées impénétrables ou campés sur des rochers inaccessibles. Bien que le pays fût des plus difficiles à évangéliser, le zèle du salut des âmes qui dévorait notre ardent missionnaire, et son esprit de mortification lui en rendaient le séjour agréable, et il n'appréhendait rien tant que d'être retiré de son *petit paradis*. Il dut cependant quitter le poste pour aller gouverner plusieurs couvents de sa Province, notamment celui de Coban, où fut célébré le Chapitre provincial. Les Pères capitulaires furent très édifiés de voir le V. Prieur les servir lui-même à table, le premier jour qu'ils se réunirent.

Le saint Religieux passa par d'autres emplois non moins honorables, et s'acquit pour le ciel un grand trésor de mérites, par sa constante application à l'étude et aux autres devoirs de sa profession (1590.) — (Remezal.)

1599 — Aux Philippines, le R. P. JEAN MALDONAD, missionnaire et martyr.

Il était natif d'Alcala : ses parents l'envoyèrent de bonne heure étudier le droit canon à Salamanque ; mais le jeune homme, se sentant plus d'inclination pour la théologie, résolut d'en goûter les vérités dans l'Ordre des Prêcheurs, et vint demander l'habit au couvent de Saint-Paul à Valladolid. Sa profession faite, il ne songea qu'à se rendre digne de sa vocation. Il priait beaucoup, s'imposait de longues veilles, jeûnait avec rigueur et s'infligeait tant d'autres austérités qu'il tomba malade. On le dispensa du chœur et de l'abstinence : ce régime n'adoucit point ses maux. Alors, le vertueux novice, honteux de se voir, tout jeune qu'il était, accablé de dispenses, et craignant de faire le délicat, crut agir d'une façon plus religieuse en méprisant ses souffrances. Il quitta donc sans bruit l'infirmerie et reprit le train de la communauté. Or, le jour même, il recouvra miraculeusement sa santé première, bien résolu à n'employer désormais ses forces qu'au service et à la gloire de son céleste Médecin.

Devenu collégial à l'Étude de Saint-Grégoire et plus tard Maître ès-arts dans son couvent, il s'acquitta de ses fonctions d'école avec tant d'humilité qu'il avait prié un jeune Religieux de lui servir de Père Maître et d'accepter son obéissance, obéissance qu'il lui rendait, du reste, avec autant de respect que de fidélité.

Ce fut dans ces saintes dispositions que le trouva l'appel du P. Chrysostome en faveur de nos missions. Le V. P. Maldonad s'offrit aussitôt à l'accompagner, et fit ses préparatifs pour un voyage qu'il prévoyait devoir tourner à la plus grande gloire de Dieu.

Un chanoine de ses amis, l'ayant rencontré, lui dit cette parole : « J'ai cette confiance en Notre-Seigneur que vous mourrez martyr. » Une Religieuse de Valladolid lui tint le même langage ; ce qui fit concevoir au V. Père une telle espérance d'obtenir cette grâce, qu'il échangea en partant son nom de Maldonad pour celui de Saint-Pierre-Martyr. Dès lors, il appela de tous

ses vœux le ministère au milieu des peuplades les plus sauvages, et aucun obstacle ne fut capable de l'arrêter; il n'ignorait pas, en effet, qu'un missionnaire qui ambitionne le martyre doit être rompu à la pratique du parfait renoncement. Il ne prit pas moins à cœur l'obéissance, et son Supérieur put rendre de lui ce témoignage, qu'il n'avait trouvé dans la Province aucun Religieux plus soumis.

Après une année de séjour à Manille, le P. Jean de Saint-Pierre fut envoyé dans le Pangasinan, où il se dépensa sans mesure, affrontant vaillamment fatigues, travaux et privations de tout genre. Au milieu de ses plus fortes épreuves, l'ardent missionnaire aimait à répéter cette parole des Saints Livres : « Seigneur, vos consolations me soutiennent et réjouissent mon cœur en proportion des douleurs qui ont envahi mon âme. »

On lui confia aussi la mission de Batan dont il apprit facilement la langue; peu après, le P. Jean de Cobo ayant été envoyé en ambassade au Japon, Jean de Saint-Pierre Martyr fut rappelé à Manille pour s'occuper des Chinois. Il lui fallut se remettre à l'étude d'une troisième langue : ce qu'il fit avec cette promptitude généreuse qu'il apportait toujours à l'accomplissement des ordres de ses Supérieurs. Pendant qu'il travaillait de la sorte au salut des âmes, son Provincial, forcé de partir pour Cambodge, l'institua Vicaire et le chargea d'un cours de théologie au couvent de Manille. En même temps, l'Inquisition du Mexique le nommait Commissaire général pour les Philippines. Sa réputation était telle que le jeune prince Don Louis Perez de Marignas, héritier de la couronne, le prit pour confesseur, et n'accepta que sur ses ordres la régence des îles.

Mais loin de s'enorgueillir de tous ces honneurs, le pieux missionnaire faisait l'impossible pour y échapper. Il parvint à se décharger de son office de Vicaire provincial, passa son titre de Commissaire de l'Inquisition au P. Bernard de Sainte-Catherine et évita adroitement le Priorat de Manille. Un trait de charité qu'il exerça à cette époque mérite d'être signalé. Il voyageait avec le P. Jean de Ormaça, alors fort souffrant, quand ils se virent arrêtés par un cours d'eau que les pluies avaient énormément grossi. N'écoutant que son courage, le P. Jean de Saint-Pierre prend son compagnon sur ses épaules et le transporte ainsi, non sans péril, à l'autre bord.

Au milieu des multiples occupations qui absorbaient sa vie, le V. Père ne cessait de soupirer après la palme du martyre. Une circonstance imprévue allait enfin le mettre en possession du bonheur qu'il appelait de tous ses vœux. Le roi de Cambodge venait d'écrire au Gouverneur de Manille, pour réclamer des missionnaires. Deux de nos Pères étaient partis précédemment pour cette province lointaine; mais leur navigation n'ayant pas été heureuse, ils durent revenir sur leurs pas. Jean de Saint-Pierre-Martyr, désigné pour cette entreprise, s'embarqua sur un vaisseau de secours que le Gouverneur expédiait en ces terres. Quelques-uns de ses amis lui représentaient qu'il ferait mieux d'aller évangéliser la Chine, dont il savait si bien la langue. « Non, répondit

le saint Religieux, l'obéissance avant tout. » On trouvait également qu'il y avait danger pour lui à monter sur un vaisseau de secours. « Oh! qu'à cela ne tienne, reprit-il gaiement ; je prendrai volontiers un simple canot, si on me l'ordonne. » Le P. Pierre de la Bastide lui était donné pour compagnon ; l'un et l'autre se préparèrent à leur nouvelle mission par des prières ferventes.

A peine arrivés, ils apprennent la mort de celui qui les appelait. Son fils, dominé par les Mahométans, les reçut très froidement et leur donna à entendre que rien ne l'obligeait à tenir à leur égard les avances de son père.

Dans ces conjonctures, nos missionnaires, se voyant entourés d'ennemis et dans l'impossibilité d'exercer le saint ministère, demandèrent leur congé. On s'opposa à leur départ. Ils insistèrent encore, et, sans attendre un nouveau refus, s'embarquèrent de nuit sur le gallion qui les avait amenés. Quand la nouvelle de cette fuite se fut répandue, les Mahométans s'élancèrent à la poursuite des deux Religieux, atteignirent le vaisseau en haute mer et y mirent le feu. Le P. Père Pierre de la Bastide essaya de se sauver en s'accrochant au timon, mais un coup de lance lui fit lâcher prise : le V. Père tomba baigné dans son sang. Jean de Saint-Pierre-Martyr, quoique grièvement blessé, put gagner à la nage une frégate espagnole qui leva l'ancre aussitôt. Attaquée à son tour, la frégate tint bon, et après trois jours d'une lutte acharnée, l'équipage espagnol mit ses ennemis en pleine déroute.

Notre V. Père ne survécut pas à ses blessures. Sentant ses forces défaillir, il se confessa au P. Georges de la Motte, recueilli, lui aussi, parmi les passagers, et dicta pour ses Frères de Manille une lettre de suprême adieu. Elle se terminait par ces mots : « La vie inaugurée dans la Province étant si sainte et Dieu si bien servi parmi nous, nous devons avoir grandement à cœur de garder l'observance établie, et j'ai cette confiance en Notre-Seigneur qu'il nous comblera de mille faveurs si nous lui sommes toujours fidèles. Les armes de Saül ne conviennent pas à tout le monde, ni la prédication de la foi en ces parages aux Religieux qui ne seraient pas de grands Saints. Je meurs content. Adieu. » Il rendit son âme dans ces admirables dispositions, l'an 1599. — (*Hist. des Philip.*)

1686 — A Laval, le très vertueux P. JEAN ROUSSEAU, profès du couvent de cette ville. Par un grand esprit de crainte de Dieu, il se maintint toujours dans l'observance de ses Règles avec une telle fidélité que, dans les occasions où il semblait avoir de justes motifs de s'en dispenser, jamais néanmoins il ne transgressa son devoir. Il fit ses études à Saint-Jacques, mais ayant dû quitter Paris sans pouvoir achever sa licence, il ne put, pour ce motif, arriver aux grades; Dieu le permettant ainsi pour donner un plus grand lustre à son humilité. Il avait une connaissance approfondie de tout ce qui concernait sa profession et possédait si bien la théologie morale, qu'on n'aurait pas trouvé, de son temps, un casuiste plus perspicace ni plus sage dans ses décisions.

Le saint Religieux avait reçu du ciel le don de toucher les âmes ; voilà pourquoi il s'adonna surtout à l'œuvre du confessionnal ; son ministère, très actif, devint bientôt une source de bénédictions pour la ville et même pour la contrée. Il catéchisait et instruisait indifféremment tout venant, toujours en dehors des heures réservées aux Offices ; et ses rares sorties, inspirées par la charité, avaient pour but la visite des prisons, des hôpitaux, des malades à domicile ou encore des monastères avides de recevoir ses conseils.

Les Evêques d'Angers, du Mans, de Vannes, témoins des fruits merveilleux que produisait l'apostolat du P. Rousseau, tenaient le V. Père en très haute estime : pour lui, humble et réservé, il ne savait répondre aux égards flatteurs dont il était l'objet qu'en protestant sincèrement de son indignité. Autant les gens de bien l'aimaient, autant les mauvais le redoutaient. On n'ignorait pas, en effet, que ce sage ministre du sacrement de Pénitence, loin de se contenter des fleurs de quelque bon désir, exigeait avant tout des fruits et des fruits sérieux de conversion.

Il a dirigé pendant plus de quarante ans les Sœurs du Tiers-Ordre avec tant de succès, qu'il rendit cette Congrégation l'une des plus saintes et des plus florissantes de France. Son désintéressement était légendaire. N'acceptant rien de personne et ne voulant jamais manier d'argent, il ignorait les différentes pièces de monnaie en usage, ce qui lui servit d'excuse pour refuser les offices de procureur et de sacristain : mais il ne put éviter aussi facilement ceux de Sous-Prieur et de Maître des novices qu'il exerça très dignement, le second surtout, avec une exactitude et une sévérité qui rappelaient S. Louis Bertrand. Les premières rigueurs étaient néanmoins pour lui-même. Il ne buvait point de vin, allait toutes les nuits à Matines et se levait encore avant les autres pour dire la Messe. On l'a vu souvent passer une partie de la Semaine Sainte sans prendre de nourriture. En outre, il parlait très peu, préférant se renfermer dans le recueillement et dans un silence presque continuel.

C'est par cette vie exemplaire, religieuse, utile au prochain, que le V. P. Jean Rousseau édifia le couvent de Laval dont il fut le plus bel ornement. Il était parvenu à la 78e année de son âge, lorsqu'il sentit les atteintes de sa dernière maladie. Elle fut longue, et la patience qu'il y pratiqua mit le sceau à ses vertus. Il rendit son âme à Dieu le 23 juillet 1686. — (*Mém. de Laval.*)

13.. — En Ethiopie, la Bienheureuse ARSÉNIE, attirée à la foi par un prodige de la grâce divine. Elle était encore païenne, quand un jour elle se sentit fortement pressée de recourir aux mérites du B. Samuel, de notre Ordre, connu dans ces pays par sa haute réputation de vertu. Elle obéit sur-le-champ à cette soudaine inspiration, pensant dans la sincérité de son âme que le saint homme, quoique absent, entendrait sa prière. Cette confiance fut récompensée par un miracle : un ange transporta la jeune fille dans l'église même où le Religieux faisait oraison.

Le V. Père la reçut charitablement, l'instruisit des vérités chrétiennes et la baptisa sous le nom d'Arsénie. Puis voyant ses admirables progrès dans les voies de Dieu, il ménagea son entrée au monastère de Sainte-Zedmère. Elle y vécut avec tant de perfection qu'elle fut honorée du don des miracles et invoquée comme une Bienheureuse après sa mort, arrivée, croit-on, vers l'an 1370. — (Pio.)

1590 — A Séville, au monastère de Sainte-Marie-des-Grâces, la V. Sœur MARIE DE SAINTE-LUCE. Elle revêtit les blanches livrées à vingt-deux ans et parvint rapidement au sommet de la vertu. Jour et nuit elle vaquait à l'oraison, absorbée dans la contemplation des grandeurs de Dieu. Elle s'humiliait en toute rencontre et prenait un singulier plaisir à s'exercer dans les offices les plus vulgaires. Une vie si sainte fut couronnée d'une mort précieuse. La V. Sœur s'endormit du sommeil des justes à l'âge de vingt-quatre ans. — (Lopez.)

1639 — A Abbeville, la vertueuse Sœur MARIE BOUCHAL, qui, dès son enfance, eut une inclination marquée pour la piété et se distingua surtout par sa dévotion au Rosaire. Elle était encore bien jeune, quand elle se présenta chez les Dominicaines d'Abbeville.

Nos Sœurs, se défiant de la délicatesse de sa complexion, firent d'abord difficulté de la recevoir ; puis, vaincues par ses instances, l'admirent par grâce au saint habit. A dater de ce jour, la novice fut pour toute la communauté un grand sujet d'édification. On fondait déjà sur elle les plus belles espérances ; mais, peu avant sa profession, sa santé s'altéra visiblement au point d'inspirer les plus sérieuses inquiétudes.

Les Mères du Conseil, n'osant pas congédier la jeune fille, l'engagèrent toutefois à demander d'elle-même sa sortie. « Non, répondit la pieuse Sœur, cela je ne puis le faire, car j'espère que Celui qui m'a appelée me donnera les forces nécessaires pour m'acquitter jusqu'à la fin de tous mes désirs. » Cette parole leva les doutes : les Supérieures préférèrent garder malade dans le cloître un sujet si remarquable, plutôt que de se priver de l'exemple de ses vertus. C'était, en effet, un plaisir de voir Sœur Marie assister au chœur, jour et nuit, avec une ferveur séraphique. Elle éprouvait une faim insatiable du Sacrement de nos autels ; ne pouvant s'en approcher aussi souvent qu'elle l'eût désiré, elle calmait ses ardeurs dans les fréquentes visites qu'elle lui rendait à l'église. Elle avait fait vœu d'offrir tous les jours à la Reine du Ciel quelque acte de vertu : ce vœu, elle l'accomplit scrupuleusement toute sa vie. Avec la même ponctualité, elle observa les austérités de la Règle, en dépit d'une violente oppression de poitrine qui l'en dispensait très légitimement : c'était lui faire pratiquer l'obéissance que de l'empêcher de rien ajouter aux rigueurs ordinaires de l'Ordre.

Cependant, le mal qui la minait la conduisit à l'infirmerie : pendant les cinq ou six mois qu'elle y languit, on ne la vit jamais omettre une seule de ses pratiques habituelles de dévotion. Elle reçut les derniers Sacrements dans d'admirables sentiments de ferveur, répondit elle-même aux prières de la recommandation de l'âme, puis, étendant les bras comme pour saisir une personne invisible : « O Beauté! O Beauté ! » s'écria-t-elle. C'était la Mère de Dieu, ainsi qu'elle l'avoua à son confesseur, qui venait la convier aux joies de l'Eternité !

La V. Sœur entra aussitôt en agonie et expira saintement le 24 juillet 1639, à l'âge de trente-cinq ans. — (*Mém. d'Abbeville.*)

XXV JUILLET

Le V. Père JÉRÔME VALLEJO,
Profès du couvent de Saint-Paul, à Valladolid (*).

(1562-1597)

Le V. Père naquit à Madrid, le 12 janvier 1562, de Diego Vallejo et de Dona Isabelle de Mecia, recommandables l'un et l'autre par la noblesse de leur rang et leur grande piété. L'enfant reçut au baptême le nom de Victor, heureux présage des victoires qu'il devait remporter sur le monde et l'enfer. Sa jeunesse tout entière se passa dans l'innocence, et il ne montra jamais d'autre inclination que pour la prière ou pour les devoirs de la charité. Son extérieur modeste et recueilli tenait, en quelque façon, de la maturité du vieillard. Il devait atteindre une sainteté si éminente, qu'immédiatement après sa mort, des informations juridiques seraient faites, sur l'ordre du Nonce, pour servir un jour à sa béatification.

Le père de notre Victor envoya de bonne heure son fils à Valladolid, pour suivre les cours des humanités. Le jeune homme conçut bientôt un généreux mépris des biens de ce monde ; aussi, abandonnant tout pour l'amour de Dieu, il alla se présenter au couvent de Saint-Paul de la même ville, et y reçut l'habit de Frère-Prêcheur, à l'âge de dix-sept ans (1579).

Les vertus héroïques qu'il pratiqua dès le début de sa vie religieuse

(*) Lopez.

et les talents qu'on découvrit en lui, le firent admettre unanimement à la profession. Suivant l'usage monastique, on changea son nom de Victor en celui de Jérôme. C'était l'avertir qu'ayant vaincu le monde une première fois, il devrait désormais s'appliquer à se vaincre lui-même, à l'imitation de son nouveau Patron.

Tels furent ses progrès dans les études qu'il était considéré comme l'un des meilleurs sujets de sa Province. Après avoir passé trois ans au collège d'Alcala, il revint dans son couvent de Valladolid, pour enseigner la philosophie et la théologie, et fut institué maître des étudiants, régent de l'Etude, enfin promu au grade de *Présenté*.

Ces offices l'ayant retenu plusieurs années dans les exercices de l'école, le V. Père put se pénétrer à fond de la doctrine de saint Thomas, dont il se montra un ardent défenseur ; il fut, en effet, l'un des premiers à s'opposer aux systèmes de certains théologiens sur les questions délicates de la prédestination et de la grâce. Il ne laissa pas néanmoins d'accompagner l'étude de la théologie spéculative de celle de la théologie mystique, car il menait une vie fort intérieure, priait beaucoup, portait de pauvres habits, par imitation de notre Bienheureux Père saint Dominique, et passait encore, à son exemple, une grande partie de la nuit en oraison. D'autres fois, se retirant au Chapitre, il se tenait les bras en croix sur la tombe des Frères, sainte pratique qu'il conserva particulièrement au couvent de Notre-Dame d'Atocha, à Madrid.

Pendant sa régence au *Studium* de Valladolid, le tribunal de l'Inquisition eut à juger une mahométane — Isabelle de Soto — jadis convertie au christianisme, puis retournée aux erreurs de sa secte. Les informations, procédures, tentatives de toute sorte pour ramener dans la bonne voie cette malheureuse, n'aboutirent qu'à la rendre invinciblement obstinée dans l'islamisme. On prononça qu'elle serait livrée au bras séculier. Le P. Jérôme demanda un sursis et obtint d'avoir une entrevue avec l'infortunée. Dieu donna tant de force et de bénédictions aux paroles de son serviteur qu'Isabelle, éclairée par la lumière d'en haut, rentra en elle-même, se repentit de son apostasie et accepta humblement la pénitence qui lui fut imposée. Dans la suite, elle devint la fille spirituelle de celui qui l'avait engendrée à Jésus-Christ, et ne s'inspira désormais que de ses conseils et de son exemple.

A dater de cette époque, le saint Religieux renonça à l'enseignement pour s'adonner uniquement à la méditation et aux œuvres de

miséricorde. Il mangeait peu et jamais de viande, ne buvait presque pas, portait un rude cilice et se disciplinait jusqu'au sang. A l'autel, il célébrait avec la ferveur d'un séraphin et ne pouvait retenir ses larmes. Ses ravissements étaient fréquents et maintes fois on le vit environné d'une lumière éblouissante.

Mais le grand caractère de sa vertu fut sans contredit la charité envers les pauvres. Il chérissait ces amis du bon Dieu, et les traitait comme une tendre mère traite ses enfants; lui-même leur lavait les pieds, les portait sur ses épaules aux hôpitaux, quêtait pour eux aux portes des églises. Il sortait toujours escorté de ses chers protégés, et les conduisait, avec une liberté que sa sainteté seule faisait agréer, chez des personnes notables de la ville, lesquelles, par déférence pour le vénérable Père, assistaient libéralement, à leur tour, ces malheureux.

Le P. Jérôme sollicitait également les Religieux, ses frères, de céder en faveur des pauvres une partie de la pitance qu'on leur servait au réfectoire. Sa demande était présentée de si bonne grâce que nul ne pouvait s'y refuser. Le Père aussitôt allait distribuer ces portions, se mettant à genoux devant ses pauvres, par esprit d'humilité et en vue d'imiter la manière de faire du roi saint Louis.

Par ses soins, de larges aumônes furent encore recueillies à l'occasion des fêtes de la canonisation de S. Hyacinthe; et, bien que le nombre des indigents dépassât de beaucoup les ressources mises à la disposition du charitable Père, tous furent abondamment pourvus, Dieu multipliant miraculeusement ce qui passait par les mains de son serviteur, ainsi qu'on le remarqua en d'autres circonstances.

Madrid fut le théâtre des plus belles actions du saint Religieux. L'obéissance l'avait assigné, sur les dernières années de sa vie, au couvent de Notre-Dame d'Atocha, vénérable sanctuaire, très célèbre par les insignes faveurs que la sainte Mère de Dieu ne cessait d'y répandre. Afin de rendre plus commode l'accès de l'église, et de faciliter par là même le pèlerinage, le P. Jérôme entreprit de faire paver l'avenue principale, et d'y construire une belle fontaine, surmontée d'une croix monumentale. Ce travail gigantesque exigeait des sommes énormes : mais Celui de qui était venue l'inspiration sut faire trouver les sommes nécessaires. Notre vénérable Père passait la plus grande partie de ses nuits, notamment celle de l'Assomption, devant l'image de la Sainte Vierge, auprès de laquelle, une fois, on le vit en extase, les yeux fixés sur la Madone et les bras étendus en croix.

Dieu communiqua, dans un degré éminent, au saint Religieux, le don de conseil ; les principaux personnages de la cour et le Roi lui-même faisaient grand cas de ses lumières, et venaient familièrement l'entretenir et prendre ses avis. Il eut, en outre, le don de prophétie et la grâce des miracles. Le marquis de Las Navas, don Antoine d'Avila, apprit un jour la mort de son fils aîné ; le messager affirmait être parti tout exprès, sitôt que le jeune homme avait rendu le dernier soupir. Le malheureux père alla trouver l'homme de Dieu pour se consoler avec lui. Il en reçut, en effet, une consolation entière, cet ami l'assurant que son fils n'était point mort et jouissait, au contraire, d'une parfaite santé. Le marquis crut à cette parole, partit sur l'heure pour l'endroit où se trouvait son fils, et le trouva tel que l'avait déclaré le P. Jérôme.

Il sut également par révélation les murmures et les bruits fâcheux qui circulaient au sujet de la vaste entreprise dont nous avons parlé plus haut. Le marquis de Las Navas, qui lui avait de la reconnaissance, offrit alors à son vénérable ami un billet par lequel il s'engageait à payer toutes les dettes. Le P. Jérôme le remercia de sa bonne volonté, lui en laissa le mérite devant Dieu, mais assura qu'il n'aurait pas une obole à débourser ; la prédiction se réalisa.

Au reste, les murmures en question étaient d'autant mieux fondés, en apparence, que la dépense semblait réclamer les ressources d'un roi, et non celles d'un simple Religieux, lié par la profession d'une pauvreté très étroite ; il s'agissait, en effet, d'aplanir une montagne dont l'élévation rendait fort difficile l'accès du sanctuaire. Le P. Jérôme en vint à bout cependant, fit ensuite paver et border d'arbres le nouveau chemin, érigea la fontaine et dressa sur le socle une croix monumentale. Le comte de Salinas, depuis vice-roi de Portugal, dans l'étonnement de ces transformations merveilleuses, ne dissimula point au vénéré Père son admiration. L'ayant un jour rencontré, il se permit de lui dire : « Je vois maintenant accomplie à la lettre la parole de Notre-Seigneur à ses disciples, que s'ils ont de la foi, seulement comme un grain de sénevé, c'en sera assez pour transporter les montagnes ; par votre foi et votre confiance en Dieu, vous venez, mon Père, d'opérer ce prodige. »

La dévotion du saint Religieux envers la Très Sainte Vierge le porta à fonder, sous le vocable de Jesus-Maria, une maison de notre Ordre dans la ville de Fuenserral. Jean Ruys de Velasco donna une partie de ses biens pour cette œuvre, qu'il entreprit à la seule persuasion du P. Jérôme.

Ses nombreux et éclatants miracles lui attirèrent une foule de malades et il les guérissait par l'imposition des mains.

Jérôme Manedilla, réduit à l'extrémité par une fièvre chaude, fit prier le serviteur de Dieu de venir l'assister à ses derniers moments. Le Père se rendit auprès du moribond, non pour l'aider à bien mourir, mais pour lui rendre la santé, car il le délivra de son mal avant de quitter la maison. L'aîné des fils du marquis de Las Navas, atteint d'hydropisie, avait réclamé, lui aussi, la visite du P. Jérôme : celui-ci se contenta de lui appliquer son scapulaire. L'enflure disparut subitement; deux jours après, le malade se trouvait rétabli. Anna de Mendoza, duchesse de Medina de Rio-Secco, gravement malade, recouvra soudainement ses forces dès que le P. Jérôme eut récité sur elle l'Evangile : *In principio erat Verbum*. Ces trois miracles, accomplis en faveur de personnes si recommandables, nous dispenseront d'en mentionner beaucoup d'autres.

Les particularités de la mort de notre digne Religieux ont été soigneusement conservées par ses contemporains. Il contracta le mal qui allait l'emporter, pendant les grandes chaleurs de l'été, à la suite des fatigues qu'il s'imposait en faisant travailler et en travaillant lui-même à la construction d'une chapelle dédiée au Crucifix. La fièvre menaçant de devenir pernicieuse, on eut recours à un remède énergique, mais trop violent pour la constitution du V. Père : ses forces furent bientôt épuisées. Loin de s'affliger d'être venu si prématurément au terme de son existence, (il n'avait que trente-cinq ans), le P. Jérôme, plein d'une douce allégresse, demanda les derniers sacrements. Après la cérémonie, il fit approcher le Père chantre et le pria d'entonner le *Magnificat*. Quand on fut rendu à ce verset : *Et misericordia ejus a progenie in progenies timentibus eum*, le pieux mourant entra dans un si profond ravissement qu'il semblait avoir rendu l'âme. Mais, peu après, revenant à lui, il prit en main le crucifix et prononça à haute et intelligible voix cette parole, qui fut la dernière : « *Qui, expansis in cruce manibus, traxisti omnia ad te sæcula, trahe me post te :* Seigneur, vous qui, en tenant vos mains étendues sur la croix, avez attiré à vous tous les siècles, daignez m'attirer aussi après vous. » Puis il expira (25 juillet 1567). Le V. Père avait demandé à son Supérieur d'être enterré sous le portique de l'église : mais il lui fut répondu qu'il serait meilleur de s'en remettre à la disposition de l'autorité : le saint Religieux n'insista plus et se soumit humblement.

On exposa pendant deux jours sa dépouille mortelle dans notre église conventuelle. Ses habits furent mis en pièces, chacun voulant en emporter un morceau pour le garder comme une relique. Les funérailles furent très solennelles: le P. Gabriel de Villeneuve y prononça l'oraison funèbre. La foule augmentant toujours, on dut procéder à une inhumation provisoire pour éviter quelque malheur. Le soir venu, on ferma les portes de l'église et on déposa plus tranquillement le saint cadavre dans le tombeau qui lui avait été préparé; cette cérémonie eut lieu en présence de plusieurs personnages de distinction. Le sépulcre fut recouvert d'une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

Ci-gît le P. Présenté Fr. Jérôme
Vallejo, vrai Père des pauvres,
retourné à Dieu le 25 juillet 1597.

Le Ciel manifesta par de nouveaux miracles la sainteté de l'illustre Frère-Prêcheur. Une Religieuse du monastère de Saint-Dominique, à Madrid, dont l'état était désespéré, au dire des médecins, demanda qu'on mît sur elle la couverture qui avait servi au P. Jérôme dans sa dernière maladie: on le fit, et à l'instant même la fièvre la quitta. Une autre, nommée Françoise de Saint-Jean, fut guérie d'un abcès interne, sitôt qu'on eut placé sur sa poitrine un morceau de la tunique du vénéré défunt.

La femme de Fernand Vallejo, neveu du Père, était tellement malade qu'on pria son confesseur, de l'Ordre de Saint-Augustin, de venir l'assister. Ce Religieux passa deux nuits consécutives à son chevet, et dans ses entretiens avec le mari de la mourante, il vint à parler des miracles que Dieu opérait par les mérites du P. Jérôme et en rapporta quelques-uns.

La malade, qui prenait plaisir à ce récit, désira qu'on allât chercher la Bible du V. Père et une croix qu'il avait coutume de garder sur lui. Au premier contact de ces objets bénis, elle éprouva un mieux sensible. Un médecin de sa connaissance, étant venu la voir, l'encouragea dans sa confiance, ajoutant que les feuilles mêmes des arbres plantés par le serviteur de Dieu guérissaient de toutes sortes de fièvres et d'infirmités. La pieuse femme voulut user du remède: aussitôt l'appétit revint, et peu après la guérison fut complète.

Au nombre des miracles par lesquels il a plu au Seigneur de glorifier ce bienheureux Père, il faut compter également l'intégrité

de son corps, trouvé intact et flexible, après cinq années de sépulture. On le transporta dans la sacristie. Enfin, l'an 1615, le caveau ayant été ouvert, pour recevoir, à côté du vénérable Religieux, le corps de l'un des fils du marquis de Toral, il s'en échappa une odeur si suave qu'on craignit de profaner ce sépulcre glorieux, en y déposant un autre cadavre; et le jeune homme fut inhumé loin de là.

La V. Mère MARIE DE SAINT-ALEXIS
Professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse, et Fondatrice de celui de la Sainte-Vierge, à Bordeaux(*).

(1587-1654)

Cette vénérable Religieuse naquit à Montastruc, le 2 octobre 1587. Elle eut pour père Monsieur de Sales, procureur du Roi, à Toulouse, homme de grande piété, et pour mère Madame de Julia, qui, frappée de paralysie, endura deux ans, avec une patience exemplaire, la privation de la parole.

Dieu avait béni ces époux chrétiens, en leur accordant trois garçons et trois filles. L'aîné des fils entra dans la Compagnie de Jésus; Marie, la dernière des filles, devait être l'ornement de l'Ordre de Saint-Dominique.

Bien jeune encore, elle s'engagea par vœu à jeûner, pendant sept ans, tous les samedis et les veilles de fêtes de la Sainte Vierge. La septième année, elle accomplit ce jeûne au pain et à l'eau, et continua de la sorte le reste de sa vie.

A mesure qu'elle avançait en âge, Marie croissait en ferveur. Elle multipliait ses pratiques, quittait l'usage du linge, couchait sur la paille, visitait les hôpitaux et prisons, en compagnie de pieuses Tertiaires, auxquelles sa charité devenait un sujet d'édification profonde.

(*) *Mémoires de Toulouse et de Bordeaux.*

En ce même temps, la Mère Marie de Jésus, qui était l'âme de cette Fraternité dominicaine, réussit à fonder, à Toulouse, un monastère du second Ordre, sous le vocable de Sainte-Catherine de Sienne; elle y introduisit la rigide observance, inaugurée dans notre couvent de Saint-Thomas, par le P. Sébastien Michaëlis. Marie de Sales fut l'une des premières à se présenter comme postulante; mais elle rencontra du côté de sa famille de grands obstacles. L'un de ses frères alla jusqu'à lui déclarer que, si elle se faisait Religieuse, jamais il ne la verrait, et il tint parole. La pieuse jeune fille resta inébranlable. Elle se soumit, en outre, avec une simplicité d'enfant, aux épreuves humiliantes que lui imposa la Mère Marie de Jésus; enfin, le 2 juillet 1611, jour de la Visitation, les portes du cloître lui furent ouvertes. Au moment d'en franchir le seuil, elle ressentit intérieurement, comme sainte Thérèse, en pareille circonstance, une répugnance extrême : il lui semblait que tous ses os se disloquaient; mais elle surmonta cette impression par son courage. Une autre postulante, plus tard, la Mère Marie de Saint-Thomas, entra le même jour dans le nouveau monastère.

Bien que l'amitié unît déjà dans le siècle ces deux jeunes personnes, et dût se resserrer désormais par la profession d'une même règle, l'une et l'autre cependant s'adressèrent leurs adieux. Elles se dirent qu'à l'avenir elles ne se donneraient plus d'autre gage d'affection spéciale, que de s'aider dans la pratique de la vertu, et de s'avertir mutuellement de leurs défauts.

L'engagement fut gardé à la lettre; pendant les onze années qu'elles passèrent ensemble, on ne les vit s'entretetenir seule à seule que six fois.

Les deux postulantes reçurent l'habit religieux en la fête de saint Alexis, 17 juillet. Le nom de ce grand ami du renoncement et de l'obscurité fut imposé à Marie de Sales; elle allait, par un souverain mépris d'elle-même et un singulier amour de la pauvreté, marcher sur les traces de son nouveau Patron. La haute estime qu'elle avait de sa vocation la tenait dans une joie continuelle, et le désir d'arriver à la perfection religieuse lui faisait surmonter les obstacles qui auraient arrêté d'autres âmes moins généreuses. Elle acquit bientôt une admirable simplicité, une douceur charmante, une charité qui se prêtait à tout.

Le monastère était encore inachevé; il fallut, pour la régularité des constructions, démolir quelques maisons achetées depuis peu et

occupant une partie de l'enclos. Les ouvriers avaient à peine quitté le chantier pour aller prendre leur repas, que les Religieuses se mettaient à l'œuvre et avançaient si bien la besogne qu'à leur retour les ouvriers en étaient stupéfaits. Douée d'une complexion robuste, Sœur Marie de Saint-Alexis se signalait particulièrement dans ce travail, prenant pour elle la tâche la plus pénible, sans rien retrancher pour cela aux pénitences corporelles qu'elle pratiquait en secret. Fréquemment elle jeûnait au pain et à l'eau, et usait avec une telle modération de ce qu'on lui servait au réfectoire que jamais elle ne se leva de table pleinement rassasiée. Pendant l'Avent et le Carême, son repas principal consistait en quelques fèves cuites avec des racines ; deux onces de pain sec faisaient les frais de sa collation. Jamais, non plus, elle ne goûta aux fruits, quoiqu'elle les aimât beaucoup. Une grosse corde de crin lui ceignait les reins ; une seule robe, fort pauvre, était à son usage et, quelque froid qu'il fît, notre jeune novice ne s'approchait jamais du feu.

La profession de Sœur Marie fut retardée et n'eut lieu, l'année suivante, que le 21 novembre, seize mois après la prise du voile ; mais tout coopère au bien des élus. La coïncidence de ce jour avec la fête de la Présentation de la Sainte Vierge au temple, permit à la nouvelle fiancée du Christ de s'unir plus étroitement aux dispositions de l'auguste Mère de Dieu dans ce mystère.

A peine professe, elle se vit confier quatre emplois à la fois : la sacristie, la dépense, l'infirmerie et le réfectoire. Il n'en fallait pas tant pour absorber une seule personne. La vertueuse Sœur suffit à tout ; mais au prix de quels sacrifices ! Dieu le sait. Souvent elle arrivait à 2 heures de l'après-midi sans avoir pris aucune nourriture ; elle se contentait alors des restes de la Communauté sans jamais se plaindre, car ce qui lui offrait quelque désagrément était toujours à son goût.

Dieu la soumit, vers cette époque, à une cruelle épreuve. Assaillie de grandes désolations intérieures, elle se croyait perdue, bien qu'à travers cette tempête le confesseur du monastère, Religieux éclairé, démêlât sans peine dans l'âme de sa pénitente une pureté virginale et un véritable amour de Dieu. Humble et résignée, Sœur Marie disait sans cesse : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me délivrer de ces angoisses ; mais, si vous en décidez autrement, je ne laisserai pas, moyennant votre grâce, de vous demeurer fidèle ».

D'autre part, elle s'étudiait à pratiquer cette leçon du divin Maître :

« Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ». Elle y réussit à tel point que tout son être paraissait empreint de douceur et d'humilité. Parfois la Mère Prieure lui enjoignait d'aller dire sa coulpe à la Sœur cuisinière ; l'humble fille obéissait sur-le-champ, ravie de subir une petite humiliation. Jamais elle ne manqua à la promptitude de l'obéissance ; quant à la pauvreté, on n'aurait pu trouver ailleurs plus entier détachement. Sa cellule ne contenait ni chaise, ni table ; on y trouvait pour tout ameublement une paillasse avec deux chétives couvertures. Son affection naturelle pour la famille était si complètement vaincue qu'elle ne consentait à recevoir ses parents qu'une ou deux fois l'année. A l'oraison, son visage paraissait tout en feu et, pour conserver plus de recueillement, jamais elle ne levait les yeux.

Un flambeau si lumineux ne pouvait rester longtemps sous le boisseau ; la charge de Maîtresse des novices étant devenue vacante, Sœur Marie de Saint-Alexis en fut pourvue, malgré les excuses de son humilité. Elle commença par s'attacher aux principes de la solide sainteté, inculquant à ses filles la pureté du cœur, l'abnégation de soi-même, la mortification des sens, le zèle de la religion et le détachement universel.

Afin de les mieux former à cette dernière pratique, elle les faisait souvent changer de cellule, de bréviaire, de chapelet ; elle les reprenait charitablement, les châtiait avec une pieuse sévérité, les exerçait à la fatigue corporelle et au travail, montrant elle-même, par l'exemple de sa vie crucifiée, dans quel esprit les personnes consacrées à Dieu doivent expier leurs fautes et prendre l'habitude du bien. Ses conférences spirituelles roulaient souvent sur l'amour que les âmes religieuses doivent à leur divin Epoux et sur le courage avec lequel il faut lutter contre les obstacles. Sa parole avait une telle efficacité que la Mère Marie du Saint-Esprit, rendant témoignage aux vertus de sa sainte Maîtresse, assure qu'elle pensa mourir de chagrin, en quittant le noviciat, tant elle appréciait la direction sûre et éclairée de cette prudente Religieuse.

Les instances de la V. Mère pour être déchargée d'un emploi dont elle se jugeait indigne furent agréées des Supérieures ; mais ce ne fut qu'un repos momentané qui la préparait à l'exercice du Priorat. Comme elle n'accepta cette nouvelle charge que pour obéir à Dieu, servir les Sœurs et acquérir par sa vigilance et ses soins une plus riche couronne dans l'éternité, elle y donna les plus beaux exemples des vertus religieuses. Rien de plus recueilli que son maintien, de

plus touchant que ses remontrances. La paix de son âme et l'égalité de son esprit parurent admirablement pendant son triennat, malgré les croix nombreuses qui lui arrachaient cet aveu que jamais elle n'avait mieux fait son noviciat, ni moins sa volonté, qu'étant Prieure. A l'issue de Complies, elle demeurait au chœur longtemps encore, et après un court repos, se levait pour Matines. Toute sa vie, elle eut une peine extrême à dompter le sommeil ; mais aussi, en récompense de ses luttes et de ses victoires, Dieu lui accordait une ferveur courageuse pour reprendre encore ses saintes veilles après l'Office. Cette énergie surnaturelle, la V. Mère la puisait surtout dans la communion quotidienne, et elle accomplissait tant d'actes d'humilité que ses filles se voyaient contraintes de la suivre dans les mêmes pratiques. Elle leur baisait les pieds, balayait le couvent, lavait la vaisselle, faisait la lessive, et maniait, au besoin, la bêche dans le jardin.

Deux fois la semaine elle tenait le Chapitre, reprenant et corrigeant les moindres défauts. Elle faisait aussi, deux fois chaque semaine, des conférences ou lectures spirituelles, et pour se maintenir dans l'esprit de dépendance, rendait souvent compte de son intérieur aux Mères Agnès de la Paix et Marguerite de Jésus (1). Elle ne se rebutait nullement des importunités de ses inférieures, écoutant avec patience et charité tout ce qu'elles avaient à lui confier, les consolant dans leurs peines et pourvoyant de son mieux à tous leurs besoins. Elle termina ses trois années de supériorité avec une plénitude de bénédictions célestes, tant pour elle-même que pour ses filles. Après sa sortie de charge, la Mère Sous-Prieure, voulant marquer la gratitude de la communauté, non moins que remplir un acte de convenance, fit déposer des vêtements neufs dans la cellule assignée à l'ex-Prieure. L'humble Mère s'en revêtit par obéissance ; mais à peine les eut-elle portés une demi journée, qu'elle éprouva un malaise provenant, disait-elle, du poids de cet habit neuf sous lequel elle succombait. Pour cette raison, elle redemanda instamment son ancienne robe, et les Sœurs durent céder à cette touchante prière.

II. — Le moment était venu pour la V. Mère Marie de Saint-Alexis d'exercer ses vertus dans de plus grandes œuvres. Elle fut d'abord désignée pour la fondation du monastère de Saint-Thomas à Paris.

En se rendant à la capitale, elle s'arrêta dans la ville de Limoges,

(1) Voir leurs vies aux 2 et 7 juin.

où son frère, le Jésuite, fit l'impossible pour la retenir. Il alléguait qu'il avait sous sa direction plusieurs jeunes personnes disposées à prendre l'habit de Saint-Dominique, et dans sa sœur une fondatrice toute trouvée pour une maison de l'Ordre. Mais l'heure de la Providence n'avait pas encore sonné; la Mère de Saint-Alexis ne put répondre aux avances du V. Religieux.

A l'abbaye de Jouarre, où elle demeura près de trois mois avec la Mère Marguerite de Jésus et ses compagnes, en attendant l'aménagement complet de la maison de Paris, notre Sœur arrêta un incendie en jetant dans le brasier un reliquaire qui fut retrouvé intact. Mais dès que la fondation de Saint-Thomas fut établie, la V. Mère rentra à Toulouse; elle en repartit pour Bordeaux la même année.

Notre couvent du *Chapelet* à Bordeaux avait été réformé, l'an 1616 et uni à la Congrégation de Saint-Louis, fondée par le P. Sébastien Michaëlis. Les Pères de la nouvelle observance ne tardèrent pas à répandre autour d'eux, par leurs exemples et leurs prédications, un agréable parfum de religion et de piété. La dévotion du Rosaire devint très florissante; bientôt même, à côté de la grande Confrérie que tout le monde embrassait, on dut ériger une Confrérie spéciale pour les hommes qui s'adonnaient avec plus de soin à la fréquentation des sacrements et au service de la Sainte Vierge. Bon nombre de jeunes filles, aspirant à une plus haute perfection, s'étaient déjà placées sous la protection de sainte Catherine de Sienne. Les choses en étaient là, quand le 16 juillet 1627, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel et veille de S. Alexis, une dame de Bordeaux, fortement inspirée de fonder dans sa ville natale un monastère de Religieuses dominicaines, résolut de consacrer tous ses biens à cette œuvre. Elle communiqua son dessein au P. Bernard de Sainte-Thérèse, Carme déchaussé, qui la confirma vivement dans son projet, et reçut, dès le lendemain, les fonds nécessaires pour l'entreprise.

Très affectionné à notre Ordre, ce Père Carme obtint de l'Archevêque les permissions voulues, et après avoir fait enregistrer l'acte de donation, approuvé et accepté par le Prélat, chargea un vertueux ecclésiastique d'aller chercher à Toulouse les Religieuses de Saint-Dominique.

A peine le messager était-il parti que la fondatrice, changeant de résolution, réclama la somme versée par elle. Mais son acte de donation ayant été rédigé et accepté en bonne et due forme, ses tentatives pour le faire annuler n'eurent d'autre résultat que de l'engager, en pure perte, dans des procès onéreux.

Cependant l'ecclésiastique, arrivé à Toulouse, s'était empressé de remettre à nos Sœurs de Sainte-Catherine les lettres du cardinal de Sourdis, sollicitant trois Religieuses de cette maison pour la fondation de Bordeaux. Parmi ces trois, le Cardinal-Archevêque désignait nommément la Mère Agnès de la Paix, pour la haute estime qu'il avait de sa vertu. Cette demande faillit tout compromettre. Cette V. Mère se trouvait alors très malade, et les médecins s'opposaient formellement à son départ. Néanmoins l'envoyé tenait ferme et ne voulait point revenir sans les Religieuses fondatrices. On convint alors que le choix se ferait par élection.

Après avoir invoqué le Saint-Esprit, les Sœurs émirent leurs suffrages, et le sort, dirigé par Dieu, tomba sur la V. Mère Marie de Saint-Alexis, alors portière, et sur les Mères Madeleine de Saint-Paul et Madeleine de la Présentation ; cette dernière, au moment du départ, dut céder sa place à la Mère Marguerite de Saint-Michel. Celle-ci servait à l'infirmerie quand sa Prieure, en peine de trouver une Sœur pour remplacer la Mère Madeleine de la Présentation, l'ayant rencontrée, lui demanda sans autre préambule, s'il lui répugnerait d'aller à Bordeaux. « Ma Mère, répondit la docile Religieuse, j'irai bien au bout du monde, si vous le voulez. » On la prit au mot. Ainsi fut conclue cette grave affaire : c'était un samedi, jour consacré à Marie.

Les trois Mères désignées, réfléchissant que les œuvres de Dieu sont toujours éprouvées, mirent plus amoureusement que jamais leur confiance en sa protection. Afin de placer l'entreprise sous les auspices de la très Sainte Vierge, elles firent vœu de fonder le monastère en son honneur, et de donner son nom à la première postulante, avec obligation pour celle-ci de réciter chaque jour un Rosaire entier pendant son année de probation. Les Sœurs s'engagèrent encore à communier l'une ou l'autre tous les samedis, et à lire à la communauté ce jour-là, comme sujet d'oraison, quelque chose des grandeurs ou des mystères de la Mère de Dieu : pieuse pratique qui s'est toujours maintenue dans la maison.

Le vœu fait de cette sorte, elles attendirent joyeusement l'heure du départ. Dans le même temps, une dame veuve s'offrit à les accompagner avec l'une de ses parentes, femme de grande vertu. M. de Costa, chanoine de l'église cathédrale et neveu de la Mère Agnès de la Paix, proposa de les suivre, en les assurant de son entier dévoûment.

Le voyage fut fertile en incidents de toute nature, et les Sœurs eurent de nombreuses occasions d'exercer leur patience. Elles étaient à peine montées en voiture pour se rendre au bateau, qu'une roue du véhicule se brisa : il leur fallut faire à pied le reste du chemin. Dans le navire, on leur aménagea une cabine séparée, où elles se tenaient recueillies, réglant leur temps de manière à observer les heures d'Office et de silence, comme dans un monastère. On était à l'automne, une pluie glaciale pénétrait dans leur chambrette et les trempait jusqu'aux os. Arrivées aux stations où le bateau s'arrêtait pour la nuit, elles devaient s'ingénier pour trouver un gîte quelconque. Un soir, on ne put leur procurer qu'une sorte d'alcôve, mal fermée, donnant sur une salle remplie de gens avinés, qui ne cessèrent de proférer les plus grossiers propos. Elles passèrent toute la nuit en prières.

La bonne tourière de Toulouse qui accompagnait les vénérables Mères, augmenta encore leurs alarmes, mais d'une manière bien innocente. Le bruit de ces hommes et leurs discours déshonnêtes lui représentant les indignes traitements infligés au Sauveur, la nuit de sa Passion, émurent à tel point la pauvre Sœur, qu'elle se mit à sangloter et à pousser des gémissements ; on eut beaucoup de peine à la calmer.

A Agen, les voyageuses pouvaient espérer meilleure réception; mais le monastère qui les logeait avait, ce jour-là, l'exposition du St-Sacrement. Les Religieuses, occupées par la solennité, se hâtèrent de conduire les Mères à la tribune, et les y laissèrent trois heures durant, jusqu'à la fin de la cérémonie; mortification d'autant plus pénible, que nos Sœurs était arrivées toutes mouillées, et n'avaient rien pris le matin à cause d'un jeûne de règle.

A Sainte-Bazeille, elles prièrent l'ecclésiastique qui les accompagnait de leur dire la sainte Messe, et de les communier avant qu'on se remît en route. Le prêtre fit de grandes difficultés, car le temps était beau et il voulait en profiter. Mais les Sœurs insistèrent, et il finit par condescendre à leur requête. On vit bien alors que ce pieux désir venait de Dieu pour leur salut et celui des passagers ; en effet, pendant qu'elles se confessaient, entendaient la Messe et communiaient, il s'éleva soudain une furieuse tempête qui, sans ce retard providentiel, les eût exposées sur la Garonne à un réel danger. A Saint-Macaire, elles descendirent chez les Ursulines qui les reçurent avec la plus grande charité. Voulant les traiter comme des envoyées

du ciel, et ignorant que la règle dominicaine prescrivait l'abstinence, elles leur préparèrent des aliments gras. Nos Sœurs furent surprises, et surtout bien confuses de la peine qu'elles donnaient à leurs charitables hôtesses. Que faire? d'une part, manquer à leur règle, elles ne pouvaient s'y résoudre; de l'autre, refuser les mets offerts, n'était-ce pas causer un réel ennui aux Religieuses? Il fallut cependant s'expliquer, et aussitôt, on leur servit abondamment le maigre prescrit par nos Constitutions.

Avant d'arriver à Bordeaux, elles apprirent de l'un des passagers qui connaissait la dame fondatrice, combien cette femme avait l'esprit changeant. « Si j'avais su, en partant de Toulouse, ajouta-t-il, que c'était elle qui vous demandait à Bordeaux, je vous aurais certainement dissuadées de faire le voyage. »

Ce n'était guère encourageant, mais la lettre qu'elles reçurent du P. Bernard de Sainte-Thérèse leur causa encore de plus grands soucis. Cet ami fidèle, principal promoteur et directeur de l'affaire, leur écrivait que la fondatrice, à force de démarches, avait enfin obtenu gain de cause et fait annuler son acte de donation. Il les exhortait néanmoins à se tenir en paix; Dieu se plaisant à ruiner tous ses desseins pour le succès de l'entreprise, on pouvait croire fermement que Lui seul voulait en être l'auteur.

Les pieuses filles furent confirmées dans leurs pénibles pressentiments, quand l'ecclésiastique député pour les conduire et qui avait pris les devants, afin de hâter les préparatifs, revint leur apporter les dernières nouvelles. La fondatrice temporelle persistait opiniâtrément dans sa rétractation; et, chose plus significative, le Cardinal-Archevêque avait dit au P. Bernard : « La fondatrice s'étant dédite, la fondation n'aura pas lieu. »

Le saint Religieux n'était pas homme à se déconcerter facilement. « Il faudra donc alors, Monseigneur, avait-il répondu, mander aux Sœurs de s'en retourner immédiatement? » — « Non, laissez-les venir voir la maison; peut-être Dieu fera-t-il le reste. » L'Archevêque prophétisait sans le savoir, car son intention bien arrêtée était de renvoyer à Toulouse la petite caravane, dès son arrivée à Bordeaux.

Les VV. Mères, fort inquiètes, on le comprend, de la tournure qu'allaient prendre les choses, mirent pied à terre dans la ville, le 13 novembre au soir. Quelques personnes les attendaient au port, pour les conduire dans un logement qu'on ne leur cédait qu'avec une insigne mauvaise grâce. Elles y furent reçues par un ami dévoué

de l'Ordre, M. Claveau, qui prit en mains leurs intérêts, aidé en cela d'une respectable demoiselle de sa connaissance. Tel fut donc le lieu de la paix et du repos pour ces trois âmes d'élite, sur la vertu desquelles, comme sur trois colonnes vivantes, devait s'élever la perfection du nouveau monastère.

III. — Elles en jetèrent les fondements par une grande patience et une admirable confiance en Dieu : tout leur manquait. En outre, le local n'étant pas encore suffisamment approprié à sa nouvelle destination, il fallut aux Sœurs, malgré la fatigue, rester sur pied la plus grande partie de la nuit. La Mère Marie de Saint-Alexis, installant ses compagnes du mieux qu'elle put, se réserva une chambrette exposée à tous les vents. Elle n'eut pour dresser son lit que deux ais, soutenus par deux tréteaux, sur lesquels elle étendit une petite couverture. Mais quelque soin qu'elle prît à l'intention de ses bien-aimées Sœurs, cela n'empêcha pas l'une d'elles de contracter, la nuit même, les germes d'une fluxion de poitrine dont elle resta longtemps souffrante.

Le lendemain dimanche, le prêtre désigné pour leur dire la Messe, trouva la chapelle provisoire encombrée de matériaux. Il en fit une sévère réprimande aux Mères qui, renfermées dans leur clôture, ne pouvaient s'occuper du nettoyage, quand surtout personne du dehors ne s'était offert pour leur rendre service. Elles présentèrent leurs humbles excuses, et l'ecclésiastique s'apaisa. Sur ces entrefaites arriva le sacristain du couvent; lui-même mit les choses en ordre et le Saint Sacrifice put être célébré.

La V. Mère Marie de Saint-Alexis s'était empressée d'envoyer à l'Archevêché M. de Costa, ce bon chanoine de Toulouse, pour offrir à Monseigneur leurs hommages et lui demander sa bénédiction. Mais le Cardinal, apprenant que la Mère Agnès de la Paix n'était pas venue, répondit froidement au chanoine que les Sœurs pouvaient s'en retourner, qu'il refusait de les recevoir. Le chanoine allégua quelques bonnes raisons, mais en vain. « Qu'elles repartent avec vous, elles ne trouveront pas de meilleure occasion. » — « Monseigneur, la saison est bien rigoureuse, et l'une des Religieuses si infirme que je ne saurais la ramener sans mettre sa vie en péril. S'il plaisait à Votre Eminence de les autoriser à rester jusqu'à Pâques, il me serait alors facile de venir les chercher et d'exécuter fidèlement vos ordres. »

Le Prélat ne trouva rien à répondre, et consentit d'autant plus volontiers à cette proposition que le P. Bernard de Sainte-Thérèse

avait respectueusement fait entendre que lui-même, le cas échéant, quitterait, et pour toujours, la ville épiscopale. L'Archevêque comprit ses motifs, et comme il était fort attaché au saint Religieux qu'une estime générale entourait à Bordeaux : « Non, répondit-il, pas cela, mon Père. » Cette parole suffit pour assurer jusqu'à Pâques la tranquillité très relative de nos bonnes Dominicaines. Le Cardinal daigna un peu plus tard les honorer de sa visite. Il fut reçu au chant du *Te Deum* ; mais, vu leur grande pauvreté, les pieuses filles durent lui présenter l'eau bénite dans une simple assiette, avec une petite branche de romarin, en guise de goupillon. Le Prélat entra dans la clôture, adressa quelques paroles bienveillantes, mais ne voulut donner aucune Lettre de chancellerie en faveur de la fondation.

Il fallut cependant pourvoir à leur direction spirituelle ; ne sachant à qui les confier, parce que le défaut de ressources ne leur permettait d'entretenir ni aumônier, ni confesseur, il les recommanda au V. P. Pierre Girardel, Prieur de notre couvent. Le saint homme s'en excusa d'abord en vertu d'un privilège du Chapitre général de Milan, qui exemptait les Religieux de la Réforme de diriger des monastères de femmes.

L'Archevêque insista et le V. Père, après avoir promis de s'occuper des Sœurs, tant qu'il plairait à Dieu de conserver les jours de Son Eminence, désigna immédiatement pour confesseur le P. Antonin Alvarez, Religieux de grande vertu, fort zélé pour l'observance et si exact au chœur, qu'on ne le vit jamais manquer les Matines, malgré son âge avancé et ses nombreuses infirmités.

Le bon Père n'eut pas longtemps la consolation de rendre au monastère ses charitables services; le Cardinal de Sourdis étant mort avant Pâques, les Vicaires capitulaires s'empressèrent d'accorder la sanction canonique à la prise de possession de nos Dominicaines, et de confirmer comme Prieure la V. Mère Marie de Saint-Alexis. Le cœur des pieuses filles s'épanouit alors en de dévotes actions de grâces; elles voyaient paraître le calme et la sérénité après une si terrible bourrasque. Un de leurs premiers soins fut d'accomplir le vœu fait par elles de dédier leur monastère à la Sainte Vierge.

Mais disons un mot des contradictions qu'elles eurent à essuyer de la part des plus puissants personnages de la ville. Le premier Président reçut avec tant de froideur les hommages de respect et de déférence présentés par M. l'abbé de Costa, au nom des Sœurs, que cela suffit pour montrer jusqu'à quel point il leur serait opposé : il

l'eût été, sans aucun doute, malgré l'entrée d'une de ses nièces dans cette maison, si Dieu ne l'eût retiré de ce monde la même année.

Le duc d'Epernon, gouverneur de Bordeaux et de la province de Guyenne, après avoir assuré les Sœurs de son entier dévouement, leur défendit bientôt d'élever aucune construction, afin de ne point gêner la vue du château, situé dans le voisinage. Les autres membres de la noblesse, à peu d'exceptions près, se conduisirent de la même manière. Chose remarquable, il arrivait à ces bonnes filles d'éprouver à la lettre tout ce que sainte Thérèse rapporte de sa fondation à Séville, où, ne croyant manquer de rien dans l'une des plus belles et des plus riches villes d'Espagne, elle s'y trouva aux prises avec une véritable détresse, Dieu le permettant pour lui faire comprendre par une expérience salutaire, qu'en tout temps et en tout lieu, on ne doit compter que sur la Providence.

Cette longue et si pénible épreuve allait féconder les vertus qui embaumeraient le nouveau monastère. Avant d'en relater les édifiants détails, parlons d'une autre croix, non moins lourde, que la Providence laissa peser sur ces saintes filles, l'espace de quinze années. Nous avons déjà dit un mot du désistement de la fondatrice. Cette dame, en effet, s'était obstinée à faire casser l'acte de donation ; n'ayant pu y réussir, parce qu'il avait été rédigé dans les conditions requises, elle conçut de là une si étrange aversion pour les Sœurs, qu'elle ne pouvait en entendre parler. Vainement celles-ci employèrent-elles tous les moyens imaginables pour l'adoucir ; leurs charitables procédés n'étaient payés que de mépris, injures et rebuts.

Ces mauvaises dispositions affligeaient sensiblement les servantes de Dieu ; aussi, les moyens humains demeurant sans effet, prièrent-elles Notre-Seigneur d'inspirer à cette personne de meilleurs sentiments.

Elles appréhendaient, en outre, que la dame fondatrice ne voulût entrer dans la clôture, comme le contrat le lui concédait : elle n'eût pas manqué de tout bouleverser. Pour se préserver de cette visite, les Sœurs firent vœu de placer l'image de la Sainte Vierge dans un cadre magnifique, pour être porté à la procession du Rosaire, tous les premiers dimanches du mois ; en même temps, elles promirent à notre Père S. Dominique que l'une d'elles, à tour de rôle, réciterait en son honneur, chaque jour, pendant une année entière, un chapelet formé du Répons *O spem miram*, sur les gros grains, et de l'Antienne *Pie Pater Dominice*, sur les petits.

Leurs désirs furent pleinement exaucés : la fondatrice n'entra

jamais dans le monastère, et quelque temps avant sa mort, craignant de paraître devant Dieu sans s'être réconciliée, envoya auprès des Sœurs une dame de sa maison pour les assurer de son repentir. Nos bonnes Dominicaines en conçurent une joie indicible. Bénissant Dieu d'une telle conversion, elles chargèrent leur confesseur d'aller en leur nom remercier la malade, et l'assurer de leurs prières. La dame, fort touchée de cette démarche, exprima de nouveau ses regrets, et, comme preuve de sincérité, demanda à être ensevelie dans la chapelle des Religieuses. Elle décéda l'an 1642.

Reprenons le fil de notre récit.

IV. — Les dix premières années furent particulièrement difficiles pour les vénérables Religieuses. Sans compter les tribulations du dehors, celles du dedans, c'est-à-dire les sollicitudes de la vie de chaque jour, exercèrent leur foi et leur confiance en Dieu.

Il n'y avait encore sous ce pauvre toit que les trois Mères et la tourière, quand elles se trouvèrent, un soir, n'ayant qu'un petit morceau de pain. La Prieure en fit trois parts et les distribua à ses compagnes, se réservant pour elle-même la seule jouissance de s'être privée afin de leur venir en aide. Durant l'hiver, presque jamais de feu. Une nuit, après Matines, saisies par un froid glacial, elles essayèrent de faire flamber les liens d'un fagot, et n'y purent réussir. Si elles trouvaient dans le jardin quelques petites branches faciles à s'enflammer, c'était une bonne fortune. Parfois elles allaient arracher des herbes, les séchaient au soleil, et s'évertuaient ensuite à les utiliser au fourneau ; mais ce feu improvisé incommodait plus par sa fumée, qu'il ne ranimait par sa chaleur.

La première postulante converse, avant d'entrer au monastère, acheta des écuelles, sachant bien que la maison où elle allait dépassait en dénuement la demeure qu'elle laissait. A son tour, la maladie vint plus d'une fois occasionner de nouvelles détresses. Fallait-il alors prendre à crédit les choses les plus indispensables, presque aussitôt après, les personnes auxquelles on avait eu recours harcelaient les pauvres Sœurs pour se faire rembourser. Plusieurs en vinrent même à ne plus rien donner sans argent comptant. Une riche boulangère, dont la fille était entrée dans le couvent, renvoya rudement la tourière avec défense de revenir, procédé d'autant plus inexplicable que jusqu'alors les dépenses courantes avaient été régulièrement soldées.

La communauté, composée déjà de quatorze personnes, allait se trouver dans un cruel embarras. La Mère Marie de Saint-Alexis s'adressa au Père céleste, et sa confiance ne fut point trompée.

Souvent les Religieuses se mettaient à table sans qu'il y eût dans la maison une seule bouchée de pain; bien loin de se montrer chagrines, elles en étaient remplies de joie, appréciant davantage d'avoir part à la pauvreté du Sauveur et à celle des premiers enfants de notre saint Patriarche, maintes fois, eux aussi, dans les mêmes angoisses. Dieu venait alors en aide à ses servantes, sinon par le ministère des Anges, du moins par des marques incontestables de sa particulière protection. On trouvait dans le tour de l'argent, des œufs, de l'huile, des fruits et autres provisions, arrivant toujours à point dans une nécessité urgente, et d'ordinaire le samedi, jour dédié à Marie.

A une époque de disette générale, la Mère Marguerite de Jésus envoya de Paris des ressources suffisantes pour acheter quelques boisseaux de blé et joignit même à son aumône un beau calice pour la sacristie. Devant ces attentions délicates d'une Providence qui prévenait tant de besoins, la Mère Marie de Saint-Alexis recommandait expressément à ses filles de prendre sans inquiétude leur réfection, et les restes étaient distribués aux pauvres.

L'assistance divine ne se fit pas moins sentir quant au spirituel. Les personnes les plus empressées, au début, pour la fondation, et les plus aptes, en apparence, à la faire réussir, n'aboutirent néanmoins qu'à un fort mince résultat.

A la nouvelle que les Dominicaines allaient s'installer dans la ville, vingt-huit jeunes personnes avaient donné leurs noms pour entrer comme postulantes dans la clôture; deux seulement obtinrent la grâce de la vocation. Les autres, pour avoir cédé à un empressement trop humain, furent rejetées de Dieu, et remplacées par des filles plus vertueuses. Celles-ci étaient pauvres pour la plupart; mais la Mère fondatrice les reçut joyeusement, sans espoir de dot, ni de pension annuelle. Furieux de cette conduite désintéressée, le démon suscita mille entraves aux vocations. C'était du côté des familles une aversion incroyable et irréfléchie pour la maison de Sainte-Catherine. Se fût-il agi de tout autre monastère, on eût cédé ; mais pour Sainte-Catherine, on n'accordait ni trousseau, ni dot, ni consentement. La charité de la V. Mère et de ses deux compagnes passait par-dessus ces obstacles : on recevait les postulantes pour leur vertu seulement, et c'était plaisir de voir la courageuse fermeté de ces jeunes filles qui,

sachant bien qu'elles n'auraient pas même l'étoffe pour se vêtir, affrontaient résolument les privations capables de faire reculer les plus décidées. Pour la vêture de la première postulante, il fallut recourir à l'obligeance d'une amie pour se procurer quelques mètres de laine blanche. Peu après, une seconde postulante s'étant présentée, on dut ôter à la première la tunique qu'on lui avait donnée. Une troisième arrivant, on ajusta pour elle une vieille robe, apportée de Toulouse, et, en guise de chape, on emprunta le manteau râpé d'une pauvre fille de la campagne, entrée comme converse. Celles qui les suivirent partagèrent le même sort.

Quand les contradictions et traverses s'accentuaient un peu moins du côté des familles, la calomnie reprenait le dessus, cherchant à discréditer partout ces âmes angéliques. Mais ici, comme toujours, l'iniquité se démentait elle-même. Aussi fallait-il aux premières postulantes un courage surhumain ; les expédients imaginés par elles pour assurer leur vocation tiennent parfois de l'héroïsme. L'une, voulant obtenir un consentement qu'on lui refusait, s'enferma dans la chapelle des Sœurs, et là, défendit si bien sa cause que les parents, vaincus par tant de constance, finirent par céder. Une autre, apportant quelques fagots, dont l'introduction dans la clôture exigeait l'ouverture de la grande porte, se précipita en même temps dans le jardin, et n'en voulut plus sortir. Une jeune fille de bonne maison imagina un autre stratagème : elle entre dans l'église des Religieuses, se rend à la sacristie, et se plaçant dans le tour destiné au passage des objets du culte, pénètre ainsi dans l'intérieur. On vit plusieurs jeunes personnes de la campagne profiter du moment où elles se trouvaient seules pour quitter brusquement les travaux de la campagne et arriver à Sainte-Catherine.

Bien que les VV. Mères fussent absolument étrangères à des manœuvres qu'elles n'avaient point prévues, moins encore conseillées, on ne laissa pas pourtant de les en rendre responsables et de les traiter en conséquence. La chose fut même déférée au tribunal : deux novices, arrachées de force du monastère, se virent, en pleine audience, dépouillées des livrées de l'Ordre ; mais après huit mois d'une constance affermie par l'épreuve, elles brisèrent de nouveau tous leurs liens pour répondre à la voix du divin Maître.

Ces traits d'héroïsme, qui forcent l'admiration, démontrent clairement que la vie inaugurée au monastère de la Vierge devait être une vie toute de paix, de ferveur, de consolation et de joie. Ces

saintes filles chérissaient tellement leurs pieux exercices, la prière, la lecture, la retraite, la conférence spirituelle, que le temps leur semblait toujours trop court. La récréation se passait à parler des choses de Dieu ou de la perfection religieuse. Du reste, on procédait de la manière la plus simple et la plus joyeuse, pour ne pas enlever à cet exercice son caractère de délassement, tout en s'encourageant à la vertu.

Les Sœurs s'appliquaient encore à une charité parfaitement désintéressée et à une grande humilité de cœur, s'estimant heureuses d'être reprises et punies de leurs manquements. Un rigoureux esprit de pauvreté formait l'unique trésor de la maison. Détachées de tout, les servantes de Dieu n'auraient pas porté une seule épingle superflue, ni emprunté une aiguille sans permission. En un mot, l'estime des Religieuses pour leurs observances s'étendait jusqu'aux moindres prescriptions de la Règle.

Réprouvant cette sagesse humaine qui veut se rendre compte d'un commandement donné, jamais elles ne demandaient raison de l'obéissance. C'était assez que l'une vînt dire à ses compagnes : « Notre Mère ordonne telle chose », pour que toutes s'y employassent à l'heure même. Souvent, agenouillées devant la sainte Prieure, elles lui disaient avec une parfaite soummission : « Ma Mère, que vous plaît-il que je fasse? » Et la plus grande mortification que celle-ci pût leur imposer, c'était de répondre : « Faites donc ce que vous voudrez. » L'onction de la grâce leur rendait cette dépendance si douce, que le temps même de la récréation leur semblait bien long, quand la V. Mère devait en être absente ; mais, dès qu'elle apparaissait, toutes accouraient vers elle, comme de dociles brebis, pour se placer sous sa houlette. Sa voix seule suffisait pour dissiper leurs peines, et sa parole, reçue comme la parole de Dieu même, était exécutée avec une ponctualité merveilleuse. En voici un exemple : Un jour la V. Mère, rencontrant une Sœur dans l'escalier, lui dit de l'attendre là un moment, et passant outre, elle se rendit où elle avait affaire. D'autres occupations lui firent complètement oublier la pauvre Sœur, qui resta dix heures de suite sur la même marche, jusqu'au moment où la Prieure se rappela le rendez-vous donné et l'oubli involontaire qui l'avait suivi.

Il est rapporté dans les chroniques de Saint-Benoît qu'en un certain monastère régnait une paix si profonde que l'abbé, connaissant par l'Écriture les persécutions et tribulations réservées aux gens de bien,

craignit que ses moines n'eussent été rejetés de Dieu. Notre-Seigneur lui envoya un ange pour le rassurer, et lui dire que la grande union de ses Frères avait pour effet ce calme merveilleux que le démon ne pouvait troubler. La paix qui régnait parmi les filles de la V. Mère Marie de Saint-Alexis était aussi le fruit d'une mutuelle charité. Leur union était d'autant plus complète qu'elle existait à la fois dans les cœurs et dans les esprits. L'inégalité de leurs conditions dans le monde ne nuisait aucunement à la sympathie des rapports. Pour une faute commise, toutes faisaient pénitence, et quand la maladie venait visiter l'une ou l'autre, c'était merveille de voir l'empressement de chacune pour servir les malades. Les petits projets étaient mis en commun. Deux Sœurs, du consentement de la Mère Prieure, avaient résolu de fabriquer une jolie crèche pour Noël, et d'en réserver la surprise à la communauté. Mais bientôt, elles se firent scrupule d'agir en secret, se répétant la parole de Dieu concernant Abraham : « *Numquid celare potero Abraham quæ facturus sum ?* Puis-je taire à Abraham ce que je veux faire ? » Dès lors, le secret ne fut plus gardé.

V. — Une si sainte union, ainsi que la charité qui en faisait le mobile, était, à n'en pas douter, une bénédiction accordée par Dieu aux vertus de notre V. Mère. Pour mieux dire, ses filles ont été saintes parce qu'elle-même possédait en plénitude l'esprit de sainteté. Elle s'étudiait à les engendrer toutes en Jésus-Christ par ses exemples et ses instructions.

Lorsqu'elle les savait aux prises avec quelque souffrance, elle ne pouvait goûter un moment de repos. Avec une bonté qui ne se démentait jamais, elle pourvoyait à tout ce qui leur était nécessaire, et malgré la pauvreté de la maison, ses filles n'en avaient pas moins les soins réclamés par leur état. Une des premières novices ne quitta plus l'infirmerie durant l'année de sa probation. La V. Prieure lui prodigua tout ce dont elle pouvait disposer. Notre-Seigneur bénit son dévouement ; cette Sœur fit profession et vécut ensuite dix-huit années en bonne santé, gardant une observance très sévère et donnant de rares exemples de vertu.

C'était particulièrement dans ces rencontres que la V. Mère savait tirer de son cœur les inépuisables trésors de sa charité. Loin d'user de parcimonie dans la manière de traiter les malades, elle veillait à ce que les ordonnances du médecin fussent scrupuleusement exécutées ;

volontiers elle préparait de ses mains nourriture et médicaments, et le soir venu, se rendait à l'infirmerie pour donner à ses bien-aimées filles une parole d'encouragement avec sa maternelle bénédiction. Si le mal s'aggravait, elle passait les nuits à leur chevet. On eût dit que Dieu prenait plaisir à mettre à l'épreuve la confiance et la charité de sa servante, car jamais les malades ne manquaient dans le monastère.

La sainte Prieure portait avec une tendre compassion les troubles et les peines de ses Religieuses, distribuant les consolations et les conseils, auxquels elle joignait ses prières ferventes. Une Sœur tourmentée de scrupules n'osait s'approcher de la sainte Table ; la bonne Mère l'exhorta à le faire sans rien craindre ; puis, ayant envoyé la Sœur prier devant l'autel de Notre-Dame, elle se retira dans sa cellule pour prendre une rude discipline et supplier Dieu de rendre la paix à cette âme. Une autre ne pouvait se résoudre à faire une confession générale, selon le conseil qu'on lui en avait donné : la Mère Marie de Saint-Alexis, craignant que cette répugnance n'eût un résultat fâcheux, recourut encore à la pénitence et à la prière. Le ciel bénit sa charité, car cette Sœur se trouva tellement encouragée qu'elle eût fait volontiers, dit-elle ensuite, sa confession en public.

Pleine de douceur et de tendresse, la V. Mère gouvernait plus par insinuation que par autorité ; elle aimait toutes les Religieuses comme ses véritables enfants, et par la force de son affection possédait leurs cœurs. Aussi les dirigeait-elle à son gré dans l'accomplissement de leurs devoirs. Une seule de ses paroles les touchait plus vivement que tous les sermons ; car elle s'inspirait toujours des maximes de Notre-Seigneur et les appliquait fort à propos aux sujets particuliers qu'elle traitait. Voici quelques-unes des sentences qui revenaient le plus souvent dans ses entretiens :

1° « La mortification doit être continuelle et universelle.

2° « Il faut pratiquer l'humilité envers Dieu, la douceur envers ses Sœurs et la modestie envers soi-même.

3° « Une Religieuse doit se montrer en tout et partout fort libérale et bienfaisante, et rendre deux services quand on lui en demande un.

4° « Sans l'enfance spirituelle, on ne fera jamais rien en Religion. » Maxime qu'elle expliquait par un exemple familier : « N'avez-vous pas vu, disait-elle, de petits enfants entre les bras de leurs mères? Ils font tout ce qu'elles veulent, sans raisonner, ni rien examiner. C'est ainsi que je vous veux : qui marche avec simplicité, marche avec confiance, et la confiance n'est jamais confondue. »

D'après ce principe, elle exerçait ses filles à des actions peu compréhensibles à la raison humaine, mais de nature à faire admirablement pratiquer l'humilité et la dépendance. Un jour, un singe du voisinage sauta dans le jardin : aussitôt la Prieure ordonna à une Sœur d'aller le prendre. Celle-ci se mit en devoir d'obéir et passa une partie de la soirée à courir après l'animal, lequel, à la fin, remonta sur le mur et disparut. Toute confuse de son insuccès, la pauvre fille vint raconter sa mésaventure à la Mère Prieure, qui lui reprocha son peu d'obéissance, ajoutant que si elle avait réellement possédé cette vertu, le singe se serait laissé prendre.

Elle exigeait une soumission aveugle, prompte, joyeuse, persévérante, ne pouvant souffrir ni réplique, ni hésitation.

A son jugement, une Religieuse dépourvue de l'esprit d'obéissance, ne serait jamais qu'une plante inutile dans le parterre de S. Dominique ; c'est pourquoi elle renvoyait impitoyablement les novices défectueuses en ce point. Ayant une fois commandé aux jeunes Sœurs de manger tout ce qu'on leur servirait, celles-ci obéirent, à l'exception d'une seule, qui fit la délicate. Cette sagesse de la chair déplut à la V. Mère, qui avait déjà remarqué dans ce sujet quelques petits défauts du même genre ; peu après, elle lui rendit ses habits séculiers et la congédia.

C'est ainsi que la Mère Marie de Saint-Alexis écartait sans miséricorde les filles qui ne s'attachaient pas de tout leur cœur à la vertu. Elle ne fit pas d'exception pour la première postulante qui s'était présentée à Bordeaux, ni pour plusieurs autres, citées auparavant dans le monde comme des modèles accomplis de perfection.

Par ce sage discernement, la V. Mère composa sa communauté d'âmes d'élite, ayant sérieusement à cœur leur progrès spirituel, et se portant avec ferveur à toutes les pratiques proposées. Ces pratiques n'étaient autres que celles du monastère de Toulouse, approuvées par les Religieux les plus compétents. La V. Prieure rappelait fréquemment cette sentence de l'Ecriture, insérée dans nos Constitutions : « Celui qui néglige les petites fautes tombera peu à peu dans les grandes ». Elle insistait à dessein sur le triste effet de ces négligences légères, et ses filles, en l'écoutant, ne doutaient plus que leur salut éternel n'y fût intéressé. Elle leur faisait rendre compte de leurs actes, lorsque les Sœurs y pensaient le moins, les reprenait avec force, à l'occasion, et témoignait surtout une véritable peine pour la perte d'actions qui, avec de la vigilance, eussent été d'un grand prix devant Dieu.

Elle considérait le travail manuel comme très important pour le maintien de l'observance régulière, ne pouvant souffrir qu'aucune des Sœurs demeurât sans rien faire. « Si les Religieuses, disait-elle, sont assidues à l'Office et emploient le reste du temps au travail, comment ne se conserveront-elles pas dans l'innocence et la pureté du cœur, puisqu'elles n'auront ni le temps, ni le moyen de la perdre ? » Elle prenait donc grand soin de les tenir toujours occupées, et leur en montrait l'exemple la première. Leur grande pauvreté ne leur permettait pas de s'employer à des ouvrages délicats, mais les obligeait à des labeurs pénibles, demandant du courage et de l'entrain. On voyait alors ces jeunes Sœurs prendre en main la pioche et le hoyau, et accomplir allègrement une tâche réservée d'ordinaire à des hommes actifs et robustes. Elles eurent aussi à transcrire et à noter des livres choraux, prêtés par nos Pères, et à confectionner quelques ornements bien modestes pour la sacristie. C'était pour ces pieuses filles une peine réelle d'avoir si peu à leur disposition pour le service des autels : mais la sage Prieure se plaisait à leur rappeler les vertus dont ce dénûment pourrait être la source, leur disant que si elles tenaient à une épingle, elles ne valaient pas une épingle, parole qu'elle aimait pour l'avoir entendue d'un de nos Pères de Toulouse.

En outre, la Mère Marie de Saint-Alexis mit en vigueur dans la maison plusieurs exercices allant droit à procurer la sanctification de l'âme. Elle régla d'abord que l'on ferait chaque jour deux heures d'oraison, une demi-heure de lecture spirituelle, l'examen de conscience à midi, un jour de grand silence et de retraite par mois, les exercices spirituels de dix jours chaque année, et la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie à la discrétion du confesseur ; de la sorte, rien dans cette communauté ne laissait à désirer pour le soutien de la vie surnaturelle.

La pieuse fondatrice tenait aussi à la rénovation des vœux, pratique en grand honneur à Toulouse, et l'une des premières qu'elle introduisit dans le monastère de Bordeaux.

Deux fois la semaine, le dimanche et le jeudi, elle présidait la conférence spirituelle et prenait la parole. Ses entretiens se réduisaient tous à cette maxime : s'appliquer à discerner les mouvements de la nature et ceux de la grâce, afin d'étouffer les premiers, et, par le moyen des autres, de faire régner l'esprit de Notre-Seigneur dans notre âme. Mourir à soi-même pour vivre à Dieu, telle était sa devise ;

parole d'or, qui fut pour cinq de ses filles, vers cette époque, la voie courte et sûre du Paradis.

VI. — Quelques détails plus intimes sur l'esprit et le caractère de Mère Saint-Alexis nous feront mieux connaître cette grande âme.

Sa charité envers ses deux premières compagnes eut à s'exercer, peu après l'arrivée à Bordeaux, l'une et l'autre étant presque aussitôt tombées malades. La V. Mère ne s'en remit à personne du soin de les servir, au risque de compromettre par ce surcroît de besogne sa propre santé. Le jour, en effet, elle recevait les visites au parloir, réglait les affaires de l'intérieur, suivait les exercices de communauté; la nuit, après un fort court repos, assistait à Matines avec ses postulantes, et revenait ensuite auprès de ses chères malades. Lorsque le dortoir de la nouvelle maison fut achevé, elle choisit pour cellule la chambre la plus incommode. Le vent s'y engouffrait avec violence; aussi ne tarda-t-elle pas à contracter un mal qui la força de se réfugier à l'infirmerie. Elle y prit le plus mauvais lit, remerciant Notre-Seigneur de l'avoir frappée de préférence à une autre, et se mettant si peu en peine de se soigner, qu'elle fit reporter immédiatement les couvertures que ses filles lui envoyaient, afin que personne ne se gênât pour elle.

Une Sœur fut atteinte d'une maladie que l'on crut contagieuse. La charitable Prieure résolut de la servir; elle l'eût fait avec son dévouement habituel, si le mal avec tous ses symptômes alarmants n'eût disparu presque aussitôt. Dans ce désir sincère d'être la servante de ses filles, elle balayait les dortoirs, transportait le bois, servait au réfectoire, ou y faisait la lecture, accompagnant ces humbles actions d'une gravité si grande que cet abaissement ne préjudiciait en rien à son autorité. Ses Chapitres étaient fermes et touchants. Un reproche tombé de ses lèvres humiliait profondément, et un seul de ses regards rendait la joie au cœur affligé. Rien d'amer dans ses corrections : le bien des âmes était, on le sentait bien, son unique mobile.

Une Sœur, admonestée en maintes circonstances, n'avait jamais bien compris la conduite de sa Supérieure. Quand la Mère Marie de Saint-Alexis sortit de charge, elle se permit quelque allusion à ses réprimandes passées. « Je n'ai rien contre vous, ma bonne fille, soyez-en bien convaincue, répondit la vénérable déposée; j'avais remarqué en vous certains défauts et je vous en ai franchement avertie; tâchez seulement de vous en souvenir; pour moi, j'ai tout oublié. »

Autre trait de sa longanimité :

Etant Prieure, elle prit un jour par mégarde la chaise d'une autre Sœur et s'assit à sa place. La Religieuse, cédant à un mouvement d'humeur, lui dit avec brusquerie de s'en aller ailleurs. Au lieu de punir cette grave impolitesse, la V. Mère se leva sans mot dire et alla s'asseoir à l'endroit que lui indiquait son inférieure.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette grande douceur, si l'on considère combien la servante de Dieu s'estimait indigne de conduire les autres. Bien que ses filles l'aient toujours placée à leur tête, toutes les fois qu'elles le purent, néanmoins, elle-même tentait l'impossible pour éviter la supériorité ou s'en faire décharger. A la fin de son premier priorat, ses deux compagnes, fort infirmes, incapables de suivre les exercices communs et de veiller au progrès d'une fondation naissante, jugeaient indispensable la réélection de Mère Saint-Alexis. Mais elle, craignant de faillir dans une tâche toujours délicate, avant de se soumettre à une nécessité qui semblait s'imposer, en écrivit aux Mères de Toulouse. Celles-ci lui répondirent de faire élire l'une de ses compagnes, attendu qu'un acte d'humilité de sa part serait beaucoup plus utile au Monastère. Il n'en fallut pas davantage pour fixer sa résolution. Quand le terme de sa supériorité fut près d'expirer, elle fit chanter le *Te Deum*, prit congé de ses filles, avec des protestations de son insuffisance qui tiraient des larmes de tous les yeux, et se retira au chœur pour y attendre la fin de sa charge, après avoir déclaré qu'elle opposerait un refus énergique à toute tentative de réélection.

Ainsi agissait la V. Mère pour éviter la charge de Supérieure, bien qu'elle en remplît les fonctions avec une perfection digne d'être remarquée. Son exactitude aux exercices était si grande que les Sœurs ne pouvaient comprendre comment elle se trouvait rendue la première partout, malgré les infirmités qui, vers la fin de sa vie, rendaient sa marche difficile ; non seulement elle ne se dispensait pas des rigueurs de la Règle, abstinence, jeûnes, veilles, mais quand elle était devenue plus faible, on ne parvenait pas sans peine à lui faire accepter quelque soulagement.

Il est assez juste que la charité des officières supplée parfois à la prudente retenue des Supérieures, surtout lorsque celles-ci ne demanderaient jamais pour elles-mêmes ce qu'elles accordent de bon cœur aux autres ; néanmoins, la M. Marie de Saint-Alexis exigeait que ses filles ne fissent rien sans autorisation expresse, et elle pu-

nissait les infractions de ce genre, même en matière de dévotion. Une Sœur avait cru pouvoir présumer la permission de sa Prieure pour demander à ses parents, dans une de leurs visites, un peu d'étoffe qu'elle destinait à l'ornement d'une statue. Quand arriva le petit cadeau, la V. Mère peignit sous des couleurs très sombres la faute de la Sœur, démontra qu'on ne pouvait offrir à la Reine du ciel des présents obtenus par la volonté propre, et sur-le-champ fit brûler l'étoffe, afin que chose semblable ne se renouvelât plus.

Ce trait nous conduit à parler d'autres points établis par elle pour le maintien de l'observance.

Par rapport à la clôture, la V. Mère semblerait presque avoir excédé en rigueur. Ainsi, elle ne pouvait souffrir qu'on appelât des ouvriers dans la maison, et, la pauvreté aidant, elle trouva le moyen de faire apprendre à ses filles des métiers généralement étrangers à leur condition. En vertu du même principe, elle refusa, au début de la fondation, à une époque où tout lui manquait, des offres avantageuses et très pressantes, mais soumises à cette clause qu'elle accorderait droit d'entrée pour les bienfaiteurs. Elle aima mieux s'attirer une petite disgrâce, en conservant ses filles dans la pauvreté, la simplicité et la confiance en Dieu, que de les exposer à perdre ces vertus, en leur procurant un peu de bien-être matériel.

Soigneuse pour empêcher les personnes du monde de pénétrer dans son monastère, elle ne l'était pas moins pour veiller à ce que les postulantes n'y introduisissent pas l'esprit séculier. C'est pourquoi elle en refusa plusieurs dont les parents promettaient de grands avantages à la maison, sans que prières, ni menaces ne pussent aucunement modifier sa résolution.

Elle demandait beaucoup de vertus aux tourières, et s'étudiait à les rendre vraiment intérieures. Elle reçut dans leurs rangs une petite mendiante, orpheline, et par cet acte de charité l'arrachant aux périls de la séduction, la forma aux plus hautes vertus.

Nous avons déjà parlé de la dévotion de Mère Marie de Saint-Alexis envers la Sainte Vierge. A dater du jour où elle lui dédia la fondation de son monastère de Bordeaux, elle ne se considéra plus que comme la *Sœur-Vicaire* de Notre-Dame, devenue de droit la Prieure perpétuelle de la maison. Chaque jour, elle faisait une pénitence en son honneur; la veille de ses fêtes, elle jeûnait au pain et à l'eau. Dans les moments difficiles, elle recourait avec une confiance filiale à son intercession, organisant alors des processions à travers

les cloîtres, et portant elle-même l'image de la Madone avec une piété qui ravissait toutes les Sœurs. Marie lui prouva bien qu'elle agréait ses hommages. Voici comment.

Non loin du monastère, au coin d'une maison mal famée, se trouvait une statue de la Sainte Vierge. Une nuit, des soldats faisant le guet l'aperçurent, et mus par un sentiment de religieuse convenance, la prirent avec l'intention de la porter au couvent de nos Pères. Mais, ayant remarqué une autre statue surmontant l'entrée principale, ils revinrent sur leurs pas et se rendirent avec leur trésor au monastère des Religieuses. Au-dessus de la porte était une niche, dans laquelle ils s'efforcèrent de placer la statue ; n'y pouvant réussir, ils se contentèrent de la déposer sur le seuil, avec ces simples mots crayonnés sur un papier : « Mesdames, recevez ce présent. »

Le matin venu, des personnes passant devant la maison, s'arrêtèrent à l'aspect de cette statue. Le rassemblement fixa l'attention de la tourière ; elle avertit la Mère Prieure qui, suivie de sa communauté, vint à la grille recevoir la mystérieuse image et la déposa provisoirement au milieu du chœur. Après les premières effusions de la reconnaissance, il fut décidé qu'on replacerait la statue dans la niche où les soldats n'avaient jamais pu la consolider. Sur le socle, on lisait ces deux vers que l'Enfant-Jésus semblait montrer du doigt :

Si l'amour de ma Mère en ton cœur est gravé,
Passant, ne manque pas de lui dire un *Ave*.

La Sainte Vierge fit plus encore. Touchée de l'acte de piété des soldats, elle leur obtint une sincère conversion.

Un second fait à peu près semblable arriva quelques années plus tard. Une antique statue de la Mère de Dieu, placée sur la muraille du château-fort de la ville, avait été gravement endommagée pendant les guerres qui désolèrent toute la province à cette époque. L'an 1649, la place tomba au pouvoir des assiégeants. Un brave militaire, ayant jeté par hasard les yeux sur cette image, résolut de la retirer de ce lieu et de l'emporter à Sainte-Catherine. Les démarches nécessaires pour cette translation eurent un plein succès et l'on fit aussitôt prévenir les Religieuses.

La Mère Marie de Saint-Alexis vit dans ce don, que la très Sainte Vierge lui adressait en son dernier triennat, un dessein de la Providence et la marque d'une faveur semblable à celle qu'elle avait reçue en son

premier priorat. Elle disposa avec ses filles une réception plus solennelle. Toutes vinrent pieds nus au-devant de la sainte Image, et ce qui accrut leur joie, c'est qu'on était à la veille de la Présentation, l'une des principales fêtes de la maison. La statue, habilement restaurée, fut placée au chœur, au-dessus de la stalle de la Prieure, afin de rappeler aux Religieuses qui occuperaient cette place, que la très Sainte Vierge doit être toujours la maîtresse et la protectrice du monastère. Cette leçon s'adressait également aux Sœurs; établies si particulièrement sous le patronage de la Mère de Dieu, elles ne perdraient point courage dans la vie religieuse, et trouveraient aux pieds de Marie un refuge et un abri. C'est bien ce qui arriva. Dès que l'image de la Vierge fut à sa place définitive, il ne se passait pas de jour que les Sœurs n'allassent lui rendre leurs hommages. Dans les affaires épineuses, le conseil de la Sainte Vierge était le premier sollicité, et le succès de toutes leurs entreprises montrait assez l'effet de cette protection maternelle.

Aussi avec quelle ardeur ces dignes filles célébraient-elles les fêtes de Marie! Le jour de l'Annonciation, bon nombre d'entre elles récitaient mille *Ave Maria*; le jour de la Visitation, on dressait dans les cloîtres et le jardin quinze petits autels, selon le nombre des Mystères du saint Rosaire. La communauté s'y rendait ensuite au chant des Litanies, et pendant la station, une Sœur déposait sur chacun des autels une couronne de fleurs. A la Présentation, toutes renouvelaient leurs vœux entre les mains de la Prieure. Ces détails laissent deviner comment elles honoraient les autres fêtes par des pratiques en rapport avec le mystère du jour.

VII. — Si la Mère Marie de Saint-Alexis était une si admirable supérieure, elle était également une inférieure non moins parfaite; en d'autres termes, elle savait obéir peut-être mieux encore que commander. Ayant reçu toutes les Religieuses du monastère, elle aurait pu sans manquer à la bienséance, ni à l'humilité, se conserver quelque autorité parmi elles. Mais les Saints vont toujours au-delà des règles communes et, laissant de côté les considérations humaines, ne cherchent qu'à s'abaisser, à l'exemple de Celui qui s'est fait le serviteur de ses créatures. La V. Mère imita si bien ce grand modèle, qu'à la voir, une fois sortie de charge, on n'aurait jamais soupçonné qu'elle eût exercé le moindre emploi.

Elle avait si profondément gravées dans son cœur ces paroles du

Maître : « Quand vous aurez fidèlement accompli votre devoir, dites : « Nous sommes des serviteurs inutiles », qu'elle s'estimait la plus imparfaite de toutes, attribuant à ses péchés tout le mal qui se commettait.

Souvent elle se prosternait aux pieds de la Prieure, lui demandant sa bénédiction ; elle agissait de même pour ses Sœurs, sollicitant leurs prières. Pendant l'un de ses priorats, elle trouva dans la cellule d'une Religieuse des écrits qui parlaient de ses vertus : elle les jeta immédiatement au feu, et après une verte réprimande, défendit à la Sœur de s'aviser d'écrire choses pareilles.

Ces grands sentiments d'humilité provenaient d'une lumière qu'elle avait reçue dans l'oraison, sur l'impuissance de la créature à opérer le bien, sans le secours de la grâce. Ces sentiments durèrent toute sa vie et la rendirent si défiante d'elle-même et si reconnaissante, qu'elle paraissait parfois porter ces actes à l'excès. Elle goûtait un singulier plaisir à se voir méprisée ou mal jugée en certaines rencontres. La crainte des jugements de Dieu la tenait dans une si complète dépendance, qu'elle n'aurait rien entrepris sans permission. Quand elle tomba malade, l'infirmière s'offrit de son propre mouvement à la transporter au chœur pour lui procurer la consolation d'entendre la Messe : mais la vertueuse Mère, quoique désireuse d'assister au Saint Sacrifice, ne voulut point y consentir, avant d'avoir obtenu au préalable l'autorisation expresse de sa Supérieure.

Celle-ci l'emmena un jour au parloir pour recevoir la visite d'une dame de haut rang : la Mère Marie de Saint-Alexis ne put s'y refuser ; mais elle réussit à s'effacer, comme une simple Religieuse, osant à peine placer un mot. Du reste, elle se conduisait avec tant de circonspection au parloir, qu'elle ne pouvait souffrir aucune parole au désavantage du prochain, mettant toujours en pratique la recommandation de nos Constitutions à l'adresse des novices : « *Non loquantur de absente nisi quæ bona sunt.* Ne parlez d'un absent que pour en dire du bien. » Quelqu'un voulut lui raconter un fait qui passionnait tout Bordeaux ; mais la V. Mère insinua poliment qu'il n'y avait aucun intérêt pour elle à apprendre ces choses.

Dieu lui avait fait la grâce si rare de bien juger d'autrui : les fautes et les misères du prochain, loin d'exciter dans son cœur des sentiments de répulsion, l'inclinaient, au contraire, à une compassion très tendre ; volontiers elle aurait donné sa vie pour les effacer. Un jour, on vint lui parler du triste état d'une personne toute livrée au mal :

elle en conçut une peine extrême, et profita de l'occasion pour déclarer à ses filles qu'avec tant soit peu d'amour de Dieu on ne pouvait songer, sans sécher de douleur, à la perte des âmes.

Il est aisé de comprendre que l'oraison était la vie de cette âme angélique, et le recueillement en Dieu sa disposition habituelle. Dans la divine Eucharistie, elle trouvait le Paradis sur terre : ce pain des forts, qu'elle recevait presque tous les jours, la soutenait dans ses épreuves et ses labeurs. Les derniers mois de sa vie, pour lui faire oublier ses souffrances, la faire même sourire, il suffisait de lui promettre qu'on la descendrait au chœur, pour communier. Dès lors, cette pensée de la sainte Communion l'absorbait au point d'en perdre le sommeil ; le matin venu, elle recouvrait les forces nécessaires pour aller au devant de son Bien-Aimé.

Dans ses plus grandes douleurs, on l'entendait murmurer ces douces paroles : « Jésus, Jésus, mon Dieu, mon Père, votre volonté soit faite ; je suis toute vôtre. » L'amour de Jésus crucifié, la souveraineté d'un Dieu qui dispose comme il lui plaît de ses créatures, et la bonté d'un Père qui ordonne tout pour le bien de ses enfants, ne lui permettaient pas d'écarter tant soit peu les croix que la Providence lui ménageait. Une fois, elle avait recommandé aux prières de la Communauté une affaire très importante, et le succès ne répondit pas à son attente : néanmoins, toute satisfaite de ce que la volonté divine s'était accomplie, elle fit chanter un *Te Deum* d'action de grâces. Dieu, qui refuse souvent à ses amis l'objet de leurs demandes pour exercer leur humilité et leur amour, tira d'un malheur apparent un avantage inespéré, en ménageant aux Sœurs une occasion unique pour s'établir ailleurs dans un emplacement beaucoup plus vaste. Ce trait confirma plus que jamais la V. Mère dans sa confiance au divin Maître. On le vit bien à l'époque du siège que Bordeaux eut à soutenir en 1649 : inébranlable au milieu des plus grands dangers, elle abandonna le sort de la maison à la Providence, et attendit tranquillement la conclusion du traité qui détourna de la ville les maux et les fléaux tant redoutés.

Dans les plus fâcheuses maladies, la patiente Mère ne témoignait pas plus d'inclination pour la santé que pour la douleur, et, quand on lui demandait si elle ne soupirait pas après la guérison, sa réponse invariable était celle-ci : « La volonté de Dieu, voilà mon unique désir. »

Les souffrances de la V. Mère Marie de Saint-Alexis devinrent

intolérables sur la fin de sa vie; mais sa patience ne se démentit jamais.

Saint Grégoire se demande pourquoi le saint homme Job fut accablé de tant de maux? Une chose manquait encore à sa perfection, répond-il, celle de recevoir les fléaux de Dieu comme des bienfaits signalés, et de savoir lui en rendre grâces : *Unum ei deerat, ut etiam flagellatus, gratias agere sciret, et districtio severitatis inquireret utrum devotus et inter flagella permaneret.*

Nous pourrions appliquer ces paroles à notre sainte fondatrice ; pas une des vertus qui font la Religieuse parfaite ne lui manquait. Prieure, elle a donné les exemples d'une supérieure accomplie. Inférieure, elle a montré qu'elle ne savait pas moins bien obéir que commander. Que fallait-il donc de plus à cette réunion de tant de vertus? Une conformité si entière au bon plaisir de Dieu, qu'elle pût bénir sa Providence aussi affectueusement pour la maladie que pour la santé. Elle le fit, durant les sept dernières années de son pèlerinage terrestre, avec une perfection digne des Saints consommés en patience.

Au commencement de son troisième triennat (1647), la veille de saint Alexis, la V. Mère éprouva les symptômes avant-coureurs de la maladie qui devait lentement la conduire au tombeau. Elle ne laissa pas néanmoins de communier le lendemain, et d'assister au repas et à la récréation de la communauté ; mais, le mal s'aggravant, elle dut gagner l'infirmerie pour y prendre un peu de repos. A son réveil, on s'aperçut que la paralysie lui enlevait l'usage de la parole. Elle resta un mois entier dans cet état, faisant comprendre à ses filles que sa peine provenait surtout de celle qu'elle occasionnait aux autres.

Les remèdes humains étant inutiles, les Sœurs eurent recours à l'assistance divine pour obtenir que leur bonne Mère recouvrât l'usage de la parole. Dans ce but, les unes s'astreignaient à un rigoureux silence, d'autres s'imposaient des jeûnes de surérogation et diverses pénitences. La tourière fit vœu de servir les pauvres à l'hôpital, vœu qu'elle accomplit fidèlement pendant plusieurs années. En outre, la communauté promit au sanctuaire de Bétharram un magnifique ornement, que l'on se mit aussitôt en train de confectionner. La Mère de miséricorde exauça tant de prières : la sainte malade sentit peu à peu sa langue se délier, et parla si distinctement qu'elle pouvait réciter son Office.

Cette guérison faillit être plus préjudiciable aux Sœurs que ne l'avait été la maladie de leur Mère ; car celle-ci, ne croyant pouvoir en conscience garder le Priorat, demanda en secret à son confesseur l'autorisation de se faire relever de sa charge, ce qui lui fut accordé. Elle en témoigna une joie si vive que l'on découvrit le mystère. Des instances unanimes auprès du Supérieur de la maison obtinrent qu'elle porterait jusqu'à la fin la croix que son zèle pour la vie commune l'engageait à déposer. Elle eût grandement désiré assister à tous les Offices du chœur, mais on jugea prudent de ne lui permettre de s'y rendre que pour la sainte Messe.

Chaque jour, on lui lisait les actes du bon propos, une courte préparation à la mort et quelques passages de livres spirituels qui apportaient beaucoup de consolation à son âme. Le soir, elle faisait régulièrement son examen, jusqu'au moment où sa mémoire affaiblie lui rendit cet exercice impossible. Réduite bientôt à un état lamentable, contrainte de rester toujours assise, la V. Mère endurait un véritable martyre. Mais soumise et résignée, elle dominait si bien sa souffrance que les traits de son visage la trahissaient à peine. Un regard de ses yeux rendait la joie à ses filles, et son obéissance aux infirmières était pour la communauté un sujet d'admiration. Elle pratiqua la mortification jusqu'au bout ; ne pouvant sans une peine extrême prendre les choses même liquides, elle mettait un temps considérable à boire, par petites gorgées, les potions les plus amères.

Cependant le mal suivait son cours ; le corps de la pieuse infirme n'offrait plus qu'une plaie. Pas une plainte n'effleurait ses lèvres, le médecin, subjugué par cette force d'âme, n'approchait de la malade qu'avec une religieuse vénération. Huit jours avant la mort, les douleurs redoublèrent d'intensité, la fièvre ne laissait pas à la mourante un instant de sommeil : ses plaies s'envenimèrent ensuite et il devint dès lors impossible de la changer de position. Elle demeura ainsi sans mouvement, consumée par un feu intérieur qu'aucun soulagement ne parvenait à tempérer. La violence de ces douleurs acheva d'épuiser les dernières forces de la sainte malade, et son âme parfaitement purifiée s'en alla chanter au ciel avec les Saints : « *Transivimus per ignem et aquam ; et eduxisti nos in refrigerium.* Seigneur, nous avons passé par le feu et par l'eau ; et vous nous avez enfin conduits au lieu du rafraîchissement. »

Au moment d'expirer, elle fit signe d'allumer les cierges qu'elle avait offerts autrefois à la Très Sainte Vierge pour se mettre sous sa

protection. Ils s'éteignaient lorsqu'elle rendit le dernier soupir : la divine Providence voulant, sans doute, montrer par là que l'âme de cette grande Religieuse s'était toute consumée sur la terre, comme une cire vierge, par les ardeurs de son amour.

La Mère Marie de Saint-Alexis quitta cette vallée de larmes le 25 juillet 1654, dans la soixante-sixième année de son âge, et la quarante-troisième de son entrée en Religion. Ses membres restèrent si flexibles, que ses filles lui prenaient la main pour former sur leurs fronts le signe de la croix.

Informées de la triste nouvelle, bon nombre de personnes accoururent au monastère, demandant instamment quelque chose qui eût servi à la V. Mère et donnant leurs chapelets pour toucher sa dépouille mortelle. La foi d'une Sœur alla plus loin. Tourmentée d'un violent mal de dents qui lui avait enflé démesurément le visage, elle prit le voile de la Mère, l'appliqua sur sa joue et se sentit aussitôt délivrée. Cette Religieuse vivait encore l'an 1672 quand elle déposa sur ce fait, ajoutant qu'une de ses compagnes avait, sur son conseil, usé du même moyen, bien qu'en ceci elle agît plutôt par condescendance que par l'espérance d'obtenir sa guérison. Mais la bonne Mère, suppléant avec charité aux faibles dispositions de sa fille, la guérit aussi parfaitement. Celle qui lui donna le conseil avait obtenu, du vivant de la Mère Marie de Saint-Alexis, la disparition soudaine d'un abcès à la gorge, par un simple signe de croix que la sainte Prieure fit sur le mal. Une autre Sœur s'était brûlé les mains et ne pouvait jouir d'un moment de repos. En entrant dans la chambre de la V. Mère, il lui vint à l'esprit que sa Supérieure, lui représentant la personne même de Notre-Seigneur, pourrait bien la guérir. Pleine de foi, elle trempe ses doigts dans le bénitier de la Mère Saint-Alexis, et ses souffrances s'évanouissent à l'instant. Un peu plus tard, elle se guérit de la même manière d'une blessure qui l'incommodait beaucoup.

Ces choses peuvent sans difficulté passer pour miraculeuses, mais les excellentes vertus de la Mère Marie de Saint-Alexis, comme on a pu le voir, le sont bien plus encore.

LE MÊME JOUR

126. — En Angleterre, décéda le V. P. GUILLAUME KINGSAM, docteur célèbre de l'Université de Cambridge, après avoir éclairé l'Église par la sainteté de sa vie non moins que par ses incomparables écrits. Nous avons de lui de savants et pieux commentaires sur l'Ecclésiaste, sur les quatre Livres des sentences, et deux volumes de sermons. — (Echard.)

1330 — A Naples, au couvent de Saint-Dominique, le V. P. JEAN d'AVERSA, inquisiteur, d'un courage intrépide et d'un zèle ardent pour la défense de la foi. La Providence permit que cet office lui fût confié par le Pape Jean XXII, à l'époque des grands troubles qui furent suscités dans l'Eglise par l'empereur Louis de Bavière, et l'antipape Nicolas V, sa créature.

Jean d'Aversa rendit alors des services signalés par son énergie à s'opposer aux violences et aux tentatives des ennemis de Dieu. Tout entier à ses travaux, prêt à donner son sang pour la cause de la vérité et de la justice, il bravait les dangers et ne reculait devant aucune fatigue. C'était un Religieux de grande observance, austère en sa personne, doux et affable dans la conversation, et singulièrement attaché à la sainte pratique de la pauvreté, qu'il regardait à bon droit comme le fondement solide de la perfection religieuse.

Le V. Père entra dans le repos éternel vers l'an 1330. — (Valle.)

1420 — A Grenoble, le V. P. ANTOINE COSTE, profès du couvent de la même ville. Il a laissé un témoignage éclatant de sa piété envers saint Dominique, dans la magnifique chapelle qu'il érigea en son honneur, et de sa vaste érudition, dans sa collaboration très active à la grande Histoire des Conciles. L'évêque de Grenoble, Aimon de Chissey, le choisit pour son délégué officiel, avec le P. Antoine Moissy, au Concile de Constance (1415). A son retour, le V. Père fut élu Provincial de la Province de France. Il en présidait le Chapitre à Grenoble même, l'an 1420, quand une mort soudaine l'enleva à l'affection de ses Religieux.

Nous trouvons ces détails dans le *Directoire des Confrères du Rosaire,* du P. Meney, publié à Grenoble, l'an 1689.

158. — Au Pérou, l'Illustrissime P. PIERRE DE PEGNA, profès du couvent de Burgos. Nommé évêque de Quito, il occupa ce siège pendant vingt-deux ans. — (Fontana.)

1501-1508 — En Russie, le martyre des VV. PP. JEAN DE PRÉMISTIE et MATHIAS, qui eurent la tête tranchée en haine de la foi, le premier par les Turcs, l'an 1501, et le second par les Tartares, l'an 1508. Huit autres Religieux de l'Ordre, dont les noms sont écrits au Livre de vie, remportèrent également la palme du martyre. — (*Russia florida.*)

16.. — Au Pérou, le V. P. FRANÇOIS DE VEGA, Provincial, l'un des Religieux les plus accomplis qu'eût possédés jusqu'alors le Nouveau-Monde. Originaire de Séville, il y prit l'habit au couvent du Rosaire, et, dès les premiers jours de son noviciat, fit l'édification de ses Frères. Dans ses paroles et ses actions, il était pour tous un modèle de perfection religieuse. On voyait resplendir en sa conduite l'humilité, la bienveillance, l'esprit intérieur, une admirable exactitude à suivre les exercices réguliers, enfin, une observance si ponctuelle aux Constitutions, qu'on ne l'a jamais surpris en transgresser aucune. Le premier office confié à sa prudence fut celui de Maître des novices; il l'exerça deux fois avec beaucoup de fruit.

La Province du Pérou le nomma ensuite définiteur de deux Chapitres généraux, tenus à Rome. A son retour, le V. Père fut élu Prieur du couvent de Lima et, deux ans plus tard, Provincial du Pérou. Dans le Chapitre de son élection, il avait été décidé qu'on recueillerait avec diligence les faits et gestes des Religieux morts en odeur de sainteté. Le nouveau Provincial fit mieux, car il contribua avec tant de zèle et de sollicitude à maintenir intactes les grandes pratiques de vertu établies par ses devanciers, qu'il mérita lui-même d'être appelé « le joyau de sa Province ».

Mais la plus belle œuvre du P. François de Vega, pendant son provincialat, fut sans contredit la fondation définitive du grand couvent de récollection de la *Magdalena*, et la rédaction des règlements particuliers auxquels furent soumis les Religieux de la nouvelle résidence.

Par suite de la vie excessivement active des Pères dans l'intérieur des villes, ou de leur séjour prolongé au milieu de peuplades indiennes, l'observance religieuse s'était affaiblie, et peu à peu l'esprit de relâchement avait commencé à envahir la Province. Sous prétexte de se sacrifier entièrement au salut des autres, on s'oubliait soi-même, et on négligeait les pratiques qui, dans notre Ordre surtout, doivent être et sont, en réalité, la base des vertus apostoliques.

Déjà, le P. Jean de Lorenzana, prédécesseur du P. François de Vega, effrayé de cet état de choses, dont il prévoyait les tristes conséquences pour l'avenir de la Province péruvienne, résolut d'opposer une digue puissante au funeste courant. Dans ce but, il convoqua les Religieux les plus graves, et, après mûre délibération, il fut décidé que, pour remédier au mal dont on était menacé, on établirait un couvent modèle de stricte observance, où les saintes Constitutions de l'Ordre seraient pratiquées dans toute leur plénitude et rigueur.

Aussitôt on s'occupa de chercher un emplacement convenable pour cette fondation. On ne la voulut pas dans l'intérieur de la ville, de peur que le bruit des rues ne fût un obstacle au recueillement, ni cependant trop loin de la cité, afin que la distance n'empêchât point les Religieux de se livrer à la prédication.

On trouva aux portes de Lima le terrain souhaité, et le 29 juin 1606, on prit solennellement possession du couvent et de l'église, dédiés l'un et l'autre à sainte Madeleine.

Le P. François de Vega mit la dernière main à l'œuvre et écrivit lui-même un règlement spécial pour les nouveaux hôtes de la Magdalena. Nous allons rapporter ses principales ordonnances, précédées d'un prologue plein de piété et de religion.

« Depuis longtemps, la Province désirait un couvent dans lequel on pût servir Notre-Seigneur avec plus de dévotion et de ferveur, en y gardant cette vie étroite et parfaite sur laquelle notre Père S. Dominique a fondé son Ordre, sans qu'à raison des études ou du ministère, il faille dispenser en n'importe quelle manière des rigueurs de nos saintes lois. Il a plu au divin Maître de réaliser nos désirs, et le R. P. Jean de Lorenzana a, sur la fin de sa charge, donné commencement à la fondation de ce couvent de récollection. Souhaitant vivement, pour notre part, qu'une œuvre si belle, dont Dieu tirera sa gloire, aille toujours de bien en mieux :

« Au nom de la Très Sainte Trinité, à la gloire de Notre-Seigneur et de sa Très Sainte Mère, de notre glorieux Père S. Dominique et de la Bienheureuse Marie-Madeleine, à laquelle nous avons dédié cette maison, la priant de vouloir s'en rendre la Patronne et l'Avocate particulière, Nous ordonnons, commandons et imposons ce qui suit :

1. Observer à la lettre les saintes Constitutions et se conformer exactement à ce qu'elles prescrivent, touchant les vêtements, la nourriture et les jeûnes.

2. Se garder d'introduire de nouveaux usages ou d'innover quoi que ce soit dans les cérémonies.

3. Faire chaque jour une heure d'oraison après Complies ; une heure après Matines ; une demi-heure après None ; un quart d'heure de recueillement avant la Messe et un quart d'heure d'action de grâces après.

4. Veiller d'une manière spéciale à la propreté de l'église et du couvent.

5. Observer un silence rigoureux, comme le veulent les Constitutions. *In silentio et in spe erit fortitudo vestra.* Cependant les jours de fêtes, dans l'après-midi, le Prieur pourra dispenser, afin que les Religieux puissent s'entretenir de choses saintes.

6. Ne point perdre de temps, et consacrer religieusement à l'étude ou à l'oraison ce qui reste après la récitation des Offices, comme le faisait S. Jérôme

dont on a dit : *Tempus omne studiis et orationibus impendebat, minima noctis portio somno dabatur :* Il employait tout son temps à l'étude et à l'oraison, ne donnant au sommeil que la plus petite partie de la nuit.

7. Ne jamais recevoir d'étrangers dans l'intérieur du couvent, surtout pour la nuit, à moins que ce ne soient des personnes à qui l'on ait de grandes obligations.

8. Ne parler aux femmes que revêtu de la chape, et toujours devant témoin.

9. Envoyer les Religieux malades au couvent du Saint-Rosaire, afin que jamais nourriture grasse ne pénètre à la Magdalena.

10. Par amour pour la pauvreté, ne pas conserver dans le couvent la moindre somme d'argent, même provenant d'aumônes. La dépenser immédiatement pour le service de la maison, et si, après huit jours, tout n'était pas épuisé, porter le reste au couvent du Saint-Rosaire.

11. Ne pas user du privilège de manger des œufs et du laitage les jours de jeûne, si ce n'est en cas de nécessité.

12. Ne point recevoir de Novices sans permission expresse du Provincial, à cause de la rigueur des lois.

13. Réciter chaque jour, après Complies et Matines, une antienne avec verset et oraison, en l'honneur de sainte Madeleine, patronne du couvent.

« Et afin que ces ordonnances se gardent, en sorte qu'on ne puisse jamais les oublier ou ignorer, Nous enjoignons au Prieur et à ses successeurs de les faire lire tous les deux mois. Fait en notre couvent de la Magdalena, le 23 septembre 1606.

« Fr. François de Vega, *Provincial.* »

Ces règlements, empreints d'une si haute sagesse, portèrent leurs fruits.

Le nouveau couvent devint comme une petite Thébaïde, où chacun venait à l'envie s'édifier au spectacle des vertus qui s'y pratiquaient. Notre-Seigneur se plut aussi à montrer sa prédilection pour la nouvelle fondation, en opérant en sa faveur un prodige semblable à celui dont il honora un jour le couvent de Saint-Sixte, au temps de S. Dominique.

Les Religieux de la Magdalena, par humilité et pour mieux pratiquer la pauvreté, s'étaient imposé l'obligation d'aller mendier leur pain de porte en porte.

Il arriva, un jour, que le Père, chargé de la quête, revint au couvent sans un seul petit morceau de pain dans sa besace. Le Prieur n'en fit pas moins sonner la cloche, comme à l'ordinaire, pour appeler la communauté au réfectoire. On récita les prières habituelles, et chacun se rendit silencieusement à sa place, autour de la table commune dépourvue de toute espèce d'aliments.

Le Prieur expliqua à la communauté le mauvais succès de la quête, et

l'exhorta à mettre sa confiance en cette divine Providence dont la main soutient tout ce qui vit et respire.

A peine avait-il terminé son exhortation, qu'on entendit sonner à la porte. Le Frère portier s'y rendit ; mais, personne ne lui ayant répondu, il revint tranquillement reprendre sa place au réfectoire.

Une seconde fois la cloche tinta, et le portier, ne recevant pas davantage de réponse, retourna de nouveau au milieu de ses Frères. A un troisième coup de cloche, le Prieur lui ordonna d'ouvrir la porte et de bien s'assurer si personne du dehors n'avait besoin du secours de la communauté.

Le Frère obéit, et à sa grande surprise, trouva deux grandes corbeilles remplies de pain, mais il ne put apercevoir les personnes qui les avaient déposées.

Ce pain était si bon et si frais, que les Religieux comprirent tout de suite qu'il ne devait pas être de fabrication humaine. Tous en mangèrent avec autant de dévotion que de reconnaissance pour le Dieu qui protège ainsi ses serviteurs.

Après avoir publié ses Ordonnances, le P. François de Vega commença la visite de sa Province ; pendant les trois ans qu'il la gouverna, il eut le temps de la visiter deux fois presque entièrement. La Province du Pérou ne comptait pas moins de quatre cents lieues d'étendue ; on peut juger par là du zèle de notre saint Provincial pour le bien de la Religion.

Il était reçu partout comme un ange du ciel, grâce à la haute estime de ses Religieux pour ses vertus, surtout après la preuve éclatante qu'il donna de son humilité et de son obéissance dans une occasion très difficile. La première fois qu'il revint du Chapitre général de Rome, on le nomma Prieur du couvent du Rosaire de Lima, mais le P. Christoval Rodriguez, alors Vicaire général, bien loin de confirmer l'élection, la cassa immédiatement et, de plus, assigna l'élu au couvent de Torija, le dernier de la Province, situé à quatre cents lieues de Lima. Le V. Père exécuta avec une paix admirable les ordres de son Supérieur, et ce qui rehausse encore sa rare modestie, c'est qu'ayant été nommé par le Général Docteur en théologie, il ne voulut jamais faire lire les pagelles de sa promotion, préférant joindre à l'auréole de la doctrine le mérite d'en avoir refusé l'éclat.

Plusieurs autres vertus le rendaient très recommandable. Il se disposait à la sainte Messe par un profond recueillement, célébrant ensuite, avec une dévotion touchante, accompagnée de larmes. Il jeûnait fréquemment au pain et à l'eau, se disciplinait cruellement, et jusqu'à la mort porta sur ses reins une chaîne de fer fermée avec un cadenas. Nonobstant les occupations de sa charge, il était toujours le premier aux exercices, dans un maintien si grave et si modeste, qu'il suffisait de le regarder pour être recueilli.

Le couvent de Lima lui doit des améliorations notables, savoir : la construction du troisième cloître, où fut installée l'infirmerie, le pavage des galeries intérieures, l'acquisition d'objets de grand prix pour la sacristie ; entre autres,

un ostensoir en or massif, une statue du Rosaire en argent, et des peintures artistiques représentant la vie de notre saint Patriarche.

Si la Province lui a tant d'obligations pour le temporel, elle ne lui est pas moins redevable pour le spirituel, le V. Supérieur s'étant toujours montré un miroir de vertus.

Dans sa première visite canonique, il fonda les deux couvents de Cochabamba et de Misque, ayant soin de les fournir de très beaux ornements, car sa piété le portait à ne reculer devant aucune dépense pour que le service divin fût célébré avec toute la décence possible. Il statua même que tous les jeudis, quand la liturgie le permettrait, la messe conventuelle serait chantée en l'honneur du Très Saint Sacrement, avec exposition solennelle. Tout Provincial qu'il était, le V. Père ne laissait pas d'orner de ses propres mains lesau tels, d'épousseter les rétables, de plier les aubes, de nettoyer les burettes, de remplir, en un mot, les fonctions d'un soigneux et diligent sacristain.

Il était, en outre, très dévot à la Sainte Vierge, portant tout le monde à l'honorer par le Rosaire, que lui-même récitait chaque jour, en méditant les Mystères avec beaucoup d'application.

François de Vega visitait pour la seconde fois sa Province, quand, arrivé au couvent de Pomata, il fut saisi, en quittant l'autel, d'une indisposition subite, et comprit que son heure dernière approchait. Il fit aussitôt sa confession générale, demanda les derniers sacrements et mourut deux jours après, un samedi, comme il l'avait prédit, en murmurant cette strophe de l'Office de la Sainte Vierge :

Maria, Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege
Et horâ mortis suscipe.

C'est-à-dire, d'après la traduction du P. Souèges :

Mère de grâce et de confort,
Marie, Vierge débonnaire,
Délivrez-moi de l'adversaire
Et me recevez à la mort.

A la nouvelle de ce trépas, le P. Etienne Paz, Provincial des Jésuites, quitta immédiatement Juli, où il se trouvait alors, pour se rendre à Pomata, en compagnie de tous ses Religieux. Il avait toujours grandement estimé notre vénérable Père; aussi tenait-il à lui donner un dernier témoignage d'affection, en venant présider ses funérailles. Il se mit à genoux devant la dépouille de son saint ami, lui baisa respectueusement la main, d'où il sentit s'échapper un suave parfum, chanta la Messe et fit tout l'office de la sépulture.

Six mois après, on ouvrit le tombeau du P. François de Vega : le corps

était entier, sans trace aucune de corruption. On jugea bon, cependant, de différer pour le transporter à Lima. Six autres mois se passèrent; puis, le moment venu, on opéra la translation. Les Religieux du couvent du Rosaire eurent alors la consolation de recevoir leur vénéré Père et de contempler ses traits, que la mort avait respectés. Les secondes funérailles eurent lieu au milieu d'un concours prodigieux de fidèles, et ce furent les Supérieurs des différents Ordres de la ville, Jésuites et Franciscains, qui eurent l'honneur de porter et de déposer au Chapitre les restes mortels de l'illustre Provincial.

Tous les historiens de la Province du Pérou parlent avec le plus grand éloge du P. François de Vega. Voici en quels termes le Chapitre de Valladolid, de l'an 1618, le mentionne parmi les Religieux décédés au Pérou en odeur de sainteté : « *Item, Pater Præsentatus Frater Franciscus de Vega, Provincialis ejusdem Provinciæ, qui, ob insignem doctrinam et ferventem prædicationem, quam sanctissimis moribus exprimebat, vir sanctus et apostolicus ab illo orbe fuit acclamatus.* De même, le Père *Présenté* Fr. François de Vega, Provincial de la même Province, lequel, pour sa science remarquable, et sa fervente prédication, que soutenait une vie très sainte, fut acclamé dans cette partie du monde, homme saint et apostolique. » — (*Remezal, Melendez*).

16.. — A Goa, le V. P. ANTOINE DE SAINT-HYACINTHE célèbre missionnaire. Il fut nommé Vicaire des chrétientés que l'Ordre possédait dans ces parages, et, à ce titre, contribua puissamment aux conversions qui s'y firent. La première fut celle du principal souverain de ces îles, lequel reçut très solennellement le saint baptême, avec un grand nombre de païens convertis. A cette occasion, la ville de Goa célébra des réjouissances publiques, qui durèrent trois jours entiers.

Le bruit de ces merveilles s'étant répandu au loin, le P. Antoine crut l'heure venue pour aller porter la bonne nouvelle de l'Évangile dans les îles de Java et de Timor. Précisément à cette époque, une croix lumineuse était apparue sur ces contrées, comme un heureux augure de la lumière qui allait briller aux yeux de ces pauvres peuples, assis dans les ombres de la mort. En effet, à la parole du missionnaire, princes et sujets demandèrent et reçurent la grâce du baptême, avec toutes les marques d'une véritable conversion.

Le P. Antoine se rendit ensuite à Mena, accompagné des PP. Chrysostome de Saint-Jacques et Pierre Manso. Il eut la consolation d'y baptiser la reine mère avec le roi son fils, le jour de saint Jean-Baptiste. De Mena, il se dirigea vers Lisan, où les mêmes prodiges de conversion se renouvelèrent en faveur de la reine, de son jeune fils, de ses filles et des principaux chefs. Un vieil oncle du jeune prince, futur héritier du royaume, gouvernait cette île en son nom. Nos Pères lui ayant demandé s'il ne voulait pas, lui aussi, se faire chrétien : — « Non, répondit-il, à soixante-dix ans on ne change pas de religion. » Mais quand il vit avec quel entrain le peuple se portait vers

les missionnaires, quand surtout il entendit les acclamations des nouveaux baptisés, lui-même, n'y tenant plus, se mit à crier à haute voix qu'il voulait devenir chrétien. On le baptisa sur-le-champ, car il paraissait suffisamment instruit des mystères de la foi.

A trente lieues de là, on députa une ambassade aux Frères-Prêcheurs pour les prier de venir évangéliser la contrée. Cinq Religieux purent s'y rendre, et n'eurent qu'à bénir le ciel des grâces répandues sur leur ministère.

Le P. Antoine avait résolu de jeter les bases d'un nouvel établissement dans le quartier de Cupan, en mettant à profit la bienveillance du roi, précédemment converti par un de nos Pères. Mais il avait la crainte de voir cette mission, qui donnait les plus belles espéranees, attaquée par les infidèles du voisinage et surtout par les Hollandais. Après s'être muni de toutes les autorisations nécessaires, il commença à élever un fort dans un site admirablement choisi, afin de protéger l'île et de mettre en même temps à couvert les vaisseaux qui y abordaient. Quelques envieux virent d'un mauvais œil cette construction, et écrivirent à la résidence de Goa qu'un Religieux n'avait pas à se mêler de bâtir des forteresses. Ordre fut immédiatement donné au Père d'abandonner l'ouvrage et de le remettre aux mains du capitaine François Carneiro. Le P. Antoine obéit, et se mit aussitôt en route pour exécuter la volonté de son Supérieur, qui le rappelait auprès de lui. Dans cette circonstance, on eut lieu de remarquer que les enfants du siècle sont quelquefois moins avisés en ce qui touche leurs intérêts que les enfants de lumière dans les affaires de la religion. Le capitaine, on ne sait pourquoi, délaissa bientôt ce poste : faute énorme, dont les Hollandais profitèrent en venant eux-mêmes s'installer dans le fort si imprudemment abandonné.

Rentré à Goa, Antoine de Saint-Hyacinthe se disposa dans le silence et la prière à aller recevoir la récompense de ses travaux. — (*Ex. relat. rer. Orient. FF. Præd. per Ant. de Incarn.*)

1637 — A Montpellier, la très vertueuse Sœur DOMINIQUE ACARD, singulièrement favorisée des grâces du Seigneur. Ce n'était qu'innocence dans ses mœurs, humilité dans sa conduite, déférence et soumission à tout ce qu'on lui commandait. Son cœur, toujours uni à Dieu, ne respirait et n'agissait que pour lui. Etant encore novice et en parfaite santé, elle prédit sa mort trois mois avant qu'elle arrivât. On se trouvait au temps de Pâques; au mois de juillet suivant, la pieuse fille éprouva les symptômes du mal qui allait l'emporter. Pendant sa maladie, elle fut souvent honorée des apparitions de l'Enfant Jésus, de la Sainte Vierge, de S. Joseph et de S. Dominique. Elle le disait ingénûment à ses compagnes, se montrant surprise et même affligée de ce que les autres ne vissent rien. Mais les Sœurs la croyaient

d'autant plus volontiers qu'elles apercevaient alors sur son visage une transformation merveilleuse.

Le 21 juillet 1637, Sœur Dominique fit profession. Elle eut le bonheur d'être encore assistée par Marie et Joseph : S. Dominique reçut l'acte de sa consécration et lui donna sa bénédiction. Quatre jours après, la V. Sœur remettait son âme entre les mains de son Créateur, favorisée d'une nouvelle apparition de la Mère de miséricorde, qui se tenait près d'elle quand elle expira. — (*Mém. de Montpellier.*)

1659 — Au monastère de Prouille, la V. Mère JEANNE DE RAZET. Déjà, dans le monde, elle brillait par une vie pleine de bonnes œuvres et s'adonnait généreusement aux pratiques de la pénitence, pour se disposer à entrer un jour dans quelque monastère. Le P. Michaëlis, son directeur, lui conseilla de s'en remettre à la Providence, et d'attendre en paix l'heure de Dieu. Or, une nuit, la sainte fille vit en songe l'église et le monastère de Prouille, ce qui lui fit croire qu'elle était appelée dans cette maison. Elle s'y rendit plus tard, revêtit le saint habit et devint l'admiration de toute la communauté. Elle ne pouvait se rassasier d'entendre parler ou de parler de Dieu, et, bien que d'une complexion délicate, elle menait néanmoins une vie très austère.

A l'époque de la fondation du monastère de Toulouse, le P. Michaëlis avait jeté les yeux sur elle pour en faire une maîtresse de novices ; mais les choses ayant été disposées autrement, la V. Mère continua d'édifier les Sœurs de Prouille jusqu'à sa bienheureuse mort, arrivée l'an 1659. — (*Mém. de Prouille.*)

1665 — A Poitiers, au monastère de Sainte-Catherine, la vertueuse Sœur MADELEINE CONTANT. Dès sa naissance, ses parents s'étaient sentis portés à la consacrer au Seigneur, et dans un but de haute piété, ils choisirent deux petits pauvres pour la tenir sur les Fonts baptismaux. L'enfant accusa de bonne heure un goût prononcé pour la prière, la retraite et l'obéissance ; elle paraissait même si éclairée dans les choses de la religion, qu'on était surpris de la sagesse de ses demandes ou de ses réponses.

Entrée à douze ans comme pensionnaire au monastère de Sainte-Catherine, Madeleine fit bientôt briller les dons remarquables que l'Esprit-Saint avait déposés dans son âme. Elle était la première pour toutes les pratiques de vertu, passait de longues heures à genoux lorsqu'elle se croyait seule, ou encore, se retirait à l'écart pour s'infliger une rude discipline avec des orties. Elle possédait une grande force d'âme, ne cédant jamais à aucune difficulté lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu. Parmi les grâces dont elle fut favorisée, nous signalerons un amour tout particulier pour Notre-Seigneur

dans sa vie cachée et sa vie souffrante ; elle s'appliquait fidèlement à y conformer ses actes.

Il serait difficile d'énumérer les nombreuses maladies qui exercèrent sa patience, depuis le jour de sa profession jusqu'à sa mort, l'espace de dix-sept ans. Presque toujours retenue à l'infirmerie, elle éprouvait, en outre, une étrange aversion pour toute espèce d'aliments ; mais, dès que l'obéissance avait parlé, la V. Sœur acceptait ce qu'on lui offrait. Sa maxime était de ne jamais se plaindre : maxime qu'elle pratiqua excellemment.

Malgré ses graves et nombreuses infirmités, Sœur Madeleine observait sa règle avec une joie et un entrain admirables ; et même, elle ne s'approchait point de la sainte Table sans s'y être disposée par quelque pénitence de surérogation.

Cette soif d'expiation avait pour cause, d'une part, sa très vive compassion aux souffrances de Notre-Seigneur, et, de l'autre, la vue de ses propres fautes, toujours présentes à ses yeux, bien qu'elle exagérât beaucoup ses imperfections. Aussi appelait-elle la mort de tous ses vœux, afin de ne plus offenser le divin Maître.

Sa dévotion au Très Saint Sacrement la portait à demeurer en adoration la journée presque entière, quand il était exposé. Son amour filial envers la Très Sainte Vierge n'était pas moins remarquable. La pauvre Sœur, toujours malade, avait grand'peine à se tenir debout, à cause de l'enflure de ses jambes ; cependant on la voyait encore assister, comme ses compagnes, à la récitation du petit Office, et se traîner jusqu'aux différents autels, érigés çà et là en l'honneur de Marie, pour les orner de ses mains défaillantes. Il en était de même des oratoires consacrés au souvenir de quelque mystère de la vie de Notre-Seigneur. Sœur Madeleine les visitait fréquemment, comptant pour rien le surcroît de souffrances que lui apportait cette pratique de dévotion.

Deux ou trois mois avant sa mort, elle eut de grandes frayeurs à la pensée des jugements de Dieu ; mais elle en fut délivrée à la suite d'une neuvaine à S. François de Sales. Ce Saint, pour lequel notre Sœur ressentait une grande dévotion, lui avait précédemment accordé, après neuf jours de ferventes prières, la guérison miraculeuse du boulanger de la maison. Elle montra la douceur d'un agneau dans sa dernière maladie, et quand on lui apporta le saint Viatique, une transformation subite s'opéra dans ses traits : son visage pâle et défait parut tout à coup radieux comme celui d'un ange. Elle mourut un samedi, le 25 juillet 1665, à l'âge de trente-deux ans. — (*Mém. de Poitiers.*)

XXVI JUILLET

L'Illustrissime Père MICHEL DE BENAVIDEZ, Évêque de la Nouvelle-Ségovie et Archevêque de Manille (*).

(1607)

MICHEL de Benavidez, originaire d'une petite ville du royaume de Léon, appelée Carion de Condes, revêtit à quinze ans les livrées de l'Ordre, au couvent de Saint-Paul de Valladolid (1567). Suivant l'usage, dès qu'il fut profès, on l'appliqua aux études dans le collège de Saint-Grégoire ; là il eut l'avantage de rencontrer pour maître le célèbre P. Dominique Bannez. Le jeune homme apporta de si heureuses dispositions, qu'il acquit bientôt une connaissance approfondie des sciences sacrées : en même temps, il s'attirait par sa vertu l'affection de son illustre professeur, à ce point que ses compagnons de noviciat se plaisaient à le désigner par ces mots du texte sacré : « *Hic est discipulus ille :* Voilà le disciple que le Maître chérit ! »

Nommé successivement lecteur de philosophie au couvent de Saint-Paul, et de théologie en plusieurs autres maisons de sa Province, il remplit très honorablement ce double emploi, et déjà le P. Bannez se flattait de l'avoir pour successeur dans les Universités d'Espagne ; mais la Providence le destinait à un autre ministère.

Comme le Saint-Siège et la cour de Madrid favorisaient le zèle des Religieux de Saint-Dominique pour la conversion des vastes contrées

(*) *Hist. des Philipp.*

de l'Océanie appelées aujourd'hui les Philippines, le P. Jean Chrysostome entreprit de se mettre à la tête de l'œuvre. Lui-même était rompu depuis longtemps aux habitudes de la vie du missionnaire, l'ayant pratiquée avec succès au Mexique ; et ses Supérieurs le rappelaient en Espagne pour le charger de l'évangélisation des Philippines. Muni des pouvoirs de Grégoire XIII et de l'appui du roi catholique Philippe II, le P. Chrysostome écrivit à tous les couvents de son Ordre en Espagne pour inviter les Religieux de bonne volonté à se joindre à lui. Michel de Benavidez, se reconnaissant choisi de Dieu pour cette glorieuse mission, brisa sa carrière de l'enseignement.

A la vérité, il ne fallait pas un sujet de moindre valeur pour l'heureuse issue de l'œuvre projetée ; nous allons voir qu'il en fut un ferme soutien, un sage conducteur et un tout puissant défenseur, par ses prières et ses écrits, au milieu des traverses suscitées par le démon pour la faire avorter. Parti d'Espagne l'an 1586, avec dix-sept autres compagnons, tous de son Ordre, il arriva à Manille le 25 juillet de l'année suivante.

Dominique de Salazar, qui occupait le siège épiscopal de cette ville, reçut nos missionnaires avec une effusion de joie et de charité inexprimable, et le premier emploi qu'il donna au P. de Benavidez fut l'instruction des négociants chinois, toujours très nombreux à Manille. Ce travail était d'autant plus ingrat, qu'il fallait commencer par apprendre la langue chinoise, la plus difficile de toutes. Le saint Religieux accepta le ministère proposé et n'épargna rien pour se mettre en état de bien le remplir. Dieu couronna ses efforts : en peu de temps, le V. Père devint non seulement habile dans la langue chinoise au point de la parler avec une surprenante facilité, mais capable encore de l'enseigner aux autres missionnaires.

« Remarquant, dit Fontana, que la complication des caractères, dont le nombre dépassait trente mille, tous très différents entre eux, en rendait l'étude extrêmement difficile aux Européens, et serait, par conséquent, un obstacle sérieux à la propagation des vérités évangéliques, il réduisit ingénieusement ces difficultés à quatre points principaux, divisant les caractères en particuliers, spécifiques, généraux et généralissimes. »

La méthode réussit à merveille : Michel de Benavidez et Jean de Cobo, son compagnon, travaillèrent alors avec un zèle infatigable à la conversion des infidèles. Bientôt même, il fallut fonder de nouvelles chrétientés à Parian, à Baïban et à Minoudoc, où les marchands

chinois établissaient leurs comptoirs. Mais ce qui fit le plus d'impression sur eux et les gagna tout à fait à la cause de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce fut l'érection du célèbre hôpital de Saint-Gabriel entre Manille et Parian. L'honneur de cette œuvre de charité revient au P. Michel de Benavidez qui, le premier, en conçut le projet, réunit quelques ressources et engagea fortement l'évêque et les magistrats de la ville à faire le reste. Rien n'était plus touchant que de voir le saint Religieux recueillir dans les rues ou dans leurs cases infectes les pauvres Chinois, les porter à l'hôpital, et les servir de ses propres mains, sans que jamais rien ne pût le rebuter. La nouvelle s'en répandit en Chine. Sur le récit des voyageurs, certains Mandarins, dit-on, se rendirent exprès à Manille pour constater de leurs yeux ce qu'ils se refusaient à croire : des étrangers, d'une religion différente, se faisant à tel point les serviteurs de malheureux Chinois!

Vers cette époque, les Dominicains espagnols résolurent de tenter une seconde fois l'évangélisation de la Chine. Jean de Castro, voyant sa Province du Rosaire suffisamment consolidée, crut reconnaître l'heure marquée dans les desseins de Dieu, et partit avec le P. Michel de Benavidez pour le Céleste Empire. Tout semblait présager à ce voyage un heureux succès. Un Chinois converti s'était chargé de les conduire jusqu'au port de Hai-Teng. Cet homme, que l'on disait intelligent, devait les introduire incognito et favoriser leurs premières excursions. Mais à peine arrivés, les deux apôtres sont reconnus et traînés devant les juges. On leur demanda ce qu'ils étaient venus faire. « Enseigner la religion de Jésus-Christ, répondit en langue chinoise Michel de Benavidez : hors de cette religion, la seule vraie, il n'y a pas de salut. » Cette franche réponse était loin de satisfaire l'orgueil des Mandarins, qui renvoyèrent aussitôt les deux prisonniers dans leur cachot.

Cependant tout espoir n'était pas perdu : poussé par des sentiments d'humanité à la vue de leur triste état, un noble Chinois leur procura quelques soulagements et obtint de les prendre dans sa maison. Cette faveur donna aux deux Pères assez de liberté pour annoncer l'Évangile ; mais dénoncés de nouveau comme espions, souvent interrogés devant les tribunaux, ils se virent enfin expulsés de cet empire qu'ils ambitionnaient de gagner à la vraie foi, au prix de tout leur sang.

De retour à Manille, Jean de Castro mourut en odeur de sainteté. Michel de Benavidez, le bras droit et le conseil de son évêque, dut bientôt entreprendre un voyage beaucoup plus long que le précédent.

Obligé de se rendre à la cour de Castille pour les affaires importantes de la mission, il ne prit pour ce voyage ni argent, ni provisions, et n'emporta pas même un habit de rechange. Dès qu'il eut abordé à Mexico, loin d'user des dispenses accordées aux Religieux en pérégrination, après une traversée pénible, et sur le point d'en entreprendre une seconde non moins périlleuse, il était le premier aux exercices de la communauté, et employait une grande partie de son temps libre à soigner les malades. Ayant repris sa route, il arriva sain et sauf en Espagne. Là, bien des entraves allaient s'opposer à son zèle : le gouvernement, trompé par de faux rapports, trouvait mille difficultés pour laisser partir de nouveaux prédicateurs. L'un des membres du Conseil royal, s'adressant au saint Religieux, se permit même de dire que s'il ne tenait qu'à lui, il y a longtemps que les Dominicains seraient rappelés de ces contrées lointaines. Le P. Michel de Benavidez prit alors la vieille chape rapiécée qu'il portait, et l'étendant sous les yeux du Conseiller, répondit en ces termes : « Pour ce qui nous touche personnellement, il nous importe assez peu, Monsieur, d'aller aux Indes ; la chape que voici montre ce que nous y prétendons faire. » Il n'en fallut pas davantage pour fermer la bouche au contradicteur.

Enfin, après bien des pourparlers, le V. Père eut la consolation d'aplanir les difficultés et d'empêcher des mesures désastreuses pour l'apostolat dans l'extrême Orient. L'habileté, le zèle, la prudence que Philippe II remarqua dans le saint Religieux, le lui firent grandement estimer. Il lui accorda toutes ses demandes et fit plus encore ; car, sans l'avertir, il le proposa pour premier Évêque de la Nouvelle-Ségovie. Clément VIII octroya immédiatement les Bulles, à la date du 31 août 1595. En les remettant à l'élu, le Prince lui déclara qu'il ne recevrait point d'excuses de sa part, ajoutant que le V. Père, s'étant généreusement dévoué à la conversion des infidèles, devait accepter simplement un poste où son ministère serait encore plus avantageux à la religion.

Ce fut donc une nécessité pour l'humble missionnaire de courber les épaules sous le fardeau. Dès qu'il eut reçu l'onction épiscopale, il ne pensa plus qu'à réunir un bon nombre de missionnaires, qu'il divisa en trois groupes. Le premier fut confié au P. Alphonse Delgado ; le second au P. Pierre de Ledesma et le troisième, dont il fit partie lui-même, au P. François de Moralès. Comme il prenait singulièrement à cœur les intérêts de sa lointaine Province, il s'imposa

deux voyages de Madrid à Séville, marchant toujours à pied, quoique évêque. Et quand les habitants des villes et bourgades qu'il traversait s'adressaient à lui, sans le connaître, pour lui demander s'il n'avait pas vu l'évêque de la Nouvelle-Ségovie, il répondait modestement que le Prélat était en route pour Séville, détournant ainsi l'attention de sa personne.

Toutes choses étant réglées à la plus grande gloire de Dieu, Michel de Benavidez se dirigea vers Cadix, afin de prendre la mer. Malheureusement le service des Indes était alors interrompu ; ce ne fut pas sans peine qu'il parvint enfin à découvrir un pauvre navire étroit et avarié, sur lequel on dut dresser une tente pour garantir l'Evêque et ses dix-sept compagnons des ardeurs du soleil ou des pluies si fréquentes en cette saison.

Monter pareil bâtiment pour une navigation si longue, n'était-ce pas tenter le ciel ? Nos généreux missionnaires ne s'arrêtèrent pas à cette pensée. En Dieu reposait toute leur confiance ; abandonnés aux soins de sa Providence paternelle, ils parvinrent heureusement au terme de leur voyage.

Le P. Michel de Benavidez s'empressa de rendre compte à l'Archevêque du succès de ses négociations, et quittant Manille, dirigea immédiatement ses pas vers la Nouvelle-Ségovie. Tout son diocèse était encore peuplé d'infidèles, et, en exceptant les Espagnols, à peine y trouvait-on deux cents personnes que nos Pères avaient fait entrer dans l'Eglise par le saint baptême.

Ce qui donne une haute idée du zèle apostolique et de la sollicitude de notre Prélat, c'est que, malgré l'étendue de son diocèse, qui comprenait trois provinces, il le rendit presque tout chrétien. Deux provinces entières renoncèrent à leurs superstitions, et les conversions opérées dans la troisième furent elles-mêmes considérables. Un résultat de cette nature coûta de nombreux efforts. Le vénérable Evêque avança l'œuvre du Seigneur, autant par la ferveur de ses prières que par ses continuelles prédications, et ce qui lui gagna principalement la confiance de ses insulaires, ce fut la fermeté avec laquelle il les défendit contre les vexations des gouverneurs. Ni la puissance de ces derniers, ni leur indignation, ni leurs menaces ne pouvaient l'émouvoir ; avec un égal courage, il combattait à la fois les mœurs corrompues des Espagnols et les vices des infidèles. La conversion de milliers de païens et le sérieux amendement de ses compatriotes furent les fruits d'un zèle si pur et si ardent. La relation

du diligent Prélat au Pape Clément VIII, sur l'état de son diocèse, date de cette époque.

La mort de l'Archevêque de Manille l'ayant rappelé dans cette ville, il y remarqua de tels désordres, qu'il se crut obligé d'en écrire au Roi catholique. Voici en quels termes il commençait sa lettre : « Depuis que je suis évêque, je ne me suis rendu qu'une ou deux fois à Manille. Ayant appris tout récemment la mésintelligence qui venait d'éclater entre le gouverneur et les auditeurs du Conseil royal, mésintelligence dont les suites pouvaient amener une rupture préjudiciable, à bien des points de vue, j'ai cru de mon devoir de me rendre dans cette ville pour me trouver présent à tout ce qui pouvait arriver. » Et après avoir marqué ce qui se passait, il ajoutait : « En conscience, je me vois dans l'obligation de signaler ces désordres à Votre Majesté. S'en fâche qui voudra ; mais les intérêts de Dieu, ceux du royaume et du bien commun sont préférables à tout.

Il fit donc ce qu'il put pour remettre en bon ordre l'état des différentes chrétientés de ces îles ; mais il ne vit pas sans une amère douleur s'introduire certaines mauvaises coutumes, malgré ses efforts pour les empêcher.

Dès qu'on apprit à Madrid la mort de Dominique de Salazar, le roi Philippe proposa pour le siège vacant notre V. P. Michel de Benavidez. A cet effet, il sollicita et obtint les bulles de Clément VIII (15 avril 1602). Le prince n'ignorait pas que, par sa charité sans bornes, le Prélat était réduit à une grande pauvreté ; aussi prit-il lui-même à sa charge les frais et les dépenses nécessaires pour l'expédition du Bref Pontifical. En l'adressant au V. Père, il lui souhaita de vivre assez longtemps pour opérer dans la capitale des Philippines le même bien que dans le diocèse de la Nouvelle-Ségovie.

L'Archevêque était alors dans la cinquantième année de son âge : ses grandes pénitences et ses travaux continuels avaient affaibli considérablement sa santé, sans néanmoins diminuer le zèle qui le dévorait. Tel il s'était montré évêque, tel il fut archevêque, et dans l'une et l'autre dignité, excellent Religieux. Jamais il ne relâcha rien des observances de sa Règle : ses habits étaient toujours les mêmes, d'une étoffe très grossière. Il gardait en tout temps la loi dominicaine de l'abstinence, faisait à pied les visites de son diocèse, s'occupant alors de prier Dieu, à l'imitation de notre P. S. Dominique. Il employait en aumônes les revenus de son archevêché, prenait un singulier plaisir à les distribuer lui-même, et, pour permettre aux

pauvres honteux de l'aborder librement, laissait toujours ouverte, dans son palais, une seconde entrée moins fréquentée. Il réduisit le plus possible le train de sa maison, et ne voulut ni cheval, ni mule, pas même de chaise à porteurs.

Jamais, non plus, il ne se ralentit dans l'ardeur qu'il avait montrée comme missionnaire pour l'instruction des Indiens. C'était un vrai bonheur pour lui de reprendre à l'occasion ce ministère, et il ne pouvait s'empêcher de porter saintement envie à ceux qui, mieux partagés, se livraient uniquement à cet apostolat. Nous en avons le témoignage dans cette lettre si touchante aux Dominicains de la Nouvelle-Ségovie.

« Un pauvre Frère de Vos Révérences, de très petite santé et chargé d'autant de travaux que de misères personnelles, vous écrit ces lignes comme à ses Frères bien-aimés, qui, dans le repos d'un véritable Paradis, font paître les troupeaux du souverain Pasteur, et récréent leurs âmes à la vue des jeunes agneaux nouvellement engendrés à l'Eglise, et bondissant sur le versant des montagnes, au lever du véritable Soleil ! Que Vos Révérences jouissent en paix de leur bonheur et savourent à l'aise ce lait du ciel ! Qu'elles profitent du bon temps qui leur est donné, et que j'ai connu moi-même autrefois ! Mais hélas, mes péchés et mon orgueil m'ont à jamais sevré de ces douceurs, et je me trouve dans l'état le plus déplorable, pour un homme de ma profession !

« Combien me semble digne d'envie le sort du P. Provincial !

« Il a pu voir de loin, et comme à l'échappée, le triste spectacle que nous offrent nos chrétientés désolées : ses lèvres ont à peine effleuré le calice de fiel et d'amertume qu'il me faut vider jusqu'à la lie ; et il s'est promptement esquivé pour diriger ses pas vers les montagnes bénies où paissent les agneaux ! Il vous témoignera de ma part l'affection que je porte à chacune de Vos Révérences. Je les prie de me payer réciproquement en monnaie d'amour, et d'avoir compassion de mon malheureux sort. Adieu, mes chers enfants en Notre-Seigneur ! Adieu, mes Frères éternellement heureux ! Mille saluts à tous les Indiens, aux prières desquels ce pécheur se recommande. »

Dieu, pour le plus grand mérite de son serviteur, l'affligea, au milieu des soucis de la sollicitude pastorale, de scrupules qui le tenaient dans une crainte continuelle. L'Archevêque vit dans cette

épreuve un contrepoids ménagé par la Providence pour l'empêcher de céder à l'amour-propre et à la vaine complaisance.

Souvent il annonçait la divine parole et, par un grand esprit de compassion, pleurait amèrement sur les pécheurs. Il trouvait une extrême jouissance à lire les Livres Saints, dont les citations abondaient dans ses écrits et ses lettres, et revenaient encore dans les simples conseils qu'il avait à donner. Il étudiait avec soin les Conciles, les canons et les décrets de l'Eglise, et s'en servait pour la direction de son diocèse et la solution des difficultés courantes.

Si parfois il y avait divergence de sentiments entre les membres de son Conseil, il disait tranquillement : « *Veritas liberabit vos* : la vérité nous délivrera de nos doutes, recherchons fidèlement ses lumières et tout ira bien. » Jamais il ne perdit cette confiance : dans les affaires les plus épineuses, quand toutes ses entreprises semblaient devoir être anéanties, il répétait les mêmes paroles, et l'avenir lui donnait toujours raison.

Cet amour de la vérité lui inspirait une étrange aversion pour les nouveautés en fait de doctrine, et, pour ce motif, il était très attaché aux enseignements de S. Thomas. L'un de ses premiers soins en prenant possesion du siège de Manille avait été de créer dans sa cathédrale une chaire de théologie, en faveur de ses clercs ; et, à sa mort, il laissait à son Ordre une somme considérable pour la fondation du fameux collège de Saint-Thomas,

La dévotion du V. Archevêque envers Marie fut l'un des grands caractères de sa piété. Il recommandait à cette bonne Mère, en lui offrant la Salutation angélique, toutes ses paroles et ses actions ; soit qu'il dût interroger ou répondre, donner l'aumône, expédier une affaire, petite ou grande, c'était toujours par l'*Ave Maria* qu'il commençait : mais si la chose avait plus d'importance, il récitait le Rosaire entier, sainte pratique qui le tira maintes fois d'un cruel embarras. Pendant son séjour en Chine, les juges, l'ayant fait comparaître à leur barre, lui ordonnèrent de dresser une requête en caractères chinois. C'était lui imposer une chose qui surpassait totalement son savoir-faire, car, s'il n'ignorait pas l'écriture courante, il n'entendait absolument rien à celle qu'il fallait employer dans les circonstances plus solennelles : mais le V. Père avait dit son Rosaire et, par un miracle de la Mère de miséricorde, il parvint sans peine à exécuter ce qu'on demandait de lui.

Les travaux immenses qu'il entreprit pour la réforme des mœurs,

ses visites pastorales longues et périlleuses, les contradictions, injures et mauvais traitements qu'il eut à essuyer, ont rendu le P. Michel de Benavidez l'émule des Pontifes les plus fermes et les plus généreux. Le vertueux compagnon de ses labeurs, sur le point lui-même de paraître devant Dieu, se crut obligé de faire la déclaration suivante : « Le saint Pontife dont je veux parler n'est plus, mais je veux en dire ce que je sais, car il ne me reste plus qu'un moment à vivre. Je déclare donc à la gloire de Dieu et à l'honneur du V. Archevêque, que, l'ayant confessé longtemps, je sais de science certaine que Notre-Seigneur lui apparut, non pas une seule fois, mais souvent. »

Avant de raconter les derniers moments du P. Michel de Benavidez, nous rapporterons les détails d'une persécution fort injuste que lui suscita le Gouverneur de Manille. Voici comment la chose arriva. Le feu ayant réduit en cendres un quartier de la ville et notamment l'hôpital des Espagnols, le charitable Prélat céda son palais aux malades qui se trouvaient sans abri. « Tout ce que j'ai est aux pauvres, disait-il, il est bien juste de le leur rendre dans une si grande nécessité. » Quoique fort souffrant lui-même, il se retira dans une chapelle du voisinage où il demeura plusieurs jours. Le gouverneur s'empressa alors de lui offrir sa maison de campagne; ce qui fut accepté avec reconnaissance.

Mais quelques envieux vinrent aussitôt représenter au gouverneur que son acte de politesse allait tourner contre lui, attendu qu'il ne manquerait pas de gens pour informer la cour de Madrid que l'Archevêque avait dû quitter son palais et l'abandonner aux pauvres par la faute et l'incurie de son représentant, chargé tout le premier de pourvoir les malheureux d'abri et de secours.

Sans plus de réflexion, cet homme donna dans le piège, et, au lieu d'installer ailleurs les malades, il commença par faire déloger brutalement le Prélat de sa maison de campagne. Le soir même, il lui intima l'ordre de partir immédiatement. Le P. Michel de Benavidez le pria humblement de le laisser jusqu'au lendemain, parce qu'il était déjà nuit et qu'il pleuvait beaucoup. Mais, loin d'écouter une si juste demande, le gouverneur réitéra d'une façon plus malhonnête l'ordre déjà donné. Le saint Archevêque se soumit sans mot dire ; malgré la pluie torrentielle et l'heure avancée, il quitta cette maison inhospitalière et regagna tranquillement sa chère chapelle. A dater de ce jour, le gouverneur ne cessa de le poursuivre de sa haine, ne lui ménageant ni les affronts, ni les injures, allant jusqu'à le traiter publiquement d'hypocrite.

Après la mort du V. Père, ce même personnage fut chargé d'une mission lointaine et périlleuse. Il eut d'abord un si grand remords de son indigne conduite et une si juste crainte que Dieu ne lui en fît porter la peine, qu'avant d'ouvrir les hostilités, il confessa sa faute et, ne pouvant davantage pour le moment, légua par testament une somme destinée à faire célébrer des messes à l'intention du Prélat défunt.

Ce ne fut là ni la seule, ni la plus forte épreuve du vénéré Pasteur. Sur la fin de sa vie, il eut la douleur de se voir assiégé dans sa propre ville, à l'occasion d'une révolte des Chinois, révolte que lui-même avait prévue longtemps à l'avance, et qu'il s'était efforcé de détourner par des jeûnes et des prières. Durant ces jours de calamité, il faisait sa nourriture des larmes qu'il répandait sur son peuple ; visitait pieds nus les chrétientés désolées, consolait les femmes, les petits enfants et tous ceux qui ne pouvaient porter les armes. Ses pénitences, son humilité, ses prières obtinrent du Ciel ce qu'on n'attendait plus des hommes : les Chinois furent obligés de se rendre, et, reconnaissant eux-mêmes que Dieu exauçait l'Archevêque, ils criaient aux Espagnols : « Cessez le combat, le Seigneur est contre nous. Le jour, il vous favorise d'un beau temps pour vous permettre de diriger votre artillerie, et la nuit, il nous submerge par des pluies torrentielles. » Ce fut, en effet, de cette manière, que les Chinois virent leurs forces complètement anéanties. La ville de Manille reconnut devoir cette victoire au V. Père : on parlait de lui comme d'un prophète et d'un saint, ce qui lui attira plus que jamais l'estime et la vénération de son peuple.

Enfin son heure dernière arriva. Dès qu'il sentit les premières atteintes de la maladie, il fit appeler le P. Michel de Saint-Hyacinthe, Provincial des Philippines, pour confier à ses soins un petit district de la mission qu'il n'avait pu faire évangéliser, faute d'ouvriers, ce qui lui causait une peine extrême. Le Provincial promit d'y établir à poste fixe un missionnaire, et, sur cette parole, l'auguste malade tourna son cœur et ses désirs vers le ciel. Il se défit des quelques meubles qui lui restaient et envoya à l'église du Rosaire sa croix pastorale et son anneau.

Sa parfaite égalité d'âme parut admirablement, au cours de la maladie ; il prenait d'un air joyeux tout ce qu'on lui donnait, assurant qu'il ne voulait qu'une chose : se sauver. Il reçut très pieusement les Sacrements de l'Eglise, se fit revêtir de ses habits de Religieux et

demanda qu'on lui mît en main le Pontifical, pour mourir, disait-il, en moine et en évêque. Toujours gai et paisible, il consolait ses Frères par des paroles de foi et d'amour. Puis, ses forces l'abandonnant, il se recommanda à la Très Sainte Vierge, à son bon Ange et à S. Dominique, leur parlant comme si déjà il eût été auprès d'eux dans le ciel. Il achevait sa prière, quand son âme s'envola dans le sein de Dieu, le 26 juillet 1607.

L'émotion fut grande dans toutes les Philippines, car le P. Michel de Benavidez était regardé de son peuple entier comme un Saint. On lui mit une palme à la main pour honorer sa virginité, et, lorsque tous, Religieux et séculiers, eurent satisfait leur dévotion auprès de sa dépouille mortelle, il fut enterré très solennellement dans sa cathédrale,

Sept ans après, le caveau ayant été ouvert, on trouva le corps intact et la palme qu'il portait, fleurie et verdoyante comme au jour où on l'avait cueillie.

La V. Mère DÉLICIE DE GIOVANNI,
Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Cassaro, à Palerme (*).

(1560-1642)

La divine Sagesse, qui trouve ses délices parmi les enfants des hommes, combla l'illustre vierge dont nous racontons la vie des faveurs les plus signalées, et cette servante de Dieu, par une inspiration céleste, voulut porter en Religion le nom de Délicie, pour s'exciter à plaire en toutes manières à Celui qui lui prodiguait les gages de son amour.

Elle naquit à Palerme, l'an 1560, de la noble famille des Giovanni, et reçut au baptême le nom de Lucie Gloriante. D'une piété précoce et d'une simplicité admirable, l'enfant, dès ses plus tendres années,

(*) *Diario.*

ouvrit son âme aux enseignements de la foi. Avant même d'avoir atteint l'âge de raison, elle récitait le Rosaire avec les bonnes Religieuses chargées de sa première éducation, et écoutait l'explication des Mystères avec une attention remarquable ; les Mystères douloureux surtout faisaient sur son cœur une impression profonde, et arrachaient de ses yeux un torrent de larmes. Un peu plus tard, elle fut rappelée dans la maison paternelle ; mais elle témoigna tant de chagrin de se voir privée de la douce compagnie des Sœurs, qu'il fallut la ramener au monastère. Un V. Religieux de l'Ordre de Saint-François de Paule, ayant eu l'occasion de voir cette petite fille, fut frappée de sa grâce angélique, et ne put s'empêcher de dire à son père cette prophétique parole : « Réjouissez-vous, mon cher Baron, Dieu vous a donné une enfant destinée à devenir une grande Religieuse : je voudrais que ce fût dans mon Ordre, mais, je le vois, elle est destinée plutôt à celui de Saint-Dominique. »

Rentrée au monastère, Lucie commença aussitôt à marcher dans les voies de la perfection, à la grande édification des Religieuses, ses maîtresses. Elle atteignait sa quinzième année, quand ses parents, oubliant sans doute la prophétie du P. Minime, songèrent à la marier, et, pour ce motif, la rappelèrent auprès d'eux. La jeune fille sortit donc une seconde fois, mais en déclarant à son père que jamais elle ne prendrait aucun époux mortel. Comme on insistait toujours, elle tomba dans une mélancolie profonde, se retira dans un appartement isolé et y vécut seule pendant quelque temps. Lasse enfin de lutter sans cesse, voulant couper court à de pressantes sollicitations, elle demanda, un matin, la permission d'aller prier dans l'église des Dominicaines. La mère y consentit, mais voulut accompagner sa fille. Après une longue et fervente prière, Lucie fut invitée par les Sœurs à passer au parloir. Elle accepta volontiers ; mais, au même moment, elle se sentit un désir si ardent d'appartenir à Dieu, que, prenant son manteau et le remettant à sa mère : « Voilà, chère mère, dit-elle, ce que je vous rends » ; puis, s'enfuyant dans l'intérieur du monastère, elle déclara qu'elle n'en sortirait plus. Aucune tentative n'aboutit à la faire revenir de sa décision, et les parents eux-mêmes, vaincus par son admirable fermeté, la laissèrent en paix suivre les attraits de la grâce.

L'année suivante, elle reçut le saint habit (25 avril 1577) et demanda le nom de Délicie. La Prieure n'y voulut point consentir d'abord ; car elle pensait que cette demande provenait d'une affection trop sensible

pour sa mère ; de plus, aucune Sainte, à sa connaissance, n'avait encore porté un tel nom. « Il suffit qu'il soit du Ciel, répondit modestement la postulante ; Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit qu'il prenait ses délices au milieu des enfants des hommes ? Pour ma part, je serai très aise qu'il trouve en moi le nom même de ses délices : ce nom me sera une force pour le mieux servir. » La Prieure ne trouva rien à répliquer.

La ferveur et la joie que Délicie témoigna en revêtant les livrées de l'Ordre impressionnèrent vivement les assistants. Une jeune personne de ses amies, jusqu'alors fort mondaine, ne put résister à l'attrait communicatif de son bonheur, et, transformée subitement sous l'action de la grâce, n'eut de repos que le jour où elle vint, à son tour, demander le saint habit de la Religion.

La pieuse novice se livra avec entrain aux exercices de son nouvel état : ses compagnes, grandement édifiées de la sagesse de sa conduite, ne pouvaient assez bénir le Ciel d'avoir cet ange au milieu d'elles. Mais, plus leur joie avait été vive alors, plus leur tristesse devint amère quand, le moment de la profession arrivé, la jeune Sœur demanda à rentrer dans le monde. Devant son insistance, toute observation fut inutile et l'on avertit son père de venir la chercher.

Le baron de Giovanni s'empressa d'en informer l'Archevêque de Palerme, et lui demanda l'autorisation de reprendre sa fille. Avant d'y consentir, le Prélat voulut savoir la raison qui portait la novice à se retirer, et chargea le P. Paul Gallo d'aller l'interroger en son nom. Le V. Religieux s'acquitta de son mandat, et n'eut pas de peine à découvrir que le seul motif qui engageait Délicie à prendre cette résolution, était de voir les Sœurs vivre, à peu près toutes, à leur fantaisie, sans s'inquiéter des prescriptions de la Règle.

L'Archevêque, très édifié des dispositions de la jeune Religieuse, répondit qu'elle pouvait prononcer ses vœux sans crainte, car lui-même prenait devant Dieu l'engagement de rétablir ce monastère sur le pied d'une parfaite observance. Délicie fit alors joyeusement sa profession, et dès le lendemain la réforme était imposée d'office. La chose ne s'accomplit pas d'abord sans difficultés : le Prélat en vint cependant à bout, par sa haute sagesse et son autorité. Sœur Délicie fut envoyée avec quatre de ses compagnes dans un autre monastère où l'observance était en vigueur, tandis que deux Religieuses de cette maison arrivaient à Sainte-Catherine avec la mission de disposer les esprits par leur charité, leur dévoûment et leurs bons exemples, à se remettre résolument dans la voie de la perfection. Après une année d'absence, Délicie rentra à Palerme avec ses compagnes.

Comme elle avait été la cause principale de la réforme, elle fut l'une des plus soigneuses à l'appuyer. Son zèle la porta même bien au-delà de la règle commune; elle s'imposait des pénitences extraordinaires, gardait une abstinence rigoureuse et jeûnait au pain et à l'eau pendant l'Avent et le Carême.

Elle pratiquait, en outre, la pauvreté la plus exacte, et loin de faire entendre une plainte, quand elle manquait du nécessaire, elle aimait au contraire, à se rappeler cette parole du Docteur angélique : que le vœu de pauvreté servirait peu aux Religieux, si jamais ils ne souffraient d'aucune privation. Elle étendait cette maxime jusque dans les maladies, car il était impossible alors de lui faire accepter les soulagements qui ne lui paraissaient point justifiés.

L'obéissance entraînait sa volonté avec tant de force qu'elle entreprenait généreusement tout ce qu'on lui prescrivait. Les œuvres les plus pénibles semblaient lui revenir de droit. Non content de la grande amélioration survenue dans la maison, l'Archevêque voulut aller plus loin, et ramener le monastère à la règle primitive. En conséquence, il ordonna d'abattre les cloisons des cellules pour ne faire qu'un dortoir commun. La chose était bien difficile : le Prélat, tenant à son idée, chargea Sœur Délicie d'exécuter ses ordres. L'humble fille se mit incontinent à l'œuvre et vint à bout, à elle seule, de démolir toutes les cloisons, sans s'inquiéter de ce qu'on disait autour d'elle pour l'arrêter.

Sa sagesse dans la conduite des autres n'éclata pas moins que son admirable obéissance. Elle fut sept fois maîtresse des novices, et toutes l'aimaient comme une mère, la redoutaient comme un juge et la vénéraient comme une sainte. Elle passa ensuite aux embarras de la procure, en priant S. Dominique de venir en aide à son inexpérience. Sa confiance aux mérites du bienheureux Patriarche fut visiblement bénie. Jamais, en effet, à aucune autre époque, le monastère ne connut une plus grande prospérité : les provisions semblaient se multiplier entre les mains de la nouvelle procureuse; il en restait toujours assez pour distribuer de larges aumônes à la porte et dans les prisons. Sœur Délicie attribuait cette bénédiction à S. Dominique, qu'elle n'avait jamais invoqué en vain. Entre autres actes de dévotion en son honneur, elle était très fidèle à faire chaque année un pèlerinage spirituel à son tombeau. Elle le commençait le 18 juin, récitant dévotement tous les soirs dix-huit psaumes pour remplacer les dix-huit milles de marche qu'elle aurait dû franchir chaque jour,

en se rendant par étapes de Palerme à Bologne. La veille de la fête, qui était le terme de son voyage, elle organisait sous les cloîtres une pieuse procession, à laquelle prenait part toute la communauté. Cette pratique, inaugurée pour la première fois l'an 1594, ne contribua pas peu à assurer le succès de la réforme, dont la V. Sœur demeura toujours la fervente et zélée promotrice. Cette intention primait toutes les autres dans ses ardentes supplications auprès du saint Patriarche.

Une nuit, il lui sembla voir en songe un Religieux qu'elle ne reconnut pas tout d'abord. — « Qui êtes-vous? » lui demanda-t-elle, — « Ma fille, je suis votre Père S. Dominique. » — « Mon bienheureux Père, reprit aussitôt la pieuse Sœur, je vous recommande la réforme de votre maison. » — « Bientôt, bientôt », répondit le Saint en lui faisant signe de la main. Délicie raconta sa vision à quelques Sœurs, qui lui demandèrent comment elle entendait cette réponse. « Je l'entends, dit-elle, en ce sens que notre Archevêque mourra prochainement, et que son successeur conduira à bon terme la réforme commencée. L'événement devait justifier sa prévision, car le cardinal Doria remplaça peu après le Prélat qui avait pris les premières dispositions relatives à la réforme, et eut lui-même la consolation de couronner cette belle œuvre.

L'an 1619, notre V. Sœur fut élue Prieure. Elle se montra fort zélée pour la perfection de ses filles, mais, malgré la droiture de ses intentions, il lui fallut passer par des tribulations bien amères. Certains esprits, mal disposés et appréhendant extrêmement de l'avoir une seconde fois pour Supérieure, résolurent de la faire déposer de sa charge. On n'attacha pas, au début, grande importance à leurs rapports; à la longue cependant, ces âmes remuantes surent donner des couleurs si vraisemblables à leurs accusations, qu'une sentence fut rendue contre la Mère, sans qu'on prît la peine de l'entendre, ni de l'interroger : elle était déclarée inhabile à exercer désormais aucune charge en Religion.

Cette nouvelle, tenue secrète, éclata comme un coup de foudre, le jour fixé pour l'élection d'une nouvelle Prieure, et souleva aussitôt de vives protestations; car on ne saurait dire quelle peine en éprouvèrent les Religieuses ferventes, si attachées à leur vertueuse Mère. La sentence n'en eut pas moins son effet, et la Mère Délicie dut boire jusqu'à la lie le calice de l'humiliation.

Sans aucun doute, grande était sa joie de se voir déchargée pour toujours du fardeau de la supériorité : c'était la grâce qu'elle avait le

plus souvent demandée à Notre-Seigneur. Mais dans les circonstances actuelles, le procédé inqualifiable de quelques-unes de ses filles, la déclaration juridique rendue contre elle, ne pouvaient que l'affecter sensiblement. Pour retrouver le calme et la paix, elle eut recours à une longue oraison. Or, tandis qu'elle se plongeait ainsi dans la prière, une Religieuse, récemment décédée, lui apparut, et la félicita de ce qu'il lui était donné de participer aux ignominies de Notre-Seigneur, au temps de sa douloureuse Passion. Elle lui rappela que le Sauveur, humilié devant les tribunaux de Jérusalem, avait conservé toute sa sérénité quand Pilate prononça le funeste arrêt; que le disciple ne devait pas être mieux traité que le Maître, enfin, que c'était pour elle un grand honneur de souffrir comme Lui. Cela dit, la défunte disparut, laissant la V. Mère admirablement consolée.

Sa patience, sa douceur et surtout son silence ouvrirent les yeux des Supérieurs. Reconnaissant qu'ils s'étaient laissé tromper, ils vinrent lui offrir de se justifier elle-même. L'humble Religieuse remercia respectueusement, et répondit qu'il n'y avait pas lieu de revenir sur des faits passés et déjà oubliés; que l'épreuve avait apporté un bien inestimable à son âme; enfin, que pour rien au monde elle ne voudrait faire de peine à personne. Ces paroles confirmèrent les Supérieurs dans la haute opinion qu'ils avaient conçue de sa sainteté. Les vertus de la Mère Délicie n'étaient point communes, en effet: Dieu la gratifiait de précieuses faveurs. Pendant son Priorat, au milieu du tracas des affaires et de tous les embarras de l'administration, elle ne perdit jamais le souvenir de la présence de Dieu : souvent même, il lui arriva de lire à découvert dans les consciences ou de faire des prédictions qui ensuite s'accomplissaient à la lettre. Pas une de ses filles ne vint à mourir sans qu'elle ne le sût longtemps à l'avance. Une Sœur, voyant l'une de ses compagnes à toute extrémité, dit en pleurant à la V. Mère Délicie qu'elle n'aurait plus le courage de rester sur la terre après le départ de son amie. « Ma chère fille, lui répondit aussitôt la Prieure, rassurez-vous; vous irez au ciel plus tôt que vous ne pensez, car je vous déclare que vous mourrez avant celle que vous pleurez déjà. » Le soir même, cette Sœur fut victime d'un accident qui la conduisit au tombeau avant l'agonisante.

Recevant, un jour, la visite d'un tout jeune clerc et d'un prêtre de sa connaissance, elle dit au jeune homme de s'adonner de tout cœur à l'étude, parce qu'il deviendrait le confesseur de la maison ; puis, s'adressant au prêtre, elle lui prédit qu'avant peu il succéderait à l'Evê-

que de Cépalu. Rien ne faisait prévoir la mort prochaine du Prélat qui jouissait alors d'une excellente santé ; néanmoins la double prophétie se réalisa. Elle annonça à une Sœur du monastère l'entrée en Religion de plusieurs membres de sa famille, au moment où tout semblait contredire les assertions de la V. Mère, et entre autres celle de son frère, dont le mariage était sur le point de se conclure.

Les faveurs miraculeuses ne lui firent pas non plus défaut. Citons un trait rapporté par le P. Marchese. A la suite de longues souffrances, la Mère Délicie éprouva un dégoût extrême pour toute sorte d'aliments. Un jour, cependant, il lui prit envie de manger du pigeon ; et naïvement, elle se mit à dire devant les infirmières l'étrange idée qui lui traversait l'esprit. Elle parlait encore, quand un pigeon, venu on ne sait d'où, s'abattit entre ses mains. Surprise un moment, la V. Mère renonça bien vite à une petite satisfaction qui n'avait même pas effleuré sa volonté ; mais son confesseur, admirant dans ce fait une attention délicate de la Providence, lui commanda de manger le pigeon par obéissance. C'est ainsi que le Seigneur se plaisait à consoler sa digne servante et la disposait, à son insu, aux terribles douleurs qui allaient fondre sur elle pour faire de ses dernières années un véritable martyre.

La Mère Délicie avait alors soixante-quinze ans. Ni ses épreuves passées, ni ses grandes mortifications n'avaient affaibli son courage : loin de là, elle ne cessait de soupirer après de nouveaux tourments, et, ne sachant comment étancher la soif qui la dévorait, elle pria le divin Maître d'intervenir lui-même. Sa prière fut exaucée ; voici comment.

Le jeudi de la Passion 1635, la V. Sœur tomba à la renverse et faillit se tuer sur le coup. On l'emporta à l'infirmerie ; à peine était-elle couchée, qu'une fièvre violente la saisit. Dès lors, sa vie ne fut plus qu'un cercle de maux inexplicables. Tantôt il lui semblait qu'on lui perçait les mains et les pieds avec des clous aigus, tantôt qu'on lui enfonçait des alènes dans les tempes ou qu'on lui brisait tous les os. Elle passait alternativement d'un froid glacial à une chaleur intolérable : « *Ab aquis nivium ad calorem nimium,* des eaux des neiges à un feu dévorant », comme il est dit dans Job, sans qu'il fût possible ni de la soulager, ni même de la remuer.

Dans cet état lamentable, l'unique consolation de la pauvre infirme était de reposer sa vue sur l'image du divin Crucifié ; et, pour mieux sanctifier ses souffrances en les unissant à celles de Jésus, elle résolut de fixer sa demeure dans les plaies de son Sauveur.

Elle se plaça d'abord dans l'ouverture de la main droite ; mais, en y entrant, elle ressentit une si cuisante douleur qu'elle en perdit connaissance. Sa main se gonfla démesurément et son bras se replia sur lui-même comme si on eût retiré tous les nerfs. Après une année entière de séjour dans cette plaie sacrée, la pieuse malade se renferma dans la plaie de l'autre main, avec les mêmes tourments pour son bras gauche.

La troisième et la quatrième années, elle entra dans les plaies des pieds, et, au douloureux martyre qu'elle endurait, il lui semblait que l'on perçait aussi ses pieds avec des clous aigus.

La cinquième année, cette colombe mystique posa son nid dans le Cœur entr'ouvert de Jésus. Elle s'y réfugia comme dans une forteresse imprenable : son âme altérée y trouva le rafraîchissement, et un nouveau courage pour porter le stigmate sanglant de cette divine blessure. Mais les flots de la tribulation, loin d'éteindre sa charité, en augmentèrent l'ardeur : depuis ce moment, la V. Mère ne fit plus que gémir, et bénir Dieu : elle ne vivait plus comme un être mortel, mais comme un séraphin tout embrasé d'amour.

La sixième année, elle participa aux douloureux Mystères de la Flagellation et du Couronnement d'épines. Ce fut le dernier trait qu'imprima sur sa chair broyée et anéantie son Epoux crucifié. L'innocente victime était mûre pour la récompense. Saint Dominique vint l'avertir de sa mort prochaine. « Oh ! répondit-elle, je suis soumise à la volonté de Dieu et toute prête à souffrir encore davantage, si tel est son bon plaisir. »

Cependant, la parole du rendez-vous céleste que lui donnait le Bienheureux Patriarche fut une agréable nouvelle pour sa piété. On saisissait sur ses lèvres défaillantes l'expression de ses désirs enflammés. « Comme le cerf altéré soupire après les sources d'eau vive, disait-elle, ainsi, ô mon Dieu, mon âme a soif de vous !... Qu'ils sont aimables vos tabernacles, ô Dieu des vertus ! Mon âme languit et se consume d'ardeur après les parvis du Seigneur ! »

A un moment donné, elle éprouva un violent assaut contre la foi ; elle mit en fuite le tentateur en redisant très pieusement cette parole du Symbole : *Carnis resurrectionem, vitam æternam :* je crois fermement à la résurrection de la chair et à la vie éternelle. »

Immobile sur sa couche et n'ayant plus qu'un souffle, elle exhortait doucement ses filles éplorées. L'infirmière, s'approchant à son tour, la conjura de lui obtenir, dès qu'elle serait au ciel, d'être

promptement rappelée de cette vallée de larmes : « Eh ! quoi, ma Sœur, reprit vivement la Mère, vous voudriez aller jouir de Dieu sans souffrir ! Détrompez-vous ; vous aurez une lourde croix à porter avant d'entrer dans la gloire. » En effet, quelques mois après, cette Religieuse devint aveugle, mais la patience avec laquelle elle endura son épreuve fit assez voir que l'intercession de la Mère Délicie n'y était point étrangère. Ce fut la seule fois peut-être qu'elle répondit d'une manière directe aux commissions d'outre-tombe dont on la chargeait. Son humilité s'en était effrayée, aussi d'un mot elle les écarta toutes. « *Preces meæ non sunt dignæ* : Mes prières ne sont pas dignes d'être exaucées », disait-elle, et on n'insistait plus.

Durant son agonie, elle montrait une ferveur et une joie extraordinaires ; puis, se sentant de plus en plus faible, elle pria son infirmière de lui lire le récit de la Passion.

Quand la Sœur arriva à ces mots : « *Unus militum lancea latus ejus aperuit* : Un des soldats lui ouvrit le côté avec sa lance », la V. Mère rendit l'esprit, le 26 juillet 1642. Elle était dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Sa dépouille mortelle fut exposée à la grille du chœur ; il s'en échappait un parfum miraculeux, d'une suavité sans pareille. Le corps gardait la position penchée qu'il avait occupée tant d'années ; mais, pendant la nuit, il se redressa de lui-même.

La haute réputation dont jouissait la Mère Délicie, dans la ville de Palerme, attira un concours prodigieux à ses funérailles. Le ciel ne tarda pas à confirmer, par nombre de miracles et plusieurs apparitions, l'éclatante sainteté de celle qui avait tant souffert pour Dieu.

Pendant sa dernière maladie, une personne lui avait recommandé un pécheur, depuis fort longtemps obstiné dans le mal. Au moment où expira la V. Mère, cet homme rentra soudain en lui-même et se convertit sincèrement. La personne qui s'intéressait à son état, ignorant le changement survenu, redoubla de supplications dès qu'elle apprit la mort de la sainte Religieuse. La nuit suivante, elle la vit en songe. « Si vous voulez savoir où je suis, lui dit la Mère Délicie, allez trouver le pécheur que vous m'avez recommandé ; son langage vous apprendra tout. » Dès le lendemain matin, la dame s'empressa d'obéir, et voyant la merveilleuse transformation opérée dans cette âme coupable, l'attribua, sans hésiter, aux prières de la Mère Délicie entrée dans la gloire du ciel. Un an après, la V. Mère apparut de nouveau à la même personne, mais cette fois, afin de l'avertir de se tenir prête pour le passage suprême : « Avant peu, lui dit-elle, vous

serez conviée aux noces éternelles. » Cette nouvelle combla de joie son amie, qui fit immédiatement une confession générale, distribua son bien aux pauvres et attendit en paix la venue de l'Epoux.

La gloire de la V. défunte fut encore révélée, le jour de sa mort, à un Religieux, qui vit en songe notre Bienheureux Patriarche tenant dans sa main un fruit magnifique. « Vois ce beau fruit, lui dit saint Dominique, je l'ai cueilli sur l'arbre de mon Ordre, et pieusement détaché du rameau de Sainte-Catherine. » Le Père ignorait alors la mort de la Mère Délicie; l'ayant apprise, il n'hésita pas à lui appliquer le sens de sa vision.

Un prêtre de sainte vie, priant pour elle, l'aperçut soudain devant lui. Elle portait sur la tête trois couronnes, symbole de sa virginité, de son zèle pour la réforme et de la conformité de ses souffrances avec celles de Jésus-Christ. Elle avait à la main une palme fleurie et était accompagnée d'une Religieuse que ce prêtre ne reconnut pas d'abord. Il sut bientôt que c'était l'ancienne maîtresse des novices du monastère, et la plus fidèle compagne de Sœur Délicie dans l'œuvre de la réforme. Ensemble elles avaient été à la peine, ensemble elles jouissaient au ciel d'un bonheur sans fin.

LE MÊME JOUR

1396 — A Metz, les VV. PP. RICHARD DE LANGRES et ESSELIN, l'un Prieur et l'autre Sous-Prieur du couvent de Metz, tous deux recommandables par leur science et par l'intégrité de leurs mœurs. Le Prieur surtout s'attira une réputation unanime de sainte vie, et, comme il s'étudiait à mettre sa conduite d'accord avec sa parole, en faisant le premier ce qu'il avait à enseigner aux autres, il mérita que plus tard on gravât sur sa tombe :

Cœpit ille rectum facere, post recta docere ;
Ut melius voci consona vita foret.

(*Ex. Mss. Met.*)

1450 — Au royaume de Naples, mémoire du V. P. BENOIT MICHEL, confesseur de Ferdinand I, roi de Naples, décédé en odeur de sainteté vers l'an 1450 — (Valle.)

1561 — A Pamiers, le martyre de trois Religieux de Saint-Dominique, victimes de leur zèle à s'opposer au progrès de l'hérésie de Calvin. Le couvent de Pamiers ayant été saccagé par les hérétiques, puis repris par les catholiques, le Parlement s'empressa de le rendre à nos Pères et condamna les pillards à restituer tout ce qu'ils avaient emporté. Mais ceux-ci, unissant la perfidie à la cruauté, répandirent un poison subtil sur les objets de premier usage et occasionnèrent ainsi la mort de trois Religieux.

Plus tard, les Calvinistes revinrent à l'attaque, en plus grand nombre cette fois, et se signalèrent par des excès sans nom. Neuf de nos Pères furent emmenés, chargés de chaînes, à la citadelle ; et du couvent et de l'église, l'un des plus beaux monuments de toute la Province, il ne resta pas pierre sur pierre. Cette maison demeura quelque temps ensevelie sous ses ruines jusqu'au jour où l'évêque de Pamiers, ayant enfin obtenu l'expulsion des hérétiques, rappela nos Religieux qui essayèrent de relever leur ancien couvent. Aidés par leurs Frères de Toulouse, ils rebâtirent en partie l'église, et, sous l'intelligente direction du P. Thomas Bosquet, la bibliothèque et les dortoirs.

Nous devons mentionner le nom d'un autre Religieux, le V. P. Jean Charles Ducos, bien connu dans toute la région par les missions si fructueuses qu'il fut appelé à donner dans les villes et les bourgades du diocèse. François de Caulet, alors évêque de Pamiers, le tenait en haute estime et lui confia la rédaction des conférences à son clergé ; le V. Père se dévoua tout entier à cette œuvre importante, avec le P. François Dufour, saint Religieux de la même Province, qui édifia grandement les couvents de Toulouse et de Pamiers, dont il fut Prieur à plusieurs reprises.

Citons encore le nom du P. Guillaume Bruni, zélé champion de la foi, à cette époque si troublée. Il se trouvait à Toulouse quand les hérétiques se rendirent maîtres de Pamiers, bien résolus à faire passer au fil de l'épée tous ceux qui se refuseraient à embrasser la réforme. N'écoutant que son courage et bravant tout danger, ce Père se présente devant les portes de la ville, et demande avec autorité le droit d'entrer pour aller porter quelques paroles de consolation aux catholiques, retenus prisonniers. Tout céda devant lui : son intrépidité et son zèle firent une telle impression sur les Calvinistes eux-mêmes, qu'il obtint la vie sauve pour les habitants de Pamiers, demeurés fidèles à leur Dieu. — (*Mém. de Pamiers.*)

1568 — Au couvent de Saint-Jacques à Paris, le vertueux et docte Père CHARLES FORGET, du couvent de Beauvais, enlevé, à l'âge de vingt-cinq ans, à l'affection de ses Frères et aux belles espérances que la Province fondait sur lui.

Il fut placé dans un tombeau particulier, sur lequel on grava l'image du

Crucifix, celles de la Sainte Vierge et de S. Dominique, et, au-dessous, une épitaphe du style de la Renaissance :

Tristia cur tumido promit suspiria vultu,
Gens hominum teneras dilaniata genas?
Quid concussa madent tepidis tua pectora guttis,
Mollia cur largis imbribus ora rigas?
Falleris heu! nullo novit mitescere fletu
Atropos, humani pensa trahit serie.
Insignem hunc pietate rapaci falce peremit :
Heu! dignum Pylii vivere secla senis.
Excessit; viridi ast redimitus tempora lauro,
Præmia nunc meritis digna beatus habet.

1590 — En Amérique, dans la Province de Saint-Vincent, le V. P. IGNACE DE SAINT-PAULIN, Religieux orné de très belles vertus.

Il avait toujours grandement aimé et protégé les pauvres, à ce point qu'il se serait volontiers vendu et fait esclave pour les soulager, à l'exemple de S. Dominique. Aussi les pauvres auraient-ils été inconsolables de sa perte, s'il ne leur eût laissé plusieurs de ses Frères, héritiers de sa charité, dans ce même couvent de Guatemala, où il décéda, plein de mérites, l'an 1590.

Nous ferons mention ici de trois autres Religieux de la même Province. Le premier, Jean de Samaniego, s'était rendu très habile dans la langue mexicaine ; pour en faciliter l'étude, il composa une méthode très précise qui depuis servit toujours de règle aux jeunes missionnaires. Le second, Etienne Parcero, lui fut donné pour compagnon dans ses courses apostoliques ; enfin, le troisième, le V. P. François Mariète, était Prieur du couvent de Chiapa. Appelés tous les trois en Espagne pour les intérêts de la mission, ils moururent sur mer et arrivèrent au port de l'éternité bienheureuse, la même année que le précédent. (1590.) — (Remezal.)

1659 — Aux Indes Orientales, le vertueux Père PHILIPPE DE SAINT-THOMAS, lequel, pressé de la charité de Jésus-Christ pour la conversion des infidèles, renonça au repos et aux commodités dont il pouvait jouir dans son couvent, afin d'aller prêcher la foi dans les îles de Solor. Les privations et les souffrances lui firent contracter une douloureuse hydropisie qui l'enleva de ce monde vers l'an 1659. — (*Ant. ab Incarnat.*)

1662 — A Carpentras, le V. P. DENIS DE SAINT-LAURENT, docteur de Paris, excellent prédicateur et le modèle des Supérieurs. Il fut Prieur de presque tous les couvents de la Province de Provence, et deux fois Provincial, prêchant d'exemple et se montrant fort soigneux de faire garder les

Règles. Il veillait surtout sur les sorties des Religieux, leur assignait toujours un compagnon et exigeait, en outre, qu'on rendît compte des visites ou du sujet des entretiens.

Le V. Père, ayant été chargé par le Général d'aller réformer un couvent, s'empressa d'obtempérer aux ordres de son Supérieur ; mais il fut d'abord si mal reçu, que tout autre, à sa place, se serait immédiatement retiré. Il resta néanmoins à son poste, et, par sa prudence, sa sagesse et sa conduite exemplaire, finit par rétablir le bon ordre dans cette communauté.

Entre temps, le P. Denis utilisait ses beaux talents oratoires dans les principales villes de la Provence, pour le plus grand bien des âmes et l'honneur de son Ordre. Enfin, plein de jours et de mérites, il décéda saintement au couvent de Carpentras, l'an 1662. — (*Mém. de Carpentras.*)

164. — A Valence, le V. P. PIERRE TORREZ, Religieux de grande observance et d'un dévouement sans bornes envers les pauvres et les infirmes. Il passait souvent ses nuits en prières, et, parvenu à une vieillesse vénérable, trouvait encore dans la fidélité à ses exercices de piété sa force et sa consolation. — (*Act. Cap. Rom.* 1650.)

12.. — Au monastère d'Adelhausen, la V. Mère ANNE D'OFFINGEN. Parmi les faveurs qu'elle reçut du ciel, on rapporte celle-ci : un jour qu'elle se consumait en désirs au pied de l'autel, elle obtint, à force de soupirs et de prières, d'attirer en elle, d'une façon miraculeuse, le Dieu de l'Eucharistie. Un ange apparut, la communia devant les Sœurs, et la laissa inondée de joies célestes. — (*Mém. d'Adelhausen.*)

1595 — Nous terminerons les notices de ce jour par l'éloge d'une vertueuse et sainte fille qui poussa jusqu'à l'héroïsme l'amour de la virginité. Elle s'appelait Anne de Tolède.

Fille du marquis d'Ardalez, vive et gracieuse, elle pouvait jouir de la grande fortune de ses parents, qui avaient concentré sur cette enfant toute leur affection. Mais Dieu avait d'autres desseins.

A dix ans, elle fut placée comme pensionnaire chez nos Sœurs de Baëna. Là, elle fit paraître tant de maturité et de sagesse, et surtout une si tendre dévotion à S. Dominique, que, pour la contenter, on dut lui donner les livrées de l'Ordre et la laisser suivre les exercices de la communauté.

Lorsqu'elle fut en âge de s'établir dans le monde, elle émit secrètement le vœu de virginité, abandonna peu à peu tous les vains ornements dont elle était parée et porta constamment, sous sa robe de couleur, la blanche tunique des Sœurs dominicaines. On lui permit de vivre ainsi à sa guise sous le toit paternel ; mais dès qu'elle eut atteint sa dix-neuvième année, ses parents voulurent absolument la marier. La jeune fille renouvela aussitôt son vœu et

en fit deux autres : l'un de ne jamais demander la dispense du premier, l'autre d'entrer en Religion ; puis elle déclare à sa famille qu'elle renonce à tout projet de mariage, ne voulant d'autre époux que Celui qui seul peut la rendre éternellement heureuse.

A cette ouverture inattendue, les parents demeurent immobiles de surprise et de douleur. Pour la première fois, peut-être, ils osent contrarier les vues de la pieuse enfant.

Sans vouloir, néanmoins, brusquer les choses, le marquis d'Ardalez s'entoura des conseils de trois théologiens, choisis dans les Ordres de Saint-François, de la Compagnie de Jésus et de Saint-Dominique. Ces Religieux tombèrent d'accord pour engager le marquis à solliciter auprès du Saint-Siège la dispense des vœux de sa fille ; ce qu'il fit et obtint sous certaines conditions ; dès lors, le mariage fut décidé et avis en fut donné au duc d'Arcos.

La jeune fille promit alors en toute simplicité qu'elle obéirait au Pape, ne croyant pas pouvoir faire autrement. Mais Notre-Seigneur allait prendre en main sa cause, et montrer aux trois théologiens que les paroles de S. Thomas sur la dispense du vœu solennel pouvaient, dans le cas présent, s'appliquer avec non moins de raison à celle des vœux simples : « *Quod periculis rerum humanarum est obviandum per res humanas, non autem per hoc quod res divinæ convertantur in usum humanum :* Qu'il faut obvier aux dangers des choses humaines par des moyens humains, mais ne point convertir à un usage profane et humain les choses divines (1). » En effet, avant la célébration des noces, la fiancée fut saisie d'une fièvre pernicieuse qui allait, après quinze jours, priver les parents d'héritière et d'enfant.

Jamais on ne connut mieux qu'alors l'amour de cette pieuse jeune fille pour S. Dominique. « Serait-il possible, mon glorieux Père, disait-elle, que, pour conserver la maison de l'auteur de mes jours, je perdisse la vôtre? Je ne saurais me le persuader, car je n'ignore pas combien vous aimez et favorisez vos enfants. » Elle renouvelait ces actes de confiance, avec le plus vif désir de mourir plutôt que de se voir engager dans les liens du mariage ; et le Bienheureux Patriarche ne tarda pas à lui obtenir de Dieu ce qu'elle demandait avec tant de ferveur.

Bientôt, il n'y eut plus d'illusion possible sur la gravité de son état : la malade approchait de sa fin.

— « Où voulez-vous être enterrée? » lui demanda-t-on. — « Dans la maison de la Mère de Dieu, répondit-elle, et avec l'habit de mon Père S. Dominique. » Son vœu fut exaucé. Les Religieuses dominicaines, qui la considéraient comme l'une des leurs, lui donnèrent la sépulture dans leur église (1595) — (Lopez.)

(1) 2ª 2æ, Q. 88, art. XI, ad 1um.

XXVII JUILLET

Le Bienheureux AUGUSTIN FANGI, de Bugella ou Biella (*).

(1493)

Si le treizième siècle est l'âge d'or de la famille dominicaine, le quinzième ne fut pas moins fécond pour notre Ordre en héros de sainteté. Outre le grand thaumaturge et apôtre Vincent Ferrier, et l'illustre Archevêque de Florence, S. Antonin, ce siècle présente encore vingt-cinq serviteurs ou servantes de Dieu, honorés parmi nous d'un culte solennel. Ainsi la Bonté divine récompensait les efforts si noblement entrepris pour le rétablissement de la stricte observance dans nos couvents, après les désastres de la peste noire et la perturbation causée par le schisme d'Occident.

Au nombre des grands et saints Religieux de cette époque, fut le B. Augustin, dont la fête se célèbre le 27 juillet. Il naquit à Bugella, ou Biella, ville forte posée sur le versant des Alpes, à droite de la Sésia, et alors dépendante du territoire de Verceil, en Piémont. Il appartenait à la famille de Fangi, une des plus considérables du pays, en possession du fief de Castellengo, près de Biella. La date de sa naissance ne nous est pas connue; mais elle doit être antérieure sûrement à 1430, car en 1464, nous trouverons le B. Augustin

(*) D'après le Procès de confirmation du culte.

Prieur de Soncino, charge qui suppose, pour ces temps-là surtout, un homme d'un âge mûr.

Comme le Sage, Augustin était « un enfant bien né, et avait reçu de Dieu une bonne âme ». Dès ses plus jeunes ans, il montra un goût prononcé pour la piété ; doué en même temps d'une riche intelligence, il apprit avec succès les lettres humaines.

Vers cette époque, les citoyens de Biella avaient manifesté à leur Souverain, Amédée VIII, duc de Savoie, le désir de voir s'établir parmi eux les Frères-Prêcheurs, pour l'avantage spirituel de leurs âmes. Le religieux prince s'était montré favorable à leur requête ; bien plus, prenant à sa charge la fondation entière, il avait, l'an 1432, fait poser en son nom, par Dom Francesco, comte de Challante, la première pierre de l'église et du monastère.

Dans cet acte, qui coïncide avec les premières années de notre Bienheureux, n'y avait-il pas une disposition spéciale de la Providence? Dieu ne voulait-il pas illustrer la maison naissante, en lui envoyant une précieuse recrue dans la personne de ce gentilhomme, enfant de la cité, appelé à devenir un Saint !

Sans nul doute, une attraction céleste ne tarda pas à diriger vers les Frères le jeune de Fangi ; il fréquentait leur église, écoutait leurs prédications, conversait avec eux. Bientôt, dédaignant les avantages que lui promettaient sa naissance et sa fortune, il se résolut à dire un éternel adieu au monde, et vint solliciter humblement les livrées de la pauvreté évangélique. Il reçut le saint habit, encore adolescent, et, l'année de probation écoulée, émit ses vœux solennels.

Dès lors, le fervent Religieux s'adonna avec une ardeur sans pareille à l'acquisition de la science sacrée ; en peu de temps, il parvint à une connaissance remarquable des choses divines, et atteignit les sommets de la perfection. Sa vie avait toujours été irréprochable ; néanmoins, il embrassa les pratiques de la pénitence avec une rigueur qui faisait l'admiration des plus austères Religieux. Non content d'affliger sa chair par les veilles, les disciplines, les jeûnes presque continuels, il revêtit un rude cilice, pour ne plus le quitter. Cette sévérité à l'égard de son corps eut pour résultat de lui procurer une patience invincible. On en eut bientôt la preuve. Dieu permit que, nouveau Job, Frère Augustin fût couvert de plaies douloureuses. Le mal s'aggravant, il fallut, pour empêcher la gangrène de gagner les os, recourir au traitement de la chirurgie. Tandis que l'opérateur faisait dans les chairs des incisions profondes, l'homme de Dieu, im-

passible, plongé dans la contemplation, uni d'esprit et de cœur aux souffrances de Jésus en croix, n'ouvrit pas la bouche une seule fois pour proférer une plainte, ni pousser un soupir. Les assistants, le chirurgien tout le premier, restaient stupéfaits, ne comprenant pas comment l'oraison pouvait amortir à ce point la sensibilité humaine. L'héroïque patient recouvra la santé et reprit aussitôt ses habitudes de pénitence.

II. — L'exercice de l'oraison et de la présence de Dieu avait pour lui des attraits inconcevables ; le Bienheureux semblait prier toujours. Aussi arriva-t-il à un très haut degré dans l'union divine : son esprit était ravi en des extases pour ainsi dire continuelles; le corps lui-même suivait les élancements de l'âme, et maintes fois on vit le Saint, pendant sa prière, soulevé de terre à la hauteur d'une coudée. A ces faveurs gratuites le Seigneur ajouta, pour son serviteur, le don des larmes : les yeux du B. Augustin devenaient comme deux fontaines intarissables, surtout quand il offrait l'auguste Sacrifice, ou qu'il psalmodiait au chœur l'Office divin. Sa dévotion envers la Très Sainte Vierge ne fut pas moins remarquable. Le Rosaire, pratique si chère à tout enfant de S. Dominique, faisait ses délices, et il aimait à l'inculquer dans le cœur des fidèles.

L'amour de la prière, le désir de la contemplation n'était point pour l'homme de Dieu un motif de négliger les œuvres du zèle. Loin de là; il semble, au contraire, que le saint prêtre eut un apostolat vraiment fécond. Annoncer la divine parole, entendre les confessions, visiter les malades et les infirmes, donner de salutaires conseils : telle était son occupation incessante ; et par des soins de ce genre, par d'innombrables services, il s'attachait non seulement les gens humbles et simples, mais des hommes de condition élevée et même des Pasteurs de l'Eglise. L'Evêque de Verceil, Urbano Bonivardo, avait grande confiance en ses lumières, recherchait sa compagnie, le consultait dans les affaires épineuses du ministère pastoral, et se recommandait instamment à ses prières.

Les prédications du saint Religieux étaient pleines d'une onction pénétrante; mais Dieu se plaisait aussi à honorer son serviteur devant les peuples, par des grâces insignes et d'éclatants miracles. Souvent sa prière seule, le simple contact de ses mains, suffisait pour rendre la santé aux malades, la vigueur aux infirmes, une fois même, la vie à un mort.

C'était en 1464, pendant que le Bienheureux était Prieur à Soncino. Une pieuse dame venait de donner naissance à un enfant de complexion fort chétive. Soit négligence, soit manque de réflexion de la part de l'entourage, le nouveau-né mourut quelques heures après, sans avoir reçu le saint Baptême. La mère était au désespoir, à la pensée que son enfant serait à jamais privé du bonheur du ciel. On mande le P. Augustin, on lui fait connaître le malheur. Touché des larmes qu'il voit répandre, non moins ému en songeant à la perte d'une âme, le saint homme sent en lui-même une inspiration soudaine. Tombant à genoux, il supplie le Maître de la vie de ramener le souffle vital dans cette petite créature, rachetée du sang d'un Dieu. Sa prière n'est pas plus tôt achevée, que le cadavre s'anime, l'enfant revient à la vie, on le baptise, à la grande consolation de la mère et à la stupéfaction de tous les assistants.

Un jour, le Bienheureux, traversant la rue, rencontra un jeune garçon pleurant à chaudes larmes. A ses pieds gisaient les débris d'un vase de vin qui lui avait échappé des mains, tout le liquide ruisselait à terre. Témoin d'une douleur si profonde, le tendre Père sent ses entrailles s'émouvoir, il s'approche de l'enfant, lui adresse les paroles les plus compatissantes. Vains efforts! le jeune homme était inconsolable, il entrevoyait sans doute un mauvais traitement à son retour au logis. Notre Bienheureux ordonne alors à l'adolescent de rassembler tous les fragments épars et de les remettre en leur place; puis il lève les yeux au ciel, fait pieusement le signe de la croix sur le vase, et toute trace de cassure disparaît. Ajoutant un nouveau miracle au premier, par un second signe de croix, il fait que le vin remplit le vase jusqu'au bord.

III. — On concevra sans peine qu'un homme d'un tel mérite, si favorisé d'en haut, fût la terreur des démons, et aussi le point de mire de leurs attaques. Maintes fois ces esprits rebelles assaillirent le serviteur de Dieu, employant mille artifices pour le détourner de la prière et des œuvres de salut. Mais lui, sans se troubler, sans rien perdre de sa confiance en Dieu, remportait sur eux par le signe de la croix de glorieuses victoires. De même, les personnes victimes d'obsessions diaboliques, en recourant à l'intervention du saint Religieux, trouvaient tranquillité et complet soulagement. Des nombreuses délivrances opérées par son entremise, l'histoire n'a recueilli que la suivante, arrivée l'an 1474.

Une dame de Vigevano était horriblement tourmentée par cinq démons. Ses prières, celles de ses amies, les exorcismes mêmes de l'Eglise ne lui procuraient qu'un repos passager. On songe alors au P. Augustin, dont la renommée avait publié déjà la vertu toute puissante sur les esprits rebelles. Le Bienheureux se rend par charité aux instances qui lui sont faites. Placé en face de l'énergumène, il est pris de compassion pour un état si lamentable, et se met en prières. Au bout de quelques minutes, il se lève, et d'un ton impératif commande aux esprits mauvais, par la vertu du saint Nom de Jésus, de quitter à l'instant cette créature de Dieu, et de ne plus jamais la molester d'aucune sorte. Les démons obéissent sans retard, et la dame, affranchie de leur obsession, rend mille actions de grâces à son libérateur.

La sainteté de l'homme de Dieu le désigna plusieurs fois au choix de ses Frères pour le gouvernement des couvents de l'Ordre. Il fut Prieur à Bugella, à Soncino, très probablement encore à Verceil et à Vigevano. Partout il justifia l'attente universelle. Assidu aux divers exercices de la communauté, facilement abordable à tous ses Religieux, condescendant pour leurs infirmités corporelles ou spirituelles, ferme dans le maintien de la discipline, il se montra aux yeux de tous un miroir très pur, éclatant, d'observance régulière et de vertu parfaite. Sous sa conduite éclairée, les maisons ferventes prirent un nouvel essor ; celles où le relâchement s'était glissé revinrent à l'exacte observance des règles.

Nous n'avons point parlé de l'humilité du serviteur de Dieu. Elle paraît dans sa vie tout entière. Disons seulement, avec un chroniqueur, qu'ennemi de toute gloire humaine, il éprouvait une profonde amertume de se voir estimé, recherché, comblé de louanges, à cause de ses prédications ou des miracles qui les appuyaient. Aussi souhaitait-il vivement quitter sa patrie et aller prêcher l'Evangile en des contrées où il fût inconnu. C'est, en partie, pour satisfaire ce désir, que les Supérieurs l'assignèrent au couvent de Saint-Dominique de Venise. Mais l'admiration, l'applaudissement, la renommée, qu'il fuyait avec tant de soin, le suivirent dans la grande cité, et devaient se transformer, immédiatement après sa mort, en hommages religieux.

IV. — Augustin de Biella passa à Venise les dix dernières années de son existence, comme en faisait foi le registre des Conseils, portant

sa signature de 1482 à 1493. Durant ce temps, il acheva l'œuvre de sa perfection, tout en travaillant, par la parole et l'exemple, à la sanctification de ses Frères, et au bien des fidèles. Il vit approcher son dernier jour avec le calme du juste, en pleine sécurité pour son salut, et reçut dans les dispositions les plus saintes les Sacrements de l'Eglise. Quand il sentit l'instant suprême arrivé, cet homme, à l'âme intrépide et invincible devant la mort, se leva sur son grabat, se mit à genoux, fixa les yeux au ciel, et, le visage serein, avec une expression de joie indéfinissable, s'écria : « Louange à Dieu, gloire au Très-Haut ! » et aussitôt son âme s'envola de la prison du corps, pour aller entonner, au milieu des Bienheureux, le cantique éternel à Celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau. C'était le 22 juillet 1493. Le saint Religieux eut des funérailles magnifiques ; ce qui en fit l'ornement, ce ne fut pas la splendeur des décorations funéraires, mais le concours empressé du peuple, qui n'avait qu'une voix pour acclamer ses vertus. Il fut inhumé dans l'église conventuelle, à un angle de la chapelle de la Sainte Vierge, chapelle particulièrement chère au Bienheureux, où par dévotion il célébrait presque chaque jour, lui donnant le titre gracieux de « Sainte-Marie du Paradis ». Par ailleurs, le lieu était humide, à cause du voisinage d'un cours d'eau, circonstance qui devait servir plus tard à manifester la gloire de ces vénérables dépouilles.

Le Seigneur honora la tombe de son bon serviteur par l'éclat du miracle. Grand nombre de fidèles venaient chaque jour y chercher remède à leurs maux, consolation dans leurs peines. Sans entente préalable, la reconnaissance populaire lui voua un culte religieux ; le nom de P. Augustin, sous lequel on le désignait de son vivant, fit place dans toutes les bouches à la qualification de B. Augustin de Biella ; des figures de cire ou d'argent se voyaient suspendues en ex-voto à la muraille. Bientôt sur les instances réitérées des fidèles, on songea à lui décerner une plus noble sépulture. Un riche sénateur de Venise, Marc-Antoine Trone, fit construire à ses frais un magnifique tombeau de marbre blanc, avec nombreux filets d'or, et deux bas-reliefs représentant les deux principaux miracles opérés par le Bienheureux, pendant sa vie ; savoir, la résurrection de l'enfant mort sans baptême, et la délivrance de la dame possédée de cinq démons. Quand on ouvrit la fosse où reposait depuis quatre ans le serviteur de Dieu, on trouva le cercueil, à la lettre, nageant dans l'eau. Cependant le corps était intact, avec les vêtements dominicains,

comme s'il eût été enseveli le matin même. Le culte, dès lors, prit un plus grand accroissement.

Cinq ans après, les Dominicains de Soncino, désireux de posséder une relique de leur ancien Prieur, en firent la demande aux Religieux de Venise, dépêchant à cet effet un bon Frère convers, appelé Ambrosino, auquel le Bienheureux avait jadis donné le saint habit. Le 10 mai 1502, on procéda à l'ouverture du tombeau, en présence de Marc-Antoine Trone, et de soixante-dix Frères, tant du couvent que d'ailleurs. Après qu'on eut vénéré le précieux corps, le Prieur retira l'index de la main droite, et le remit à Frère Ambrosino. Les Frères-Prêcheurs de Soncino placèrent honorablement cette relique dans leur église, dédiée à l'apôtre saint Jacques.

En 1610, les habitants de Biella, patrie du Bienheureux, sollicitèrent à leur tour quelque ossement de leur saint et illustre concitoyen. Le P. Isidore, Dominicain de cette ville, fut envoyé pour présenter la supplique. Les Pères de Venise acquiescèrent unanimement, et l'on remit au P. Isidore l'os huméral du bras gauche, renfermé dans une cassette de cyprès, munie du sceau du couvent et de celui du Doge de Venise. Cette relique insigne resta exposée dans l'église de Saint-Dominique de Biella, jusqu'à la suppression du monastère. Quant à la châsse qui contenait le corps entier, à Venise, elle fut, par la suite des temps, transférée dans la chapelle de Sainte-Madeleine, plus tard chapelle Saint-Pie V, et placée d'un côté de l'autel, en face de la châsse du B. Thomas de Sienne.

Vinrent les jours mauvais du XVIII^e^ siècle, qui mirent fin à la célèbre République de Venise. En 1806, un décret impérial ordonnait la démolition de l'église et du couvent de Saint-Dominique, pour faire place à des jardins publics. L'année suivante, le décret était brutalement exécuté. De ce cloître, riche en inscriptions, paraît-il, et plein de glorieux souvenirs, il ne reste plus aujourd'hui une seule trace. Mais, que devinrent les restes de notre Bienheureux? La Providence y avait pourvu.

Parmi les membres du clergé paroissial de *Santa Maria Gloriosa*, se trouvait un prêtre, nommé Guillaume Wambell, homme d'une dévotion extraordinaire pour les reliques des Saints. A frais immenses et au prix de fatigues considérables, ce saint prêtre était parvenu à former une collection, comprenant plus de trois cents reliques, d'une authenticité absolument certaine. C'est à lui que nos Pères, dès le commencement de l'occupation française, avaient confié les restes du

B. Augustin, avec leurs autres trésors, en prévision d'une persécution imminente contre les Ordres religieux. Guillaume Wambell ne se borna pas à mettre en sûreté le précieux dépôt. Avec l'assentiment de son Evêque, il transféra le corps du Bienheureux dans une châsse de bois doré d'un travail artistique, et en 1825, le plaça, ainsi que ses autres reliques, dans une belle et spacieuse chapelle de l'église Saint-Thomas, apôtre, desservie par les Pères Mineurs Conventuels.

C'est là qu'on peut vénérer aujourd'hui le corps du B. Augustin de Fangi. A travers les parois de cristal qui ferment la châsse, on aperçoit les saints ossements, disposés selon la forme naturelle du corps humain, et recouverts de la tunique dominicaine, en moire blanche ; le chef auguste est ceint d'une couronne d'argent par dessus le capuce, et une riche étole, passée autour du cou, marque la dignité sacerdotale dont le Bienheureux fut revêtu.

Le serviteur de Dieu ayant obtenu constamment depuis sa mort un hommage religieux, attesté par les preuves les plus certaines, et confirmé par le témoignage multiple des Ordinaires des lieux, jouissait de l'exception prévue par la bulle du Pape Urbain VIII. En conséquence, le Patriarche de Venise, l'Evêque de Bugella et le Maître général des Frères-Prêcheurs sollicitèrent du Siège apostolique la confirmation du culte immémorial. La cause ayant été introduite devant la Sacrée Congrégation des Rites, et jugée dans le sens favorable, S. S. Pie IX, par décret du 5 septembre 1872, ratifia le rescrit de la Sacrée Congrégation, concédant à l'Ordre des Frères-Prêcheurs, ainsi qu'aux diocèses de Biella et de Verceil, la permission de célébrer la fête du B. Augustin, avec l'Office propre et la Messe, le 27 juillet de chaque année, le 22, jour de sa mort, étant occupé par la fête de sainte Marie-Madeleine.

Le V. P. JEAN NYDER,
Théologien et Légat du Concile de Bâle (*).

(1440)

Issu d'une honnête famille d'Allemagne, au XIV^e^ siècle, Jean Nyder s'appliqua dès son enfance à la piété et à l'étude des Lettres. Les scandales du siècle, multipliés surtout dans un temps de schisme et d'hérésies, le portèrent à chercher de bonne heure un lieu de retraite, où, à l'abri de la contagion, il pourrait se nourrir de la parole de Dieu, et apprendre toutes les vérités qu'il devait un jour enseigner aux autres. Le pieux jeune homme vint alors se placer sous la direction du P. Conrad de Prusse, supérieur de notre couvent de Colmar, reçut l'habit de ses mains, l'an 1400, et eut le bonheur de profiter longtemps des exemples et des leçons de ce grand Religieux.

Après sa profession, le novice fut envoyé à Worms pour y recevoir la Tonsure et les premiers Ordres; puis à Vienne, où il eut pour professeurs les célèbres Pères François de Rethsa et Henri Rotstock, qui enseignaient avec éclat dans cette Université. La mort de son père l'ayant rappelé dans son pays natal, il ne s'y arrêta qu'autant qu'il le jugea nécessaire pour consoler sa pieuse mère, dont il loue la vertu peu commune. Reprenant sa route, il se rendit à l'Étude générale de Cologne, et, peu après sa prêtrise, se livra aux fonctions du saint ministère.

Dès que le Concile de Constance fut réuni (1414), Jean Nyder obtint de venir se fixer dans cette ville : « Je n'étais alors, dit-il, qu'un jeune prédicateur sans expérience, mais je me rendais fort attentif à tout ce qui se passait dans le Concile, et je me réjouissais grandement dans le Seigneur, en voyant avec quel zèle on cherchait à procurer la paix, l'union et la réforme. »

Nous ignorons si le V. Père eut la satisfaction de rester à Constance tout le temps que dura le Concile; mais il paraît qu'avant

(*) Echard ; Touron, etc.

l'an 1418, il avait pris ses grades dans l'Université de Vienne, où il expliquait les Saintes Écritures et le Livre des Sentences.

Les Religieux de Nuremberg l'ayant élu pour Supérieur, Jean Nyder se prêta d'autant plus volontiers à leurs désirs, qu'il se proposait, depuis quelque temps déjà, de travailler au rétablissement de la plus exacte régularité parmi ses Frères, et à l'instruction des fidèles, fort exposés, dans tous ces pays, au venin de l'hérésie des Hussites et à leurs persécutions. Sans être revêtu de la qualité d'Inquisiteur, le zélé et docte Père veillait avec beaucoup de soin à conserver parmi les peuples la pureté de la foi, à écarter les nouvelles erreurs, et à montrer à ceux qui osaient les soutenir la condamnation de leurs dogmes, déjà marquée dans l'Evangile, avant qu'elle eût été portée par le Concile de Constance.

En 1428, le Général des Frères-Prêcheurs, arrivant à Nuremberg pour visiter les couvents de son Ordre, s'adjoignit le P. Nyder, qui lui fut d'un grand secours pour rétablir partout les pratiques de piété et relever les études. Mais, sans se borner à cet unique objet, notre V. Prieur parcourut plusieurs provinces, pénétra en Suisse, s'associant de préférence dans ses courses apostoliques ceux de ses Frères qu'il reconnaissait particulièrement remplis de l'esprit de leur vocation, fidèles observateurs de leur Règle et zélés pour le salut des âmes.

Echard pense que le V. Père assista au Chapitre général de son Ordre tenu à Lyon l'an 1431 ; d'autres auteurs ne partagent pas cette opinion ; quoi qu'il en soit, il est certain que Jean Nyder fut élu Prieur de Bâle dans le courant de la même année. La circonstance de la convocation du Concile dans cette ville, détermina sans doute les électeurs à mettre à leur tête un homme de caractère et de grand savoir. On en sentit encore plus l'importance, lorsque les Pères du Concile choisirent notre couvent pour lieu ordinaire de leurs réunions.

Les vertus du sage Supérieur et ses lumières, déjà connues de la plupart des prélats allemands, furent bientôt remarquées au sein du Concile, et utilisées pour les affaires particulièrement délicates.

Dans la pensée du Pape Martin V, le Concile de Bâle devait continuer l'œuvre de celui de Constance, pour assurer l'unité et rétablir la discipline ecclésiastique. Mais, on le sait, il fut loin de remplir sa mission. Ouvert sous de fâcheux auspices, et quoique légitime au début, ce Concile ne tarda pas à se mettre en lutte avec le Pape, et finit par être un conciliabule schismatique, frappé des foudres de

l'Église. Toutefois, du consentement du Souverain Pontife, il entreprit, avec un louable zèle, la conversion des partisans de Jean Huss, et ce fut à cette œuvre importante qu'on appliqua spécialement notre V. P. Jean Nyder.

Déjà l'empereur Sigismond et plusieurs princes avaient tenté différents moyens pour réduire les Hussites, ou par la force, ou par la persuasion. On leur avait envoyé des Légats apostoliques, on avait aussi levé contre eux de puissantes armées : les ministres du Pape n'avaient pu seulement se faire écouter, trop heureux encore d'avoir échappé aux mains de ces hommes sans religion et sans humanité. Jean de Préziban, qui devait bien les connaître, puisqu'il avait été longtemps affilié à leur secte, nous en a laissé ce portrait dans l'un de ses ouvrages : « Les Hussites, dit-il, sont en apparence doux, modestes, d'une vie réglée et d'un extérieur édifiant; mais dans le fond, ce sont d'impies et cruels tyrans, se mêlant de tout, méprisant les gens vertueux, hommes déréglés, impitoyables, capables des plus grands excès. » Une armée de ces sectaires, la plupart paysans et laboureurs de profession, improvisés soldats sous la conduite du fameux Zisca, avait mis en déroute les troupes impériales, forcé des villes et porté la terreur jusqu'au cœur de l'Empire.

Le dessein du Concile de Bâle était donc de revenir aux voies de la douceur et de la persuasion ; et, pour faire rentrer les Hussites dans le sein de l'Église, on souhaitait engager la Bohême à envoyer ses députés au Concile, où l'on se proposait de les recevoir avec bonté, d'écouter leurs raisons ou leurs plaintes, de leur expliquer les vérités de la foi et de leur montrer clairement que leurs docteurs les avaient séduits. Mais, depuis le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague, morts impénitents sur le bûcher, à Constance, il n'était pas facile de persuader à leurs disciples de paraître dans un Concile. L'empereur Sigismond, comme le plus intéressé à leur conversion, les invita le premier. Dans ses Lettres, il leur rappelait qu'il se faisait gloire d'avoir vu le jour au milieu d'eux, et, alléguant le souvenir du gouvernement doux et pacifique de ses ancêtres, il leur promettait une domination aussi modérée de sa part. Il ajoutait que, s'il allait à Rome en ce moment, c'était moins pour y être couronné, que pour laisser à ses sujets de Bohême entière liberté de se rendre à Bâle et d'y demeurer autant qu'il leur plairait.

Pour achever de les déterminer à cette démarche et dissiper tout à fait leurs soupçons, le Concile de Bâle leur envoya ses Nonces ; Jean

Nyder fut le second des six députés (1). On ne pouvait faire un meilleur choix. Allemand d'origine, il était connu en Bohême ; il n'ignorait pas non plus le génie, les mœurs de cette nation. Tout le temps qu'il avait combattu les nouveaux dogmes, soit par ses écrits dans l'Université de Vienne, soit par ses prédications dans les différentes provinces d'Allemagne où les Hussites s'étaient répandus, il avait montré autant de prudence et de modération que de doctrine et de vrai zèle. Sa conduite l'avait fait estimer des chefs des sectaires et le mettait en état d'entrer en négociation avec eux, sinon avec pleine assurance de succès, du moins avec des risques beaucoup moindres.

Avant de pénétrer dans la Bohême, Jean Nyder se rendit, au nom et de la part du Concile, à la cour de Frédéric, marquis de Brandebourg, à celle de Guillaume, duc de Bavière, et auprès de plusieurs autres princes d'Allemagne, pour les engager à donner aux Bohémiens toutes les assurances désirables ; ce qui fut accordé sans difficulté. Le Nonce pria en même temps le duc de Bavière de se rendre au plus tôt au Concile de Bâle, qui l'avait choisi pour l'un de ses défenseurs. De Munich, il vint rejoindre ses collègues à Nuremberg, où ils s'arrêtèrent assez longtemps pour attendre la réponse aux lettres qu'ils avaient adressées en Bohême. Notre V. Légat mit à profit son séjour dans cette ville en affermissant dans la foi les fidèles, et en déterminant les Electeurs et les Prélats, assemblés alors dans une diète de l'Empire, à prendre des résolutions favorables aux intérêts de l'Eglise.

Les Nonces étaient encore à Nuremberg dans les premiers mois de l'année 1432. S'ils n'avaient pas obtenu tout ce qu'ils désiraient, ils attendaient cependant des négociations entamées un résultat satisfaisant, et n'oubliaient rien pour ramener les esprits égarés, comme on le voit par la lettre suivante :

« Au clergé et à tout le peuple du royaume de Bohême, Fr. Jean Nyder, de l'Ordre des Prêcheurs, Prieur du Couvent de Bâle, et Fr. Jean de Mulbrun, de l'Ordre de Cîteaux, Nonces du Saint Concile de Bâle, salut et paix selon Dieu.

« Si l'attente d'une chose vivement désirée ne va jamais sans

(1) En nommant ses députés, le Concile avait déclaré qu'en cas de maladie ou d'empêchement de quelques-uns, deux de ces Nonces pourraient agir au nom du Concile; et nous verrons qu'en plus d'une occasion, Jean Nyder se trouve avec un seul de ses collègues.

inquiétude, lorsqu'elle n'arrive pas à point, cette inquiétude devient plus sensible encore quand, par ce retard, les âmes se trouvent en danger de se perdre pour toujours. La sainte assemblée de Bâle, voyant avec douleur s'accentuer de plus en plus les divisions qui vous séparent des vrais catholiques, ne se contente pas de déplorer, comme une bonne mère, tous ces malheurs, elle cherche, de plus, à y remédier, afin de procurer votre salut. Après vous avoir adressé trois messages, le Concile renouvelle ses avances à ses Lettres : il ajoute aujourd'hui le ministère de ses Nonces pour ne rien omettre de tout ce qui peut accélérer la consommation d'une affaire dont il souhaite ardemment le succès.

« Ne méprisez pas cette voie de conciliation qui vous est offerte dans un esprit de charité; recevez-la, au contraire, avec respect, comme si un ange de paix venait vous la proposer de la part de Dieu même. Choisissez des hommes de bonne volonté pour agir en votre nom et envoyez-les vers nous, pour régler toutes choses selon les lois de la justice et les principes de la religion. Par l'autorité et au nom du saint Concile, nous aurons soin de pourvoir à la sûreté de vos députés et de les laisser remplir leur mandat dans une parfaite liberté. Si, avant de fixer votre choix, vous préférez charger quelques personnes de confiance de se rendre à Nuremberg, nous recevrons ici vos ambassadeurs avec toutes sortes d'égards et nous rechercherons ensemble les moyens d'arriver à une heureuse entente.

« Nous vous prions cependant, et vous exhortons dans le Seigneur, d'entrer d'abord dans des dispositions de paix, de ne nous faire que des propositions raisonnables et d'accepter, en retour, celles que nous vous adresserons selon l'équité. A Dieu ne plaise que dans une négociation de cette nature, où la bonne foi et la droiture sont surtout nécessaires de part et d'autre, nous cherchions à nous surprendre mutuellement par l'équivoque ou la fourberie. Qu'on ne demande donc que ce que la justice permet d'accorder, et, les uns et les autres, nous maintenant dans les bornes de l'équité, nous travaillerons efficacement à procurer le repos des consciences.....

« Venez donc en toute assurance et sans aucune crainte. Le pouvoir que le Concile nous a donné et la manière dont nous voulons en user, nous font espérer le plus heureux succès, pourvu que vous y contribuiez, en vous rendant ici à temps. Mettant à part les articles qui nous divisent touchant la foi et dont la décision ne peut appartenir qu'à l'Eglise, nous examinerons vos revendications sur la disci-

pline et les mœurs. Le fruit de cet utile travail sera un sujet de consolation pour les fidèles. Tous pourront espérer de voir dans la suite l'accroissement et la perfection de ce qui aura été ainsi commencé, et ils uniront leurs voix pour louer l'Auteur de la paix, seul capable d'en donner une qui soit solide et éternelle....,

« Humilions-nous à l'exemple de notre divin Maître, et, au lieu de nous élever en nous-mêmes, cherchons avec une simplicité chrétienne ce qui est bon, ce qui est véritable, ce qui est saint. Communiquons sans envie ce qui paraîtra pouvoir nous conduire à cette fin ; et ne doutons pas que le ciel ne récompense nos travaux par le repos dont on peut jouir dans cette vie et par le bonheur de l'autre. L'espérance soutient nos désirs : et nous ne cessons de prier Dieu de vous communiquer un esprit nouveau pour sa gloire, pour votre salut et la consolation du peuple chrétien, qui attend avec une légitime impatience votre retour à la paix. Ecrivez-nous dans ces mêmes sentiments, et faites-nous au plus tôt la réponse favorable que nous appelons de tous nos vœux.

« Fait à Nuremberg, sous le sceau du P. Jean Nyder, Prieur des Frères-Prêcheurs, dont je me sers présentement, P. Jean Mulbrun, le 5 janvier 1432. »

Cette lettre si mesurée produisit l'impression qu'on pouvait attendre. Les chefs des Hussites, revenant de leur fierté naturelle, écrivirent aux Légats du concile, et leur donnèrent l'espoir qu'ils recevraient prochainement leurs envoyés avec leur dernière réponse.

Tandis que les Nonces adressaient en Bohême un second message plus pressant, et se flattaient de l'espérance de remplir avec fruit leur mandat, ils apprirent tout à coup que le Pape Eugène IV se proposait de dissoudre le Concile de Bâle, pour le transférer à Bologne, ou dans quelque autre ville d'Italie. Cette résolution, prise par le Souverain Pontife à la suite de renseignements apportés de Bâle par le chanoine Jean Beaupère, messager du Concile, reposait sur les raisons suivantes : 1° le nombre fort restreint des Prélats qui formaient l'assemblée conciliaire ; 2° le défaut de sécurité, à cause de la guerre survenue entre les ducs de Bourgogne et d'Autriche ; 3° enfin, l'espoir fondé qu'une ville italienne attirerait plus sûrement les Prélats orientaux, en vue de travailler à l'union tant désirée des Eglises grecques avec l'Eglise romaine.

Cette nouvelle ne laissa pas de jeter le trouble dans les provinces

de la haute Allemagne ; la perspective de la dissolution du Concile, dans un temps où l'on venait d'entamer avec les disciples de Jean Huss des négociations pacifiques, faisait présager de nouveaux malheurs. Les fidèles se croyaient déjà livrés à la merci des hérétiques, et n'attendaient de secours que du côté de l'assemblée de Bâle. Témoin de leur affliction, le P. Nyder chercha à les rassurer, en dissimulant prudemment ses propres angoisses, car, placé au centre des événements, il lui semblait que le salut d'une infinité d'âmes dépendrait du succès du Concile. En perdant l'occasion si favorable de ramener les Hussites, n'y avait-il pas lieu de craindre, de leur part, de nouvelles représailles contre les catholiques qui refuseraient d'embrasser leurs erreurs ? On savait de quoi ils étaient capables, puisque, en si peu de temps, ils avaient bouleversé le royaume, fait tant d'apostats et un plus grand nombre de malheureux.

Ces tristes réflexions agitaient l'esprit et le cœur du Nonce. Cependant, on espérait encore que la Providence ne permettrait pas tous les maux dont on était menacé. Le Seigneur, en effet, vint consoler son serviteur fort à propos. Eugène IV, comprenant la gravité des circonstances, et sans abandonner son dessein de transférer le Concile dans un autre lieu, écrivit aux Pères de Bâle de continuer leurs sessions tout le temps voulu pour terminer l'affaire des Bohémiens. Les Prélats adressèrent alors aux fidèles une lettre déclarant que le Concile, légitimement convoqué et commencé, serait poursuivi avec ardeur.

A la réception de cette lettre, Jean Nyder prit aussitôt la plume, et envoya aux Pères de Bâle la réponse suivante :

« Très Révérends Pères et Seigneurs,

« La tristesse, qui depuis longtemps s'était emparée des esprits, a fait place à un commencement d'espérance, surtout après les premiers gages de paix que votre auguste assemblée a donnés aux peuples de la Bohême, et cette douce espérance a consolé bien des cœurs. Nous bénissons le Père des miséricordes de vous inspirer un soin si charitable pour tous ceux qui gémissent sous l'oppression ; et nous sommes persuadés que nous triompherons plus aisément de nos ennemis par les voies de la douceur que par la force et la terreur. Ce second moyen n'a pas réussi, et nos pertes passées doivent nous y faire renoncer pour toujours. Las des vexations des hérétiques, les fidèles sont complètement découragés, et si vous ne

les aviez paternellement prévenus, ils ne songeaient qu'à demander la paix à leurs persécuteurs, à n'importe quelles conditions.

« Mais quand le bruit s'est répandu de la prochaine dissolution d'une Assemblée sur laquelle ils avaient fondé leurs espérances, ce pauvre peuple ne sut plus quel conseil prendre, ni à quoi se déterminer, dans le triste abandon où il se voyait de nouveau plongé. Ce que nous apprenions de tous côtés n'affligeait pas moins notre cœur; mais, sans laisser paraître notre douleur particulière, nous consolions de notre mieux les fidèles, et, confiants en votre sage fermeté, nous ne cessions pas de remplir courageusement notre mandat : car, depuis notre départ de Bâle, nous n'avions reçu directement ni lettre, ni envoyé de votre part, quand enfin arriva ce que nous attendions à tout moment.

« Notre premier soin fut de traduire en langue vulgaire votre message et de le répandre autour de nous. Nous ne saurions trop redire quelle joie il a causé dans le peuple et aux magistrats de Nuremberg, qui vous demeurent très dévoués.

« Tandis que l'un de nous était retenu ici par la suite des affaires, l'autre s'est rendu auprès du marquis de Brandebourg pour l'informer de toutes choses.

« Le prince nous a témoigné l'accueil le plus bienveillant et a immédiatement enjoint à ses officiers de traiter avec honneur les députés de Bohême et de les faire passer en sûreté sur ses terres : d'après ce qu'il a déjà fait, nous augurons qu'il vous donnera pleine et entière protection.

« L'Evêque d'Hildesheim a répondu favorablement à nos demandes. On connaît ici quelques Prélats soupçonnés d'être hostiles au Concile et à la députation des Bohémiens : mais nous espérons qu'ils dissiperont eux-mêmes ce bruit public. S'il arrivait (ce qu'à Dieu ne plaise !) que leur conduite démentît nos espérances, et qu'au lieu de favoriser le Concile, ils travaillassent à en empêcher le succès, ils seraient les premières victimes de leur politique. Depuis que nous sommes ici, nous cherchons à connaître les sentiments et les dispositions des peuples de la région : or, de tout ce que nous voyons et entendons, nous concluons que ces Prélats et ceux qui pensent comme eux sont menacés d'un plus grand danger que les autres. En voici la preuve.

« Les Bohémiens, avec qui nous avons à traiter, ont souvent porté le fer et le feu et jeté l'effroi dans plusieurs provinces de l'Allemagne,

sans qu'on ait trouvé d'autre voie pour les adoucir que celle d'un Concile général. Ce Concile, réuni dans un esprit de paix, les a invités à entrer en négociation avec lui, et, de leur côté, ils ont commencé à répondre à ces avances. Cette démarche a répandu la joie et l'espérance parmi les fidèles, surtout dans le royaume de Bohême. Or, si après avoir été ainsi appelés, les Bohémiens n'étaient point attendus à Bâle, et si les fidèles se trouvaient frustrés dans leur espoir, pendant que les Hussites se croiraient joués ou méprisés, qu'arriverait-il ? Ces sectaires, toujours altérés de sang, ne reprendraient-ils pas aussitôt les armes avec plus de fureur qu'auparavant? Et leurs premiers coups ne porteraient-ils pas sur ceux qui auraient paru vouloir les tromper?...

« Nous vous parlons avec droiture et en toute simplicité : après les invitations réitérées et les promesses si souvent faites aux Bohémiens, ce ne serait pas un petit inconvénient, mais un très grand scandale, un mal sans remède, que vos larmes ne pourraient arrêter, si on leur manquait de parole. Vous ne le souffrirez pas, dût-il vous en coûter la vie ; car, vous le dites fort sagement, notre profession nous engage à combattre pour la maison du Seigneur, en nous opposant comme un mur d'airain à tous les assauts et aux plus grands dangers. Quelqu'éloignée que paraisse la parfaite conversion de ces malheureux, on ne doit pas désespérer de leur salut, et puisqu'ils consentent à venir conférer avec nous, il faut les attendre, les recevoir avec joie, les écouter avec patience, les instruire avec douceur, leur montrer le chemin de la vérité, et, s'ils veulent enfin y entrer, leur donner le baiser de paix comme à nos frères... »

Cette lettre fait bien ressortir de quelle nécessité était, aux yeux du vénérable Père, la continuation du Concile de Bâle, non seulement pour ramener les Hussites au sein de l'Eglise, mais aussi pour la tranquillité des peuples et la conservation de la foi dans les royaumes limitrophes de la Bohême.

Sur ces entrefaites, Jean Nyder se rendit à Egra où devait se réunir l'assemblée générale des Etats du royaume de Bohême, et tint d'abord dans cette ville quelques conférences avec les chefs de la noblesse, qui le servirent utilement. Mais, quand on agita la question de savoir si on répondrait favorablement à la dernière invitation des Pères de Bâle, les avis se trouvèrent partagés. Les délégués du peuple soutenaient qu'il ne fallait point envoyer de députés à Bâle, apportant pour

raison l'exemple de Jean Huss et de Jérôme de Prague, que le sauf-conduit de l'empereur n'avait pu préserver du supplice. Tous les nobles, au contraire, étaient d'un autre sentiment, parce qu'on ne devait point tolérer l'introduction de nouveaux dogmes et de nouveaux usages, tant qu'on ne les aurait pas soumis au jugement de l'Eglise. Cet avis l'emporta, et, séance tenante, on désigna les membres de la députation. C'étaient Guillaume Kosca et le célèbre Procope, pour la noblesse; et Jean de Roquesane avec deux autres, pour le clergé.

Le V. P. Nyder, présent à l'assemblée avec un autre Nonce, s'empressa de porter cette bonne nouvelle au Concile, et l'on peut juger de la joie des Pères, à la réception de sa lettre, par le message qu'ils adressèrent immédiatement aux Bohémiens, message qui fut approuvé dans la quatrième session, le vendredi 20 juin 1432. « Nous louons, disaient les Pères, et nous bénissons le Seigneur, qui fait lever sur nous le plus beau jour de notre vie. Nous voyons toutes les voies disposées pour la manifestation de sa gloire et l'avancement du peuple chrétien. Il n'y avait aucun des membres de l'auguste assemblée qui ne répandît des larmes de joie en entendant le récit de l'entretien de nos députés avec les vôtres... Levons donc nos mains vers le ciel et rendons grâces à Jésus-Christ d'avoir rendu si prochaine cette paix que nous lui avons tant de fois demandée. Oui, l'heure approche où l'Eglise, notre Mère, longtemps déchirée par de cruelles divisions, se réjouira enfin de la concorde et de l'union de tous ses enfants. »

Jean Nyder se trouvait à Bâle quand les députés de la Bohême y arrivèrent. Il vit avec plaisir les honneurs qu'on leur rendit dans la ville et dans le Concile. Peu de jours après, ces mêmes envoyés présentèrent aux Pères quatre articles, avec promesse, si on les sanctionnait, de se réunir, eux et tout le royaume, à l'Eglise catholique. Ils demandaient : 1° qu'on eût la liberté d'administrer aux fidèles de la Bohême, de la Moravie et des autres provinces qui en dépendaient, le sacrement d'Eucharistie sous les deux espèces, pratique qu'ils jugeaient utile et salutaire; 2° que tous les péchés publics fussent corrigés et punis par ceux à qui la chose revenait de droit; 3° que la parole de Dieu fût annoncée fidèlement et librement par les évêques et les diacres reconnus aptes à ce ministère; 4° qu'il ne fût pas permis au clergé, sous la loi de grâce, d'exercer aucune autorité séculière sur les biens temporels.

C'était beaucoup assurément d'avoir amené les Hussites à réduire

leurs demandes à quatre propositions. Mais la première portait une grave atteinte à la discipline actuelle de l'Eglise, et la seconde pouvait être fort suspecte sur leurs lèvres. De plus, quelques-uns des députés avaient causé une impression défavorable sur le Concile, en louant sans ménagement les doctrines de Jean Huss et de Wiclef, injustement condamnés, prétendaient-ils, par le Concile de Constance. D'ailleurs, on n'ignorait point que leurs adhérents formaient diverses sectes, et qu'on n'aboutirait à rien de sérieux, lors même qu'on parviendrait à s'entendre sur les quatre articles proposés. Le Concile prit alors la résolution d'envoyer de nouveau ses Nonces en Bohême pour essayer de réunir ces différentes sectes, et, par ce moyen, arriver à une paix durable. Le P. Nyder fut aussi chargé de se rendre une seconde fois vers quelques princes d'Allemagne et du royaume de Bohême.

Nous ignorons s'il précéda ou suivit de près les dix autres Nonces, partis de Bâle le 14 avril 1433. A Ratisbonne, où il se rencontra avec Jean Polémat, archidiacre de Barcelone, il convertit une malheureuse fanatique, très obstinée dans l'hérésie, qui abjura l'erreur entre ses mains.

Arrivé à Prague, avant la fin de mai, le V. Père travailla avec quelque succès à adoucir les esprits, afin de les rendre plus dociles à la voix de l'Eglise. Mais, parmi les sectaires, un grand nombre résistèrent aux procédés de douceur et de condescendance employés à leur égard. Voyant que tous les moyens tentés jusqu'alors pour ramener la noblesse, le peuple et surtout le clergé, à une entente si désirable, devenaient inutiles, les Nonces s'avisèrent d'un autre expédient, bon en lui-même, puisqu'il n'avait pour but que de délivrer les fidèles de ces contrées du cruel joug des hérétiques, et dont les suites auraient été heureuses, s'il en avait coûté moins de sang aux ennemis de la foi.

La noblesse et la bourgeoisie, plus attachées à la vraie religion que le clergé et le peuple, ne s'étaient déclarées en faveur des Hussites que par force, après avoir été abandonnées de l'Empereur et des Princes. Cette partie si considérable de la nation, sans cesse exposée aux insultes de la populace et des soldats, se montrerait donc prête, on le savait bien, à rentrer dans le devoir, du jour où on lui donnerait bon espoir de rendre sa condition meilleure.

C'était, du reste, ce que le P. Nyder avait précédemment remarqué pendant son séjour à Nuremberg ou à Egra, et dans ses conférences avec plusieurs seigneurs du pays. Sur ce fondement, les Nonces

entreprirent de remontrer aux gentilshommes, nobles et bourgeois, le tort qu'ils s'étaient fait à eux-mêmes en se retirant de la domination de leur souverain légitime pour embrasser le parti de quelques ambitieux, en révolte ouverte avec l'Église. Des quatre Etats dont la nation était autrefois composée, l'armée, qui formait alors le cinquième, usurpait toute l'autorité, sans la partager avec les autres, de telle sorte qu'en renonçant à la foi, les nobles avaient perdu en même temps leurs biens et la liberté.

De tout cela les Nonces concluaient que les Bohémiens avaient un double intérêt à secouer au plus tôt le joug tyrannique des Hussites, pour se remettre sous l'obéissance de leur souverain et de l'Église. La noblesse et la bourgeoisie étaient bien convaincues de cette vérité; mais, faute de ressources, on ne pouvait rien entreprendre. Les Légats écrivirent alors une lettre très pressante aux Pères du Concile, qui ouvrirent à Bâle une souscription dont le produit fut immédiatement envoyé à l'illustre Mainard de Neuhaux, officier plein de valeur, qui se flattait de devenir le libérateur de la patrie.

Ses mesures prises, l'intrépide chef commença par assiéger Pitsen, dont il se rendit maître, et les deux villes de Prague, où il entra en triomphateur. Le célèbre Procope, de retour de Bâle, se mit aussitôt à la tête des Hussites pour soutenir ou rétablir leurs affaires. La seule présence d'un général de cette réputation, qui, deux fois déjà, avait infligé un sanglant échec aux armées impériales, releva le courage des vaincus. Les hérétiques tentèrent alors un suprême effort pour reprendre les deux villes de Prague, avant que les catholiques eussent achevé de s'y fortifier. Mais leur folle présomption causa leur perte. On leur parla de paix, ils la rejetèrent avec hauteur ou proposèrent des conditions si dures, que les catholiques indignés se levèrent en masse pour combattre. Mainard n'eut garde de laisser ralentir cette ardeur : à la tête de ses troupes, il s'élança sur les assiégeants, força leurs retranchements, et, après quatre heures d'une lutte acharnée, où les deux Procope trouvèrent la mort, il pénétra dans le camp et obligea tous ceux qui s'y trouvaient à se rendre à discrétion. Il usa de la victoire avec une extrême sévérité; car il était convaincu que la paix ne serait jamais durable en Bohême, tant qu'on laisserait la vie sauve aux bandes de forcenés et de pillards qui composaient l'armée des Hussites.

Nous ne parlerons pas des cruautés que Mainard exerça sur les vaincus. La Providence permit que ces malheureux, qui avaient fait

couler des fleuves de sang dans les provinces du nord et livré aux flammes tant de catholiques, subissent à leur tour des supplices qu'ils n'avaient que trop mérités. Le P. Nyder, complètement étranger à ces scènes de carnage qu'il ne put empêcher, rapporte, pour l'avoir appris de la bouche même des Hussites, les cruels traitements que ces hérétiques se vantaient d'avoir exercés contre un Religieux de Saint-Dominique, Sous-Prieur du couvent de Franckstein, et la constance héroïque du saint martyr qui, brûlé à petit feu, confessa et prêcha jusqu'à son dernier soupir la foi catholique.

Après la déroute et l'entière défaite des Hussites, arrivée le dimanche dans l'Octave du Saint-Sacrement 1433, Jean Nyder se rendit en Autriche, afin d'engager l'empereur Sigismond à profiter, mais avec modération, de la situation, présente pour rétablir son autorité et celle de l'Eglise dans le royaume de Bohême. Ce prince, naturellement porté à la clémence, régla sa conduite sur les sages conseils du Nonce, lequel profita de son séjour à Vienne pour ramener à une plus exacte observance les Frères-Prêcheurs de cette ville. Un ancien manuscrit, conservé au couvent de Vienne, atteste que « la réforme fut introduite dans cette maison, l'an 1434, par les soins et par le zèle de Jean Nyder, célèbre théologien, profès du couvent de Colmar ».

De retour à Bâle, le V. Père s'occupa quelque temps encore des affaires du Concile, bien qu'il fût loin d'approuver toutes les lenteurs apportées aux graves questions des réformes projetées. « Dans toutes les Bulles du Synode, dit-il, on parlait de réforme ; on tint même plusieurs réunions ; on institua, en outre, une commission spéciale, et, tous les jours, on faisait chanter dans nos églises le Psaume *Deus, venerunt gentes*, afin d'obtenir du ciel les grâces nécessaires pour aboutir enfin à quelque chose de sérieux. Or, ajoute-t-il, la sixième année à dater de l'ouverture du Concile, il n'y avait encore rien de fait. » Nyder, qui écrivait ces lignes au commencement de 1437, n'allait pas tarder à faire éclater son mécontentement et toute la vivacité de son zèle.

Tant que les démêlés entre le Pape Eugène IV et les Pères de Bâle parurent pouvoir s'accommoder, tant que les Prélats, occupés à ramener les hérétiques ou à proposer des règlements pour le bien général de l'Eglise, se renfermèrent dans ces limites, le V. Père se prêta, avec l'ardeur que nous connaissons, à tout ce qui pouvait procurer une fin si glorieuse. Mais quand, par les menées de certains membres du Concile, les choses arrivèrent à cette extrémité qu'on entreprit de

faire le procès à un Pape légitime, de le déclarer contumace, de vouloir l'excommunier, Jean Nyder ne put garder le silence, ni oublier ce que tout fidèle doit au Vicaire de Jésus-Christ. La crainte de voir une seconde fois toute l'Eglise plongée dans les horreurs du schisme qu'on avait eu tant de peine à éteindre, après quarante années de désolation, le fit frémir. S'il n'eut pas assez de pouvoir sur les esprits pour les détourner d'un coup si hardi, il voulut montrer combien il était éloigné de l'approuver : voilà pourquoi il se retira immédiatemrnt du Concile ; et, ayant inspiré à tous les Religieux de sa communauté les mêmes sentiments d'attachement envers la personne du Pape Eugène IV, il fit fermer les portes du couvent, n'y voulant point souffrir une assemblée où ne régnait plus cet esprit de vérité et de paix qui doit toujours animer les premiers Pasteurs, en les tenant inviolablement unis au Chef suprême de l'Eglise.

Cette fermeté lui attira des persécutions dont sa constance ne fut point ébranlée. A l'exemple du cardinal Julien Cesarini, lequel, après avoir présidé pendant plusieurs années au Concile de Bâle, s'en alla rejoindre le Pape Eugène à Ferrare, Nyder aurait pu, lui aussi, se retirer auprès de ce Pontife, assuré d'en être reçu avec bonté. Il n'en fit rien, et préféra les douceurs de la vie conventuelle aux honneurs et aux récompenses ecclésiastiques. Toute sa vie, dès lors, s'écoula dans les exercices de la prière, de la pénitence et d'un travail opiniâtre qui lui permit de mettre la dernière main à quelques-uns de ses ouvrages et d'en composer de nouveaux. Voici la liste de ceux qu'on lui attribue :

1° Un traité sur les dix Préceptes du Décalogue (1) ; 2° un autre intitulé : *De la lèpre spirituelle* ; 3° un manuel pour l'instruction des Ministres des Sacrements ; 4° la *Consolation d'une conscience timorée ;* 5° un ouvrage, divisé en trois livres, sur la *Réforme des Religieux ;* 6° l'*Alphabet du divin Amour*, inséré parmi les œuvres de Gerson (2) ; 7° un traité sur les *Contrats des marchands*, dans le recueil des *Traités du droit ;* 8° un autre, de la *Manière de bien vivre*, cité quelquefois sous le nom de saint Bernard ; 9° des sermons pour toute l'année ; 10° deux *Lettres aux Bohémiens,* et différentes pièces insérées dans les Actes du Concile de Bâle.

(1) Ce traité a été imprimé à Douai, l'an 1611, par les soins du R. P. Richard Gibbon, de la Compagnie de Jésus.

(2) Cf. Echard, I, 193, et II, 822.

Outre ces traités de morale et de piété, qui, dans les XV^e^ et XVI^e^ siècles, ont été souvent imprimés à Nuremberg, à Douai, à Anvers, à Strasbourg, à Paris et à Rome, notre auteur avait composé quelques autres ouvrages, conservés manuscrits dans plusieurs bibliothèques : tels sont ses traités de la *Dispense canonique ;* de la *Force de la coutume ;* de la *Parfaite pauvreté chez les personnes du monde,* et celui des *Dispositions pour bien mourir.*

Mais de toutes les œuvres du P. Nyder, celle qu'il paraît avoir écrite avec plus de soin et qu'il a retouchée dans les dernières années de sa vie, c'est son grand Recueil de Dialogues, divisé en cinq livres et plus tard imprimé sous ce titre : *Formicarius Joannis Nyder, theologi profundissimi pulchrerimus Dialogus, ad vitam christianam exemplo conditionum formicæ incitativus, historiisque Germaniæ refertissimus.*

Ce *Formicaire,* ainsi appelé parce que l'auteur s'y sert de l'exemple de la fourmi pour instruire les chrétiens de leurs devoirs, est une étude, chargée d'érudition scripturaire, sur les vraies et fausses révélations, les faits prodigieux de toute nature, relations avec le monde des esprits, etc., etc., en forme de dialogues entre le théologien et le paresseux. — *Vade ad formicam, o piger.* — Il y est souvent parlé des Princes, des Evêques, des Supérieurs, des Prêtres, des Religieux, des Religieuses, des personnes mariées, des veuves, etc. ; l'auteur a toujours pour but d'enseigner à tous les hommes, quelle que soit leur condition, les principes et les maximes d'une vie conforme aux enseignements de l'Évangile (1).

On se demande comment le savant Religieux avait pu trouver le temps nécessaire pour la composition de tant d'ouvrages. La réponse est facile. Jean Nyder s'était habitué de bonne heure à mettre ses lectures et ses moments à profit ; aussi n'employa-t-il jamais son temps qu'à ce qui pouvait contribuer à sa propre perfection ou à l'utilité du prochain.

Nous ignorons le lieu et l'année précise de sa mort. Moran de Nuremberg affirme qu'il termina ses jours en Allemagne, l'an 1438, pendant qu'il remplissait une commission dont le Concile de Bâle l'avait chargé. Mais nous avons vu qu'il était de retour pour la seconde fois,

(1) Le P. Jean Boucquet, Prieur d'Ypres, a édité, à Anvers, l'ouvrage de Nyder, intitulé : *De reformatione Religiosorum.* Il y est question du *Formicarius,* que le V. Père lut d'un bout à l'autre, au Concile de Bâle : « *Quem Patribus Basileensis Concilii publice recitavit.* »

en cette ville, peut-être avant l'année 1436. Du reste, il dit lui-même, dans le quatrième livre de ses *Dialogues*, qu'il écrivait trois ans après la mort de Wladislas, roi de Pologne, arrivée l'an 1437 environ.

Le P. Echard a donc raison de placer celle du V. P. Nyder après l'année 1440.

Quand le saint Religieux comprit que sa fin était proche, il fit, devant la communauté réunie, une protestation de foi très édifiante. Il avait demandé, avec beaucoup d'instance, de mourir sur la terre nue. N'ayant pu l'obtenir à cause de sa grande faiblesse, il resta étendu sur sa pauvre couche ; et, après avoir exhorté ses Frères à persévérer dans l'observance des Règles qu'ils avaient embrassées, et à s'aimer tendrement en Notre-Seigneur, il remit paisiblement son âme entre les mains de son Créateur.

Le R^me^ P. LÉONARD MANSUETI de Pérouse, XXXI^e^ Maître général.

(1415-1481)

Léonard Mansueti se distingua par une science universelle, mais plus spécialement en théologie et en droit canonique ; il posséda, en outre, une douceur de caractère admirable et une piété peu commune.

Il naquit à Pérouse, le 1^er^ janvier 1415, d'Antoine Sambucchelli et d'Adrienne Mansueti, l'un et l'autre de nobles familles. Pourquoi retint-il de préférence le nom de sa mère, nous ne saurions le dire. A l'âge de quatre ans, étant entré dans l'église de Saint-Dominique pour y contempler les peintures, il y fut surpris par la nuit. On vint à fermer les portes, et l'enfant se trouva contraint de rester malgré lui. Quelle fut l'anxiété de ses parents, la diligence de leurs recherches, on peut aisément se le figurer ; désespérés, ne comptant plus que sur le secours divin, ils firent vœu à S. Dominique de lui consacrer leur fils, s'ils le retrouvaient. Le matin venu, le Religieux chargé d'ouvrir l'église est fort surpris d'y trouver un enfant ; il

l'interroge : « Mon cher petit, n'avez-vous pas eu peur de coucher avec les morts? » Et lui de répondre : « Pourquoi avoir peur? J'ai vu un Frère habillé comme vous, mais bien plus beau, qui a passé avec moi toute la nuit. » En apprenant cette réponse, on n'eut pas de peine à reconnaître S. Dominique dans ce personnage mystérieux. L'enfant fut aussitôt conduit à ses parents. Ceux-ci, au comble de la joie, et empressés d'acquitter leur promesse, revêtirent leur fils de vêtements blancs, selon la couleur de l'Ordre. Lorsque, par hasard, ses compagnons l'appelaient *le petit Frère*, Léonard, ayant conscience de sa vocation, répondait : « Oh ! bientôt, je serai un véritable Frère. » En grandissant, il fut confié aux soins d'un précepteur docte et vertueux, et, sous sa conduite, il apprit les éléments des lettres et la grammaire. Le désir de savoir croissait en lui avec l'âge, et, plus encore, celui d'entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il demandait cette grâce avec d'instantes prières à ses parents et aux Frères-Prêcheurs; mais la considération de sa grande jeunesse lui fit essuyer, des uns et des autres, plusieurs refus. Enfin, ayant atteint sa quatorzième année, il reçut la tunique dominicaine des mains de Fr. Paul Thomas d'Orviéto, alors Prieur de la maison de Pérouse.

Parvenu à la réalisation de ses désirs et engagé par les vœux solennels, Léonard se mit avec ardeur à l'étude des arts libéraux dans son couvent d'affiliation. Bien qu'il dépassât par son intelligence tous ses condisciples, il ne laissait pas de faire leurs délices à tous, par la gravité de ses mœurs et sa modestie; et, en cela, il servait de modèle même aux plus avancés. On l'envoya ensuite à Florence, pour achever, au couvent de Santa-Maria-Novella, son cours de sciences si heureusement commencé; là il eut pour maître Fr. Thomas de Naples, homme éminent et plein de sagesse, dont l'intelligence prodigieuse et la mémoire hors ligne faisaient l'admiration de tous. Peu après, Fr. Thomas dut retourner à Naples; Léonard obtint de ses Supérieurs la permission de le suivre, afin de puiser plus abondamment auprès de ce maître les trésors d'une science dans laquelle il devait plus tard exceller lui-même. Mais voici qu'en traversant la Mer Tyrrhénienne, il est capturé par des pirates et réduit en servitude. Jamais il ne fût sorti d'entre leurs mains, si, par des prières ardentes, il n'eût demandé à Dieu sa délivrance, comme lui-même le racontait ensuite. Dieu l'exauça. En effet, son merveilleux savoir fut remarqué des barbares et lui fit trouver grâce auprès de leur chef, qui n'était pas totalement étranger aux lettres. Après avoir recouvré sa

liberté, le jeune Religieux éprouva bientôt de nouvelles infortunes : la peste se déclara à bord du navire qu'il montait ; les autres passagers prirent la fuite ou moururent. Seul, presque sans vêtement, du moins sain et sauf, Mansueti parvint à Venise, par un insigne bienfait de Dieu. Il reçut un accueil empressé de ses Frères du couvent des SS. Jean et Paul, et s'appliqua dès lors à enseigner les sciences sacrées, à prêcher, à organiser des discussions théologiques, au grand applaudissement de toute la cité. Bientôt, il se rendit à Ferrare, ensuite à Bologne, où il fut nommé bachelier, et où il confirma et accrut encore la réputation de science qui l'avait précédé. Tous ces événements se déroulèrent de 1430 à 1439.

Sur ces entrefaites, le Souverain Pontife Eugène IV, désirant réunir à l'Eglise latine les Grecs séparés, avait fixé à Florence un Concile œcuménique, auquel il avait convoqué des théologiens de l'Eglise universelle. Par ordre des Supérieurs, Léonard s'y rendit, et, malgré sa jeunesse, soutint contre les Grecs des discussions des plus sérieuses. Il le fit avec tant de bonheur qu'il conquit l'admiration des Cardinaux et des Pères de l'auguste assemblée; c'est pourquoi, d'un commun suffrage, il reçut alors les insignes de Maître en théologie. De tels succès lui avaient concilié la faveur et l'affection du Pape; aussi, l'année suivante, 1440, ses concitoyens le choisirent-ils pour ambassadeur auprès de Sa Sainteté, en le chargeant de présenter leurs hommages de dévouement et d'obéissance à l'égard du Siège apostolique. Il s'acquitta de cette embassade avec habileté, et vint à Lucques, où les Pères du couvent l'élurent Prieur. Mais il ne remplit pas longtemps cette charge; le Chapitre suivant, tenu à Pistoie, le 14 août 1443, le créa, presque à l'unanimité, et malgré ses protestations, Provincial de la Province romaine. On aurait peine à croire une telle élection, atteignant un jeune Religieux de vingt-sept ans, si les mémoires synchroniques du couvent de Pérouse ne rendaient le doute impossible (1). Le choix fut confirmé de Lyon par le Maître de l'Ordre, à la date du 15 septembre. Le P. Léonard demeura en fonctions jusqu'à l'an 1449. « Il améliora considérablement, dit un contemporain, la situation des monastères, et réforma ce qui était en décadence. » Homme de science et de piété, il ne manqua pas non plus de promouvoir l'une et l'autre parmi ses inférieurs.

De 1449 à 1461, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il devint Prieur

(1) Cf. Masetti, O. P. *Monumenta et antiquitates.*, I, 430.

de Pérouse, il est difficile de suivre pas à pas notre V. Religieux. Nous savons, cependant, qu'il reprit l'enseignement de la théologie et fut Régent des études, à Pérouse et ailleurs. Mais, selon la remarque de l'un de ses historiens, telle était alors sa réputation qu'il n'était ville, grande ou petite, où il ne fût appelé pour enseigner ou prêcher; en maintes localités on lui décerna le titre de citoyen. Sa renommée franchit les bornes de l'Italie; de France, on l'invita, par des lettres des plus gracieuses, à monter dans les chaires du royaume. Il lia amitié et entretint un commerce épistolaire avec Marsile Ficin, le Cardinal Jean de Torquemada et divers philosophes de son temps.

Très fidèle observateur des lois de son Ordre, s'il lui restait quelque loisir, le P. Léonard l'employait tout entier à l'oraison, assistait aux prières publiques, et montrait de toute manière que son unique satisfaction était le culte de Dieu. Bien plus, en homme vraiment sage, il disait tout haut qu'une bonne vie est bien préférable aux connaissances les plus étendues; aussi avait-il souvent à la bouche cette maxime : « Mieux vaut la bonté sans la science que la science sans la bonté. »

Tandis qu'il s'illustrait à ces titres divers, le Pape Paul II le manda à Rome, pour l'attacher à sa personne, et l'institua Maître du Sacré Palais. C'était l'an 1465. Léonard Mansueti ne trompa point l'espérance du Souverain Pontife, et fut employé par lui avec succès à l'expédition de plusieurs affaires. Dans une petite ville des Apennins, restaient quelques rejetons de la secte des Fraticelles et certains hérétiques disséminaient l'erreur *que nul n'est Pape véritable et légitime, s'il ne professe la pauvreté de l'apôtre S. Pierre*. Léonard Mansueti reçut, de Paul II, l'ordre de procéder juridiquement contre ces fanatiques. Il obéit, instruisit leur cause, et la soumit à la sentence des juges. Les novateurs furent mandés à Rome; mais Mansueti les amena à résipiscence, en commençant par le chef de la ville, et sept des principaux citoyens.

Il ne jouit pas d'une moindre faveur auprès du successeur de Paul II.

Le Pape Sixte IV le chargea de restaurer l'Université romaine, et dans les affaires ecclésiastiques d'une importance majeure, il recourait fréquemment à son avis. En conséquence, il invitait souvent le P. Léonard à assister aux conseils, ou à causer avec lui, et trouvait un grand charme dans les lumières de son esprit, et son éminente

probité. Aussi le bruit courut, et non sans fondement, qu'il eût été élevé au cardinalat, si la mort ne l'eût surpris alors.

Mais c'est surtout parmi ses Frères que Léonard Mansueti fut décoré des suprêmes honneurs.

A deux reprises, il gouverna l'Ordre en qualité de Vicaire général, et l'an 1465, refusa la charge de Maître général, qui lui fut offerte. Il défendit énergiquement le R^me^ P. Martial Auribelli, déposé par l'envie de quelques-uns, et le soutint toujours de sa parole et de son suffrage. A la mort de ce V. Religieux, il fut unanimement élu pour le remplacer (1474). Revêtu de cette nouvelle dignité, Léonard mit la main à la restauration de la discipline régulière, et envoya en France, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, plusieurs Vicaires chargés d'ériger en Province, les Congrégations réformées déjà florissantes, ou du moins de les appuyer de leur autorité : par lui-même, il vint en aide aux Congrégations d'Italie et les développa heureusement. On aurait peine à trouver un Maître général qui, à son entrée en fonctions, ait entrepris de si grandes choses. Par commission de Sixte IV, il institua des inquisiteurs en Italie, en Allemagne et dans les Gaules, pour déjouer les efforts des hérétiques et les combattre. Il prit pour *Socius* Pierre Razzano, très docte Sicilien, et lui donna ordre de mettre par écrit les actes de S. Vincent Ferrier. Il célébra deux Chapitres généraux, chercha partout à enflammer les esprits de l'amour des sciences sacrées et fit d'autres œuvres importantes, pour l'avantage et l'utilité de l'Ordre. Sous son gouvernement, on vit fleurir dans l'Ordre grand nombre d'hommes éminents en doctrine et en sainteté. Le seul reproche que certains lui adressent est de s'être montré trop faible dans l'affaire des Stigmates de sainte Catherine de Sienne ; mais, selon la remarque d'un auteur, peut-être ne lui fut-il pas possible de s'opposer au torrent de l'opinion contraire. En tous cas, son attitude soumise et respectueuse à l'égard du Saint-Siège, en cette occurrence, obtint de Sixte IV un adoucissement considérable à la rigueur des premiers décrets. (1).

Le R^me^ Maître général combla de bienfaits son couvent d'affiliation. Il y fit construire une vaste bibliothèque, et l'enrichit de nombreux volumes ; il jeta les fondements d'un magnifique cloître, qui n'a point son pareil dans toute la cité ; il gratifia l'église de vases d'or et d'ar-

(1) Voir, sur cette question, Melchior Cano, *de Loc. Theol.* l. V, c. 5. — Voir aussi *Année dominicaine*, Avril, p. 102.

gent, et, trésor non moins précieux, d'un recueil autographe des sermons de S. Vincent Ferrier. Ce recueil, actuellement renfermé dans un riche reliquaire, se voit dans la sacristie.

D'après Fontana, notre V. Religieux fut chargé, en 1478, d'une légation auprès de l'empereur Frédéric III. La même année, il célébra son Chapitre général à Pérouse, et reçut des magistrats de la cité toute sorte d'honneurs et de distinctions. C'est ainsi que, parmi les labeurs des études et des charges, Léonard Mansueti arriva au mois de juillet 1481. Il fut alors saisi de la fièvre, dite fièvre tierce; le mal s'aggravant, on l'entendait s'écrier à diverses reprises : « *Benedictus Deus quia visitavit servum suum* : Béni soit Dieu qui a visité son serviteur. » Il fit, à titre de gratitude, distribuer entre ses Frères divers objets acquis par lui; enfin, après treize jours de souffrances patiemment endurées, assisté du Provincial de la Province romaine, Frère Matthias Angeli, et du Prieur de la Minerve, il mourut, le 27 juillet (et non le 25 juin, comme le porte notre Nécrologe des Maîtres généraux), n'ayant pas encore soixante-sept ans. Sa dépouille mortelle fut transportée à l'église de la Minerve, et y reçut une sépulture solennelle, rehaussée par la présence de cinq Cardinaux.

Ces restes vénérables y reposent encore et ont pour épitaphe :

Leonardo Mansueto Perusino
Theologo sapientissimo, Viro integerrimo
Omnibus Relig. Praed. Officii pro merit. functo
A Paulo II Sac. Palatii Magis designato
Demum sub Xisto IV P. M. consensu publico
Romae in Generalem assumpto
Religio Patr. Opt. ac. B. M. posuit.
Vixit annos LXVI. Mens VI. Dies XXVI.

A Léonard Mansueti de Pérouse,
Très sage théologien, homme vraiment accompli,
Qui exerça dignement toutes les charges de l'Ordre des Prêcheurs,
Fut, par Paul II, institué Maître du Sacré Palais,
Enfin, sous le Pape Sixte IV, d'un consentement unanime,
Elevé, à Rome, à la dignité de Maître général,
La Religion du S. Patr. Domin. et de la B. V. a érigé ce monument.
Il vécut 66 ans, six mois, vingt-six jours.

La perte de ce grand homme fut un deuil pour l'Ordre entier; aussi, dans le Chapitre général tenu à Rome en 1481, le décès du V. P. Léonard est-il rapporté avec la mention de ses *importants travaux, qui ont procuré à l'Ordre un avantage non médiocre, etc.*

Les Dominicains de Pérouse rendirent un public hommage à leur Frère et insigne bienfaiteur : François Maturanti, l'un des hommes les plus érudits du xv[e] siècle, prononça un éloge funèbre, conservé dans les archives du couvent. On garde aussi, sous le titre d'*Inventaire,* le Missel, le Bréviaire dont se servait le P. Léonard et plusieurs de ses cahiers.

Outre les historiens de l'Ordre, ceux de la ville de Pérouse, et d'autres encore, parlent avec éloge de Léonard Mansueti. Quant aux ouvrages que lui attribue Echard, tous ne sont pas de lui.

LE MÊME JOUR

1295 — A Montauban, le V. P. PIERRE DE MULCÉON. C'était un Religieux de mœurs fort douces. Plein de compassion et de miséricorde pour les malheureux. Bien que profès du couvent de Brive, ce fut surtout à Limoges qu'il fit briller ses talents et sa vertu. Il exerça à trois reprises la charge priorale : Bernard Gui, que nous suivons dans ce récit, reçut le saint habit de ses mains, le 16 septembre 1279.

Sous son premier Priorat, on commença le dortoir du côté de l'église avec les cellules attenantes : le vénérable Evêque de Périgueux, Pierre de Saint-Astier, qui, après trente ans d'un honorable épiscopat, s'était retiré chez les Frères-Prêcheurs de Limoges, comme nous l'avons dit au 14 juillet, voulut prendre à sa charge les frais de la construction.

Avant la fin de son dernier triennat, Pierre de Mulcéon fut élu Prieur de Montpellier, peu après, nommé inquisiteur à Toulouse et finalement Provincial, au Chapitre de Brive, le jour même de l'Assomption de l'année 1292. Dans les actes de cette assemblée, il est question de l'institution de vingt-sept lecteurs en théologie et de soixante-dix-sept étudiants qui furent assignés à Toulouse et à Montpellier. Parmi ces derniers, nous relevons les noms des PP. Arnaud Pradet, du couvent de Bordeaux, depuis évêque de Conserans ; Bérenger de Landorre, qui fut Général et mourut archevêque de Compostelle, et Rostaing de Condola, depuis évêque de Sidon et archevêque de Négrepont,

en Achaïe. En outre, on accepta la fondation de Saint-Gaudens, où le P. Arnaud de Morlaas fut envoyé comme Vicaire avec six autres Religieux, en attendant l'érection de la maison en couvent formel, ce qui eut lieu l'année suivante au Chapitre de Carcassonne ; le P. Bernard de Champ-Bernard, institué Prieur, emmena avec lui neuf autres Religieux de chœur et deux convers.

Ce Chapitre de Carcassonne, le premier que présidait notre Provincial depuis son élection, se réunit à l'époque où le B. Robert d'Uzès achevait son noviciat à Avignon. Les grâces dont l'âme de ce novice apparaissait ornée, l'esprit de prophétie qui reposait en lui, ses étonnantes visions, tout cet ensemble de choses qui tranchait si visiblement sur les voies ordinaires et communes, portèrent les Pères à ne point procéder légèrement dans la délicate question de son admission définitive. Il fut donc décidé qu'on soumettrait le jeune Religieux à l'examen du Chapitre Provincial. Robert d'Uzès se présenta devant les Définiteurs : c'étaient les PP. Bertrand de Clermont, inquisiteur de Toulouse ; Bernard de Jusic, Prieur de Bordeaux, depuis Général ; Bérenger Alphand, Prieur des Religieuses d'Aix, et Guillaume de Montclar, Prieur de Narbonne, lesquels, pleinement satisfaits de la sagesse de ses réponses, le reçurent immédiatement à la profession. On fit même plus, comme le témoignent les actes du Chapitre, où nous lisons à l'article des suffrages : « Pour le Frère Robert qui a fait profession dans le présent Chapitre Provincial, en la fête de sainte Marthe, chaque prêtre célébrera une messe *de Spiritu sancto*, et chaque couvent une messe *de Bëatâ* (1). »

Le Provincial tint son second Chapitre à Montpellier, l'an 1294, immédiatement après la célébration du Chapitre général, réuni dans cette ville sous la présidence du R^me^ P. Etienne de Besançon. La plupart des Prédicateurs généraux de la Province de Toulouse, unie encore à celle de Provence, furent absous de leur charge, sans qu'on en marque la raison. On en retint dix-huit seulement, parmi lesquels notre V. P. Pierre de Mulcéon.

Quand le Chapitre fut terminé, le P. Général reprit immédiatement sa route vers Rome ; mais, en arrivant à Lucques, il tomba gravement malade et mourut au bout de peu de jours. La veille de sa mort, il avait adressé une lettre à notre Provincial pour le relever de son office. Le V. Père, qui était très aimé dans sa Province, se soumit humblement et résigna sa charge ; mais les vocaux s'empressèrent de le réélire.

Il célébra son troisième Chapitre à Castres (1295). Parmi les ordonnances qui y furent portées, on eut soin de rappeler aux Supérieurs de veiller sur la pratique de la pauvreté, et dans ce but on renouvela le précepte de la Règle, enjoignant à tous les Religieux de ne voyager qu'à pied ; enfin, on interdit de nouveau l'étoffe de drap luisant pour les chapes. En outre, on recommanda

(1) Voir la biographie du B. Robert d'Uzès, au 4 juin.

au Provincial d'aller faire lui-même la visite des couvents de Montpellier et de Montauban. Le P. Pierre de Mulcéon partit aussitôt; mais, à peine arrivé à Montauban, il fut pris de la maladie qui l'enleva de ce monde, le 27 juillet 1295.

Les Pères du couvent de Brive ayant réclamé son corps, le Chapitre de Cahors fit droit à cette demande. La dépouille mortelle du saint Religieux fut alors ramenée à son couvent d'origine et inhumée solennellement dans la salle du Chapitre. — (*Ex. Mss. Bern. Guid.*)

1342 — A Naples, au couvent de Saint-Dominique, l'Illustrissime P. GUILLAUME LOMBARD, évêque de Scala, l'un des sièges suffragants de la métropole d'Amalfi, où il se distingua par son zèle pour la défense des droits de l'Eglise et la réforme de son clergé, par sa grande piété et les autres qualités qui font un digne Prélat.

Il décéda à Naples, l'an 1342, et fut enterré dans notre église de Saint-Dominique. — (Valle.)

1400 — En Italie, le V. P. GOBERT HUGONIS, natif de Metz et profès du couvent de cette ville, dont il fut un des plus beaux ornements par l'éclat de ses vertus religieuses. Il mourut en Italie, en se rendant à Rome pour gagner l'indulgence jubilaire de l'année 1400. Son couvent dédia à sa mémoire l'éloge suivant :

Tempore perpetuo, pro se et pro laude suorum,
Ostendit lucem præfulgentem omnibus horis.

(*Mém. de Metz.*)

.... — En Russie, la mort glorieuse du V. P. STANISLAS, Prieur de Château-Rouge, et de ses Religieux, tous pendus par les Valaques en haine de la religion.

L'auteur que nous suivons fait encore mention d'un autre Prieur du même couvent, lequel s'est rendu singulièrement recommandable par sa patience héroïque, durant une longue captivité de neuf années. — (*Russia florida.*)

1620 — A Paris, la V. Sœur CATHERINE DE PARIS, de la Congrégation de Ste-Catherine, au faubourg St-Honoré. Je nomme ainsi la pieuse Tertiaire, dit Souèges, parce qu'elle a vécu et est morte à Paris, bien que j'ignore le vrai lieu de sa naissance. Elle était issue de parents pauvres, ce qui l'obligea de bonne heure à se mettre en service. La Providence permit qu'elle fût recueillie par la V. Sœur Anne Magnien, dont nous parlerons ailleurs, laquelle, frappée de ses admirables vertus, la retint depuis près d'elle comme une compagne fidèle ettrès chère. Elles faisaient ensemble leurs exercices,

jeûnaient rigoureusement, prenaient la discipline, en un mot, se livraient à toutes les œuvres de charité spirituelle et corporelle.

Le P. Michaëlis étant venu, sur ces entrefaites, fonder dans la capitale le couvent de la rue Saint-Honoré, les deux jeunes filles s'adressèrent un jour au P. Georges Laugier. Les discours du V. Religieux, plus encore les exemples de sa sainte vie, firent une forte impression sur leurs âmes; bientôt elles demandèrent à s'affilier au Tiers-Ordre en entrant dans la célèbre Congrégation de Sainte-Catherine, établie depuis peu au monastère. Sœur Anne en fut la première Prieure et Sœur Catherine la seconde. Leur vertu était si reconnue que, bien qu'il y eût déjà dans cette compagnie des dames de grand renom, appartenant à la haute société, aucune d'elles, cependant, n'eut de peine à les reconnaître pour Mères, à s'accuser devant elles, à recevoir leurs corrections, pour tout dire, à se régler entièrement sur celles qu'elles regardaient comme des modèles de la perfection de leur état.

Les premières fois que nos deux Sœurs parurent en public avec les livrées de l'Ordre, elles eurent à subir toute sorte d'avanies; mais leur patience triompha de ces épreuves, et leur courage finit même par commander le respect à leurs détracteurs. Elles vécurent ainsi pendant onze ans; mais, à cette époque, Sœur Catherine devint poitrinaire et resta onze mois alitée. Jamais sa patience ne se démentit; l'une de ses plus douces jouissances était d'entendre lire la vie de sainte Catherine de Sienne. Les pieux discours de sa compagne et les services qu'elle lui rendit jusqu'à la fin ne contribuaient pas peu à la paix et au contentement de son âme. Sœur Anne la servait sans murmure ni ennui, et la malade recevait ses soins avec autant d'humilité que d'affectueuse reconnaissance. La première bénissait Dieu de lui avoir confié une personne si sainte, et la seconde ne pouvait assez louer sa Providence de l'avoir mise en si bonnes mains.

Sœur Catherine avait le bonheur de communier tous les dimanches et aux principales fêtes : les consolations qu'elle recevait alors se reflétaient jusque sur son visage, qui maintes fois parut tout rayonnant pendant son action de grâces. Dans d'autres circonstances, cette même splendeur se manifestait soudain et d'une manière si saisissante, qu'on ne pouvait regarder la pieuse malade sans être pénétré de respect ou de dévotion. Elle persévéra ainsi dans ses souffrances et les doux sentiments de son amour jusqu'au 27 juillet, et expira, le sourire sur les lèvres, munie de tous les Sacrements et assistée de nos Pères, l'an 1620.

A peine eut-elle rendu le dernier soupir, qu'une foule nombreuse accourut pour vénérer son corps, resté vermeil et flexible. Un gentilhomme, attiré par la curiosité, crut d'abord, en jetant les yeux sur la défunte, qu'on exposait un corps en cire; voulant s'assurer de la réalité, il s'approcha de la servante de Dieu et s'efforça, en lui baisant les pieds, de lui rompre un doigt. Il reconnut aussitôt sa témérité, et s'en retourna publiant partout la sainteté de cette Sœur. La dépouille mortelle fut inhumée au milieu de l'église du

couvent de nos Pères. Treize ans plus tard, on retira ces restes vénérables pour les déposer dans le caveau des Sœurs de la Congrégation du Tiers-Ordre : le corps était encore entier et parfaitement conservé.

La nuit qui avait suivi sa mort, Sœur Catherine apparut à sa bien-aimée compagne et lui dit : « Adieu, sœur chérie, je monte au ciel! » et depuis ce moment, Sœur Anne vécut de ce souvenir jusqu'au jour, qu'elle appela de tous ses vœux, où une mort précieuse vint la réunir pour toujours à son heureuse amie. — (*Mém. de Paris.*)

1636 — A Abbeville, la V. Mère PERRONE PIGNÉ. Dès sa plus tendre jeunesse, se sentant attirée vers Dieu, elle obtint de ses parents la permission d'entrer chez nos Sœurs, à l'époque où leur monastère n'était encore placé que sous la règle du Tiers-Ordre. Elle en garda saintement toutes les observances, et se signala par sa grande charité auprès des malades. Les médecins, persuadés qu'elle possédait des connaissances surnaturelles sur l'état des infirmes que l'obéissance confiait à ses soins, déféraient à ses avis et n'agissaient que d'après ses vues. Son humilité lui fit toujours éviter adroitement la supériorité, et, quand l'occasion se présenta d'embrasser la clôture et les Règles du grand Ordre, la V. Mère se montra l'une des plus ferventes et des plus zélées pour cette entreprise, malgré les offres avantageuses des personnages notables de la ville, qui désiraient à tout prix la retenir au service des hôpitaux.

Bien que déjà avancée en âge, la V. Mère se porta avec l'entrain d'une jeune novice à tout ce qu'il y avait de plus pénible dans ce nouvel état. Elle observait exactement les longs jeûnes de l'Ordre, se levait toutes les nuits pour Matines, prolongeait encore ses saintes veilles et gardait un rigoureux silence. Elle communiait souvent, et avec d'admirables dispositions, ayant toujours grand soin de se tenir, dès la veille, unie à Dieu et profondément recueillie. En outre, elle avait pour la Très Sainte Vierge une dévotion toute filiale, et jamais elle ne laissa passer un jour sans effeuiller à ses pieds la couronne mystique du Rosaire. Elle continua au monastère ses bons offices auprès des Sœurs malades, qu'elle entourait d'une tendresse maternelle, les aimant toutes en Notre-Seigneur, sans aucun retour d'amour-propre ni de vaine complaisance ; et, généreuse comme elle l'était, elle prenait un singulier plaisir à venir en aide aux Sœurs converses dans leurs laborieux emplois.

Sa dernière maladie fut un violent mal de côté, qu'elle endura avec une patience admirable ; et, comme son cœur était tout plein de Dieu, elle ne pouvait penser qu'à Lui, se considérant, dans son état de souffrances, comme aux portes du Paradis. Elle reçut les Sacrements avec une religieuse attention, répondit elle-même très dévotement aux prières accoutumées, et, enfin, munie du saint Viatique, attendit avec joie l'heure de son passage à l'éternité. Elle y entra en prononçant le saint Nom de Jésus, le 27 juillet 1636, à l'âge d'environ soixante-trois ans. — (*Mém. d'Abbeville.*)

XXVIII JUILLET

LE B. ANTOINE DELLA CHIESA(*).

(1395-1459)

Non loin de Verceil, en Piémont, sur la rive gauche de la Sésia, est assise une petite place forte appelée *San-Germano*. En cet endroit naquit, l'an 1394, le B. Antoine, de l'illustre famille *della Chiesa di Roddi*.

Chiesa, en italien, signifie église; ne pourrions-nous pas dire que ce mot fait partie à juste titre du nom de notre Bienheureux? Dès le bas âge, sa plus grande jouissance était d'aller dans le temple du Seigneur, où il demeurait de longs instants, uniquement occupé de Dieu. A cet amour de la prière, l'enfant joignait une ardeur infatigable pour l'étude. C'est ainsi qu'entourant son âme du double rempart de la piété et du travail, Antoine passa sans faiblesse les années périlleuses de l'adolescence. Arriva pour lui le moment d'orienter sa vie. Dédaignant les avantages que lui offrait le monde, le vertueux jeune homme ne songea qu'à embrasser la pauvreté de l'Evangile dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Mais le marquis della Chiesa avait d'autres vues sur son fils. Découvrant en lui des qualités solides et brillantes tout à la fois, il espérait le voir plus tard occuper avec avantage le rang où le plaçait sa noblesse, et soutenir dignement l'éclat de son nom. Par déférence pour la volonté paternelle, Antoine résolut d'attendre en patience, tout en nourrissant avec soin au fond

(*) Razzi, Michel Pio.

de son âme le désir de la vie religieuse. Cette persévérance respectueuse, ferme, prudente, finit par triompher. Le père accorda le consentement refusé d'abord, et, muni de sa bénédiction, le noble postulant se présenta au couvent de Verceil, pour y recevoir l'habit dominicain ; il avait alors vingt-deux ans. On le vit aussitôt s'élancer à pas de géant dans la voie de la perfection évangélique. L'humilité, l'abnégation, le mépris de soi-même, l'oraison, l'application à l'étude des saintes Lettres étaient pour lui l'objet d'un incessant labeur. En peu de temps, il devint un modèle de vertu religieuse, un oracle de science et de sagesse. Il observait la pauvreté, l'obéissance, la pratique de la vie commune avec une sévère ponctualité, et, afin de garder inviolable la chasteté du corps et de l'âme, exerçait sur tous ses sens la plus exacte vigilance, tandis qu'il affligeait sa chair par de fréquentes macérations.

Une fois revêtu de la dignité sacerdotale, Frère Antoine sentit un désir extrême de travailler à la gloire de Dieu et au salut du prochain; et, comme les moyens d'obtenir ce double but sont, pour le Frère Prêcheur, principalement la prédication, la confession, la direction spirituelle, il s'adonna à ce ministère avec un zèle infatigable. Ce fut, en vérité, l'œuvre de sa vie tout entière, et, jusqu'au terme de son existence, il accomplit ces délicates fonctions avec une prudence, une douceur, une sollicitude qui produisirent les meilleurs fruits. Pas de pécheur si obstiné qui ne s'améliorât à sa fréquentation ; pas de personne affligée qui, après l'avoir entretenu, ne se retirât consolée, joyeuse. La ville de Côme changea presque entièrement de face par l'effet de ses prédications ; les habitants passèrent des mœurs les plus dissolues à une vie régulière et chrétienne. Plusieurs années durant, notre Bienheureux fut le compagnon de saint Bernardin de Sienne, dans les travaux apostoliques de cet homme de Dieu.

L'humilité du B. Antoine lui faisait prendre en horreur les applaudissements, honneurs, dignités. Toutefois il dut, à plusieurs reprises, courber la tête pour recevoir le fardeau du commandement. Les Religieux, voyant sa grande vertu, le choisirent pour gouverner tour à tour, en qualité de Prieur, les couvents de Côme, Savone, Florence et Bologne. Dans toutes ces maisons, il introduisit de sages réformes, fit observer avec soin toutes les prescriptions de la règle, et s'acquit la réputation d'un Supérieur plein de prudence et d'équité. Toujours le visage serein, il accueillait avec bonté, savait compatir à la fragilité humaine, sans laisser pour cela d'employer la verge de la correction,

s'il en était besoin. A ses sorties de charge, il levait les mains au ciel en signe d'allégresse et rendait à Dieu de vives actions de grâces. Etait-il réélu, il s'attristait, se lamentait, disait en gémissant : « Se peut-il que, n'étant pas même bon à tenir la rame, je sois mis au gouvernail? »

La dévotion du saint prêtre envers la Très Sainte Vierge fut des plus ardentes; aussi l'auguste Mère de Dieu l'en récompensa-t-elle par d'insignes faveurs. Un jour, entr'autres, que, ravi en extase, il conversait familièrement avec la Reine du ciel, on vit sa chambre inondée de lumière, et son visage à lui-même tout rayonnant de splendeur.

Il reçut également le don de prophétie, de discernement des esprits, de la connaissance des cœurs. Souvent il découvrait les vices occultes et les fautes les plus secrètes. Cette science merveilleuse lui était d'un grand secours dans la direction des âmes, soit pour corriger les coupables, soit pour encourager les faibles.

De même, la Providence lui accorda en plusieurs circonstances un secours surnaturel, tenant du miracle.

Comme il faisait la traversée de Savone à Gênes, en compagnie d'un Frère, le navire qui le portait fut capturé de nuit par des pirates. Les deux Religieux pensaient bien n'avoir autre chose en perspective qu'une mort cruelle ou un dur esclavage. Ils se recommandent à Dieu et à la Vierge Marie. Voici que le matin venu, les pirates se ravisent; touchés de l'air de sainteté répandu sur le visage de leurs deux captifs, ils les conduisent au rivage, et les relâchent sans exiger la moindre rançon.

Un danger d'une autre sorte assaillit le Bienheureux non loin de Pavie. Le bon Père, monté sur un mulet, à cause des fatigues de l'âge, avait cheminé toute la nuit, au milieu d'une neige épaisse, par un froid des plus intenses. Son compagnon marchait près de lui. Exténués, mourant de faim, nos voyageurs rencontrèrent, au lever du jour, un villageois fort pauvre, lequel, touché de leur détresse, alla leur chercher dans sa cabane un peu de nourriture qu'il leur offrit de bon cœur. Le saint homme accepta avec reconnaissance; puis, se rappelant que c'était jour de jeûne, réfléchissant ensuite que sa situation était bien préférable à celle de son compagnon, contraint d'aller à pied, il refusa de manger, et laissa le tout au Frère qui le suivait.

II. — Notre Bienheureux opéra plusieurs miracles pendant sa vie. A Florence, il rendit la parole à un enfant muet de naissance; et, en

divers endroits, guérit par sa seule bénédiction des personnes affligées de maladies cruelles.

Des biographes sérieux racontent le fait suivant, arrivé à Côme, pendant que le serviteur de Dieu y était Prieur. Le couvent des Dominicains, placé sous le vocable de saint Jean-Baptiste, se trouvait hors les murs, à une portée de trait.

Une nuit que le Père Antoine était resté au chœur après Matines, selon sa coutume, il entendit un bruit continu de chevaux passant devant l'église. Après s'être demandé ce que cela pouvait être, le bruit se prolongeant toujours, il se sent pressé d'aller voir.

Prenant les clefs de l'église, il ouvre la porte, et aperçoit des cavaliers en grand nombre. Il s'approche, et leur demande hardiment qui ils sont et où ils vont. Pas de réponse. Il croit avoir affaire à des gens de nation allemande ou helvétique, qui ne comprennent pas son idiome, et il répète sa question en latin. Même silence. Eclairé sans doute par une lumière intérieure, l'homme de Dieu se recueille un instant, et, fort du secours d'en haut, dit à haute voix: « Au nom de Jésus-Christ, maître du ciel et de la terre, je vous commande de me dire qui vous êtes et où vous allez. — Nous sommes des démons, répond un des chefs, nous allons à ce palais qui est là-bas, chercher un puissant usurier sur le point de mourir, et le conduire en enfer. » Le Bienheureux, touché de compassion : « Je vais tellement prier, dit-il, que, s'il en est temps encore, cet homme ne vous appartiendra pas. — Prie tant que tu voudras, reprennent les démons, c'est inutile, la sentence est portée. — Du moins, réplique le saint Religieux, repassez par ici pour que je sache ce qui sera advenu. » Ils le promettent.

Aussitôt le charitable Père retourne devant l'autel, et prie avec larmes pour le moribond. Un quart d'heure après, il entend le bruit des chevaux, et se dirige en toute hâte vers la porte. A ce moment, passait le malheureux usurier étendu, pieds et mains liés, sur un cheval noir, d'une laideur affreuse. Antoine ferme l'église et se retire dans sa cellule, en proie à la consternation la plus vive.

Cependant, au point du jour, deux hommes bien mis viennent au couvent demander le Prieur, pour qu'il se rende à telle maison, consoler une famille dont le chef est décédé la nuit dernière. Le Bienheureux les suit. Après avoir reçu ses condoléances, les enfants du défunt le prient de vouloir bien accorder à leur père la sépulture dans son église, et prononcer le discours en usage pour les funérailles pompeuses. « Volontiers, dit le Prieur, mais à une condition : c'est

que je voie d'abord le corps de votre père. — Il n'est pas encore vêtu comme il doit être », lui est-il répondu. « Peu importe, montrez-le moi. — On vient de fermer la bière », dit vivement un serviteur. — « Il est facile de la déclouer, reprend l'homme de Dieu, mais je sais bien pourquoi vous vous refusez à ma demande. Cette nuit même, une légion de démons sont venus chercher votre malheureux père, et l'ont emporté dans les enfers corps et âme. J'ai vu passer le funèbre cortège. Pour vous, n'imitez pas la conduite criminelle de cet infortuné. Restituez au plus tôt le bien mal acquis, et faites des aumônes pour assurer le salut de vos âmes. » Sur ces paroles il se retira, et vint raconter à ses Religieux l'horrible scène dont il avait été le témoin, afin de les engager à prêcher contre l'usure, cause de damnation pour plusieurs.

Le B. Antoine résidait au couvent de Côme, et avait atteint sa soixante-cinquième année, quand, usé par le travail et la pénitence, il sentit sa fin prochaine; lui-même annonça le jour de sa mort. Il reçut les Sacrements de l'Eglise avec de grands sentiments de piété, bénit ses Frères, et plusieurs séculiers de ses amis, venus pour lui adresser un suprême adieu, et, au milieu des larmes des assistants, s'endormit doucement dans le Seigneur, l'an du salut 1450. Son corps fut exposé dans l'église et visité par une foule considérable, avide de contempler, une dernière fois, cet homme que tous proclamaient un Saint. Une blancheur virginale régnait sur les traits de son visage, et de sa dépouille mortelle s'exhalait une suave odeur. Les obsèques furent célébrées avec une affluence prodigieuse, et le Bienheureux fut inhumé dans l'église même, en un coin de la chapelle des Apôtres; plus tard on érigea un beau sépulcre, comme il convenait à la sainteté de sa vie. Les miracles vinrent accroître la vénération universelle, et autoriser le culte qui commença dès lors à lui être rendu. Auprès de son cercueil, sur sa tombe, à l'invocation de son nom, bon nombre de personnes reçurent des grâces, de l'ordre spirituel ou temporel; une femme entre autres fut guérie d'un cancer; une seconde, de folie furieuse, un aveugle recouvra la vue. Les fragments de ses habits appliqués sur des malades leur rendirent la santé. Trois fois aussi, un morceau de sa chape jeté dans le feu, après y être resté assez longtemps, en sortit intact.

Le corps du Bienheureux demeura à Saint-Jean-Baptiste de Côme, jusqu'en 1810. Cette année-là, le couvent des Dominicains n'existant

plus, on transféra les saints ossements dans l'église paroissiale de San-Germano.

Le culte immémorial rendu au serviteur de Dieu fut reconnu par la S. Congrégation des Rites et approuvé par S. S. le Pape Pie VII, lequel, en vertu d'un décret du 15 mai 1819, concéda aux deux diocèses de Côme et de Verceil, ainsi qu'à l'Ordre entier des Frères-Prêcheurs, l'autorisation de célébrer annuellement la mémoire du B. Antoine della Chiesa, avec l'Office propre et la messe, le 28 juillet, jour de la translation de ses reliques, au lieu du 22 janvier, date de sa mort.

Le V. Frère JEAN CHARRACIN
Convers du couvent de N.-D. de Confort, à Lyon (*).

(1641-1702)

Dans un des manuscrits conservés aux *Archives du Rhône*, et provenant du couvent des Jacobins avant la Révolution, se trouve une précieuse et édifiante notice sur un humble Frère Convers, mort en opinion de sainteté, le 28 juillet 1702. Écrite par un contemporain, un témoin oculaire, un auteur parfaitement digne de foi, cette notice doit être présentée au lecteur dans sa forme originale, avec sa couleur et son parfum antiques. Il n'y sera donc fait aucun changement. Toutefois, pour combler une lacune, il nous paraît utile de donner préalablement quelques brèves indications sur la famille et les premières années du vénérable Religieux.

Jean Charracin naquit à Longessaigne, au diocèse de Lyon, et fut baptisé dans l'église de cette paroisse, le 7 novembre 1641. Son père, Jean Charracin, et sa mère, Philippe Faure, étaient, selon toute apparence, des gens de condition modeste, mais en bonne réputation dans le pays. Sur le registre des baptêmes de la paroisse de Longessaigne, on voit figurer parfois, comme parrains et marraines de leurs nom-

(*) Archives du Rhône, Fonds des Jacobins, Inventaire IV, fol. 262.

breux enfants, divers membres de noble famille. Notre Jean eut pour parrain Jean Charracin, son oncle paternel, et pour marraine, Jeanne Charracin, épouse du précédent (1).

Les *Archives du Rhône* nous révèlent encore que la troisième année après la naissance du futur Convers Dominicain, le Curé, les autres ecclésiastiques et les habitants de Longessaigne adressèrent une supplique au P. Balthazar Langlois, Prieur des Jacobins de Lyon, pour obtenir l'érection de la Confrérie du Rosaire dans l'église Saint-Clément-des-Places, dépendante du lieu. Le Prieur délégua à cet effet le P. Louis Declercin, docteur en théologie, et spécifia dans le diplôme de concession les clauses suivantes :

« On célébrera solennellement la fête de Notre-Dame du Saint Rosaire, le premier dimanche d'octobre.

« On observera le quatrième d'août, jour de S. Dominique, instituteur du Saint Rosaire.

« Tous les premiers dimanches du mois, aux fêtes de Notre-Dame et des mystères du Rosaire, se dira une Messe solennelle, à l'autel de la Confrérie, et après Vêpres, le *Salve Regina* en la même chapelle ; à la suite de quoi on fera la procession, en chantant les Litanies de la Vierge.

« On célèbrera, quatre fois l'an, les anniversaires spécifiés aux Statuts pour les Confrères trépassés. Tous les Confrères, apprenant la mort de quelqu'un d'entre eux, diront pour lui le chapelet, et ceux qui en auront les moyens feront célébrer une messe à l'autel du Rosaire, dans la quarantaine du décès.

« On fera prier souvent pour l'Eglise, le Pape, les Princes chrétiens, pour le Roi et pour l'Ordre de Saint-Dominique. »

Toutes conditions et clauses acceptées par le Curé, les ecclésiastiques et les principaux représentants de la paroisse (2).

L'érection de la Confrérie fut faite le 6 de novembre 1644.

Le jeune Charracin fut donc bercé, pour ainsi dire, au chant des hymnes du Rosaire et à la douce harmonie de l'*Ave Maria*. C'est, en quelque sorte, devant l'autel de Notre-Dame qu'il grandit et que s'affermirent ses premiers pas. On ne saurait mettre en doute la salutaire influence exercée sur sa vocation par la dévotion au Rosaire, prati-

(1) Reg. des Baptêmes, paroisse de Longessaigne (Rhône).
(2) Inventaire des Jacobins, II, fol. 135.

quée avec ferveur, sous ses yeux, dans sa paroisse natale, ou plutôt, nous possédons à cet égard son propre témoignage. « Il se fit Religieux de l'Ordre, lisons-nous dans l'ancienne *Année Dominicaine*, à cause des merveilles qu'il avait éprouvées pour son avancement spirituel, en récitant le Rosaire. Il me semble même qu'il me dit y avoir été poussé d'une façon extraordinaire du côté de la Sainte Vierge, qui lui fit connaître qu'elle voulait qu'il embrassât l'Institut de ceux qui avaient commencé à prêcher la pratique du Saint Rosaire. »

L'auteur de ces lignes, Claude Lhermite, Prieur de Lyon de 1701 à 1704, ajoute plus bas : « J'ai eu l'avantage de conduire ce bon Frère, quelques mois, en qualité de Père Maître, et je puis dire que je n'ai jamais vu aucun de nos chers Frères convers qui eût plus l'esprit de son état que lui. Plût à Dieu qu'il trouvât beaucoup d'imitateurs ! Nous aurions encore plus de saints Frères convers que nous n'en avons. » (1)

Mais il est temps d'ouvrir le manuscrit du P. André Ramette, archiviste du couvent de Notre-Dame de Confort.

« Jean Charracin, habitant de la paroisse de Longessaigne, village situé dans le Lyonnais, était ce qu'on appelle vulgairement coquetier, vendant à Lyon du beurre et des œufs, dont il avait soin de fournir la provision nécessaire au couvent des Dominicains de cette ville, depuis plusieurs années. Édifié de leur genre de vie, qui était alors des plus austères, et quoique âgé de plus de 40 ans, il eut une grande dévotion d'être reçu parmi nous, en qualité de Frère lai. Les Religieux, qui connaissaient en lui une humilité profonde et une vertu solide, après plusieurs instances qu'il leur fit, lui accordèrent l'habit de leur Ordre, qu'il demandait ; il en fut revêtu à la fin de l'année 1684, ou au commencement de 1685. Sur la fin des trois ans qu'il resta dans ce couvent, pour y être éprouvé dans sa vocation, il fut présenté en Chapitre, et la plus grande partie des vocaux étaient déterminés de le rejeter, sous prétexte qu'il ne paraissait avoir aucun talent pour devenir utile à la communauté. Cependant, quand on en vint aux suffrages, aucun d'eux n'osa lui en refuser de favorables ; il fut admis unanimement à faire profession.

« Ce changement subit de sentiments fut aussitôt considéré comme conduit par la main de Dieu, qui avait de grands desseins en faveur

(1) Relation insérée au t. 1er de septembre, page 775.

de son serviteur, et par la protection de la Sainte Vierge, à laquelle il s'était spécialement dévoué à son entrée en Religion, en prenant le nom de Frère Jean du Saint-Rosaire. Il fit ses vœux solennels le 13 janvier 1688, et les actions de sa vie furent toujours uniformes et appliquées à des œuvres méritoires. Il éveillait tous les jours les Religieux à l'heure de minuit, pour aller réciter dans l'église l'Office de Matines, où il assistait, et, lorsqu'ils s'étaient retirés, après qu'ils avaient fait leurs méditations, il prolongeait la sienne jusqu'à deux heures, la terminant par des coups violents de discipline dont il affligeait son corps innocent.

« A 5 heures du matin, en été, et à 6, en hiver, il servait la sainte Messe, sans jamais y manquer, étant tout pénétré de la grandeur du Sacrifice qui y était offert. Il me parut, un jour que je m'y trouvais, que ses yeux fondaient en larmes, à l'élévation du Corps adorable du Sauveur. Il se rendait ensuite à la porterie, s'occupant, pour entretenir sa dévotion, à faire des lectures spirituelles dans un livre qu'il tenait sur un pupitre un peu élevé, afin de s'y appliquer sans s'asseoir. Il passait beaucoup de temps, chaque jour, soit à accompagner les confesseurs qui allaient voir des malades, soit en se transportant de maisons en maisons, pour faire la quête en faveur des pauvres. Dans toutes ces courses, il était soigneux de ne point éloigner son esprit de la présence de Dieu, lui faisant tout bas, sans discontinuer, de ferventes prières, qu'il n'interrompait que pour répondre à ceux qui l'interrogeaient, ou pour attendrir le cœur de ceux à qui il s'adressait, sur les besoins du prochain.

« Cet ami de Dieu s'était interdit l'usage du vin; il ne mangeait jamais de la viande; il observait un jeûne continuel, et il ne prenait de nourriture que sobrement, rejetant celle qu'il croyait trop substantielle ou délicate. De ce qu'il s'épargnait dans le vivre et des restes qu'on levait au réfectoire, où il servait à table, à chaque repas, il le distribuait en secret à des familles que la honte retenait de découvrir leur misère; et des aumônes qu'il recueillait en argent, il en donnait quelque partie aux pauvres étrangers, qui se présentaient à lui, et il employait le surplus à acheter du pain, dont avec la soupe que la communauté lui fournissait, il rassasiait, chaque jour, un grand nombre de mendiants de la ville. Mais il ne leur en faisait la distribution qu'après qu'ils étaient entrés dans une cour, en les comptant, afin qu'aucun d'eux ne fût privé de portion, et après les avoir fait mettre à genoux, se tenant au milieu de ces infortunés, les mains jointes

levées au ciel, pour rendre grâces au Seigneur de ce que, par sa Providence, il daignait leur procurer de quoi les sustenter. Cette Providence se montra avec plus d'éclat dans une disette de blé qui arriva à la suite de la maladie épidémique dont la ville fut infestée en l'année 1694. Il serait surprenant qu'en cette calamité il eût pu, comme il fit, pourvoir à la subsistance d'une infinité de misérables pressés de la faim, si, par un effet de la bonté divin, il n'y eût été sup pléé, ainsi qu'on l'a pensé, par la multiplication de ce que ce bon Frère avait en sa disposition pour le soulagement des nécessiteux. »

Ajoutons ici, par forme de parenthèse, un détail contenu dans la relation faite par le P. Lhermite, dont nous avons parlé plus haut. Ce détail peint le bon Frère au naturel, en nous faisant connaître l'esprit qui animait sa charité.

« Il considérait Jésus-Christ d'une vive foi dans la personne du pauvre : ce qui faisait qu'il n'osait presque pas donner le pain seul, mais toujours quelque autre chose pour l'accompagner. « Est-ce que Jésus-Christ, me dit-il un jour, ne doit pas être traité au moins aussi bien que moi? je ne mange pas le pain sec dans mes repas; il faut que les pauvres, qui représentent Jésus-Christ, soient au moins traités de la même façon. »

Reprenons le manuscrit du P. Ramette.

« Tout le temps qu'il lui restait après avoir exercé ces offices de charité, et après avoir pleinement satisfait aux devoirs de son état, il le consacrait, ou à l'oraison, ou à des pénitences cachées qu'il s'imposait. Il ne put résister à toutes celles qu'il avait pratiquées : ses forces furent insensiblement affaiblies par leur rigueur. Ayant, enfin, été attaqué d'un mal de poitrine, qu'il supporta pendant près d'un an avec une patience invincible, et qui le jeta dans l'hydropisie, il alla paraître, le 28 juillet 1702, au tribunal du Souverain Juge, pour recevoir la récompense de ses travaux.

« J'arrivais, ce jour-là, de Besançon, où j'avais fait mon noviciat. A la descente de la diligence par eau, qui m'avait amené à Lyon, je fus très surpris de me voir assailli par une troupe de pauvres gens, non pour me demander l'aumône, mais plutôt pour me faire part de leur douleur et affliction, d'avoir perdu celui qu'ils regardaient comme leur père, qui ne les délaissait aucunement dans leurs nécessités. J'eus le bonheur, à mon arrivée, de contempler le corps de ce saint Religieux que j'avais vu, l'année précédente, ne représenter, par la maigreur et la pâleur de son visage, que l'image d'un homme plutôt mort que

vivant, paraissant, au contraire, dans le cercueil, avec une face pleine, et, pour ainsi dire, animée, qui inspirait de la dévotion, selon l'aveu de tous les spectateurs, qui accouraient de toutes parts, pour lui donner des marques de leur vénération.

« Chacun s'empressait d'avoir quelque chose de ce qui lui avait appartenu, ou des morceaux de ses vêtements; on en avait tant enlevé qu'on fut obligé de le couvrir d'une autre robe, qui fut en peu de temps coupée par parties jusqu'à ses genoux; et il aurait été entièrement dépouillé, si on n'y eût placé des gardes pour y obvier. Ses obsèques furent faites avec un grand concours de peuple, qui y assista, et il fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Rose, le 28 du même mois de juillet 1702.

« J'eus la curiosité d'entrer dans la chambre du défunt, et qu'y aperçus-je? Un Crucifix, l'image de la Sainte Vierge, et celles de quelques autres Saints et Saintes, des disciplines de fer, des ceintures de semblable matière hérissées de pointes, un cilice de crin, une couchette garnie d'une simple paillasse, deux vieilles couvertures de laine pour se garantir des injures du temps, pendant le peu de sommeil qu'il y prenait; quelques tunicelles, aussi de laine et rapiécées, des souliers de paysan très grossiers, à plusieurs semelles unies ensemble par dessous avec des clous, une mauvaise chaise de paille, et le livre qui lui servait ordinairement de réfection spirituelle. Voilà tous les effets qui étaient à son usage.

« Le P. Dominique Duchesne, affilié dans le couvent de Lyon, qui depuis trois ans en était Prieur (1698-1701), lorsque le Frère Jean Charracin fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau, ayant examiné sa vie de près, en fit une relation, qu'il envoya à Rome en 1711, contenue dans un mémoire qu'il avait dressé pour servir d'annales du même couvent (1). Il n'est pas hors de propos d'en traduire du latin le passage suivant :

« Frère Jean Charracin, laïque. — A la suite des hommes distingués qui ont illustré par leur science le couvent de Lyon, je placerai un homme des champs et sans instruction, mais très versé dans la science du salut, lequel, par sa piété et sa réputation de sainteté, a jeté, pendant ces jours, une gloire non médiocre sur ce même cou-

(1) Le manuscrit du P. Duchesne, destiné à l'ouvrage de Mamachi, est un cahier in-folio de 62 pages. Il est intitulé : *Excerpta ex tabulario Conventus Lugdunensis Ordinis Prædicatorum monumenta, quæ Annalibus conscribendis inservire possunt.* Il se trouve dans le recueil marqué M, depuis la page 429, aux Archives de l'Ordre (Rome).

vent. Il prit chez nous l'habit de Frère lai, l'année 1685, et donna les preuves les plus lumineuses de toutes les vertus que l'on peut désirer dans un Religieux : humilité très profonde, amour de la pauvreté, ardeur pour la mortification et la pénitence. Il consacrait à l'oraison tout le temps qui lui restait après l'exercice de ses emplois. Mais ce qui brillait le plus en lui, c'est une charité très ardente pour les indigents. Du profit de sommes mendiées de maison en maison il leur servait à manger, et cela avec une telle profusion que, même en ces temps où une extrême disette de blés désolait la France, lui, pauvre Frère, rompait le pain, chaque jour, à quatre ou cinq cents pauvres. Surpris de la chose, comme nous nous demandions d'où provenait une telle abondance, lui-même dit ingénument à un Frère qui l'interrogeait, que les sommes recueillies par lui s'étaient plus d'une fois notablement accrues dans sa chambre.

« Accablé par les veilles, jeûnes, flagellations et autres exercices de pénitence dont il affligeait son corps, il tomba enfin dans la pneumonie, puis dans l'hydropisie, et mourut l'an 1702. Riches et pauvres pleurèrent sa mort : les pauvres se lamentaient de se voir arracher leur père, et les riches de voir un Saint enlevé à la cité. Il y eut un si grand concours de peuple autour de son cercueil que nous fûmes à peine capables d'écarter la multitude; ses vêtements furent coupés en morceaux à deux reprises, et ce ne fut qu'en plaçant des gardes que l'on put ensevelir son corps intact.

« Le pieux empressement du peuple lyonnais s'explique d'autant mieux que, de l'aveu de tous, le visage du défunt offrait comme une expression animée de piété. Pendant sa vie, le Frère, par sa maigreur et sa pâleur, avait la face d'un mort plutôt que d'un vivant; couché dans le cercueil, il apparut aux regards de la foule avec un visage plein et radieux. Bien plus, diverses personnes atteintes de maladies, attestent avoir recouvré la santé par ses prières. Mais je ne m'arrête pas à ces faits, sur lesquels n'existe pas de reconnaissance juridique. C'est au conseil de Dieu qu'il appartient de déclarer par des prodiges la sainteté de ses serviteurs. »

La Bienheureuse MARIE DE VENISE du Tiers-Ordre de Saint-Dominique (*).

(1399)

Les Bollandistes mentionnent, au 28 juillet, Marie de Venise, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, comme étant citée, avec la qualification de *Bienheureuse*, par Arturus, Razzi et autres auteurs. Pour eux, étant allés aux renseignements, ils ont reçu pour réponse qu'à Venise on ne faisait aucunement sa mémoire, qu'on ignorait jusqu'à l'emplacement de sa sépulture. « Tout cela, concluent-ils, montre assez qu'on ne peut point lui accorder de place dans cet ouvrage » (1).

Pour permettre aux continuateurs des Bollandistes de réparer une si regrettable omission, nous allons traduire la vie de notre Bienheureuse écrite par son propre confesseur, le B. Thomas-Antoine Caffarini, l'un des fils spirituels de sainte Catherine de Sienne (2).

I. — En l'année 1395, après avoir visité le sépulcre du Sauveur, moi, frère Thomas, le dernier et le plus indigne de l'Ordre dont le B. Dominique est le Père, je vins à Venise, avec les galères des Vénitiens, et y demeurai à notre couvent des SS. Jean et Paul, en qualité de prédicateur.

Cette même année, ou la suivante, j'eus l'avantage de voir venir à moi une personne vraiment chérie de Dieu, originaire de Venise, dont le nom propre était M^me^ Marie, d'une famille suffisamment riche et renommée. Son père s'appelait Nicolas de Storion, et sa mère, M^me^ Jacqueline, femme d'une remarquable prudence selon le monde et d'une grande réputation d'honnêteté, descendant de bonne lignée de la cité de Vérone.

(*) Flamin. Cornelii, *Ecclesiæ Venetæ*... Decadis undecimae Pars prior.

(1) Boll., XXXIII, p. 502.

(2) Voir la biographie du B. Thomas-Antoine, *Année Dominicaine*, février, p. 403.

II. — Donc la susdite Marie, singulièrement prévenue du Seigneur pour devenir sa bien-aimée, tout en conservant une adolescence irréprochable, ne laissa pas de s'adonner aux vanités et aux parures mondaines, qui ont coutume de charmer et d'enlacer le jeune âge. Elle s'y trouvait poussée d'autant plus que, belle et bien faite, elle était sans cesse entretenue par ses parents dans la pensée d'une union terrestre. En effet, elle épousa un jeune homme, appelé Jannino, Vénitien d'une bonne maison, dite *de Platea*, dont le père possédait une assez grande fortune. En conséquence, la nouvelle épouse fut introduite dans la maison de son beau-père et de son mari, alors qu'elle avait environ quatorze ans.

III. — Or, il arriva que le mari de cette bien-aimée du Seigneur était tout à fait dissolu, et qu'après son mariage, comme auparavant, il ne s'accordait point avec son propre père. Laissant donc père et épouse, il sort de Venise, prend la route de Mantoue, achète des chevaux et des armes, et s'entoure d'une escorte pour prendre part à la guerre survenue entre le duc de Mantoue et celui de Milan. Son épouse alors, peu satisfaite de demeurer chez le père de son mari, en l'absence de ce dernier, et ne le pouvant guère décemment, après avoir pris l'avis et l'assentiment de sa mère, est ramenée par elle chez ses propres parents. Ainsi en disposait Celui qui sait faire coopérer toute chose pour l'avantage de ses élus.

IV. — La bien-aimée du Seigneur, alors âgée d'environ seize ans, vint donc résider dans la maison paternelle, qui était proche de notre couvent des SS. Jean et Paul. Entendant sa mère lui parler de nos prédications, elle se mit à l'importuner afin d'obtenir, pour l'amour de Dieu, la permission de l'accompagner au sermon. Ce qui eut lieu. Elle écouta si attentivement la parole de Dieu, qu'à l'heure même, elle se trouva totalement convertie, à la grande surprise de sa mère et de moi. Elle fit une humble confession, accompagnée d'une vraie contrition et d'une satisfaction admirable, et donna, au témoignage de sa propre mère, la preuve suivante du changement complet opéré dans son âme. Un jour, elle rentra de notre prédication tout absorbée en Dieu, quitta sa mère et les autres personnes de la maison, et courut à l'appartement mis à sa disposition par ses parents à l'étage supérieur. Là, dans un élan de ferveur, elle prit en mains ses diverses parures, et se hâta d'en arracher tout ce qui faisait le compte de la vanité mon-

daine, mettant à cette action bien plus de complaisance qu'elle n'en avait pris naguère à ajuster ces ornements. Comme elle tardait de descendre, sa mère inquiète monte enfin, s'approche et la trouve occupée à ce que nous venons de dire. Ne pouvant maîtriser son trouble, son mécontentement même, elle lui dit avec vivacité : « Ma chère fille, que faites-vous donc là? Si vous n'avez souci de ces parures, songez du moins aux autres ; vos sœurs sauront bien s'en accommoder. » Il y avait, en effet, dans la maison, deux autres jeunes filles, ses propres sœurs, destinées plus tard au mariage. La bien-aimée du Christ répondit avec autant d'humilité que de sagesse : « Ma douce et bonne mère, ne vous troublez pas, de grâce. Etant bien disposée en ce moment, et désireuse de progresser de jour en jour, je veux couper court à toute tentation de reprendre jamais ces colifichets. » A des paroles si sages, la mère resta stupéfaite, et, sans rien faire paraître, conserva dans son cœur une impression profonde d'admiration. Autre indice de parfaite conversion, en cette amie du Christ, et prélude en même temps de sa future sainteté, c'est que, dès lors, affectionnée uniquement aux choses de Dieu, loin de se complaire dans les attraits que lui présentait parfois le monde, elle en avait une souveraine horreur, les considérant, avec l'Apôtre, comme du fumier.

V. — Désormais, la bien-aimée du Seigneur marcha d'un pas ferme et continu dans la voie de Dieu. Elle était près d'atteindre ses dix-sept ans, et elle se mit à fréquenter les prédications de notre église. Sur ces entrefaites, moururent de la peste ses deux sœurs, dont il a été question plus haut, et un jeune frère de treize à quatorze ans. Elle éprouva une joie toute céleste de les envoyer devant elle vers le Seigneur, après leur avoir procuré, par ses démarches, comme j'en fus témoin avec plusieurs autres, les sacrements de l'Eglise. C'était donc par une inspiration vraiment prophétique qu'elle avait détaché de ses ornements de tête toutes les vaines parures mondaines, puisque ni elle, ni ses sœurs ne devaient jamais en user.

Sa ferveur la portait avec une ardeur extrême à ce qui touchait au culte divin; mais entre autres exercices, pendant les quatre années employées par elle au service de Dieu, elle suivait sans relâche les saintes prédications. L'application, l'avidité de son esprit à les entendre était chose admirable. Non contente d'écouter, le corps penché en avant, l'oreille tendue, l'œil fixé sur le prédicateur, elle semblait

aspirer, savourer, avaler avec une merveilleuse délectation chaque mot du discours, et le faire pénétrer jusqu'au plus intime de son cœur. Sans cesse affamée, pour ainsi dire, de la parole de Dieu, nonobstant l'obligation d'attendre longtemps parfois le moment du sermon, elle n'a jamais été remarquée, ni par moi ni par d'autres, cédant tant soit peu au sommeil, ou omettant d'assister à quelque prédication de Carême ou d'autres époques de l'année. Souvent elle arrivait bien avant l'heure, afin d'occuper une place plus favorable, ou d'être plus sûre de sa place accoutumée. Les intempéries des saisons ne l'arrêtaient pas. Plus d'une fois, par l'ardeur de son désir, elle quitta son logis de grand matin, surtout en Carême, ou quand la prédication devait se donner dans une église éloignée. Et quand on lui disait de prendre garde, étant encore jeune et belle, bien qu'elle marchât avec grande retenue et toujours les yeux baissés, elle répondait humblement : « Mais j'ai une bonne sûreté dans la cellule intérieure de mon âme ; là je suis toujours assistée de Dieu et de ses Saints, soit que je marche ou que je m'arrête, que je sois seule ou en compagnie. » Et, en effet, elle s'exerçait avec un soin singulier à vivre dans cette cellule intérieure, dont il est plus longuement traité ailleurs. Devait-elle rendre quelque service à son père selon la chair, lequel souffrait de la goutte et avait atteint un âge avancé, elle y pourvoyait avec grande prudence, et, par son humble langage, savait si bien charmer les auteurs de ses jours, qu'elle obtenait d'eux sans peine d'aller entendre la parole de Dieu, selon ses désirs.

Cette avidité pour la parole sainte ne provenait pas de l'envie de savoir, de la curiosité, d'un motif quelconque fondé sur la nature, mais seulement de l'intention de plaire à Dieu, de connaître sa volonté et de la suivre. Elle nourrissait son esprit de cet aliment céleste comme Madeleine aux pieds de Jésus, écoutant les enseignements du Sauveur. Aussi disait-elle à sa mère : « O ma bonne mère, si vous saviez combien je me délecte à entendre la parole de Dieu ! » Elle ajoutait : « Mais je ne m'arrête pas là, croyez-le bien ; autant je désire graver dans mon cœur chacun de ses divins oracles, autant je me propose de les faire passer dans mes actes. » C'est ainsi qu'elle se montrait vraie disciple du Christ Jésus, ou même fidèle imitatrice de Marie, mère de Jésus, gardant les paroles de son Fils, et les méditant doucement au fond de son cœur.

Par suite, quand la servante de Dieu venait à remarquer que la parole sainte était écoutée avec avidité et attention, elle en concevait

une joie extrême, comme aussi, elle s'attristait vivement du contraire. Et lorsque, après la confession sacramentelle, ou à quelque autre moment, elle pouvait parler de Dieu avec moi, son âme se restaurait abondamment, et son corps, pourtant exténué par les jeûnes et les veilles, prenait les apparences de la vigueur et du bien-être, comme au sortir d'un festin somptueux. Pour terminer en peu de mots ce chapitre, j'atteste, devant Dieu et devant les hommes, que je ne me souviens pas d'avoir jamais jusqu'ici rencontré dans une personne de son âge et de sa condition pareille ferveur pour entendre la sainte prédication ; cette amie de la vraie sagesse était véritablement de ceux qui sont « de Dieu, bienheureux d'écouter sa parole et de la mettre en pratique. »

VI. — Pareillement, assistant à plusieurs messes, selon qu'elle en avait la possibilité, dans l'église de sa paroisse ou dans la nôtre, et aux exercices de l'Office divin, non seulement elle y prêtait, comme à la prédication, une attention marquée, mais, en outre, elle y demeurait toujours à genoux, avec grande dévotion. Là, elle observait un profond silence, et priait les yeux fixés à terre; jamais elle ne voyait personne en face ; jamais, non plus, on ne pouvait voir complètement son visage, même dans le trajet de son logis à la maison de Dieu.

Elle était ainsi d'un admirable exemple pour tous ceux qui la considéraient, jeunes gens, jeunes personnes, dames avancées en âge, hommes du monde, clercs, religieux. Elle récitait fort dévotement, l'Office de la Bienheureuse Vierge, de jour et de nuit, d'après le rite des Frères-Prêcheurs, et songeait, de plus, à dire en entier le grand Office, soit du Temps, soit des fêtes; c'est pourquoi, on acheta pour elle, à Sienne, un bréviaire selon le rite des dits Frères-Prêcheurs, bréviaire conservé, en mémoire d'elle, chez les Sœurs de la Pénitence du B. Dominique, à Venise.

VII. — La servante de Dieu s'efforçait de pratiquer, dans la mesure du possible, l'austérité de vie des Frères-Prêcheurs et des Religieuses du *Corpus-Christi* de Venise, et même celle de la B. Catherine de Sienne. Jamais, sans un ordre exprès, elle ne mangeait de chair, même en maladie. Elle observait également un jeûne rigoureux, dormait toute vêtue, en dehors d'un lit, et presque toujours à genoux, quand le besoin de sommeil s'imposait absolument. Tous ses vêtements

étaient de laine et non de fil, ni d'autre étoffe; en outre, sur sa chair délicate, elle portait, jour et nuit, un cilice parfois très rude.

Un jour, je lui demandai comment elle pouvait garder continuellement ce cilice grossier, piquant et garni de nœuds; elle me répondit avec un joyeux sourire: « Mon cher Père, je vous dis la vérité, je ne le sens pas plus que si je n'avais rien de semblable. » Ainsi, par la force de l'amour, les plus grandes austérités lui paraissaient peu de chose, ou même néant. De plus, jusqu'à la fin de sa vie, elle porta sur la chair une grosse chaîne de fer, présent d'une Religieuse du *Corpus-Christi*, qui lui était, ainsi qu'à moi, spirituellement chère dans le Seigneur. Cette Religieuse lui donna ensuite une discipline dont la Bienheureuse se flagellait souvent avec rigueur. La pénitence austère de cette bien-aimée du Christ, ainsi que son abstinence, mérite d'autant plus l'admiration que cette dame était d'un âge jeune encore, qu'elle avait toujours été nourrie dans les délices, et qu'elle habitait sans cesse avec des parents qui la chérissaient tendrement, et qui vivaient dans le luxe et la splendeur; pénitence d'autant plus remarquable que, par une gracieuse industrie, nonobstant les obstacles que nous venons d'énumérer, elle savait faire servir cette rigueur à l'exécution de ses désirs, avec la paix, la faveur et l'édification de tous les habitants de la maison. Ayant entendu parler du silence gardé durant trois ans par la bienheureuse Catherine de Sienne, elle se proposa, à l'imitation de cette vierge, d'observer un pareil silence, tant à la maison qu'au dehors, pendant tout un Carême, qui fut le dernier qu'elle passa sur la terre, et celui où je prêchai, à Saint-Barnabé, sur la cellule de l'âme. Exacte à venir chaque jour au sermon, bien qu'occupée, à cette époque, de soigner son père, elle savait, avec une merveilleuse adresse, selon la coutume des cloîtres, remplacer les paroles par des signes, et garder ainsi le silence conformément à ses vœux les plus chers. Je terminerai l'éloge de la pénitence pratiquée par cette bien-aimée du Christ, en disant que, dans toutes ses austérités et ses jeûnes, elle ne se conduisit point à la manière des hypocrites, tristes et sombres, mais semblait imprégnée de l'onction de la grâce divine, toujours gaie, toujours souriante, comme si elle eût usé de délices sans cesse renouvelées.

VIII. — A des jours réglés, tantôt dans sa paroisse, tantôt chez les Sœurs du *Corpus-Christi*, avec le consentement de son Curé et avec le mien, elle recevait la Sainte Communion, apportant à cet acte

une avidité et une piété qui faisaient l'admiration des assistants, et les portaient eux-mêmes à la dévotion. Sa communion était toujours précédée d'une confession humble et pleine de larmes ; c'est ainsi qu'elle fréquentait ces deux Sacrements avec une discrétion remarquable. Quand elle eut pris l'habit de S. Dominique, se conformant à la règle de vie de son état, et à la pratique des Frères non prêtres, et des Religieuses du monastère nommé ci-dessus, elle avait soin de se munir de la permission de ses Supérieurs pour communier humblement aux solennités marquées. Dans sa confession même, après celle de sa conversion, et jusqu'à la fin, je la trouvais aussi innocente qu'un enfant de cinq ans, notamment en matière de pureté. Ses saints exercices produisaient cet effet en son âme, et elle en vint à m'avouer qu'il lui semblait vivre comme si elle n'était pas dans la chair. Néanmoins, sa confession était toujours exprimée avec la maturité d'une personne exercée, s'attachant aux fautes commises d'une confession à l'autre, et déclarant le reste en général, comme je l'en avais instruite. Son accusation était humble et brève, quoique raisonnée ; elle en écartait toute parole superflue. De même, pouvant lire autre chose que l'Office divin, elle s'appliquait aux saintes lectures. Tout d'abord elle ne savait pas écrire ; mais, sur mon ordre, elle apprit à écrire et arriva en peu de temps à le faire très convenablement. Aussi adressa-t-elle, de sa main, grand nombre de lettres à quelques-unes de nos Sœurs de la Pénitence, habitant la ville de Pise, et singulièrement affectionnées d'elle et de moi en Notre-Seigneur. Elle transcrivit également quelques-unes de mes lettres à certaines personnes religieuses. Toutes ces lettres sont respectueusement conservées avec ses disciplines et ses cilices dans des écrins, chez les Sœurs de la Pénitence de Saint-Dominique. Outre les veilles rapportées plus haut, elle était si assidue à la méditation et à la contemplation, que presque toujours, après avoir récité l'Office divin, ou avoir écrit ou lu, elle vaquait à cet exercice. Sa mère, témoin de la chose, respectait son recueillement et ne l'appelait pour ainsi dire pas pour les services de la maison. Cette dame, m'entretenant un jour, me dit combien il lui semblait avantageux pour toute la maison que sa fille insistât dans l'oraison auprès de Dieu. D'ailleurs, attentive principalement aux choses d'en haut, elle n'était que d'un médiocre secours pour les occupations extérieures, à moins que l'obéissance ou quelque motif de charité n'exigeât qu'elle intervînt. Quant à l'efficacité de ses prières, on en jugeait par les résultats ; je ne citerai ici en passant que

la manière merveilleuse dont elle obtint de Dieu le changement de dispositions de ses parents, lesquels s'étaient montrés longtemps hostiles à son entrée dans l'Ordre de la Pénitence. Pour conclusion de ce chapitre, j'ajouterai que l'habitude de se tenir constamment à genoux, à la maison comme à l'église, engendra une tumeur qui la fit beaucoup souffrir.

IX. — Enflammée du désir de faire les trois vœux solennels de Religion, bien que non encore vêtue de l'habit dominicain, mais comme déjà toute consacrée au Seigneur, elle s'efforça de pratiquer en perfection l'essence des trois vœux. Par rapport à la pauvreté, elle eût au plus tôt donné aux pauvres, pour l'amour de Jésus-Christ, tout ce qu'elle possédait, en réalité ou en espérance. Après divers dons, faits au su de sa mère, et plusieurs autres, sans sa connaissance, afin d'éviter tout scandale et d'obtenir plus sûrement son but, elle résigna, sur mon conseil, simplement et allègrement entre les mains de sa mère tout ce qui lui appartenait.

Devenue de la sorte pauvre en esprit, de fait et d'affection, elle s'en félicitait avec des transports de joie, au point que c'était fête de voir cette jeune femme, nourrie dans l'attrait du plaisir, jouir désormais si pleinement de la béatitude de la pauvreté.

Que dirai-je de son vœu de chasteté, puisque, à partir de sa conversion, j'ai trouvé toujours en elle la disposition d'une personne qui n'aurait jamais connu le mariage, et pareillement la ferme intention, dès qu'il plairait à Dieu et qu'il serait possible, de mener jusqu'à la mort la vie d'une vierge. Pour conclure brièvement, elle m'a fait en confession, je le répète, non pas une fois, mais vingt fois, et avec une remarquable expression de sincérité, la révélation suivante : « Tenez pour certain, mon cher Père, que, par la grâce de Dieu, je me sens telle que si je n'étais pas dans la chair. » Néanmoins, elle ajoutait souvent : « O mon cher Père, quelle méchante femme j'ai été ! » C'est ainsi que ce corps rendu chaste par l'abondance de la grâce céleste ne sentait pas même surgir les premiers mouvements de la concupiscence. Très cher lecteur, bien que cette épouse du Christ s'appelât par humilité une méchante femme, pour l'époque antérieure à sa parfaite conversion, je ne voudrais pas vous laisser croire qu'elle ait mené d'abord une vie moins réglée. Loin de là, elle fut toujours réputée dans le monde femme de conversation honnête et de bonne renommée. Mais tout acte tant soit peu léger lui paraissait une grande

faute, à cause de la ferveur de son union au Christ, et elle avait conçu une merveilleuse affection pour la chasteté, non pas seulement des épouses et des veuves, mais des vierges elles-mêmes.

Que dire enfin de son obéissance ? Jamais de ma vie je n'ai vu et ne verrai probablement une âme semblable sous ce rapport. Toute parole de ma bouche était reçue de sa part comme dite par Dieu, comme entendue de Dieu ; elle se mettait en demeure d'accomplir mes ordres à la lettre, avec joie, révérence et promptitude. Aussi puis-je vraiment l'affirmer devant Dieu, je ne me rappelle pas qu'elle ait, en quelque manière, d'effet ou de pensée, transgressé l'obéissance à ma volonté : au contraire, elle avait l'œil attentif pour exécuter le moindre commandement. Et, loin de s'arrêter aux choses ordinaires et communes, cette disposition serait allée jusqu'aux choses les plus ardues, jusqu'à l'effusion du sang, haletante qu'elle était d'imiter son céleste Epoux, qui s'est fait obéissant non seulement jusqu'à la mort, mais jusqu'à la mort de la Croix.

X. — Ayant à raconter, au moins en abrégé, la charité pour Dieu et pour le prochain de cette bien-aimée du Seigneur, je veux que vous sachiez, cher lecteur, comment cette vraie amante du prochain brûlait de zèle pour le salut des autres, et souffrait de les voir eux-mêmes faire si peu de cas de leur propre salut. Par contre, quand elle les voyait passer du vice à la vertu, elle en éprouvait une satisfaction indicible. Elle eût été prête à parcourir le monde entier pour prêcher la nécessité de revenir à Dieu. Mais entrons dans le détail.

Et d'abord sa charité pour son mari mérite d'être citée. C'était, nous l'avons dit, un jeune homme dissolu, qui la maltraitait, la dépréciait, et finit par l'abandonner. Elle ne laissa pas de porter son salut dans son cœur. Et quand bon nombre de personnes compatissaient à son malheur d'avoir un tel époux, elle répondait avec douceur : « Mais je me sens, à cause de cela, particulièrement obligée à Dieu, et même à mon mari. Par suite de cet abandon, je me trouve plus uni à mon Epoux céleste, plus caressée et visitée par lui, et surtout plus libre pour son divin service. » Aussi redoublait-elle de prières à Dieu pour le salut éternel de son mari. Sa mère m'a raconté que cette fidèle observatrice de l'amour conjugal, réfléchissant, un jour, qu'elle avait reçu l'habit de S. Dominique, comme nous le dirons plus loin, à l'insu et en l'absence de son mari, eut la crainte de lui avoir donné occasion d'offenser Dieu, s'il revenait à elle, et,

ayant appris son retour, peu après être tombée malade, elle dit à sa mère : « O très douce mère, quelle Providence a pour moi Celui qui gouverne toute chose ! Je le vois clairement, le Seigneur veut me retirer de ce monde, et, par cette disposition de ses desseins, je n'aurai pas la crainte d'avoir été ou de devenir pour mon mari l'occasion de quelque faute. J'ai plutôt sujet de me réjouir, car je pourrai lui être la cause déterminante d'un vrai retour à Dieu, afin que son âme soit sauvée avec la mienne !... »

Comme elle pratiquait la charité à l'égard de son mari, ainsi faisait-elle pour ses père et mère, ses frères et sœurs, les aimant tous dans la vraie charité de Jésus-Christ. Un jour, sa mère s'étonnait, s'affligeait même de ne pas recevoir de cette fille chérie la sympathie que réclamait la mort de ses autres enfants, ou d'autres événements malheureux selon le monde ; elle, au contraire, devant les desseins de la Providence, témoignait de la joie. La bien-aimée du Seigneur comprit la pensée de sa mère, et lui dit respectueusement : « Soyez assurée, ma très chère mère, que mon affection pour vous et pour tous les nôtres, n'est plus, comme autrefois, selon la chair, mais selon l'esprit. Et pour cela, ma très douce mère, je ne vous en aime pas moins. Tout au contraire, mon amour est d'autant plus fort, d'autant plus parfait que l'âme raisonnable est plus noble que la chair, au témoignage de Celui qui sait tout, et qui est charité, dilection infinie. »

Et, comme me le dit encore sa mère, la servante du Christ tint le même langage à son père : « Sachez, mon très doux père, que je ne vous aime pas selon la chair, mais totalement en Dieu, et c'est au Christ que je crois rendre hommage en servant votre paternité. » Elle ajoutait : « Vous aussi, mon très cher père, je vous en supplie humblement, aimez-moi seulement dans le Christ, et pour le Christ. »

Sa conduite à l'égard de ses autres proches ne fut pas différente. Quand son frère et ses sœurs tombèrent malades, laissant de côté les terreurs ou vaines complaisances se rapportant uniquement à la vie des sens, préoccupée avant tout du soin de leur salut, elle ne se donna aucune trêve qu'ils n'eussent été munis des Sacrements de l'Eglise, comme on l'a touché plus haut, en passant. Par le même principe de charité, elle affermissait dans le Seigneur les auteurs de ses jours, usant même, quand elle le jugeait opportun, de la correction fraternelle, pour leur donner les avertissements salutaires qu'elle avait retenus des saintes prédications. Elle agissait ainsi non seulement pour

les personnes de sa famille qui venaient à la maison, mais pour celles qui vivaient au loin, à Vérone, par exemple, où habitaient les parents de sa mère. Elle leur transmettait des avis de salut, espérant aller en personne à Vérone, après avoir pris le saint habit, pour porter à ses grands parents, et autres proches, les fruits de salut que lui faisait souhaiter le zèle du prochain.

Que dirai-je de sa charité à mon égard? Elle m'affectionnait singulièrement dans le Christ, et cependant ne songeait aucunement pour moi aux avantages corporels ou aux prospérités de ce monde. Ce qu'elle demandait à Dieu, ce qu'elle désirait de tout son cœur, c'est que je devinsse un grand serviteur de Dieu, un héraut de la parole divine, un fervent zélateur du salut des âmes, prêt à endurer un cruel martyre. Sa mère lui en faisait parfois des reproches : « Vraiment, ma fille, vous manquez de discernement. Par la grâce de Dieu nous avons des biens temporels en abondance, et vous ne pensez jamais à en faire profiter quelque peu votre Père spirituel, qui travaille sans relâche pour vous et pour les autres ! » Elle, de répondre avec sa douceur et son humilité habituelles : « Ma très douce mère, Celui à qui tout est connu sait combien je pense à mon père spirituel ; mais je n'aime point pour lui ces choses petites et viles, bonnes tout au plus pour des enfants ; je lui désire les très grands biens qui sont l'apanage des parfaits. Je souhaiterais qu'il devînt un grand martyr pour Jésus-Christ, qu'il fût même coupé en morceaux, comme le désirait pour lui-même le B. Dominique, son Père. Voilà ce qui vaut quelque chose, le reste n'est rien. » Sa mère, en l'entendant, se taisait. Elle savait bien, la servante du Christ, que la vie commune est une de nos pratiques, et que m'envoyer quelque objet temporel était plutôt une charge, à moins qu'il n'y eût quantité suffisante pour être communiquée à tout notre grand couvent. Aussi, je ne me rappelle pas que, elle ou sa mère, m'ait adressé quelque chose, sinon peut-être une ou deux fois.

Cette affection spirituelle pour moi, elle l'avait également pour beaucoup d'autres personnes spécialement unies à elle par la charité. Telles étaient toutes les Sœurs de la Pénitence de Saint-Dominique, avec lesquelles ce lui était une fête de se trouver, même avant d'avoir reçu leur habit, et elle ne désirait rien tant que de les voir augmenter en mérites comme en nombre. Dans son cœur avaient place encore les Religieuses du *Corpus-Christi*, avec qui, tant à raison de moi que des susdites Sœurs de la Pénitence, elle avait contracté une spirituelle

familiarité dans le Seigneur. De la même manière, grande était sa charité pour les Frères-Prêcheurs des deux couvents de Venise, très fidèles à l'observance régulière; elle les aimait comme ses propres frères dans le Seigneur. Cependant, chose merveilleuse, malgré son attachement pour eux, et son assiduité à suivre leurs sermons et leurs Offices, jamais, sauf deux ou trois fois, dans tout le cours de sa vie, elle ne parla à aucun d'eux, ni à quelque Religieux d'un autre Ordre; elle-même le déclara, en ma présence, dans la maladie qui devait la conduire au ciel. Elle ne parlait pas plus aux prêtres séculiers, son Curé excepté, pour lui demander, aux époques voulues, les Sacrements de l'Eglise. A moi elle parlait communément la veille des grandes solennités, quand elle devait se confesser, me demander quelques informations, ou recevoir le corps du Seigneur.

Cette charité toute spirituelle s'étendait à tous, même aux infidèles, et surtout à quiconque la malmenait. Il n'est labeur qu'elle n'eût entrepris pour le soulagement temporel ou spirituel du prochain, toujours prête à accomplir les œuvres de miséricorde. Non contente de subvenir par des aumônes, elle allait en personne visiter les infirmes, et, après qu'ils avaient quitté ce monde, les accompagnait jusqu'à la sépulture. Elle eût fait bien plus encore, si je ne l'avais arrêtée, à cause de son sexe et de sa jeunesse. Pour abréger, elle était parvenue à cette perfection de charité, qui oublie pour le prochain ses consolations personnelles, contrairement à tant d'âmes qui, par amour de leur propre intérêt, ne peuvent supporter, un temps même court, l'absence de leurs pères spirituels. Vraie mère de tous, elle eût souhaité non seulement se passer de ma présence, mais me voir aller jusqu'aux extrémités du monde, pour convertir les infidèles. Quant à sa charité pour ceux qui l'injuriaient, il faut savoir que lorsqu'elle était maltraitée, tournée en ridicule, surtout quand elle commença à paraître avec des vêtements grossiers, et plus encore avec l'habit dominicain, elle se réjouissait des injures, tressaillait dans le Seigneur d'avoir été jugée digne, après les Apôtres, de supporter affront pour le nom de Jésus. Puis, gémissant de la faute d'autrui, loin de rendre à ses détracteurs le mal pour le mal, elle leur témoignait grande compassion, et s'efforçait de leur procurer tout le bien en son pouvoir.

Très cher lecteur, ne soyez pas surpris que, parlant de la charité de la bien-aimée du Seigneur, j'aie mis le chapitre de l'amour du prochain avant celui de l'amour de Dieu. Bien que l'amour de Dieu l'emporte

sur celui du prochain en dignité et perfection, cependant ce dernier passe avant l'autre pour deux raisons :

1° En tant que l'imparfait précède toujours le parfait. En aimant le prochain, on aime Dieu dans son image ; mais en aimant Dieu, c'est Dieu que l'on aime en sa propre personne, ce qui vaut mieux. L'amour du prochain est donc comme une disposition à l'amour de Dieu. L'apôtre saint Jean n'a-t-il pas dit dans son Epitre canonique: *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas?*

2° On peut dire que l'amour du prochain précède l'amour de Dieu en ce sens qu'en aimant le prochain, on montre son amour pour Dieu, selon la remarque du V. Bède sur cette parole : *Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que les autres?* La seule et vraie preuve d'un amour complet envers Dieu, dit cet auteur, c'est de prendre soin et sollicitude de ses frères. S. Jean a dit encore, au même endroit : *Nous avons un commandement du Seigneur, que celui qui aime Dieu aime aussi son frère.* En sorte qu'en aimant son frère ou son prochain, on prouve que l'on aime Dieu. Autrement, non.

XI. — Pour en venir à l'amour de cette bien-aimée du Seigneur envers Dieu, il faut savoir comment, en s'appuyant d'abord sur la foi et l'espérance, la divine charité grandit dans son âme, et la rendit en peu de temps, en tout et pour tout, prête à agir totalement pour Jésus-Christ, jusqu'au martyre enduré pour son amour. Un jour que nous nous entretenions ensemble de choses spirituelles, je lui demandai avec intention si elle voulait venir avec moi chez les Turcs, afin de souffrir le martyre pour Jésus-Christ. Elle me répondit vivement : « O mon cher Père, puissiez-vous dire vrai! » C'est ainsi que s'exhalait la joie de son âme, la flamme de son cœur ; son visage même se colora, reflétant l'ardeur d'un séraphin. M'ayant entendu prêcher tout un Carême, à l'église des SS. Jean et Paul, de la véritablement séraphique Catherine de Sienne, de son excessive charité pour le prochain et pour son divin Epoux, elle s'éprit d'une si grande dévotion pour la Servante de Dieu, que, traversant, un jour, le quartier Saint-Luc de Venise, où demeurent communément les peintres, et ayant aperçu chez un maître un petit tableau représentant la Bienheureuse, après avoir beaucoup insisté, et offert un prix élevé, elle finit par l'obtenir. Ainsi Dieu l'ordonnait, j'en ai la preuve évidente, car l'artiste avait eu l'inspiration de faire, à mon

insu, cette peinture pour me l'offrir, et il ne m'en a jamais offert une autre. En possession de cette image, la bien-aimée du Seigneur se mit à porter une petite tunique blanche par-dessus son cilice, aspirant à être vêtue en entier comme cette Bienheureuse, quand il plairait à son Epoux céleste. Pour entretenir son désir, elle se fit représenter sur une toile, qu'elle donna ordre de me remettre après sa mort, avec l'habit dominicain complet, debout devant un Crucifix, entourée de quelques Saints de l'Ordre, et tenant en main son propre cœur, pour l'offrir à Jésus crucifié, et répondre à ce touchant appel : *Mon enfant, donne-moi ton cœur.* Son désir augmentant chaque jour, malgré des obstacles qui semblaient insurmontables, ceux que cela concernait se virent obligés de lui accorder l'habit entier de l'Ordre, comme il sera dit au chapitre suivant. Ainsi, avant sa vêture, comme après, elle brûlait pour Dieu d'une charité qui lui faisait souhaiter et réaliser l'impossible. Souvent, comme elle s'accusait en confession d'être coupable d'ingratitude envers Dieu, plus que tout autre, et de ne pas correspondre pleinement à ses avances, je lui demandais : « N'êtes-vous pas prête à faire tout pour Dieu, entièrement et sans réserve? » Elle me répondait avec une simplicité de colombe : « Oh ! oui, mon cher Père, soyez-en convaincu ; le Seigneur sait bien que je suis prête à faire tout pour lui, partout et toujours. » De cette disposition il résulte qu'au milieu des jouissances de la vie contemplative et des exercices de sa merveilleuse pénitence, elle cherchait encore des souffrances pour Jésus-Christ. Aussi, quand survenait quelque maladie, était-elle souriante, joyeuse, comme un homme qui a trouvé un trésor, ou vu ses désir accomplis. Cela fut particulièrement sensible, lorsqu'elle fut attaquée de la peste, qui l'emporta. Cette même ferveur la conduisait près des femmes atteintes du fléau, principalement des esclaves ou des personnes les plus abandonnées. Charité d'autant plus digne d'être soulignée que le seul nom de la peste épouvantait les autres, surtout les plus jeunes; elle-même, déjà prise de la contagion, était alors si enjouée, si alerte, que j'aurais peine à le croire, si je ne l'avais vu de mes yeux, et maintenant encore, quand j'y pense, j'en reste stupéfait...

Ici l'auteur remarque que pendant la durée de la peste, qui régna plusieurs années à Venise, avec plus ou moins d'intensité, il s'efforçait dans ses prédications de consoler et d'encourager les fidèles, en leur montrant dans le fléau un effet de la miséricorde divine, appelant les pécheurs à la pénitence, les justes à l'exemption du purgatoire après la mort, les malades, et les gens bien

portants dévoués au service des pestiférés, à la pratique de vertus héroïques, pouvant avoir, en un certain degré, le mérite du martyre pour Dieu. Aussi souvent en chaire, le zélé missionnaire terminait-il ses exhortations par le cri de : *Vive la bonne mort!*

Ensuite il poursuit :

Cette fervente amie du Christ, m'ayant bien des fois entendu parler de la sorte, ressentait une telle joie qu'elle congratulait dans le Seigneur les personnes atteintes de la contagion, leur portait envie, les servait avec délices, jusqu'à les vêtir pour le cercueil et accompagner leurs funérailles; et, comme je l'ai dit déjà, lorsqu'elle se vit en proie au terrible mal, sa joie fut la même que si elle eût volé au martyre, objet de ses vœux, d'autant plus que ce martyre lui était infligé sans qu'il y eût péché pour le prochain. Dans la véhémence de sa charité pour Dieu, elle me produisait l'effet d'une chaudière en ébullition.

De sa bouche s'échappaient des paroles enflammées, expression des sentiments qui embrasaient son cœur. Aussi, surtout quand elle se trouvait seule, elle s'élevait vers Dieu, son Epoux, par le regard de l'âme, tandis que ses yeux étaient fixés au Ciel, selon cette parole : *Où est l'amour, là est aussi l'œil.* J'en fus témoin, une fois entre autres, pendant sa maladie. On l'avait laissée seule pour lui permettre de reposer, après avoir pris un peu de nourriture. Il était environ midi. Quelques minutes après, sa mère et moi, nous nous approchâmes de son lit, sans parler, sans faire de bruit; nous la trouvâmes le visage resplendissant d'une angélique beauté, les yeux levés au ciel, sans mouvement dans leur orbite; elle semblait ruminer quelque chose de délectable, elle remuait les lèvres, parfois souriait avec douceur. Nous la contemplâmes avec admiration un bon moment, et cette vue provoqua de notre part des larmes de dévotion. Outre ce que je viens de dire, sa mère m'a rapporté qu'un autre jour, l'ayant laissée seule dans son lit pour qu'elle reposât un peu, elle l'entendit s'écrier : « Oh ! le beau cortège ! » puis un instant après, en élevant la voix : « Bienheureux Frère Nicolas, bienheureux Frère Nicolas, oh ! que je vous aimais dans le Seigneur, quand vous étiez encore voyageur en cette vie mortelle, et pourtant je n'avais jamais parlé à Votre Charité ! » A ces mots, sa mère s'approcha en disant : « Ma chère fille, que dites-vous ainsi ? — O ma chère Mère, répondit celle-ci, vous ne voyez donc pas cette multitude glorieuse d'amis de Dieu ! » Et, comme si elle eût vu une troupe de citoyens célestes venir à elle, l'inviter

aux noces divines et remonter aux cieux, elle s'écria à plusieurs reprises : « Allons au Ciel ! allons au Ciel ! » Et pensant mourir à ce moment : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. »

Mais avant d'aller plus loin, il faut vous dire, cher lecteur, quel était ce Frère Nicolas. Il avait pour père Maître Jean, docteur-médecin distingué, habitant Venise, près de l'église Sainte-Fuscha, et pour mère une vénérable dame appelée Lucie, Sœur de la Pénitence de Saint-Dominique. Le dit Frère eut une sœur, *Margarita*, — une perle, de nom et de fait ; elle se fit Religieuse au *Corpus-Christi*, et y mena une vie toute virginale et sainte. Quant au dit Frère Nicolas, il quitta le siècle, âgé de dix-huit ans, et entra avec une immense ferveur dans notre couvent de Saint-Dominique de Venise.

Finalement son zèle recommandable pour la sainte Religion et ses admirables vertus le firent nommer Prieur du dit Couvent ; enfin, parvenu à l'âge de vingt-sept ans environ, ayant heureusement consommé sa course en ce monde, il passa au Ciel dans la fleur de sa jeunesse. Sans m'étendre davantage sur les qualités de ce Frère, je me borne à dire qu'ayant vécu dans son intimité, je n'ai jamais rencontré Religieux plus fervent. J'ai dit aussi n'avoir jamais trouvé femme plus fervente que notre Marie. Comme la ressemblance engendre l'affection, je ne m'étonne pas qu'entre ces deux âmes chéries du Christ, ait existé, du commencement à la fin, un échange de spirituelle dilection. Quand la bien-aimée de Dieu apprit que le privilégié du Seigneur était retourné vers son Maître, elle vint au couvent de Saint-Dominique assister à ses obsèques, et ne se retira qu'après avoir obtenu un morceau de vêtement qu'elle rapporta comme relique. Il convenait donc tout-à-fait que la bien-aimée du Christ fût, à ses derniers moments, visitée par l'élu du Seigneur, avec d'autres citoyens du Ciel, et que le Bienheureux, reconnu par elle, s'entendît invoquer par son nom, avec une charité pleine de douceur.

Revenons à la charité de la bien-aimée du Christ envers Dieu.

Cette charité reluisait si pleinement dans cette angélique jeune femme, que tout en elle, pensées, paroles, actions, présentait l'accomplissement parfait du précepte divin : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit*, etc. Elle avait une soif excessive de témoigner de toute manière son ardeur pour Dieu, semblable à ces brûlants séraphins dont l'office, nous dit S. Denys, est de se mouvoir autour de Dieu même par une connaissance sans cesse plus intime et un incessant et éternel amour.

L'épouse du Christ ressentit ces transports. Son cœur vint à ne pouvoir plus soutenir le feu intérieur qui le consumait. Ainsi qu'elle me le dit maintes fois, elle soupirait après la dissolution de son corps pour être avec le Christ, gémissant de ne pouvoir ici-bas l'aimer d'une charité actuelle continue.

Tel est, en effet, l'amour parfait de Dieu, durant le pèlerinage de ce monde: il ne se borne pas, comme pour les commençants, à repousser ce qui est contraire, le péché mortel; ni à écarter les choses licites, mais qui font obstacle, disposition de ceux qui progressent, en se livrant aux exercices spirituels, ou à la pratique des vœux; l'amour des parfaits va jusqu'à la ferveur actuelle, jusqu'à l'expression continue de l'amour. D'où cette soif de mourir pour être avec le Christ.

Et ici encore, cette soif peut se présenter de trois manières. Dans les commençants, c'est pour éviter les peines et les misères de la vie présente; dans ceux qui avancent, pour mettre fin totalement aux occasions d'offenser Dieu; mais le désir d'éloigner à jamais les occupations diverses qui empêchent l'acte incessant de l'amour de Dieu, voilà le propre des parfaits. C'est de cette sorte, comme il paraît par ce qui a été dit et par ce qui reste à dire, que la bien-aimée du Seigneur désirait mourir et être avec Jésus-Christ. Elle a donc, pendant cette vie, atteint le sommet de l'amour parfait envers Dieu.

XII. — Tout ce qui a été rapporté de l'amour de cette âme vraiment séraphique, et de ses autres vertus, se trouve confirmé, en quelque sorte, par son admission à l'habit de la Pénitence de Saint-Dominique, habit qu'elle demanda avec une insistance vraiment admirable, en foulant aux pieds tout respect humain, habit qui fut accordé inopinément à ses désirs prolongés, et qu'elle reçut avec une dévotion sans pareille, comme on va le voir immédiatement.

Cette bien-aimée du Seigneur se trouvait, avec sa mère, dans l'église de Sainte-Marie de la Charité, quand les vénérables dames Catherine des Marions et Astrologie des Varzons reçurent l'habit dominicain avec grande pompe et dévotion, comme en fait foi le traité *Origine et progrès du Tiers-Ordre de Venise*.

L'affection qu'elle conçut alors pour le susdit habit fut si vive que, s'il eût dépendu de sa volonté, elle l'eût pris à l'heure même. Cette affection croissant toujours, elle porta donc, comme on l'a dit, une petite tunique blanche sous ses vêtements extérieurs, et se fit peindre

dans le costume complet, trouvant dans la vue de ce tableau de quoi satisfaire, en partie, l'exubérance de ses désirs. Enfin, n'y tenant plus, elle vint se prosterner humblement aux pieds de ses parents, et nonobstant qu'elle était en puissance de mari, absent, il est vrai, et menant une vie telle quelle, elle les supplia avec tant d'ardeur, que ceux-ci, croyant voir le bon plaisir de Dieu, lui accordèrent volontiers, en tant qu'il dépendait d'eux, l'autorisation demandée. C'était la veille des saints apôtres Pierre et Paul. Vers neuf heures du matin, elle vint au couvent des SS. Jean et Paul, et ne m'y trouva pas. Apprenant que j'étais au monastère du *Corpus-Christi*, avec le R. P. Fr. Jean Dominici, elle prit avec elle une de ses principales Sœurs dans le Christ, M^me^ Astrologie, et comme saisie d'une sainte ivresse, oubliant le poids du corps, et même sa jeunesse, elle arriva près de moi, je puis dire, en un moment. Quand je l'aperçus, le visage si radieux, mon étonnement fut extrême, et je lui demandai la cause de sa venue. Elle me répondit que, grâce à l'inspiration de Dieu et à sa merveilleuse opération, elle avait résolu de recevoir, le jour même, ce saint habit, objet d'une si longue attente; que tel était le bon plaisir de Dieu. Je lui fis quelques remontrances, disant qu'elle ne pouvait pas le savoir, que des raisons multiples, tant du côté de ses parents que de son mari, s'y opposaient. A chaque argument elle avait une prompte réponse, et elle répétait ses motifs, me suppliant à deux genoux de lui donner l'habit. Jamais de ma vie je n'avais assisté à pareille scène, et je ne conçois pas un cœur si dur qui ne se fût laissé amoliir, et comme liquéfier.

Ne pouvant plus résister à de telles prières, j'appelai le susdit Frère Jean Dominici, lequel s'efforça, comme moi, de calmer cette insistance. En fait, ni lui, ni moi, n'y pouvions réussir. L'ardente postulante répondait avec une justesse et une prudence merveilleuse à toutes les objections, alléguant entre autres choses, qu'une certaine dame, appelée Marine, jeune encore, mariée au seigneur Antoine Superancio, avait reçu tout récemment le saint habit. Qu'à elle-même aussi, bien que son époux fût absent, et surtout parce qu'il ne menait pas une vie honnête, il était permis d'agir de la même manière. Après tout, la prise du vêtement de la Pénitence ne rompait pas le lien conjugal. En outre, elle avait obtenu toute permission de son père et de sa mère, ce qui prouvait une intervention merveilleuse de Dieu, puisque son père était un homme du monde, ayant la réputation d'être fort rigide; quant à sa mère, elle était appréciée comme une femme de haute

sagesse, selon le siècle. Enfin, elle apporta d'autres arguments, si bien que Fr. Jean Dominici lui-même s'avoua vaincu, ne pouvant résister à l'esprit de sagesse qui parlait en elle, et fut d'avis qu'on lui donnât immédiatement l'habit, les Sœurs du *Corpus-Christi* pouvant fournir chape, tunique, et le reste du costume dominicain. Le dit Frère Jean était d'un caractère résolu, et quand il lui arrivait de trouver dans certaines personnes de saints et fervents propos, il voulait qu'on les mît à exécution sans délai (1). Finalement, je dis à ma pénitente de s'en retourner chez elle, et de se trouver à notre église conventuelle pour l'heure des Vêpres ; alors peut-être, s'il plaisait à Dieu, l'affaire s'arrangerait. Je pensais aller, dans l'intervalle, traiter de cette question avec les parents. Elle me quitta humblement avec sa compagne, et toutes deux allèrent prendre, en passant, Sœur Catherine, dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre, et l'emmenèrent à la maison, puis à l'église des SS. Jean et Paul, apportant les étoffes et vêtements requis pour la prise d'habit. Fr. Jean Dominici et moi, nous étions revenus à notre couvent, un peu après None, et je voulais, selon mon dessein, aller parler aux parents de Marie. Mais, en traversant l'église, j'y trouvai les trois dames toutes prêtes pour la vêture de la bien-aimée du Seigneur. Elle-même, en me voyant, se jette à mes pieds, me suppliant, avec plus d'instances encore qu'elle n'avait fait le matin, au monastère susdit. Comme je la repoussais, alléguant que je voulais absolument parler à ses parents, pour plus ample information, bien persuadé pourtant qu'elle disait vrai, en affirmant qu'elle avait leur consentement, elle me redit avec plus d'assurance, en présence de ses deux compagnes, que son père serait pleinement satisfait de la chose, que pour sa mère, elle-même allait venir à l'instant, avec quelques dames pour assister à la cérémonie.

Tandis que nous parlementions de la sorte, arrive, en effet, d'un côté la mère avec son escorte, et de l'autre, la V. Sœur Marine Superancio avec Sœur Maddaluccia Mauroceno, qui, l'une et l'autre, lui étaient très chères dans le Seigneur, et d'autres personnes encore. Allant droit à la mère, je lui parlai à part, et elle me confirma tout ce que sa fille m'avait déclaré. N'ayant plus qu'à me rendre, je lui dis tout bas : « Bonne mère, savons-nous si la bien-aimée ne doit pas bientôt aller vers le Seigneur ? Avant son départ, ne faut-il pas que nous exaucions un si grand désir, une si sainte demande, et qu'elle

(1) Voir *Année Dominicaine*, au 10 juin, la vie du B. Jean Dominici.

soit consolée?... » Je n'avais vraiment pas conscience de mes paroles, car mon plus grand désir était qu'elle restât parmi nous. En même temps, il me revenait à l'esprit que, par une inspiration de Dieu, la B^se^ martyre Ursule, et la B^se^ Constance, maîtresses des deux saints frères Jean et Paul, ayant dans le Seigneur pleine confiance de garder leur virginité, avaient néanmoins, l'une et l'autre, consenti à accepter un époux. Ainsi, pensais-je, engagée dans les liens du mariage, et demandant l'habit sans le consentement de son mari, la bien-aimée du Christ a foi dans le Seigneur que son mari n'en recevra aucun scandale ; ce qui arriva, en effet.

Après tout ce qui précède, contraint, pour ainsi dire, je pris le Manuel et les autres choses nécessaires, et me rendis, accompagné de quelques Frères, et suivi des personnes susdites à la chapelle de Saint-Dominique, contiguë à notre église des SS. Jean et Paul, pour accomplir l'œuvre que, dans son esprit prophétique, la bien-aimée du Christ avait déclaré être le bon plaisir divin. Quand je fus devant l'autel, le visage tourné vers le peuple, elle s'avança, se mit à genoux devant moi, tenant sur ses bras l'habit qu'elle allait prendre après que je l'aurais bénit. La bénédiction faite, elle se retira à l'écart pour s'en vêtir. Si grande était la joie de son cœur, la ferveur de son esprit, l'allégresse de son visage, que tous les assistants, moi-même le premier, nous ne pouvions retenir nos larmes. Elle revint se mettre à genoux, vêtue du saint habit, tenant en main un cierge allumé, et après le *Veni Creator* et les oraisons d'usage pour la vêture, elle me fit solennellement la promesse de garder cet habit, et de vivre selon la règle qu'il impose, jusqu'à sa mort. Puis, ayant reçu ma bénédiction, elle se retira comme enivrée d'une joie céleste, et allant vers sa mère, se jeta dans ses bras, la baisa respectueusement, lui rendant mille actions de grâces de la faveur que, elle et son père, lui accordaient après Dieu. S'approchant ensuite de ses Sœurs dans le saint habit, elle embrassa pareillement chacune d'elles; tandis qu'elle leur donnait le saint baiser de la paix, toutes fondaient en larmes; elle seule était souriante, et paraissait prête à battre des mains. Sans aucun doute, il n'y aurait eu qu'un cœur de pierre à rester insensible devant pareil spectacle. L'admiration et l'édification produites par cette vêture religieuse, en de telles circonstances, augmentèrent de beaucoup la vénération dont la bien-aimée du Christ était déjà l'objet. Aussi une jeune dame, mariée depuis peu au seigneur de Contarini, ayant été atteinte de la peste, manda près d'elle la bien-aimée du

Seigneur, pour l'assurer de sa disposition à vivre comme elle, avec le saint habit, si elle revenait à la santé. Et bientôt, tout espoir de guérison étant perdu, elle ordonna qu'après son trépas, son corps fût revêtu, par les soins de l'épouse du Christ, du vêtement de la Pénitence, et enseveli dans l'église des SS. Jean et Paul. Tout cela fut exécuté.

XIII. — A la suite de son admission à l'habit de l'Ordre, la bien-aimée du Seigneur se vit délivrée de la tumeur causée par la continuité de ses prières à genoux; mais, guérie de ce côté, elle tomba dans une autre infirmité. Certains indices me donnèrent l'éveil, et je lui commandai de me dire franchement la vérité. Elle avoua la chose, avec un sourire et une expression de bonheur qui me firent juger que le Seigneur ne tarderait pas à l'appeler à lui. Cependant, elle ne mourut pas de cette maladie, mais d'une autre occasionnée par la peste.

Les symptômes de la peste se déclarèrent pour elle le 19 juillet 1399; elle vint m'en faire part avec une tranquillité indicible. Je ne fus pas peu ému de cette communication; elle, au contraire, faisait éclater sa joie, comme une épouse heureuse d'aller vers l'époux longtemps désiré. Elle me dit beaucoup de choses auxquelles, à cause de mon trouble, je n'accordai qu'une attention distraite. Il m'est resté cependant l'impression qu'elle me rappela certains faits passés, ou certaines paroles tendant à prouver qu'elle allait avant peu retourner à Dieu. Il me semble aussi qu'elle prit diverses dispositions pour l'avenir. Après qu'elle m'eut quitté, je réfléchis en moi-même à son langage, me rappelant aussi ce que j'avais dit à sa mère le jour de sa vêture, et enfin l'impression éprouvée par elle-même à la sépulture de la susdite Sœur Catherine, qui l'avait précédée vers le Seigneur, sépulture pendant laquelle elle avait versé tant de larmes que j'avais vu entre ses mains son mouchoir aussi mouillé que s'il avait été longtemps trempé dans l'eau.

Il me revenait aussi certaines paroles dites par elle récemment, et dénotant sa ferveur et son désir d'aller au ciel : « O mon cher Père, sachez que je me consomme, comme le sel dans l'eau; je ne puis soutenir un tel désir. — Pourquoi donc cela? lui demandai-je. — C'est que je ne puis aimer, comme je le voudrais, mon éternel Epoux. Aussi me vois-je contrainte de désirer mourir, afin d'être dans un état où je puisse le voir pleinement et l'aimer sans obstacle. Il me semble que j'en suis empêchée ici par des tiraillements de toute sorte, et retardée

dans l'exécution de mes désirs, au point d'en être toute brisée, corps et âme. » C'est bien ce qui en était pour elle, j'en ferais le serment. Depuis que je l'ai connue convertie à Dieu, jamais je ne l'ai vue sans désir actuel des biens éternels. L'infirmité qui suivit sa tumeur aux genoux provenait, sans nul doute, de la surabondance de ses désirs; la peste allait enfin y mettre le comble, en la conduisant promptement au Seigneur.

Elle reçut donc cette maladie, comme une messagère envoyée de Dieu, et revint chez elle, avec Sœur Astrologie, sa compagne, après avoir entendu les Premières Vêpres de sainte Marie-Madeleine. Le jour suivant, à la suite du sermon donné à Sainte-Marie-des-Célestes, j'allai la voir, et la trouvai dans une allégresse que rien ne pouvait calmer. Je pris congé d'elle et de son entourage, songeant en moi-même à ces dispositions merveilleuses, et y voyant des indices certains de sa prochaine entrée aux noces de l'Agneau. Je me rendis à Sainte-Agnès, pour assister aux obsèques d'un certain Bianchi de Città-di-Castello, homme de très sainte vie, membre de l'Ordre des Jésuates, résidant près de cette église. La sépulture se fit au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie. Après quoi, j'entrai à la maison des Jésuates, pour leur porter des paroles de consolation, et je regagnai mon couvent, à une heure tardive.

Le lendemain matin, j'allai chez la bien-aimée du Seigneur, et la trouvai alitée, dans un état de prostration complète. Elle éprouva quelque soulagement de me voir, me demanda quelques conseils, et, après ma sortie, marqua ses dernières volontés, ainsi que sa mère me le rapporta dans la suite. Se reconnaissant totalement dédiée à Dieu, elle réitéra la défense que son corps fût placé dans la sépulture de sa famille selon la chair, ordonnant qu'on le mît en terre dans l'église SS. Jean et Paul, ou au monastère du *Corpus-Christi*, lequel avait accepté naguère Sœur Catherine, son intime amie et mère devant le Christ. Les Sœurs du Tiers-Ordre n'avaient pas encore de sépulture commune. Elle régla ensuite que le cercueil serait entouré de quatre cierges et conduit seulement par les prêtres de sa paroisse. Elle laissa ensuite entre les mains de son père et de sa mère toute la dot qui lui revenait, selon la coutume de Venise, pour être dépensée en l'honneur de Dieu; recommandant entre autres choses le monastère susdit, et suppliant sa mère de distraire à perpétuité cinq ducats, pour célébrer la mémoire de la Bienheureuse Catherine de Sienne à l'église susdite des SS. Jean et Paul. Cette commémoraison se fait, chaque année,

le dimanche qui suit immédiatement la fête de notre B. Pierre martyr, de l'Ordre des Prêcheurs (1). Tout ce que la servante de Dieu avait réglé eut son effet. Sa mère fit confectionner des ornements complets de soie qui servent le jour de la commémoraison de la Bienheureuse Catherine de Sienne: pareillement, le père, dans le peu de temps qu'il survécut à sa fille, légua au monastère du *Corpus-Christi* trois cents ducats. Mais reprenons notre récit.

La maladie s'aggravait, avec le désir de la bien-aimée du Seigneur d'aller au ciel. Dans la nuit de S. Jacques, apôtre, elle m'envoya chercher. C'est alors qu'eut lieu l'apparition de Fr. Nicolas, rapportée plus haut. Presque immédiatement après, j'arrivai à son chevet, et elle demanda instamment à être munie de tous les Sacrements de l'Eglise. Elle commença par se confesser à moi, puis fit venir le prêtre de la paroisse et reçut dévotement la Sainte Eucharistie et ensuite l'Extrême-Onction. Il y avait là une nombreuse assistance; pour moi, je fus particulièrement frappé de la manière dont elle s'unissait à la pieuse cérémonie. Car, ayant suivi mes prédications, notamment celles du dernier Carême, à Saint-Barnabé, où j'avais parlé des sept Sacrements, elle avait si bien confié à sa mémoire les paroles de la forme, pour chacun d'eux, et en particulier pour l'Extrême-Onction, qu'à chaque onction faite avec l'huile sainte, elle proférait, selon son pouvoir, les formules liturgiques en même temps que le prêtre.

Après la réception des Sacrements, toute prête désormais à entrer aux noces éternelles, la moribonde ne songea plus qu'à louer Dieu, répétant sans cesse, à haute voix : « Allons au ciel, allons au ciel, car il est ouvert : — Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Elle se croyait, en effet, au moment désiré de passer à son Epoux divin ; mais le Seigneur en disposa autrement, peut-être pour la purifier davantage en ce monde, ou pour augmenter ses mérites et accroître l'intensité de ses désirs. Elle survécut à cette crise trois jours encore, pendant lesquels je lui procurai le seul rafraîchissement possible, en lui parlant du ciel; quant aux soulagements humains, elle n'en pouvait prendre qu'avec une extrême difficulté et par pure obéissance.

Son affection extraordinaire pour l'habit de Saint-Dominique lui

(1) La solennité annuelle en l'honneur de la Vierge siennoise, morte en 1380, ne prenait pas de caractère liturgique ; mais elle donna lieu bientôt au fameux Procès de Venise qui avança la cause de sainte Catherine de Sienne. Voir à sa Vie, *Année Dominicaine*, 30 avril.

faisait souhaiter que son père et sa mère le prissent. A son amie, la vénérable dame Maddaluccia, dont il a été fait mention, elle conseilla de porter ostensiblement, et en entier, le dit habit qu'elle avait en partie sous ses vêtements extérieurs; celle-ci répondit qu'elle ne s'y sentait pas encore disposée. La bien-aimée du Christ, par une vue prophétique, connut alors, m'a dit sa mère, que cette amie n'aurait l'habit complet de l'Ordre qu'après avoir trépassé. C'est ce qui arriva.

Une autre dame vénérable, Isabeth de Lucques, encore engagée dans le mariage, vint la visiter à une heure où je m'y trouvais : la servante de Dieu l'engagea à porter le saint habit. La dame répondit qu'elle le ferait volontiers tout de suite, si son mari l'agréait, et elle ajouta que si son mari mourait avant elle, aussitôt elle revêtirait les livrées de l'Ordre. De fait, le mari mourut quelque temps après; alors elle accomplit sa promesse, car la dite Sœur Isabeth, ses deux filles, et Sœur Astrologie déjà plusieurs fois mentionnée, vinrent à Lucques, puis à Pise, où elles entrèrent au monastère de Saint-Dominique, avec grande dévotion, et profonde édification pour la ville entière. Ce monastère avait alors pour Prieure une Religieuse d'une rare sainteté, Clara, fille de Pierre de Gambacorti, ancien gouverneur de Pise et fondateur de la maison. C'est du monastère de Saint-Dominique de Pise, que celui du *Corpus-Christi* de Venise tire son origine et sa formation (1).

Cependant, la bien-aimée du Christ, sur sa couche d'agonie, avait des paroles de consolation pour les nombreuses personnes de l'un et l'autre sexe qui venaient la visiter ; à toutes elle donnait des avis salutaires, dont la douceur portait à la componction et au ferme propos de bien vivre. Pour elle, tantôt désirant, comme S. Martin, mourir étendue à terre, tantôt s'efforçant de chanter des hymnes et des cantiques, d'autres fois, parlant à son Epoux éternel et aux Saints du ciel, ou vaquant à une contemplation silencieuse, elle édifiait tous les assistants. Arrivée presque au moment suprême, elle éleva fortement la voix, non sans éprouver une douleur sensible, par une nouvelle conformité avec son Epoux qui, avant de rendre l'esprit, poussa de grands cris à diverses reprises. Je m'arrêtai un instant, et poursuivis avec mon compagnon la recommandation de l'âme, à cette oraison : « *Recevez, Seigneur, l'âme de votre servante au lieu de l'espérance et du salut* », où l'on répond souvent : « *Délivrez-la, Seigneur.* » J'arrivai à

(1) Cf. *Année Dominicaine*, 17 avril, la B. Clara Gambacorti.

ces mots : « *De même que vous avez arraché la B^se Thècle à trois atroces tourments, ainsi daignez délivrer l'âme de votre servante Marie, et la faire jouir avec vous des biens célestes* », la bien-aimée répondit, de concert avec mon compagnon : *Amen*. Ce fut sa dernière parole ; plusieurs fois auparavant, elle avait dit : « *Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains.* » Ainsi, cette âme bénie, dégagée de la chair, selon ses désirs, s'envola aux noces célestes, auxquelles elle avait été conviée, et entra dans les puissances du Dieu des armées. Le jour de son heureux passage fut le 28 juillet 1399, à l'heure des Matines ; elle était dans sa vingtième année. Parmi les personnes présentes, se trouvaient la mère de la bien-aimée du Seigneur, et sa sœur chérie dans le Tiers-Ordre, Madame Astrologie qui, tout le temps de sa maladie, l'avait soignée nuit et jour, comme elle avait fait d'ailleurs pour son autre Sœur, Madame Catherine, dont j'ai parlé. Après que j'eus achevé les prières liturgiques qui suivent le passage de l'âme, l'infortunée mère, en présence des nombreux témoins, se jeta humblement à mes genoux, se recommanda à mes prières, et me promit d'imiter sa sainte fille, autant qu'elle le pourrait. Je la relevai, lui donnai ma bénédiction, ainsi qu'aux autres personnes, et, prenant congé de toutes, descendis à l'étage inférieur, où le malheureux père se lamentait du trépas de sa fille. Je m'assis près de lui quelque temps, et lui adressai des paroles de consolation. A son tour, il s'offrit à moi avec bonté pour exécuter selon son pouvoir toutes les intentions de sa sainte fille. Je l'en remerciai, et, lui disant adieu, je revins au couvent, vers l'aurore, goûtant, il est vrai, dans le Seigneur une joie spirituelle, mais gémissant au fond de l'âme de la privation d'une telle Sœur dans le Christ.

XIV. — Le matin venu, vers neuf heures, un nombreux cortège de personnes de l'un et l'autre sexe accompagna au monastère du *Corpus-Christi* le corps de la défunte. L'assistance se composait de tous ceux qui étaient venus naguère à la sépulture de Madame Sœur Catherine, des membres du Tiers-Ordre, d'autres personnes en grand nombre, ainsi que des clercs séculiers de sa paroisse, comme elle l'avait réglé, d'autres encore amenés par la dévotion, enfin, d'un très grand nombre de Frères de notre Ordre, ayant en tête le R. Père Fr. Jean Dominici. Je chantai la Messe et célébrai l'office des funérailles, qui ne fut pas sans gémissements, plusieurs jugeant qu'il était

pieux de pleurer cette défunte, quoiqu'il fût plus pieux encore de se réjouir avec elle (1).

Après les prières liturgiques, elle fut inhumée, au milieu du recueillement universel, dans la clôture des Religieuses, selon son désir. La cérémonie achevée, ayant déposé les vêtements sacrés, je me dirigeai vers la pauvre mère et les autres dames de sa compagnie, restées encore à l'église, pour leur donner ma bénédiction avant de m'en retourner. La pieuse mère se prosterna de nouveau à mes pieds, et répéta ce qu'elle m'avait dit précédemment. Je lui commandai de se relever, j'essayai de la consoler dans le Seigneur, et lui promis ma visite, s'il plaisait à Dieu, dans l'après-dîner. Toutes rentrèrent chez elles. On me raconta, avant mon départ, et encore depuis, que les porteurs du corps témoignèrent, non sans admiration, avoir senti s'exhaler de la sainte dépouille un parfum, comme ils n'en avaient jamais senti d'aucun autre cadavre. Une noble marquise, Religieuse du dit monastère, femme d'un grand âge et d'une grande vertu, appelée Honesta, m'a raconté aussi qu'au moment où le corps de la bien-aimée du Seigneur fut introduit dans la clôture pour l'inhumation, il provoqua pour elle et toutes les Sœurs une impression si dévote, à cause de son aspect gracieux et beau, et de sa suave odeur, que, s'il avait dépendu d'elle, on ne l'aurait certainement pas renfermé dans le sépulcre, ce jour-là.

Après le dîner, j'allai, comme il était convenu, visiter le père et la mère de la bien-aimée du Christ. Je les trouvai entourés de Sœurs de la Pénitence et d'autres personnes ; je m'entretins longtemps avec eux des vertus de leur sainte fille; les ayant quelque peu consolés, puis bénits et salués dans le Seigneur, je revins au couvent, admirant comment cette Sœur, toute jeune d'âge, mais déjà mûre par l'esprit, était partie heureusement, me laissant dans la voie, déjà chargé d'années, mais bien jeune en vertu. J'avais espéré qu'elle resterait après moi, pour l'honneur de Dieu, la dilatation du nom du B. Dominique, et le salut des âmes ; et voilà que subitement, contre toute attente, je l'avais envoyée en avant dans la patrie. Néanmoins, je rendais grâces à Celui qui a bien fait toute chose, et qui est béni par dessus tout. Ainsi soit-il.

XV. — Quelques jours après, cinq dames de vie honnête et de

(1) Office de S. Martin.

bonne réputation se présentèrent au parloir du couvent, pour me faire part d'une vision dont avait été gratifiée la fille de l'une d'elles, au sujet de Marie, la bien-aimée du Seigneur. Cette jeune vierge, appelée *Ursolina*, âgée de treize ans, avait été frappée de la contagion, la veille de la fête de saint Jacques, la nuit même où notre susdite Sœur reçut les derniers Sacrements. Dans la matinée de la fête, elle communia fort dévotement, et entra ensuite dans une extase qui dura jusqu'au soir. Revenue de cette extase, elle raconta ce qui suit : « Après avoir reçu le vénérable Sacrement du Corps de Jésus-Christ, j'ai été transportée dans un lieu élevé et spacieux, et S. Pierre, m'apparaissant, m'a ouvert une porte par laquelle je suis entrée pour contempler le Paradis. Au milieu, j'ai vu un trône plein de gloire, où Dieu siégeait triomphalement au-dessus de tous les anges et de tous les Saints. A un côté, j'ai aperçu sainte Ursule, ma patronne, un étendard à la main, et entourée de ses bienheureuses compagnes; d'un autre côté, j'ai vu la glorieuse Mère de Dieu et des hommes, ayant aussi un étendard en main, et placée au centre d'un cortège magnifique de vierges et de saintes. Puis, mon petit frère, décédé récemment de la peste, lequel m'a dit : « Ursolina, tu ne pourras avoir une vision claire et parfaite du Paradis, si tu ne te dépouilles de la chair mortelle. » Tandis qu'il me parlait, j'aperçus un siège ravissant de gloire et de beauté, et une voix se fit entendre : « Ce siège est préparé pour la vénérable dame Marie, Sœur de la Pénitence du B. Dominique. » Levant les yeux, je vis la dite Sœur, splendidement vêtue de la tunique de Saint-Dominique, venir occuper le trône glorieux. Je la contemplais avec admiration, m'affligeant aussi qu'elle fût entrée avant moi dans la gloire. C'est alors que je repris mes sens. »

Trois jours après cette vision, dans la nuit du dimanche au lundi, mourait la bien-aimée du Christ. En apprenant son trépas, la jeune vierge Ursolina s'écria : « C'est bien elle, cette Sœur Marie, que j'ai contemplée en esprit ; voici qu'elle me précède dans la gloire des cieux! »

Outre la nouvelle de cette vision, j'eus connaissance d'une autre apparition de la fille chérie de Dieu, faite à sa propre mère. Quelques jours après son heureux passage, elle lui apparut en songe, vêtue de l'habit de Saint-Dominique, toute radieuse et souriante. Consolée et ravie de la voir en un si heureux état, la mère la contempla quelque temps, et dit ensuite : « Fille bien-aimée, est-ce que le passage de la mort vous a été bien pénible? » — Elle répondit : « Ma très douce

Mère, ce passage cause en lui-même une immense douleur ; mais pour moi il n'en a pas été ainsi, à cause de la parfaite conformité de ma volonté avec celle de Dieu, et de mon désir ardent d'aller à lui. » La mère voulait l'interroger encore, quand son mari l'appela. Elle répondit : « Me voici », et l'apparition s'évanouit. Malgré son chagrin de l'interruption survenue, elle demeura merveilleusement consolée, assurant n'avoir jamais éprouvé vision ou songe, qui lui laissât tant de douceur.

De même, le Curé de Saint-Julien, sa paroisse, homme d'un grand âge et d'un mérite accompli, lequel, considérant la vertu de la bien-aimée du Christ, l'estimait une sainte, lui décernait ce nom, et lui donnait, de son vivant, toute facilité pour la réception de la divine Eucharistie, se faisant un honneur même de la lui distribuer, rapporta, non sans jubilation, que la servante de Dieu, depuis son trépas, lui apparut plusieurs fois, et toujours en habit éclatant, et le visage plein de joie. C'est la mère qui m'a raconté le fait, et le père me l'a confirmé de vive voix avec une véritable dévotion.

Pareillement, Sœur Astrologie, femme de toute sincérité, m'a révélé en secret que la bien-aimée du Christ s'est montrée à elle en songe, à plusieurs reprises, et toujours contente, radieuse, environnée de gloire.

Un jour que j'étais allé au monastère du *Corpus-Christi* pour entendre les confessions des Sœurs, il me fut dit par une Religieuse âgée, des plus vertueuses de la communauté, qu'ayant perdu une de ses compagnes, Sœur Marine, retournée vers le Seigneur, elle souhaitait vivement connaître son état. La défunte lui apparut, une première fois, souriante, tressaillant de bonheur ; près d'elle se trouvait la bien-aimée du Seigneur, Sœur Marie, en prières, et comme vêtue d'habits chamarrés d'or. A cette heure-là, elle n'était pas encore décédée, mais seulement gravement malade. Comme la Religieuse voulait poser diverses questions à la susdite vierge Marine, celle-ci lui répondit : « Je ne puis rester en ce moment, il faut que je m'en aille ; car nous avons à préparer une grande fête pour Sœur Marie, de la Pénitence de Saint-Dominique, celle que vous voyez priant près de moi avec tant de piété. » Et la vision disparut. Après la mort de Sœur Marie, la vierge Marine se montra de nouveau à son ancienne amie, en compagnie cette fois de Sœur Marie, qui paraissait tout en fête.

Sœur Marine fit connaître avec allégresse combien son état de

vierge et son séjour dans le cloître avaient été acceptés de Dieu. Puis, avec une joie non moins grande, elle révéla combien le mariage, et la vie sainte et religieuse de sa compagne, Sœur Marie, après sa conversion, avaient été pareillement agréables au Très-Haut. Et l'apparition s'évanouit...

J'ai entendu dire encore à quelques Religieuses du *Corpus-Christi* que, vers le commencement de l'année qui suivit le passage au Seigneur de notre bien-aimée Sœur, son sépulcre fut ouvert pour recevoir la dépouille mortelle d'une autre servante de Dieu, et le corps fut trouvé beau, entier, comme le jour de l'inhumation, sans aucune mauvaise odeur. Enfin, pour clore ce chapitre, moi-même, Dieu m'en est témoin, pendant le sommeil, l'assoupissement ou l'état complet de veille, j'ai vu bien des fois, et je vois encore assidument, m'apparaître la bien-aimée du Christ, et toujours sous le même aspect, toute joyeuse de visage, vêtue d'un habit étincelant, entourée d'éclat et comme rayonnante de la lumière de la patrie. Le motif de ces apparitions, je pense, n'est pas seulement de me révéler son état glorieux et béatifique, mais peut-être aussi d'attester que, si, durant sa vie, elle me soutenait avec une merveilleuse charité, pour l'accomplissement des œuvres de Dieu, elle continue, après avoir déposé le poids de la chair, de soulager spirituellement mon pèlerinage terrestre, et mes labeurs par rapport à Dieu et au prochain.

XVI. — Ce qui précède fait voir assez comment les vertus de cette bien-aimée du Seigneur l'ont rendue aimable à Dieu et aux hommes. Cependant, comme le fait est singulièrement remarquable, je crois bon de le traiter à part, par manière d'épilogue.

Il faut savoir qu'elle jouissait d'une faveur si universelle, que des gens de toute condition ne pouvaient la connaître sans la vénérer et l'aimer dans le Seigneur. Grand nombre de personnes même, à sa seule considération, se disposèrent à recevoir l'habit de l'Ordre de la Pénitence, pendant la vie, ou à la mort, ainsi que je l'ai noté pour quelques-unes.

Tel fut son crédit sur ses parents, que, depuis sa conversion, par conséquent jusqu'à sa mort, ils ne lui refusèrent finalement jamais rien de ce qui regardait Dieu, estimant en quelque sorte que, par la grâce d'en haut, le Seigneur habitait en leur fille, et parlait par sa bouche. Après son départ pour le Ciel, ces bons parents demandèrent que Sœur Astrologie daignât demeurer avec eux, au moins pour un

temps, afin de remplacer leur fille avec qui elle était étroitement unie dans le Seigneur. La bien-aimée du Christ grandit encore en crédit, après sa mort, auprès de sa mère, qui, de jour en jour, appréciait davantage la sainteté de cette fille bénie, et se sentait plus disposée à remplir ses intentions.

Tous nos Frères, surtout ceux qui la connaissaient plus particulièrement, l'avaient en singulière vénération, bien qu'ils se tinssent à l'écart par rapport à elle, et qu'elle ne parlât jamais d'eux, si ce n'est à moi par occasion.

De même, nos Sœurs du *Corpus-Christi* l'eurent en telle estime, pendant sa vie, à sa mort, et après, qu'elles furent heureuses de posséder sa dépouille mortelle, et éprouvèrent toutes une dévotion si douce, quand son corps entra dans le monastère, qu'elles furent affligées de le voir renfermé dans le sépulcre avant la fin du jour.

Pareillement, les Sœurs de son Ordre de la Pénitence la trouvaient si pleine grâce, que toutes l'aimaient singulièrement dans le Seigneur. C'est ainsi que moi-même, je me trouvais contraint de l'aimer plus que les autres, à cause du bien qui résidait en elle, et qui, non-seulement la rendait aimable à tous, mais provoquait les autres à la vertu.

Chose plus admirable! Indépendamment des personnes honnêtes et vertueuses, même auprès des mondains, et des jeunes gens lascifs elle était en grâce et spéciale estime. Bien qu'elle fût jeune et d'une remarquable beauté, tous étaient saisis par sa vertu, à ce point que, la rencontrant dans la rue, ils lui cédaient le pas avec respect, et se communiquaient ensuite l'admiration et l'édification que leur causait sa modestie. Et, tandis qu'avant sa réception de l'habit, certains trouvaient à redire, parce que, contrairement à l'usage, en allant, ou en stationnant, elle ramenait sur sa tête le bord de son manteau, afin de mieux garder son recueillement intérieur, avec le temps, tous arrivèrent à la respecter, et à concevoir une grande édification de ses manières de faire.

Il n'est pas jusqu'aux femmes pauvres ou esclaves qui ne lui apportassent leur tribut d'estime et d'affection ; car elle-même les prévenait d'une charité efficace, ne les aimant pas seulement en paroles, mais en œuvre et en vérité, les secourant au temporel et au spirituel dans leurs nécessités. Aussi, pendant les quelques jours que dura sa dernière maladie, malgré l'horreur qui s'attache naturellement à la peste, tous ceux qui la connaissaient de quelque manière, gens de toute

condition et de tout sexe, accouraient la visiter, sans hésitation, sans terreur, mais avec un vrai plaisir, une singulière dévotion, tenant pour une grâce spéciale l'avantage de la voir. Et ainsi, en la contemplant, en l'entendant, tous remportaient édification, componction, saintes inspirations, ferverts propos et grâces spirituelles.

Pour conclusion définitive, cette bien-aimée du Christ avait reçu d'en haut le don de s'attacher par une spirituelle affection aux personnes avec lesquelles elle avait à converser; de même, elle possédait à un degré supérieur une abondance de grâce qui la faisait aimer tant de Dieu que des hommes. On peut lui appliquer le texte de l'Ecclésiastique concernant Moïse : *Chère à Dieu et aux hommes*, notre Sœur Marie *possède une mémoire de bénédiction ; elle a été rendue semblable aux Saints dans la gloire* par son éternel Epoux, Jésus, à qui, conjointement avec le Père et le Saint-Esprit, soient honneur, gloire et action de grâces dans les siècles des siècles. Amen.

LE MÊME JOUR

1388 — A Parenzo, en Istrie, l'Illustrissime P. GILBERT GEORGES, noble vénitien et théologien célèbre. Après avoir été régent des Etudes dans plusieurs de nos couvents, il eut à remplir les supériorités de l'Ordre, et fut ensuite élevé par le Pape Urbain V sur le siège de Parenzo. Le docte Religieux y fit briller toutes les vertus pastorales, et mourut après vingt-et-un ans d'épiscopat (1388). — (Fontana.)

1400 — En Allemagne, mémoire d'un V. Père, ancien Prieur du couvent de Vienne, dont le P. Jean Nyder nous a laissé l'éloge dans son *Formicaire*. « Etant jeune étudiant en logique, à Vienne, écrit-il, j'avais pour Prieur un personnage prudent et fort pieux, qui avait jadis connu une sainte Religieuse de l'Ordre des Chanoines réguliers, très dévote à sainte Christine, en l'honneur de laquelle elle multipliait quantité de bonnes œuvres, afin d'obtenir la grâce de mourir le jour de sa fête. Ses vœux furent exaucés. Le bon Prieur, désireux d'édifier sa communauté par le récit de cette faveur, la raconta en plein Chapitre avec des sentiments si tendres et si touchants, que les Religieux, jeunes et vieux, en furent tous spirituellement récréés et excités à la dévotion envers les saints du Paradis. »

Ce V. Supérieur, décédé vers l'an 1400, ajoute le P. Souèges, était vraisemblablement l'un des premiers réformateurs qui, de concert avec le B. Conrad de Prusse, s'employaient à faire refleurir dans l'Ordre la ferveur des temps primitifs. (Nyder.)

1420 — A la même époque que le précédent, un autre Religieux procurait en France la réforme de l'Ordre et le retour aux antiques observances, que peu à peu on avait abandonnées. Grâce à son impulsion, le couvent de Lyon, entre autres, fit bientôt l'édification de la ville par son grand esprit de régularité. Le Saint-Siège, informé des mérites du V. Père, l'envoya en qualité d'Inquisiteur dans le diocèse d'Autun, devenu un repaire de magiciens et de sorciers.

Nyder, qui avait connu personnellement ce Religieux, rapporte dans son *Formicaire* de curieux détails, qu'il tenait de sa bouche, sur les procédés employés par les sorciers pour la réussite de leurs pratiques diaboliques. Notre digne Inquisiteur ne se montra pas moins habile à découvrir les vices du cœur que les maléfices du corps, et à extirper les uns et les autres par la force de ses prières et de ses exemples. Son ministère produisit des fruits abondants de salut, et son zèle à procurer la gloire de Dieu lui mérita la récompense éternelle, vers l'an 1420. (*Id.*).

1587 — A Deventer, l'Illustrissime Père GODEFROY DE MIERLO, ainsi appelé du lieu de sa naissance en Brabant, profès du couvent de Bois-le-Duc et évêque de Harlem.

Après de brillantes études à Louvain et ailleurs, le V. Père fut employé au ministère apostolique et se distingua bientôt par sa grande éloquence, et son zèle à défendre les vérités de la foi.

En 1552, nous le trouvons Prieur du couvent d'Utrecht, et six ans plus tard, définiteur de la Province des Pays-Bas au Chapitre général de Rome, présidé par le R^mo^ P. Vincent Justiniani, qui lui remit lui-même, en présence de tous les Pères réunis, les insignes du doctorat. L'année suivante, ses vertus et son savoir le placèrent à la tête de la Province, et après douze ans de supériorité, le V. Religieux, sur la demande du duc d'Albe, était proposé par le roi Philippe II pour l'évêché de Harlem. Pie V confirma ce choix, et, le 11 février 1571, le P. Godefroy se faisait sacrer à Anvers et partait immédiatement pour son poste.

Il y avait un peu plus d'un an qu'il gouvernait en paix son diocèse, quand le parti du prince d'Orange le força de se réfugier à Bruxelles, dans un monastère de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux. Ces bonnes filles le traitèrent avec tous les égards dus à sa dignité. Le Prélat resta dans cette sainte maison une année entière. Mais, dès qu'il put rentrer dans sa ville épiscopale, son premier soin fut de mettre la main aux réformes les plus urgentes ; car

il possédait toutes les qualités requises pour les faire aboutir, notamment une douceur de caractère, qui, sans exclure la fermeté, le rendait extrêmement recommandable. Malheureusement, la guérison d'un peuple travaillé depuis longtemps par l'hérésie était chose bien difficile, pour ne pas dire désespérée. Bientôt même, le Prélat dut reprendre le chemin de l'exil. Le jour de la fête du Très Saint Sacrement, des bandes de soldats hérétiques, introduites secrètement dans les murs de Harlem, s'emparèrent de la ville et se livrèrent à des profanations horribles. L'évêque se retira à Munster en Westphalie, où l'administrateur du diocèse le retint auprès de lui.

Le P. Godefroy profita de cette nouvelle retraite pour se rendre à Rome (1582). Grégoire XIII le reçut avec une bonté toute paternelle et l'envoya à Deventer, comme successeur de l'évêque Gilles du Mont, de l'Ordre des Mineurs, récemment décédé. On vit alors le pieux Pontife s'empresser de réconcilier les églises profanées par les Gueux, rétablir l'usage des Sacrements, consoler les catholiques demeurés fidèles à leur foi, instruire et réconforter les âmes faibles et chancelantes, bref, travailler sans relâche à remettre toutes choses sur un meilleur pied.

Ce fut au milieu de ces sollicitudes, que la mort vint surprendre le Vénérable Père, le 28 juillet 1587. Il fut enterré honorablement dans sa cathédrale. — (*Infulæ Belgicæ Ord. Præd.*).

1614 — A Toul, en Lorraine, le V. Père GILBERT MANSUET, docteur de Paris et ancien Vicaire de la Province de France, lequel s'appliqua constamment à ranimer autour de lui l'esprit de S. Dominique et à rendre leur splendeur aux observances de notre Ordre. Les résultats répondirent à ses efforts, grâce au concours que lui prêtèrent quelques Religieux de mérite qui se trouvaient dans sa communauté. C'était les Pères René Chaillant, profès du couvent d'Angers, Henri Beaulieu, profès de celui de Liège, et François Chevalier, profès de Dijon. La maison de Toul se fit remarquer bientôt par sa forte régularité : celle de Provins, gagnée à son tour, ne tarda pas à suivre de si beaux exemples, sous l'impulsion des Pères qui lui furent envoyés de Toul.

Le Père Mansuet laissa d'unanimes regrets à sa mort, arrivée sur la fin de juillet 1614. — (*Mém. de Toul.*)

13.. — Au monastère d'Adelhausen, la V. Mère MARGUERITE DE FLASTERIN. — Les débuts de sa vie religieuse ne furent pas des plus édifiants : elle se montra d'abord tiède et inconstante. Mais Notre-Seigneur, qui la voulait toute sienne, lui apparut un jour de communion générale, couvert de plaies, et lui reprocha son manque de gratitude pour la grâce signalée qu'il lui avait faite. Il n'en fallut pas davantage pour changer les dispositions de la Sœur. A dater de ce moment, elle se donna à Jésus-Christ avec une

merveilleuse générosité, et embrassa une vie très austère. De son côté, le divin Maître se plaisait d'autant plus à la favoriser de ses consolations, qu'il la voyait plus prompte à profiter de ses dons. Une nuit de Noël, il se fit voir à elle sous la forme d'un gracieux enfant, reposa quelque temps dans ses bras et la bénit affectueusement. — (*Mém. d'Adelhausen*).

1592 — Au monastère de Saint-Dominique-le-Royal, à Ségovie, la très vertueuse Sœur JEANNE DE SAINT-PIERRE, converse, fille d'une insigne patience et d'une admirable charité. Durant l'espace de dix-sept ans, elle servit avec une assiduité incomparable la V. Mère Isabelle du Saint-Esprit, percluse et accablée de cuisantes douleurs. L'état de la malade donna bien de la sollicitude à la charitable infirmière, les deux dernières années surtout ; et la pauvre Sœur, n'y pouvant plus suffire, résolut de s'en décharger sur une autre. Elle se retirait dans sa chambre, quand elle entendit une voix lui ordonnant de retourner à l'infirmerie ; ce qu'elle fit aussitôt. En arrivant sur le seuil, elle vit la porte ouverte et la salle inondée de lumière ; en même temps, la même voix lui disait : « Ne laisse pas ta malade, je ne te laisserai pas non plus. » A ces signes miraculeux, Sœur Jeanne comprit que l'avertissement venait du Ciel. Elle reprit donc courageusement son pénible service et en reçut la récompense, l'an 1592. — (Lopez.)

1676 — A Cavaillon, petite ville du Comtat Venaissin, la vertueuse Sœur ELISABETH MARTINE, du Tiers-Ordre. Restée veuve, elle se consacra au service des pauvres avec une charité digne d'une fille de Sainte-Catherine de Sienne. Elle était aussi fort austère, très adonnée à l'oraison, et, voyant dans ses protégés les amis du divin Maître, elle n'hésita pas à les entourer de soins délicats jusqu'à complet épuisement de ses forces. Cette charité si tendre et si généreuse, qui abrégea les jours de la V. Sœur sur la terre, lui ouvrit les portes de la bienheureuse éternité, l'an 1676. — (*Mém. de Cavaillon.*)

XXIX JUILLET

Le Bienheureux LOUIS-BERTRAND EXARCH et ses deux compagnons, martyrs au Japon (*).

(1627)

PARMI la glorieuse phalange de martyrs qui ont donné leur sang pour la foi, au Japon, et que l'Eglise a inscrits solennellement au catalogue des Bienheureux, se trouvent placés le B. Louis-Bertrand Exarch, prêtre, et ses deux compagnons, les BB. Mancio de la Croix et Pierre de Sainte-Marie, convers.

Louis-Bertrand Exarch, natif de Barcelone, était neveu par sa mère de S. Louis Bertrand, l'apôtre de l'Amérique. Il prit l'habit de l'Ordre à l'âge de quatorze ans, au couvent de Sainte-Catherine de Barcelone, et fut ensuite envoyé au collège d'Origuela, où il fit de solides études. Ses progrès dans les sciences théologiques et sa grande piété permirent de présager bientôt les fruits abondants que produirait son apostolat. On admirait la modestie angélique de ce jeune profès, la douceur de son caractère et la rigueur de son austérité.

Brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et désireux d'imiter d'une manière plus parfaite le saint modèle que Dieu lui avait tracé dans sa famille et dans son Ordre, Louis Bertrand s'offrit, bien qu'il ne fût pas encore prêtre, au Père Vicaire général, qui cherchait alors des missionnaires pour les Philippines. Il fit à

(*) Procès canonique de Béatification des deux cent cinq martyrs du Japon.

pied, très gaiement, le trajet d'Origuela à Séville, et s'embarqua, l'an 1617, avec une nombreuse cohorte de Frères-Prêcheurs. Après une longue et pénible traversée, tous arrivèrent sains et saufs à leur destination, l'année suivante.

Louis Bertrand se mit aussitôt à l'étude de la langue du pays : en peu de temps, il put évangéliser avec succès les Indiens tagals et les Chinois de Manille. Pendant qu'il se livrait avec une ardeur incomparable aux différents ministères que l'obéissance lui confiait, la persécution augmentait de jour en jour au Japon, immolant sans merci, les uns après les autres, les missionnaires qui se dévouaient à la conversion de ces peuples lointains. Mais, à mesure que les Frères-Prêcheurs du Japon allaient recevoir dans le ciel la récompense de leurs travaux et de leurs vertus, d'autres s'empressaient de quitter les Philippines pour venir prendre place dans les glorieuses luttes de la foi. Ce n'était pas néanmoins sans de grandes difficultés. A Manille, le Gouverneur et l'Archevêque lui-même estimaient qu'il fallait laisser passer la tempête et attendre un temps plus favorable. Les Supérieurs des trois Ordres de Saint-Augustin, de Saint-François et de Saint-Dominique insistèrent, et obtinrent enfin d'équiper à leurs frais un navire qui devait conduire, le plus secrètement possible, de nouveaux Religieux au secours des chrétiens persécutés.

On comptait dans cette expédition deux Augustins, quatre Franciscains et quatre Dominicains. Ceux-ci perdirent un des leurs pendant le voyage ; il s'appelait Didace de Ribera, homme de grande vertu et de grande science, ancien lecteur de théologie au couvent de Saint-Thomas de Manille : il périt malheureusement d'un accident, au milieu des plus affreuses souffrances. Les autres étaient Dominique de Erquicia, l'un des plus illustres prédicateurs de son temps ; Luc du Saint-Esprit, ancien lecteur de philosophie, et enfin notre B. Louis Bertrand.

Les missionnaires arrivèrent à Nangazaki, le 14 octobre 1623 ; ils furent accueillis avec de grands sentiments de joie par le P. Dominique Castellet, Vicaire provincial de la mission depuis l'emprisonnement du P. Vasquez. Le P. Louis Bertrand se mit à l'œuvre. Le ministère qu'il avait rempli pendant un temps assez long auprès des Chinois de Manille lui permit d'apprendre plus vite la langue japonaise. On le vit bientôt, habillé comme les mendiants du pays, parcourir les environs de la ville, se mettant à la disposition des chrétiens, malgré les intempéries des saisons. Il avait même coutume

de choisir les temps les plus orageux pour faire ses courses apostoliques. Les missionnaires du Japon étaient obligés d'imiter les pêcheurs, qui choisissent le moment où l'eau est un peu trouble pour jeter avec succès leurs filets.

Louis Bertrand avait, pour plus de sûreté, élu domicile dans une cabane de lépreux. Pendant trois ans, il travailla avec un zèle et une ardeur infatigables dans la province de Vomura, la plus exposée de toutes, couchant sur la dure, faisant des courses fort pénibles, toujours à pied, à travers bois et marais, et endurant des privations dont on ne peut se faire une idée. Il fut découvert le 26 juillet 1626, et jeté immédiatement dans une étroite prison. Lui-même rend compte de sa captivité dans une lettre adressée au P. Antoine du Rosaire, administrateur de l'évêché de Macao. Cette lettre est datée du 26 août 1626.

« Que Jésus soit dans nos âmes, et les remplisse de son divin amour !

« Je ne puis m'empêcher de vous dire, en vous faisant mes derniers adieux, les grandes miséricordes du Seigneur envers un vil esclave comme moi. Je fus arrêté avec deux autres chrétiens : un saint vieillard japonais, qui avait servi de guide à nos Pères pendant plusieurs années, et un jeune homme de seize ans, fort dévot, nommé Pierre.

« Dieu permit qu'un Judas nous trahît, lequel, ayant averti un officier de la justice, fameux apostat, de l'endroit où nous étions, fut cause qu'on vint nous chercher la nuit avec une escorte de gens bien armés et munis de plusieurs lumières. Le lieu qui nous servait de retraite était une cabane de lépreux. Notre bonne hôtesse, nommée Marthe, voyant qu'on ne l'emmenait pas, parce qu'elle n'était qu'une pauvre lépreuse, demandait à grands cris la prison comme une grâce, ce qui lui fut accordé. Les bourreaux oublièrent de me garrotter; mais notre tout aimable Sauveur a bien voulu me lier plus étroitement par les liens de sa divine charité, « *In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis :* Je les attirerai par les liens de l'humanité et par les chaînes de l'amour. » Oh ! que ces chaînes sont douces, belles et agréables ! Que les liens sacrés de la grâce savent bien prendre et enchaîner les cœurs ! Plaise à Dieu que je sache reconnaître une si grande miséricorde ! Que si, par hasard, ma captivité traînait en longueur, et qu'avec cette lettre vous ne reçussiez pas aussi la nouvelle de ma mort, je vous supplie de demander à Notre-Seigneur que,

sans égard à mon indignité, il accepte, dans son infinie bonté, la vie que je lui offre pour la gloire de son saint Nom. »

Le sacrifice de Louis Bertrand était trop sincère pour ne pas être accepté. Le 29 juillet 1627, un an et un jour après son entrée dans la prison où, chaque matin, il avait pu célébrer la sainte messe, il en sortit pour marcher au supplice. Cabachidono, alors gouverneur de Nangazaki, dont Vomura dépendait, condamna Louis Bertrand et ses compagnons à être brûlés vifs. Les deux Japonais avaient fait leur noviciat dans la prison, et le B. Louis, en vertu des pouvoirs spéciaux, les avait admis à la profession religieuse comme Frères convers; le premier s'appelait Mancio de la Croix et le second Pierre de Sainte-Marie. Quant à Marthe la lépreuse, elle avait été reçue du Tiers-Ordre et fut aussi brûlée vive avec deux de ses compagnes. Ces trois généreuses Japonaises ne sont point comprises dans la béatification des deux cent cinq martyrs.

Les martyrs furent consumés par les flammes à Socabata, près de Vomura, sur la colline déjà consacrée par le sang de leurs devanciers. Cependant, les chrétiens vinrent à bout, on ne sait comment, de recueillir la tête du B. Louis Bertrand : elle fut d'abord transportée à Manille et de là à Barcelone, patrie du Bienheureux, où Dieu s'est plu à la glorifier par des grâces miraculeuses.

La Vénérable Mère
ANTOINETTE DE LA PRÉSENTATION
Professe du Monastère de N.-D. des Rois, à Séville (*).

(1660)

Cette vénérable servante de Dieu naquit à Séville. Ses parents, de noble origine, unis par les liens du sang à l'illustre famille de Mendoza, l'élevèrent dans la crainte de Dieu et avec d'autant plus

(*) Extrait de la vie de la Mère Françoise Dorothée, publiée en espagnol par le P. Gabriel de Aranda, jésuite.

de soin qu'ils remarquèrent en elle, dès son bas âge, un attrait prononcé pour la piété. Toutefois, à la longue, la fréquentation de la haute société ne laissa pas la jeune fille insensible aux avances que lui faisait le monde. Mais l'exemple de l'une de ses cousines, qui s'était retirée avec la Mère Dorothée dans une maison particulière, pour y mener une vie d'austérité et d'oraison, excita en elle le désir de l'imiter. Cette parente étant tombée malade, Antoinette de Mendoza allait souvent la voir ; cependant elle n'osait approcher la M. Dorothée, s'estimant indigne de parler à une si vertueuse femme, dont la mise simple et pauvre condamnait le faste de ses habits somptueux. Un jour qu'elle la voyait passer, elle fut frappée, plus qu'à l'ordinaire, du reflet céleste dont ses traits portaient la visible empreinte, et, pressée par un secret mouvement de la grâce, se permit de solliciter un souvenir dans ses prières.

La V. Mère accéda volontiers à une pareille demande, et Antoinette, charmée de son air doux et affable, lui ouvrit son âme, insistant sur les luttes intérieures qui troublaient sa paix, et sur le désir qu'elle éprouvait de connaître les vues de Dieu sur elle. La Mère Dorothée se hâta de la consoler, l'assura que ses inquiétudes passeraient, qu'elle était appelée à un état où elle serait parfaitement heureuse ; puis, lui prenant la main : « Bientôt, dit-elle, vous embrasserez notre Institut. »

La jeune fille se sentait bien la volonté de servir Dieu, mais ne reconnaissait en elle aucun attrait pour le cloître. Néanmoins, malgré ses répugnances pour le genre de vie inauguré par la Mère Dorothée, elle vit, quatre mois après, s'accomplir la prédiction de la sainte femme, car elle vint d'elle-même demander l'habit dans cette maison. Elle y fut accueillie avec bonheur par la petite famille, encore à ses débuts, et reçut avec les livrées de l'Ordre le nom d'Antoinette de la Présentation.

Cependant Notre-Seigneur mit aussitôt à l'épreuve la vertu de notre jeune Sœur : il lui envoya une maladie semblable à la lèpre. La Mère Dorothée voulut être seule à la soigner, et le fit avec un courage mêlé d'une tendresse toute céleste. Dans cet état de souffrances et d'abandon, la pauvre novice put réfléchir à loisir sur l'inconstance des amitiés mondaines. Naguère encore si flattée, si courtisée, elle se voyait maintenant oubliée, devenue même un objet de répulsion ! Elle en conçut une peine profonde, et, pour n'être plus à charge à la maison, pria la Mère Dorothée de faire laver son linge et de le lui rendre. Son

dessein secret était de se retirer chez ses parents. La V. Mère se chargea elle-même de la pénible besogne, et en rendant ce linge à la malade, qui commença à se mieux porter dès qu'elle l'eut repris, elle lui dit avec douceur de ne plus songer à quitter le monastère. Antoinette, très surprise de voir que sa Supérieure avait pénétré ses pensées intimes, renonça aussitôt à la tentation, et s'abandonna entièrement entre les mains de celle qui venait de sauver tout à la fois et son corps et son âme.

Ce ne fut pas, du reste, le seul miracle qu'elle lui vit opérer. Un jour que la Mère Dorothée venait de vider complètement sous ses yeux le petit coffret qui contenait toute la fortune de la communauté, elle pria la jeune Sœur de l'ouvrir à son tour pour voir s'il ne s'y trouverait pas encore telle somme qu'elle lui précisa, et dont elle avait un besoin urgent. Antoinette obéit, et trouva tout juste la somme désirée.

Une autre fois, il arriva que l'argent fit complètement défaut dans un moment très pénible : la pieuse novice, en éprouvant un réel chagrin, sollicita l'autorisation de s'adresser à une personne dévouée à la maison. La prudente Supérieure, voulant lui montrer qu'il fallait plutôt se confier à Dieu, répondit : « Ne vous tourmentez pas pour si peu ; la Providence saura bien pourvoir autrement à nos besoins. Allez au tour, vous le verrez. » Antoinette s'y rendit ; mais, ne voyant personne, elle allait revenir, quand une voix inconnue prononça ces paroles : « Prenez ceci et portez-le à la Mère Dorothée. » C'était une somme assez ronde qu'elle remit toute joyeuse à sa Prieure. — « Eh bien ! mon enfant, ajouta la Mère, retournez vite maintenant remercier notre charitable bienfaiteur. » La novice revint immédiatement sur ses pas ; mais, à son grand désappointement, ne trouva personne.

La jeune Sœur sut mettre à profit les exemples de la sainte fondatrice, et s'inspira parfaitement de son grand esprit religieux : bientôt même, elle fut jugée capable de conduire la communauté et de continuer l'entreprise de celle qui n'avait désormais que peu de temps à vivre. Une union très étroite rattachait ces deux âmes, si bien faites pour se comprendre. La tendresse de la V. Mère pour sa fille de prédilection était si vive, qu'elle prit un soin tout particulier de lui confier ses suprêmes recommandations. Elle la consola de son mieux, lui promit son assistance, et lui désigna les deux Sœurs destinées à lui succéder avant elle dans la charge priorale.

A peine la sainte fondatrice avait-elle rendu le dernier soupir, que toutes les Sœurs jetèrent les yeux sur la Mère Antoinette pour l'élire à sa place. Celle-ci refusa énergiquement, alléguant, du reste, que la Mère Dorothée lui avait formellement dit que ce ne serait pas elle qui lui succéderait. On ne tint compte ni de son refus, ni de la prédiction, et les électrices entrèrent au Chapitre, bien résolues à porter sur elle leurs suffrages. Mais tout à coup, cédant comme malgré elles à une inspiration soudaine, elles choisirent d'un commun accord, et sans entente préalable, la Mère Catherine de Jésus. Neuf mois ne s'étaient pas écoulés, qu'une mort inopinée enlevait la nouvelle Prieure. Une seconde élection plaça, contre toute attente, à la tête de la communauté la Mère Catherine du Saint-Esprit, qui ne devait, elle non plus, arriver au terme de son priorat. La prédiction de la Mère Dorothée s'était donc pleinement vérifiée : Dieu allait maintenant consoler son petit troupeau en le mettant sous la houlette de la digne Religieuse que tant de vœux appelaient à la supériorité. Le peu de temps que les deux Prieures avaient vécu, fut peut-être le motif qui engagea la Mère Antoinette à accepter sans résistance ; car elle espérait bien les suivre de très près à son tour. La divine Providence avait d'autres desseins ; non seulement la Mère Antoinette put fournir les trois années régulières de son priorat, priorat fécond en bénédictions extraordinaires, mais de plus, à quatre reprises, elle fut rappelée à la tête de ses Sœurs, pour les édifier par ses exemples et les instruire par ses discours.

La V. Mère se réserva les œuvres les plus pénibles et les plus humbles de la maison. Toujours pauvrement vêtue, elle se fit une loi de n'accepter pour son usage que le rebut du vestiaire. A ses jeûnes et à ses mortifications seulement on reconnaissait qu'elle était Supérieure ; pour le reste, rien ne la distinguait de ses Sœurs, sinon sa ponctuelle exactitude aux exercices, et les faveurs signalées qu'elle recevait du ciel. C'était un bruit commun que Notre-Seigneur la communiait de ses propres mains. Un jour, la Mère Dorothée, voulant mettre sa vertu à l'épreuve, l'avait privée de la Sainte Communion. Mais qui peut arrêter Dieu quand il veut favoriser une âme pure! Tandis que les Religieuses allaient tour à tour recevoir leur Sauveur, Antoinette seule se voyait retenue par l'obéissance loin de la Table Sainte. La Mère Dorothée se présenta la dernière ; mais, au moment où le prêtre allait la communier, l'hostie s'échappa de ses doigts et vint se poser devant les lèvres fermées de la V. Sœur. La Prieure

comprend la volonté divine, et ordonne à Sœur Antoinette d'ouvrir la bouche pour recevoir le Pain sacré. D'autres fois, on la trouvait ravie en extase, élevée de terre et demeurant ainsi cinq ou six heures de suite, les bras en croix devant un crucifix. Chose remarquable! dès que la cloche sonnait pour annoncer un exercice, l'opération divine cessait aussitôt, et la V. Mère arrivait toujours la première à l'endroit voulu. Ces phénomènes extraordinaires furent surtout remarqués pendant ses divers priorats, et plus fréquemment la nuit, durant ses pieuses veilles.

Une année, aux Matines de l'Assomption, la Mère Antoinette s'arrêta tout à coup, ne pouvant ni chanter, ni faire un mouvement. Les Sœurs continuèrent la divine psalmodie; puis, l'Office terminé, attendirent le signal de la Prieure pour se retirer. La Mère Marie de la Passion essaya alors de rappeler à ses sens la V. Supérieure; ce fut peine perdue, il fallut recourir à une Sœur converse qui seule avait le secret de ramener la servante de Dieu aux réalités sensibles. La fréquence de ces extases finit par inquiéter certaines Religieuses, lesquelles, dans une intention fort droite, se permirent d'infliger à leur Mère des traitements aussi violents qu'indiscrets. Mais comme tout ce qui se passait en elle, loin d'être l'effet d'une illusion diabolique, provenait véritablement de l'opération divine, l'épreuve ne servit qu'à faire briller davantage et la solidité de sa vertu et les grâces admirables dont elle était continuellement favorisée. Elle sortait de ses ravissements si absorbée en Dieu, qu'elle ne parvenait qu'au prix des plus grands efforts à prêter ensuite son attention aux devoirs de sa charge. Elle s'y appliquait cependant de toute son âme, malgré les ardeurs qui la dévoraient, et l'on pouvait dire d'elle comme de l'Epouse des cantiques : « *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam :* Les plus grandes eaux ne parvinrent pas à éteindre les flammes de sa charité, et les courants les plus rapides n'auront point la force de la submerger. »

Ces grâces, qui tranchaient si visiblement sur l'ordinaire, causaient à la Mère Antoinette une peine extrême, car elle redoutait plus que la mort l'estime qui pouvait lui en revenir. Elle demanda instamment à Notre-Seigneur de ne lui laisser que son pur amour, sans ces marques sensibles. « Vous le savez bien, mon divin Maître, disait-elle, je désire vous plaire, mais sans éclat; les humiliations conviennent à ma personne mieux que les faveurs. » Mais, voyant que sa prière n'était pas entendue, elle pria la Mère Isabelle de Jésus de joindre ses

instances aux siennes, et Dieu finit par exaucer leurs vœux. Pendant les dix dernières années de sa vie, la Mère Antoinette, à la grande satisfaction de son humilité, n'éprouva plus d'extases ni de ravissements.

Cet état de paix ne fut troublé qu'à deux reprises ; voici comment. Une nuit qu'elle repassait dans son esprit tous les bienfaits reçus de la miséricorde divine, Satan lui apparut sous une forme horrible, et, se précipitant sur elle, cherchait à l'étouffer. Dans cette extrémité, elle invoqua la Mère Dorothée, et, tout aussitôt, le démon prit la fuite.

Dans une autre circonstance, le cruel ennemi des âmes la jeta violemment du haut d'un escalier. La chute pouvait être mortelle ; mais la Mère Antoinette eut assez de présence d'esprit pour se recommander intérieurement à la sainte fondatrice qui, cette fois encore, la tira du danger.

La Mère Antoinette atteignait sa soixante-quinzième année, quand il plut à Dieu de lui envoyer une cruelle maladie, qui mit le dernier sceau à son héroïque patience. Trois années durant, au milieu de souffrances intolérables, jamais elle ne fit entendre une plainte. Son silence était si humble et si religieux, qu'elle ne parlait point sans être interrogée. Toujours unie à Dieu, elle s'entretenait avec lui par l'oraison, le chant des psaumes et des hymnes, ou encore par des cantiques pleins d'un saint enthousiasme.

Sa charité avança sa mort. Une nuit, ne voulant pas déranger l'infirmière, elle fit effort pour se lever ; mais, trahie par sa faiblesse, elle tomba à la renverse, et, deux jours après, la V. Mére allait recevoir en paradis la récompense de ses vertus. Elle était dans la soixante-dix-huitième année de son âge et la quarante-huitième de sa profession religieuse.

LE MÊME JOUR

1389 — A Rome, l'éminentissime cardinal NICOLAS MOSCHINO de l'illustre famille Caraccioli, de Naples. Nommé Inquisiteur général du royaume des Deux-Siciles, sur sa haute réputation de science et de piété, le digne Religieux remplit cette fonction avec zèle et à l'avantage de l'Eglise. Le

Pape Urbain VI, informé de son mérite par sainte Catherine de Sienne et le B. Raymond de Capoue, le nomma Cardinal du titre de Saint-Cyriaque aux Thermes, le 18 octobre 1378. L'élévation du V. Père ne lui fit point oublier l'humilité de sa condition précédente : il resta fidèle à ses obligations de Frère-Prêcheur, et se rendit recommandable tant par son exactitude que par son zèle pour les intérêts de la religion. C'est alors que commença le funeste schisme qui déchira l'Eglise quarante ans environ; et, dans cette occasion, le Pape reconnut que sainte Catherine avait eu raison d'assurer que le Père Nicolas Caraccioli serait un généreux défenseur du Saint-Siège. Il lui confia plusieurs légations importantes, surtout celles de Pérouse et de Venise, ayant pour but de procurer la paix entre les Génois et les Vénitiens. Il l'envoya ensuite auprès de Charles III, qui avait été reconnu roi de Naples, pour prier ce prince de nommer Duc de Capoue et de Molfetta, François Butillo, neveu du Pape, d'après la promesse qu'il en avait faite avec serment. Pour cette négociation délicate, Urbain VI, adjoignit au Cardinal Moschino deux autres membres du Sacré Collège; mais ceux-ci, loin de soutenir les intérêts pontificaux, passèrent du côté du roi de Naples, lui persuadant qu'il n'était pas tenu à son serment. Le Vicaire de Jésus-Christ fut profondément affligé de cette défection ; mais il n'en conçut que plus d'estime pour notre Cardinal, resté fidèle au devoir. Nicolas Caraccioli continua de servir très utilement l'Eglise, et écrivit plusieurs ouvrages qui sont, pour la plupart, des Mémoires sur ses légations, et sur la légitimité de l'élection d'Urbain VI. Il mourut très pieusement le 29 juillet 1389, et fut inhumé dans l'église de la Minerve. S. Antonin parle de lui avec éloge — (Pio, Fontana, Echard.)

1486 — A Venise, au couvent des SS. Jean et Paul, le R^me^ P. BARNABÉ SAXONI, noble napolitain. S. Antonin, alors Prieur de Gaëte, lui donna l'habit, et le B. Pierre de Jérémie reçut sa profession. Sous la conduite de ces deux illustres personnages, le jeune novice se forma à toutes les pratiques de la vertu, et, comme il était admirablement doué, il devint un excellent et docte Religieux. Après avoir enseigné les saintes lettres plusieurs années, notamment à l'Etude générale de Bologne, il monta par degré jusqu'à la charge de Maître Général. Vicaire d'abord, puis Prieur des couvents de Venise et de Saint-Dominique à Naples, il fut ensuite institué Procureur de l'Ordre par le R^me^ P. Léonard Mansueti. En 1481, notre V. Père passa cet office au P. Louis de Ferrare pour le reprendre plus tard sous le R^me^ P. Barthélemy Commazzio. Mais, à la mort de ce dernier, le P. Barnabé Saxoni fut lui-même désigné pour lui succéder par le vote presque unanime des électeurs, réunis à Venise, le 28 juin 1486. Il était déjà fort avancé en âge et la mort ne lui permit pas de rendre à son Ordre les services qu'on attendait de sa sagesse. En effet, un mois après son élection, le R^me^ Père était appelé à recevoir la récompense de ses mérites (29 juillet 1486). Il reçut la sépulture dans notre couvent des SS. Jean et Paul de Venise. — (Echard.)

1532 — A Lucques, le B. Père et très généreux défenseur de l'Eglise BARTHÉLEMY RONDININI, natif de Faenza. Il était déjà prêtre, docteur en l'un et l'autre droit, et avait enseigné avec éclat pendant plusieurs années à l'Université de Bologne, quand il résolut de se donner à Dieu sous la conduite du V. Savonarole, qui le revêtit lui-même des livrées de l'Ordre, le 24 juin 1492. Le soin qu'il prit de joindre à la science du droit celle de la théologie, le rendit l'un des plus grands hommes de son siècle, et, son admirable esprit religieux relevant encore ses belles qualités, il fut bientôt placé à la tête de plusieurs couvents et deux fois Vicaire de la Congrégation de Saint-Marc. Mais il fit singulièrement briller sa science et sa dextérité dans le maniement des affaires ecclésiastiques, à l'époque du fameux conciliabule de Pise, réuni sans aucun mandat et contre la volonté formelle du Pape. Jules II, très choqué d'une entreprise si téméraire, et suivant le conseil que lui donna le R^me^ P. Thomas de Vio, alors Général de l'Ordre et plus tard Cardinal, résolut de dissoudre l'assemblée et de déclarer excommuniés et schismatiques tous ceux qui iraient à l'encontre de ses ordres. En même temps, notre savant Général envoyait à Pise trois Religieux des plus recommandables. C'étaient Mathieu di Lolmo, Provincial de Lombardie, et depuis évêque de Laodicée; Augustin di Nale, alors régent de l'Etude de Bologne, qui mourut évêque de Mercano, et notre Barthélemy Rondinini, dont Dieu seul voulut être le rémunérateur (1511). Tous les trois donnèrent des marques illustres de leur ferme et généreux dévouement envers le Saint-Siège. Le clergé de la ville avait promis au cardinal de Caravajal d'adhérer à l'assemblée conciliaire, si les Frères-Prêcheurs y donnaient aussi leur assentiment. Le Cardinal et ses partisans firent alors tout ce qu'ils purent pour les attirer à leur parti, jusqu'à leur promettre de canoniser Savonarole. Mais ceux-ci, jugeant leur V. Père digne d'une plus noble et plus glorieuse glorification, refusèrent constamment cette offre et prêchèrent si hautement contre la désobéissance à l'Eglise, que les adhérents au schisme se virent contraints de quitter la ville. Les représentants des puissances essayèrent de continuer la lutte et s'acharnèrent pendant quelque temps contre nos Pères, employant à leur égard les procédés les plus indignes. Forcés, à leur tour, de prendre la fuite, ils se réfugièrent à Milan et ensuite à Lyon. Telle fut la fin du conciliabule de Pise.

Nos Religieux qui avaient tant contribué à l'insigne déroute des fauteurs du schisme revinrent à Rome où on les reçut avec de très grands honneurs. Le P. Barthélemy Rondinini vécut encore une quinzaine d'années, n'ambitionnant pour ses travaux que la gloire du ciel, où il entra l'an 1532. — Le petit texte inséré à la fin de l'ancienne édition des Constitutions contient un bel éloge du saint Religieux. On lui attribue aussi, dit Echard, un Traité sur l'autorité du Pape, une Apologie contre le conciliabule de Pise et un Recueil de sermons. Nombre d'écrivains lui donnent le titre de Bienheureux.

1598 — L'illustrissime P. ALPHONSE GUERRE, Profès du couvent du Rosaire, à Lima, évêque du Paraguay et plus tard de Méchoacan dans la Nouvelle-Espagne.

Ce V. Frère-Prêcheur, prit l'habit de notre Ordre au couvent du Rosaire à Lima, le 16 avril 1547, sous le provincialat du P. Thomas de Saint-Martin et le priorat du P. Dominique de Saint-Thomas, morts l'un et l'autre évêques de la Plata.

Ses inclinations, comme ses plus chères délices, parurent d'abord en tout ce qui regardait le culte divin, surtout l'office choral. C'était pour le saint Religieux une véritable fête de chanter les louanges du Seigneur avec ses Frères ; et, comme il avait reçu en partage une voix qu'on eût dit angélique, il savait l'employer de tout son cœur et de toutes ses forces à l'honneur de Celui qui l'a lui avait donnée.

Peu de temps après sa prêtrise, il fut nommé premier chantre de la communauté. Cette fonction qui revenait si bien à ses aptitudes et à sa dévotion, le V. Père l'exerça pendant plusieurs années avec une assiduité et une exactitude exemplaires. Sous son habile direction, l'Office était toujours récité avec gravité, et les pauses parfaitement observées. Attentif à éviter les moindres manquements, le P. Alphonse voulait, en outre, que les Frères fussent fervents et exercés pour accomplir dignement, selon qu'il est prescrit, l'œuvre de Dieu. Voilà pourquoi il s'astreignait à instruire lui-même ceux d'entre eux qui n'étaient pas suffisamment formés aux règles de la Psalmodie, suivant en cela l'exemple de saint Grégoire-le-Grand, lequel, tout Pape qu'il était, ne dédaignait pas d'apprendre le chant aux petits clercs.

La vertu du V. Père ne tarda pas à le rendre particulièrement recommandable ; et quand le priorat vint à vaquer, il n'y eut qu'une voix parmi les électeurs pour placer le P. Alphonse à la tête de la communauté : tous étaient persuadés qu'un Religieux si attaché aux offices et aux cérémonies de l'Eglise, promoteur zélé de la gloire de Dieu, attirerait sur la maison et sur les Frères des bénédictions très abondantes. C'est, en effet, ce qui arriva. Alphonse Guerre devenu « le modèle et la forme de son troupeau », s'efforça de le conduire plutôt par ses exemples et ses soins que par ses paroles ou ses réprimandes ; aussi opéra-t-il un bien sérieux autour de lui. Chaque jour, il visitait les malades du couvent, s'informait minutieusement de leurs besoins, pourvoyait à tout de son mieux et témoignait enfin, par une tendre compassion, qu'il les portait tous réellement dans le sein de sa charité.

Ce fut dans ces saintes dispositions que le trouva la fin de son triennat. Les Religieux auraient vivement désiré le maintenir en charge ; mais les graves infirmités que le V. Père avait contractées durant son office l'obligèrent à quitter Lima et à se retirer dans la montagne, au couvent de Santa-Anna de Huamanga, pour y respirer un air plus pur. Il vécut dans ce nouveau milieu avec grande édification, et en si haute réputation, qu'on le recherchait avec un pieux empressement pour le consulter ou se confesser à

lui. Les malades surtout tenaient à l'avoir auprès d'eux, car les paroles de vie qui tombaient de ses lèvres inspiraient à tous patience et résignation. Il n'avait, du reste, qu'à laisser parler son cœur pour communiquer aux autres ce qu'il pratiquait le premier. Le changement de climat n'ayant point amélioré sa santé, le P. Alphonse se voyait réduit à une pénible inaction ; saintement indifférent à tout, il s'abandonna filialement au bon plaisir divin, et accepta généreusement la souffrance qui semblait, plus que jamais, devoir être son partage en ce monde.

Tandis que le V. Religieux se sanctifiait ainsi dans la solitude du cloître, le roi d'Espagne, Philippe II, le proposa pour l'évêché du Paraguay, prenant à ses frais l'expédition des Bulles. Le P. Alphonse était loin de soupçonner que l'on songeât à lui pour l'épiscopat. Il se préparait actuellement à la mort, quand arrivèrent les Lettres du roi et les Bulles du Pape, le nommant à l'évêché du Paraguay.

Considérant alors qu'il était appelé au travail et à la fatigue bien plus qu'aux honneurs, il se rendit immédiatement à Lima pour se faire sacrer, comptant se remettre aussitôt en route pour aller prendre la conduite de son troupeau. Mais ses Frères en Religion et les personnes qui lui portaient une réelle affection l'engagèrent vivement à refuser l'épiscopat, convaincus que sa santé si frêle ne lui permettrait pas de s'acquitter convenablement des multiples devoirs de la charge pastorale ; d'ailleurs le trajet qui le séparait du Paraguay était trop périlleux pour qu'il pût l'entreprendre sans exposer sa vie.

Ces raisons, humainement convaincantes, ne firent néanmoins aucune impression sur le V. Père, tant la conduite de Dieu est différente dans les sentiments qu'il inspire et les mouvements qu'il communique à ses élus ! Le P. Alphonse remercia ses amis, mais leur dit que, n'ayant jamais eu ni le désir, ni même la pensée d'être évêque, il n'avait qu'à se soumettre aux desseins de Dieu, qui userait à son gré de son humble personne ; c'est pourquoi il s'abandonnait absolument à sa Providence pour aller demeurer, vivre ou mourir, là où il plairait à Dieu. Après un tel langage, il prit résolument le chemin de son diocèse, avec les provisions de route mises à sa disposition par le vice-roi du Pérou.

Ce voyage eut un succès inespéré ; et l'on comprit alors qu'en résistant aux persuasions de ses Frères, le P. Alphonse avait agi sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, sans nul mélange d'ambition humaine. Non seulement il n'éprouva aucun accident fâcheux, mais de plus, il laissa en route sa faiblesse et ses langueurs, et arriva sain et sauf, mieux portant que jamais, à l'Assomption, ville principale de son diocèse.

Le premier soin du V. Prélat fut de régler son temps et sa maison. La chambre qu'il se réserva ressemblait pour l'ameublement à la cellule d'un moine. Ni pages, ni laquais dans cette demeure épiscopale ; mais un personnel fort restreint, dont l'entretien exigeait si peu de frais, que l'Evêque,

malgré la modicité de ses ressources, trouvait encore moyen de distribuer de larges aumônes. Il disait son Office aux heures prescrites par la Règle et les Matines à minuit invariablement. Il célébrait la Messe avec une angélique dévotion, ou, en cas d'empêchement, assistait à celle de son chapelain, à genoux et sans appui, sur la dalle nue du sanctuaire; il prolongeait ensuite son oraison, un temps considérable. Audience était librement donnée à tout venant. S'agissait-il de simples faveurs, le Prélat les accordait sans difficulté; mais pour tout ce qui intéressait la justice ou le bien général, il pesait ses décisions au poids du sanctuaire, rendant à chacun ce qui lui était dû. Ni sollicitations, ni prières, ni considérations d'aucune nature ne purent jamais le faire dévier des règles de l'équité.

Son clergé et son diocèse ayant un urgent besoin de réforme, le V. Père se mit aussitôt à l'œuvre, avec le zèle et le courage d'un Saint. On ne saurait se faire une juste idée de tout ce qu'il eut à souffrir. Ceux qui avaient vieilli dans de coupables coutumes, ne voulant pas s'amender, refusèrent d'obéir à ses sentences et en appelèrent devant les tribunaux civils. D'autres, plus obstinés, employèrent la menace, les injures et les dernières violences.

Le V. Prélat se montra intrépide dans la poursuite de ce qu'il avait si généreusement commencé. L'un des plus opposants était un officier de la justice. Ce mauvais juge, sentant les reproches de sa conscience et redoutant la sentence que le vénérable Evêque s'apprêtait à porter contre lui, se mit à la tête des mécontents et se rendit au palais épiscopal, suivi d'une bande de gens sans aveu. Un serviteur aperçut l'escorte à temps : avertir son maître et fermer les portes fut l'affaire d'un moment. Le P. Alphonse revêtit à la hâte ses habits pontificaux, prit sa mitre et sa crosse, et, avec une constance admirable, se présenta lui-même au-devant de ses ennemis. — « Qui cherchez-vous? leur demanda-t-il d'une voix forte, me voici. » Si ces paroles ne firent pas tomber à la renverse ces téméraires, elles les frappèrent du moins d'une telle frayeur qu'ils restèrent comme interdits. Mais, l'impression passée, ils se jettent sur leur Pasteur, se saisissent de sa personne, lui arrachent les ornements sacrés et le poussent avec violence jusqu'au vaisseau qu'ils tenaient en réserve dans le port pour l'emmener loin de la ville.

Il ne manquait plus à cette scène, pour la rendre toute semblable à celle dont fut victime le divin Maître au moment de son arrestation, que les liens et les coups. L'histoire ne mentionne pas ces détails, mais il est certain que le Prélat fut brutalement traité et qu'il serait mort de faim sur le navire, sans la charité d'un des gardiens. Cet homme, ému de compassion et moins perverti que les autres, lui passait tous les jours, à l'insu de son chef, quelques vivres pour le sustenter.

Dieu, qui n'oublie jamais les siens, prit alors en main la cause de son ministre. Le vaisseau était à peine arrivé à Buenos-Ayres, que la vengeance du ciel éclata terrible sur le juge et ses complices, emportés par une mort

foudroyante, sans qu'un seul échappât. Ainsi délivré de ses ennemis, le Prélat pouvit rentrer dans son diocèse en toute liberté.

Mais, comme aucune occasion favorable ne se présentait et que l'attente pouvait se prolonger indéfiniment, le P. Alphonse prit le parti d'informer la cour d'Espagne de ce qui venait d'arriver et de prier Sa Majesté d'agréer sa démission. Cette demande semblait légitime, vu l'âge avancé de l'Evêque, qui comptait déjà plus de soixante-dix ans. Le roi néanmoins ne crut pas devoir consentir, et préféra confier au digne Religieux la direction du diocèse de Méchoacan dans la Nouvelle-Espagne.

Le V. Prélat partit aussitôt pour Lima, tout joyeux de pouvoir se retrouver au milieu de ses Frères. « Heureux les travaux qui me procurent le bonheur de venir me reposer auprès de vous ! » leur dit-il en les embrassant. Il fut reçu avec les égards dus à son rang et à ses mérites ; les exemples qu'il donna à la communauté, pendant son court séjour à Lima, montrèrent que la ferveur des serviteurs de Dieu, loin de diminuer avec les années, augmente toujours et soutient la faiblesse de l'âge. Malgré sa vieillesse et l'épuisement de ses forces, le P. Alphonse se levait pour l'Office de nuit, suivant son ordinaire, puis restait en prières jusqu'à quatre heures du matin, disait ensuite sa messe et se comportait en tout comme un simple Religieux. Il conféra, une fois, les Saints Ordres dans l'église conventuelle. Le Prieur l'ayant invité à chanter la Passion, le Vendredi-Saint, le pieux Evêque le fit volontiers et d'une manière si saisissante que tous les assistants, partageant son émotion, ne pouvaient retenir leurs larmes.

Après les fêtes de Pâques, il se rendit à son nouveau poste. Son zèle s'y trouva plus à l'aise, pour travailler efficacement à la gloire de Dieu, que dans le diocèse qu'il avait été contraint d'abandonner. Il eut bien à soutenir quelques contradictions ; mais, par sa conduite ferme et prudente, il surmonta les difficultés et mit partout l'ordre désirable. L'affection et la reconnaissance qu'il conserva à son couvent de Lima ne se démentirent jamais. Il en donna une belle preuve en envoyant à ses Frères, peu après son installation, de magnifiques tentures de soie pour orner le reposoir du Jeudi-Saint.

Le P. Alphonse gouverna le diocèse de Méchoacan, six années entières ; et, plein de mérites, orné de vertus, entra dans la joie de son Seigneur l'an 1598. — (Melendez ; Fontana.)

1446 — A Bologne, au monastère de Saint-Mathias, la V. Mère CÉCILE FACCIOLI, Religieuse de grande vertu. Au moment de sa mort, plusieurs Sœurs entendirent un concert d'orgue qui ne ressemblait en rien aux musiques de la terre. C'était, sans doute, un avant-goût des harmonies du ciel dont sainte Cécile voulait faire jouir sa protégée à l'heure de son trépas (1446). — (Pio.)

1521 — A Poissy, la V. Sœur JULIENNE DE LA CHAPELLE, de naissance illustre. Elle méprisa les avantages que lui assurait son droit d'aînesse au sein d'une famille puissante et riche, et vint prendre l'habit au monastère de Poissy, contre le gré de ses parents. Après vingt-et-un ans passés dans les jeûnes, les oraisons, l'assiduité à l'Office divin, elle alla recueillir la palme de ses mérites, l'an 1521, à l'âge de trente-cinq ans. — (*Mém. de Poissy.*)

1689 — A Poitiers, au monastère de Sainte-Catherine, la V. Mère MARIE PÉRONNEAU. Placée, malgré sa jeunesse, à la tête du Noviciat, elle donna dans cette charge les preuves des plus excellentes vertus, surtout de l'humilité. Elle mourut à la fleur de l'âge, après vingt-cinq jours de grandes souffrances, qui purifièrent son âme et lui ouvrirent les portes de l'éternité bienheureuse, l'an 1689. — (*Mém. de Poitiers.*)

XXX JUILLET

Le Bienheureux MANNÈS DE GUSMAN, Frère de notre glorieux Père S. Dominique.

(123.)

Félix de Gusman et la B. Jeanne d'Aza, sa pieuse épouse, obtinrent du ciel trois fils qui édifièrent la sainte Eglise par leurs vertus et leurs grandes œuvres sacerdotales. Le premier, nommé Antoine, mourut en odeur de sainteté dans un hôpital où il avait généreusement dépensé sa vie au service des pauvres et des malades. Le second reçut le nom de Mannès ou Mamert sur les Fonts baptismaux ; il était destiné par la divine Providence à devenir, dans la fondation de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, l'un des plus précieux auxiliaires de Dominique, le plus jeune et le plus illustre des trois frères.

Selon toute probabilité, Mannès naquit vers le milieu du XII^e^ siècle. Voici ce qui nous conduit à cette assertion. Notre B. Père et Fondateur vint au monde en 1170. Or, ses historiens nous disent qu'il fut demandé au Seigneur par sa mère après l'entrée de ses frères aînés dans le clergé. « La consécration de leurs deux fils au service du sanctuaire, dit la M. Drane, laissa Don Félix et Jeanne d'Aza sans héritier pour perpétuer leur nom, et tous deux désiraient vivement que le ciel leur accordât un autre enfant. » Ce choix de l'état ecclésiastique ne peut guère avoir été fait par le jeune Mannès avant l'âge de quinze à vingt ans.

La légende du bréviaire dominicain nous atteste que, grâce aux saints exemples dont il fut l'heureux témoin au foyer domestique, ce fils prédestiné jeta de bonne heure un vif éclat par l'innocence de sa vie et la pureté de ses mœurs. Ses parents, en effet, étaient des modèles de toutes les vertus ; « et l'enfant, au dire d'un pieux docteur, est imitateur, toujours empressé de reproduire ce qu'il voit et ce qu'il entend. » Notre Mannès eut l'immense avantage de n'entendre, au sein de la famille, que de bonnes paroles, de n'y voir que des exemples édifiants. C'est bien de lui que l'on peut dire qu'il suça la piété avec le lait de sa mère !

Le Bienheureux s'engagea donc dans la milice sacrée, à l'exemple d'Antoine, son frère aîné. Mais dans quelle ville et dans quelle école s'initia-t-il aux lettres humaines ? dans quelle université étudia-t-il les sciences sacrées, avant d'entrer dans les saints Ordres ? L'histoire ne le dit pas. Et, le sacerdoce reçu, quelles fonctions eut-il à remplir, quel poste occupa-t-il dans l'Eglise de Dieu ? Nous ne le savons pas davantage. Les anciens chroniqueurs nous laissent seulement entendre qu'il s'adonna avec ardeur à la contemplation des choses divines. Cet attrait semble avoir été le caractère distinctif du B. Mannès, le don particulier qu'il reçut de Celui qui distribue ses grâces de choix à qui il veut et comme il veut. Gérard de Frachet, Thierry d'Apolda, le bréviaire dominicain décernent, en effet, d'un commun accord au Bienheureux la qualification d'homme contemplatif ; — *contemplatoris nomine passim nuncupari consuevit.* (Brev. Ord. Præd. xxx Julii.) Il puisa dans ses entretiens intimes avec Dieu le feu sacré d'un zèle pur et ardent pour le salut de ses frères, et commença bientôt à prêcher aux fidèles la parole sainte.

L'Espagne fut probablement le premier théâtre de son apostolat. Or, vers le même temps, Dominique évangélisait le Languedoc avec le courage et la constance que l'on sait ; Mannès le rejoignit, et tous deux travaillèrent de concert à extirper l'ivraie du champ du Père de famille. Nuls dangers, nulles fatigues, nulles menaces ne furent capables de ralentir leur ardeur.

Lorsque son frère eut conçu le dessein d'instituer un nouvel Ordre religieux voué à la prédication de l'Evangile, notre Bienheureux fut des premiers à lui donner son nom et à lui apporter son concours.

Il prit l'habit des Frères-Prêcheurs en 1216, et, le jour de l'Assomption 1217, dans la cérémonie touchante qui vit Dominique recevoir, à Prouille, la profession solennelle de ses premiers compagnons,

il devint le fils, selon l'esprit, de celui dont il était le frère aîné selon la chair.

Peu de jours après, le saint Fondateur dispersait ses Frères dans les différentes contrées de l'Europe ; le B. Mannès fut envoyé à Paris avec Matthieu de France, Bertrand de Garrigue, Michel de Fabra, Jean de Navarre, Laurent d'Angleterre, et le Frère convers Odéric de Normandie. Les nouveaux apôtres partirent, en deux bandes, à pied, sans argent, sans autre ressource que leur confiance en Dieu ; Mannès, Michel de Fabra et le Fr. Odéric arrivèrent les premiers, le 12 septembre 1217.

Après dix mois d'une vie inconnue dans un logement provisoire, ils furent mis en possession de la maison de Saint-Jacques par un concours de circonstances providentielles.

Les prédications du B. Mannès produisirent, à Paris, des fruits de salut très abondants. Le ciel l'avait doué d'un merveilleux don pour attirer les âmes : on ne résistait pas à la force mystérieuse de cet esprit de paix, de douceur, de sérénité qui régnait en sa personne.

Nous ignorons combien de temps notre Bienheureux demeura dans la capitale ; nous ne savons pas, non plus, s'il exerça son ministère apostolique en d'autres villes de France. Il existe seulement quelques indices qu'il fit un rapide séjour au monastère de Notre-Dame de Prouille, en qualité d'aumônier.

De retour en Espagne, Mannès mit son ardeur et ses soins à consolider, à Madrid, la récente fondation d'un couvent de Sœurs, dont la direction lui fut confiée par saint Dominique. Voici, en effet, ce qu'on lit dans une lettre du B. Père aux Sœurs de Madrid : « Nous mandons à notre très cher Frère Mannès, qui a tant travaillé pour votre maison et vous a établies dans votre saint état, de disposer, de régler et d'ordonner les choses comme il lui semblera bon, pour que vous viviez saintement et religieusement...

« Nous lui donnons pouvoir de vous visiter, de vous corriger, et même de déposer la Prieure, s'il le juge nécessaire, mais avec le consentement de la plus grande partie des Religieuses ; il pourra aussi vous accorder des dispenses, selon qu'il l'estimera prudent. »

On se demande tout naturellement quel motif a pu déterminer notre saint Fondateur à rappeler son frère de Paris où il exerçait un ministère si fécond, pour le placer à la tête d'une simple communauté de femmes. Etait-ce le désir de favoriser cet attrait pour la contemplation qui poussait si fortement cette grande âme vers la solitude?

Etait-ce pour donner aux Sœurs du monastère naissant un directeur parfaitement instruit des secrets de la vie spirituelle, et, par là, très apte à guider ses chères filles dans les sentiers difficiles de la perfection où il souhaitait les voir marcher? Etait-ce à la fois pour l'un et l'autre de ces deux motifs? il est permis de le penser.

Selon toute apparence, notre Bienheureux continua ses fonctions auprès des Sœurs de Madrid, une douzaine d'années environ. On marque généralement sa mort à l'an 1230; mais il semble que la date en doive être reculée de trois ou quatre ans. D'après Rodrigue de Cerrat, auteur espagnol du XIII[e] siècle, quand on eut appris en Espagne la canonisation du B. Dominique, laquelle eut lieu en 1233, son frère Mannès vint à Calaroga et exhorta les fidèles à construire un sanctuaire au lieu même de la naissance du Saint. Il ajouta : « Contentez-vous, pour le moment, d'un modeste oratoire; mon frère, quand il le voudra, saura l'agrandir. » Les habitants entrèrent aisément dans ses vues et élevèrent une humble chapelle. Environ trente ans plus tard, la prophétie du B. Mannès se réalisait. Le roi de Castille et de Léon, Alphonse X, jeta, en cet endroit, les fondements d'une magnifique église, et, à côté, ceux d'un monastère de Sœurs Dominicaines.

La dépouille mortelle du B. Mannès reçut la sépulture à Gumiel d'Izan, au tombeau de ses ancêtres, dans un monastère de Cisterciens. Le Seigneur y manifesta la gloire de son serviteur par de nombreux miracles. « On l'y vénère comme un Saint, écrivait déjà l'auteur des *Vies des Frères*, et ses précieux restes sont conservés avec honneur près de l'autel. » Plus tard, ses ossements furent transportés au maître-autel avec les reliques des autres Saints. Les fidèles lui rendirent un culte public qui persévéra jusqu'à nos jours, et mérita ainsi d'être approuvé et confirmé par le Souverain Pontife Grégoire XVI.

Les Cisterciens ont voulu revendiquer pour eux le B. Mannès et inscrivirent son nom parmi les saints personnages de leur Ordre. Don Henriquez en fait mention en ces termes dans son *Ménologe*, au 11 mars : « Dans l'église de Saint-Pierre, près de Gumiel, mémoire de Mamert, moine de Cîteaux et abbé du même monastère, frère du très saint confesseur Dominique, instituteur de l'Ordre des Frères-Prêcheurs; par ses grandes mortifications et ses bonnes œuvres, il s'est assuré une place dans la céleste Jérusalem. Ses restes sacrés, par l'autorité des Supérieurs ecclésiastiques, ont été retirés de l'obscurité du tombeau, pour être placés avec honneur parmi les corps de plu-

sieurs autres Saints, au-dessus de l'autel qui leur est dédié. » Don Henriquez a dû probablement croire à l'identité d'un pieux abbé de Gumiel du nom de Mamert et de notre B. Mannès, ensevelis tous deux dans ce même monastère.

Les Bollandistes adoptèrent d'abord le sentiment d'Henriquez (Martii, t. II, dies XI). Plus tard, ils corrigèrent discrètement cette erreur, dans leurs annotations à la vie de saint Dominique, et terminèrent de la sorte leur dissertation. « Henriquez s'efforce de confirmer son dire par quelques témoignages insérés aux notes; néanmoins il nous paraît plus probable que ce frère de saint Dominique appartenait à l'Ordre des Frères-Prêcheurs. C'est pourquoi nous prions les RR. PP. Dominicains de nous montrer clairement si le culte de ce Mannès ou Mamert est public et licite, afin qu'il puisse être inséré dans nos *Actes* parmi les Saints et les Bienheureux ».

Rome a parlé depuis; la question est donc résolue, et les auteurs des *Acta Sanctorum*, délivrés de tout scrupule, pourront ajouter à leur collection la vie du B. Mannès, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Le V. Père LOUIS GANDULLO,
Missionnaire aux Philippines (*)

(16..)

Tout ce qui regarde cet admirable serviteur de Dieu sort si manifestement des voies ordinaires, que l'historien de sa Province, Diego Advarte, ne rapporte les grâces dont il fut favorisé qu'avec beaucoup de circonspection, et en appuyant ses dires sur trois preuves solides. La première, l'empressement de cet humble Religieux à soumettre ses visions au jugement de personnes expérimentées, qui avaient sa confiance. La seconde, son extrême réserve à en parler, à tel point que ses directeurs durent parfois employer le précepte pour le forcer de s'en ouvrir plus explicitement, quand le bien commun

(*) *Hist. Philip.*

semblait le réclamer ; encore n'obéissait-il qu'en taisant son nom. La troisième enfin, la sainteté de sa vie, ornée de pratiques de vertus incompatibles avec un état d'illusion et d'erreur.

Louis Gandullo naquit à Aracena, dans l'archidiocèse de Séville, de parents nobles. Deux de ses proches, Religieux du couvent de Saint-Paul, tous deux grands prédicateurs, aimaient à s'entretenir avec lui, et ce fut à la suite de leurs fréquentes conversations que l'enfant sentit naître les premiers germes de sa vocation. Son attrait pour la famille dominicaine devint même si fort, qu'à l'âge de quatorze ans, il faisait secrètement le vœu d'en revêtir un jour les livrées. Mais cet acte religieux, accompli pourtant après mûre délibération, allait presque aussitôt s'effacer de sa mémoire, Dieu en disposant ainsi, pour lui permettre de venir en aide à sa mère, demeurée veuve, et de procurer l'établissement de ses sœurs.

Dans le monde, le jeune Louis cultiva avec soin la dévotion du Rosaire, ce qui lui attira du ciel de précieuses faveurs. Après avoir pourvu aux intérêts de sa famille, il partit pour les Indes et vint se fixer dans la Nouvelle-Espagne. Là, oublieux des pieuses pratiques qui avaient soutenu sa jeunesse, il se laissa entraîner au vice, mena même une vie scandaleuse, et, un jour, le bruit courut qu'un mandat d'arrêt allait être lancé contre lui. Il détourna le coup par une fuite précipitée. En arrivant à Puebla, rentrant en lui-même et pleurant ses désordres, il vint demander l'habit au Prieur du couvent de cette ville, sans néanmoins se souvenir du vœu dont nous avons parlé. On l'accueillit au noviciat, malgré certains scrupules qu'il manifestait, à propos d'une caution de confiance à laquelle il s'était engagé.

Il poursuivait ses exercices, au grand contentement de son âme, quand, pour cause de pauvreté, les Supérieurs envoyèrent les novices au couvent de Mexico. Louis portait l'habit depuis quatorze mois, attendant le moment de son admission définitive.

On souleva alors de nouveau la question de l'engagement qu'il avait pris de servir de caution. Le P. Jean Volante, savant Religieux, étudia le cas à fond, et déclara au novice qu'il n'y avait aucune difficulté dans son affaire. « Je puis donc dès maintenant me tenir pour profès », dit le jeune homme. Et sur une réponse affirmative, il se mit à genoux, fit ses trois vœux, se promettant de les renouveler en public entre les mains de son Supérieur. Mais, le jour même, l'homme à qui la caution avait été promise se présenta pour se plaindre du préjudice qu'on lui causait, en retenant ce Frère qui, rentré dans le

siècle, aurait toute facilité de solder par son travail la dette à laquelle il s'était obligé.

Il était certain qu'une parole donnée, non par motif de justice, mais par esprit de charité chrétienne, ne pouvait rigoureusement priver le novice d'un bien meilleur, celui de l'état religieux. Cette considération néanmoins ne fut point écoutée : on rendit au jeune homme ses habits séculiers et on le congédia.

Rejeté contre son gré sur la mer orageuse du monde, Louis Gandullo, résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, prit ses grades à l'université de Mexico et fut ensuite chargé d'une paroisse composée d'Indiens. Mais son attrait le poussait toujours vers le cloître. Le vœu fait dans son enfance lui revint alors en mémoire et, s'agenouillant devant son Crucifix, il conjura le Seigneur de lui faire la grâce de s'acquitter au plus tôt de sa promesse. Il priait encore quand le divin Maître lui apparut sous les traits d'un *Ecce Homo*, reposant sur lui un regard de complaisance. A dater de ce jour, le vertueux prêtre tenait son esprit tellement absorbé dans la contemplation céleste, qu'il ne pouvait le ramener aux choses de la terre. Redoutant l'illusion, il conféra de son état avec un savant Religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Moralès, qui le rassura et lui déclara qu'il se trouvait en bonne voie. Il s'était, en outre, rendu si familier le souvenir de la Passion, qu'allant et venant, il s'imaginait avoir toujours près de lui son Sauveur crucifié.

Une nuit, il entendit tout à coup une voix l'appeler par son nom, lui disant d'aller à Mexico reprendre l'habit des Frères-Prêcheurs. Docile au conseil, Louis partit immédiatement et demeura huit jours entiers dans la ville, pour attendre l'arrivée du Provincial, mais sans rien dire à personne de son dessein. Il venait seulement faire ses dévotions dans notre église. Nos Pères édifiés de sa piété, résolurent alors, à son insu, de lui rendre l'habit et de l'admettre tout de suite à la profession. On soumit le cas à plusieurs théologiens, entr'autres au P. Moralès, ce vénérable Jésuite dont nous avons parlé. Tous répondirent que la chose pouvait se faire.

Louis Gandullo, ne soupçonnant rien et ne voyant point arriver le Provincial, songea à repartir et vint saluer le P. Moralès. « Mon bon ami, lui dit ce dernier, vous ignorez sans doute que les Pères de Saint-Dominique sont tous portés à vous recevoir. On m'a parlé de l'affaire : attendez donc, tout s'arrangera pour le mieux. » En effet, dès son arrivée, le Provincial approuva la déclaration du conseil conventuel, reçut à l'habit et à la profession le digne ecclésiastique,

et lui confia la direction du Noviciat, et plus tard celle des études, au couvent de Puebla.

Tandis que le P. Louis vaquait à ces différents emplois, un certain nombre de Frères-Prêcheurs, se rendant aux Philippines, s'arrêtèrent dans son couvent. Parmi ces fervents missionnaires, se trouvait le P. Jean Volante. Gandullo aurait bien voulu se joindre à eux, mais les Supérieurs lui conseillèrent d'attendre en paix l'heure de la Providence.

Cette heure ne tarda pas à sonner.

Un jour qu'il méditait sur la vie voyagère de Notre-Seigneur, il aperçut le Divin Maître dans l'attitude d'un voyageur qui partait de l'autel, du côté de l'Evangile; sa tête était découverte, ses cheveux épars, et tout son extérieur accusait un état de fatigue extraordinaire. « Ah! s'écria aussitôt le V. Père, je le vois bien maintenant, Seigneur, ce n'est pas en carrosse que vous alliez par le monde, mais pieds nus, accablé de mille sollicitudes, épuisé par les travaux pour l'amour des hommes! »

A trois reprises, il eut au réfectoire une autre apparition qui semblait lui présager pour l'avenir d'immenses labeurs. C'était la même vue de Notre-Seigneur, misérablement vêtu et passant devant les tables comme pour demander l'aumône. Ce jour-là, le bon Père se priva de sa pitance et la donna tout entière aux pauvres. Le souvenir de cette vision ne le quitta plus, et, quand il rencontrait quelques Indiens à peine vêtus, il savait tirer de son cœur, à l'adresse de ces infortunés, des paroles d'encouragement et de consolation.

Pendant que le P. Louis vivait ainsi uni à Dieu, dans l'attente d'une occasion propice pour les Philippines, le P. Sanchez, mû par des raisons qui lui paraissaient solides, entravait par ses démarches en Espagne la fondation de la Province du Rosaire. N'ayant pu y réussir, il multiplia ses instances auprès du vice-roi pour arrêter, au Mexique, le départ des missionnaires. Quinze seulement furent autorisés à s'embarquer : les autres durent retourner en Espagne ou rester au Mexique. Louis Gandullo se trouvait dans cette dernière catégorie. Mais Dieu, qui le voulait aux Philippines, allait disposer les choses de telle sorte, qu'il y serait envoyé par celui-là même qui avait solennellement déclaré qu'il n'y mettrait jamais les pieds.

Un Religieux de Puebla, tombé dans une faute publique, fut, sur l'ordre du vice-roi, arraché brutalement de son couvent et emmené ignominieusement au port de Vera-Cruz, pour être conduit en

Espagne. L'évêque du lieu, indigné de voir un tel mépris des immunités ecclésiastiques, lança l'excommunication contre l'auteur de l'attentat. Le P. Louis avait ressenti douloureusement l'injure faite à l'Eglise ; devant prêcher peu de jours après, il résolut de parler sur ce sujet, en ayant soin de soumettre son sermon au P. Diego Vincent, lecteur en théologie, et au P. Jean de Cobo, de passage au couvent. L'un et l'autre, ainsi que le Prieur, le confirmèrent dans son dessein : le sermon fut donné tel qu'il avait été préparé et approuvé. Dès le lendemain, le saint Religieux était cité à la barre du vice-roi, et menacé de porter lui-même la peine de son audacieuse conduite, s'il se refusait à dénoncer celui qui l'avait poussé à agir de la sorte. L'accusé répondit noblement qu'il s'était cru obligé en conscience de protester contre l'acte arbitraire et criminel du gouvernement, et de flétrir le scandale qu'on avait donné en bannissant du Mexique plusieurs de ses collègues pour avoir tenu le même langage. « Quant au châtiment dont vous me menacez, ajouta-t-il, je le reçevrai de grand cœur ; ni mon état, ni mon office ne me permettent de rendre les autres responsables des paroles que je dis en chaire. » Il n'eut pas le temps de s'expliquer davantage : la sentence de bannissement perpétuel aux Philippines fut immédiatement portée contre lui.

Louis Gandullo obtenait ainsi providentiellement la réalisation de tous ses vœux. Il partit aussitôt avec le P. Jean de Cobo et cinq autres Religieux : les PP. Jean-Chrysostome, Jean Garcia, Thomas Castellat et deux convers, Jean Deza et Pierre Fernandez, le dernier plus connu sous le nom de *saint Frère*. Un ecclésiastique, Jean Fernandez de Léon, et un très pieux jeune homme appelé Jean de Soria, voulurent par dévotion partir avec les Pères pour cette lointaine mission.

Ils ne trouvèrent au port d'Acapulco qu'un vieux navire étroit et chargé de passagers. Le capitaine n'accepta que deux Pères. Les autres, néanmoins, mettant en Dieu leur confiance, montèrent sur une frêle embarcation et se lancèrent à la poursuite du vaisseau déjà parti, avec le ferme espoir d'adoucir le pilote. C'est ce qui arriva.

A peine le navire était-il en pleine mer, qu'il commença à faire eau. Le capitaine supplia aussitôt nos Religieux de recommander au ciel la traversée : « La première bourrasque, ajouta-t-il, pourrait fort bien nous engloutir. » Les Pères s'empressèrent de le rassurer, en lui promettant de faire de leur mieux pour conjurer ce malheur. Mais bientôt une furieuse tempête vint les assaillir. Le P. Louis, monté sur le tillac, éprouva un sentiment si vif de ses fautes, qu'il demanda

au Seigneur de tourner contre lui seul sa trop juste colère. Marie lui apparut alors. « Que me veux-tu ? lui dit-elle, me voici. » — « Ah ! sainte Mère de Dieu, s'écria le bon Père, soyez avec nous et pour nous. » La tourmente continuait toujours. On jeta à la mer une relique de sainte Madeleine et un *Agnus Dei ;* on chanta les Litanies, et peu à peu le danger disparut.

Cette préservation miraculeuse fut attribuée aux mérites des missionnaires, et quand le bruit d'une apparition de la Très Sainte Vierge se répandit parmi les passagers, plusieurs d'entre eux, jusqu'alors rebelles aux exhortations du P. Louis, répondirent à ses avances et se mirent en règle avec leur conscience.

La traversée se poursuivit sans incident jusqu'à Manille. Le V. Père reçut en partage l'évangélisation de certains districts du Pangasinan, où il se rendit immédiatement avec deux compagnons, malgré la saison des pluies. Ils passèrent la première nuit dans une cabane abandonnée, et, après un court sommeil, se mirent en oraison. Le V. P. Louis eut un ravissement. Il lui semblait voir devant lui un chemin large, mais raide et sablonneux, aboutissant à une plaine plantée d'arbres. A ses côtés se tenait un jeune homme d'une beauté céleste, auquel il demanda quel était ce chemin ? « Celui que vous devez suivre », fut-il répondu. Il essaya donc de le monter, mais, malgré ses efforts, il n'avançait presque pas ; ses pieds, glissant sur le sable, avaient peine à le porter : toutefois, il ne tomba point. Son jeune guide gardait le silence et ne semblait nullement s'intéresser à sa peine. En même temps, une voix du ciel l'avertit qu'il aurait d'immenses travaux à affronter ; mais qu'il ne perdît pas courage, les choses iraient bien. Le Père aperçut ensuite une foule de gens de tous pays entourant des marques d'une touchante affection quelques Religieux de Saint-Dominique. Il comprit par là que plusieurs de ses Frères partageraient ses travaux.

Le V. Père communiqua sa vision à Jean de Soria, en le priant de demander à Dieu ce qu'elle pouvait signifier. La réponse ne se fit pas attendre. La vision marquait les difficultés de l'apostolat réservé au missionnaire, ses voyages, en Chine notamment, et finalement ses succès. Quant au jeune guide placé près de lui, on sut plus tard que c'était son ange gardien. Nos Religieux poursuivirent leur route et arrivèrent épuisés de fatigues à Binalatongan. Obligés de marcher pieds nus à travers les ronces et les épines, ils étaient tout en sang. Louis Gandullo ne prit pas garde à ses plaies, qui bientôt s'enveni-

mèrent et mirent ses jours en danger. Or, il n'y avait en ce lieu ni médecins, ni remèdes. Que faire ? La position devenait critique, quand un Religieux de Saint-Augustin vint à passer dans cet endroit. D'après son conseil, on appliqua sur les jambes du malade quelques feuilles d'une plante sauvage : le lendemain toute trace du mal avait disparu. La guérison tenait vraiment du prodige, car on reconnut après coup que le remède employé était un poison très dangereux.

Le V. Père laissa ses compagnons rayonner dans la contrée, et resta seul, s'employant à la conversion des moribonds et au baptême des enfants. Quelques rares familles cédèrent à ses prières, mais la grande majorité des parents refusa de répondre à ses avances. Ça et là cependant, il put recueillir un petit nombre de catéchumènes, et, afin de donner plus d'éclat à la cérémonie de leur baptême, il la fixa au jour de l'Assomption.

Sur ces entrefaites, les Supérieurs envoyèrent dans ces parages le P. Bernard de Sainte-Catherine, avec le titre de Vicaire de la mission. Dans ses courses apostoliques, en compagnie du P. Louis, ce V. Père rencontra deux Indiens et essaya de les amener aux pratiques de la religion chrétienne. Il ne reçut de leur part que de grossières injures. La nuit suivante, Louis Gandullo, priant pour ces deux égarés, aperçut Notre-Seigneur avec les deux Indiens à ses côtés : « Prie-moi ; prie-moi bien pour eux », lui disait le bon Maître. A quelques jours de là, le V. Père, dans une sortie à la campagne, rencontra l'un des deux obstinés, et s'adressant à son Supérieur qui était présent : « Demandez à cet homme, s'il consent cette fois à recevoir le baptême. » L'Indien répondit avec douceur qu'il le désirait de toute son âme. Il reçut, en effet, cette grâce et mourut comme un prédestiné. L'autre Indien se convertit, à son tour, et devint dans la suite un auxiliaire très précieux pour la mission, en remplissant dignement les fonctions de catéchiste en chef.

Dans une autre tournée, le vaillant missionnaire, voyant passer près de lui un pauvre homme, lui demanda la permission de baptiser son enfant. Ce fut peine perdue. Alors s'adressant à Notre-Seigneur : « Donnez-moi vous-même ce petit, dit-il, puisque son père n'y veut point consentir. » A ces mots, l'Indien revint immédiatement sur ses pas, fit baptiser l'enfant et se disposa à recevoir la même grâce.

Un jour, Louis Gandullo se présente dans une case pour voir un petit garçon qu'on s'efforçait de lui cacher. Mais l'enfant, avançant la tête, se mit à sourire au missionnaire, voulut le suivre à sa résidence,

et n'eut pas de plus grand bonheur que d'aller à la recherche de ses compagnons d'âge pour les amener à nos Pères.

La fête de l'Assomption étant arrivée, la cérémonie du baptême se fit avec toute la solennité désirable. Le soir même, pendant le chant du *Salve Regina*, le P. Louis vit la Sainte Vierge abaissant ses regards maternels sur chacun de ses Frères. Il raconta sa vision au Père Vicaire, et le pria d'en dire un mot à la communauté, tout en cachant son nom, afin d'exciter les Religieux à travailler avec plus de ferveur au salut des âmes.

Bientôt, le V. Père, atteint des fièvres du pays, dut s'aliter. Il languit quelque temps, et, comme son état empirait, il crut sa dernière heure venue. Dans cette extrémité, il rappela à Notre-Seigneur la parole qu'il lui avait donnée, que ses travaux ne seraient pas superflus, qu'il en verrait les fruits. « Tes travaux ne font que commencer par cette maladie », répondit le divin Maître.

Louis Gandullo garda la chambre durant trois mois. Au milieu de son abattement, il recevait du ciel des grâces bien précieuses. Un jour, entre autres, il lui fut donné d'approcher ses lèvres de la plaie sanglante du côté de Jésus. Ces trois mois passés, on l'envoya à Manille dans l'espoir qu'un changement d'air accélérerait la convalescence : il lui fallut attendre longtemps encore le retour de ses forces. Enfin, il put rentrer au milieu de ses compagnons d'apostolat.

Il les trouva sous le coup d'un réel découragement. Sur son conseil, ils se partagèrent par petits groupes dans les principaux centres du district : ce qui devait faciliter leur ministère, sans parler de l'édification produite autour d'eux par leur sainte vie. Pour lui, demeuré seul à Binalatongan, il s'organisa sur un meilleur pied. Son premier soin fut d'envoyer son fidèle catéchiste publier partout que c'était une honte pour les indigènes d'avoir tant tardé jusqu'ici à amener leurs enfants aux missionnaires, venus de si loin pour vivre au milieu d'eux. Cette simple remontrance eut un résultat qui dépassa son attente. Dès le premier jour, plus de quatre-vingts enfants lui furent présentés. La moisson devenait abondante, mais, à cause de leur petit nombre, les ouvriers évangéliques étaient obligés de limiter leur action. Le P. Louis parvenait néanmoins à secourir des peuplades plus éloignées. Ayant appris qu'à une grande distance de sa mission, le choléra exerçait d'affreux ravages sur les enfants, il s'empressa d'accourir, en baptisa un grand nombre : les parents, à leur tour,

gagnés par son dévouement, reçurent ses instructions et se convertirent.

Mais, pour mieux montrer l'infaillibilité de la prédestination et les moyens admirables dont Dieu se sert pour la faire réussir, nous rapporterons quelques cas arrivés au P. Louis Gandullo. Une nuit, pendant le court repos qu'il prenait après Matines, il fut réveillé par une voix qui lui criait d'aller vite baptiser un enfant à l'agonie. Immédiatement le Père appelle son catéchiste et l'envoie à la recherche du moribond. Lui, de son côté, ne restait pas inactif. Il apprend que dans une case voisine se trouvait un enfant malade : il entre, mais cet enfant était déjà baptisé. Enfin, après bien des courses, il découvre le petit mourant. Là, une autre contrariété l'attendait. La mère refuse de le laisser approcher. A bout d'arguments, le V. Père déclare à cette femme qu'après tout, le baptême ne saurait nuire à son fils, et par de douces paroles, il obtient ce qu'il souhaitait. L'enfant mourut peu après. Un matin, il se disposait à conférer la même grâce à quatre petits enfants déjà présentés à l'église, quand un Indien vient le prévenir qu'à l'extrémité du village un tout jeune garçon se mourait. Le Père quitte son surplis et suit le messager. « Mais, lui disait-on, commencez par ceux-ci, vous songerez ensuite à celui-là. » — « Non, non, répondit-il, ces enfants ne risquent rien, tandis que l'autre peut perdre son éternité. » En arrivant, il essuie un refus : la mère ne veut pas lui permettre d'exercer son ministère. « Pourquoi donc, lui dit le missionnaire vivement affecté, m'avez-vous fait venir? » — « Pour vous montrer le petit, mais rien de plus. » L'enfant n'avait plus qu'un souffle. — « Eh bien ! je ne viens le voir que pour le baptiser et l'envoyer au ciel. » Cela dit sur un ton ferme, il prend de l'eau et baptise la petite créature, qui n'attendait que cette grâce pour mourir.

Le V. Père se rendait, à certaines fêtes, dans un district fort éloigné. Il partait d'ordinaire vers le soir, emportant avec lui quelques provisions. Un jour, se sentant très pressé de devancer son départ, il laissa son compagnon habituel qui tardait trop à venir, en prit un autre et se mit en route, au plus fort de la chaleur. En traversant la mission confiée aux Augustins, il fut rencontré par le chef du lieu, qui lui dit que son enfant se mourait. Le P. Louis n'eut que le temps d'accourir et de baptiser l'enfant, qui expira aussitôt. A son tour, le père, touché par la grâce, demanda à se faire instruire des vérités de la foi et se convertit sincèrement. On vint, un jour, avertir le saint Missionnaire que Don Louis Perez, fils du gouverneur de Manille, était à toute

extrémité. Ce prince, fort vertueux, avait une telle confiance dans la sainteté du serviteur de Dieu, qu'il se tenait assuré de la guérison de son fils si l'envoyé arrivait à temps auprès du P. Gandullo. Le V. Religieux se mit en prières : un mieux sensible se manifesta aussitôt chez le malade, et bientôt survint la complète guérison. Ces prodiges de grâces, baptêmes d'enfants dans des circonstances providentielles, conversions d'adultes au moment de la mort, guérisons miraculeuses, se renouvelaient fréquemment. Citons encore un trait.

Un samedi, le Missionnaire se rendait dans une bourgade, nommée Saint-Dominique, quand on lui parla de deux vieillards, le mari et la femme, retirés dans une misérable cabane et mourant de faim. Il s'empressa de partager avec eux ses petites provisions, et, ne pouvant s'arrêter, il pria l'un de ses confrères de venir les instruire et les baptiser. Le Religieux s'acquitta de ce devoir; en même temps qu'il soulageait les corps, il éclairait et touchait les cœurs. La grâce fit le reste et quand le P. Louis repassa, les deux vieillards venaient de mourir en prédestinés.

Dans une autre contrée, il lui arriva une chose qu'il n'aurait jamais divulguée, si l'obéissance ne l'eût contraint d'ouvrir la bouche. Il avait baptisé un enfant malade; le lendemain, passant devant la maison, il entre pour prendre de ses nouvelles. L'enfant venait de mourir et la case était pleine de gens en pleurs. Près de là se tenaient quelques jeunes débauchés. L'un d'eux s'approche du missionnaire et lui crie : « Oh! que vous en tuez! » comme pour l'accuser de faire mourir tous ceux qu'il baptisait. « Ce n'est pas le baptême qui tue, répond le Père; mais, aussi pourquoi ne me laisse-t-on approcher des enfants qu'au moment où ils vont mourir? » En même temps, une secrète inspiration le pressait de lire sur le petit défunt l'Evangile de S. Jean, et, comme s'il eût craint de suivre cette impulsion, il demandait qu'on se hâtât d'envelopper le corps pour l'emporter à l'église. L'inspiration continuait plus forte que jamais; n'y tenant plus, le P. Louis fait le signe de la croix sur le front de l'enfant. « Seigneur, dit-il, je ne voudrais pas vous demander un miracle; toutefois, si vous le jugez expédient dans l'intérêt de votre gloire et pour la conversion de cette gentilité, faites-le, s'il vous plaît ». Puis il ajouta, d'après une bénédiction tirée de l'Office de Matines : « Que cette leçon de l'Evangile te soit salut et protection », et il lut ensuite : *In principio erat Verbum*... A peine achevait-il, que le petit défunt revint à la vie, au grand étonnement de l'assistance. Confus de ce miracle et

voulant en éviter la gloire, le V. Père repassa le lendemain, trouva l'enfant en bonne santé, et dans sa conversation avec les parents s'efforça de donner à entendre que leur fils n'était pas réellement mort. Mais il ressentit au-dedans de lui-même un reproche si sensible qu'immédiatement il quitta le pays, et, de sa vie, ne voulut revoir ni l'enfant, ni sa famille.

Pendant qu'il s'appliquait à faire connaître Jésus-Christ dans le Panganisan, notre zélé missionnaire n'avait garde d'oublier le but que s'étaient proposé les fondateurs, en venant se fixer dans ces contrées désolées : la conversion de la Chine. Aussi multipliait-il ses prières pour la réalisation de ce grand projet. Il eut, à ce sujet, plusieurs visions symboliques. Transporté en esprit dans une église, il voyait près de l'autel une moisson qui semblait attendre la main de l'ouvrier. « Seigneur, dit-il, ce blé est mûr; ne pourrait-on pas y mettre la faucille? » — « Rien ne presse », lui répondit-on. Un peu plus tard, priant toujours à la même intention, il aperçut devant lui deux Religieux à l'aspect vénérable et à la modestie angélique. « Tels doivent être ceux qui aspirent à aller en Chine, lui fut-il dit; ils y auront beaucoup à souffrir et feront peu de conversions. » Ces deux Religieux étaient les PP. Jean de Castro et Michel de Benavidez, qui abordèrent en Chine au péril de leur vie, et n'eurent pas la consolation de travailler avec succès au salut des infidèles.

Un matin, à son réveil, il entendit une voix lui dire de préparer les puissances de son âme : son entendement, en pensant à Dieu; sa volonté, en l'aimant; sa mémoire, en se nourrissant de son souvenir. Mais, craignant de n'avoir pas suffisamment conscience de sa profonde misère, il pria Jean de Soria, devenu Frère convers, de demander pour lui la grâce de se mieux connaître.

« Qu'il demande plutôt les dons du Saint-Esprit, » fut-il répondu. Cette parole effraya son humilité : il insista encore auprès de son ami. Cette fois, la réponse fut un blâme. « Il n'a point de confiance ! » Ce mot résonnait sans cesse à l'oreille de son fidèle intermédiaire. Le P. Louis pouvait-il hésiter? Il composa donc une prière spéciale pour implorer les lumières de l'Esprit-Saint, mais il comprit bientôt qu'il ferait mieux de se servir de l'oraison de l'Eglise, commençant par ces mots : « *Deus, qui charitatis dona*, etc. » Il la récitait chaque jour, en montant à l'autel, au commencement et à la fin de ses plus importantes actions. Au changement qui s'opéra dans toute sa conduite, on vit qu'il avait réellement obtenu la plénitude des dons de l'Esprit-Saint.

Un jour, le P. Louis apprit, à ses dépens, combien les visites du Seigneur sont délicates. Il était favorisé actuellement d'une lumière particulière, quand il s'oublia jusqu'à dire : « Seigneur, je ne vous entends pas bien : daignez vous faire mieux connaître. » Il fut aussitôt puni de sa témérité par un tremblement convulsif qui agita tous ses membres ; en même temps, une main invisible semblait lui briser les os.

Les grâces extraordinaires qu'il recevait du Ciel n'étaient donc pas sans mélange : le démon, de son côté, s'acharnait après lui d'une terrible manière. Dans ses luttes avec Satan, l'humble Religieux se contentait de dire, le cœur contrit, les yeux baignés de larmes : « *Dominus mihi adjutor ; in Domino confido ; ubi fugiam nisi ad te, Deus meus ?* — Le Seigneur est mon aide ; je me confie dans son secours ; où pourrai-je fuir, sinon vers vous, mon Dieu ! »

La grande expérience qu'avait le V. Père de tout le mal causé par les malins esprits aux personnes pieuses, le portait à prier beaucoup pour elles, et à leur venir en aide en toute charité. En voici quelques exemples :

Jean de Soria, dont nous avons parlé, avait été envoyé au Pangasinan pour accompagner et servir les Pères. Au bout d'un certain temps, il commença à prendre en dégoût sa vocation. Le P. Louis fit tout ce qu'il put pour relever son courage, mais n'obtint de lui qu'un délai suffisant pour lui permettre de le recommander à Dieu. Pendant qu'il s'acquittait de ce devoir de bonne amitié, il eut un ravissement et aperçut le jeune Frère, revêtu d'habits séculiers, assis aux pieds de Marie, qui étendait sur lui son manteau en signe de protection. Il comprit que le novice quitterait l'Ordre et, néanmoins, mènerait dans le monde une vie chrétienne et édifiante. Lorsque le P. Louis était encore au Mexique, il reçut la confidence d'un autre novice, tellement tenté de se retirer qu'il ne put jamais l'en détourner. Il priait pour ce jeune homme, quand Notre-Seigneur lui apparut. De son chef auguste s'échappaient des ruisseaux de sang, qui retombaient sur ce novice. A ce signe, le V. Père se montra rassuré : « S'il nous quitte, pensait-il, ce ne sera pas pour se perdre. » L'événement justifia la prévision. Ce jeune homme rentra dans le monde, s'y établit honnêtement et trouva de quoi soulager sa pauvre mère, veuve et âgée.

Le trait suivant est une preuve plus manifeste encore de la charité du saint Religieux et de son grand crédit auprès de Dieu. Un misé-

rable, chassé de la Nouvelle-Espagne pour son inconduite, avait été relégué aux Philippines. Il y commit tant de crimes qu'on le condamna à être brûlé vif. En vain nos Pères essayèrent-ils de le convertir. Il repoussa effrontément toutes leurs avances. Louis Gandullo, amené providentiellement en cet endroit, vint visiter le prisonnier, pria beaucoup pour lui et le laissa dans des dispositions très saintes. Ce pécheur lui fit l'aveu de ses fautes, accepta en esprit de pénitence le supplice qui l'attendait, et s'y disposa par des jeûnes volontaires et les pratiques les plus édifiantes.

Nous avons vu avec quelle ardeur notre V. Missionnaire soupirait après l'évangélisation de la Chine. Dieu allait enfin réaliser ses espérances. Toujours favorisé de visions et de grâces extraordinaires, le saint Religieux conjurait parfois le divin Maître d'avoir pitié de sa faiblesse et de se retirer de lui. Il pria même l'un de ses compagnons de s'intéresser à la même demande. « Laissez donc agir Dieu, répondit le Père, il sait mieux que nous ce qui vous convient. » Cette parole ne le tranquillisa qu'à demi : il s'adressa, dans le même but, à Jean de Soria. Celui-ci ne lui découvrit point tout d'abord les lumières qu'il avait reçues dans l'oraison, et, sans rien dire, vint lui faire ses adieux avant de rejoindre nos Pères à Batan. Le serviteur de Dieu, le voyant partir, ne lui cacha pas sa peine. A cette époque, épuisé sous le poids des opérations divines, il était rentré à Manille pour y trouver un peu de soulagement, et ne s'attendait qu'à mourir. « Pourquoi donc, dit-il à son ami, ne retardez-vous pas votre départ? Ma fin ne saurait être éloignée ; demeurez encore, vous partirez ensuite. »

Jean de Soria, fort ému, lui fit alors connaître la réponse de Notre-Seigneur. « Vous ne mourrez pas de cette maladie : quant aux grâces et faveurs dont vous demandez à être déchargé, elles deviendront le partage de don Louis Perez, votre intime ami. » Tout se vérifia à la lettre. Louis Gandullo, ainsi rassuré, ne songea plus qu'à son voyage en Chine. Une vision qu'eut à ce sujet son fidèle confident le prépara à cette mission. Un jour, pendant son oraison, Jean de Soria aperçut un noble cavalier, monté sur un cheval fougueux, et tenant en main des rênes si faibles qu'il ne s'expliquait pas comment, avec un aussi chétif instrument, il parvenait à diriger sa monture. Le cavalier, voyant son étonnement, se tourne de son côté : « Qui pourrait bien, à votre avis, dompter ce cheval? » demanda-t-il. — « Vous seul le savez, répondit Jean. » — « Si vous en êtes persuadé, allez donc

raconter au P. Louis ce que vous avez vu ; cette vision, en effet, est la confirmation de ce que je lui ai dit à lui-même autrefois. »

Jean de Soria saisit vite le sens de cette vision. Le coursier fougueux représentait les peuplades sauvages de la Chine ; les brides si faibles, employées pour le dompter, le peu de capacité et les petits moyens des missionnaires pour convertir ces peuples. Le P. Louis abonda dans le même sens, et, loin de se décourager, il répétait sans cesse ces paroles d'Isaïe : « Me voici, Seigneur, envoyez-moi ; ou, si vous en avez destiné quelque autre à ma place, faites-le partir au plus tôt, je vous en prie. »

Une sainte femme, Catherine Diaz, l'avertit, de son côté, de se tenir prêt. « J'ai vu Notre-Seigneur vous attendant sur le bord de la mer, lui dit-elle. Vous partirez à la Saint-Michel. »

Vers le même temps, le gouverneur des Philippines, Gomez Perez, préparait une expédition pour la conquête des Moluques. Son fils pria le V. P. Louis de recommander cette affaire à Dieu ; ce qu'il fit de grand cœur, en y intéressant la vertueuse Catherine. Celle-ci déclara bientôt que l'expédition ne réussirait pas, et, comme on n'ajoutait aucune foi à ses dires, elle se remit en oraison, et comprit, à n'en pas douter, que le gouverneur perdrait la vie dans sa folle entreprise. Ce second avertissement ne fut pas mieux reçu que le premier.

Gomez Perez partit, et périt misérablement sur son vaisseau, victime d'une noire trahison. Son fils résolut de tirer immédiatement vengeance de ce forfait. Il équipa une flotte afin de poursuivre jusqu'en Chine, où ils s'étaient réfugiés, les assassins de son père. Louis Gandullo, alors Prieur de Manille, reçut le mandat d'accompagner l'expédition, avec un autre Religieux, nommé Jean de Castro, le jeune.

La saison n'était guère propice pour la navigation : néanmoins, nos deux missionnaires s'embarquèrent avec joie. D'après l'itinéraire tracé, l'équipage devait se rendre dans la Province de Chinceo, mais un vent contraire les poussa dans la direction de Canton, où ils furent pris pour des pirates par les navires préposés à la garde des côtes. Il fallut parlementer longtemps ; ils eurent grand'peine à se tirer de ce mauvais pas, car on exigea que l'un des Religieux, le P. Louis, restât en otage avec un gentilhomme, nommé Diego de Chaves. Dès le premier jour, le V. Père eut le bonheur de ramener aux pratiques de la foi le Chinois qui lui servait d'interprète. Cet homme, jadis baptisé, mais devenu apostat, touché des remontrances du servi-

teur de Dieu, se convertit sincèrement et édifia par sa vie exemplaire la ville de Manille, où il vint se fixer.

Le lendemain, nos deux prisonniers purent descendre à terre. Comme ils erraient çà et là dans la campagne, ils furent pris pour des espions, traînés de tribunaux en tribunaux, puis, finalement relâchés, avec ordre de regagner le port. Chemin faisant, le P. Louis semait la bonne parole, s'adressant surtout aux apostats, très nombreux dans le pays. Il les trouva plus endurcis que les païens eux-mêmes. Cependant, quelques conversions réjouirent son cœur d'apôtre. Une pauvre femme vint un jour les trouver avec ses deux petits enfants. Le V. Missionnaire l'accueillit de son mieux et s'offrit à se charger de l'éducation de l'aîné, âgé de six ans. La mère refusa. Mais l'enfant conçut un si grand amour pour le Père, qu'il s'en allait tous les matins dans la direction du port, pour voir s'il ne rencontrerait pas le saint Religieux. L'ayant enfin aperçu, il courut se jeter dans ses bras en protestant qu'il ne le quitterait plus. Ni son père, ni sa mère ne purent le retenir : la séparation devenant de jour en jour plus douloureuse, ils résolurent de le suivre eux-mêmes et de s'en aller à Macao. Le P. Louis se chargea de tous les frais du voyage, baptisa les enfants, et maria les parents qui ne s'étaient jamais présentés devant le prêtre. Ce fut à peu près le seul résultat sérieux de son apparition en Chine. Toutefois, sa très sainte vie fit une salutaire impression sur ce peuple abruti par le vice. Les païens, émerveillés de sa retenue et de sa modestie, rendaient hommage à sa vertu. On rapporte que l'un d'eux, prenant un jour sa chape, s'écria : « On pourrait jeter dans le feu ce manteau, je suis sûr que les flammes le respecteraient ! » témoignant par là en quelle estime il tenait ce fils de S. Dominique.

Dès son retour, le V. Père fut envoyé dans la Nouvelle-Ségovie pour venir en aide aux missionnaires : ce qu'il fit plus par ses prières que par ses prédications. N'ayant pu, à cause de son âge avancé, apprendre la langue du pays, et obligé pour cette raison de garder le couvent, il vaquait sans relâche à l'oraison. Ses Frères attribuaient unanimement à ses prières le principal succès de leurs œuvres. Sa seule vue était pour tous un grand exemple. Il vivait dans un profond recueillement, parlait très peu et jamais dans aucun des endroits réservés au silence profond. Sa modestie angélique était devenue proverbiale, et l'on ne saurait se faire une idée des précautions dont il s'entourait dans ses rares conversations avec les personnes du sexe.

Quand il cheminait par les rues, il allait et revenait sans dire mot à son compagnon, toujours uni à Dieu par la prière. Un jour, étant sorti du couvent pour aller se confesser à un Père alors à la campagne, l'esprit de componction qui l'absorbait lui fit complètement perdre de vue l'unique but de sa sortie : il rentra sans s'être confessé. Nul mieux que lui ne pratiqua à la lettre ce conseil, donné jadis à S. Arsène : « Tais-toi, fuis la société des hommes et tiens-toi en repos. »

Le saint Religieux possédait le don de toucher les cœurs, surtout lorsqu'il plaidait la cause des pauvres et des affligés. Les juges eux-mêmes s'avouaient vaincus, quand il s'intéressait à quelque criminel. On l'a vu arracher des mains du bourreau des malfaiteurs déjà conduits sur l'échafaud. Sa tenue à l'autel édifiait grandement les assistants. Il s'acquittait aussi très dévotement de l'Office divin, et le récitait toujours à genoux quand il était seul, savourant avec complaisance les paroles des Psaumes et disant fort à propos que, s'il n'y avait point d'action plus importante, il n'y avait point non plus de temps mieux employé. L'une de ses pratiques favorites, avant de se mettre en prières, était de se prosterner à terre pour solliciter les lumières divines. « Seigneur, disait-il, qui suis-je pour oser vous parler? Enseignez-moi vous-même ce que je dois vous demander! » Il récitait invariablement ses Matines à minuit, et faisait ensuite une longue oraison.

Son amour du silence lui donnant plus de temps pour l'étude, il s'appliquait avec un très grand soin à la composition des sermons. Dans la soirée, il lisait ordinairement la vie du Saint du lendemain, afin de recueillir ce qu'il y trouvait de plus imitable et de le retracer dans sa conduite.

Supérieur vigilant, il entretenait la rigueur de l'observance introduite dans la Province, et veillait surtout à la pratique du silence, qui contribue si puissamment à la paix du cœur et au recueillement. Un Religieux étranger arrivait-il au couvent pendant le silence profond, le V. Père se contentait de lui souhaiter la bienvenue en peu de mots, et renvoyait à plus tard l'entretien plus prolongé. Il ne prenait aucun goût aux nouvelles du monde, les considérant comme une perte de temps et une matière à nombreuses distractions pour l'oraison : mais, si l'on abordait un sujet religieux, il y témoignait un très vif intérêt. C'était, du reste, l'une des rares occasions où il trahissait ses impressions : car, pour tout ce qui le touchait personnellement, il se mon-

trait si patient qu'il ne donna jamais la moindre marque de chagrin ou de susceptibilité, même dans les rencontres les plus pénibles.

Diego de Soria, évêque de la Nouvelle-Ségovie, émerveillé de tant de vertus, le prit pour Grand Vicaire. Dans la maison épiscopale, Louis Gandullo ne changea rien à sa manière de vivre. Il gardait le silence à table, comme au couvent. Si le Prélat le priait de prendre la parole, il s'en excusait modestement, disant que là où était Sa Seigneurie, il n'avait qu'à écouter. Le pressait-on, il se rendait alors de bonne grâce, commençait par demander la bénédiction de l'Evêque, racontait les traits saillants de la vie d'un Saint, ou parlait de la fête du jour, puis se taisait. Il ne sortait que fort rarement de sa chambre, et jamais il n'aurait osé se présenter dans celle de l'Evêque sans avoir été appelé. En entrant à l'évêché, il y trouva deux gentilshommes de service à la conduite extérieurement irréprochable. Au bout de peu de jours, il sollicita leur congé, et s'en expliqua ouvertement au Prélat. « Monseigneur, dit-il, les vertus sont plus fortes que les apparences; or, je ne vois dans ces jeunes gens que des signes d'une honnêteté très douteuse, qui déguisent mal leur hypocrisie. L'un porte la mine d'un larron, et l'autre celle d'un traître. » L'avenir montra qu'il avait bien jugé. Le premier se rendit coupable d'un vol considérable dans le cabinet de l'Evêque; le second, condamné à mort pour assassinat, n'obtint que par faveur une commutation de peine.

Le V. Père servait ainsi de son mieux le diocèse de la Nouvelle-Ségovie, quand il vit arriver le terme de son pèlerinage. Il atteignait sa quatre-vingtième année, et, malgré son grand âge, on peut dire que sa mort eut pour cause principale le feu de l'amour divin qui le consumait intérieurement. L'Evêque, le voyant malade, l'envoya immédiatement dans un endroit où l'air était plus pur : ce changement n'amena aucune amélioration, et l'auguste vieillard, sentant ses forces décliner, demanda à être transporté à Manille pour mourir au milieu de ses Frères. Depuis longtemps déjà, le désir de la mort le suivait partout : quand il apprenait le décès de quelque Religieux, il ne pouvait s'empêcher d'envier son sort, et s'écriait comme le Roi-Prophète : « *Heu mihi ! quia incolatus meus prolongatus est!* — Malheur à moi, puisque mon exil se prolonge encore !.. » — « Dieu, ajoutait-il, rappelle à Lui les bons ouvriers et laisse les inutiles; mais, tout ce qu'il ordonne étant juste et bon, laissons-le faire, prenons patience et bénissons-le toujours! »

En mettant le pied sur le seuil du couvent, il se crut en Paradis.

Son premier soin fut de recevoir les derniers Sacrements : il demanda ensuite très humblement pardon aux Religieux, et adressa dans le même sens une lettre à son Evêque. Comme il aimait beaucoup le Prieur, il lui offrit la petite croix qu'il portait sur lui, en le priant de la garder ou d'en disposer à son gré. Ainsi détaché de tout, il s'en alla jouir de la vue de Celui qu'il avait si bien servi et tant glorifié ; c'était vers 1610.

Les actes du Chapitre de Bologne (1615) mettent le V. P. Louis Gandullo au nombre des Religieux les plus méritants, décédés en odeur de sainteté, et parlent de deux voyages qu'il aurait faits en Chine et d'un autre en Cochinchine. Mais nous n'avons de détails précis que sur celui dont nous avons parlé dans cette biographie.

LE MÊME JOUR

12.. — Au couvent de Lyon, le V. P. JEAN, très saint Religieux. Etant sur le point de mourir, il vit devant lui le démon qui cherchait à l'effrayer. « Que viens-tu faire ici, cruelle bête, lui dit-il, comme autrefois saint Martin en pareille circonstance, tu n'as rien en moi qui t'appartienne ? » Le Prieur, l'entendant ainsi parler, lui demanda ce que c'était. « Je vois le démon sous une forme horrible, répondit le V. Père ; mais, grâces à Dieu, je ne le crains pas ; la vraie foi m'a sauvé. » Peu après, il s'endormit dans le Seigneur. — (*Vit. Fratr.*)

1400 — A Metz, le V. P. JACQUES ROSCEL, prédicateur d'un zèle admirable. Sa parole ardente, semblable à ces charbons enflammés et à ces flèches aigües dont parle le Prophète, portait le fer et le feu sur les plaies vives, pénétrait les cœurs et atteignait les vices jusqu'à la racine. A sa mort, arrivée l'an 1400, on grava sur sa tombe les deux vers suivants :

Fortis in Ecclesia bellator iste Jacobus,
Fortia hunc divæ Palladis arma tegunt.

(*Ex. Mss. Met.*)

1545 — A Rome, l'Illustrissime Père PHILIPPE STROZZI, noble Florentin et l'un des dignes disciples de Jérôme Savonarole, qui lui donna

l'habit au couvent de Saint-Marc. Ce V. Père vit cinq de ses frères selon la chair partager son bonheur et honorer l'Ordre par leur piété et leur science. Lui-même servit plus glorieusement encore la Religion par divers emplois, notamment celui de Vicaire général, qu'il exerça pendant plusieurs années. Le Pape Clément V, qui connaissait son mérite, l'éleva sur le siège métropolitain de Sorrento, où sa constance fut soumise à de rudes épreuves. Le Prélat se trouvait à Rome, à l'époque du grand pillage de cette ville, organisé par les bandes hérétiques placées sous la conduite du prince de Bourbon : tombé deux fois aux mains de l'ennemi, il put deux fois se racheter au moyen d'une forte rançon. Mais repris de nouveau, il lui fallut alors recourir à la charitable intervention de Pompée Colonna, l'un de ses puissants amis, pour recouvrer sa liberté.

Le désir d'une vie moins agitée le porta à se démettre de son évêché. Le V. Père vint se fixer à Rome, et y passa les quinze dernières années de sa vie dans la pratique de toutes les vertus religieuses. Il mourut le 30 juillet 1545, et fut enterré à la Minerve, dans le tombeau élevé par ses soins, et dont la simplicité témoignait de son parfait détachement des honneurs et des grandeurs du monde. — (Fontana.)

1640 — A Manille, le V. P. BALTHAZAR FORT. Il quitta de bonne heure sa Province d'Aragon et passa aux Philippines, attiré par l'odeur de sainteté que répandait au loin la nouvelle Province du Saint-Rosaire, dans le but de s'y exercer plus dignement aux vertus de son état et de sa profession. Il fut appliqué plusieurs années au ministère des missions, et, après avoir gouverné avec zèle et vigilance toute la Province, en qualité de Provincial, cassé de vieillesse et de travaux, il entra dans le repos du Seigneur, l'an 1640. — (*Acta Capit. Rom.* 1644.)

12.. — A Valence, au monastère de Sainte-Madeleine, mémoire d'une comtesse dont le nom ne nous est pas connu. Après avoir quitté son époux légitime, elle mena dans le monde une vie scandaleuse. Son mari, l'ayant reconnue avec les compagnons de ses désordres, faillit la tuer dans un accès de fureur et la fit condamner à une réclusion perpétuelle. Néanmoins, touché de son triste sort et voulant lui rendre sa peine plus supportable, ce seigneur construisit à ses frais un monastère de l'Ordre, dédié à sainte Madeleine, où la comtesse se renferma et passa le reste de sa vie dans les rigueurs de la pénitence, heureuse d'offrir à Dieu, en satisfaction de ses fautes, les pratiques sévères qu'on lui imposait. Elle mérita ainsi la gloire éternelle par une sincère conversion. — (Diago.)

15..—La V. M. PRISCA DE SONCINO, du Tiers-Ordre régulier de St-Dominique. Cette V. Sœur était une fervente imitatrice de la Bienheureuse

Stéphanie de Soncino, qui l'avait adoptée pour sa fille spirituelle. A la mort de cette Bienheureuse, les Sœurs groupées autour d'elle, dans le monastère fondé par ses soins, purent enfin adopter la clôture définitive. Peu de jours avant son décès, le confesseur de la maison, redoutant tous les embarras d'une élection, lui avait demandé en secret laquelle de ses filles était plus apte à lui succéder en sa charge de Prieure. La V. Mère répondit que tout se passerait très bien et que la Sœur Prisca emporterait tous les suffrages. C'est ce qui arriva en effet. Cette digne Mère fut à l'unanimité élue Prieure par les Religieuses, qui cependant n'avaient rien su de la déclaration faite par la Bienheureuse Stéphanie à son confesseur. Ce fut donc sous la conduite de la nouvelle Supérieure qu'elles se mirent en clôture, comme dans les monastères les plus réguliers, le 10 avril 1530.

Mais bientôt la pauvreté se fit cruellement sentir dans la maison. Nos saintes filles se recommandèrent avec confiance à leur bienheureuse Fondatrice, et furent presque aussitôt miraculeusement assistées par des personnes qui leur apportèrent des secours très opportuns.

Nous ignorons combien de temps Sœur Prisca demeura à la tête de la communauté : nous savons cependant que la V. Mère fit briller dans son gouvernement une rare prudence, un grand zèle pour l'observance et une héroïque patience dans ses travaux, patience qui lui mérita d'être visiblement consolée par celle qu'elle regardait à bon droit comme sa Mère bien-aimée. Depuis quelque temps déjà, les ressources du monastère se trouvaient de nouveau complètement épuisées : la Prieure finit même par tomber malade d'inquiétude de ne pouvoir subvenir aux besoins de ses filles. La Bienheureuse Stéphanie lui apparut alors, la consola, la guérit et lui annonça que Dieu lui enverrait un excellent gentilhomme pour l'assister. Le jour même, ce vertueux personnage lui apporta une aumône considérable, qui la délivra de soucis et tira toutes les Sœurs de la nécessité.

Les vertus que la Mère Prisca avait vu pratiquer à sa sainte maîtresse et les grâces dont elle la savait honorée, lui firent concevoir un ardent désir de connaître le degré de gloire qu'elle possédait dans le ciel. Après avoir beaucoup prié à cette intention, quelle ne fut pas sa joie, quand, un soir, rentrant dans sa chambre, elle aperçut devant elle la Bienheureuse Stéphanie, environnée d'une lumière si éclatante qu'elle ne pouvait la fixer : elle dut même abaisser son voile, tant étaient vifs les rayons qui s'échappaient du visage de la Sainte. « Tu vois, ma fille, lui dit-elle, cette gloire éblouissante : mais pour grande qu'elle te paraisse, sache que ce n'est qu'une infime partie de celle que je possède réellement. » Sur ces mots, la vision disparut. A dater de ce moment, Sœur Prisca ne fit que languir et soupirer après le bonheur d'aller rejoindre au ciel sa bienheureuse Mère. Ce bonheur ne tarda pas à lui être accordé : une mort précieuse couronna sa vie pleine de mérites et de bonnes œuvres, vers le milieu du XVI^e^ siècle. — (Mich. Pio.)

XXXI JUILLET

L'Illustrissime et Révérendissime Père
DON BARTHELEMY DE LAS CASAS
Premier Evêque de Chiapa,
et Protecteur général des Indiens (*)

(1474-1566)

Le nom de Barthélemy de Las Casas, inséparablement uni à l'histoire des Espagnols dans le Nouveau-Monde, est devenu synonyme de Bienfaiteur insigne de l'humanité.

Durant une période de plus de soixante années, ce grand homme ne poursuivit qu'un but, défendre les Indiens contre la cupidité sordide et la cruauté révoltante de ses compatriotes. Quatorze fois il traversa l'Océan, pour aller plaider à la cour d'Espagne la cause de ces peuples infortunés, et leur reporter ensuite les faveurs royales obtenues par son invincible constance. Sans cesse il vit ses efforts échouer devant la perfidie des conquérants, le mauvais vouloir ou l'inertie des gouverneurs. Incapable enfin de résister au torrent, poursuivi par la haine et la calomnie, à 72 ans il se retire dans la retraite, non pour goûter le repos après la fatigue, mais pour protéger, vingt ans encore, par la parole et la plume, ses chers et malheureux Indiens. Peu de noms, dans l'histoire du genre humain, méritent à si juste titre l'admiration de la postérité.

(*) Herrera, Remezal, etc.

I. — Don Barthélemy, naquit à Séville en 1474. Antoine, son père, entré comme simple soldat au service de la marine, accompagna Christophe Colomb dans les deux premiers voyages de l'amiral, et doit ainsi être regardé comme l'un des hommes qui découvrirent l'Amérique.

La famille Las Casas était d'origine française, et s'appelait primitivement Casaüs. Le premier Casaüs qu'on vit en Espagne y était venu de France sous Ferdinand III, le Saint, pour combattre contre les Maures d'Andalousie. Il assista à la prise de Séville, et obtint la permission de s'établir dans la cité conquise. Ses descendants y jouirent des prérogatives de la noblesse, et, par la suppression d'une lettre, donnèrent à leur nom une forme plus espagnole.

Lorsque Antoine revint d'Amérique la seconde fois, il trouva son fils étudiant le droit à l'Université de Salamanque, et prenant, bientôt après, le grade de licencié. Le 30 mai 1498, Barthélemy, âgé de 24 ans, s'embarqua, à son tour, et fit partie de l'expédition dans laquelle on découvrit l'île de la Trinité, et le continent du Sud. Il rentrait en Espagne deux ans après, ramenant un Indien attaché à son service, par faveur spéciale de l'amiral Christophe Colomb, lequel avait voulu reconnaître par des cadeaux de ce genre le dévouement de plusieurs nobles Castillans. Mais la reine Isabelle se montra mécontente de cette mesure, et prescrivit en termes sévères que l'on renvoyât au plus tôt dans leur pays tous ces Indiens. Notre vertueux Las Casas obéit sans regret, se tenant trop satisfait d'avoir procuré à son esclave de quelques mois un bien d'un prix inestimable, la foi chrétienne avec le saint Baptême. En échange, il avait appris, dans son commerce familier avec le jeune Indien, l'idiome des indigènes, ce qui lui fut dans la suite d'un très grand secours.

En 1502, Don Barthélemy retournait à *Hispaniola* ou St-Domingue, avec Nicolas d'Ovando, chevalier de l'Ordre d'Alcantara, nommé gouverneur de cette île. Après huit années, durant lesquelles sa vie ne fut point oisive, il reçut l'onction sacerdotale à La Véga, et chanta la première Grand'Messe qu'eût jamais entendue le Nouveau-Monde. Par ordre de Diégo Colomb, fils du premier amiral des Indes, la cérémonie fut entourée d'une pompe extraordinaire. « On vit y assister, dit l'historien Herrera, toutes les personnes qui se trouvaient alors dans La Véga, et parmi lesquelles on comptait un grand nombre d'habitants des autres parties de l'île, parce que c'était l'époque de la fonte de l'or. On s'y rendait de tous côtés avec la quantité de ce métal

qu'on avait pu ramasser, comme en Espagne on va dans les foires pour y faire des paiements; à défaut de pièces de monnaie en or, on fabriqua des *castillans* et des ducats contrefaits, la monnaie de *réaux* étant la seule qui eût cours dans l'île. Il en fut offert un grand nombre au nouveau prêtre; mais celui-ci les donna à son père de sacerdoce, se réservant seulement quelques pièces mieux frappées que les autres (1). »

L'année suivante, Diégo Velasquez, vice-roi de Cuba, qui connaissait Las Casas, l'appela auprès de sa personne, et, tout en le nommant curé ou chapelain de Zangarama, lui confia l'intendance de plusieurs *Répartitions* ou *Commanderies* d'Indiens. Sous le nom de Répartition, en espagnol *Repartimiento,* ou de Commanderie, Tutèle, *Encomienda,* on entendait l'attribution faite à des Espagnols d'un certain nombre d'indigènes pour l'exploitation des terres ou des mines, à la seule condition pour ces Espagnols de veiller à l'instruction chrétienne de leurs Indiens. Or, pour des aventuriers qui ne reconnaissaient en pratique d'autre dieu que l'argent, cette condition n'avait aucune portée ; aussi le régime établi n'était-il que l'esclavage avec toutes ses horreurs. Don Barthélemy ne tarda pas à le comprendre. Confus d'avoir prêté la main à la tyrannie, il se hâta de résigner son office, pour ne plus s'occuper que du salut et de la liberté de ceux qu'il regardait désormais comme ses enfants. En fort peu de temps, les Indiens arrivèrent à l'aimer comme un père, et, le voyant aller partout seul, sans précaution ni défense, conçurent de lui une haute estime, comme pour un homme d'un caractère supérieur à celui des autres mortels.

« Cette considération des Indiens pour Barthélemy alla si loin, dit Herrera, qu'il suffisait d'envoyer au milieu d'eux un Indien portant un vieux parchemin fixé au bout d'un bâton, en annonçant qu'il venait de la part de Las Casas, pour rétablir le calme partout où il avait été troublé, pour rassurer ceux que la crainte des mauvais traitements allait décider à fuir dans les montagnes, pour les engager à apporter des vivres aux Espagnols, à préparer leurs enfants au Baptême, et à laisser la moitié d'un village libre pour les étrangers. L'envoyé annonçait que, si l'on n'obéissait pas, le *Père* se fâcherait; et il était impossible de faire une menace qui inspirât plus de crainte, parce qu'ils avaient tous autant d'estime et de vénération pour lui

(1) *Hist. gén. des Indes.* Décade I, liv. VI, ch. 20.

que pour leurs prêtres idolâtres ; de là, cette crainte et cette confiance que leur inspiraient tour à tour les lettres de Las Casas ; car rien ne leur semblait plus au-dessus de la puissance humaine que ce moyen de savoir ce que faisaient les personnes éloignées. (1) »

Au cours d'une excursion militaire à travers le pays, entre autres importants services rendus aux Espagnols et aux Indiens tout ensemble, Barthélemy apaisa, à Caonao, une sédition provoquée par les vexations des soldats ; ailleurs, il se fit rendre deux dames espagnoles que des Indiens avaient capturées sur mer, après avoir massacré l'équipage du navire ; plus loin, il sauva la vie à vingt et un caciques condamnés par le capitaine Narvaez à être brûlés vifs, pour le seul crime de s'être enfuis dans les bois à son approche. Pendant cette même expédition, le saint prêtre enseigna aux adultes les vérités chrétiennes et baptisa un millier d'enfants.

Chaque jour, cependant, malgré les défenses formelles du souverain de Castille, l'esclavage, avec les plus horribles traitements, accablait davantage les pauvres Indiens. Les Frères-Prêcheurs, établis à Saint-Domingue depuis l'an 1510, ne craignaient pas d'élever la voix contre un système d'oppression qui entravait l'évangélisation des naturels, et ne tendait rien moins qu'à ruiner la colonie. Un dimanche, le P. Antoine de Montésino, religieux en grande réputation d'éloquence et de vertu, alla jusqu'à déclarer, en face de l'amiral, des autorités constituées et d'un nombreux auditoire, le régime des Commanderies injuste, illicite, antichrétien. Parler ainsi, c'était frapper au cœur ces fiers Castillans, possesseurs pour la plupart de vastes *Repartimientos*. Plainte fut portée à la cour d'Espagne ; le P. Montésino dut, avec son Prieur, Pierre de Cordoue, passer dans la péninsule pour se justifier. Les deux Religieux comparurent devant Ferdinand, et plaidèrent si chaleureusement la cause des indigènes que les préventions du prince tombèrent aussitôt. On lui avait représenté les Indiens comme des êtres incapables de se diriger, privés même d'une âme raisonnable, bons tout au plus à être employés pour l'exploitation des mines ou le transport des charges. Le roi fit une ordonnance, réglant qu'à l'avenir les naturels des Indes seraient réputés hommes libres et traités comme tels.

Malgré le succès obtenu, nos missionnaires comprirent qu'il leur serait impossible d'opérer un bien sérieux dans les endroits où avaient

(1) *Hist. génér. des Indes*, Déc. I, liv. IX, ch. 15.

pénétré ces hordes d'aventuriers, plus barbares que les barbares eux-mêmes. Avec l'agrément du roi, ils résolurent de s'établir sur le littoral de la Terre-Ferme. En conséquence, deux Religieux du couvent de La Véga, les Pères François de Cordoue et Jean Garcès, se transportèrent au village de Cumana, et y furent parfaitement accueillis. Déjà leurs prédications produisaient parmi les indigènes des fruits de salut, quand l'arrivée d'un navire espagnol vint tout anéantir. Après plusieurs jours passés en témoignages de réciproque amitié, le capitaine du vaisseau invita le cacique à venir dîner à son bord. Ce dernier s'y rend avec sa femme et dix-sept Indiens, des principaux de sa tribu. A peine étaient-ils sur le vaisseau qu'on lève l'ancre, pour se diriger vers Hispaniola. A cette vue, l'exaspération des Indiens ne connaît plus de bornes; ils s'en prennent aux Religieux, qu'ils accusent de complicité, et ceux-ci, pour sauver leur vie, n'ont d'autre ressource que de promettre, sur leur tête, la délivrance des captifs avant quatre mois. Ils profitent d'une occasion favorable pour informer leurs Supérieurs et les autorités de Saint-Domingue de la situation critique dans laquelle ils se trouvent. Mais déjà les magistrats s'étaient partagé les Indiens ou les avaient vendus. Après quatre mois d'une vaine attente, les habitants de Cumana, revenant à leur naturel sauvage, égorgèrent le P. Jean Garcès, sous les yeux de François de Cordoue, qui eut ensuite le même sort.

La nouvelle de ce massacre et de la perfidie qui en était la cause porta la consternation dans l'âme de Las Casas. La communauté de pensées l'avait rapproché des fils de S. Dominique, et le déshonneur qui retombait sur la religion chrétienne ne le touchait pas moins. En outre, les ordonnances royales étaient ouvertement violées. Il n'hésite plus, et s'embarque pour l'Espagne.

Il y arriva, l'an 1515, reçut de l'Archevêque de Séville, Diégo Deza, et du P. de Matienzo, confesseur du roi, l'un et l'autre Dominicains, des lettres de recommandation auprès de Sa Majesté, et sollicita une audience, à Plasencia, où se trouvait la cour. Ferdinand, accablé d'affaires, l'engage à préparer un mémoire, et lui donne rendez-vous à Séville; mais, peu après, il meurt à Madrigalejos. Sur le champ, Las Casas forma le projet d'aller en Flandre informer l'archiduc Charles, nouveau souverain des Espagnes, de ce qui se passait dans les Indes, avant que le prince eût été circonvenu par des rapporteurs infidèles. Le cardinal Ximenès l'en détourna, l'assurant d'ailleurs qu'il obtiendrait à Madrid pleine satisfaction. En effet, le ministre

d'Etat, après l'avoir entendu, prit en conseil diverses mesures pour sauvegarder la liberté des indigènes et empêcher notamment leur répartition en Commanderies. Puis il délivra à Las Casas le brevet de Protecteur général des Indiens, avec cent *pesos* annuels d'appointement, et choisit comme administrateurs des colonies américaines trois Religieux de Saint-Jérôme, auxquels il donna des instructions particulières.

II. — De retour à Saint-Domingue, Don Barthélemy, prenant à cœur ses fonctions de Protecteur des Indiens, eut pour premier soin de réclamer l'exécution des ordres venus de Madrid. Son appel ne fut point écouté ; les commissaires généraux eux-mêmes ne purent ou n'osèrent se raidir contre des obstacles chaque jour renaissants. Voyant les affaires aller de mal en pis, et ses efforts échouer devant la cupidité des conquérants, Barthélemy résolut de repasser la mer pour plaider de nouveau la cause de ses chers Indiens. Quand il débarqua, de grands changements venaient de s'opérer à la cour de Castille. Ximenès était mort, le roi Charles avait pris en mains les rênes de l'Etat, et, mal renseigné sur les affaires des Indes, avait accordé déjà des Commanderies à divers seigneurs. Cependant il fit bon accueil à Las Casas, le reçut plusieurs fois en audience privée, et l'admit à défendre la cause des Indiens en conseil public.

Le courageux champion de la liberté opprimée eut pour contradicteurs Jean de Quévédo, évêque du Darien, dans le Nouveau-Monde, Lope de Conchillos, secrétaire d'Etat, qui s'était fait une fortune immense dans la place de Grand Notaire des Indes, et quelques autres seigneurs intéressés au maintien du régime en vigueur. Malgré tout, le discours du Protecteur des Indiens, appuyé par celui d'un Franciscain qui avait séjourné longtemps en Amérique, soutenu enfin par le sentiment de l'amiral Diégo Colomb, eut gain de cause dans l'assemblée. Las Casas présenta ensuite un vaste projet.

1° Moyennant la faveur royale, il pénétrerait dans les terres de Cumana, sans autre force militaire que cinquante hommes de son choix, auxquels il donnerait des habits de drap blanc avec la croix rouge d'Alcantara, pour que les Indiens ne pussent pas les confondre avec leurs oppresseurs.

2° On lui accorderait vingt-quatre Religieux, tant Dominicains que Franciscains, pour la christianisation du pays ; en outre, tous les Indiens volés ou faits prisonniers sur cette côte, et maintenant trans-

portés à Saint-Domingue ou ailleurs, seraient rendus à leurs familles, afin d'inspirer plus de confiance aux indigènes.

3° Il emmènerait d'Espagne deux cents laboureurs, auxquels on ferait certains avantages ; en peu d'années, le trésor royal s'augmenterait notablement, et selon les règles de la plus stricte équité.

Don Barthélemy obtint tout ce qu'il voulut, sauf qu'à la place de mille lieues de territoire, qu'il demandait, on ne lui en concéda que trois cents. Il fait alors le plus de diligence possible pour recruter ses colons et ses chevaliers, et quitte Séville, l'an 1520.

Il aborde à l'île de Porto-Rico, et y apprend une douloureuse nouvelle. Sous prétexte d'aller à la recherche des perles, un Espagnol était venu à Cumana, et avait traîtreusement emmené deux caciques et plusieurs Indiens, pour les vendre sur une autre côte. De là un soulèvement dans le pays : trois Religieux avaient été massacrés ; le capitaine Ocampo était envoyé par les autorités de Saint-Domingue pour tirer vengeance de la révolte. Las Casas essaie vainement d'arrêter l'expédition, en produisant les pièces royales qui donnent à lui seul juridiction sur la contrée ; on ne l'écoute pas. Il laisse ses colons à Porto-Rico, et se rend en toute hâte à Saint-Domingue pour faire révoquer les ordres donnés. Il était trop tard : Ocampo avait déjà châtié les rebelles, et il fondait une petite ville, nommé Tolède, pour s'y loger avec sa troupe. Après de longs retards, indépendants de sa volonté, Barthélemy reprend la mer pour aller chercher ses laboureurs. Il ne les trouve plus. Le besoin les avait contraints de se disperser dans l'île et de s'y établir. Sans perdre courage, il continue son voyage vers la Terre-Ferme, et arrive à la nouvelle Tolède. Ocampo s'offre pour rester avec lui ; mais ses hommes, au nombre de cent vingt, n'y consentent jamais. Las Casas demeura donc seul, avec les gens attachés à son service, un groupe d'amis disposés à le soutenir, et quelques Religieux de S. François. Après s'être installé de son mieux, il construisit un petit fort à l'embouchure de Rio de Cumana, pour se mettre à couvert des incursions du dehors. Puis il fit avertir les Indiens par une femme chrétienne de leur nation, appelée Marie, qu'il avait été envoyé par le roi d'Espagne pour mettre fin aux trahisons, et procurer aux habitants du pays, avec la connaissance du vrai Dieu, tous les biens qu'ils pouvaient souhaiter.

Une nouvelle épreuve attendait le zélé missionnaire, et cette épreuve allait venir encore de ses compatriotes.

A l'île de Cubagua, distante de la Terre-Ferme d'environ sept

lieues, s'étaient établis des colons espagnols, et bientôt ils trafiquèrent avec les naturels de Cumana, recevant d'eux de l'or, des perles et des esclaves, contre du vin d'Espagne, pour lequel ils avaient découvert de la part de ces malheureux sauvages une furieuse passion. N'obtenant pas la répression de ces désordres par la voie ordinaire des gouverneurs locaux, Las Casas se vit contraint d'aller se plaindre auprès de l'Audience royale, à Hispaniola. En partant, il laissa sa petite colonie sous les ordres d'un certain François Soto, lui recommandant de ne laisser sortir du port, sous aucun prétexte, deux bâtiments qui étaient la seule protection du pays.

Barthélemy avait à peine mis à la voile que les deux bâtiments furent envoyés de côté et d'autre, pour chercher des perles, de l'or et des esclaves. Les indigènes, profitant de l'occasion, vinrent fondre sur la colonie, mirent le feu à la petite Tolède, et tuèrent ceux des Espagnols qui ne purent s'enfuir. Soto y périt avec quelques Religieux. Enhardis par le succès, les Indiens se présentèrent à Cubagua, et le gouverneur de l'île, bien qu'entouré de trois cents hommes en état de combattre, n'eut pas le courage d'attendre qu'on vînt l'attaquer. Il s'embarqua précipitamment pour Saint-Domingue, où il arriva presque en même temps que les Espagnols échappés au désastre de Cumana.

Par une méprise de son pilote, Las Casas avait été conduit bien au-delà de Saint-Domingue, et des vents contraires retardaient son retour dans cette île. Aussi le bruit courait que lui-même avait été enveloppé dans le massacre. En apprenant le cruel événement, il leva les mains au ciel, et s'écria : « Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est droit ! » Mais c'en était fait de son entreprise : au lieu de la pacifique conquête qu'il méditait par l'Evangile et la Croix, il voyait s'effectuer de redoutables préparatifs de guerre et de représailles. Il comprit qu'il n'y aurait jamais accord possible entre les esclaves de la cupidité et un ministre du Dieu de paix. Rien ne l'attachant au siècle, il résolut de s'en séparer, en se consacrant plus particulièrement au Seigneur par les vœux de la Religion. L'Ordre de Saint-Dominique avait toujours eu son estime et sa prédilection; il en prit l'habit, au couvent de La Véga. C'était l'année 1522, la quarante-huitième de son âge. Il passa encore huit ans à Saint-Domingue, occupé principalement de sa sanctification, attentif à se régler sur l'exemple des plus fervents Religieux. Jamais il ne se prévalait ni de sa naissance, ni de sa fortune, ni des importants services rendus par lui à la religion et au royaume de Castille, et ne mettait à profit son

titre de Protecteur des Indiens que pour servir les intérêts de ces peuples qu'il aimait tant. S'il donnait la plus grande partie de la nuit à la prière et à l'étude, il employait le jour à chercher les insulaires dans les bois ou parmi les rochers, pour les consoler, les catéchiser et les disposer au Baptême. Le célèbre Pierre de Cordoue ayant terminé une vie très sainte par une précieuse mort, l'an 1525, Barthélemy de Las Casas fut chargé de gouverner la communauté dominicaine, qui, elle du moins, était dans l'île espagnole la bonne odeur de Jésus-Christ.

En 1530, le bruit se répandit que les Espagnols, ayant découvert de nouveaux pays, se préparaient à de nouvelles conquêtes. Le P. Barthélemy en fut alarmé, dans la crainte qu'on ne fît subir aux peuples qu'on voulait attaquer les mêmes vexations qu'aux nations précédemment subjuguées. Comme rien ne lui semblait trop pénible quand il s'agissait d'empêcher l'injustice, et de défendre les opprimés, il se rendit une troisième fois en Espagne. Le récit qu'il fit des cruautés exercées contre les malheureux Indiens, cruautés dont souvent il s'était trouvé témoin oculaire, produisit une impression profonde; Charles-Quint donna pour ses nouveaux sujets un édit favorable et des règlements particuliers. Muni de ces pièces et du pouvoir de faire exécuter les ordonnances impériales, Barthélemy retourne en Amérique. Il vole au Pérou, joint Pizarre et Almagro près de Quito, et leur remet ses dépêches. Puis il revient à Saint-Domingue et arrive fort à propos pour éteindre les dernières étincelles d'une longue et funeste division entre les gouverneurs et un cacique de l'île, appelé Don Enrique. Ce cacique, issu des anciens seigneurs du pays, et doué de rares qualité, avait reçu, au début de la conquête, une éducation chrétienne, littéraire même. Réduit en esclavage, au mépris de toute bonne foi, et poussé à bout par les mauvais traitements, il réussit à recouvrer sa liberté, et s'établit dans des montagnes d'un difficile accès, avec un certain nombre d'Indiens qui le reconnurent pour chef. En plusieurs rencontres il battit les Espagnols envoyés contre lui; bientôt la terreur de son nom se répandit jusque dans la capitale de l'île. Les fiers vainqueurs tremblent à leur tour : désespérant enfin de réduire leur ennemi par la force, ils recourent à des propositions de paix. Charles-Quint lui écrit; après mille fatigues, un officier espagnol parvient à remettre au cacique la lettre royale. Don Enrique consent à traiter, non sans prendre ses précautions. C'est alors que Las Casas, qui le connaissait, lui et ses gens, alla les trouver dans leurs montagnes, demeura plusieurs jours parmi eux, prêchant,

disant la Messe, baptisant les petits enfants, préparant les adultes à la grâce du saint Baptême. Il acheva de dissiper la défiance de ces Indiens, et obtint que le cacique viendrait en personne à La Véga, ratifier le traité. Le croirait-on ? Cette démarche charitable, à l'avantage des Espagols autant que des Indiens, souleva contre le vénérable Père un violent orage; les membres de l'Audience royale ne s'apaisèrent qu'après avoir reçu la visite de Don Enrique, et conclu la paix avec lui. « Je vous suis caution, leur dit alors Barthélemy, que le cacique et ses Indiens vous tiendront la parole donnée; songez à leur garder religieusement la vôtre. »

Le zélé missionnaire sortit de l'île et parcourut avec fruit le Mexique, Guatémala, Nicaragua, faisant partout le double office de ministre de l'Evangile et de Protecteur des indigènes. Avec plusieurs de ses Frères en Religion, il pénétra dans une région surnommée alors la *Province de la guerre*, et eut le bonheur de la faire appeler *Vera-Paz*, la vraie Paix. Il y fit observer l'édit impérial, et par la persuasion de la vertu chrétienne, trouva moyen de faire entrer dans le grenier du Père de famille une abondante moisson. Poursuivant leurs incursions pacifiques, ces vrais pionniers de la civilisation, sous les ordres de leur infatigable guide, réussirent à obtenir, sans le secours d'aucun soldat, la soumission volontaire au roi d'Espagne d'une contrée de 48 lieues de long sur 27 de large. Ce qui montre la haute vertu du serviteur de Dieu, c'est que parmi tant de courses, de labeurs et de fatigues, il ne se dispensa d'aucun point de sa règle; jamais il ne négligea l'exercice de l'oraison, pas même celui de l'étude. « Le peu de repos dont le saint Religieux pouvait quelquefois jouir dans les couvents de son Ordre déjà bâtis dans le Nouveau-Monde, dit Nicolas-Antoine (1), il l'employait à lire les théologiens et les interprètes des Saintes Ecritures. »

Plusieurs auteurs placent vers cette époque un voyage de Don Barthélemy en Espagne, avec le Prieur de Saint-Domingue, le P. Bernardin de Minaya. Il décida ce dernier à se rendre à Rome pour détruire dans l'esprit du Pape les impressions fâcheuses que la malveillance des conquérants et des commandeurs y avait produites, en persuadant à Sa Sainteté que l'esprit des Indiens était incapable de concevoir l'idée du christianisme, qu'on pouvait comparer ces hommes à des animaux, et les employer comme esclaves aux mêmes

(1) *Bibliothèque des écrivains espagnols.*

usages que des bêtes de somme. Paul III expédia différentes bulles, l'une entre autres déclarant les Indiens doués d'une âme raisonnable, rachetés du sang de Jésus-Christ, et ordonnant qu'on les traitât en hommes libres, et qu'on s'efforçât de les amener à la foi chrétienne.

III. — Après son retour en Amérique, le V. Père se rendit à Mexico, dont le vice-roi, Mendoza, entrait parfaitement dans ses vues par rapport au gouvernement des Indes. Il séjourna ensuite auprès de l'Evêque de Guatemala, auquel il fut d'un très grand secours. Sur les conseils de ce Prélat, effrayé de voir les préparatifs d'une expédition militaire dans un pays pacifié et tranquille, Las Casas entreprit un nouveau voyage en Europe, l'an 1540. Charles-Quint résidait dans ses états du Nord, c'est pourquoi le séjour de Barthélemy en Espagne se prolongea l'espace de quatre années : quatre années employées à la composition de divers mémoires, qui tous avaient pour but d'éclairer l'esprit de l'empereur et de l'amener à porter des lois et des règlements définitifs pour affermir la situation du Nouveau-Monde.

Le plus célèbre de ces mémoires est la *Relation abrégée de la destruction des Indes par les Espagnols*. Don Barthélemy l'acheva le 8 décembre 1542, et en présenta le manuscrit au roi et à son Conseil. Dix ans après, il le fit imprimer à Séville, avec une dédicace au prince des Asturies, plus tard Philippe II. On frémit en lisant le récit des cruautés commises à l'égard des Indiens.

« En entrant dans les villes, raconte le témoin oculaire, les Espagnols immolaient tout à leur rage, femmes, enfants, vieillards, tuant à coups de lances et d'épées ceux qui travaillaient paisiblement dans la campagne, et réservant pour les gens de condition élevée le supplice du feu, comme plus honorable...

« J'ai vu étendre sur des grils et brûler lentement cinq caciques et d'autres seigneurs. Le capitaine espagnol, indigné de ce que leurs cris troublaient son sommeil, ordonna qu'ils fussent étranglés, pour ne plus les entendre. Mais l'alguazil, que je connaissais, ainsi que sa famille, plus cruel que l'officier, refusa de mettre un terme à leur supplice ; il leur enfonça des bâtons dans la bouche pour les empêcher de crier, et fit attiser le feu, afin de redoubler leurs souffrances.

« Parfois les conquérants ajoutaient la dérision à la cruauté. Arrivant le soir aux portes d'une ville, ils s'y arrêtaient pour passer la

nuit. Le commandant faisait alors publier au son du tambour la proclamation suivante : « Caciques et Indiens de telle ville, nous vous faisons savoir qu'il existe un Dieu, un Pape et un roi de Castille, et que ce Pape vous a donnés au Roi comme sujets, à condition que vous vous fassiez chrétiens. Nous vous requérons donc de venir recevoir le Baptême et reconnaître le Roi de Castille pour votre maître ; autrement, nous vous déclarons une guerre sans trêve, ni merci. » Et le lendemain, à la pointe du jour, ils entraient dans la ville, mettaient le feu aux maisons, et faisaient main basse sur tous les habitants...

« Ayant remarqué qu'à leur approche, bon nombre d'Indiens se retiraient dans les bois et sur les montagnes, les Espagnols s'appliquèrent à dresser des lévriers ardents au carnage, pour faire la chasse aux fuyards ; ces animaux devinrent si adroits dans ce cruel exercice, et tellement féroces, qu'en un moment ils avaient mis un Indien en pièces, et dévoré ses chairs...

« Les Espagnols arrachaient les enfants des bras de leurs mères, et, les prenant par une jambe, leur brisaient la tête contre un roc, ou les lançaient dans une rivière, en leur disant par ironie : « Allez vous rafraîchir. »

« Aux uns ils coupaient le nez, les oreilles, les bras, les jambes ; et, en cet état, les faisaient lutter contre des chiens exercés. Pour une bagatelle, ils pariaient à qui d'un coup de sabre couperait le mieux un homme en deux, ou lui abattrait le mieux la tête. Un jour, on massacra 4.000 Indiens, qui venaient de déposer les armes sur promesse de vie sauve ; quand les bourreaux furent las de tuer, restaient sept cents personnes, que l'on précipita d'une roche à pic, en sorte que l'atmosphère était obscurcie par les corps de ces malheureux tombant pêle-mêle, et se brisant contre les pierres en saillie...

« On garantit comme chose certaine que les Espagnols ont fait mourir par leur atroce politique douze millions de personnes ; j'en estime le nombre à plus de quinze millions. Je proteste sous la foi du serment que je n'exagère rien ; pendant quarante-deux ans, j'ai connu par moi-même les actes des colons en Amérique, je répète avec assurance que mon récit n'embrasse pas la dix-millième partie de tout ce que j'aurais pu dire... »

L'ouvrage de notre Dominicain, lu à Valladolid en plein Conseil royal, acheva de faire la lumière. Une enquête fut ordonnée sur la conduite des employés du gouvernement dans les Indes. Nombre de

coupables furent disgraciés, et l'on prit des résolutions énergiques pour que les Indiens restassent hommes libres, sujets seulement de la couronne, sans être jamais séparés du domaine royal, à titre de dépôt, commanderie, ou n'importe quel autre; ce bienfait fut encore l'ouvrage de leur infatigable ami, qui, sur l'ordre de Charles, composa un mémoire complémentaire du précédent : *Remèdes aux maux causés dans les Indes.*

Sur les entrefaites, on convint avec le pape Paul III de la création de titres épiscopaux pour l'Amérique. Un des nouveaux sièges les plus riches et les plus importants était celui de Cuzco, dans le Pérou. Charles-Quint l'offrit à Las Casas, en récompense de ses services; l'humble Religieux déclina cet honneur, et l'un de ses Frères en Religion, le P. Jean de Solano, fut choisi à sa place. Mais, l'année suivante, un nouveau siège épiscopal ayant été érigé à Chiapa, dans le territoire actuel du Yucatan, on en pourvut notre Vénérable Père, malgré sa résistance, en lui représentant que le caractère épiscopal ajouterait à son autorité, soit dans les conseils du roi, soit auprès des peuples et des gouverneurs, pour assurer la répression des abus et l'observation des lois. Don Barthélemy fut sacré dans la cathédrale de Séville, le dimanche de la Passion 1544; le 9 juillet d'après, il mit à la voile, emmenant sur deux vaisseaux, avec de nombreux missionnaires, quantité d'Indiens qu'on retenait captifs en Espagne depuis plusieurs années.

IV. — Ce fut un triomphe pour la religion, le jour où le fils de S. Dominique, l'apôtre et le protecteur infatigable des Indiens, reparut dans l'île espagnole, avec la dignité épiscopale, précédé d'un long cortège de Religieux, ses Frères, et suivi de plusieurs centaines d'Indiens remis, par ses soins, en possession de la liberté. Il allait donc savourer désormais le fruit de ses labeurs, jouir d'un pays pacifié, grâce aux édits royaux, et travailler efficacement au salut de ces peuples, bien disposés par nature à recevoir la divine semence... Hélas! le vénérable Père semblait, comme son divin Maître, marqué pour être un signe perpétuel de contradiction. Ces fameux conquérants du Nouveau-Monde, poussés plus que jamais par l'exécrable soif de l'or, ne se faisaient nul scrupule d'éluder les ordres de leur souverain. Les richesses immenses qu'ils envoyaient sans cesse en Espagne avec les magnifiques relations de leurs exploits, leur attention à gagner à prix d'argent quelques âmes vénales, qui publiaient

avec faste les importants services que ces guerriers rendaient à la monarchie : tout cela les rassurait contre l'indignation de l'empereur, trop éloigné pour surveiller lui-même leur conduite et trop occupé pour revenir souvent à l'examen des plaintes qu'on pouvait lui en faire. Aussi ne gardèrent-ils aucun ménagement avec l'Evêque de Chiapa. Ce saint Prélat se vit traité plusieurs fois par les officiers espagnols, comme l'avait été S. Paul par les Juifs et les Gentils; il n'imita pas moins la douceur et la patience de cet Apôtre que son courage et sa fermeté, regardant les mépris, les humiliations, les plus mauvais traitements comme l'apanage de l'apostolat, et trouvant sa gloire à souffrir quelque chose pour les intérêts de Jésus-Christ.

Dès son arrivée dans son diocèse, il se mit à l'œuvre, avec ses missionnaires, pour attirer les infidèles à la foi et ramener les mauvais chrétiens à l'observation du Décalogue. Il instruisait familièrement les uns et leur expliquait les éléments de notre sainte religion; il reprenait avec force, et toujours avec charité, les vices scandaleux des autres, et montrait à tous les maximes de l'Evangile réalisées dans ses mœurs. C'est ainsi qu'il jetait comme les premiers fondements de cette nouvelle Eglise dont il était le premier pasteur. A ses instructions familières, le zélé Prélat ajouta divers écrits, qu'il eut soin de faire répandre de tous côtés pour expliquer la pureté de la morale évangélique, et être utile à la fois aux infidèles et aux chrétiens, qui tous y apprenaient leurs devoirs.

Auprès des Espagnols de son diocèse, il insista sur l'obligation de remettre en liberté les Indiens qu'ils retenaient comme esclaves à un titre quelconque. Dans un opuscule intitulé *Confesonario*, « Avis aux confesseurs, » il en fit une condition indispensable pour obtenir l'absolution sacramentelle. Cette conduite si noble, si vraiment apostolique, rencontra des oppositions violentes, et, il faut le dire, jusque parmi les prêtres séculiers qui lui servaient d'auxiliaires. L'un d'eux, non content de s'affranchir des instructions données par son Evêque, ne craignit pas de soulever une émeute dans la ville même de Chiapa, et de promettre hautement l'absolution à ceux auxquels le Prélat la refuserait. Il fit plus : il se rendit en Espagne dénoncer l'homme de Dieu; et, fier d'avoir été écouté, il revenait aux Indes en porter la nouvelle, quand la justice divine lui creusa une tombe au milieu des flots.

Pendant l'émeute dont nous parlons, notre Prélat, entouré des siens, gardait une paix inaltérable. On vint lui apprendre que l'un des plus forcenés, qui, la veille, avait tiré un coup d'arquebuse contre la fenêtre

de l'Evêque, venait d'être poignardé, et n'avait que peu d'instants à vivre. Le bon Pasteur courut aussitôt vers cette pauvre brebis, lui prodigua les soins les plus tendres, et gagna si bien le cœur du malheureux que celui-ci, sauvé de la mort, devint un des plus fidèles amis du vénéré Père. Cependant la persécution continuant son cours, Don Barthélemy dut céder à l'orage. Ne voulant pas trop s'éloigner de son cher troupeau, il se retira à Nicaragua, diocèse limitrophe, dont l'Evêque était un Religieux de son Ordre. D'accord avec ce Prélat, il présenta une requête à l'audience du lieu, pour obtenir l'exécution des décrets du roi. Etant entré dans la salle du palais, il se vit accueilli par ces paroles injurieuses : « Faites-moi sortir ce méchant homme, ce fou, ce bélître, qui ne mérite que punition. » La seule vengeance de Las Casas fut de répondre, en appuyant sur le nom propre du président, qui lui était redevable de son office : « Je mérite tout ce que m'adresse Votre Seigneurie, Monsieur le licencié Alphonse Maldonado. »

Les fêtes de Noël approchaient, et le saint Evêque avait hâte de retourner près de son peuple. Il envoya un messager pour connaître la disposition des esprits.

Le messager revint lui dire que l'agitation régnait toujours, et qu'on était résolu à lui faire un mauvais parti, s'il essayait de rentrer. Les conseillers du Vénérable Prélat l'engageaient à ne pas exposer sa vie ; mais lui, éclairé d'en haut d'une tout autre lumière, répondit par la parole du Sauveur à ses Apôtres, dans une situation analogue : « *N'y a-t-il pas douze heures dans la journée?* » voulant faire entendre que Dieu peut à son gré changer les cœurs. Plein de confiance dans le secours du Ciel, il se mit en route. A trois lieues de Chiapa, il rencontra une troupe d'Indiens envoyés pour le saisir. Il va droit à eux, et leur dit avec bonté : « Que faites-vous là, mes enfants? » Aussitôt ces Indiens de tomber à ses pieds, lui demandant pardon du rôle indigne qu'on leur a fait jouer. Le charitable Père les rassure, et recourant à un stratagème, pour les soustraire à la vengeance de leurs maîtres, les ramène attachés les uns aux autres comme des prisonniers. Après avoir marché toute la nuit, il entra le matin dans la ville, et se rendit à l'église. Il fit dire en même temps aux principaux citoyens de venir le trouver. Les Espagnols, bien que sous l'impression d'un tremblement de terre survenu la nuit précédente, se présentèrent avec un air arrogant; puis, sans donner au V. Prélat aucune marque de civilité, lui signifièrent par un huissier qu'ils le reconnaîtraient

pour leur Evêque à la condition que lui-même les traitât en gens d'honneur, et s'employât à leurs intérêts.

Le saint homme répondit que, bien loin de vouloir leur porter préjudice, il était prêt à verser pour eux tout son sang, mais qu'il les conjurait de ne pas engager leurs consciences par des actes coupables, de nature à faire croire aux infidèles que la religion professée par les chrétiens ne pouvait être une religion divine. La douceur d'un pareil langage rétablit le calme, et prouva l'à-propos de la sentence rappelée par le vénérable Evêque: « *N'y a-t-il pas douze heures dans la journée?* Dieu ne tient-il pas dans ses mains les cœurs des hommes? » On vit, en effet, Indiens et Espagnols lui baiser respectueusement les mains, se reconnaître ses enfants, le conduire avec honneur dans une maison spacieuse, où lui furent apporté des vivres en abondance.

Sur les entrefaites, un visiteur envoyé d'Espagne provoqua, au nom du roi, une réunion d'évêques à Mexico, pour régler les affaires ecclésiastiques du pays. Las Casas ne pouvait manquer de s'y trouver. Toutefois, le premier bruit de son arrivée causa une vive agitation parmi les Espagnols; mais Dieu changea encore en peu de temps la disposition des esprits. Lorsqu'il entra dans la capitale du Mexique, les habitants sortirent de leurs demeures pour le considérer, et saisis de respect à sa présence : « Voilà, disaient-ils, le saint Evêque de Chiapa, le véritable Père des Indiens. » Il alla loger au couvent de Saint-Dominique; le vice-roi et les auditeurs de la Cour lui rendirent visite. Don Barthélemy fut vraiment l'âme du petit concile tenu à Mexico, et tous les évêques présents adoptèrent comme règle de conduite les conclusions de ses *Avis aux confesseurs*. Cette décision ralluma la fureur des ennemis de Las Casas; ils le dénoncèrent en Espagne comme un séditieux, un traître, un parjure, prêchant une doctrine subversive de l'autorité du roi sur les pays conquis en Amérique. Le *Confesonario* fut déféré au suprême Conseil, et examiné par six des plus savants théologiens de la Péninsule. On n'y trouva rien à reprendre. Mais le coup fatal était porté. L'opposition toujours croissante dirigée contre sa personne mettait Barthélemy dans l'impuissance de faire un bien sérieux. Il le comprit, et, après avoir confié l'administration de son diocèse à celui des membres de son clergé qui lui inspirait le plus de confiance, il dit un dernier adieu à ces terres lointaines qu'il avait tant de fois parcourues en messager de paix, repassa en Europe, remit son évêché entre les mains du Pape, et rentra modestement dans la compagnie de ses Frères.

Mais en s'éloignant de ces pauvres peuples qu'il portait toujours dans les entrailles de sa charité, Don Barthélemy n'avait pas renoncé à la volonté de servir encore leurs intérêts; c'est pour cela qu'il se retira d'abord à Valladolid, où la cour d'Espagne résidait le plus habituellement.

Peu après le retour de Las Casas, effectué en 1547, un docteur espagnol, Jean-Genès de Sépulvéda, historiographe de l'empereur, et réputé l'un des premiers jurisconsultes de son temps, entreprit de justifier la conduite des conquérants du Nouveau-Monde, dans un ouvrage latin ayant pour titre : *De justis belli causis*, « Motifs qui rendent la guerre légitime. »

Après avoir lu le manuscrit, notre Prélat en trouva la doctrine pernicieuse, et fit tous ses efforts pour empêcher l'impression du volume; les facultés de Salamanque et d'Alcala, chargées d'examiner l'ouvrage, portèrent le même jugement. Sépulvéda, se voyant refuser l'approbation royale, sut, moyennant le concours d'un ami, faire imprimer son ouvrage à Rome, et le répandit en Espagne, au grand mécontentement de l'empereur, qui fit saisir tous les exemplaires qu'on put rencontrer. L'auteur ne se tint pas pour battu; il sollicita la permission de défendre sa thèse contre l'Evêque de Chiapa, devant le Conseil des Indes. On l'y autorisa; le P. Dominique Soto, confesseur de Charles-Quint, fut choisi pour arbitre dans le débat. Le docteur espagnol parla tant qu'il voulut; Don Barthélemy lut ensuite, pendant cinq audiences, une réfutation du système de son antagoniste. Sépulvéda composa une *Réponse* en douze articles. Cette Réponse provoqua de la part de notre vénérable septuagénaire une *Réplique*, dans laquelle il exposa de nouveau sa manière de concevoir la conquête des Indes. Il entendait que des Religieux entrassent dans ce pays pour prêcher l'Evangile, et y fussent reçus volontairement, parce qu'ils s'occuperaient de rendre la religion aimable aux habitants. Ils les disposeraient à reconnaître la souveraineté des rois de Castille, sans préjudice de la liberté personnelle et de la propriété des Indiens, conformément à la bulle du pape Paul III, expliquant le seul et véritable sens de celle d'Alexandre VI, à savoir que Leurs Majestés catholiques « trouvaient dans la bulle de *concession*, qui les récompensait, comme premiers auteurs de la découverte de l'Amérique, le droit péremptoire d'établir des missions dans les pays dont ils allaient

devenir les maîtres, et d'y *fonder une souveraineté de protection* sur les peuples qui embrasseraient la religion chrétienne (1). »

La cause était gagnée et la pensée du vénérable Evêque sur l'autorité de l'Espagne dans les Indes parfaitement comprise : l'on s'efforça de faire des règlements, établis sur cette base que les Indiens ne seraient retenus ni en commanderies, ni en dépôts, mais traités comme sujets libres, et employés pour les travaux, seulement à titre de domestiques à gages ou d'ouvriers recevant salaire.

Las Casas, dont l'esprit avait autant de vigueur et d'activité à soixante-seize ans qu'à trente, employa ses forces intellectuelles à rédiger de nouveaux mémoires ou à publier les précédents. Outre les ouvrages cités plus haut, il faut indiquer spécialement une *Histoire générale des Indes*, restée en manuscrit, et dont s'est grandement servi l'historien Herrera; un opuscule sur le seul moyen légitime de convertir les infidèles, *De unico vocationis modo;* enfin, un traité magistral sur cette question de principe : *Les rois ont-ils le droit d'aliéner leurs sujets, leurs villes et leur juridiction?*

En 1562, la cour étant revenue à Madrid, Don Barthélemy n'hésita pas à venir habiter cette ville, afin d'être plus à portée de servir ses chers Indiens. Agé de 90 ans, il écrivit encore un mémoire de quatre-vingt-seize pages, en faveur des naturels du Pérou. Dieu l'appela enfin à la récompense de ses travaux. Après une courte maladie, le V. P. Don Barthélemy de Las Casas mourut à Madrid, au couvent de Notre-Dame d'Atocha, le 31 juillet 1566, ayant atteint sa 92e année. On lui fit des funérailles très solennelles, et son corps fut inhumé dans l'église du couvent, en face du maître-autel.

Le saint Prélat laissa au collège de Valladolid une marque éclatante de sa libéralité, en fondant, avec les épargnes faites sur les revenus de son évêché, dix-huit bourses pour l'entretien d'étudiants séculiers pauvres, qu'on appela *Porcionistes*. Le P. Augustin, d'Avila, historien de la *Province du Mexique*, lui attribue, comme à un prophète, d'avoir prédit la prise et le sac de la ville de Saint-Domingue par les Anglais, lesquels, au nombre seulement de huit cents, la désolèrent et en brûlèrent une partie, l'an 1586, en punition des excès commis contre les indigènes.

V. — L'illustre Don Barthélemy de Las Casas ayant eu beaucoup

(1) *Réplique* à la Réponse de Sépulvéda, art. 12.

d'ennemis de son vivant, on ne sera pas surpris qu'il ait rencontré des détracteurs après sa mort.

Tout d'abord, on lui a reproché d'avoir révélé des forfaits qu'il eût mieux valu laisser ensevelis dans une nuit éternelle, et d'en avoir, pour le besoin de sa cause, exagéré le nombre.

Sans parler des relations d'autres missionnaires ou voyageurs, apprenant à l'Europe, dans les mêmes temps, les atrocités dont le Nouveau-Monde était le théâtre, écoutons notre auteur nous justifier lui-même ses raisons. « Moi, Barthélemy de Las Casas, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, je me suis décidé à écrire cette histoire fort abrégée, d'après le conseil de plusieurs personnes pieuses et craignant Dieu, lesquelles ont pensé que cette publication ferait naître dans le cœur d'un grand nombre de chrétiens le désir d'apporter un prompt remède à tant de maux.

« Je me suis conformé à ces intentions bienveillantes, animé par des sentiments de compassion pour les malheureux Indiens qui, par la faute de leurs tyrans, meurent sans avoir connu la véritable religion.

« Un second motif, c'est mon attachement pour mon pays et pour le roi, mon maître. Les hommes qui ont fait jusqu'ici tant de mal aux Indiens étant sortis d'Espagne, j'ai craint que Dieu ne vengeât sur ce royaume, par de grands malheurs, les péchés de ses enfants (1). »

Au reproche d'exagération, c'est encore Don Barthélemy qui répondra.

Nous lisons dans une lettre écrite par lui, en 1556, au P. de Carranza, célèbre dominicain.

« Votre Paternité prétend qu'il n'est pas mort autant d'hommes que je l'assure. Rien d'étonnant, je l'avoue, à ce qu'on regarde comme incroyable ce que j'en ai dit. L'Esprit-Saint l'a annoncé lui-même par la bouche d'Habacuc : *Il s'est passé de nos jours des choses que personne ne voudra croire, lorsqu'on les racontera* (2). Mais c'est une chose déplorable, qu'après m'avoir entendu dénoncer des milliers de fois, depuis quarante ans, ces destructions par lesquelles tout le monde s'est rendu tyran, on n'ait pas encore songé à s'assurer du contraire, afin de me confondre, et de me punir par la honte d'une rétractation. Croyez-le, Révérend Père, le sang des Indiens fume encore... Leurs meurtriers, pour la plupart, vivent au milieu de nous.. Les archives de

(1) *Relation abrégée de la destruction des Indes...* Conclusion.
(2) Hab. I, 5.

nos rois sont remplies de procès, de rapports, et de mille autres témoignages, qui attestent ces sanglantes exécutions. Et, tandis que je vous écris, la destruction continue, le Nouveau-Monde est en feu, tout y périt. Quel homme, s'il n'a perdu le sens, osera dire le contraire?... »

Un autre grief contre Las Casas serait d'avoir, en 1517, proposé au Conseil royal l'introduction en Amérique des nègres africains, pour le soulagement des Indiens, un seul de ces nègres valant, disait-on, quatre Indiens, pour la vigueur et le travail.

Mais cette accusation tombe d'elle-même par le fait, péremptoirement établi, que, dès 1503, par conséquent plusieurs années avant que Las Casas eût quelque influence sur les affaires des Indes, les nègres d'Afrique avaient été transportés à Saint-Domingue, avec l'assentiment du gouvernement espagnol.

En outre, on ne trouve aucune imputation de ce genre, ni dans les grands historiens qui, à diverses époques et en divers pays, ont écrit la vie de Don Barthélemy, ni dans les auteurs contemporains, amis ou ennemis de Las Casas, sans exclure Sépulvéda lui-même, l'antagoniste acharné de sa politique. Quant aux œuvres de l'illustre Prélat, loin de donner prise au moindre soupçon, elles offrent à chaque page la même doctrine, à savoir que la liberté humaine, sans acception des personnes, est de droit inaliénable.

Les écrivains impartiaux ne parlent qu'avec admiration de Barthélemy de Las Casas. Pour nous borner à quelques citations, Antoine Herrera le déclare en maints endroits un écrivain de grande autorité, tout à fait digne de confiance, un homme de doctrine, d'un zèle exemplaire ; il l'appelle le *Bienheureux Père*, le *saint Evêque* de Chiapa.

Le Franciscain Jean de Torquémada, dans sa *Monarchie indienne*, professe pour Don Barthélemy la plus grande estime, lui reconnaît une extrême bonne foi et une attention spéciale à ne rien dire que de vrai. « Pendant vingt ans de séjour auprès des rois d'Espagne, ajoute-t-il, toujours en butte aux attaques des méchants, mais infatigable dans le bien, parce que les Dominicains, ses Frères, et les Religieux de Saint-François, qui étaient en Amérique, lui rendaient un compte fidèle des cruautés exercées contre les Indiens nouvellement convertis, il remédia par ses instances à une partie du mal ; il obtint surtout que les indigènes traités comme esclaves fussent rendus à la liberté, et que la servitude fût à jamais abolie dans les Indes. Je suis intimement convaincu qu'il jouit maintenant d'une gloire infinie dans le séjour

des Saints, pour le zèle admirable qui lui a fait supporter mille douleurs dans le service de Dieu jusqu'au terme de sa vie, et dans le soulagement des infortunés Américains, qu'il voyait sans refuge et sans protection. »

Ecoutons le P. de Charlevoix, auteur de *l'Histoire de Saint-Domingue*, tracer, comme il suit, le caractère de Las Casas :

« C'était, dit le savant Jésuite, un homme d'une érudition sûre, d'un esprit solide, d'un naturel ardent, d'un courage que les difficultés faisaient croître, et d'une vertu héroïque. Rien n'était capable de lui faire changer de sentiment, quand il était persuadé qu'il y allait de la gloire de Dieu de le soutenir... »

Echard, enfin, lui décerne le magnifique éloge que voici :

« Barthélemy de Las Casas peut vraiment être réputé le père des Indiens de l'Occident, et l'un de leurs premiers apôtres. Par son zèle ardent pour le salut des âmes, par la sainteté de sa vie, sa prodigieuse érudition, et surtout par ses nobles actes pour la défense des malheureux Indiens, il s'est acquis un nom illustre dans les deux mondes... Il mérite d'être compté parmi les héros de l'humanité, et l'Espagne ne se glorifiera jamais trop de lui avoir donné le jour. »

Quant à l'Ordre de Saint-Dominique, ajouterons-nous, il peut être justement fier d'avoir possédé au nombre de ses fils un homme dont le nom jette sur son passé un éclat très pur.

Il est vrai, une gloire manque à Barthélemy de Las Casas, devant la postérité chrétienne : l'Eglise n'a pas entouré son front de l'auréole des Bienheureux. Insondables sont les jugements divins dans la glorification sur terre des élus couronnés aux cieux !... Mais, pour être privées de rendre l'hommage du culte religieux à leur plus insigne bienfaiteur, les Indes occidentales ne laissent pas d'avoir en lui, auprès de Dieu, un *Protecteur immortel*.

L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE & S. IGNACE DE LOYOLA

Le 31 juillet 1556, mourait à Rome l'illustre Fondateur de la Compagnie de Jésus.

Les rapports de saint Ignace avec l'Ordre de Saint-Dominique ont été trop intimes pour que nous omettions de les rappeler dans cet ouvrage, où, tant de fois déjà, nous avons rencontré les fils d'Ignace et ceux de Dominique, s'en allant, la main dans la main, à la conquête des âmes, pénétrant sous les mêmes cieux, arborant le même étendard, enfin, mêlant leur sang pour la défense de la même cause (1).

Nous commencerons par rapporter la prophétie de saint Vincent Ferrier, contenue au dernier chapitre du *Traité de la vie spirituelle*, sous forme de conseil donné à son disciple.

« Considérez, en troisième lieu, écrit le Saint, ce que seront dans l'avenir les prédicateurs de l'Evangile. Vous devez, nuit et jour, vous représenter l'état de ces hommes absolument pauvres, simples et doux, vils à leurs propres yeux, s'aimant d'une ardente charité, n'ayant de pensée, de parole et de goût que pour Jésus-Christ seul, et Jésus-Christ crucifié ; sans nulle attache aux choses de ce monde, oublieux d'eux-mêmes, préoccupés uniquement de la gloire céleste, y aspirant par tout leur être, soupirant vers elle du fond de leur cœur, attendant la mort avec une impatience croissante, et disant comme saint Paul : « Ah ! qu'il me tarde de mourir, pour être avec le Christ ! »

« Cette perspective habituelle vous donnera, plus qu'on ne saurait

(1) Saint François Xavier, arrivé dans les Indes, eut pendant quelque temps pour compagnon et confesseur le P. Denis de la Croix, Dominicain chinois, profès de la Congrégation des Indes Orientales, et probablement une des conquêtes de Gaspard de la Croix, autre Dominicain, qui fut le premier apôtre de la Chine au seizième siècle. — (*Hist. Philip.*)

croire, le désir de voir arriver ces temps heureux, amènera peu à peu votre âme à une clarté merveilleuse, sans ombre de doute, sans nuage d'ignorance, et vous fera discerner les défauts de nos malheureux temps. »

Divers Ordres religieux, mais plus particulièrement les Pères Jésuites, ont revendiqué en leur faveur ces remarquables paroles.

Le P. Simon Rodriguez, cité par le P. Bartoli, au livre second de sa *Vie de saint Ignace*, affirme, comme étant le sentiment commun, que saint Vincent Ferrier, avait, par les traits d'une lumière d'en haut, désigné la Compagnie de Jésus. *Con tratti di tanta sublima idea delineasse la Compagnia.*

« En ce temps-là, dit cet auteur, beaucoup de gens ne cessaient de nous demander si nous étions ceux dont, par divine révélation, parlait saint Vincent Ferrier, quand il annonçait, comme devant paraître bientôt dans le monde, une très sainte Compagnie d'hommes évangéliques, pleins de zèle pour la sainte foi, et faisant état d'exceller en toute sorte de vertus. Nous ne savions que répondre, car les Pères étaient *non alta sapientes sed humilibus consentientes.*

« Mais, quelques années après, je me trouvais en Portugal, et l'Evêque de Coïmbre, D. Juan Suarez, de l'Ordre de Saint-Augustin, me fit lire le texte de saint Vincent Ferrier, tenant pour certain que cela était écrit de notre Compagnie. »

Le P. Orlandino, S. J., après avoir passé en revue toutes les œuvres et les vertus des premiers Jésuites, dit que beaucoup de prudents esprits, voyant la prophétie de saint Vincent Ferrier se réaliser dans les Pères, inclinaient à penser que, en effet, elle avait pour objet la Compagnie de Jésus (1).

D'après une tradition respectable, appuyée sur la parole même de saint Ignace, c'est à saint Dominique, après Dieu, que le grand Fondateur dut sa conversion. Voici comment le R. P. Cros, de la Compagnie de Jésus, s'exprimait à ce sujet, dans un magnifique panégyrique de saint Dominique, prononcé dans notre église de Lyon, le 4 août 1878. Commentant ces paroles de l'oraison de la fête : *Et spiritualibus proficiat incrementis*, l'éloquent orateur disait : « N'est-ce point un accroissement spirituel pour l'Eglise qu'Ignace de Loyola et sa Compagnie? Mais je vois Ignace, durant son enfance

(1) *Hist. Societatis Jesu*, Lib. II, num. 56. — Cité dans l'*Histoire de saint Vincent Ferrier*, par le R. P. Fages, des Frères-Prêcheurs, 4e Partie, Ch. XII.

spirituelle, à Manrèze, à Salamanque, sous la conduite des fils de saint Dominique;... à Paris, sur les bancs de l'Ecole dominicaine, disciple de saint Thomas, dont la doctrine restait toujours vivante. C'est peu dire, je vois Dominique de Gusman près du berceau même d'Ignace, dans le château de Loyola. C'était bien le berceau spirituel du Fondateur de la Compagnie de Jésus que ce lit, où le blessé de Pampelune attendait si impatiemment sa guérison, et trompait les ennuis de l'attente par des rêves de bataille et d'alliance princière. Tout à coup un livre, *La fleur des Saints*, lui est remis à la place du roman qu'il avait demandé, et c'est la Vie de saint Dominique qui dès l'abord frappe ses yeux et captive son cœur. Ecoutons-le lui-même nous dire ses émotions : « La miséricorde divine était là qui, à la suite de cette lecture, m'envoyait, au lieu de ces vaines pensées d'autrefois, d'autres pensées comme celle-ci : *Pourquoi ne ferais-je pas ce qu'a fait Dominique ? comme moi, il était gentilhomme ; il était espagnol comme moi ! Saint Dominique a fait cela, et moi aussi je le ferai.* » (Paroles de saint Ignace au P. Louis Gonzalès de Camara.) (1).

« Mais, d'où venaient ces nobles pensées ? s'écriait l'orateur après cette citation. Dominique, messager de la miséricorde de Dieu et de Marie, Dominique était là plus présent que le livre ; et les réflexions d'Ignace n'étaient que l'écho des saintes inspirations du grand Patriarche. Dès cet instant, Ignace devenait fils spirituel de Dominique de Gusman. »

Suivons maintenant le Saint à Manrèze (2).

Quand Ignace de Loyola, en quittant le sanctuaire de Notre-Dame de Montserrat, l'esprit rempli des enseignements qu'il devait plus tard retracer dans ses *Exercices*, arriva à Manrèze, il sentit le besoin de ce guide nécessaire à toute âme qui veut suivre une voie sûre. Devant la porte de notre couvent, dédié à saint Pierre Martyr, il s'arrêta hésitant, lorsque une statue de la Sainte Vierge, placée sur le portail extérieur, lui dit à haute voix : « Entre ! »

Une année environ, dans un réduit qui rappelle celui où saint Alexis, à Rome, mena une si merveilleuse existence, Ignace, sous la direction du Prieur des Dominicains, étudia les desseins de Dieu sur lui.

(1) *Acta antiquissima, Cap.* I, n. 7. — Cf. Boll., Tom. VII Julii, p. 647.

(2) Le passage relatif à Manrèze est emprunté à l'*Histoire de saint Vincent Ferrier* par le R. P. Fages, 2e Partie, Ch. xv.

La nuit, le long des grands cloîtres, on pouvait voir une ombre errante, le corps plié, mais l'âme heureuse, sous le poids d'une lourde croix.

Héritage envié, cette croix est encore en possession des Dominicains : lien commun entre deux Ordres qui, sous des Règles et des habits différents, servent les mêmes causes.

Après plusieurs mois passés au couvent des Frères-Prêcheurs, le Prieur lui permit de se retirer dans une grotte, *Cueva*, humide et sombre alors, aujourd'hui richement ornée, mais à la condition de venir chaque semaine prendre ses conseils et de lui soumettre ses écrits (1).

On admire dans notre église de Manrèze un tableau très ancien, composé de trois scènes : la réception de saint Ignace par le Prieur des Dominicains, une tentation de découragement, la présentation des *Exercices* à son directeur. Le portrait en pied du Fondateur de la Compagnie de Jésus éclaire et domine toute cette peinture, qui est vraiment belle.

Le renom de saint Vincent Ferrier était trop vivant en Espagne pour qu'Ignace n'implorât pas sa toute-puissante intercession. La prière au grand thaumaturge dut avoir un caractère de ferveur extraordinaire, car c'est à son autel qu'eut lieu la vision de la Très Sainte Trinité, la plus célèbre de toutes.

Un des médaillons de marbre sculpté qui à la *Santa-Cueva* représentent les principales circonstances de la vie de saint Ignace, reproduit cette scène.

Les mémoriaux de notre couvent étaient pleins de faits relatifs à saint Ignace. La cellule qu'il y avait occupée au-dessous de celle du Prieur a été chapelle jusqu'à 1835, année de l'expulsion des Religieux. C'est aujourd'hui un lieu profane, ainsi que le cloître où il traînait sa croix. Mais la tradition se conserve, et les Jésuites vont encore dire la messe aux autels où saint Ignace eut ses visions.

Les fils du grand Saint n'ont, du reste, pas méconnu cette genèse de leur Institut.

Le P. Fita, jésuite, a publié en 1872, l'histoire de la *Santa-Cueva*, dans laquelle saint Ignace composa ses *Exercices*. Il raconte comment celui-ci ne trouva la paix intérieure que grâce à l'énergique direction

(1) *Descripcion de la grandeza y antigüedad de la ciudad de Manreza*, codice inedito, escrito por el Consiliario manresano Magin Canyellas, en 1667.

du Prieur, Guillaume de Pellaros. On garde religieusement, ajoute-t-il, la pesante croix de bois qu'il porta sur ses épaules en faisant la *Via crucis* dans le cloître du couvent, et le voyageur peut s'agenouiller soit devant l'image de pierre qui lui parla, soit devant les autels où il vit la sainte Humanité de notre Rédempteur et le mystère de l'auguste Trinité.

La croix porte cette inscription, gravée au poinçon, en caractères du XVI[e] siècle : *Ignace de Loyola a porté cette croix* (1522) (1).

Nous ne suivrons pas le Fondateur de la Compagnie de Jésus dans toutes les épreuves qui l'attendaient au sortir de Manrèze. Mais c'est un fait certain que, principalement à Paris et à Rome, le Saint ne trouva d'appui qu'auprès des enfants de S. Dominique.

Vers 1535, le grand Inquisiteur de France, Mathieu Ory, nous l'avons déjà dit dans ce volume, prit la défense d'Ignace, en butte à la malveillance et à la calomnie ; lui-même examina d'un bout à l'autre le livre des *Exercices*, et, non content d'en donner une approbation publique, voulut en posséder une copie pour son profit spirituel.

Plus tard, le même livre des *Exercices*, soumis, par ordre du Pape Paul III, à l'examen de Jean Alvarez de Tolède, Cardinal de Burgos, et de Gilles Foscarari, maître du Sacré Palais, reçut de ces savants Dominicains une approbation pleine d'éloges.

Il en fut ainsi du recueil des *Constitutions*, sérieusement examiné et hautement approuvé par quatre Cardinaux, dont faisait partie notre Cardinal Alexandrin (S. Pie V.).

De son côté, Ignace conserva jusqu'à la mort une affection reconnaissante à l'Ordre de Saint-Dominique, et une profonde estime pour ses traditions domestiques d'étude et de piété.

L'attachement du Saint à la doctrine de l'Ange de l'école est hors de conteste. Nous savons par l'un des historiens de sa vie que, « après avoir conquis à l'Université de Paris la palme philosophique, Ignace aborda la Sacrée Théologie, au collège des Dominicains, avec grande application et persévérance. Malgré la rigueur de l'hiver, chaque matin avant le jour, il se rendait aux Ecoles qui s'y tenaient vers cette heure-là. Avec le secours d'en Haut, il profita de cette

(1) Le P. Enrich, dominicain, a fait une petite monographie de *Notre-Dame de Grâces*, (ainsi s'appelle la Vierge de pierre, qui existe encore). Elle a quatre palmes et demi de haut. Ce V. Religieux est un des survivants de l'expulsion de 1835. Il jouit à Manrèze d'une grande considération. L'autorité diocésaine le chargea, en 1872, d'examiner le livre du P. Fita.

étude de manière à pouvoir rendre raison de sa foi et de sa science, d'après les décrets et l'autorité des Pères, sans fournir aucun soupçon de nouveauté (1). »

Ainsi pénétré de la doctrine de S. Thomas, le Fondateur de la Compagnie de Jésus s'efforça d'en inspirer l'amour à ses premiers disciples. Et, quand il eut à déterminer le choix de l'enseignement théologique, voulant, d'une part, que son Ordre embrassât, en toute branche des sciences, la doctrine plus sûre et plus approuvée, et, de l'autre, qu'il existât parmi les siens uniformité parfaite, et dans la leçon orale, et dans l'enseignement écrit, Ignace fit un point de Constitution ainsi conçu : « En théologie, on enseignera, avec l'Ancien et le Nouveau Testament, *la doctrine scolastique de S. Thomas* (2). »

Aussi, peu d'années après, pour entrer pleinement dans la pensée de leur Père et accentuer davantage ses intentions, les Supérieurs de la Compagnie déclarèrent-ils à l'unanimité, dans une Congrégation générale, que, leurs Constitutions prescrivant de choisir la doctrine d'un seul auteur, on suivrait, pour la Théologie scolastique, la doctrine de S. Thomas, comme plus solide, plus sûre, plus autorisée et plus conforme aux Constitutions, et ils concluaient par ces paroles : « Que nos Religieux tiennent absolument S. Thomas pour leur propre docteur. »

Mentionnons, en terminant, la dévotion d'Ignace de Loyola pour le Très Saint Rosaire.

Assidu à le réciter, « il avait, en outre, dit son historien Bartoli, l'habitude de garder, la nuit, étant couché, sa *Couronne de prières à la Vierge*, afin de s'occuper pieusement durant ses insomnies (3). »

De même, toujours d'après Bartoli, S. Ignace « avait prescrit à ses Frères coadjuteurs, surtout à ceux qui ne sauraient pas lire, de consacrer l'heure d'oraison du matin à la récitation du Rosaire, recommandant avec insistance qu'on leur enseignât la manière de méditer sur les Mystères qui y sont contenus, afin qu'ils pussent apporter plus d'attention à cet exercice et en retirer un plus grand fruit (4). »

Cette page d'histoire nous a paru bonne à reproduire ici. Les lecteurs de l'*Année Dominicaine* y trouveront un réel sujet d'édification,

(1) *Maffée, Liv. I, Ch.* XIX. — Cf. Boll. Tom. VII Jul. p. 454.
(2) *Const. P. IV, C.* XIV, § *1.*
(3) *Livre* IV, *n. 27.* — Cf. Boll. Tom VII Jul. p. 543.
(4) *Const. P. IV, C. IV,* § *4.* — Cf. Boll. ibidem.

et les RR. PP. Jésuites un témoignage de la vénération dont l'Ordre de Saint-Dominique entoure la mémoire de leur illustre et saint Fondateur.

LE MÊME JOUR

1248 — A Oxford, l'Illustrissime Père GAUTIER MAUCLERC, évêque de Carlisle, en Angleterre.

Nous empruntons à Mathieu Paris les renseignements qu'il a laissés, dans sa grande Chronique, sur le V. Prélat.

« L'an 1225, écrit-il, vers la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, Gautier Mauclerc fut sacré évêque de Carlisle, par Gautier, archevêque d'York.

« Deux ans plus tard, aux approches de la fête de Pâques, cet évêque, l'archevêque susnommé et Philippe d'Albiny revenaient d'outre-mer en Angleterre. Ils avaient été envoyés vers les seigneurs de ces provinces, de droit immémorial vassaux du roi d'Angleterre, dans le but de les décider par des paroles insinuantes et de grandes promesses, à recevoir avec honneur ce prince, désireux de se rendre auprès d'eux, et à le reconnaître pour leur souverain légitime. Mais, avant l'arrivée de ces ambassadeurs, le roi de France, par l'intervention de sa mère, avait déjà traité avec ces barons et reçu leur hommage. Néanmoins, les envoyés s'acquittèrent de leur mission et demandèrent au comte de Bretagne la main de sa fille au nom de leur Souverain. Celui-ci répondit qu'ayant fait la paix avec le roi de France, il ne pouvait violer sa parole en aucune façon.

« Après l'insuccès de cette ambassade, Henri III retira sa confiance à l'évêque de Carlisle. Il commença par le priver de sa charge de trésorier, lui prit ensuite cent livres d'argent, et lui enleva par une charte, datée de 1233, les grades qu'il lui avait concédés sa vie durant. Humilié de tels procédés, le Prélat s'embarqua à Douvres avec l'intention de s'expatrier ; mais au moment du départ, survinrent des officiers qui se saisirent de sa personne, en lui intimant la défense expresse de quitter le royaume sans la permission du roi. Tandis que cette scène se passait, Roger, évêque de Londres, descendait du navire qui le ramenait de Rome. A la vue de l'outrage fait au Vénérable Gautier, il ne put contenir son indignation, et excommunia tous ceux qui avaient porté la main sur lui. Puis s'étant rendu à Oxford, auprès du roi, il

renouvela, ainsi que les évêques présents, cette sentence d'excommunication, malgré les efforts du prince qui cherchait à détourner le coup.

« Rentré en grâce à la cour, l'évêque de Carlisle reçut la mission d'aller négocier le mariage d'Henri III avec la fille du comte de Ponthieu. Mais, le roi d'Angleterre ayant changé ses vues, sous les menaces du roi de France, les pourparlers n'aboutirent point.

« En 1239, à l'époque de la naissance du prince Edouard, neveu d'Henri III, Gautier Mauclerc fut chargé des solennités religieuses préparatoires au baptême, assista ensuite le légat qui baptisa l'enfant, et l'archevêque de Cantorbéry qui le confirma.

« L'an 1245, le Concile général ayant été convoqué à Lyon, bon nombre de Prélats anglais se mirent immédiatement en route. Quelques-uns, retenus par les affaires du royaume, prièrent le roi de les excuser auprès du Pape. Innocent IV répondit en ces termes : « Vous Nous avez fait savoir par votre député auprès du Saint-Siège et vos lettres royales que vous vous proposiez, au courant de l'été, de réunir une armée et de vous mettre en marche pour châtier la perfidie de quelques rebelles, et vous Nous avez demandé avec humilité que Nous tenions bénévolement et miséricordieusement dispensés de se rendre au Concile Notre V. Frère, l'évêque de Carlisle, et Notre cher Fils, l'abbé de Westminster... Nous accordons à votre dévotion, par l'autorité des présentes, ce que vous demandez ».

Or, pendant cette expédition, Gautier Mauclerc fut nommé Régent du royaume avec l'abbé de Westminster. Mais, au moment de sa plus haute fortune, il prit le parti de la retraite. « Le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul (1246), écrit Mathieu Paris, l'évêque de Carlisle, Gautier, dit adieu aux séculiers, et au siècle qu'il avait longtemps et beaucoup habité, et, comme il craignait de n'être pas entré légitimement dans ledit évêché, il se retira chez les Dominicains d'Oxford, reçut leur habit, embrassa leur Règle, laissant ainsi en fuyant son manteau à l'Egyptienne. »

Après avoir déposé de la sorte le fardeau des sollicitudes et des richesses mondaines, il passa ses dernières années dans les pratiques de la vie claustrale et mourut saintement à Oxford (1248).

Les auteurs qui parlent du V. Prélat, le citent comme l'un des hommes les plus méritants et les plus savants de l'époque.

1271 — A Castres, le V. P. GUILLAUME DE BONSOLAS, originaire d'Alais, recommandable par sa grande charité envers les pauvres. Il avait reçu du Ciel le don des larmes et marchait dans une continuelle présence de Dieu. Il fut le second Prieur du couvent de Castres, où il termina ses jours, l'an 1271. — (*Ex Mss. Bern. Guid.*)

1560 — En Syrie, l'Illustrissime P. AMBROISE BUTIGELLA. Il prit l'habit dominicain dans l'île de Malte, sa patrie, et vint plus tard se fixer en

Orient où le Saint-Siège l'honora d'un titre épiscopal. La Syrie fut le principal théâtre de ses exploits évangéliques. Il y termina sa glorieuse carrière, après avoir eu la consolation de convertir un grand nombre d'âmes. — (Fontana.)

15.. — En Lithuanie, le martyre de six Religieux de l'Ordre, massacrés par les hérétiques, au moment où ces VV. Pères, réunis au chœur, psalmodiaient les louanges de Dieu. — (*Russia florida.*)

1614 — A Naples, au couvent de Saint-Dominique, le V. P. THOMAS-MARIE CARAFFA. Issu de la noble famille des marquis d'Anzi et de Saint-Lucide, il abandonna toute gloire humaine pour entrer, jeune encore, chez les Frères-Prêcheurs de Naples. Il y répandit bientôt un vif éclat par la sainteté de sa vie et l'étendue de sa science. Appelé à Rome, l'an 1608, au Chapitre de l'élection du R^mo^ P. Galamini, il eut à soutenir des thèses publiques, dédiées plus tard au Pape Paul V, en présence de trente-deux cardinaux. Le succès dépassa l'attente générale, et, à l'unanimité, l'honorable assemblée lui décerna le titre de maître en théologie.

Poète élégant, et puissant orateur, le V. Père se fit entendre dans les principales villes d'Italie, et exerça un ministère fructueux sur les auditoires immenses qui se pressaient autour de sa chaire.

Une mort inopinée l'enleva de ce monde, au moment où sa réputation grandissait de jour en jour, le 31 juillet 1614. Bien qu'il n'appartînt pas officiellement à l'académie napolitaine, néanmoins, tous les membres de cet illustre corps honorèrent de leur présence les funérailles du V. Père, célébrées en grande pompe dans notre église de Saint-Dominique. On peut voir dans Echard la liste des principaux ouvrages du P. Thomas-Marie Caraffa. Le savant Père Coëffeteau en fait une mention très honorable dans ses réponses à Duplessis-Mornay. — (Echard.)

1290 — A Bologne, au monastère de Sainte-Agnès, la Vénérable Mère ANGÉLIQUE, l'une des premières Religieuses de cette sainte maison. Ayant eu l'avantage de participer aux prémices de ce grand esprit de piété que Dieu répandit sur les enfants de S. Dominique, elle devint une âme véritablement angélique en pureté, modestie, humilité et charité. Mais elle excella surtout dans sa dévotion envers le saint Patriarche. Son plus doux plaisir était d'entendre la Bienheureuse Cécile parler de ses vertus et de ses miracles.

Nous ignorons la date précise de sa mort. La Vénérable Mère atteignit vraisemblablement un âge avancé, et suivit de près dans la tombe la Bienheureuse Cécile, décédée l'an 1290. — (*Ex. Mss. Bern. Guid.*)

1600 — Au monastère de la Rose, à Lisbonne, la Vénérable Mère ANTOINETTE DE JESUS, cousine germaine de notre V. Barthélemy des Martyrs.

Devenue fille de S. Dominique en cet illustre monastère, elle témoigna toujours d'une si tendre dévotion envers notre saint Patriarche, qu'elle ne disait ni ne faisait rien qu'en son nom, offrant par lui toutes ses actions à Dieu, et demandant à Notre-Seigneur la grâce de lui être de plus en plus agréable.

Sa grande vertu la fit élire deux fois Prieure. Durant son premier triennat, elle améliora beaucoup le couvent, où les Sœurs se trouvaient fort à l'étroit et dont les lieux réguliers étaient mal disposés. Par ses soins, les bâtiments furent agrandis, les officines nécessaires construites, ainsi qu'une aile du cloître, bientôt achevé sous les Prieures qui lui succédèrent.

Vingt ans après, malgré son grand âge, on lui imposa de nouveau le fardeau de la supériorité, qu'elle accepta par condescendance ; mais au bout de deux ans, se trouvant hors d'état de suivre la communauté et de donner à ses filles l'exemple de la régularité, elle demanda et obtint, à son extrême contentement, d'être relevée de son office.

A peine fut-elle devenue libre, qu'une foule de maladies fondirent sur elle et la clouèrent sur son lit jusqu'à la mort. Un jour, en présence de trois Religieuses, la bonne Mère se mit à se frapper fortement la poitrine en disant à haute voix : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Voici l'Agneau de Dieu ; voici Celui qui enlève les péchés du monde. Comme on lui demandait pourquoi elle agissait ainsi : « Ne voyez-vous pas, répondit-elle, Notre-Seigneur resplendissant de lumière, qui nous donne sa bénédiction, avec S. Jean-Baptiste à ses côtés? » — Bientôt, la paralysie la gagnant, elle perdit l'usage de la parole, mais on put se convaincre, par ses signes, qu'elle était intimement unie à Dieu et jouissait de la conversation de notre B. Père S. Dominique. Quelques jours après sa mort, une vénérable Religieuse, nommée Isabeau de Jésus, atteinte d'un mal subit qui l'enleva en peu de temps, assura que la Vénérable Mère Antoinette lui était apparue deux fois, avec des habits plus blancs que la neige et un visage admirablement beau, entourée d'une auréole étincelante qui marquait l'ardeur de sa charité et la pureté de ses intentions.

1629 — Dans la Province de Portugal, la très digne Sœur ISABELLE DU SAINT-ESPRIT, fille remplie des dons du ciel. Sous le simple habit de Tertiaire, elle mena une vie angélique, qui lui mérita l'honneur d'être insérée dans les actes du Chapitre Général de Rome (1629), parmi les Religieuses décédées en odeur de sainteté.

1660 — A Pharos, en Dalmatie, la V. Sœur SÉRAPHINE, de la Congrégation des pauvres filles de Sainte-Catherine-de-Sienne, de la même ville. D'après le témoignage de son directeur, le célèbre P. Basile Pica, elle s'est particulièrement distinguée par sa grande dévotion à la Sainte Eucharistie et

son abandon filial à la volonté de Dieu. Jugeant tout à ce point de vue, elle était toujours contente, même dans les rencontres les plus pénibles, et ne savait dire autre chose sinon : « Dieu le veut ainsi ; sa volonté soit faite ! » — (*Ex vita Magdal. a Jesu, Farensis.*)

1668 — Au monastère de la Crèche, à Naples, la Vénérable Mère CATHERINE DE SAINT-BERNARD. Elle fut tirée, par ordre du Pape, du monastère de Sainte-Catherine de la même ville et instituée première Prieure de la nouvelle fondation, placée sous le vocable de la Crèche de Béthléem. La façon si religieuse dont elle s'acquitta de cette charge lui valut l'honneur d'y être rappelée à plusieurs reprises. On ne saurait assez louer sa sollicitude pour le maintien du bon ordre, son courage à surmonter les obstacles, son empressement à se dégager des embarras distrayants. Son extérieur, grave et modeste, en imposait ; mais elle accompagnait ses actions d'un certain air de grâce et de douceur, qui montrait bien que Dieu seul en était le principe et la fin. Assidue à l'oraison, profondément humble et joyeusement patiente, elle méritait d'être citée comme le modèle de la maison. Ce qu'on rapporte de son esprit de pénitence paraîtrait incroyable, si nous ne savions ce que peut produire dans les âmes généreuses l'amour de Dieu.

Le monastère s'étant trouvé dans une passe fort pénible, la sainte femme obtint du Ciel par l'ardeur de ses prières une assistance très opportune. Sa grande dévotion à S. Dominique et au Docteur angélique lui valut d'être honorée de leurs fréquentes apparitions : en outre, elle jouissait habituellement de la familiarité de son bon ange. Enfin, chargée de mérites, la Vénérable Mère fut conviée aux récompenses éternelles, l'an 1668. Elle était dans la quatre-vingt-dizième année de son âge et la soixante-quatorzième de sa vie religieuse. Même après sa mort, ses mains continuèrent à serrer le Crucifix. — (*Mém. du monastère de la Crèche.*)

APPENDICE

I

Lettre du B. BENOIT XI, Pape, au Maitre Général, aux Prieurs et à tous les Religieux, réunis à Toulouse, pour le Chapitre de 1304.

« Benedictus, Episcopus, servus servorum Dei, dilectis Filiis Magistro, Prioribus, et Fratribus universis Ordinis Prædicatorum, apud Tolosam in Generali Capitulo congregatis, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

« Ex horto delitioso Ecclesiæ sacro-sanctæ ineffabilis Providentia Conditoris pro sui nominis attollenda gloria, et salute fidelium procuranda, præclarum Ordinem Prædicatorum diebus novissimis inter speciosa et fœcunda plantaria quasi lignum vitæ produxit, quod superni roris benedictione perfusum, sic a suis primordiis laudabilibus incrementis successive processit; sic se longe lateque diffudit; ut sublimitate sua pertigerit cœlos, ac ad fines ultimos orbis terrarum suos extenderit palmites generosos.

« Isti sunt palmites generosi, Christo viti veraciter inhærentes, Fratres videlicet Ordinis dicti, qui a superfluitatibus terrenorum purgati, et sarcinis divitiarum abjectis, abnegaverunt salubriter semet ipsos, et amplexi paupertatem, et regularem vitam professi, ad convivium Regis cœlestis, honoris et honestatis flores suaves et fructus uberes attulerunt.

« Isti sunt electi Christi Ministri, conspicua Religione fulgentes, et honestate vitæ clarissimi, quos in lumen gentium Dei sapientia dedisse dignoscitur, velut splendentia sidera in Ecclesiæ firmamento, et tanquam lucernas ardentes in domo Dei, illuminantes cunctos Evangelicis documentis, et spiritualibus radiis ostendentes mortalibus viam vitæ.

« Isti sunt egregii bellatores, qui hostes animæ, et inimicos sanctæ Matris Ecclesiæ, per fidei scutum, gladium spiritus, et arma justitiæ debellantes, obruere conati sunt, ut catholicis universis virtutum augmenta proveniant, via salutis peccatoribus pateat, et hæreticæ pravitatis insania destruatur.

« Consideretis igitur, Dilectissimi nobis, et vigili intuitione pensetis, præfati Ordinis firmissima fundamenta, duces insignes, milites strenuos, pugiles indefessos, ex quibus aliquot jam in supernam provecti patriam, in sanctorum numero solemniter sunt adscripti, mensæ cœlestis convivæ, et securi æternæ patriæ possessores; et ideo talium vos non degeneres, sed legitimi Filii, et fideles imitatores esse debetis, ac indesinenter eorum sequi tuta vestigia, qui vobis tam clara, tam certa religiose et ordinate vivendi reliquerunt exempla, et Ordinem ipsum, habentem in se perfectæ pulchritudinis decus, divina et Apostolicæ Sedis clementia, tot gratiis dotatum, sublimitatum donis, et privilegiis roboratum, immunem prorsus ab omni macula conservari.

« Verum quia proni sunt ab adolescentia hominis sensus ad malum, et indomita caro de facili vergit in culpam, summa cum diligentia studeatis, ut inveniatur in vobis religionis fervor, justitiæ zelus, judicii rectitudo, et in resecandis vitiis correctionis vigeat disciplina. In moribus vestris humilitas pretiosa resplendeat, pia devotio crescat, obedientia sancta complaceat, vera patientia perseveret. Sitis in cunctis agendis unanimes, caritate concordes, pace tranquilli; et in his quæ regularis requirit honestas, coram Deo et hominibus ordinati. Ut etiam a spiritualibus nequitiis sitis tuti, nec per otii desidiam callidi hostis insidiis pateatis, circa studium doctrinæ sacræ, per quod magnum consequimini et honorem, sitis assidue vigiles et attenti, prædicationum frequentiæ et confessionum audientiæ, ad quas estis specialiter deputati, diligentes et sollicite insistendo, et sic vitam vestram circa prædicta, et alia honesta, seu licita occupetis, quod in vobis illicita locum habere non possint, totam in Auctore salutis, spei et consolationis vestræ anchoram statuentes.

« Porro Ecclesiarum Prælatis, quorum patrociniis et favoribus indigetis, tantam exhibeatis reverentiam et honorem; sic ad eos vos humiliter habeatis; sic ab eorum injuriis et displicentiis abstineatis omnino, ut eorum gratiam et benevolentiam consequi valeatis; taliter enim vobis per vitæ meritum, et aliis proficere poteritis per exemplum; taliter semina vestra cum labore mittentes, reportabitis cum lætitia in cælestem aream manipulos gloriosos; taliter vobis et proximis, sicut vestram condecet sanctitatem, acquiretis gloriam perpetuæ claritatis.

« Nos autem quos, licet immeritos, ad apicem Apostolicæ dignitatis, et curam universalis Ecclesiæ, dispositio divina promovit, vos et Ordinem ipsum, cujus a juventute Nostra fuimus voluntarii Professores; cujus alimentis fuimus temporibus multis, tam in vita quam in scientia, et moribus educati, sincerissima affectione diligimus, et intimæ charitatis visceribus amplexamur; et tanto propensius intendentes, vestra salutifera commoda et

Ordinis incrementa, gratiis Apostolicis et favoribus prosequi, ac diligenti solertia procurare ; quanto facultas potior Nobis cælitus est concessa ; ita ut vos et Ordo prædictus, semper Domino tribuente, de bono proficiatis in melius, et ubique terrarum tranquillo statu et pacifico gaudeatis.

« Sane quia debilibus humeris Nostris summi Apostolatus onus impositum, quod vires Nostras supra modum excedit, supportare, nisi suffragante Dei gratia, non valemus, charitatem vestram, de cujus meritis et virtute grandis Nobis inest fiducia, rogamus et obsecramus in Domino Jesu Christo, quatenus devotas mentes paternis affectibus exhibentes, assiduis orationibus ostium divinæ clementiæ ita pulsetis, ut sollicitudines Nostras et labores officii Pastoralis beneplacitis suis cooptare dignetur ; et Nobis sua pietate concedere, ut gregem Nobis creditum sic in præsenti utiliter gubernemus, quod abstrahatur a noxiis, et ad salutaria dirigatur ; et in futuro Nos cum eodem sempiterna consequi gaudia valeamus. Datum Laterani, VI Idus Martii, Pontificatus nostri Anno primo. »

II

Lettre du R^me^ P. FRANÇOIS ROMÉE DE CHATILLON, Maître Général, à tous les Religieux de l'Ordre, leur notifiant l'approbation de la Compagnie de Jésus.

Universis in Christo Venerabilibus Fratribus Ordinis Prædicatorum, ubique terrarum constitutis, Frater Franciscus Romæus è Castillione, sacræ Theologiæ Professor, ac totius dicti Ordinis humilis Generalis Magister et servus, Salutem, et Spiritus sancti consolationem.

Pateat vobis, qualiter hoc calamitoso tempore, quo Religio Christiana hæreticorum telis impetitur, malorumque Christianorum perversis moribus labefactatur, novus Ordo Presbyterorum Regularium sub titulo Nominis Jesu, de urbe quasi præsidiaria, manus Dei benignitate submissus est. Quem ob ingentes fructus, quos lectionibus et concionibus publicis, privatis adhortationibus, confessionum audientiâ, cæterisque sacris exercitiis, ac sanctorum morum exemplis in Ecclesiâ facit, Sanctissimus in Christo Pater et Dominus noster Paulus Papa tertius approbavit et confirmavit. Quod ideò vobis significatum voluimus, ne hujus Instituti novitate seductus quispiam vestrûm, commilitones suos ad eumdem scopum tendentes, et à Deo sibi suppetias missos, per errorem fortassis oppugnet, eorumque detrahat Institutis ; quorum fructibus gratulari, et pios actus æmulari debuerat. Credimus quidem vos

omnes, utpote cælesti Sponso dilectos et amicos, varietati quâ Sponsa illius amicitur, non detracturos ; sed eam potius charitate quæ congaudet veritati, complexuros et exosculaturos. Attamen ne officio Nostro desimus, omnesque motus præveniamus, vobis omnibus et singulis præfatis Fratribus, præsentium tenore mandamus, et authoritate Nostri officii, in virtute Spiritus sancti, et sanctæ obedientiæ, ac sub pœnis arbitrio nostro taxandis, præcipimus, ne dicto Ordini per Apostolicam Sedem approbato, et confirmato, aut ejus institutis ullo modo detrahere, aut de eo obloqui audeatis, tam in publicis lectionibus, sermonibus, et congressibus, quam in privatis vestris colloquiis ; quin potius eum, Presbyterosque ejus tanquam vestros commilitones juvare, et contra impugnantes protegere, et tueri studeatis. In quorum fidem et robur has fieri, et nostri officii sigillo muniri jussimus. Datum Romæ decimo Decembris anni millesimi quingentesimi quadragesimi octavi.

Fr. Franciscus Romæus,
Magister Ordinis Prædicatorum.

Assumptionis nostræ anno tertio.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

Noms des Religieux	Décès		Pages
Albert	....	Kiovie	41
Albert de Paredo	1390	Metz	512
Alexis	12..	Bohême	25
Alphonse Guerre	1598	Nouvelle-Espagne	814
Alphonse de Lune	1596	Salamanque	272
Alphonse de Noregna	1590	Amérique	639
Alphonse de Valladolid	1401	Villalon	121
Amand de Flandre	1656	Naples	192
Amator Espy	1534	Valence	512
Ambroise Bonet	1646	Limoges	481
Ambroise Butigella	1560	Syrie	871
André de Durazzo	1393	Raguse	272
André Piconis	1476	Poissy	121
André du Rosaire	16..	Indes	220
Andre de San-Severino	1675	Naples	67
André de la Vallée	....	Guatemala	234
Ange, évêque d'Ascoli	13..	Ascoli	634
Ange Séraphin	16..	Amérique	60
Anonyme	12..	.....	208
Anonyme, inquisiteur	1420	France	800
Anonyme, prieur	1400	Allemagne	799
Anonymes, martyrs	....	Cologne	376
Anonymes, martyrs	15..	Lithuanie	872
Anonymes, martyrs	1561	Pamiers	719
Antoine de Cacerès	1616	Astorga	493
Antoine della Chiesa	1459	Côme	757

Antoine Coste	1420	Grenoble	689
Antoine Gontard	1628	Avignon	272
Antoine de Jacques	1579	Sestri	224
Antoine Marresi	1483	Alife	121
Antoine de Moralès	1685	Pérou	250
Antoine de Saint-Hyacinthe	16..	Goa	695
Antoine de Try	1372	Metz	223
Arnaud Catalan	12..	Toulouse	227
Augustin de Bugella	1493	Venise	723
Augustin de la Madeleine	1518	Indes	593
Balthazar Fort	1640	Manille	841
Barnabé Saxoni	1486	Venise	812
Barthélemy	1347	Pise	42
Barthélemy de Bénévent	1290	Italie	41
Barthélemy de Costa	1609	Amérique	234
Barthélemy Dominique	1417	Rimini	59
Barthélemy de Las Casas	1566	Madrid	843
Barthélemy des Martyrs	1590	Viana	385
Barthélemy Rondinini	1532	Lucques	813
Barthélemy de Tivoli	13..	Nubie	81
Benoît XI	1304	Pérouse	125
Benoît Michel	1450	Naples	718
Bérenger	12..	Montpellier	94
Bernard	1317	Halitz	120
Bernard d'Albuquerque	1579	Oaxaca	614
Bernard d'Auvergne	1263	Limoges	189
Bernard Ghétald	14..	Raguse	26
Bernard de Néro	1619	Fiesole	480
Biegmann	13..	Allemagne	26
Casimir Korman	1666	Naples	164
Ceslas	1242	Breslau	497
Charles d'Alençon	1377	Lyon	232
Charles Ducos	1561	Pamiers	719
Charles Forget	1568	Paris	719
Christophe Rongel	1662	Goa	26
Chrysostome de Saint-Jacques	1652	Amavi	636
Conon	1314	Metz	121
Conrad	12..	Allemagne	271
Crescent de Cava	1290	Alatri	25
Cyprien de Chatillon	16..	Abruzzes	235

Dece Carrega	16..	Palerme	225
Denis de Saint-Laurent	1662	Carpentras	720
Didier	12..	Rome	25
Diego de Chaves	1592	Madrid	635
Diego de Soria	1614	Philippines	83
Diego de Yanguas	1606	Valladolid	596
Dominique	....	Kiovie	41
Dominique des Anges	16..	Amérique	101
Dominique de Cordoue	1534	Valence	349
Dominique Drapeyron	1669	Limoges	47
Dominique Schettini	1682	Naples	123
Elie	1370	Sainte-Baume	579
Elie Arnaud de Chaluz	1305	Limoges	232
Elie de Magnac	1286	Limoges	159
Emeri d'Ambazac	1287	Limoges	248
Esselin	1396	Metz	718
Etienne Bellehaud	1505	Bordeaux	573
Etienne de Capsiler	1682	Naples	100
Etienne de Lombardie	12..	Bologne	247
François Cabeça	14..	Villalonga	634
François de Camerino	13..	Vospri	120
François de Quesada	155.	Amérique	352
François Dufour	156.	Pamiers	719
François-Romée de Chatillon	1552	Rome	536
François Servandi	1448	Capo d'Istria	272
François de Vega	16..	Pérou	690
Gabriel Ximenez	16..	Bénavarre	355
Gal de Toul	1308	Metz	272
Garcias Oroz	1616	Philippines	45
Gaspard de Chincilla	1500	Cordoue	59
Gaspard de Cordoue	16..	Valladolid	517
Gaspert	1377	Cælina	233
Gautier Mauclerc	1248	Oxford	870
Gautier de Reims	12..	Metz	554
Georges de Mons	1600	Vienne	492
Gérard Lavergne	12..	Limoges	645
Gilles Mendez	1437	Arzilla	98
Gilbert Georges	1388	Parenzo	799
Gilbert Mansuet	1614	Toul	801

Gobert Hugonis	1400	Italie	754
Godefroy de Mierlo	1587	Deventer	800
Guillaume-Bernard d'Acqs	1268	Bordeaux	247
Guillaume de Bonsolas	1271	Castres	871
Guillaume Bruni	1561	Pamiers	719
Guillaume de Cigus	1328	Tauris	41
Guillaume Houssaye	1613	Poitiers	211
Guillaume Kingsan	126.	Angleterre	689
Guillaume Lombard	1342	Naples	754
Henri de Cotilla	1396	Metz	646
Horace Spacca	1641	Naples	213
Hugues	1320	Albi	478
Hugues	1385	Bénévent	224
Humbert de Romans	1277	Valence	283
Hyacinthe Ceuli	1651	Calabres	514
Hyacinthe del Garbo	1630	Florence	515
Hyacinthe de Suarez	1620	Toulouse	530
Ignace del Nente	1648	Florence	55
Ignace de Saint-Paulin	1590	Amérique	720
Jacques	15..	Bénévent	160
Jacques de Bidgostza	1477	Cracovie	190
Jacques de Cœurferri	13..	Metz	160
Jacques des Pauls	1362	Sezza	159
Jacques-Pierre de Pigalordis	1390	Argos	491
Jacques Roscel	1400	Metz	840
Jacpues Tonger	1578	Allemagne	272
Jacques de Voragine	1298	Gênes	253
Jean	126.	Carcassonne	554
Jean	12..	Lyon	840
Jean	14..	Cereti	233
Jean de Alcaçar	1577	Mexico	491
Jean-André Carga	1697	Syra	485
Jean d'Aversa	1330	Naples	689
Jean Balistaire	1263	Limoges	189
Jean-Baptiste Cattanio	1504	Gênes	31
Jean-Baptiste Maturant	1656	Naples	481
Jean-Baptiste de Saint-Pierre	1656	Naples	262
Jean-Baptiste de la Vega	1648	Cordoue	514
Jean Chapon	1649	Paris	26
Jean Charbonnais	1580	Paris	514

Jean Charracin	1702	Lyon	762
Jean de Cologne	1572	Gorcum	195
Jean de Costa	1652	Indes	559
Jean d'Erfürt	1507	Allemagne	531
Jean de Fenario	1538	Toulouse	379
Jean Galvez	1618	Lima	47
Jean Gosmandi	....	Paris	28
Jean Gourmil	1678	Vannes	381
Jean de Hoy	1396	Metz	646
Jean Jourdan	1303	Bologne	209
Jean de Louvain	....	Louvain	27
Jean Maldonad	1599	Philippines	647
Jean-Marie Ganzelli	1619	Polignano	635
Jean Nyder	144.	Bâle	731
Jean de Ochoa	1615	Oaxaca	514
Jean de Ormaça	1638	Philippines	506
Jean de Prémistie	1501	Russie	690
Jean Reynardi	1512	Narbonne	646
Jean Rousseau	1686	Laval	649
Jean de Saint-Dominique	1550	Zamora	248
Jean de Saint-Etienne	1590	Guatemala	646
Jean de Solis	1601	Séville	492
Jean Taulère	1361	Strasbourg	167
Jean de la Trinité	16..	Monomotapa	637
Jean Nitenhove	1489	Gand	98
Jean de Vicence	12..	Italie	1
Jean de Villalobos	1536	Guamanga	594
Jérôme	12..	Pologne	555
Jérôme de Fornariis	1542	Rome	480
Jérôme Vallejo	1597	Madrid	653
Joseph Carle	1686	Naples	277
Laurent Faber	1573	Bordeaux	572
Léodat	12..	Montpellier	41
Léonard de Chio	1458	Lesbos	248
Léonard Mansueti	1480	Rome	746
Louis Bertrand-Exarch	1627	Japon	803
Louis Gandullo	16..	Philippines	823
Louis du Saint-Esprit	16..	Monomotapa	637
Mancio de la Croix	1627	Japon	803
Mannès de Gusman	123.	Espagne	819
Manuel de l'Incarnation	16..	Indes	559

Marc de Modène	1498	Italie	49
Marc Serra	1648	Valence	556
Martial Boyol	1497	Limoges	527
Martin de Aliende	16..	Amérique	123
Martin Scola	13..	Espagne	98
Mathias	1508	Russie	690
Matthieu d'Avanic	1674	Casvin	352
Maxime	146.	Salerne	190
Maxime Ferrier	1594	Vienne	381
Michel de Benavidez	1607	Manille	699
Michel Martinez	1621	Antequera	63
Michel de Oro	16..	Nouvelle-Ségovie	555
Nicolas de Berzezic	14..	Pologne	635
Nicolas Crète	1631	Toulouse	122
Nicolas de Logonaye	1629	Guingamp	192
Nicolas Mascius	1595	Abruzzes	573
Nicolas de Mauvoisin	....	Metz	480
Nicolas Moschino Caraccioli	1389	Rome	811
Nicolas Pierre	1358	Metz	58
Nicolas de Pistoie	1291	Méliapour	81
Nicolas de Setia	13..	Zara	26
Pascal de la Fuensanta	1512	Rome	528
Paul Robert	1235	Limoges	490
Philippe Escarner	1537	Espagne	42
Philippe de Saint-Thomas	1659	Indes	720
Philippe Strozzi	1545	Rome	840
Pierre d'Allamanon	1304	Aix	634
Pierre Bernard	129.	Agen	527
Pierre Bertrand	129.	Castres	527
Pierre de Capoue	1501	Capoue	646
Pierre Cendra	1244	Barcelone	188
Pierre de Cézan	12..	....	569
Pierre Cappelli	1298	Limoges	512
Pierre Fabri	1312	Avignon	570
Pierre de Galarca	1615	Mexico	60
Pierre de Gallego	1500	Bemfica	225
Pierre Garnier	124.	Bordeaux,	571
Pierre Guidonis	1347	Saint-Girons	210
Pierre Hélie	1294	Limoges	633
Pierre Lambert	1396	Metz	646
Pierre Martyr Croat	1625	Vienne	637

Pierre Martyr Festa	1612	Crémone	574
Pierre Martyr Franconi	1631	Prague	574
Pierre de Mulcéon	1295	Montauban	752
Pierre-Paul d'Arezzo	1564	Rome	480
Pierre de Pegna	158.	Quito	689
Pierre de Saint-Astier	1275	Limoges	348
Pierre de Sainte-Marie	1627	Japon	803
Pierre de Soto	1599	Philippines	103
Pierre Stutner	1600	Vienne	514
Pierre de Sylva	1455	Badajoz	272
Pierre Torrez	164.	Valence	721
Pierre Turelure	1466	Digne	592
Pierre Villette	16..	Beauvais	101
Raphaël Riva	1611	Venise	210
Raphaël de Veiga	1640	Indes	51
Raymond	1668	Naples	250
Raymond Bletgeri	1312	Castres	159
Raymond Kuazath	1667	Naples	160
Raymond Sycres	1280	Castres	58
Réginald d'Aubigny	13..	Poissy	349
Réginald Etienne	13..	Arménie	97
Richard d'Angleterre	13..	Tartarie	120
Richard de Fizacre	1248	Oxford	223
Richard de Langres	1396	Metz	718
Robert Bacun	1248	Oxford	223
Robert Kilouarbi	1280	Viterbe	376
Romain Mauldint	1643	Rouen	82
Servais	16..	Russie	60
Séverin Roxolan	1610	Cracovie	122
Simon Tilquin	143.	Metz	592
Stanislas et ses compagnons, martyrs	....	Russie	754
Sylvestre de Prierio	1523	Rome	191
Théodald	12..	Bologne	553
Thibaut Lambert	1396	Metz	646
Thomas d'Arancey	1396	Metz	646
Thomas de Cardenas	1580	Coban	522
Thomas de Costa	1570	Lisbonne	43
Thomas Heskin	1566	Anvers	513
Thomas-Marie Caraffa	1614	Naples	872

Thomas de Sainte-Marie	15..	Espagne	239
Thomas Stubs	1373	York	211
Thomas de Sylva	1618	Lima	46
Thomas Zobbius	1589	Rome	249
Ugolin	1244	Rimini	555
Vincent Nifo	15..	Metz	160
Vincent Pagani	1631	Fiesole	574

Noms des Sœurs	Décès		Pages
Adélaïde de Brisach	12..	Colmar	48
Adélaïde Geishorlein	1270	Adelhausen	530
Adrienne de Mitry	1650	Nancy	82
Agnès Sanchez	....	Alcaraz	574
Anastasie d'Oms	1600	Barcelone	496
Angèle Séraphine	1669	Naples	61
Angélique	1290	Bologne	872
Angélique Bademont	1541	Corrégio	230
Angélique Rémy	1636	Charmes-s.-Moselle.	281
Anne Chatelain	1666	Poissy	354
Anne Gomez de la Motte	....	Andalousie	62
Anne-Marie de la Croix	1626	Zamora	212
Anne-Marie de Jésus	1683	Naples	282
Anne-Marie de Saint-Gaëtan	1673	Naples	61
Anne d'Offingen	12..	Adelhausen	721
Anne de Tarsis	....	Medina del Campo	193
Anne de Tolède	1595	Baëna	721
Anne Velarde	1679	Espagne	92
Anonyme, comtesse pénitente	12..	Valence	841
Anonyme, converse	1280	Adelhausen	515
Anonyme, tertiaire	144.	Vienne	638
Antoinette de Jésus	1600	Lisbonne	872
Antoinette de la Présentation	1660	Séville	806
Antoinette de Sainte-Catherine	1641	Toulouse	110
Arsénie	13..	Ethiopie	650
Barbe Angélique de Royer	1638	Metz	600
Béatrix de la Croix	1622	Lisbonne	525

Blanche	15..	Lisbonne	28
Blanche de Chatillon	164.	Montpellier	238
Carite de Saint-Dominique	1648	Dinan	354
Catherine d'Alfaro	1580	Jaën	251
Catherine Folin	1625	Dijon	488
Catherine de l'Incarnation	1647	Lisbonne	29
Catherine, martyre	159.	Séville	575
Catherine de Paris	1620	Paris	754
Catherine de Sainte-Anne	1648	Paris	565
Catherine de Saint-Bernard	1668	Naples	874
Catherine du Saint-Esprit	160.	Lisbonne	483
Catherine de Sousa	15..	Aveiro	101
Catherine-Térèse Phélis	1704	Valfleuri	557
Cécile Faccioli	1446	Bologne	817
Charlotte Boucher	1612	Aumale	226
Dominique Acard	1637	Montpellier	696
Dominique de Langeac	16..	Langeac	36
Délicie de Giovanni	1642	Palerme	709
Elisabeth d'Eicken	13..	Ottenbach	19
Elisabeth de Levy	1622	Toulouse	359
Elisabeth Martine	1676	Cavaillon	802
Elisabeth Mirès	1629	Orihuela	599
Elvire Durando	12..	Santarem	124
Emeline	1489	Poissy	251
Françoise Baglione	1626	Rome	382
Françoise de Sylva	15..	Lisbonne	29
Gabrielle de Loupes	1579	Agen	225
Gabrielle d'Ostrel	....	Arras	194
Giciomarre de la Trinité	158.	Lisbonne	212
Hélène	1529	Ethiopie	236
Isabeau de la Crèche	1595	Lisbonne	638
Isabelle Gonnez	1534	Aveiro	192
Isabelle de Hanget	1480	Poissy	382
Isabelle de la Pitié	16..	Lisbonne	281
Isabelle du Saint-Esprit	1629	Portugal	873

Jacqueline Brinon	1589	Poissy	225
Jeanne de la Cerda,	15..	Baëna	280
Jeanne d'Orvieto	1306	Orvieto	601
Jeanne de Razet	1659	Prouille	697
Jeanne de Sainte-Agnès	1648	Toul	193
Jeanne de Saint-Dominique	1600	Oaxaca	237
Jeanne de Saint-Dominique	1583	Moura	589
Jeanne du Saint-Esprit	1654	Toulouse	102
Jeanne de Sainte-Marie	1672	Dinan	483
Jeanne de Saint-Pierre	1592	Ségovie	802
Jérôme de Saint-Jean	1583	Moura	589
Julienne de la Chapelle	1521	Poissy	818
Louise-Marie de Sainte-Catherine	1687	Paris	575
Madeleine Contant	1665	Poitiers	697
Madeleine de la Croix	155.	Elves	185
Madeleine d'Oliviers	1683	Pertuis	164
Madeleine de Sylva	1590	Lisbonne	237
Marguerite de Courthenay	1270	Marienthal	493
Marguerite de Flasterin	13..	Adelhausen	801
Marguerite Ruiz	1629	Orihuela	516
Marguerite de Sainte-Claire	166.	Pont-l'Evêque	212
Marguerite du Saint-Esprit	1679	Toulouse	621
Marguerite d'Ypres	1237	Lille	543
Marie de l'Ascension	1646	Séville	638
Marie Bouchal	1639	Abbeville	651
Marie-Catherine Carafa	1580	Naples	252
Marie de la Cerda	1576	Saragosse	101
Marie-Constance Piccolomini	....	Naples	574
Marie Lanze	1603	Palerme	643
Marie Madeleine	1550	Sétubal	218
Marie Noël	1653	Abbeville	242
Marie Paret	1674	Clermont	465
Marie Péronneau	1689	Poitiers	818
Marie de la Résurrection	15..	Evora	516
Marie du Rosaire	1663	Paris	499
Marie du Rosaire	155.	Elves	185
Marie des Saints	....	Lisbonne	62
Marie de Saint-Alexis	1654	Bordeaux	659
Marie de Saint-François	1640	Paris	384
Marie de Saint-Jacques	1583	Moura	589

Marie de Sainte-Luce	1590	Séville	651
Marie Thomas	1684	Naples	559
Marie Trucco	1606	Montréal	342
Marie Tuschelin	1280	Adelhausen	278
Marie Vasquez	....	Zamora	193
Marie de Venise	1399	Venise	769
Marie des Vierges	15..	Zamora	353
Marthe, martyre	1627	Japon	806
Perrone Pigné	1636	Abbeville	756
Pétronille Carafa	15..	Naples	238
Pétronille de Véla	1622	Naples	154
Philippe Godigne	1534	Aveiro	192
Pina	....	Pise	30
Prisca de Soncino	15..	Italie	841
Richarde de Stocke	126.	Fribourg	212
Rose	16..	Chine	547
Sébastienne de la Fosse	1641	Abbeville	77
Sentis (de)	14..	Santarem	599
Séraphine	1660	Pharos	873
Simone le Tartier	1602	Metz	164
Véronique	1511	Ferrare	123
Yolande de Courthenay	1270	Marienthal	493

TABLE DES MATIÈRES

Lettre du R^mo P. Général de l'Ordre à l'Auteur V
Approbations V
Epître dédicatoire à sainte Marie-Madeleine IX

1^er JUILLET

Le B. Jean de Vicence, Légat du Pape, Prieur du couvent de Padoue 1
La Bienheureuse Elisabeth d'Eicken, professe du monastère d'Ottenbach, en Allemagne 19
Notices 25

2 JUILLET

Le vertueux Fr. Jean-Baptiste Cattanio, novice du couvent de Sainte-Marie de Castello, à Gênes 31
La V. Mère Dominique de Langeac, professe du monastère de Sainte-Catherine, à Langeac 36
Notices 41

3 JUILLET

Le B. Marc de Modène, Prieur du couvent de Pesaro 49
Le V. P. Raphaël de Veiga, missionnaire aux Indes Orientales 51
Le V. P. Ignace del Nente, profès du couvent de Saint-Marc, à Florence. 55
Notices 58

4 JUILLET

Le V. P. Michel Martinez, profès du couvent de Cadix, en Espagne 63
Le V. P. André de San-Severino, profès du couvent de Saint-Dominique, à Naples 67
La V. Mère Sébastienne de la Fosse, professe du monastère d'Abbeville 77
Notices 81

5 Juillet

L'Illustrissime P. Diego de Soria, premier Prieur du couvent de Manille et évêque de la Nouvelle-Ségovie..... 83
La V. Sœur Anne Velarde, tertiaire séculière au diocèse de Burgos, en Espagne..... 92
Notices..... 94

6 Juillet

Le V. P. Pierre de Soto, l'un des fondateurs de la Province des Philippines..... 103
La V. Mère Antoinette de Sainte-Catherine, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse..... 110
Notices..... 120

7 Juillet

Le B. Benoît XI, Pape..... 125
La vertueuse Sœur Pétronille Vela, du Tiers-Ordre séculier, à Naples 154
Notices..... 159

8 Juillet

Le V. P. Jean Taulère, professeur en l'Université de Cologne, théologien mystique et célèbre prédicateur, surnommé « le Docteur illuminé »..... 167
Les VV. Mères Marie du Rosaire et Madeleine de la Croix, fondatrices du monastère de Notre-Dame de Consolation à Elves, en Portugal. 185
Notices..... 188

9 Juillet

S. Jean de Cologne, martyrisé à Gorcum..... 195
Notices..... 208

10 Juillet

Le V. P. Horace Spacca, napolitain, de la Congrégation de la Santé.. 213
La V. M. Marie-Madeleine, première Religieuse du monastère de Saint-Jean à Sétubal, en Portugal..... 218
Notices..... 220

11 Juillet

Le V. P. Arnaud Catalan, l'un des premiers Religieux du couvent de Toulouse, inquisiteur..... 227

La V. Mère Angélique Bademont, de Venise, fondatrice du monastère du « Corpus Domini », à Correggio 230
Notices 232

12 JUILLET

Le V. P. Thomas de Sainte-Marie, Provincial de la Province d'Espagne. 239
La V. Mère Marie Noël, professe et réformatrice du monastère d'Abbeville 242
Notices 247

13 JUILLET

Le B. Jacques de Voragine, archevêque de Gênes 253
Le V. P. Jean-Baptiste de Saint-Pierre, Vicaire général de la Congrégation de la Santé, à Naples 262
Notices 271

14 JUILLET

Le B. Humbert de Romans, cinquième Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs 283
La V. sœur Marie Trucco, du Tiers-Ordre 342
Notices 348

15 JUILLET

Le V. P. Gabriel Ximenez, ex-Provincial de la Province de Saint-Antonin de la Nouvelle-Grenade, et confesseur de la V. Mère Martine des Anges, en Aragon 355
La très illustre et très pieuse Dame Elisabeth de Levy, comtesse d'Aubijoux, du Tiers-Ordre, à Toulouse 359
Notices 376

16 JUILLET

L'Illustrissime et R^me^ Père Barthélemy des Martyrs, Archevêque et Seigneur de Braga, en Portugal 385
La V. Sœur Marie Paret, du Tiers-Ordre, à Clermont, en Auvergne ... 465
Notices 478

17 JUILLET

Le B. P. Jean-André Carga, évêque de l'île de Syra, dans l'Archipel, martyr 485

La vertueuse Sœur Catherine Folin, professe du monastère de Ste-Catherine, à Dijon 488
Notices 490

18 Juillet

Le B. Ceslas 497
Le V. P. Jean de Ormaça, dit de Saint-Thomas, l'un des fondateurs et le quatrième Provincial de la Province du Saint-Rosaire des Philippines 506
Notices 512

19 Juillet

Le V. P. Gaspard de Cordoue, profès du couvent de Saint-Paul, confesseur du roi Philippe III 517
L'Illustrissime P. Thomas de Cardenas, profès du couvent de Saint-Paul de Cordoue, évêque de Vera-Paz 522
La V. Mère Béatrix de la Croix, professe du monastère de la Rose, à Lisbonne 525
Notices 527

20 Juillet

Le V. P. Jean d'Erfurt, allemand 531
Le R^me^ P. François Romée de Chatillon, quarante-cinquième Maître Général de l'Ordre 536
La Bienheureuse Marguerite d'Ypres, du Tiers-Ordre, à Lille 543
La V. Sœur Rose et ses compagnes chinoises, du Tiers-Ordre 547
Notices 553

21 Juillet

Les VV. PP. Jean de Costa et Manuel de l'Incarnation, missionnaires aux Indes 559
La V. Mère Catherine de Sainte-Anne, professe du monastère de Saint-Thomas à Paris 565
Notices 569

22 Juillet

Le B. Elie, avec quelques particularités sur les reliques de sainte Marie-Madeleine à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume 579
La V. Mère Jérôme de Saint-Jean, et les deux Sœurs Jeanne de St-Dominique et Marie de Saint-Jacques, professes du monastère de l'Assomption, à Moura, en Portugal 589
Notices 592

23 JUILLET

La B. Jeanne d'Orvieto, vierge du Tiers-Ordre de Saint-Dominique 601
L'Illustrissime P. Bernard d'Albuquerque, profès du couvent de Saint-Etienne, à Salamanque, évêque de Oaxaca, en Amérique..... 614
La V. Mère Marguerite du Saint-Esprit, professe du monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse, compagne de la V. Mère Marguerite de Jésus dans la fondation du monastère de St-Thomas d'Aquin à Paris, et fondatrice de ceux de Sainte-Catherine à Dinan et à Rennes. 621
Notices..... 633

24 JUILLET

Le V. P. Alphonse de Noregna, l'un des fondateurs de la Province de Saint-Vincent en Amérique..... 639
La V. Mère Marie Lanze, professe du monastère de Sainte-Catherine, à Palerme..... 643
Notices..... 645

25 JUILLET

Le V. P. Jérôme Vallejo, profès du couvent de Saint-Paul, à Valladolid. 653
La V. Mère Marie de Saint-Alexis, professe du monastère de Sainte-Catherine à Toulouse et fondatrice de celui de la Sainte-Vierge à Bordeaux... 659
Notices..... 689

26 JUILLET

L'Illustrissime P. Michel de Benavidez, évêque de la Nouvelle-Ségovie et archevêque de Manille..... 699
La V. Sœur Délicie de Giovanni. professe du monastère de Sainte-Catherine de Cassaro, à Palerme..... 709
Notices..... 718

27 JUILLET

Le B. Augustin Fangi de Bugella..... 723
Le V. P. Jean Nyder..... 731
Le R^me^ P. Léonard Mansueti de Pérouse, XXXI^e^ Maître Général..... 746
Notices..... 752

28 JUILLET

Le B. Antoine della Chiesa..... 757
Le V. Frère Jean Charracin, convers du couvent de N.-D. de Confort, à Lyon..... 762

La B. Marie de Venise, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique..... 769
Notices..... 799

29 JUILLET

Le B. Louis Bertrand-Exarch et ses deux compagnons, martyrs au Japon. 803
La V. Mère Antoinette de la Présentation, professe du monastère de Notre-Dame des Rois à Séville..... 806
Notices..... 811

30 JUILLET

Le B. Mannès de Gusman, frère de notre glorieux Père S. Dominique.. 819
Le V. P. Louis Gandullo, missionnaire aux Philippines..... 823
Notices..... 840

31 JUILLET

L'Illustrissime P. Don Barthélemy de Las Casas, premier évêque de Chiapa et Protecteur général des Indiens..... 843
L'Ordre de Saint-Dominique et saint Ignace de Loyola..... 864
Notices..... 870
Appendice..... 875

LYON, IMPRIMERIE X. JEVAIN, RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

4380 271.2
AN 74

Annee Dominicaine (Juillet)
AUTHOR

TITLE